Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant53unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME DIX-SEPTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1864

THE GETTY CENTER
LIBRARY

EDMOND GENING

HISTOIRE DU TEMPS DE LA REINE ÉLISABETH D'ANGLETERRE [1]

I

Vers la fin de l'automne de 1573, un voyageur à cheval s'arrêta un soir à la porte d'une des principales hôtelleries de Lichfield, dans le comté de Stafford, pour y passer la nuit. C'était un homme d'environ cinquante ans, d'une physionomie grave et douce, dont les manières et le langage étaient d'un parfait gentilhomme. Pendant qu'on lui servait à souper, il lia conversation avec le fils de l'aubergiste, qu'il avait trouvé occupé à lire dans la salle des voyageurs, et lui demanda si l'on ne pourrait pas lui indiquer dans la ville un jeune homme intelligent pour l'accompagner à cheval dans ses voyages, à titre, non de serviteur, mais d'écuyer ou de page, comme on disait alors. « Si vous en connaissiez un, lui dit-il, d'un extérieur agréable, d'un caractère heureux, qui eût de l'instruction et fût bien élevé, je vous serais

[1] Ce n'est point ici une fiction. En écrivant les pages qu'on va lire, l'auteur de *Rose Leblanc* a puisé dans les annales de l'Église d'Angleterre et non dans sa féconde imagination. Les faits que raconte lady Georgina Fullerton sont vrais, les individus qu'elle peint ont existé, les *actes* de leur martyre ont été recueillis comme ceux des confesseurs de la foi dans l'Église primitive. Ce récit est un des nombreux épisodes de la persécution que souffrirent les catholiques d'Angleterre sous le règne de la vindicative fille d'Anne de Boleyn et de Henri VIII, et vient en confirmation de celui que nous avons publié ici il y a six ans. (Voy. *Philippe Howart. Correspondant*, nouvelle série, t. I, p. 860.)

obligé de me l'indiquer; il trouverait auprès de moi une position honorable.

Le fils de l'aubergiste, qui tenait une école dans le quartier, était mieux placé que personne pour fournir au voyageur les indications qu'il demandait.

— J'en connais un précisément, répondit-il, qui a toutes les qualités que vous désirez et qui en porte l'expression sur sa figure; mais, sa mère étant veuve, je crains bien qu'elle ne veuille point s'en séparer. Cependant, si Votre Honneur le désire, je pourrai m'en informer.

— D'après ce que vous m'en dites et le portrait que vous m'en faites, répondit le voyageur, j'aimerais beaucoup à le voir.

Le maître d'école l'envoya chercher.

Le jeune homme dont il était question s'appelait Edmond Gening. Orphelin de père, il vivait avec sa mère et son frère, plus jeune de quelques années, dans une petite maison tout près de la vieille cathédrale de Lichfield, muette et dépouillée depuis que l'orage du protestantisme s'était abattu sur l'Angleterre, mais dont la sombre nef et les tombeaux surmontés d'anges et de saints gardaient encore l'empreinte du catholicisme. On raconte que, tout enfant encore, à l'âge où l'on ne songe qu'à jouer, Edmond était grave et sérieux, et qu'il aimait à contempler le ciel pendant des heures entières entre les pignons aériens de l'église, comme si sa précoce intelligence et ses profonds instincts religieux avaient cherché là une satisfaction que ne lui donnaient pas les froides et arides pratiques du culte protestant que suivait sa mère. C'était une chose nouvelle alors, en Angleterre, et fort déplaisante que le protestantisme. Les gens âgés de ce temps-là, qui se rappelaient comment il avait été imposé au peuple par la volonté d'un roi dissolu et féroce, par la cupidité de la noblesse et la lâcheté du clergé, ne pouvaient voir sans une profonde tristesse la nudité des églises qu'il avait envahies et profanées.

Sans doute il n'en était pas ainsi pour Edmond. Né en 1567 et élevé par une mère protestante, il n'avait pas vu le catholicisme dans sa splendeur, il ne le connaissait que de nom et n'en avait entendu parler qu'en termes injurieux; cependant il se sentait touché d'une instinctive compassion et d'un secret attrait pour le silencieux et désert édifice en face duquel il avait grandi. C'est à l'ombre de ses murs et sous ses grands cloîtres qu'il aimait de préférence à promener ses rêveries enfantines. Il y fut une fois témoin d'un phénomène étrange. Un soir que, selon sa coutume, il était allé contempler le ciel, il aperçut au milieu des airs des hommes armés qui en attaquaient d'autres dépourvus d'armes. Un fleuve de sang coulait autour d'eux. L'enfant effrayé se sauva auprès de sa mère, à laquelle il raconta ce qu'il venait de voir. Sa mère accourut avec quelques voisins, et tous purent

voir aussi de leurs yeux cette singulière apparition. Ceci arriva au commencement de la persécution contre les catholiques, et quelque temps avant la mort du P. Campion.

Les dispositions contemplatives du jeune Gening ne l'avaient pas empêché de faire de rapides progrès dans ses études. Dès qu'il commença à fréquenter les écoles publiques, son intelligence prit un développement remarquable; il était d'ailleurs d'une soumission exemplaire envers sa mère et d'une affabilité extrême envers les étrangers. Tout le monde l'aimait : son maître, le fils de l'aubergiste, en était fier à tous égards et lui portait une vive affection. Aussi éprouva-t-il un certain orgueil à le présenter à l'étranger. Celui-ci en fut en effet charmé; il trouva qu'on était bien loin d'avoir exagéré le mérite de l'enfant, et montra un désir d'autant plus vif de se l'attacher. Edmond, de son côté, se sentit aussi tout de suite attiré vers le voyageur. L'obstacle vint du côté de la mère : malgré les conditions avantageuses qui lui étaient offertes, la pauvre veuve eut bien de la peine à se séparer d'un fils qu'elle adorait; mais l'intérêt de son enfant l'emporta dans son cœur, et Edmond partit avec M. Sherwood, — ainsi s'appelait le voyageur.

M. Richard Sherwood (mistress Gening et son fils l'ignoraient) était un gentilhomme catholique *récusant :* — c'est ainsi qu'on appelait ceux dont on ne pouvait ébranler la foi et qui souffraient les plus odieuses persécutions plutôt que de se conformer, même en apparence, comme le faisaient tant d'autres, au culte nouvellement établi. — Dépouillé par la confiscation d'une partie de ses biens et menacé dans sa liberté, il avait mis en pratique le conseil de l'Évangile qui dit : « Si l'on vous persécute en une ville, fuyez dans une autre, » et passait sa vie à voyager sous des noms d'emprunt et à porter de l'une à l'autre, aux familles catholiques dispersées, les renseignements dont elles pouvaient avoir besoin pour échapper aux embuches de leurs ennemis. C'était tantôt de l'argent recueilli auprès de leurs tenanciers qu'il leur faisait parvenir, tantôt une visite domiciliaire dont il les prévenait, tantôt le passage d'un prêtre fidèle qu'il leur annonçait. Cette façon de vivre par voies et par chemins, sans avoir à soi ni toit ni foyer, ce dévouement de toute sa personne aux intérêts de l'Église, cet apostolat laïque enfin, l'avait disposé peu à peu à un apostolat plus élevé. Depuis longtemps il se sentait pressé de quitter la vie séculière pour se livrer plus librement au service de ses frères persécutés. Il songeait à se rendre en France pour s'y préparer, dans un des séminaires que les catholiques anglais avaient établis à Saint-Omer, à Douai et dans quelques autres villes, à ce redoutable apostolat qu'on appelait la *Mission d'Angleterre.* Quand aujourd'hui on parcourt les registres de ces établissements et que, à côté d'un nom, on trouve cette note :

Envoyé à la Mission d'Angleterre, on est saisi d'un profond sentiment de respect. Que de souvenirs héroïques, que de touchantes et douloureuses aventures rappellent ces quatre mots! Une succession de périls sans cesse renouvelés, des jours entiers passés dans d'obscurs réduits, des confessions entendues dans le silence des ténèbres, des messes dites avant l'aube au fond des caves ou dans les greniers de quelque maison de *récusants*, les sacrements administrés à la hâte, soit à l'enfant qui vient de naître, soit au vieillard qui meurt en bénissant Dieu de lui avoir envoyé un prêtre à sa dernière heure : voilà ce dont sont remplis les récits de la vie des prêtres fidèles de cette époque. Ajoutez les voyages de nuit à travers les forêts et les landes, le danger de rencontrer un repaire de brigands, celui d'éveiller les soupçons d'un *poursuivant de la reine* ou de tomber aux mains d'un *attrapeur de prêtres*, comme on nommait les honnêtes protestants qui faisaient métier de traquer et de dépister les catholiques; puis, tôt ou tard, presque infailliblement, l'échafaud, le gibet, la hache du bourreau, l'ignominie du supplice! — non, je me trompe, la gloire du martyre, — et vous aurez une idée de ce que représentait ce terme d'*envoyé à la mission d'Angleterre*.

Mais, avant de s'enrôler dans cette glorieuse phalange des missionnaires catholiques de l'Angleterre, M. Sherwood avait tout près de soi un devoir providentiel à remplir. Le page qu'il avait pris à Lichfield était, comme on le lui avait dit, un noble cœur, un esprit élevé et sûr. Malgré la réserve qui régna d'abord entre eux, M. Sherwood n'avait pas été longtemps à s'en convaincre.

La prudence exigeait, dans ces temps malheureux, que, quand il s'agissait des intérêts du catholicisme, on usât de beaucoup de précautions avec les personnes qui étaient d'une autre croyance, et M. Sherwood n'était pas homme à commettre aucune indiscrétion à cet égard; aussi observa-t-il d'abord une grande circonspection dans ses rapports avec son page. Mais il eut bientôt de telles preuves de son intelligence et de sa discrétion, qu'il se hasarda à lui parler de religion et le questionna sur l'état de son âme. Il le trouva plus disposé qu'il ne l'espérait à l'écouter, et plus apte qu'il ne l'aurait cru à saisir l'esprit des dogmes catholiques et les raisons sur lesquelles ils se fondent. L'œuvre de sa conversion marcha donc rapidement. Elle s'accomplit sans éclat, sans bruit; les amis de M. Sherwood en eurent seuls la confidence, mais ils purent bientôt en apprécier la sincérité et le prix.

Edmond, encore néophyte, avait été initié par M. Sherwood au secret des importantes affaires dont il était chargé, et s'était acquitté avec intelligence et courage de plusieurs missions difficiles. Il venait à peine d'être reçu dans le sein de l'Église que son zèle et son habileté furent mis à une grave épreuve.

M. Sherwood, nous l'avons dit, s'était consacré tout entier au service des catholiques persécutés. Parmi ceux-ci se trouvait un gentilhomme fort compromis qui devait sous peu comparaître devant les tribunaux. Enfermé dans une des prisons de Londres, il était si strictement surveillé, qu'on ne pouvait communiquer avec lui. M. Sherwood avait essayé tous les moyens pour arriver à l'entretenir un instant, car les arrangements qu'ils avaient pris entre eux pouvaient avoir les conséquences les plus fatales s'ils ne parvenaient pas à s'entendre avant l'interrogatoire. Il s'agissait de donner au prisonnier des instructions sur la manière dont il devait répondre devant les juges; mais toutes les tentatives faites pour arriver à ce but avaient échoué. A la fin, M. Sherwood songea à confier cette délicate entreprise à Edmond, qu'il avait déjà employé plus d'une fois avec succès dans des affaires désespérées; il lui en parla sans lui en cacher la difficulté et sans lui dissimuler les dangers auxquels celle-ci l'exposait. Edmond ne fut ni découragé, ni effrayé: « Rien n'est impossible avec l'aide de Dieu, » répondit-il simplement. Et il partit pour Londres, où il n'avait jamais mis le pied et où il ne connaissait personne. A cette époque, Edmond avait dix-sept ans.

En arrivant à Londres, le jeune page de M. Sherwood se logea près de la prison et parvint à lier connaissance avec le domestique du geôlier; ce domestique remplaçait quelquefois son maître dans la garde des prisonniers, et, dans ces occasions, pour ne pas s'ennuyer dans sa sinistre fonction, il se faisait accompagner par son jeune ami. De cette façon, Edmond put voir quelquefois le gentilhomme auquel M. Sherwood n'avait pu parvenir, et lui procurer, outre des plumes et du papier, tous les renseignements et tous les secours dont il avait besoin pour préparer sa défense. Grâce à lui, le prisonnier échappa à une condamnation qu'on regardait comme certaine parmi les catholiques. Grande fut dès lors l'estime dont Edmond Gening fut entouré parmi ses coreligionnaires.

II

Cependant M. Sherwood avait pris le parti de se consacrer plus particulièrement au service de ses frères persécutés et de quitter pour quelque temps son pays, afin d'aller sur le continent se préparer, par la retraite et l'étude, au redoutable apostolat de la *Mission d'Angleterre*. Avant de quitter le monde, il s'était occupé du sort d'Edmond et avait pensé à le placer, au même titre qu'auprès de

lui, chez un gentilhomme catholique de ses amis. Mais, en apprenant ces projets, le jeune homme s'écria, en employant les paroles de saint Laurent : « Où va mon maître sans son serviteur? Où va mon père sans son fils? » Et, les larmes aux yeux, il demanda à M. Sherwood la permission de le suivre partout où il irait, à la vie ou à la mort, comme avait dit saint Pierre à Jésus-Christ. Par prudence et pour s'assurer de la sincérité des sentiments du jeune homme, M. Sherwood commença par lui dire que ce qu'il demandait était impossible. « Que dites-vous là, mon père? Quelle est donc cette impossibilité dont vous me parlez? Ne puis-je pas, comme un autre, quitter ma patrie et aller étudier ma religion où on l'enseigne avec liberté? Pourquoi me serait-il défendu de chercher à devenir prêtre aussi? Je suis jeune, j'ai bon courage, Dieu ne m'abandonnera pas. N'a-t-il pas dit : Cherchez le royaume des cieux et sa justice, et tout vous sera donné par surcroît? N'a-t-il pas ajouté : « Celui qui abandonnera pour moi sa maison, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, celui-là sera récompensé par mon père au centuple et possédera la vie éternelle? » Puis il s'agenouilla aux pieds de M. Sherwood, qui jugea, à son émotion, à ses larmes, à l'accent inspiré de sa voix, que ses paroles attestaient un véritable appel d'en haut. Il ne s'opposa plus à son départ; il lui donna l'argent nécessaire pour son voyage et des lettres de recommandation pour le séminaire anglais de Reims, car il n'osait l'emmener avec lui, sachant que toutes ses démarches étaient épiées. M. Sherwood et Edmond se séparèrent avec les témoignages de la plus tendre affection.

Edmond se dirigea vers Gravesend, où il s'embarqua et fit voile pour la France. Arrivé à Reims, il y fut accueilli avec une bonté toute paternelle par le vénérable *président* du séminaire, le célèbre docteur Allen, qui fut plus tard fait cardinal. Ses progrès dans la piété et l'étude furent rapides; mais sa santé naturellement faible se ressentit bientôt des austérités qu'il pratiquait et du travail excessif auquel il se livrait. Une fièvre obstinée dont il fut saisi détermina une phthisie dont les médecins désespérèrent. Persuadé que l'air natal pouvait seul le rétablir, le docteur Allen prit le parti de le renvoyer en Angleterre.

Edmond quitta Reims avec grand regret et se rendit au Havre, où il était recommandé à deux ou trois prêtres anglais bannis de leur pays, qui avaient cherché là un refuge, sans doute afin d'être plus à portée de rendre service à ceux de leurs compatriotes qui étaient restés fidèles à l'Église et que les intérêts du commerce pouvaient attirer dans ce port.

Après l'avoir gardé quinze jours avec eux, ses hôtes lui retinrent

son passage sur un vaisseau qui faisait voile directement pour Londres, et le pourvurent de tout ce qui lui était nécessaire pour la traversée. Ce ne fut pas sans un profond chagrin qu'Edmond Géning vit arriver le moment de quitter le continent. Il regrettait de rentrer parmi les protestants avant d'avoir achevé ses études théologiques et reçu la consécration sacerdotale. Tous les jours il priait Dieu de lui rendre la santé, afin de pouvoir prendre les Ordres avant son départ. Un secret instinct lui disait qu'il serait exaucé. Aussi demanda-t-il aux saints prêtres qui lui avaient donné l'hospitalité de lui permettre de prolonger son séjour auprès d'eux. Ils y consentirent, et, contre leur attente, le jour même, Edmond éprouva dans sa santé une amélioration si sensible, qu'il put, dès le lendemain, non-seulement prendre une nourriture solide, mais faire une longue promenade. Cette guérison inopinée, subite, et où l'on ne put s'empêcher de voir quelque chose de merveilleux, permit au jeune lévite de reprendre et d'achever le cours de ses études.

Il avait vingt-trois ans. Ses supérieurs, frappés de la maturité de son caractère, de son ardent désir de se vouer à l'œuvre de la Mission, et le trouvant d'ailleurs suffisamment instruit, consentirent à l'admettre au sacerdoce et demandèrent pour lui à Rome une dispense d'âge qui leur fut accordée. Edmond Géning fut ordonné le 18 mars 1590, à Soissons, avec M. Rowlins, qui fut martyrisé à York, en 1595.

III

Peu de temps après, Edmond vit s'accomplir son vœu le plus ardent : il fut, avec quelques-uns de ses condisciples, désigné pour la *Mission d'Angleterre*. Ces départs de missionnaires pour un pays qui était le leur, et où cependant ils étaient à peu près certains de trouver la persécution ou la mort, causaient toujours une vive émotion dans l'établissement et même parmi les habitants de la ville. On les regardait comme des victimes partant pour le sacrifice. Et, comme au temps de la primitive Église, au temps où les chrétiens de la ville de Colosses accompagnaient en pleurant saint Paul sur la route de Damas, on les reconduisait longtemps, et on ne se séparait d'eux qu'après leur avoir fait de suprêmes adieux. Il en fut ainsi du départ d'Edmond Gening et de ses compagnons. Maîtres et élèves, tout le monde, au séminaire de Reims, prit congé d'eux, comme de condamnés qui allaient à une mort certaine. Plusieurs

personnes, parmi lesquelles le P. Stanney, de la Compagnie de Jésus, et M. Rowlins, qui devait les suivre de près sur cette route du martyre, ne les quittèrent qu'en dehors des portes de la ville.

A peine les missionnaires s'étaient-ils séparés de leurs amis, qu'ils tombèrent entre les mains d'un poste de soldats huguenots appartenant à la garnison de Crespy, qui les pillèrent et les emmenèrent dans la forteresse. Le gouverneur les traita fort mal, les menaça de la mort et les fit jeter dans un cachot où ils restèrent trois jours, sans autre nourriture qu'un peu de pain noir. « Nous n'éprouvons qu'une crainte, écrivit quelques jours après Edmond Gening à son supérieur, celle d'être retenus en France; nous remercions Dieu au contraire de nous donner un avant-goût des traitements que nous réserve le protestantisme dans le pays où nous allons. » Le jeudi, on leur rendit leurs papiers et on les mit en liberté. Ils marchèrent au hasard par des routes qu'ils ignoraient, et arrivèrent à dix heures du soir sous les murs de la Fère. Le lendemain, après s'être un peu reposés et avoir reçu un subside du gouverneur de la ville, ils continuèrent leur route et gagnèrent le Tréport, où ils se mirent en quête d'un bâtiment qui pût les transporter au plus tôt en Angleterre. La Providence permit qu'au bout de quelques jours ils en trouvassent un, dont le patron, qui était un Français et un catholique dévoué, offrit de les transporter gratuitement et de les déposer de nuit sur telle partie de la côte anglaise qu'il leur plairait de choisir. Ils acceptèrent avec reconnaissance, et le lendemain ils étaient en vue du comté d'Essex, où ils comptaient débarquer. Mais, comme ils n'osaient mettre pied à terre avant la nuit, ils furent surpris par des pirates, qui les forcèrent, pour échapper, à regagner le large. Un vent contraire s'étant élevé, ils restèrent trois jours en mer, et ce n'est qu'après avoir couru de grands dangers qu'ils réussirent à débarquer dans le Yorkshire, non loin de la petite ville de Whitty, où ils se rendirent.

En entrant dans l'auberge, ils y trouvèrent un *poursuivant* nommé Radcliffe, qui, après les avoir examinés, leur demanda d'où ils venaient et où ils allaient. Ils répondirent qu'ils venaient de Newcastle, mais que le mauvais temps les avait forcés de changer de route. Cette réponse l'ayant satisfait, cet homme ne s'occupa plus d'eux. Au sortir de l'auberge, les missionnaires firent visite à un gentilgomme catholique qui demeurait dans le voisinage et qui les aida à se rendre chacun à leur destination. A lire le récit que nous fait le frère d'Edmond des précautions que les missionnaires eurent à prendre et des dangers qu'ils coururent, on se croirait au temps des persécutions romaines, et non sous le règne d'une femme chrétienne. « Mon frère, dit-il, se mit en route avec un de ses compagnons. Mais, craignant d'éveiller les soup-

çons des protestants, ils résolurent bientôt de se séparer l'un de l'autre et de se confier à la garde de Dieu et de ses anges. Ayant pris cette détermination, et étant arrivés de nuit à un endroit où leur route se partageait en deux, l'une allant au nord, l'autre au midi, ils se jetèrent à genoux et firent une courte prière pour demander à Dieu de les prendre sous sa protection et de les envoyer où ils trouveraient une plus abondante moisson à recueillir. Ensuite ils se levèrent et s'embrassèrent en pleurant. Edmond dit alors à son compagnon : Mon cher et bien-aimé frère en Jésus-Christ, — comme, par crainte de nos ennemis et pour notre plus grande sûreté, nous devons nous quitter ici, je demande à Dieu, puisqu'il nous a permis d'étudier ensemble et d'entrer ensemble à son service, de nous accorder la faveur de nous rencontrer encore une fois ici-bas; et, comme nous avons embrassé à la fois pour lui cette carrière périlleuse, de nous donner les mêmes épreuves, la même mort et la même récompense céleste. » A ces mots, les larmes étouffant sa voix, Edmond serra la main de son compagnon, que l'émotion empêchait aussi de parler, et tous deux se séparèrent en silence, l'un s'en allant vers le nord, l'autre se dirigeant vers Londres.

Ce fut Edmond qui prit la route du nord. Il passa six mois à visiter les catholiques des comtés septentrionaux, et puis se rendit à Lichfield, sa ville natale, espérant gagner à la vérité ses parents et ses amis d'enfance. Il revit encore une fois la vieille cathédrale sous les murs de laquelle il avait grandi, et la maison où s'était écoulée son enfance; mais ses parents et ses amis avaient tous disparu; les voix chères qui avaient jadis animé pour lui ces lieux s'étaient tues, et aucune main connue ne s'avança pour serrer la sienne. Sans doute ce retour eut quelque chose de triste pour lui : les statues de pierre qui ornaient les murs de la cathédrale et les chênes qui en ombrageaient le parvis ne pouvaient lui souhaiter la bienvenue; mais du moins ils ne pouvaient trahir le ministre d'une religion proscrite et le repousser. Si la perte de ses amis pesait sur son cœur, au moins ne craignait-il pas d'entendre sortir de leurs lèvres des paroles de haine et d'outrage contre sa foi. Il s'assit encore une fois sous les grands arbres où il s'était plu à rêver en regardant le ciel, et, après avoir un instant réfléchi à tout ce que Dieu avait fait pour lui, il se leva et se remit en route. De plus grandes épreuves l'attendaient.

IV

Tous ses parents étaient morts, à l'exception d'un frère, qu'il avait laissé enfant lorsqu'il quitta la maison de sa mère. Tout ce qu'il put apprendre sur lui fut qu'il vivait à Londres; mais nul ne put lui dire ce qu'il y faisait, ni quel quartier de cette grande ville il habitait. Edmond n'osa trop s'enquérir de lui dans la crainte d'éveiller des soupçons; mais il se décida aussitôt, au péril de sa propre vie, à se mettre à la recherche de cette brebis égarée, comme il l'appelait, pour essayer de la ramener, s'il était possible, au bercail.

Il partit pour Londres, où, durant un mois, il chercha vainement ce frère tant désiré. Il désespérait de le trouver et s'apprêtait à quitter la ville, au moins pour un temps, quand un jour il le découvrit de la manière la plus étonnante.

L'avant-veille du jour fixé pour son départ, il se rendit de grand matin chez un de ses amis, qui demeurait dans le voisinage de l'église de Saint-Paul. Comme il arrivait près de la porte de l'église, il éprouva une sensation singulière : le sang lui monta au visage; il lui sembla que ses cheveux se dressaient ; un tremblement nerveux le saisit, et une sueur froide l'inonda des pieds à la tête. Edmond prit cette sensation inexplicable pour un avertissement; il se retourna avec précaution pour voir si quelque danger ne le menaçait pas, si on ne le poursuivait point; mais il ne vit qu'un jeune homme enveloppé dans un manteau brun et qui évidemment ne s'occupait pas de lui. S'étant remis, le missionnaire continua son chemin et ne pensa plus à ce petit incident.

La veille de son départ, en faisant sa prière du matin, il demanda à Dieu la grâce de se résigner au chagrin qu'il éprouvait de partir sans avoir découvert son frère. Ses dévotions terminées, il alla dire sa messe, et, à son retour, il éprouva, au même endroit, les mêmes sensations qui l'avaient surpris deux jours auparavant. Il s'arrêta, regarda autour de lui, et revit le même jeune homme au manteau brun qu'il avait aperçu la première fois. En le considérant, la pensée lui vint que ce pouvait être son frère. Il s'approcha de lui et s'informa courtoisement de quelle province il était. Le jeune homme répondit qu'il était de Staffordshire. Encouragé par cette réponse, Edmond lui demanda poliment son nom. « Je m'appelle Jean Gening, » dit le jeune homme. Edmond, dissimulant de son mieux la profonde impression qu'il éprouvait, lui dit en souriant

qu'il était son parent, et qu'il se nommait Ironmonger (c'était le nom qu'il avait pris en retournant en Angleterre). « Vous aviez un frère, je crois, demanda-t-il au jeune homme; qu'est-il devenu? » Le jeune homme répondit que ce frère était allé à Rome servir le pape ; qu'il était devenu traître à son Dieu et à sa patrie, et que, si jamais il revenait en Anglelerre, il serait infailliblement pendu. Edmond répondit au jeune homme avec douceur qu'il avait tort de penser que, parce qu'il était retourné au culte de ses pères, son frère eût cessé d'être un honnête homme et un bon citoyen. « Croyez-vous, ajouta-t-il, que si par hasard vous le voyiez, vous sauriez le reconnaître? »

Cette question éveilla les soupçons du jeune homme. « Ne seriez-vous pas vous-même ce frère? demanda-t-il avec un accent qui trahissait plus d'aversion que de joie?... Si vous êtes lui, ajouta-t-il, et si vous êtes venu pour me séduire, sachez bien que jamais vous n'y réussirez, que jamais vous ne m'entraînerez à imiter votre exemple, et que vous trouverez en moi, malgré tout le respect que je vous dois, un contradicteur décidé. »

Edmond, ne pouvant plus se cacher, avoua à son frère qu'il ne s'était pas trompé.

« Je suis, en effet, lui dit-il, ce frère aîné que vous jugez si mal. Il y a un mois que je vous cherche; je ne suis venu à Londres que dans ce but, et j'en repars demain. Quelles que soient les dispositions dans lesquelles j'ai le malheur de vous trouver à l'égard de l'Église persécutée à laquelle j'appartiens, je n'ai pas besoin, je pense, de vous demander le secret sur ma présence en Angleterre.

— Je veux bien le garder, répondit le jeune homme; mais à une condition : c'est que vous ne chercherez plus à me revoir. Il ne me plaît pas de m'exposer à la sévérité des lois portées récemment contre ceux qui, connaissant l'existence d'un prêtre catholique, négligent de la révéler. »

L'endroit où ils se trouvaient convenait peu à une discussion religieuse — ils étaient entrés dans une taverne. — D'ailleurs, Edmond en avait assez appris sur les dispositions de son jeune frère à l'égard du christianisme, pour comprendre que, pour le moment, il n'y avait rien à faire auprès de lui sous ce rapport. « Séparons-nous aujourd'hui, dit-il ; mais dans un an je vous reverrai, car nous avons à parler de choses importantes. »

Cependant ils ne devaient plus se revoir ! Dieu en avait décidé autrement.

Si, lors de cette séparation, Edmond avait pu prévoir qu'elle était définitive, que jamais il ne lui serait donné de revoir ce frère dont il désirait la conversion de toute l'ardeur de son âme, il aurait murmuré peut-être et accusé la Providence de le contrarier et de

l'arrêter dans son pieux dessein; mais il aurait eu tort : Dieu a ses vues, plus profondes que les nôtres. Souvent il exige d'avance le prix des grâces qu'il accorde, et ce prix est d'habitude le sacrifice de la satisfaction qui nous reviendrait de la faveur demandée. Il vous serait doux, épouse sainte, fille pieuse, de voir revenir à Dieu un mari, un père que vous adorez! Ils y reviendront, mais il vous faut auparavant renoncer à la joie que vous causerait ce retour : c'est sur votre tombe que leur réconciliation avec le ciel s'opérera.

Ainsi devait-il en arriver pour Edmond Gening. Après avoir exercé, durant un an, sa mission apostolique auprès des catholiques répandus en secret dans les différents comtés de l'Angleterre, il retourna à Londres, comme il l'avait promis à son frère. Il y arriva le 7 novembre 1591, et rencontra le même soir un saint prêtre appelé M. Plasden, avec qui il avait fait ses études à Reims. Ils s'arrangèrent pour dire tous deux leur messe le lendemain, qui était l'octave de la Toussaint, dans la maison d'un gentilhomme appelé M. Swinthine Wells, dont la famille était connue pour son attachement au catholicisme. M. Gilbert Wells, frère de celui dont nous parlons, avait été, au commencement du règne d'Élisabeth, l'un des plus intrépides et des plus illustres confesseurs de la foi. Lui-même, M. Swinthine Wells était un catholique zélé. Il avait reçu dans la maison de son père, dont il était le sixième fils, une éducation solide et pieuse, et s'était marié à une femme animée du même esprit et du même zèle que lui.

C'était d'ailleurs le type du vrai gentilhomme anglais de ce temps. Vif, gai, obligeant de caractère, il jouissait d'une estime universelle. La chasse, les chevaux, étaient ses amusements préférés; mais il ne leur accordait qu'une part restreinte de son superflu : l'autre, la plus considérable, était consacrée aux bonnes œuvres, notamment à l'éducation des jeunes gentilhommes pauvres, pour lesquels il avait fondé une école qui prospérait et qui fournit à l'Église catholique d'Angleterre plusieurs prêtres distingués.

Voilà l'homme chez qui les deux prêtres devaient se retrouver le lendemain. Qu'on se figure la joie des amis à qui l'on annonça cette bonne nouvelle! Qu'on se représente leur empressement à se rendre au pieux rendez-vous! Ils arrivèrent tous en secret, du moins le croyaient-ils, à la faveur des brumes épaisses de novembre, et bien avant le jour tous étaient réunis au pied de l'autel improvisé. Le saint sacrifice commença. Avec quelle émotion les premières paroles en furent prononcées par les prêtres et répétées par les fidèles : c'est ce que ne sauraient comprendre ceux qui peuvent s'agenouiller tous les jours sans crainte dans les temples. Quoique habitués à ces scènes touchantes, les deux prêtres éprouvaient un saisissement

particulier, comme s'ils eussent pressenti ce qui allait survenir.

L'office durait depuis quelque temps, et on était arrivé au moment de la consécration, quand un *poursuivant*, appelé Topcliffe, accompagné de plusieurs officiers de police, pénétra dans la maison de M. Wells et voulut forcer l'entrée de l'appartement où se disait la messe. Les assistants, au nombre de douze ou quinze, se levèrent et se jetèrent en travers de la porte, bien résolus à empêcher, même au péril de leur vie, la profanation des saints mystères. L'un d'eux, voyant que Topcliffe s'obstinait à pénétrer dans la chambre, le saisit à bras-le-corps et se jeta avec lui en bas de l'escalier. Tandis qu'ils roulaient ainsi de marche en marche, les autres assistants firent de leur corps un rempart que les hommes de la police ne purent franchir.

Pendant ce temps, M. Gening, qui était à l'autel, continuait le saint sacrifice avec calme, sans avoir l'air de comprendre ce qui se passait autour de lui.

— *Domine, non sum dignus!* dit-il en élevant la voix.

Cette parole fut répétée par tous ceux qui barraient le passage. Un instant de silence suivit, pendant lequel on n'entendit que les craquements de la porte refermée, contre laquelle les assaillants appuyaient du dehors, et que, du dedans, soutenaient les catholiques avec une énergie surhumaine.

Une seconde fois la voix du prêtre s'éleva :

— *Ite, missa est*, dit-il.

— *Deo gratias!* répondirent les fidèles.

Ces mots prononcés, la lutte cessa. Plus de résistance. Ceux qui, quelques instants auparavant, se seraient fait broyer plutôt que laisser consommer un sacrilége, sont là debout et calmes devant leurs ennemis, livrant leurs mains aux chaînes dont on les charge. Tous furent faits prisonniers. On s'empara des ornements de l'autel et des livres; on ne donna pas même à M. Gening le temps d'ôter ses habits sacerdotaux. Il fut conduit ainsi revêtu avec tous ses compagnons à Newgate, où ils subirent un premier interrogatoire.

M. Wells était absent de chez lui quand cet événement arriva. Ayant appris, au retour, que sa maison avait été saccagée et sa femme conduite en prison, il se hâta d'aller devant le magistrat pour demander que justice lui fût faite. Pour toute réponse, on lui mit les fers aux pieds et aux mains, et on l'envoya en prison rejoindre ceux qu'on était allé saisir chez lui, parce qu'il n'avait pas hésité à déclarer que, bien que ce fût à son insu que la messe avait été célébrée dans sa maison, il n'en était pas moins très-fier et s'en regardait comme fort honoré.

« Soit, lui dit par forme de plaisanterie le juge; vous n'avez pas été du festin, mais vous n'en goûterez pas moins la sauce. »

Le 4 décembre, M. Gening et ses compagnons comparurent devant le jury. Tous furent trouvés coupables et condamnés à mort, parce que l'un d'eux avait dit la messe et que tous y avaient assisté. Afin d'humilier davantage le prêtre, dont la jeunesse et les habiles réponses avaient embarrassé et irrité les juges, on lui ôta ses vêtements sacerdotaux, qu'on lui avait laissés jusqu'alors, et on le revêtit d'un costume de fou qu'on avait trouvé chez M. Wells. Outre M. Gening et M. Plasden, on avait saisi chez M. Wells un troisième prêtre appelé M. White. Tous furent déclarés atteints et convaincus de haute trahison, pour être entrés en Angleterre, contrairement aux lois portées par Sa Gracieuse Majesté la reine Élisabeth, glorieusement régnante. Quant à ceux qui leur avaient donné asile, leur crime était qualifié de félonie. Les uns et les autres devaient recevoir la mort à Tyburn, à l'exception de M. Gening et de M. Wells, qui devaient être exécutés devant la maison de ce dernier, à Gray's-Inn Fields.

Après que la sentence eut été prononcée, le juge les exhorta à embrasser le protestantisme, leur assurant que, dans ce cas, il se faisait fort de leur obtenir leur grâce. Leur réponse à tous fut qu'ils voulaient mourir dans la religion catholique romaine, qu'ils ne mettraient jamais le pied dans un temple protestant et ne reconnaîtraient jamais la reine comme chef suprême de l'Église. En attendant le jour de leur exécution, les trois prêtres furent reconduits en prison, où ils reçurent plusieurs fois la visite du juge Youge et du poursuivant Topcliffe et de ses assistants, qui cherchaient à leur persuader, surtout à M. Gening, comme étant le plus jeune, de renoncer à ce qu'ils appelaient leurs folles idées.

Furieux de ne rien gagner sur celui qu'il s'était particulièrement flatté de séduire, Topcliffe le fit jeter dans un cachot obscur, où il resta sans nourriture jusqu'à l'heure où on l'en tira pour le conduire au supplice.

Le 10 décembre, à huit heures du matin, une charrette traversait lentement les rues de Londres, conduisant des condamnés à Tyburn. C'étaient nos courageux confesseurs. Ils étaient tous là, sauf une femme, la jeune et héroïque épouse de M. Wells. Saisie dans sa maison au milieu de ceux qu'elle avait invités à venir y entendre la messe, elle avait été condamnée à mort avec son mari ; mais on avait sursis à son exécution parce qu'elle était enceinte et près d'accoucher. Madame Wells pleura en voyant les portes de la prison se refermer sur elle, mais c'était moins de la douleur d'être séparée de son mari que du regret de ne point partager son martyre[1].

[1] Laissée en prison *pour y attendre les ordres de la reine,* madame Wells y resta onze ans et y mourut.

Cependant la charrette qui portait les condamnés, avant de se rendre à Tyburn, s'arrêta devant la maison de M. Wells. Là, deux potences étaient dressées, l'une pour le propriétaire, l'autre pour le jeune prêtre qu'il avait recueilli sous son toit. A la vue de l'instrument du supplice, M. Gening s'écria avec saint André : « O gibet bien-aimé, après lequel je soupire et qui a été préparé pour moi, je viens à toi plein de joie ; reçois-moi comme le disciple de Celui qui est mort sur la croix. » Comme il mettait le pied sur l'échelle, quelques personnes assemblées pour assister à ce triste spectacle lui adressèrent des questions, auxquelles il répondit d'une voix ferme et élevée. Le *poursuivant* Topcliffe l'adjura encore une fois : « Gening, Gening, lui cria-t-il, reconnais tes erreurs, avoue ta trahison, et la reine te pardonnera. » M. Gening lui répondit avec douceur : « Je ne crois pas, monsieur Topcliffe, avoir offensé ma reine. Pourtant, si je l'ai fait, je suis prêt à lui en demander pardon. Si elle est offensée parce que je suis prêtre et ne puis agir contre ma conscience, je le déplore; mais je ne saurais oublier qu'il est écrit : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Je ne puis donc m'avouer coupable, car, à mes yeux, je ne le suis point. Que si vous appelez traître celui qui revient dans sa patrie après avoir été ordonné prêtre, je le suis assurément; et, bien loin de m'en repentir, je déclare que si Dieu me donnait de recommencer ma vie, je ferais encore, avec sa grâce, ce que j'ai fait. »

Ces paroles irritèrent tellement Topcliffe, que, sans même donner à M. Gening le temps de prononcer une courte prière, il ordonna d'ôter l'échelle et de couper la corde. Le prêtre resta impassible et les yeux levés au ciel. L'exécuteur lui fit perdre pied et l'étendit sur la planche où il devait être écartelé. Lorsqu'on commença à lui disloquer les membres, la douleur lui arracha ce cri : « Quelle souffrance! — Oui, ami bienheureux, lui dit M. Wells, la douleur est grande, mais elle est courte. Priez pour moi maintenant, car mon tour est venu.»

Il ne l'était pas encore : M. Wells dut subir jusqu'au bout la vue du supplice de son ami, voir son corps déchiré par morceaux et jeté lambeaux par lambeaux dans les flammes. Il supporta courageusement cet affreux spectacle ; et, loin d'en être ébranlé, comme on l'avait espéré peut-être, il ne s'en montra que plus disposé à mourir. « Hâtez-vous donc, monsieur Topcliffe! criait-il ; n'êtes-vous pas honteux de faire attendre un vieillard en chemise par ce froid? Je vous pardonne pourtant et prie Dieu qu'il vous fasse la même grâce qu'à saint Paul, dont vous remplissez ici le rôle, et que, de persécuteur du catholicisme, vous en deveniez le sectateur. » Ces douces et chrétiennes paroles furent les dernières qu'il prononça. Son tour vint enfin, et il endura le martyre avec un grand calme.

Dans la foule qui entourait l'échafaud, se trouvait une jeune fille qui, nouvelle Véronique, avait suivi les martyrs dans la voie douloureuse, non pour satisfaire une cruelle curiosité, mais pour leur témoigner son respect, son amour, et emporter d'eux, s'il était possible, quelque pieuse relique. Son nom est resté inconnu : les Mémoires du temps n'en parlent que comme d'*une vierge vouée à Dieu*. C'était sans doute une de ces obscures servantes des pauvres, comme nous savons qu'il en existait alors à Londres, qui, cachant leur nom souvent illustre, se consacraient avec toute leur fortune au soulagement des misères de la grande cité, et vivaient au milieu de la foule, plus solitaires et plus oubliées du monde que si elles eussent fui au désert. Peut-être avait-elle connu M. Gening, peut-être avait-elle entendu la parole sainte sur ses lèvres et reçu les divins sacrements de sa main. Peut-être ne l'avait-elle jamais vu et ne l'avait-elle suivi au supplice que par un sentiment de pitié et de vénération ! Quoi qu'il en soit, elle se tenait à distance, n'osant essayer de percer la foule pour s'approcher, bien qu'elle le désirât vivement, lorsque, le bourreau élevant l'un des membres du martyr pour le montrer au peuple, il en tomba un morceau près d'elle. La jeune fille ramassa avec respect cette précieuse relique, et, ayant passé quelques années après en France, où était le frère du martyr déjà converti à la foi, elle la lui envoya avec une lettre de sa main où elle en racontait l'origine et en attestait l'authenticité.

V

C'était, comme nous l'avons dit, la pensée de ce frère qui avait ramené Edmond Gening à Londres, et c'était pour essayer de l'éclairer que l'intrépide missionnaire s'était exposé à la mort qu'il venait de subir. Que faisait alors ce frère? — Faut-il le dire? Sa haine religieuse et la crainte d'être compromis avaient presque entièrement étouffé chez lui les sentiments naturels, et ce fut avec une sorte de joie qu'il apprit la mort du martyr : il se trouvait par là délivré des discussions théologiques qu'il n'aurait pu éviter et des dangers qu'il eût peut-être courus si son frère l'avait rencontré.

Soit qu'il cherchât à se distraire d'un remords involontaire, soit qu'il cédât à un penchant chaque jour plus vif pour le plaisir, le jeune Gening, depuis la mort de son aîné, s'abandonnait

à une vie de dissipation. Un soir — c'était dix jours après l'exécution d'Edmond — Jean Gening rentra chez lui le cœur triste et le corps fatigué des excès auxquels il s'était livré. Il se retira dans sa chambre; mais à peine y fut-il qu'il se sentit pris d'un mortel accablement. Il pensa combien il avait follement passé la journée et se le reprocha. Malgré lui, le souvenir de son frère lui revint, et l'image des souffrances qu'il avait endurées pour sa foi se représenta à son esprit. Il compara cette vie de courage et de généreux dévouement à la vie égoïste et molle qu'il menait, lui, et il en éprouva une certaine honte. Il vit son frère s'exposant aux plus cruels supplices pour lui parler de ses intérêts éternels, et il se vit lui-même repoussant durement, et sans vouloir en approcher les yeux, le flambeau qui lui était présenté comme étant celui de la vérité. Un sentiment inconnu s'éveilla en lui ; il fut troublé jusqu'au fond de l'âme et pleura amèrement. La pensée qu'il pouvait être dans l'erreur lui vint pour la première fois; il trembla, se jeta à genoux et pria Dieu de l'éclairer.

Tout à coup un grand changement se fit en lui, et il éprouva dans son cœur une joie immense. Comment expliquer ces étranges émotions? Lui qui jusqu'alors avait à peine entendu parler de la Vierge Marie et des saints, il se sentait pour eux une vénération sans bornes, et des formules d'invocation lui venaient d'elles-mêmes sur les lèvres. Il lui semblait voir parmi eux son frère et s'entendre appeler. Dans cette espèce d'extase, il se prosterna à terre et fit vœu de quitter ses amis, sa patrie, pour aller étudier à son tour la vérité au nom de laquelle son frère était mort.

Peu de temps après, en effet, il quitta l'Angleterre sans prévenir personne, et s'en vint sur le continent accomplir le vœu qu'il avait fait devant Dieu. Sa conversion, qui suivit de près, eut quelque chose de particulier qui lui donna le caractère d'une illumination réelle. De protestant qu'il était, Jean Gening devint catholique sans s'être fait instruire par personne; il crut à tous les dogmes de l'Église, embrassa toutes ses doctrines sans en avoir conféré avec qui que ce fût sur la terre. Dieu, touché sans doute par les prières et le sang du martyr, avait parlé directement à son cœur, et sa lumière lui avait tout révélé.

Rentré dans le sein de l'Église catholique, Jean Gening alla faire ses études à Douai, où il fut ordonné prêtre en 1607. L'année suivante, il prit l'habit de Saint-François et retourna en Angleterre, où il rétablit son Ordre, et en fut le premier provincial. C'est du récit qu'il nous a laissé de la vie et des travaux de son frère que nous avons tiré en grande partie les détails qu'on vient de lire, dé-

tails touchants et fortifiants qu'il nous a paru bon de rappeler dans ces jours d'épreuve où, comme au temps d'Élisabeth, la violence règne presque partout dans le monde sous les hypocrites dehors de la liberté.

P. Douhaire,

d'après lady Georgina Fullerton, (*martyrdom and a conversion in the reign of queen Elisabeth.* London, 1861.)

SIR JOHN FRANKLIN

ET

LES DERNIERS VOYAGES AU POLE NORD

DEUXIÈME PARTIE[1]

Explorations arctiques; seconde expédition : Grinnell à la recherche de Franklin, 1853, 1854, 1855, par Elisha Kent Kane, M. D. U. S. N; — *The Voyage of the Fox in the Arctic Seas*, by captain M'Clintock, R. N., LL. D. London, Murray. 1859.

IV

Lorsque l'expédition Austin fut de retour en Angleterre, l'Amirauté, de plus en plus inquiète sur le sort de Franklin et de plus en plus indécise sur la direction à imprimer aux recherches ultérieures, procéda à une enquête, à laquelle furent conviés tous ceux qui, officiers de la marine royale ou simples capitaines baleiniers, s'étaient distingués dans les précédentes explorations des régions arctiques. Jamais conseil ne réunit tout à la fois un tel ensemble de lumières et une telle diversité d'opinions. L'illustre John Ross, Austin et Ommaney furent d'avis que les équipages de la *Terreur* et de l'*Érèbe* avaient dû périr jusqu'au dernier homme, et que toute nouvelle tentative pour les sauver serait superflue. Le capitaine Penny, les docteurs Richardson et William Scoresby, au contraire, cherchèrent, dans leur longue expérience des régions polaires, des arguments pour démontrer qu'une partie au moins des compagnons de Franklin pouvait vivre encore. Mais où se trouvaient ces infortunés ? A quel point du vaste bassin

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février dernier.

arctique demander le secret de leur sort? Ici les avis devenaient de plus en plus divergents. Cependant les parages du canal Wellington furent indiqués par le plus grand nombre comme devant être le but des expéditions futures.

Telle avait été la cause de la direction prise par le capitaine Belcher, qui, ainsi que nous l'avons dit précédemment, était venu avec deux vaisseaux passer l'hiver de 1852 à 1853 dans le canal de la Reine, par 76° 52′ de latitude, pendant que le reste de son escadrille prenait la route de l'île Melville, sous les ordres du capitaine Kellett. Belcher trouva, non loin du cap auquel Penny avait donné le nom de sir John Franklin, des vestiges de construction qui le convainquirent que des hommes plus avancés que les Esquimaux en civilisation avaient habité ces lieux. Aucun monument écrit ne le renseigna d'ailleurs sur l'origine de ces débris, qui, comme nous le verrons plus loin, n'étaient autre chose, sans doute, que les traces du passage de Franklin dans ces lointaines contrées pendant l'été de 1845. Plusieurs terres nouvelles, entre autres la *Cornouailles du Nord* et les *îles Victoria*, furent découvertes, par 78° environ, au nord et à l'est. Du côté de l'ouest, l'œil n'apercevait qu'une mer sans limite, qui, par une circonstance fort remarquable, était libre de glaces dès le 20 mai.

Nous avons raconté de quelle façon miraculeuse le capitaine Kellett recueillait dans son quartier d'hiver de l'île Melville, au printemps de 1853, l'équipage de l'*Investigateur*, après l'avoir arraché aux rivages inhospitaliers de la terre de Banks. Un autre lieutenant de Belcher, M'Clintock, renouvela sur les glaces de l'Ouest son audacieuse excursion de 1851, et se surpassa lui-même. Cette mémorable exploration, qui ne dura pas moins de cent dix jours entiers, eut pour résultat la découverte, au nord, d'une île nouvelle qu'il appela *Émeraude*, et, à l'ouest, de deux autres îles auxquelles il donna les noms de *Prince-Patrick* et d'*Eglinton*, et qui sont sans doute les dernières de l'archipel Parry.

Ainsi s'enrichissait de conquêtes nouvelles la carte polaire. Sur une étendue d'environ 36° long., depuis la terre orientale de Grinnell jusqu'à l'île de *Prince-Patrick*, l'expédition Belcher fixa la géographie des mers arctiques et des terres qu'elles ceignent tour à tour de leurs glaces et de leurs flots. Mais ces résultats scientifiques devaient être chèrement payés : le pôle, qui ne se laisse arracher ses secrets qu'un à un et comme à regret, non-seulement garda le silence sur le lamentable problème que l'on désirait si ardemment éclaircir, mais encore retint dans ses glaces quatre bâtiments de la flottille. Belcher dut abandonner cette nouvelle proie au sphinx insatiable, heureux encore de pouvoir à ce prix sauver ses équipages.

Avant de venir rallier l'escadrille de Belcher sur le *Phœnix*, dont

le nom rappelle la mort de l'infortuné et regrettable Bellot, le capitaine Inglefield avait heureusement accompli, sur l'*Isabelle*, l'exploration du *canal*, encore inconnu en partie, *de Smith*, par lequel la baie de Baffin débouche dans le problématique bassin polaire. Lorsque Baffin explora la baie qui porte son nom, et qui avait été précédemment découverte par Davis, il ne reconnut ni le canal de Smith, ni l'entrée de Jones, ni même le détroit de Lancastre, et annonça à son retour que cette baie n'était qu'une mer fermée : erreur qui a été partagée par deux siècles, au grand détriment des progrès de la science géographique. L'illustre Ross lui-même, lors de son premier voyage en 1818, trompé par le mirage polaire ou par les glaces, crut voir des montagnes fermant l'entrée du canal de Lancastre, et s'en revint avec la conviction qu'il n'existait aucun passage de la baie de Baffin au détroit de Behring, et que, depuis trois siècles, l'humanité était la dupe d'une chimère. Son lieutenant, destiné à partager avec lui la palme des découvertes, sir Edward Parry, dans son célèbre voyage de 1819, vit s'évanouir devant lui les chimériques *Monts Croker* de Ross, et, franchissant hardiment le canal de Lancastre, découvrit successivement les détroits de Barrow, de Wellington, du Prince-Régent, et les terres qu'ils séparent, et lança audacieusement ses vaisseaux jusqu'aux rivages inconnus de l'île Melville. Ainsi, vingt ans plus tard, devait s'évanouir devant James Ross le continent antarctique que l'Américain Wilkes annonçait avoir découvert à l'extrémité opposée du globe.

L'*Isabelle* avait été équipée par lady Franklin, dont un incident nouveau avait surexcité l'infatigable dévouement. Un interprète esquimau, nommé Adam Beck, avait traduit un récit des naturels du cap York, d'après lequel deux navires auraient été brisés par les glaces, au nord de la baie de Baffin, pendant l'hiver de 1846. La rencontre de deux vaisseaux désemparés que venait de faire un bâtiment marchand dans les parages de la Nouvelle-Écosse semblait confirmer le récit des Esquimaux. L'*Isabelle* explora en vain les eaux dangereuses de la baie de Melville et de celle de Wolstenholme, ainsi que le cap Duddley-Digges, théâtre présumé du désastre. Inglefield pénétra dans le canal de Smith jusqu'à 78° 35′. A la hauteur du cap Alexandre, il vit, s'étendant vers le nord jusqu'à l'extrémité de l'horizon, une mer libre de glaces. Une mousse verdoyante recouvrait les parois abruptes de la côte, et de belles plantes marines jouaient avec la vague. Une tempête violente arrêta l'*Isabelle* et la força à rebrousser chemin.

Cependant un autre vaisseau, parti du détroit de Behring, explorait les parages méridionaux de l'océan glacial. C'était l'*Entreprise*, conserve de l'*Investigateur*. Ayant hiverné à Hong-Kong pendant que

ce dernier accomplissait son mémorable voyage, l'*Entreprise*, commandée par le capitaine Collinson, suivit ses traces, l'année suivante, jusqu'au débouché du *Canal du Prince de Galles*, ou de *Mac-Clure*, et découvrit à son tour le fameux passage du nord-ouest. Les glaces de la mer de Melville qui avaient arrêté Mac-Clure arrêtèrent également Collinson, qui, virant de bord au sud, vint passer l'hiver de 1851-1852 dans le détroit de Dease et Simpson, par 69° latitude et 107° longitude ouest (Greenwich). Un équipage de traîneaux et un canot Helkett à air en caoutchouc permirent à Collinson d'explorer les alentours. Il poussa ses excursions vers l'est jusqu'au détroit de James-Ross. Jamais les expéditions envoyées à la recherche de Franklin n'avaient tant approché du but poursuivi. Quatre-vingt-dix kilomètres seulement séparaient Collinson du théâtre du naufrage. Une pièce de bois, trouvée dans la baie de Cambridge, fut attribuée à l'un des deux vaisseaux de l'infortuné navigateur. On a lieu de s'étonner que des preuves plus frappantes n'aient pas signalé dès lors le désastre qui s'était accompli si près de là. L'*Entreprise* effectua son retour en 1854, par le détroit de Behring, après un voyage que la gloire de son devancier l'*Investigateur* a trop éclipsé.

Le retour en Angleterre de ces diverses expéditions porta au comble l'incertitude et le désespoir. La mer polaire avait été sillonnée du nord au sud et de l'est à l'ouest, soit par les vaisseaux, soit par les traîneaux anglais et américains, et pas une trace authentique des absents n'avait été découverte. Dès lors les conjectures se donnèrent libre carrière; on interrogea d'un regard anxieux les extrémités les plus reculées du globe; on demanda au pôle lui-même le mot de la fatale énigme.

Un rapide coup d'œil sur l'ensemble du bassin arctique fera mieux apprécier les causes de cette incertitude toujours croissante, en même temps que l'étendue attribuée au champ des recherches et le point de vue nouveau sous lequel on en était venu à envisager le problème.

Si on jette les yeux sur une sphère terrestre, les régions arctiques apparaîtront comme une *calotte* gigantesque recouvrant le pôle et dont les bords inférieurs sont délimités par le cercle polaire lui-même. Le bassin arctique, large d'environ 800 lieues et s'étendant sur une superficie approximative de 1,700,000 lieues carrées, est composé de terre et d'eau en quantité variable, selon le point du pourtour. Au nord du continent américain, la mer se fractionne en une multitude d'îles, dont le nombre s'accroît sur nos cartes à chaque expédition nouvelle, et qui composent de vastes archipels dont on ne trouve les analogues que dans la Polynésie.

Quelques-unes de ces terres, aperçues de loin par les voyageurs, s'avancent jusque sous le pôle, comme des sentinelles perdues de la

création. Une foule de détroits, de défilés et de passages, que l'on ne pourrait mieux comparer qu'aux corridors d'un immense labyrinthe, séparent les unes des autres ces différentes îles et les enveloppent de leur inextricable réseau. L'hiver vient chaque année solidifier les canaux et les lagunes de la Venise arctique et jeter d'île en île, de continent en continent, son pont de glace, pont gigantesque qui dans certaines régions atteint à une largeur de plusieurs centaines de lieues, et qui a pour longueur le tour du globe lui-même [1].

Dès le mois de septembre, une mince couche de glace s'étend sur les eaux. Ce n'est d'abord qu'une pellicule que le moindre mouvement de la vague et le souffle le plus léger du vent brisent en mille fragments imperceptibles. Mais le froid, augmentant d'intensité, recommence son œuvre détruite, qui prend d'heure en heure plus de consistance et de solidité. Quelques jours suffisent pour donner à la glace une épaisseur de plusieurs pieds. Dès lors l'hiver a vaincu : eaux et terres, îles et détroits, tout se confond et devient un seul et vaste désert. Les glaces enserrent le pôle de leur large anneau et lui font une couronne de frimas. Il ne faut pas croire cependant que cette couronne soit partout également solide et que cet anneau soit sans fissures. Les glaces ne restent pas partout immobiles sous le joug pesant de l'hiver. Les détroits du bassin arctique sont le principal théâtre des luttes qu'elles se livrent entre elles. On les voit, sous la

[1] Suivant M. Adhémar, le diamètre de la glacière boréale serait d'environ cinq cents lieues en moyenne, chiffre considérable, mais qui, si on le compare à celui que le même savant attribue à l étendue des glaces australes, paraîtra modéré. Si nous en croyons, en effet, l'ingénieux auteur de la théorie des déluges périodiques, la glacière du pôle sud n'aurait pas moins de *mille* lieues en largeur sur *vingt* lieues d'épaisseur *maxima*. Ses calculs l'ont amené à penser que, dans l'espace de dix mille cinq cents ans, — période dont la durée, selon lui, détermine le déplacement des glaces polaires, et, par suite, celui du centre de gravité de la terre et l'irruption diluvienne des eaux d'un hémisphère dans l'autre, — les Alpes verraient se former sur certains de leurs sommets une couche de glace épaisse de plus de *onze lieues*, si la fonte annuelle des neiges pendant l'été ne venait pas détruire l'œuvre de chaque hiver. Quelle doit donc être la puissance de la même action, non plus sous le 45° latitude, mais au pôle, pendant le même espace de temps! Ajoutons que, si le système du savant physicien est fondé, l'inégalité qui se remarque dans l'étendue comparative des deux glacières polaires tend à disparaître depuis l'an 1250 de notre ère, point de départ d'une période nouvelle, la masse des glaces boréales augmentant pendant que celle des glaces australes diminue insensiblement. La saillie résultant, pour les deux pôles, de la coupole glacée qui les recouvre, est évaluée par M. Adhémar à cinquante ou soixante lieues, et compenserait ainsi l'aplatissement du globe. Képler, observant un jour une éclipse totale de lune, constata avec étonnement que diverses phases du phénomène avaient été plus courtes que le calcul ne l'indiquait, comme si le diamètre de la terre était moindre à l'équateur qu'au pôle, fait anomal dont les glacières polaires donneraient la raison. (V. *Révolutions de la mer*, par Adhémar.)

double influence des vents et des courants, se heurter, se briser et s'empiler en pyramides, comme si, de leur puissante main, des Titans invisibles entassaient les uns sur les autres ces Pélions et ces Ossas glacés. Cette lutte tumultueuse des puissances naturelles emplit l'air de tous les bruits : tantôt c'est le tonnerre qui semble gronder, tantôt c'est comme une meute qui glapit, tantôt vous diriez des gémissements et des sanglots.

Grandis par la sonore atmosphère polaire et répercutés par les échos, ces bruits sinistres, troublant le silence de la longue nuit hivernale, achèvent de donner à ces scènes un cachet de grandeur sauvage et terrible et accroissent encore l'horreur des ténèbres et de la solitude qui pèsent sur ces déserts. Le voyageur sent son cœur se serrer et croit entendre la nature elle-même se plaindre et gémir.

Quand arrive l'été, la couronne glacée du pôle craque de toutes parts sous les ardeurs du soleil et sous le souffle du vent. Ce pont solide, que l'hiver avait jeté autour de la terre par-dessus l'océan glacial, se rompt. Les terres redeviennent distinctes et restent immobiles sur leur base de granit. Soulevant, par un suprême effort, le joug écrasant qui pesait sur leur sein, les mers polaires voient leurs eaux libres refléter le ciel et jouer avec la brise. A leur surface voguent d'innombrables glaçons, débris flottants du dôme qui naguère couronnait le pôle : îles errantes, archipels éphémères dont le géographe se fatiguerait en vain à suivre les transformations diverses, et qui, se promenant de détroits en détroits au hasard des vents et des courants, se pressent au débouché des passages qu'ils obstruent, jusqu'à ce qu'une force victorieuse les pousse dans une voie plus large qui les porte à l'Océan. Nous avons essayé, au début de cette étude, de décrire quelques-unes des mille formes que prennent alors ces corps mouvants : montagnes, plaines, trains de glaces, etc. Trois estuaires s'ouvrent pour donner passage à cet immense fleuve glacé, qui prend sa source au pôle et roule ses flots pesants et encombrés vers l'Atlantique et le Pacifique. Le détroit de Behring et la baie de Baffin sont les deux côtés du vaste delta par lequel la branche du bassin arctique américain tombe dans l'un et l'autre océan. Mais la plus grande des trois embouchures du fleuve polaire est celle qui s'ouvre entre le Groënland et la Norvége. C'est par cette voie que flue le courant asiatique, qui, dépassant le pôle, descend vers le Spitzberg, puis, obéissant à la pente que la rotation du globe terrestre semble imprimer à tous les corps qui se meuvent à sa surface[1], incline de

[1] Les locomotives de nos chemins de fer et les trains qu'elles emportent paraissent obéir à la même loi. Les immenses lignes américaines surtout ont permis de constater ce fait singulier ; les déraillements s'y produisent presque toujours à la droite du train en marche.

plus en plus vers sa droite et vient mêler ses glaces à celles du courant de la baie de Baffin, sur les côtes du Labrador, après avoir doublé le cap Farewell et remonté jusqu'aux abords du détroit de Davis.

Trois forces concourent ainsi au phénomène de la débâcle : pendant que le soleil darde ses rayons sur la carapace glacée du pôle et l'échauffe de ses ardeurs continues, les vents achèvent de la disloquer et la divisent en fragments inégaux, dont les courants s'emparent à leur tour et qu'ils emportent vers les mers plus chaudes, chargées de les dissoudre. Quel agent détermine ces courants et leur imprime une direction si opportune? Ici intervient une influence dont nous devons dire un mot, et qui est une preuve nouvelle de l'admirable pondération des forces de la nature.

Quand arrive le printemps, les grands fleuves qui se déversent dans le bassin arctique et dont l'hiver avait fixé les eaux et suspendu le cours, reprennent la vie et apportent à l'océan glacial leur tribut annuel. Le volume d'eau qu'ils y charrient est immense, les bassins dont ils sont les réservoirs n'ayant pas moins de 5,600,000 kilomètres carrés d'étendue. Ce chiffre n'étonnera pas si l'on songe que trois des cinq parties du monde concourent à le former, et que ces fleuves s'appellent la Petchora en Europe, la Léna, l'Obi, l'Ienesseï, l'Indigiska, la Kolima, etc., en Asie, et, en Amérique, le Mackensie, la *Coppermine-river* et le *Great-Fish-river* ou fleuve de Back. Quelle active circulation une telle invasion d'eau douce ne doit-elle pas déterminer dans la zone polaire! Ainsi gonflé, l'océan arctique se décharge de son trop-plein, et en même temps de ses glaces, au moyen des trois courants dont nous venons de parler [1].

Merveilleuse harmonie de la création! Pendant l'été, c'est-à-dire lorsque le pôle doit se débarrasser des glaces qui l'obstruent, l'excès des eaux apportées à l'océan glacial par les fleuves hyperboréens active les courants qui ont pour mission d'achever l'œuvre des vents et du soleil, et de charrier les glaces polaires au sein des mers tempé-

[1] L'existence de ces courants, si incontestable d'ailleurs, a reçu, il y a quelques années, une éclatante confirmation. Un des bâtiments laissés dans les glaces par l'expédition Belcher, le *Resolute*, abandonné en mai 1854 par le capitaine Kellett, près de l'île Byam-Martin, au milieu du labyrinthe arctique, fut rencontré, le printemps suivant, sur la côte du Canada, ayant encore son armement et ses provisions. Quel agent, autre que les courants polaires, avait amené là ce vaisseau et lui avait fait accomplir cette étonnante navigation au milieu des détroits, des mers et des glaces?

Le retour vers l'équateur des courants qui vont porter au pôle les eaux chaudes des tropiques vient s'ajouter à l'action des fleuves arctiques pour déterminer ces puissants agents de circulation. La première de ces deux influences est permanente et continue, tandis que la seconde n'est que périodique.

rées : prévoyance admirable, sans laquelle les glaces s'accumuleraient autour des régions boréales et finiraient par en faire un glacier immense et compacte, dont l'influence sur notre hémisphère ne pourrait être que funeste. Pendant l'hiver, au contraire, les grands fleuves arctiques restant immobiles, les courants chargés de régulariser l'équilibre thermométrique de la terre et d'apporter au pôle les eaux chaudes des mers intertropicales, accomplissent plus aisément leur mission providentielle et remontent avec plus de facilité vers le nord.

« Seigneur, s'écrie l'auteur inspiré du *Livre de la sagesse*, vous avez arrangé toutes choses par mesure, par nombre et par poids[1] ! »

Parole profonde qui résume le plan entier de la création, et que l'homme épelle péniblement lettre par lettre depuis six mille ans.

Les proportions que prend chaque année la débâcle sont soumises à une grande irrégularité. Dans une lettre restée célèbre, adressée à sir John Banks, savant naturaliste qui avait accompagné Cook dans ses voyages, Scoresby le jeune signala, pendant les années 1816 et 1817, la disparition des glaces sur une étendue d'environ deux mille lieues carrées dans les mers du Spitzberg, entre le 74° et le 80° latitude nord. Cette nouvelle inattendue devait avoir une influence décisive sur les progrès de la géographie arctique; car ce fut elle qui détermina les fameuses expéditions de Ross et de Parry, et fit revivre l'espoir de trouver enfin le passage du nord. Le fait annoncé par Scoresby était d'ailleurs une exception. Certains détroits, certaines mers, libres pendant un été, restent fermés l'année suivante. Il est des parages qui n'ont jamais été ouverts à la navigation depuis qu'ils sont connus. Certains autres ne le sont qu'un jour, une heure; malheur au vaisseau qui ne profite pas de ce précieux instant pour s'échapper de sa prison glacée ; il devra se résigner à une autre année de détention et subir les hasards de la débâcle prochaine. Le pôle lui-même s'entoure d'une barrière jalouse qui, bien qu'inégale dans sa largeur, jamais ne se rompt entièrement.

Jusqu'où s'étend vers le nord ce rempart élevé par la nature entre le pôle et le reste du globe ? Cette question nous conduit à une autre, qui depuis quelques années a suscité dans les deux mondes une vive controverse, et qui a exercé une influence considérable sur le résultat des recherches dont Franklin et ses équipages ont été l'objet. A ce double titre, nous devons aborder le problème à notre tour, et, sinon le discuter avec tous les développements qu'il comporte, du moins relater les principaux faits qui peuvent aider à sa solution.

Le pôle arctique est-il composé de terres, est-il couronné de glaces éternelles, ou bien une mer libre le baigne-t-elle de ses flots ?

[1] *Sap.*, XI, 21.

Des faits nombreux, des découvertes récentes, tant géographiques que météorologiques, semblent répondre dans le sens de la dernière de ces trois hypothèses, et démontrer l'existence d'une mer circumpolaire libre de glaces.

Il paraît hors de doute que le pôle arctique n'est pas le point le plus froid de notre hémisphère. De nombreuses observations thermométriques placent les deux pôles de froid *maximum* à environ quinze degrés plus au sud, l'un au nord de la Sibérie, et l'autre, sous le méridien opposé, aux environs de l'île Melville[1]. Après plusieurs années d'observations sur la température moyenne des mers du Spitzberg, Scoresby a reconnu qu'elle était de — 8° centigrade vers le 78e parallèle, tandis que Parry a trouvé à l'île Melville, par une latitude de 74° 30′, une moyenne de —17°. Ajoutons à ce fait que le même navigateur éprouva une température encore plus rigoureuse à quatre cents lieues plus au sud, dans les parages de la baie Repulse, non loin de laquelle on se rappelle que John Ross fut retenu par les glaces pendant quatre années consécutives. C'est également aux régions méridionales que les naturels de la baie de Baffin donnent le nom caractéristique de *pays des glaces et des neiges*.

Scoresby estime que la température moyenne du pôle ne doit pas être au-dessous de 10° Farenheit. Le lieutenant Maury lui attribue une élévation plus considérable encore. On sait que l'éminent météorologiste américain est l'un des plus ardents avocats du bassin polaire. Aux faits que nous venons de rapporter il en ajoute plusieurs autres qui les corroborent.

« Indépendamment de la dérive générale des glaces vers le sud, « dit-il, ce que les baleiniers nomment la *glace du milieu* (*middle-ice*), « dans la baie de Baffin, prouve qu'il y a chaque hiver une dérive « spéciale de glaces qui descendent de l'océan arctique. La glace du « milieu est la dernière qui cède à la chaleur de l'été, parce que, ve- « nant du nord, elle est plus compacte que les glaces formées des « deux côtés du littoral, dans la baie de Baffin et le détroit de Davis. « Cette bande de glaces, longue de mille milles (environ 330 lieues), « qui l'hiver descend du nord, doit être séparée d'une masse principale; « il y a donc de l'eau qui la transporte, et cette eau libre, beaucoup « d'autres raisons nous engagent à le croire, ne doit pas être éloignée « de l'extrémité nord des détroits qui conduisent de la baie de Baffin « à la mer polaire[2]. »

La diminution progressive qui se remarque dans la densité de l'air,

[1] La position de ces deux pôles de froid n'est pas invariable: elle s'abaisse ou s'élève suivant les saisons de l'année.

[2] Lettre du commodore Maury à la *Société américaine de géographie et de statistique*.

à mesure qu'on s'approche du pôle, est un fait acquis à la science et que Maury, en particulier, déclare avoir déduit de *cent mille* observations barométriques et d'un *million* d'autres observations sur la direction des vents[1]. Le savant Américain explique cette raréfaction de l'atmosphère polaire et la direction moyenne du vent vers le nord, par le dégagement d'une chaleur latente provenant de la condensation des vapeurs que produit l'émersion du courant sous-marin chargé d'apporter au pôle le calorique équatorial.

Nous avons développé ailleurs[2] l'ingénieuse théorie de l'illustre directeur de l'observatoire national de Washington. Qu'il nous suffise d'en rappeler les principaux traits, en les rattachant à la question spéciale qui nous occupe et aux autres phénomènes météorologiques qui les complètent.

De même que le corps humain, l'Océan présente le tableau d'une double circulation, dont les régions intertropicales, sur lesquelles le soleil verse incessamment son calorique vivifiant, sont le centre ou le *cœur*. C'est du cœur du vaste corps océanique que partent, comme autant d'artères, les courants d'eaux chaudes chargés d'aller porter aux extrémités la chaleur équatoriale et avec elle la vie ; et c'est à ce même cœur que les contre-courants, comme des veines immenses, ramènent sans cesse des extrémités les eaux froides et appauvries, destinées à être revivifiées par les rayons verticaux du soleil des tropiques : deux phénomènes également admirables et qui font des mers les régulatrices des climats.

Sur quel point des extrémités du globe s'opère la jonction des *artères* et des *veines* océaniques? Quelle région voit les courants chargés de charrier les eaux chaudes, sang artériel de cette merveilleuse circulation, devenir contre-courants et reprendre le chemin de l'équateur, après s'être dépouillés, au profit des régions qu'ils ont succes-

[1] Comme l'Océan, l'atmosphère a ses marées de chaque jour. Le flux atmosphérique du matin est quatre fois plus marqué que celui du soir, et le reflux du soir est deux fois plus considérable que celui du matin. La comparaison donne ce que l'on appelle la *grande période*, ou hauteur moyenne du baromètre pendant le jour. La *grande période* accuse une raréfaction progressive de l'air à mesure qu'on s'éloigne des tropiques ou qu'on s'élève sur les montagnes. Les variations barométriques, presque imperceptibles sous le 70e latitude, sont nulles au pôle. Les saisons influent également sur la densité de l'atmosphère. Pendant notre été, l'hémisphère boréal s'échauffant et l'austral se refroidissant, il s'établit un écoulement de l'air de celui-là dans celui-ci; de là la moins grande pression atmosphérique que l'on observe pendant notre saison chaude.

Nous devons ajouter, pour être impartial, que la cause attribuée par Maury à la raréfaction de l'air dans les régions arctiques ne concorde pas avec les explications que d'autres savants donnent du même phénomène.

[2] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1860 : *Des derniers travaux sur la météorologie.*

sivement parcourues, du calorique dont ils étaient les véhicules? Le plus grand de ces fleuves océaniens, le seul qui doive nous occuper ici, le *Gulfstream*, envoie deux de ses branches principales baigner de ses eaux le bassin arctique, pendant que lui-même, poursuivant son cours, s'infléchit vers nos côtes, dont il adoucit le climat. Jusqu'où vont ces deux courants, tributaires du *Gulfstream*, qui, alourdis par les sels dont l'évaporation équatoriale les a chargés, se glissent sous les eaux plus légères du contre-courant froid qui descend du pôle et s'enfoncent vers les régions hyperboréennes par la double voie de la baie de Baffin et de l'Atlantique septentrional? Où s'arrête leur course sous-marine? Où émergent-ils à la surface des eaux? — Au pôle même, répond Maury, et, avec lui, semble-t-il, la logique de la nature. Selon le célèbre météorologiste, les eaux apportées par ce double courant, insensiblement refroidies par leur immense parcours de l'équateur au pôle, doivent, au point d'arrivée, marquer au moins 32° Fahrenheit (0° centig.), température relativement fort élevée, si on la compare à celle de la zone où elle se produit, et qui doit rendre impossible la formation, ou du moins la permanence des glaces dans le bassin polaire [1].

Le pourtour des régions arctiques présente, dans sa température, des inégalités et des anomalies qui ne peuvent être expliquées que par la présence ou l'absence de courants froids ou chauds. Il est des méridiens sous lesquels on n'a pu pénétrer au delà du 75e parallèle; il en est d'autres qui ont donné accès jusqu'au 80e et même à une distance encore plus rapprochée du pôle.

Celui qui coupe le Spitzberg semble devoir occuper un des premiers rangs parmi ces méridiens privilégiés, et être regardé comme un des plus chauds du globe, un de ceux sous lesquels les lignes isothermes s'éloignent le plus de l'équateur. C'est en suivant cette voie que quatre navigateurs, Hudson, Phipps, Scoresby le jeune et Parry, ont dépassé le 80e degré de latitude N., et que le dernier s'est élevé sur les glaces jusque par delà le 83e [2].

Le méridien qui longe la côte occidentale du Groënland paraît être également l'un des plus favorisés. La mer s'y maintient libre, pendant l'été,

[1] La température initiale du *Gulfstream* est de + 30°; elle s'abaisse d'environ 1° par dix degrés de latitude. Après une course de 3,000 milles vers le nord, elle représente encore une chaleur d'été. Arrivé au 40e parallèle, le courant déborde et se répand à la surface de l'Océan, qu'il recouvre comme d'un manteau d'eaux chaudes, afin de permettre à son calorique de rayonner plus librement, et à l'atmosphère de s'en imprégner et de le répandre au loin, bien au delà des limites de la mer.

[2] La température de la mer, sur les côtes du Spitzberg, n'est inférieure, à profondeur égale, que d'un demi-degré à celle de la mer des Antilles, tandis que, sur le littoral du Labrador, le refroidissement de l'eau est de — 4°.

jusqu'à une latitude fort élevée. Nous avons vu Inglefield dépasser sur l'*Isabelle* le 78e parallèle, et nous verrons bientôt un autre voyageur atteindre par ce chemin le 82e, en traîneau, il est vrai. C'est d'ailleurs la voie adoptée par tous les baleiniers et autres navigateurs qui veulent pénétrer dans les détroits occidentaux. Il est en effet remarquable que, au lieu de gouverner à l'ouest, au sortir du détroit de Davis, et de côtoyer les terres de Cokburn et de Cumberland, pour parvenir aux passes du labyrinthe arctique, les vaisseaux sont obligés de cingler au nord, le long de la côte du Groënland; et ce n'est que lorsqu'ils ont atteint les dangereux parages de la baie de Melville qu'ils tournent au sud-ouest et tentent de gagner le détroit de Lancastre, à travers les interstices du *pack*, qui barre la baie de Baffin sur une largeur d'environ quarante lieues. D'où provient cette anomalie? La cause en est double, sans doute : d'une part, la côte du Groënland, dont il est ici question, doit être moins froide que la côte opposée des terres de Cumberland et de Cokburn, en vertu de cette loi thermométrique posée par Forster et A. de Humboldt, que le rivage occidental d'une île ou d'un continent est en général plus chaud que le rivage oriental. En second lieu, suivant cette autre loi qui semble présider à la marche de tous les corps mobiles et dont nous avons déjà parlé, le courant de glaces qui descend du nord doit incliner vers sa droite et s'appuyer davantage sur les côtes occidentales de la baie, qu'il encombre et obstrue.

C'est sans doute par la voie de l'un de ces deux méridiens que l'on atteindra, si on l'atteint jamais, le mystérieux océan polaire, dont les flots vierges n'ont encore été sillonnés par la quille d'aucun vaisseau, et dont le monotone gémissement a seul troublé jusqu'ici le silence de ces solitudes reculées. Nous avons déjà dit que c'est par ce double chemin que les eaux chaudes de l'Atlantique font invasion dans la zone glaciale, circonstance à laquelle les deux méridiens dont nous parlons doivent leur température plus élevée.

Par une prévoyance merveilleuse du Créateur, l'hiver, au lieu d'être un obstacle au cours de ces fleuves sous-marins, favorise au contraire leurs évolutions et les aide à accomplir leur mission providentielle et à apporter aux froides régions du globe une plus grande somme de calorique, à l'époque précisément où ces régions en ont le plus pressant besoin. Pendant cette saison, en effet, les courants chauds, se glissant sous la croûte immobile des glaces, pénètrent plus aisément vers le pôle et vont baigner de leurs eaux bienfaisantes des régions qui en sont privées pendant l'été. Quand arrive la débâcle, au contraire, les courants de glaces refoulent les eaux chaudes et paraissent même les arrêter sur certains points, comme cela arrive sur les côtes de la Sibérie, où la Nouvelle-Zemble semble être, en été,

le terme de la course du *Gulfstream* au nord de l'Asie. Les îles Bear ou Cherry, situées au sud du Spitzberg, sur le chemin suivi par le grand fleuve océanien, sont une preuve éclatante de l'influence qu'il exerce pendant l'hiver sur la température. Sises sous le 75e parallèle, c'est-à-dire sous la latitude de l'île Melville, où le mercure reste gelé pendant plusieurs mois, ces îles jouissent d'un hiver relativement fort doux, et on y a vu pleuvoir au cœur du mois de décembre. Les annales de la navigation relatent un fait non moins curieux et qui est resté longtemps inexpliqué. En 1596, le Hollandais William Barentz, qui cherchait le passage aux Indes par le nord de l'Asie, à l'époque à peu près où l'Anglais John Davis tentait de découvrir le même passage au nord de l'Amérique, vint hiverner sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Zemble. Quel ne fut pas l'étonnement de ce navigateur quand il vit, au commencement de l'hiver, les glaces se détacher du rivage et dériver vers le nord ! Pendant toute la saison, la côte se maintint libre. L'action du *Gulfstream* seule peut donner la raison d'un phénomène qui parut alors si extraordinaire : une de ses branches arctiques, pénétrant plus avant pendant l'hiver, avait évidemment déterminé cette singulière débâcle et entraînait les glaces avec elle vers le pôle[1].

Mais ce n'est pas seulement par leur immobilité que les glaces, pendant la saison rigoureuse, favorisent le *Gulfstream* dans ses évolutions : par leur formation même, elles lui prêtent un supplément de calorique. Qui ne sait, en effet, qu'un corps qui se congèle devient pour les objets qui l'environnent une source de chaleur, et que, par contre, la glace ne se fond qu'aux dépens de la chaleur latente des corps qui l'entourent? Il serait difficile d'apprécier de quelle quantité ces amas immenses de glaces que la débâcle précipite chaque année du pôle vers l'équateur, refroidissent le *Gulfstream*, qui, par ses eaux chaudes et son courant, leur oppose une double barrière et protége nos mers contre leur invasion.

C'est ainsi que de la combinaison des influences contraires la sagesse divine a tiré l'harmonie, et qu'elle a réglé les lois qui président à l'équilibre de la création. Parmi les agents naturels dont elle se sert pour atteindre ce but, ministres aveugles de ses toutes-puissantes volontés, esclaves soumis qui, depuis le premier des jours, obéissent à sa voix et suivent fidèlement la route que son doigt leur a tracée, le *Gulfstream* a droit à l'un des premiers rangs, au premier de tous peut-être, tant à cause de l'immensité de son cours et du volume de ses eaux que pour l'influence qu'il exerce sur la constitution climatérique de la moitié de notre hémisphère. La somme du ca-

[1] V. *Études scientifiques*, par A. Laugel.

lorique rayonné par le *Gulfstream* sur l'Atlantique du Nord, dans un seul jour d'hiver, suffirait, suivant les évaluations de Maury, pour élever de plus de 30° centigrade la température de la France et de l'Angleterre réunies. N'est-il pas permis de supposer avec l'illustre Américain que les effets d'une telle puissance calorifique sur la température des régions polaires doivent être considérables, et que les diverses branches que le roi des courants de l'Atlantique envoie aux extrémités du globe doivent émerger du sein d'une mer libre?

L'infaillible instinct des animaux leur avait enseigné les faits que nous venons d'exposer, et plusieurs autres sans doute que nous ne connaissons pas encore, longtemps avant que la science humaine s'en préoccupât. Quand vient le printemps, de nombreux troupeaux de quadrupèdes partent du littoral du continent américain, et, traversant les détroits sur le pont solide des glaces, se répandent sur les diverses îles du dédale polaire, auxquelles ils apportent le mouvement et la vie et qui leur offrent en échange leur maigre végétation.

Certaines espèces, plus hardies que les autres, s'aventurent vers les plus lointains parages et envoient leurs colonies jusqu'aux confins de la terre. Selon le docteur Richardson, les rennes, en particulier, s'avancent jusqu'au 80e degré de latitude[1]. Les oiseaux que leurs ailes rendent plus propres aux longues pérégrinations dépassent de plusieurs degrés cette limite; et, dans ses explorations les plus audacieuses, l'homme a pu constater qu'il avait été partout devancé par ces agiles voyageurs. Oies et canards sauvages, mouettes, *dovekies* ou pigeons de mer, *eiders-ducks*, *gulls*, *kittywakes*, phalaropes, etc., s'en vont par bandes serrées faire leur ponte annuelle sur les rochers des îles les plus septentrionales, comme si ces animaux voulaient mettre entre eux et l'homme l'infranchissable rempart des glaces, et emprunter à la nature ses retraites les plus mystérieuses et les plus inaccessibles, pour accomplir l'œuvre providentielle de la perpétuation de leurs espèces. Ou plutôt ces oiseaux ne vont-ils pas chercher sous le pôle un climat plus doux, des eaux libres, des terres moins froides, au sein desquels cette œuvre puisse s'opérer dans des conditions plus favorables, et qui permettent à leur jeune postérité de naître, de grandir et de se préparer à affronter les épreuves d'une nature marâtre? Ces vols nombreux d'oiseaux aquatiques que l'on voit, dès le mois de mai, traverser les airs sous le 76e parallèle et disparaître vers le nord, où vont-ils, sinon à la recherche d'une température moins rigoureuse, d'une région plus favorisée, que leur instinct devine et que rend seul possibles le voisinage d'une vaste étendue d'eau libre?

[1] Les rennes de la Norvége septentrionale émigrent également tous les ans, et s'en ont sur les glaces passer l'été au Spitzberg.

Sans nous arrêter aux légendes de divers peuples, des Esquimaux entre autres, qui ont conservé la tradition d'une mer polaire sans glaces, arrivons à des faits moins problématiques et plus concluants sur lesquels s'appuient surtout, comme sur des arguments péremptoires, les avocats de la Méditerranée arctique. Les découvertes des voyageurs, en effet, sont venues confirmer les données scientifiques et légendaires. Ce furent les Russes qui, les premiers, appuyèrent de faits positifs une théorie que plusieurs regardent encore comme une chimère. Le 3 avril 1821, les lieutenants Wrangel et Anjou, après une excursion des plus audacieuses sur les glaces[1], découvrirent, à cent dix-sept lieues de la côte asiatique, au nord des îles de la Nouvelle-Sibérie, une mer ouverte qu'ils appelèrent Polynia, et qu'avait déjà aperçue, en 1810, le Sibérien Hedenström.

Dans son dernier voyage, exécuté en 1827, Parry, abandonnant la voie des mers occidentales qu'il avait suivie jusque-là, pointa directement au nord par l'est du Groënland. Parti en traîneau de l'île la plus septentrionale de l'archipel du Spitzberg, il s'avança sur les glaces jusqu'à la latitude de 82° 45′15″; mais, entraîné sans cesse vers le sud par les champs flottants qui le portaient et qui dérivaient avec les courants dont nous avons parlé, il ne put longtemps lutter de vitesse avec eux et dut rebrousser chemin, avec le regret de n'avoir pu franchir les deux cents lieues qui le séparaient du pôle. Les pluies qui ne cessaient de tomber, l'absence de toute terre en vue, la profondeur de la mer, dont la sonde ne put trouver le fond à neuf mille mètres, sous le 82e degré[2], tout convainquit le célèbre navigateur de

[1] Dans quatre voyages successifs, accomplis pendant les années 1820-1824, Wrangel détermina le gisement du littoral de la Sibérie septentrionale et du cap Schalagskoj, extrémité nord du continent asiatique. Il a constaté la véracité du voyageur cosaque Deshneff, et a fait évanouir le rêve d'un continent boréal, que prétendaient avoir aperçu quelques membres de la célèbre expédition du capitaine Billings. Une tempête violente l'empêcha de retrouver la terre que les Tschutschis lui dirent exister parallèlement au rivage sibérien, et que le voyageur Andreyew prétend avoir visitée en 1762.

[2] Cette profondeur n'est pas la plus considérable que la sonde ait accusée dans l'océan Atlantique. Deux lieutenants de la marine américaine, Denham et Parker, ont obtenu, dans les parages du 40e parallèle austral, des chiffres de beaucoup supérieurs aux 9,000 mètres de Parry. Le premier n'a trouvé fond qu'à 14,022 mètres; le second, opérant sur un autre point, fila un jour l'énorme quantité de 15,240 mètres (près de *quatre lieues*) de ligne sans atteindre la terre! Les deux pics les plus élevés des Andes et de l'Himalaya, superposés, disparaîtraient dans ces effroyables gouffres et ne pourraient les combler. Il faut reconnaître que de tels faits ne sont pas des arguments sans valeur en faveur de la théorie des géologues qui, comme MM. Adhémar et le Hon, considèrent l'hémisphère méridional comme submergé. L'océan Pacifique, plus étendu que l'Atlantique, paraît moins profond. Les sondages qui ont révélé au lieutenant Denham la plus grande épaisseur liquide excèdent à

l'existence d'une mer libre sous le pôle. Comment supposer, en effet, qu'un océan sillonné de courants, et dont la profondeur est insondable, puisse être emprisonné sous des glaces éternelles?

Le lieutenant américain de Haven, dont nous avons raconté la dérive aussi singulière qu'émouvante, entraîné par les glaces au fond du canal de Wellington, vit flotter au loin vers le pôle un banc de brumes immobile, un *ciel d'eau*, provenant de l'accumulation d'un vaste amas de vapeurs et indiquant le voisinage d'une eau libre. Ce fut également dans ces mêmes parages que, au printemps de 1851, à une époque de l'année de beaucoup antérieure à la rupture des glaces du Sud, le capitaine Penny et son lieutenant Stewart découvrirent, ainsi que nous l'avons dit, par 77° latitude, une mer ouverte s'étendant à perte de vue vers le nord-ouest. Deux ans plus tard, Belcher, visitant les parages inconnus jusqu'à lui de la *Cornouailles du Nord*, se trouvait, avec un étonnement non moins vif, en présence de la même mer, du milieu de laquelle surgissait au loin l'archipel inexploré de *Victoria*. Rappelons enfin que, sous un autre méridien, Inglefied a également constaté le phénomène d'une mer libre au nord du canal Smith, au delà du 78e parallèle.

Mais la découverte en ce genre qui devait avoir le plus de retentissement, et, disons-le, susciter les attaques les plus vives, fut celle qu'annonça à son retour l'expédition américaine, conduite par le docteur Kane, et dont nous allons entretenir nos lecteurs.

V

Nous avons dit que ces faits, tant météorologiques que géographiques ou légendaires, avaient influé d'une façon décisive sur la direction imprimée à la plupart des expéditions envoyées à la recherche de Franklin. Nous avons vu, en effet, l'Amirauté, d'accord en cela avec les voyageurs et les navigateurs les plus justement célèbres, s'obstiner à diriger ses vaisseaux au nord, pendant que le drame dont ils étaient destinés à suspendre la tragique, conclusion se dénouait au sud. On en était arrivé à se convaincre que Franklin, suivant la voie du canal Wellington et rencontrant la mer ouverte vue depuis par Penny, Stewart et Belcher, s'y était engagé avec ses deux vaisseaux, et que les glaces, venant à refermer derrière lui leur barrière, le te-

peine 5,000 mètres. La Méditerranée, qui n'est guère qu'un grand lac intérieur, présente des abîmes comparables à ceux de l'Atlantique. (V., dans les *Instructions nautiques* du lieutenant Maury, le beau chapitre *De la profondeur des mers.*)

naient emprisonné sous le pôle. Le climat relativement tempéré du bassin artique, les ressources alimentaires que devaient offrir ses eaux et ses rivages, faisaient espérer que les prisonniers des glaces polaires pouvaient vivre encore, après tant d'années de détention. D'autres allaient plus loin : persuadés que Franklin, naviguant sur la mer libre, avait doublé le pôle et cherché par cette voie extrême le fameux passage du nord, s'attendaient à recevoir la nouvelle qu'on avait vu l'*Erèbe* et la *Terreur* surgir aux rivages de la Polynia de Wrangel, au nord de l'Asie. De vaillants marins proposèrent au gouvernement russe une expédition dans cette direction. L'imagination ardente et le cœur dévoué de Bellot lui inspirèrent en ce sens un projet resté inaccompli.

L'Amérique partageait à cet égard les illusions de l'Europe. C'est également vers le canal Wellington que les États-Unis avaient dirigé l'*Advance* et la *Rescue*. C'était aussi vers le nord que devait tendre la nouvelle expédition, sous les ordres du docteur Kane, qui avait accompagné le lieutenant de Haven, et fait dans un premier voyage l'apprentissage des mers polaires et de leurs dangers[1]. M. Grinnell, commerçant de New-York, qui avait si généreusement contribué de ses deniers à la première expédition, mit de nouveau à la disposition de Kane le brick l'*Advance*. Dix-sept hommes, tous volontaires, énergiques et résolus, composaient l'équipage.

L'*Advance* arriva à Uppernavick au commencement du mois d'août 1853. S'étant pourvu de chiens et de traîneaux esquimaux, Kane remit aussitôt à la voile et se hâta de gagner, à travers les brumes et les *icebergs* de la dangereuse baie de Melville, le canal de Smith. Les tempêtes et les ouragans l'y accueillent, et bientôt les glaces lui barrent le chemin. Arrivé à la latitude de 78° 41′, il dut renoncer à s'élever plus haut pendant cette première saison; et, après avoir couru cent fois le danger de périr, le petit et vaillant vaisseau fut halé dans le havre de Rensslaer, d'où il ne devait jamais sortir. C'était le 10 septembre. Les quelques jours d'été qui restaient encore furent employés à préparer les excursions du printemps suivant. Des

[1] Le docteur Kane était un de ces hommes que tourmente la passion de voir et de connaître. C'était un voyageur presque universel. Agé de trente ans à peine, il avait déjà parcouru la Chine, la côte occidentale d'Afrique et le royaume de Dahomey,— remonté le Nil, visité la Nubie, assisté à la guerre du Mexique et vu l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, et Paris, où il avait étudié la médecine pendant un an. Le *Prince-Albert* s'étant rencontré dans les glaces de la baie de Baffin avec l'*Advance* et la *Rescue*, Bellot et Kane se lièrent d'une étroite amitié. Ces deux jeunes hommes, également distingués et également avides de découvertes et d'aventures, ne prévoyaient pas alors qu'ils succomberaient sitôt, à quelques années d'intervalle, victimes de leur zèle pour la science et pour l'humanité.

provisions furent déposées sur les glaces dans des *cairns*, distants de plusieurs lieues les uns des autres, jusque par delà le 79e parallèle. Mais bientôt le soleil s'inclina de plus en plus sur l'horizon ; il disparut tout à fait au milieu du mois de novembre pour ne plus reparaître qu'à la fin de février. Nul bâtiment n'avait encore hiverné sous une aussi haute latitude, à l'ouest du Groënland. Aussi la nuit polaire devait-elle être plus longue pour les Américains que pour aucun de ceux qui les avaient précédés dans ces mers. Tout le monde sait en effet qu'elle augmente de durée à mesure qu'on s'approche du pôle. Le cercle polaire est la dernière limite des contrées de la terre qui voient le soleil se lever et se coucher tous les jours de l'année : c'est la frontière qui sépare ce qu'on pourrait appeler l'empire de la lumière de l'empire des ténèbres[1]. A partir de ce cercle, la nuit et le jour polaires varient en durée de latitude en latitude. Ce phénomène est dû, comme on sait, à l'obliquité de la ligne autour de laquelle pivote l'orbite terrestre. Si cette ligne était verticale, la terre entière aurait toute l'année les jours égaux aux nuits, et la période si courte de l'équinoxe serait le régime constant de l'évolution annuelle du globe. Lorsque de son doigt puissant il courba le pôle terrestre de quelques degrés sur l'horizon, Dieu créa du même coup l'admirable variété de nos jours, de nos nuits et de nos saisons, avec les conséquences infinies qui découlent de ce triple phénomène[2].

A la latitude de 70°, le jour polaire est d'environ soixante-cinq fois vingt-quatre heures et la nuit de soixante. Sous le 80e parallèle, le soleil se maintient sur l'horizon pendant cent trente-quatre jours et reste couché pendant cent vingt-sept. Le pôle voit régner tour à tour une nuit et un jour absolus, l'une depuis le milieu du mois de novembre jusqu'au commencement du mois de février, et l'autre depuis le 21 mars jusqu'au 23 septembre. A chacun d'eux succède un crépuscule de cinquante jours environ, qui achève le cycle annal.

Le crépuscule polaire n'est pas le phénomène le moins remar-

[1] Les anciens connaissaient la sphère et même les cercles polaires. Les Chinois et les Égyptiens furent les premiers qui dressèrent des sphères astronomiques. Les Grecs vinrent après eux. Un fragment de Léonce, mécanicien grec, nous apprend que de son temps on construisait des globes, dits *sphères d'Aratus*, employés comme moyens d'observation et destinés à faciliter les voyages par mer. Sur ces sphères, les cercles polaires arctique et antarctique étaient fixés à la latitude nord et sud de 41°.

[2] Notre globe, dont la partie renflée est inégalement attirée par le soleil, cherche sans cesse son équilibre et le parallélisme du plan de son équateur avec celui de son orbite. L'inclinaison de son axe sur l'écliptique parcourt une série de variations d'environ 50″ par an chacune, et dont le cercle entier comprend une période de 21,000 ans, en tenant compte du déplacement annuel de l'axe de l'orbite terrestre : c'est ce que l'on appelle la *précession des équinoxes*.

quable et le moins curieux qu'offrent ces contrées lointaines. Personne n'ignore que le crépuscule est dû à la réfraction, par l'atmosphère, des rayons du soleil abaissé au-dessous de l'horizon. Cette clarté indirecte s'affaiblit insensiblement, jusqu'à ce que le globe solaire soit descendu de 17° à 18°; à partir de ce point, elle s'évanouit complétement et fait place à la nuit. Or, si l'on songe que le soleil tourne à quelques degrés au-dessous de l'horizon, pendant des mois entiers, au commencement et à la fin de l'hiver polaire, on s'expliquera la longue durée du crépuscule sous ces latitudes. Sa clarté suit les phases du jour qui règne sur les points du même méridien plus rapprochés de l'équateur; elle croît et diminue avec lui. A l'heure qui correspond à midi, elle est parfois si vive, qu'elle éteint le feu des étoiles, à l'exception de quelques rares planètes. Le crépuscule décroît insensiblement à mesure que l'hiver progresse et que le soleil descend plus bas sous l'horizon; il grandit, par contre, à mesure que cet astre, dans son évolution annuelle, remonte vers le pôle; et, quand la nuit a cessé de voiler ces tristes régions de ses ombres constantes, le crépuscule encore précède et suit chaque jour jusqu'à ce que le soleil s'élève sur l'horizon pour ne plus le quitter.

Qui n'a ressenti le charme du crépuscule, lorsque, par une tiède soirée d'été, le couchant étant tout vermeil encore des derniers feux du soleil disparu, le jour et la nuit se livrent une lutte indécise, et que, de molles clartés baignant la terre et le ciel, la nature alanguie s'enveloppe d'une pénombre mystérieuse comme d'un voile diaphane, et s'endort doucement au souffle d'une brise rafraîchissante? Mais, sous nos latitudes, ces heures délicieuses sont rares et de courte durée. Les nuits du solstice d'été sont, à Paris, les seules qui offrent un crépuscule continu. Le crépuscule polaire ne présente pas, il est vrai, les mêmes jouissances que le nôtre, mais ses beautés sont d'un autre ordre, et ses charmes sont plus accentués, plus étranges et plus puissants. Une lumière opaline, réverbérée par la neige et les glaces, et dont les tons varient leur gamme depuis les feux de l'aurore jusqu'aux lueurs indécises, avant-courrières de la nuit, descend du firmament et enveloppe, pendant des mois entiers, les paysages polaires d'une teinte vague et veloutée qui en accroît la beauté sauvage et leur prête un cachet fantastique. Le ciel, que l'absence d'évaporation laisse pur de tout nuage, est d'un azur inaltérable et resplendit comme une coupole de lapis que les étoiles, semblables à des clous d'or, parsèment de leurs feux. La lune vient chaque mois apporter son flambeau. Dans le cours de sa déclinaison septentrionale, elle reste sur l'horizon pendant dix et quinze jours de suite, selon la latitude, ajoutant la magie de sa lumière argentée à celle du crépuscule.

Mais, sous l'âpre ciel polaire, l'ouragan vient trop souvent troubler

l'harmonie des éléments. Le voyageur n'a que de rares occasions de jouir de ces magnifiques spectacles; encore la nature, par ses rigueurs, semble-t-elle prendre à tâche de le rendre insensible à leurs beautés.

Comme ses devanciers, l'équipage de l'*Advance* eut sa part de ces épreuves. L'hiver se montra fort rigoureux. Le wisky gela dès le mois de novembre, et le mercure resta solidifié pendant quatre mois entiers. La température, de 30° à 40° au-dessous de zéro en moyenne, descendit à — 50°. Pour comble de maux, le tétanos et le scorbut s'abattirent sur les Américains; presque tous en furent plus ou moins gravement atteints. Ajoutez à cela que les provisions, dispensées à l'*Advance* avec une parcimonie imprévoyante lors de l'armement, durent être ménagées avec avarice. Pour le chauffage du navire, on dut se borner à trois seaux de charbon de terre par jour; faute d'huile, la lampe fut entretenue avec du saindoux salé. Point de viande fraîche pour combattre le scorbut; un baril de pommes de terre pouvait seul, pendant quelque temps, offrir un précieux antidote contre ce terrible mal, qui épargna les chiens moins encore que les hommes. Tous ces animaux périrent, à l'exception de six; cette perte était fort grave, et, en désorganisant les attelages, compromettait sérieusement le succès des explorations futures.

Dans les premiers jours d'avril, l'équipage en deuil veillait autour du lit de mort de l'un des siens, première victime du scorbut. Tout à coup une troupe d'êtres humains apparaît, se dressant sur les glaçons les plus élevés de la baie et poussant des cris sauvages. C'étaient des Esquimaux qui venaient rendre visite aux étrangers, dont plusieurs indices leur avaient révélé l'existence. Ils habitaient, à dix-huit milles de là, un village appelé Étah, et qui, situé près du 79e parallèle, est sans doute aujourd'hui l'habitation humaine la plus rapprochée du pôle. Une autre bourgade, nommée Peterovik, se trouvait à quelque distance de la première. Kane alla rendre leur visite à ses nouveaux amis d'Étah. Deux trous pratiqués dans la neige, vrais terriers de bêtes fauves, servaient de demeure à quatre familles. Là, dans un espace de sept pieds sur six, treize personnes, hommes, femmes et enfants, se trouvaient entassées pêle-mêle, n'ayant rien pour les couvrir que leur saleté native et « confondus comme des vers dans le panier d'un pêcheur, » selon la bizarre comparaison du voyageur. Ce fut en cette compagnie que, lui quatorzième, il dut passer la nuit.

Les Esquimaux ont disséminé leurs tribus depuis le cap Barrow jusqu'au cap Farewell, et du cap Farewell au canal de Smith, c'est-à-dire sur une étendue de plus de 100° longitude et d'environ 10° latitude. Quelques milliers d'êtres humains répandus sur cet immense espace, presque aussi vaste que l'Europe, en troublent à peine la

profonde solitude. Les voyageurs ont trouvé les traces des campements esquimaux sur presque toute la surface du labyrinthe arctique. Le docteur Richardson fait remonter quelques-uns de ces débris à une distance de deux siècles. Quelle cause a fait rétrograder au sud les tribus qui habitaient autrefois les îles de Banks et de Melville, et les terres avoisinant le canal de la Reine et celui de Wellington? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, c'est sur la côte occidentale du Groënland que les Esquimaux paraissent avoir poussé le plus loin leurs explorations. Si la tribu rencontrée par Kane au delà du 78e degré de latitude paraît être aujourd'hui la sentinelle la plus avancée de ce peuple singulier et du genre humain tout entier vers le nord, il n'en fut pas toujours ainsi. Un de ces interprètes groënlandais qui ont rendu tant de services aux navigateurs pendant les derniers voyages arctiques, Petersen, a raconté à M'Clintock que les naturels du détroit de Smith connaissent au nord, bien au delà du point extrême atteint par Kane, une grande île, jadis habitée, qu'ils appellent *Ummingmack* (*île du bœuf musqué*), et qui est entourée d'une mer libre de glaces, abondante en morses. Le Groënlandais affirmait avoir vu de ses yeux deux de ses compatriotes qui avaient visité ces régions reculées.

Long de cinq à six cents lieues, le Groënland forme un vaste triangle, dont le cap Farewell est le sommet, et dont la base se perd dans les brumes mystérieuses du pôle. Cette immense région, une des plus grandes îles du monde, n'accorde qu'une vie misérable et précaire aux quelques milliers d'êtres humains qui l'habitent [1]. L'intérieur, presque inconnu jusqu'ici, accuse un relief puissant et paraît sillonné, en sens divers, de nombreuses chaînes de montagnes abondantes en mines de tout genre. Ces richesses minérales ne seront vraisemblablement jamais exploitées; l'hiver arctique veille sur elles avec la jalouse sollicitude du dragon Fafnir gardant le trésor des *Niebelungen*. La nature a ceint le Groënland de falaises abruptes, rempart indestructible que les *icebergs* battent en vain de leurs blancs escadrons. Des *fiords* nombreux et profonds, semblables à ceux du littoral norvégien, découpent ce rempart naturel comme s'il avait été déchiré par les secousses d'un violent cataclysme. De temps en temps la berge s'incline pour laisser passer de larges et longues vallées, lits des glaciers qui descendent des montagnes comme des torrents de lave éteinte, récemment vomis par le cratère d'un volcan. Scoresby a vu de ces fleuves glacés qui, prenant leur source dans l'intérieur des terres sur des montagnes hautes de deux mille pieds, dont ils cou-

[1] M'Clintock évalue la population du Groënland à 7,000 Esquimaux et 1,000 Danois.

ronnaient la cime de leur dôme d'albâtre, et dont ils descendaient les pentes en cascades infinies, — roulaient lentement et majestueusement leurs flots figés au sein d'un lit immense, et qui, arrivés au rivage, dressaient leur coupe verticale à une hauteur de quatre cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Quand vient l'été, les glaciers grondent comme le tonnerre un jour d'orage. Sous la double action de la vague qui mine la base, et des ruisseaux de neige fondue qui creusent des fissures à la surface, d'énormes masses se détachent et tombent dans les flots avec un bruit formidable : ce sont autant d'*icebergs* nouveaux, dont la nature polaire célèbre la naissance en faisant retentir ses foudres.

Lorsque le soleil fait étinceler de ses feux la cime des glaciers, l'œil ébloui ne voit que rubis et diamants, comme si les mines de Golconde étalaient à la fois devant lui leurs trésors souterrains. Si c'est la lune qui, au milieu de la longue nuit des solitudes arctiques, verse sur une de ces nappes éclatantes sa douce et blanche lumière, la scène est encore plus fantastique, et le spectateur se croit en présence d'une de ces montagnes d'argent que les légendes peuplent de fées et d'esprits invisibles, ou, mieux encore, du palais aux murailles diaphanes où Odin et les guerriers scandinaves boivent éternellement, dans le Walhalla, la bière et l'hydromel que leur versent les Walkyries.

Mais, de tous les glaciers connus, celui qui présente les proportions les plus colossales est, sans contredit, celui que Kane découvrit dans une de ses excursions sur le littoral groënlandais, entre le 79e et le 80e parallèle, et auquel il donna le nom illustre d'A. de Humboldt. Ce gigantesque fleuve glacé, dont l'embouchure s'étend sur une largeur de plus de vingt lieues, et qui surplombe la mer d'environ cinq cents pieds, prend sa source dans une mer de glace inconnue, dont l'étendue doit être immense, et à côté de laquelle la prétendue *mer* de ce nom, que les touristes vont visiter sur les pentes du mont Blanc, au-dessus de Sallanches et de Chamounix, ne serait qu'un glaçon vulgaire.

Mars était revenu, ramenant l'équinoxe et les explorations. Le docteur Hayes visita la côte occidentale du canal de Smith et reconnut que l'*île Louis Napoléon* d'Inglefield n'était qu'un cap de la *Terre de Grinnell*. Sans nous arrêter aux autres expéditions envoyées à la découverte aux environs du havre d'hivernage, il en est une qui, par ses résultats, devait les surpasser toutes, et sur laquelle nous devons nous arrêter.

Le détachement dont nous parlons, conduit par le lieutenant Morton, longea sur les glaces la côte du Groënland dans la direction du pôle. Par 79° on fit la rencontre de ce singulier jeu de la nature, que Kane avait précédemment découvert et qu'il avait appelé

monument de Tennisson : minaret ou obélisque de quatre cent quatre-vingts pieds de hauteur, géant solitaire qui dresse, au débouché d'une gorge sauvage et ténébreuse, son fût calcaire « aussi régulièrement arrondi, dit Kane, que s'il avait été taillé pour la place Vendôme. »

Bientôt apparut à son tour l'autre jeu de la nature, plus extraordinaire encore, dont nous venons de parler : le *glacier de Humboldt*. Le chemin devint de plus en plus étroit et raboteux; les glaçons amoncelés pêle-mêle obstruaient la voie et offraient aux voyageurs l'image d'un inextricable chaos. Au delà du 80e parallèle on découvrit un nouveau canal s'enfonçant vers le nord, et auquel on donna le nom de M. Kennedy, secrétaire de l'Amirauté. A l'entrée de ce détroit, la glace devint subitement faible et craquante. Comme si leur instinct les avertissait d'un danger imminent, les chiens de l'attelage se mirent à trembler. Quel n'est pas l'étonnement des voyageurs lorsque, le rideau de brume s'étant déchiré tout à coup, ils aperçoivent au milieu du canal un chenal d'eau libre où s'ébattent d'innombrables troupes d'oiseaux! Hirondelles de mer, canards, oies, mouettes, tournoyaient dans les airs pendant que des oiseaux inconnus au blanc plumage et d'une vaste envergure planaient majestueusement dans l'espace en poussant des cris aigus. Les phoques se jouaient sur les glaçons, qui, poussés par le flux, montaient vers le nord avec une vitesse supérieure à celle de l'attelage. Jamais Morton ne s'était trouvé en présence d'une telle multitude d'oiseaux. Quant à l'Esquimau Hans, qui seul avait osé suivre jusque-là le hardi voyageur, il croyait rêver en voyant cette eau libre, ces poissons, ces volatiles.

C'est ainsi que depuis la zone torride jusqu'à la zone glaciale, du pôle arctique au pôle antarctique, aucune partie du globe n'est complétement déshéritée de la vie. Selon M. Flourens, le nombre des espèces animales va toujours en diminuant, tandis que celui des individus augmente, la somme de vie restant ainsi à peu près constamment la même. Mais ces races et ces individus se répartisseut inégalement sur la surface de la terre. Des deux cent soixante mille espèces distinctes d'animaux que compte M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, les régions polaires ne peuvent en revendiquer qu'un petit nombre; mais en revanche, comme nous venons de le voir, le nombre des individus y est considérable. Sous le méridien opposé au canal Kennedy, sur les côtes de la Sibérie, Wrangel constata également la présence d'une grande quantité d'animaux. La terre, le ciel et les eaux ont leur population distincte. Le renne et le bœuf musqué foulent de leur sabot le manteau vierge des neiges polaires, pendant que dans leur double migration annuelle les oiseaux sillonnent de leur vol l'air glacé. Mais cest surtout' l'Océan qui, sous ces hautes latitudes, abrite dans sse flots le peuple le plus varié, depuis l'infusoire invisible jusqu'au

colossal cétacé. C'est dans ses abîmes et sur ses rivages que la cause créatrice, comme pour montrer qu'elle se joue de tous les obstacles et qu'une nature rebelle pour les autres est pour elle une esclave soumise, a placé deux de ses œuvres les plus puissantes : la baleine, dominatrice des mers, et l'ours polaire, le roi des déserts arctiques, comme le lion l'est des déserts africains.

Plus pauvre que la faune, la flore polaire a cependant ses variétés aussi. Le sol glacé du Spitzberg ne nourrit pas moins de soixante-dix genres de plantes. Dès que la neige a disparu, fondue par le soleil ou balayée par les grands vents du printemps, la mousse étend sur le penchant des collines son vert tapis, que la renoncule, la bruyère et la saxifrage étoilent bientôt de leurs fleurs variées : éphémère et humble parure, qui le matin s'épanouit sur le sein étonné d'une terre hier encore couverte de frimas, et qui le soir a disparu, flétrie par l'âpre bise du nord ou tranchée par la dent avide du renne ou du bœuf musqué [1].

Morton constata que les rivages du canal Kennedy n'étaient pas dénués non plus de vie végétale : la verdure s'y montrait au contraire relativement active et abondante ; plusieurs espèces de fleurs, lychnis, hespéris, joubarbes, etc., étaient épanouies. Quelques-unes même présentaient des corolles desséchées qui paraissaient avoir bravé les rigueurs de l'hiver. La vie semblait renaître à mesure qu'on approchait du pôle, et la température s'élevait sensiblement.

Le 24 juin, les explorateurs atteignirent le cap *Indépendance*, promontoire élevé qui dressait sa muraille abrupte au-dessus de la mer libre. Situé au delà de 81° latitude, ce cap paraît être, de ce côté, la pointe extrême de la *Terre de Washington*, que le glacier de Humboldt unit au Groënland. Morton escalada ce rempart naturel et arbora au sommet le drapeau de l'*Antarctic*, qui, après avoir visité le pôle austral avec le commodore Wilkes, quinze ans auparavant, avait la singulière fortune de flotter maintenant sous le pôle boréal, dominant de ses plis l'océan arctique et ses eaux écumantes.

A droite, la côte s'infléchissait vers l'est et s'arrondissait en golfe ; au nord la mer libre fuyait à perte de vue, déroulant vers le pôle ses

[1] La faune et la flore des montagnes, ainsi que leur température, offrent la plus frappante analogie avec celles des diverses zones du globe. A mesure qu'on s'élève vers leur sommet, comme vers le pôle, la température s'abaisse, l'air se raréfie, et le nombre des espèces animales et végétales diminue. Les montagnes sont ainsi, dans la succession de leurs zones diverses, un abrégé de la terre, une sorte de microcosme météorologique et zoologique. A une certaine élévation, les principales hauteurs du globe présentent les phénomènes polaires. Cette élévation varie suivant la latitude. Ainsi la limite extrême de la végétation est à 5,100 mètres sur le versant méridional de l'Himalaya, à 4,900 sur les Andes, à 2,550 en Suisse, et, par 65° de latitude, à 1,500 mètres seulement.

flots céruléens. A gauche, le rivage occidental du canal Kennedy se prolongeait jusque par delà le 83e parallèle et paraissait se terminer par une chaîne de montagnes dont le pic principal, haut d'environ trois mille mètres, fut appelé *mont Parry*. Les volcans antarctiques l'*Érèbe* et la *Terreur* et les monts Parry peuvent être considérés, jusqu'ici, comme les colonnes d'Hercule du globe à ses deux extrémités.

L'intrépide Américain contempla longtemps le spectacle que la nature vaincue offrait enfin à ses regards avides, et dont nul œil humain n'avait joui jusque-là.

A ses pieds s'étendait une nappe d'eau libre sur une surface qu'il évalua à mille ou douze cents lieues carrées. Un vent violent du nord souffla pendant plus de cinquante-deux heures sans apporter du large un seul glaçon flottant. La mer agitée roulait des flots verdâtres; le flux et le reflux faisaient sentir tour à tour leur influence contraire. Tout enfin démontrait une mer profonde, vaste et libre.

« Jusqu'où s'étendait cette mer? dit le docteur Kane. N'est-elle « qu'un trait de la région immédiate, ou est-elle une partie du bassin « polaire? Quels peuvent être les arguments en faveur de l'une et « de l'autre hypothèse? Comment expliquer cette mer libre contre les « lois établies? Ce sont autant de questions que la science pourra es- « sayer de résoudre. Cette mystérieuse fluidité de l'eau au milieu « d'immenses bordures de glace ne manqua pas de causer dans nos « esprits des émotions de l'ordre le plus élevé; et il n'était nul de « nous qui n'aspirât à s'aventurer sur cette mer dégagée et ouverte à « perte de vue. »

Cependant l'été s'écoula sans que la débâcle vînt débarrasser l'*Advance* de ses entraves de glace. L'hiver ne tarda pas à lui succéder et à apporter son cortége ordinaire d'épreuves. Ces épreuves, qui avaient été si rudes pendant le premier hivernage, allaient être sensiblement aggravées pendant le second. Les provisions de vivres et de combustible étaient presque épuisées. Il fallut mener la vie des Esquimaux, chasser avec eux l'ours et le phoque, s'abriter comme eux dans une cabane revêtue de mousse à l'intérieur. Le charbon faisant défaut, on en fut réduit à démolir pièce à pièce les organes les moins essentiels de l'*Advance* pour alimenter le poêle. La fable de Cortez brûlant ses vaisseaux sur la côte mexicaine était devenue pour les infortunés Américains une poignante réalité. Le scorbut et le tétanos s'unirent au froid et à la faim pour les torturer. Deux nouvelles victimes succombèrent. On traversa la longue nuit polaire au milieu des plus cruelles souffrances. Quand arriva le mois de juin, on tint conseil. Il fut résolu que l'*Advance* serait abandonné, et qu'à l'aide des trois embarcations on tenterait de gagner les établissements danois

de la baie de Baffin. Après un cordial adieu à leurs amis d'Étah, auxquels ils distribuèrent ce qu'ils ne pouvaient emporter, les Américains se mirent en route le 19 juillet 1855. Les trois embarcations durent d'abord être halées sur la glace l'espace de 350 milles, jusqu'aux eaux libres de la baie de Melville.

Nous n'essayerons pas de raconter les dramatiques incidents de cette expédition sans exemple, les efforts héroïques de ces quatorze hommes engageant contre les puissances de la nature polaire une partie désespérée. Le docteur Kane nous a tracé jour par jour le récit émouvant de la navigation de ses trois frêles nacelles au milieu des glaces, — banquises, *icebergs*, trains, champs fixes ou mobiles, — qui à chaque instant menaçaient de les écraser, elles et leurs équipages. Quelques onces de poussière de pain et de suif composaient la ration journalière de chaque homme. La nature eut pitié de tant d'énergie. Après quatre-vingt-un jours de lutte, Kane et ses compagnons, exténués, mourants de faim, dévorés par la fièvre, saluèrent enfin de leurs *hurrahs* le port si ardemment désiré d'Uppernavick. Le chemin parcouru avait été d'environ 1,300 milles (plus de 430 lieues). Rapatriés par le commodore Harstein, qui avait été envoyé à leur rencontre, les Américains revoyaient, au mois d'octobre 1855, New-York, où leur retour excita la plus vive allégresse.

Telle fut cette expédition, dont les résultats sont venus confirmer le récit d'Hedenström, de Wrangel et d'Anjou, de Penny, de Stewart, de Belcher, etc., ainsi que les données météorologiques, et qui cependant, il faut le dire, a suscité des démentis et trouvé des contradicteurs et des incrédules.

Simple historien des faits, nous nous abstiendrons d'intervenir dans ce conflit délicat, et nous laisserons ceux qui nient *à priori* l'existence d'une mer polaire libre de glaces, débattre le problème avec les divers voyageurs qui prétendent en avoir contemplé de leurs yeux les rivages. D'ailleurs, il nous sera bientôt donné d'entendre un nouveau témoignage qui, espérons-le, sera décisif et clôra le litige. Au moment où nous écrivons ces lignes, un compagnon de Kane, le docteur Hayes, hiverne dans quelque havre du détroit de Smith, ou peut-être même du canal Kennedy. Parti de Boston le 7 juillet dernier sur la goëlette le *Spring-Hill*, et fort de l'expérience qu'il a acquise dans son premier voyage, Hayes espère pousser ses explorations plus loin que tous ses devanciers, et fouler le premier les flots vierges du mystérieux océan polaire. Il a emporté avec lui des embarcations destinées à cette audacieuse navigation [1].

[1] Il y a quelque temps, des habitants de Belle-Ile-en-Mer recueillirent sur la côte une bouteille que le *Gulfstream* y avait sans doute apportée, et qui contenait une lettre de Hayes à l'adresse du lieutenant Maury. Cet écrit, dans lequel le voyageur

Kane ne put, hélas ! saluer le départ de son intrépide compagnon d'aventures. Comblé des récompenses de son gouvernement et des diverses Sociétés géographiques des deux mondes, en particulier de la Société de géographie de Paris qui lui décerna son grand prix annuel, l'infortuné jeune homme ne jouit pas longtemps de sa gloire. Épuisé avant l'âge, il s'éteignit, à trente-quatre ans, le 16 février 1857, à la Havane, au chaud soleil de laquelle il était venu en vain demander la prolongation d'une vie qui lui échappait. En descendant dans la tombe, il emporta du moins l'assurance que son nom, donné par la science reconnaissante à la mer libre découverte par son expédition, serait immortel comme elle.

VI

Pendant que l'Amirauté anglaise et les États-Unis d'Amérique s'obstinaient à demander aux régions du nord des éclaircissements sur le sort des équipages de l'*Érèbe* et de la *Terreur*, lady Franklin, obéissant à un pressentiment invincible, persistait à tourner ses regards vers les parages méridionaux du bassin arctique : et nous l'avons vue envoyer deux fois le *Prince-Albert* et une fois le *Phœnix* dans cette direction.

Une lettre reçue dans le courant de l'année 1854 par le secrétaire de l'Amirauté vint démontrer que les pressentiments de l'illustre veuve n'étaient que trop fondés. Cette lettre, écrite par le docteur Raë, était datée de la baie Repulse, côte orientale de la terre de Boothia.

Le célèbre voyageur dont nous avons raconté les premières et infructueuses tentatives avait le premier la triste gloire de soulever enfin un coin du voile impénétrable qui, depuis près de dix ans, couvrait le sort de Franklin et de ses compagnons. Des Esquimaux de Pelly-Bay lui avaient raconté que, quatre hivers auparavant (au printemps de 1850), un détachement de *kablounas* (hommes blancs), s'élevant à quarante environ, presque tous d'une extrême maigreur, avait été vu se dirigeant au sud sur la glace et traînant un bateau près de la rive nord de la *Terre du roi Guillaume*. Quelque temps avant la débâcle des glaces, trente cadavres avaient été découverts sur le continent, et cinq autres dans une île voisine, à quelque distance d'une

annonçait que sa navigation avait été heureuse jusque-là, a été envoyé à sa destination par les soins du département de la marine.

grande rivière, qui n'était autre sans doute que le fleuve de Back. L'état de mutilation des cadavres, et ce que contenaient encore les chaudières, donnaient lieu de croire que les infortunés avaient eu recours à l'horrible ressource de l'anthropophagie.

Bien que les Esquimaux qui firent à Raë cet affreux récit n'eussent pas été les témoins oculaires du désastre, et que la nouvelle, transmise de tribu en tribu, leur en fût parvenue d'une distance éloignée, les objets qu'il trouva entre les mains de ces naturels, et qu'il leur acheta, convainquirent le voyageur que leur narration n'était que trop véridique. Parmi ces objets figuraient des pièces d'argenterie sur lesquelles étaient gravés les noms de Franklin et de plusieurs de ses officiers, ainsi que la décoration de l'ordre des Guelfes que portait l'infortuné navigateur, et dont la fière devise : « *Nec aspera terrent*, » s'applique si bien à son courage et à sa destinée.

L'Amirauté invita la Compagnie de la baie d'Hudson à faire de nouvelles recherches et à envoyer dans les parages indiqués par les Esquimaux des hommes intelligents chargés de vérifier leurs dires, de retirer de leurs mains les journaux et manuscrits qui pourraient y être tombés, et de rendre les derniers devoirs aux malheureux qui avaient péri si misérablement au service de la science et de leur pays. Ce programme ne put être qu'imparfaitement rempli. James Anderson et Green Stewart, envoyés par la Compagnie, ne purent qu'apporter des preuves nouvelles à l'appui du récit du docteur Raë. Aucun cadavre, aucun document écrit, ne furent découverts.

Lady Franklin insista auprès du ministère anglais pour qu'une nouvelle expédition fût envoyée par mer dans les parages de la Terre du roi Guillaume, théâtre présumé de la catastrophe. Ce fut en vain : après un long et douloureux retard, on lui déclara que le gouvernement, persuadé qu'il ne restait plus une seule existence à sauver, se voyait dans la pénible nécessité de ne pas exposer de nouvelles vies pour atteindre un but que tout démontrait chimérique. Mais la noble femme ne pouvait se résigner à perdre toute espérance; elle refusa obstinément la pension de veuve que lui offrit le gouvernement, et, ses amis lui venant en aide, elle consacra les débris d'une fortune compromise à l'achat et à l'équipemeut du *Fox*. C'était un simple yacht de plaisance à hélice d'environ cent soixante tonneaux[1]. Le

[1] En 1850, un jeune seigneur anglais, lord Dufferin, visita la Norvége septentrionale, le Spitzberg et l'île de Jan Mayen, sur un navire d'un tonnage beaucoup moindre encore, sur l'*Écume*, yacht de quatre-vingts tonneaux. M. de Lanoye a récemment traduit la piquante relation de cette audacieuse excursion dans les glaces polaires.

L'expérience d'ailleurs a démontré que les bâtiments d'un faible gabarit sont préférables pour la navigation arctique et manœuvrent plus facilement au milieu du dédale des glaces.

commandement en fut offert au capitaine Mac-Clintock, qui l'accepta avec le plus vif empressement. Le résultat devait hautement justifier le choix flatteur dont il était l'objet. L'intrépide marin, dont nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de signaler le courage audacieux, allait avoir la gloire d'être le Dumont-d'Urville du Lapeyrouse anglais.

Le *Fox*, monté par un équipage choisi de vingt-quatre hommes seulement, quittait le port d'Aberdeen le 1er juillet 1857. Le 6 août suivant, il faisait son entrée dans le port d'Uppernavick. Après avoir pris le temps rigoureusement nécessaire pour se procurer trente-cinq chiens de trait et deux conducteurs esquimaux, M'Clintock remit à la voile sans plus de retard, pour profiter du reste de l'été. Inutile empressement ! Des vents persistants du sud ayant accumulé les glaces au nord de la baie de Baffin, le *Fox* essaya en vain de franchir le *pack* et de gagner le détroit de Lancastre. Emprisonné dans un vaste champ glacé, il dut le suivre dans sa dérive vers le sud. Bientôt des symptômes non équivoques annoncèrent la venue de la mauvaise saison. Il fallut se résigner à hiverner au milieu des glaces, en pleine mer de Baffin, n'ayant pour abri contre l'ouragan et la tempête que les dangereux *icebergs* voisins, et pour port que le *pack*, qui pressait le frêle navire de ses flancs monstrueux et l'entraînait au hasard des courants et des vents. Les parois extérieures et le pont du vaisseau furent recouverts d'un épais et chaud rempart de neige; après quoi, impuissants à lutter contre d'aussi formidables adversaires, force fut aux Anglais de s'abandonner aux caprices des éléments dont ils devinrent les jouets. Les longs loisirs de leur captivité leur permirent du moins d'étudier tout à leur aise, dans sa changeante physionomie, un des plus curieux phénomènes naturels. Souvent, par exemple, il leur arriva de voir, non sans frayeur et sans étonnement, la croûte solide au sein de laquelle leur bâtiment était enchâssé se fendre tout à coup avec fracas, comme sous l'action d'une mine sous-marine, et de longues files de glaçons, soulevées par la force expansive des eaux, sauter en l'air à une hauteur de plusieurs pieds et retomber en assises irrégulières sur les deux côtés de la crevasse. Les phoques venaient en troupe respirer au bord de ces chenaux improvisés; aussi l'équipage du *Fox* fit une abondante capture de ces amphibies, dont la chair était donnée aux chiens et dont l'huile alimentait la lampe.

La mort vint ajouter son deuil aux dangers d'une situation si pénible déjà. Le 4 décembre, on célébra sur le *pack* les funérailles du mécanicien Scott, dont le corps fut déposé dans un trou creusé dans la glace. Jamais la nature ne s'était montrée en plus parfaite harmonie avec les sentiments de l'homme et n'avait paru prendre à ses douleurs une part plus sympathique. Cette nuit qui voilait le pôle de té-

tèbres constantes depuis le 1er novembre, cette mer hérissée de blocs sourcilleux et comme écrasée sous le poids de son joug glacé, la voix aiguë et gémissante de la bise, tout contribuait à donner à la cérémonie une teinte sinistre. C'était vraiment la fête de la mort. Comme s'il eût voulu imprimer à la scène un cachet encore plus frappant, le ciel fit briller en ce moment un de ses météores les plus rares et les plus fantastiques. Pendant que de rares étoiles allumaient leurs feux vacillants, comme autant de flambeaux funèbres, la lune apparut escortée de six parasélènes, qui formaient autour de son disque un nimbe crucifère, semblable par la forme à ces auréoles dont les peintres byzantins couronnaient la tête des bienheureux.

Le 25 avril 1858, une violente tempête, ébranlant la voûte solide qui depuis tant de mois recouvrait la surface des eaux, la brisa en mille et mille fragments et rendit enfin sa liberté au *Fox*, mais non sans le mettre plus d'une fois à deux doigts de sa perte. Sa détention dans les glaces n'avait pas duré moins de deux cent quarante-deux jours. Entraîné du 76e parallèle au delà du 64e, c'est-à-dire du nord de la baie de Baffin au sud du détroit de Davis, il avait parcouru, avec le *pack* dans lequel il était incrusté, une distance d'environ deux mille deux cents kilomètres. C'est la dérive la plus extraordinaire dont les annales de la navigation polaire fassent mention, sans en excepter celle de l'*Advance* et la *Rescue*, dont nous avons parlé.

M'Clintock se hâta de regagner les établissements danois du nord pour se ravitailler et de reprendre le chemin du détroit de Lancastre. Il toucha successivement à Holsteinborg, à Godthaab et à Uppernavick, et dépassa tour à tour ce rocher bizarre auquel les baleiniers ont donné le nom caractéristique de *Pouce du Diable* (*Devil's Tumb*) et les *Roches cramoisies* ou *Neiges roses*, que John Ross vit le premier, et dont la teinte, due à la présence de matières organiques, apportées sans doute par les vents à travers les régions supérieures de l'air, suscita de si vives disputes dans le monde scientifique, il y a quarante ans. Enfin le *Fox* parvint cette fois à franchir le terrible *pack*, et le 27 juillet il faisait son entrée dans la baie de Pond, rendez-vous ordinaire des baleiniers. Depuis le seizième siècle, époque à laquelle, dit-on, les Basques commencèrent de poursuivre sur les côtes de Gascogne l'espèce de cétacés dite *rostrata*, la pêche de la baleine s'est de plus en plus éloignée de nos mers. Fuyant de golfe en golfe, de détroit en détroit, la baleine en est arrivée à demander aux glaces du pôle un refuge contre les atteintes de ses persécuteurs; mais ceux-ci l'ont suivie dans ses inaccessibles asiles, et, bravant la mort pour la lui donner, menacent de détruire l'espèce. Davis, cherchant le passage du nord-ouest, rencontra la baleine. Cette découverte valait mieux

que l'autre; l'Angleterre lui a dû une partie de ses richesses et surtout de sa puissance maritime [1].

M'Clintock trouva dans la baie de Pond un clan d'Esquimaux composé de vingt-cinq personnes. Leur village de tentes de peaux de phoque, appelé du nom peu euphonique de Kaparok-Lo-Lik, était situé dans une anse reculée, au fond d'un hémicycle de glaciers et de montagnes basaltiques, aux contours abrupts et sauvages. Les habitants de cet affreux séjour paraissaient heureux et jouissaient d'une santé florissante; leur extérieur témoignait même d'une propreté relative. « Longs cheveux noirs tombant en désordre sur une tunique de peau de phoque, laquelle cache le haut d'une large culotte de peau d'ours, retombant à son tour sur des bottes de cuir; » tels nous les peint M'Clintock. Selon eux, la baie de Pond n'est autre chose que l'ouverture d'un canal qui coupe la terre de Cockburn et va déboucher dans le détroit du Prince-Régent. Ils avaient connaissance de l'excursion opérée par le docteur Raë en 1854 à la baie Repulse, bien qu'ils en fussent à plusieurs centaines de lieues. Du reste, ils ne savaient rien du désastre de l'*Érèbe* et de la *Terreur*.

Le 11 août, le *Fox*, après avoir franchi les détroits de Lancastre et de Barrow, jetait l'ancre au cap Riley. Nous avons dit que l'expédition Austin avait découvert en 1850, dans ces parages, trois tombes et des débris de campement, restes du premier hivernage de Franklin. Son illustre veuve avait chargé M'Clintock, lors du départ de celui-ci, d'élever sur l'île Beechey un monument funèbre en mémoire de l'infortuné navigateur et de ses compagnons. Une table de marbre, sur laquelle était gravée une inscription commémorative, y fut scellée. Non loin de là se dressait la stèle funéraire dédiée par sir John Barrow au regrettable Bellot. Rendez-vous des expéditions arctiques, point central des nombreux détroits qui enveloppent le labyrinthe bo-

[1] Scoresby fait remonter les commencements de la pêche de la baleine aux Scandinaves du huitième ou du neuvième siècle. Les Hollandais suivirent les Basques, et s'attaquèrent à la baleine proprement dite (*mysticetus*); puis vinrent les Anglais, qui aujourd'hui exploitent presque seuls cette pêche lucrative, école de matelots aguerris.

La baleine de l'hémisphère austral n'est pas de la même famille que celle de l'hémisphère boréal. L'équateur sépare les deux races comme un mur de feu, qu'elles ne franchissent jamais. La baleine des mers du sud est petite, de couleur claire, donnant rarement plus de cinquante barriques d'huile; celle du nord, au contraire, est, comme chacun sait, de taille gigantesque, et produit souvent au delà de deux cents barriques. La présence dans le Pacifique septentrional de la baleine de l'Atlantique du nord avait révélé à la sagacité du lieutenant Maury l'existence du passage du nord-ouest, longtemps avant qu'il fût découvert : ces poissons, en effet, n'ayant pu franchir les mers de la zone torride et pénétrer dans le Pacifique par le cap Horn, n'avaient évidemment pu y arriver que par la voie de quelque canal du labyrinthe arctique.

réal de leur réseau tour à tour liquide et solide, l'île Beechey était en effet le lieu le mieux choisi pour rappeler le souvenir des victimes de la navigation polaire. Ses rochers sauvages et dénudés semblaient d'ailleurs avoir été taillés par la nature pour servir de piédestaux aux monuments de la mort.

Après avoir rempli ce pieux devoir, M'Clintock lève l'ancre et met le cap sur le détroit de Peel. Au milieu de la pluie, du brouillard et de la tempête, il s'aventure hardiment dans le long canal qui sépare le North-Somerset de la terre du Prince-de-Galles, et qui, presque constamment obstrué par les glaces, est resté en partie inexploré. M'Clintock ne fut pas plus heureux que ses devanciers. Sans perdre un temps précieux à lutter contre d'insurmontables obstacles, il revient sur ses pas, double le North-Somerset et s'engage dans le canal parallèle du Prince-Régent. Il espère que le détroit de Bellot lui livrera passage vers la côte occidentale de la presqu'île Boothia, puis de là vers la Terre du Roi-Guillaume, et peut-être même vers la côte américaine et le détroit de Behring. La voie du détroit de Bellot est en effet la plus courte des mers du Groënland à l'océan Pacifique, et doit être considérée comme le véritable passage du nord-ouest, soit qu'on y arrive à travers les canaux septentrionaux de Lancastre et de Barrow, soit que l'on suive la route tortueuse des détroits orientaux d'Hudson, de Fox et de l'*Hécla* et de la *Fary*. Mais ce passage paraît aussi impraticable que les autres. M'Clintock l'apprit à ses dépens. En vain, le 6 septembre, il parvint à franchir le détroit, défilé long de cinq à six lieues, large d'un mille et encaissé de hautes murailles de granit. A l'autre extrémité, une impénétrable banquise, s'appuyant sur la côte, arrêta le *Fox* dans sa course. Il est vrai qu'au delà de cette bande solide la mer libre étendait à perte de vue ses eaux bleues; mais comment franchir ce rempart jaloux dont elle s'entourait? Pendant vingt et un jours, M'Clintock surveilla avec anxiété le mouvement des glaces, épiant l'occasion de lancer au milieu d'elles son vaillant petit navire. Inutile supplice de Tantale! Il dut rétrograder et venir prendre ses quartiers d'hiver à l'entrée du détroit au fond d'une baie, qu'il appela *Port Kennedy*, en mémoire du commandant du *Prince-Albert*, qui avait découvert ce passage en compagnie de Bellot. Les derniers jours de l'été furent employés à établir de distance en distance des dépôts de vivres sur le chemin des excursions futures. Puis, le vaisseau ayant reçu son épais manteau d'hiver en neige battue, il fallut se résigner à l'inaction pendant la longue absence du soleil. Il reparut au mois de février; mais, au lieu d'élever la température, il sembla l'abaisser au contraire. Kane et divers voyageurs sibériens avaient déjà signalé cette singulière coïncidence du retour du soleil et de la recrudescence du froid. L'ardeur de M'Clintock n'en fut pas amoindrie, et

ce fut par une température de 40° au-dessous de glace qu'il entreprit sa première exploration. Il s'avança jusqu'au Pôle magnétique, aux environs duquel il fit la rencontre d'un parti d'Esquimaux. Les naturels, interrogés, confirmèrent le récit du docteur Raë et parlèrent d'un navire pris par les glaces et jeté à la côte au nord-ouest de l'île du Roi-Guillaume quelques années auparavant, ainsi que de nombreux hommes blancs morts dans les parages de la *Grande-Rivière* (rivière du Grand-Poisson ou de Back). Divers objets que les Anglais leur achetèrent étaient une preuve trop manifeste de leur véracité.

Mais l'excursion décisive fut celle du mois d'avril. Le 2, M'Clintock et le lieutenant Hobson, son digne émule, partent ensemble avec deux détachements et descendent vers le sud, pendant que le capitaine Allen Young, à la tête d'une troisième escouade, remonte au nord-ouest vers le détroit de Peel et la terre du Prince-de-Galles. Arrivés au cap Victoria, par 70° latitude, M'Clintock et Hobson se séparent, se dirigeant, celui-ci vers la partie septentrionale de la Terre du Roi-Guillaume, celui-là vers la côte orientale de la même île et la rivière de Back.

A la hauteur du cap Morton, M'Clintock rencontra un village esquimau composé de quelques huttes de neige. Une vieille femme, fort intelligente, interrogée par le célèbre interprète groënlendais Petersen, répéta avec quelques variantes le récit des sauvages du Pôle magnétique et de Pelly-Bay. Ce furent, du reste, les seuls êtres humains que vit le détachement dans le cours de son exploration. Après avoir longé le littoral de l'île, il pénétra sur la côte américaine. L'îlot de Montreal, situé dans l'estuaire de la Grande-Rivière et indiqué par les naturels comme ayant vu s'accomplir le dénoûment du drame, fut visité rocher par rocher, pierre par pierre, avec la plus anxieuse curiosité. Vaines recherches! Aucun vestige du désastre ne fut découvert sous le blanc linceul de la neige. Les parages méridionaux de l'embouchure du fleuve de Back ayant déjà été explorés par les agents de la Compagnie de la baie d'Hudson, ainsi que nous l'avons dit, les voyageurs durent remonter au nord et regagner la Terre du Roi-Guillaume. Leurs investigations allaient être enfin couronnées d'un triste succès. Aux environs du cap Herschell, situé sur la côte occidentale, on se heurta à un squelette que recouvraient encore des lambeaux de vêtements, et à côté duquel on découvrit un portefeuille contenant quelques lettres, malheureusement insignifiantes. L'infortuné était tombé la face contre terre et n'avait pu se relever. Certains indices firent penser que ces restes étaient ceux d'un domestique d'officier. Mais ce fut en vain qu'on interrogea le *cairn* élevé par Simpson en 1839 au sommet du cap, et auquel les naufragés n'avaient pu manquer de confier un souvenir écrit de leur infortune. Les récentes dégradations que le *tu-*

mulus avait subies convainquirent M'Clintock que les Esquimaux l'avaient fouillé et en avaient enlevé les documents qu'il contenait.

Que devenait cependant le lieutenant Hobson?

Après s'être séparé de M'Clintock, il s'était dirigé en droite ligne sur le cap Félix, pointe septentrionale de la Terre du Roi-Guillaume. Tout d'abord un *cairn*, une tente, des couvertures, des habits et d'autres effets qu'il trouva épars, lui prouvèrent qu'il touchait au théâtre de la catastrophe. Quelques jours après, le 6 mai 1859, la *Pointe Victory* acheva de lui donner le mot de la fatale énigme. Dans le *cairn* élevé par James Ross sur ce même promontoire, vingt années auparavant, Hobson trouva une boîte de fer-blanc contenant un de ces feuillets de parchemin, imprimés en six langues, sur lesquels les marins anglais marquent leur position et qui sont jetés à la mer dans une bouteille pour être portés par les courants vers quelque rivage et être transmis à l'Amirauté. Nous transcrivons ici, dans leur poignant laconisme, les quelques lignes manuscrites tracées sur ce document :

« Bâtiments de Sa Majesté, *Érèbe* et *Terreur*, hivernant dans les glaces; — lat. 70° 5′ N., long. 98° 23′ O. — 28 mai 1847. — 1847. — Passé l'hiver 1846-47[1] à l'île Beechey, après avoir remonté le détroit de Wellington jusqu'à lat. 77° et descendu le long de la côte occidentale de l'île Cornwallis. — John Franklin, commandant l'expédition. — Tout va bien (*allwell*). — *Signé :* Gm. Gore, lieutenant; et des Vœux, *mate.* »

Tout va bien! Cette formule banale, par laquelle les marins anglais ont l'habitude de terminer leurs rapports, ne semble-t-elle pas ici une amère ironie? Quel cruel démenti elle allait recevoir d'un avenir prochain! Onze mois ne s'étaient pas écoulés qu'une main mal assurée ajoutait sur les marges du feuillet ce funèbre *post-scriptum :*

« 25 avril 1848. — L'*Érèbe* et la *Terreur*, pris dans les glaces depuis le 12 septembre 1846, ont été abandonnés le 22 avril, à cinq lieues au N. N. O. Les officiers et les équipages, au nombre de cent cinq personnes, sous la conduite du capitaine Crozier, ont pris terre en ce lieu. Sir John Franklin est mort le 11 juin 1847. Le total des morts de l'expédition est jusqu'ici de neuf officiers et de quinze hommes.

« *Signé :* F. R. M. Crozier, commandant; James Fitzjames, capitaine de l'*Érèbe*.

« Demain, 26, départ pour la rivière de Back. »

[1] Nous copions ici fidèlement la date reproduite sur le *fac-simile* joint à la relation de M'Clintok; mais le rédacteur du rapport a commis une erreur évidente, puisque ce même document nous apprend ensuite que les vaisseaux étaient retenus dans les glaces depuis le 12 septembre 1846. Franklin a dû passer à l'île Beechey l'hiver de 1845 à 1846, et non celui de 1846 à 1847.

Jamais histoire plus tragique fut-elle écrite en moins de mots? Quel spectacle lamentable durent offrir ces infortunés, éprouvés par de longues privations et par des épreuves de toute sorte, vaincus par la cruelle nature polaire et faisant retraite devant elle, comme un corps de troupes battu qui fuit devant un ennemi acharné à sa poursuite! De distance en distance, ont dit depuis les Esquimaux, l'un de ces malheureux tombait pour ne plus se relever, sous la double atteinte du froid et de la faim. Hobson et M'Clintock ont pu reconnaître la route suivie par eux à la trace des cadavres dont ils l'ont jalonnée.

Au fond d'une baie, qui fut appelée *Baie de l'Érèbe*, les Anglais trouvèrent un bateau monté sur un lourd traîneau, et mesurant vingt-huit pieds de long sur sept et demi de large. Cette embarcation avait été construite, sans aucun doute, pour naviguer sur la rivière de Back; mais, les forces venant à défaillir, on avait dû abandonner cette dernière chance de salut. A l'arrière de la chaloupe, enseveli sous un monceau de vêtements destiné, sans doute, à combattre le froid, était un cadavre desséché. Un second gisait non loin de là sur le sol glacé et portait les traces de la dent des bêtes fauves, qui l'avaient rongé en partie. L'un de ces squelettes tenait encore entre ses doigts, crispés par la dernière agonie, un livre de prières. Les lettres *G. G.*, tracées sur la première page, firent présumer que ces dépouilles n'étaient autres que celles du lieutenant Graham Gore, le même qui avait déposé dans le cairn de la Pointe Victory le rapport que nous venons de transcrire, et qui en avait terminé la première partie par ces mots : *Tout va bien!*

Plusieurs autres livres furent également trouvés : chose digne de remarque, tous traitaient de sujets religieux, à l'exception d'un exemplaire du roman populaire de Goldsmith, le *Vicaire de Vakefield*. Où ces malheureux auraient-ils puisé force et courage, sinon à la source des consolations divines et des espérances de la foi? S'endormir dans la mort, même au milieu des déserts glacés du pôle, comme s'était endormi le lieutenant Gore, les saintes Écritures à la main et le dernier regard attaché sur leur texte sacré, c'est mourir avec une résignation et une paix qui ne sont pas sans douceur, c'est encore espérer!

Une foule d'objets divers, pioches, pelles, cordages, ustensiles, sextant, cuillers et fourchettes en argent, montres de poche, etc., gisaient çà et là sur la terre ou incrustés dans la glace. Deux fusils doubles, chargés et amorcés, étaient appuyés sur les bords du bateau, auprès des deux cadavres, et probablement à la place même où les infortunés les avaient déposés avant de tomber pour mourir. Toutes ces précieuses reliques furent soigneusement recueillies pour être rapportées en Angleterre.

Comment, où et quand ont péri les restes de la troupe conduite par le capitaine Crozier? Tous ont-ils succombé à l'embouchure du fleuve de Back? Les trente-cinq malheureux dont les cadavres ont été trouvés par les Esquimaux en 1850, dans les parages de l'îlot de Montreal, sont-ils seuls tombés sur ce rocher sinistre? Quelques autres ont-ils tenté de remonter la Grande-Rivière et de gagner, à travers les steppes du nord de l'Amérique, les établissements de la Compagnie de la baie d'Hudson? — Problèmes lamentables, dont nous n'aurons vraisemblablement jamais la solution. Il est à croire cependant que les survivants de l'expédition auront essayé de recourir à cette dernière ressource. Mais comment des hommes dont le physique était déjà si affaibli, décimés par la faim, le froid et la fatigue, auraient-ils pu parvenir à franchir les immenses et sauvages déserts au sein desquels Franklin et Richardson avaient failli périr en 1822, et qui s'étendent, sur une largeur de plusieurs centaines de lieues, de la mer polaire aux forts *Entreprise* et *Confidence*, stations les plus septentrionales de la Compagnie?

Quant aux vaisseaux l'*Érèbe* et la *Terreur*, au dire des Esquimaux, l'un fut brisé et coulé par les glaces, et l'autre, jeté à la côte, devint pour les naturels du voisinage une source de richesses en tout genre, surtout en bois, matière fort rare dans les régions arctiques, qui ne connaissent d'autres arbres que ces troncs flottés que le courant asiatique emprunte aux grands fleuves polaires et vient déposer sur les côtes du Spitzberg et sur celles du Groënland, jusqu'à l'entrée du détroit de Davis. M'Clinctock vit entre les mains des naturels du pôle magnétique et du cap Morton des débris de ces nobles vaisseaux, qui, après avoir sillonné de leur quille les eaux de l'océan polaire austral, étaient venus se briser sur les glaces du pôle boréal, et dont les derniers restes alimentent aujourd'hui le foyer de quelque hutte de neige ou sont devenus l'arc et la flèche d'un sauvage.

A la fin du mois de juillet, les trois détachements d'exploration étaient de retour au port Kennedy, avec des résultats divers, mais tous du plus haut intérêt. Indépendamment de l'inappréciable découverte des restes de l'expédition de Franklin, huit cents milles de côtes avaient été reconnus par M'Clintock, Hobson et Allen Young. Ce dernier avait constaté que la terre du Prince-de-Galles est une île, séparée de la terre Victoria par un canal auquel le nom de M'Clintock a été donné à juste titre, et qui, encombré de glaces flottantes et d'*ice-bergs*, paraît être une des voies principales par où fluent les courants du bassin de Parry et de l'océan polaire du nord.

Le 9 août, le *Fox*, dégagé des glaces, remit à la voile pour l'Angleterre, où il arrivait deux mois après. Son retour excita la plus vive sensation. Le sort de Franklin et de ses équipages était donc enfin

connu! Ce drame émouvant, dont le dénoûment s'obstinait à rester secret depuis tant d'années, était donc enfin dévoilé, sinon dans toutes ses péripéties, du moins dans sa tragique conclusion! Tout espoir était perdu; mais aussi toute incertitude avait cessé.

Sous quels favorables auspices s'était cependant inaugurée cette expédition, qui restera à jamais fameuse par ses malheurs et qui va prendre rang, à côté du radeau de la *Méduse*, parmi ces légendes lugubres qui viennent s'ajouter d'âge en âge aux traditions des peuples! A peine arrivé dans les mers arctiques, Franklin, fidèle à ses instructions, s'enfonce audacieusement dans le canal encore inexploré de Wellington, jusqu'à l'extrême latitude du 77e parallèle; puis, redescendant au sud, il découvre le littoral occidental de la terre Cornwallis, qu'il constate être une île, et vient hiverner à l'île Beechey, après une première campagne aussi brillante que fructueuse. L'été de 1846 étant venu, l'intrépide marin pointe au sud, soit par le détroit de Peel, soit par le canal M'Clintock[1], dans l'espérance sans doute de gagner les eaux libres des détroits américains, de longer le continent jusqu'au détroit de Behring et d'accomplir enfin le célèbre passage dont la découverte était le plus ardent de ses désirs. Hélas! il devait la payer de sa vie. Ses vaisseaux vinrent se briser contre ces masses énormes de glaces qui, descendant de l'océan polaire par le canal de M'Clintock, encombrent le détroit de Victoria et le rendent innavigable. Si, au lieu de prendre le chemin de l'ouest, Franklin eût suivi la voie plus libre des côtes orientales de la terre du Roi-Guillaume, il était probablement sauvé, suivant l'opinion de M'Clintock. Mais il ignorait que cette terre fût une île, les cartes qu'il avait emportées la représentant comme se rattachant à la presqu'île Boothia.

Encore quelques lieues, et le problème séculaire était pleinement résolu, et l'*Érèbe* et la *Terreur*, entrant dans les détroits du Sud, libres tous les étés, accomplissaient la circumnavigation du continent américain. Par une étrange fatalité, les glaces les brisent en face de ce promontoire auquel James Ross avait donné, quelques années auparavant, le nom prédestiné de *Cap Franklin*.

Avant de mourir, l'illustre navigateur put constater, du moins, qu'il venait de relier, par mer, ses découvertes à celles qui avaient

[1] Les cartes, tant anglaises que françaises, que nous avons sous les yeux, ne sont pas d'accord en effet relativement à la route suivie par Franklin. La carte du célèbre géographe Arrowsmith, qui accompagne le *Voyage du Fox*, opte pour le détroit de Peel, auquel elle donne, pour cela sans doute, le nom de *Détroit de Franklin*. Ce chemin est effectivement le plus direct de l'île Beechey à l'île du Roi-Guillaume, et nous paraît préférable à la route plus longue et plus dangereuse du canal M'Clintock, adoptée par M. Malte-Brun, sur sa carte des dernières découvertes arctiques.

été accomplies par terre antérieurement par Back, Dease et Simpson et par lui-même, et que le passage du nord-ouest était trouvé. Suivant l'énergique expression de sir Roderick Murchison, « Franklin et ses compagnons ont forgé avec leurs vies, ou plutôt par leur mort, le dernier anneau qui manquait encore pour rendre complète la chaîne des découvertes autour du continent américain[1]. »

Le désastre de l'expédition de Franklin aura eu, du moins, ce résultat, trop faible compensation, hélas! que, des deux problèmes de la géographie arctique les plus controversés, — le passage du nord-ouest et la mer libre du pôle, — il a amené la solution de l'un et préparé celle de l'autre. Mais à quel prix ont été achetées ces conquêtes scientifiques! Parmi ceux qui ont tenté de résoudre ses énigmes, combien ont été dévorés par le sphinx polaire, depuis les deux Cortereal, Verazzano, Hudson, Willoughby, etc., jusqu'à Franklin et ses cent trente-sept compagnons! Dans cette liste funèbre, la France compte plus d'un nom qui lui est cher : François de Roberval, Jules de Blosseville et l'équipage de la *Lilloise*, disparus si mystérieusement; Bellot si semblable à Blosseville par l'âge, par l'ardeur aventureuse, par les qualités du cœur et de l'esprit.

Si l'Angleterre, se constituant l'héritière de Neptune, s'est arrogé la royauté de l'Océan et prétend le dominer de son trident despotique, il faut reconnaître, du moins, qu'elle n'a rien épargné pour en explorer les flots les plus lointains et pour ajouter de nouvelles provinces à son humide empire. Du pôle arctique au pôle antarctique, toutes les mers ont vu flotter son pavillon, porté tour à tour par son Cook, ses deux Ross, son Parry, son Franklin et tant d'autres. Ses efforts, depuis quarante années, ont eu surtout pour but de pénétrer dans le royaume inconnu de ce terrible dieu du Nord qu'adoraient ses ancêtres. Si elle n'a pu parvenir à soulever tous les voiles, à éclaircir tous les mystères, la science géographique n'en doit pas moins enregistrer ses découvertes avec reconnaissance et lui tenir compte de ses sacrifices[2]. L'Amérique a marché sur les traces de la mère patrie, et ses hardis pionniers ont, sur certains points, poussé leurs recherches plus loin que leurs rivaux transatlantiques. Mais Kane et Hayes ne sont-ils pas, eux aussi, les descendants des Hudson, des Davis, des Willoughby, des Baffin? Ne sont-ils pas également les fils

[1] Des deux Cabot à Mac-Clintock, on estime à *cent trente* le nombre des expéditions, anglaises pour la plupart, qui ont exploré les régions polaires. Ces voyages ont donné lieu à la publication de deux cent cinquante ouvrages et documents divers, dont cent cinquante ont été imprimés en Angleterre. Il n'a pas été envoyé à la recherche de Franklin moins de dix-neuf expéditions successives dont les frais ont dépassé *vingt millions* de francs.

[2] Préface du *Voyage du Fox*.

de cette famille anglo-saxonne, la plus audacieuse de l'audacieuse race de Japhet, de cette famille qui semble destinée à servir partout d'avant-garde à ses sœurs, et dont l'inquiète activité et la patiente énergie, s'adaptant à tous les climats, bravant les glaces du pôle et les feux dévorants du soleil de l'Inde, ont pris à tâche de s'emparer du monde comme d'une conquête?

On a dit souvent de la France que ses qualités sociables, son génie expansif et son prosélytisme la prédisposent éminemment au rôle d'initiatrice des intelligences. Les peuples anglo-saxons paraissent s'être plus spécialement réservé le sceptre du monde physique; et il faut bien avouer que, sur ce terrain, ils ne connaissent pas de rivaux.

Lucien Dubois.

UNE

INSURRECTION EN CRÈTE

I

Comment dire la vérité sur un homme chez qui l'on a bien dîné? Comment un voyageur qui a été le témoin d'une insurrection dirigée contre Vély-Pacha pourra-t-il juger les actes du gouverneur sans oublier son accueil aimable et ses procédés courtois? Le silence était convenable tant que Vély-Pacha semblait expier dans la disgrâce les fautes commises à Candie; mais aujourd'hui que son gouvernement lui rend le poste éclatant qu'il a jadis occupé d'ambassadeur à Paris, la vérité reprend ses droits. Des raisons d'un ordre supérieur, auxquelles les derniers événements de Syrie ont donné un triste à-propos, exigent de tout homme qui a vu un peu la Turquie et les Turcs, qu'il travaille à les faire connaître. Il y a en ce moment un grand procès pendant devant l'Europe : il s'agit de savoir si la Turquie réussira à se régénérer, à faire vivre en bon accord et sur un pied d'égalité les races et les communions diverses qu'elle renferme dans son sein, à entrer enfin, d'acte et de fait, dans ce concert des nations civilisées où l'a officiellement introduite le congrès de Paris. La France a le droit de prendre à la question un intérêt tout particulier : c'est elle surtout qui, il y a six ans, a préservé la Turquie d'une défaite et d'une dissolution imminentes. Quand elle s'est décidée à maintenir sous le sceptre ottoman des populations chrétiennes long-

temps opprimées et qui croyaient enfin sonnée l'heure de la délivrance, la France s'est publiquement engagée à améliorer leur sort. Si elle n'atteint pas ce résultat, son intervention ne saurait se justifier. La Turquie a promis par un solennel contrat de chercher à réparer de son mieux d'innombrables et séculaires injustices, et à établir chez elle un ordre nouveau. Cette parole a-t-elle été tenue? On comprend que, pour accomplir les changements annoncés par le hat-i-houmayoun aux populations de l'empire ottoman, il faille du temps, et que la Turquie ait le droit d'en réclamer. Mais au moins, si elle n'a pas, si elle ne peut avoir tout fait, a-t-elle fait quelque chose? Ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées du pays, ses hommes d'État, ses administrateurs, se sont-ils mis à l'œuvre loyalement, de bonne foi et de tout cœur? Ce qu'ils ont tenté nous engage-t-il à prendre patience, à avoir confiance en eux et dans l'avenir, à espérer que tout le reste viendra de soi-même et à son heure? Ou bien, au contraire, malgré la foi jurée et tant de programmes pompeux, n'ont-ils rien oublié, rien appris, rien fait? Auraient-ils conçu la pensée de nous jouer et de ne jamais tenir leur promesse, tandis que nous avions si libéralement fait honneur à la nôtre et versé notre sang pour les sauver? Qui sont et que valent ces hommes qui se présentent à nous comme les intermédiaires obligés entre l'Occident et l'Orient, ces Turcs de la réforme qui se disent tout à fait convertis aux idées européennes et désireux de les inoculer à la barbarie turque?

Il y a quelques années, les journaux annonçaient à grand bruit que le gouvernement ottoman envoyait de nombreux jeunes gens à Paris et dans les autres capitales de l'Europe pour y recevoir les leçons des peuples civilisés, s'éclairer de leurs lumières, participer à leurs progrès. Bien du monde applaudit à cette mesure; quelques personnes, jugeant de l'avenir par le passé, se dirent qu'il en serait de ceux-là comme des Turcs qui les avaient précédés en Europe. En réalité, ces futurs instituteurs de leur pays viennent apprendre chez nous une corruption plus aimable que la leur et les mensonges d'une société qui sait faire le mal, comme elle fait le bien, avec élégance et en beau langage. Encore s'ils restaient dans les salons d'un monde où leur nom turc qui éveille la curiosité et leur fez qui amuse les dames les introduisent sans difficulté, peut-être se laisseraient-ils gagner aux sentiments généreux et aux idées élevées qu'une nation chrétienne garde toujours, même sous des apparences frivoles. Mais à ces enfants d'une race brutale qui n'ont pas eu l'âme ouverte à la vie morale par les caresses d'une mère honnête, qui n'ont connu que l'existence vide du harem et reçu que les enseignements d'une religion sensuelle, il faut des plaisirs grossiers; ils les trouvent dans nos bals publics et dans nos harems patentés, où ils échangent leur or contre les raffine-

ments de la débauche. Au bout de deux ou trois ans, ils retournent dans leur patrie beaucoup plus savants et habiles en corruption qu'au moment de leur départ, et, comme ils rapportent dans leurs malles les portraits des reines du demi-monde de Paris et les productions les plus immorales de nos plus mauvais écrivains, ils prennent rang parmi les Turcs amoureux des beaux-arts et initiés à la littérature française. Ils ne reviennent pas non plus à Constantinople sans un bagage politique : car ils ont entendu prononcer en France les noms de choses complétement inconnues chez eux, telles que la liberté politique et religieuse, l'amélioration du sort des classes inférieures, l'influence de la presse, et tant d'autres mots sonores qui n'ont pas vainement frappé leurs oreilles. Les grandes idées que ces mots expriment n'ont pas pénétré dans leurs esprits cuirassés de barbarie et de sensualité, mais ont trouvé accès auprès de leur ruse orientale, qui a compris le parti qu'elle en pouvait tirer : elles habitent désormais sur leurs lèvres, remplissent les conversations qu'ils tiennent avec les Européens, et se traduisent en programmes officiels qu'ils envoient à nos journaux. On sait le récit gracieux imaginé par un de nos poëtes sur le perroquet voyageur qui répète sans les comprendre les mots des gens qu'il a entendus parler, et on appliquerait volontiers cette comparaison aux Turcs brillants qui répètent chez eux le langage de notre société, si leur enveloppe aimable ne cachait trop souvent une âme cruelle, et si la pensée des massacres de Djeddah et du Liban ne mettait notre esprit en face d'une réalité sombre et douloureuse.

Vély-Pacha est un Turc qui a vu la France et qui en a rapporté les bonnes manières. Lorsque je lui eus été présenté avec mon compagnon de voyage, M. Perrot, il nous offrit une élégante soirée dans sa résidence de Kalepa, et poussa la courtoisie jusqu'à faire éclairer ses salons de bougies tricolores en l'honneur des deux Français qu'il recevait. Dans les visites que nous lui faisions, il nous parlait avec empressement de la France et de la civilisation, du mouvement de l'humanité que rien ne peut arrêter, disait-il, du désir qu'il avait de répandre l'instruction parmi ses administrés, du projet qu'il avait conçu d'établir des écoles de droit et de médecine dans l'île de Candie. Si, au bout de quelques, jours nous étions retournés en France, nous n'aurions conservé que le souvenir de ces conversations, et qui sait si, nous aussi, nous n'aurions pas cru aux Turcs de la réforme ? Mais nous avons parcouru l'île et observé le désaccord qui régnait entre les paroles et les actes du gouverneur. Faut-il en citer une preuve que nous eûmes sous les yeux sans sortir de la Canée? Un jour que nous causions avec Vély-Pacha de l'esclavage, lui exprimant notre surprise et notre regret qu'un abus aussi monstrueux n'eût pas encore été aboli en Turquie, il nous répondit que cette réforme ne tarderait

pas à avoir lieu dans le reste de l'empire, que lui-même l'avait accomplie déjà dans son gouvernement, et que l'île de Candie n'avait plus un seul esclave. Le soir du même jour, nous étions chez M. Derché, gérant du consulat de France, et nous nous entretenions du respect que le gouverneur général de Candie avait professé devant nous pour la liberté. Tout à coup nous entendons des cris affreux, nous courons au balcon du consulat qui donne sur le port de la Canée, et nous reconnaissons que ces cris viennent de l'autre extrémité du port, du côté où se trouve le sérail du pacha. M. Derché envoya un de ses cavass pour savoir la cause de ce tumulte : on ne distinguait qu'une voix, mais cette voix, qui au milieu de la nuit remplissait l'air de hurlements, produisait sur nous une impression lugubre. Le cavass revint dire que c'était une femme esclave qui avait voulu se sauver de chez ses maîtres et était venue de la ville de Candie à la Canée, qu'elle avait été jetée dans la prison du sérail, et que maintenant on l'amenait de force du sérail et on la mettait dans une barque pour la transporter par mer à Candie durant la nuit. Quelques instants après la barque passa devant nous : la femme criait toujours ; elle cria ainsi durant vingt minutes sans interruption, et elle était déjà au loin avancée dans la haute mer que ses cris affaiblis par la distance arrivaient jusqu'à nous. Cette scène cruelle, qui contredisait à point nommé la conversation tenue quelques heures plus tôt par le pacha, nous attrista profondément, et, en cet instant même où je la raconte, les hurlements de la malheureuse esclave résonnent encore au fond de mon cœur.

II

Le lundi 17 mai 1858, deux cents Grecs de l'île de Candie vinrent en armes occuper une hauteur qui est auprès du petit village de Péribolia dans la plaine de la Canée. Ce rassemblement grossit en peu de jours : avant la fin de la semaine, quatre ou cinq mille insurgés étaient réunis. Tout en se rassemblant et en prenant les armes, ils gardèrent une attitude pacifique, ne brûlèrent pas une maison turque, ne pillèrent pas une propriété, ne tirèrent pas un coup de fusil. On sut bientôt qu'ils ne se révoltaient pas contre le sultan, mais se plaignaient du gouverneur général Vély-Pacha. Ils venaient proclamer leurs plaintes assez haut pour qu'elles arrivassent jusqu'au souverain, et, s'ils le faisaient les armes à la main, c'était pour se garantir, eux et leurs familles, de la colère du gouverneur. Dès les premiers jours

ils prévinrent de leurs intentions les consuls étrangers, excepté le consul d'Angleterre, et leur adressèrent des lettres où ils exposaient leurs griefs et leurs réclamations.

Parmi ces griefs, les principaux avaient rapport à la religion, à la construction des routes et à l'impôt militaire.

Les Grecs accusaient Vély-Pacha de ne pas respecter la liberté religieuse, de violer les églises chrétiennes et de mettre des entraves aux conversions des Turcs. A son arrivée dans l'île, Vély-Pacha avait déclaré que, conformément au hat-i-houmayoun, il laisserait aux musulmans qui voudraient changer de religion la liberté de le faire. Mais alors se produisit une chose singulière : beaucoup d'habitants, pour échapper aux charges qui pèsent sur les raïas, professaient en apparence la religion musulmane et dans le cœur étaient chrétiens, et, la liberté religieuse étant proclamée, une partie d'entre eux reprit ostensiblement la pratique du christianisme : aux environs de la ville de Candie, six cents musulmans se convertirent; un village entier, Piscopi, dans le district de Pédhiadha, laissa le Coran pour l'Évangile. La facilité de ces conversions peut être aussi expliquée par la communauté d'origine des musulmans et des chrétiens de la Crète : beaucoup des premiers ne sont pas de race orientale, mais descendent des anciens Grecs. Le gouverneur, on le conçoit, s'effraya de voir le hat-i-houmayoun ainsi pris à la lettre, et voulut arrêter cette épidémie de conversions; il eut le tort en une matière aussi délicate d'employer la violence. Deux actes surtout lui furent vivement reprochés. Une jeune fille turque d'une grande beauté, née au village de Sibili, voisin de la Canée, d'une musulmane qui retourna comme tant d'autres au christianisme, fut baptisée sous le nom de Catherine au printemps 1857 par un prêtre ionien et vint à la Canée. Là elle fut saisie par la police et enfermée dans le harem du pacha, puis, ayant été atteinte de la petite vérole, fut conduite dans une maison turque, d'où elle réussit à se sauver au mois de juin. Le pacha, pour la retrouver, ne recula devant aucune mesure, mit toute la police sur pied, fit fermer toutes les portes de la ville, cerner secrètement les consulats étrangers, visiter l'évêché grec et l'église, dont les siéges furent brisés et le sanctuaire fouillé. Néanmoins la jolie convertie lui échappa au commencement de juillet, cachée sous une charge de fumier que portait un mulet, sortit de la Crète, et alla dans une île de l'Archipel où elle vit maintenant avec sa mère du travail de ses mains. Quelques mois après cette affaire, une autre semblable eut lieu encore à l'occasion d'une jeune fille turque baptisée par le même prêtre ionien. Celle-là, qui était du village de Kakopétro et s'appelait Férendé, fut baptisée sous le nom de Marie et connue désormais sous celui de Marigo. Pour se soustraire à la colère de sa famille, elle se réfugia à la Canée dans la mai-

son d'un Ionien nommé Badji. Le consul d'Angleterre, M. Ongley, ami du pacha, poursuivit le prêtre ionien comme sujet anglais et voulut l'exiler, mais en fut empêché par l'intervention des autres consuls. Puis, sous prétexte de mettre Marigo en sûreté, il décida Badji à la lui confier, l'emmena au petit village de Kalepa, où il demeurait ainsi que le pacha, et bientôt voulut la conduire chez celui-ci. Elle refusa énergiquement et fut maltraitée. Vély-Pacha vint en personne, la prit de force, la mit dans sa voiture, l'emmena, et la fit condamner par le consul à être envoyée à Constantinople. Badji adressa des réclamations à l'ambassadeur d'Angleterre, se rendit à Constantinople, raconta l'affaire à lord Redcliffe, obtint la liberté de Marigo et la ramena à la Canée. Au bout de quelques jours elle fut reprise par le cavass du consul anglais et livrée aux gens de la justice qui la traînèrent par les cheveux, la frappèrent et la conduisirent chez l'évêque, qui devait la garder captive. Elle s'échappa encore de là et se réfugia cette fois dans une maison française. Le chancelier, M. Derché, qui gérait le consulat de France, refusa de la livrer, et, le 14 janvier 1858, l'embarqua pour Syra. Les violences commises contre ces deux jeunes filles eurent les plus fâcheuses conséquences pour Vély-Pacha et soulevèrent l'indignation de la population chrétienne. Les Grecs se plaignaient aussi de ce que, la Porte ayant ordonné aux chrétiens de nommer un député chargé d'exposer à Constantinople leurs affaires religieuses, Vély-Pacha l'eût choisi lui-même avec les apparences d'une élection et n'eût ensuite envoyé personne. Enfin ils réclamaient contre un abus qui est général en Turquie : les enfants chrétiens privés de leur père ont pour tuteur le cadi, qui administre leurs biens, dont il perçoit à son profit une contribution de six pour cent.

La construction des routes fut, comme la tolérance religieuse, un bienfait annoncé hautement qui aboutit à des vexations. En Crète, comme dans le reste de la Turquie, les routes sont déplorables, ou plutôt il n'y en a pas, et ce n'est qu'au prix de grandes fatigues que les paysans transportent à dos de mulet les produits de leurs villages aux trois villes de la côte du nord où se fait tout le commerce de l'île. Il y avait un grand service à leur rendre, c'était d'améliorer les chemins informes qui mènent d'un village à l'autre ou des villages de l'intérieur aux villes de la Canée, de Rétimo et de Candie; on facilitait ainsi les relations des habitants, on écoulait les olives, les oranges, les caroubes, les fruits des belles vallées de l'île vers les navires qui les emportaient au dehors, on augmentait les richesses et le bien-être de la population ; plus tard, la prospérité changeant les habitudes et les besoins, on remplacerait les mulets, moyen de transport incommode et lent, par des voitures, et les chemins actuels par des routes carrossables. Au lieu de seconder et de diriger cette amélioration

progressive, Vély-Pacha voulut imposer à la Crète pauvre la dépense excessive de grandes routes carrossables, luxe prématuré pour des gens qui manquent du nécessaire. Il se fit adresser par les différents districts des pétitions où on lui demanda ce qu'il désirait, et rédigea un projet qu'il envoya à Constantinople : il y déclara que chaque habitant s'engageait à travailler neuf journées par an et à s'imposer une contribution en argent, et ne réclama de la Porte d'autre dépense que le traitement des ingénieurs européens qui dirigeraient les travaux.

La Porte ayant approuvé ces propositions, Vély-Pacha fit venir un ingénieur anglais, et, au printemps 1857, on se mit à l'œuvre. Une grande route qui partait de Rétimo et devait conduire à la Canée fut commencée sur le modèle des routes de l'Europe. « C'était, dirent les habitants, la dernière à entreprendre, Rétimo et la Canée ayant peu de relations commerciales et étant unies d'ailleurs par la mer, qui formait entre elles une grande route naturelle; le pacha voulait seulement se faire une promenade commode d'une ville à l'autre de sa province. » Mais un article pompeux fut envoyé au journal la *Presse d'Orient* et annonça l'inauguration des routes de l'île de Candie. Une fois cette réclame lancée, le gouverneur ne songea pas sérieusement à terminer les travaux. Restreints à trois mois par an, ils étaient faits par les paysans, qui, renouvelés sans cesse, et n'ayant que de vieux instruments tirés des arsenaux vénitiens, étaient d'assez mauvais ouvriers, ne se formaient pas et obtenaient de pauvres résultats. Ils quittaient avec répugnance leurs maisons et leurs villages pour une œuvre dérisoire, qui ne servait pas leurs intérêts, mais la réputation d'un gouverneur impopulaire. Enfin, quand on exigea d'eux la contribution soi-disant volontaire qui devait suffire aux dépenses, ils poussèrent une clameur générale et déclarèrent qu'ils ne voulaient ni travailler aux routes ni payer cet impôt.

Ils n'étaient pas moins mécontents des violences qui accompagnèrent la levée de l'impôt militaire. En janvier 1858, Vély-Pacha déclara au nom de la Porte, et conformément au hat-i-houmayoun, que désormais tous les Crétois contribueraient au service militaire, les Turcs de leurs personnes, les Grecs de leur argent. Les Turcs devaient fournir six cents artilleurs pour les différentes garnisons de l'île, tirer chacun au sort à vingt-cinq ans et servir durant cinq années; le premier tirage fut annoncé pour le mois de mars suivant. Les Grecs étaient imposés à 967,500 piastres (215,806 francs), et tous les individus mâles de l'île, quel que fût leur âge, obligés de payer une part de cet impôt. Le jour même de la lecture du firman, deux cents Turcs de la Canée, hommes du peuple et artisans, qui auparavant prêtaient un concours volontaire aux artilleurs, furent enrôlés de force, revêtus

d'uniformes et tout à coup métamorphosés en soldats réguliers : ainsi se fit le recrutement, et au mois de mars on ne parla pas du tirage. Mais, comme ces jeunes gens Turcs étaient de la dernière classe du peuple, et que pas un n'appartenait à une famille importante, ils ne purent réclamer. Les Grecs, plus nombreux, maîtres dans leurs villages, indépendants de caractère, protestèrent contre la manière vexatoire dont leur impôt fut levé, se plaignirent qu'on fît partager aux enfants, aux vieillards et aux infirmes le poids du service militaire, dont partout ailleurs ils sont exempts, s'irritèrent de voir inscrire dans deux villages à la fois certains citoyens obligés ainsi de payer double contribution, et s'indignèrent surtout que l'impôt fût rétroactif et exigé pour les deux années précédentes. Ainsi, loin d'habituer les esprits par une application modérée à une mesure nouvelle qui les blessait, on semblait les provoquer par des violences maladroites et vouloir les pousser à bout. Les Grecs résistèrent. Le pacha recourut à la rigueur, et le 3 avril fit arrêter et envoyer au bagne de Constantinople cinq habitants du district de Sélino, voisin de la Canée. Dès ce jour la population grecque des montagnes fermenta avec une activité menaçante.

D'autres plaintes étaient énumérées par les chrétiens dans les lettres qu'ils écrivirent aux consuls. Ils réclamaient contre la taxe imposée sur la paille, contre les contributions que l'on allait établir, disaient-ils, sur le vin, les troupeaux et les bêtes de somme, et une de deux pour cent sur les propriétés; demandaient que les membres des conseils chargés de rendre la justice et d'administrer les affaires dans les trois provinces de la Canée, de Rétimo et de Candie, jusqu'alors nommés par le pacha et ses instruments dociles, fussent élus par eux, renouvelés chaque année et non rémunérés; enfin ils proposaient que la loi qui concerne les héritages fût réformée, et que la fortune d'un homme qui ne laisse que des filles appartînt à ses filles, et non à des collatéraux.

Toutes ces réclamations, sauf quelques-unes, comme la dernière, qui avaient trait à la législation générale de l'empire, étaient dirigées contre l'administration particulière, la conduite et le caractère de Vély-Pacha. Dans leurs lettres aux consuls, les Grecs se déclaraient les humbles et fidèles sujets du sultan et soumettaient leurs plaintes à sa clémence. Mais ils voulaient changer de gouverneur et demandaient ouvertement le départ de Vély-Pacha. Comme ils ne pouvaient s'adresser eux-mêmes au sultan, ils priaient les consuls d'instruire les ambassadeurs à Constantinople des causes de leur insurrection et du but où elle tendait, afin que la Porte ne se méprît pas sur leurs véritables sentiments.

III

Le gouverneur était alors absent de la Canée et se trouvait dans la ville de Candie. Son kekaïa-bey le fit prévenir immédiatement de ce qui se passait, et, le mercredi, Vély-Pacha arriva par mer. Il fit son débarquement avec un grand appareil militaire : dix-neuf coups de canon furent tirés ; la musique militaire précéda le pacha dans des barques en sonnant des fanfares; les troupes rangées sur le quai lui présentèrent les armes. Il annonçait par cette manifestation un peu puérile le dessein d'effrayer les insurgés de Péribolia et de les arrêter par la force plutôt que par la conciliation. Le soir même il ordonna au pacha militaire de la Crète, Méhémet-Pacha, d'aller avec des troupes disperser les insurgés. Méhémet-Pacha, ancien officier de Méhémet-Ali, homme d'expérience qui habite l'île depuis de longues années, jugea les choses avec plus de calme que Vély-Pacha. Il savait les chrétiens profondément irrités contre le gouverneur, convaincus de la bonté de leur cause et décidés à obtenir justice, et ne croyait pas qu'on dût les pousser à bout. En supposant une victoire des soldats turcs bien moins nombreux que les insurgés, il prévit les malheurs qui suivraient un premier combat et l'incendie qu'un coup de feu allumerait dans l'île entière, et pensa aux dangers que couraient les Turcs des campagnes exposés à la colère des chrétiens, si la guerre civile éclatait. Il répondit à Vély-Pacha qu'il ne pouvait marcher contre les Grecs sans en avoir reçu l'ordre écrit et signé par le conseil, ajoutant que, si on le lui donnait, il y ferait des observations, et que, si Vély-Pacha voulait passer outre, il lui donnerait une moitié des troupes pour aller attaquer les Grecs, tandis que lui-même, Méhémet-Pacha, avec l'autre moitié garderait la Canée. Le gouverneur ne put donner suite à ses projets belliqueux. Cet incident, qui fut connu, provoqua une nouvelle lettre que les insurgés écrivirent aux consuls pour les supplier d'empêcher par leur intervention l'effusion du sang et protester du désir qu'ils avaient de ne pas en venir aux mains.

Les consuls s'abstinrent de faire une démarche qui eût été mal accueillie de Vély-Pacha et eût pu sembler aux chrétiens un encouragement et une marque officielle de sympathie. Ils avaient reçu les premières lettres, où ils étaient priés simplement de renseigner leurs ambassadeurs sur les motifs de l'insurrection; mais, pour qu'on n'eût pas le droit de les accuser de seconder le mouvement, ils décidèrent entre eux de n'accepter aucune nouvelle lettre, d'observer une

stricte neutralité et de se borner à faire connaître la vérité à Constantinople. Cependant le bruit courut qu'ils favorisaient et excitaient l'insurrection, surtout les consuls de France et de Grèce. Peut-être les chefs des insurgés semèrent-ils eux-mêmes ces rumeurs pour donner plus d'autorité à leur cause et inspirer de la confiance et du zèle à leur parti. Dès le premier moment, avant l'arrivée du pacha, les consuls protestèrent : ils allèrent le mercredi matin trouver le kékaïa-bey, lui dirent qu'ils se déclaraient étrangers à ce qui se passait et le prièrent de prendre note de leur démarche. Le surlendemain, comme on répandait la nouvelle que les Grecs avaient arboré le drapeau français, ils envoyèrent leur doyen, M. Stiglitch, consul d'Autriche, auprès de Vély-Pacha, qui répondit qu'il ne croyait pas à ces bruits, mais qu'on ne pouvait empêcher les mauvaises langues de parler, et ne prit aucune mesure pour les arrêter : il lui eût été facile de rendre publique la déclaration des consuls. Il fit croire ainsi qu'il convenait à sa politique de laisser les consuls passer pour les fauteurs des troubles et de donner à la protestation que les chrétiens dirigeaient contre lui seul l'aspect d'une révolution véritable fomentée par les puissances étrangères et d'une attaque contre l'empire ottoman. Il va sans dire que, toutes les fois que dans ces événements il est question des consuls étrangers, il faut excepter le consul d'Angleterre et ne point le séparer du pacha.

Un événement triste, qui a longtemps occupé les journaux de l'Europe, assombrit le début de l'insurrection crétoise. L'Église grecque de la Canée avait pour évêque un vieillard très-âgé, nommé Parthénios, qui, choisi par l'ancien gouverneur Méhémed-Émin-Pacha, était aimé et estimé. Vély-Pacha, dans la situation difficile où il se voyait placé, résolut de s'appuyer contre les chrétiens de l'autorité de leur évêque, et lui ordonna de signer un écrit où il blâmait le rassemblement de Péribolia et engageait le gouverneur à le dissiper par la force. L'évêque de la Canée refusa ; des discussions s'élevèrent entre lui et le pacha et causèrent chez ce vieillard une agitation pénible. Le jeudi 20 mai il fut appelé de bonne heure au sérail, où il se trouva en face du pacha et du métropolitain de Candie. Celui-ci, qui était arrivé depuis six mois dans le pays, enrichi et souillé par les exactions qu'il avait commises comme évêque de Jannina, et qui, loin de protéger les chrétiens auprès du gouvernement turc, s'était rangé parmi leurs oppresseurs, avait sa part de la haine qu'ils portaient au pacha. L'un et l'autre durant plusieurs heures accablèrent de leurs obsessions et de leurs menaces l'évêque de la Canée. Enfin le malheureux vieillard, épuisé par la lutte, brisé par l'émotion, malade, à jeun depuis le matin, eut une défaillance subite et mourut. On transporta son corps dans une voiture du sérail à l'évêché. Le bruit d'un empoisonnement

courut aussitôt, et le métropolitain, que l'on regardait comme le complice du pacha, dut se retirer secrètement chez lui : les chrétiens exaspérés en voulaient à ses jours.

Les journaux de la Grèce proclamèrent sans hésiter que Vély-Pacha avait empoisonné l'évêque Parthénios : ils avaient pour eux les apparences. Le gouverneur dit et fit dire que l'évêque n'était pas mort au sérail, mais qu'il expira quelques instants après être arrivé à l'évêché. Cinq mois plus tard il répéta la même chose dans une adresse qu'il envoya au *Constitutionnel*. Mais, en recourant à cet artifice, il se nuisit dans l'esprit des personnes qui croyaient à son innocence. Quand on a vu un peu la Turquie, on sait que tout pacha qui juge opportun de ne pas mentir lui-même fait mentir à sa place d'autres personnes qui signent une adresse ou rédigent un article de journal.

Le vendredi, à cinq heures du soir, les funérailles de l'évêque venaient de finir, et les habitants que cette cérémonie avait fait sortir en foule n'étaient pas encore rentrés chez eux, lorsqu'un bâtiment de guerre français mouilla dans le port. C'était l'aviso le *Solon*, commandé par un officier qui s'est distingué au siége de Sébastopol, le lieutenant Zédé. Il arrivait d'Athènes, d'où le ministre de France l'avait envoyé à la nouvelle des troubles de la Crète. Cette apparition fit sensation à la Canée. Les Français, et même les étrangers qui commençaient à redouter les suites de l'insurrection, prirent confiance. Les Grecs aussi se réjouirent de voir le drapeau français flotter à quelques pas du palais de Vély-Pacha : ils espérèrent que la neutralité que M. Zédé devait observer n'exclurait pas la sympathie que la France ne refuse jamais aux opprimés et aux chrétiens.

Pendant les deux jours suivants s'accomplit un fait grave qui divisa la population crétoise en deux partis, les Turcs et les Grecs. Les Turcs n'avaient pas vu d'abord avec colère l'insurrection des Grecs, et même pour plusieurs de leurs réclamations ils les approuvaient et faisaient dans leur cœur cause commune avec eux. Cette harmonie entre les musulmans et les chrétiens était très-fâcheuse pour le gouverneur, dont elle accusait si complétement l'administration. S'il l'eût voulu, il eût sans peine atténué la portée de l'insurrection et persuadé aux Turcs qu'ils n'avaient rien à craindre de leurs compatriotes chrétiens. Il leur adressa en effet des lettres officielles destinées à les rassurer. Mais il avait intérêt à rompre ce faisceau, à séparer les Turcs des chrétiens, à les irriter les uns contre les autres, à changer en guerre nationale et religieuse un mouvement qui en réalité n'était dirigé que contre sa personne. Des émissaires travaillèrent les Turcs des villages, les inquiétèrent, leur montrèrent les chrétiens armés contre eux et les poussèrent à se réfugier dans les villes fortifiées de la Canée, de Rétimo et de Candie. Une fois la terreur jetée dans les

familles turques, elles ne tardèrent pas à émigrer de leurs villages. Les Grecs, de leur côté, comprirent le malheur qui allait arriver : ils sentirent que, s'ils laissaient les Turcs se défier et s'éloigner, la haine suivrait bientôt la défiance et produirait la guerre civile. Ils firent aux Turcs les plus vives assurances d'amitié, les supplièrent de ne pas abandonner leurs foyers, et, pour gagner leur confiance par un acte de confiance entière, offrirent de leur laisser en otages leurs femmes et leurs enfants. Les Turcs ne se souciaient pas de s'éloigner de leurs propriétés à la veille des récoltes pour aller s'enfermer dans une ville; beaucoup ne se voyaient pas aussi menacés qu'on le leur disait; ceux de Sélino résolurent de rester chez eux. Mais les émissaires du pacha ne leur en laissèrent pas la liberté : ils couraient les villages, semaient partout des bruits exagérés sur les violences des Grecs et les dangers que couraient les Turcs, pressaient ceux-ci de partir, les intimidaient, les arrachaient à leurs occupations : des femmes en train de pétrir leur pain n'eurent pas le temps d'achever ce travail, d'autres s'enfuirent à peine vêtues, tant on mit de précipitation et de violence à les faire partir. Durant plusieurs jours, l'arrivée de ces Turcs donna aux rues de la Canée une animation singulière : à chaque instant des familles nouvelles défilaient au pas lent des mulets qui portaient les femmes voilées et empaquetées dans leur féredjé, les enfants perdus au milieu des couvertures et des tapis, les grands coffres jaunes et rouges contenant les richesses de la famille; le père marchait à côté, son long fusil à la main, ses pistolets et son couteau à la ceinture. Ces familles furent entassées dans les maisons de la ville.

Tout le monde attendait les nouvelles de Constantinople : les chrétiens espéraient une réponse favorable à leurs plaintes, Vély-Pacha espérait des troupes. Les esprits furent un moment occupés, mais non tirés de leur anxiété, par une lettre que le gouverneur écrivit aux insurgés le 24 mai en réponse à leurs réclamations. Il proteste de sa tendresse pour les habitants de la Crète et de la diligence qu'il met à traiter leurs affaires, déclare que les cinq Séliniotes envoyés au bagne ont mérité cette peine pour avoir excité leurs compatriotes à prendre les armes, à se retirer dans la montagne et à échapper à la conscription, et nie qu'il ait rien demandé pour l'impôt militaire au-dessus de ce qu'exigeait le firman impérial, qu'il ait réclamé pour la construction des routes ni un denier ni une journée de travail, qu'il ait entravé les conversions religieuses, fait violer l'église grecque, désigné pour aller à Constantinople un député non élu par les chrétiens de l'île. Pour l'impôt sur la paille, la tutelle des orphelins et l'hérédité des filles, il a besoin, dit-il, d'en référer à la Porte. Sur un seul point il exauce les vœux des chrétiens : il peut supprimer le traitement des

membres du conseil. Il récuse sèchement l'intervention des consuls invoquée par les insurgés : « MM. les consuls n'ont pas à examiner autre chose que les affaires de leurs nationaux ni à se mêler de celles des sujets ottomans, » et il termine en exhortant les Grecs à retourner sans crainte dans leurs villages.

Deux jours après, son langage change : il publie une adresse signée de soixante et un chrétiens, qui se sont réunis en présence de leur métropolitain pour désavouer la conduite des insurgés et déclarer « avec une entière sincérité le contentement et la confiance que leur inspire leur gouverneur Vély-Pacha. » En tête des signatures se trouvent celles de quatre *hégoumènes* ou supérieurs de couvents et de quelques conseillers de la province de la Canée. La science des adresses, comme celle des articles de journaux, n'est plus renfermée en Europe depuis que nous civilisons la Turquie, et même nos élèves la comprennent et l'appliquent avec plus d'aisance que leurs maîtres : ils ont pour faire venir les signatures des procédés dont nous nous abstenons. Chez nous, du moins, l'homme qui signe une adresse contraire à sa conviction peut rarement donner pour excuse que sa vie ait été menacée. Mais comment ne pas pardonner aux soixante et un chrétiens de la Canée, même aux hégoumènes, qui n'ont pas osé refuser au gouverneur général de la Crète l'assurance de leur dévouement? Comment plutôt s'expliquer qu'ils aient été si peu nombreux? Ils savaient bien d'ailleurs qu'ils ne trompaient personne, pas même le pacha. Lui cependant, fort de cette arme fragile, la dirige contre les insurgés : il est rassuré sur les sentiments de tous les Crétois, sait que l'insurrection est le fait de quelques hommes turbulents, engage les premiers à ne pas s'inquiéter et à continuer leurs affaires, et promet aux autres qu'ils expieront leurs fautes.

Le samedi 29 mai deux bateaux à vapeur turcs chargés de soldats apparurent à l'entrée du port de la Canée. C'étaient quatorze cents soldats réguliers commandés par le général Aali-Pacha. Ils faisaient partie des troupes que la Porte envoyait au Monténégro; le gouverneur était autorisé à les retenir en cas de nécessité : il leur donna l'ordre de descendre à terre. Le 31 mai, un autre vapeur qui mouilla au port de la Sude apporta cinq cents soldats irréguliers albanais qui arrivaient de Prévésa et étaient destinés pour l'Yémen. Toutes ces troupes furent campées sur les remparts et aux portes de la ville.

De leur côté, les chrétiens armés devenaient tous les jours plus nombreux. Sept mille hommes occupaient les hauteurs voisines de la Canée, les villages de Murnies, de Nérochouri, de Péribolia, et avaient leur principal camp dans une vaste plaine qui s'étend au pied des hautes montagnes de Sélino, au milieu de bois d'oliviers et de platanes où coule une source qu'on appelle en grec Manna, en turc Sou-

bachi. Comme elle fournit l'eau que les aqueducs de Murnies apportent à la ville, elle donnait aux insurgés un avantage dont ils surent profiter. Le pacha ayant voulu les prendre par la famine et empêcher le pain de sortir de la Canée, ils menacèrent de couper les aqueducs. Maîtres aussi des propriétés et des jardins que les agas de la Canée possédaient dans la campagne, ils déclarèrent que, si on faisait violence aux chrétiens de la Canée, aussitôt ces propriétés seraient brûlées. Du reste, ils ne voulaient se battre qu'à la dernière extrémité, craignaient d'exposer leurs frères des villes à un massacre, et n'avaient de vivres que pour deux semaines. Après avoir reçu des troupes, le gouverneur envoya aux insurgés un ultimatum, exigeant que les chefs quittassent l'île et que les autres se retirassent chez eux. Ils demandèrent dix jours de répit pour attendre la réponse de Constantinople.

A la tête des insurgés étaient plusieurs capitaines de différents villages qui formaient une *épitropie* ou conseil de direction. Ils montrèrent dès le principe beaucoup de calme et de prudence et comprirent qu'ils avaient à rester sur la défensive le même intérêt que Vély-Pacha à entamer les hostilités. Ils s'efforcèrent de régler le mouvement et de le maintenir dans les limites d'une réclamation armée. Tirer des coups de fusil, c'était donner à Vély-Pacha le droit d'y répondre. En restant paisibles les armes à la main, ils pouvaient encore se dire les fidèles sujets du sultan, réduits par la tyrannie du gouverneur à recourir à la justice de leur souverain. Ils eurent du mérite à imposer cette politique modérée à une foule dont le nombre augmentait sans cesse. Il leur fallut triompher d'esprits aventureux, de prétentions exagérées, de colères ardentes. Beaucoup de ces soldats volontaires avaient été poussés hors de leurs villages par la haine naturelle des Grecs contre les Turcs, et croyaient le moment venu de secouer la domination étrangère. L'épitropie réussit à les calmer et à les empêcher de donner à Vély-Pacha par aucun acte de violence l'occasion de commencer la guerre civile.

Il faut à tout mouvement populaire un nom d'homme en qui le peuple personnifie ses vœux et ses espérances. Cette insurrection eut pour chef apparent Mavroghennis. C'était un beau pallicare du village de Lakkous, qui avait pour véritable nom Manolis : il avait été surnommé Mavroghennis à cause de sa barbe noire, qui le distinguait des autres Lakkiotes, généralement blonds aux yeux bleus. L'épitropie l'avait chargé de la police du camp, et il s'acquitta de ses fonctions avec une énergie et une intelligence qui lui donnèrent parmi ses compagnons une sorte de supériorité. Il s'amusait, dans des scènes plaisantes, à imiter le pacha : il avait son kékaïa et faisait porter son sabre derrière lui; tout le monde se rangeait sur son passage et lui

faisait des *téménas* ou saluts à la turque. Bientôt le nom de Mavroghennis fut entouré d'une légende par l'imagination grecque et vola de bouche en bouche jusqu'aux extrémités de l'île; les enfants chantèrent la chanson de Mavroghennis; et trois mois plus tard un vieux moine, habitant une solitude éloignée sur le bord de la mer, me dit avec une curiosité toute voisine de l'admiration : « Mais qu'est-ce donc que ce Mavroghennis ? »

L'agitation n'était pas restreinte aux environs de la Canée. A Rétimo, les Turcs entraient en foule. Le consul et l'ingénieur anglais, disait-on, parcouraient les villages et cherchaient à réunir des signatures pour une adresse au pacha : ils ne réussirent pas. L'agent consulaire de France et d'Autriche, M. Barbieri, se vit menacé dans sa maison par un Turc. A Candie, les désordres furent encore plus graves, parce que de ce côté de l'île les Turcs sont plus fanatiques et plus ardents qu'à la Canée. Ils menacèrent de massacrer Grecs et Européens au premier coup de fusil. La terreur des chrétiens fut extrême : le 31 mai, une foule épouvantée se réfugia sur un vapeur autrichien, la *Croazia*, pour aller chercher un asile à Syra, à Smyrne, dans les îles de l'Archipel. Le caïmakam de Candie, Hassan-Pacha, était alors absent. Gendre de l'ancien gouverneur Méhémed-Emin-Pacha, il n'aimait pas le gouverneur actuel; il était à Constantinople depuis le mois de novembre 1857, et le divan-effendi, ou premier secrétaire de Vély-Pacha, le remplaçait provisoirement. Deux hommes sauvèrent à Candie les chrétiens menacés par les Turcs, un pacha kurde exilé en Crète, Bédrian-Pacha, et l'agent consulaire de France, d'Angleterre et d'Autriche, M. Ittar. Ils parlèrent aux Turcs rassemblés et les empêchèrent de passer des paroles violentes aux voies de fait. M. Ittar ouvrit sa maison à ceux des chrétiens qui lui demandèrent un abri.

Tandis que les Turcs se réfugiaient dans les trois villes fortes, la Canée, Rétimo et Candie, les familles chrétiennes abandonnaient aussi les villages. Elles se retirèrent dans tous les endroits où elles espérèrent échapper aux dangers de la guerre. Les nombreux couvents de l'île, ordinairement trop vastes pour les quelques moines qui y vivent, se remplirent de femmes et d'enfants qui habitèrent les cellules désertes, peuplèrent les salles vides et s'installèrent dans les cours. Tout ce qui pouvait offrir un abri, les grottes des montagnes ou des bords de la mer, la vaste carrière appelée le labyrinthe de Gortyne, les cavités des rochers, les endroits d'un accès difficile, devinrent des villages provisoires. De toutes parts les Grecs élevèrent à la hâte des cabanes, les uns avec des broussailles, les autres avec des pierres amoncelées, et y mirent en sûreté leurs familles, pendant qu'eux-mêmes, jeunes gens, hommes mûrs, vieillards qui se rappelaient la révolution de 1821, moines heureux de secouer pour une

bonne cause leurs habitudes paisibles, occupèrent en armes les points importants des montagnes. En peu de temps les villages furent déserts.

A la Canée, les affaires prenaient de jour en jour un aspect plus sinistre. Les Albanais nouvellement arrivés circulaient armés dans les rues, menaçaient les chrétiens, et commençaient à entraîner des jeunes filles dans leur camp et à insulter les étrangers. De nouveaux bruits furent répandus contre les consuls : on raconta qu'un domestique du consul de France parcourait les villages, excitant les insurgés à la révolte. Les officiers du *Solon* ayant fait une promenade au charmant village de Platania, qui est sur les bords de la mer à deux heures de la Canée, on fit semblant de croire qu'ils étaient allés faciliter l'envoi de munitions aux insurgés, et Vély-Pacha députa le chef de la police à Platania. Un autre jour, un agent de police voulut visiter les effets de ces officiers, qui sortaient de la ville pour se promener. Des esprits plus modérés que le gouverneur le poussaient cependant à la conciliation. Le général qui venait d'amener des troupes, Aali-Pacha, envoya un chef de bataillon parler aux insurgés : cet officier écouta leurs plaintes, les trouva fondées et leur dit que, s'ils voulaient les remettre à Aali-Pacha, il se chargerait de les faire parvenir directement à la Porte. Le lendemain, 31 mai, Aali-Pacha en parla au gouverneur et lui proposa, s'il y consentait, d'aller lui-même à Constantinople et d'arranger l'affaire sans verser une goutte de sang. Le gouverneur s'emporta contre lui, et en plein medjiliss l'insulta en se servant d'une expression grossière. Tous ces faits, répétés et commentés par l'inquiétude, exagérés par la terreur, envenimés par l'intrigue, augmentaient l'agitation et mettaient les esprits dans une situation déplorable. Il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer la guerre civile et causer les plus grands malheurs.

Enfin le jeudi 3 juin, à cinq heures du matin, une frégate turque, portant pavillon amiral, vint mouiller dans le port de la Canée et excita une grande attente. On sut bientôt qu'elle amenait une commission envoyée par la Porte et présidée par le vice-amiral Achmet-Pacha. A cet officier, connu par le rôle distingué qu'il joua dans la guerre d'Orient, étaient adjoints deux autres commissaires, Rhamsi-Effendi, ancien secrétaire d'ambassade à Paris, secrétaire général du ministère de l'intérieur, et Costaki-Bey Adossidis, premier interprète au tanzimat. L'amiral amenait avec lui Hassan-Pacha, caïmakam de Candie. Il fit venir immédiatement à son bord Vély-Pacha. Puis il descendit à terre et alla au palais du gouverneur recevoir la visite des consuls. Le soir même Hassan-Pacha partit pour Candie. On ne tarda pas à savoir que les commissaires arrivaient avec des intentions pacifiques, et l'on commença à respirer.

Des complications inattendues allaient aggraver la situation.

IV

Le lendemain matin les commissaires se rendirent à Sersibilia, propriété de Mustapha-Pacha voisine du camp grec de Soubachi, et, pour que les chrétiens pussent exposer leurs griefs en toute liberté, n'emmenèrent pas avec eux Vély-Pacha. On connut bientôt dans la ville le résultat de cette conférence : les envoyés de la Porte avaient écouté les insurgés et leur avaient promis satisfaction, sauf sur trois points pour lesquels ils ne donnèrent que des espérances et déclarèrent avoir besoin d'en référer à la Porte : la destitution de Vély-Pacha, la réforme de la tutelle des orphelins et la suppression de l'impôt sur la paille. Ils accordèrent la liberté des Séliniotes qui avaient été envoyés au bagne de Constantinople. Le samedi, six capitaines grecs vinrent à la Canée et complétèrent avec l'amiral la conférence de la veille. Le mercredi 9 juin, M. Adossidis partit pour Constantinople afin de lever les dernières difficultés.

A dater de ce jour l'agitation changea de côté et quitta les Grecs pour passer chez les Turcs. Ceux-ci, qui s'ennuyaient de séjourner à la ville au moment où les travaux de la moisson les réclamaient, qui souffraient des misères de leurs familles enfermées dans les maisons, qui, aigris par l'oisiveté, acceptaient facilement les mauvais conseils et se laissaient pousser au fanatisme religieux, commencèrent à prendre une attitude plus menaçante. Maintenant plus encore qu'auparavant il était de l'intérêt de Vély-Pacha de les séparer des chrétiens pour donner à l'insurrection un caractère qu'elle n'avait pas, et il convenait à son dépit de les exciter contre les commissaires que la Porte avait chargés de rétablir l'ordre dans sa province. Le jour même où ils débarquèrent à la Canée, les Turcs se plaignirent vivement des pertes que leur causait l'abandon de leurs terres. Le surlendemain, lorsque les chefs grecs vinrent trouver Achmet-Pacha, une petite émeute fut soulevée parmi les Turcs : ils se rassemblèrent en armes à la Spladjia, une des places de la ville, s'emportèrent en invectives contre les chrétiens et demandèrent qu'ils fussent désarmés. La terreur commença à se répandre parmi les familles chrétiennes, dont plusieurs se réfugièrent dans les consulats. Au bout de quelques heures l'amiral réussit à rétablir l'ordre, mais il ne calma pas les esprits. Les Turcs continuèrent, les jours suivants, à se promener en groupes armés, insultèrent les étrangers, se disputèrent avec les Grecs. Dans une de ces disputes, deux Grecs furent blessés ; l'amiral fit fermer

immédiatement les portes de la ville pour empêcher qu'on ne portât au camp de Soubachi cette nouvelle, qui pouvait produire l'explosion redoutée. Il fit parcourir sans cesse la ville par des patrouilles, supprima les *zaptiés*, ou hommes de police de Vély-Pacha, dont il se défiait, et donna le service seulement à des soldats réguliers, auxquels il mêlait des Albanais pour habituer ceux-ci à la discipline. Les Turcs, par dérision, l'appelaient d'un nom grec Papamanolis. Vély-Pacha, disait-on, leur avait fait distribuer une partie des armes, de la poudre et des cartouches qui étaient au dépôt d'artillerie; on racontait que le commissaire Rhamsi-Effendi l'avait trouvé un soir tenant un conciliabule avec les meneurs turcs, et que, pour faire tomber sur les étrangers la responsabilité de l'insurrection, il avait voulu faire signer à Achmet-Pacha un papier attestant que les officiers du *Solon* avaient porté des munitions à Platania.

Personne ne doutait que Vély-Pacha ne fût conseillé et dirigé par le consul d'Angleterre, M. Ongley, et on s'expliqua ainsi un fait assez singulier. Le 15 juin, le vapeur autrichien la *Croazia* amena la jeune Turque convertie, appelée Marigo, qui avait été condamnée par Vély-Pacha, maltraitée par le consul anglais et sauvée par M. Derché. Que venait-elle faire à la Canée, où elle avait tout à craindre de sa famille et des Turcs rassemblés? Les consuls tinrent au consulat de France une réunion où M. Ongley se contenta d'envoyer son chancelier, et décidèrent le renvoi immédiat de Marigo, qui, laissée à bord, repartit le soir pour Syra. Elle avait été certainement appelée par des ennemis de la commission, qui voulaient, en la provoquant à renvoyer cette jeune fille, donner à Achmet-Pacha et à ses collègues l'odieux de l'intolérance religieuse et soulever contre eux les chrétiens. On comprit mieux cette intrigue trois mois plus tard, lorsque Marigo essaya encore de revenir en Crète, embarquée à Syra par un Anglais et munie d'une lettre de recommandation pour le consul d'Angleterre. On fut alors persuadé qu'au mois de juin c'était M. Ongley, l'ami de Vély-Pacha, qui l'avait fait venir pour susciter des embarras aux commissaires. On sentit dès lors dans les troubles de la Crète la main d'un parti qui était né de ces troubles sous l'inspiration du consul anglais, qui travailla à les entretenir, à attiser la discorde entre les chrétiens et les musulmans, à embarrasser l'administration d'Achmet-Pacha. Quelques sujets des îles Ioniennes furent surpris faisant entrer de la poudre pour la livrer aux insurgés. Les intrigues de ce parti caché étaient plus dangereuses pour Achmet-Pacha que les réclamations des Grecs ou le mécontentement des Turcs.

Le lundi 21 juin on apprit de Constantinople que le sultan avait destitué Vély-Pacha et désigné pour le remplacer Sami-Pacha, ministre de l'instruction publique, et que, jusqu'à l'arrivée du nouveau

gouverneur, les affaires devaient être traitées par Achmet-Pacha. Celui-ci prit en main l'administration et en prévint les consuls, qui tous, excepté le consul anglais, le reconnurent comme gouverneur provisoire de l'île. Une députation du camp de Soubachi vint apprendre de lui que toutes les concessions faites par les commissaires avaient été ratifiées, et lui annoncer que les insurgés commençaient à se disperser. La paix était rendue au pays, si Vély-Pacha s'en allait et si les Turcs des campagnes retournaient dans leurs villages. Mais l'ancien gouverneur retarda son départ de jour en jour, et bientôt même, voyant que son successeur n'arrivait pas, voulut ressaisir l'autorité. En même temps l'agitation, la crainte, la colère, étaient entretenues parmi les Turcs : malgré l'ordre qu'Achmet-Pacha fit afficher le 26 juin, ils ne voulurent pas sortir des villes. Ceux de la Canée demandèrent qu'on les dispensât de payer la dîme en dédommagement des pertes qu'ils avaient éprouvées. A Rétimo, ils tuèrent un Grec et violèrent l'église de Péribolia, petit village voisin de la ville; le pacha militaire de l'île, Méhémet-Pacha, partit le 1er juillet de la Canée avec des troupes pour aller réprimer ce mouvement. A Candie, quatre cents chrétiens étaient réfugiés dans la maison de l'agent consulaire, M. Ittar. Enfin un événement inattendu poussa les Turcs à des violences qui furent une cause de terreur pour les familles chrétiennes et de préoccupations graves pour les commissaires.

Le vendredi soir 2 juillet, à huit heures et demie, les cris : « On se tue! on brûle le bazar! » retentirent dans les rues de la Canée, et en quelques instants des femmes, des enfants, des hommes épouvantés, s'enfuirent de leurs maisons et remplirent les consulats de France, d'Autriche et de Sardaigne. Le consul de Grèce, M. Canaris, étant alors absent de la Canée, la plupart des sujets hellènes se réfugièrent au consulat de France. Le consul d'Angleterre tint sa porte fermée. Il y eut des gens qui se jetèrent à l'eau pour trouver un asile sur les barques qui stationnaient dans le port. On ne connut pas tout de suite la cause de ce désordre. On savait que des balles fulminantes venaient d'être trouvées dans un magasin du bazar, on entendait les cris des Turcs qui se rendaient en foule à la maison qu'habitait Achmet-Pacha, on se demandait si ce n'était pas le massacre qui commençait, et si la guerre civile, imminente depuis sept semaines, n'éclatait pas enfin dans toute son horreur. Voici ce qui venait d'arriver. Un jeune Grec était entré dans le magasin d'un Turc de mauvaise réputation chez qui il avait servi, et, le trouvant à moitié endormi, l'avait tué à coups de couteau. Les gémissements de la victime furent entendus d'une patrouille qui passait, et l'assassin fut arrêté. A cette nouvelle, qui se répandit aussitôt, les Turcs s'ameutèrent en armes et réclamèrent la mort immédiate du coupable. Peu à peu

le désordre, l'exaspération et les cris augmentèrent, et cette foule irritée se porta chez Achmet-Pacha pour qu'il fît droit à sa demande. On lui promit que le jugement allait avoir lieu; mais, malgré cette promesse, elle continua à parcourir la ville en tumulte et se grossit de Turcs qui de tous côtés sortaient armés de leurs maisons. Des patrouilles envoyées dans la ville eurent beaucoup de mal à réprimer cette émeute. Le général Aali-Pacha se mit à la tête d'une de ces patrouilles ; voyant un Turc à moitié habillé s'élancer de sa maison, les armes à la main, il lui demanda où il allait. « Les enfants de Mohammed sont en péril, dit l'autre, je vais me joindre à l'armée de Mohammed. » Le général lui donna une paire de soufflets et le fit rentrer. Un colonel turc reçut un coup de couteau. L'amiral lui-même, étant descendu, fut visé par un Turc. Il fallut quelques heures pour rétablir l'ordre, et, à minuit, tout paraissant terminé, les chrétiens quittèrent les consulats et rentrèrent chez eux.

Achmet-Pacha et Rhamsi-Effendi réunirent la nuit même le conseil pour délibérer sur le sort du Grec dont le crime avait été l'occasion de ce désordre; Vély-Pacha prit part à cette délibération. Ce Grec avait été surpris en flagrant délit, avouait son crime, reconnaissait qu'il méritait la mort, et, comme il n'y avait nul doute à ce sujet, fut condamné à l'unanimité. Mais ce que les Turcs avaient demandé, ce qu'ils allaient réclamer les armes à la main dans quelques heures, c'était l'exécution immédiate du coupable, et, avant cette exécution, il y avait une formalité qui exigerait un retard. En Turquie, le sultan seul a le droit de signer un arrêt de mort, et, la Porte n'ayant pas songé à donner ce droit à Achmet-Pacha, il n'osait le prendre de lui-même. Décider la mort sans avoir l'autorité suffisante, c'était céder aux menaces de la population et compromettre la dignité du gouvernement. La refuser, c'était soulever les Turcs, causer le massacre des chrétiens de la ville, et, par suite, appeler la vengeance des chrétiens des montagnes, exciter une guerre générale dans l'île; et qui pouvait prévoir où cette guerre s'arrêterait? Vély-Pacha voulait que l'on refusât. Le conseil entier, Grecs et Turcs, sauf le mollah dévoué au pacha, demandait aux commissaires d'accorder l'exécution de l'assassin. Rhamsi-Effendi ne pouvait se décider à un acte illégal. Achmet-Pacha était dans une irrésolution mortelle : il prévoyait une insurrection des Turcs, avait peu de troupes pour la réprimer et n'était pas sûr de celles qu'il avait : des officiers, disait-on, avaient recommandé aux soldats de ne pas leur obéir, s'ils leur donnaient l'ordre de tirer sur les Turcs. Rien n'était encore décidé quand le jour parut et réveilla l'émeute.

Le samedi matin de très-bonne heure, Vély-Pacha et le consul d'Angleterre se rendirent ensemble à Kalepa. Dans ce petit village, tout

voisin de la Canée, où l'un et l'autre avaient une résidence, habitaient les Turcs du district de Sélino, qui, comme tous les autres, avaient quitté leurs villages. Au bout de quelques heures, Vély-Pacha rentra dans la ville. Ces Turcs séliniotes le suivirent et vinrent augmenter l'agitation où la Canée se trouvait depuis le matin et précipiter le dénoûment. Les clameurs de la veille avaient recommencé, mais plus impérieuses et plus violentes. Les Turcs avaient pris le cadavre de leur coreligionnaire assassiné, l'avaient porté à une mosquée, l'entouraient et déclaraient qu'ils ne le laisseraient pas enterrer tant que l'on n'aurait pas exécuté son assassin. La vue de ce cadavre irritait la foule, dont le tumulte allait toujours croissant. A une heure, les Turcs enlevèrent le cadavre, le portèrent en procession dans la ville et se dirigèrent vers la maison où les commissaires et le conseil étaient réunis. La terreur avait de nouveau saisi les chrétiens, qui étaient sans défense contre la colère des Turcs; les consulats furent envahis comme la veille ; le couvent français ouvrit aussi ses portes, des familles nombreuses se réfugièrent sur les bateaux du port. Tout à coup on entendit des coups de fusil. Les Turcs, arrivés devant la maison d'Achmet-Pacha, exigeaient que le Grec leur fût livré, proféraient des menaces et commençaient à décharger leurs armes. Les Grecs qui étaient auprès de l'amiral le suppliaient plus vivement que les autres d'abandonner cet assassin, et lui montraient la vie de tous les chrétiens de la Canée exposée, si l'on tardait plus longtemps. Achmet-Pacha, en face du péril suspendu sur toute une population innocente, donna l'ordre de livrer le coupable. Quelques instants après, celui-ci fut étranglé sous les yeux de la foule. Alors eut lieu une scène affreuse : des misérables se ruèrent sur le corps de ce Grec, le saisirent et le traînèrent à travers la ville ; des enfants le tiraient par la corde qui serrait son cou ; les chaînes qu'on lui avait laissées aux pieds résonnaient sur les pavés et accompagnaient les cris de la foule de leur bruit strident. Les chefs de l'émeute la conduisirent vers l'endroit où sont à côté l'un de l'autre les consulats de France, de Sardaigne et d'Autriche, et là s'arrêtèrent un instant pour insulter les Européens par cet odieux spectacle, et peut-être, en soulevant l'indignation des consuls, les provoquer à une généreuse imprudence, d'où aurait pu suivre une lutte et une invasion des consulats. Les consuls, qui avaient sous leur garde plusieurs centaines de chrétiens, durent se contenir et voir sans l'empêcher cette indignité. Enfin le général Aali-Pacha fit prendre le corps, qui fut transporté dans une église et enterré. Il y eut encore deux ou trois heures d'angoisses pour les chrétiens; puis la foule turque se dispersa dans les cafés, rentra dans les maisons et se contenta de la satisfaction sanglante qu'on lui avait donnée.

Les Turcs semblèrent même honteux du rôle qu'ils venaient de jouer et suivirent sans peine les conseils pacifiques des beys et des agas, des riches propriétaires, qui avaient été contraires à cette émeute. Depuis le matin la population turque avait cédé sans le savoir aux inspirations de ce parti actif, également étranger aux chrétiens et aux musulmans, qui recevait son mot d'ordre de Kalepa, faisait aux commissaires une opposition sourde, ne cessait de semer des bruits contre eux et de les accuser de faiblesse, cherchait à rendre les consuls responsables de l'insurrection grecque et envoyait des articles au *Portofoglio maltaise*, journal anglais. Vély-Pacha alla chez les consuls pour protester contre l'exécution illégale du Grec; mais ils ne virent dans cette démarche qu'une manœuvre dirigée contre les commissaires.

Pendant dix jours encore, les commissaires se trouvèrent dans la même position, entre les Grecs qui protestaient de leur fidélité, mais gardaient les armes par crainte des Turcs, et les agitateurs qui encourageaient les Turcs à rester dans les villes. Vély-Pacha retardait toujours son départ, et son successeur Sami-Pacha n'arrivait pas. L'amiral n'osant garantir aux consuls la sûreté de leurs nationaux, ils prirent des mesures pour les faire embarquer au premier danger. Les Grecs hellènes ou ioniens qui purent s'éloigner partirent pour les îles de l'Archipel. Les Grecs raïas demandèrent à Achmet-Pacha l'autorisation d'émigrer. On accueillait avec anxiété chaque bateau du Lloyd qui arrivait portant des nouvelles.

Celui du 5 juillet amena le consul de France, M. Chatry-Delafosse, qui, alors en congé, avait été rappelé à son poste par la nouvelle de l'insurrection. Les Grecs, à qui la France, là comme dans tout l'empire ottoman, semblait la protectrice naturelle de tous les peuples opprimés, écrivirent une lettre de bienvenue au consul et le prièrent de remercier le chancelier qui, durant son absence, avait géré le consulat. Témoin honnête et désintéressé des événements, M. Derché avait loyalement observé la neutralité entre les partis. Les Grecs, qui voulaient seulement faire connaître leurs besoins et leurs réclamations, savaient qu'ils pouvaient compter sur lui pour donner à Constantinople des renseignements exacts et dire de quel côté était la justice. Les commissaires turcs, désireux de rétablir la paix, n'avaient pas hésité, dès leur arrivée, à lui donner toute leur confiance : son esprit franc et ouvert, la grande connaissance qu'il avait des affaires du pays, l'estime que lui portaient les principaux Turcs de la Canée, l'amitié que lui conservait l'ancien gouverneur de l'île, Méhémed-Emin-Pacha, avaient attiré Achmet-Pacha et Rhamsi-Effendi vers M. Derché. Enfin les habitants chrétiens de la ville, raïas ou étrangers, Français, Hellènes ou Ioniens, le virent toujours prêt à les re-

cevoir et à les protéger au moment du péril; lorsque, poursuivis par les menaces des Turcs, ils cherchèrent un abri, ils trouvèrent les portes du consulat de France toutes grandes ouvertes et furent accueillis par le gérant du consulat avec un calme énergique et affable. En résignant ses fonctions, M. Derché reçut les remercîments de tous les honnêtes gens, Grecs ou Turcs, qui l'avaient vu agir. Peu de temps après, à cette récompense spontanée que les particuliers avaient donnée à sa conduite, la croix du Sauveur de Grèce et surtout celle de la Légion d'honneur ajoutèrent la consécration flatteuse des distinctions publiques.

Ce ne fut que le lundi 12 juillet que Sami-Pacha arriva à la Canée. Il déclara tout de suite qu'il avait des pouvoirs très-étendus et qu'il ferait pendre le premier individu, Turc ou Grec, qui se conduirait mal. Le lendemain il reçut les capitaines des chrétiens et confirma tout ce qui leur avait été dit par les commissaires. Dans la journée il parcourut la ville à cheval. Comme il passait devant un café où se trouvait le chef nominal de l'insurrection, Mavroghennis, celui-ci en sortit pour le saluer. Sami-Pacha lui dit de l'accompagner, et il entra dans le fort de l'artillerie, Mavroghennis le soutenant par derrière. La réunion de ces deux hommes, de ce petit vieillard turc à barbe blanche qui venait pacifier le pays, et de ce beau pallicare grec qui portait fièrement ses moustaches noires et représentait aux yeux du peuple l'insurrection chrétienne, fit impression et parut annoncer la fin des troubles. Le bruit courut bientôt que Sami-Pacha offrait à Mavroghennis d'entrer dans la garde de la ville avec le grade de capitaine.

Cependant Vély-Pacha était toujours dans le pays. Installé à Kalepa chez le consul anglais, il semblait avoir pris racine dans ce sol de la Crète d'où son gouvernement le rappelait depuis vingt jours. On lui prêtait un projet désespéré : on racontait qu'il songeait à profiter d'un bâtiment de guerre anglais qui était à la Sude pour échapper au jugement qui l'attendait à Constantinople et se réfugier en Angleterre. Il avait voulu, disait-on, sous le protectorat de cette grande puissance, faire de la Crète un gouvernement héréditaire pour sa famille, et, maintenant qu'il avait échoué dans ses desseins ambitieux, il allait demander aux Anglais le salaire de son dévouement. Une ruse de Sami-Pacha triompha de son hésitation. Le mardi 13 juillet, Vély-Pacha vint lui faire une visite. Le vieillard le reçut d'un air affectueux et empressé et lui dit : « Eh bien, pacha mon fils, est-ce que vous vous disposez à partir? — Oui, Excellence. — Comment! vous partez tout de suite! Ah! mon Dieu! a-t-on donné les ordres nécessaires? » Et il appelle un officier : « Allez dire qu'on mette les troupes sous les armes, que la musique se prépare à jouer, que l'on tire le canon pour

rendre les honneurs dus à Vély-Pacha : il va s'embarquer. » L'officier revient aussitôt et dit que tout est prêt. Alors Sami-Pacha se lève, comble de saluts son prédécesseur et le conduit jusqu'à la porte. Les troupes présentent les armes, la musique fait entendre des fanfares, on tire le canon, et Vély-Pacha est embarqué. Lorsqu'il fut sur le bateau qui devait l'emporter, il chercha encore à retarder son départ : le capitaine ne pouvant retirer son ancre, Vély-Pacha envoya dire au gouverneur qu'il désirait descendre à terre pour dîner. L'amiral Achmet-Pacha se trouvait dans le port sur un autre vapeur d'où il assistait avec impatience à cette nouvelle scène de retard. A six heures il envoya au capitaine l'ordre de laisser son ancre, et quelques minutes après Vély-Pacha n'était plus en vue de la Canée.

Le surlendemain eut lieu la lecture publique du firman impérial qui nommait Sami-Pacha gouverneur de la Crète et ratifiait les concessions faites aux chrétiens. Les insurgés commencèrent aussitôt à quitter leurs positions et à retourner chez eux. Achmet-Pacha partit pour Constantinople, accompagné du consul d'Angleterre, et laissa en Crète Rhamsi-Effendi pour assister le ministre de la police, Méhémed-Emin-Pacha, qui vint dans l'île, dont il avait été gouverneur, pour faire une enquête sur la conduite de Vély-Pacha et travailler à éloigner les familles turques des villes où elles s'étaient amassées. Il n'eut accompli son œuvre qu'à la fin du mois d'août.

La paix rétablie en Crète était-elle durable ? Les dispositions des deux partis ne semblaient pas l'annoncer. Les Turcs étaient mécontents de la victoire obtenue par les chrétiens. Ceux-ci ne croyaient pas à la sincérité de la Porte, ne comptaient pas sur l'accomplissement de ses promesses, et se fiaient surtout à leurs fusils, qu'ils avaient pendus à leurs murailles. Cette défiance générale éclata dans la conduite de Mavroghennis, qui sortit de l'île tout à coup. On pensa qu'il voulait ainsi échapper aux offres de Sami-Pacha, qui tenait à lui donner un grade dans la police : placé entre le danger de refuser et de s'aliéner le gouverneur, et le danger d'accepter et de s'aliéner les chrétiens, il s'était décidé à partir secrètement.

Visitant l'île à la même époque, je pus m'assurer que les chrétiens n'avaient pas tort de se défier des promesses du gouvernement turc, et que plusieurs clauses du firman ne seraient jamais exécutées.

V

Tels furent les événements qui agitèrent l'île de Crète du mois de mai au mois d'août 1858. Si le lecteur a eu la patience d'en suivre le

récit jusqu'au bout, il y a vu, comme en un tableau raccourci, la plupart des maux qui accablent la Turquie tout entière, la division des habitants en deux partis irréconciliables, les chrétiens et les Turcs, les réclamations présentées sans cesse par les premiers contre l'oppression de leur liberté nationale, de leurs droits politiques, de leur conscience religieuse, les promesses faites par un gouverneur décidé d'avance à les violer, une lutte sourde mêlée de mensonges et de violences. Il a vu un pays qui vit dans un malaise perpétuel et dont les souffrances ne seront jamais guéries, parce que son gouvernement ne sait ni ne veut y porter remède, et qu'une influence étrangère à la Turquie y entretient le désordre. Il a vu que la Crète, comme tout l'empire ottoman, est affligée de deux maladies, qui sont l'incapacité incurable de l'administration turque et les intrigues de la politique anglaise.

L'administration turque est corrompue dans son principe, ne repose sur aucune idée honnête, et a à sa tête un prince qui, comme ses prédécesseurs et ses successeurs, est condamné par sa naissance, par son éducation, par sa religion, à ignorer les plus simples lois de la morale, et ne connaît pas, à défaut des règles de la conscience, le frein de l'opinion publique. Lorsque j'étais à Constantinople, j'entendis raconter que le sultan avait réuni ses ministres pour leur demander six millions de piastres : il avait à contenter un caprice d'une de ses femmes. Les finances turques étaient alors, comme aujourd'hui, comme toujours, dans une situation critique, et Fuad-Pacha cherchait à négocier un emprunt à Londres. Les ministres firent au sultan les représentations convenables et lui démontrèrent qu'il était impossible d'obtempérer à son désir. Abdul-Medjid les écouta avec la douceur qui lui est habituelle, et, quand ils eurent fini de parler, il leur répondit que ce n'étaient pas six millions, mais douze qu'il exigeait pour le lendemain. Il fallut les trouver à tout prix. Quand la tête est ainsi faite, comment s'étonner que les membres soient difformes? Les gouverneurs des provinces reproduisent chacun dans leur sphère les vices qui siégent sur le trône. N'ont-ils pas, comme leur souverain, besoin de trouver de l'argent? Lorsqu'un pacha quitte Constantinople pour aller gouverner une province, il s'adresse à un usurier arménien ou juif qui lui prête la somme nécessaire à son voyage et à son installation. Une fois arrivé au milieu de ses administrés, il s'occupe de payer les dettes qu'il a contractées avant son départ et se fait aider par les raïas, auxquels il ne ménage ni les impôts volontaires ni les contributions inattendues. S'il n'est jamais allé en Europe, s'il ne connaît pas nos usages et nos phrases, il opprime les gens tout simplement, comme au temps passé ; s'est-il frotté aux peuples civilisés, il met des formes à la tyrannie et la décore de prospec-

tus : au fond, l'oppression est la même. Vély-Pacha est-il plus coupable qu'un autre? Non certainement, et on aurait tort de demander qu'il ne pensât et n'agît pas comme tous ceux qui l'entourent, qu'il se mît en contradiction avec les instincts et les habitudes de sa race, avec l'esprit de sa religion, avec les principes admis et répandus en Turquie. Ce qu'il faut accuser, ce n'est pas tel ou tel gouverneur, c'est le peuple turc tout entier, c'est cette horde de soldats barbares qui est venue, il y a cinq siècles, profitant de la décomposition de l'empire arabe et de l'empire byzantin, s'imposer brutalement aux populations chrétiennes de l'ouest de l'Asie et de l'est de l'Europe, qui a détruit ce qui existait avant elle et n'a rien mis à la place, qui, s'établissant sur des ruines, n'a rien fondé, rien constitué, rien bâti, que des bains où les fils de ces conquérants s'énervent par les pratiques d'une mollesse honteuse, et des mosquées d'où part de temps en temps un signal qui porte le massacre dans une nation chrétienne. Ce qu'il faut accuser et attaquer, c'est l'islamisme, cette religion sans amour et sans pureté, qui n'a pas donné à un seul peuple la force de vivre et laisse les nations qu'elle a conquises par l'épée s'éteindre les unes après les autres dans la débauche et dans la cruauté. Telle est la cause véritable de la mauvaise administration de la Turquie, l'infériorité morale de la race dominante et de sa religion; tel est le malheur permanent dont il faudrait débarrasser les peuples chrétiens qui gémissent dans l'empire ottoman.

L'Europe est-elle complétement innocente des hontes et des vices de la Turquie? Il existe une grande puissance, une nation chrétienne qui jouit d'institutions libérales, qui porte de tous les côtés du monde avec un légitime orgueil et une activité prodigieuse la supériorité intellectuelle et morale de la race germanique, et qui cependant a pour politique en Turquie d'empêcher la fin des troubles. Qui de nous n'a pas vu, dans un jour d'émeute ou de rassemblement, des aventuriers se glisser dans la foule qui encombre les rues, semer le désordre autour d'eux, augmenter le tumulte, et, à la faveur de l'agitation qu'ils grossissent, se porter à droite et à gauche et faire un mauvais coup? Tel est le rôle que joue l'Angleterre dans l'émeute perpétuelle qui remplit l'existence de la Turquie. Tandis que la France commet une erreur généreuse en croyant qu'il est possible de civiliser les Turcs, d'éveiller chez eux de bons sentiments et d'élever leurs esprits vers les vérités supérieures de la morale et du droit, l'Angleterre, qui voit les choses plus froidement parce qu'elle ne cherche que son intérêt, comprend beaucoup mieux la situation : elle juge les Turcs tels qu'ils sont et resteront fatalement, sait qu'avec eux l'état normal de ces pays est le désordre et la barbarie, et, comme elle est intéressée à ce que les Turcs vivent, maintient ces malheureux pays dans la barbarie

et dans le désordre. Les Turcs ni les Grecs n'ignorent que cette politique immorale, mais logique, est celle de l'Angleterre. Aussi un diplomate ottoman me disait-il un jour que, s'il fallait mettre la Turquie dans une boîte et confier cette boîte à quelqu'un, il n'hésiterait pas à la confier à l'Angleterre. Les Grecs, de leur côté, ne redoutent rien autant que les progrès de la politique anglaise dans l'empire ottoman. Ils haïssent les Turcs comme leurs oppresseurs, mais ils considèrent les Anglais comme leurs véritables ennemis. Citerai-je, pour le prouver, une scène dont je fus témoin dans le petit village de Rhogdhia, aux environs de la ville de Candie? Je venais d'entrer dans une maison pour me reposer et j'avais entamé la conversation avec les paysans. Tout à coup l'un d'eux éprouve une inquiétude et dit à demi-voix à un de ses voisins de prendre garde à moi, que je devais être un Anglais. La défiance gagna plusieurs de ces braves gens ; d'autres soutinrent que j'avais bien l'air d'un Français et qu'on pouvait causer avec moi sans crainte. Je suivais avec intérêt cette discussion, où je voyais un hommage rendu spontanément et sous une forme naïve aux sentiments de mon pays. Enfin un jeune homme s'écria : « Ma foi, tant pis, Anglais ou Français, il entendra la vérité. » Et, d'accord avec ses amis, il se livra contre l'Angleterre à une violente diatribe où il déchargea son cœur. « Nous détestons les Turcs, disait-il, mais ce n'est rien auprès de la haine que nous portons aux Anglais : plutôt que de leur obéir, nous aimerions mieux rester toujours sujets des Turcs. » Les Crétois savent en effet que l'Angleterre a les yeux fixés sur leur pays, s'inquiètent de voir sans cesse des bâtiments anglais aborder sur leurs côtes, se racontent que lord Redcliffe a exprimé à la Porte le désir de mettre des magasins dans la Crète et que le gouvernement l'a demandée en garantie de l'emprunt. Ils sont entretenus dans cette aversion par les nombreux habitants des îles Ioniennes qui viennent chercher hors de chez eux un peu de cette liberté que leur refuse le peuple le plus libre de l'Europe. Ils s'épouvantent à la pensée que l'Angleterre pourrait faire de la Turquie un nouvel empire des Indes. Ces craintes sont exagérées, et cependant n'en devons-nous pas tenir compte? La conduite des Anglais en Syrie n'est-elle pas un avertissement sérieux, et devons-nous permettre à cette politique antichrétienne de pousser ses mines sous la terre jusqu'au moment où de nouveaux événements lui donneront l'occasion de se montrer au jour et de recueillir les avantages longtemps convoités et habilement attendus? Commençons du moins à signaler le mal avant qu'il soit irréparable.

L'impuissance radicale de la nation turque à donner à ses sujets la liberté et les garanties de progrès et de bonheur qu'ils réclament, l'obligation morale où est la France de continuer à arrêter la politiqu

intéressée de l'Angleterre par une politique supérieure aux intrigues et aux passions des partis, et conforme aux besoins, aux intérêts et aux droits des chrétiens de l'empire ottoman, ne sont pas deux vérités nouvelles. Elles ont été souvent proclamées, elles sont consacrées par l'histoire, acceptées par la diplomatie, observées par notre gouvernement. Mais il en est de ces vérités comme de toutes les autres : on ne saurait trop les répéter ni apporter trop de preuves pour les appuyer et les établir solidement dans les esprits. Il faudra bien que dans un avenir peu éloigné des destinées meilleures commencent pour les peuples de la Turquie, et il n'est pas trop tôt d'y penser maintenant et de se préparer à seconder la révolution de l'Orient et à la pousser dans le sens de la justice et de la vérité.

Léon Thénon.

QUATRE MOIS DE DISCUSSION

A

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Une longue et orageuse discussion engagée au sein de l'Académie de médecine dans le courant de l'année dernière a eu le privilége d'exciter un certain émoi dans cette partie du public intelligent et sérieux que n'intéressent pas seulement les agitations de la politique et les nouvelles du jour. Les portes de l'Académie ne sont pas si bien closes, que les bruits qui s'y font n'aient quelque retentissement au dehors; à tort ou à raison, bien des gens pensent que, si la médecine, par la nature spéciale de ses études, échappe nécessairement aux appréciations de l'opinion en ce qui touche à la science pure ou aux applications techniques, il n'en est plus tout à fait de même lorsqu'il s'agit des doctrines qui la résument et des principes qui la dirigent.

Loin de nous plaindre de cet éveil de l'attention générale sur ces grands objets, nous aimons mieux y voir un gage d'avenir pour une grande et belle institution, qui n'a pas encore un demi-siècle d'existence, et qui a déjà su, par l'importance soutenue de ses travaux, conquérir une place si élevée dans le monde savant. Mais cette importance même rend d'autant plus nécessaires quelques mots de réponse à des doutes, à des objections, à des imputations plus ou moins hasardeuses ou malsonnantes, qui se sont produites sur plusieurs points, et sur lesquelles les esprits non prévenus attendent encore d'être édifiés.

Et tout d'abord, l'on s'est demandé, non sans quelque étonnement, comment il était possible qu'un fort modeste médicament, le *perchlorure de fer*, fût devenu la cause ou le prétexte de tant de longs et éloquents discours. La chose est, en effet, assez surprenante pour valoir une explication.

En 1857, M. le docteur Pize, de Montélimart, publiait pour la première fois les résultats heureux qu'il avait obtenus de l'emploi du perchlorure de fer dans le traitement du *purpura hæmorrhagica*. Plus tard il en fit l'objet d'un Mémoire adressé à l'Académie ; et c'est le rapport, fait par M. Duvergie au nom de la commission chargée d'examiner ce travail, qui est devenu le point de départ de toute la discussion.

Il s'agissait d'une maladie voisine du scorbut, assez rare dans nos climats tempérés, et caractérisée par d'abondantes hémorrhagies sous la peau, sur toutes les surfaces muqueuses, et jusque dans l'épaisseur des tissus, maladie le plus souvent mortelle, surtout lorsqu'elle survient chez des sujets débilités et comme complication d'affections antérieures. Or M. Pize se présentait avec un certain nombre de guérisons rapides obtenues (sans un seul revers) par l'emploi, à l'intérieur, d'un médicament depuis longtemps connu par les services qu'il rend dans les hémorrhagies de cause externe. Rien de plus rationnel, logiquement et pratiquement. Aussi, bien que l'occasion ne se fût pas présentée pour la commission de vérifier par elle-même les principales propositions émises par l'auteur, elle ne pouvait refuser son approbation et ses encouragements à un travail riche de faits et basé sur des observations consciencieuses.

Ce n'est pas qu'il ne restât bien des points à élucider. Ainsi le ralentissement de la circulation, noté par M. Pize comme conséquence directe de l'absorption du sel ferrugineux, était-il bien réel ? S'il ne l'était pas, quelles avaient pu être les causes d'erreur ? Et quant à l'arrêt si remarquablement prompt des hémorrhagies, n'y avait-il pas eu là une simple coïncidence, une de ces séries heureuses, comme il s'en présente si souvent quand l'observation n'est soutenue ni assez longtemps ni sur une assez grande échelle? Telles étaient, entre mille autres, les questions qui se présentaient à résoudre, questions de vérification et de détail qui rendent toujours si complexe la solution du moindre problème de thérapeutique. Placée sur ce terrain, la discussion eût été peut-être plus profitable, plus féconde en résultats appliqués. A coup sûr, nous n'aurions pas à nous en occuper ici.

Mais il en est des discussions académiques comme de tant d'autres affaires de ce monde, où l'imprévu joue le principal, sinon le seul rôle. A un moment donné, il se fait comme des courants d'opinion et de controverse, contre lesquels, avec la meilleure volonté du

monde, il devient impossible de lutter. D'où viennent-ils? Nul ne le sait; mais tout le monde les subit. Voyez plutôt : dans cette même séance, M. Ferrus venait de lire un autre rapport sur un Mémoire portant ce titre quelque peu ambitieux : *De la méthode à suivre dans l'étude de la médecine*. Si l'Académie se fût sentie en veine de discussions générales et de hautes spéculations philosophiques, certes l'occasion était belle. Mais on semblait s'en tenir en garde. Pas une objection, pas un mot; le silence le plus absolu et le plus significatif... Et voilà que cette discussion de principes, qu'on paraissait fuir, allait sortir du perchlorure de fer!

C'est que l'auteur du Mémoire, et, à sa suite, le rapporteur de la commission, non contents de l'exposé des faits observés, avaient cédé à cette disposition si naturelle qui nous porte à en chercher une explication, qui les coordonne et les généralise. Le perchlorure de fer mis au contact du sang le coagule instantanément. De là les nombreux usages chirurgicaux qui en ont été faits, et par Pravaz lui-même, l'auteur de cette belle découverte, et par ses successeurs. Se passerait-il quelque chose de semblable lorsque ce sel pénètre dans le sang par la voie de l'absorption? N'y produirait-il pas un épaississement, une augmentation de densité, qui mettrait obstacle à l'issue de ce liquide hors des vaisseaux capillaires? Il est à regretter que cette question, susceptible, à la rigueur, d'une solution expérimentale, n'ait pas été abordée par ce côté. Faute de données suffisantes fournies par l'examen direct, on s'est jeté sur les analogies. Premier pas en dehors de la question.

Que disait l'analogie? Elle conduisait naturellement à demander un point de comparaison au mode d'action des ferrugineux dans les maladies où leur efficacité est le plus incontestable; comparaison, nous allons le voir, délicate et périlleuse s'il en fut. Chaque jour des jeunes filles chlorotiques, des malades épuisés par des pertes de sang répétées, sont rendus à la santé et à la vie par l'usage plus ou moins prolongé du fer pris sous toutes les formes. Sur ce point tout le monde est d'accord. Vienne l'explication : deux théories vont se trouver en présence. Pour quelques-uns, rien ne serait plus simple. Le sang contient normalement une certaine quantité de fer combinée aux globules. Dans la chlorose, le chiffre des globules venant à diminuer, la quantité normale de fer diminue aussi. Tout le problème se réduit à restituer au sang la quantité de fer qui lui est soustraite accidentellement. Du fer accidentellement perdu, du fer à rendre artificiellement; c'est un déficit à combler, et voilà tout.

Mais il est des esprits plus exigeants en fait de preuves, que cette explication, malgré l'exactitude des principaux faits invoqués à l'appui, ne saurait satisfaire. Ceux-là ne voient pas bien comment l'aug-

mentation absolue de la quantité de fer chimiquement contenue dans le sang suffirait à amener l'augmentation d'un produit bien autrement compliqué, d'un produit organisé et vivant, comme sont les globules. Ils font remarquer, entre autres choses, que, le corps entier contenant environ deux ou trois grammes de fer, s'il ne s'agissait que de restituer quelques centigrammes qui manquent, les aliments en contiendraient une quantité plus que suffisante; or ce n'est pas le fer introduit d'une façon quelconque, c'est le fer médicamenteux qui seul agit dans la chlorose. Il faudrait donc avoir recours à une tout autre explication. Le rôle du fer ne se réduirait pas à réparer une perte de l'économie, à la manière d'un aliment. Son action, beaucoup plus générale, serait d'un ordre beaucoup plus relevé. Il imprimerait, par le seul fait de sa présence, à la nutrition, une modification profonde, dont le résultat serait de rendre *du ton* à tous les organes, de les remonter au degré d'énergie qui leur est nécessaire pour recouvrer spontanément et par eux-mêmes ce qui leur manque. Cette action s'exercerait sur tout l'ensemble par l'intermédiaire du système nerveux. Disons le mot, ce ne serait plus une action chimique, ce serait une *action vitale.*

Mais ceci peut nous entraîner loin. Aujourd'hui c'est le fer dont il s'agit, et dont la chimie prétend justifier l'usage; demain ce sera le mercure, puis le quinquina, puis l'opium; et bientôt tous les agents de la matière médicale vont être successivement passés en revue, et devront subir le contrôle de ces deux interprétations si différentes. A quelque parti que l'on se range, les conséquences pourront être incalculables. Depuis soixante ans environ, la chimie a renouvelé sur bien des points la face des sciences physiques et naturelles. A peine sortie du chaos, elle pénétrait hardiment avec Lavoisier dans l'antique domaine de la physiologie, et y ouvrait des perspectives nouvelles jusque-là profondément inconnues. Depuis lors, que de progrès accomplis! La chimie examine, pèse, décompose tous les liquides et tous les solides constituants de l'économie. Elle analyse les aliments, les médicaments, les poisons; non contente de nous en dévoiler la nature, elle les suit jusque dans la trame de nos tissus, en étudie les transformations successives, et voici qu'elle émet la prétention de ranger sous ses lois les phénomènes les plus obscurs de la vie.

Singulier rapprochement! Il y a deux cents ans, la chimie, qui bégayait alors ses premiers mots, avait trouvé un médicament, un seul : c'était l'antimoine. Ce que l'adoption de ce nouveau produit, son introduction dans la pratique, suscita de colères, de tempêtes, de pamphlets, lus alors avec avidité, maintenant enfouis dans les catacombes du bouquinisme, est à peine croyable et nous fait sourire. Faudrait-il que la chimie, qui a conquis son rang de science constituée, que la

médecine, qui a si admirablement progressé, retrouvassent, à l'heure de leur maturité, les jalousies et les rancunes qui signalèrent leur enfance? A Dieu ne plaise ! C'est ce qu'on a pu craindre un instant; et c'est ce qui ne sera pas, il est permis d'en exprimer la ferme confiance.

Méconnaître les incomparables services rendus à la science et à l'art par les chimistes contemporains, le nombre prodigieux de faits inattendus, d'aperçus nouveaux, que leurs recherches ont fait surgir, ce serait nier la lumière du jour. Aussi personne ne le conteste. Mais il s'agit de savoir si au-dessus, ou, si l'on aime mieux, en dehors des faits dont la chimie est appelée à rendre compte, il ne reste pas, dans les régions de la vie, tout un ensemble de phénomènes régis par des lois particulières, qui dépassent sa compétence, et sur lesquelles elle ne saurait porter la main sans usurpation; si la physiologie, c'est-à dire, dans son acception la plus générale, la science des rapports de l'organisation avec le monde extérieur, ne doit pas conserver son rang de science distincte, ayant ses lois à elle et ses procédés de recherche et de progrès; si la médecine, qui dérive de la physiologie, appliquant à l'étude de l'homme malade les connaissances tirées des phénomènes normaux de l'organisme, ne constitue pas à côté d'elle une science indépendante et propre. Ces problèmes soulevés, on le conçoit, tout est remis en question. Quel est le mode d'action de la matière inorganique sur les êtres vivants? En physiologie, qu'est-ce qu'un phénomène vital? En médecine, qu'est-ce qu'un médicament? Qu'est-ce que la vie? qu'est-ce qu'une force? Qu'est-ce que l'âme?... On va vite sur cette pente; et le péril est, ou de ne pas aller assez loin ni assez haut pour trouver les principes sur lesquels doit reposer la science, ou de quitter le terrain solide des faits réels, pour se perdre dans des hypothèses stériles et dans de nuageuses abstractions.

Ce péril, l'Académie n'a pas su, ou n'a pas voulu l'éviter. La discussion, étant partie d'un fait très-restreint pour s'élever trop vite, et sans intermédiaires suffisants, à de hautes généralités, est restée jusqu'au bout embarrassée et incertaine dans sa marche, allant et venant sans cesse des questions de principes et de méthodes à des problèmes particuliers, toujours bons à étudier, mais qui se trouvaient déplacés et comme mal à l'aise dans cette atmosphère un peu trop haute. Une question mal posée, partant insoluble, abordée par tous les côtés à la fois; ou plutôt toutes les questions qui dominent la philosophie des sciences, posées en même temps et sans ordre bien évident; des professions de foi successives, plutôt qu'une argumentation en règle, basée sur un système bien conçu de questions et de réponses; des orateurs frappant souvent à faux, parce qu'ils étaient embarrassés de rencontrer leurs véritables adversaires dans une mêlée

si générale; beaucoup d'esprit, d'érudition, de talent d'exposition, dépensé en dehors ou à côté de l'objet principal ; tel est le spectacle bizarre et pourtant instructif qu'a offert pendant près de quatre mois la tribune, ordinairement si calme, de la rue des Saints-Pères. On y a vu paraître tour à tour et à plusieurs reprises M. Trousseau, et le vitalisme organique; M. Poggiale, et la chimie la plus pure, la plus ombrageuse; M. Bouillaud, et la médecine exacte; M. Piorry, et l'organicisme attribué à tort ou à raison à l'École de Paris; MM. Gimelle et Malgaigne, et l'hippocratisme moderne, invoqué par l'un au nom de la médecine, par l'autre au nom de la chirurgie; sans compter M. Devergie, qui, ayant mis le feu aux poudres sans le vouloir, se sentait obligé à la modération par son rôle de rapporteur, et qui, dans son infatigable éclectisme, s'efforçait en vain de concilier des adversaires trop ardents pour l'écouter, trop convaincus pour n'être pas exclusifs.

On n'analyse pas, on ne résume pas des débats de ce genre. Là où les chefs autorisés des écoles médicales contemporaines ont si longuement et si vaillamment combattu pour leurs plus chères croyances, il y aurait, ce nous semble, quelque outrecuidance à intervenir. Abréger leurs discours, ce serait gâter le plaisir de ceux de nos lecteurs qui auraient la fantaisie de les aller chercher dans les *Bulletins* de l'Académie. Y faire la part de la vérité et de l'erreur, ce serait recommencer une discussion déjà close (heureusement pour tout le monde) avec une chance de plus d'y ajouter quelques erreurs, et l'autorité de moins pour les faire accepter. Contentons-nous donc de notre rôle de public; et, puisque les Académies ne sont pas dans l'habitude de conclure, essayons de voir ce qui serait arrivé, si, au lieu d'insister sur les motifs de discorde, on s'était attaché plutôt à rechercher les points de contact. Ce sera, si l'on veut, la morale de cette histoire; heureux si nous pouvions glaner dans ce vaste champ quelques bonnes vérités sur lesquelles il serait advenu par bonheur que tout le monde fût tombé d'accord!

Cette recherche, que nous voulons faire, est possible, à une condition : c'est qu'on soit libre de trouver dans ces débats tout ce que l'on voudra, tout, excepté ce que quelques esprits chagrins ont voulu y voir : « D'une part le principe d'autorité, de tradition, de croyance, le fétichisme; de l'autre, le libre examen, l'esprit d'analyse, l'indépendance de la pensée, dût-elle aller jusqu'à se reconnaître elle-même pour une sécrétion, si les faits devaient jamais la démontrer telle[1]. »

On ne saurait trop protester, au nom du bon sens et de la liberté

[1] M. Giraud-Teulon, *Gazette médicale de Paris.*

des opinions en matière scientifique, contre une pareille interprétation des divergences qui se sont produites à la tribune. Il n'est pas de pire manière de discuter que de mettre ainsi en suspicion la bonne foi ou les lumières de ses adversaires, quels qu'ils soient. D'ailleurs, quelques-uns de ces prétendus partisans du fétichisme seraient bien étonnés de cette orthodoxie qu'on leur improvise, et ont bien fait, eux aussi, quelques légers accrocs à l'autorité.

Non, ce n'est pas l'autorité ou l'expérience qui sont ici en cause, Dieu merci ! ce serait vouloir compromettre gratuitement et des doctrines toujours respectables, lorsqu'elles sont sincères, et les noms qui les représentent parmi nous, que d'introduire dans ces débats, pour les passionner davantage, l'orthodoxie ou le matérialisme, qui n'y ont que faire. Sans doute la médecine, envisagée de haut, touche par bien des côtés aux questions les plus ardues et les plus délicates que puisse aborder l'intelligence humaine; c'est là sa gloire toujours, son danger quelquefois. Mais il serait temps de comprendre enfin qu'elle a besoin, comme toute science, d'une première condition sans laquelle elle ne peut vivre : l'indépendance. Sans doute il y a parmi ceux qui la cultivent — comme partout ailleurs — et des spiritualistes et des matérialistes. Mais, quelles que soient leurs croyances sur ces points, qui servent à chacun de règle de conduite, elle n'est par elle-même ni le spiritualisme ni le matérialisme; elle est la médecine. Ce qui est réellement en cause, ce sont ces deux éternelles tendances entre lesquelles ont oscillé les écoles médicales depuis Hippocrate jusqu'à nos jours : les unes plus frappées de la grande loi d'autonomie qui préside à l'organisme humain, de cette puissance qui lui a été donnée non-seulement de se conserver et de s'accroître, mais encore de résister énergiquement aux causes de mort; les autres, au contraire, plus attentives aux progrès des sciences accessoires, faisant la part plus large à la nature morte dans les phénomènes de la vie; celles-ci plus analytiques, plus instinctivement portées vers les faits de détail jusqu'à morceler parfois l'individualité humaine; celles-là plus attachées à l'unité, jusqu'à méconnaître souvent les données de l'expérience et surtout de l'expérimentation. De part et d'autre on relèverait bien des erreurs et des excès. Mais, entre ces deux tendances, la science se fait et progresse. Entre elles la limite n'a jamais pu s'établir d'une manière définitive, inclinant tantôt à droite et tantôt à gauche, selon qu'on péchait par excès ou par défaut. Probablement il fallait qu'il en fût ainsi; car il en est résulté un nombre infini de recherches dans ces deux directions parallèles plutôt que contraires, recherches auxquelles nous devons les faits acquis. C'est pour cela que la médecine n'est pas et ne sera jamais une science complète — ce qui lui est, du reste, commun avec toutes les sciences. Pour chercher,

il faut avoir quelque chose à trouver; or la science est comme la vie : elle a pour condition première un perpétuel mouvement. Le jour où elle s'arrêterait, elle ne serait plus.

De notre temps, ces deux tendances se sont groupées autour de deux noms, qui représentent plutôt (la discussion dont il s'agit l'a bien prouvé) des sympathies et des aspirations communes, qu'un ensemble complet de doctrines, une sorte de *Credo* médical : c'est, d'une part, l'organicisme, reconnaissant comme siennes et appelant à lui l'anatomie, la mécanique, la physique, la chimie; d'autre part, le vitalisme.

Le vitalisme! voilà un mot qui à lui seul a le don aujourd'hui d'exciter bien des colères et des récriminations, de réunir dans un même anathème bien des doctrines et bien des hommes étonnés de cet assemblage. Les uns s'en défendent comme d'une injure; les autres, tout en s'en constituant les défenseurs, semblent presque en demander excuse. Cette défaveur attachée à un mot, qui, après tout, rappelle mieux que tout autre l'idée de la vie, sur laquelle on discute, est un fait si étrange, qu'il serait peut-être à propos d'en indiquer la cause en passant. Ne serait-ce pas que le vitalisme, tel du moins qu'on l'entend dans le langage commun, est loin d'être chose aussi simple qu'il paraîtrait au premier aspect?

Il y a d'abord un vitalisme d'instinct, et, osons le dire, de bon sens, contre lequel on peut bien protester par fantaisie d'écrivain, par esprit de système ou amour de paradoxe, mais qui, bon gré, mal gré, s'impose à la pratique, et sans lequel il n'y aurait pas de médecine possible. C'est celui qui consiste à croire, abstraction faite de toute théorie philosophique, qu'entre les règnes inorganiques et le domaine de la vie il y a un abîme ; que du moindre végétal à la matière brute, il y a un immense intervalle, mesuré par la fixité des types, l'immutabilité des espèces, et la transmission indéfinie d'une forme identique, à travers les variations incessantes des éléments qui y concourent; que derrière les phénomènes si multiples dont l'économie est le théâtre, se cache une force, quelle qu'elle soit, qui les domine et les dirige; qui fait concourir tous les organes et toutes les fonctions à un but unique : la conservation et la reproduction de l'individu; qui, l'équilibre une fois rompu, tend encore à le rétablir, luttant contre les causes de destruction, éliminant dans une certaine mesure ce qui est inutile ou nuisible, suppléant encore, avec un bonheur qui ressemble à une espèce d'artifice, même à des organes absents ou à des fonctions détruites. Ce vitalisme-là est plus ou moins celui de tout le monde. Nous savons bien que, si mitigé qu'on le fasse, certains chimistes d'outre-Rhin seraient tentés de ne pas lui faire grâce. Encore est-il que, poussés au pied du mur, il en est bien peu qui ne finissent

par convenir qu'il y a là quelque chose qui leur échappe, et qui vraisemblablement leur échappera toujours. Quant à l'école organicienne proprement dite, tout en évitant d'aborder cette difficulté suprême, tout en la déclarant inutile à discuter parce qu'elle est impossible à résoudre, du moins ne cherche-t-elle pas à la dissimuler.

Jusqu'ici tout le monde serait à peu près d'accord. Les divergences commencent lorsqu'il s'agit de déterminer quel est ce *quelque chose*. Est-ce un être indépendant et spécial? Est-ce une substance immatérielle? Est-ce une force, et cette force est-elle préexistante à la matière, ou lui est-elle indissolublement liée comme la propriété est liée au sujet? Ne serait-ce que le simple jeu de l'organisme une fois constitué et ayant reçu une impulsion première? Tels sont les points en litige; et heureusement, hâtons-nous de l'ajouter, si la différence est grande au point de vue théorique, elle diminue beaucoup et tend à s'effacer en présence des faits d'ordre secondaire et pratique, par exemple, au lit d'un malade.

A proprement parler, il conviendrait de réserver le nom de *vitalistes* à ceux-là seuls qui reconnaissent dans l'homme un être indépendant, distinct de l'organisme, l'animant toutefois, et qu'il conviendrait dès lors d'appeler *principe vital*. C'est la doctrine, sinon toujours avouée, du moins au fond implicitement contenue dans les écrits de Barthez et de ses disciples.

Il serait encore permis d'appliquer, par extension, le même nom à ceux qui, professant la théorie du double dynamisme en honneur à Montpellier, admettent expressément l'existence de deux âmes, de première et de seconde majesté, pour nous servir du langage imagé de M. Lordat, l'une de ces deux âmes ayant en partage les phénomènes intellectuels et moraux, l'autre présidant à l'accomplissement continu et régulier des actes corporels. Doctrine à la fois plus compréhensive et plus franche, mais qui bien évidemment dérive de la précédente, quoiqu'elle puisse revendiquer d'illustres ancêtres et notamment se reconnaître en partie jusque dans les écrits d'Aristote.

Mais on est loin de s'arrêter là; et, par exemple, vous entendrez tous les jours des hommes d'une instruction incontestable englober la conception Stahlienne de la vie dans les listes de proscription du vitalisme. Pourtant quelle différence! Ici sans doute nous retrouvons une âme, et même nous ne l'y retrouvons que trop, puisqu'elle y prend tant de place, qu'elle finit par tout absorber. Ce même principe immatériel, intelligent et libre, qui nous est révélé par le sens intime, est non-seulement le support de la pensée; il est encore chargé de veiller et de pourvoir, même à son insu, même en dehors de la perception de la conscience, aux phénomènes les plus obscurs et les plus grossiers de l'organisation. Tel est, du moins dans ses données les

plus générales, l'*animisme*, produit ultime de la doctrine cartésienne, et qui repose essentiellement sur l'hypothèse de l'inertie absolue de la matière. Est-ce là du vitalisme?

Et, par contre, voici que, par un excès précisément inverse, les adversaires quand même de ce pauvre vitalisme savent encore le retrouver dans ce qu'il y a au monde de plus opposé à l'animisme, dans la théorie des propriétés vitales. Tout à l'heure, la matière était radicalement et essentiellement inerte ; la voici maintenant essentiellement active, changeant de propriétés selon les combinaisons nouvelles dans lesquelles elle entre, douée de sensibilité, de contractilité, au même titre qu'elle est dans d'autres circonstances susceptible de cristallisation. Cette école a elle-même ses modérés et ses enfants perdus : les premiers réservant prudemment les droits de la pensée, les seconds affectant ce *puritanisme de la matière* que M. Malgaigne a si vigoureusement raillé, jusqu'à se reconnaître, eux et leurs théories, pour une simple modalité de la matière. La doctrine de l'irritation dérive de là en droite ligne. Et, pour le dire en passant, ceux qui s'imaginent, sur parole, que les mots vitalisme et spiritualisme sont synonymes, seraient fort étonnés d'apprendre que Broussais, le plus matérialiste des médecins modernes, est cependant, aux yeux de bien des gens, un des héros du vitalisme.

Nous ne pouvons qu'indiquer ces nuances. Mais elles nous paraissent tellement tranchées, que nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de surprise, en entendant anathématiser en pleine académie, comme absolument identiques, ces mots si profondément distincts, principe vital, forces vitales, nature médiatrice, etc., etc. Avant de déclarer en bloc que ces mots ne signifient rien, il serait bon de remarquer qu'ils ne signifient pas les mêmes choses, et de se pénétrer préalablement du sens attaché à chacun d'eux par ceux-là mêmes qui les emploient. Faute de cette simple précaution, on s'expose à introduire dans les mots et dans les choses une déplorable confusion, qui n'est propre qu'à éterniser les querelles.

C'est cette confusion que nous avons voulu tout d'abord éviter. Désormais ce qui nous reste à faire va se trouver, nous l'espérons, singulièrement simplifié. Car au fond, ainsi que nous l'avons fait pressentir, l'on a fini par s'entendre, ce qu'il n'était guère permis d'espérer de prime abord. Passons, sans plus tarder, par-dessus les intermédiaires, et, pour ne pas multiplier nos exemples, choisissons-les dans les camps les plus complétement, les plus franchement contraires. Écoutons d'abord M. Malgaigne, orateur disert assurément, mais avant tout dialecticien consommé, et qu'on n'a jamais pris en contradiction avec lui-même. Il se déclare « vitaliste très-décidé, adversaire déclaré et des théories physico-chimiques et de l'organi-

cisme. » Voici ses propres paroles : « Que faisons-nous, dit-il, lorsque nous étudions l'organisation vivante? Nous constatons d'abord un certain nombre de faits qui sont du ressort de la physique, de la chimie; mais au delà de ces faits il y en a d'autres que la physique et la chimie sont impuissantes à expliquer. Nous comparons ces faits, nous rangeons à part ceux qui ont entre eux le plus d'analogie, nous en déduisons des lois partielles, » etc. Apparemment, selon M. Malgaigne, ces deux ordres de faits ne sont pas incompatibles, puisqu'il commence lui-même par en constater la coexistence.

Passons dans le camp opposé. Nous y rencontrons M. Poggiale, qui déclare à son tour, un peu brutalement, ne pas comprendre qu'un homme intelligent puisse encore être vitaliste. Voilà qui est net et formel. Voyons donc ses conclusions : « Ce que nous savons aujourd'hui, ce que nous affirmons aujourd'hui, c'est que l'existence des êtres organisés, de l'homme, des animaux, des plantes, n'est qu'une suite non interrompue de réactions chimiques *sous la dépendance de la vie.* » L'aveu n'est pas long, mais il n'en est pas moins bon à noter dès à présent. M. Poggiale l'a d'ailleurs plus d'une fois répété.

Il est vrai que le savant professeur du Val-de-Grâce retire d'une main ce qu'il accorde de l'autre. Dans deux longs discours non moins remarquables par l'ardeur des convictions qu'ils respirent que par l'entraînement d'un talent plein de verve et d'éclat, il est venu plaider un réquisitoire en règle contre tous les vitalismes nés ou à naître, et exposer, quoi qu'il en dise, le programme le plus complet, le plus hardi en ce sens, qu'une compagnie savante eût jamais entendu. Pour lui donc, tout ce qu'on a désigné sous les noms de force, de principe, de propriétés vitales, tous les mots auxquels l'épithète *vitale* a été ou peut être appliquée, ne sont que des non-sens ; autant de fictions, de fantômes, d'êtres de raison : « Comment! la force physique, qui est une des forces les plus puissantes de la nature, perdrait son empire dans l'organisme?... Il y aurait dans l'économie vivante des phénomènes qui ne se rattacheraient pas à la nature morte ! »

A l'appui d'une thèse aussi radicale, M. Poggiale a bien senti qu'il lui fallait des preuves, et voici celles dont il s'est servi : il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de passer successivement en revue, dans de brillants tableaux, toutes les conquêtes dont la chimie organique s'est enrichie dans les soixante-dix dernières années, depuis les célèbres expériences de Lavoisier sur la production de la chaleur animale, jusqu'aux récents travaux de M. Berthelot sur la fabrication, de toute pièce, des corps gras. Les exemples se succédaient et se pressaient, nombreux, bien choisis, disposés avec art. Et, comme pour rendre la preuve plus saisissante, en la faisant parler aux yeux,

il déposait sur le bureau de l'Académie des échantillons d'urée, d'alcool, de stéarine, de margarine, de butyrine, préparés par voie de synthèse.

A cela on a répondu que ces corps, identiques par leur composition avec ceux que l'on retrouve chez les animaux, en différaient essentiellement par le procédé qui leur avait donné naissance; que ce n'étaient que des produits morts, n'ayant avec les produits réels de l'organisme que la ressemblance du cadavre avec le corps vivant, etc... Ne subtilisons pas. La véritable réponse, la seule, était celle-ci : ces exemples sont assurément fort concluants lorsqu'il s'agit de prouver qu'il se passe dans l'économie un nombre infini de phénomènes physico-chimiques (le fait est assez certain pour n'avoir pas besoin de cette surabondance de preuves); mais, fussent-ils appuyés de mille autres, ils sont de nulle valeur pour répondre à cette autre question qui domine tout le débat : dans l'organisme où se passent tous ces phénomènes physico-chimiques, ne se passe-t-il pas autre chose?

Or à cette seconde question M. Poggiale a répondu lui-même : « L'Académie sait que je tiens compte de la vie dans l'ensemble des fonctions physiologiques, et que je ne compare pas l'homme à un corps brut. Voudrait-on me classer parmi les vitalistes parce que j'admets la sensibilité, la motilité, la vie? Si l'on devient vitaliste à si bon compte, je ne demande pas mieux. »

En vérité, on ne lui demandait pas beaucoup plus ; on ne lui demandait pas même d'abandonner un nom pour un autre; et, puisqu'il admet, pour toutes ces fonctions, l'influence dominatrice du système nerveux, on est bien près de s'entendre avec lui, à condition toutefois qu'il n'ajoutera pas un peu plus bas : « La science ne permet pas d'expliquer les propriétés du système nerveux, et de remonter à la cause des phénomènes qu'on appelle vitaux; mais ce n'est pas une raison pour supposer une force nouvelle *qui n'est soumise à aucune loi*, et qui, par conséquent, au lieu d'appartenir aux sciences physiques, est du domaine de la métaphysique. » Évidemment il ne peut venir à la pensée d'aucun homme sérieux d'admettre l'existence d'une force qui ne serait soumise à aucune loi, et la métaphysique, ce nous semble, serait la première à la repousser. Tout ce dont il s'agit, c'est de forces spéciales, régies par des lois spéciales aussi; lois dont un grand nombre nous sont connues, du reste, et qui ne sont rien moins que transcendentales. Lorsque, en coupant un nerf pneumogastrique, par exemple, on fait cesser les phénomènes de la digestion, n'est-ce pas, dans ce fait particulier, facile à reproduire à volonté avec un résultat toujours le même, n'est-ce pas, disons-nous, une loi connue, connue expérimentalement comme celles dont s'occupent la physique et la chimie, et qui n'a pourtant rien de commun avec les objets qu'embrassent ces sciences?

Mais à quoi bon insister? M. Poggiale a protesté lui-même[1] contre les interprétations erronées qu'on avait faites de sa pensée. Que ses paroles eussent pu donner lieu ou non à ces interprétations, cela ne nous regarde pas, et nous n'avons assurément nulle envie de le trouver en défaut.

Il reste donc acquis au débat ce point capital : qu'entre les phénomènes physico-chimiques et les phénomènes dits vitaux, il n'y a pas incompatibilité. Poursuivons.

Il est une règle de philosophie naturelle sur laquelle a régné, dans la discussion, une unanimité non moins touchante, et que MM. Trousseau et Malgaigne ont eu le mérite de bien faire ressortir; c'est que, tout phénomène ayant une loi, toute loi ayant une cause, il convient de réserver le moins de force à la cause, quelle qu'elle soit, le plus souvent inconnue dans sa nature, qui rend compte d'un très-grand nombre de lois particulières et analogues. Or les défenseurs du vitalisme déclarent expressément qu'ils n'entendent autre chose par ces mots de *force vitale* que la cause inconnue d'un phénomène vital, exactement de même, disent-ils, que les physiciens désignent par les noms de lumière, d'électricité, de calorique, la cause non moins inconnue des phénomènes qu'ils étudient. Et, pour tout dire, il a été admis par tout le monde, sans contestation, que la recherche des causes premières est souverainement interdite à l'esprit humain; tout le monde s'est montré jaloux (trop jaloux peut-être) de proscrire cette étude comme à jamais frappée de stérilité. Il serait en vérité grand dommage qu'après tant et de si larges concessions faites de part et d'autre, on ne parvînt pas à s'accorder.

Toute la question se ramène donc maintenant à appliquer ces principes à l'homme vivant, objet de notre étude : une fois reconnue l'existence simultanée de phénomènes physico-chimiques et de phénomènes vitaux, reste à faire, s'il est possible, la part des uns et des autres, à chercher dans quel ordre et suivant quelles lois ils se superposent et se subordonnent. Cela est-il possible?

Nous le croyons; et plutôt que de prolonger davantage ces discussions générales sur les *forces*, qu'on vient de déclarer insaisissables dans leur nature intime, il nous semblerait plus à propos d'entrer tout de suite et franchement dans la voie de l'analyse; de prendre isolément chaque fonction, et d'y rechercher attentivement ce qui appartient en propre à chacune de ces deux influences qui se la disputent. On arriverait ainsi à quelques faits simples et irréductibles qu'on

[1] « On m'a fait dire que je ne vois dans les manifestations de la vie que des phénomènes physiques et chimiques, soumis aux lois ordinaires de la physique et de la chimie. Je proteste contre cette interprétation de ma pensée. » (*Bullet.*, t. XXV, n° 23).

pourrait prendre pour points de départ, et qui faciliteraient singulièrement cette délimitation délicate. Donnons-en quelques exemples, qui puissent nous permettre de conclure ensuite du connu à l'inconnu.

Les matières albuminoïdes, qui constituent la base des aliments plastiques, subissent, au contact du suc gastrique et sous l'influence d'une douce chaleur, une modification en vertu de laquelle elles se ramollissent, se gonflent, se liquéfient, et deviennent absorbables. Cela se passe dans l'estomac à peu près comme dans un vase inerte. Nous disons *à peu près*, parce qu'en effet les conditions ne sont pas absolument les mêmes, les mouvements de l'estomac introduisant là une action à la fois continue et successive, fort difficile, sinon impossible à reproduire dans une expérience. Mais enfin, c'est là une condition toute mécanique, que l'esprit conçoit facilement sans avoir besoin de recourir à des explications d'un autre ordre. Il y a bien encore une autre difficulté. Le suc gastrique a pour éléments essentiels un acide et un ferment qui, isolés l'un de l'autre, sont très-loin d'agir avec la même intensité, qui agissent donc par le fait de leur présence simultanée. Voilà, certes, un phénomène fort étrange, et dont la chimie vulgaire ne nous fournit guère d'exemples. Toutefois, quelque inexplicable qu'il soit, il faut avouer qu'il ne l'est pas plus que l'action de l'éponge de platine sur l'eau oxygénée, par exemple; et la chimie, qui expliquera peut-être un jour ces faits bizarres, n'émet pas, quant à présent, une prétention exagérée en les proclamant de son domaine.

Mais est-ce là tout ce qui se passe dans l'estomac vivant? Sans parler de la faim, de la soif, du sentiment de la satiété, etc., restons dans les faits purement matériels : après la mort, l'estomac se digère lui-même, grâce au suc gastrique qu'il contient encore, et qui agit sur les parois stomacales privées de vie, comme il ferait sur un aliment. — Cela tient, dira-t-on, à l'absence de ce mucus spécial qui existe dans l'estomac vivant, et le protége à la manière d'un vernis. Mais, en tenant l'explication pour véritable, c'est précisément cette existence, dans un même organe, de deux liquides distincts, se complétant et se corrigeant mutuellement, qui nous semblerait traduire manifestement l'influence de la vie. D'ailleurs, il paraît démontré qu'il n'y a en réalité qu'un seul liquide acquérant ou perdant les propriétés qui distinguent le suc gastrique, suivant que le besoin s'en fait sentir pendant les digestions, ou dans leur intervalle. Quand la chimie expliquerait tout cela, il resterait encore ce fait, que c'est la présence d'un excitant spécial, l'aliment, qui provoque l'afflux des liquides; que la vue seule d'une substance sapide peut produire le même effet; qu'une perturbation subite, qu'une émotion morale vive, peut en tarir subi-

tement les sources ; qu'en un mot tout ce qui impressionne le système nerveux peut se traduire par une modification des fonctions de l'estomac.

On en peut dire autant de toutes les sécrétions du tube digestif. En déterminer la composition, la quantité, la réaction acide ou alcaline, le pouvoir dissolvant, etc., tel est le rôle de la chimie. Et par contre, étudier l'action spéciale des divers excitants sur chaque portion de l'intestin, les circonstances qui accélèrent ou ralentissent ses contractions, le mode d'innervation qui y préside, la part qui revient à chacun des nerfs qui s'y distribuent : voilà, dans le cas particulier qui nous occupe, le rôle, l'intérêt, la justification de la physiologie proprement dite. On ne saurait dire lequel de ces deux côtés de la question est le plus important, puisque tous deux sont nécessaires à envisager, et que l'on ne peut espérer un résultat complet qu'à la condition d'en tenir un compte égal et impartial.

Ne voir dans les phénomènes de la respiration qu'un simple jeu de soufflet, dans ceux de la calorification qu'une combustion tout comme une autre, c'est, en énonçant un fait vrai en lui-même, n'embrasser qu'une des faces du sujet. Sans doute il se fait dans les poumons un échange continuel de gaz ; sans doute la fixation d'une certaine quantité d'oxygène, l'élimination de l'hydrogène et du carbone sous forme d'acide carbonique et d'eau, celle de l'azote sous forme d'urée et d'acide urique, sont autant de preuves d'une combustion réelle ; et, quoique le mode suivant lequel elle l'opère soit loin d'être encore déterminé, du moins les résultats généraux sont tellement précis, tellement concordants entre eux, que les expériences de Lavoisier, corroborées par celles de M. Desprez, de MM. Regnault et Reiset, de M. Boussingault, ont donné sur tous ces points une probabilité qui approche de la certitude. Et cependant tout cela est soumis à une loi plus générale, dont la chimie ne saurait rendre compte, et dont ces grands observateurs n'ont jamais songé à contester la réalité : c'est la fixité absolue ou relative de la température sous l'influence de la vie. Chaque espèce a sa température propre, aussi nettement établie que l'espèce elle-même. Dans les animaux inférieurs, cette température, quoique variable, reste cependant supérieure d'un petit nombre de degrés, toujours le même, à celle du milieu ambiant. Chez les mammifères et les oiseaux, le fait est encore plus remarquable, et la vie ne peut se maintenir qu'autant que la chaleur du corps n'oscille que dans des limites très-restreintes.

Refroidissez artificiellement un animal : aussitôt la respiration s'accélère, les combustions deviennent plus actives pour fournir la quantité voulue de calorique. — Élevez au contraire la température : les combustions se ralentissent pour ne pas dépasser le taux normal ;

et, si la chaleur devient excessive, elle provoque l'apparition de sueurs abondantes, qui, en soustrayant à l'animal la quantité nécessaire de chaleur latente, deviennent pour lui une source permanente de froid.

L'homme, fait pour vivre dans tous les climats, s'y accommode avec une merveilleuse facilité, et se maintient sous toutes les latitudes à une température sensiblement égale; et cela, non-seulement grâce aux moyens artificiels créés par son industrie, mais aussi par cette force de résistance dont nous venons d'indiquer les causes, et qu'il aide, sans le savoir, par son régime. Le même instinct qui pousse les Indiens et les habitants des pays tropicaux à rechercher les aliments féculents fait trouver aux Esquimaux une saveur délicieuse dans ces huiles de poisson infectes, dont la seule vue nous dégoûte, mais dont la combustion dans l'intérieur du corps s'accompagne de la production d'une énorme quantité de chaleur. C'est ainsi que se traduit pour eux l'influence de la vie.

L'absorption se réduit, dit-on, à un simple phénomène de capillarité et d'endosmose; soit. Mais l'absorption n'est elle-même que le premier terme d'un grand travail physiologique, dont le but final est la nutrition. Un aliment est absorbé; il va fournir de l'albumine au sang, de la fibrine aux muscles, des phosphates calcaires aux os, des chlorures alcalins à tous les liquides, etc. Cela est déjà assez extraordinaire. Mais ce n'est pas tout. Faites pénétrer dans les voies de l'absorption de l'iode, du mercure, de l'arsenic; au bout d'un temps qui varie pour chacune de ces substances, vous les retrouverez dans les urines. L'absorption semble accepter de toutes mains, et comme en aveugle, tout ce qu'on lui présente : la nutrition fait un choix et se débarrasse, par tous les émonctoires, de tout ce dont elle ne peut faire son profit. Bien plus, ce ne sont pas seulement les substances étangères et non assimilables qui sont ainsi rejetées. Donnez au sang, en quantité considérable, de l'albumine, du glucose, de l'eau, la nutrition n'en prend que ce qu'il lui faut, et rejette presque aussitôt tout le reste. Qui ne connaît des individus qui restent toute leur vie extrêmement maigres, tout en consommant des quantités énormes de nourriture?

Les fonctions des appareils glandulaires nous offrent des phénomènes non moins admirables. Que les produits de sécrétion existent tout formés dans le sang, ou que les glandes soient chargées de les fabriquer aux dépens des éléments qu'elles y trouvent, toujours est-il que la parotide ne fait que de la salive, que la mamelle ne fait que du lait, etc., et qu'on ne peut se refuser à voir là une action élective, ou plutôt autant d'actions diverses qu'il y a d'espèces de glandes. Nommez-les sensibilité organique, contractilité insensible, propriété d'organe ou de tissu, peu importe le nom; en tout cas, c'est un phénomène vital, et où la chimie n'a rien à voir.

Du reste, il faut bien l'avouer, les sécrétions sont une des parties de la physiologie sur lesquelles plane encore le plus d'obscurité. Il en est une cependant dont l'histoire a été notablement éclaircie dans ces dernières années. Le foie produit du sucre. Tel fut le premier fait annoncé par M. Cl. Bernard, à la suite de ses longues recherches sur ce sujet, encore inexploré. D'autres se seraient contentés de ce résultat. M. Bernard, frappé de cette considération que le sucre de glucose n'est dans les plantes où on le rencontre qu'un produit secondaire, le résultat d'une transformation, résolut d'aller plus loin ; et il ne tarda pas à découvrir que dans le foie, de même que dans les plantes, le sucre provient de la transformation d'une véritable matière amylacée, qu'il parvint à isoler. Dès lors, l'histoire d'une sécrétion se trouvait enfin connue. Elle se compose de deux phénomènes, et comme de deux temps bien distincts. Le second temps est une opération chimique : c'est la transformation de l'amidon animal, probablement sous l'influence des alcalis du sang. Le premier temps consiste dans l'apparition de cellules amylacées, destinées à cette tansformation ; et M. Bernard pense et enseigne que c'est un phénomène vital devant lequel la chimie doit s'arrêter.

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini : nous pourrions, si l'existence des phénomènes purement vitaux avait encore besoin de démonstration, en appeler aux formes si variées que prennent la sensibilité et la contractilité, à leur répartition si précise dans les différents départements du système nerveux ; aux lois si constantes de la fécondation, du développement de l'œuf... Mais, en vérité, il nous serait trop facile d'avoir raison. Nous avons à dessein choisi nos exemples dans ce que Bichat appelait avec raison les fonctions de la vie organique, les seules qui puissent prêter au doute. Partout nous avons rencontré des phénomènes d'ordre chimique ; mais partout nous les avons trouvés sous la dépendance d'un acte vital qui se les approprie en quelque sorte, et qui les dirige vers une fin déterminée. Il n'y a donc là nulle confusion. Ils se succèdent les uns aux autres. Dans quel ordre ? On pourrait peut-être le formuler ainsi :

La vie étant, selon l'expression de Cuvier, une sorte de tourbillon, où entre et d'où sort à chaque instant une certaine quantité de matière, les mouvements de la vie organique sont de deux ordres : ceux qui président à l'entrée de ces matériaux, ceux qui président à leur sortie. Les premiers sont précédés de phénomènes physico-chimiques qui les préparent ; les seconds sont suivis de phénomènes de même nature qui les complètent. Une élaboration à l'entrée, une autre élaboration à la sortie, et la vie au milieu.

N'attachons pas grande importance à ces vues théoriques, qui ne sont après tout que des procédés d'étude : la nature, comme on sait,

se joue de nos classifications. Déjà même il existe dans la science un certain nombre de faits, qui laissent entrevoir un intermédiaire et comme un trait d'union entre les deux ordres de phénomènes dont nous venons d'essayer de marquer la place. Chose bien digne de remarque! c'est la chimie elle-même qui, en poursuivant la molécule ternaire et quaternaire jusqu'à ses dernières transformations, est venue rencontrer l'organogénie. L'étude des ferments est assurément une des plus belles gloires de la chimie contemporaine, et rappelle à l'esprit les beaux travaux de M. Pasteur. Or qu'en résulte-t-il? Qu'un ferment est un véritable être vivant; qu'il existe une relation intime entre le développement de quelques cellules végétales[1] inférieures et un mouvement moléculaire qui aboutit à une oxydation. On tue un ferment; on empoisonne un ferment. Il est bien difficile de ne pas voir là une action chimique se présentant sous un jour tout nouveau, et liée de la façon la plus étroite à une action vitale.

En présence de ces faits merveilleux, quelle conclusion tirer? — Aucune, selon nous. Il faut évidemment en attendre d'autres avant de se prononcer. Il est probable qu'il se passe dans les organismes supérieurs une infinité de réactions analogues, plus ou moins, à celles que nous venons de voir liées à l'existence des végétaux élémentaires. Faudra-t-il dire pour cela que ce ne sont pas des réactions chimiques? C'est alors une querelle de mots. Car quel nom faudra-t-il leur donner? Jusqu'ici on a toujours considéré la chimie comme la science consacrée à l'étude des modifications moléculaires; et on ne conçoit pas même comment un phénomène de ce genre pourrait ne pas être un phénomène chimique. Certes, la vie n'échappe pas aux lois générales de la matière, — à moins qu'on ne prétende que la pesanteur en vertu de laquelle je me tiens en équilibre est d'une autre nature que la pesanteur qui fait retomber une pierre lancée dans l'air. — La vie n'échappe pas à ces lois; mais elle les utilise et y en ajoute de nouvelles.

Le seul tort de la chimie, dans la circonstance actuelle, a donc été de devancer les faits, en annonçant sans preuves qu'elle était en état de donner, un jour à venir, la clef de tous les mystères de la vie. Sans doute, elle a fait assez pour qu'il lui soit permis d'espérer beaucoup. Mais, lorsqu'elle vient nous dire que si tout n'est pas obtenu, ce n'est pas faute d'un principe, mais faute de temps; lorsqu'elle conclut de ce qu'elle a donné à ce qu'elle pourrait donner plus tard, il n'y a qu'une réponse à lui faire : c'est que l'avenir appartient à tout le

[1] Depuis que cet article est écrit, M. Pasteur a fait à l'Académie des sciences une communication encore plus curieuse. D'après les recherches de ce savant, la fermentation *butyrique* serait liée à l'existence, non plus des végétaux, mais de véritables animalcules infusoires.

monde, aussi bien aux vitalistes qu'aux chimistes ; que ce n'est pas par des promesses qu'on peut juger de leur valeur respective ; et que la science rigoureuse doit, en bonne justice, se fonder sur des résultats acquis et non sur des espérances.

Qui sait? l'avenir viendra peut-être un jour donner un égal démenti aux prétentions rivales qui se disputent aujourd'hui la scène. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où, en présence de faits nouveaux, il faudra refaire entièrement ces idées de forces chimiques, d'affinité, qui nous ont dirigés jusqu'à cette heure ; idées excellentes provisoirement, et à titre de jalons d'attente, mais qui deviendront sans doute, non pas fausses, mais insuffisantes. Peut-être les lois que nous tenons aujourd'hui pour certaines feront-elles place à d'autres lois à la fois plus générales et moins nombreuses. C'est du moins ce qu'il est permis d'augurer de la marche passée de la science. Autrefois, les phénomènes étudiés par les physiciens sous les noms de lumière, chaleur, électricité, magnétisme, passaient pour être absolument distincts. Ils tendent aujourd'hui à se rapprocher de plus en plus, jusqu'à pouvoir se transformer les uns dans les autres, réunis sans doute par une cause supérieure et commune à tous. Peut-être la science des êtres organisés nous réserve-t-elle quelque surprise semblable. Peut-être derrière les phénomènes chimiques et vitaux qui président au mouvement incessant de la matière dans la création, sera-t-il donné à l'homme de découvrir une force aujourd'hui inconnue et sans nom dans le langage humain. Peut-être... Mais, encore une fois, qui le sait? Et comment le savoir, sinon en le cherchant? Certes, pour y arriver, ce n'est pas trop de tous les éléments dont nous disposons actuellement. A ce grand travail, philosophes, physiciens, chimistes, médecins, peuvent concourir à des titres divers, mais dans une égale mesure. Toute tentative d'absorption de ces sciences les unes dans les autres est donc prématurée, pour ne rien dire de plus ; et la physiologie en particulier aurait le droit de réclamer, parce que, aussi bien que toute autre, elle a sa raison d'être. On l'a beaucoup invoquée dans cette discussion; mais qui ne voit qu'elle ne serait qu'un mot vide de sens, si elle était réduite à n'être qu'une branche de la chimie?

Pour en revenir à la thérapeutique, qui a été le point de départ de ces longs débats, on peut espérer qu'ils n'auront pas été inutiles pour elle. En appelant ainsi l'attention sur le mode intime d'action des médicaments, on s'expose, il est vrai, à soulever une foule de questions dont beaucoup sont et restent insolubles. Mais du moins est-on amené par là à s'occuper de cette autre question infiniment plus pratique : Le médicament dont il s'agit est-il réellement efficace, et dans quelle mesure? — C'est ce qui arrivera infaillible-

ment pour le perchlorure de fer. Le bruit qui s'est fait autour de lui engagera les travailleurs à en déterminer exactement les propriétés; et tôt ou tard on saura à quoi s'en tenir sur son compte. Éveiller ainsi la critique sur un objet litigieux, c'est rendre un grand service à la science, n'eût-il pour résultat que de la débarrasser parfois des richesses stériles qui la surchargent inutilement.

Après tout, ce qui est le but de la médecine, c'est de guérir, n'importe comment. Le perchlorure de fer guérit-il le *purpura*? Voilà ce qui intéresse ceux qui en sont atteints, et par conséquent aussi ceux qui ont charge de les soigner. En vertu de quelle réaction chimique? c'est une question secondaire. Le véritable réactif ici, c'est le corps vivant et malade sur lequel nous agissons. *Opium facit dormire.* Pourquoi? *Quia est in eo virtus dormitiva.* En pratique, cela suffit au médecin. Le reste est affaire de curiosité, non point inutile, sans doute (il n'est pas de vérité qui ne puisse devenir utile à un jour donné), mais enfin dont la satisfaction est beaucoup moins urgente. Conservons donc provisoirement la méthode fort logique, qui consiste à considérer isolément, dans chaque remède, son action chimique et son action vitale. Mais, avant tout, efforçons-nous d'en obtenir des effets certains et scientifiquement constatés. Les longues excursions dans les régions spéculatives ne sont pas à blâmer, pourvu qu'on sache bien que l'on doit et que l'on peut, sans déchoir, en revenir à l'observation des faits les plus minutieux et les plus humbles. Les théories sont passagères et n'ont le plus souvent d'autre valeur que celle de l'esprit qui les conçoit; il n'y a que les faits qui soient immuables et qui restent définitivement acquis à la science.

MAURICE RAYNAUD.

LA CRISE AMÉRICAINE

AU POINT DE VUE

DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIE DU COTON.

La crise qui menace la production du coton était prévue et redoutée depuis longtemps. Une guerre civile ou étrangère, une révolte des noirs venant à se produire aux États-Unis, pouvait l'amener; mais ce qu'on craignait le plus, c'était une scission sur le terrain brûlant de le question de l'esclavage. Cependant on ne faisait pas grand'chose, en Angleterre ni ailleurs, pour échapper aux conséquences d'une telle éventualité. Ce n'est que dernièrement, lorsque la séparation des États du Midi de ceux du Nord a été un fait accompli que l'on a reconnu au bord de quel abîme on s'était volontairement endormi. L'alarme a été grande dans le monde commercial et industriel; mais, comme cela devait être, nulle part autant que chez nos voisins; car nulle part les périls que pourrait entraîner la crise à sa suite ne sont plus nombreux ni plus grands. La nation entière s'est émue. Aussitôt des meetings ont été tenus, des chambres de commerce se sont réunies. De tous côtés ont apparu, livres, brochures, articles de Revue, lettres de voyageurs. De nouvelles feuilles même ont été fondées : ainsi sous le titre de *Cotton supply Reporter*, on a créé à Manchester un journal consacré à l'enregistrement de toutes les informations qui seraient jugées dignes d'être notées. Enfin on a pris toutes sortes de mesures et de résolutions avec une ardeur et une hâte proportionnées à l'importance de l'événement. La scission américaine mettant en quelque sorte en question la richesse, la puissance et même le re-

pos de l'Angleterre, tout le monde s'est occupé d'aviser aux moyens de garder, à l'avenir, le pays contre le retour de semblable péril. Maintenant l'éveil est donné, et tout le monde, particuliers et gouvernement, se trouve amplement informé de ce qu'il s'agit de faire. La crise américaine se résoudra, il faut l'espérer, d'une manière pacifique; mais cette crise, outre ses suites politiques qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ici, aura, au point de vue économique et notamment sur l'industrie cotonnière, des conséquences énormes. C'est sous ce rapport que nous voulons l'examiner ici. Dès l'abord, voici les questions qui se posent : Quel est l'état actuel de la culture du coton dans les divers pays du globe et le rendement de chacun d'eux? Quelle est la quantité de matière première employée par les contrées industrielles, quel est le nombre de leurs manufactures, le chiffre des capitaux engagés, celui de leur population ouvrière?

Si, ensuite, nous l'étudions sous son autre face, nous aurons à voir quelles peuvent être les suites du conflit américain au point de vue de la dignité humaine. Mais ce point de vue, bien que nous le placions fort au-dessus du premier, n'est pas celui qui doit nous occuper ici

I

Il y a moins d'un siècle, on cultivait, à titre de curiosité naturelle, dans les jardins des colonies d'Amérique, un arbuste dont les capsules, lorsqu'elles étaient arrivées à maturité, laissaient, en s'entr'ouvrant, échapper une sorte de laine jaunâtre. Cette plante d'agrément était le cotonnier.

Qui aurait pu soupçonner alors que le lainage végétal de cet arbuste bientôt multiplié sous son nom semi-arabe de *coton*, serait un jour la cause principale de la rupture des liens patriotiques de la future Confédération, et qu'il susciterait une jalousie industrielle des plus ardentes entre les deux nations les plus commerçantes du monde? Qui aurait pu soupçonner qu'en moins de cent ans le coton deviendrait un aliment si nécessaire, si indispensable au travail industriel de plusieurs États de l'Europe, qu'un temps d'arrêt dans son approvisionnement serait considéré comme une calamité publique?

Le désastre alors imprévu, s'il arrivait aujourd'hui, atteindrait non-seulement les populations qui vivent directement de l'industrie cotonnière, mais encore la population presque aussi nombreuse des extracteurs, des marchands de charbon, des arma-

teurs et de leurs équipages, des producteurs du fer et de ceux qui le travaillent, etc. Cela seul serait plus qu'il n'en faut pour justifier les appréhensions de l'Angleterre et expliquer les efforts qu'elle fait pour s'affranchir à l'avenir de la dépendance où elle se trouve pour cette industrie, qui fait la moitié de son existence vis-à-vis de l'Amérique. Mais à ces raisons économiques s'ajoutent des considérations d'une nature toute politique : c'est peu, en effet, pour l'Angleterre, que de payer tribut à l'Amérique pour le coton qu'elle en reçoit. Ce qui est moins aisé à supporter par le gouvernement anglais, ce gouvernement si fier, si jaloux de l'honneur national, ce sont les affronts qu'en présence de tous les autres États, il est obligé de dévorer en silence de la part de l'Union américaine. Dans la crainte de s'engager dans une guerre qui, en la privant d'une matière première indispensable, la livrerait peut-être à la révolution, l'Angleterre a cédé jusqu'à présent aux exigences de sa fille émancipée. De là des affaires telles que celles de Greytown et de San-Juan, dans lesquelles l'Amérique du Nord s'est montrée aussi audacieuse et insolente que l'Angleterre a été de facile composition. La question d'amour-propre a dû fléchir devant la nécessité de se procurer, sans un seul jour d'interruption, les quantités de coton nécessaires à l'alimentation de ses innombrables métiers. Or il ne convient pas à l'Angleterre de dépendre plus longtemps du peuple américain et de subir ses agressions brutales; de ne pouvoir recueillir que par son bon plaisir, en quelque sorte, les incalculables richesses qu'elle tire de l'industrie du coton.

Mais, si la culture et l'industrie encore toutes récentes du coton ont créé la fortune et la puissance de certaines races, d'autre part, il faut bien le dire, elles ont consommé la ruine et la dégradation de certaines autres. Qu'est-ce qui entretient l'esclavage dans l'Amérique du Nord, sinon la culture du coton? Qu'est-ce qui excite à la traite, sinon la culture du coton? Et l'industrie qui s'alimente de ce produit a-t-elle été de son côté moins fatale? Si elle fait vivre en Angleterre et ailleurs plusieurs millions d'ouvriers (nous ne parlons pas des quelques individus qu'elle enrichit), n'est-ce pas au détriment de quelque race humble, douce, inoffensive? Les faits répondent qu'elle a presque entièrement anéanti en quelques années une industrie semblable vieille de deux ou trois mille ans[1]. Les manufactures de l'Angleterre ont, en effet, porté à celles de l'Inde un coup aussi mortel que déloyal. Dès que le pays a été conquis, la principale occupation du gouvernement a été d'y étouffer toute activité industrielle. Pour ne parler que

[1] Il y a deux mille ans, l'Inde était déjà fameuse par sa fabrication de coton. Masulipatan (la Masalia des Grecs) était renommée par l'excellence de ses produits. Les mousselines du Bengale étaient reconnues, il y a une cinquantaine d'années, supérieures à toutes les autres.

de ce qui se rapporte au coton, il obligeait les Hindous à recevoir à un droit nominal de 2 1/2 pour 100 les cotonnades et autres produits textiles de la mère patrie, tandis qu'il frappait d'un droit de 50 pour 100 l'importation des similaires indiens, ce qui équivalait, ou peu s'en faut, à une prohibition.

Ce n'est qu'en 1846 que le gouvernement anglais, cédant aux réclamations de la Compagnie, mais alors que la destruction de l'industrie hindoue était presque entièrement consommée, reconnut, par l'organe de sir Robert Peel, l'injustice de l'odieux régime qu'il avait soutenu[1]. Le gouvernement y mit fin en établissant une complète réciprocité commerciale entre les deux pays. Mais cette mesure tardive n'eut pas grand effet. Des économistes qui font autorité pensent même que le régime nouveau de l'égalité absolue, s'il eût été mis en vigueur dès le début, n'aurait pas préservé l'industrie de l'Inde du coup qui lui était porté. Comment, en effet, le pauvre Hindou, réduit au travail parfait, mais lent de ses mains[2], pouvait-il entrer en concurrence avec les puissantes machines de Manchester et de Glascow? L'Angleterre a continué d'être fidèle à sa pensée. Malgré quelques semblants de justice, elle a poursuivi avec acharnement, comme elle le poursuit encore aujourd'hui, son projet de réduire son empire de l'Inde au rôle de producteur de matières premières et d'y étouffer toute fabrication pour réserver un marché de deux cents millions de consommateurs à ses articles manufacturés. Comparez les documents officiels sur les échanges des deux pays, surtout à partir de 1834, date de l'abolition du monopole de la Compagnie avec l'Inde et la Chine, vous pourrez suivre pas à pas la double marche en sens inverse de l'importation anglaise des matières premières tirées de l'Inde s'accroissant non moins rapidement que celle des produits manufacturés diminue[3]. « Le commerce de l'Inde offre aujourd'hui, disait la Compagnie dans une de ses adresses au Parlement, le spectacle navrant d'une révolution qui a engendré les plus cruelles souffrances dans les classes laborieuses de l'Inde. On peut dire que cette révolution, par ses désastreuses conséquences, est sans égale dans l'histoire du commerce. » Ce n'est

[1] M. Layard s'écriait à la même époque : « Notre domination dans l'Inde n'a été qu'une longue série de crimes. »

[2] Il est de notoriété publique que l'ouvrier hindou fabrique sans l'aide d'agents mécaniques, et cela depuis un temps immémorial, des tissus de toutes espèces, mais surtout des tissus de coton, dont la beauté n'a pu être égalée par l'Europe, malgré les avantages de toutes sortes dont les manufacturiers jouissent et dont l'Hindou est privé.

[3] L'importation du coton en pièces (calicots et mousselines) qui avait été, en 1814, de 1,266,608 pièces, était déjà tombée à 428,294 en 1853 ; tandis que celle du coton en laine s'était élevée de 2,850,318 livres anglaises, à 181,360,994. L'exportation des cotonnades anglaises pour l'Inde s'était accrue dans la même proportion.

pas tout. Après avoir tué l'art ingénieux de l'Hindou, l'industrie cotonnière va commencer peut-être demain à décimer par la faim des populations entières sur l'antique sol de la Chine.

II

En aucun temps, en aucun pays, un produit agricole quelconque n'a acquis l'importance à laquelle de nos jours est arrivé le coton. C'est un fait unique dans l'histoire commerciale des peuples. Aussi rien ne semble-t-il plus justifié que l'adage américain : *Le coton est un roi*. Et, comme c'est un roi magnifique qui crée des princes et des seigneurs dans la finance, rien de mieux trouvé pour les riches manufacturiers anglais que la qualification de *lords of the cotton* par laquelle les lords par la naissance désignent un peu ironiquement les parvenus de l'industrie.

Bien que l'importance du coton soit d'une date récente, son histoire et son usage remontent à l'antiquité. Arrien, Strabon et Pline en font mention. Les compagnons d'armes d'Alexandre, dans sa conquête de l'Inde, signalent l'existence d'arbres à laine. Justinien dans le Digeste frappe cette matière d'un droit d'entrée. Les Carthaginois recueillaient à Malte un coton fort estimé dont ils fabriquaient des tissus recherchés pour leur finesse et leur moelleux. Pline nous apprend que l'on cultivait le coton dans diverses contrées de l'Afrique; il dit (lib. XIX, cap. I) que la haute Égypte produisait un arbrisseau nommé *gossypium* ou *xylon*, dont le fruit, semblable à une noix barbue, renfermait à l'intérieur une sorte de laine. On en faisait des vêtements réservés aux prêtres égyptiens. On suppose que c'est la même espèce (*gossypium herbaceum*) qui croît spontanément en Syrie, en Perse, en Égypte et dans les Indes, d'où elle s'est propagée sur les côtes méridionales de la Méditerranée. Pline parle encore (XIX, XXII) d'une espèce de mauve arborescente que l'on récoltait près de Larache, dans la Tingitane (le Maroc), où elle atteignait jusqu'à sept mètres de hauteur.

La première mention du coton considéré comme objet de négoce, dit M. Blay[1], se trouve dans le précieux document sur le commerce de l'antiquité connu sous le nom de *Périple de la mer Érythrée*, par Arrien, qui vivait vers la fin du premier siècle de notre ère. Cet écrivain-marchand, car il voyageait pour commercer, signale les tissus de

[1] *Dictionnaire du commerce et des marchandises*. Paris, 1839.

coton fabriqués dans l'Inde et apportés par les Arabes dans la mer Rouge; ces tissus furent connus en Arabie et en Perse avant de l'être en Grèce. Il nous apprend que les mousselines appelées par les Grecs *gangétiques* étaient avidement recherchées pour la parure des femmes.

Au treizième siècle, les habitants de la Crimée et les Moscovites tiraient le coton de l'Arménie et du Turkestan et en fabriquaient leurs vêtements. Connu, dit-on, en Chine dès le neuvième siècle, il ne fut cultivé que cinq cents ans après, époque à laquelle il détrôna presque entièrement la soie. L'industrie cotonnière fut introduite dès le dixième siècle par les musulmans dans les royaumes de Valence, de Cordoue, de Grenade, à Séville et à Barcelone. Tous les voyageurs, Mungo-Park, Denham, Clapperton, Caillé, représentent le coton comme une plante indigène de l'Afrique et font mention de la culture dont il est l'objet ainsi que des tissus ouvrés par les naturels.

Eh bien, cette industrie cotonnière, constatée dès le premier siècle de l'ère chrétienne, pratiquée dans le Turkestan et l'Arménie dès le treizième, en Chine dès le quatorzième, chassée avec les anciens maîtres de l'Espagne à la fin du suivant, cette industrie cotonnière ne s'est introduite, ou plutôt n'a reparu que très-tard sur le continent européen. Il semble même que l'emploi des tissus de coton ait cessé d'avoir lieu en Europe durant le moyen âge; les chroniques de cette époque n'en font pas mention. Quelque chose de plus étrange peut-être, c'est que, lors de la découverte du nouveau monde, la fabrication des tissus de coton y était parvenue à un remarquable degré de perfection. Non-seulement on trouva des articles de coton manufacturés en possession des peuples de l'Amérique centrale, mais même entre les mains des Patagons. Les Indiens du Mexique, lors de la conquête de Fernand Cortès, avaient des manteaux, des tapis, des mouchoirs et jusqu'à des armures de coton. Enfin Guicciardini fait mention, au seizième siècle, des tissus de Bruges, de Gand, de Milan, de Venise, qui étaient probablement dans toute leur nouveauté. La France et l'Angleterre n'ont commencé à se livrer à cette industrie que dans le dix-septième siècle. La première balle de coton arriva en Angleterre en 1569. La fabrication du coton s'établit à Manchester en 1641; en 1678, on y filait et tissait 900,000 kilogrammes de coton.

Jusqu'en 1741, il se fabriqua dans le Lancashire des toiles de coton mélangées de lin et de laine; mais ces tissus ne faisaient, on le suppose, aucune concurrence aux tissus de pure laine qui avaient été la principale industrie de l'Angleterre [1].

[1] Il fut un temps où les Anglais, bien différents du peuple dont nous connaissons le génie commercial, livraient la laine de leurs troupeaux aux Flamands, qui la leur renvoyaient transformée en étoffes.

En 1764, l'importation du coton s'élevait à 3,870,392 livres; l'exportation manufacturière accusait une valeur de 5,000,000 de francs[1]. La plus grande partie du coton importé provenait du Levant, et il en fut ainsi jusque vers l'année 1778; mais, à partir de cette époque jusqu'à la fin du siècle, l'Angleterre reçut la presque totalité de son approvisionnement de la Guyane et des Indes occidentales. Cependant les progrès de la fabrication étaient lents. L'impulsion ne fut véritablement donnée que lors de l'invention du *Spinning-Jenny*, définitivement attribué à Hargreave. Cette machine, en parvenant à tordre huit fils à la fois, rétablit entre le filage et le tissage l'équilibre qui était rompu de plus en plus par le travail à la main. Les perfectionnements d'Arkwright et de Crompton donnèrent naissance au métier appelé *Mull-Jenny*, qui, dès l'abord, arma vingt broches au lieu de huit, puis cent, puis deux cents, et enfin mille. En 1763, on introduisit le blanchiment, et, l'année suivante, l'impression. Enfin en 1801, le métier moteur de Cartwright, dit le *Power-Coom*, donna encore à l'industrie une plus grande impulsion. Le travail, limité d'abord à Manchester et à Bolton, s'étendit peu à peu au nord-ouest du comté et dans les districts contigus du Chesshire et du Derbyshire.

Et ainsi fut intronisée une industrie qui, en France, devait illustrer les noms de Richard Lenoir et de Jacquard, mais que les Anglais, grâce à leur ardeur d'entreprise et à leur énergie infatigable, ont en quelque sorte naturalisée sur leur sol. On ne sait vraiment ce que l'on doit le plus admirer de l'immense quantité de coton mise en œuvre par les Anglais ou du bon marché auquel sont descendus les articles manufacturés, bon marché qui semble avoir atteint ses dernières limites.

On a calculé que la masse entière de coton cueillie annuellement dans tous les pays du globe serait suffisante pour entourer les neuf mille lieues du cercle de l'équateur d'une ceinture de balles larges d'un mètre et épaisses d'un pied. En 1858, l'Angleterre a exporté deux milliards cent vingt-cinq millions de mètres de cotonnades, c'est-à-dire de quoi faire cinquante-neuf fois le tour de la terre.

Voilà où en est arrivée la transformation par le génie des hommes d'un produit naturel dont l'utilité reconnue depuis des siècles par des peuples barbares n'a été appréciée par les peuples européens qu'à une époque fort rapprochée de la nôtre, mais pour être, entre les mains du plus actif d'entre eux, la principale source de sa richesse et de sa puissance.

[1] 200,354 liv. sterl.

III

On estime que la quantité de coton qui se récolte dans les pays producteurs s'élève actuellement au chiffre de six millions de balles, se répartissant ainsi qu'il suit entre les États de l'Amérique du Nord, le Brésil, les Antilles, l'Égypte, l'Inde et la Chine, savoir :

États-Unis.	5,000,000[1]
Brésil et mers du Sud.	140,000
Antilles.	2,000
Égypte	150,000
Indes.	650,000[2]
Chine.	200,000[3]
TOTAL.	6,142,000

Comme on le voit, les États-Unis interviennent pour les cinq sixièmes dans la production cotonnière du monde entier, et il est reconnu que, chaque année, cette production éprouve une augmentation de 3 pour 100 sur le rendement de l'année précédente[4]. Au contraire de ce qui se passe dans l'Amérique du Nord, il est certains pays où la production va diminuant. Ainsi, malgré les bonnes conditions où se trouve le Brésil pour l'accroissement de sa production du coton, on ne peut fonder aucun espoir sur ce pays à cause de la préférence qui semble s'y attacher maintenant à la production du sucre et du café. La récolte de coton de 1857 y a considérablement baissé.

Si de l'Amérique nous passons aux contrées de l'Afrique où la culture du coton n'en est pas à son coup d'essai, nous trouvons que l'Égypte est restée stationnaire après avoir donné, il y a une quarantaine d'années, de merveilleuses espérances. On ne tire que des quantités insignifiantes de coton des contrées du bassin de la Méditerranée qui le cultivent. Restent le Cap et l'Australie, qui n'entrent dans l'approvi-

[1] Le rendement exact du coton, pour l'année 1859-60 (du 1er septembre au 31 août) a été, d'après le *New York shipping List*, de 4,675,770 balles.

[2] La vérité est qu'on ne connaît qu'approximativement la quantité de coton récoltée dans cette contrée. Suivant l'*Economist*, l'importation du coton indien en Angleterre, en 1859, a été de 482,500 balles.

[3] D'après le *Dictionnaire du commerce et de la naviyation* de M. Guillaumin, il faudrait estimer la récolte de ce pays à 500,000 balles, soit 75 millions de kilog On peut dire de la Chine ce que nous venons de dire de l'Inde.

[4] Voir, pour plus de détails, l'*Economist* du 15 septembre 1860.

sionnement général que pour de faibles proportions. Les Indes et l'Amérique du Nord sont donc les deux contrées qui récoltent le plus de coton. Mais les États-Unis plus que l'Inde sans comparaison.

Si de la production nous passons maintenant à la consommation, nous verrons que sur cette quantité de six millions de balles de coton fournies à l'industrie par le monde entier et pesant un milliard deux cents millions de kilogrammes[1], c'est-à-dire à elle seule près de la moitié, l'Angleterre emploie 2,850,000 balles; l'Amérique du Nord 900,000[2]; la France 6 à 700,000; le reste se partage entre la Belgique, la Suisse et d'autres États manufacturiers d'un ordre inférieur.

En ce qui concerne l'Angleterre, le chiffre de 2,850,000 balles donné par l'*Economist*, comme celui de l'approvisionnement pour l'année 1860, se divise ainsi par pays : coton américain, 2,500,000 balles; des Indes orientales, 500,000; de différents pays, 250,000. En tout 3,250,000 balles, total qui, soustraction faite de 400,000 balles, destinées à l'exportation, est ramené au chiffre de 2,850,000 précité[3]. La Grande-Bretagne dépend des États-Unis pour plus des trois quarts de son approvisionnement (77 pour 100).

Dans ses fabriques[4] est engagé un capital de plus de cent millions de livres (plus de 2 milliards cinq cents millions de francs). Il n'y a pas moins dans le Royaume-Uni de 32 millions de broches[5] consacrées à la filature. Les diverses fabrications du coton fournissent du travail directement à un demi-million de personnes, indirectement à trois ou quatre millions. C'est le septième environ de la population de la Grande-Bretagne. Enfin, sur la somme des exportations, les différents produits en coton ne représentent pas moins d'un tiers de la valeur des marchandises exportées. En 1856, l'Angleterre a exporté pour

[1] La balle de coton américaine est de 450 livres anglaises, mesure encore en usage aux États-Unis; cette livre est égale aux sept huitièmes de l'ancienne livre française.

[2] Chiffre exact, 927,651 balles.

[3] D'après certains documents statistiques, il aurait été *importé* en Angleterre, pendant l'année 1860, la quantité de 3,366,686 balles de coton, se divisant ainsi par pays de provenance : États-Unis, 2,580,843; Brésil, 103,050; Indes occidentales, 9,956; Égypte, 109,985; Indes orientales, 562,852. Il n'est pas dit à quel chiffre s'élève l'importation. (*Westminster-Review*, avril 1861.)

[4] En 1856, on comptait dans la Grande-Bretagne 2,210 manufactures renfermant 28 millions de broches et 300,000 métiers mus par 97,000 moteurs, dont 88,000 chevaux vapeur, et 9,000 hydrauliques, représentant la force de un million cinq cent mille hommes.

[5] Le prix moyen de la broche (de 25 à 31 fr.) étant de 28 francs, cette partie seule de l'outillage représente un capital d'environ neuf cents millions de francs (900,000,000).

957 millions de francs en coton. En 1860, la valeur de l'exportation a monté à la somme de 1,205,000,000 [1].

Les États de l'ex-Union américaine consomment près du tiers de la quantité que l'Angleterre exporte de tous pays, les États en question compris; mais leur consommation est d'un tiers de plus que celle de la France [2]. Ce n'est là, croit-on, qu'un début, et il n'est pas besoin de se demander s'ils travaillent à élever leur industrie au niveau de leur puissance de production. Penser le contraire serait bien méconnaître le génie du peuple le plus entreprenant de la terre, entreprenant jusqu'à la témérité. Le rapprochement de deux nombres est là pour le prouver. De 1825 à 1853, la quantité de coton ouvré annuellement est centuplée [3]. Ce n'est pas tout : ils étendent sans cesse au dehors le cercle de leurs relations commerciales; la Chine, avec qui ils savent rester en paix, leur ouvre un vaste débouché; ils ont accès au Japon; sur tous les points du globe, ils font chaque jour une concurrence plus active au pavillon de l'Angleterre. La tendance que les Américains ont montrée jusqu'à présent, sous un pavillon unique, à devenir une nation manufacturière, ils ne cesseront certainement pas de l'accuser sous les deux pavillons qui marquent leur scission en deux communautés.

Six à sept millions d'acres sont consacrés dans les États du Sud à la production du coton.

La France occupe le troisième rang dans l'industrie cotonnière. Il s'y trouve en activité cinq millions de broches. Elle a importé en 1860 une quantité de 116,000,000 de kilog. de cotons en laine [4], ce qui

[1] La presque totalité des tissus et filés de coton s'écoule dans les Indes, en Turquie, en Chine, en Australie et dans les deux Amériques ; un bon tiers de l'exportation est absorbé seul par les Indes orientales; les États-Unis reçoivent pour environ 120 millions de francs d'articles manufacturés.

[2] En 1860, la récolte des États-Unis s'est élevée au chiffre exact de 4,675,770 balles, auxquelles il faut joindre 149,237 balles restant de la précédente année commerciale, ce qui a fait monter la disponibilité totale au chiffre de 4,825,007 balles.

Sur les 978,048 balles que les États se sont réservées, 792,526 balles ont été consommées par les États du Nord, et 185,522 par les États du Sud. Cette quantité de coton convertie en produits manufacturés représente, au prix anglais, une valeur d'environ 665 millions de francs.

[3] En 1825, la Confédération manufacturait 1,200,000 kilog. de coton; en 1853, 121,000,000 de kilog.

[4] Il ressort des tableaux comparés de l'administration des douanes et des contributions indirectes, publiés dans le *Moniteur* du 19 décembre 1860, que l'importation du coton destiné aux manufactures françaises a été :

En 1858, de 71,500,000 kilog.
En 1859, de 73,900,000
En 1860, de 116,000,000

Sur cette dernière quantité, il en a été exporté 7,693,000 kilogr. Il reste donc

donnerait, à raison de 165 à 170 kilog. pour une balle, la somme de 600,000 balles, ce qui est le sixième du coton brut importé par l'Angleterre : la proportion est la même quant au nombre de broches. On estime que la valeur des cotons en laine importés en 1860 par la France est de 155,049,629 francs, et elle aurait importé pour 68,152,658 fr. Ainsi, tandis que l'Angleterre exporte pour 957 millions moyennant une importation de 625 millions de francs, la France, au contraire, importe pour 155 millions et n'exporte que pour 68 millions. La raison de cette énorme disproportion, c'est que l'Angleterre travaille principalement pour l'exportation, tandis que la France travaille surtout pour son marché intérieur. Le genre de travail n'est point le même dans les deux pays. L'Angleterre s'applique surtout à produire des articles à bas prix, la France donne sa préférence à la confection de produits de qualité supérieure. Une perturbation dans la production du coton, quelle qu'en soit la cause, ne sera jamais aussi nuisible à l'industrie cotonnière en France qu'elle le serait à la filature et au tissage anglais. Il n'en pourrait résulter, chez nous, qu'un renchérissement dans la matière première, renchérissement qui serait facilement supporté par les consommateurs; tandis qu'en Angleterre il pourrait s'ensuivre, outre des désordres intérieurs incalculables, la perte des marchés extérieurs. Notre pays pourrait d'ailleurs prévenir toute éventualité fâcheuse en soustrayant l'entrepôt du Havre à la suprématie de Liverpool et en propageant rapidement la culture du coton en Algérie.

En Suisse, l'industrie cotonnière a atteint un haut degré d'activité et de perfection. « L'abondance des capitaux, le positivisme des négociants, le caractère froid et méthodique de la population, ses besoins restreints, de nombreuses chutes d'eau, des matériaux abondants existant à pied d'œuvre, tout a contribué à permettre à la Suisse de produire à bon marché et de « donner à ses produits une perfection telle, qu'elle lutte avec bonheur, sur certaines places, avec les produits similaires anglais[2]. » La Suisse importe 12 à 13 millions de kilog. de coton qu'elle manufacture avec 1,350,000 broches, un peu plus du tiers du nombre des broches françaises.

Après la Suisse vient la Belgique. Elle livre environ 11 millions de kilog. de coton à 700,000 broches; ce qui établit une proportion d'un septième avec la France. Un tiers de la fabrication annuelle est expédiée en transit dans la Prusse rhénane, le grand duché de Bade, etc. L'industrie cotonnière en est à ses premiers pas en Prusse,

net, pour l'année 1860, 108,307,000 kilogr. Ce qui fait une différence en plus sur le chiffre de l'importation de 1859, de 34,407,000 kilog.

[1] *Dictionnaire du commerce*, de Guillaumin. Paris, 1859.

en Autriche, et autres États du centre et de l'orient de l'Europe faisant ou non partie du Zollverein; ses produits ne répondent pas aux besoins de la consommation.

IV

L'Angleterre, nous venons de le voir, ouvre à elle seule plus de coton brut que tous les autres pays manufacturiers réunis.

Que l'on s'imagine, si l'on peut, la perturbation que causerait dans le Royaume-Uni une disette complète ou même partielle de la précieuse matière textile. Que l'on se représente cette population ouvrière, ces trois ou quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants sans travail, sans pain, les chemins de fer sans mouvements, tout une flotte marchande sans frêt! Qui pourrait calculer les conséquences d'un pareil désastre? Les maux d'une famine, disent les Anglais eux-mêmes, peuvent jusqu'à un certain point être atténués par les efforts d'une charité ardente, les horreurs d'une peste ne sont que passagères; mais que le travail des manufactures vînt à s'arrêter faute de matière première, quel spectacle! La banqueroute serait le sort de milliers de capitalistes et la mort par la faim le lot d'un million d'ouvriers. En pareille occurrence, il n'y aurait pas de charité publique ou privée qui fût capable d'arrêter l'invasion du désastre, disent le *Times* et d'autres organes de la presse anglaise. Voyez les effets que vient de produire une gelée d'un mois pendant la saison de Noël. L'interruption d'un petit nombre d'industries inférieures durant quelques journées d'hiver a rempli la métropole de pauvres et a forcé la moitié des autorités anglaises à se convertir, pour un moment, en distributeurs d'aumônes. Voyez Coventry avec une population de 40,000 âmes, riches ou pauvres, désolée par la décadence de l'industrie des rubans! La charité prodigue du royaume a suffi avec peine pour empêcher ces populations de mourir de faim jusqu'au printemps, ou jusqu'à ce que la mode vienne leur rendre leur travail. Prenez ces exemples et appliquez-en la déduction aux manufactures de coton : ce ne sont plus quelques milliers d'individus, c'est un peuple entier réduit à la mendicité ou poussé au désespoir par la souffrance. Quelles souscriptions, quelles sociétés, quelles lois des pauvres, quels tribunaux de police, pourraient parer à une semblable éventualité? D'où le remède pourrait-il venir? Non-seulement, disent les journaux anglais, nos richesses nationales seraient compromises, perdues, non-seulement nous fe-

rions immédiatement un tiers moins de commerce; mais qui peut dire qu'au souffle des excitations démagogiques l'édifice de la société ne s'abaisserait pas au milieu des ruines de la grandeur nationale?... Voilà de quel œil les Anglais envisagent la situation, et les craintes que leur inspire une perspective redoutable n'ont rien d'exagéré, il faut en convenir. Il s'est bien élevé dans la presse anglaise quelques voix, plus orgueilleuses que sages, qui ont cherché à donner le change, au moyen de raisonnements spécieux ou de chiffres groupés avec complaisance; mais elles n'ont rien moins que réussi à tempérer les alarmes publiques, et cette fierté britannique, cette indomptable fierté qui ne veut jamais avouer d'échec d'aucune sorte, ou qui prend des revanches terribles de celles qu'elle vient à subir, elle a voulu connaître le péril dans toute sa grandeur, afin de réunir toutes ses forces, de marcher hardiment à lui et de le terrasser.

On s'est donc mis courageusement à l'œuvre, sans perdre une minute; tout le monde s'est trouvé appelé à traiter le grand problème, et chacun s'est efforcé de son mieux de contribuer à sa solution. Ce problème est complexe. Il s'agit d'abord de s'assurer non-seulement un approvisionnement régulier de coton, mais de trouver le moyen de faire marcher de pair la production avec les besoins croissants de l'industrie, la production, telle qu'elle est actuellement organisée, accusant déjà une très-grande difficulté à suivre la progression rapide du développement des manufactures; il s'agit aussi d'arriver à ce que le prix des nouveaux cotons n'excède pas celui que l'on paye aux planteurs américains. C'est là peut-être que gît la plus grande difficulté. Les voyageurs ont publié des rapports, les économistes ont essayé d'en tirer des déductions précieuses. Les chambres de commerce de Liverpool, de Manchester, de Londres, se sont réunies et ont délibéré. Elles ont provoqué en faveur de l'intérêt national la sollicitude toujours bien éveillée d'ailleurs du gouvernement, elles ont réclamé son concours et son appui. De nombreuses compagnies se sont formées dans les principales cités commerciales ou manufacturières. On s'est enquis des conditions particulières où se trouvaient, par rapport à la question qu'il s'agit de résoudre, les cinquante-quatre colonies de l'Angleterre, puis on a passé en revue tous les pays du monde, en prenant les voyageurs et les consuls pour guides. Les voyageurs qui n'ont pas fait de rapports écrits, on les a interrogés. M. Petherick, consul anglais à Khartoupe, venu en Angleterre pour exposer le projet formé par lui de remonter jusqu'aux sources du Nil, s'étant trouvé à Liverpool devant une réunion des principaux négociants de ce port, n'a pu se dispenser de parler du coton : il a dit qu'il l'avait vu cultiver et manufacturer par les peuples de la vallée du Nil Blanc. Après avoir rappelé que le docteur Livingstone a déclaré que vers l'Afrique

centrale le coton poussait naturellement, il a ajouté que les missionnaires d'Abéokouta avaient fait la même constatation en remontant la vallée du Niger. « Sur la côte d'Or, a-t-il dit, plusieurs grandes tribus s'occupent de la production de cette fibre et dans les parties du haut Nil que j'ai visitées j'affirme que le coton est non-seulement abondant en quantité, mais excellent en qualité. Dans la contrée qui touche à l'intérieur du Cheurbouro, le coton était le principal article de la culture et les tissus que le peuple en fabrique, très-estimés des habitants, sont précisément de la même qualité que ceux dont font mention les rapports des missionnaires sur le haut Niger. »

M. Petherick nous apprend qu'en Afrique (du moins dans les contrées qu'il a visitées) le cotonnier vit plusieurs années, tandis qu'en Amérique il doit être replanté annuellement; la qualité du coton africain, dit-il, est de celle qui est la plus demandée, c'est-à-dire, d'une qualité moyenne. Mais, avec une bonne culture, elle est susceptible de grands perfectionnements. « J'ai entendu affirmer que le coton peut être transporté de la côte occidentale d'Afrique à Liverpool au prix de quatre pence (quarante centimes) la livre, et je suis convaincu qu'il pourrait être importé des provinces du Soudan où je réside, à peu près au même prix. »

Un autre voyageur anglais, M. Burton, signale le Zanzibar, le Mozambique et les régions de l'Afrique orientale, jusqu'à la chaîne des montagnes à l'est de l'Indus, comme étant les contrées le plus propres à résoudre le grand problème. Il trouve le pays éminement approprié à la culture du coton avec son sol d'alluvion, son climat chaud et humide, le golfe qui baigne ses rivages et une population noire, comparativement industrieuse. Après des investigations personnelles, un filateur et manufacturier anglais, M. Clegg, de Manchester, est tombé d'accord avec le docteur Livingstone et d'autres missionnaires, que le continent africain présente pour la culture et l'exportation du coton, des conditions à peine égalées dans les autres parties du monde. Là, règne un climat régulier, là pousse une espèce de coton indigène égal au coton *upland* américain et qu'on pourrait se procurer à meilleur compte que sur les marchés des États-Unis. Enfin, dit lord Palmerston, « les districts cotonniers de l'Afrique sont plus étendus que ceux de l'Inde et leur accès est plus facile[1]. »

M. Clegg a tenté la culture à Sierra-Leone de 1850 à 1851. Après avoir perdu ses agents, tués par le climat, il fit choix de natifs, et avec leur concours il a su faire monter la récolte de 1,800 livres qu'elle accusait en 1852, à 417,087 livres à la fin d'août 1860. Ce coton a été recueilli à Lagos et à Abeokouta. M. Clegg se flatte de n'être qu'aux

[1] Discours du 13 juillet 1858.

prémisses de ses succès. Il paraît que toute la côte occidentale d'Afrique est couverte de villes, dont la population s'élève jusqu'à 100,000 habitants. Si l'on prend le Niger pour limite et que l'on tire une ligne droite de Rabat à Ouiddah, on traverse une population de 1,500,000 âmes. La consommation du coton est annuellement par tête, parmi ces hommes, de deux à trois kilogrammes. Ils expédient en outre dans l'intérieur environ 500,000 kilogrammes et exportent au Brésil 200,000 pièces de toile d'un peu plus d'un kilogramme chacune. Sierra-Leone, Liberia, la côte d'Or, le pays d'Yovouba, versent déjà leurs cotons sur les marchés de Liverpool. Les agents de la Compagnie pour l'approvisionnement du coton (*Cotton supply Association*) ont trouvé 70,000 noirs dans l'intérieur de ce dernier pays, occupé à la culture et au tissage.

Le coton croît naturellement aussi le long de la rivière de Zambesi qui se jette dans le canal de Mozambique, et dans une lettre à M. Aspinwall Turner, représentant de Manchester aux Communes, le docteur Livingstone déclare qu'il a acheté un *rove* (?) de coton pour un penny (dix centimes). Le même voyageur, qui dans son canot à vapeur remonte, vers l'équateur, la rivière que nous venons de nommer, annonce plus récemment la découverte d'un grand pays arrosé par la rivière Shire, où l'on cultive et manufacture le coton.

Depuis quelque temps déjà, il s'était formé des associations, la plupart d'un faible capital, en vue d'entreprendre la culture du cotonnier dans diverses parties du monde.

Nous citerons entre autres la Compagnie pour la culture du cotonnier de Moreton Bay (*Moreton Bay cotton Growing company*), dans la colonie australienne de Queen'sland, au modique capital de 3,000 livres (75,000 francs). Mais les efforts de ces Compagnies n'avaient été couronnés que de succès fort restreints et qui eussent été impuissants, le cas échéant, à remédier au mal que l'on redoutait. Les terreurs causées par la crise américaine ont eu pour effet de donner une impulsion universelle à ces louables essais, à ces courageuses mais surtout clairvoyantes tentatives.

Une Compagnie s'est constituée récemment pour l'exploitation d'immenses étendues de terre dans la nouvelle colonie de Queen's-land, et elle a placé, dit-on, la moitié de ses actions. Déjà s'était fondée, en juin 1857, une grande association en vue de parer au danger que faisaient courir au commerce les risques d'une insuffisance de produit. Elle a annoncé dans son troisième rapport annuel, publié en mai 1860, que six cents barils de graines, suffisant à planter plusieurs millions d'acres, avaient été distribués par ses soins dans l'Inde, l'Amérique du Sud, l'Afrique occidentale, en Turquie, en Australie, à Natal, à Honduras, aux Indes occidentales, etc.; que des relations

officielles avaient été établies dans l'Inde avec de grands personnages à qui avaient été envoyés des échantillons de coton d'Amérique pour former des expositions où seraient conviés les cultivateurs indigènes; que des médailles d'or et d'argent avaient été offertes aux cultivateurs les plus intelligents de la république de Liberia, etc., etc. Une autre association, la *British cotton Company*, autorisée en 1858, au capital de 750,000 francs, a tenté à la Jamaïque des essais heureux : le coton est venu aussi beau que celui des États-Unis. Mais les promoteurs de l'entreprise ne s'en sont pas tenus là : ils ont le projet de tenter la culture en Australie, où ils amèneraient des Chinois, à Port-Natal et dans l'Inde.

Enfin, en septembre dernier, une autre Compagnie non encore autorisée s'est constituée au capital de 2,500,000 francs. C'est vers le Darouar, dans l'Inde, que la Compagnie dirigera ses premiers efforts. On créera un port fermé à Sédachevagour et une route qui, pénétrant à 120 kilomètres à l'intérieur, donneront accès au cœur du pays, où le coton sera acheté, mouliné et paqueté.

V

Mais ce n'est pas sur le Zanzibar, le Mozambique, ni la côte orientale d'Afrique que se fondent les plus grandes espérances des Anglais, malgré les rapports les plus favorables des voyageurs et des consuls. Ce n'est pas sur le Cap, où il est reconnu que la sécheresse du climat et la continuité incessante de grands vents sont radicalement contraires à la plante. Ce n'est pas davantage sur l'Australie, où pourtant le climat et le sol sont également propices à la culture du coton; ce n'est pas non plus sur leur Guyane, où de grandes étendues de terre n'attendent que des bras, ni sur Cuba, où le gouvernement espagnol se flatte d'obtenir deux récoltes par an; non, car il a trop à créer dans ces derniers pays. C'est sur l'Inde et la Chine, et surtout sur la première de ces deux contrées, que les Anglais comptent pour résoudre le double problème de l'abondance et du bon marché.

De temps immémorial le coton fut l'une des richesses agricoles de l'Inde. On le cultive sur une vaste échelle dans le Décan, dans l'Inde méridionale, d'où ses produits sont importés dans le Bengale, dans le Mirzapour, dans le district de Bénarès, où ils sont manufacturés. Dans les domaines du Nizam, d'Haïderabad, le cotonnier atteint tout son développement, et ses produits rivalisent de beauté avec les meilleurs produits de l'Amérique. Dans l'Inde, disent des organes accré-

dités de la presse anglaise, toutes les conditions de la culture sont maintenant aussi complètes que dans les États méridionaux de l'Union. Le sol convenable au cotonnier y est sans limites, les travailleurs y sont sur les lieux, à bon marché, en grand nombre et accoutumés à ce labeur. On y fait des récoltes dont l'importance semble à peine comprise même par les hommes dont la fortune dépend de cette intelligence. L'Inde n'a point de statistique, mais il est des faits matériels, patents, qui valent mieux que les démonstrations les plus victorieuses de la science : deux cents millions d'êtres humains y sont vêtus de coton indigène; quelque restreints que soient les besoins de chaque personne (et une population qui se baigne deux fois par jour dans des vêtements de coton en consomme plus que les Européens ne le croient généralement), la production régulière doit être des plus vastes; elle est si grande en réalité, que la fluctuation de centaines de millions de livres dans les exportations d'une année à l'autre n'affecte presque point les prix locaux. Pourtant les expéditions du coton indien en Europe sont relativement peu considérables. Cela tient à deux causes : le manque presque absolu de voies de communication et l'importation en Chine. De la première cause il résulte que la dépense du transport absorbe le profit. Le coton a trois sortes de frais à subir : d'abord la rémunération du cultivateur, puis le profit de l'exportateur, enfin le coût du transport, égal à peu près au prix de revient de la fibre. Et comment pourrait-il en être autrement? C'est dans de grands sacs portés par des bœufs qui ne franchissent par jour qu'environ 16 kilomètres que le coton voyage, par des routes impraticables et des coups de vents terribles, jusqu'au lieu d'embarquement. Heureux est-on encore quand à ces difficultés ne vient pas se joindre le manque de fourrage pour les bœufs! Ce ne serait que demi-mal si tout l'inconvénient de ce moyen de transport se bornait à cette coûteuse lenteur; mais le coton en souffre considérablement. Outre qu'il n'est pas paqueté, il est à peine défendu par l'enveloppe des sacs contre les effets d'une température brûlante ou de l'humidité, de la poussière ou de la pluie. Et, quand il est rendu à destination, il est flétri, taché, déchiré, avarié. Il faut deux mois pour que les cotons de la province de Bérar parcourent les 900 kilomètres qui la séparent de Bombay et de Calcutta. A Tudery, pays des Marattes, le transport du coton jusqu'à la mer (distance, 270 kilom.) coûte plus que le frêt pour l'Angleterre, située à une distance près de cent fois plus grande. Si l'on parvenait à diminuer les inconvénients et les frais que nous signalons, le rendement de l'Inde comblerait et au delà les vides créés dans l'approvisionnement de l'Angleterre, soit par la guerre civile entre les divers États de l'Amérique du Nord, soit par des désordres dans les États à esclaves; car l'Inde possède de la terre à coton en

abondance ; son climat est plus favorable que celui des États à esclaves de l'Amérique du Nord, et le travail y est de 8 pour 100 meilleur marché que celui des noirs.

On pense pouvoir y parvenir par la construction d'un chemin de fer qui serait jeté à travers la péninsule, de l'est à l'ouest. A ce chemin de fer viendraient se ramifier des routes et des canaux formant un système de communication qui permettrait de tirer de l'intérieur du pays une quantité de coton que l'on estime, au minimum, à quatre millions de balles. Le bienfait du chemin de fer indien sera complété par le canal de Suez, que les Anglais ne font jamais entrer en ligne de compte dans leurs calculs, quoiqu'ils ne le perdent pas de vue. Sans le canal, le transport de prodigieuses quantités de coton se compliquerait des dangers de mer, de la longueur et des incertitudes des voyages, de la multitude de bâtiments d'un fort tonnage, nécessaire à une aussi laborieuse navigation, car jusqu'à présent la marine des États-Unis a participé au transport du produit américain. Avec le canal, tout, au contraire, se simplifie : les mêmes navires feront sans d'aussi grands périls trois voyages au lieu d'un dans le même espace de temps ; d'où il résultera sur les prix tels qu'ils sont établis par les Anglais, pour le transport, une économie de 300 pour 100.

Jusqu'à présent le gouvernement anglais ne s'est occupé de tracer que des routes stratégiques. Les meilleures routes se dirigent du sud au nord afin de faciliter les opérations militaires, tandis que le trafic suit une ligne *est* et *ouest*. Il se souciait d'autant moins de faire autrement, que par ce défaut de routes il empêchait l'industrie de s'écouler, d'arriver de l'intérieur sur les marchés. Aujourd'hui le peuple anglais tout entier se trouve pris au piége de ses calculs par trop égoïstes et exclusifs, et réclame aussi impérieusement la création de routes qu'il se défendait énergiquement, il n'y a pas longtemps, d'en tracer, de peur de se créer une rivalité.

Ce même défaut de voies de communications est quelquefois cause que des tribus entières périssent par la famine, tant il est difficile qu'une localité plus favorisée puisse leur faire parvenir des vivres. « L'Inde meurt de faim, faute de routes. »

C'est par un vaste système de navigation intérieure, de bonnes routes et de chemins de fer, que les Américains sont parvenus à pouvoir livrer sur leurs côtes le coton à des prix pour lesquels ils n'ont pas de rivaux. Ce n'est que par les mêmes procédés que l'Angleterre atteindra un résultat semblable, et surtout par l'achèvement de ce chemin de fer que les documents officiels promettent pour la fin de 1864.

Revenant à la seconde cause de la faible fourniture de coton par

l'Inde que nous avons mentionnée plus haut, nous ajouterons que si le nouveau traité de lord Elgin est tel que l'attendent les négociants anglais et parsis de Bombay, la demande de coton par les Chinois, aujourd'hui déjà considérable, sera doublée dans deux ou trois ans. Néanmoins cette cause sera annihilée, pense-t-on, par la création du chemin de fer; aussi est-il réclamé de tous côtés du gouvernement comme la clef véritable du problème posé aujourd'hui à la principale industrie anglaise. La chambre de commerce de Manchester, en particulier, insiste auprès du gouvernement pour qu'il soit procédé sans retard à son achèvement. Tout le monde sent qu'aussitôt après l'Inde pourra affranchir à jamais l'Angleterre de la dépendance des États-Unis.

En attendant, on ne perd pas la Chine de vue. La position de ce pays est toute différente de celle de l'Inde; mais, comme champ nouveau, elle offre des avantages incalculables. Ses deltas immenses contiennent de la terre à coton en quantité presque illimitée; ces deltas sont couverts d'une population dense, habituée aux plus rudes travaux, travaillant pour gagner sa nourriture, et ingénieuse au-dessus de toute race asiatique ou africaine. On pourrait consacrer, dit-on, dans ce pays, cinq millions d'acres à la culture du coton, avec d'autant plus d'avantage que le cotonnier y dure de dix à quinze ans, qu'il y est en fleur la plus grande partie de l'année, et que son produit est d'une qualité supérieure. Pas de meilleur travailleur que le Chinois : il n'a point de préjugés : qu'on lui prouve que le coton le payera de sa peine, et il produira le coton tout aussi bien que le sucre, le thé ou toute autre denrée, dont en ce moment il inonde le monde. Jamais demande n'a dépassé la capacité des Chinois en fait de production.

C'est dans les grandes fourmilières de la race humaine, disent les Anglais, sur les terres où le travail est pour rien, où les salaires impliquent simplement le droit de vivre, que des demandes comme celles de nos fabriques du Lancashire peuvent être facilement servies. Que les hommes de Manchester obligent le ministre de l'Inde à terminer immédiatement et à tout prix le chemin de fer en construction sur Omraoty, qu'en renonçant aux vagues théories sur la régénération indienne, ils envoient des agents pour rassembler des informations détaillées sur l'étendue de la récolte du coton indien, et, dans six mois, ils pourront dormir en paix avec la confiance que, quand même l'Union serait en flammes, la conflagration ne s'étendra pas aux manufactures de coton de la Grande-Bretagne.

Voilà le pays d'où l'Angleterre compte tirer à l'avenir ses approvisionnements de coton. La France, qui a dépendu jusqu'à ce jour des États-Unis pour la plus grande partie de ses importations et qui se

ressentirait aussi, quoique à un bien moindre degré, d'une insuffisance ou d'une interruption dans son envoi, la France s'est mise, de son côté, à chercher d'autres pays producteurs du lainage végétal, et tout d'abord son attention s'est portée sur sa colonie algérienne.

Voyons quelles ressources elle peut nous offrir.

VI

Le cotonnier croît naturellement en Algérie. Il y était cultivé du temps de la domination turque, il l'était même à une époque bien plus reculée : au moyen âge, la culture de cet arbuste était pratiquée à Tobna, à l'ouest du Djebel-Auras, à Mésilah et à Sétif[1]. Vers 1844, des essais de culture cotonnière ont été faits à la pépinière centrale d'Alger, et il a été prouvé que le pays peut produire toutes les espèces de coton, même les plus rares, les plus recherchées, et qu'elles y poussent plus belles encore que sur leur sol d'origine.

Toutes les chambres de commerce ont admiré la beauté des premiers échantillons, cotons Jumel et cotons longue-soie. Ces derniers, dont la production est à peu près limitée à la Géorgie et à la Caroline du Sud, sont ceux précisément qui réussissent le mieux en Algérie. On a vu figurer avec honneur tous ces échantillons dans nos expositions nationales, et les jurys les ont justement récompensés. Les premières balles de coton destinées à être mises en œuvre qui arrivèrent au Havre en 1854 furent vendues à des prix plus élevés que les meilleurs produits des États-Unis, et tous les manufacturiers qui les employèrent les ont déclarés excellents.

La culture du coton en Algérie date de l'année 1851.

Depuis cette époque, jusqu'à l'année 1858, elle a exporté 444,754 kilog.[2]. Ce n'est rien si on le compare au rendement actuel de la culture américaine; c'est beaucoup si l'on tient compte des difficultés

[1] *Notice des manuscrits*, t. XII, p. 515, dans Ibn-Aukal et Edrisi.

[2] Voici quelle est, par année, la quantité de coton qui a été envoyée en France pour y être vendue :

En 1852.	4,303 kilogr.
1853.	18,932
1854.	85,710
1855.	71,310
1856.	66,972
1857.	93,170
1858.	104,357

inhérentes à toute culture nouvelle qu'il y avait à surmonter, et au nombre desquelles figurent en première ligne les incertitudes sur les procédés à employer.

D'ailleurs, si l'on compare les commencements de la culture algérienne avec ceux de la culture américaine, on est tout étonné de la précocité relative de notre colonie et de la lenteur des anciennes colonies anglaises. Ces dernières ne pouvaient exporter que sept balles de coton en 1747. En 1775, le congrès provincial de la Caroline faisait d'inutiles efforts pour propager sur ce territoire la culture du coton. En 1784, ils ne livraient encore au commerce que soixante-dix balles. Si on veut admettre qu'elles étaient comme celles d'aujourd'hui de 450 livres anglaises (200 kil.), en tout 14,000 kilog., l'Algérie n'aurait mis que deux ans pour dépasser le résultat que les colonies anglaises d'Amérique n'ont atteint qu'en trente-sept ans. C'est d'un bon augure; mais il faudrait que la culture algérienne suivît maintenant la progression de la culture américaine, qui, malgré des entraves de toutes sortes, a pu faire monter l'exportation au chiffre prodigieux qu'elle accuse aujourd'hui.

En 1852 on comptait en Algérie 109 planteurs qui avaient mis en culture 45 hectares. En 1853 le nombre des planteurs s'élevait à 900 avec 573 hectares. En 1858 le cotonnier occupe 2,058 hectares, partagés entre 1,095 cultivateurs.

Mais il ne faudrait pas se laisser abuser par les promesses implicitement exprimées par les chiffres que nous venons d'étaler. Il ne suffit pas que le coton pousse en Algérie, il faut qu'il puisse y être livré au prix du commerce, et que le cultivateur ne compte pas sur les primes et les récompenses pour le rémunérer. Le coton exige la grande culture, c'est-à-dire de gros capitaux. Il faut produire 1,000 kilog. bruts pour réaliser un bénéfice. Très-peu de cultivateurs atteignent actuellement ce chiffre; l'argent manque en Algérie et la culture du coton souffre de cet état de choses plus que toute autre culture. Mais ce que les individus ne peuvent faire, réduits à leurs propres ressources, des associations, des compagnies, peuvent fort bien l'entreprendre. C'est un bon signe que des indigènes s'associent à des Européens pour la culture du coton; mais cela ne tient pas lieu de capital; cela ne fait pas évanouir bien des difficultés.

Le sol naturellement si généreux de l'Algérie est mal cultivé depuis des siècles, ce qui est bien pire qu'un sol qui n'est pas cultivé du tout. Une autre difficulté, c'est le manque de bras. On n'a pas oublié que le gouvernement, par son traité avec la Chine, a légalisé l'émigration des coolies. Cette clause a été introduite, en partie au moins, en vue d'obtenir un nombre suffisant de travailleurs pour la culture du coton en Algérie.

Nous avons vu, par l'exemple de l'Amérique, combien les débuts en pareille matière sont difficiles, et, si les Anglais réclament la protection effective de leur gouvernement, nous ne devons pas trop nous étonner que nous fassions de même vis-à-vis du nôtre. En France, les encouragements de l'État ne se font pas attendre; ils sont antérieurs, comme chacun sait, à la crise américaine, et cet événement n'a fait que leur donner plus d'à-propos et d'énergie. Ils méritent d'être loués; mais, pour les rendre tout à fait efficaces, il eût fallu, croyons-nous, recourir à l'expérience de gens parfaitement au fait de cette culture.

Il est certain que si les colons algériens étaient guidés dans leurs essais par des Américains compétents, on saurait en toute connaissance de cause ce que l'on doit attendre des sacrifices pécuniaires que la France s'impose pour doter sa grande colonie d'un produit que le mouvement industriel rend chaque jour plus précieux et plus indispensable.

Depuis quelques années l'État a essayé de divers modes d'encouragement : ils sont assez nombreux à cette heure pour composer toute une histoire.

Par décret du 16 octobre 1853, l'Empereur a autorisé l'administration à fournir aux colons de l'Algérie des graines de cotonnier, et a déclaré que pendant trois ans, à partir de 1854, l'État achèterait pour son compte les cotons récoltés; que pendant deux autres années des primes seraient accordées à l'exportation en France des cotons algériens; que pendant cinq ans, à partir de 1854, des primes seraient allouées à l'introduction en Algérie des machines à égrener, et que, dans chaque province, il serait décerné trois prix de 2, de 3 et de 5,000 fr. aux colons qui auraient récolté les meilleurs produits sur une grande échelle. L'Empereur voulut en outre s'associer personnellement à cette grande œuvre, et, par un autre décret du même jour (16 octobre), il créa sur les fonds de sa liste civile un prix annuel de 20,000 fr. en faveur de celui des planteurs algériens qui aurait obtenu les plus beaux cotons. Les effets de ce décret cessèrent le 31 décembre 1858. La pratique avait mis en lumière ses vices, dont les deux principaux étaient d'abord de pousser, par des encouragements excessifs à la culture du coton, des colons trop pauvres et trop peu expérimentés pour y réussir; secondement d'acheter des produits à des prix très-élevés pour les revendre au Havre aux prix courants.

Un décret du 21 mars 1859 régla la question pour une année seulement en supprimant les primes et en abaissant le prix d'achat d'un cinquième.

Enfin, par un décret du mois d'avril 1860, il fut statué pour douze ans qu'une prime serait allouée aux cotons qui seraient expédiés à

destination de France ou de l'étranger, à condition qu'ils seraient égrenés, emballés et marqués suivant les usages du commerce, reconnus de qualité supérieure et propres à être employés dans les filatures. Cette prime, qui décroîtra successivement, est ainsi fixée pour la campagne de 1859 : coton longue soie, moins les basses qualités, 3 francs ; cotons de toutes autres espèces, 1 franc. Pour faciliter la transition et donner au producteur le temps de nouer des relations avec le commerce, l'administration s'est engagée par ce décret à ouvrir, pendant trois ans, ses magasins aux cotons remplissant les conditions énumérées ci-dessus, et à les faire vendre pour le compte des producteurs sur le marché du Havre.

Le système d'achat du produit des cultures cotonnières, à des prix supérieurs à ceux du commerce, utile et bienfaisant dans les premiers temps de l'introduction de ces cultures, aurait de graves inconvénients s'il était continué plus qu'il n'est nécessaire. En effet, outre la charge qu'il met au compte du trésor public, il habitue le producteur à ne donner qu'un moindre soin à des cultures dont il est assuré d'avance d'écouler à prix déterminés les produits. C'est en vain que l'administration essayerait de réagir contre cette tendance : il s'établirait, malgré tous ses efforts, un niveau de résultats médiocres que ne viendrait pas relever l'intérêt, toujours en éveil, d'un commerce livré à ses seules forces.

Le retentissement produit dans le monde manufacturier par la crise américaine et les appréhensions qu'elle a fait naître ont eu pour résultat en France d'attirer plus spécialement l'attention du gouvernement sur la culture du coton en Algérie, excité l'ardeur, et, disons le mot, le patriotisme des premiers planteurs; à Paris comme à Alger, on a senti que l'heure était propice. Depuis plusieurs années la question est posée en Algérie ; il faut qu'on en presse activement la solution. Il y a plus qu'une affaire d'opportunité ; l'état des choses l'exige impérieusement. La chambre du commerce d'Alger, la Société d'agriculture de la même ville, ont manifesté tout l'intérêt qu'elles prenaient à la culture du coton. Des communications fort intéressantes ont été faites à la Société d'agriculture, dans sa séance du 9 février dernier[1]. Il serait trop long de rapporter ici toutes les considérations qui y ont été présentées par M. Vallier, membre de la Société; mais nous citerons quelques faits.

Parlant des divers modes de culture actuellement en usage, M. Vallier a adjuré toutes les personnes qui ont déjà tenté la culture du coton d'essayer sur une petite échelle le mode qui réussit à Bou-Ismaël, à Castiglione, à la Chiffa, au Bou-Roumi, à El-Afroun, Ameur-

[1] Voir l'*Akhbar* du 15 février 1861.

el-Aïn, Berbessa et d'autres localités qui paraissent moins favorisées, telles que le Fondouck, Crescia, Alma, Bouffaric, Sainte-Amélie, Aumale, Orléansville, où l'on plante dans la broussaille défrichée; un mode qui donne 600 francs de produit par hectare, et qui peut arriver quelquefois à 1,000 francs; d'après des résultats authentiques, un mode enfin qui réussirait dans une foule d'endroits, tels que Rovigo, Sidi-Moussa, l'Arba, Rivet, la Rassauta, Aïn-Taya, Chibly, etc.

Le 9 mars dernier, le directeur général du département d'Alger, considérant qu'il y a lieu d'encourager le développement de la culture du coton, a arrêté qu'il serait accordé, cette année, une prime de vingt francs à tout cultivateur ou fermier qui aura fait des plantations de coton sur une étendue de vingt ares au moins, et cela, jusqu'à la concurrence de cent francs, applicable à un hectare.

La Société d'agriculture d'Alger, « persuadée que dans les circonstances présentes la production du coton peut offrir des avantages certains aux cultivateurs, et désirant l'encourager chez les colons de la province, avait décidé, quelques jours auparavant (le 26 février), qu'elle accorderait deux prix, l'un de 300 francs et l'autre de 200, aux deux meilleures cultures. Pour le premier prix, la culture devra être d'une superficie d'un hectare au moins; pour le deuxième prix, d'une superficie de la moitié au *minimum*.

L'arrêté administratif du 9 mars, plus large, plus populaire que les décrets qui l'avaient précédé, a évidemment pour objet d'encourager le plus grand nombre possible d'agriculteurs à tenter la production du coton; aussi a-t-il été accueilli avec une grande faveur. Si l'on écoute les gens les plus compétents dans la matière, il semble que l'intervention bienfaisante du gouvernement ne pourrait aller au delà des limites que lui trace l'arrêté en question, non-seulement sans utilité, mais même sans danger; qu'en instituant cette prime de vingt francs par 20 ares, le gouvernement fait preuve d'un grand discernement; si la culture du coton doit réussir, ce qui reste à faire doit être le résultat de l'énergie individuelle.

C'est cette confiance dans les colons, sans doute, qui a fait repousser, il y a quelques années, la demande d'une Compagnie anglaise en quête de quelque dix mille hectares pour y établir une cotonnière. Le gouvernement se flattait sans doute qu'à défaut des colons, dont les ressources sont généralement bien bornées, des Compagnies françaises feraient aussi bien ce que proposait la Compagnie anglaise. Pour dire toute la vérité, on redoutait l'esprit envahisseur de la race anglo-saxonne, on craignait que la fameuse théorie de la *tache d'huile* ne se réalisât à nos dépens. Quelques esprits moins timorés et plus confiants trouvèrent cette crainte exagérée; ils regrettèrent que l'on

privât, de parti pris, la colonie d'un stimulant puissant et d'excellents modèles; ils exprimaient enfin l'espoir que l'esprit d'association, qui fait la force de nos voisins et leur permet d'accomplir de si grandes choses, s'essayerait sur ce champ nouveau et le ferait avec succès. Il paraît que ces espérances devaient aboutir à une déception. Une correspondance anglaise annonce, en effet, qu'un agent du gouvernement algérien se trouve à Londres, ayant les pleins pouvoirs du maréchal Pélissier, pouvoirs fortifiés par l'adhésion du gouvernement impérial, et dont la mission consisterait à proposer à des Compagnies anglaises la concession gratuite de vastes terrains qui seraient spécialement consacrés à la culture du coton.

Si la France aspire réellement à prendre dans le monde une position commerciale digne d'elle, ce n'est certainement pas en faisant appel à l'initiative et à l'énergie étrangère qu'elle y parviendra. Sommes-nous donc déjà à bout de patience? Avons-nous donc déjà épuisé cette somme d'ardeur fébrile que nous dépensons avec prodigalité en un jour, et dont il ne reste plus rien le lendemain? C'est à faire réfléchir. Il convient que la France rentre en possession des avantages que lui ont fait perdre deux ou trois révolutions, et qui ont enrichi d'autant ses ennemis. Ces établissements que nous fondons en Cochinchine, dans l'empire des Birmans,— nous n'osons pas dire en Chine, — ne seraient-ils destinés qu'à devenir des charges nouvelles pour le pays?... Que les Français secouent cette indolence morbide qui les immobilise, tandis que tout est action autour d'eux ; qu'ils se débarrassent de cet amour de la tutelle gouvernementale qui les fait ressembler à de vieux enfants encore en lisière. Que le grand commerce se relève; que le négoce florisse de nouveau! Savez-vous ce que font les Anglais aujourd'hui? Cette appellation de *boutiquiers* qu'on leur appliquait à une époque où rien n'était tant en faveur que le sabre, ils nous la renvoient aujourd'hui, prétendant que nous ne sommes plus autre chose.

Plus l'on ira, plus les rivalités entre nations seront vives et ardentes, sous quelque forme qu'elles se produisent. Les rivalités commerciales, avec leur apparence pacifique, ne seront pas moins meurtrières que les luttes à main armée, et n'auront pas moins d'influence sur les destinées des peuples. Dans l'atelier comme sur le champ de bataille sera décidé qui doit vivre, qui doit mourir, et d'une manière encore plus impitoyable, parce qu'elle touchera moins directement. Nous pouvons citer de cela un exemple récent : la misère des rubaniers de Coventry. Nous ne sachons pas que ceux de Saint-Étienne se soient beaucoup émus, et, quand ils l'auraient fait, comment auraient-ils secouru toute une population dans la misère, puisquils ne l'au-

raient pu qu'en s'arrachant le pain de la bouche? Les siècles à venir verront peut-être des choses que nous soupçonnons à peine. Il sera bon, une fois dans le tourbillon de la mêlée, de s'y débattre à son corps défendant, car malheur au vaincu! malheur aussi à celui qui ne sera intervenu qu'en spectateur : ils seront l'un et l'autre foulés aux pieds et effacés de la terre.

Voilà quelles pensées nous suggère l'appel aux capitalistes anglais. On accepte donc complaisamment la perspective de la *tache d'huile*, ou bien on ne la craint plus. Quelle que soit la raison déterminante de ce revirement, mieux valait le faire plus tôt. En acceptant les offres de la Compagnie postulante on aurait eu au moins cet avantage sur les Anglais qu'ils auraient fait les premiers pas. En recourant à eux, on s'inflige de gaieté de cœur une défaite morale. Cette démarche attriste comme une abdication volontaire. C'est une bataille perdue sur le terrain agricole et industriel; et, qui pis est, on a mis bas les armes avant de tenter la fortune. Voilà comment peu à peu des races imposent leur suprématie à d'autres races; comment des pays s'inféodent à d'autres pays!

Un privilége en possession duquel il semble que l'Algérie soit destinée à entrer, c'est la production sur une large échelle du coton géorgien longue-soie. Cette sorte de coton, qui réussit admirablement dans notre colonie, fait défaut de plus en plus dans le commerce par suite de l'impossibilité où se trouve l'ex-Union d'en livrer plus de 30,000 balles par an (5,000,000 de kilog.). L'industrie en demande actuellement plus d'un tiers de plus qu'elle ne peut lui en fournir. Cela vient de ce que cette sorte de coton ne peut se récolter que sur des îles et des terrains limitrophes de la mer (d'où lui est venu le nom collectif de Sea-Island). Or les États de la confédération du Sud ne possèdent que peu de terres propres à cette culture, aussi ne peut-elle s'étendre. En Algérie, au contraire, sur un développement de deux cent cinquante lieues de côtes, il ne serait pas difficile de trouver, comme dans la Géorgie et la Caroline du Sud, des terrains à proximité de la mer, où la longue soie croîtrait parfaitement.

Si nous savions mettre à profit l'avantage qui s'offre à nous, il n'en résulterait pas seulement un accroissement de richesse, mais une satisfaction bien douce pour l'amour-propre national.

On voit par ce qui précède que les craintes d'une insuffisance dans l'approvisionnement du coton ont été beaucoup exagérées, et qu'avec les mesures que prennent les divers gouvernements en prévision de l'avenir, le commerce et le négoce peuvent se rassurer. A la vérité,

cette question du coton a une autre face. L'industrie n'y est pas seule intéressée ; elle se rattache par plus d'un côté à la morale et à l'économie politique. Mais, nous l'avons dit en commençant, ce n'est qu'au seul point de vue du commerce que nous avons voulu la traiter en ce moment. Plus tard nous examinerons les autres problèmes qu'elle soulève.

JUSTIN AMÉRO.

UNE VISITE

AU SALON DE 1861

Lorsqu'on a parcouru les salles du palais des Champs-Élysées de ce pas rapide et fiévreux qui caractérise la première visite, et qu'on se retrouve au point de départ, les yeux et le cerveau fatigués, si l'on cherche à résumer mille impressions confuses en une impression générale, c'est un sentiment de désenchantement et de tristesse qui s'empare de l'âme.

On ne peut plus le nier, le niveau de l'art s'abaisse. Car nous n'avons pas même cette année, pour masquer le vide du fond et le néant de la pensée, ces succès relatifs de l'école réaliste, qui ouvraient au moins des voies nouvelles au côté purement plastique de l'art.

Par école réaliste, je n'entends pas celle de M. Courbet, je me hâte de le dire, car c'est la première fois que je parle d'art aux lecteurs du *Correspondant*, et je ne veux pas, par une interprétation dangereuse, me faire soupçonner d'être un adepte du laid et du grossier.

Aussi bien ma tâche est difficile ; j'ai d'abord à me faire pardonner de succéder à M. Victor Fournel, dont la plume aimée a tant de fois raconté ici les splendeurs de l'art moderne ; puis à débuter dans mon emploi d'historiographe par un Salon ingrat et pauvre, Salon où les maîtres aujourd'hui en vogue sont à peine égaux à eux-mêmes.

Je serai bref, et c'est assurément de toute manière le mieux que je puisse faire. Si le lecteur veut bien m'accompagner, nous passerons vite au travers des salles, nous arrêtant seulement là où nous verrons,

sinon le génie, — il faudrait alors s'arrêter moins encore que le Juif-Errant, — au moins le talent incontestable ou les efforts sincères.

Peu de noms, et surtout je ne veux pas écrire ceux de ces artistes-charlatans qui forcent l'attention à coups de tam-tam, ou bien, pour faire regarder de près leur médiocre peinture, *pastichent* effrontément un maître connu.

C'est la mode, depuis quelques années, parmi les artistes, de conquérir leur place au soleil par une sorte de scandale. Ils appellent cela : « Couper la queue du chien d'Alcibiade. » Jusqu'à présent, cette façon de se moquer du monde était peu honorable; désormais, après le Salon de 1861, elle sera ridicule.

Je voudrais prendre à partie les tendances générales bien plutôt que les individualités. Parmi celles-ci, les unes brûlent le temple d'Éphèse pour obtenir un nom, et méritent par là même le châtiment du silence. Les autres tâtonnent consciencieusement dans des voies incertaines et arrivent au but, plus ou moins. Je ne puis m'étendre assez pour signaler tous les louables efforts : il faudra se restreindre au nombre des succès.

On s'est tant plaint de l'administration et du jury, qu'il devient banal de le faire une fois de plus.

Cependant il faut bien dire que le ton gris des salles et du parquet renvoie une lumière éteinte aux tableaux; il faut bien dire surtout que l'arrangement du transsept du palais de l'Industrie en jardin à la française n'encadre pas aussi heureusement l'exposition de sculpture que les gracieux et verdoyants jardins anglais du dernier Salon. Pourquoi les a-t-on supprimés? Pour tâcher de faire mieux? Je ne crois pas; on avait enfin trouvé, dans une serre, le cadre favorable à la sculpture, si tristement délaissée jusqu'alors dans les salles humides et sombres du rez-de-chaussée, ou si mal vue dans le papillotement de salles de peinture. Pour faire de l'économie? Peut-être ; les rivières factices, les grands arbres apportés de loin, les mouvements de terrains, cela coûte cher. En revanche, la percaline qui figure ici les charmilles de le Nôtre, vaut quarante centimes le mètre. L'administration des musées, qui nous a prouvé aux Expositions de 1851 et 1852, qu'elle entendait le luxe, a tort de montrer tant de misère ou tant d'incurie. Nos expositions prennent un air de foire et de bazar qui ne saurait convenir à la dignité artistique d'un grand peuple.

Il faut bien dire enfin que le jury.....

Oui, j'aurai le courage de le prendre à partie franchement. Je ne pense pas du tout que MM. les membres de l'Institut fassent exprès de se tromper, et je ne veux pas croire que leurs sympathies et leurs antipathies influencent leurs jugements. En diverses occasions j'ai demandé et acclamé l'Académie des beaux-arts comme juge naturel et

légitime des artistes. Pourtant il est un fait incontestable, c'est que les académiciens se trompent, que leurs jugements semblent souvent incohérents, sinon partiaux, et que l'Académie des beaux-arts paraît quelquefois juger tableaux et sculptures, comme Brid'oison les procès, au sort des dés.

D'où vient le vice ? On dit que chaque œuvre passe deux fois au vote : la première fois devant la section qu'elle intéresse, peinture, sculpture ou architecture; la seconde devant les sections réunies, qui peuvent briser le vote en cas d'injustice ou d'erreur, puisqu'on fait ensuite une révision générale des objets refusés.

Si le fait réalise cette théorie, ne semblerait-il pas que l'infaillibilité du jury des beaux-arts a plus de garanties que celui de la cour d'assises ?

Eh bien, toutes les fois que le Salon ouvre ses portes, on entend un concert de légitimes plaintes. Quant à moi, sans désigner les œuvres et sans nommer leurs auteurs, j'affirme avoir vu des peintures et des sculptures estimables repoussées par le jury, bien qu'elles valussent infiniment mieux que beaucoup d'œuvres exposées.

Il y aurait peut-être une garantie supérieure à celles qu'octroie un règlement interprété en famille. Que le ministre d'État ordonne, une fois par semaine, l'ouverture de la galerie où se morfondent les *refusés*, ou bien qu'un industriel dresse près du palais des Champs-Élysées une construction éphémère, et y montre, moyennant un léger droit d'entrée, le rebut de MM. les membres du jury.

Les incapables, ceux qui méritent d'être repoussés par ce qu'on appelle, en termes parlementaires, la *question préalable*, ceux-là en seront pour leur courte honte. Les..... malheureux trouveront des consolations dans les sympathies du public; et puis, peut-êre que si l'on annonçait l'entreprise avant les opérations du jury, il y aurait moins de malheureux.

On me trouvera bien amer, bien acerbe envers le jury; mais, si j'ai vu quelques-unes des œuvres qu'il a refusées, j'ai surtout vu celles qu'il a acceptées, et c'est bien pis.

Par exemple, on trouve au jardin certaines statues, une *Bacchante*, une *Italie*, une *Amphitrite*, une *Modestie*, une *Fable*, une *Dame romaine*, un *Collin-Maillard*, etc., etc. En les voyant, il est impossible qu'un spectateur de bonne foi ne s'écrie pas : Mais qu'est-ce donc qu'on refuse?

Plusieurs, parmi ces figures, sont destinées à la décoration intérieure de la cour du Louvre. Que la voilà bien lotie! Mais elle est coutumière de pareil régal, et tous les passants ont pu voir, rangé en bataille, au pied des façades de Lescot, de Lemercier et de Per-

rault, les morceaux de marbre désagréablement taillés que des statuaires incapables ou peu consciencieux ont vendus à l'État.

On se demande pourquoi la direction des beaux-arts accepte ces choses. Par commisération pour les artistes malheureux peut-être? Mais alors pourquoi ne pensionne-t-elle pas ses invalides pour ne rien faire? — De peur des réclamations, des influences, etc.? Espérons que non.

Remarquons une chose : parmi les statues de la cour du Louvre, quelques-unes sont charmantes : ce sont celles que leurs auteurs ont faites sans commande, et qui ont été achetées après coup. Quelques autres sont médiocres, beaucoup fort mauvaises : celles-ci ont été commandées pour la place qu'elles doivent remplir, et, parmi elles, il s'en trouve qui sont signées de noms connus, de noms aimés. Il faudrait donc en conclure que certains artistes, lorsqu'ils travaillent pour l'État, s'embarrassent peu de ce qu'ils lui donnent en échange de son argent. Cela ne serait pas honnête, et les inspecteurs des beaux-arts auraient tort de couvrir de leur indulgence un pareil procédé.

Puisque j'ai commencé par entrer dans ce jardin à la française, tristement entouré de percaline verte, pauvrement parsemé de petits carrés de verdure, et peuplé d'un peuple de figures blanches et morfondues, qui, en s'alignant à l'entour du second obélisque de Luqsor, font penser aux nécropoles de Thèbes et de Memphis, je vais y rester. Et, d'abord, je ferai la remarque d'une étrange anomalie.

Jusqu'à présent, c'était surtout dans la peinture que se rencontraient parfois l'oubli ou l'ignorance des règles les plus élémentaires de l'art. La sculpture, à cause des conditions mêmes de proportion d'aplomb et de valeurs, sans lesquelles il semble qu'elle ne peut exister, paraissait à l'abri de ces négligences ou de ces erreurs. Cette année, au contraire, la statuaire outrage plus encore que la peinture la syntaxe artistique.

Ne pas avoir de génie, ne pas avoir de goût même, c'est certainement un grand tort pour un artiste; ne pas avoir de talent, c'est impardonnable; mais que dire à ceux qui entreprennent de faire des poëmes épiques sans connaître l'orthographe?

Je ne nommerai point ces artistes audacieux ou déchus; — car, parmi les sculpteurs et parmi les peintres dont je parle, il en est qui jadis ont eu le prix de Rome. — Je désignerai à peine les œuvres, et, si j'en ai indiqué tout à l'heure quelques-unes, c'est plutôt comme un reproche au jury qu'aux artistes. Ceux-ci peuvent se tromper, et l'histoire du *chef-d'œuvre inconnu* n'est que trop souvent vraie. D'ailleurs, si j'entreprenais de quereller ici les artistes qui ont fait mauvais, j'aurais fort à faire; et j'aime bien mieux consacrer quelques

pages à ceux qui nous donnent des figures estimables, gracieuses, charmantes, ou d'excellents bustes. Il y en a.

Tâchons donc de ne pas arrêter nos yeux, en passant, sur les défaillances de l'art, et de trier parmi ces tristes œuvres celles qui brilleraient peut-être si elles étaient mieux serties.

Car c'est une erreur de croire qu'un milieu médiocre fait ressortir les bons ouvrages. Il semble au contraire que l'abondance des créations malheureuses jette sur l'ensemble d'une exposition un jour pauvre et ingrat.

Je voudrais voir, par exemple, la jolie *Fileuse*, de M. Mathurin Moreau dans un salon au fond sombre et à l'ameublement riche et sévère. Sur le fond, les lignes onduleuses et jeunes de la figure se profileraient bien. La simplicité de l'expression et de l'arrangement ressortirait, mise en valeur par la richesse du velours et du brocart; la gracilité enfantine et un peu coquette des formes, dans l'ensemble sobre et grave de l'appartement.

Le *Faune*, de M. Crauck, dont la grâce nerveuse et jeune, la tête rieuse et superbe sans grossièreté, la pose heureuse, le modelé puissant et fin, font au Salon de cette année la gloire de l'école de Pradier et l'honneur de l'Académie de France à Rome, me semblerait à sa place dans un musée, comme un intermédiaire entre l'art antique et l'art moderne.

La *Nyssia au bain*, de M. Aizelin, ferait l'ornement et le charme d'une galerie particulière. Elle s'enveloppe bien dans ses draperies humides, qui laissent deviner des formes élégantes. Peut-être les épaules sont-elles un peu étroites, mais la grâce de l'ensemble n'y perd point. Toutefois les artistes ne sauraient trop se méfier de la tendance vers le joli, vers le mignon : on arrive vite ensuite à la miévrerie.

C'est ainsi que M. Marcellin, qui nous avait donné, il y a quelques années, une *jolie* Vénus, nous présente aujourd'hui une *Jeunesse captivant l'Amour*, vraiment par trop jeune et menue. On dit que les Européens établis dans l'Inde y perdent de génération en génération leur développement et leur force physique. Il semble que la *Jeunesse* de M. Marcellin soit la Vénus de ces races étiolées.

Méfions-nous du petit. C'est rarement par l'ampleur que l'on pèche. La Vénus de Milo l'emportera toujours sur la Vénus de Médicis; et la Vénus de Médicis donne la mesure suprême de l'alliance du beau avec le joli.

Dans cette donnée, il faut citer la *Suzanne* de M. Cabet et l'*Euridice* de M. Roubaud.

La *Danaë*, de M. le Bourg, et l'*Andromède*, de M. Cambos, sont deux estimables figures qui mériteraient les honneurs du marbre, et

auxquelles, du moins, on ne saurait adresser le reproche de miévrerie.

Mais me voici obligé d'y revenir à propos de la figure d'homme pleine d'expression et de mélancolie que M. Perraud a intitulée, d'après Pétrarque : *Ahi ! null' altro che pianto al mondo dura !*

Ici, les formes ne sont pas vues en petit; au contraire, elles ont cet ensemble large et simple qui ne féminise pas la nature virile et pourtant n'accuse pas les muscles par une prétention exagérée à la science anatomique. Les pauvretés sont purement de surface, de détail, d'épiderme; M. Perraud, en un mot, a fait la peau de son modèle, et, par là même, il a ôté beaucoup de puissance à l'ensemble de son étude d'homme.

Le *Marius* de M. Vilain a de la grandeur et manifeste au moins chez cet artiste des tendances vers l'art noble. Il faut en dire autant de l'*Agrippine*, de M. Maillet; du *Soldat mourant*, de M. Franceschi, et du *Jésus chassant les vendeurs du temple*, de M. Virieu.

L'*Agrippine portant les cendres de Germanicus* se drape bien dans sa noble douleur; c'est une matrone romaine austère et voilée, mais c'est en même temps la veuve du héros que le peuple acclame. Déjà M. Maillet nous a montré, à son retour de Rome, l'*Agrippine* emportant son fils Caligula, après le meurtre de Germanicus. Cette grande douleur et ce grand courage éveillent son inspiration et nous ont valu deux statues d'un beau style et d'une expression majestueuse, qui replacent la statuaire à une hauteur d'où elle devrait rarement descendre.

Le *Soldat mourant*, de M. Franceschi, est un des succès de l'exposition de sculpture. L'extrême simplicité d'exécution de ce beau bronze, les grandes lignes qui profilent la composition, la vérité sévère et sobre du modelé, rappellent les belles œuvres de Rude et de David d'Angers.

Ceci répond particulièrement aux tendances de l'art moderne dans ce qu'il a d'élevé. La nature, le vrai, est le point de départ de l'inspiration. Mais la science vient qui corrige les pauvretés de l'exécution, supprime les détails mesquins, et masse enfin par grands plans les petites valeurs.

Il faut avoir un sentiment naturel bien juste, un véritable don, ou une grande expérience de l'antique et beaucoup d'étude, pour en arriver, en sculpture, à faire grand, en prenant la nature seule pour type.

Les Grecs avaient cet instinct superbe du beau et du simple, qui est le principe générateur des arts plastiques; ils avaient de plus, pour leur servir de modèle, une nature simple, vigoureuse et admirablement proportionnée. De là cette étrange beauté des figures antiques,

que nous admirons dans leur noble froideur, et à la perpétuelle imitation desquelles il semble que l'art moderne soit voué.

Mais la statuaire moderne, s'il faut entendre par là celle qui a pris l'art grec pour modèle, commence aux beaux siècles de Rome. La Renaissance, un moment, a mêlé à son imitation un sentiment de grâce naïve qui n'était peut-être que l'inexpérience. Michel-Ange, le seul créateur de la statuaire chrétienne, imprime, il est vrai, sur le marbre, l'expression de la pensée. A force de puissance, ce titan semble avoir laissé à chacune de ses statues une partie de son âme orageuse. Mais Michel-Ange a passé dans l'art comme un météore. Nul ne l'a précédé dans la voie qu'il a ouverte et qu'il a fermée; car Baccio Bandinelli a voulu le suivre et s'est brisé. A ce Prométhée, il manquait la foudre pour animer sa création.

Après lui donc la statuaire a dû retourner aux sources antiques; sources pures, sources rafraîchissantes et saines, auxquelles on ne risque jamais de boire une ivresse dangereuse. Mais peu à peu les origines s'altèrent, comme les races s'abâtardissent. Chaque siècle, chaque quart de siècle même, marque l'art d'une sorte de cachet original imprimé par la mode, et auquel les grands artistes eux-mêmes ne sauraient se soustraire. Pour un connaisseur, une copie de l'*Apollon du Belvédère* exécutée au dix-huitième siècle ne se confondra pas avec une copie faite en 1860. Et tandis que les empreintes successives ont insensiblement altéré le type, qui s'arrondissait comme les épreuves tirées dans un moule usé, l'indifférence, qui finit par éteindre toutes les admirations, est venue.

Combien de fois ne les avons-nous pas vues imitées, retournées, travesties, ces nobles figures dont la *Polymnie* semble le résumé suprême! Hélas! il faut bien l'avouer, l'école de sculpture classique voit défiler devant elle bien des spectateurs ennuyés. De temps en temps, un homme de génie la réveille et la renouvelle en lui imprimant sa marque individuelle. Puis revient l'imitation vulgaire; et nos expositions s'emplissent de statues estimables et insignifiantes, devant lesquelles on passerait pendant des années sans éprouver une impression quelconque.

Voilà pourquoi quelques sculpteurs contemporains ont pensé à revenir à la source première, à la nature. Brûlant alors ce qu'avaient adoré leurs pères, ils rejetèrent les anciens et le type aujourd'hui conventionnel de la beauté grecque, pour prendre celui que donne la nature de leur siècle et de leur pays. MM. Rude et David ont fait de belles choses; mais, quand la grandeur du sujet ne les a pas soutenus, ils sont tombés du sublime dans le vulgaire; oserais-je dire la platitude?

L'art se débat aujourd'hui entre ces deux tendances : l'une con-

servatrice, qui ne veut pas sortir de la tradition classique ; l'autre, plus humaine, plus riche d'avenir peut-être, mais plus sujette aussi aux défaillances.

Les meilleures œuvres que nous devions à celle-ci jusqu'à présent, ce sont des portraits. Il semble, en effet, que, pour un buste, le premier point d'appui de l'artiste, soit le modèle vivant. La vérité, l'expression, le reflet moral, pour ainsi dire, voilà le but suprême auquel le portrait doit atteindre.

Les bustes de MM. Oliva, Iselin et Carrier-Belleuse, sont inspirés de ce principe et essayent de traduire jusqu'à la couleur par l'adresse et la vigueur des effets. Houdon et Caffieri, ces maîtres du dix-huitième siècle qui ont fait les plus beaux bustes de l'école française, sont égalés bientôt par cette jeune génération de portraitistes.

Mais que M. Oliva se défie un peu de son adresse et de son penchant pour les effets colorés, qu'il ne faut pas exagérer; et, s'il s'inspire des grands artistes que je citais tout à l'heure, qu'il en prenne les richesses et non les pauvretés. Ainsi les cheveux divisés par mèches et fouillés à jour ne sont point du tout allégés par là ; au contraire, réunis en masses bien modelées, et d'un travail sobre, ils ont bien plus de légèreté et de flou. Les cheveux du Thomas Corneille du foyer de la Comédie-Française valent-ils ceux du Rotrou?

M. Iselin fera bien de se méfier de sa tendance à voir petitement ses modèles.

M. Carrier a retrouvé le secret des belles terres cuites du dix-huitième siècle, qui semblent vivantes. Ceci pourrait bien être un événement artistique ; et, ne renfermât-il que les huit portraits de M. Carrier-Belleuse et les cinq bustes auxquels M. Oliva sait donner, avec une grande tournure, un caractère si personnel et si différent, le Salon de 1861 ne serait pas comme non avenu dans les annales de l'art.

J'estime pourtant que la voie où s'engagent les portraitistes ne saurait être celle que les statuaires doivent suivre. Pour ceux-ci, le caractère général de l'œuvre, la beauté des lignes, la noblesse et l'élégance de l'ensemble, sont les conditions suprêmes. Sans doute ils ne peuvent avoir tort de prendre la nature comme point d'appui ; mais c'est à condition qu'ils auront d'abord appris des maîtres à la voir et à la choisir.

Ainsi donc les deux tendances opposées de l'art sont justifiées, chacune, par le but qu'elles poursuivent. Un portrait, s'il donne un reflet fidèle et vivant, a rempli son obligation première; une statue, si elle produit une impression de beauté, de noblesse, de grandeur ou de grâce, a conquis son triomphe.

Mais notre époque donnera plus de beaux portraits que de belles

statues. En sculpture comme en peinture, comme en littérature même, le succès est au réalisme. C'est que les arts plastiques, ainsi que les conceptions de la pensée, manquent de principe supérieur.

L'idéal, aujourd'hui, on le cherche dans la photographie.

Oui, quoique ces deux mots d'idéal et de photographie semblent indignes de se rencontrer face à face, ils expriment par leur opposition même l'impasse où se fourvoient nos efforts. Nos romans? Ce sont des photographies de l'âme traduites en lettres moulées. Nos tableaux? Montons aux salles de peinture de l'Exposition de 1861, et nous allons voir.

Voici d'abord deux batailles : l'une, composition froide en même temps que théâtrale, peinture sans relief et sans vigueur, conquiert peu de suffrages, bien qu'elle ne manque pas d'ailleurs de quelques-unes des grandes qualités demandées jusqu'ici à la peinture d'histoire; l'autre, tout à fait dépourvue de ces qualités, au contraire, ne comptant pour rien les traditions épiques de l'art, mais déployant entre ses groupes de vastes espaces, y jetant l'air et la lumière à profusion, accusant ses types d'un puissant relief, l'autre, qui n'est à tout prendre qu'un gigantesque tableau de genre, obtient un grand succès. Eh bien, que l'on se mette en face du tableau de M. Pils, et que l'on regarde avec une lorgnette. Ne semble-t-il pas un épisode de la bataille de l'Alma saisi par la lentille d'un objectif, plutôt que reflété par l'œil et le cerveau d'un peintre?

Continuons. Où s'arrête la foule? Devant des portraits où la vie semble avoir passé, devant des paysages où le soleil et l'ombre donnent une valeur au moindre brin d'herbe, une profondeur à tous les reflets.

C'est proprement cette influence convenue ou involontaire de la photographie sur l'art qu'il faut entendre par le mot de réalisme. On a fait de ce mot le plus étrange abus en l'appliquant, par exemple, aux tableaux de M. Courbet. Mais, en France, il semble que les mots ne soient plus faits pour rendre les idées, mais les idées pour se former sur les mots. Ce ne serait pas une petite entreprise aujourd'hui d'ôter de l'esprit à bon nombre de gens, que le réalisme a donné son type dans les *Baigneuses* et les *Tailleurs de pierre*. Le réalisme n'est pas le laid. Un réaliste peut peindre la beauté, puisque la beauté subsiste, et les idéalistes raffinés ont fait quelquefois de fort vilains diables. C'est la manière de voir et de rendre le vrai qui fait le réaliste et non pas le choix des sujets. Les sujets? Mais la jeune fille qui prie au fond d'une chapelle est dans la nature comme le pauvre déguenillé qui mendie au coin d'un carrefour.

Qui ne se souvient d'avoir, aux derniers Salons, admiré les belles eaux transparentes et calmes, les ciels profonds, les arbres élégants

et les frais herbages de M. Daubigny? et les *Glaneuses* de M. Jules Breton? et les tableaux de genre de M. Stevens?

MM. Daubigny, Jules Breton et Stevens sont des réalistes.

Une heureuse innovation dont il faut féliciter l'administration, c'est le classement des œuvres par ordre alphabétique, ou à peu près. Au-dessus des portes des salles, une ou plusieurs lettres aident le voyageur à se retrouver dans son livret. Ce rangement, commode au public, doit en même temps couper court à bien des réclamations de la part des artistes. Les trois salons carrés du milieu et des deux extrémités de l'exposition ne sont point cependant soumis à ce règlement; l'un, celui du milieu, par lequel nous sommes entrés, est réservé à la peinture officielle : c'est-à-dire aux batailles, aux portraits des souverains et aux tableaux de genre intéressant les familles souveraines. Les autres donnent spécialement asile aux grandes toiles, qui seraient à l'étroit dans les galeries.

Hélas! s'il est le plus grand, le salon officiel n'est pas le plus riche!

Après la bataille de M. Pils, qui est le morceau principal, on y remarque un très-beau et très-magistral portrait du roi des Belges, par M. Winne; un portrait du prince Napoléon par M. Hippolyte Flandrin, et un portrait de la princesse Clotilde, par M. Hébert, à propos duquel je me demande d'où viennent parfois les réputations et à quoi elles tiennent.

En 1851, M. Hébert envoya ou rapporta de Rome un assez grand tableau de genre intitulé la *Mal'aria*, dans lequel les artistes et les voyageurs reconnurent, sinon un véritable talent de peintre, au moins la juste impression d'une scène douloureuse, une couleur locale puissante et des têtes hâves qui respiraient bien la fièvre des marais pontins. Ce tableau était un fort bon thème à la poésie et à la littérature. Il remettait en mémoire et les maremmes et la Via di Tolomeï, dont parle Dante, et d'ailleurs, je le répète, il donnait la note juste de ce qu'il voulait rendre. Moi aussi, je l'accueillis, comme tout le monde, par des bravos de bienvenue.

La presse discuta ce tableau, qui était particulièrement à la portée des littérateurs, et la réputation de M. Hébert fut faite.

Depuis ce temps-là, l'artiste a exposé à peu près exclusivement des paysannes romaines dévorées par la *mal'aria*, et des portraits sur lesquels déteignaient beaucoup les tons bleuâtres et verdâtres de ses fiévreux. D'abord on a trouvé que ces portraits avaient de l'âme, et que les petites paysannes souffreteuses étaient touchantes avec leurs grands yeux noirs cerclés de bistre, leur teint pâle, leurs lèvres rouges et leurs corps amaigris. Puis on s'est dit : — Mais M. Hébert se voue donc exclusivement à peindre les poitrinaires? Il prend donc des noyés

pour faire ses études sur nature? D'ailleurs, un peintre ne nous doit pas seulement des ébauches qui rappellent les lithographies romantiques de l'école de 1830 : il nous devrait aussi de la peinture. M. Hébert oublie trop que la maigreur même n'exclut pas l'étude des formes, et que mieux vaudrait chercher à rendre le caractère de son modèle en faisant portrait, que de ramener, bon gré, mal gré, ce modèle à un type douloureux et fatal.

Enfin, on a murmuré doucement quelques observations... Je crois même que cette année M. Hébert a eu l'intention de s'amender : ses portraits ne donnent plus à leurs modèles que l'expression de la convalescence. Les chairs en sont encore d'un blanc maladif, les yeux bien cernés, les épaules et les bras maigres et d'un dessin sec et roide; mais les mains sont belles. Pourquoi un peintre qui modèle si bien les mains modèle-t-il si peu les visages?

En quittant le salon carré, où je me suis attardé bien longtemps à propos d'un portrait médiocre, parce que je le crois d'un peintre qu'il faut énergiquement tirer d'une voie dangereuse où il se perdrait, j'entre dans la galerie de gauche.

Cette galerie est relativement riche. Nous y rencontrons MM. Hippolyte Flandrin et Daubigny. Nous y voyons aussi les portraits de M. Dubuffe, mais je ne les comprends pas dans les richesses, de peur que le mot ne semble se rapporter ici aux falbalas et à la dentelle. M. Dubuffe, lui aussi, ramène tous les visages à un même type, mais qui du moins n'exagère pas le sentiment poétique et fatal de la mélancolie. Assurément toutes ces dames se portent bien et ont le même coiffeur.

M. Hippolyte Flandrin est le peintre de l'âme et de la pensée, non plus des âmes tourmentées et des pensées de mélodrame écrites dans un regard fatal, mais des âmes sereines et des pensées supérieures aux orages de la vie. Dans ses portraits, nous trouvons sous la ressemblance physique je ne sais quelle empreinte morale à la fois puissante et voilée qui semble destinée à transmettre à la postérité le reflet des intelligences.

On devrait demander à M. Flandrin les portraits des personnages qui ont marqué à son époque. Il a placé l'art dans la sphère élevée qui convient aux figures caractéristiques d'un siècle; chez lui point de *manière*, point de complaisances pour la mode; rien que l'austère et grande préoccupation du vrai dans le beau, je veux dire dans le noble.

Au premier abord, les portraits de M. Flandrin n'arrêtent pas au passage, comme les peintures à fracas. Ils ne violentent pas l'attention; ils l'attirent. Lorsqu'on les a vus, on veut les regarder; et, peu à peu, une sorte de charme vous gagne et vous tient rivé devant

eux, comme devant l'éternel problème de l'alliance de l'âme et du corps.

Ceci n'est point du réalisme; et, assurément, il faut reconnaître qu'en face des hautes tendances de l'art d'Ingres et de Flandrin, le réalisme est petit.

Toutefois, en s'arrêtant devant les paysages de M. Daubigny, que voici proches, on ne sent point de chute : c'est que le réalisme convient vraiment au paysage, qui ne parle après tout à l'âme qu'à travers les sens, et que M. Daubigny ne mêle pas la nature humaine à la nature champêtre. Devant de belles eaux limpides et de larges prairies l'âme s'éveille naturellement ; on voit toujours Dieu derrière un ciel serein et pur. Ici la vérité suffit à vous captiver, parce que la vérité est toujours belle. Aussi les paysages de l'école réaliste sont-ils ceux auxquels appartient aujourd'hui le succès, comme ils sont les représentants de la seule branche de l'art en progrès depuis vingt-cinq ans.

La galerie suivante nous offre un excellent tableau de genre historique de M. Comte, *Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII*. M. Comte n'en est pas à son premier succès, mais il en mérite un tout spécial pour cette composition, vaste sur un petit espace, parce que les proportions les plus exactes et les plus belles sont observées entre le vaisseau de l'église et les personnages, et que la perspective des lignes s'accorde admirablement avec la dégradation des tons. Les personnages ont du relief et du caractère, la peinture est franche et de cette harmonie un peu rouge qui fait toujours le fond des grandes cérémonies religieuses ou laïques.

Voici, à côté, des portraits de M. Chaplin, dont je ne saurais dire du bien, et, plus loin, un bon tableau de madame Lucile Doux, la *Résignation*.

Les grandes peintures murales de M. Puvis de Chavannes, qui apparaissent lorsqu'on sort de la galerie pour entrer dans le salon carré, sont l'événement du Salon de peinture de 1861. On veut y voir une résurrection de l'art monumental. Si telle est la mission du jeune peintre de *Concordia* et de *Bellum*, qu'il soit le bienvenu!

Au premier abord on est plus surpris que séduit par ces compositions gigantesques, fort en dehors de ce que l'on voit d'ordinaire, et que la couleur grisâtre, particulière aux fresques, fait trancher plus encore sur leur entourage. M. Puvis de Chavannes arrive incontestablement avec un autre idéal artistique que le commun des peintres. Il ne cherche ni le *réalisme*, ce dieu du présent, ni la *couleur*, cette insaisissable chimère du dernier quart de siècle; il cherche la grande tournure des décorations de la Renaissance sans pourtant les pastiher. Peut-être cette individualité naturelle est-elle encore la plus

précieuse qualité de M. de Chavannes. Dès son début il ne relève que de lui-même.

Après l'étonnement, après la défiance, vient l'heure de l'examen. M. de Chavannes résiste ici plus qu'au premier choc. Oui, c'est parce que nos yeux n'étaient plus accoutumés à la grandeur, et parce que cette couleur un peu terne, imitation de la peinture à fresque, dérangeait nos habitudes, que nous sommes restés froids.

En contemplant *Concordia*, nous sommes frappé par une composition en même temps noble et facile, qui se meut à l'aise dans un espace traversé par l'air et la lumière, par des groupes de belle tournure, par une diversité d'épisodes qui se relient pourtant en un seul ensemble, sans que rien crie et sans qu'aucun éteigne à son profit l'intérêt qui, après avoir été concentré sur le principal, vient successivement à tous les autres.

La guerre, *Bellum*, est moins heureusement conçue. Avec le groupe de ses trois hérauts parallèles, M. de Chavannes a dépassé la grandeur épique pour toucher à l'effet théâtral; quel malheur! C'était précisément ce dédain du mélodrame moderne qu'avaient remarqué ceux qui se préoccupent des hautes tendances de l'art. On eût dit, devant *Concordia*, que M. de Chavannes s'était complétement isolé de la mode, du convenu, des influences littéraires, qu'il n'avait pas, en un mot, vécu dans la foule. Je ne veux pas dire, certes, qu'il devienne commun : c'est un danger à l'abri duquel je le crois; je veux dire seulement qu'il force, qu'il blesse les délicats comme un chanteur blesse les oreilles sensibles quand il s'élève au-dessus du diapason normal.

Notre époque se pâme d'admiration pour les *ut* de poitrine et paye les *ut* dièze, comme à Rome on payait les gladiateurs qui savaient les jeux les plus terribles et les cris les plus déchirants. Cela ne veut pas dire que l'*ut* dièze et même le *ré* soient le *nec plus ultra* de la perfection musicale. Le groupe des hérauts ne serait-il pas l'*ut* dièze de M. de Chavannes? Tout à l'heure il chantait si bien l'opéra d'une voix pleine et sonore, sans crier!

Maintenant cherchons, parmi nos artistes, combien entendraient mieux que lui la décoration de vastes espaces. Cette question ne saurait se trancher aussi vite que l'ont fait quelques critiques enthousiastes; mais elle donne à penser, et, assurément, elle porte ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'art à faire bon accueil à l'auteur de *Concordia* et de *Bellum*.

En quittant les peintures murales de M. Puvis de Chavannes, on trouve le salon carré bien vide. Arrêtons-nous pourtant devant les paysages de M. Corot et les tableaux de MM. Courbet et Balleroy.

En regardant les œuvres du premier, toujours pleines de poétique

fantaisie, mais plus que jamais négligées, on se dit que M. Corot a pourtant quelquefois le secret d'une belle ordonnance. De tous nos paysagistes, il est celui qui devient le plus naturellement décorateur. J'ajouterai qu'il est, de nos jours, le seul qui fasse supporter le paysage historique, le seul à qui l'on permette de faire danser sous les oliviers les bergers de Virgile, et presque le seul qui charme sans être le moins du monde réaliste, au contraire.

Sous quelle latitude a-t-on jamais rencontré la nature que M. Corot estampe d'un large et trop facile pinceau? Nulle part. Et pourtant on la reconnaît pour l'avoir vue en rêve. Que si l'on veut absolument la rapprocher de quelque chose de réel, il faut se reporter aux fugitifs effets d'un crépuscule d'Italie.

Toutefois M. Corot a le charme, et l'on se figure aisément, devant ses petites toiles, qu'elles pourraient grandir dans des palais, au fond de vastes galeries. Au contraire, quel parti décoratif pourrait-on tirer des grandes études de M. Courbet?

M. Courbet, élève de la nature, en découpe un petit morceau qu'il reproduit sur une toile immense. Fort bien! Oh! rien de mieux que de prendre des kilomètres pour échelles de proportion, si le vaste génie de M. Courbet, dédaignant de mettre, comme ses devanciers, la nature à la portée de nos édifices, peut arriver à mettre nos édifices à la portée de sa nature. Le dôme de Saint-Pierre n'est plus qu'une voûte de chapelle, les palais du Bernin que des bicoques. Il va falloir des bâtisses gigantesques auprès desquelles les ruines de Babylone seront des débris de jouets enfantins; il va falloir escalader le ciel...

Oh! mais n'allons pas si loin!

C'est de la terre, et d'un tout petit coin, que je viens rappeler, en face des toiles de MM. Courbet et Balleroy, ce que je disais plus haut à propos du véritable réalisme.

Ainsi, qu'un spectateur de bonne foi et non influencé par la lecture des journaux se place au milieu du salon carré et regarde, avec ou sans lorgnette, mais assurément sans parti pris, la *Chasse à courre*, ou le *Combat de cerfs*, de M. Courbet, et la *Meute sous bois*, de MM. Balleroy et Belly, qui fait pendant; et je m'en rapporte à lui pour décider de quel côté est le vrai réalisme.

Mais voici de M. Courbet deux toiles moins ambitieuses et meilleures; les grandes ont au moins l'avantage de les faire valoir : c'est un *Renard dans la neige* et la *Roche Oragnon*.

Que j'aime cependant, au moins pour leurs tendances, les deux paysages aux belles lignes que M. Blin intitule : *Solitude* et le *Ruisseau!* Elles se trouvent dans la galerie qui nous ramène au salon carré du milieu. C'est encore du paysage réaliste : mais ces toiles, imparfaites d'ailleurs, sont une excellente promesse d'avenir. On dirait

des études prises dans la campagne de Rome, et pourtant ce sont là de petits coins de la terre de France.

Dans la même galerie, voici un clair de lune de M. Baudit, *Débarquement de fourrages sur les bords du Rhin*, une remarquable *Vue de Picardie*, de M. Bluhm ; un portrait, de M. le vicomte de Lostange, par M. Barrias; les *Ruines du temple d'Hermonthis*, bon souvenir rapporté d'Orient par M. Berchère; et enfin la *Place de l'At-Meïdan, à Constantinople*, remarquable étude, pleine de vie, d'air et d'espace.

La galerie suivante est riche des tableaux de MM. Breton et Baudry et de madame Browne.

Madame Browne, que nous rencontrons la première, a un excellent portrait de M. le baron de S***. Largeur de touche, puissance et relief de modelé, vigueur de coloris, tout atteste que madame Browne compte au nombre de nos trois ou quatre meilleurs portraitistes. Une *Femme d'Éleusis* est une charmante étude; la *Consolation*, un joli tableau de genre. Les deux *Intérieurs de harem* n'indiquent point un progrès de l'artiste dont l'apparition au Salon nous révélait, il y a peu de temps, un talent tout viril. C'est de la peinture de femme, un peu creuse, un peu froide, telle enfin que, si ces *Intérieurs* n'étaient point à côté du portrait du baron de S*** et marqués de la même signature, ils n'éveilleraient qu'une attention secondaire. Madame Browne nous doit mieux; on dirait qu'en faisant ces *Intérieurs* pris sur nature, elle était, malgré elle, influencée par l'atmosphère énervante du harem.

J'ai déjà nommé M. Jules Breton au nombre des réalistes véritables qui représentent le plus clairement les tendances actuelles de l'art. Il forme la limite qui sépare les artistes inspirés par la photographie, c'est-à-dire ceux qui ont pour idéal de saisir le reflet de la nature même avec ses reliefs, ses profondeurs, sa couleur naturelle et vivante, et ceux qui, prenant une loupe pour mieux voir le laid et le grossier, chercheraient, s'ils avaient à peindre une orange, par exemple, non pas à en rendre la couleur et le relief, mais la pelure avec toutes ses rugosités. En 1857 et 1859, M. Jules Breton a exposé d'excellents tableaux, la *Bénédiction des blés*, le *Retour des glaneuses;* cette année, les *Sarcleuses de colza*, le *Soir*, comptent assurément encore parmi les toiles les plus remarquables; c'est bien ici la nature rustique sans coquetterie, sans parure, mais avec son ensemble fortifiant et simple! M. Jules Breton pourtant n'a-t-il pas un peu forcé la rusticité des types?

Quand on a, comme M. Baudry, un réel talent, pourquoi, parce que ce talent est souple, le mettre comme un valet au service de tous les caprices de la mode? Les envois de Rome de M. Baudry, lorsqu'il était pensionnaire à l'Académie, furent les avant-coureurs de cette in-

cohérence de *manière*, dont chaque exposition nous donne de nouveaux spécimens. Le peintre de la *Léda* et de la *Fortune* pastichait un peu les vieilles écoles italiennes; mais il avait le don de la grâce et il savait plaire; d'ailleurs, les imitateurs du Parmesan, du Corrége, du Primatice, sont encore assez rares par ce temps de pastiches.

Au dernier Salon, M. Paul Baudry avait exposé de beaux portraits; cette fois, il nous donne un tableau d'histoire au point de vue sentimental : *Charlotte Corday;* deux esquisses de décoration qui rappellent, n'était leur couleur blafarde de vieille faïence, les souvenirs d'Italie dont je parlais tout à l'heure; plus, trois portraits dont le moindre défaut est de vieillir infiniment leurs modèles.

La *Charlotte Corday* se compose sur ce thème, fourni par M. Michelet :

« Elle tira de dessous son fichu le couteau et le plongea tout entier, jusqu'au manche, dans la poitrine de Marat. « A moi ! ma chère « amie ! » C'est tout ce qu'il put dire, et il expira. A ce cri on accourt, et on aperçoit près de la fenêtre Charlotte debout et comme pétrifiée. »

Malheureusement M. Paul Baudry ne pourra pas toujours tenir à côté de son tableau le texte explicatif de M. Michelet, et les spectateurs trouveront que la scène est bien à l'étroit entre cette baignoire et cette fenêtre. Le raccourci de la baignoire ne fait pas bien non plus dans cet ensemble mesquin. Cela dit, reconnaissons au personnage de Charlotte une expression singulière, un mélange d'étonnement, de triomphe et de terreur qui ne saurait manquer de frapper et d'émouvoir.

Oui, c'est bien là cette jeune fille exaltée qui s'effraye de son action après avoir eu l'énergie de la commettre, qui tremble devant son propre courage, qui doute de son droit une fois l'œuvre accomplie. Ne dirait-on pas aussi qu'elle a peur de ce cadavre qu'elle vient de faire et qu'un spectre lui apparaît ? — celui de sa conscience avant celui de sa victime? L'héroïsme des Judith est si près du crime, et l'*Ange de l'assassinat* si proche parent des anges rebelles!

Cette figure est un succès pour M. Paul Baudry. Je regrette cependant qu'il ait cru devoir faire sa Charlotte échevelée. Ceci est mélodramatique. Son chapeau à terre fait bien; la forme même de ce chapeau explique qu'il a dû tomber, dans un mouvement violent. Mais ses cheveux ébouriffés, pourquoi ? Elle en est à son premier mouvement, et n'a pas encore eu le temps de se porter à des voies de fait sur elle-même.

M. Guizot n'a point cette figure confite et décrépite. Outre que M. Baudry ne nous a guère rendu la belle et mâle expression de l'austère penseur, il a fait de l'homme un centenaire. Madame Made-

leine Brohan n'est pas mieux traitée, et la jeune et gracieuse Célimène du Théâtre-Français peut mettre ce portrait-là de côté en attendant la cinquantaine.

Nous voici de retour dans le grand salon; traversons-le, et prenons la galerie qui se trouve en face de celle-ci. Elle est marquée des dernières lettres de l'alphabet; qu'importe!

M. Weber y expose une marine aux vagues transparentes, à l'harmonie grise, sans être monotone, aux effets simples et vrais, qui est la meilleure du Salon.

Voici de M. Ziem un triptyque de *Vues de Venise*, comme toujours lumineuses et diaprées; de M. de Tournemine deux jolies vues du bas Danube. Les flamants, les ibis roses et les canards sauvages se jouent sur le fleuve ; il y a de l'air, de l'espace, du relief et une vie singulière dans ces deux paysages. Faut-il bien les nommer des paysages? Le nom importe peu. Mais il faut les regarder pour leur ensemble d'abord, puis pour les détails de ces étranges et gracieux volatiles dont M. de Tournemine a saisi toutes les poses, et rendu toutes les élégances et toutes les richesses d'un spirituel, coup de pinceau. Si l'on prend une lorgnette, on les voit s'agiter, se poursuivre, voler ou nager, et, plus on les regarde, plus l'illusion persiste.

A l'entrée de la galerie suivante, voici un de nos bons réalistes, M. Alfred Stevens, qui rend le réalisme aimable en le mettant au service de la beauté, de l'élégance et de la richesse. Il n'est pas besoin d'apprendre au public à goûter la manière de M. Alfred Stevens. On s'arrête spontanément et on demeure devant les peintures si vivantes de l'artiste belge. Ce n'est rien : une femme qui allaite son enfant; une autre, ou plutôt la même, reproduite une seconde fois, qui s'appuie sur une cheminée devant une glace et regarde un bouquet; une troisième, vêtue de noir, qui rêve mélancoliquement : M. Stevens l'appelle : « *Une veuve.* » Cette autre pleure en lisant une lettre, et en voici une dernière qui cache un papier et ferme une porte au nez d'un fâcheux.

Tout cela n'a point une haute portée artistique assurément. C'est la vie ordinaire et simple, telle que l'ont toujours reproduite les Hollandais et les Flamands, telle que chacun la voit tous les jours. Mais M. Stevens en choisit le joli côté, comme je le disais plus haut. Aussi conquiert-il tous les suffrages, ceux des artistes qui ne peuvent méconnaître son talent, aussi bien que ceux de la foule.

J'aime les soldats de M. Protais : sentinelles perdues, ou blessés se secourant l'un l'autre, ou même pauvres fantassins gagnant leur étape à la nuit tombante. Il y a dans les types de ces hommes simples, attendant la mort, je ne sais quelle expression de courage calme et

de résignation suprême qui les grandit et les élève jusqu'à des hauteurs épiques. La *Sentinelle* gardant un poste solitaire au milieu de cette campagne ravagée par la guerre produit, selon moi, une impression plus puissante que tous les tableaux de batailles, ensemble.

En passant devant les tableaux ensoleillés que M. Riedel nous envoie d'Allemagne, on ne peut s'empêcher de les regarder, comme tout ce qui brille d'abord, comme tout ce qui est inattendu et singulier. Puis, après avoir trouvé que cette peinture ressemble beaucoup à de la peinture de stores ou de papiers de tenture, on demeure pourtant. C'est qu'il y a quelque chose de plus, et M. Riedel sait véritablement des secrets de lumière inconnus encore.

On ne passera pas non plus sans donner un regard à une excellente tête d'étude de M. Roller et aux jolis paysages de M. Schutzenberger, parmi lesquels un certain tableau de chasse, représentant le lièvre et le chasseur se fuyant l'un l'autre à travers les genêts, fera sourire. On ne passera pas surtout sans s'arrêter devant les paysages de M. Théodore Rousseau. Mais voici le troisième salon carré : nous allons, sans doute, y trouver quelque grande page.

Point du tout. Du moins, les grandes toiles, ici, sont de bien petit intérêt. Que de vides, hélas ! sur ces murailles tapissées de peinture du haut jusques en bas! Pourtant les sujets d'histoire ne manquent pas, ni les sujets religieux non plus. Les uns laissent froid le sentiment patriotique, les autres n'inspirent pas une prière. Tout ce qui répond en peinture aux nobles aspirations de l'âme est muet. « Rien... rien... rien. » C'est encore le lieu de répéter le mot désespérant de M. Desmousseaux de Givré.

Non, rien. Est-ce donc quelque chose qu'un beau portrait de M. Jalabert en comparaison de ce que nous devions attendre de la grande peinture? Non, rien! — Ah! si fait, voici des chiens. Une belle rangée de chiens renfrognés comme il convient à de hautes et puissantes bêtes issues de nobles chenils. Salut à la *petite meute* de madame la princesse Mathilde!

Les paysages de M. de Knyff, voilà l'intérêt principal de ce Salon. Je l'ai dit, la vie, qui semble s'être retirée de la grande peinture, se réfugie dans les tableaux de genre et dans les paysages. C'est un fait qu'il faut accepter. M. de Knyff jusqu'ici avait pris rang après M. Daubigny : cette fois il le dépasse. Les Belges, d'ailleurs, nous accoutument à les applaudir depuis quelques années : MM. Stevens, Willems, Wynne, de Kniff, se sont fait une belle place à nos Salons. La *Gravière abandonnée*, le *Barrage du moulin de Champigny*, le *Rappel*, le *Lac de Côme*, voilà les titres des quatre toiles de M. de Knyff : quatre morceaux excellents.

Mais je vois dans un coin un petit tableau, — encore un paysage ! — encore un paysage appartenant à l'école réaliste ! — qui m'attire, me retient, me prend l'âme... Serait-ce là le seul tableau religieux du Salon de 1861? — Peut-être... Voilà, au milieu d'une campagne dénudée, un rocher recouvert de gazon, que les hommes ont creusé, clos, et garni de fenêtres. C'est une église. Autour, dans l'herbe épaisse, quelques croix surgissent ; — ce sont des tombes. — Au milieu de ces tombes, une haute croix de bois annonce le cimetière et l'église. Au pied de cette croix un homme est agenouillé. Tête nue, son bagage sur l'épaule, sa pioche de travailleur à côté de lui, il prie... Il prie, et, si on regarde longtemps cette attitude profondément croyante au milieu de ce pays austère, on se sent envahi aussi par la foi du charbonnier. On voudrait s'agenouiller à son tour devant cette croix solitaire, quand le voyageur aura repris son fardeau et sa route, et rester quelques heures, pour descendre en soi-même, et y écouter les voix intimes qui s'élèvent de la conscience, lorsque les bruits du monde se taisent, lorsque, dépouillant un instant les passions, les vanités, les douleurs et les joies de la vie, on regarde la terre et l'on se dit : « Voilà la fin de tout. » Je regarde le numéro du tableau, je cherche au livret, et je lis : « Église et cimetière d'Haute-Isle, près la Roche-Guyon (Seine-et-Oise), par M. Legrip. » Quoi ! si près de nous cette chartreuse ! Je l'aurais crue plutôt perdue dans un repli de falaise, sur les côtes de l'Océan. Mais la campagne de l'Ile-de-France a de ces surprises. Ici, la nature coquette et parée d'un parc anglais; — là, les aspects sauvages d'une lande bretonne. On s'étonne que ce coin, où la prière semble naître naturellement dans les âmes, soit si proche du bois de Boulogne. Les jardins où l'on danse ne sont-ils pas près des hôpitaux où l'on meurt? les joies humaines n'effleurent-elles pas la douleur? Il semble pourtant que l'atmosphère parisienne et cette autre atmosphère ne sauraient se combiner, et qu'il y a, entre ceci et cela, des siècles et des centaines de lieues de distance.

Mais il faut quitter le paysage touchant de M. Legrip et continuer cette courte revue du Salon. Prenons la première des quatre galeries qui terminent l'exposition de peinture, puis nous nous retrouverons, en sortant de la quatrième, dans ce salon carré; et, suivant les deux galeries parallèles à celle que nous venons de parcourir tout à l'heure, nous regagnerons le salon carré du milieu.

Je cherche, et ne vois que deux beaux paysages de M. Nazon. Ils empruntent quelque chose, sans doute, à l'école réaliste : aujourd'hui quel paysagiste peut s'en affranchir sans être condamné à l'indifférence? Mais ils ont ces élégants et nobles profils que dessine si bien M. Cabat; les ciels sont purs, lumineux et de ce ton

fin particulier à nos climats tempérés; les eaux sont transparentes, et tout l'ensemble a une grande situation.

La galerie suivante possède les Meissonier. Voilà ces tableaux précieux que l'on couvre, non plus d'or, — fi donc! — mais d'une épaisse couche de billets de banque! Cette année, M. Meissonier a moins de succès que d'ordinaire. Comme je n'ai jamais apprécié ses tableaux les plus fêtés à la valeur qu'on leur donnait, je ne me trouve point trop déçu. Celui que je préfère parmi les six que nous avons, c'est le *Maréchal ferrant.*

Décidément les Belges tiennent fièrement leur place au Salon de 1861. Voici un excellent *Intérieur de la cour du palais ducal à Venise*, par M. Van Moër.

Le tableau principal de la galerie parallèle est la *Mer de glace*, de M. Gustave Doré. On sait que ce tableau a été peint par le jeune artiste d'après l'un des dessins de sa belle illustration du Dante; mais j'ignore tout à fait pourquoi il se trouve placé dans cette galerie étroite et sombre, quand il semblerait avoir bien des droits aux larges panneaux des salons carrés.

L'illustration du Dante par M. Gustave Doré est, après tout, une des principales œuvres artistiques de ce temps, où les esprits créateurs sont rares. Oser traduire le génie qui inspira Michel-Ange et Scheffer, —ces deux pôles opposés de l'art, — oser, et réussir, c'est quelque chose.

On vient dire : M. Doré n'est pas un peintre. Il dessine d'un crayon puissant et habile, il a une imagination riche, mais il ne manie pas la brosse d'une main ferme; son modelé s'arrondit et s'estompe en masses lourdes... La *Mer de glace*, enfin, ressemble à une colossale lithographie.

Eh bien, quand cela serait vrai? De tous ceux qui sont exposés en plein jour, combien ressemblent à quelque chose de fort et de nouveau?

Nous trouvons dans la quatrième galerie de belles vues d'Italie, par M. Lanoue, deux toiles estimables de M. Luminais : *Champ de foire* et *Retour de chasse;* plus, un excellent *Effet de neige*, par M. Lavieille.

En suivant la première des deux galeries qui retournent à notre point de départ, et terminent cette promenade au Salon, nous nous arrêtons devant les tableaux de MM. Heilbuth et Hamon.

Ce dernier continue à exposer des tableaux singuliers qui ne ressemblent à rien, qui sont impossibles et si invraisemblables, qu'il est superflu de le remarquer; cependant ils nous arrêtent au passage et

nous charment. Ainsi Francesco de Goya ne fut ni un dessinateur ni un peintre, et pourtant fut un des principaux artistes de son temps et de son école.

M. Heilbuth est encore un étranger que ses succès ont naturalisé Français. Chaque exposition nous le montre en progrès. En arrivant d'Allemagne, il en avait rapporté une couleur un peu effacée qui ne faisait pas ressortir ses ouvrages à leur valeur, dans le tohu-bohu de l'exposition; aujourd'hui, sa couleur s'est affermie et soutient les plus redoutables voisinages. Le *Mont-de-piété* particulièrement a beaucoup de relief et de vigueur. Des cinq tableaux envoyés par M. Heilbuth, le *Mont-de-piété* est celui qui obtient le succès le plus populaire. Pourtant, le *Couronnement du chevalier-poëte Ulrich de Hutten* témoigne chez l'artiste bien plus de science, bien plus d'habileté de composition. Les connaisseurs y devineront ces difficultés vaincues, ces tours de force d'agencement qui donnent la mesure d'un peintre. Pour moi, entre les cinq tableaux de M. Heilbuth, il y en a un que j'aime de toutes mes sympathies, et qui, bien que dans un caractère différent, me semble frère de la *Villanella* que M. Jalabert exposa au Salon de 1852; c'est celui qui est intitulé *Solitude*. Appuyé au mur de son couvent, et se profilant sur un mur gris, ayant pour horizon un fond de campagne assez nu, assez froid, un moine joue du violon et semble jouir délicieusement de ce concert, dont il est en même temps l'artiste et l'auditeur.

Il y a dans ce petit tableau un caractère de mélancolie sereine qui charme et fait rêver; ce plaisir terrestre que le moine se donne comme une aspiration aux plaisirs du ciel entraîne les âmes vers les pures régions où l'art devrait plus souvent les conduire. On voudrait, il me semble, avoir cela dans son cabinet de travail, comme une image du repos, ou un encouragement aux travaux dont la récompense n'est pas dans les suffrages de la foule.

Après avoir remarqué les bons tableux de genre historique de M. Hamman, passons dans l'autre galerie, la dernière.

Voici de M. Glaize fils, jeune homme de dix-neuf ans, un *Samson pris par les Philistins*, qui annonce déjà de grandes qualités de peintre. Au milieu de la galerie, enfin, là où l'on voit se former un groupe, ce sont les tableaux de M. Gérome.

Cet artiste est en possession de la faveur publique depuis le Salon de 1847. Il débuta par un combat de coqs qui témoignait d'une grande recherche de dessin, et le plaça, dès l'abord, au premier rang; puis il eut un succès, en 1851, avec un *Intérieur grec*, qui commença la série de tableaux, riches de science archaïque, mais peu respectueux de la chasteté de la muse, dont nous avons cette année deux ou trois spécimens. Au Salon de 1853, une *frise*, destinée à la manufacture

de Sèvres, prouva aux artistes que M. Gérome possédait son antiquité grecque et ses bas-reliefs du Parthénon. Un certain *Duel de Pierrots*, en 1857, fit événement. Au dernier Salon, la *Mort de César* et les *Gladiateurs* donnèrent la mesure d'un artiste puissant, qu'il faut respecter, même lorsqu'il traîne son talent aux bas lieux, soit par un fâcheux désir d'attirer l'attention du vulgaire, soit pour maintenir une certaine agitation autour de son nom en coupant et en recoupant la *queue du chien d'Alcibiade*.

En même temps, M. Gérome exposait des paysages, je veux dire des études prises sur nature, en Italie, en Grèce, en Égypte, dont on parla peu, et qui, selon moi, ne sont pas ses œuvres de moindre valeur. Les *Ruines de Pestum*, en 1852; le *Souvenir d'Italie*, de 1851; le *Hache-paille égyptien*, de cette année, valent bien les *Augures*, la *Phryné*, le *Socrate*, et même le *Duel des Pierrots*.

Oui, je ne suis point d'avis qu'il faille, pour forcer l'attention, arranger l'antiquité à la taille de nos modernes boudoirs. M. Gérome, depuis longtemps, n'a plus besoin d'user de ces moyens pour se faire voir de ceux qui comprennent l'art, et, quant à ceux qui ne le comprennent pas, il ne devrait pas descendre pour se mettre à leur portée ou solliciter leurs suffrages.

Qu'est-ce que cette poupée, trop moderne, qu'il appelle *Phryné?* et comment peindre patiemment, l'une à côté de l'autre, les têtes lubriques de tous ces vieillards, aréopagites vaincus, non par la beauté triomphante de la Vénus de Milo, qui représenterait si bien ce culte de la forme qui fut la religion de l'antiquité païenne, mais par je ne sais quelle séduction grossière. Et les *Augures?* Est-ce rire, cela, ou grimacer? On dirait que M. Gérome, par une finesse trop ténue pour être généralement comprise, a voulu apposer sur le visage de son rieur le masque de la comédie antique. Mais laissons les trois toiles où M. Gérome semble avoir pris à tache de résoudre l'antiquité en tableaux de genre. Laissons aussi une grande figure drapée à l'antique et désignée, je ne sais pourquoi, par le nom de la tragédienne Rachel, et arrêtons-nous devant le *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau forte* et le *Hache-paille égyptien*.

Le *Rembrandt*, est une prodigieuse miniature à l'huile, où il semble que M. Gérome ait pris à tâche de réunir les difficultés d'éclairage et les difficultés d'exécution, comme pour montrer qu'il s'en joue et que toutes les sciences lui sont familières, comme toutes les finesses de l'art, comme toutes les préciosités des peintres hollandais.

Le *Hache-paille* renferme en un petit cadre un récit épique et une grande impression, bien que, là encore, ce soit ce même sentiment de la confusion du sentiment antique avec le sentiment moderne qui ait inspiré M. Gérome. Mais alors c'est en nous que M. Gérome éveille

le rapprochement. Il expose un fait simple en laissant notre imagination courir, comme s'il comprenait que l'art est au moins autant fait pour éveiller nos pensées que pour les traduire. Sous un ciel bleu, de cet éternel bleu que rien ne ternit aux pays d'Orient, et qui s'accuse ici même sous nos nuages, il a semé les riches moissons de l'Égypte.

Ce ciel, c'est celui que nous voyons aux jours de la canicule. Ce blé, c'est celui qui mûrit aux plaines de la Beauce. Ces paysans égyptiens qui travaillent sont semblables à ceux qui labouraient au temps de Sésostris. Sans le minaret que l'on voit au fond du tableau, on pourrait se reporter au règne des Pharaons. La nature ne change pas, tandis que les siècles s'écoulent et que les générations s'entassent dans la poussière. Un monde de pensées surgit à l'opposition de cette immuable nature, et des deux figures humaines, et du minaret qui l'animent et lui donnent une date.

La pensée? — C'est elle qu'éveillent trop rarement les créations de l'art moderne. L'art ne gravit plus les hauteurs où elle règne, où elle devrait régner. Les Salons se succèdent et passent, et nulle voie ne paraît s'ouvrir vers les régions supérieures. Voilà pourquoi je disais au début de cet article : Le Salon est pauvre. Il est pauvre, jusqu'à l'indigence, si l'on y cherche des tendances élevées; il est riche jusqu'à la profusion, si l'on se paye de la monnaie courante du talent.

Le talent est devenu banal. S'il m'avait fallu nommer ici tous les artistes qui savent jouer avec toutes les difficultés de l'art, je n'aurais eu le temps que d'écrire une interminable nomenclature. Si je cherche, au contraire, les noms de ceux qui gravissent les cimes, je reste court, une fois que j'ai tracé celui de M. Puvis de Chavannes.

Au résumé, que restera-t-il du Salon de 1861? Quelques bustes, des portraits animés d'une étincelle de vie; des paysages, frappants reflets de la nature, des tableaux de genre... Et c'est tout!

Une seule voie est féconde, je le répète : celle qui part du réalisme pour arriver... où? Nul ne pourrait le dire encore.

Et qui sait? peut-être ouvre-t-elle l'avenir à un nouveau criterium de beauté vivante et forte; peut-être le type du passé, usé à force d'avoir donné des empreintes, a-t-il besoin d'être renouvelé? peut-être les tâtonnements, quelquefois grotesques, de notre réalisme sont-ils les premiers efforts, les premières conquêtes, d'une rénovation dans le point de départ des arts plastiques.

On dirait, en effet, que l'art remonte à sa source, retourne à son origine. Certains produits applaudis de nos réalistes ne semblent-ils pas toucher aux essais naïfs de Dibutade?

Non, je me le persuade, ce n'est point la décrépitude qui vient, mais une nouvelle jeunesse qui se prépare. La vulgaire photographie, base première de notre inspiration actuelle, sera le point d'appui d'un idéal fécond. Là-dessus, vienne un Archimède qui pose le levier d'un génie créateur, et le monde de l'art sera soulevé vers un autre avenir de force et de puissance.

CLAUDE VIGNON.

NÉCROLOGIE

M. BAILLY DE SURCY

Le 15 avril dernier, nous étions à Saint-Séverin, auprès de la dépouille funèbre d'un homme dont le nom n'a marqué ni dans la politique, ni dans les lettres, ni dans l'Église, et autour duquel cependant se pressait une foule inusitée. Ceux qui étaient là n'étaient pas les admirateurs d'un génie récemment éteint, ou les courtisans d'une fortune et d'une célébrité brillantes encore la veille ; ce n'étaient que des amis, et en général des amis plus jeunes que l'ami qu'ils regrettaient; des amis dont il avait, pour presque tous, guidé, éclairé, soutenu en quelque chose la jeunesse ; des amis qui, presque tous, étaient plus ou moins ses élèves, ses disciples, son œuvre. On était tenté de dire avec les livres saints : *Opera illorum sequentur illos.*

Le nom de M. Bailly doit être inconnu à bon nombre de nos lecteurs. Ceux qui sont très-âgés ont dû peu en entendre parler ; ceux qui sont d'un certain âge ont pu l'ignorer complétement. Ceux qui n'ont pas habité Paris à une certaine époque, ni vécu depuis dans un certain monde, ni été mêlés au détail de certaines œuvres, n'ont pas eu l'occasion de le connaître; en un mot, le public ne le connaît pas. Et cependant bien des hommes célèbres et très-célèbres ont exercé une moindre influence, ont fait moins de bien, ont concouru efficacement à moins d'œuvres utiles que M. Bailly.

On peut résumer sa vie en disant qu'il ne fut, dans les œuvres catholiques, le premier nulle part, mais le second partout; et le second est

souvent plus utile que le premier. Venu à Paris avec deux jeunes gens dont l'éducation lui est confiée, il a le désir, pour leur bien, de leur donner quelques compagnons; il est autorisé à recevoir chez lui quelques jeunes gens de plus; il devient dès lors, à proprement parler, l'éducateur de la jeunesse, comme d'autres le sont de l'enfance et de l'adolescence; et pour la première fois, si je ne me trompe, depuis la Révolution, un homme fait profession d'assurer un abri, des conseils, une direction à cet âge si exposé et si abandonné. La sphère où il agit s'agrandit peu à peu; il comprend du bien à faire, non-seulement aux quelques jeunes gens qui vivent chez lui, mais à ceux qui vivent au dehors; il les réunit dans des exercices scientifiques et littéraires; il leur enseigne, je dis mal, il les habitue à s'enseigner mutuellement le bon, le vrai et le beau ; et il fonde cette vieille *Société des bonnes études*, où tous, tant que nous sommes, catholiques de cette époque, nous nous souvenons d'être passés chacun à notre tour, d'avoir eu quelques bonnes heures, et d'avoir connu quelques amis.

L'orage révolutionnaire survient et trouble cet asile; la Révolution de 1830, qui ne fut ni la meilleure, ni la pire de toutes, ne pouvait laisser subsister ce nid d'obscurantistes, qui faisaient, à la porte de l'École de droit, de la philosophie et de la littérature chrétiennes. M. Bailly pourtant ne se décourage pas. La *Société des bonnes études* renaît bientôt sous une autre forme, discutant puisque tout le monde discute, libérale puisque tout le monde est libéral, admettant tout le monde puisque tout le monde est admissible à tout. L'irréligion victorieuse et le christianisme vaincu dans la rue se rencontrent sous ces voûtes de la rue de l'Estrapade, vouées, disait-on, à l'intolérant et exclusif esprit de la Congrégation. Ils s'y rencontrent, et, dans cette rencontre, le christianisme n'est point battu; et il ne se trouve ni si peu instruit, ni si pauvre penseur, ni si pauvre parleur, qu'on aimait à le dire. Et, ce qui vaut mieux encore, il ne se trouve pas si stérile, si inactif, si impuissant en œuvres, qu'on l'eût souhaité; il enfante la Société de Saint-Vincent de Paul, cette fille plus humble, mais plus durable, de la *Société des bonnes études*. Et M. Bailly, sans avoir eu la première pensée de cette Société, s'en est trouvé, par le droit de son âge et de son expérience, le premier conseiller et (comment dirai-je ?) le premier *informateur :* ici, comme partout, arrivant le second; venant après ces ardents et sincères jeunes gens, parmi lesquels la mort nous permet de citer notre cher et si regretté Ozanam; mais arrivant le second, pour mettre un certain ordre, une certaine règle, une certaine direction modeste, secondaire, pratique; devenant là ce qu'il était aux *bonnes études* et ailleurs, ni fondateur, ni inspirateur, ni chef, mais le guide et le président.

Dans les œuvres de la presse, il en fut de même : M. Bailly ne cher-

cha pas à s'illustrer comme écrivain. Il avait une instruction sérieuse et une grande certitude de mémoire ; il avait assez le style onctueux, doux et conciliant des écrivains ascétiques du dernier siècle. Mais il avait aussi, à un degré remarquable, l'esprit de direction prudente et modérée, si nécessaire contre les entraînements de la polémique ; et c'est par cette qualité surtout qu'il servit la presse catholique. Là, comme ailleurs, homme de sens, homme de bon conseil, homme de direction modeste et pratique, homme de ces affaires secondaires et obscures, qui sont toujours nécessaires et si souvent capitales; il s'effaça, tout en servant beaucoup. Il fut l'obscur pivot de fer sur lequel tourne la porte étincelante d'argent et d'or, et qui disparaît derrière elle.

Dans notre première œuvre, le *Correspondant*, en 1828, M. Bailly n'intervint guère qu'au point de vue financier. Dans la *Tribune catholique*, qu'il fonda après la Révolution de 1830, il fut à peu près tout, sans faire bruit de rien. Dans l'*Univers*, qui succéda à la *Tribune catholique*, il fut le dévoué, infatigable, persévérant, invincible et continuel ouvrier d'une œuvre qui ne se faisait qu'avec des labeurs infinis et qui, à chaque instant, risquait de périr. *Vade ad formicam, piger*, disent les livres saints. M. Bailly était allé, lui aussi, à la fourmi, et il avait appris à travailler persévéramment, continuellement, humblement, obscurément, désespérément comme elle.

Notre recueil devait ces quelques mots, n'eût-ce été qu'à titre de reconnaissance, à la mémoire de cet homme de bien, qui a eu dans le progrès de l'Église en notre siècle une part que Dieu seul apprécie, et que très-probablement chacun de nous évaluerait trop bas. Si parler à un grand nombre d'esprits et à un grand nombre de cœurs, les aider plus ou moins à entrer ou à se maintenir dans la bonne voie, multiplier les bonnes influences en tous sens et en tous genres, les multiplier quand chacune n'aurait que le poids d'un grain de sable, ne négliger rien et ne mépriser personne, si c'est là faire l'œuvre de Dieu, nous pouvons dire que M. Bailly l'a faite, et qu'il a eu sans bruit, sans éclat, sans un grand talent apparent, une des grandes et salutaires importances de ce temps-ci. De cette importance, s'il n'a pas eu le renom, il a eu le labeur, et même il a eu les amertumes; mais qu'importe aujourd'hui? Dieu ne sait-il pas nous payer du même coup le bien que nous avons fait et le mal que nous avons souffert?

Comte de Champagny.

LA

FILLE DU CROYANT

Des serviteurs du Christ, des enfants de la France,
Quand l'émir eut un jour embrassé la défense;
Quand il eut à Beyrouth, par un sublime effort,
Arraché le plus faible aux serres du plus fort;
Sans qu'un seul mot alors s'échappât de sa bouche,
Quand on l'eut vu passer, le front haut, l'œil farouche,
Semant autour de lui la terreur en tout lieu,
— Comme s'il eût porté la justice de Dieu, —
A ceux qu'il a sauvés offrant un sûr asile,
L'émir à son palais revint fier et tranquille.

De ces femmes déjà la bruyante douleur
Semblait moins redouter que pleurer un malheur,
Et toutes gémissaient sur cet étrange zèle
Qui lui faisait pour nous affronter le trépas;
Seule, une jeune fille, aux doux yeux de gazelle,
Ne priait plus, ne pleurait pas.

Son silence exprimait la souffrance et le doute ;
Dans son regard profond et plein d'émotion,
Dans ses yeux attachés à la céleste voûte,
On voyait... comme un point d'interrogation !

Mais, lorsque enfin la nuit vint replier ses voiles,
Quand pâlirent aux cieux les dernières étoiles,
Avec le jour naissant l'enfant se ranima ;
Son cœur battit plus fort ; son front s'illumina ;
Elle dit avec joie : « Et maintenant, j'espère ! »
Un cavalier parut au loin, c'était son père !
Son père était l'émir. Ils avaient tous les deux
Même esprit, même cœur, même instinct généreux ;
Et, tombant à genoux, plus fervente et plus belle,
Le regard vers les cieux : « Merci... merci ! » dit-elle.

Abd-el-Kader entrait, elle court dans ses bras ;
Puis aux premiers transports succède l'embarras :
Ses yeux, levés vers lui, se baissent vers la terre...
Et l'enfant ne sait plus que pâlir et se taire.

Cet embarras, ce trouble, Abd-el-Kader l'a vu ;
Il redoute soudain un malheur imprévu ;
Mais voulant seul à seule interroger sa fille :
« Venez ! » dit-il enfin à toute la famille :
« Venez, femmes ! Enfants dans mes bras soulevés,
« Rendez grâces à Dieu, les chrétiens sont sauvés !
« — Nous l'avons tant prié ! » répondent tous ensemble
Ces êtres différents qu'un seul amour rassemble :
« Moi, — poursuit une voix, — à l'auguste tombeau
« J'ai promis d'envoyer mon burnous le plus beau !
« — Moi, mon collier d'argent ! — Moi, mes riches babouches !
« — Mes anneaux ! — Ma chamelle ! » ont repris d'autres bouches.
« — Qu'Allah dans ses jardins défendus aux pervers
« Vous donne des cours d'eau, des fleurs, des habits verts [1].

[1] Mahomet promet aux croyants que, dans le paradis, ils seront habillés de soie

« Allez! » Comme ils sortaient : « Toi, demeure, ma fille. »
Puis, voyant à ses cils une larme qui brille :
« O fille de mon sang! n'as-tu donc rien promis,
« Toi, si mon bras du Christ domptait les ennemis?
« — Oui... j'ai promis, mon père. — Eh quoi? — Puis-je le dire?
« Peut-être en m'écoutant allez-vous me maudire!
« — Femme! reprend l'Arabe en relevant son front,
« Abd-el-Kader jamais ne supporte un affront!
« — Et Fatime est sa fille! — Alors pourquoi ces larmes?
« — Je tremble de parler. — Tu doubles mes alarmes!
« — O maître!... — Parle donc! — Je ne puis. — Je le veux! »
De son noble visage écartant ses cheveux,
L'enfant avec respect fit un pas en arrière,
Et puis se prosterna comme pour la prière.
« Eh bien, j'obéirai! Protecteur des chrétiens,
« Mon devoir, vos exploits, deviendront mes soutiens!
« Depuis cinq ans déjà j'entends au fond de l'âme
« Une voix qui m'appelle... un Dieu qui me réclame!
« Cent fois j'ai dû parler, cent fois je ne l'ai pu :
« L'heure enfin a sonné, le silence est rompu!

« Oui, réveillée hier par des cris et des larmes,
« Voyant autour de nous nos gardiens sous les armes,
« De leur bouche apprenant toute la vérité...
« Ah! j'ai senti mon cœur se gonfler de fierté!
« Puis la crainte aussitôt a pâli mon visage...
« Prier eût été doux, prier eût été sage;
« Mais j'ai, quand mon regard se tourne vers les cieux,
« Au lieu de Mohammed, le Christ devant les yeux!
« Je l'aime!... Il ne faut plus que mon cœur se contienne :
« Musulmane de nom, d'âme je suis chrétienne!
« Et j'ai promis... — Assez! — Mon père l'a voulu,
« J'ai parlé. — Dans ce cœur, Allah! ai-je bien lu?

verte. Le vert était la couleur favorite du prophète. Au reste, cette couleur est sacrée chez presque tous les Orientaux, sans doute parce que c'est celle du feuillage, qui donne à la fois l'ombre et la fraîcheur.

« Mohammed renié dans ma propre famille !
« L'Islam abjuré par ma fille!...
« Par la fille d'un marabout !...
« J'ai pu l'entendre jusqu'au bout,
« Je suis un lâche! — elle, une ingrate!
« Arrière, la renégate!

« Et voilà donc, Allah! l'enfant de mon amour,
« L'âme en laquelle chaque jour
« J'aimais à retrouver mon âme!
« Allez, femme infidèle, au Dieu qui vous réclame!
« Un croyant n'a jamais de regrets superflus.
« Ce n'est plus mon enfant, je ne la connais plus!
« — Oh ! ne maudissez pas le jour qui m'a vu naître,
« Mon père! — Taisez-vous! — Mon seigneur et mon maître,
« Si toute ma douleur ne peut vous désarmer,
« Je sais obéir sans me plaindre :
« Le Coran m'apprit à vous craindre...
« Et l'Évangile à vous aimer! »

Par les pleurs de sa fille il fut ému, sans doute :
« Parle donc, et dis tout ; Dieu t'entend... et j'écoute!

« — Il est chez les chrétiens un être respecté
« Que j'admire tout bas, la Sœur de charité!
« A mes yeux étonnés elle apparut naguère,
« A l'heure où la Crimée était un champ de guerre ;
« Et j'ai depuis ce temps gardé ce souvenir
« Qu'en mon cœur désormais rien ne saurait ternir ;
« Car c'est là quelque chose et de noble et d'étrange,
« De pouvoir contempler, chez ces êtres bénis,
« Le courage d'un homme et la douceur d'un ange,
« Dans une femme réunis!

« Oh! je ne savais pas ce que c'est qu'une femme
« Avant d'avoir du Christ admiré le pouvoir!

« Mais j'ai senti dès lors à l'élan de mon âme
« Qu'il était doux de le savoir;
« Que j'étais digne aussi de penser et de vivre,
« D'aimer... d'un autre amour que l'amour d'ici-bas!
« D'aimer ce Christ qu'hier je ne connaissais pas,
« Et de me lever pour le suivre!

« Car je voyais le Christ ainsi que je vous vois!
« — O femme! (disait-il avec sa douce voix) :
« Si l'Islam te fait trop petite,
« Je sais ce que tu peux, je sais ce que tu vaux :
« A ton âme, à ton cœur, j'ouvre des champs nouveaux
« Et des horizons sans limite!

« — Ah! dit l'émir, frappé d'une telle grandeur,
« Dans ta poitrine encor je sens battre mon cœur!
« Et j'aime à voir, alors qu'à parler tu t'animes,
« Ton admiration pour les choses sublimes!
« Mais, fille du matin, chez les peuples du soir
« (Si mon âme a compris tes vœux et ton espoir,
« Si j'ai bien entendu tout ce qu'a dit ta bouche),
« Tu veux... obéissant à la voix qui te touche...
« — Je veux être chrétienne et sœur de charité!
« — Sœur!... J'avais bien compris l'étrange vérité!
« Ainsi, femme, à l'amour pour jamais tu renonces?
« Point de fleurs et toutes les ronces,
« Voilà ton partage ici-bas!
« A qui marche seule, sans doute,
« Froid est le vent, longue est la route;
« Enfant, ne le pressens-tu pas?
« Et tu veux vivre sans famille!
« Ah! le nom de père est si doux...
« Sois mère! Ne va pas, ma fille,
« Parmi les femmes sans époux!
« — Leur vie est calme et non amère,
« Car à ces anges de douceur

« Les orphelins disent : Ma mère !
« Les malheureux disent : Ma sœur !

« — Eh bien donc, obéis à ce Dieu qui t'appelle...
« Et la voix de l'émir ne te maudira pas.
« — C'est beaucoup !... et pourtant ce n'est pas tout, » dit-elle;
Et de son père alors s'approchant pas à pas :
« Autant que vous souffre Fatime ;
« Que votre amour au loin lui conserve un appui !
« — Enfant, ton serment d'aujourd'hui
« Entre nous deux ouvre un abîme !
« — Dites-moi que le temps guérira votre cœur...
« Hélas ! de m'éloigner laissez-moi le courage !
« — Non : au livre de mon bonheur
« Manquera toujours une page ! »

Fatime veut tenter comme un suprême effort ;
Mais trop longtemps pour elle a duré son martyre ;
Son père est encor le plus fort;
Et dans un fiévreux délire :
« Oh ! reprend-elle amèrement,
« Dussé-je m'attirer la colère céleste,
« Et mourir à vos pieds !... Soyez heureux, je reste !
« — Fatime, et la foi du serment ? »

« — Puisqu'à la foi jurée il faut qu'elle obéisse,
« Laisserez-vous, dit-elle, aller au sacrifice,
« Comme une vile esclave échappée au hader [1],
« Fatima-Kadidja, fille d'Abd-el-Kader ?
« J'arriverais plus vite à ce maître que j'aime,
« Jésus entendrait mieux quand je dirais : « Je crois ! »
« Si jusques au pied de la croix
« L'émir me conduisait lui-même !

[1] Habitant des villes. On sait que les Arabes du désert méprisent les Arabes des villes.

« O paternel amour que je n'ai pu trahir,
« Que tu rendrais mon sort prospère,
« En montrant que Fatime au Christ peut obéir,
« Sans désobéir à son père! »

Il se fit un silence, — et l'émir se leva.
Heureux de voir l'amour au cœur où la foi brille,
Il ouvre grands ses bras en appelant sa fille,
La serre sur son cœur, l'embrasse et lui dit : « Va!
« Jésus t'appelle, va, que nul ne te retienne!
« Si l'Alcoran pour moi reste la vérité,
« L'émir ne dira point : « Ma Fatime est chrétienne, »
« Mais : « Elle est sœur de charité! »
« Va vers le Rédempteur des nobles créatures!
« Fatime, va vers lui, je le dis sans faiblir;
« Va! car je vois grandir dans les races futures
« La femme qu'il sait ennoblir!
« Ce joug est beau, s'il est sévère!
« Il te donne le droit d'avoir de la fierté;
« Et le Croyant te dit, ô sœur de charité :
« Enfant, je te bénis! femme, je vous révère! »

Ernestine Drouet.

Fontaine-Lideau, septembre 1860.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE SAINTE CHANTAL ET DES ORIGINES DE LA VISITATION, par M. l'abbé Bougaud, aumônier de la Visitation de Dijon. — Paris, Lecoffre, 2 vol. in-8.

J'annonce aux lecteurs du *Correspondant* un très-bon livre, et je leur présente un excellent écrivain.

Tous les bonheurs et tous les mérites à la fois.

Le bonheur du sujet : une sainte toute moderne, et tous les genres de sainteté dans une même vie, la sainteté de la jeune fille, la sainteté dans le mariage, la sainteté de la mère et de la veuve chrétienne, la sainteté enfin dans la vie religieuse, sainteté rehaussée par l'auréole de la fondatrice d'ordre et fécondée par la création de quatre-vingts monastères;

Le bonheur non moins grand de renouveler, en quelque sorte, par les découvertes les plus précieuses et les moins attendues, un sujet déjà d'un intérêt si riche et si varié;

Le mérite enfin de bien voir et de bien dire, de tout sentir et de tout rendre avec une intensité pénétrante, de ne rien omettre et de ne rien délayer, le triple don du sens éminemment pratique de l'historien, de la science du théologien et de l'intuition du mystique, unis à la maturité d'un véritable talent d'écrivain;

Voilà ce qui caractérise la nouvelle *Histoire de sainte Chantal.*

Les hagiographes ont volontiers le tort de trop idéaliser les saints, de s'attacher surtout au côté le plus général de leurs vertus, au côté par lequel un grand nombre se ressemblent, j'ai presque dit se confondent entre eux; puis de les isoler tellement de leur époque, qu'on ne sent pas, en vérité, de quel siècle est celui dont on lit la vie, et qu'on pourrait prendre un saint du temps de Henri IV pour un contemporain de saint Louis. Le nouvel historien de sainte Chantal n'a certes point encouru ce reproche. Dès les pre-

mières pages de son livre on est bien en plein seizième siècle. On voit naître sainte Chantal l'année même de la Saint-Barthélemy. Elle grandit au bruit des disputes de religion. Elle se marie au cœur de la guerre civile ; son jeune époux quitte le lit nuptial pour aller charger les Ligueurs et décider du succès de la journée de Fontaine-Française. Quiconque a lu M. Bougaud connaît à fond sainte Chantal, son mari, ses enfants, et les premières Mères de la Visitation; on les connaît comme autant de personnes avec qui l'on aurait vécu et qui seraient de votre famille.

C'est donc ici, à mon sens, un livre d'hagiographe modèle. Tout y est et tout s'y trouve à sa place : l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce, l'histoire et la biographie, les idées et les faits, les considérations d'un ordre élevé inspirées par une vue générale du sujet, et les réflexions moins hautes suggérées par certaines particularités du récit. L'instruction abonde, mais l'intérêt surabonde, et jusqu'à la fin se maintient très-vif.

Cela tient, à beaucoup d'égards, à ce que l'hagiographe n'a point sacrifié le côté naturel du sujet. Sainte Chantal est, par-dessus tout, ce que le Saint-Esprit a si bien nommé : une femme forte. Ce qui attire surtout vers cette imposante figure, ce qui a frappé M. l'abbé Bougaud et lui a mis la plume à la main, c'est qu'il se trouve que cette femme admirable a précisément possédé, dans un degré éminent, la vertu qui manque le plus à notre siècle et dont l'absence, dit-il à bon droit, est peut-être la plaie la plus profonde des générations présentes, je veux dire la force. « Ce n'est pas là seulement, continue-t-il, le trait le plus saillant de sa physionomie, c'est le secret de sa mission, la raison de son apparition au seizième siècle, ce qui distingue la mère de Chantal et lui fait sa place à part dans la constellation des saints de cette époque. » N'est-il pas remarquable que, dans sa coopération à la grande œuvre de saint François de Sales, la douceur, la suavité, la grâce, soient principalement du côté du saint et la force du côté de la sainte? Mais nul n'a mieux senti que M. l'abbé Bougaud que cette force, en madame de Chantal, ne diminue ni la sensibilité, ni la tendresse. « Chaque sacrifice, dit-il excellemment, brise son âme; chaque acte de force lui arrache un cri de douleur; et *c'est ce qui rend si saisissant et si beau le spectacle de son héroïsme.* Car, il le faut bien dire, si madame de Chantal s'était arrachée, l'œil sec, des bras de son vieux père; si elle eût sans pâlir desserré d'autour de ses genoux les mains entrelacées de ses enfants, — qui ne frémirait d'épouvante à la vue d'une pareille force? Mais, quand madame de Chantal apparaît tout en larmes au milieu de ces sacrifices; quand, à la mort de son mari, elle devient comme un squelette et que l'on craint pour sa vie; quand, obligée de passer sur le corps de son fils, on entend sortir de son cœur les cris les plus pathétiques de la passion maternelle, et que plus tard, déjà religieuse, on la voit, à la mort de ses enfants, tomber si malade de douleur, qu'il faut lui donner les derniers sacrements, et que rien néanmoins ne peut l'arrêter ni la faire fléchir dans sa mission ; ah! voilà bien la force qui vient de Dieu, cette force qui élève les âmes au-dessus d'elles-mêmes, mais qui ne les déshonore jamais. »

L'intérêt qui fait le charme de cette *Histoire* tient aussi, je l'ai déjà dit, aux merveilleuses trouvailles du nouvel historien. Ici encore je le laisse parler.

« L'ordre de la Visitation possède encore aujourd'hui, sur sa fondatrice, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, des manuscrits précieux, absolument inconnus hors des cloîtres, et, ce qui est plus extraordinaire, *inconnus de ceux mêmes qui*, à différentes époques, *ont entrepris d'écrire son histoire.* C'est par hasard, et au moment où j'y pensais le moins, que ces documents inédits tombèrent entre mes mains. Leur lecture me ravit. Je comparai cette sainte Chantal, qui m'apparaissait vivante dans ces pages inconnues, avec celle qu'avait peinte, au dix-huitième siècle, l'abbé Marsollier[1]; je fus étonné du peu de ressemblance. J'étudiai ensuite cette peinture, plus vieille et contemporaine, qu'en avait donnée la mère de Chaugy. C'était bien la même sainte dont la vraie physionomie venait de m'être révélée. Seulement, la mère de Chaugy, écrivant pour le cloître, n'avait tracé qu'un des côtés de cette belle figure, et encore le temps a un peu terni les couleurs dont elle s'était servie : lecture pleine d'attrait pour une âme initiée aux secrets du langage mystique, mais histoire incomplète et incapable de fixer longtemps les regards de la foule, surtout aujourd'hui. Ainsi, étudiant et comparant les monuments anciens, publiés ou inédits, je sentis naître en moi la première idée de composer l'ouvrage que j'offre en ce moment au public.

« J'ai hâte de le répéter, malgré le vif attrait que m'inspirait ce travail, je ne l'aurais pas entrepris si je n'avais découvert les monuments dont j'ai parlé plus haut.

« Avec quelle émotion je parcourus successivement la magnifique collection des Lettres *autographes* de saint François de Sales et de sainte Chantal, les premières, chargées de ratures et de renvois, les secondes, écrites d'une main plus ferme, mais d'une orthographe étrange, *presque toutes, du reste, infidèlement éditées et un grand nombre encore inédites;* le manuscrit autographe de la mère de Chaugy, écrit d'un seul jet, d'une grande et belle main, sans une seule rature; les Mémoires de la mère Françoise-Angélique de la Croix, de la sœur Louise-Dorothée de Marigny, de la mère de Clermont-Mont-Saint-Jean, ceux de Georges de Fessigny, premier syndic d'Annecy, *tous inédits jusqu'à présent;* l'histoire *également inédite* des fondations de la Visitation en France, en Savoie, en Italie, rédigée par les Sœurs elles-mêmes, avec autant d'exactitude que de charme; et enfin plus de vingt volumes, *tous inconnus aussi* hors des cloîtres et encore manuscrits, contenant l'histoire des principales fondations de la Visitation dans toutes les parties du monde!

« Mais ce qui excita plus que tous ces trésors ma pieuse avidité, ce furent les six volumes in-folio qui renferment, signées et parafées par les notaires apostoliques, élevées par conséquent au plus haut degré de certitude et d'authenticité, toutes les pièces du procès de canonisation de sainte Chantal. Aucun historien n'avait eu connaissance de ces pages précieuses; elles sont inédites comme tout le reste. »

C'en est assez pour donner idée de la supériorité des informations du nouvel historien, comparées à celles de ses devanciers; j'ai déjà tout dit sur

[1] Marsollier, le plus infidèle des biographes, a dit M. Hamon, et il le prouve. (*Vie de saint François de Sales*, troisième édition, préface.)

la mise en œuvre. M. l'abbé Bougaud n'est pas de ceux qui s'en tiennent à la rhétorique de l'histoire; il possède à un trop haut degré pour cela le sentiment de la réalité historique ; elle est admirablement en relief dans son récit. Nulle part la beauté profonde et forte des mœurs chrétiennes au seizième et au dix-septième siècle n'est plus saisissante que dans ces deux volumes. L'historien est ému et il émeut : il est éloquent. Et il sait l'être dans un style que je ne puis trop louer, dans un style parfaitement sain, tout à fait exempt des fausses élégances et du vague déclamatoire des écrivains de décadence. C'est bien à cette sobre et virile éloquence qu'il faut appliquer l'éloge que décernait Tacite, quand il disait : *Malim hercule Lucii Crassi maturitatem, quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis.*

FOISSET.

QUESTIONS D'ART ET DE MORALE, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.

Questions d'art et de morale ! — Belles questions ! répliqueront sans doute les raffinés, les heureux du jour, qui cultivent l'art aux avant-scènes des petits théâtres et la morale à la Bourse. — Sottes questions ! répétera en chœur la grande armée des optimistes, qui se sont fait, dans les journaux et ailleurs, un art à leur profit et une morale à leur usage. Qu'on y prenne garde pourtant ! ces mêmes optimistes, lorsqu'ils ne sont pas complétement hébétés ou serviles, laissent parfois échapper de singuliers aveux; rien de plus curieux alors que leurs contradictions involontaires : ils ne veulent pas qu'il soit dit que l'art se rapetisse, que la littérature se dégrade, que les mœurs de boutique ou d'antichambre déteignent sur les théâtres et sur les livres, que l'enthousiasme se meurt, que l'idéal est lettre morte, que c'en est fait de ces belles et généreuses passions où se retrempaient autrefois les imaginations et les âmes. Et cependant, en mainte occasion, à propos des mille incidents qui se déroulent sous leurs yeux ou sous leur plume, d'une exposition de peinture qui ouvre, au milieu de l'indifférence publique, ses étalages de petites nudités et de grosses laideurs, d'un opéra qui tombe faute de ballet, d'un drame romantique que l'on siffle par amour pour la littérature du *Pied de Mouton*, ils se lamentent, ils se désolent; ils reportent sur le passé un regard mélancolique; ils demandent, avec un étonnement ingénu et une tristesse naïve, ce que nous avons fait de toutes ces inspirations nobles et fortes qui régénéraient, il y a trente-cinq ans, la philosophie, la poésie, l'histoire, l'art, le roman, la critique; qui élevaient sans cesse vers un but digne d'elles les meilleures facultés de l'esprit, et les plaçaient à une hauteur où n'atteignait aucun des vils calculs du mercantilisme moderne. Ce que nous en avons fait ? C'est à eux que nous aurions droit de le demander : si, dans la société, ils n'avaient pas aidé au triomphe de l'anarchie sur l'ordre moral, et, plus tard, de la force sur la liberté; si, dans la littérature, ils n'avaient pas secondé, de tout leur talent, les victoires de la ma-

tière sur l'idéal, de la forme sur la pensée, du costume sur le corps et du corps sur l'âme; s'ils n'avaient pas battu des mains à toutes les œuvres corruptrices qui préparaient la servitude des intelligences par la dépravation des mœurs; s'ils avaient compris les affinités redoutables qui unissent, dans toutes les expressions de la pensée humaine, le désordre à la décadence, l'orgie au dégoût, le matérialisme au servilisme, le mépris de toute autorité à la perte de toute élévation et de toute liberté; s'ils n'avaient pas traité de Géronte ou de Cassandre quiconque protestait au nom de principes immortels contre ces éléments de pestilence et de mort, nous n'en serions pas où nous en sommes, et ils n'auraient pas à troubler aujourd'hui, par des regrets inconséquents et stériles, les ruines qu'ils ont faites.

Quoi qu'il en soit, le bien peut, comme toujours, ressortir de l'excès du mal, et la situation a au moins le mérite d'être nettement posée. La société actuelle, de quelque nom qu'on l'appelle, — démocratie pure (quelle pureté!), démocratie disciplinée, intelligence populaire servie par des baïonnettes, gouvernement représentatif endoctriné par M. Havin, suffrage universel corrigé par les préfets, — a bien pu remplacer et renverser tout ce qui gênait son essor; elle a bien pu détruire toutes les puissances du passé et en effacer jusqu'aux vestiges, s'emparer de toutes les forces de la nature, maîtriser le monde extérieur, niveler les montagnes comme les hiérarchies, percer les profondeurs de la terre comme les secrets de la science, de l'anatomie et de l'analyse : sous peine de périr, et, ce qui est pire, de périr avec ignominie, elle est obligée de se soumettre à des lois intellectuelles et morales qui gouvernent les démocraties comme les aristocraties, et ne dépendent ni d'une monarchie qui s'écroule, ni d'un chemin de fer qui s'ouvre; elle peut démolir et rebâtir des villes, jeter bas des maisons gothiques pour reconstruire des édifices sans date et sans style; elle peut faire que les distances s'abrégent ou s'annulent, que l'électricité change les heures en secondes, que la vapeur change les océans en ruisseaux : elle ne peut pas faire que l'esprit humain, si on lui propose pour unique idéal de l'argent à gagner et des convoitises à assouvir, ne descende pas à d'incroyables effets de souillure et de bassesse; elle ne peut pas faire que le beau, le vrai, le bien, que toutes les vérités fondamentales de la morale et de l'art, ne soient plus où les a, de tout temps, placées la conscience universelle; elle ne peut pas faire qu'en dehors de tous les retards ou de tous les progrès de l'industrie, de la science, de la civilisation matérielle, le niveau intellectuel d'un pays ou d'une époque ne s'abaisse ou ne s'élève pas, suivant qu'il s'éloigne ou se rapproche de ces vérités impérissables.

Rappeler ces *vieilleries*, trop souvent et trop longtemps oubliées, c'est recommander d'avance le livre de M. Victor de Laprade. Depuis la première ligne jusqu'à la dernière, depuis ses pages éloquentes sur la sincérité littéraire jusqu'au discours de réception à l'Académie française, où M. de Laprade, à force de spiritualisme et de charité chrétienne, trouva moyen de découvrir en M. de Musset un poëte presque chrétien, sinon de fait, au moins d'aspirations et de regrets, ce volume est une profession de foi et un démenti : profession d'une foi énergique en des doctrines où l'on reconnaît tour à tour l'auteur de *Psyché* et celui des *Poëmes évangéliques*, le disciple

de la sagesse de Platon purifiée et sanctifiée par l'Évangile; démenti en action jeté par une plume vaillante à toutes les ignobles idolâtries du temps présent. Nos lecteurs connaissent déjà quelques-uns de ces beaux chapitres : les *deux Esprits français*, la *Poésie et l'Industrie*, etc., etc... Les autres sont extraits du cours de littérature que M. de Laprade a professé et professe encore à Lyon : car, dans cette vie sérieuse et pleine, à côté du poëte que nous aimons, il y a un maître, nourri des plus pures traditions de l'antiquité grecque, et surtout des sucs les plus vivifiants de la philosophie chrétienne. On retrouvera, dans les *Prolégomènes d'une histoire des arts*, dans l'*Union de la métaphysique à la poésie*, dans les *Préceptes en matière d'art*, dans la *Hiérarchie des œuvres de l'esprit*, dans le *Respect comme élément d'inspiration*, dans l'*Éducation par les langues anciennes*, toute une face de ce talent où la poésie, au lieu de s'écrire sur le sable et de flotter au gré du vent, s'appuie sur un fond solide et savamment cultivé, comme ces terrains qui recèlent au dedans des trésors de fécondité et de fraîcheur, et se couvrent au dehors de verdure et de moissons. Surtout, qu'on ne s'effraye pas de ce que ces titres ont d'un peu altier, d'un peu austère pour notre faiblesse. D'abord il y a, dans ce contraste avec tant de frivolités malsaines, un singulier charme; ensuite, une fois la première impression surmontée, on rencontre dans ces pages sévères tout autre chose que ce qu'on y redoute : on y rencontre un caractère et une âme, c'est-à-dire ce qui est aujourd'hui le plus rare dans les œuvres de littérature et d'art : une âme profondément *humaine*, dans le meilleur sens du mot, et en contact perpétuel avec les nôtres, comme une sœur aînée qui moralise avec tendresse des sœurs plus légères et plus étourdies. L'Alpe de M. de Laprade, — pour nous servir d'un langage qu'il aime et qui lui sied, — est d'une hauteur majestueuse, voisine de la région des aigles et des neiges : d'en bas, il semble qu'on ne puisse pas atteindre le sommet sans étourdissement et sans fatigue. Essayez pourtant : que de frais vallons à mi-côte! que de touffes verdoyantes aux flancs des rochers! çà et là, que de sûrs abris pour le voyageur surpris par l'orage! que de traits d'union entre la terre et le ciel, entre les scènes de cette nature alpestre et les scènes de la vie humaine qui s'agitent à ses pieds! Et puis, ce que l'on aime chez M. de Laprade, c'est qu'il n'est le courtisan de personne; pas plus du grand roi que de la foule, pas plus des aristocraties dégénérées que des démocraties grossières, pas plus des salons que de la rue, pas plus des faiblesses royales que Molière a dû flatter pour faire passer ses hardiesses, que des passions bourgoises que caressent nos illustres pour grossir leurs droits d'auteur. Il chante, écrit et professe debout : exception qui devient de plus en plus remarquable à mesure que nous respectons moins de choses et que nous devenons plus révolutionnaires.

Nous disions tout à l'heure qu'il y avait deux hommes en M. de Laprade : ceci est vrai de plus d'une façon. La nomination des poëtes ou des écrivains célèbres à l'Académie française est une crise dans leur vie, et cette crise n'est pas toujours favorable. Si le *sujet* est vulgaire, s'il doit au pur hasard le succès d'un jour qui l'a mis en évidence, sa vulgarité s'accuse en pleine lumière sous les voûtes du palais Mazarin : s'il est paresseux, le *fauteuil* lui

offre une tentation et un prétexte de plus pour cette somnolence traditionnelle qui a défrayé tant d'épigrammes. Pour la généreuse nature de M. de Laprade, la crise a produit des effets diamétralement contraires. Jusque-là cette muse fière et chaste se ressentait de ses habitudes solitaires. Ce que l'on prenait pour une lacune dans ces facultés éminentes, pour une solution de continuité entre le public et le poëte, n'était pas, pour ainsi dire, affaire de tempérament, mais de climat et d'hygiène. Appelé par de glorieux suffrages, M. de Laprade est sorti de son âpre solitude pour entrer résolûment dans la société et dans la vie : il y est entré sûr de sa force, heureux et fier d'une récompense déjà méritée, et qu'il allait justifier mieux encore. Il a regardé, il a parlé, il a écouté, et ce poétique entretien, commencé avec les chênes, s'est continué avec les hommes. Ce qui est résulté de ce changement d'air et de point de vue, nos lecteurs le savent. Les trois magnifiques satires, *Pro aris et focis*, *Une statue à Machiavel*, *Jeunes fous et jeunes sages*, succédant aux beaux poëmes de M. de Laprade, ont été la note vibrante et électrique après la symphonie lointaine, l'accent du clairon qui fait tressaillir après la mélodie qui fait rêver. Par l'exemple comme par le précepte, par l'ensemble de ses poésies comme par ses *Questions d'art et de morale*, M. de Laprade indique à la littérature contemporaine ses moyens de salut; et, en attendant qu'elle en profite tout à fait, de pareils hommes, de pareils livres, la réhabilitent et l'honorent.

Armand de Pontmartin.

ÉTUDES CONTEMPORAINES. — DE LA CENTRALISATION ET DE SES EFFETS, par M. Odilon Barrot. — Paris, Dumineray, éditeur.

La publication des *Etudes contemporaines* a été accueillie avec une faveur méritée. Leurs auteurs, en effet, offrent le spectacle d'un heureux accord et l'utile enseignement qui en résulte; ils n'ont pas même besoin, nous disent-ils, de faire un effort pour faire passer le motif qui les unit avant les inclinations qui les divisent; l'extension et l'affermissement des libertés de la France, telle est leur première passion et leur premier devoir; ils font incessamment appel à tous ceux qui veulent oublier les vieilles querelles, et c'est à cet appel que M. Odilon-Barrot a répondu en écrivant un excellent traité sur la *centralisation et ses effets*.

M. Barrot pense avec raison que la nécessité de conjurer les dangers dont une trop grande concentration de pouvoirs menace notre pays est généralement admise, et qu'en travaillant à s'entendre sur ce point important, on a quelques chances d'étendre plus tard l'accord à d'autres points, sur lesquels il est non moins utile de se réunir ; il constate avec bonheur les progrès déjà obtenus dans cette voie.

« Les anciennes distinctions de parti, les vieux drapeaux, ont même été « mis cette fois de côté; on s'est rallié dans un effort commun contre un

« mal dont chacun a la conscience ; symptôme heureux qui semblerait an-
« noncer que les questions de personnes, de mots et de formes, ont perdu
« sensiblement de leur empire, et qu'il y a une tendance à se réunir sur le
« fond des choses, pour ne plus former que deux partis sérieux en France,
« celui qui aime assez son pays pour le croire digne de faire ses affaires lui-
« même, et celui qui, au contraire, l'en déclare à jamais incapable... Ligue
« honorable et qui peut s'avouer, car elle a pour but et pour lien une grande
« vérité à faire triompher, à savoir que la force et la vitalité des sociétés
« grandit et s'affaiblit, selon que les facultés et les droits de l'individu y sont
« respectés ou étouffés par le pouvoir central. »

L'illustre écrivain recherche d'abord les origines de la centralisation excessive sous le poids de laquelle fléchit la société française, et regrette que dans leur magnifique travail de reconstitution de l'unité nationale nos rois aient dépassé le but en confondant trop souvent, dans les mêmes attaques, les institutions féodales, qui minaient la monarchie et la liberté politique qui, dans la commune, la province et l'État, lui donnait des bases inébranlables. «La monarchie, qui avait mis des siècles à dissoudre toutes les
« forces résistantes de la société et à faire le vide autour d'elle, ne trouva
« plus d'appui au jour de la tempête; elle périt par l'excès même de son
« triomphe. Il est à remarquer que c'est dans la Bretagne, dans le Lan-
« guedoc, où la couronne n'avait pu parvenir à détruire complétement la
« vitalité des États provinciaux, qu'elle trouva le plus de partisans et de
« défenseurs. »

Cependant le mal, quelque grand qu'il fût, n'était pas consommé ; l'autorité royale trouvait encore, avant la Révolution, un puissant et salutaire contre-poids dans les influences territoriales, provinciales, parlementaires et communales, et dans les antiques corporations qu'elle avait respectées.
« Ainsi il existait un clergé propriétaire et se suffisant à lui-même. La no-
« blesse, privée de toute influence politique et de toute participation aux
« affaires publiques, avait du moins conservé son point d'honneur et ses
« traditions de famille. Le tiers état trouvait encore dans les corps de ville
« et dans les offices municipaux une ombre de ses vieilles franchises mu-
« nicipales. La classe ouvrière avait, dans ses syndicats, une espèce de gou-
« vernement de famille qui avait ses abus, qu'on pouvait corriger, mais
« aussi ses avantages. La royauté avait bien mis la main sur tous les offices,
« mais plutôt dans un esprit de fiscalité que dans une vue de centralisation;
« elle les avait vendus et revendus cent fois, sans pouvoir jamais lasser ni
« la vanité des acquéreurs, ni l'attachement des villes ou des corporations
« pour ces débris de leurs franchises. La vénalité, tout abusive qu'elle était,
« corrigea d'ailleurs et jusqu'à un certain point l'excès du pouvoir central. »

Il y avait donc sous l'ancien regime des institutions et des usages qui avaient constamment empêché l'établissement d'un pouvoir despotique. L'Assemblée constituante, cédant à un courant d'idées puisées dans les livres et que l'expérience et la pratique des affaires n'avaient pas mûries, «fit table rase de
« tous ces derniers obstacles : indépendance du clergé, tradition de no-
« blesse, corps de ville, syndicats des corporations, états provinciaux, parle-
« ments, offices héréditaires, tout disparut en un jour, non pour être réformé

« dans un sens de liberté, mais pour enrichir de leurs dépouilles et ac-
« croître encore le pouvoir central. »

Aussi l'Empire n'eut-il qu'à faire subir à l'organisation administrative des assemblées républicaines une légère transformation pour y trouver l'instrument d'un pouvoir sans précédents dans notre histoire. « Ce qui prouve une « fois de plus quelle facilité le despotisme trouve à se fonder, lorsque des « gouvernements, même à forme républicaine, lui ont préparé le terrain par « une trop grande concentration de pouvoir. » Si le gouvernement parlementaire vint en 1814 et après les désastres de 1815 cicatriser les plaies de la France, il ne sut pas rompre avec la centralisation, et elle fut en grande partie la cause de l'insuccès des institutions représentatives dans lesquelles nous étions entrés « mal préparés et tout chargés des habitudes de la vieille « monarchie et de nos préjugés révolutionnaires. »

Après avoir exposé les origines de la centralisation, M. Odilon Barrot en décrit les effets avec autant d'élévation que de justesse. La centralisation excessive exerce sur la moralité publique et privée une influence funeste. Le citoyen se détourne peu à peu des intérêts généraux, ne se préoccupe que des siens, et ne réussit même pas à les sauvegarder, car il arrive un jour où ces intérêts succombent devant des dangers que l'on n'a ni su ni voulu prévoir.

« Ah ! vous ne vous occupez pas de politique ! Alors ne vous plaignez « pas si la société dont vous faites partie devient la proie des ambitieux, « des intrigants et des fous qui, eux, s'occupent de politique, et beaucoup ; « si un jour vous vous réveillez en face d'une catastrophe qui mette en péril « votre fortune, votre existence, votre honneur commercial lui-même, ne « vous en prenez qu'à vous-même. »

L'énervement de la moralité publique entraîne nécessairement celui de la moralité privée. « Les gouvernements fortement concentrés facilitent, sans le « vouloir, l'immoralité privée, non-seulement parce qu'ils forcent les passions « à chercher leur unique satisfaction dans les jouissances matérielles, mais « encore parce qu'ils éteignent la publicité, c'est-à-dire la pudeur, qui, « même dans les sociétés les plus corrompues, est un frein salutaire. »

La centralisation éloigne les différentes classes les unes des autres, en évitant soigneusement toutes les occasions de les mettre en contact; elles ne peuvent plus se connaître, s'expliquer, s'entendre, s'apprécier, combattre ensemble les passions socialistes; la centralisation devient le plus ferme rempart du despotisme après en avoir été la préparation la plus efficace.

« Opposer les classes de la société les unes aux autres pour entretenir et « exploiter leurs ressentiments; enfin, *diviser pour régner*, c'est là une bien « vieille politique que quelques hommes appellent encore de nos jours la « *grande école de gouvernement*. Je suis prêt à reconnaître qu'il est tou- « jours plus facile de gouverner les hommes par leurs vices; mais je main- « tiens qu'il est plus moral, plus digne, de les gouverner par de bons sen- « timents. »

Enfin la centralisation s'oppose à l'expansion de la richesse publique dans les États qu'elle régit. Les gouvernements centralisés sont condamnés à un perpétuel état de guerre. « Ils ont interdit à leurs sujets l'aliment de la vie

« publique ; il faut bien qu'ils le remplacent par des distractions sans cesse « renouvelées. Ils ne peuvent laisser la scène un instant vide ; ils sentent in- « stinctivement que le moindre entr'acte leur serait mortel. Or ces distrac- « tions s'épuisent vite et coûtent cher, et, comme la dernière et la plus effi- « cace diversion au malaise moral des peuples qui ne font pas eux-mêmes « leurs affaires est la guerre, c'est toujours vers cette dernière ressource « que la politique centralisatrice est invinciblement poussée. »

Or, quand la guerre passe à l'état d'expédient gouvernemental, *instrumentum regni*, elle devient une cause certaine de ruine, elle ruine le crédit de l'État, qui ne peut se soutenir si l'esprit public ne le vivifie pas; les institutions militaires les mieux combinées ne suffisent plus elles-mêmes pour assurer la victoire définitive. « Il n'y a que les peuples libres qui ont le privilége de pou- « voir subir plus d'un échec sans être abattus et de suppléer aux pertes ma- « térielles par les forces morales. Les gouvernements absolus n'ont pas cet « avantage, ils sont condamnés à toujours vaincre. » Enfin le souverain qui dispose en maître absolu des forces d'une grande nation ne peut compter sur des alliances durables, car il inquiète constamment ses voisins. « De là ces « défiances qui se traduisent en préparatifs de guerre, en coalitions sourdes « et mystérieuses et qui finissent toujours par éclater dans un conflit géné- « ral. Il arrive alors que le gouvernement, dont la force centralisée était si « menaçante pour tous, se trouve un jour seul contre tous. »

La centralisation ne réussit pas mieux à assurer la tranquillité intérieure; en affranchissant les gouvernés de toute responsabilité, elle exagère celle des gouvernants et facilite le retour périodique des révolutions, dont M. Barrot dit avec tant d'autorité que « chacune d'elles nous enlève quelque chose « des forces morales qui nous restent encore. » Enfin, sous ce régime, la capitale acquiert une importance qui ne s'achète, comme les statistiques l'établissent, qu'au prix de la décroissance successive de la population agricole. Paris a aujourd'hui absorbé presque toute la vitalité du pays, et, comme aucune institution locale ne réunit ses habitants, leur tranquillité et celle de la France entière est à la merci de tous les hasards. — « La transformation complète « que Paris subit en ce moment est encore venue briser les quelques liens « que de vieilles habitudes de quartier et de voisinage avaient établis entre « certains groupes d'habitants. » Si un pouvoir dictatorial venait encore une fois s'installer à l'Hôtel de Ville, les ordres les plus insensés, les mesures les plus arbitraires, ne rencontreraient point de contradiction, et il serait téméraire de prétendre que cette excentricité ne peut se réaliser, puisque la centralisation met des obstacles sérieux aux réformes et à la paisible transmission du pouvoir.

Après avoir démontré, avec l'expérience de soixante-dix années, que les gouvernements libéraux, aussi bien que les gouvernements absolus, sont exposés à expier chèrement les facilités apparentes que leur offre la centralisation, M. Odilon Barrot expose ce qu'il conviendrait de faire pour arrêter les ravages d'un mal dont il a si nettement constaté l'intensité. Le remède, à ses yeux, ne consiste pas dans la délégation aux agents locaux du pouvoir central des attributions qui avaient été réservées aux ministres; il attache donc peu d'importance à ce qui a été fait dans ce sens en 1852, et

nous sommes convaincu que si le dernier décret, dit de décentralisation, avait été promulgué avant la publication de son livre il n'y verrait, comme nous, qu'un simple changement dans la classification des affaires administratives.

Les effets de la centralisation ne seront conjurés que lorsque le pays rentrera dans le droit de faire lui-même et à tous les degrés ses propres affaires.

« Notre société avait une organisation avant 1789; cette organisation a été « brisée. Je suis bien loin de conseiller de la rétablir; j'ai dit que je ne croyais « pas aux revenants. Mais, toute démocratisée que soit cette société, ne nous « offre-t-elle pas des liens naturels que la centralisation peut avoir relâchés, « mais qu'elle n'a pas entièrement détruits? Il s'agit de leur donner de la « force. »

M. Barrot examine successivement ce qu'il faudrait faire pour atteindre ce but. Le lien de la famille doit être fortifié; le père de famille a besoin d'une autorité plus étendue, et, sans porter atteinte à la règle de l'égalité des partages, il conviendrait de lui reconnaître le droit d'attribuer à l'un de ses enfants les immeubles, à l'autre les capitaux. Il faut défendre la propriété contre l'abus qui est fait de la loi de l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Quant à la commune, elle devrait être régie par des lois qui ne seraient pas les mêmes pour les communes rurales que pour les villes, car les villes ont seules les éléments et les traditions d'une vie municipale sérieuse; les communes rurales se grouperaient au chef-lieu de canton, qui aurait ses assemblées, ses sessions, son budget, recevrait une organisation nouvelle de justice de paix, dans laquelle les influences territoriales du canton seraient représentées. Le conseil général du département, doté de pouvoirs plus grands, donnerait, par l'intervention de ses délégués dans le sein du conseil de préfecture, des garanties d'indépendance qui manquaient au premier degré de la juridiction contentieuse, et relierait à son tour l'organisation locale à l'organisation générale du pays, en choisissant un certain nombre de membres du Sénat. Enfin, les institutions judiciaires du pays devraient aussi subir un remaniement considérable. Telles sont les idées de M. Odilon Barrot sur l'importante question qu'il voudrait voir traiter et résoudre par les pouvoirs publics.

Ces idées, d'ailleurs, n'ont rien d'absolu; l'auteur admet parfaitement les critiques et déclare avec une grande modestie qu'il tient plus au but qu'aux moyens : «Le but que je voudrais atteindre, dit-il, ce serait de rendre « la vie à toutes les parties de notre société; non cette vie de rêves, de « théories et de stériles agitations dont elle a vécu jusqu'à ce jour, mais cette « vie des intérêts publics bien compris et honnêtement gérés, des droits « communs pris au sérieux et sincèrement protégés, qui seule peut consti- « tuer une liberté durable, tout en fermant bien réellement et bien définiti- « vement l'ère des révolutions. »

M. Barrot ne se dissimule pas d'ailleurs les difficultés de toute sorte que rencontrera cette œuvre; il sait qu'elle aura d'abord à lutter contre les préjugés, et il s'attache à les combattre, quels qu'ils puissent être.

« Il ne faut pas croire qu'il n'y ait que les partisans de l'ancien régime qui « aient des préjugés; nous avons aussi les nôtres. N'avons-nous pas nos at-

« tardés, qui sont restés, eux aussi, sous les impressions de leur principe et « pour qui le temps n'a pas marché? Combien, parmi mes coreligionnaires « du parti libéral, n'en ai-je pas connu, pour qui le libéralisme consistait « uniquement à bien haïr les nobles et à dire beaucoup de mal des prêtres ! « Je pourrais citer un de mes amis, homme d'ailleurs fort instruit et excel- « lent, qui, toutes les fois qu'à la Chambre un orateur malavisé accompa- « gnait un nom propre d'un titre nobiliaire, se soulevait de son banc comme « un furieux et protestait violemment. Si l'on avait mis en doute son libéra- « lisme, il se serait fort indigné, et cependant il n'était qu'un révolution- « naire attardé, qui en était resté au temps de la lutte du tiers état contre « les ordres privilégiés. »

La décentralisation serait à elle seule impuissante à dissiper les préjugés et les dissensions qui en sont la conséquence, il lui faut des auxiliaires qui ne peuvent manquer de lui prêter un utile concours.

« Tout ne sera pas fait, je le sais, lorsque nous aurons décentralisé le « pouvoir et rendu aux citoyens la liberté et la responsabilité. Non, je sais « que la religion, la moralité, le culte du droit, les habitudes de respect, sont « les choses dont vivent les sociétés et qui sont hors de l'action des lois; « mais l'œuvre sera bien avancée, si nous parvenons à fonder sérieusement « la liberté dans notre pays; car avec elle les convictions religieuses repren- « dront leur sincérité et leur empire, les mœurs s'épureront, les caractères « se relèveront, et notre société française retrouvera bientôt cette vie morale « qui lui est tout aussi indispensable que l'âme l'est au corps. »

Enfin M. Odilon Barrot repousse « comme le dernier terme de dégradation politique et morale tout retour au césarisme, c'est-à-dire à l'omnipotence du chef de l'État sur le for intérieur et extérieur. » Nous terminerons l'analyse du remarquable traité de M. Barrot, en lui empruntant une éloquente réfutation des sophismes à l'aide desquels de prétendus libéraux attaquent l'indépendance du Saint-Siége.

« L'Église catholique ne lutte plus pour l'omnipotence, mais pour garder « les restes d'indépendance qui lui ont été laissés. Nous assistons à cette « grande épreuve, non sans une certaine anxiété; car, si la papauté, par la « perte de son indépendance, devait emporter avec elle le principe de la sé- « paration des deux pouvoirs, si le droit de régler les choses de foi devait de « nouveau aller se réunir au pouvoir temporel, si ce nouvel élément de force « et de centralisation devait s'ajouter à tous ceux que possède déjà l'État, la « liberté civile et politique en serait gravement menacée. »

HENRY MOREAU.

M. AMBROISE RENDU ET L'UNIVERSITÉ DE FRANCE, par Eugène Rendu. — Paris, Fouraut et Dentu, 1861.

La notice que M. Eugène Rendu vient de consacrer à la vie de son respectable père est en même temps un hommage à la mémoire de l'ancienne Université de France. Le nom de M. Rendu ne peut, en effet, se séparer du

nom de l'Université. Pour se consacrer à sa fondation, il abandonna la carrière du jurisconsulte, où il était déjà entouré d'une renommée naissante. Il participa, dans les liens de la plus intime collaboration, à tous les travaux de M. de Fontanes. Inspecteur général, puis conseiller de l'Université, historien de ses origines, commentateur de ses règles, défenseur de ses droits, auteur de plusieurs de ses usages ou de ses institutions, M. Rendu fut pendant cinquante années, s'il m'est permis d'employer cette expression, l'une des pierres fondamentales sur lesquelles reposa l'édifice du vaste système d'instruction publique créé par Napoléon Ier. On retrouve le nom de M. Rendu associé aussi bien à la réorganisation de l'Académie française qu'à la fondation des petites écoles populaires et des salles d'asile; il défendit l'Institut et les frères des écoles chrétiennes, et l'Université lui dut plus que des règles, elle lui dut des hommes; il eut le bonheur et le discernement de servir les débuts de M. Dubois, de M. Péclet, et ceux d'Augustin Thierry.

Enfin, au corps auquel il appartint si longtemps il donna plus que des conseils, il lui donna des exemples. Sorti d'une famille pieuse, austère et simple, demeuré chrétien à une époque où l'âme de quelques honnêtes gens était en France le seul temple resté ouvert à la religion, et comme le tabernacle où elle vivait réfugiée, chrétien pendant la Révolution, chrétien sous le Directoire, chrétien dans l'étude des mathématiques, de la littérature, du droit, M. Rendu porta cette foi bien préparée et bien trempée dans ses fonctions, et il fut toute sa vie avec d'autres maîtres, trop rares, mais infiniment respectables, le type de l'universitaire religieux.

Par des documents très-curieux, mêlés avec un art véritable à l'histoire de son père, M. Eugène Rendu a fort bien démontré que, dans la pensée qui a donné naissance à l'Université, la religion devait être la base de l'éducation. Rien n'est plus intéressant que de voir, dès le début, se poser les objections qui ont été développées depuis contre cette grande fondation. On me permettra quelques extraits.

Les statuts de l'*Université de Turin* avaient frappé le général Bonaparte. Devenu consul, il chargea M. Rœderer d'organiser ce qu'il appelait le *département de l'esprit*. Fourcroy, puis Chaptal, eurent à essayer, à changer, à proposer des lois qui furent, de 1802 à 1804, autant de tâtonnements successifs, dont le ministre de l'intérieur résumait ainsi les résultats stériles dans une note à l'Empereur :

« Douze années d'expériences pendant lesquelles on a essayé ou proposé tout « ce que l'imagination a pu concevoir de projets pour l'instruction publique, « et le peu de succès qu'ont obtenu toutes les conceptions de ce genre ont « prouvé jusqu'à l'évidence qu'on s'est toujours écarté du vrai but.

« On eût peut-être obtenu de meilleurs résultats si, au lieu de vouloir « créer, on se fût borné à perfectionner; si, profitant de la longue expérience « du passé, on n'eût proposé que les modifications voulues par les circon- « stances et le progrès des lumières.

« Mais il en est temps encore : remontons vers le passé, et tâchons de « puiser, dans ce qui a été, le principe de notre conduite pour le présent. »

La note traitait successivement des écoles primaires et des écoles secondaires.

« Avant la Révolution, il y avait presque partout des écoles primaires. Les « parents seuls choisissaient les maîtres de leurs enfants et payaient leur « salaire. Ici, on affectait un revenu communal à cet usage ; là, on nourris- « sait l'instituteur, et on lui assurait en outre une légère solde. Dans plu- « sieurs communes, le maître d'école exerçait une profession, ce qui ren- « dait son traitement moins onéreux. Ailleurs, il parcourait successivement « plusieurs communes, et arrivait à jour et à heure fixes dans chacune, « pour y donner des leçons.

« Dans les villes, les écoles primaires étaient généralement desservies par « les *Frères ignorantins*, admirable institution dont les membres ont con- « stamment réuni l'art d'enseigner aux mœurs les plus sévères.

« Tout cela a disparu sans doute ; mais il est aisé de tout rétablir et d'a- « méliorer. »

Quant à l'enseignement secondaire, le ministre de l'intérieur exposa formellement le plan d'une reconstitution en harmonie avec les besoins nouveaux de la célèbre corporation de l'*Oratoire*. « Il appartient au génie, disait- « il, de puiser dans les souvenirs du passé tout ce qui peut s'allier avec les « créations nouvelles. L'*Oratoire*, tout particulièrement, a offert l'union des « lumières, du patriotisme et de la tolérance. »

Chaptal affirmait qu'il était possible de réunir encore cinquante oratoriens disposés à reprendre des fonctions d'enseignement. On confierait à la congrégation rétablie trois ou quatre lycées ; elle s'engagerait à suivre les règlements généraux, et serait soumise à la surveillance des autorités compétentes. Du reste, elle aurait le droit d'établir un nombre d'écoles secondaires double ou triple du nombre des lycées gouvernés par elle. On ajouta, dans un second plan, les congrégations de la Doctrine et des Bénédictins de Saint-Maur.

L'esprit de l'époque, l'opposition à la religion, s'exprime par la bouche du troisième consul, qui, consulté sur le projet, répondit en ces termes[1] :

« Ce projet serait très-propre à multiplier les écoles secondaires, et à leur « donner une direction et un esprit communs.

« Mais ces sortes d'institutions ne paraissent guère dans le goût du siècle « actuel. Les philosophes n'y verraient que le retour d'une espèce de mo- « nachisme.

« Ce ne serait d'abord que des ecclésiastiques qui formeraient ces asso- « ciations ; et, quoique les congrégations, de l'Oratoire, de la Doctrine et de « Saint-Maur, eussent, moins qu'aucun autre établissement religieux, un es- « prit particulier, cependant elles n'avaient pas non plus cet esprit national, « cette indépendance d'opinions qui caractérisent les instituteurs d'une « grande société.

« Il serait bien utile d'avoir des établissements pour former des profes- « seurs ; mais il faudrait que ces établissements n'eussent rien d'ecclésias- « tique et qu'ils fussent tout à fait empreints d'amour pour le gouvernement « actuel et d'attachement à ses principes. Il faudrait par conséquent des « hommes nouveaux. »

[1] Page 25.

Le projet fut abandonné. En 1805, l'Empereur se préoccupe de nouveau de l'instruction publique, et il ordonne à M. de Champagny, successeur de Chaptal, de faire inspecter les lycées par M. Fourcroy et par un inspecteur général, assisté *d'un sous-inspecteur aux revues et d'un adjudant-major*. M. Fourcroy trouve tout parfait; mais, plus sincère ou plus clairvoyant, M. de Champagny écrit à l'Empereur une note qui contient ces belles paroles[1] :

« Le vice radical du système actuel, disait M. de Champagny, c'est de n'a-« voir rien fait pour l'éducation. On n'a presque rien fait, ni dans les règle-« ments, ni dans la direction donnée; on n'a presque rien fait pour la sur-« veillance, ni surtout pour le choix des chefs... On peut affirmer sans « exagération qu'une forte moitié des chefs ou des professeurs est, au point « de vue moral, dans la plus complète indifférence, et qu'un quart, par « leurs discours, leur conduite, leur réputation, déploie le caractère le plus « dangereux sous les yeux de la jeunesse. En vain un proviseur, un cen-« seur, croiront en avoir conservé le secret à leurs amis, il n'y a point de « secrets semblables dans un lycée... Les idées religieuses déterminées sont « la seule garantie certaine de la moralité des hommes. Dans une nation, et « sous un gouvernement qui professe le christianisme, il n'y a point d'édu-« cation si l'on ne forme des élèves chrétiens.

« Ce n'est pas seulement en attachant à un lycée un aumônier qui y dit « la messe le dimanche qu'on atteindra le but. La religion doit être profon-« dément gravée dans le cœur et dans la raison des élèves. Elle ne le sera « jamais si le lycée n'a un esprit religieux, si les chefs n'y portent de la « chaleur et du zèle. Or deux ou trois lycées à peine offrent ce spectacle. « De là cet éloignement des parents, que l'on attribue à des préjugés poli-« tiques; de là, la rareté des pensionnats payants; de là le discrédit des « lycées, et cette situation contrainte et incertaine qu'ils présentent. L'opi-« nion publique est unanime à cet égard. »

C'est à ce moment (juillet ou août 1805) que l'Empereur fit venir M. de Fontanes et conçut le plan d'une *Université impériale*, ayant le monopole de l'enseignement, mais hautement catholique. Contre ce projet, qui devint la loi du 10 mai 1806, suivie de celle du 17 mars 1808, M. Portalis et M. de Champagny élevèrent franchement la voix[2].

Portalis se fit l'avocat des droits du père et l'adversaire déclaré du pouvoir exclusif de l'État. « Les mêmes principes, dit-il dans une note à l'Em-« pereur, qui autorisent les pères à faire élever leurs enfants dans leurs « propres maisons garantissent à tous les pères le droit naturel de confier « leurs enfants à tels instituteurs que bon leur semble. » Et il attaqua sans ménagements « un système qui ne tendrait à rien moins qu'à détruire sur un objet aussi délicat, les droits sacrés de la paternité. »

M. de Champagny se plaça, non au point de vue du *droit*, mais au point de vue de l'*utilité* : « Convient-il, demanda le ministre, d'avoir un corps « enseignant unique, une corporation exclusive, surtout lorsqu'elle doit « tenir dans sa dépendance tous les degrés inférieurs de l'enseignement et

[1] Page 27.
[2] Pages 32 et 33.

« jusqu'aux établissements privés ? Un tel corps n'acquerrait-il pas un jour « une puissance morale et politique dans l'État, qui le rendrait presque « maître de l'opinion, dominateur de toutes les familles? Avec une telle « force, devenu si nécessaire, ne pourrait-il devenir indépendant? L'unité « du corps enseignant ne le conduirait-elle pas à une sorte de despotisme « dans l'enseignement? Jaloux de ses maximes, de ses usages, esclave de « ses préjugés, comme tous les corps, n'éloignerait-il pas toutes les amélio- « rations qui ne seraient point sorties de son sein? Assuré de ses priviléges, « n'étoufferait-il pas un jour l'émulation? Ne deviendrait-il pas peut-être un « obstacle aux progrès des lumières, au lieu de provoquer leur développe- « ment? Rappelons-nous combien nos corps enseignants ont repoussé avec « obstination les idées de Descartes, les découvertes de Locke, les nouvelles « connaissances de la physique et de la chimie. Trois ou quatre grandes « universités rivales, ou plutôt émules, ne s'exciteraient-elles pas mutuelle- « ment? N'auraient-elles pas une carrière plus vaste et plus libre? En « tendant au même but, n'offriraient-elles pas moins d'inconvénients et plus « d'avantages? »

La note qu'on vient de lire fut communiquée par l'Empereur au président du Corps législatif. « Fontanes, que pensez-vous de cela? — Sire, ré- « pondit le futur grand-maître, si nous avions à agir sur une société homo- « gène et vivant de ses traditions anciennes, je dirais : Ces objections sont « invincibles. Mais, au lendemain d'une révolution, au sortir de l'anarchie, « et en présence de partis hostiles, il faut dans l'enseignement, comme en « toutes choses, l'unité de vues et de gouvernement. La France a besoin, « pour un temps du moins, d'une seule Université, et l'Université d'un seul « chef. — C'est cela, répliqua l'Empereur, vous m'avez compris! »

L'Empereur voulait un monopole, mais un enseignement religieux.

M. Rendu nous a conservé une admirable conversation entre Napoléon et M. de Fontanes.

« Il faut, dit-il en marchant à grands pas dans son cabinet, l'œil en- « flammé et comme s'enivrant de sa propre parole, il faut me faire des « élèves qui sachent être des hommes... Et vous croyez, s'écria-t-il en « élevant la voix, vous croyez que l'homme peut être *homme* s'il n'a pas « Dieu! Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever le « monde, le monde de ses passions et de ses fureurs? L'homme sans Dieu, « je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793! Cet homme-là, on ne le gouverne pas, on « le mitraille; de cet homme-là, j'en ai assez! Ah! et c'est cet homme-là que « vous voudriez faire sortir de mes lycées? Non, non; pour former l'homme « qu'il nous faut, je me mettrai avec Dieu; car il s'agit de créer, et vous « n'avez pas encore trouvé le pouvoir créateur, apparemment! »

M. Rendu nous apprend encore que, dans une des nombreuses rédactions du décret organique, le rapporteur s'était servi de ces termes : *les préceptes de la religion chrétienne*, l'Empereur substitua : la *religion catholique*. Enfin, il plaça dans le conseil M. Émery, M. de Bonald, M. de Bausset, M. de Villaret, il autorisa les Frères des écoles chrétiennes, et, par plusieurs circulaires, le clergé fut consulté, et il fut fait appel à son concours, qui fut très-sympathique et très-universel.

Franchissons vingt, puis trente années. L'Université, qui n'était qu'une nécessité transitoire, est devenue une institution permanente; l'Université, qui devait être une institution catholique, inquiète la conscience de tous les catholiques. Sans doute, il se mêle aux accusations des exagérations, des passions, des erreurs. Mais, si la disposition du clergé est changée, il faut bien convenir, surtout aujourd'hui, après qu'une loi de conciliation a ramené le calme, que l'esprit de l'Université était plus changé encore. Dès lors, je m'étonne que M. E. Rendu soit si sévère et cherche une querelle rétrospective aux partisans de la liberté d'enseignement. Si l'Université n'avait pas varié, si tous ceux qui la représentaient eussent ressemblé à M. le conseiller Rendu, il aurait raison. Mais qu'a fait le clergé, sinon rappeler les croyances qui devaient être propagées par l'Université? Qu'ont fait les orateurs politiques, sinon reproduire avec plus ou moins d'éclat les arguments si considérables de Portalis et de Champagny? Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'opposer ces curieux souvenirs non pas à ceux qui demandent, comme Portalis, qu'on respecte le droit des pères, comme Champagny, qu'on favorise l'émulation des hautes études, à ceux qui croient, comme Fontanes, que le monopole de l'État n'était un besoin *que pour un temps*, à ceux qui veulent, comme Napoléon, que la religion catholique soit la base de l'éducation, mais bien au contraire à ceux qui réclament tous les matins la suppression du peu de liberté qui existe, la fermeture des établissements particuliers, et l'enseignement au nom de l'État en dehors de l'Église.

Quoi qu'il en soit de cette critique, il faut remercier M. Rendu de nous avoir ramené à ces origines, à cet esprit primitif, qui ne s'est jamais altéré dans l'âme de son père, et de tant d'autres hommes illustres et respectables que nous pourrions nommer. Il ne nous reste pas de place pour parler des derniers jours d'une existence si utilement et si noblement remplie, de la part que prit M. Rendu à d'excellentes fondations, du charme austère de sa personne et de son intérieur, de sa vieillesse occupée à traduire de l'hébreu les *Psaumes*, comme pour s'essayer dès ce monde à chanter les louanges du Dieu du ciel, de sa mort tranquille et forte en bénissant les siens. Historien ému de son père, et son successeur naturel dans l'instruction publique, l'un de ses fils a su pourtant éviter l'écueil de livrer seulement au public les effusions de la tendresse filiale; il a mêlé, par des recherches pleines d'intérêt, l'histoire particulière d'une vie digne de respect à l'histoire générale d'une institution et d'une époque dignes de mémoire.

AUGUSTIN COCHIN.

L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE, par M. le prince Augustin Galitzin. — In-8°, Paris, Vaton.

De toutes les institutions de la Russie, c'est sa religion que l'on connaît le moins. On croit avoir tout dit à cet égard, quand on a répété avec le vulgaire des historiens que l'Église russe est un rameau détaché de l'arbre

photien, une conquête du schisme grec arrachée par les tzars à la suzeraineté religieuse des patriarches de Constantinople.

Rien n'est moins exact; les Russes n'ont pas été convertis par les Grecs. Leurs premiers apôtres leur vinrent de Rome ou d'évêques en communion complète avec Rome. C'est saint Ignace, le martyr de l'unité, qui organisa chez eux la hiérarchie épiscopale. Le premier orage du schisme avait passé, l'église de Constantinople s'était réconciliée avec celle de Rome, quand saint Vladimir embrassa le christianisme avec tous ses sujets. Lorsqu'en 1054 Michel Cérulaire consomma la séparation des deux Églises, il y avait un siècle que la Russie était chrétienne. D'ailleurs, elle ne participa point à la révolte de l'Orient. Dans les tentatives de réunion qui furent faites durant tout le moyen âge, les Russes furent de tous les chrétiens du rit grec ceux qui y apportèrent le moins de répugnance. Au concile de Florence, convoqué en 1439 par le Pape Eugène IV pour tenter un rapprochement dont l'invasion menaçante des Turcs faisait sentir le besoin, les évêques russes accoururent avec empressement à la suite de leur métropolite, Isidore, et montrèrent, ainsi que lui et les Boyards qui l'accompagnaient, les plus intelligentes et les plus sincères dispositions à la concorde. Ils signèrent tous l'acte triomphal d'union qui termina cette grande assemblée de l'Église universelle, et Isidore rentra à Moscou en prononçant ces touchantes paroles, que tous, prêtres et laïques, acclamèrent : « Il n'y a plus qu'un seul Dieu et qu'une seule Église; l'amour et la paix doivent régner parmi nous! » Ce fait est reconnu par tous les historiens russes, et le métropolite Platon avoue que, ce jour-là du moins, son pays tout entier fut catholique.

Il le serait resté probablement, si l'esprit grec n'avait pénétré déjà avec les réfugiés de Constantinople à la cour des Grands-Princes de Moscou. Basile l'aveugle, qui régnait alors, était homme à comprendre de quelle utilité pouvait lui être une religion asservie. Aussi prononça-t-il que les Grecs s'étaient écartés des maximes des saints Pères en reconnaissant la suprématie du Pape et condamna-t-il à être brûlé vif le métropolite Isidore, qui l'avait admise avec tout son clergé [1].

C'est de ce jour seulement que date le schisme moscovite, et la pensée qui l'a imposé est celle qui depuis l'a toujours maintenu. Mais en quoi consiste ce schisme, et sur quels points l'Église gréco-russe se sépare-t-elle de celle de Rome?

Comme l'Église grecque, dont on la croit la fille, l'Église gréco-russe passe pour être en dissidence avec l'Église romaine sur trois vérités dogmatiques : la procession du Saint-Esprit, le Purgatoire et la primauté du Pape. A cet égard encore, l'opinion commune se trompe. Le catholicisme et le schisme russe ne sont pas, au fond, divisés sur tant de points, et ils auraient, pour se rapprocher, moins de pas à faire qu'on ne l'imagine. En effet, de ces trois causes de séparation, les deux premières sont plus apparentes que réelles. Après s'être longtemps disputé pour le plaisir de la chicane sur la procession du Saint-Esprit, on n'en parle plus guère, dit le prince Galitzin; car les Grecs (et les Russes à leur suite), en

[1] Le prélat n'évita ce supplice que par la fuite. Il parvint à se réfugier à Rome, où il mourut après avoir été élevé au cardinalat. Son tombeau se voit à Saint-Pierre.

disant que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, se servent d'un terme autorisé par l'Église, comme équivalent au sens du dogme. Quant au dogme du Purgatoire, il n'y a pas même matière à dissentiment : on prie en Russie autant qu'en Italie pour les morts. Tout en prétendant n'y pas croire, les Russes y croient parfaitement. En fait, le prince Galitzin, outre les aveux qu'il a recueillis dans les écrits de controverse les plus récents des chismatiques russes, nous fournit sur la pratique du culte, à cet endroit, des détails extrêmement curieux. Il cite, entre autres faits peu connus, une traduction ordonnée par la grande-duchesse Hélène des *Prières des chrétiens de l'Église orthodoxe catholique d'Orient*, où la commémoration des morts est formelle et où la croyance au dogme du Purgatoire éclate manifeste.

Ce n'est donc que sur la question de la primauté du Pape qu'il y a réellement séparation entre l'Église catholique et l'Église gréco-russe. Et pourtant, chose étrange, cette primauté se trouve avouée dans les livres mêmes dont se sert le clergé qui la nie. « Quoique depuis le schisme, dit le prince Galitzin, il se soit glissé dans la liturgie grecque des erreurs graves, il n'est entré toutefois dans l'esprit d'aucun désuni de corrompre ou d'éliminer des *Menées* ce qui y est dit de la primauté dérivée de saint Pierre au profit de ses légitimes successeurs. Le texte accusateur, ou plutôt sauveur, est demeuré intact dans les versions slave, illyrienne et valaque, même dans leurs plus récentes éditions. »

D'où vient donc que cette Église, qui lit ainsi chaque jour sa condamnation dans les prières qu'elle adresse à Dieu ou dans les lectures qu'elle fait aux fidèles, n'entreprend rien pour sortir de l'erreur, et s'obstine même à y rester? Cela tient, selon nous — du moins pour les Russes — à la double empreinte de servitude et d'orgueil qu'ils ont reçue de leur contact avec l'Orient. Savez-vous ce que nous répondait à nous-même, un jour que nous le pressions sur ce chapitre, un prêtre russe d'ailleurs fort honorable et très-distingué par l'intelligence? « Si nous nous réunissions à Rome, nous disait-il, notre empereur ne serait pas seul maître dans ses États. Il lui faudrait compter avec un souverain étranger; cela serait humiliant! Et nous ne concevons pas, ajoutait-il, que vous autres Français, qui avez votre dose d'orgueil national, vous laissiez vos rois demander à Rome la ratification des choix qu'ils font pour le gouvernement des églises. »

Voilà l'esprit qui règne dans le clergé russe, et cet esprit est celui de la nation entière. Tant qu'on ne l'aura pas changé, il ne faut pas compter sur un retour à l'union. Mais comment amener ce changement? Par quel moyen rappeler tant de consciences honnêtes mais obscurcies par les préjugés de l'éducation au sentiment de leurs droits et à une plus juste appréciation de ceux de l'autorité? Nous n'en voyons pas d'autres qu'une franche et loyale discussion des principes du christianisme et de son histoire. Aussi applaudissons-nous de tout notre cœur aux efforts que tente dans cette voie le patriotique auteur du livre dont nous avons essayé de donner ici un aperçu.

P. Douhaire.

ÉTUDES DE THÉOLOGIE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE, nouvelle série, tomes II et III. — Paris, Jacques Lecoffre.

Nos lecteurs connaissent le savant Recueil qu'ont fondé, il y a quelques années déjà, sous ce titre, les RR. PP. Daniel et Gagarin. Nous en avons parlé plusieurs fois. Il s'agissait alors de le recommander; aujourd'hui nous n'y revenons que pour constater le succès que nous lui avions promis. Ce Recueil a grandi, en effet, et s'est fait sa place. Après avoir paru d'abord irrégulièrement par volume, il est devenu périodique et se publie par fascicules trimestriels, à la façon des grandes Revues anglaises. Cette périodicité à longs termes lui offre deux avantages dont nous sommes souvent jaloux pour notre compte : celui d'échapper aux questions éphémères et celui de pouvoir étudier les autres à loisir.

Peut-être les *Études de théologie, de philosophie et d'histoire* abusent-elles un peu du premier et ne s'engagent-elles pas dans les débats intellectuels de l'époque aussi souvent et aussi avant qu'il leur appartiendrait de le faire; mais, quand elles y touchent, en revanche, c'est généralement avec supériorité. Les dernières livraisons l'attestent. On y rencontre en effet, dans presque tous les ordres d'études, des travaux neufs et distingués. Nous signalerons d'abord, dans la polémique religieuse et philosophique, deux études supérieures du P. Matignon, l'une sur l'Incarnation, l'autre sur l'intervention de Dieu dans la vie morale. Le docte théologien y va droit au fond du débat établi entre le rationaliste et la foi. La divinité de Jésus-Christ et la Grâce (car c'est là ce dont il s'agit en réalité) sont les deux points autour desquels se concentre la lutte chaque jour plus vive entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas : le reste des questions soulevées dépend de la solution de celles-ci. Ce que s'est proposé, toutefois, le P. Matignon en les abordant n'est pas de les traiter doctrinalement et de refaire, à cet endroit, le travail excellent des apologistes; c'est plutôt de répondre à certaines objections, de réfuter certains préjugés qui arrêtent sur le chemin de la vérité un grand nombre d'esprits troublés et prévenus. Approprier l'ancienne apologétique à nos modernes discussions, et montrer que, dans les arguments qu'on élève aujourd'hui comme des obstacles nouveaux contre nos dogmes et dont on effraye les esprits ignorants ou infirmes, il n'y en a point qui n'aient été mille fois brisés : telle est, à ce qu'il nous semble, la pensée qu'a eue en écrivant le P. Matignon, et cette pensée est excellente, selon nous.

Ce ne sont pas les seuls travaux de ce genre qu'offrent les *Études*, mais les plus spécialement consacrés à la polémique et les plus développés. Nous indiquerons encore, mais par leur titre seulement, ne pouvant faire plus, faute d'espace, l'article du P. Toulemont, intitulé le *Pape et son autorité dans l'Église;* celui du P. Sarriot sur l'accusation portée contre l'Église de ne savoir faire, en politique, que des *sujets* et non des *citoyens;* celui du P. Mertian sur l'*Ascétisme dans l'Église protestante*. Tous sont remarquables à quelque titre.

Nous terminerons ce simple relevé par où nous aurions dû commencer

peut-être, en recommandant à l'attention de ceux à qui l'esprit dans la controverse ne déplaît point la piquante réfutation des doctrines d'Auguste Comte et de son évangéliste, M. Litré, par le R. P. Daniel. C'est un charmant échantillon de cette discussion socratique où l'ironie assaisonne le raisonnement sans l'aigrir et éclaire l'esprit sans le passionner. On ne saurait démontrer avec plus d'urbanité aux gens qu'ils raisonnent faux et se contredisent.

En régularisant leur apparition, les *Études de théologie, de philosophie et d'histoire* ont, sinon agrandi, du moins varié leur programme ; les diverses branches d'études dont elles s'occupent y sont plus complétement représentées que par le passé. L'histoire y occupe une place plus grande. L'archéologie, qui n'y figurait pas, s'y montre dans deux savants Mémoires, l'un sur deux personnages du moyen âge religieux et politique, Osbert de Clare et l'abbé Anselme, que les Anglais, qui les ont les premiers exhumés, n'avaient qu'imparfaitement connus ; l'autre sur les ruines de Séleucie de Syrie, ville peu connue, qui fut à Tyr ce que Trieste sera un jour à Venise, une mortelle rivale, et que le P. Bourquenaud décrit avec la science d'un antiquaire consommé, et parfois avec l'émotion et le charme d'un poëte.

La linguistique aussi a fait son apparition dans les *Études* par un Mémoire du P. Mertian intitulé : *De l'Élément germanique dans la langue française*, qui fournit de curieux renseignements sur les rudiments primordiaux de notre idiome, beaucoup plus germain à son début qu'il n'est devenu depuis. Les *Études* nous semblent avoir fait une précieuse recrue dans l'auteur de ces recherches. C'en est une excellente aussi que celle du P. Cahour, dont le travail sur le *Drame liturgique au moyen âge* est plein d'intérêt et de nouveauté. Que le P. Gagarin et le P. Daniel appellent ainsi à eux tout ce que leur Institut renferme d'hommes de mérite, et leur recueil, dans son genre, sera bientôt sans rival.

P. Douhaire.

HISTOIRE DES MASSACRES DE SYRIE, par M. F. Lenormant. — Paris, in-8. Hachette.

Dans une suite de lettres qu'on n'a pas oubliées, M. F. Lenormant raconta, il y a un an bientôt, avec l'émotion d'un témoin oculaire, ces effroyables massacres de Syrie, que la présence de nos troupes suspendit et dont leur départ va peut-être signaler la reprise. Ces lettres, qui furent alors recueillies en un volume rapidement enlevé[1], seraient à relire encore, et le tableau des horreurs qu'elles retracent à remettre sous les yeux de ceux qui osent affirmer qu'elles ne recommenceront pas demain. Le complot des Turcs contre les chrétiens y éclate dans toute son évidence. Cependant, il faut le reconnaître, on trouve plutôt là une succession de scènes prises sur le fait

[1] Paris, Douniol, in-8.

et retracées d'une main frémissante qu'un récit complet des événements. M. F. Lenormant le reconnaît lui-même; aussi se hâte-t-il de déclarer que l'écrit qu'il publie aujourd'hui n'est point la reproduction de celui de l'an dernier. « Lorsque, par une décision récente, le Comité formé à Paris en faveur des chrétiens de Syrie m'a fait, dit-il, l'honneur de me confier la mission de rédiger un récit d'ensemble des massacres qui pût être lu de tous, et faire juger, par le passé, de l'avenir qui attend nos frères du Liban, j'ai dû, pour arriver à ce résultat, accomplir une double opération : reprendre mon premier récit, puis le compléter à l'aide des informations recueillies par ceux qui sont venus après moi. » De là est sortie une relation grave et simple, dégagée de toute controverse et de toute considération politique, se bornant au récit des faits, et, malgré ce qu'ils ont d'affreux, les racontant avec modération; propre enfin, comme le désiraient les membres du Comité des affaires de Syrie, à être mise entre toutes les mains et à maintenir dans les cœurs des sentiments de pitié et d'intérêt pour les populations infortunées que l'Europe chrétienne va livrer, dans quinze jours, aux ressentiments de la barbarie musulmane.

Un écrit qui forme le complément indispensable de celui-ci, bien qu'il lui soit antérieur, est le touchant Rapport de M. l'abbé Lavigerie, sur l'emploi de la souscription en faveur des chrétiens de Syrie[1]. M. l'abbé Lavigerie reprend les faits où les laisse M. F. Lenormant; il raconte l'œuvre de réparation succédant à l'œuvre de destruction; l'une, hélas! malgré l'admirable charité de l'Europe, bien inférieure à l'autre. Les massacres avaient cessé quand M. Lavigerie débarqua en Syrie, porteur des secours de la France catholique; mais l'incendie des villages chrétiens fumait encore, et l'ardent soleil d'Orient n'avait pas desséché la terre imbibée du sang des Maronites. Son rapport, très-sobre et très-modéré d'ailleurs, offre, sur les excès de toute sorte auxquels s'étaient livrés les Turcs et les Druses, des détails précis que l'histoire enregistrera et sur lesquels elle s'appuiera un jour en racontant ce lugubre épisode de la domination musulmane.

P. Douhaire.

LA RELIGION AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE; PHILOSOPHIE RELIGIEUSE, par J. C. Alaux, 1857. — LA RAISON, ESSAI SUR L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE, par le même, 1860.— Paris, chez Hachette.

Les deux ouvrages dont nous venons de transcrire les titres ne font qu'un seul et même livre; nous n'aurons donc pas à les distinguer. Dans le premier l'auteur pose la question, dans le second il essaye de la résoudre; nous disons il essaye, car, de son aveu, il ne la résout point, ce qui ôte tout d'abord à l'œuvre entreprise son principal intérêt. Cependant indiquons rapidement quel en est le caractère. La pensée qui a inspiré M. Alaux est

[1] In-8°, au bureau de l'*Œuvre des écoles d'Orient.*

fort louable, et on ne peut qu'y applaudir; il a voulu faire cesser le désaccord qui existe entre la religion et la philosophie moderne; mais le moyen qu'il propose peut-il atteindre le but? On va en juger. Pour opérer cette désirable conciliation, il faudrait, selon lui, transformer d'abord la religion en philosophie, puis refaire en entier la philosophie elle-même en lui donnant une méthode nouvelle, une méthode qui ait la rigueur de celle des mathématiques. Cette méthode, il est vrai, n'existe pas encore, et M. Alaux ne prétend pas l'avoir découverte ; mais il croit seulement avoir démontré qu'elle est possible. Voici comment il l'établit : on connaît la célèbre formule de Hegel : les contradictoires, l'être et le non-être, le oui et le non, sont identiques. M. Alaux reconnaît qu'une telle proposition est absurde, mais il pense qu'on peut l'utiliser. Prise absolument, observe-t-il, cette proposition est manifestement fausse, et rend toute connaissance à jamais impossible; mais, entendue dans un sens relatif, elle est vraie et peut être d'un grand secours. Ainsi l'être infini et l'être fini sont contraires dans un sens et les mêmes dans un autre; les mêmes en ce que tous deux possèdent l'être; contraires en ce que le premier possède l'infinité de l'être, tandis que le second n'en a qu'une très-infime portion. On peut en dire autant de toutes les idées et de tous les faits : ils sont contraires dans un sens, les mêmes dans un autre, et l'œuvre entière de la philosophie doit consister d'abord à les opposer terme à terme pour déterminer en quoi ils diffèrent et en quoi ils se ressemblent, puis à établir le lien qui les unit, et enfin à démontrer que ce lien d'unité est nécessaire, et ne peut être autre qu'il n'est, sans quoi rien ne serait fait, car il pourrait arriver que l'unité trouvée ne fût qu'accidentelle, et, par suite, non rigoureuse, non acceptable par la science. Mais ce travail d'analyse et de synthèse, pour constituer la science, si vaste et si compliqué que la pensée s'en effraye, comment l'accomplir? Le syllogisme et l'induction, c'est-à-dire les deux seuls procédés logiques connus jusqu'à ce jour, n'y peuvent suffire; il faut en trouver un troisième. Or quel est-il? C'était ici le point essentiel à éclaircir, et malheureusement c'est ici que la pensée de l'auteur s'obscurcit tellement, que nous devons renoncer à le suivre dans une voie où lui-même ne marche qu'à tâtons sans paraître trop savoir où il va.

On ne s'attend pas sans doute que nous discutions une théorie dont nous n'avons pas la clef, et dont le sens intime nous échappe. Nous nous contenterons de présenter à M. Alaux quelques courtes observations au sujet des prolégomènes sur lesquels il s'appuie pour légitimer son audacieuse tentative. Et d'abord il ne pose pas bien la question : il suppose qu'il y a eu jusqu'à ce jour un antagonisme profond entre la religion et la philosophie, d'où il conclut qu'il faut aviser au moyen de le faire cesser. Mais est-il vrai que cet antagonisme existe? Et, avant tout, de quelle philosophie est-il question? Est-ce de la philosophie matérialiste, idéaliste, panthéiste, éclectique, sceptique? Il est hors de doute que la religion ne se concilie pas et ne se conciliera jamais avec de telles philosophies. Mais il en est autrement si c'est de la philosophie en soi, de la vraie philosophie que l'on veut parler. Le christianisme n'est pas né d'hier, il existe depuis dix-huit siècles, il a une histoire, et cette histoire nous apprend dans quels rapports il a vécu avec

la philosophie. Il y a eu, il est vrai, dès l'origine, des philosophes qui ont repoussé les dogmes chrétiens, en prétendant qu'ils étaient inconciliables avec leur science; mais, dès l'origine aussi, il y a eu d'autres philosophes qui ont affirmé la parfaite concordance de la foi nouvelle avec la raison, et qui ont scellé de leur sang ce solennel témoignage. Ceux-ci, au bout de peu de temps, l'ont emporté par la supériorité du nombre, comme par celle du génie, et pendant dix siècles la philosophie, non-seulement n'a pas contredit la religion, mais a mis à son service ses principes et ses formules, toute sa puissance d'investigation et de démonstration. Il en a été ainsi encore au seizième et au dix-septième siècle, sauf de rares exceptions, et c'est seulement vers le milieu du dix-huitième que des hommes, qui d'ailleurs étaient moins des philosophes que des littérateurs, ont entrepris de combattre la religion au nom de la raison, et ont réussi, à l'aide de moyens étrangers à la science, à faire passer le nombre de leur côté ; tels sont les faits. Si donc une science est légitimement représentée par ceux qui l'ont le mieux et le plus longuement servie, il est absolument faux qu'il y ait opposition en soi entre la religion et la philosophie; une seule chose est vraie, c'est qu'il y a toujours eu des hommes, philosophes ou autres, qui ont nié la religion, et que depuis un siècle le nombre de ces esprits rebelles s'est accru; mais, loin que cette circonstance puisse prouver qu'il y a incompatibilité entre la religion et la philosophie, c'est le contraire qu'il est légitime d'en induire; car c'est depuis qu'elle s'est produite qu'au dire même de M. Alaux, la seconde de ces sciences a perdu tout son crédit et toute son autorité sur les esprits.

Mais la question n'est pas seulement mal posée, elle n'est point résolue et ne peut l'être. Pour résoudre une question, il faut avant tout accepter les deux termes qui sont à concilier; si on écarte l'un des deux, ou si on le confond avec l'autre, on ne résout pas, on supprime la question. Or c'est ce qui arrive ici à M. Alaux; les deux termes sont la religion et la philosophie, et, au lieu de les mettre en rapport, il écarte la première et ne laisse subsister que la seconde. La religion vient de Dieu, elle est le lien qui unit l'homme à Dieu ; la philosophie, au contraire, vient de l'homme, tout ce qu'elle enseigne est le produit propre du travail que la raison humaine fait sur elle-même et sur les phénomènes qui l'entourent. La religion et la philosophie sont donc deux choses absolument distinctes par nature et qui doivent toujours demeurer telles, sous peine de cesser d'être elles-mêmes. M. Alaux oppose, avec tous les rationalistes, que l'on ne fait pas à la raison sa part, que, quoi que l'on dise et que l'on fasse, elle passe outre et entend connaître de tout, de la religion comme du reste. Mais l'objection n'est pas sérieuse. Autre est le droit, autre la possibilité de faire une chose; la raison est libre, par suite elle a la possibilité de nier la vérité religieuse comme toute autre vérité, mais elle n'en a pas le droit, pas plus que le citoyen d'un État libre n'a le droit de nier la légitimité du souverain, quoiqu'il ait la possibilité de le faire. Reconnaître à la raison le droit de nier une vérité de quelque nature qu'elle soit, c'est proclamer le droit et la légitimité de l'erreur, ce qui est une contradiction dans les termes.

Quant à la prétention de faire de la philosophie une science exacte comme

les mathématiques, elle n'appartient pas en propre à M. Alaux, il la tient du positivisme, dont d'ailleurs il repousse avec chaleur le grossier matérialisme. Mais la thèse est la même, et nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit ici même dans notre étude sur le positivisme. (V. le *Correspondant* du 25 juillet 1860.) Les vérités de l'ordre moral sont aussi certaines que celles de l'ordre physique; mais l'esprit ne les connaît pas, et, par suite, ne peut les démontrer de la même manière. L'esprit connaît les premières directement, par lui-même, sans intermédiaire; et, comme il est libre, il peut, s'il le veut, soit par inertie, soit par calcul, demeurer à leur égard dans l'ignorance ou dans le doute. Il ne connait au contraire les secondes que par le moyen des sens, qui lui imposent fatalement leur témoignage sans qu'il puisse le discuter. Entreprendre donc de donner aux vérités de l'ordre philosophique des moyens de démonstration semblables à ceux qui sont à l'usage des vérités de l'ordre physique, c'est méconnaître entièrement le caractère des unes et des autres, et tenter l'impossible.

Nous aurions encore beaucoup à relever dans l'ouvrage de M. Alaux si nous entrions dans le détail; mais nous devons nous borner, et ce que nous avons dit suffit pour en faire connaître l'esprit et la portée. Il est juste toutefois d'ajouter qu'on y trouve de louables tendances et des appréciations critiques qui dénoncent un esprit familiarisé avec les matières philosophiques; mais, outre qu'elles gagneraient beaucoup à être exprimées dans un langage plus lucide, plus simple et aussi plus châtié, elles ne peuvent racheter le vice du point de départ. La première condition en philosophie est de voir clair dans sa propre pensée, et c'est ce qui nous semble manquer trop souvent à M. Alaux. Il se laisse prendre à la magie décevante des formules et tombe dans les plus étranges contradictions sans paraître s'en apercevoir. Il se pose en arbitre et en conciliateur, et il n'a pas de doctrine propre à proposer; il combat le scepticisme, et il ne sait pas dire où est la vérité; c'est la cause de la religion et de la philosophie qu'il prétend annihiler, et il n'arrive qu'à défendre la première et à dénaturer tellement la seconde, qu'il en fait une science impossible. Nous ne jugeons pas les intentions, elles peuvent être bonnes; nous dénonçons seulement le résultat.

V. DE CHALAMBERT.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, par M. Augustin Cochin. — Jacques Lecoffre et Guillaumin, éditeurs.

Sous le nom de l'*Abolition de l'esclavage, ses résultats et son avenir*, l'un des écrivains les plus aimés des lecteurs de cette Revue, M. A. Cochin, va publier un ouvrage dont on ne saurait à coup sûr contester l'opportunité. Sur le vu du titre on pourrait même croire qu'il ne s'agit ici que d'une brochure improvisée pour les circonstances, genre de littérature qui a pris un si grand développement parmi nous, à la faveur de succès inattendus et d'illustres exemples. Ce sont pourtant deux volumes que M. Cochin publie,

deux volumes nourris de faits et attestant à chaque page les plus sérieuses réflexions et les recherches les plus approfondies. C'est le propre d'un esprit juste et perspicace, de pressentir de bonne heure le cours que prendront les événements, de deviner les questions qui vont naître quand elles ne sont encore qu'en germe et de se trouver ainsi, le jour où elles éclatent, prêt à les juger avec toute la maturité que permet une longue étude.

Quand le public français ne faisait encore que s'émouvoir passagèrement des peintures pathétiques de l'*Oncle Tom*, M. Cochin apercevait déjà, dans la crise qui grondait aux États-Unis, l'un des problèmes les plus importants à la fois pour l'avenir de l'humanité et pour l'équilibre politique du monde. Ce qu'il cherchait dès lors à bien comprendre, il est en mesure de nous l'expliquer aujourd'hui.

L'état présent de l'esclavage dans le monde entier, les résultats comparés de la suppression de cette odieuse iniquité dans les colonies de l'Angleterre et de la France et de son maintien sur le continent du nouveau monde, le travail libre et le travail servile jugés par leurs résultats économiques et moraux, les remèdes aux dangers possibles d'une émancipation précipitée, mais la démonstration des dangers cent fois plus grands et cent fois plus certains de la servitude prolongée : voilà les sujets variés, mais tous également intéressants, que le lecteur trouvera développés dans ces volumes, avec une abondance de preuves, une précision de renseignements, une sûreté d'esprit, une élévation morale, une facilité de style qui ne l'étonneront pas assurément, mais qui le charmeront. On retrouvera à chacune de ces pages le chrétien éclairé, qui sait apprécier le bien partout où il le rencontre, soit dans les rangs des philosophes étrangers à sa foi, soit dans les communions diverses qui s'en sont séparées, tout en restant rigoureusement attaché pour lui-même à l'orthodoxie catholique ; le publiciste constamment occupé de questions politiques et sociales ; l'administrateur bienfaisant qui a vu de près la misère de la pauvre humanité et a pansé plus d'une fois ses plaies d'une main délicate. Cette combinaison de qualités diverses, si rarement réunies parmi nous, mais sensibles dans chacun des points de vue de M. Cochin, et fondues dans le caractère même de son style, fait la véritable originalité de ce livre, que le *Correspondant* annonce aujourd'hui à la curiosité publique, sauf à en rendre plus tard un compte détaillé, quand une approbation plus générale qui ne saurait se faire attendre sera venue confirmer ce jugement anticipé.

ALBERT DE BROGLIE.

LA MAGIE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, ses agents, ses vérités, ses mensonges, par M. des Mousseaux. — Paris, 1860, in-8. Henri Plon, éditeur.

M. des Mousseaux s'occupe depuis longues années du monde des esprits, et s'est déjà fait connaître par plusieurs traités estimés des personnes qui poursuivent plus particulièrement ce genre d'études. Dans son nouveau livre, M. des Mousseaux recherche successivement quels peuvent être les agents du merveilleux : sont-ce les bons anges? sont-ce ceux que les peuples

anciens et modernes ont nommés démons? l'âme humaine séparée de son corps ou le revenant? ou bien, au contraire, faut-il expliquer les phénomènes du monde surnaturel par l'existence d'un fluide magnétique universel? Nous ne pouvons entrer ici, à raison de l'importance de chacune de ces questions, dans une analyse plus détaillée, que nos lecteurs feront d'ailleurs eux-mêmes en parcourant le curieux et intéressant volume de M. des Mousseaux, avec cette garantie, si rare pour des ouvrages de ce genre, que ce qu'a écrit l'auteur jusqu'ici a été non-seulement inspiré par l'esprit de la plus grande soumission aux lois de l'Église, mais a réussi à obtenir les plus hautes approbations que puisse désirer un écrivain catholique.

F. DE LAUNAY.

Les *Élections des conseils généraux et des conseils d'arrondissement* : tel est le titre d'une petite brochure essentiellement pratique, où l'auteur, M. Henry Moreau, s'est proposé d'expliquer en peu de mots l'importance de ces élections, les moyens propres à assurer le succès des candidatures conservatrices et les garanties légales de la liberté et de la sincérité du scrutin. Les candidats conservateurs qui désireraient propager dans le corps électoral des idées qu'il est tout disposé à recevoir peuvent se servir de cet écrit, qui, par des conditions spéciales, leur sera livré à raison de 25 centimes l'exemplaire, 20 francs le cent. Toute demande de cinq cents exemplaires sera expédiée franco, par M. Ch. Douniol.

F. DE LAUNAY.

Le livre de M. L. de Gaillard, l'*Expédition de Rome en* 1849, dont nos lecteurs connaissent des fragments importants, va paraître chez Lecoffre. Il était du plus grand intérêt de présenter, à l'aide des documents inédits et du témoignage des auteurs principaux, une histoire qu'on essaye déjà d'ensevelir sous un amas d'impostures. M. de Gaillard n'a rien négligé pour tout savoir, il n'a craint de rien dire, et, sous sa plume habile, cette histoire est désormais fixée avec son vrai caractère. Ce serait une page du *Moniteur*, si le *Moniteur* était toujours véridique et toujours éloquent. Le livre de M. de Gaillard réunit ces deux mérites.

A. C.

Le R. P. Daniel vient de publier, sur les devoirs du chrétien dans les jours d'épreuves et de combat (in-18, chez Douniol), quelques pages de méditations où respire une mâle piété, et que nous recommandons à ce titre. Rassemblant tout ce qui, dans les Saintes Écritures, et en particulier dans l'Évangile, est de nature à fortifier l'âme contre les tentations de découragement, l'auteur y a joint les développements que les Pères et les Docteurs de l'Église en ont donnés, et les prières que l'Église elle-même a composées pour les calamités qui lui étaient prédites et qu'elle a déjà subies plusieurs fois. Nous ne connaissons rien de plus fortifiant, et, par là, de mieux approprié aux besoins religieux du temps où nous vivons.

P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

20 mai.

Le calme relatif qui a régné depuis un mois autour de la question romaine est loin de nous tirer d'inquiétude. Le silence n'est pas la sécurité. Les médecins savent bien que les heures calmes de la nuit voient éclater les crises, et les politiques n'ignorent pas que le bon moment pour résoudre les questions est celui où l'opinion se lasse, se distrait et s'endort. Il faut trembler pour les questions dont le public se désintéresse. Tous les bruits qui nous arrivent de l'autre côté des Alpes montrent les États napolitains toujours dans le désordre, et les Piémontais poursuivant l'unité ou la mort; à Rome, le pontife calme et confiant entre l'ambition chaque jour plus excitée et une protection chaque jour plus fatiguée. Le temps, sur lequel on trouve souvent commode de se reposer pour tirer d'embarras, n'apporte aucune ressource nouvelle, ni aucune espérance.

Nous avons tort cependant de prononcer ce dernier mot. L'espérance vient précisément de la difficulté de la situation. Il est fort difficile de rester à Rome, mais il est plus difficile encore d'en sortir. L'argument dont les journaux ont tant abusé se retourne aujourd'hui contre eux. Ils ont répété que le pouvoir du pape ne pouvait vivre sans l'épée de la France : donc celui qui retirera cette épée tuera ce pouvoir. A tous les actes précédents du drame, la France n'était pas directement sur la scène; elle est seule chargée du dénoûment. On peut soutenir qu'au moment de l'invasion des Romagnes, il était impossible de prévoir que les choses iraient si loin ; on peut ajouter

qu'au moment de l'invasion des Marches et de l'Ombrie nous avons été trompés, mais trompés de bonne foi; on peut enfin prétendre que, tant que le pape est à Rome, son trône est debout. Mais aujourd'hui la scène ne se joue plus entre le Piémont et les provinces, mais entre Rome et nous. Qui peut nous forcer la main? qui pouvons-nous craindre? Les Autrichiens? Ils ne font pas mine d'avancer. Les Piémontais? Quelques milliers de nos soldats pourraient se promener sans danger d'un bout à l'autre de leur nouveau royaume. La France n'a donc à redouter personne, à consulter personne; elle n'a qu'à chercher en elle-même ses conseils, sa force et ses résolutions. Dites un mot, et l'œuvre de Charlemagne s'écroule; dites un mot, et l'œuvre de Charlemagne est raffermie. Il est naturel qu'on hésite quand, au lieu de tenir dans ses mains une plume de journaliste, on porte un sceptre de roi. Cet embarras, qui s'ajoute à de si hautes raisons, fait notre confiance, et nous sommes garantis contre le péril de la situation par l'énormité même de la résolution qu'il faudrait prendre pour en sortir.

Nous ne cesserons de le répéter : nous sommes moins troublés comme chrétiens que comme Français. C'est à tort qu'on suppose le contraire. Un écrivain sincère et fort distingué disait récemment : « Aujourd'hui que la position du pape est menacée à quelques égards, la conscience des catholiques se trouble; éperdus, ils lèvent les yeux au ciel comme si la foi chrétienne allait disparaître de la terre[1]. » Non, nous n'éprouvons à aucun degré cette frayeur; et récemment encore l'un des plus savants docteurs catholiques de l'Allemagne, M. Dœllinger, parcourait les différentes hypothèses qui peuvent se réaliser dans un avenir prochain, avec une tranquillité d'esprit qui n'exclut ni la tristesse ni l'indignation, mais sans alarme, disposition que l'on s'est plu, bien à tort, à incriminer ou à exploiter.

Le jeu de nos adversaires nous est bien connu : si nous sommes calmes, ils affirment que le pouvoir temporel nous importe peu; si nous sommes vifs, ils affirment que ce pouvoir est pour nous la religion tout entière. Si nous le présentons comme une institution politique, ils nous renvoient à la religion; et si nous le réclamons comme une garantie religieuse, ils nous répondent que la politique seule est en jeu. Ce n'est pas la religion qui nous inquiète, mais c'est bien elle qu'ils entendent frapper. En voulez-vous la preuve? Prennent-ils seulement la peine de discuter un seul de nos arguments, d'opposer une raison à nos raisons? Nullement, ils désertent la discussion et nous écrasent d'injures.

Avec une vivacité très-légitime et très-provoquée, M. de Montalembert riposte à M. de Cavour. Cet homme d'État avait tenu au Pape ce langage : « Cédez votre royauté, et en échange nous vous accorderons la liberté sous la garde respectueuse de ceux qui vous dépouillent. » M. de Montalembert

[1] La *Crise du protestantisme en Angleterre*, par M. Edmond Scherer, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1861, p. 419.

démasque ce piége, et il prend la peine de discuter les problèmes les plus compliqués des relations de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel dans les sociétés, problèmes dont l'histoire est remplie, difficultés bien dignes assurément qu'on s'y arrête un instant. Quinze journaux ameutés déchargent leur feu contre l'illustre écrivain des deux côtés des Alpes. Les Italiens sont les plus doux; ils l'appellent seulement le *champion hydrophobe du Saint-Siége*. Parmi les Français, le *Siècle* accuse M. de Montalembert de vouloir écraser les petits Italiens contre les murs; la *Presse* le déclare sans talent; l'un en fait un buveur de sang, l'autre un Géronte; l'*Opinion nationale* se met de la partie, et c'est à qui jettera sur sa tête sa hotte remplie d'injures. Son crime est d'avoir frappé juste. Il a démontré, d'une part, que le système de M. de Cavour est incompatible avec la liberté de l'Église, surtout parce que l'application en serait infailliblement remise aux mains d'hommes comme M. Ricciardi, qui venait hier déclarer que, le trésor étant à sec, il convenait de prendre, pour le remplir, les biens de l'Église, à laquelle on conseille toujours de faire entre les mains de l'État vœu d'obéissance et vœu de pauvreté. Il a démontré, en outre, que le catholicisme n'est pas incompatible avec ce qu'on appelle l'esprit moderne, et ce commentaire de l'*Allocution* du Saint-Père, agréable à Rome, est parfaitement désagréable au *Siècle* et à d'autres. On ne pardonne pas à M. de Montalembert d'avoir de son côté la raison et la liberté, on tient à ce que la religion soit absurde et intolérante, parce qu'on veut démolir la religion.

De même, on ne souffre pas que des adversaires impartiaux nous secourent et nous approuvent. Lorsque, devant la Chambre des lords, l'illustre chef des torys anglicans, lord Derby, a récemment soutenu le pouvoir temporel; lorsque, dans une autre assemblée, le plus illustre des protestants français, M. Guizot, a exhorté ses coreligionnaires à prendre leur part des souffrances qu'éprouvent les chrétiens catholiques, dans l'univers entier, quelle explosion de cris véhéments a répondu à leurs équitables paroles! Aux yeux des protestants, M. Guizot est un traître, parce qu'il sait être juste. Je n'ignore pas que ces clameurs le laissent insensible; mais, s'il avait besoin de consolations, nous pourrions lui montrer nos épaules chargées des mêmes coups, lorsqu'il nous est arrivé de tendre la main à des frères séparés. Non, l'âme humaine est ainsi faite, qu'on aime mieux triompher de leurs douleurs, savourer leurs humiliations, sans s'apercevoir qu'en manquant à la charité on manque aussi à la prudence. Le spiritualisme, le protestantisme, à côté du catholicisme, sont aujourd'hui comme des maisons aux pieds d'une citadelle dans les murs d'une même cité assiégée par les mêmes ennemis. Bien méchant, bien imprudent et bien fou est celui qui se réjouit des coups portés à son voisin en attendant ceux qui le menacent lui-même!

Cette joie sera trompée; encore une fois la religion ne sera pas atteinte. Nous ne donnerons pas à nos adversaires le plaisir de nous voir

trembler, et, s'il plaît à Dieu, nous ne leur réservons pas même la satisfaction de nous voir faiblir un seul instant. La longue épreuve que nous traversons a, bien au contraire, pour effet, de nous donner une leçon dont nous commençons à profiter. Il avait passé par bien des têtes que nous avions droit à des faveurs, que nous n'avions rien de mieux à faire en les attendant que de nous appuyer exclusivement sur ceux qui les distribuent ici-bas; et je ne sais quel écrivain, récemment découvert dans son obscurité par l'*Opinion nationale*, poussait l'illusion jusqu'à croire qu'il y avait incompatibilité doctrinale entre les droits de l'Église et le payement de l'impôt du timbre. Les lois d'exception, nous n'en voulons pour personne, ni contre personne. Ce n'est pas nous qui approuverions la circulaire de M. de Persigny, autrefois honoré par sa fidélité à ses convictions dans l'exil, qui invente aujourd'hui contre les exilés des sévérités nouvelles, et condamne d'avance à la saisie leurs moindres communications avec la patrie. Ni privilége, ni disgrâce : le droit commun de notre pays nous suffit; seulement la leçon des événements nous apprend à l'estimer plus haut et à le mettre plus fréquemment en usage.

C'est ainsi qu'à des calomnies du *Constitutionnel* Mgr l'évêque de Perpignan a donné le bon exemple de répondre, par huissier; à des diffamations du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, un honorable avocat de Montpellier, insulté parce qu'il préside la Société charitable de Saint-Vincent de Paul, a résisté par un procès victorieux. Quelques jours après, des diffamations prolongées du *Constitutionnel* contre les Rédemptoristes de Douai et de Dunkerque, très-bien discutées par le *Propagateur*, ont été renversées point par point par les lettres de Mgr l'archevêque de Cambrai, admirables de fermeté, de calme et d'évidence. Enfin, la circulaire de M. le ministre de la Justice qui mettait en suspicion les prédications de tout le clergé de France a provoqué l'incomparable protestation de Mgr l'archevêque de Tours, qui a été suivie des adhésions si bien motivées des évêques de Carcassonne et de Nantes, et demeurera dans l'histoire l'un des monuments les plus imposants de la vertu, de l'indépendance et de l'éloquence de l'épiscopat français.

Cet esprit de résistance, si éloigné de l'esprit de révolte, quand il se manifeste avec calme et avec à-propos, c'est là ce que l'on peut appeler la première vertu des citoyens. L'opinion publique ne s'y trompe pas : elle honore en secret ceux qui en donnent l'exemple, et, lorsqu'une occasion publique se présente de leur témoigner de l'estime, elle s'y laisse aller. Mgr l'évêque d'Orléans a pu s'apercevoir au dernier concours régional que toutes les injonctions de la défiance et toutes les persécutions de la calomnie ne pouvaient empêcher de monter jusqu'à lui les témoignages de la vénération publique.

Si nous sommes fiers de voir l'exemple des vertus civiques rendu à la France par les catholiques, n'oublions pas qu'ils ne sont pas seuls à le don-

ner. L'importance que prennent chaque jour les pétitions adressées au Sénat en est la preuve et la mesure.

Le décret du 24 novembre est une véritable boîte à surprise; il continue à produire les conséquences les plus inattendues. Déjà la discussion devant le Corps législatif avait surabondamment établi que l'institution des ministres sans portefeuille, malgré l'incontestable talent des orateurs choisis, était loin de valoir l'ancien principe de la responsabilité ministérielle. Nous sommes en train d'apprendre que droit de pétition, tel qu'il s'exerce aux termes de la constitution, n'a pas les avantages de l'ancien droit d'interpellation. Remarquons-le bien, les embarras sont pour le pouvoir et non pour les citoyens. Le gouvernement semble avoir entrepris à ses dépens une démonstration par l'absurde de la supériorité des anciennes institutions sur les nouvelles. Les pétitions étaient autrefois déjà fort utiles, elles avaient eu, notamment sous la Restauration, une véritable importance, moins grande cependant que celle des interpellations. L'interpellation n'était faite que par un député à un ministre, c'est-à-dire par un mandataire officiel des électeurs, justiciable de ceux-ci à court intervalle, à un ministre dont la responsabilité couvrait entièrement le trône. Aujourd'hui, l'interpellation a lieu devant un corps inamovible; elle s'adresse au pouvoir lui-même; elle est aux mains du dernier passant, qui, en mettant un petit papier dans la boîte aux lettres du Luxembourg, a le pouvoir, comme s'il poussait un ressort, de faire se mouvoir toute la machine gouvernementale, travailler les commissions, assembler le Sénat, paraître des ministres, et, grâce à la publicité obligatoire, de faire assister le pays tout entier à l'examen compendieux du point d'interrogation qu'il lui a plu de poser. Nous sommes loin de nous plaindre de ce dialogue entre le Sénat et la foule; il rend surtout aux minorités qui n'ont ni journal ni tribune le droit de se faire entendre; il élève et agrandit le rôle des sénateurs et communique à leurs discussions, depuis qu'elles se passent en public, une importance dont elles sont dignes.

Deux fois, pendant le cours de ce mois, les pétitions nous ont valu ce grand spectacle : une fois à propos du recrutement de la flotte, et l'autre fois, en faveur des chrétiens de Syrie.

Amis de l'éloquence, nous n'en connaissons pas de supérieure dans les assemblées politiques à l'éloquence militaire. Elle ne sent ni l'école, ni le système, ni le parti; elle tire toute sa valeur d'une longue expérience, tout son éclat du plus pur patriotisme. Les discours de M. l'amiral Romain-Desfossés, de M. l'amiral Cécile et de M. l'amiral Rigaud de Genouilly ont eu, au plus haut degré, ce beau caractère. En vain, avec une extrême habileté, M. Rouher s'est-il efforcé de démontrer que l'abaissement du droit sur l'entrée des poissons étrangers ne pouvait avoir d'effet sérieux sur le recrutement du personnel maritime; l'économie politique a été vaincue par le juste reproche d'avoir tranché une si grave question même sans consulter le ministère de la marine, et par l'émotion éloquente de nos amiraux venant dé-

fendre ces marins qui ont été les compagnons de leurs fatigues, les instruments de leur gloire et avec eux les défenseurs de la puissance nationale. Le renvoi au gouvernement a été ordonné par le Sénat, à une forte majorité.

L'agencement inattendu de la constitution de 1852, dont un député, M. Latour-Dumoulin, vient de présenter une analyse ingénieuse[1], avec le décret du 24 novembre 1860, a ainsi donné aux pétitions une sérieuse portée. Il est vrai qu'aucune disposition n'a pu communiquer au pétitionnaire la vertu de deviner et de prévoir les faits qui l'émeuvent. Il ne peut donc faire parvenir au gouvernement que des plaintes gênantes et inutiles, après les événements ; tandis que le droit d'interpellation apportait des désirs opportuns avant leur accomplissement.

La pétition pour les chrétiens de Syrie a été moins bien traitée. Cependant son but a été atteint, les signataires voulaient obtenir du gouvernement des déclarations qu'ils ont obtenues, et que nous avons à apprécier.

Si nous comparons le rapport de M. de Royer au discours de M. Billaut, ce discours a sur le rapport une immense supériorité. Entre les deux, les discours de MM. de la Rochejacquelein, de Castelbajac, de Ségur, de Saulcy, de S. Ém. le cardinal Donnet, avaient fait sentir que la pétition, son objet et ses auteurs méritaient d'être mieux traités qu'ils ne l'avaient été par l'honorable vice-président du Sénat. Son rapport contenait, après une attaque inattendue contre le droit de pétition, les prémices d'un raisonnement dont il était trop facile de tirer la conclusion. Si, comme le prétend M. de Royer, la France n'a aucun droit de protection sur la Syrie et le Liban, si, d'une autre part, le Syrie et le Liban, suffisamment protégés par la Turquie, n'ont aucun intérêt à l'être par la France, il est clair que nous n'avons rien de mieux à faire que de nous en aller. Mais, dans son remarquable discours, M. Billaut est convenu qu'il ne fallait pas chicaner les pétitionnaires sur la manière dont ils avaient exercé leur droit; il a déclaré que la France ne prétendait rien oublier, rien abandonner de ses anciennes traditions; enfin, il a témoigné moins de confiance dans la protection des Turcs, et il a hautement protesté que la France, se retirant pour obéir à l'Europe, laissait à d'autres la responsabilité des massacres qui pouvaient survenir, et se réservait la liberté de les venger. Une déclaration dans le même sens vient d'être faite par la Russie.

Nous n'avons pas à défendre la pétition et les pétitionnaires. Honorés du concours de Mgr l'archevêque de Paris, présidés par un homme dont l'infatigable zèle en faveur des chrétiens d'Orient rend le nom de plus en plus célèbre et de plus en plus respecté, M. Saint-Marc Girardin, il est impossible de prendre plus de précautions que n'en ont pris les pétitionnaires pour rédiger leur pétition et composer leur comité de façon à faire prévaloir

[1] Paris, Amyot.

la question d'humanité toute seule au-dessus des autres intérêts. Malgré tout, M. Billaut a cru voir la main de la politique dans leur démarche. Il ne s'y est pas mêlé d'autre politique, en vérité, que celle de certains préfets qui ont fait saisir la pétition malgré son caractère parfaitement inoffensif. Quant aux déclarations du ministre, elles ne nous ont pas surpris, puisque le gouvernement anglais avait appris et annoncé, avant qu'on le sût en France, que nos troupes quitteraient la Syrie le 5 juin. Nous convenons que, puisque la France s'est constituée la mandataire de l'Europe, elle ne peut excéder les termes de son mandat. Nous regardons aussi la présence de notre flotte, commandée par un homme énergique, humain et loyal, M. l'amiral le Barbier de Tinan, comme une manifestation importante. Nous enregistrons avec une satisfaction sincère l'engagement pris par le gouvernement de ne plus enchaîner à l'avenir l'action de la France à la politique jalouse des autres gouvernements. Mais il est clair que ces actes et ces paroles ajournent la question et ne la résolvent pas.

Notre flotte était en Orient au moment des massacres; on sait bien qu'après le mois de novembre elle n'y peut pas hiverner. Qu'arrivera-t-il après son départ? Je veux espérer que les massacres seront évités. Sera-ce uniquement à cause de la France? Nullement. C'est parce que la France aura été remplacée. Par qui? par les Turcs et par les Anglais : par les Turcs, qui vont, pour la première fois, introduire leur administration dans la Montagne, fait jusqu'à présent inouï, comme l'ont si bien démontré les voyageurs français qui connaissent le mieux la question, ici même MM. de Bertou et de Vogüé, et dans des écrits récents qui ont puissamment aidé la discussion du Sénat, M. B. Poujoulat[1], M. François Lenormant[2], etc.; par les Anglais, qui vont profiter du désenchantement que notre départ va inspirer aux Maronites à l'égard de la France, et comptent bien substituer leur influence à la nôtre. Ils ont profité du rôle qui nous a été fait en Europe depuis quelques années. Après la guerre de Crimée, la France devait à son gouvernement la noble attitude d'un peuple pacificateur; notre intervention en Syrie aurait été acceptée avec une confiance universelle. Après la guerre d'Italie, on nous regarde avec défiance, et il faut que ce sentiment soit bien fort pour que l'Angleterre ait pu faire croire à une ambition cachée sous le pur mouvement d'humanité qui nous conduisit en Syrie. Toujours jalouse et toujours égoïste, elle sait bien que sur terre nous sommes les plus forts; sur mer, elle se croit la plus forte, et voilà pourquoi elle ne s'oppose pas, en prévision d'un conflit, à ce que nos vaisseaux avancent, pourvu que nos bataillons se retirent. Elle prend froidement sur elle la responsabilité du sang qui peut couler, et par ses journaux, au moment où nous lui obéissons, elle répète que nous sommes des ingrats, elle ose affirmer que les massacres

[1] La *Vérité sur la Syrie.*

[2] *Histoire des massacres de Syrie.* Ces deux livres exacts, complets, émouvants, sont indispensables à qui veut connaître cette question.

nous sont dus, et demande ce que nous avons fait après nous avoir lié les mains !

C'est bien la même nation qui fait en ce moment des vœux secrets pour la séparation des États-Unis et met l'existence d'une grande nation et la liberté des esclaves après la joie de voir un puissant rival coupé en deux. Ce mauvais sentiment sera trompé. Un esprit généreux, toujours prêt *à applaudir au devoir avant qu'il soit recommandé par le succès*, M. de Gasparin[1], vient de tenir tête, dans un livre éloquent, aux prophètes de malheur qui annoncent déjà la violente débâcle de l'œuvre de Washington. Si le sud des États-Unis triomphe, le Nord vivra séparé, oui, séparé du contact qui l'avilissait; si le Nord, dont l'enthousiasme patriotique va croissant, si le Nord triomphe, la victoire de la force s'ajoutera à la victoire du droit. Dans le premier cas, l'esclavage est circonscrit; dans le second, il est vaincu. Cette terrible crise laisse donc entrevoir plus d'une espérance mêlée aux afflictions qu'elle cause aux amis de la liberté dans le monde; et les prédictions sinistres ou les joies perverses de bien des gens en Angleterre recevront un démenti. Je veux croire qu'il en sera de même de la satisfaction qu'éprouve notre égoïste rivale en voyant nos braves soldats partant de la Syrie.

Nous n'envions pas aux Anglais le triste avantage d'exercer dans le monde le protectorat de l'injustice! Lorsque l'histoire se demandera un jour qui a pu faire vivre si longtemps cet établissement monstrueux qu'on appelle l'empire Ottoman, l'histoire accusera l'Angleterre. Or nous venons de renouveler toute la vigueur de nos haines contre cet empire à la lecture d'un livre éloquent, la *Paix, méditations historiques et religieuses*, par le P. Gratry, dont nous recommandons l'usage assidu à tous ceux qui ne détestent pas assez l'injustice ou qui n'aiment pas assez la liberté. On pourra n'être pas persuadé par ce livre, je défie qu'on ne soit pas ému; il s'en dégage une chaleur, un feu, un souffle, qui chassent de l'âme les terreurs somnolentes et les inutiles petits arguments qui l'envahissent et l'engourdissent si souvent ici-bas. Il semble qu'on entende retentir comme un écho de Bossuet s'écriant il y a deux cents ans : « S'il y a quelque chose au monde, quelque servitude capable de représenter à nos yeux la misère extrême de la captivité horrible de l'homme sous la tyrannie des démons-c'est la captivité d'un chrétien sous la tyrannie des mahométans[2]. » « L'empire de Mahomet, dit le P. Gratry, est l'organisation de l'iniquité sur la terre. » Oui, l'histoire se demandera comment l'Europe a pu soutenir le Sultan et abandonner le Pape, elle ne blâmera pas ceux qui, indignés de ce contraste, prennent pour le Pape l'épée, la plume ou la parole.

L'exercice d'un droit plus important que le droit de pétition nous appel-

[1] *Un grand peuple qui se relève, les États-Unis en* 1861.
[2] Panégyrique de saint Pierre Nolasque.

lera bientôt en France à défendre nos convictions religieuses sur un autre terrain.

Au milieu du mois prochain les élections pour le renouvellement d'une partie des conseils généraux vont commencer dans tous les départements. Il y a en France comme une renaissance du sentiment de l'ordre et de la liberté régulière qui ne nous fait pas douter de l'empressement de tous les électeurs à se rendre au scrutin, et de la disposition de tous les candidats à ne pas négliger leurs chances de succès. Comme viennent de le prouver, dans deux publications que tout électeur devrait lire, M. Henry Moreau [1], et M. de Sonnier [2], ce devoir essentiel de tout citoyen, dont l'oubli serait une abdication coupable, s'impose plus impérieusement encore aux hommes religieux. On les attaque, on les désigne, on les exclut ouvertement. Dans une bataille si déclarée, s'abstenir, c'est déserter. Nos adversaires paraissent bien puissants, et ils se partagent les rôles. La *Patrie* se charge des laïques, sous le nom de parti clérical; le *Constitutionnel* en veut surtout aux religieux; le *Siècle* se réserve le Pape, les évêques et le clergé; l'*Opinion Nationale* fait feu sur la religion elle-même. Voltaire et Diderot n'agissaient que sur deux cents personnes; avec beaucoup moins d'esprit, avec beaucoup plus de haine, les journaux nous traduisent tous les matins devant un million de lecteurs. Et cependant l'Église a fait tant de bien depuis un demi-siècle, que le peuple n'est pas ingrat : la moitié des attaques dont nous sommes en ce moment l'objet aurait, en 1831, fait insulter les prêtres dans les rues. Le mépris public en fait aujourd'hui bonne justice. Nous outragerions le pays si nous supposions qu'une poignée de journalistes suffit à troubler sa conscience.

Ils ne parviennent même pas à troubler sa mémoire. Ainsi, dix ans d'oubli ou de calomnie n'ont pas diminué l'estime universelle qui entoure les hommes illustres de la France, quelle que soit leur opinion, à cause de la dignité persévérante de leur caractère. Qui donc fut plus insulté que l'un d'eux notamment, M. Thiers? Cependant on peut dire que cet homme d'État n'a cessé de grandir dans l'opinion publique, depuis qu'il est descendu du pouvoir; et une approbation unanime ratifiait encore ces jours derniers l'élection exceptionnelle dont il vient d'être l'objet à l'Académie française. On sait l'histoire de cette élection. Chargé de décerner un prix de 20,000 fr. qu'elle n'a pas fondé, l'Académie avait, par un scrupule honorable, exclu ses propres membres. Mais les candidats au titre de 41e littérateur de la France sont nombreux; il en avait été choisi trois de mérites divers. Les goûts, les amitiés et les votes se partageant, avec persévérance, entre la philosophie, l'histoire et le roman, l'Académie, divisée dans son sein, se présentait en outre devant le public dans l'attitude désagréable

[1] Les *Élections des conseils généraux et des conseils d'arrondissement*.
[2] Les *Droits politiques dans l'élection*.

d'une assemblée vouée à l'impuissance. On l'injuriait, on la plaisantait, on la pressait.

Dans la *Revue des Deux Mondes* en particulier, M. Émile Montégut s'était efforcé de démontrer que l'Académie ne pourrait choisir ni un historien, de peur d'envahir le domaine de l'Académie des inscriptions, ni un philosophe, à cause de l'Académie des sciences morales, ni un artiste, ni un savant, à cause des autres Académies, ni un lauréat, parce qu'il a déjà reçu sa récompense, ni un candidat, parce qu'il la recevra. Il y a un jeu d'enfant qui consiste à demander quel est l'animal qui a les yeux d'un lion, les pattes d'un lion, la force d'un lion, et qui pourtant n'est pas un lion. M. Montégut posait une question analogue : Quel est l'écrivain digne de l'Académie, qui n'est pas à l'Académie, et qui n'arrivera jamais à l'Académie ? La réponse inévitable à l'énigme ainsi posée était : Cet écrivain n'est pas un homme, c'est une femme. A quoi M. Montégut ajoutait de singulières théories sur la morale, qui, selon lui, se réduit dans les œuvres d'art à la sincérité. Ce n'est pas le moment de discuter cette théorie difficile à appliquer au théâtre et au roman, c'est-à-dire aux œuvres d'imagination dont l'auteur, absolument maître de son sujet, peut choisir ses personnages, ses idées, ses paroles, et reste ainsi personnellement responsable de la moralité de son œuvre. En tout cas, M. Montégut cessait lui-même d'être moral, puisqu'il cessait d'être sincère, en accusant M. Thiers et M. Mignet d'avoir fait l'apologie de la Terreur, ou M. de Falloux d'avoir trouvé des excuses pour la Saint-Barthélemy, immoralités dont ces illustres écrivains ne se sont jamais rendus coupables. Heureusement toutes ces difficultés, ces pressions, ces hésitations, se sont évanouies devant la proposition, applaudie de tous, par laquelle M. de Falloux a fait décerner le prix destiné, selon le programme, à l'ouvrage qui *honore le plus l'esprit humain, depuis dix ans*, à l'un des écrivains que cette définition désignait éminemment, à M. Thiers.

La faveur que rencontre cette conclusion, en même temps qu'elle est une justice envers l'incomparable historien, est un symptôme du retour graduel des esprits vers les hommes et les institutions du régime libéral ; symptôme qui accompagne le retour lent des lois et des usages de la France vers le même régime. Tous les livres qui favorisent ce mouvement viennent à propos. Je citerai notamment les deux volumes remarquables que M. de Viel-Castel vient d'ajouter à son *Histoire de la Restauration*, et l'important ouvrage que M. de Barante vient de consacrer à la *Vie politique de M. Royer-Collard*, ouvrage dont nous rendrons compte très-prochainement. C'est M. le chancelier Pasquier qui a donné le premier et utile exemple de la reproduction complète des discours d'un homme d'État, manière loyale de le faire juger sur ses actes, sans rien voiler, sans rien défendre, et de nous faire en même temps connaître l'histoire d'une époque à ses vraies sources et sous son vrai jour. Avec la collection des discours de l'illustre et vénérable chancelier et le recueil des discours de M. Royer-Collard que nous

devons à M. de Barante, nous pouvons porter un jugement ferme et éclairé sur cette partie du dix-neuvième siècle dont la place grandit tous les jours dans l'histoire. Notre temps se fait honneur par son goût renaissant pour cette époque, par le respect profond dont il entoure les hommes qui la lui représentent, par l'accueil empressé qu'il fait aux œuvres et aux enseignements de ceux qu'il a perdus. Ces sentiments ne se mêlaient-ils pas au deuil de l'amitié, dans les hommages universels qui suivaient récemment jusqu'à sa dernière demeure cet homme instruit, spirituel, pieux, noble et bon, M. le comte de Marcellus?

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

ERRATA.

Nous avons dit, par inadvertance, dans notre dernier numéro, que le P. Gavazzi appartenait à l'Ordre de Saint Dominique. C'est une erreur que, par respect et par sympathie pour les Frères prêcheurs, nous nous empressons de rectifier.

N° d'avril dernier, page 758, ligne 15, au lieu de : *inimitable,* lisez : *inévitable.*

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LETTRES

DE

MADAME SWETCHINE

A

M. LE VICOMTE DE MELUN

Lorsque M. de Falloux publia la *Vie* et un premier volume des *Œuvres de madame Swetchine*, les amis si nombreux qu'elle a laissés ne furent pas sans inquiétude. L'intelligence supérieure et l'admirable dévouement de l'éditeur ne pouvaient causer nos alarmes, et ils ont encore dépassé ce que nous attendions : nous avions peur du public. Quand les disciples d'un peintre, gardiens pieux de sa mémoire, voient sortir de l'atelier les toiles, les cartons, les moindres esquisses du maître, leur zèle s'inquiète et s'indigne à l'avance. La critique, le dédain, l'indifférence même, leur semblent des profanations. L'attachement respectueux qui nous unissait à madame Swetchine nous conduisait à calomnier le public et elle-même. Ce n'est pas pour lui, ce n'est pas pour nous, qu'elle écrivait; c'était pour son âme et devant Dieu. Ses pensées n'ont pas l'éclat borné d'une lampe qui éclaire quelques intimes et pâlit en plein jour. Pendant trente années de lecture, d'expérience et de méditation, elle a voulu fixer les rayons de la vraie lumière qui pénétraient jusqu'à elle; ses écrits en sont le pur reflet. Ils sont du petit nombre de ces livres qui pourraient, comme cela eut lieu si souvent autrefois, paraître sans nom d'auteur. Quel fut le pays, quelle fut la condition, quel était le parti de ceux qui les composèrent? Qu'importe! ils sont la révélation d'une intelligence à d'autres intelligences, c'est le fond de l'âme, c'est la vérité. On voit ces livres réussir sans protection; ils ne meurent pas; le secret de leur succès durable, c'est que l'homme est fait pour la vérité, qu'ils la disent,

et qu'ils vont sans bruit servir de nourriture et de rafraîchissement à une foule d'âmes.

Les deux volumes publiés par M. de Falloux ont obtenu ce genre à part de succès. Cinq éditions et quinze mille exemplaires ont été vendus en deux ans. Deux nouveaux volumes vont paraître. Ils contiennent des correspondances. C'est un nouvel attrait. On a vu madame Swetchine penser, prier, se recueillir : on va la voir vivre, aimer, se donner et se dépenser sans réserve.

Nous publions les lettres adressées, il y a près de vingt ans, à un des hommes qu'elle a le plus appréciés, M. de Melun. Ces lettres nous présentent deux personnes dans M. de Melun : l'une que nous connaissons bien et que nous ne voudrions pas louer, l'autre que nous sommes plus libres de louer, puisque sa modestie l'a, au moins momentanément, comme ensevelie. Il y avait, il y a toujours dans l'auteur et dans l'imitateur de la *Vie de la sœur Rosalie*, un écrivain, un historien, un philosophe, le lecteur de Vico, l'auteur de recherches patientes sur le concile de Trente. C'est le jeune homme occupé de ces travaux que madame Swetchine encourage et éclaire. Mais déjà les pauvres l'arrachent aux livres, la charité envahit l'étude, et il nous est donné de voir tout ce que le bienfaiteur des malheureux a sacrifié à leur service. Madame Swetchine assiste au combat de ces deux vocations, et, les comprenant toutes les deux, les suivant à la fois, elle se montre elle-même, si l'on peut ainsi parler, plus entière dans cette partie de sa correspondance que dans aucune autre ; la science et la charité, la piété et l'amitié, se révèlent à la fois dans l'épanchement d'une conversation familière.

AUGUSTIN COCHIN.

Paris, 9 novembre 1835.

Vous êtes bien à l'aise pour ne me demander qu'un mot sur ma santé ; il m'eût trop coûté de m'y borner, et voilà pourquoi jusqu'ici vous n'avez pas eu de réponse à votre lettre. Il se fait de plus en plus une disproportion effrayante entre les obligations qui me sont chères et mes forces. L'activité de l'âme aux prises avec des organes malades n'a vraiment que deux refuges : la foi de ce qui nous aime, et le monde du dedans, où tout se colore et se met davantage en saillie à mesure que l'autre jour baisse. C'est ainsi qu'on entre plus avant dans les conditions d'un heureux affranchissement, et en même temps sous la dépendance plus étroite de ceux qui peuvent nous démêler, nous répondre et nous encourager. Vous dire à quel point vous êtes

pour moi un de ceux-là serait difficile : vous me manquez chaque jour; ces idées que vous accueillez avec indulgence n'ont plus d'écho; il m'est bien démontré qu'elles faisaient semblant de venir de moi et qu'elles s'achevaient ou commençaient en vous. Votre jugement sur la sœur Emerich, qui a ravi M. de Cazalès, a résumé tous ses jugements à lui-même et toutes mes impressions[1]. Nous nous sommes également rencontrés dans l'appréciation du courage difficile qui lui a fait vaincre tout respect humain dans le choix d'une œuvre si extraordinaire; c'est là l'héroïsme des salons dans ce qu'il peut avoir de plus aventureux et de plus volontaire. Si j'avais été avertie à temps, j'aurais, je crois, détourné M. de Cazalès de ce travail; rien n'eût été plus dans l'ordre que la générosité en lui et la prudence dans ses amis, et pourtant l'impression générale du livre me paraît bonne, mais de cette bonté trop relative, trop contestable, qui exclut le grand nombre et le trop grand jour. Sur mille personnes qui le liront, il y en aura à peine dix qui le jugeront comme vous, et pas une seule pour en parler si bien; M. de Cazalès l'a bien senti. Je vous réponds que vous avez été bien vengé de ce dédain de la forme dont vous accusait M. de la Bouillerie.

Ce que vous me dites de Benjamin Constant est d'une vérité profonde; on interrompt trop vite l'erreur, on ne la laisse pas se perdre elle-même, on se hâte trop d'avoir raison, et l'on oublie toute la force qu'on a contre elle en l'écoutant simplement l'arme au bras. M. ***, dans ses excès d'un autre genre, appellerait la même immobilité. D'après l'avis d'un bon juge, tout ce qui est nouveau dans son second volume est insoutenable, et le reste est partout. Quant à moi, je n'ai pu encore même l'entr'ouvrir; cela vous donnera la mesure de vos loisirs et de ma liberté d'esprit. A travers beaucoup d'autres ennuis, ma santé est toujours au fond de ces obstacles. J'ai été beaucoup plus souffrante de l'irritation que me cause le froid, et l'enflure, qu'il augmente, me forcera probablement à me tenir enfermée pendant tout l'hiver; je lutte encore contre cette nécessité, liée à des inconvénients majeurs et à des privations bien sensibles. Voilà donc l'état que retrouveront, j'espère, à votre retour, et vos bons soins et votre amitié. Il m'est doux de penser que je suis sur votre passage, que mes heures vous conviennent, enfin que je vous suis commode. Ne vous récriez pas sur ce mot; je n'en repousse aucun quand ils m'offrent pour des habitudes qui me sont chères une facilité de plus. Combien je suis reconnaissante à madame votre mère de la sanction qu'elle veut donner à votre si réelle bonté pour moi ! Dieu sait qu'on

[1] M. de Cazalès venait de publier les révélations de la sœur Emerich, sur la *Douloureuse passion de Notre-Seigneur J. C.*, traduites de l'allemand.

ne s'est jamais tiré du danger de l'envie par plus de respect et de sympathie pour le bonheur d'un autre. Il y a bien quelque chose qui ressemble à l'adoption dans le fond de mon cœur, mais sans mélange d'usurpation; si j'empiétais, ce serait sur ces relations du monde : il y a tout plaisir, si ce n'est tout gain, à disputer le terrain aux indifférents. Laissez-moi donc associée pour toujours à vos amies naturelles, à vos affections les plus vraies; c'est au milieu d'elles que j'aime à vous chercher et à penser aussi que rien de ce qui vous amène à moi ne vous en sépare.

Je veux vous dire que j'ai fait connaissance avec M. Berryer, et que je suis charmée de sa conversation facile et d'un éclat doux. La flexibilité de son esprit m'a frappée; on sent qu'il saisirait aussi rapidement tous les points de vue que tous les tons, et que, s'il le voulait plus souvent, il s'élèverait aux considérations les plus hautes. Ce jugement est bien superficiel; je ne l'ai vu qu'une fois, mais cette fois était hier, et ce que je vous dis là m'est resté bien distinct d'un assez long entretien. Il y a toujours un peu d'enivrement dans le contact des célébrités; pourtant je ne vis pas assez de leur atmosphère pour que ma raison en soit vraiment troublée. A propos de célébrité, une circonstance particulière m'a amené aussi M. de Chateaubriand; il m'a promis, quand je le voudrais, la lecture de ses Mémoires. La politesse serait de le lui demander immédiatement; mais je pense que vous en seriez curieux, et c'est la meilleure raison que je connaisse pour ajourner. Adieu; je ne veux pas oublier de vous dire que M. Lacordaire me demande souvent de vos nouvelles; il travaille beaucoup, et cette année, pour son talent et pour son influence, sera décisive. S'il y a progrès incontestable, ce progrès lui assurera tous les autres, et il sera difficile de leur assigner un terme. Adieu, continuez cette bonne vie d'air, de lumière et d'exercice, qui n'arrête rien et protége tout; et puis revenez, à travers vos chemins rompus, vous enfermer dans ce pauvre Paris que vous subissez en vrai Germain. Vous ne me laisserez pas jusque-là sans vos nouvelles, je les désire et les attends, bien plus que mes longs retards à moi-même ne m'en laisseraient le droit.

Paris, 14 décembre 1835.

Vous croyez que j'ai peut-être des excuses à vous faire? Il n'en est rien : on n'en doit pas aux lettres lues et relues. Demain, on bénit ma petite chapelle; ce jour-là m'en fera oublier bien d'autres, et j'ai besoin que vous sachiez mon regret de ne vous y associer qu'absent. Les joies longtemps poursuivies, longtemps espérées, dont la date

reste, ont toujours quelque chose de solennel; on y mêle toutes les grâces reçues, on s'arrête à chacune de ses richesses, et il est bien vrai que le cœur ne perd rien de sa reconnaissance en la faisant remonter à une source unique. Je ne sais comment il se fait que les vues qui vous frappent sont toujours celles qui me plaisent, que vous ne voyez pas seulement là où je regarde toujours, mais que vous me portez précisément où je veux aller. Ce que vous dites sur les choses comme sur les personnes est toujours ma pensée la plus intime; je vous en demande presque pardon; mais vous savez ce que sont les ressemblances, et l'espace qu'elles laissent entre elles dans l'échelle de la beauté! J'ai toujours rêvé dans la nature un panthéisme chrétien, l'action de Dieu, continue, incessante, partout présente, au lieu de cette division de lui-même si absurde et répartie d'une manière si monstrueuse. On avait tout cru sauver en le fractionnant jusqu'en étincelles; comme si une étincelle de Dieu n'était pas Dieu tout entier avec sa puissance, son éternité, tout son amour et toute sa grâce! La religion attend beaucoup, ce me semble, de la nature envisagée dans son ensemble et traitée comme science: cette route-là est encore à frayer. Que Dieu nous rende au dix-neuvième siècle un Linnée, je vous promets qu'il se mettrait sur les rangs pour vous accompagner dans vos champs et suivre avec vous toute la vie qui se déploie jusque dans la saison appelée morte. Adieu; dites à madame votre mère que je la remercie, comme je vous remercie vous-même.

Vichy, 20 juin 1836.

Je pourrais bien m'éclairer sur Vichy par la méthode d'exclusion employée par M. Cousin pour arriver à la vérité; mais ce ne serait pas sans regret, d'abord parce qu'on n'est pas très-avancé pour savoir qu'on n'a pas trouvé, et aussi parce que je m'étais attachée à ce lieu-ci par la reconnaissance, et que, lieux et personnes, on arriverait encore à choisir ceux qui sont destinés à nous faire du bien. Je suis au milieu du bruit et de la foule, et j'y vis en solitaire. Après une longue réclusion citadine, retrouver un air pur, la campagne, l'espace, un horizon, a été pour moi un vrai délice; il semble qu'on découvre ce dont on reprend possession, et les longues abstinences ont presque toujours des impressions nouvelles par l'effet même des modifications qu'on a subies. J'aimerais à vous associer à nos promenades; les objets extérieurs nous parlent à tous deux la même langue, parce que nous vivons sous le même ciel, et que nous sommes assez de même avis, comme dit le bon M. Ballanche, pour pouvoir disputer. J'ai reçu

aujourd'hui une lettre de M. Lacordaire, qui me charge de vous le rappeler; il venait de s'installer et paraissait content; il me nomme M. de Falloux et se loue beaucoup de lui. Le parti que vient de prendre M. Lacordaire est peut-être le nœud de tout son avenir; tout tient à la manière dont il sera exécuté, et les résolutions les plus sages et les plus méritoires ont encore bien des dangers aux yeux de ceux qui ne sont pas indifférents. Que de glaives, dans ce monde, à deux tranchants! Adieu; j'adresse cette lettre chez madame votre sœur, sans être bien sûre que vous y soyez encore. Je remarque que j'arrive toujours trop tard avec vous, et pourtant rien ne se lève si matin qu'un intérêt tendre, profond et sincère comme le mien.

Vichy, 23 juillet 1836.

Au lieu de répondre à votre excellente lettre, je me suis donné la consolation de la relire et de laisser du moins passer devant moi les idées dont elle est remplie, les seules qui fassent vibrer des cordes bien détendues pour tout le reste. Les deux systèmes que vous mettez en présence sont à eux seuls toute l'histoire de l'intelligence humaine dans sa grande dualité; les vérités et les erreurs, infinies en apparence, qui circulent dans le monde sous toutes les formes, n'en sont que des conséquences plus ou moins éloignées; chacune de ces fractions, sous quelque déguisement qu'elle apparaisse, n'en porte pas moins le signe de l'un ou de l'autre symbole; seulement c'est quelque chose du rayon qui éclairait le front majestueux de Moïse et qui le signalait comme type de délivrance et de liberté, ou bien le honteux stigmate, signe de plus honteuses servitudes. Plus j'étudie la vérité dans les idées qui lui sont opposées, et plus je suis frappée de tout ce que l'erreur a de complet, d'enchaîné, de régulier, dirais-je presque de conséquent! C'est un cercle aussi, un tout homogène, un véritable monde, et l'on conçoit que ceux qui ont eu le malheur d'y entrer et le malheur plus grand de s'y sentir à l'aise, d'y trouver de quoi vivre à leur suffisance, aient achevé bientôt de corrompre assez leur intelligence pour que le repos du néant leur ait paru seul désirable. Une morale tout entière ressortait de leur système même, pour laquelle ils en sont restés à la pratique sans oser la formuler, et ils s'en consolent par la très-juste pensée que les conséquences de leurs principes ébranlaient assez les hautes vérités contraires, pour n'avoir même pas besoin d'y substituer les dogmes de l'intérêt personnel et des passions. Comme maintien d'une espèce d'ordre dans la société, la force devenait leur unique auxiliaire, et ceux qui ne voient qu'elle

dans le monde, et qui nient dans son gouvernement tout droit et toute justice, disent par cela même à quelle face de la colonne qui guidait les Israélites ils appartiennent. L'Écriture ne signale-t-elle pas aussi ces deux races, si différentes entre elles, par l'appellation distincte des enfants de Dieu et des enfants des hommes, qui représentent peut-être aussi deux systèmes d'idées? L'erreur cesse un peu à mes yeux de n'être qu'une ombre, une négation; elle me paraît un mal substantiel qui a pris corps dans une partie de la création qu'il corrompt à son profit, laissant de côté toute sa partie spirituelle et sublime. J'espère bien n'être pas hérétique pour dire cela; heureusement l'hétérodoxie ne se passe pas du consentement de la volonté, et la mienne est innocente. Si déjà toucher à des questions tellement au-dessus de moi était répréhensible, prenez une part dans ma coulpe, car vous m'avez mise sur la voie. Votre lettre serait l'ébauche d'un bien bon livre, et la cité de Dieu, pour ne pas ôter à sa partie adverse tout rationalisme, n'en serait pas moins sûre de triompher par la joie des siens et la conquête de ce qui est conquérable à la vérité.

Je vous dirai de moi que je suis mieux; à tout prendre, je crois que cette cure m'aura été bonne. J'ai eu beaucoup de peine à la démêler, et, en doutant un peu avec Hypocrate des médecins, j'en viens à croire avec lui que le médecin est toujours quelque part, et en particulier pour moi, à Vichy. Adieu; offrez mes bien tendres et bien sincères compliments à madame votre sœur et à votre bon frère.

Paris, 5 mai 1837.

Vous me dites que vous allez mieux, mon cher et jeune ami, vous le dites aux autres, on me le redit de toutes parts; est-ce bien vrai? Ce sommeil, cette nourriture plus abondante, paraissent-ils sur votre visage? Vos forces reviennent-elles? Les mettez-vous à une épreuve suffisante et pourtant mesurée? Je voudrais tous ces détails et bien d'autres. Vous rétablir, revenir au point où vous étiez avant ces deux grandes secousses, n'est pas seulement le but auquel vous devez tendre par affection pour nous, mais aussi par un sentiment de devoir. La jeunesse les mène tous de front, et pendant longtemps il y a dans la volonté de véritables gages de succès pour ce qui paraît même en rester indépendant; il faut seulement que la volonté ne se réveille pas trop tard. Je crois bien qu'une intelligence de la nature de la vôtre servirait mal, même la santé, en prolongeant trop ses vacances et ses *intérim*, et pourtant je ne suis pas sans un peu d'inquiétude sur le travail que vous reprenez, sur l'insistance que j'y ai mise; je

crains que son intérêt ne vous entraîne au delà de l'effort raisonnable. Il faudrait, quand on conseille, être assez heureux pour veiller soi-même à l'exécution, et ne faire peser ainsi sur chaque instant qu'une légère fraction de responsabilité. Dans ce qui vous ferait mal, ce n'est pourtant pas elle qui m'occuperait : ma conscience ici serait bien vite absorbée par mon cœur.

Je conçois la peine que vous avez à reprendre au travail de la pensée après une longue inaction ; rêver, causer, suivre l'idée qui se présente, est un mouvement de l'intelligence qui ne fatigue pas plus qu'une promenade; mais, lorsqu'il s'agit d'embrasser, d'ordonner, de mettre en harmonie et à leurs places respectives ces mêmes idées, c'est remuer des blocs et les mettre en œuvre. La vérité, quand on la possède, ôte pourtant à cette fatigue, parce qu'elle centuple les forces en leur donnant toujours un point d'appui, et qu'elle leur offre sans cesse comme vérificateurs des bases immuables. Avec leur secours, on est sûr de ne pas dévier et de rencontrer sans cesse l'évidence sur sa route. J'ai été bien frappée de la clarté, de la rigoureuse logique de vos déductions; ainsi : l'action de Dieu développée, quand on la laisse libre avec tous ses bienfaits, et puis la douloureuse *antigamme* avec tous ses maux et ses remèdes presque aussi tristes que ses maux; Dieu, auteur de tout bien, et puis redresseur, réparateur de tout mal ; et le christianisme, par son dogme fondamental, découvrant, guérissant le mal à son principe, et partant de là pour tout envelopper comme d'un réseau de bienfaits! Le point de vue est admirable ; vous le détachez d'un plus grand ensemble; mais je pense qu'en donnant à son développement l'étendue convenable, en l'étudiant sous toutes ses faces, ce fragment pourrait bien devenir un édifice complet. Je crois que, pour le moment, il faudrait vous y borner, sauf à continuer les études qui doivent servir un jour à votre système général. Le contact de M. *** me fait un peu redouter l'éparpillement, l'évaporation des facultés dont la concentration pourrait se rendre si utile. Nous n'embrassons guère que sommairement les objets si distants entre eux, et cependant nous ne nous rendons attrayants, même compréhensibles, que dans les sujets étudiés de près et pénétrés dans ce qu'ils ont de plus intérieur et de plus intime; les vues de l'ensemble sont nécessaires pour la rectitude et la proportion des parties, mais nous ne suffirions pas à ce qui les rendrait vraiment accessibles aux autres et dans leur intérêt; aussi il faut vous circonscrire. Je vous assure que dans votre lettre il y a tout le sujet et même toute la marche et les parties d'un livre; nous en recauserons, j'espère, souvent; mais pensez-y, et dites-vous que vous y consacrez votre intelligence pendant un temps donné. Mon avis qu'il ne faut écrire et surtout publier trop tôt

commence à se modifier un peu; il se pourrait bien que la paresse des plus actifs esprits entrât en part de cette théorie, et, qui pis est, s'en augmentât. Je commence à croire qu'il est utile de ne penser que comme si l'on devait écrire, et, de bonne heure, écrire comme si on devait publier; cela tient en respect et en garde, le public, même celui que l'on imagine, n'étant pas l'approbateur souvent trop facile du dedans. On reste bien toujours soi, mais averti, attentif, recueilli comme devant ses juges, au lieu de s'abandonner comme devant ses amis. Vous croirez peut-être que l'ambition me vient pour vous? Cela se pourrait bien avec l'orgueil d'avoir été une des personnes les premières à vous découvrir. Dans vos succès, je vois le bien que vous pouvez faire; qui donc ne donnerait pas dans un tel piége?

J'aurais tant de choses à vous dire une fois commencées, que ma lettre ne partirait pas, et cependant il faut qu'elle parte, non pour me justifier, mais pour me soulager moi-même de cette sorte d'oppression où me laissait mon silence; oppression, non celle du remords, mais de tout ce qui m'aurait fait vous parler chaque jour; c'est un peu comme si on multipliait la colonne d'air qui pèse sur nos têtes : ce qui nous fait vivre nous écrase. Ah! si vous saviez combien je le suis, écrasée, par une foule d'inquiétudes et de peines! Les consolations ne me manquent pas, ni les forces encore; mais la souffrance enfouie au fond de l'âme n'en est pas moins active, et il y a place dans elle pour toutes ces simultanéités. Ma pauvre sœur est encore à Munich; sa santé est surtout son courage, et je redoute les effets de ce cœur toujours plus brisé. Je ne sais pas encore si nous pourrons nous voir avant cette séparation indéfinie : tout devient bien difficile au milieu d'éléments qui résument presque tous les obstacles humains. J'ai été inquiète de madame de Rauzan, et je le suis encore; je crains qu'elle ne soit inquiète elle-même; cependant ce jour-là elle disait les mêmes choses tristes, mais comme quelqu'un qui y croit beaucoup moins. Adieu; je compte toujours partir pour Vichy vers la fin du mois; ce ne sera pas sans vous l'avoir dit moi-même. Vous allez m'écrire, n'est-ce pas? Pourquoi donc ne l'avez-vous pas fait? Se taire, n'est-ce pas compter?

Vichy, 13 juin 1837.

Libre, tranquille et bien portante, croyez-vous que j'aie ce qu'il me faut, lorsque, à travers vos doux et aimables détours, j'aperçois trop clairement que vous n'êtes pas bien, que vos nuits ne sont pas meilleures, que vous êtes obligé enfin de subordonner vos goûts et votre attrait à ce besoin d'exercice violent qui ne me paraît plus comme autrefois un bon symptôme? Quant à l'étude, comme étude, vous

pensez que j'en fais peu de cas ; son moment viendra toujours, pourvu que votre santé nous reste; mais je crains qu'au fond de cette agitation inquiète il n'y ait un manque d'équilibre toujours menaçant. Avez-vous assez bien consulté? La veille de mon départ, j'entendais dire à un très-bon médecin que M. Fouquier ne s'était jamais trompé; si vous saviez comme j'ai recueilli cette parole-là! Et puis vous venez me la gâter en dormant mal, peut-être en ne mangeant pas. Cher ami, je vous en prie, soyez plus positif et plus précis dans les détails sur votre santé; sur ce sujet, je ne vous veux pas littéraire, mais littéral, et c'est en style très-prosaïque que je veux savoir comment se trouve après ses exploits l'Hercule du potager. J'ai apporté ici, comme ailleurs, bien des inquiétudes et bien des peines; l'isolement de mon mari pendant mon absence est une idée fixe, et pourtant il est bien vrai que, soit l'amélioration presque toujours immédiate de ma santé, soit ce loisir si rare dans ma vie habituelle et toujours si chéri, je respire ici et reprends à une douceur d'impression, à un bien-être presque inconnu à force d'être oublié dans un long hiver de Paris. Si l'on ne retrouvait que soi dans la solitude, ce serait bien peu de chose: la philosophie ne m'a jamais rien fait entendre à la jouissance d'une orgueilleuse possession de soi-même; mais ce qu'on y reprend est une sorte de tête-à-tête avec Dieu et le libre accès de toutes les idées et des sentiments qui ont fait vivre; ce monde nouveau s'ouvre devant nous, et on y entre avec transport.

Vous me dites sur Vico des choses pleines de justesse. Ah! c'est bien vrai, le progrès, c'est le retour, non pas à telle ou telle époque donnée et dans laquelle dominaient, soit une forme ou une distinction humaine, mais le retour à la vérité telle qu'elle a été contenue dans les révélations successives, soit en puissance, soit explicitement. Un homme d'esprit supérieur, et que son orgueil faisait panthéiste, me disait un jour : « L'humanité appartient à la terre, et l'homme à l'éternité. » Vico et les autres humanitaires en sont également là ; il est bien difficile qu'ils n'aperçoivent pas que cette humanité, dont ils s'occupent presque exclusivement, est bornée, pour ainsi dire, à un avenir terrestre, et que l'individualité qu'ils retranchent est toute notre véritable destinée! Qu'est-ce que le progrès qui ne déplacera jamais les deux pôles de l'existence humaine, la douleur et la mort? qui ne nous soustraira jamais à la loi inévitable d'un continuel combat? au danger de périr, de nuire, de pécher enfin? On a dit que rien de ce qui pouvait se démontrer ne méritait de l'être; ne pourrait-on pas dire aussi que tout ce qui peut se conquérir comme simple amélioration de la destinée humaine mérite à peine d'être tenté? Je sais que vous ne prendrez pas ces paroles dans un sens rigoureux qui les rendrait absurdes et odieuses; mais il ne m'en paraît pas moins qu'en

mettant toute sa fidélité à l'accomplissement du plus petit bien à faire, on ne saurait confondre l'importance de la sollicitude pour les choses qui passent, avec le zèle pour les biens qui, atteints une fois, sont assurés à jamais. La moralité dans l'homme, la rectitude de ses notions religieuses, voilà au fond tout ce qui lui importe; on veut tout aujourd'hui résumer en science, même la foi, en la rendant comme sensible à la raison; on se promet, par ce moyen, d'élever l'homme à une région supérieure, et on ne voit pas qu'on le déshérite d'une vertu que Dieu même respecte, au profit d'une science dont sans doute il se rit. On ne saurait trop le répéter, tout ce que l'on ôte à l'individualité pour le reporter sur l'humanité est donné au matérialisme ; les hommes ne sont plus alors que des forces de la nature, forces presque mécaniques qui tendent à retrancher de la société d'abord ses vertus, et puis toutes ses gloires. Le premier essai de ce système mis en pratique doit bien peu tenter dans cette Amérique qui nous menace d'expériences nouvelles et bien tristement instructives. Comme vous le dites si bien : « Il y a quelque chose de misérable dans cette perfectibilité qui n'acquiert jamais de valeur qu'aux dépens des intérêts célestes et moraux, qui ne nous aide jamais à devenir meilleur, et nous laisse toujours à même distance du bien ou du mal. » Le catholicisme, ou le christianisme intégral, comme on l'a si bien nommé, n'est certes pas ennemi du progrès; il en est la raison suprême, le moteur par excellence; mais il est fait pour les hommes et veut les laisser hommes, en les conjurant seulement de devenir des saints, seule promotion qu'il leur promette.

Avez-vous vu dans le journal de ce matin l'affreux désastre de Hull? J'en ai été consternée. Quand le siècle progresse, voilà ce qu'il ajoute à ses dangers; non pas pourtant que j'en veuille accuser la vapeur et la science qui l'applique : je veux rappeler seulement que là aussi le mal est à côté du bien, et que la déchéance de l'homme est au fond d'une soupape comme au fond du Vésuve. Vous savez que je vous engageais à vous remettre à l'étude ; à présent, je viens vous conjurer de l'écarter absolument, de vous la faire désirer longtemps, et de ne pas vous rendre à ses premières avances ; c'est une sirène comme tant d'autres : ne débouchez pas vos oreilles, pas même pour ces lignes, pour ces pages qui vous ont occupé de Vico. Pourquoi sommes-nous si loin? Rien ne tarirait entre nous ; je le sens à la confiance qui me fait vous envoyer ce vrai griffonnage, mais je suis très-pressée, et j'ai voulu vous répondre courrier par courrier. Adieu ; parlez de moi à tout ce qui vous entoure dans la mesure dont ils m'honorent. Je n'oublie pas même votre petit neveu, cette âme qui essaye un corps. Erreur ! c'est bien le sien ; saint Ambroise ne veut pas qu'on sépare rien de l'œuvre de Dieu.

Versailles, 30 août 1837.

Venons-en à votre lettre. En combattant vos objections, je puisais dans leur nature même toute confiance que vous n'y persisteriez pas : un esprit comme le vôtre ne sacrifie pas longtemps le besoin de s'assurer ce qu'il possède, de lui faire prendre corps et réalité, au charme rêveur des idées vagues, d'autant plus colorées qu'elles sont chatoyantes par l'effet même de leur mobilité. Sous ces conditions, je conviens que celles-ci non-seulement semblent jeter plus d'éclat, mais encore qu'elles paraissent se multiplier à l'infini et ne jamais rencontrer d'obstacles ; aucun point n'étant fixe, la veille n'existant plus, pour ainsi dire, pour se coordonner au lendemain, où serait effectivement la contradiction possible ? C'est assurément une chose bien commode que de l'éviter; mais, toute contradiction rendue impossible, comment arriverait-on à l'expérience, à cette vraie pierre de touche des idées : leur enchaînement et leur accord? Ce qu'on a écrit est comme une première pierre posée, et sur cette large base consentie s'élève le reste de l'édifice. L'exemple des hommes qui ont commencé par la vérité et qui en ont dévié plus tard explique, selon moi, très-bien la nécessité de fixer ses pensées en s'en rendant compte par écrit. M. *** se sent moins libre dans sa voie hardie, téméraire, si ce n'est erronée, par l'idée que ses premiers écrits peuvent être opposés à lui-même; tandis que, s'il avait continué à marcher droit, sa force actuelle se serait appuyée, consolidée sur ses premiers fondements. Toujours est-il vrai que sa marche dans l'erreur est ralentie par ses antécédents ; par cela même que sa pensée a été formulée, fixée quelque part, il peut calculer le chemin qu'elle a fait, et il craint, lui comme tous ceux qui impriment, que le public ne lui reproche ses contradictions. Tant que la vérité ou l'erreur, dans une intelligence, restent à l'état d'idée, qu'elles ne sont point incorporées dans la parole, il n'y a pas de vraie prise de possession, point de titre, point de véritable point de départ. Je sais bien qu'il y a des idées écrites et même gravées de toute éternité dans certaines intelligences en caractères ineffaçables ; mais celles-ci sont en petit nombre et n'ont rien à faire avec le mouvement individuel des esprits productifs. Il faut donc écrire, mon cher et jeune ami, et procéder avec lenteur, non pas à la mise en exécution, mais à l'examen du sujet que l'on traite et de ses développements logiques. La forme de lettres que vous projetez me paraît très-heureuse ; elle comporte tous les tons, toutes les questions, et, si vous voulez suivre cette idée avec une véritable persévérance en donnant à chaque sujet

suffisamment d'étendue, ce qui demande toujours beaucoup d'étude et de travail, le plus noble et le plus enviable succès nous est garanti. Tout vous sera utile pour le but que vous vous proposez : le contact des hommes, votre sentiment des beautés de la nature et de leur sens mystérieux. Je conçois parfaitement que vous ayez été presque étudier la nature humaine dans les passions de colère et de joie du sublime et insondable Océan : la mer, c'est tout l'homme. En général, j'ai toujours pensé que, de la même manière que l'homme avait été fait à l'image de Dieu, la nature, de son côté, avait été créée à l'image de l'homme; comme vous le dites très-bien, le point de vue de l'antiquité sous le rapport divin n'était pas plus religieux que la nature elle-même, qui parle de la puissance et de l'habileté de son Créateur, mais ne dit rien de sa justice et de ses perfections. Ainsi la nature ou la matière, ce qui est tout un, n'est pas une révélation, du moins pas une révélation complète, puisqu'il est une foule de choses très-réelles qu'elle ne révèle pas; elle est même quelquefois un voile et presque un obstacle; mais, dès que l'initiation est consommée, on est étonné à quel point ce masque destiné à cacher, comme tous les masques du monde, se rapporte admirablement aux traits du visage, avec quelle intelligence le dessus traduit le dessous, et les montre tous deux l'œuvre simultanée d'une seule et même pensée! Pour se rendre bien compréhensible, il faut seulement que la nature n'ait pas parlé la première; alors elle parle admirablement, comme beaucoup de gens d'ailleurs, sur un sujet donné. Toute chose rend témoignage à la vérité dans ce monde, toute chose qui reste à sa place; les preuves, les témoins de la vérité, sont partout, mais hiérarchiquement disposés, car la hiérarchie, soit dit en passant, est notion fondamentale; si bien que les formes de la matière se rapportent aux formes du cœur et de l'esprit, base de toute poésie; que tout ce qui s'exécute en grand se répète en petit; que partout la même lumière nous apparaît depuis son principe jusqu'à sa dégradation infinie, tout comme la vision presque béatifique des saints qui sont encore sur la terre est la plus haute puissance, ici-bas, de cette même grâce dans les basses régions de la simple attribution. La nature, dans tous les ordres, dans toutes les notions, conduit à Dieu, en ce qu'elle s'y rapporte, comme démonstration de sa sagesse et de sa puissance; l'âme humaine a une autre série d'épreuves plus élevées. Il en résulte que de chaque point de cet univers on peut s'élever aux plus sublimes hauteurs de la vérité; tous ceux que la révélation a mis dans son sein peuvent en descendre par abstraction et y remonter; pour cela toutes les routes sont tracées, elles ne diffèrent entre elles que par la distance. Chacun de nous, se plaçant à un de ces points physiques ou moraux, peut avec sécurité s'élever au centre divin, et c'est peut-être ainsi que chaque

objet, chaque notion qui frappe et féconde l'intelligence, est Dieu en ce qu'il y conduit. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout n'est fait que pour Lui : nous et lui-même.

Vraiment, je ne suis pas assez sûre que nous soyons bien ensemble pour oser vous envoyer un tel fatras, mais je ne puis pas trop vous parler comme à un autre ; avec vous je reste moi-même, et vous avez, sans choix et sans critique, la première chose qui se présente. Je vous condamne tout simplement à la fortune du pot, ce qui fait dîner très-mal, même les intelligences.

Auteuil, 19 novembre 1837.

Je viens à vous ce soir, quoique déjà fatiguée, pour vous dire qu'au lieu de ces charmantes excursions intellectuelles qu'il plaisait à votre imagination de joindre pour moi à mes promenades d'Auteuil, jusque aujourd'hui, jusqu'à ce soir, depuis le 30 octobre que j'y suis, je n'ai fait autre chose que remuer tous les rochers de Sysiphe pour combler l'abîme de l'arriéré; enfin je m'étais promis, au commencement de la semaine, d'avoir fini pour lundi 20, et, si j'y réussissais, de me donner pour récompense le plaisir de vous écrire. Il me semblait très-doux de vous prendre comme joint entre un travail d'obligation et d'affaires, et l'ère de liberté complète qui commence pour moi demain et qui durera quinze jours, avenir que n'ont point eu beaucoup d'autres libertés. Ne riez pas trop de mon enfantillage, j'ai vraiment travaillé depuis quinze jours comme un écolier, en me donnant le plaisir, la veille de mes vacances, de vous dire que, pendant les quinze jours qui vont suivre, je vais faire à peu près ce que vous faites, et me donner du bon temps à votre manière, ce qui ne peut manquer d'être fort approuvé par mon cher Cynéas. N'allez pas croire au moins que, pendant tout cet intervalle écoulé, vous ayez eu à vous plaindre de mon souvenir; il vous a tenu très-fidèle compagnie. Quand j'ai vu dans votre seconde lettre que j'aurais pu vous revoir, mon cœur s'est un peu serré de ne voir que votre écriture au lieu de votre visage; cependant, presque en même temps, mon désintéressement, qui est encore ma tendre affection, l'a emporté : je vous ai loué, je vous ai remercié de ne m'avoir pas donné une joie qui aurait pu me coûter cher et que l'inquiétude même aurait gâtée déjà. Il y a des choses excellentes auxquelles on ne tend pas assez; entre autres la sécurité; elle est comme ces couleurs qui, liant toutes les autres, en font l'harmonie, et que trop de peintres oublient dans leurs tableaux. A présent que j'ai pris possession de votre si chère amitié, je veux tout ce qui la conserve : la paix, la douce paix sur elle, en commençant par votre santé et en

finissant par elle; c'est à vous de soigner le reste. Je crois bien que, toutes les fois que madame votre mère me permettra d'être sa doublure, je pourrai espérer de vous rappeler ses sentiments; mais, en revoyant beaucoup d'extraits, en touchant à beaucoup de livres, je me suis sentie, pour vous, autre chose encore que mère : une de ces bonnes qui donneraient à leurs enfants toutes les indigestions du monde, si on les laissait faire. Depuis la haute philosophie allemande jusqu'aux *Épines fleuries* de Charles Nodier, des extraits que je crois inédits de M. de Maistre, un manuscrit qui met le monde physique et le monde moral en regard, une autre thèse très-remarquable d'un jeune médecin, tout cela, rentrant dans nos idées, vous aurait été successivement administré, si votre étoile ne vous avait soustrait à tant de menaces ! Je ne sais comment a fait votre intelligence, mais je lui rapporte naturellement tout ce que je rencontre d'idées; elle est le champ non pas pourtant de mes expériences : c'est à vous seul à les faire, et je me contente d'en être le pourvoyeur.

J'ai trouvé votre analogie de l'idée dans le mot avec l'incarnation du Verbe juste et point trop hardie; la parole et le pain souffrent presque toutes les identifications, tant ce qui constitue l'homme et le plus général, le plus nécessaire des aliments, sont les images dans lesquelles s'est reflétée la pensée éternelle. Ces premiers rapports sont faciles à saisir; ils sont nombreux déjà et peut-être inépuisables comme nombre; mais vous avez mille fois raison, il ne s'agit pas seulement de se sentir dans la vérité, de rencontrer dans sa voie mille choses ingénieuses, d'illuminer des points isolés : il faut tenir d'une main ferme le fil même de cette vérité à travers tous les détours du labyrinthe, en coordonner toutes les parties, en montrer l'ensemble ou la filiation, réunir en faisceau ce qui est épars, éviter toute solution de continuité, montrer que cette théorie est une démonstration, qu'avec elle tout s'explique et qu'il n'y a rien à lui opposer. Faire cela, c'est encore tout autre chose que d'avoir beaucoup d'esprit et même d'avoir la vérité pour soi sur un sujet important; je crois qu'on ne l'a servie vraiment qu'autant qu'on en a fait presque une science qui consiste à permettre qu'une même expérience se renouvelle à volonté et que l'on puisse suivre un premier principe jusque dans ses dernières conséquences. Pour en arriver là, c'est la charpente qu'il faut méditer et soigner; la prophétie d'Ézéchiel indique peut-être la marche la plus exacte et la plus rigoureuse à suivre dans ce but. Avant tout la partie osseuse, afin que les détails sachent où aller se placer et n'entraînent pas l'esprit dans ces divagations qui font dire aux Allemands que les arbres empêchent de voir la forêt. Le style est, certes, d'une grande importance dans les sujets philosophiques, qui ont bien une poésie qui leur appartient en propre; mais,

comme vous l'avez compris, il se ressentirait nécessairement d'idées encore trop peu arrêtées, et ce n'est pas le sujet des méditations de toute votre vie qui pourrait se prêter aujourd'hui à l'essai que vous vous proposiez de faire du talent d'écrire. Votre lettre, sur ce point, a renouvelé une de ces coïncidences entre nos réflexions qui m'ont frappée plus d'une fois. En pensant à ce que vous comptiez faire, je m'étais dit aussi que le sujet en question était trop difficile, demandait trop de travail préalable pour vous servir d'expérience ou d'exercice; pendant même que vous m'en parliez, j'entrevoyais confusément cela, et je ne l'ai su pourtant positivement que lorsque vous me l'avez dit. Voilà donc un sujet dont l'exploration vous oblige; ne pourriez-vous en traiter un autre pour remplacer le travail que vous vouliez faire? Je vous en prie, n'y renoncez pas, cela peut être mené de front. Votre grand ouvrage, celui de toute votre vie, et sur lequel vous voudrez bien garder le silence, puis des sujets qui vous mettront en verve, et que vous pourrez traiter successivement : voilà mon ordonnance et le bon régime que j'accompagne de tous mes vœux. Le point de vue que que vous indiquiez dans M. Thiers est la vraie tendance de notre siècle; il est plein de charité pour les victimes, pourvu qu'elles soient coupables; quant aux autres, elles n'ont, selon lui, probablement que ce qu'elles méritent. C'est plus logique qu'on ne le croirait. En admettant la fatalité qui est au fond de l'esprit de cette école, les coupables sont les vraies et intéressantes victimes d'un arrêt qu'aucune force et aucune liberté ne pouvaient combattre.

Adieu; je ne sais comment vous pourrez me lire; je vois à peine ce que j'écris. Mes amitiés à votre frère, si bien en tiers à présent de toutes nos pensées; vos entretiens, vos lectures, tout cela doit être bien doux!

Paris, 19 décembre 1857.

Quelle joie vous me donnez en m'annonçant votre retour définitif, prochain et fixé! Il faut qu'elle vaille beaucoup, cette joie, pour mieux valoir que celle de vos lettres. Cette première journée, sans préjudice des autres, m'appartient tout entière; il faut venir dîner avec nous ce vendredi et votre frère aussi. Si vous arriviez un peu tard, nous vous attendrions; venez ici avant d'entrer chez vous, vous trouverez bon feu, en laissant le temps nécessaire pour réchauffer votre chambre. Je vous traite en vieux; ce n'est pas seulement parce que je suis vieille : au besoin, vous m'apprendriez tout ce que pour mon propre compte je ne saurais pas. Ceci me mène tout droit à Malebranche, que je n'avais jamais si bien compris que dans votre lettre; vous vous

entendez très-bien à ordonner le chaos et n'êtes nullement de ceux qui pourraient, comme dit le duc de Broglie, à propos de certains livres nouveaux, être repris en bonne justice pour tapage nocturne. C'est par la nature même de votre esprit que vous êtes particulièrement appelé à admirer d'abord, puis aussi à ne rien laisser échapper des erreurs ou des lacunes d'un système. Moins qu'un autre vous serez dupe de vous-même, de vos aperçus, de vos déductions. Je ne vous ai pas écrit pendant ces derniers temps, parce que j'ai été fort dérangée et infiniment plus souffrante. Le mois de miel d'Auteuil a passé comme passe tout ce qui est doux, rapidement, pour être suivi de potions amères. Le surlendemain de mon retour, j'ai été prise d'un gros rhume qui s'est combiné avec mes maux habituels. J'ai eu huit ou dix jours violents, et je n'en suis pas remise encore. Je suis bien aise de vous dire que la veille, et la surveille de son départ pour Rome, j'ai vu Mgr ***. Il est plein d'ouverture, d'expansion; sa piété a pris tout à fait le caractère de la piété italienne, plus sévère qu'on ne le croit dans l'absence de tout rigorisme. Si je distingue ici, c'est sans rien préférer; dans ce qui est laissé libre, je crois que tout ce qui est bon est bon ou meilleur, selon les lieux, les temps et les personnes.

Alfred est allé faire une visite à Munich à son ami Albert de Rességuier; il est parti vendredi 15; dimanche 17, il a entendu à Metz M. Lacordaire; et aujourd'hui, 19, je reçois une lettre de lui qui commence par ces mots : « Messieurs, la science, » etc. C'est une analyse complète et fort animée de ce troisième discours de M. Lacordaire; vraiment, c'est le traiter aussi bien que le ferait un sténographe. A son retour de Munich, il doit s'arrêter encore à Metz, et, cette fois, nous rapporter mieux qu'un discours écrit. Je viens de recevoir un billet de part qui m'annonce la mort de la belle-mère de M. de Sennevoy[1]; si vous lui écrivez bientôt, dites-lui ma participation sincère à ce qui le touche. Adieu, mon cher ami, vous allez bien me manquer jusqu'à vendredi.

Paris, 26 juin 1858.

Je vous l'avais bien dit, que nous ne nous remettrions à causer vraiment que vous parti! Je vous voyais trop peu et trop mal, vous étiez en l'air, distrait ou absorbé, moi-même souvent préoccupée; et dans ce morcellement d'impression et d'idées, qui ne laisse jour qu'à l'incident du moment, on ne se retrouve pas plus à deux qu'à soi seul.

[1] La marquise de Tanlay.

Brumetz et le concile me servent bien mieux[1] : je vous trouve plus libre, plus affectueux, et je ne manque pas de me dire que c'est parce que vous êtes plus vous-même. Vous voilà donc plus près de moi pour vous en être éloigné, et pourtant, si nous ne nous quittions pas, il m'est évident que nous serions plus rapprochés encore; il n'y a ici que le juste milieu avec son insipidité ou ses tracasseries qui soit contre nous. Ce petit bout d'explication servira au présent et à l'avenir. Ne croyez jamais que je me taise avec vous sans motif, que je glisse sur ce qui vient de vous sans l'approfondir, que je ne sois pas toujours prête à répondre à vos interpellations, et je désire même que vous m'interrogiez.

Une de mes dernières conversations avec M. Lacordaire se rapportant à une de ces combinaisons éternelles de la liberté et de la grâce que vous définissez d'une manière si vive et si sensible, je lui communiquai cette partie de votre lettre, dont il fut enchanté. Dieu ne veut rien pour nous sans nous, comme il a tout voulu pour les hommes par les hommes; dans ces deux termes se trouvent renfermés la plus haute prérogative de l'homme, la liberté, et le plus haut témoignage de l'amour divin, la révélation. La vertu et la vérité marchent de concert; sans cesser d'être un don, elles s'acquièrent pourtant et se conservent par le même moyen : cette fidélité qui attire la grâce et qui la porte dans un cœur pur. Vous en êtes encore à ce tableau de toutes les puissances de l'erreur conjurées contre la vérité obscurcie par l'indifférence et les prévarications humaines. La peur qui vous saisit a bien encore son moment au temps où nous vivons, mais la foi en triomphe, et, s'il y a des gens qui s'y arrêtent, on sent bien qu'il y a pourtant encore une manière plus expressive et plus noble de manifester son amour. Contre l'ennemi, je ne sais que l'affirmative énoncée avec calme et dignité ; contre ceux qui peuvent être entraînés, je ne sais pour les lier que la confiance avec ses réserves de mesure et de prudence. Naturellement, je crois qu'on a souvent sujet de craindre ceux que l'on repousse, et malheureusement cela n'empêche pas de repousser. Votre concile me conduit bien moins à ces divagations que le nom de M. Lacordaire, qui s'est trouvé là, et l'arrivée de M. Bautain, qui, probablement, ne recevra pas de beaucoup de gens à Paris l'accueil qu'il a trouvé à Rome[2]. Je l'ai vu plusieurs fois; sa position lui semble meilleure que par le passé, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il y soit changé quelque chose

[1] Brumetz était l'habitation de madame la comtesse de Melun. M. de Melun songeait alors à écrire une histoire du concile de Trente.

[2] M. l'abbé Bautain, alors professeur à la Faculté de Strasbourg, était allé présenter lui-même à Rome des leçons de philosophie sur lesquelles s'étaient élevées quelques objections.

dans son diocèse. Ses épreuves n'ont pas été sans fruit : je lui ai trouvé, avec la même supériorité d'esprit profond et lucide, beaucoup plus de naturel, de modestie et de simplicité. Cet homme a beaucoup de cœur; j'espère que ce cœur l'inspirera mieux encore que ne pourraient le faire des considérations humaines. M. Guizot lui disait hier : « Au temps où nous sommes, un homme comme vous ne se fait pas hérétique. » Le temps, et toujours et seulement le temps ! Si on traduisait ces paroles, quelle dédaigneuse négation de la vérité on y trouverait! Malgré ses bonnes intentions, je ne sais si la philosophie de M. Bautain a précisément tout ce qu'il faut pour en faire justice. Il doit rester ici quinze jours ; je regrette que vous ne le voyiez pas ; mais nous vous réservons d'autres fêtes. Si vous venez ici du 15 au 20 du mois prochain, vous assisterez probablement à une de ces réintégrations dans la famille céleste et paternelle qui causent tant de joie au ciel et tant d'émotion sur la terre! Depuis votre départ, un miracle s'est fait dans le cœur de ce jeune de Serre que vous avez vu avec intérêt [1]; la grâce s'est emparée de lui sans lui laisser de relâche; tout y a concouru, et en dernier lieu, huit ou dix jours avant son départ, M. Lacordaire y a mis la dernière main. « Je suis plus catholique que vous, » disait ce bon jeune homme à sa tante, qui l'est fort. Les objections qui lui restent, il les laisse venir encore pour avoir le plaisir d'en triompher; sa piété, sa joie, la paix qui l'inondent, sont bien aussi des arguments ; et c'est une sœur de la Charité qui a commencé tout cela, qui a mis en mouvement toute cette jouissance de l'esprit que très-probablement eussent laissée inerte de savants docteurs! Je vous confie tout cela, en vous priant de n'en point encore parler; ce jeune homme est plein d'élévation et de générosité, il ne voudrait point de secret; mais, avant qu'une chose soit accomplie, il est inutile de l'ébruiter, et je suis fort d'avis, même en lui donnant la publicité convenable, d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à un triomphe. « Le bruit ne fait pas de bien, disait le théosophe Saint-Martin, et le bien ne fait pas de bruit. »

Vous avez sûrement rencontré chez moi un de mes plus anciens amis, le comte de Divonne, dont la santé depuis plusieurs années était déplorable [2] ; nous venons de le perdre, et ce chagrin en est un pour

[1] Arthur-Hercule, vicomte de Serre, fils du frère de l'illustre orateur de la Restauration. Remarquable par des facultés et une instruction profondes, il avait été élevé en Angleterre, patrie de sa mère, et nourri des idées de sectes évangéliques qui n'admettent l'existence d'aucune Église visible. Il s'éleva rapidement dans la carrière diplomatique et fut nommé, en 1859, ministre de France en Grèce. Il avait épousé une princesse Cantacuzène et la détermina à entrer comme lui dans le sein de l'Église catholique. Il mourut à Athènes à la fin de l'automne de 1859, dans les sentiments d'une admirable ferveur.

[2] Le comte la Forêt de Divonne, maréchal de camp et pair de France sous la Restauration, avait émigré en Russie.

moi bien grand. Cette amitié comptait près de trente années : elle ne s'est jamais démentie, et ma pensée ne se reportait jamais vers lui sans éprouver une sorte de repos que porte en elle-même la vraie bienveillance. C'est par sa belle-fille[1] que j'ai su tous les détails, qui sont consolants; ses souffrances ont été abrégées, et tous les secours sont venus à temps.

Parmi vos in-folio avez-vous les Mémoires du cardinal Pole? C'est M. d'Eckstein qui vous adresse cette question à la suite de votre panégyrique fait *con amore*, et qui vous place, quant aux exigences qui rendent le baron si difficile, dans la position du monde la plus exceptionnelle. Adieu; mille amitiés à votre frère; quant à vous, je ne compte pas.

Paris, 15 juillet 1838.

Vos bonnes lettres, mon cher ami, me donnent tant d'envie de causer avec vous, qu'il faut de vrais obstacles pour m'empêcher de vous écrire. C'est ce qui s'est rencontré en dernier lieu. J'ai tant d'envie de me bien porter quand me vient la santé et un si intime désir de la voir défaillir quand elle s'ébranle, qu'avant de vouloir je cherche à deviner de quel côté soufflera le vent de la Providence. Il n'y a vraiment plaisir à sauver de toute révolte que le premier mouvement, car se soumettre ensuite ressemble, comme deux mouches, à courber sa tête devant la nécessité. Combien j'ai été heureuse de vos meilleures et presque bonnes nouvelles de votre sœur! Le mont Dore, qui lui est ordonné, prouve bien que l'on ne craint rien pour sa poitrine, et c'était la seule inquiétude grave. Soyez mon interprète auprès de madame votre mère; votre repos à tous fait partie du mien. Je vois vos études distribuées à merveille; le tableau si animé que vous faites de votre concile m'y transporte; j'y vois d'abord cette enveloppe tout humaine, avec ses mouvements heurtés, la fougue des passions qui s'agitent au dedans et qui produit une si étrange bigarrure au dehors; fra Paolo n'y avait vu que cela, lui et bien d'autres. Cet homme du combat qui doit durer autant que le monde, et que l'on fait si simple, en porte deux en soi; l'autre n'en vit pas moins et d'une vie destinée à être la plus forte. C'est là comme la seconde couche où s'exercent toutes les qualités de l'intelligence, toutes les puissances de l'âme, qui, pour articuler la vérité, n'attendent que d'être fécondées par l'action divine; l'autorité, en dernier ressort, vient la consacrer; mais après cette obéissance, au mérite de laquelle

[1] Angélique de Villeneuve de Vance, comtesse de Divonne.

Dieu veut toujours donner lieu, on reconnaît que l'autorité seule avait raison aux yeux même de la logique. J'ai été ravie de l'apologue, commenté de Zachée; bien des récits de l'Évangile, et particulièrement la Passion tout entière, peuvent servir de texte aux développements des sentiments les plus intérieurs. La vérité ne se perd jamais de vue elle-même; quelque puissante qu'elle soit dans la région où elle apparaît, elle se ménage toujours dans les autres des analogies, des échos, des rapports qui lui servent d'appuis. Il est incroyable de combien de manières Dieu a voulu arriver à l'homme quand l'homme ne se détournait pas de lui! Il le prend par tous les bouts, dans tout son ensemble; il assujettit son corps par les formes du culte, et guide jusqu'à ses plus fugitives et plus subtiles pensées. Ce qu'il donne, c'est l'universalité des soins apportés à notre salut; ce qu'il exige aussi, je crois, c'est une même généralité nécessairement inférieure, une sorte de simultanéité dans nos efforts de culture sur nous-mêmes. Un des buts le moins souvent apparent, ce me semble, dans le christianisme, c'est la volonté de faire l'homme complet, de faire marcher de front toutes ses puissances. On parle beaucoup de la spécialité dans notre siècle, qui l'estime et la croit préférablement utile; je doute que Dieu s'en contentât pour les siens, et que la vertu formée par lui n'ait pas pour premier caractère de se composer de toutes. Ainsi, dans cette histoire de saint Vincent de Paul qui vous frappe tant, le monde n'a vu que les actes extérieurs, au besoin il nierait le feu qui les alimentait; c'est même ce qui leur a fait trouver grâce devant tant de gens qui ne reconnaissent dans la charité que la partie utilitaire. Certes, la charité doit être la plus naturelle manifestation de la foi; mais enfin l'effet n'est pas plus que la cause, et surtout ne saurait s'en passer. J'entends à merveille, mon cher ami, que, la lumière portée dans votre esprit, vos croyances fixées, une de vos premières nécessités ait été de mettre en accord avec elles les actes de votre vie extérieure; je le conçois parfaitement, une sorte de trouble a dû se faire sentir en vous de voir isolés et stériles des principes dont vous reconnaissez toute la puissance. C'est excellent, c'est vrai. Entre la foi religieuse et la charité des bonnes œuvres, qui, sous l'impulsion de la foi, révèle toute la bonté du cœur, entre ces deux puissances d'une trinité sainte aussi, il y a un élément auquel il faut faire place, un élément qui n'est ni la foi raisonnée, ni la charité extérieure, mais le foyer des deux autres, leur source, leur mobile et leur récompense : c'est la piété, qui rend Dieu sensible au cœur et concentre en elle-même son immense amour. Il y a aussi du temps, des soins, de l'ardeur à donner au développement de cette faculté aimante qui a, comme toutes les autres, ses différents degrés de croissance, ses phases et son expression exclusive, la prière. Croire par

l'intelligence et se nourrir des motifs qu'on a de croire, c'est encore autre chose. Plus l'essor de l'intelligence est rapide, plus la pensée est forte, plus elle s'agrandit, et plus il faut que l'accroissement de la piété lui serve de lest et de contre-poids. Pourquoi tant de sublimes esprits se sont-ils égarés? C'est qu'avec de la droiture et moins d'orgueil qu'on ne le suppose, ils n'aîmaient pas, et l'amour seul les eût guidés. En quittant les régions intellectuelles, si nous en venons à l'action utile, charitable, sainte même dans son but, nous verrons que, sans la piété qui marche de front, elle ne conserverait pas longtemps la perfection désirée. Le propre de l'action est de disperser, de diviser l'attention, de la matérialiser pour ainsi dire; pour lui rendre et renouveler sans cesse sa force primitive, il faut la retremper au foyer où le feu n'est pas rouge, mais blanc. En tout, comme c'est dans la piété qu'il faut reconnaître le moteur le plus agissant, la puissance qui crée à la fois, qui inspire et qui régularise, c'est son accroissement qu'il importe de poursuivre. A mesure que la vie avance, tout y devient difficile : les besoins sont plus grands, plus compliqués, les ressources moindres, la patience, la persévérance, le courage, la confiance, y sont mis à l'épreuve sous des conditions tellement redoutables quelquefois, que, plus jeune, on n'aurait pu même en soutenir la pensée. Comment affronterait-on de si grands dangers qui menacent tout ce qui vit, et bien plus encore ceux qui marchent dans la voie étroite, si l'on ne sentait vivre au fond de soi-même celui qui nous encourage et nous défend? Lisez donc, mon cher ami, lisez saint Vincent de Paul, qui toujours, avec ses miraculeuses conquêtes, me paraît une espèce de Sésostris chrétien; lisez-le pour vous approprier son action et vous conformer en tout à ses exemples; mais lisez aussi quelques autres livres des grands maîtres de la vie spirituelle qui vous feront pénétrer dans les adorables mystères de la conduite de Dieu sur les âmes. Auprès des pauvres, des malades, cette instruction pratique vous sera très-utile. Vous n'avez pas grand'chose à secouer du vieil homme, mais c'est le nouveau qu'il s'agit de faire naître et de mener à bien. Je vous dis cela parce que je crois que c'est peut-être la seule chose que la sœur Rosalie pourrait négliger de vous dire, non pas que pour elle-même elle n'y tienne certainement au plus haut degré; mais il arrive souvent que les personnes les plus saintes, dans ceux qu'elles font agir, se préoccupent beaucoup plus de ce qu'ils font que de ce qu'ils deviennent; leur charité est en règle quand du reste il n'y a pas cette affection de cœur qui donne toutes les sollicitudes, même celles de luxe, comme par surcroît. Il ne me suffit pas, à moi, que vous soyez un homme charitable et vertueux, je désire encore de toute mon âme que vous entriez dans ces profondeurs de la miséricorde, où tout se montre comme transformé aux yeux de l'âme.

Quant aux offices et à l'édification particulière, je n'y tiens que pour les choses d'obligation; ce n'est pas pour ces actes-là que je vous demande d'aborder la voie du conseil. Encore aujourd'hui vous pourriez bien ne pas me comprendre; mais, comme ce ne serait jamais qu'une raison de plus de me pardonner, je passe outre en tout abandon. Adieu, mon cher ami; c'est un fouillis que cette lettre, j'aurais de bien bonnes raisons assurément pour ne pas vous l'envoyer; mais avec de la peine vous y suivrez ma pensée, et c'est tout ce qu'il me faut. Adieu encore, et surtout à revoir, mon cher et bien cher ami.

Paris, 20 août 1838.

Mon cher ami, j'espère que nous sommes très-près du moment de causer, et j'ai vécu sur cet espoir pour me dédommager des longues lettres que j'aurais voulu vous écrire. De toute façon il faut que vous vous pressiez; j'arrange tout pour que la fin du mois ne me trouve plus ici, et vous ne pouvez, avant une si longue reprise d'absence, me donner moins de quatre ou cinq jours. Jusqu'ici j'ignore complétement où nous irons, mais le besoin de repos en moi est si croissant, si impérieux, si décisif, qu'il tranche la question comme je demande à Dieu de la trancher toujours ; c'est la claire-vue. Quant au lieu, peu m'importe! je tirerai à la courte paille entre Chantilly et Fontainebleau. Je viens de finir le troisième volume de madame Necker sur l'éducation progressive; le principe religieux y est traité avec bien autrement de respect. Ce volume fourmille d'observations justes et fines dans les détails, il révèle des sentiments à la fois élevés et profonds; mais tous les résultats de la déviation fondamentale s'y retrouvent : c'est toujours Dieu et sa religion considérés comme moyen au lieu de l'être comme but; on les met successivement au service de la société, de l'individu dans ses rapports humains; on les renferme dans ce monde pour l'ordonner, le régler et le contenir, sans l'envisager jamais comme vérité absolue, principe et fin dernière! Aussi la vertu améliorante de cette morale religieuse ne dépasse presque jamais les hauteurs de l'honnête raison; elle n'arrive pas à cette régénération, à cette sanctification des âmes qui font reconnaître l'arbre à ses fruits. Il est inconcevable combien madame Necker, arrivée aux années de la vieillesse à si grands frais d'esprit, de volontés pieuses et d'efforts de tout genre, s'arrête à un niveau bas! On voit qu'elle en est un peu embarrassée elle-même, et qu'elle ne saurait trop que répondre à celui qui lui demanderait si, à tout prendre, Platon ne la mènerait pas jusque-là. Quel bonheur de

trouver, à chaque pas que l'on fait, la vérité toujours plus vraie, son droit plus imprescriptible et ses signes plus certains!

Le tableau que vous me faites du despotisme du bambin-roi que vous avez sous les yeux renferme toute la sagesse du pouvoir que la Providence a joint à la faiblesse, et un peu aussi l'excès qui fait dégénérer toutes les prévoyances divines. On ne fait point un petit tyran (pris dans l'ancien et très-bon sens) sans déposer dans son cœur quelques germes de tyrannie qui se reproduiront sous une multitude de formes, voire même les plus séduisantes; il faudrait dès les premiers jours n'agir qu'en vertu de l'avenir; mais le présent est si doux aux jeunes mères, qu'il leur en coûte de s'en séparer même par la pensée. La question que vous posez est de celles contre lesquelles, dans la pratique, le raisonnement n'eût jamais prévalu, et qui, dans ces difficultés, ont été mises hors de portée pour la volonté humaine. Si on pouvait faire vivre un enfant en sacrifiant un peuple, si, pour ne pas mourir, pour ne pas vieillir, on pouvait acheter la vie, la jeunesse de quelqu'un, où en serait le monde? Des limites infranchissables ont été imposées à toutes les sortes de convoitises, et Dieu ne s'en serait pas fié au plus pur, au plus tendre sentiment; il fait davantage, car il veut qu'on se défie et même qu'on triomphe (comme idolâtrie de l'unité fausse) du penchant à trop de concentration dans ses sentiments les mieux autorisés. Il y a une phrase de M. Sainte-Beuve que je n'ai jamais oubliée et qui me fait toujours réfléchir : « L'envieuse pauvreté d'un exclusif amour! » Bien de gros livres ne suscitent pas dans le cœur et la pensée autant de mouvement que ces paroles ; c'est peut-être parce que je les sens profondément, que j'aime tant et que je place si haut la vocation qui se fait donner tout à tous. Je sais bien que l'esprit de cette vocation peut en rester à la lettre morte, ou à peu près; mais, lorsqu'il est vivant, lorsque, dans la force de l'âge, il a pu saisir l'homme tout entier, l'apostolat, dans ses bienfaits extérieurs, n'est rien encore auprès de ceux qu'il doit opérer au dedans, en élevant les volontés, les désirs, les pensées, à des hauteurs vraiment incommensurables. L'homme spirituel par excellence est le prêtre, non pas que son point de départ naturel soit plus élevé, sa spiritualité native plus forte, son âme plus droite, mais parce que les grâces puisées à leur source sont plus abondantes, parce que l'irrévocabilité est le sceau de tous ses sacrifices, parce que, du moment où il y correspond, tout lui vient en aide et l'entretient dans les plus hautes et les plus pures régions. Sans cesse on nous répète, et avec raison, que nos devoirs assument la nature de la sphère où nous sommes placés, que nous devons à ceux qui vivent avec nous le bonheur matériel, et même uniquement celui-là s'ils n'en veulent point recevoir d'autres : supporter les défauts au lieu de chercher à les corriger, ménager les

amours-propres au lieu de les guérir : enfin l'idéal de la perfection de la famille quand on n'en est pas le chef, l'idéal de la bonté pratiquée devient presque un cours de dissimulation complet. C'est à merveille pour l'individu tant qu'il souffre et se résigne ; mais combien n'est pas plus libre, plus haute, plus une, la position dont les devoirs ne consultent que l'intérêt spirituel, qui lui sacrifie tout, et qui, par la vérité même, par ses engagements pris avec elle, est sommée en toute occasion de ne parler qu'elle ! L'humilité du prêtre, jointe à l'autorité de la parole divine, me paraît tout ce qu'il y a de plus touchant et de plus auguste sur la terre. Le désintéressement, le dépouillement complet de lui-même, prépare les voies pour ainsi dire à l'élément divin; il se sent armé de l'ascendant qui commande, et il a toute la confiance de celui qui obéit. Quand nous prêchons les autres, mon cher ami, il n'en est pas ainsi. Je sais bien que la vérité est à tout le monde, mais c'est pour la défendre qu'on craint d'être intruse.

Madame de Rauzan vient d'arriver; elle devait me venir voir ce matin, et je me promettais de ne pas fermer ma lettre sans vous donner de ses nouvelles ; mais elle est un peu souffrante, et je remets à demain. Ce matin aussi j'ai eu une petite lettre de madame de Chelaincourt, de Wiesbaden[1] ; sa santé meilleure ne marche pas aussi grand train que ses bonnes dispositions. Elle venait de recevoir une visite de M. Dupanloup et en était encore toute ravie. Écrivez-moi, je vous prie, quand ce ne serait que pour me dire le moment où vous viendrez, afin que je déblaye et vous fasse plus d'espace que vous n'en voudrez prendre; je ne serais pas contente à moins.

Chantilly, 3 octobre 1838.

Mon cher ami, votre lettre est bien aimable ; mais pourquoi donc toujours madame en vedette? Je pourrais vous dire comme Mignard : « *Voilà passablement de temps que je travaille à le perdre.* » Ma prétention, j'espère, vous touchera plus que la postérité n'a été touchée de celle de Mignard, et vous me ferez monter, au moins par voie de retranchement. Je trouve vos projets arrangés à merveille, comme tout ce qui s'arrange et qu'on n'arrange pas; je vous verrai deux fois d'ici au 1er décembre; n'y changez rien, c'est enregistré comme la promesse qui ajoute à ma joie de voir votre bon frère. Je vous écris de Chantilly, et j'y suis tout au plus, car dans deux heures je n'y serai plus. Je

[1] La comtesse de Chelaincourt, née princesse Shérebatof, avait épousé en premières noces le comte Schouwalof, et fut mère du comte Grégoire Schouwalof, mort récemment à Paris, dans l'ordre des Barnabites, épuisé par les fatigues du plus ardent apostolat.

vais rejoindre à Paris mon bon Grégoire[1] et vous y attendre. Quelle douceur j'aurai à vous présenter ce pauvre cher enfant, et quelle confiance me donnerait non pas seulement vos bontés pour lui, mais votre contact! Le bien que vous pourriez lui faire serait sans limites: d'abord vous le voudrez tant!

Il y a quinze jours que nous n'avons causé, et déjà j'ai plus à vous dire qu'on ne pourrait entasser de têtes de chapitres dans une lettre; comme on se fait ingrat pour elles quand on est sûr de pouvoir bien causer! C'est donc du 8 au 9 que je compterai sur vous; tâchez de me ménager quelques jours, faites-moi une bonne part en prenant sur Acy et sur le Thil, sur le commencement et la fin, dont les frontières peuvent être déplacées sans qu'on s'en aperçoive trop. C'est le 20 ou même le 18 qu'expire le congé de mon neveu; je prolongerai son séjour tant que cela sera conciliable avec la prudence, et, lorsqu'il sera parti, j'espère que nous pourrons revenir ici pour un grand mois. Vraiment je n'oserais pas y insister autant, si je ne sentais pas que ces semaines de repos sont la condition de la force qui m'est nécessaire pour supporter, je ne dis pas l'hiver, mais son train, et que le système préventif vaut encore mieux ici que d'avoir à réprimer les effets d'une fatigue que je sens devenir de plus en plus intolérable. Je reviendrai avec plaisir aussi à Chantilly, qui me plaît et m'est facile en tous points; il est vrai qu'aux mêmes conditions je m'arrangerais d'autre chose, car j'aime tous les lieux où j'ai été seule, et il est incroyable, le charme que répand pour moi la solitude sur tous les objets extérieurs. Cette impression-là, si je ne me trompe, est fort tendre pour Dieu et nullement maussade pour mes amis; il ne m'en faudrait pas d'autre preuve que d'en convenir avec vous. Il me revient tout à coup une querelle que j'avais à vous faire; pourquoi donc êtes-vous resté quinze jours sans me dire ce que vous deveniez? Je commençais à être inquiète, et mon mari aussi ne concevait rien à votre silence. Cette gronderie m'était sortie de mémoire, et je vous prie de la mettre dans la vôtre pour un avenir qui, vu les bonnes mesures prises, est heureusement éloigné. Vous voyez que rien n'est commode en ce monde, et que vos sévérités pour l'*envieuse pauvreté d'un exclusif amour* ne vous épargnent pas bien des charges d'exactitude et de soins; c'est d'être aimé qui est assujettissant avant tout, et le joug léger et doux n'est que l'affection que l'on éprouve. Ajournez donc votre terne et laide métaphysique aux brumes de l'arrière-saison, tout au moins à la gelée blanche. Qu'est-ce que M. de Condillac a de commun avec vous par un si beau soleil? Tous ces systèmes, en apparence si divers, ne vous font parcourir que la même route; ce ne

[1] Le prince Grégoire Gagarin, neveu de madame Swetchine.

sont que des méthodes dont chacune a son sentier, ses difficiles et ardus passages. L'intelligence, pour vivre de sa vie pleine et entière, s'est pourtant passée de cette science prétendue indispensable dont le point culminant n'est autre que de lui expliquer ses propres opérations!

Vous apprendrez avec chagrin que cette pauvre madame de Chelaincourt a été confinée dans son lit pendant vingt-quatre jours par une attaque de rhumatisme inflammatoire qui lui a fait souffrir toutes les tortures. M. de Chelaincourt me mandait qu'elle était un peu mieux; elle-même ajoutait quelques lignes, mais je crains que le mal ne soit profond et difficile à déraciner. La consolation de ce pauvre ménage était de s'occuper de vos enfants; ils avaient mis en circulation quatre-vingts billets, et ils espéraient qu'il ne leur en reviendrait pas [1]. Adieu, mon cher ami, au revoir dans moins de huit jours; j'espère que vous devinez quelque chose de la consolation dont m'est cet espoir-là.

18 novembre 1838.

Mon cher ami, voilà bien des jours que je me propose de vous écrire et qu'un singulier abattement m'en rend tout à fait incapable; tout pour moi est en suspens; j'ai trente lettres qui demandent réponse, et, parler me fatiguant bien autrement qu'écrire, je n'y cède qu'en vertu d'une actuelle et impérieuse nécessité. Ce grand malaise, si ancien et si soutenu, est sans doute un effet des nerfs : c'est ma douleur de cœur qui les détraque et qui me donne une de ces exagérations de sensibilité par lesquelles on se sent profondément émue vingt ou trente fois par jour; c'est vraiment le triomphe de la sensation, et, à bien dire, ce n'est pas ce qui m'en déplaît le moins. Sans me savoir souffrante, avez-vous bien pensé du moins que j'avais de bonnes raisons de me taire, et senti surtout que mon silence ne me séparait jamais de vous? Je ne sais personne qui me fasse regretter plus que vous de telles interruptions; vous me manquez sans que l'habitude s'en mêle, et il faut donc bien que ce soit par la confiance et l'affection. Je suis charmée de vous voir rentrer dans votre concile, et assez disposée, sans entrer dans toutes vos colères, à admettre avec vous que, selon les nécessités, l'infaillibilité peut changer d'organe. Si elle résidait uniquement dans le Pape, pourquoi y aurait-il eu jamais des conciles? Et, s'il y en a eu qui obligent la foi des fidèles, pourquoi n'y en aurait-il plus? C'est une des erreurs de l'Église grecque sur laquelle elle est condamnée et par laquelle elle se condamne elle-même, que de prétendre que, depuis la séparation des Églises, il

[1] M. de Melun venait de fonder l'œuvre du Patronage des jeunes apprentis.

ne peut plus y avoir de concile œcuménique. On lui répond à cela que le droit d'assembler un concile universel est un des droits imprescriptibles de l'Église qui attestent le plus sa puissance, et que les promesses de son divin Fondateur ne permettent pas de supposer qu'elle ait jamais perdu quelque chose de l'autorité qui lui a été une fois départie. Ce qui est évident, c'est que le concile n'est concile qu'en ayant le Pape à sa tête, et qu'un corps acéphale n'a jamais présenté rien de vivant dans ses membres les mieux constitués. Le reste m'a toujours paru une question d'opportunité qui, sans perturbation aucune, pourrait faire revivre dans l'avenir ce qui s'est vu dans le passé, selon ces vicissitudes auxquelles Dieu soumet les moyens qu'il emploie, et qui n'entreprennent jamais sur l'inflexibilité des principes. L'autre jour, je trouvai dans M. Joubert une pensée qui se rapporte assez à la vôtre, sauf l'emphase et le peu de convenance de l'expression : « Il y a des temps où le Pape doit être dictateur, il y en a d'autres où il doit n'être considéré que comme premier préposé aux choses de la religion, comme son premier magistrat, comme le roi des sacrifices. » Le roi des sacrifices ! voilà bien le bout de l'oreille ! On voit clairement que M. Joubert n'ose faire passer quelque chose du dogme que recouvert sous un vieux lambeau de poésie. Quand je vous disais que je n'épousais pas vos colères, ce n'est pas la colère en elle-même, mais son objet ; la mienne, en lisant Ranke, se portait sur ces premières tentations d'accommodement par lesquelles Contarini et le cardinal Pole me semblaient si notoirement trahir la vérité théologique et le bon sens en penchant pour la justification luthérienne. Cet excès-là ne tendait à rien moins qu'à faire disparaître la vérité de la terre, et tout ce qu'on pourra jamais surajouter à la prérogative du Pape me paraît bien innocent auprès d'un tel mal. Votre lettre qui m'était toujours présente, Ranke que je lis avec toute l'attention dont je suis capable, ont eu hier un bien singulier appendice : une de ces rencontres amenées par le hasard, où les idées se trouvent représentées par les personnes. Hier matin, pendant que je causais de choses tout autres avec M. Lacordaire, m'est arrivé M. de Genoude, et une demi-heure ne s'était point écoulée après les premières politesses faites, que l'ultramontain était aux prises avec le gallican le plus exagéré de France. Il serait bien difficile de dire lequel des deux a attaqué le premier : à peine s'étaient-ils aperçus, que l'un et l'autre n'ont plus songé qu'à combattre. Au moment où la bataille se trouvait le plus engagée, la porte s'ouvre, et l'on annonce M. Deguerry[1]. M. Lacordaire s'interrompt un moment pour s'écrier que

[1] Curé de la Madeleine, évêque nommé de Marseille, et donnant un noble exemple de désintéressement et d'attachement à la paroisse qui lui était confiée, en refusant sa promotion à l'épiscopat.

c'est un concile, puis reprend immédiatement; M. de Genoude riposte, M. Deguerry s'en mêle; tous les trois parlent et tempêtent à la fois. Enfin ce bel épisode de concile me tint jusqu'à six heures dans un état qui ne laissait pas d'être angoisseux et perplexe. M. de Genoude, dans un sens opposé, allait bien aussi loin que M. Lacordaire; mais sa situation faite, l'appui plus ou moins avoué que reçoit son opinion, son expression plus calculée, le plaçaient beaucoup mieux que mon éloquent ami, qui se montrait plus entraîné et plus imprudent. Je souffrais beaucoup, parce que je sentais que ses paroles, proférées comme s'il les eût jetées au vent, tombaient dans la mémoire exacte et sèche de son antagoniste, qu'elles seraient répétées, et composeraient la première page du factum que l'on dresse contre lui. M. Deguerry, qui, par la nature de ses opinions, aurait pu paraître là comme modérateur, s'arrêtant aux surfaces, ne répondait guère qu'à M. Lacordaire, qui s'en animait davantage; enfin, le premier, il quitta le champ de bataille. Cette prise a achevé de me donner la mesure de toutes les difficultés qui attendaient M. Lacordaire. Je ne sais pas une plus admirable vertu que la sienne, une vertu plus faite pour s'élever à la sainteté, si cette vertu veut se courber et s'enfermer dans l'obéissance; mais, par cela même que son empire sur lui-même n'est que la puissance du dévouement et du sacrifice, qu'elle absorbe toutes les qualités secondaires de la sagesse humaine, comment conduira-t-il une grande entreprise à fin [1]?

Vous avez en moi plus d'un monopole, et c'est au sens le plus littéral que vous pouvez prendre mon exclusive confiance. Dites-moi bien que vous comptez toujours revenir vers le 1er décembre. J'espère bien que non-seulement je vous tiendrai tout l'hiver, mais qu'aucune menace ne viendra gâter mon plaisir. Nous mettrons ordre aux projets de votre frère, et je vais travailler d'autant plus volontiers à sa chaîne, que ce sera un moyen d'empêcher qu'il ne vous fasse prendre la clef des champs.

Adieu, mon bien cher ami, ne me croyez pas très-malade. Si je l'étais, vous le sauriez positivement, parce que j'aurais besoin de vous, et que j'userais en plein de mon droit de vous le dire. Que Dieu vous bénisse!

Paris, 2 décembre 1838.

Mon cher ami, je vous remercie de me dire que vous ne revenez que dans huit ou dix jours et d'empêcher que ma pensée ne se préoc-

[1] Bientôt la restauration de l'ordre de Saint-Dominique et la prospérité de Sorèze répondirent à cette sollicitude maternelle de madame Swetchine.

cupe à vide; c'est déjà bien assez d'un mécompte de temps. Mon intérêt personnel mis à part, je comprends très-bien que votre maman profite du sursis et que vous lui fassiez compagnie fidèle; il faudra seulement me rendre en détail ce que je perds en masse, et vous ingénier à me faire la meilleure part possible au moyen d'une savante distribution de temps. Je suis convaincue qu'on peut toujours en sauver plus qu'on n'en sauve, comme on peut toujours donner plus qu'on ne donne; argent et temps ont une singulière destinée dans les desseins de la Providence, c'est de n'avoir rien de commun au premier abord, et qu'on puisse pourtant presque toujours appliquer à l'un ce que l'on dit de l'autre. Faites-moi donc une bonne part, la meilleure, et puis cumulez le plus de garçons, le plus de petites filles, d'écoles et de religieuses que vous pourrez, sans oublier la rue Mouffetard. Ne repoussez jamais rien, et vous suffirez à tout. Il n'est pas assez clairement démontré que nous fassions assez bien une œuvre unique pour ne pas nous mêler de toutes celles qui viennent nous chercher. Je regarde la spécialité comme un grand honneur; mais, comme tous les honneurs du monde, il faut que Dieu nous le défère pour que nous y prenions juste et légitime confiance. Dans le monde de Dieu, notre volonté ne doit nous placer qu'avec son frétin, toute liberté laissée à lui de nous faire brochet ou baleine.

Adieu, mon cher ami; je vais très-bien depuis quelques jours, et j'espère que cette bonne santé fera partie de l'accueil que je vous réserve. Parlez de moi à madame votre mère, et bien des compliments à votre frère.

Vichy, 12 juin 1839.

Quand on a traversé les trois quarts de la vie, mon cher ami, on a appris, par les succès comme par les revers, combien est peu de chose un dégoût! Mais ils ne réagissent pas de la même manière sur les caractères, et souvent des contrariétés très-peu redoutables en elles-mêmes le sont par leurs effets. Je comprends très-bien que, l'affaire étant en bon train, vous lui retiriez votre présence, et j'ai hâte que vous soyez fidèle au rendez-vous que vous donne Dieu. Quand tous vos jours seront pris et arrêtés, il faudra me le dire; ce n'est pas vous suivre que je veux seulement dans votre pèlerinage, c'est m'y associer à vous, remercier et demander en même temps, comme il est digne d'un maître dont les dons sont inépuisables[1]. Ah! si on

[1] Le pèlerinage d'Einsiedeln, dans la Suisse allemande. M. de Melun publia plus tard, sur Einsiedeln, des pages qui sont demeurées dans la mémoire de tous ses lecteurs.

me laissait faire, que je serais ambitieuse pour vous! Vite, je dresserais la perpendiculaire en demandant seulement que vous restiez longtemps en vue de la terre. Madame de Chelaincourt espérait un peu vous voir; il faut absolument que vous lui donniez cette consolation.

Je lutte de mon mieux contre tous les genres d'envahissements, et, comme d'habitude, je remue plus de choses que je n'en exécute. Je suis pourtant presque à la fin du volume de M. Guiraud, que vous avez jugé, par parenthèse, comme si vous l'aviez lu, ce qui toutefois ne vous dispensera pas de le lire. Je suis très-intéressée par M. de Beaumont; il donne l'idée d'avoir tout dit sur le sujet qu'il traite, du moins du point de vue dont il l'a considéré. Le travail assidu et sincère y paraît bien plus, selon moi, que l'invention; c'est un de ces livres comme à la rigueur les peut faire même l'atmosphère des États-Unis, où je pense qu'il aura plus de retentissement et surtout d'approbation qu'en Angleterre. J'ai même commencé à écrire; mais trente lettres me sont arrivées, et toutes plus ou moins pressées. Il me semble que je gâte, que je mutile tout ce que j'exprime, et cela me fait peine, non pour moi-même, mais pour ces idées spontanées qui me saisissent, et dont la vérité se démontrerait à mon esprit par la manière même dont elles me viennent. Si vous vouliez les exprimer, elles m'appartiendraient bien davantage, car vous leur ôteriez le vêtement qui les dissimule quelquefois à mes propres yeux. Je vous en prie, rendez-moi un service : faites choisir, chez Gaume, quatre ou cinq petits volumes pour ce bon jeune homme, caporal au 17me, dont je vous ai parlé. Son chef d'escadron m'écrit qu'il est à Paris et repart pour la garnison où se trouve Auguste Vavasseur; je voudrais bien profiter d'une si bonne occasion pour lui envoyer quelques livres. Je ne saurais vous les indiquer, vous avez toutes les premières données : un bon jeune homme, dont ses chefs sont contents, qui aime M. Lacordaire et qui fait le Chemin de la croix par là-dessus. Je vous en prie, quatre ou six volumes, et aussi le plus vite; le chef d'escadron, M. de G....., va partir, il faut que tout cela soit remis chez lui avant le 18. Je lui écris aujourd'hui. Quand vous aurez ces livres, faites-les porter à Cloppet, qui les payera, et insistez pour qu'ils soient portés immédiatement à M. de G....., rue des Petits-Augustins, 32.

Vichy, 5 juillet 1839.

Je crois vraiment, mon cher ami, que si j'ai tant tardé à vous écrire, c'est une invention ingénieuse pour y penser davantage. J'ai été fort

rassurée pour les suites de l'accident de madame votre sœur, par ce que vous me dites de l'imprudence que M. votre beau-frère passait sous silence. Ce qu'on fait pour sa santé ne vaut jamais mieux que lorsque le soin qu'on en prend n'est point indispensable, et le temps employé à gagner le mal de vitesse en épargne beaucoup plus tard. Le départ de votre frère m'a un peu saisie, mais sans m'étonner précisément ; il me paraissait déjà dans la disposition qui jette brusquement dans l'action ou y fait renoncer complétement : et, à tout prendre, quoique j'aie un peu peur, j'aime mieux qu'il ait suivi la voie dont il porte la raison en lui-même. Les conseils les meilleurs sont quelquefois des complications, et, pour exécuter, on s'en tire souvent mieux sans secours, parce qu'on fait appel à toutes ses volontés et qu'on leur imprime un mouvement unique. La rue Mouffetard, une fois pour toutes, aura tourné toute chose à son avantage; tout prie, tout intercède pour lui, jusqu'aux regrets inconsolables de la sœur Rosalie, qui m'envoie à Vichy un directeur du séminaire du Saint-Esprit, pour me dire encore son bonheur de vous connaître tous deux, son chagrin de ne plus vous avoir, et surtout pour me demander de vos nouvelles.

A travers tout le malaise et l'ennui de soins nombreux et absorbants, jamais je n'ai cru pouvoir mieux juger que cette année de la manière admirable dont me vont ces eaux-ci. J'ai retrouvé tout ce que nous donne de force une vie aisée, la liberté des mouvements, et rien de ce poids qui accable. Je passe trois heures dans l'eau chaque jour, et, au lieu de l'irritation ou de la débilité que ce régime pourrait faire craindre, je n'y prends que du ressort. Sans mettre un grand prix à vivre, ni même à me bien porter, je jouis de cette amélioration, d'abord parce que Dieu l'a voulu, que j'entre avec confiance dans toutes les voies qu'il m'ouvre, et aussi parce que l'action d'un principe de renouvellement m'est toujours chère en vue de l'autre. J'aime tous les miracles du bon Dieu ; j'aime aussi le concours de la volonté humaine au dessein supérieur qu'elle aperçoit, et, quand la grâce nous pousse, j'aime à lui venir en aide, comme disent les médecins, aider la nature ; ce qui se traduit : la laisser faire. Et puis, mon cher ami, je n'oublie pas d'aimer le plaisir que font ma vie et ma santé à la bonté de ces amis dont j'ai bien autrement besoin que d'elles. Voilà donc les dispositions dans lesquelles vous me trouverez, car j'établis en fait qu'elles survivront à l'atmosphère et aux fontaines de Vichy, et que vous me ferez une petite visite dans le courant de juillet. Je vous en prie, ne remettez pas en question votre voyage ; il faut absolument que vous le fassiez, commençant par Aix-la-Chapelle, le duché de Nassau, et finissant par Einsielden ; il faut y tout subordonner, ajourner le concile de Trente, l'oublier, s'il le faut, car je ne vois pas qu'elles se ren-

dent mutuellement bien utiles, ces idées que l'on fait marcher de front. Le concile que je semble sacrifier, c'est dans son intérêt que je l'isole, afin qu'en vous y remettant il ne soit plus question que de lui. Le voyage peut faire surgir beaucoup d'aperçus, mais il n'est compatible avec aucun travail, et, les matériaux assemblés, il faudrait s'enfermer comme dans une prison et produire d'un seul jet. Cette introduction qui vous préoccupe doit être le résumé philosophique de tout l'ouvrage, en renfermer toute la substance. Robertson s'est acquis toute sa renommée d'historien par son introduction à l'histoire de Charles-Quint, seule célèbre au milieu de ses autres ouvrages historiques, d'ailleurs très-estimables. Le penseur et l'écrivain paraîtront tout entiers dans cette introduction, et l'effet qu'elle produira décidera en grande partie de l'autorité que vous exercerez sur vos lecteurs dans le cours de l'ouvrage. Il faut, mon cher ami, faire bien, très-bien; Dieu vous comptera jusqu'au désir que vous en aurez, car il en aura été le principe et la fin.

Le récit de vos séances de charité est un tableau en raccourci de ce qui se passe dans ce monde. Comment tout ne se ressemblerait-il pas? les mêmes passions en jeu, de la part de l'homme les mêmes misères, de la part de Dieu un même but! Qu'importe la médiocrité des moyens, s'ils sont susceptibles de produire ces mêmes effets, et ces effets de réagir sur les intelligences d'une manière analogue? Comme vous le dites si bien, l'égalité humaine, qui ne semble contredite que dans les applications, se maintient bien dans les forces; c'est, dans des proportions différentes, toujours le même patron. J'ai fini tous les livres commencés à Paris; je suis un peu, pour les livres, comme cette femme, à qui un autre plaisait toutes les fois qu'elle aimait quelqu'un; mais cette légèreté de mœurs me quitte quand je suis plus à moi-même, et je me hâte de l'expier par une fidélité plus grande à la chose commencée. J'ai reçu une très-bonne lettre de François de la Bouillerie, parfaitement content et parfaitement raisonnable[1] : il est rentré dans son élément, et on sent également sa vocation par l'accord qui se retrouve en lui-même, comme on la sentait par la discordance de la vie mondaine et de ses sentiments. Adieu, mon bien cher ami; j'ai mille choses à vous dire, mais j'ai beaucoup écrit et je suis fatiguée.

[1] François de la Bouillerie, fils du comte de la Bouillerie, intendant général de la maison du roi Charles X. Il venait de quitter le monde, à trente ans, pour embrasser l'état ecclésiastique. Il a été promu à l'évêché de Carcassonne après avoir été, durant plusieurs années, grand vicaire de Mgr Affre.

LA

DÉCENTRALISATION

— SECONDE PARTIE —

La première partie de ce travail a paru au mois de novembre 1858 dans le *Correspondant;* ses lecteurs l'ont sans doute oubliée, et cependant il est nécessaire de l'avoir présente à l'esprit pour comprendre et apprécier ce que l'on va lire. J'ai regretté ce long retard dans la publication de cette seconde partie; la prudence le commandait peut-être. Mais ce retard aura eu du moins un avantage, je serai mieux compris qu'en 1858 : pour cette grande question de la centralisation comme pour beaucoup d'autres, la lumière se fait; elle occupe davantage les esprits sortis un peu de leur sommeil léthargique. Un ancien ministre, M. Odilon Barrot, vient de publier un livre qui démontre les déplorables effets de la centralisation, sans indiquer toutefois les remèdes au mal[1]; il devait faire et il a fait une salutaire sensation; plusieurs autres auteurs sont entrés dans la même voie.

M. Élias Regnault a publié en même temps son livre *De la Province*[2], œuvre consciencieuse qui s'élève avec encore plus de force contre la centralisation et donne tout un plan pour la détruire.

J'ai lu ces deux ouvrages avec d'autant plus d'intérêt et de bonheur que j'y ai reconnu beaucoup de mes idées, développées depuis longtemps dans mes ouvrages, *De la France avant la Révolution*, *De la décadence et de la grandeur possible de la France.* Ces idées semblèrent alors fort étranges, je parlais dans le désert; elles vont paraître bientôt, je l'espère, naturelles, justes et d'une application indispensable.

Le plus grand obstacle au succès de la décentralisation, c'est que,

[1] *De la Centralisation et de ses effets*, par M. Odilon Barrot; in-12, chez Dumineray.
[2] *De la Province*, par M. Élias Regnault; in-8°. Dentu.

en général, l'école libérale de toutes nuances ne comprend pas la question. Elle regarde la centralisation comme l'œuvre, le triomphe, l'arche sainte de la révolution, et voudrait allier deux choses inconciliables : la grande liberté politique au sommet avec la servitude partout à la base. Mais les hommes intelligents et honnêtes de cette école commencent à sentir enfin qu'on ne fera jamais des citoyens avec des administrés inertes et serviles, et que la liberté politique ne peut vivre sans l'habitude des libertés du *self-government*, répandue partout, et sans la dignité des caractères conservée par l'exercice continuel des facultés et des droits. Honneur à ces hommes d'intelligence et de conscience qui, comme MM. Odilon Barrot et Élias Regnault, ont le courage de s'élever contre les idées fausses de leurs partis; ils entraîneront les masses dans la voie du salut, et c'est toute une révolution, heureuse cette fois, qui se prépare dans les idées et dans les faits. Le gouvernement lui-même, qui a la prétention de pressentir et de devancer l'opinion publique, vient de faire un nouveau décret de décentralisation.

Ce décret ne rend nullement inutile la seconde partie de mon travail ; je dirai, avec la rédaction du *Correspondant :* Il y a deux décentralisations, une grande et une petite. La petite consiste à rendre la tutelle plus expéditive ; la grande, à diminuer la tutelle et à rendre le citoyen plus libre. La première a une utilité administrative, la seconde aurait une importance sociale. C'est celle-ci que je voudrais voir triompher, et dont je vais exposer les conditions nécessaires, non par la théorie, mais par la pratique.

I

DÉCENTRALISATION JUDICIAIRE.

Ai-je besoin de dire que je ne veux attaquer en rien la centralisation nécessaire au gouvernement de la France et à son unité, la centralisation de l'armée, de la marine, des finances de l'État, des postes, des relations avec les puissances étrangères, non plus que l'unité de législation ?

Ensuite, je proteste de nouveau que je n'ai rien écrit en vue particulièrement du gouvernement actuel : presque tout ce que je vais dire, je l'ai pensé et je l'ai écrit sous la Restauration, sous Louis-Philippe et la République. Ce travail consciencieux n'est point une œuvre d'opposition vaniteuse, c'est le cri d'alarme d'un homme dévoué à

son pays, qui voudrait le détourner de l'abîme où il le voit courir, et lui montrer le port du salut.

JUSTICE.

La justice ordinaire est bien décentralisée, en ce sens que les procès criminels et civils se jugent souverainement, dans les différentes parties de la France, par des tribunaux indépendants, au moins en droit, et non par les bureaux des préfectures et des ministères; mais, à côté de la justice ordinaire, il y une justice exceptionnelle qui n'est nullement décentralisée.

Pour statuer sur les procès relatifs aux travaux publics, aux délits de voirie, à tous les marchés et entreprises passés avec les administrations communales et départementales, on a institué, en l'an VIII, une justice administrative dans la dépendance absolue du gouvernement ; les conseils de préfecture, c'est-à-dire le préfet, assisté de quelques conseillers révocables à volonté, sont les tribunaux de première instance pour ces procès, et le conseil d'État, composé de quelques fonctionnaires également révocables, est le seul tribunal d'appel pour toutes ces affaires de la France entière.

Il était dans l'esprit de l'institution des conseils de préfecture de choisir ces juges administratifs parmi les jurisconsultes du département même; mais maintenant on les choisit de plus en plus parmi les jeunes gens qui, voulant suivre la carrière administrative, vont occuper, n'importe où, une de ces places qu'ils aspirent à quitter bien vite pour une autre meilleure. Peut-on leur demander la moindre indépendance ?

Cette justice exceptionnelle compromet en réalité les intérêts des communes, des départements, de l'État, car elle écarte, sauf de rares exceptions, les hommes les plus honorables, les plus solvables, de tout marché avec une administration qui se réserve le droit, en cas de contestation, d'être juge et partie; c'est un triste moyen de rendre l'administration maîtresse de tous ceux qui traitent avec elle, et le nombre en est immense.

Si on voulait organiser les tribunaux administratifs avec les garanties des tribunaux ordinaires, à quoi bon conserver une justice exceptionnelle? s'ils n'ont pas la garantie de l'indépendance par l'inamovibilité, la publicité de la défense orale, des formes tutélaires, ils ne sont que des instruments et non des tribunaux.

On invoque, mais à tort, les avantages du bon marché de cette justice exceptionnelle, en comparaison des frais considérables des tribu-

naux. La justice civile est fort chère, parce qu'on en a fait un moyen de recettes très-considérables pour le trésor public; qu'on dispense des droits du fisc devant les tribunaux ordinaires les procès jugés aujourd'hui par la justice administrative, et sous le rapport des frais la position des justiciables sera la même, que dis je? beaucoup meilleure; on ne les forcera plus à venir soutenir leurs procès au chef-lieu du département en première instance, et en appel au conseil d'État, à Paris, souvent à cent ou deux cents lieues de leur domicile et avec des faux frais énormes.

Dira-t-on que les travaux publics coûteront plus parce que les tribunaux feront perdre des procès à l'administration, tandis qu'aujourd'hui elle est toujours maîtresse de ce qu'elle veut accorder aux entrepreneurs: ce serait avouer un singulier arbitraire, de singulières injustices, et fort mal raisonner au point de vue même de l'intérêt. Les entrepreneurs feront toujours entrer en ligne de compte cette possibilité même d'être ruinés, et ils demanderont plus cher que s'ils étaient sûrs d'une justice exacte à leur égard, à moins, ce qui serait encore pire, qu'ils n'espèrent acheter le silence et la complicité des agents inférieurs de l'administration, lors de l'exécution des travaux.

Quant à la répression des délits de voirie, elle serait beaucoup plus prompte, plus juste, plus efficace, étant confiée aux tribunaux de police simple et correctionnelle.

L'institution de la justice administrative, c'est-à-dire de l'arbitraire centralisé pour le règlement d'affaires dont l'ensemble est colossal, doit donc être abolie, et tous ces procès doivent être jugés par les tribunaux ordinaires. A ceux qui s'effrayeraient, je ne sais pourquoi, d'une mesure si simple, je rappellerai que l'expérience a prononcé; à nos portes, chez un peuple qui fut français, en Belgique, la justice administrative est supprimée depuis trente ans, et cette suppression n'a aucun des inconvénients que l'on craint.

Il est une autre loi qu'il faut abolir. Depuis la constitution de l'an VIII, tous les agents du gouvernement, du département et des communes, depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'au garde champêtre ou forestier, ne peuvent être cités devant les tribunaux et jugés par eux pour des actes commis dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, sans une autorisation préalable du conseil d'État; c'est la centralisation absolue appliquée à l'entrave perpétuelle de la justice. Cette institution pourrait se concevoir pour établir une dictature dans un moment de grande crise et obtenir une obéissance à tout prix, elle ne se conçoit pas pour un gouvernement régulier et qui veut vivre longtemps. Ce gouvernement ne doit pas vouloir que les agents quelconques de l'autorité commettent injustement des délits et des crimes; mais si, pour les poursuivre, les citoyens lésés

et le ministère public lui-même ont les mains liées, comment les agents indignes de leurs fonctions seront-ils arrêtés dans leurs mauvais desseins, leurs mauvaises actions? Les personnes qui auraient à en souffrir, découragées par les ennuis, les difficultés et les dangers même d'une enquête faite administrativement, à huis clos, en cas de plainte, se tairont, et le gouvernement ne saura pas souvent des faits très-graves, qu'il serait le premier à déplorer et à réprimer : comment les saurait-il, en l'absence de toute liberté de presse et avec la défense faite à tout particulier de poursuivre aucun fonctionnaire devant les tribunaux?

Les magistrats judiciaires de tout ordre peuvent être poursuivis sans autorisation du conseil d'État pour tous délits ou crimes qu'ils auraient pu commettre dans l'exercice de leurs fonctions; seulement on leur assure, ainsi qu'à la vindicte publique, des garanties spéciales de bonne justice dans l'instruction de ces affaires et leur jugement; pourquoi n'en serait-il pas de même pour les fonctionnaires de l'ordre administratif?

M. le procureur général près la Cour impériale de Paris a prononcé un discours de rentrée le 3 novembre 1858, qui a fait sensation. Il recommande la modération aux magistrats et même à tous les fonctionnaires; voici, dans ce beau discours, un passage qui m'a frappé : « Ce que l'on pardonne le moins à l'homme public, c'est la hauteur de ses manières, l'importance exagérée qu'il se donne, l'indifférence et le dédain qu'il affecte. Par ces mauvaises façons, il amasse plus de colères et de haines que par la fermeté de ses refus, et la dureté de son accueil fait plus d'ennemis au gouvernement que la sévérité même de ses résolutions. C'est là, pour l'autorité de l'administration, quel qu'en soit l'objet, c'est là, pour la chose publique elle-même, un danger véritable, sérieux, profond. »

Ce danger sérieux, profond, comment n'existerait-il pas, lorsque les fonctionnaires se regardent, et non sans cause, comme inviolables?

On ne leur doit point l'inviolabilité et l'impunité, ils ne sont pas le souverain; ils doivent être justiciables, comme tous les citoyens, des tribunaux de leur pays; on ne leur doit que les garanties d'une justice impartiale et d'une répression énergique de poursuites injustes et calomnieuses; il ne faut pas abriter les injustices, les actions coupables, les violations de la loi, derrière les susceptibilités exagérées de l'esprit de corps, les complaisances coupables, les exigences d'une centralisation monstrueuse.

Si l'on s'effrayait de ce retour au droit commun, je dirais que, dans beaucoup d'États, cette défense faite à tous de poursuivre les fonctionnaires sans autorisation préalable est inconnue; qu'en Belgique,

notamment, cette défense a été levée depuis trente-trois ans sans inconvénient ; que le principe contraire est formellement inscrit dans les lois anglaises, ce qui n'empêche pas l'Angleterre d'être gouvernée et surtout administrée avec assez de succès, et par des hommes aussi honorables que nos fonctionnaires français.

MAGISTRATURE.

J'ai fait comprendre, je l'espère, dans la première partie de ce travail, comment, grâce à la vénalité des charges et à la coutume qui exigeait des acquéreurs l'agrément des tribunaux dont ils désiraient faire partie, la justice était rendue, dans l'ancien régime, par une magistrature parfaitement indépendante, décentralisée et véritablement inamovible. Il ne peut être, aujourd'hui, question de rétablir la vénalité des charges; mais ne peut-on pas obtenir les bons résultats qu'elle produisait, en évitant ses inconvénients?

Qu'on ne voie pas dans ce que j'ai dit sur la magistrature actuelle une intention de l'outrager : j'ai été magistrat, et nul plus que moi ne désire que la magistrature soit honorable et honorée, respectable et respectée. Je la regarde comme une des grandes bases de l'ordre social, et je voudrais, bien loin de la déconsidérer ou de l'affaiblir, augmenter son indépendance et son autorité.

C'est là l'idée principale qui a inspiré ce que l'on va lire.

Occupons-nous d'abord des juges de paix. Lorsqu'on créa cette justice, si modeste et si utile, on posa en principe que ces juges conciliateurs seraient choisis, dans chaque localité, parmi les hommes honorables, connaissant bien les individus et leur moralité, afin qu'ils pussent décider, non pas seulement d'après la lettre de la loi, mais d'après l'équité, et éclairer au besoin les magistrats supérieurs. Depuis longtemps l'institution est faussée, on nomme très-souvent et de plus en plus des juges de paix complétement étrangers au pays, venant souvent de cinquante, de cent lieues, occuper une place qu'ils ne pensent qu'à quitter pour une autre plus payée, qu'ils ne peuvent pas bien remplir parce qu'ils ne connaissent pas les justiciables. On n'en fait plus des magistrats, mais des espèces de commissaires de police, des agents politiques, des agents électoraux. Le déplacement par disgrâce, la destitution, sont toujours suspendus sur leurs têtes s'ils ne montrent pas assez de zèle. Ce n'est plus là de la justice.

J'avoue que je serais fort partisan de faire des juges de paix, en France, sur le patron de ceux d'Angleterre, d'en établir un ou plusieurs par canton, pris parmi les propriétaires du pays et exerçant ces fonctions gratuitement ; mais, si ce système, avec l'état des for-

tunes et la pénurie d'hommes capables dans certains cantons, avait de la peine à fonctionner, si l'on devait conserver un juge de paix unique par canton et rétribué, il faut au moins prendre des précautions pour qu'il soit bien choisi et qu'il ait une indépendance convenable.

Les juges de paix et leurs suppléants doivent être nommés par le souverain, mais choisis sur une double liste de deux candidats présentés par le conseil d'arrondissement et par le tribunal de première instance. De cette manière le juge de paix sera toujours un homme du pays, un homme connu et apprécié par l'élite de la population et les magistrats.

Une fois nommé, il ne doit pas être inamovible, car, décidant seul, pouvant avec l'âge et les maladies n'avoir plus la force de remplir des fonctions qui demandent une activité continuelle, son inamovibilité pourrait avoir de grands inconvénients; pour allier une indépendance raisonnable avec les nécessités du service, il ne pourrait être destitué que sur l'avis du conseil d'arrondissement ou du tribunal de première instance pris, soit d'office, soit sur la demande du procureur impérial.

La nomination des magistrats supérieurs aurait lieu d'après des principes analogues.

Lorsqu'une place de juge suppléant ou de juge viendrait à vaquer dans un tribunal de première instance, il serait fait deux listes de présentation contenant chacune deux noms, l'une par les membres du conseil d'arrondissement réunis aux membres du tribunal, l'autre par la Cour d'appel, qui ne pourrait faire porter ses choix que sur des personnes habitant le département qui renferme le tribunal où il y aurait une place vacante.

Les conseillers des cours d'appel et les présidents et vice-présidents des tribunaux de première instance de leur ressort seraient nommés parmi les candidats portés sur deux listes de présentation contenant chacune deux noms, l'une faite par les conseils généraux, l'autre par ces cours. On déterminerait d'avance le nombre et l'ordre des présentations auxquelles chaque conseil général aurait droit pour les places vacantes à la cour.

Les listes de présentation des conseils d'arrondissement et des conseils généraux seraient toujours faites les premières, communiquées aux tribunaux de première instance ou à la cour, qui feraient ensuite leurs listes, mais dans lesquelles pourront figurer des candidats des conseils d'arrondissement ou de département.

Les présidents de chambre et premiers présidents d'une cour d'appel seraient nommés sur une liste de trois candidats présentés par cette cour.

Chaque cour d'appel présenterait tous les ans un candidat pour les places de conseillers à la cour de cassation. Lorsqu'une de ces places viendrait à vaquer, la cour de cassation ferait choix de trois noms parmi les candidats présentés par chaque cour; l'Empereur choisirait sur cette liste le conseiller à nommer.

Les présidents de chambre et premiers présidents de la cour de cassation seraient choisis sur une liste de trois candidats présentés par cette cour.

Les cours d'appel et la cour de cassation pourraient mettre sur leurs listes des personnes qui ne feraient point partie de leurs corps. Enfin, pour former les listes de présentation, les procureurs impériaux et généraux seraient toujours préalablement entendus.

Toute personne nommée à une place de magistrature en dehors des listes de présentation ne pourrait être admise à prêter serment et à entrer en fonctions.

Je n'ai pas besoin de dire que ces dispositions ne s'appliquent pas aux places du ministère public : le souverain nommerait ces magistrats comme il l'entendrait et sans présentation.

Avec ce mode de nomination dans la magistrature inamovible, le sort de tous les juges et conseillers, de tous les candidats, ne se déciderait plus uniquement dans les bureaux de la chancellerie, par des sollicitations habiles et dans l'ombre. Les conseillers d'arrondissement et de département investis de la confiance des populations, lorsqu'ils auraient à présenter des candidats, porteraient naturellement leurs regards sur les hommes qui auraient déjà un nom et une considération acquise, les corps judiciaires auraient un intérêt évident à préparer de bons choix, capables d'accroître l'honneur de la magistrature; on ne verrait plus de ces juges passant leur vie à solliciter et à déménager, n'étant attachés nulle part au sol et faisant partie de cette nombreuse phalange de fonctionnaires nomades que l'on voit dans toutes nos villes, et qu'un indigène appelait un jour plaisamment la légion étrangère.

Et, d'un autre côté, les listes de candidats émanant de deux corps différents présenteraient assez de noms connus et estimés pour que la chancellerie et le souverain puissent faire avec liberté les meilleurs choix. De plus, avec ses officiers du ministère public et leur droit de réquisition sur toute matière judiciaire, le gouvernement aurait toujours et partout l'action utile et la surveillance générale qu'il doit exercer dans l'intérêt public.

Ce mode de nomination n'est point une nouveauté ni une utopie : avant la vénalité des charges, le parlement de Paris, qui avait déjà un si grand renom, avait le droit de présenter au choix du souverain ceux qui devaient remplir les places vacantes dans son sein; ensuite

ce mode de nomination fonctionne à peu près tel que je l'indique en Belgique depuis trente ans, et l'expérience a démontré ses avantages; il augmentera l'importance des fonctions de conseillers d'arrondissement et de département, des tribunaux et des cours, et fera une magistrature d'élite, respectée, indépendante, vraiment inamovible.

C'est bien alors que paraîtraient vraies ces belles paroles, prononcées le 3 novembre 1849, par Napoléon III, alors président de la République, à l'occasion de l'institution de la magistrature française :

« Aux époques agitées, dans un temps où les notions du juste et de l'injuste semblent confondues, il est utile de relever le prestige des grandes institutions et de prouver que certains principes renferment en eux une force indestructible. On aime à pouvoir dire : Les lois fondamentales du pays ont été renouvelées, tous les pouvoirs de l'État ont passé en d'autres mains, et cependant, au milieu de ces bouleversements et de ces naufrages, le principe de l'inamovibilité de la magistrature est resté debout.

« Il est consolant de songer qu'en dehors des passions politiques et des agitations de la société, il existe un corps d'homme n'ayant d'autre guide que leur conscience, d'autre passion que le bien, d'autre but que de faire régner la justice. »

II

DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE.

Pour arriver à un ordre de choses régulier et en même temps fécond, il faut d'abord abandonner, répudier certains prétendus principes qui me semblent essentiellement faux et funestes.

Un premier principe, maintenu longtemps avec rigueur et un peu adouci par le décret dit de décentralisation, c'est que toutes les affaires administratives des particuliers, des communes, des départements, de l'État, ne doivent recevoir d'exécution qu'autant qu'elles ont été contrôlées et munies d'un exequatur par le pouvoir central [1].

Nous voulons, au contraire, que les affaires administratives soient vidées sur place, dans les provinces. Nous voulons faire pour l'administration ce qui se fait pour la justice. Est-ce que l'unité de la France

[1] Le conseil d'État a donné son avis sur 20,369 affaires en 1844; on citait ce chiffre comme la preuve de l'utilité du conseil d'État : j'y vois la preuve que la centralisation est un fléau. (Compte rendu des travaux du conseil d'État, p. 3.)

est brisée parce que tous les procès, même les plus graves, sont jugés souverainement par les tribunaux de première instance pour les petites affaires, et par les cours d'appel de province pour les autres? L'unité de la justice n'est-elle pas assez maintenue par la cour de cassation, qui se borne à empêcher les violations de la loi? En matière administrative ne suffirait-il pas que le conseil d'État rendît les mêmes services?

Supposons un instant que la France ne fût point habituée depuis des siècles aux cours souveraines instituées dans les provinces, et que tous les procès considérables fussent actuellement jugés à Paris. Eh bien, toutes les raisons que l'on fait valoir aujourd'hui pour empêcher de décider souverainement, dans les provinces, les affaires administratives seraient invoquées, et avec autant de raisons, pour empêcher d'y terminer les procès; on dirait aussi que la fortune et l'honneur des citoyens seraient livrés à des fonctionnaires subalternes, que les lumières et la haute impartialité du ministre de la justice et de ses fonctionnaires de confiance présenteraient plus de garantie, que le fractionnement de la souveraineté entre de nombreux tribunaux briserait l'unité de législation, l'unité de la France. On dirait tout ce qu'on dit pour maintenir à la bureaucratie parisienne la décision de presque toutes les affaires administratives de la France entière.

Ensuite on doit renoncer à cet autre principe que nulle délibération d'un corps électif, comme les conseils municipaux et généraux, ne peut être exécutée si elle n'a reçu l'approbation du ministre ou des préfets dans les départements; de sorte que toute affaire doit nécessairement passer dans les bureaux, dans la paperasse, et que les bureaux, les préfets, perdent un temps infini à examiner, à entraver des affaires qui devraient marcher rapidement et d'elles-mêmes. Nous voulons, au contraire, qu'en général toute délibération soit exécutable sans autorisation, après un temps déterminé, pendant lequel les particuliers ou les représentants du pouvoir auront le droit de réclamer et de s'opposer.

Troisième principe funeste : les conseils municipaux d'arrondissement et de département doivent se borner à faire connaître les vœux des populations, à délibérer, mais ils ne doivent jamais exécuter leurs délibérations ni par eux-mêmes ni par délégués; les agents directs, révocables du gouvernement, doivent seuls exécuter, administrer même les affaires qui n'intéressent que la commune, le canton, l'arrondissement, le département.

Nous voulons, au contraire, que les citoyens choisis par les corps chargés de délibérer sur leurs affaires comme les plus dignes et les plus habiles soient les administrateurs des affaires locales, même les

plus importantes, et que le pouvoir central et ses agents n'aient que le droit de les surveiller.

Qu'on laisse ces administrations locales libres sous la loi.

Il y aura d'abord, sur certains points, des fautes commises, c'est probable; mais la pratique de la liberté empêcheront bientôt leur renouvellement. L'homme que l'on a tenu longtemps garrotté éprouve d'abord quelque peine à marcher sans trébucher; mais la liberté de ses mouvements, lui donnant la force et l'adresse, rendra bientôt sa marche facile et assurée.

Si les choix sont mauvais par suite des préjugés des électeurs ou de l'apathie coupable des honnêtes gens, les administrés, qui supporteront bientôt les inconvénients de leurs erreurs ou de leur inertie, ne comptant plus sur un pouvoir d'en haut, feront justice eux-mêmes. La liberté et l'expérience mettront chacun à sa place dans les esprits et dans les faits.

En France, je le sais, on s'imagine qu'on ne pourrait pas vivre sans préfets et sans sous-préfets se mêlant de tout, donnant l'impulsion à tout. Cependant il y avait une France, et faisant une assez belle figure dans le monde, avant l'invention des intendants et des subdélégués, les préfets et les sous-préfets de l'ancien régime; il y a une Angleterre active et puissante sans l'ombre de préfets ni de sous-préfets. Est-ce que la sécurité publique n'est pas maintenue par le ministère public et par les tribunaux chargés de poursuivre et de condamner toute atteinte à l'ordre et aux lois? Qu'a-t-on besoin de ce qu'on appelle avec emphase l'administration, espèce d'être mystérieux, omnipotent, qui, par l'effet seul de sa prétention à prévenir le mal, à diriger tout, à tout faire, abaisse les intelligences et les caractères, diminue partout et éteint la vie ; il faut, au contraire, que la vie soit répandue partout, active et énergique.

Il est un quatrième principe bien funeste encore : je veux parler des fonds communs laissés à la disposition des ministres pour les distribuer entre tous les départements et toutes les communes de France, ou à la disposition des préfets pour les distribuer entre les communes de leur département.

La première fois que je pris place dans le conseil général de mon département, j'indiquai, dans ma naïveté de novice, des économies à faire, j'attaquai des dépenses de constructions inutiles; mais je fus arrêté tout court par un député, homme habile, rapporteur du budget de l'État, qui s'écria : « Que le conseil se garde bien d'entrer dans cette voie ; si vous faisiez ces économies, le département n'aurait plus droit au fonds commun ; il faut, au contraire, présenter dans la première section de notre budget départemental des dépenses considérables qui nous permettront d'en réclamer une bonne part. » Je

restai tout ébahi devant l'habileté de notre collègue et la sagesse de la loi.

Dans un ouvrage consciencieux d'un ancien représentant, qui fut nommé membre d'une commission instituée par le Président de la République pour rechercher les moyens d'apporter un remède à la situation financière des départements et des communes, on peut voir le résultat matériel et moral de la loi qui a institué le fonds commun. Voici son résumé :

« Ainsi est sortie du système de 1838 cette triple combinaison :

« 1° Défaut absolu d'intérêt à réaliser des économies dans les dépenses ordinaires ;

« 2° Immense intérêt à les exagérer; péril à ne pas le faire ;

« 3° Possibilité, facilité même d'y parvenir.

« On comprendra aisément que sous cette triple pression a dû se produire une véritable émulation, une sorte de course au clocher dans les quatre-vingt-six départements, concourant à qui dépensera le plus en vue des palmes de la distribution du fonds commun.

« Aussi n'existe-t-il pas une seule de nos quatre-vingt-six administrations départementales qui n'ait des excédants de dépenses. Un coup d'œil jeté sur le tableau de répartition suffira pour faire voir que les départements les plus riches n'ont pas été les moins ingénieux dans l'œuvre de l'exploitation des fonds communs. »

Plus loin il ajoute : « En vain dira-t-on que si les départements ont été ainsi amenés à la prodigalité, la cause que nous venons de signaler n'a agi que sur une partie de leurs services; car jusqu'à quel point a-t-il été possible aux conseils généraux gérant la première section de leurs budgets avec cette conviction que l'économie est le plus absurde des calculs et la prodigalité l'action la plus méritoire, de se dépouiller entièrement de cette manière de voir dans le règlement des autres sections de ce même budget? D'ailleurs, combien de centimes extraordinaires votés et dépensés pour l'établissement des routes départementales en vue uniquement du fonds commun qui pourvoirait à leur entretien ! »

Ces paroles si sensées et si fortes ont été écrites par M. Lequien, très-souvent nommé membre de la commission du budget.

Quant aux fonds communs que les ministres et préfets peuvent distribuer arbitrairement pour les églises, colléges, maisons d'école, institutions et établissements, ponts, etc. etc., ils dépassent bien des millions, et s'accroissent sans cesse sous la pression de demandes infinies.

Ce système a pour résultat d'empêcher des communes trop petites pour vivre par elles-mêmes de se réunir à la commune voisine ;

D'engager les communes dans des dépenses exagérées par l'espérance d'obtenir un secours du ministre ou du préfet;

D'amortir le zèle, l'activité des communes, en ne leur laissant pas la responsabilité de leurs actes, de leur gestion, en les habituant à compter sur d'autres que sur elles-mêmes.

Je suis encore à concevoir comment on a osé mettre en pratique ce système si vaste des fonds communs. Ne voit-on pas que c'est la ruine de tout principe d'économie et d'ordre, l'extension indéfinie de l'arbitraire, du favoritisme?

Chaque département, chaque commune, chaque établissement, chaque individu, doit pourvoir à ses dépenses avec ses ressources et ne pas s'ingénier à prendre l'argent de ses voisins.

Je conçois cependant que quelquefois des départements doivent être secourus, que des communes peuvent être dans le même cas; mais il faut qu'un département ne reçoive un secours que d'une manière spéciale, *par une loi;* qu'une commune ne reçoive que du département par une délibération spéciale du conseil général. Alors il y aura de l'économie au lieu de gaspillage, de la justice au lieu d'arbitraire, et on évitera les ravages de l'esprit d'intrigue et de mendicité, et de la centralisation bureaucratique et paperassière.

Je vois ensuite des fonds laissés au ministre pour les distribuer en subventions aux Sociétés d'agriculture.

Ces subventions, malgré la meilleure volonté d'être juste, ne sont-elles pas données à peu près en aveugle par le ministre aux quatre ou cinq cents Sociétés agricoles disséminées sur toute la France? S'il voulait connaître sérieusement tous les travaux de ces Sociétés, il lui faudrait une phalange d'inspecteurs qui mangeraient l'argent destiné aux encouragements de l'agriculture. Est-ce que ce genre de subventions ne devrait pas être abandonné par l'État et laissé entièrement aux conseils généraux, qui donneraient au moins en connaissance de cause, efficacement et sans inspecteurs et paperasses?

Mais il est un autre genre de fonds communs que j'approuve encore moins : ce sont les fonds destinés à faire de la bienfaisance.

Conçoit-on un ministre donnant directement l'aumône à des pauvres avec l'argent du trésor public? Qu'on laisse cette noble tâche au souverain; si sur sa liste civile il prélève la part des pauvres, rien de mieux assurément quoiqu'il n'ait pas là une tâche facile à remplir.

Le premier aumônier de l'Empereur, qui était en même temps évêque de Nancy, a fait publier naguère dans les journaux, par son secrétaire particulier, la note suivante, qui restera comme un monument curieux des mœurs du temps :

« Le nombre des pétitions adressées journellement à l'aumônerie impériale est devenu si considérable, qu'il y a impossibilité absolue

de répondre à la plupart d'entre elles, même par une offrande modeste.

« Ce n'est plus seulement pour subvenir aux besoins réels du dénûment qu'on réclame une part dans les libéralités de l'Empereur; beaucoup prennent volontiers le rôle de solliciteurs, qui pourtant jouissent déjà d'une sorte d'abondance relative. Il en résulte : 1° qu'une foule de suppliants s'étonnent ou se plaignent ou du refus que l'on oppose à leurs demandes de secours, ou de la non-réalisation immédiate des promesses qu'ils ont reçues; 2° que, malgré les précautions prises par Mgr le premier aumônier, et contrairement aux intentions expresses de Sa Majesté, des aumônes destinées avant tout au soulagement des églises ou des établissements les plus pauvres sont détournées de leurs fins et employées à satisfaire les exigences toujours croissantes de l'aisance et du luxe.

« Mgr l'évêque de Nancy nous charge d'exprimer hautement le vif désir qu'il éprouve de voir cesser complétement un tel abus. »

Fasse le ciel que le désir de monseigneur se réalise! Pour moi, j'en doute fort. Mais ce dont je ne doute pas, c'est que pour l'aumône faite directement par l'État les abus, les résultats, seront encore plus déplorables.

Je conçois un peu plus, mais sans l'approuver davantage, qu'un ministre soit chargé de faire la distribution de fonds de l'État entre les bureaux de bienfaisance, les hospices, les communes. Que d'abus possibles, infaillibles! que de fonds donnés à la faveur, à l'importunité, à la politique! Mais, lors même qu'il n'y aurait pas de faveurs, de sollicitations menteuses et iniques, de moyens d'influence illégitimes, lors même que le ministre, son chef de division, ses commis, seraient l'impartialité et la conscience mêmes, pourrait-on distribuer ces fonds équitablement?

Au milieu de ces milliers de communes et d'établissements de toute espèce qui sollicitent tous avec une apparence de droit, car partout il y a des misères, comment faire un choix avec connaissance de cause? comment peser avec sûreté les droits de chacun, en faire une comparaison équitable? comment ne pas se tromper dans la distribution?

Mais il y a plus : presque toujours ceux qui vous demandent, à qui vous accordez, sont moins à plaindre, ont moins de misères à soulager que ceux qui ne demandent pas. Il est plus d'un bureau de bienfaisance de commune rurale qui ne demande rien, parce que personne n'est en état de rédiger convenablement et de faire réussir la demande, ou qu'on n'a point de protecteurs; et cependant là se trouvent des misères poignantes et sans ressources au milieu d'une gêne générale. Il est d'autres communes où il n'y a point de bureau

de bienfaisance, non certes parce qu'il n'y a point de pauvres et d'infirmes à secourir, mais parce qu'il y en a trop et point de bienfaits à distribuer. Elles ne reçoivent jamais rien du ministère et de la charité budgétaire.

Ceci me rappelle la loi décrétée pour la distribution des fonds mis à la disposition du ministère lors de la disette de 1847 : on donnait aux communes qui s'obligeaient à dépenser pour les pauvres une somme plus forte que la subvention de l'État; c'est-à-dire à celles qui avaient des ressources, et on n'accordait rien à celles que leur misère mettait dans l'impossibilité de dépenser. Ce qui s'est passé en 1847 s'est renouvelé depuis. La charité gouvernementale sera toujours ainsi faite au rebours des besoins et de la justice.

Mais là n'est pas le plus grand inconvénient de tous ces fonds communs. Ce système a un résultat moral déplorable ; il fait de nous un peuple qui tend toujours la main. Dans beaucoup de départements, on interdit la mendicité; je voudrais bien qu'on arrangeât les choses de telle manière qu'elle ne fût pas encouragée dans les classes plus élevées; l'esprit de mendicité en habit me semble plus dangereux que la mendicité en haillons.

Non-seulement nous avons une multitude innombrable de gens qui sollicitent des places ou des faveurs, mais ceux mêmes qui rougiraient de demander pour leur propre compte se font un point d'honneur de mendier de l'argent pour leur département, leur commune, leur hospice, leur bureau de bienfaisance, leur collége, leur comice, leur église; personne, ni corps, ni individus, ne compte sur ses efforts, son travail, ses ressources, son énergie, son initiative; on compte sur les projets, les lumières, les secours venus d'en haut, sur le gouvernement, sur le préfet, sur le sous-préfet, sur tel ou tel fonctionnaire; on se courbe au lieu d'agir. Arrière tout ce système; laissez à chacun sa dignité, sa responsabilité, son énergie, n'énervez pas sous prétexte de venir en aide, ne paralysez pas sous prétexte de faire marcher, n'avilissez pas sous prétexte de protection.

Plus de fonds communs d'aucune sorte.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

D'abord n'oublions pas que plus une nation est exposée aux révolutions, plus il faut que les choses nécessaires à sa vie ordinaire soient organisées de telle manière qu'elles marchent avec leur action propre, malgré les révolutions, en dehors de ces révolutions.

Aujourd'hui les préfets, les sous-préfets, les maires, ont de doubles

fonctions : ils sont les agents de l'autorité centrale, s'inspirent de ses idées politiques, agissent dans le sens de sa politique et selon ses ordres, et puis ils sont chargés d'intérêts locaux indépendants de la politique. Cette confusion doit cesser.

De même que les lois qui règlent les intérêts privés ne cessent pas de fonctionner avec régularité, même en cas de révolution, de même l'impulsion qui fait marcher les intérêts particuliers ou collectifs des citoyens, des communes, des départements, ne doit pas cesser.

Il faut, comme nous le disait M. le comte de Morny, que le département, la commune, l'individu, s'administrent eux-mêmes ; c'est à la lumière de ce flambeau que nous allons examiner les changements que nous venons proposer.

LA COMMUNE.

Il faut d'abord et avant tout organiser fortement les institutions municipales.

M. de Tocqueville a écrit depuis près de trente ans ces mots justifiés par les événements, et qui seront éternellement vrais :

« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres; les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles communales sont à la science; elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances, peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance; mais le despotisme, refoulé dans l'intérieur du corps social, reparaît tôt ou tard à la surface. En ôtant la force et l'indépendance à la commune, on ne trouve que des administrés et point de citoyens. »

Sans doute, bien des personnes diront aujourd'hui que la liberté ne leur importe guère, que le meilleur des gouvernements est le gouvernement absolu d'un seul, et qu'il faut partout se taire et obéir, que là est le beau idéal ; mais ces personnes ont en même temps la prétention de vouloir que la France soit grande, prospère, que ses richesses augmentent, que ses peuples soient heureux au moins matériellement; le souverain, à coup sûr, le veut, dans l'intérêt même de son pouvoir. Eh bien, que ces personnes n'oublient pas ces mots ajoutés par M. de Tocqueville : « Un pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul toute la vie d'un grand peuple. Lorsqu'il veut, par ses soins, créer et faire fonctionner tant de ressorts, il se contente d'un résultat fort incom-

plet ou s'épuise en efforts inutiles. Il nuit à la reproduction des forces, il excelle à empêcher, non à faire. »

J'ajouterai à ces mots que le gouvernement même absolu a un immense intérêt à ce qu'il y ait de la vie, du mouvement, des rivalités, des occupations sur mille points de la France, au moins sur des objets qui ne peuvent pas ébranler son pouvoir; c'est un dérivatif qui empêche le mouvement des esprits de se porter plus loin et plus haut.

D'ailleurs, que chacun, que les plus hauts fonctionnaires pèsent ces mots prononcés, en 1851, à la Chambre des communes d'Angleterre par le chancelier de l'Échiquier, repoussant la demande de plusieurs membres qui proposaient de reporter sur le budget de l'État deux ou trois millions sterling de taxes locales :

« Si je voulais amener une révolution sociale dans mon pays, je réclamerais avant tout la centralisation; je voudrais rejeter la responsabilité de toutes ces administrations locales sur le gouvernement et porter au budget central les impositions locales. Je ne pense pas que nous devions briser le frein qui arrête les dépenses de cette nature. Lorsque les citoyens, sur les lieux qui ont à payer l'impôt, peuvent limiter la dépense, ils ont le plus puissant intérêt à la réduire à ses dernières limites.

« Mais nous savons, par l'exemple récent de l'Irlande, quelle tendance il y a à exagérer la dépense lorsque ceux qui distribuent les fonds ne sont pas ceux qui les payent.

« Je crois que si la responsabilité de tout ce qui va mal dans un coin quelconque du royaume pouvait être imputée au gouvernement, cela pourrait causer un mécontentement général et amener sur le pouvoir un poids d'impopularité sous lequel tous les gouvernements seraient écrasés.

« Je crois qu'il n'y a pas de plus grande méprise que d'adopter le système auquel je vois beaucoup de personnes tendre pour des raisons diverses, de déplacer les pouvoirs locaux et de remettre l'administration, dans toutes ses parties, à un gouvernement central. »

Voyons maintenant quelles devront être les institutions communales.

Je ne changerais à peu près rien à la nomination des conseillers communaux. Beaucoup de personnes ont le suffrage universel en haine et en mépris; je ne saurais partager leur opinion, je trouve que ce suffrage, lorsqu'on lui demande ce qu'il peut faire en connaissance de cause, lorsqu'on lui fait nommer ceux qu'il peut parfaitement connaître, apprécier, pour gérer des intérêts locaux, vaut bien le suffrage restreint.

Je ferais nommer les maires et adjoints par les conseils municipaux, qui les choisiraient dans leur sein ou en dehors.

A ceux qui s'effrayeraient de cette mesure, je leur dirai que dans tout le moyen âge les maires, échevins et consuls, furent nommés ou par le corps municipal ou par les habitants, et qu'aujourd'hui même les maires et aldermens de toutes les villes d'Angleterre sont élus librement par les électeurs, et non par le souverain.

Je rappellerai qu'après la Révolution de 1848 les maires et adjoints furent partout, en France, nommés par les conseils municipaux, et qu'ils valaient bien les maires et adjoints nommés par les préfets et sous-préfets.

En donnant au gouvernement ou à ses agents le droit de nommer les soixante-quinze mille maires et adjoints des trente-six mille communes de France, on croit généralement assurer mieux l'exécution des lois et rendre le gouvernement plus fort et plus solide ; on se trompe. Le représentant du gouvernement, armé de pouvoirs suffisants pour obliger les maires à exécuter les lois, n'aura nul ménagement, nulle faiblesse pour eux dans l'accomplissement de son devoir; il en aura, au contraire, pour les maires de son choix, il sera disposé à pallier leurs fautes, leurs négligences, leurs erreurs, pour ne pas faire la critique publique de ses propres actes, de leur nomination.

Ensuite quelle force nouvelle les maires, nommés par le gouvernement, lui apportent-ils, s'il les choisit dans la majorité du conseil municipal ? S'il les prend dans la minorité ou en dehors du conseil, il se fait des ennemis du plus grand nombre.

Le gouvernement, nommant les maires et adjoints, est responsable de ces soixante-quinze mille fonctionnaires choisis nécessairement parmi des hommes qui sont loin d'être parfaits. S'il se borne à surveiller leurs actes, s'il a le pouvoir de réprimer leurs écarts, de venir ainsi au secours de ceux qui souffrent de leurs erreurs ou de leurs passions, il apparaîtra aux populations comme un bienfaiteur, il sera fortifié de ce qui aura paru l'affaiblir.

Nous avons vu aux jours des dangers et des révolutions à quoi ont servi aux gouvernements les maires qu'ils avaient nommés.

Je sais très-bien que l'on me dira, sans doute : Une plus grande liberté donnée aux communes pourrait avoir des résultats satisfaisants, serait possible, si les commuues avaient toutes une importance, une population qui permissent de trouver un personnel convenable, capable d'exercer cette liberté ; mais comment sera-t-elle possible avec des communes qui, pour la plupart, sont si petites, qui ne renferment souvent que des malheureux, des gens illettrés ? — Cette objection est grave, mais non pas sans solution raisonnable. Je ferai remarquer d'abord que le gouvernement lui-même, au lieu de chercher à réunir ces communes microscopiques, tend à les conserver par la distribution de secours et des fonds communs qui leur permettent

de vivoter tant bien que mal, par l'autorisation qu'on leur donne d'avoir des conseillers municipaux parents à un degré très-rapproché. Je voudrais que jamais on ne pût nommer dans le même conseil municipal des parents au degré de fils, de frère, de neveu; que les éligibles fussent pris, comme cela a lieu pour les conseils d'arrondissement et de département, parmi les plus imposés; que toute commune qui ne pourrait pas vivre par elle-même et sans secours fût réunie à une commune voisine, sur l'avis préalable du conseil d'arrondissement et du conseil général. Mais ensuite je dis que, même avec de petites communes, on peut faire de la bonne administration communale en utilisant un corps qui aujourd'hui n'a rien à faire, pour ainsi dire, et ne paraît qu'une superfétation; je veux parler du conseil d'arrondissement.

Aujourd'hui les conseillers d'arrondissement sont nommés par tous les électeurs, dans chaque canton, et n'ont qu'à émettre des vœux sans avoir d'autres fonctions, car la répartition des impôts entre les communes n'est faite par le conseil d'arrondissement que pour la forme, tout le travail est préparé à la direction des contributions directes, et en réalité, le conseil ne peut rien changer.

Les fonctions de ces conseils se bornent à deux réunions par an, de quelques heures à peine, et à faire un dîner à la sous-préfecture. Je voudrais que les conseillers d'arrondissement fussent nommés par les conseils municipaux eux-mêmes, et qu'ils fussent chargés de surveiller, d'aider, de compléter, pour ainsi dire, les administrations municipales.

Tout en conservant les attributions actuelles du conseil d'arrondissement, je lui en donnerais de nouvelles : ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, il aurait droit de présentation de candidats pour les places de juges de paix et de juges. Ainsi le conseil nommerait dans son sein une commission permanente composée de trois membres, et qui aurait, relativement aux communes, les attributions actuellement remplies par la commission permanente du conseil provincial en Belgique.

L'Empereur nommerait un commissaire d'arrondissement qui serait le président de la commission permanente et veillerait au maintien des lois. Mais ce commissaire ne pourrait être choisi que parmi les membres actuels ou anciens du conseil général ou du conseil d'arrondissement, investis de ces fonctions pendant trois ans au moins. Avec cette restriction, on n'aurait plus de ces administrateurs nomades, qui feraient souvent triste figure dans leur pays, que la faveur seule élève, et que nos populations voient avec indifférence paraître et disparaître comme dans une lanterne magique. Sans doute ce commissaire aurait une partie des attributions des sous-préfets, et on demandera pourquoi je ne lui en conserverais pas le nom : c'est que,

voulant une organisation profondément différente de celle qui existe, il ne faut pas conserver des noms qui feraient retomber les choses dans l'ancienne ornière. L'esprit, les attributions des commissaires, doivent être différents de ceux des sous-préfets; tout doit leur rappeler qu'ils sont autre chose.

La commission permanente donnera son avis ou son approbation sur toutes les affaires les plus graves des communes, comme aliénations, échanges, transactions, emprunts, donations et legs faits à la commune, acquisitions, impôts, changements dans le mode de jouissance des biens communaux, plans généraux d'alignement, amodiations de bâtiments communaux, procès, règlements communaux, tarifs sur le prix de location des places et les droits de pesage et mesurage, reconnaissance et ouverture des chemins, projets de construire, compte annuel des recettes et dépenses, etc.

Selon l'importance de ces affaires, elles seront soumises à l'approbation de l'autorité supérieure ou terminées complétement par l'approbation de la commission permanente.

La commission pourrait charger un ou deux de ses membres, ou d'autres membres du conseil d'arrondissement, d'une mission dans les communes lorsque l'intérêt du service l'exigerait.

Toutes les attributions que je voudrais conférer aux conseils d'arrondissement sont aujourd'hui exercées, et depuis plus d'un quart de siècle, par les commissions permanentes des conseils provinciaux en Belgique. En créant une commission permanente du conseil d'arrondissement, je crois qu'on aurait tout autant de garantie de lumières et une instruction plus facile des affaires, une plus grande facilité d'examiner les choses sur les lieux, de les arranger et de les terminer. D'ailleurs, nous verrons tout à l'heure que les délégués des conseils généraux auraient des fonctions si graves et si multipliées, qu'ils ne pourraient que remplir imparfaitement la surveillance et la direction des administrations communales.

Voilà donc l'organisation communale qui, complétée par celle du conseil d'arrondissement et de sa commission permanente, pourrait fonctionner avec une grande utilité et en même temps avec ordre.

Mais je dois m'occuper à part de l'organisation municipale de Paris, qui ne pourrait être soumise à ces règles qu'avec des modifications profondes.

COMMUNE DE PARIS [1].

Paris, qui contient plus d'un million d'hommes, dont le budget ferait

[1] Ce chapitre était écrit avant la réunion des communes suburbaines à Paris; ce fait n'a point modifié mes idées, il leur donne plus de force; je n'ai rien changé à ce chapitre.

envie à plus d'un souverain de l'Europe, Paris, qui est la France, qui est un monde, ne forme qu'une commune.

Un conseil de trente-six personnes règle seul des affaires municipales qui dépassent en importance tout ce que règlent plus de vingt mille peut-être des conseils municipaux de province. Pour ceux qui croient comme moi à l'utilité, dans l'intérêt même de la stabilité du gouvernement, d'avoir partout de la vie, partout un nombre considérable d'hommes occupés aux choses publiques locales, n'est-ce pas un mal que tant et de si graves affaires soient confiées à si peu de personnes?

Ensuite Paris centralisé, n'est-ce pas un péril, et les prétendus conservateurs, qui ont encore exagéré la personnification unitaire de Paris dans cet Hôtel de Ville magnifique, devenu un palais plus beau que celui des plus grands souverains de l'Europe, plus beau que les Tuileries, n'ont-ils pas cédé à des idées dont la fausseté égale le danger?

Il est vrai qu'ils ont en même temps dépensé bien des millions pour débarrasser ses abords, en faire un point stratégique, une sorte de camp retranché, flanqué de forts détachés et imprenable. Vaine précaution ! Dans nos révolutions, ce n'est pas le canon qui a manqué, c'est la volonté énergique de s'en servir. En 1848 j'ai vu la révolution se faire sur les boulevards, sur les places du Carrousel et de la Concorde, où l'espace ne manquait pas, en présence de troupes nombreuses, aguerries, qui auraient pu facilement écraser l'émeute. Et dans l'avenir les canons eux-mêmes ne feront-ils pas peut-être les révolutions? Paris est couvert partout de voies stratégiques, de points stratégiques; mais avec toutes ces mesures on n'a fait que confirmer de plus en plus, dans toute les têtes françaises, cette idée fatale : Paris est tout, le reste n'est rien; s'emparer de l'Hôtel de Ville de Paris c'est s'emparer de la France.

Beaucoup de Français vont visiter Londres, qui contiendrait deux Paris, Londres, où se pressent deux millions et demi d'hommes, d'une race énergique : n'ont-ils pas été étonnés de l'ordre admirable qui règne dans cette multitude immense, et quelques-uns ne se sont-ils pas demandé par quelles raisons Londres ne remuait pas l'empire britannique comme Paris remue la France et en dispose?

Ces raisons sont nombreuses sans doute; en voici une que je soumets à leurs réflexions.

A l'exception de la Cité, qui ne compte pas deux cent mille habitants, Londres n'est qu'une agglomération de paroisses, dépendant même de comtés différents ; elles ont leurs hommes, leurs intérêts, leurs taxes, leurs droits, et, dans cette ville immense, la police seule, et avec juste raison, est centralisée.

Bien des Français, qui se regardent comme grands politiques, trouveront cela bien moyen âge, bien absurde. Pauvres gens ! si Lon-

dres ne formait qu'une seule commune, vous pourriez bien entendre avant peu un beau bruit en Angleterre. Aujourd'hui une émeute triomphante et un gouvernement provisoire dans un quartier expireraient aux limites des paroisses voisines. Les libertés sont alors possibles et utiles.

Pour imiter la sagesse de nos voisins, il faut détruire la commune de Paris toujours menaçante, même avec des conseillers municipaux nommés par le ministre, même avec un maire nommé sous le nom de préfet par le gouvernement. Chaque arrondissement de Paris doit former une commune ayant son conseil, son budget, ses officiers municipaux.

Les admirateurs fanatiques de la centralisation, de l'unité, vont se révolter contre cette proposition; ils vous diront qu'il n'y aura plus d'améliorations, de travaux, plus de vues d'ensemble, mais partout des tiraillements et des conflits.

Mais est-ce qu'il n'y a pas d'améliorations dans ces villes considérables qui entourent Paris, et n'en sont séparées que par les murs d'octroi? Elles ressemblent fort aux quartiers de Paris voisins, et cependant elles ont des administrations séparées. Voyez Londres ; n'y a-t-il pas des établissements publics, un éclairage admirable, des rues larges, aérées, tirées au cordeau autant et plus qu'à Paris? La dissémination des fonctions municipales entre tant de paroisses qui s'occupent continuellement de ce qui les intéresse, cette dissémination qui donne un aliment et un but à l'activité de tant d'hommes, a-t-elle empêché les progrès merveilleux de cette métropole du monde britannique?

Peut-être avec ce système verrions-nous moins de monuments publics, moins de merveilles? A ce sujet une petite anecdote.

J'ai connu à l'Assemblée nationale un savant, ancien inspecteur général des ponts et chaussées, M. Cordier; il avait fait plus d'un livre contre les travaux publics inutiles; il prétendait que tous les grands États de l'antiquité, l'Égypte, Ninive, Babylone, Athènes, Rome, avaient péri par l'excès des monuments publics, des capitales et du luxe, que plusieurs États modernes avaient failli périr par les mêmes causes, et que la France, où tant de travaux improductifs, tant de monuments immenses et inutiles, tant de luxe dans sa capitale prodigieuse, desséchaient les vraies sources de la richesse et démoralisaient la nation, marchait à une catastrophe certaine. Il y a plus de dix ans que M. Cordier disait ces choses; si le pauvre homme n'était pas mort, que dirait-il aujourd'hui? Était-il visionnaire ou prophète? Je ne sais.

Ce sera un jour heureux pour la capitale et pour le repos de la patrie entière celui où chaque quartier de Paris aura sa vie propre, ses

magistrats, ses taxes, ses hôtels de ville centres d'activité, celui où l'Hôtel de Ville actuel de la commune de Paris, converti en musée, ne donnerait pas même un quartier de Paris à l'émeute triomphante, bien loin de lui donner la France en pâture.

LE DÉPARTEMENT.

Je disais dans la première partie de ce travail que les conseils généraux étaient la seule institution nouvelle qui fût entrée dans les mœurs; mais il lui manque un principe fécond que le gouvernement doit lui donner, dans son intérêt comme dans celui de la France.

Le corps municipal d'une commune, composé du maire, des adjoints et du conseil, présente un tout complet. Là se trouve la délibération et l'action. Des hommes du pays, nommés directement ou indirectement par leurs concitoyens, votent les dépenses, préparent les projets, les adoptent, les exécutent; la pensée et l'exécution sont homogènes; du moins hier encore c'était ainsi.

Il n'en est pas de même pour le département. Le conseil général est bien le produit de l'élection comme le conseil municipal; mais celui qui exécute les délibérations de ce grand conseil, celui qui administre, n'est pas l'homme choisi par ses concitoyens, n'est pas l'homme du pays, c'est le préfet.

Le préfet a une double fonction : il est l'agent du pouvoir central, veillant à l'exécution des lois et des ordres du gouvernement, il est aussi l'administrateur direct des finances, des propriétés, des affaires du département.

Ses fonctions de commissaire général doivent être soigneusement conservées; dans une sphère encore plus élevée, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, elles maintiennent l'unité et le bon ordre dans l'État; mais ses fonctions d'administrateur particulier des affaires départementales doivent passer dans d'autres mains, pour l'intérêt des départements, de la prospérité générale et du gouvernement lui-même.

Le préfet est actuellement surchargé d'affaires et de détails de toute espèce; les petites choses lui font nécessairement négliger les grandes. Lui ôter les attributions minutieuses et si étendues d'administrateur municipal du département, exonérer le gouvernement de la responsabilité morale de toutes les fautes que peut faire en cette qualité le préfet étranger aux localités, c'est une mesure éminemment utile au gouvernement, qui doit se garder de tout faire, mais veiller à ce que

chacun fasse, sans violer la loi de l'État, ce qu'il a le droit ou le devoir de faire.

D'un autre côté, n'est-il pas à désirer, dans l'intérêt du public et du gouvernement, que les ministres cessent d'être surchargés d'affaires de détail, et que la paperasserie diminue et recule au lieu d'envahir de plus en plus toutes les parties de l'administration? Ces affaires de détail enlèvent aux ministres le temps si précieux qu'ils doivent consacrer aux grandes affaires. Sous ce régime abrutissant, ils ne sont plus des hommes d'État, mais des hommes de peine, des griffes à signatures ; en réalité, leurs commis prennent les décisions sans en avoir la responsabilité, leurs commis sont leurs maîtres. Eh bien, une des grandes causes de cet encombrement des dossiers dans les ministères, c'est l'attribution donnée aux préfets de l'administration directe des intérêts départementaux.

Comme le préfet est l'autorité la plus élevée du département et qu'on ne pouvait cependant le laisser sans contrôle, on a dû nécessairement attirer à Paris l'examen de toutes les affaires départementales, tandis que si, au-dessous du représentant direct du pouvoir, il y avait des administrateurs locaux de toutes ces affaires, le contrôle de leurs actes pourrait naturellement lui être attribué et non plus aux commis de la capitale. Ce serait un bien pour l'autorité morale du préfet ou gouverneur, placé dans une sphère plus haute, ainsi que pour le ministre, débarrassé des détails et rendu à sa véritable mission.

Quant à l'avantage pour les départements, il est évident.

D'abord ils échapperaient aux lenteurs de la bureaucratie et à cette nécessité de solliciter sans cesse dans la capitale, qui refroidissent si souvent le zèle et étouffent tant d'améliorations.

La politique présidant toujours aux choix des préfets, très-peu sont de bons administrateurs départementaux.

Sans parler de tant d'autres occupations de tout genre qui les distraient de la bonne gestion de ces intérêts locaux, comment pourraient-ils les bien administrer ? Ils sont changés très-souvent, ils ne connaissent presque jamais complétement les affaires du département, et, lorsqu'ils commencent à les bien connaître, on les envoie presque toujours dans une autre résidence.

Les préfets étrangers aux départements qu'ils administrent sont indifférents à sa prospérité. Comme ils savent parfaitement que la manière dont ils rempliront la partie politique de leurs fonctions leur procurera seule de l'avancement et des faveurs, ils s'attachent surtout à cette partie, capitale pour eux, et ils négligent le reste.

Si par hasard ils s'occupent avec ardeur de quelque projet d'établissement public, c'est presque toujours un travail qui, par sa grande

importance, attirera l'attention du public et du ministre, leur fera honneur, mais sera la ruine des finances du département.

On dit bien que le conseil général stimule et surveille le préfet.

Le conseil peut quelque chose sans doute, mais peu. D'abord, d'après la manière dont les élections se font, chaque membre du conseil se dit : « Si je contredis le préfet, il ne me désignera pas aux élections prochaines, et je ne serai pas renommé »; alors chacun approuve ou se tait. Ensuite le conseil ne se réunit qu'une fois par an pendant quelques jours; il voit les affaires avec soin, je le veux bien, mais en passant. Plus d'un conseil général, depuis quelques années surtout, et en l'absence de toute publicité réelle, se débarrasse des affaires avec une prestesse qui lui permet de s'en aller quatre ou cinq jours après sa première séance. Il n'en serait pas ainsi, certainement, si on rétablissait, comme on devrait le faire, la publicité des séances des conseils généraux. Cette mesure doublerait leur activité, leur importance et leur utilité. Ensuite, tous les projets sont élaborés, préparés dans les bureaux de la préfecture et par les agents du pouvoir central; le conseil général qui décide n'a point d'expérience pratique; il ne peut pas réellement contrôler les projets, leur en opposer d'autres. N'est-il pas obligé d'adopter ce qu'on lui présente, sauf à gémir ensuite sans fruit sur l'erreur et la négligence de l'administration?

D'un autre côté, le conseil général n'étant pour rien dans l'exécution, confiée tout entière au préfet, agent du pouvoir central, l'action des hommes du pays est nulle et la routine est souveraine. Le préfet exécute souvent à l'aide d'administrations hiérarchiques, comme celle des ponts et chaussées par exemple, recevant leur impulsion du centre, devant toujours suivre des règles uniformes, adoptées pour la France entière; tout s'immobilise, tout devient routine : plus d'innovations heureuses, plus d'esprit d'iniative, plus d'élan et d'améliorations fécondes dans les travaux de toute espèce.

ADMINISTRATION MUNICIPALE DU DÉPARTEMENT.

Avec une administration choisie par le conseil général, tous ces inconvénients diparaissent [1].

D'abord un conseil général, traitant des affaires positives et voyant

[1] Dans mon ouvrage *De la grandeur possible de la France*, j'avais émis l'idée d'un maire départemental, secondé par des adjoints. M. Élias Regnault s'éleve contre cette idée et voudrait une administration collective. L'un et l'autre système ont leurs avantages et leurs inconvénients, je le disais à cette époque. Mais aujourd'hui, tout bien considéré, je crois qu'une administration collective vaudrait mieux; l'expérience d'ailleurs avait réussi dans les anciens pays d'états, et pendant des siècles.

les hommes à l'œuvre, nommerait nécessairement des hommes capables, des hommes distingués. Lorsqu'un corps choisit dans son sein celui qui doit le représenter, défendre ses intérêts les plus graves, il est impossible qu'il choisisse l'homme nul ou taré qui déconsidérerait le corps et trahirait ses intérêts. L'expérience démontre chaque jour cette vérité.

Ensuite cette administration, n'ayant pouvoir que sur les affaires municipales du département, sans tutelle sur les communes, sans aucune attribution politique, aurait le temps de connaître parfaitement ces affaires et de s'en occuper très-activement.

L'expérience de la bonté de l'institution que je réclame n'est-elle pas faite sur une plus petite échelle tous les jours et partout? Chaque commune a une administration municipale composée nécessairement d'hommes du pays, qui furent pendant longtemps élus directement ou indirectement par leurs concitoyens.

L'analogie entre la commune et le département est frappante. La ville a ses hôpitaux, ses écoles primaires, ses colléges, ses salles d'asile, ses corps de garde; le département a ses hospices d'aliénés, ses enfants trouvés, ses écoles normales, ses casernes de gendarmerie; la ville a son hôtel de ville, le département ses hôtels de préfecture et de sous-préfecture, la ville a ses chemins, ses rues; le département a ses routes, ses grands chemins, etc.

On se trouvait parfaitement bien d'avoir des maires et des adjoints désignés par le choix de leurs concitoyens, hommes du pays, et on n'a pas encore imaginé d'envoyer de la capitale des maires et des adjoints à toutes les communes. On peut être certain que si jamais on avait recours à ce système, leur prospérité serait tarie dans sa source et que la population serait encore bien plus difficile à conduire et à maintenir, parce qu'il n'y aurait aucune autorité intermédiaire libre pour éclairer le pouvoir central et les administrés et que rien n'adoucirait les frottements de la machine gouvernementale.

Pourquoi ce qui réussit si bien pour les communes ne réussirait-il pas pour les départements? L'administration municipale d'une ville et l'administration municipale d'un département ont de grandes analogies; les élus du conseil général veilleront aux établissements, aux travaux, aux routes, aux finances du département, comme le maire et les adjoints veillent aux établissements, aux travaux, aux chemins, aux rues, aux finances de la ville; on trouvera chez les premiers le zèle, l'émulation des seconds et même bien davantage, car le théâtre sera plus élevé, la récompense d'estime et de considération plus grande encore.

D'ailleurs, l'exemple des pays d'états qui administraient ainsi une partie de France, il y a soixante-dix ans à peine, n'est-il pas la preuve

sans réplique de la bonté, de l'excellence de cette institution? Tous ceux qui auront lu ce que j'ai dit et décrit dans la première partie de ce travail sur les états de Bourgogne auront-ils le moindre doute à cet égard?

Comme jadis les élus généraux de Bourgogne, les élus des conseils généraux, administrateurs du pays, auront leurs intérêts de fortune, de famille, de considération, dans le pays même, la responsabilité de leurs actes durera autant que leur vie, qui doit se passer au milieu de leurs compatriotes. S'ils administrent bien les affaires de leur département, ils verront s'accroître leur considération, qui augmentera l'héritage de leurs enfants.

Tout ce qui peut agir puissamment sur les hommes engagera ces administrateurs à gérer les affaires de leur département avec dévouement, activité et économie; les administrateurs étant toujours des hommes dévoués au pays, ne dépendant pas des caprices de la politique, il y aura dans les projets, dans les travaux, un esprit de suite, d'initiative et d'amélioration qui contribuera puissamment à développer et garantir la prospérité publique.

Mais, pour que ces élus du conseil général puissent faire le bien qu'on en attend, il faut qu'ils aient sous leurs ordres les agents indispensables pour agir et créer; le succès est à ce prix. Il faut qu'ils soient chargés à peu près de tous les travaux qu'exécutaient autrefois les états provinciaux.

Dans un ouvrage qui date déjà de douze années, la *Décadence de la France*, je crois avoir démontré les inconvénients très-graves de notre système de travaux publics; je n'y reviendrai pas ici. Le gouvernement doit se borner à exécuter les travaux que réclament la défense du territoire et les propriétés nécessaires de l'État, comme les places fortes, les arsenaux, les ports militaires, les palais des grands corps de l'État, de la cour de cassation, du conseil d'État, etc.

Tous les autres grands travaux publics doivent être faits et entretenus soit par des compagnies intéressées, soit par les administrations départementales avec leurs ingénieurs, leurs architectes, leurs agents nommés par elles, recevables par elles et payés de leurs deniers.

La création et l'entretien de tous les ouvrages publics, comme les routes même impériales, comme les hôtels de préfecture et de sous-préfecture actuelles, les palais de justice, les prisons, les évêchés, les cathédrales, les hospices des alliénés, etc., doivent uniquement concerner les départements et la province.

Dira-t-on qu'il pourra se trouver des administrations départementales qui, méconnaissant leurs devoirs et leurs intérêts, refuseraient de faire ou d'entretenir les édifices nécessaires, négligeraient leurs

routes et compromettraient cette partie si importante du service public? Ce serait bien rare et bien extraordinaire; mais d'ailleurs les dépenses indispensables seraient, comme plusieurs le sont aujourd'hui, classées au nombre des dépenses que le gouvernement, par lui-même ou par son représentant, aurait le droit d'obliger les départements à faire.

Mais je ne me bornerais pas à mettre au compte des départements ces travaux publics, je classerais aussi au nombre des dépenses obligatoires de chaque département le remboursement à l'État de la moitié des dépenses faites pour les frais de justice criminelle, la magistrature, à l'exception de la cour de cassation, la gendarmerie départementale, etc.

Je ne voudrais pas que la gendarmerie cessât d'être dans la main du gouvernement et reçût d'une autre que de l'État sa solde réglée par l'État. Je ne voudrais pas que la magistrature fût pour ses traitements dans la dépendance des conseils généraux ; mais il serait, je crois, très-utile que les départements contribuassent d'une manière spéciale aux dépenses de ces institutions, qui les intéressent à un si haut degré.

Lorsqu il s'agit maintenant des dépenses du personnel payé par l'État, chaque département est trop disposé à réclamer toujours des augmentations; il lui semble que, puisant ainsi dans le trésor public, il a plus à gagner qu'à perdre à l'accroissement du personnel et à l'augmentation des traitements. Je voudrais que chaque département sentît bien qu'une partie considérable de la charge tombe sur lui.

Quant aux frais de justice criminelle, n'est-il pas bon que chaque département y contribue d'une manière spéciale et comprenne parfaitement le fardeau que font peser sur lui les vices et l'immoralité de ses populations?

Je voudrais encore mettre au compte des départements une dépense considérable, celle du clergé.

Voici ce que j'écrivais, il y a dix ans, dans mon ouvrage *De la grandeur possible de la France :*

« Les prêtres ne sont pas et ne doivent pas être des fonctionnaires de l'État ; doivent-ils être compris dans le budget de l État?

« Ce serait un grand malheur si le clergé faisait corps avec nos gouvernements mobiles et éphémères, portait la responsabilité de leurs actes, était atteint par leur impopularité, exposé à être corrompu par leurs succès et entraîné par leur chute. La religion ne pourrait qu'y perdre, et le sentiment religieux est encore plus nécessaire à un peuple libre qu'à un peuple soumis au despotisme. Malheur à la France si le clergé était un instrument politique! Il ne doit être que l'instrument de Dieu pour purifier et élever les âmes, réchauffer

les cœurs au souffle de la parole divine et au feu de la charité évangélique.

« Les dépenses du clergé ne doivent donc pas figurer dans le budget annuel de l'État ; je propose de les classer au nombre des dépenses obligatoires des départements... Le clergé doit être mis en contact et en rapport de plus en plus avec les populations. »

Ce que je pensais il y a dix ans, je le pense aujourd'hui, et plus fermement encore, si c'est possible.

L'État fixerait le minimum qui devrait être alloué au clergé : ce qui n'empêcherait pas les conseils généraux de faire plus s'ils le pouvaient et le jugeaient convenable.

DÉPLACEMENT DE L'IMPÔT DIRECT.

Mais, si les administrations départementales se trouvent chargées d'attributions plus nombreuses, de travaux nouveaux, de dépenses considérables actuellement au compte de l'État, il faut leur donner les moyens d'exécution.

Les finances du département doivent être entièrement séparées des finances de l'État, et tout l'impôt direct doit être levé et dépensé par les administrations départementales et communales.

Le gouvernement ayant aujourd'hui la nomination de tous les agents de perception, le gouvernement étant le seul collecteur, et l'ordonnateur de toutes les dépenses par ses préfets et ses maires, les sommes demandées pour les communes et le département se confondent dans l'esprit des masses avec les sommes réclamées pour l'État. En vain a-t-on séparé, sur les bordereaux donnés à chaque contribuable, les sommes réclamées par l'État, le département, la commune; le gouvernement porte la responsabilité de tout. Lorsque l'impôt s'élève, on s'en prend au gouvernement, et les charges votées par la commune elle-même, par le conseil général, accroissent les préventions contre le gouvernement, que l'on regarde comme omnipotent, et contribuent aux révolutions.

Lorsque l'impôt direct sera voté par les conseils municipaux et les conseils généraux, réclamé par les percepteurs nommés par les élus du département, dépensé par les agents de la commune et du département, sous les ordres des maires nommés par le conseil municipal, et des élus nommés par le conseil général, cet impôt, qui s'attaque directement au contribuable, qui lui demande de l'argent tous les mois sans s'inquiéter s'il en a ou s'il n'en a pas, n'attirera plus au gouvernement de mécontentements, parce qu'il sera employé par les élus

de la population à des objets dont elle pourra toucher du doigt et de l'œil, pour ainsi dire, l'utilité incontestable. Si les contribuables sont mécontents du fardeau ou de l'emploi de leur argent, ils ne pourront s'en prendre qu'à ces élus, et, aux prochaines élections, ils les renverront comme mauvais représentants de leurs intérêts.

D'un autre côté, les communes et les départements sentiront qu'ils ont des ressources plus abondantes, la possibilité de faire plus et mieux; la vie municipale prendra une activité nouvelle.

Un autre bienfait sortira de cette grande mesure. Depuis l'établissement de notre système d'impôt direct, dont la majeure partie est destinée aux dépenses de l'État, on se plaint avec raison de la répartition inégale de l'impôt. Il est certain que le même revenu paye dans tel département un impôt plus fort d'un tiers, des deux tiers, du double même que dans tel autre département. Revenir sur ces injustices est chose extrêmement difficile, et, en voulant les réparer, on serait fort exposé à en commettre d'autres.

Il en résulte que l'État, prenant sans cesse trop à certains départements pour solder avec leur argent les dépenses générales, tend à les appauvrir continuellement au bénéfice d'autres plus heureux.

Si les dépenses de l'État étaient payées par les impôts indirects, qui frappent également sur tous, et si les impôts directs étaient dévolus aux départements et aux communes, toujours dépensés à leur profit, chez eux, la grande question de la péréquation de l'impôt entre les départements disparaît alors, la justice règne sur toute l'étendue de la France, chacun sait et voit où va l'argent dépensé par le percepteur; il ne peut plus y avoir de réclamations ni de plaintes, parce qu'il n'y a plus de population sacrifiée.

Quelle grande et belle mesure! Comme elle satisferait la justice, multiplierait les améliorations, exciterait l'activité et la reconnaissance de toutes les populations! Comme elle affermirait le gouvernement, déchargé de tout le fardeau qui le rend impopulaire, en lui réservant, au contraire, par le refus qu'il pourrait opposer aux demandes des conseils votant des impôts exagérés, le rôle de protecteur des intérêts et modérateur des mesures impopulaires et onéeruses!

Sans doute, dans les moments de grande crise où l'État pourrait se trouver entraîné, lors de guerres considérables qui paralyseraient une partie des recettes des impôts indirects et augmenteraient énormément les dépenses, il faudrait que l'État eût recours à l'impôt direct; mais rien ne serait plus facile sans toucher à l'organisation municipale de cet impôt; l'État mettrait d'office des centimes additionnels sur le principal des quatre contributions directes, et prendrait dans les caisses de chaque département les sommes nécessaires. Le patriotisme ferait taire les plaintes. Toutefois chaque départe-

ment, chaque citoyen, verrait avec clarté, avec évidence, ce que lui coûterait la guerre, ce qu'elle lui enlèverait de moyens d'amélioration et de bonheur. Serait-ce un mal?

Traitera t-on d'utopie ce déplacement de l'impôt direct? Mais ne sait-on pas que dans un grand pays voisin, l'Angleterre, les impôts directs payent en temps ordinaire les dépenses locales, et les taxes indirectes les dépenses de l'État?

LA PROVINCE.

Les affaires municipales des communes, des arrondissements, des départements, étant ainsi organisées, où sera, me dira-t-on, le représentant de l'autorité centrale?

Voulez-vous faire des sortes de républiques sans contrôle?

A Dieu ne plaise! Je n'aime pas ce qui est sans contrôle, et plus j'aime les institutions locales libres et actives, plus je désire les préserver de leurs écarts et les maintenir dans l'unité et une règle raisonnable.

Le représentant du pouvoir central, débarrassé de l'examen et de l'approbation nécessaires de toutes les délibérations des communes, exonéré de la charge d'administrateur municipal du département, verra sans doute diminuer la quantité de ses travaux, mais non leur importance. Il doit être, au contraire, dans une sphère plus élevée, et porter un nom nouveau qui indique que ce n'est plus le préfet actuel, un nom qui dise bien ce qu'il est, le représentant suprême du gouvernement, celui de gouverneur.

Le gouverneur ne serait plus à la tête d'un seul département, mais d'une province comprenant plusieurs départements, comme le lieutenant général exerce le commandement militaire, et la cour d'appel la juridiction sur plusieurs départements, comme l'archevêque est à la tête d'une province ecclésiastique comprenant plusieurs diocèses.

Le gouverneur, assisté de son conseil choisi par le souverain parmi les membres des divers conseils généraux de la province, doit avoir dans l'administration des pouvoirs analogues à ceux qui sont dévolus aux cours impériales dans la justice, et statuer en appel et définitivement sur presque toutes les questions qui sont aujourd'hui décidées à Paris dans les bureaux du ministère et au conseil d'Etat.

Cette grande mesure diminuerait la responsabilité du gouvernement en augmentant son influence véritable. Aujourd'hui, comme il se mêle de régler et de décider presque tout lui-même, il est en con-

tact et en conflit direct avec les populations; laissant, au contraire, la décision aux gouverneurs et à leurs conseils, sa responsabilité diminue, et, lorsqu'on aura recours à lui, dans certains cas graves, pour rectifier des erreurs ou des injustices, le gouvernement sera réellement dans la sphère qui lui convient; il exercera une haute protection, apparaissant comme un bienfait.

L'administration sera ainsi heureusement simplifiée. Les ministres n'auront plus à correspondre qu'avec vingt-cinq gouverneurs[1], et il sera plus facile au souverain de trouver vingt-cinq hommes d'une grande capacité et d'une grande activité que d'en trouver quatre-vingt-neuf pour ces hautes fonctions si difficiles.

Pour la construction et l'entretien des établissements qui intéresseraient la province entière, comme le palais du gouverneur, le palais de la cour d'appel, les prisons centrales, chaque conseil général de la province enverrait, sur la convocation du gouverneur, un nombre déterminé de ses délégués, qui, tous réunis, voteraient au besoin les travaux et les crédits nécessaires; ces sommes seraient portées comme dépenses obligatoires aux budgets des départements, et dépensées par les soins des élus du département où seraient situés ces établissements.

S'il se présentait de grandes crises sociales et politiques, le gouverneur pourrait convoquer ces délégués des conseils généraux de la province et s'appuyer sur l'élite des représentants d'un grand pays.

En mettant un gouverneur à la tête de plusieurs départements, en établissant de grandes provinces, je veux en rétablir les noms glorieux.

J'entends des personnes qui disent déjà : C'est un retour vers l'ancien régime. Plaise à Dieu que nous n'en ayons pas d'autres plus dangereux ! La Belgique, le pays le plus libre de l'Europe continentale, est-elle retournée à l'ancien régime parce qu'elle a renoncé aux noms insignifiants et sans souvenirs de ses départements pour reprendre les noms historiques du Hainaut, du Brabant et des Flandres?

J'ai été étonné de voir M. Élias Regnault repousser comme un danger, une impossibilité, la restitution aux grandes provinces de leurs noms antiques. — Est-ce pour ne pas heurter les préventions de son parti? Mais lui qui a eu le courage d'attaquer tout le système gouvernemental si cher longtemps à son parti, de reconnaître en termes si dignes combien il y avait de dignité, de vie, de patriotisme, dans les anciennes provinces administrées et défendues par leurs états,

[1] Voir, dans mon ouvrage *De la grandeur possible de la France*, la composition de ces provinces.

comment reculerait-il devant la crainte de choquer un préjugé en rétablissant leurs noms? M. Élias Regnault veut que les provinces existent, qu'elles aient une vie puissante, et il ne veut pas même qu'elles aient un nom : croit-il qu'un nom n'est rien?

L'Assemblée constituante, voulant faire une France toute nouvelle et une révolution radicale, a craint de trouver dans les souvenirs et l'existence même des provinces des obstacles, des résistances à ses projets; elle a tout brisé, tout nivelé. Maintenant que la révolution radicale est faite depuis longtemps, que tout ce qui était mauvais est à jamais détruit, ne s'aperçoit-on pas qu'on a fait aussi des destructions funestes, que lorsqu'on brise toutes les traditions et qu'on ôte à une nation tout son passé, on lui enlève en même temps l'avenir?

Il ne s'agit pas, qu'on le comprenne bien, de rétablir toutes les provinces, grandes ou petites, de l'ancienne France, et de leur conserver leurs limites d'autrefois, souvent fort étranges et déchiquetées.

Nous voulons conserver les limites des départements actuels et faire revivre en même temps les noms de ces grandes provinces connues du monde entier.

Si, en refaisant des provinces considérables, on rétablit des noms qui sont mêlés à tous les événements de notre histoire, que tant de grands hommes ont illustrés, qu'on ne peut pas plus ignorer que celui de la France, soyez convaincu qu'on fait à la France un avenir en ranimant l'honneur de son passé.

Un habitant des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire ou de l'Yonne, dira-t-il avec orgueil qu'il est un Côtedorois, un Saône-et-Loirais, un Yonnais? Le dernier paysan de ces départements dit la tête haute qu'il est Bourguignon, même celui dont les pères ne l'étaient pas; il s'honore de ce nom, qu'il sait vaguement avoir été grand dans l'histoire. S'il en est ainsi dans le pays de France qui a adopté la Révolution avec le plus d'ardeur patriotique, ne serait-elle pas partout populaire, la loi qui rendrait leurs noms glorieux à la Bretagne, à la Normandie, à la Champagne, à la Lorraine, à l'Alsace, au Dauphiné, à la Provence, au Languedoc, et à toutes ces grandes provinces, parties intégrantes de l'histoire et de la gloire de la France?

Si on imaginait de priver nos villes de leurs noms, qui se perdent dans la nuit des temps, et de leur imposer des noms de ruisseaux et de collines; si on imaginait de priver les familles de leurs noms illustrés par de belles actions ou honorés par des vertus modestes, et de leur imposer des noms de plantes, ne trouverait-on pas la chose absurde, destructive de toute émulation, de toute dignité, de toute solidarité féconde de vertus et d'honneur? Si l'on imaginait d'arracher le nom de la France de nos monuments, de nos

lois, de nos bouches, pour nous affubler du nom de la nation de Seine, Loire, Rhône et Gironde, tout le monde ne trouverait-il pas cette idée ridicule, odieuse, antipatriotique? Eh bien, pourquoi avons-nous fait chose pareille pour nos illustres provinces, et pourquoi ne leur rendrait-on pas leurs noms antiques, qui sont sans cesse dans la bouche de tout le monde, et toujours vivants malgré les lois?

Louis-Philippe a eu la belle idée de faire du magnifique palais de Versailles le musée national de la France; de réunir et de confondre les hauts faits et les gloires du présent avec les gloires du passé. Malgré la diversité des opinions politiques, qui n'a pas applaudi? qui aurait voulu dépouiller la France de ses grands hommes, parce qu'ils dataient d'avant 1789? Eh bien, ne dépouillons pas la France des noms illustres de ses grandes provinces, d'une gloire qui se confond avec la sienne et la complète.

Soixante ans après la Révolution, sur la place de Clermont-Ferrand, je lisais avec émotion, au-dessous d'une statue, ces mots : *Au général Desaix, l'Auvergne reconnaissante!* Qu'aurait dit à mon esprit et à mon cœur la reconnaissance du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, de deux montagnes et d'un torrent? Mais les mots que je lisais avaient été tracés par des hommes dont les aïeux avaient formé un peuple, dont les pères avaient sans doute frémi d'admiration et d'orgueil en apprenant le mot sublime de leur compatriote d'Assas: *A moi, Auvergne!* Voilà comment les populations elles-mêmes comprennent l'union des vieilles et des jeunes gloires de la France.

C'est aussi ce que comprend Napoléon III. En 1850, étant alors président de la République, il disait, aux applaudissements d'une foule immense, dans l'ancienne capitale de l'Alsace :

« Je suis heureux, Strasbourgeois, de penser qu'il y a communauté de sentiment entre vous et moi. Comme moi, vous voulez notre patrie grande, forte, respectée; comme vous, je veux l'Alsace reprenant son ancien rang, redevenant ce qu'elle a été durant tant d'années, l'une des provinces les plus renommées, choisissant les citoyens les plus dignes pour la représenter, et ayant pour l'illustrer les citoyens les plus vaillants!

« A l'Alsace! »

Huit ans plus tard, Napoléon, devenu empereur, visite la Bretagne, et, dans un grand banquet offert par son ancienne capitale, il disait : « Je suis venu en Bretagne par devoir comme par sympathie. Il était de mon devoir de connaître cette partie de la France que je n'avais pas encore visitée. Il était dans mes sympathies de me trouver au milieu du peuple breton, qui est avant tout monarchique, catholique et soldat.

« Je termine en portant un toast à la Bretagne; que bientôt son

agriculture se développe, que ses voies de communication s'achèvent, que ses ports s'améliorent, que son industrie et son commerce prospèrent, que les sciences et les arts y fleurissent ; mon appui ne lui manquera pas ; mais que, tout en hâtant sa marche dans les voies de la civilisation, elle conserve intacte la tradition des nobles sentiments qui l'ont distinguée depuis des siècles. »

Dans n'importe quelle partie de la France, si vous voulez remuer les masses et faire battre les cœurs, vous ne le pouvez qu'en rappelant ces noms glorieux de provinces, ils éveillent tant de souvenirs, ils font partie de l'orgueil national.

Les personnes qui partagent ces idées me diront peut-être : Pourquoi conservez-vous le département et ne réunissez-vous pas toutes les attributions dans la province?

Certes, si les anciennes provinces n'avaient pas cessé d'exister, je ne serais pas de ceux qui voudraient les supprimer, déchirer la France en lambeaux et la diviser en circonscriptions tracées au compas, sans avoir égard aux hommes, aux mœurs, au passé. Mais cette division en départements existe depuis soixante-dix ans, il y a des habitudes prises, des intérêts nouveaux considérables, des droits acquis. Après de longues révolutions, les questions se résolvent et les esprits se calment par des transactions entre le passé et le présent, et c'en est une que je propose : transaction heureuse, je le crois, et qui me paraît n'avoir que des avantages.

L'administration municipale du département me semble en position parfaite pour être bonne, ni trop grande, ni trop petite. Le conseil général, composé de membres élus par chaque canton, est en nombre suffisant pour avoir de l'autorité et exciter l'émulation, assez restreint pour discuter utilement. Avec un conseil général unique par province, il faudrait réunir plusieurs cantons pour nommer un seul conseiller, car sans cela les conseils généraux seraient trop nombreux pour délibérer et décider convenablement les affaires; il y aurait d'ailleurs des inconvénients sous d'autres rapports, diminution de l'influence des campagnes, et nominations de conseillers que les électeurs ne connaîtraient pas bien, diminution du nombre d'hommes s'occupant utilement et gratuitement des affaires publiques, contact immédiat du gouverneur avec le conseil général. La province serait si grande, que le conseil général unique pourrait ne pas avoir toujours une connaissance suffisante des hommes et des choses; l'administration de ses élus serait si vaste, qu'elle pourrait être moins bonne, exciter des prétentions exagérées, et, d'autre part, l'inquiétude du pouvoir central, faire naître des conflits avec le gouverneur, trop en contact avec les élus et trop peu élevé au-dessus d'eux.

D'autres personnes, qui désirent aussi détruire l'omnipotence de

Paris, ne voudraient ni anciennes provinces ni départements, mais la division de la France en quelques grandes circonscriptions, ayant chacune à sa tête une grande ville, qui lui donnerait son nom et rivaliserait avec Paris. C'est le système de M. Élias Regnault. Ce moyen serait, je le crois, très-dangereux et inefficace : il tendrait à partager la France et non à la rendre libre; il pourrait faire de nouveaux Paris, mais non des hommes nouveaux. La décentralisation véritable ne peut prospérer qu'avec une multitude d'hommes libres et actifs, répandus sur toutes les parties du territoire, accoutumés à faire leurs affaires non pas seulement privées, mais collectives. On peut avoir ainsi la décentralisation même avec des circonscriptions peu étendues. Voyez l'Angleterre avec ses petits comtés, qui répondent à peine à la moitié d'un département français ; voyez la Suisse, dont la plupart des cantons sont si petits; voyez la Belgique, dont les provinces ne sont que d'anciens départements français.

L'administration municipale d'un département peut donc être conservée; elle sera encore assez forte pour qu'on puisse lui appliquer ces belles paroles de M. de Tocqueville : « Les institutions provinciales sont utiles à tous les peuples, mais aucun n'a un besoin plus réel de ces institutions que celui dont l'état social est démocratique.

« Une démocratie sans institutions provinciales ne possède aucune garantie contre le désordre ou le despotisme.

« Comment faire supporter la liberté dans les grandes choses à une multitude qui n'a pas appris à s'en servir dans les petites?

« Comment résister à la tyrannie dans un pays où chaque individu est faible, et où les individus ne sont unis par aucun intérêt commun?

« Ceux qui craignent la licence et ceux qui redoutent le pouvoir absolu doivent également désirer le développement des libertés provinciales. »

LA RÉGLEMENTATION.

Mais, si les affaires locales sont décentralisées, les corps électifs et locaux investis d'une grande action, il ne faut pas que les particuliers en soient moins libres, et que ces corps et leurs délégués, pas plus que les fonctionnaires de l'État, puissent les gêner dans la liberté de leurs actions.

Nous sommes le peuple où la manie de la réglementation fait le plus de ravages. Il faut nous en préserver.

Les maires ne devraient pas faire d'arrêtés sans avoir l'approbation de la commission permanente de l'arrondissement et du gouverneur.

Le gouverneur lui-même ne devrait jamais faire de règlements

particuliers pour une localité, et encore moins des règlements généraux; car il ferait ainsi des lois, et le droit de légiférer ne doit appartenir qu'aux pouvoirs souverains.

Mais, en outre, on doit ôter de nos lois tout ce qui peut gêner la liberté d'action des propriétaires, tout ce qui entrave le libre exercice des industries, la liberté des transactions, des associations.

Ainsi les propriétaires doivent avoir la libre disposition de leurs bois, comme de leurs champs; l'État ne doit pas se déclarer propriétaire, ni même gérant des cours d'eau; chacun doit pouvoir établir une carrière, un four, une usine, une industrie, sans aucune autorisation préalable; l'administration, même décentralisée, ne doit jamais se mêler des transactions entre particuliers sous prétexte de protection du public et d'intérêt général, d'assurer l'alimentation publique, etc., etc.

Je pourrais montrer au long, et pour chaque objet, tous les inconvénients des violations du droit commun et de la réglementation; mais ce serait un travail qui exigerait des développements considérables et fastidieux : l'intelligence de nos lecteurs saura bien suppléer à mon silence sur ce point.

III

LIBERTÉ POLITIQUE.

Si je ne parle pas de liberté politique, on me dira sans doute : « Auriez-vous la prétention de croire que sans elle vos libertés locales seront durables? En supposant ces libertés établies, il arriverait de nouveau ce qui s'est passé en France dans l'ancienne monarchie : avec le pouvoir absolu institué définitivement par Richelieu et Louis XIV, ces deux grands hommes, révolutionnaires monarchiques sans le savoir, presque toutes les libertés municipales et provinciales disparurent. »

Je reconnais qu'on pourrait bien avoir raison. Mais, avant de dire mon opinion sur ce point capital, une simple réflexion. La liberté politique que nous avons eue pendant un tiers de siècle a succombé, précisément parce qu'elle n'avait pas ces libertés locales qui apprennent à se servir de la liberté politique et la soutiennent. Et cependant, si elle n'avait pas succombé sitôt, elle aurait amené par la vertu d'une discussion libre, d'une attraction obligée, ces libertés locales qui lui faisaient défaut ; on avait déjà obtenu l'élection des conseillers municipaux et généraux.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les libertés locales que je réclame la liberté politique sera possible et praticable sans danger, sans anarchie.

Qu'on donne, par exemple, à chaque conseil général le droit de choisir les députés du département, et l'on aura infailliblement une assemblée admirablement composée. Dans un corps aussi important qu'un conseil général, où l'on s'occupe, où l'on s'occuperait de plus en plus d'affaires multipliées et de la plus haute gravité, où il y aura toujours des hommes de mérite et d'expérience, l'amour-propre du corps ne permettra jamais qu'on choisisse un sot pour député.

Le conseil général nommera-t-il un homme taré? Un corps extrêmement nombreux d'électeurs et par cela même sans responsabilité, un corps, ou plutôt une multitude ignorante des hommes et des affaires, ou passionnée, peut le faire; mais un corps restreint dont les membres n'échappent pas à la responsabilité de leurs actes ne voudra jamais le faire, voter son humiliation et son déshonneur. Le député nommé sera presque toujours une des lumières du conseil, un homme entouré de la considération publique.

Mais je m'arrête; peut-être ce que je dis depuis quelques instants importune et fatigue certains lecteurs. La liberté politique! Il semble que ce soit un mot malhonnête que les gens bien élevés ne doivent plus prononcer. La liberté politique ! utopie, rêverie, absurdité!

Mais au moins ce n'est pas l'Empereur qui parle ainsi. Le 1er décembre 1852, il disait au Corps législatif, où siégeaient alors des personnes qu'on regrette de ne plus y voir : « Plus le pouvoir gagnera en étendue et en force vitale, plus il a besoin d'hommes éclairés, comme ceux qui m'entourent chaque jour, d'hommes indépendants comme ceux auxquels je m'adresse, pour m'aider de leurs conseils, pour ramener mon autorité dans de justes limites, si elle pouvait s'en écarter jamais. »

Chaque jour ne reconnaît-on pas l'importance de ces sages paroles?

L'Empereur a dit ensuite que la liberté serait le couronnement de son œuvre.

Quel est le sujet, quel est le partisan de l'Empereur qui oserait insinuer que ce sont de vains mots, des paroles mensongères?

Le décret du 24 novembre vient de rendre la parole aux assemblées politiques, et elles en ont usé de manière à étonner amis et ennemis. On a pu comprendre alors que ce qu'on croyait mort n'était qu'endormi.

Napoléon voit plus haut et plus loin que ceux qui l'entourent. La liberté sera le couronnement, sinon rien ne sera fondé. La France ne veut pas de la république. Il n'y a dès lors que deux avenirs : ou

le césarisme, ou une monarchie aux libertés sages, mais fortes.

Un habile écrivain a fait plus d'une fois des rapprochements ingénieux entre César et Napoléon Ier, entre Auguste et Napoléon III.

L'analogie paraît grande en effet entre l'époque d'Auguste et la nôtre.

La société romaine, fatiguée des discordes, des guerres civiles, des saturnales de la licence, se reposa avec une sorte de prostration voluptueuse à l'ombre du pouvoir d'un dictateur omnipotent, assez habile pour être modéré et dissimuler l'énormité de son pouvoir sous les apparences d'une simplicité étudiée; son génie fut assez vaste pour maintenir l'ordre matériel dans les armées et chez tous les peuples dont il était le maître, à l'aide d'une centralisation savante et absolue; les lois civiles étaient admirables, les plus grands écrivains illustrèrent son règne, des monuments magnifiques s'élevèrent dans toutes les provinces; quant à Rome, il la trouva de boue et la rendit de marbre. La postérité fascinée appela cette époque le siècle d'Auguste.

Et cependant, sous cette apparence, sous ce vernis d'ordre, de grandeur, de restauration de la société, qu'y avait-il? L'égoïsme éhonté, un luxe ruineux et corrupteur, un désir effréné de jouissances, d'or à tout prix; des hommes désœuvrés, ne comprenant plus le patriotisme, vautrés dans des débauches monstrueuses. Plus rien de ce qui avait fait l'énergie, la vie des anciens Romains, plus rien que le courage militaire ; un seul homme restait debout, un seul était le maître de deux cents millions d'êtres serviles et corrompus.

Auguste avait reçu une société déjà bien malade, agitée par des convulsions terribles, mais vivante; il la calma, sembla la soigner pendant cinquante ans, elle sortit de ses mains non pas guérie, mais pourrie jusqu'à la moelle des os. Immédiatement après Auguste, sans transition aucune, viennent les Tibère, les Caligula, les Néron, hontes et fléaux de l'humanité, et commence cette décadence romaine que ne purent arrêter ni les Antonins, ni le christianisme lui-même, cette décadence, le plus hideux tableau, le plus grand enseignement que nous ait jamais donné l'histoire des peuples.

Comparer Napoléon III à Auguste, notre France à la Rome des Césars; mais c'est leur faire la plus cruelle injure ! Combien de fois dans ma vie j'ai reconnu la vérité de ce proverbe :

« Mieux vaut un sage ennemi qu'un imprudent ami. »

Napoléon sait qu'Auguste ne fonda rien, absolument rien qu'un despotisme abrutissant, monstrueux, qu'Auguste laissa la société romaine en pleine décadence. Napoléon veut apparemment laisser la France plus grande qu'il ne l'a reçue, Napoléon veut fonder une dynastie.

Je répète ce que j'ai dit en commençant ce travail : avec un pouvoir

sans borne, un pouvoir à la façon des empereurs romains, sur une démocratie sans institutions, la perpétuité d'une dynastie est impossible. Il ne faut ni femme, ni enfant, ni vieillard, ni même un homme ordinaire, pour exercer un pouvoir aussi prodigieux; mais, comme le miracle perpétuel d'une famille produisant une suite de grands hommes sur le trône et toujours dans la force de l'âge ne saurait exister, il n'y a plus de dynastie possible.

Il ne faut donc pas, comme Auguste, étouffer toute liberté, toute activité, toute vie politique dans la nation, se charger de tout le fardeau; il faut au contraire créer des institutions généreuses et mettre à exécution ces paroles : *La liberté sera le couronnement de mon œuvre*; il ne faut pas commencer la décadence romaine, mais la restauration de la société française.

En détruisant l'arbitraire administratif, en rendant la magistrature vraiment indépendante, les Français vraiment libres sous la loi inviolable; en établissant en France des administrations locales, actives, puissantes; en déchargeant le gouvernement de la responsabilité des affaires locales et des impôts les plus impopulaires; en rendant aux grandes provinces leurs noms illustres, on donnera une impulsion puissante aux esprits, on réchauffera les cœurs, on fera de la vie et de la stabilité. Les activités, débarrassées d'une tutelle étouffante, trouveront à s'occuper dans leur pays même; l'élite de la société ne croupira pas dans l'oisiveté ou la servilité, les capacités se feront connaître par des œuvres utiles ; il se formera au maniement des affaires de véritables administrateurs partout, il se révélera partout des hommes qu'on ignore et qui s'ignorent eux-mêmes, notre terre de France redeviendra partout féconde en hommes éminents.

Bien des projets d'améliorations, qui sont impraticables et funestes lorsqu'on veut en charger l'État, qui succombe sous le faix, deviendront possibles avec des institutions municipales et provinciales généreuses et vivaces; les partis anarchiques perdront tout ce que les libertés réelles et les progrès véritables auront gagné, les révolutions par les pavés de Paris seront impossibles ; la France ne sera plus à une ville, mais à elle-même; et au jour de danger, si l'ennemi voulait l'envahir, il se trouverait partout des organisations formées où le patriotisme, où toutes les forces vives se réuniraient pour résister énergiquement. La France serait invincible parce qu'elle serait partout vivante.

Un nouvel esprit se répandra dans la société entière, lorsque la puissance énervante de la bureaucratie sera détruite, lorsque l'État cessera de faire du socialisme et laissera le champ libre à l'activité et à la propriété privée, lorsque tous ceux qui ont quelque peu d'intelligence, d'instruction, de fortune, n'iront plus importuner le gou-

vernement pour obtenir loin de chez eux des places, des faveurs, mais resteront au contraire dans leur pays pour consacrer leurs facultés, leur activité, à lui être utile.

L'agriculture, la vraie source des richesses, la plus morale des industries, recevra partout une impulsion puissante, parce qu'elle ne sera plus désertée et accablée de charges, parce qu'elle sera moins abandonnée à l'ignorance et à la misère.

La richesse de la France croîtra avec rapidité, non pas la richesse fausse de luxe et d'éclat de quelques villes, de quelques points enrichis de la misère des autres, mais la richesse vraie, solide, sortant du sol, qui fait des bras robustes, des cœurs contents, la richesse gagnée par le travail et l'ordre, et non par les intrigues, les bassesses, les turpitudes et le jeu.

Le gouvernement, représenté par des ministres qui auront le temps de penser, qui cesseront d'être des machines à signature, des commis pour devenir des hommes d'État, le gouvernement, n'ayant plus à régler les affaires de tout le monde, à mettre le pot-au-feu de chacun pour ainsi dire, déchargé d'une immense responsabilité, éclairé et contenu par des corps amis de l'ordre et de la durée, ne sera plus exposé à des révolutions continuelles. Il n'aura plus la tâche écrasante, la malheureuse prétention de faire penser, de faire vivre, de mener sans cesse à la lisière cette nation d'enfants terribles; mais cette nation émancipée, virile, composée de citoyens véritables, marchera dans sa force et sa puissance. Chez un peuple qui a besoin d'un grand homme à sa tête pour être grand, il peut se trouver de longues défaillances, des défaillances mortelles pour la nation comme pour la dynastie; mais une nation qui a des citoyens capables de penser, d'agir, de se conduire, des institutions sages et libres, n'a point de défaillances; elle marche toujours à son but, elle grandit sans cesse.

Raudot,

Ancien représentant de l'Yonne.

LE BARDE MERLIN

A aucune époque, si ce n'est au moyen âge, on ne s'est autant occupé de Merlin que depuis une trentaine d'années; notre siècle curieux devait le remettre à la mode et lui rendre son ancien renom. Son cycle poétique a été rouvert; on l'a élargi, et même on a cru avoir le droit de le briser pour le refaire au goût du jour, sous prétexte de « le rajeunir et de le vivifier d'une séve nouvelle. » Un mot de Schiller, à son lit de mort, semble avoir donné le signal de cette restauration inattendue; il demandait à lire des romans de la Table-Ronde, ajoutant : « C'est là que se trouvent les matériaux du beau et du grand. » Sur l'indication d'un aussi bon juge, Karl Immermann est rentré dans la vieille mine abandonnée, et il en est sorti son drame de *Merlin* à la main.

Le premier poëte vivant de l'Angleterre, M. Alfred Tennyson, a suivi l'exemple du poëte allemand, et le résultat de son commerce avec Merlin a été une de ses *Idylles royales*. Enfin, voilà que chez nous, M. Edgar Quinet vient de tenter l'aventure à son tour, et, après avoir retrouvé (il le croit, du moins) le rameau d'or de Virgile pour pénétrer dans le monde de Merlin, il le passe généreusement aux nouveaux visiteurs.

Jusqu'à quel point et à quels degrés les trois imitateurs de nos anciens trouvères ont-ils atteint le but rêvé par Schiller? Je n'ai pas à l'examiner ici; ce serait d'ailleurs recommencer des études que d'autres ont faites avec un charme sous lequel on demeure longtemps, et

courir le risque de redire moins bien ce que M. Montégut, M. Prevost-Paradol, et notre cher collaborateur, M. de Pontmartin, ont dit à merveille; la seule chose que j'aie à constater, c'est l'unanimité des efforts tentés en Allemagne, en Angleterre et en France pour ressusciter Merlin.

Mais l'enchanteur qu'Immermann a mis sur la scène, que Tennyson a évoqué, et que l'auteur d'*Ahasverus* a entrepris de faire passer devant nous, avec le ciel et la terre, en oubliant toutefois, comme le personnage de la fable, selon la fine remarque de M. Paradol, d'allumer sa lanterne, cet enchanteur est plus ou moins un Merlin de fantaisie. Le Merlin traditionnel, grâce aux travaux consciencieux de quelques érudits, n'a pas été traité avec autant de liberté : à un premier volume de documents inédits, publiés par MM. Michel et Wright, pour servir à écrire sa légende, est venu se joindre, il y a peu d'années, un second recueil que l'Allemagne nous a envoyé. Malheureusement, M. San-Marte, le savant éditeur, s'est borné à des extraits d'ouvrages déjà imprimés; il en résulte que son livre, tout en faisant parfaitement connaître Merlin, comme personnage légendaire, laisse dans l'ombre le personnage réel qui a porté ce nom. Je voudrais, à l'aide de nouvelles sources, combler une lacune regrettable, et peindre le poëte cambrien sous ses vraies couleurs historiques.

Merlin, que les Bretons de France appellent Marzinn, et les Gaulois Myrdhinn, naquit au cinquième siècle de notre ère. Son vrai nom, plus tard effacé par son surnom, qui signifie l'*homme merveilleux*, était Ambroise. On s'accorde à penser qu'il reçut le jour au pays des anciens Silures, sur la côte méridionale de la Cambrie, dans une vallée aujourd'hui appelée Bassalig. Son père descendait de quelqu'un de ces magistrats qui gouvernaient l'île sous l'empire expirant. Sa mère paraît avoir été vestale et avoir violé ses vœux. Si, en Bretagne, pour un pareil crime, la coupable n'était pas enterrée vivante, avec un pain, une cruche d'eau et une lampe, comme en Italie, elle était cependant mise à mort d'une manière non moins cruelle. Conduite au sommet d'une montagne, on la précipitait dans l'abîme, et son séducteur avait la tête tranchée. Que la vestale mît tout en œuvre pour sauver son honneur et sa vie, on le conçoit. La mère de Merlin, usant de la même supercherie que la mère de Romulus, de Servius Tullius, de l'Irlandais Fursé, et de tant d'autres bâtards fameux, attribua sa position à une puissance supérieure, à un de ces sylphes vénérés du peuple que ses juges ne pouvaient renier sans passer pour athées, et elle évita le châtiment. Elle le fit éviter aussi à son complice, qui était sans doute, comme le dit spirituellement Gabriel Naudé, un génie fin, subtil et adroit, bien fait de corps et d'humeur agréable.

En admettant que telle fût la tache originelle de Merlin, il l'effaça; et d'ailleurs, qu'importe? Un vieux et naïf légendaire remarque avec raison que, lorsque la moisson est belle, il est oiseux de rechercher par quelles mains, quand ou comment le grain a été confié au sillon.

Il importe davantage de connaître le siècle où Merlin vécut.

A l'époque de sa naissance, qu'on peut placer de l'an 470 à l'an 480, avait lieu dans l'île des Bretons l'invasion des barbares. Tandis que le roi suprême du pays, le *Guortigern*, comme on l'appelait, trahissait son peuple, d'après l'avis d'aveugles conseillers, en faisant avec les étrangers une alliance qui ne devait pas les empêcher de ravager l'île et de le massacrer lui-même, un homme se trouva pour arrêter les envahisseurs. C'était, dit Gildas (et on peut l'en croire, car il n'est pas prodigue d'éloges envers les rois bretons), c'était un prince doux, modeste, courageux, sincère, dévoué à son pays, peut-être Romain d'origine, mais certainement d'origine royale, qui seul avait survécu au massacre de toute sa famille. Les Bretons indigènes le nommaient dans leur langue Embreiz-Gulétik; ceux qui parlaient latin, Ambrosius Aurelianus. Appelant de toutes parts autour de sa personne les débris fugitifs de la nation bretonne, il se mit à leur tête, attaqua les envahisseurs et les repoussa. Douze ans il les combattit avec une ardeur soutenue et des alternatives de succès et de revers, jusqu'à la prise d'une ville considérable située à l'embouchure de la Saverne, où les Saxons, ayant subi le plus grand échec qu'ils eussent encore essuyé, abandonnèrent aux indigènes toute la côte occidentale de l'île. Ainsi leur échappèrent les pays actuels de Sommerset, de Dévon, de Cornouailles et de Galles, qui, avec les hautes terres du Cumberland, les bords de la Clyde et les vallées d'Annan, formèrent pendant quarante ans les deux divisions insulaires d'une nouvelle patrie celtique. Les émigrés qui avaient fui sur le continent devant les envahisseurs formaient la troisième en Armorique.

Ce succès, regardé comme miraculeux par ceux qui en furent les témoins, ce rétablissement inespéré de tous les Bretons dans leurs droits, ne fut pas l'ouvrage du seul Ambroise Aurélien. Il eut des auxiliaires dont les hommes d'État et les philosophes font assez peu de cas, mais chez lesquels les peuples, mieux inspirés, ont souvent trouvé, avec un refuge dans le malheur, une arme non moins utile pour eux que redoutable à leurs ennemis.

J'ai étudié ailleurs de près l'institution des auxiliaires dont je parle[1]; j'ai dit ce qu'ils étaient durant le sixième siècle, et particu-

[1] Les *Bardes bretons*, Discours préliminaire (Didier, 1860).

lièrement dans la seconde moitié de cette époque. Je les ai montrés excitant le courage de leurs compatriotes, les célébrant vainqueurs, les consolant vaincus, en même temps qu'ils inquiétaient la politique des conquérants germains. J'ai fait l'histoire de trois d'entre eux, Taliésin, Aneurin et Lywarch le Vieux; il me reste à rechercher les traces à demi effacées du plus ancien, du plus mystérieux, du plus populaire, de celui qui devait un jour passer, comme Virgile, pour un enchanteur.

Merlin commença par être attaché en qualité de barde au roi Ambroise Aurélien. Il remplit d'abord près de lui le service féodal que faisaient les poëtes auprès des chefs de clans celtiques; mais avec l'âge (car la légende seule raconte les merveilles de son enfance), il se rapprocha des anciens bardes ou druides bretons. On peut même dire que si quelqu'un a représenté dans l'île de Bretagne, aux temps chrétiens, les *Vates* des anciens jours, si quelqu'un a joui de leurs priviléges, connu leurs secrets, conservé leurs traditions, mené leur existence mystérieuse, si quelqu'un peut donner une idée de ces exaltés, à la fois pontifes, physiologistes, philosophes, prophètes, savants, devins, astrologues, magiciens, poëtes et musiciens nationaux, c'est incontestablement le barde d'Ambroise Aurélien.

Dans le cas où Merlin aurait reçu le baptême, comme l'affirment les Annales galloises, il aurait conservé la plupart des superstitions des membres de son ordre. Ainsi il y a tout lieu de penser qu'il vénéra les bois, les fontaines, les pierres, et plus ou moins les esprits de l'air, de l'eau, du feu et de la terre; qu'il interrogea les astres, qu'il prédit l'avenir en employant les mêmes moyens que ses devanciers, et qu'il se livra à la plupart des pratiques magiques de son temps, défendues par les conciles et punies par l'Église [1].

Les prêtres chrétiens auraient donc pu dire de lui ce qu'ils disaient d'un autre de ses contemporains : « Quoiqu'il ait été lavé dans la fontaine sacrée, il n'a absolument rien de chrétien que le nom. »

Une singulière disposition mentale, une affection nerveuse d'un genre particulier qui lui était commune avec d'autres individus de sa race et de son ordre, et dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire des bardes, se joignit aux moyens d'action qu'il devait traditionnellement à la science mystérieuse des anciens druides. Elle acheva d'assurer son empire sur les esprits et dut contribuer à sa renommée de prophète et d'enchanteur. Il était sujet à cet état extraordinaire d'extase et de catalepsie où les perceptions acquièrent un

[1] Voyez, sur les superstitions bretonnes des sixième et septième siècles, le *Pénitentiaire* de Théodore, archevêque de Cantorbéry, réédité par M. Thorne, *Ancient laws of England*, p. 277 et seq. Cf. le *Spicilegium* d'Achery.

développement prodigieux, que les Bretons d'Armorique qualifient de Mal sacré; les Gallois, de Mal béni; les montagnards écossais, de Seconde Vue, attribuant tous à ceux qui y tombent le don de révélation et même d'inspiration divine.

Au douzième siècle, d'après un écrivain ecclésiastique très-sérieux de cette époque, les Gallois les écoutaient encore comme des oracles. Quand l'esprit, dit Giraud de Barry, s'emparait de la personne d'un barde, on voyait le poëte frémir soudainement comme ravi hors de lui et tomber dans un profond sommeil. Ce sommeil lui donnait la faculté de prédire l'avenir. On pouvait alors l'interroger sur les destinées du pays. Après avoir invoqué le Dieu vivant, le Dieu de vérité, la sainte Trinité, afin que ses fautes ne l'empêchassent point de révéler l'avenir, il ne manquait jamais de répondre aux questions qu'on lui adressait. Ce n'était pas néanmoins sur-le-champ qu'il satisfaisait au désir des curieux, mais après beaucoup de détours et de circonlocutions, beaucoup de paroles vagues, oiseuses, décousues, ornées toutefois et toujours élégamment rhythmées. Pour qu'il sortît de cet état, il fallait qu'on le réveillât violemment; l'extase et les révélations finissaient avec le sommeil.

Les bardes sujets à ce genre d'exaltation portaient le nom de *Awenyddyon*, c'est-à-dire conduits par l'esprit.

Le poëte Aneurin le mérita, et l'écrivain cité plus haut, à qui son caractère épiscopal donne une autorité irrécusable, nous assure avoir connu un barde du Glamorgan renommé par des hallucinations semblables.

Le visionnaire de son temps prétendait avoir des rapports avec les esprits et leur devoir sa science prophétique; il les voyait, disait-il, les connaissait, les appelait, conversait avec eux, et, par leur intermédiaire, prédisait les choses futures. Grâce à eux, il découvrait à l'instant toute espèce de mensonge, et, quoique illettré, il distinguait très-bien un livre de fables d'un livre véridique.

Mais voici un trait qui assimile complétement les esprits familiers des bardes à ceux que vénéraient les anciens Bretons, et en particulier au sylphe que la légende mythologique donne pour père à Merlin.

« Dans le temps où le barde du Glamorgan rendait ses oracles, il y avait, continue l'évêque gallois, un *esprit incube* sur les marches du pays des Silures; il aimait une jeune fille du canton, hantait sa demeure, conversait avec les habitants du lieu, et leur révélait souvent l'avenir; or le poëte assurait le bien connaître; il le désignait même par son nom; c'était principalement, disait-il, au sujet des grandes guerres et des révolutions nationales que l'esprit avait coutume de s'entretenir avec lui, et il lui avait annoncé longtemps d'a-

vance, comme chacun le savait, la prise d'un château du pays assiégé par les Normands. » Est-il besoin d'ajouter que cet halluciné fut conduit de la vision à la folie furieuse et de la folie à la mort?

Par une circonstance remarquable qui ne peut être l'effet du hasard, il portait le nom que les Bretons écossais de son temps donnaient à Merlin, il s'appelait Meler. Sans doute il croyait être ou on supposait qu'il était un autre Merlin; le barde Taliésin avait la même prétention, et je retrouve jusque de nos jours, en basse Bretagne, la trace de la vieille croyance celtique : quand un homme, à la suite d'une violente secousse morale, causée par une douleur ou une joie au-dessus des forces humaines, tombe dans une sorte d'ivresse, de délire, d'exaltation, d'enthousiasme qui se traduit en vers, on désigne cette manie poétique par le mot *Drouk-Varzin*, le « Mal de Merlin, » comme si l'esprit du devin des anciens jours possédait le malheureux [1].

Le même phénomène naturel a fait croire aux Grecs qu'un serpent inspirait la prêtresse de Delphes, Cybèle les Galles, Dionysos les bacchantes, et a fait dire, dans l'*Hippolyte* d'Euripide, au chœur s'adressant à Phèdre : « Jeune vierge, une divinité s'est emparée de toi; c'est Pan ou Hécate, ou les saints corybantes. »

Je ne veux pas descendre jusqu'aux *medium* contemporains.

Quoi qu'il en soit, les sceptiques, car il y en avait déjà au douzième siècle, qui parlaient d'impostures bonnes pour le temps où le monde était au berceau, et déclaraient leur siècle hors de page et déniaisé; les sceptiques, dis-je, combattaient vivement les visionnaires bretons. Après avoir attesté les phénomènes somnambuliques rapportés plus haut, et reconnu qu'ils s'étaient réellement manifestés chez Merlin, quand il rendait ses oracles patriotiques, l'évêque Giraud fait ses réserves, et comme, bien entendu, on ne trouve pas grand'chose touchant la dévotion et encore moins la sainteté du barde, il conclut qu'il a eu pour inspirateur, non l'Esprit-Saint, mais quelque pythonisse bretonne.

Gildas, contemporain de Merlin, traite encore plus durement les voyants de sa race; à ses yeux, ce sont de faux prophètes et de vrais jongleurs. Entre autres sorties antibardiques, le moine en a même une où, sans nommer Merlin (il croirait lui faire trop d'honneur), il lance toutes les foudres de son éloquence contre le prophète des Bretons, contre celui qui, à son éternel honneur, défendit sa patrie et son roi aussi vigoureusement qu'il attaqua le traître couronné et les étrangers, ses alliés. Voici cette boutade; chaque mot

[1] Deux cas de cette singulière affection se sont présentés, il y a peu d'années, dans le département du Morbihan et dans le Finistère : les malades, dont l'un était un meunier sans aucune instruction, l'autre une jeune paysanne hystérique, donnèrent spontanément des preuves d'un véritable talent poétique.

mérite d'être pesé : « Qu'ils répondent pour nous aux interrogations des princes superbes et opiniâtres de notre siècle, les bardes sacrés, eux qui étaient comme la bouche même de Dieu, comme l'organe du Saint-Esprit; qu'ils leur répondent eux-mêmes, afin qu'on ne nous accuse pas aussi, nous, de fabriquer, à la manière de certains bavards impudents, des prophéties menaçantes de notre propre invention. Tout d'abord écoutons Samuel, un vrai soutien envoyé de Dieu à son roi légitime, celui-là ; un homme consacré à Dieu dès avant sa naissance, un prophète qui disait la vérité au peuple, un voyant facilement reconnaissable à des signes incontestablement miraculeux, un inspiré par la bouche duquel l'Esprit-Saint tonnait aux oreilles des puissants du monde, et qui, en présence des Hébreux, ne craignit pas d'accuser Saül, leur premier roi, disant : « Tu t'es conduit comme un « fou; ton pouvoir va disparaître pour jamais de dessus Israël, ton « règne va passer. »

L'allusion saute aux yeux; sous le masque de Samuel et de Saül se cachent manifestement Merlin le prophète national, et le tyran maudit, l'usurpateur Guortigern. Il l'a bien saisi, ce vieil historien anglo-saxon, ennemi des Bretons, qui, s'inspirant de la sortie de Gildas, accuse un de leurs écrivains d'attribuer à Merlin la même connaissance des choses qu'aurait un saint Père, de le comparer à Isaïe, et qui s'écrie : « En quoi effectivement la prescience qu'il prête à son Merlin des événements à venir diffère-t-elle de celle que nous reconnaissons à notre Isaïe ? Est-ce parce qu'il n'a pas l'audace de les commencer par ces mots : *Voici ce que dit le Seigneur ;* rougissant d'y mettre : *Voici ce que dit le Diable*, formule qui, seule, convient bien à un barde, fils d'un démon incube [1]. »

Mais, ô étrange contradiction ! le prêtre breton qui croyait aux prédictions, je ne dis pas de Samuel (il avait raison), mais de la sorcière d'Endor, de la sibylle et même des scaldes saxons contre les indigènes, dénonçait, comme sans fondement, les aspirations d'un ami de son pays vers un meilleur avenir national, objet de vœux si légitimes ! La contradiction paraîtra plus extraordinaire encore quand on réfléchira que Gildas s'attaquait au barde d'Ambroise Aurélien, ce chef qui était la patrie personnifiée, l'ennemi du traître Guortigern, le seul de tous les rois de l'île qu'il ait trouvé digne de ses éloges, le seul qu'il n'ait pas écrasé sous le poids de ses anathèmes.

Aussi Merlin renvoya-t-il aux moines leurs invectices avec usure. Nous en retrouvons le sentiment, sinon l'expression, dans les sorties anticléricales qu'on a mises sous son nom. Il les traite d'imposteurs,

[1] Guillaume de Neubrige, *Historia rerum Anglicarum*, ed. Hearne, t. I, p. 7, 12 et 13.

de libertins et de méchants. Il leur prête toute espèce de vices, jusqu'à la gloutonnerie. On dirait qu'il traduit les injures du païen Libanius, son contemporain, lequel comparait leur voracité à celle des éléphants, comparaison peu flatteuse pour ces animaux, remarque ironiquement Gibbon.

Le barde passa-t-il des paroles aux faits? Il y a lieu de le croire. Son animosité se serait traduite par des actes qui ne sont pas rares dans l'histoire des monastères bretons, trop souvent en butte aux brigandages des chefs indigènes. On parle de troupeaux enlevés aux moines, d'une église incendiée, et même d'un recueil des Évangiles déchiré feuille à feuille et jeté à l'eau par Merlin [1]. Peut-être est-ce à cette occasion que Gildas observe que les guerres avec les étrangers ont cessé en Bretagne, mais non les discordes civiles. Peut-être est-ce pour la même raison que le sage Kadok s'écrie : « Je hais les querelles et les disputes entre compatriotes. »

Quoi qu'il en soit, elles devaient être fatales aux bardes après l'avoir été aux moines.

A la mort d'Ambroise Aurélien, Merlin s'était probablement attaché au successeur de ce prince, qui paraît avoir été le fameux Arthur.

Il avait continué d'occuper à sa cour le même rang qu'à la tête de son armée, et d'y exercer les mêmes fonctions qu'auprès de l'autre roi breton, le rang de chef de clan, les fonctions de barde royal, et, par suite, celles de conseiller qui y étaient inhérentes. Si l'on en croit des vers qu'on lui attribue, il aurait assisté à une célèbre bataille d'Arthur contre les Saxons, dans une forêt de la Calédonie, le bouclier sur l'épaule, l'épée sur la cuisse, et la harpe à la main. Il aurait même, avant la bataille, dormi son sommeil magnétique, c'est-à-dire prédit la victoire.

Or, une fois vainqueur des étrangers et délivré de leurs excursions, Arthur s'était vu forcé de combattre les Bretons du Nord, qui s'étaient révoltés contre son autorité suprême, et renouvelaient les ravages des Pictes et des Scots dans le Midi.

Cette guerre fratricide, où le Nord n'avait pas pour lui l'avantage du droit, et que Gildas, tout en la déplorant, fit cependant pour son propre compte, la plume à la main, semble avoir eu trois actes principaux. Dans le premier fut tué le frère de Gildas lui-même, chef puissant des frontières de l'Écosse, dont les Bretons septentrionaux voulaient faire le roi de toute la Bretagne, au détriment d'Arthur.

Dans le second, Arthur eut affaire à son neveu Médrod, qui ne lui disputait pas seulement sa couronne, comme l'autre agresseur, mais

[1] *Myvyrian archaiology of Wales*, t. I, p. 132.

encore la reine sa femme; il périt, et il est assez probable que le mystère dont on entoura très-politiquement sa mort, événement suivi d'une grande mortalité, disent d'un ton lugubre les Annales galloises, fut l'ouvrage des bardes de sa cour, peut-être même de Merlin.

A la fin de sa vie, de l'an 560 à 574 environ, « lorsque ses cheveux étaient devenus blancs comme la gelée de l'hiver, » selon sa propre expression, Merlin fut personnellement la victime des discordes de ses compatriotes, et termina le troisième acte de la déplorable tragédie qui se jouait depuis si longtemps.

Une grande bataille livrée non loin du golfe de Solway, dans la plaine d'Arderidd, où l'on vit s'avancer d'un côté les chefs bretons méridionaux, de l'autre ceux des frontières de l'Écosse, le priva momentanément d'un trésor plus précieux que la vie pour un sage, je veux dire sa raison, déjà bien affaiblie par les défaillances cataleptiques dont il a été question plus haut. Voyant couler le sang de ses compatriotes sous la main les uns des autres, se trouvant mêlé comme barde et comme guerrier à cette scène de carnage, le remords le saisit; il se crut assiégé de fantômes furieux, et brisa son épée. La société des bêtes lui sembla désormais préférable à celle des hommes de sa nation, qui en avaient la férocité; il s'enfuit dans les bois pour y vivre en sauvage. Un sentiment du même genre, dans une circonstance identique, avait poussé un autre chef du temps vers la solitude, puis vers l'exil, en Armorique; les sages du siècle l'avaient cru fou comme Merlin : « Agité par les furies, il a quitté le monde et les dieux, disait-on, en lui appliquant les injures du poëte Rutilius; il est allé, crédule et honteux, s'exiler dans une caverne. O rage, ô folie d'un cerveau pervers! »

Si c'était une folie, ce n'était pas celle des âmes vulgaires. Déjà les divisions nationales avaient rendu la terre étrangère moins dure à Gildas que le pays natal, et lui avaient fait chercher un refuge sur le continent, où il trouva dans l'étude un noble allégement à ses peines.

L'opinion commune fait à la poésie la même part glorieuse et touchante en ce qui regarde Merlin. On affirme qu'après le coup qui le frappa, ce fut sa harpe qui le consola, et les Bretons de l'un et de l'autre côté de la Manche se sont transmis de siècle en siècle jusqu'à nos jours, en le rajeunissant, le vivifiant, le transformant, au gré des circonstances et des intérêts nationaux, un poëme dont le thème original doit remonter à l'époque de la folie du barde, et fut sans doute composé dans les intervalles de sa maladie[1].

[1] Il a pour titre *Afallenau*, c'est-à-dire les *Pommiers*, et a été imprimé dans le *Myvyrian archaiology of Wales*, t. I, p. 150.

Ce thème est le sujet presque unique des plus anciens chants gaëls, cambriens et armoricains. L'Ossian authentique, le barde-roi, Lywarch le Vieux, le sauvage Gwenchlan, dans le peu de vers que l'on possède de lui, n'en ont guère d'autres : ils se souviennent et ils regrettent ; ils mettent au vif les plaies de leur cœur ; ils se reprochent le sang indigène versé à l'instigation de leur muse ; ils pleurent, ils pleurent solitaires, heureux de pouvoir pleurer, plus heureux s'ils espèrent encore.

Ossian regrette les héros de son clan et de ses jeunes années morts dans les combats ; Lywarch, ses vingt-quatre fils tombés du haut de leurs chevaux de bataille, comme des tours, avec la liberté bretonne ; Gwenchlan, ses yeux arrachés par l'étranger vainqueur ; Merlin, ses arbres aux pommes d'or où se cueille le fruit de prophétie. Tous les quatre maudissent leur vieillesse, et tournent leurs yeux en gémissant vers les jours heureux d'autrefois. Le dernier n'habite pas, comme Ossian, les ruines d'un palais, ni même une chaumière, comme le barde gallois ou le poëte armoricain. Il a pour toit un arbre, pour nourriture des baies sauvages, pour breuvage l'eau d'une fontaine. Un sentiment plus vif de la nature et de la vie des bois le distingue ; je ne sais quel arome de verveine, de trèfle, de *fleurs d'or* et de gui de chêne, s'exhale des lieux qu'il habite. Un air de mystère accompagne toutes ses démarches ; son langage même, qui conserve, dit-il, « trois mots de la langue primitive, » semble ne devoir pas être pris dans le sens naturel et littéral. Si la masse des Cambriens du moyen âge l'ont interprété littéralement, s'ils ont cru qu'en effet il a voulu déplorer la perte de riches vergers plantés de pommiers qu'il aurait possédés dans les belles vallées du Midi et que l'épée aurait moissonnés, leur erreur a été celle des Grecs quand ils ont matérialisé les mythes antiques de l'Orient. Le souvenir des ravages ordinaires de la guerre, où l'ennemi s'attaque aux arbres fruitiers comme à tout le reste, est leur excuse. Ils se rappelaient des vers pareils à ceux qu'on chante en Bretagne sur les brigandages d'une époque sinistre : « Ils ont coupé les arbres de nos vergers ; il n'y aura plus ni pommes, ni cidre de longtemps. » Mais sans nul doute les esprits éclairés pénétraient le symbole et voyaient dans les fruits d'or enlevés à Merlin une image de ses espérances trompées. J'en juge par le proverbe breton qui dit : « Quand on est jeune, on s'imagine que l'or tombe du haut des arbres. » Le lecteur en jugera lui-même tout à l'heure en entendant Merlin assurer que, dès qu'il chantait, les arbres secouaient des fruits d'or.

Les bosquets mystiques que chante le barde sont confiés à la garde d'une jeune fille appelée *Splendeur*, qui porte des cheveux bouclés sur les épaules, et qui, lorsqu'elle sourit, découvre une rangée de

perles tout à fait dignes de son nom. Hélas! pourquoi la charmante gardienne des bosquets du barde n'en a-t-elle pas interdit l'entrée aux barbares qui devaient dérober et gâter les fruits de prophétie? Poussés par la gourmandise ou par l'espoir de connaître l'avenir, guerriers, moines, jeunes garçons, jeunes filles, et jusqu'aux enfants (*cet âge est sans pitié!*) tous les envahissent. L'herbe est foulée aux pieds et ne pousse plus autour des arbres. Les animaux sauvages creusent leur tanière entre les racines; ils ne se couronnent plus en avril de ces belles et larges feuilles vertes qui charmaient les yeux. Ils n'étalent plus en mai ce gros bouquet rose et blanc qu'on prendrait pour le bouquet de noces du printemps et du soleil; en automne, ils ne s'émaillent plus de fruits brillants comme les étoiles d'or. Voici l'hiver; bientôt arrivera le bûcheron armé de sa cognée. Il montera sur l'arbre, il en fera tomber une à une les branches; ensuite il coupera le tronc pour le livrer au feu. Et, désormais, la racine qui donnait à l'arbre sa séve et au barde sa nourriture prophétique ne produira plus la vie, la joie et l'espérance. A cette idée, Merlin est saisi d'une grande crainte et il se désole; mais, ô pommier d'or! que peut-il contre votre malheureuse destinée? S'il a autrefois dormi son sommeil enchanté dans les forêts de la Calédonie, s'il a fait l'admiration d'Arthur et de son armée en leur prédisant la victoire, si même naguère, à la bataille d'Arderidd, il portait le collier d'or du haut commandement, maintenant il est égaré d'esprit. Il est sauvage et s'en va errant loin de ses bosquets embaumés. Il n'est plus honoré des hommes. En le voyant vieux, cassé, la tête chauve, à demi nu, mourant de faim, grelottant de froid, jusqu'aux genoux dans la neige, et de la neige sur la tête, le verglas pendant à son manteau usé qui montre plutôt qu'il ne voile sa misère et sa nudité, les belles vierges blanches comme le cygne, les vierges qui jadis l'aimaient, l'honoraient, se plaisaient à entendre le son de sa voix et de sa harpe, à venir le consulter, à se réjouir de ses heureux présages, s'enfuient saisies d'horreur. Les villageois qui le rencontrent ont peur de lui eux-mêmes, et se hâtent de monter sur les arbres environnants, comme à l'aspect d'un animal dangereux. Et alors il dit tristement : « Mes yeux étaient plus habitués à l'aspect des harnais couverts d'or et des lances brandies par des rois qu'à l'apparition sur les arbres d'alentour de ces formes noires comme des corbeaux. O pommier doux! pommier sacré! ne vient-il pas une heure où le cygne s'envole, en laissant flotter quelques plumes sur les eaux du lac? Mon visage s'est flétri à force de pleurer; ne suis-je pas abandonné de mes meilleurs amis? Qui me reconnaîtrait errant parmi les fantômes? Mais Dieu m'accueillera bientôt, le Devin par excellence me délivrera de mes maux, il me donnera pour confident à son fils. »

Ainsi, quand il a tout perdu, quand ceux qui l'aimaient l'oublient, Dieu lui reste, et avec lui l'espoir d'être dédommagé dans un monde meilleur des injustices d'ici-bas ; l'espoir de la plus grande récompense qu'un prophète puisse envier, l'amitié, la faveur, l'intimité même du Fils de Dieu, ce Devin des devins.

Telle aurait été l'attente philosophique du barde, d'après le plus accrédité de ses poëmes et probablement sa dernière prophétie, à moins qu'on ne veuille lui en prêter encore, sur l'autorité d'un très-ancien poëte, une autre purement nationale que nous retrouvons dans les œuvres authentiques d'un de ses contemporains.

Appelant de ses vœux, après une défaite sanglante, un vengeur pour sa patrie, Lywarch avait annoncé aux Bretons la résurrection d'un héros des anciens jours. « J'entends, avait-il dit, son armée qui s'avance comme un tonnerre. » Ce vengeur, ce messie, ce sauveur, n'est ni l'Arthur, ni le Konan, ni le Kadwalader de la tradition postérieure, c'est le fabuleux Léménik, « Léménik l'indomptable, le guerrier porte-flammes qui s'élance de sa couche funèbre, tout armé, dans la mêlée furieuse, en vainqueur. »

La prédiction qu'on attribue à Merlin est identiquement la même : « Mon inspiration prophétique l'annonce : la discorde régnera entre les différentes tribus bretonnes, jusqu'à la confédération que formera le chef des héros, Léménik, revenu au monde. Comme l'aurore, il se lèvera de sa retraite mystérieuse, il ordonnera la bataille, il fera autour de lui une large mare de sang rouge; il anéantira l'étranger; ses armées s'étendront au loin ; il sera la joie des Bretons. »

Ce cri d'espérance, cet appel à un vengeur de la race bretonne, retentit des rives de la Clyde aux rochers d'Armorique, où, sous le nom de Léménik, le peuple voulut voir Arthur, le vainqueur de ses oppresseurs.

Mais les plaintes du malheureux Merlin, parvenues jusque sur le continent, semblent y avoir eu plus de retentissement que ses vœux philosophiques ou patriotiques : les poëtes populaires armoricains les traduisirent ainsi aux fils des émigrés de l'île de Bretagne :

« Du temps que j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes.
« A mon entrée dans les palais, chacun poussait des cris de joie.
« Sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombaient des fruits d'or.
« Tous les rois du pays m'aimaient, j'étais craint des rois étrangers.
« Le pauvre peuple dans le malheur disait : « Chante, Merlin, chante tou-« jours. »
« Ils me disaient, les Bretons : « Chante, Merlin, ce qui doit arriver. »
« Maintenant, je vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant.
« Sangliers et loups, quand je passe, grincent des dents à ma vue.

« J'ai perdu ma harpe; les arbres aux fruits d'or ont été abattus.

« Les rois des Bretons sont tous morts, les rois étrangers oppriment le pays.

« Les Bretons ne me disent plus : « Chante, Merlin, les choses à venir. »

« On m'appelle *Merlin le Fou;* tout le monde me poursuit à coups de pierres. »

Tout affaibli qu'il est, cet écho de l'élégie du barde en conserve l'accent, et il nous a déjà donné la clef de l'allégorie qu'elle présente.

La physionomie de Merlin fugitif a aussi gardé son relief dans la tradition d'Armorique; elle l'a vue et ne l'oubliera jamais :

« O barde Merlin! d'où viens-tu, avec tes habits en lambeaux? Où vas-tu de ce pas, sans chaussure et la tête nue? Où vas-tu ainsi, vieux Merlin, appuyé sur ton bâton de houx? »

Et elle ajouterait volontiers, en manière de consolation, avec un autre barde du sixième siècle non moins malheureux que lui :

« O dur rameau! soutiens-le bien ; bois fidèle aux pas chancelants, tu ne le porteras plus longtemps! »

Au nombre de ses malheurs, Merlin, on s'en souvient, compte l'oubli de ses meilleurs amis. Le reproche qu'il leur adresse paraît un peu exagéré, car on rapporte que celui d'entre eux qui se vantait d'avoir porté son nom, et que Merlin lui-même nous montrera tout à l'heure en communion d'esprit prophétique avec lui, Taliésin, vint le visiter dans sa détresse, et lui chanta les chants les plus propres à calmer la douleur d'un barde patriote et prophète.

En le voyant venir, Merlin s'écrie :

« Ah! dans quelle mer de douleur je suis! Quelle mer de douleur monte jusqu'à moi, depuis que nos guerriers ont combattu les uns contre les autres!

« C'était, en plein soleil, un assassinat réciproque; c'était une trouée de boucliers fraternels! ô douleur! »

Taliésin rappelle au barde que la victoire est restée aux siens :

« L'armée de Maëlgun (le chef du Midi) a eu l'avantage;

« Arrivés au lieu du combat, nos guerriers ont illuminé, aux éclairs de leurs armes, la plaine ensanglantée. O bataille d'Arderidd! ne t'ont-ils pas livrée en braves? N'étaient-ils pas bien préparés? »

Merlin, avec horreur :

« Des milliers de lances ruisselantes de sang! un lac de sang! des mil-

liers de fragiles cottes de soie mises en pièces ! En pièces des milliers de javelots ! des milliers de javelots repoussés ! des milliers de retour au combat ! »

Rappelant les noms des sept principaux chefs du parti de Merlin, Taliésin s'écrie :

« Les sept fils d'Elifer, voilà sept héros à l'épreuve ! Leurs sept lances ne reculaient pas à la tête de leurs sept bataillons. »

Mais l'esprit de Merlin quitte tout à coup le champ de bataille et s'élance dans l'avenir :

« Sept feux descendent du ciel ! sept batailles sont livrées pour la défense commune ; dans la septième, Bélen est glorifié au sommet de chaque montagne. »

Emporté par le même souffle prophétique, Taliésin continue :

Oui ! sept lances transpercent ! sept fleuves se gonflent du sang des chefs suprêmes ! sept fleuves débordent ! »

Merlin, faisant allusion au combat d'Arthur dans le Nord, où cent quarante guerriers de renom périrent, parmi les ombres desquels il vit errant :

« Sept vingts chefs illustres sont maintenant des fantômes dans les bois de la Calédonie, où ils habitent depuis leur mort. »

Et il conclut modestement :

« Quoique moi, Merlin, je ne vaille plus Taliésin, qu'un même esprit de divination nous anime ! »

Deux prêtres de Bélen, de ce dieu du soleil, des combats et des bardes, auraient-ils chanté autrement s'ils eussent eu à célébrer les événements passés ou futurs de la patrie celtique ? Le druide armoricain qu'Ausone eut pour ami n'aurait pas désavoué les deux bardes bretons.

A coup sûr, les chagrins de Merlin durent être calmés un moment; mais il aurait eu près de lui une source de consolation plus puissante que Taliésin. Était-ce un être réel, une femme, une sœur du barde, comme l'a prétendu le vulgaire, ou un être idéal? Elle lui donne les noms les plus tendres, elle l'appelle son sage devin, son bien-aimé, son jumeau de gloire, le barde dont les chants donnent la renom-

mée, la clef avec laquelle la Victoire ouvre les portes de toutes les citadelles. Elle l'interroge sur l'avenir du pays et sur la fortune des futurs rois bretons. Elle l'écoute et recueille respectueusement ses oracles. Elle plaint son sort en le voyant « étendu sur la terre, la joue cruellement amaigrie, et malade à en mourir. » Elle accuse le ciel de l'accabler si rudement. Il aura beau mourir, jamais elle ne l'oubliera :

« Hélas ! mon bien-aimé, ta lutte ici-bas finie, il y aura entre toi et moi une longue et froide séparation; mais c'est en vain que le Roi des rois, que le Seigneur vaillant et sans peur te couchera sous le gazon ; tant que je vivrai, je me souviendrai de toi, je me souviendrai de toi au delà du jour du Jugement ; au delà de la tombe, je déplorerai ton infortune. »

Et comme s'il était déjà dans le tombeau :

« Debout ! lève-toi, et consulte les livres de l'inspiration, les oracles de la Vierge fatidique et les songes de ton sommeil ! »

A cette voix chérie, Merlin reprend courage, et, se remettant à prophétiser avec elle, il l'appelle sa sœur, son amie, sa consolatrice, l'aube de sa journée, l'inspiratrice, le refuge des poëtes, et, par ce dernier nom, il nous apprend qu'en réalité sa mystérieuse interlocutrice n'est autre que la Muse bardique [1].

Pieuse, compatissante, et pensant que de vagues désirs vers Dieu ne suffisent point sans un culte, qu'il faut des ailes plus fortes pour monter jusqu'au ciel, la Muse lui dit de sa voix la plus tendre :

« O mon frère ! toi dont l'âme est si pure et si belle, je t'en conjure au nom de Dieu, reçois la communion avant de mourir. »

Mais, à ces mots, le barde, qui jusque-là a satisfait tous les vœux de son Égérie, devient farouche et se révolte. Il se rappelle ces moines *menteurs* et *méchants* dont il a eu à se plaindre, il repousse durement l'inspiration chrétienne :

« Je ne recevrai pas la communion de la main de ces moines aux longues robes, je ne suis pas de leur Église. Que Jésus-Christ lui-même me donne la communion ! »

[1] Le docteur Allen rapporte l'histoire d'un fou qui se parlait à lui-même, faisait les demandes et les réponses, et se figurait qu'un dialogue réel s'établissait entre lui et une personne imaginaire. (Laycock, *A treatise on the nervous diseases*, p. 321 et seq.) Que de fois, observe M. A. Maury, ne rencontre-t-on pas dans les asiles des maniaques occupés à soutenir avec eux-mêmes de véritables conversations. (*La Magie et l'Astrologie*, p. 267.)

Et celle qu'il aime s'éloigne en le plaignant : « Que Dieu ait pitié de Merlin ! » dit-elle.

Quand elle n'a pu le vaincre, qui donc pourra triompher de son obstination? Ce sera Dieu, puisque le barde le veut ainsi, ou ceux qui, sur la terre, lui ressemblent le plus.

Dans la triple tradition de la Cambrie, de la Clyde et de l'Armorique, trois hommes vraiment saints cherchent Merlin pour le convertir; à chacun d'eux convient cet éloge adressé à un seul : « Rempli de candeur et de bonté, il n'a jamais condamné personne, jamais il n'a méprisé personne ; il n'a jamais eu que le nom du Christ à la bouche, jamais dans le cœur que la paix, une piété douce, et la miséricorde[1]. »

Le premier arrive d'Irlande; il est monté sur un cheval noir, son manteau est noir, sa chevelure est noire, sa figure est noire, toute sa personne est noire. Merlin reconnaît le grand docteur de l'Église irlandaise, Colomban.

Répondant à la pensée secrète du barde, qui a refusé de s'humilier et de courber le genou devant les ministres du ciel, il lui dit doucement ce simple mot : « Je plains la faible créature qui s'élève contre le Seigneur. » Le Barde incline la tête et confesse ses fautes; mais elles sont grandes, peut-il en espérer le pardon?

« J'ai brûlé une église, j'ai enlevé les vaches d'un monastère, j'ai jeté dans l'eau le Livre sacré. »

Il ajoute pourtant : « Créateur des créatures, suprême soutien des hommes, remets-moi mon iniquité. » Puis, avouant qu'avec toute sa science il a manqué du vrai savoir, en ignorant que les plus grands génies ne sont pas à l'abri des coups de la fortune :

« Ah ! si j'avais su d'avance, s'écrie-t-il, ce que je sais maintenant, comment le vent tourbillonne à son aise dans les plus hautes cimes des arbres, jamais, non, jamais je n'aurais vécu comme j'ai vécu. »

Tel est l'honneur que la tradition des bardes chrétiens de la Cambrie fait à saint Colomban.

La tradition bretonne des bords de la Clyde n'est ni aussi maigre ni aussi dénuée d'ornements, cependant elle ne paraît pas moins fondée.

Elle nous a été conservée par un clerc de l'église de Glascow, qui

[1] O vere beatum virum in quo dolus inventus non fuit, neminem injuste judicans, neminem contemnens... nunquam in illius ore nisi Christus; nec in corde nisi pax et patiens cum misericordia pietas. (Vita S. Cadoci : *Lives of the Cambro-British saints*, p. 80.)

l'écrivit en l'année 1147, sous la dictée des fidèles de cette église, où on la chantait, et en se servant en même temps, dit-il, d'anciens documents historiques [1].

A travers les forêts de la Calédonie, voyageait un évêque appelé Kentigern; le peuple lui attribuait la même origine qu'à Merlin : on le disait né d'une vierge et d'un esprit. Comme Merlin, il avait le don de prophétie, et s'en servait dans un intérêt patriotique et national. Un jour qu'il avait pleuré pendant son oraison, et que ses disciples lui en demandaient la cause, il leur répondit :

« Je vous l'annonce, mes très-chers enfants : le Seigneur livrera la Bretagne à des nations étrangères qui ne connaissent pas Dieu : les païens chasseront de l'île les légitimes propriétaires. »

Ami de son pays, il l'était aussi des bardes nationaux; c'est pour l'un d'eux qu'il fit un de ses plus gracieux miracles. Un chef, voulant récompenser un poëte celte qui avait charmé sa cour, lui avait promis de lui accorder la faveur qu'il lui demanderait. Le chanteur indiscret (on était au cœur de l'hiver) demanda une corbeille pleine de mûres nouvelles. Fort embarrassé de tenir parole, le roi s'adressa au saint, qui, après avoir prié un moment, sortit avec le barde, et le conduisit à un buisson tout noir de mûres au milieu des neiges; là prenant un panier, il les cueillit et les lui offrit. Touché de tant de condescendance, le barde s'attacha au saint, et avec sa harpe il déposa sur l'autel du Seigneur les fruits qu'un rayon de la grâce avait fait mûrir dans un cœur plus glacé que l'hiver.

Mais ce n'était pas seulement à la cour que Kentigern donna des preuves de sa puissante bonté. Sur toutes les contrées du nord habitées par les Bretons, le Cumberland, la Clyde, le Galloway, l'Alban, il fit, dit son biographe, descendre la rosée céleste, et produire à la terre les plus riches moissons. A son arrivée au nord de l'Humber, le ciel était d'airain, et le sol, autrefois cultivé, était tout couvert de ronces et d'épines. Pour parler sans figure, l'idolâtrie renaissait dans le pays; l'eau, le feu, tous les éléments qu'autrefois les Bretons croyaient animés par quelque divinité, avaient retrouvé leurs adorateurs. La foule innombrable des esprits de toute espèce, chassés dans les rochers des montagnes ou la profondeur des forêts par les premiers missionnaires chrétiens, avait reparu. Le saint expliqua au peuple la nature des éléments, en leur faisant comprendre qu'ils avaient été créés pour leur usage. Les esprits, au nom de Jésus, s'éva-

[1] De materia codicellis reperta et viva voce fidelium mihi relata... composui. (*Vita S. Kentegerni*, col. 76, ms. Musæi Britann. Tit. A. 19.)

nouirent d'eux-mêmes. Il baptisa les indigènes qui avaient refusé ou qui différaient de recevoir le baptême, ramena les apostats dans le sein de l'Église, et, apprenant qu'il restait au fond des forêts de la Calédonie une dernière moisson d'âmes à faire, que les esprits y avaient cherché un refuge avec un petit nombre de dévots, il s'y rendit. Mais il ne prit point de cheval pour le porter, comme le docteur irlandais. Il allait à pied à la manière des apôtres. C'est ainsi que son biographe nous le représente voyageant.

Or, un jour qu'il priait dans un des bosquets les plus retirés de la solitude, un être étrange, tout nu, couvert de poils, et n'ayant presque rien d'humain, bondit à travers les halliers, pareil à une bête furieuse[1]. Ne sachant que penser de cette apparition, le saint lui adressa ainsi la parole :

« Qui que tu sois, créature de Dieu, je t'adjure par le Père et le Fils et le Saint-Esprit, si tu viens de la part de Dieu et si tu crois en Dieu, de me dire qui tu es, et pourquoi seul et errant tu habites ce désert en compagnie des animaux. »

Aussitôt le sauvage, s'arrêtant, répondit :

« Je suis chrétien, quoique peu digne de ce grand nom; j'étais barde autrefois devant Guortigern. On m'appelle communément Merlin. J'accomplis dans cette solitude une cruelle destinée[2]. Mon étoile me réservait pour châtiment cette vie au milieu des bêtes, ne méritant pas de le subir parmi les hommes. Je suis la cause de la mort de tous ceux qui ont été tués dans la bataille bien connue de tous les chefs bretons, livrée dans la plaine située entre Lidel et Carvanolou. Durant cette bataille, je vis le ciel s'ouvrir, et j'entendis comme un roulement de tonnerre; une voix d'en haut m'appela par mon nom, disant : « Parce que toi seul as été la cause du sang versé par « tous ceux-ci, toi seul seras puni pour tous. Livré à un esprit méchant qui « te châtiera jusqu'au jour de ta mort, tu passeras le reste de ta vie parmi « les animaux des bois. »

« Et comme je regardais d'où venait la voix qui me parlait ainsi, je vis une si grande lumière, que l'œil de l'homme n'en pourrait supporter de pareille. Dans l'air, les bataillons innombrables d'une armée plus éblouissante que la foudre brandissaient des lances de feu et des javelots d'éclair, en les dirigeant contre moi. Puis, l'esprit qui devait me châtier m'a saisi, et m'a jeté parmi les bêtes sauvages où tu me vois maintenant, accomplissant ma destinée. »

[1] Quidam demens, nudus et hirsutus ab omni solatio mundiali destitutus, quasi quoddam torvum furiale. (*Vita S. Kentegerni*, ms. cf. Mus. Britann, *loc. sup. cit.* citat. Johan. Fordun. Scoti *Chronicon*, lib. III, c. XXXI, p. 135, ed. Edimburg, 1759.)

[2] Ego sum christianus, licet tanti nominis reus, olim Guortigerni vates, Merlinus vocitatus, in hac solitudine dira patiens fata. (*Ibid.*)

Il n'avait pas fini de parler qu'il disparut dans les fourrés les plus épais de la forêt.

A la vue d'une telle misère, le bienheureux Kentigern, attendri jusqu'aux larmes, se jeta la face contre terre en s'écriant : « Seigneur Jésus, comment cet infortuné, le plus malheureux des hommes, si misérables tous, comment peut-il vivre dans cette horrible solitude, parmi les bêtes, comme une bête, nu et fugitif, sans autre nourriture que l'herbe? Les hôtes de ces bois ont, pour se couvrir, des poils, des soies ou des plumes; ils ont pour se nourrir des fruits, des racines ou des feuilles ; et celui-ci, qui est notre frère, qui a notre figure, notre chair, notre sang, qui ressemble à chacun de nous, voilà qu'il va mourir de froid, de misère et de faim[1] ! »

Et rappelant d'une voix forte le fugitif : « Mon frère, ne me fuis pas, reviens. Puisque tu m'as fait ta confession, si tu regrettes véritablement les erreurs où tu as pu tomber, et si tu ne te juges pas indigne d'une si grande faveur, voilà le Christ, voilà la victime qui te sauvera. Elle est déjà posée sur cette table; approche avec confiance, reçois-la d'un cœur humble, afin que le Christ aussi, lui, daigne te recevoir, car je n'ose ni te l'offrir, ni te la refuser[2]. »

Le malheureux revint, et, après avoir été lavé par le saint dans l'eau d'une fontaine voisine, il dit :

« Je crois fermement en un Dieu triple et un. »

Puis il s'approcha humblement de l'autel, et reçut avec une foi vive et un grand amour la consolation que donne le divin sacrement.

Quand il sentit Dieu dans son cœur, étendant ses mains vers le ciel, il s'écria :

« Je te rends grâce, Seigneur Jésus, d'avoir exaucé mon désir en te donnant toi-même à moi dans ce saint sacrement. »

Se tournant ensuite vivement vers le saint :

« Mon père, je te le prédis, ma vie terrestre finira aujourd'hui, mais dans l'année trois personnages considérables me suivront : le plus grand des rois bretons, le plus pieux des évêques bretons, le plus noble des comtes bretons. »

A cette prophétie inattendue, l'évêque ne put s'empêcher de sou-

[1] Et en hic, frater noster, formam, carnem, et sanguinem sicut unus quisque nostrum habens, nuditate et fame morietur! (*Vita S. Kentegerni*, etc., p. 136.)

[2] Quoniam nec tibi dare neque audeo prohibere. (*Ibid.*)

rire : « Mon frère, tu seras donc toujours un peu fou? tu n'as donc pas encore éprouvé la vanité de tes oracles? Cependant va en paix et que Dieu demeure avec toi ; je te bénis[1]. »

Après avoir reçu la bénédiction de Kentigern, Merlin partit, aussi joyeux qu'un jeune faon, et l'on entendit retentir au loin sous les bois ce chant répété d'une voix sonore : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur[2]. »

Saint doux et bon, ami des bardes, vous méritiez bien de consoler le cœur du poëte le plus grand et le plus malheureux de son siècle et de son pays!

Mais une autre branche de la famille celtique dispute aux Écossais le bonheur d'avoir envoyé un consolateur à Merlin.

Dans le temps qu'il subissait sa destinée sur les frontières de l'Écosse, disent les Armoricains, y aborda un prêtre breton nommé Kadok, aussi fameux par sa science et sa sagesse que par son talent pour la musique et la poésie. Le zèle dont brûlait le bienheureux Kentigern l'avait conduit en Écosse. Une des préoccupations constantes de ce cœur tendre et indulgent était aussi le bonheur éternel de ces hommes inspirés qui traversent la vie en chantant. On ajoute même qu'il avait entrepris le voyage de la Calédonie dans le dessein exprès de chercher Merlin, qu'on y disait caché. Il n'aimait pas moins les poëtes profanes que Kentigern ne les aimait, et un jour Gildas, leur adversaire déclaré, l'avait trouvé pleurant à la pensée que l'âme de Virgile était peut-être dans la douleur.

Le Jérémie breton le railla de sa sensibilité avec l'amertume qui était dans son caractère : « *Peut-être* dans la douleur, dites-vous, c'est *assurément* qu'il faut dire! Sans aucun doute il est damné. Est-ce que vous croyez que Dieu a d'autres poids pour ces conteurs de fables que pour le reste des hommes? »

Le bon Kadok ne répondit rien; mais, rentré le soir dans sa cellule, il se parla ainsi à lui-même : « Je ne boirai ni ne mangerai que je ne sache au juste quel sort Dieu réserve à ceux qui chantent dans le monde comme chantent les anges dans le ciel. »

Là-dessus il s'endormit, et, tandis qu'il dormait en poussant des soupirs, tel qu'une harpe qui résonne encore quelque temps après qu'on a cessé d'en toucher les cordes, il entendit une voix argentine qui traversait l'air en murmurant : « Prie pour moi, prie pour moi;

[1] Frater, adhuc permanes in simplicitate tua? non penitus expers irreverentiæ? Vade in pace, et Deus sit tecum. (*Vita S. Kentegerni*, etc.)

[2] Benedictione pontificali suscepta prosiluit velut capreolus promensque canoro jubilo : « Misericordias Domini in æternum cantabo. » (*Ibid.*)

ne te lasse pas de prier, afin que je chante éternellement les miséricordes du Seigneur[1]. »

Ces paroles, qu'on vient d'entendre répéter à Merlin converti, avaient, en rassurant Kadok sur le sort du cygne de Mantoue, redoublé son ardeur à rechercher le grand poëte de sa race.

Il le découvrit d'une manière si semblable à celle de Kentigern, qu'on ne peut guère douter que le récit armoricain et le récit breton-écossais ne soient deux versions d'une même tradition primitive.

Au bruit d'une clochette que le saint agite, en traversant les bois, pour écarter à la fois les mauvais esprits et les animaux dangereux, le vieux Merlin s'éveille et s'enfuit. Comme dans les récits écossais, le barde n'a d'autre vêtement que des poils et de longs cheveux blancs ; sa barbe est semblable à la mousse qui s'attache au tronc des vieux chênes ; ses yeux sont bouillants comme l'eau d'un bassin sur le feu. Kadok l'adjure au nom de Dieu de s'arrêter et de lui répondre. Le fugitif s'arrête et chante les vers déjà cités : « Du temps où j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes ; » et le reste jusqu'à la strophe : « On m'appelle Merlin le Fou et on me poursuit à coups de pierres. »

Non moins touché de compassion que le bienheureux Kentigern, saint Kadok lui parle ainsi :

« Pauvre cher innocent, revenez au Dieu qui est mort pour vous sauver. Celui-là aura pitié de vous. A qui a confiance en lui il donne le repos. »

Merlin ne repousse pas l'ami des affligés :

« En lui j'ai eu autrefois confiance, en lui j'ai confiance encore, à lui je demande pardon. »

Le bon Kadok répond :

« Par moi t'accordent ton pardon le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. »

Et le barde, une fois pardonné, jette au vent ce chant de bonheur :

« Je pousserai un cri de joie en l'honneur de mon roi, homme et Dieu tout ensemble ; je chanterai ses miséricordes d'âge en âge et au delà des âges. »

Se rappelant avoir entendu déjà, pendant les visions de son sommeil, un autre grand poëte murmurer le même chant consolateur,

[1] La *Légende celtique*, p. 203.

saint Kadok attendri lui dit : « Pauvre cher Merlin, que Dieu vous écoute ! que les anges de Dieu vous accompagnent ! »

Ne devait-il pas en effet écouter favorablement le poëte malheureux, Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qu'on opprime, et je vous soulagerai ? »

Mais les sauvages habitants de la Calédonie ne cessèrent point d'outrager Merlin.

Le soir même du jour où la Foi, sous la figure du plus aimable des saints, avait reçu dans ses bras le barde infortuné, on le trouva mort au bord d'une rivière. Des pâtres de la race des Pictes avaient tué, à coups de pierres, le noble chanteur qu'ils appelaient le Fou[1] !

Depuis l'antique Orphée jusqu'à l'Orphée celtique, combien d'autres sont morts de même ! C'est la lutte éternelle de la force brutale contre l'intelligence, douce et sublime inspirée du ciel, dont le royaume n'est pas de ce monde.

Ainsi paraît avoir fini un homme dont l'histoire ne nous est guère mieux connue que celle de beaucoup d'autres poëtes célèbres qui ont passé sur la terre. Homère et Lucrèce, pour ne citer que deux noms fameux, ont-ils été plus favorisés que Merlin, et n'est-on pas réduit à leur égard à de simples conjectures ?

Il est bien à regretter qu'au lieu de déclamer contre le prophète breton, Gildas ne nous l'ait pas fait connaître tel qu'il était réellement ; nous n'aurions pas été réduit à glaner çà et là, longtemps après la moisson, quelques maigres épis qui donnent à peine l'idée de l'abondance primitive. Nous aurions pu tracer le portrait en pied, et non la silhouette d'un personnage considérable des temps barbares, dont on peut dire, comme on a dit d'Arthur, qu'il était vraiment digne d'être célébré par l'histoire et non par la légende, ayant défendu longtemps sa patrie contre l'oppression étrangère.

Mais, après tout, la biographie d'un grand homme a moins d'importance que l'idée qu'il a représentée ; et, si la vie de Merlin offre bien des incertitudes, on peut affirmer que la foi politique dont il a été l'apôtre, que l'espérance nationale dont il a été le prophète, que la cause patriotique qu'il a soutenue, n'en offraient pas plus aux nobles âmes de son temps qu'elles n'en offrent aux cœurs généreux de nos jours ; car cette foi, cette espérance et cette cause sont celles de la justice, du droit et de la liberté.

Hersart de la Villemarqué,
Membre de l'Institut.

[1] Contigit ut eodem die a quibusdam pastoribus usque ad mortem lapidatus ac fustigatus casum faceret in mortis articulo, ultra oram Tuesdæ fluminis proruptam, prope oppidum Dun Meller. (*Vita*, p. 137.)

LES CHEMINS DE FER

ET LES

OPÉRATIONS MILITAIRES

I. *Essai sur les chemins de fer considérés comme lignes d'opérations militaires*, etc., traduit de l'allemand par L. A. Unger, professeur, 1844. — II. *Emploi militaire des chemins de fer*, par M. Raymond de Coynart, capitaine d'état-major, 1847. — III. *Transport d'une armée russe sur les bords du Rhin, par les chemins de fer de Czenstochow à Cologne*, par le même, 1850. — IV. *Note sur les conditions générales des transports de troupes par les chemins de fer*, par le même, 1856. — V. *Étude sur les chemins de fer au point de vue des mouvements militaires*, par M. de Chasseloup la Motte, chef du bureau central de statistique des chemins de fer au ministère des travaux publics, 1857. — VI. *Notice sur les transports militaires par les chemins de fer français vers le théâtre de la guerre d'Italie*, par le même, 1859. — *Règlement sur le transport des troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, etc., par les chemins de fer*, 1855. — Etc.

L'art de la guerre, avait coutume de dire Napoléon Ier, n'est pas autre chose que l'art d'arriver avec des forces supérieures sur les points stratégiques où doivent se résoudre les grandes questions. Aussi ne voulait-il pas qu'on dît la bataille, mais bien la campagne d'Austerlitz, prétendant que la bataille était le dénoûment des manœuvres qui venaient de remplir toute la campagne. La victoire, ajoutait-il, est dans les jarrets des soldats.

Si Napoléon a bien compris les ressorts d'un art qu'il a si bien pratiqué, tout progrès dans le système de locomotion réagit sur le système de guerre. On pressent dès lors l'intérêt que peut offrir un examen circonstancié des conditions dans lesquelles s'exerce aujourd'hui le concours que l'exploitation des chemins de fer est susceptible

d'apporter aux opérations militaires. Ce concours a tour à tour été nié, contesté, puis singulièrement exagéré; mais, depuis vingt ans au moins, il a été souvent discuté en France et à l'étranger, notamment en Allemagne.

En tête des hommes éminents qui se sont livrés à l'examen de cette question importante, je dois citer tout d'abord une autorité particulièrement compétente, le lieutenant général Pelet, qui s'en occupa, en premier lieu, dans une Instruction aux officiers employés à la carte de France, formant, dit-on, la première partie d'un travail étendu sur la défense du territoire, entrepris sous l'inspiration du duc d'Orléans; puis à la Chambre des pairs, dans un discours remarquable prononcé lors de la discussion de la loi organique du 11 juin 1842, relative à l'établissement des grandes lignes de chemins de fer. En 1842, M. de Bourgoing, ministre de France en Bavière, traduisait[1] de curieux extraits d'articles insérés, en août 1840, dans la *Gazette militaire* de Darmstadt. Un troisième membre de la Chambre haute, M. Napoléon Daru, dans un ouvrage imprimé en 1843[2], consacrait aussi un chapitre aux chemins de fer considérés au point de vue stratégique.

A peu près à la même époque, un officier saxon, M. de Pœnitz, faisait paraître en Allemagne un traité complet sur la matière, qui a été traduit en français. Des deux parties de cet ouvrage, la première seule nous occupera, bien qu'elle soit, suivant l'expression du traducteur, « moins une théorie immédiatement exécutable qu'un programme d'expériences à faire. » Quant à la seconde, dont le titre seul[3] suffit à montrer l'esprit, elle n'aurait aujourd'hui qu'un intérêt purement rétrospectif. « L'auteur, dit encore le traducteur, en stimulant le zèle de ses compatriotes avec un patriotisme louable, laisse percer çà et là une partialité quelque peu prévenue contre la France. » Du reste, M. de Pœnitz enveloppe dans la même déférence les *deux grands voisins* de l'Allemagne, la France et la Russie. « Une attaque soudaine du côté de la France, où une sourde fermentation ne cesse de s'agiter, n'est pas plus impossible qu'une invasion de barbares venus de l'Asie. Il faut donc que nous soyons prêts à faire face des deux côtés... Qu'un lien de *fer* nous unisse, et gardons-nous de le laisser ronger par de puériles jalousies. » Ce dernier conseil n'a-t-il pas, tout au moins, autant d'actualité en 1861 qu'en 1844?

En somme, tous les écrivains ou orateurs que je viens de citer ne sont réellement pas sortis des généralités de la question; M. de Pœ-

[1] *Tableau de l'état actuel et des progrès probables des chemins de fer de l'Allemagne et du continent européen, comparés avec ce qui existe et ce qui se prépare en France à cet égard.*

[2] *Des chemins de fer et de l'application de la loi du 11 juin 1842.*

[3] Projet d'un système militaire de chemins de fer pour l'Allemagne.

nitz, quoique abordant franchement l'application militaire des chemins de fer, est resté dans le domaine des conjectures, comme cela devait être eu égard à l'époque où il la considérait. Tout autres sont des publications plus récentes, dont les auteurs, tous deux officiers d'état-major français, ont particulièrement attaché leur nom à la grave et délicate question de l'utilité militaire des voies ferrées. — L'un, M. de Chasseloup la Motte, après avoir quitté la carrière des armes, avait été appelé à la tête du bureau central de statistique des chemins de fer, dès la création de ce service important au ministère des travaux publics. Recherchant avec soin quel pouvait être le rôle des chemins de fer dans la stratégie moderne, l'officier devenu statisticien avait achevé, en juillet 1853, décembre 1855, mai et décembre 1859, des études spéciales dont la publication, sans doute retardée par les événements politiques de ces deux dernières années, a récemment été ordonnée par l'administration [1]. — L'autre, écrivain militaire des plus distingués [2], s'est particulièrement occupé de l'organisation pratique des transports de troupes par chemins de fer, et son concours a été extrêmement précieux pour les Compagnies concessionnaires, lors de la guerre d'Italie; j'ai nommé M. le lieutenant-colonel Raymond de Coynart. Je voudrais, profitant des dernières études et mettant à contribution quelques documents réglementaires, quelques rapports officiels, tenter de résumer les connaissances maintenant acquises sur les conditions essentielles de la viabilité militaire sur les voies ferrées.

Ce sujet, auquel les campagnes de Crimée et d'Italie, et peut-être aussi les préoccupations actuelles, donnent quelque intérêt, emprunte d'ailleurs une véritable opportunité à des publications officielles récemment distribuées. Mais, avant de considérer les chemins de fer au point de vue de la guerre, il me semble nécessaire d'indiquer dans quelle mesure la question stratégique a pu, en France et en Allemagne (*sa grande voisine*, comme dirait M. de Pœnitz), influer sur le tracé des chemins de fer; il me paraît surtout indispensable de rappeler avec quelle vivacité les souvenirs irritants des premières années de ce siècle ont été évoqués, de part et d'autre, dans le cours des discussions qui ont précédé la construction des voies perfectionnées de communication, qu'on aurait alors été naïvement disposé à regarder comme réservées uniquement aux intérêts du commerce et de l'industrie.

[1] Ce fonctionnaire laborieux n'a point assisté au succès de travaux auxquels il attachait beaucoup de prix : il est mort l'année dernière.

[2] M. de Coynart est notamment l'un des archéologues qui poursuivent avec persistance le problème de la situation de la cité gauloise d'Alesia.

I

RÔLE MILITAIRE DES VOIES FERRÉES.

Lorsqu'on se rappelle les grands événements militaires dont l'Europe continentale a été le théâtre pendant les quinze premières années de ce siècle, on est naturellement conduit à étudier, avant tout, l'importance stratégique des voies ferrées pour la défense du territoire national, à rechercher quels résultats peut produire à cet égard, dans les États divers, l'immense développement qu'elles ont reçu durant la période la plus récente.

L'Allemagne particulièrement, en raison de l'étendue de son réseau de lignes ferrées, déjà toutes reliées entre elles, mais dont les trois quarts ne sont qu'à simple voie, mérite d'être l'objet d'un examen spécial. En embrassant d'un simple coup d'œil la carte des vastes contrées qui s'étendent de la Vistule jusqu'au Rhin, on reconnaît aisément que cette région, qui a été si souvent le champ de bataille de l'Europe, dans des luttes auxquelles la France n'a pris qu'une trop large part, présente les caractères les plus propres à exciter l'attention des stratégistes. D'immenses cours d'eau, tels que l'Oder, l'Elbe, le Danube, de grandes chaînes de montagnes, boisées ou impraticables pendant une partie de l'année, telles que celles du sol accidenté de la Bohême ou du Tyrol allemand, tout fait de cette contrée le faisceau le plus compacte que puisse former une grande nationalité. Aussi ne doit-on pas s'étonner du rapide développement qu'a reçu, en quelques années, la construction des chemins de fer allemands. Sur 25,873 kilomètres reliés entre eux et exploités, à la fin de 1858, dans le continent européen[1], 13,993 appartenaient à l'Allemagne proprement dite. Ce qui augmente encore l'importance de ce vaste réseau, lequel embrasse un si grand nombre de capitales ou de villes considérables par leur prépondérance politique ou industrielle, c'est que les tronçons n'en sont pas seulement reliés entre eux, comme je viens de le dire, mais se rattachent, en outre, à ceux (d'une longueur totale de 3,320 kilomètres) du Danemark, de la Russie[2], de la Hollande,

[1] Les réseaux isolés de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, etc., figuraient à cette époque pour 3,941 kilomètres dans les 29,814 de l'Europe continentale.

[2] La continuité si désirable de circulation n'existe cependant pas, à cause de certaines différences dans les dimensions extérieures du matériel. Quant à la voie, dont la largeur est uniformément de 1^{m}, 44 en Allemagne, en Belgique et en France, elle

de la Belgique, et enfin de la Suisse. Les renseignements faisant défaut au sujet du matériel roulant des chemins de fer des trois premiers de ces cinq États, à l'époque que je considère, je puis dire seulement que l'Allemagne, la Belgique et la Suisse possédaient ensemble 3,155 locomotives, 6,568 voitures à voyageurs et 54,648 wagons à marchandises.

Dès 1844, c'est-à-dire à une époque où nos chemins de fer étaient encore à l'état de projet, les Allemands s'alarmaient de les voir se diriger vers le Rhin, s'appuyer sur nos places frontières de l'est et multiplier ainsi, disaient-ils, à l'égard des nations germaniques, les moyens agressifs dont ils ont éprouvé les effets pendant les grandes guerres de la République et de l'Empire. Ils rappelaient, à cette occasion, dans de nombreux écrits, que les Romains, ces audacieux conquérants, ces habiles dominateurs de l'ancien monde, avaient pour système d'ouvrir des routes larges et solides vers les contrées qu'ils voulaient envahir. En effet, la borne milliaire d'où partaient toutes les grandes voies romaines, dont les restes subsistent aujourd'hui même en si grand nombre en France, en Allemagne, en Belgique, était placée au milieu du Forum romain, considéré comme le centre de l'univers. La construction d'une route était le premier pas des légions romaines vers les conquêtes de l'avenir. Les indestructibles débris de ces voies perfectionnées de communication, qui font depuis vingt siècles l'admiration des générations successives, attestent, mieux peut-être que les fastes de l'histoire, la toute-puissance du peuple-roi. On comprend, par les vestiges grandioses de ces monuments, quelles directions suivaient les armées de Rome pour envahir les provinces qu'elles faisaient passer sous le joug de la république. Le tracé des voies romaines indique nettement quelles étaient les lignes d'opérations imposées aux proconsuls, pour l'accomplissement de la mission conquérante qu'ils avaient à remplir.

Les stratégistes allemands n'ont donc pas hésité à tirer une conclusion de leurs études sur l'influence politique que doit immanquablement exercer en Europe la construction des voies ferrées. Ils se

n'est un obstacle à la continuité dont je parle que pour le chemin de fer de Berlin à Saint-Pétersbourg. Aux termes de l'article 4 d'une convention du 2-14 février 1857, entre la Russie et la Prusse, au sujet de cette ligne internationale, « la largeur de la voie, entre les bords intérieurs des rails, est, sur le territoire russe, de cinq pieds (mesure anglaise), sur le territoire prussien, de quatre pieds huit pouces et demi. » Comment ne pas voir une marque de défiance mutuelle dans un fait qui n'apporte aucune compensation à l'inconvénient capital d'un transbordement? — Ne faudra-t-il pas voir également un incident ayant trait au sujet de cette étude, dans la singulière résolution prise, il y a trois ans, par le gouvernement espagnol? Après être passé, sur les observations qui lui avaient été faites de tous côtés, de la voie large à la voie franco-allemande, il est inopinément revenu à cette voie large!

sont dit qu'à notre époque les chemins de fer étaient sans doute appelés à jouer, dans la tactique moderne, le même rôle que les grandes voies romaines dans l'ancien monde, qu'ils modifieraient essentiellement les principes de l'art militaire, tel que nous l'ont légué Gustave-Adolphe, Frédéric II et Napoléon. Les chemins ordinaires perdant pour la stratégie l'importance qu'offraient auparavant aux armées des voies praticables, tout l'avantage des communications rapides appartient aujourd'hui à celui qui possède les chemins de fer les plus propices à l'attaque et à la défense. L'utilité militaire en a été reconnue unanimement par les tacticiens, et il faut convenir que l'expérience n'a pas beaucoup tardé à justifier leurs prévisions.

Les premières voies ferrées dont le tracé a pu être dominé par des considérations militaires ont été construites en Belgique d'abord, et bientôt après en Saxe. En effet, ces deux contrées, si heureusement douées sous le rapport industriel et agricole, ont dû, depuis quatre siècles, à une situation topographique qui les rend abordables de tous côtés le triste privilége de devenir le champ clos où se sont débattus les intérêts de l'Europe. Sans remonter, pour les Pays-Bas, aux luttes multipliées dont le théâtre fut placé entre la Meuse et l'Escaut pendant le seizième siècle, tout le monde connaît l'histoire des guerres de Louis XIV en 1672, et de la République française en 1792. La Saxe n'a pas été à cet égard plus épargnée que la Belgique, et elle a vu successivement s'accomplir la guerre de trente ans, la guerre de sept ans, et enfin nos terribles luttes de 1813, au grand détriment de cette province paisible et productive, dont les guérets se sont ainsi engraissés des débris de toutes les nations du monde.

La grande préoccupation des stratégistes allemands, dans le tracé des voies ferrées construites avec une véritable profusion par les États de la Confédération germanique, a donc été de donner aux nouvelles routes des directions qui les rendissent éminemment propres à devenir, suivant les circonstances, lignes d'attaque, de défense, de jonction, de retraite, etc. Le tracé des chemins de fer allemands semble réellement n'avoir d'autre but que des opérations militaires, dont, heureusement pour l'humanité, la pratique n'est pas encore aussi fréquente que celles des relations commerciales et de bon voisinage. La France surtout est, de la part de ces tacticiens d'outre-Rhin, en butte aux défiances les plus exagérées. Il leur semble sans cesse voir nos avant-gardes, débouchant de Metz et de Strasbourg, construire, en quelques heures, sur le Rhin, des ponts de bateaux, au moyen desquels va s'effectuer le passage de trois ou quatre armées, traînant après elles un immense attirail de guerre. Ce qui les inquiète surtout, c'est la détermination à l'avance des points par lesquels doit

s'effectuer cette invasion multiple tant redoutée. Les hypothèses les plus sinistres, telles qu'une bataille perdue sur la rive gauche du Rhin, la prise de Landau ou l'investissement de Coblentz, sont admises pour motiver le luxe de précautions qui doivent être réunies sur la rive droite pour parer aux éventualités d'une surprise. La plupart des chemins de fer qui traversent l'Allemagne, en aboutissant à Dusseldorf, Cologne, Coblentz et Mayence, doivent toujours être en mesure de transporter rapidement des divisions d'infanterie et de cavalerie, pourvues de leur matériel de campagne. Ne sait-on pas que des officiers supérieurs de l'armée prussienne ont tracé naguère des plans d'invasion de la France, avec toutes les étapes marquées jusqu'à Paris? En 1842, M. Marshal, député de l'Alsace, disait à la Chambre : « La qualification de lignes *agressives* donnée par les Allemands à leurs chemins de fer, ne permet pas de se méprendre sur leurs intentions. Les études d'une expédition contre Paris, à travers la Lorraine et la Champagne, sur laquelle la jeunesse est exercée dans les écoles militaires d'Allemagne, ne sont pas l'indice de sentiments de fraternité. » Il est vraiment curieux et affligeant tout ensemble de voir les mêmes idées se reproduire ainsi à vingt ans de distance.

L'Autriche n'avait rien à craindre sur le Rhin de la part de la France ; mais elle paraît avoir obéi à des préoccupations de même nature, à l'égard de ses possessions d'Italie, lorsqu'elle a tracé, soit par la vallée de l'Inn et le Tyrol italien, soit par le littoral de l'Adriatique, ces voies ferrées qui viennent aboutir au centre du fameux quadrilatère, dont le traité de Villafranca lui a laissé la possession. Par cette double ligne de communication, le nombre des troupes qui tiennent garnison dans les quatre forteresses de Mantoue, Legnago, Vérone et Peschiera, pourrait aujourd'hui être considérablement augmenté en quelques heures. Du reste, lorsque M. de Bruck avait, par une mesure hardie, substitué l'industrie privée à l'État dans la construction des chemins de fer de l'Autriche, il avait réservé, parmi les lignes déjà établies aux frais du Trésor public, celles qui offraient particulièrement un intérêt stratégique. Tels sont, d'ailleurs, les droits que le gouvernement autrichien s'est attribués par les concessions, que, dans une réunion tenue, il y a quelques mois, à Vienne, les Compagnies se sont décidées à présenter un Mémoire à l'Empereur pour appeler son attention sur le tort que leur fait l'exercice actuel de ces droits. Les transports militaires sont opérés au-dessous du prix de revient, et l'administration de la guerre immobilise très-souvent inutilement le matériel roulant, dans la prévision d'éventualités qui ne se réalisent pas, ce qui jette dans le service public une perturbation éminemment préjudiciable au trafic. A la fin de 1858, 4,074 kilomètres de voies ferrées, desservies par 776 locomotives, 1,213 voitures

à voyageurs et 12,216 wagons à marchandises, étaient exploités dans les possessions autrichiennes.

A la même époque, la Prusse, en raison de sa configuration longitudinale et de la multiplicité d'embranchements qu'embrasse le réseau qui s'étend sur les deux rives du Rhin, exploitait 5,031 kilomètres de chemins de fer, dont le matériel roulant ne comprenait pas moins de 1,096 locomotives, 1,763 voitures à voyageurs et 20,350 wagons à marchandises.

Le reste du réseau allemand était réparti entre les autres États de la Confédération germanique, tels que la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, etc., y compris le territoire des villes libres de Hambourg et de Lubeck.

S'il faut établir un parallèle entre la France et les États que je viens de nommer, la tâche n'aura rien de pénible pour notre amour-propre national. Sur les 280 postes militaires que comprend la France continentale, 130 au moins étaient, au 31 décembre 1858, directement reliés par un réseau de voies rapides de 8,559 kilomètres, dont 5,640 à double voie, sur lequel circulait un matériel de près de 3,000 locomotives, 7,000 voitures à voyageurs et 53,000 wagons à marchandises, dont plus de 6,500 propres au transport de chevaux, — c'est-à-dire un matériel capable d'emmener simultanément 250,000 hommes, 50,000 chevaux et l'attirail correspondant à un semblable déploiement de forces. Ce réseau lui-même est continu; la jonction opérée à Paris, par le chemin de fer de ceinture, permet ainsi d'affecter au service de cinq des grandes Compagnies le matériel des quatre autres. Enfin les chemins de fer français ne sont point isolés de ceux de la Suisse, de la Belgique et de la Confédération germanique ; ils sont même, depuis quelques jours, reliés à ces derniers par un pont jeté vis-à-vis de la place forte de Strasbourg, sur le Rhin allemand; des ingénieurs français ont, par un procédé hardi et couronné d'un éclatant succès, fondé les piles du pont de Kehl; les ingénieurs badois ont posé le tablier. L'historique de ce grand fait international, dont la seule idée avait profondément ému l'Allemagne, qui avait ensuite été discuté en quelque sorte théoriquement, dont la consécration ne paraît pas s'être faite avec la solennité qu'il méritait, se rattache trop intimement à l'objet de cette étude pour qu'il ne soit pas indispensable d'en dire quelques mots.

Le 27 février 1832, un arrêté de la Diète de la Confédération germanique prescrivait que, pour assurer la sécurité du territoire allemand, aucun pont ne pourrait, sans autorisation de l'Assemblée fédérale et avant examen des considérations militaires, être construit sur un fleuve formant la frontière de ce vaste territoire. Dès 1833, une application de cette mesure, si peu conforme aux intérêts de la

civilisation moderne, était faite par le refus de l'établissement d'un pont fixe à jeter sur le Rhin en face de Huningue. Vingt ans plus tard, le gouvernement badois annonçait l'intention de prolonger jusqu'à ce fleuve le chemin de fer grand-ducal, pourvu que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Strasbourg en fît autant de son côté. De l'idée de faciliter ainsi les communications, pour les voyageurs et les marchandises, entre la France et le midi de l'Allemagne, à l'idée d'une traversée permanente et pacifique du Rhin, il n'y avait évidemment qu'un pas. En effet, tout transbordement des personnes et des choses était, eu égard à la perte de temps et aux frais qu'il entraînait nécessairement, un obstacle sérieux à un transit rationnel. Mais il était plus que douteux que la Diète ne s'opposât pas à un projet de pont fixe sur le Rhin presqu'à portée du canon de Strasbourg; c'est ce qui arriva. Si les rois de Wurtemberg et de Bavière accordaient leur approbation à ce projet, la Prusse, fidèle au système de tergiversation habituel à cette puissance, éludait la question; l'Autriche résistait d'abord, puis parlait de flanquer la tête allemande du pont d'une forteresse fédérale, dont l'efficacité sous le feu de la place française est contestable, mais qui semble, au moins sous une forme mitigée, avoir souri à la Confédération germanique, si l'on en juge par les précautions stratégiques prises de l'autre côté du Rhin. Le grand-duc de Bade, dont la conduite en cette circonstance fut celle que devrait tenir le souverain de plus d'un grand État, lorsqu'il s'agit d'un intérêt universel, ne se découragea point. Il ne cessa pas de rappeler que l'histoire était là pour prouver que l'ennemi passe militairement le Rhin partout où il veut; il demanda qu'au moins un pont volant fût provisoirement établi, comme à Mayence, au moyen d'un bateau à vapeur; puis, sentant combien cette solution, même temporaire, serait défectueuse, il revint à la charge et finit par l'emporter. Il ne faudrait pas croire néanmoins, — en voyant un décret impérial, du 20 avril 1854, approuver une convention entre l'État et la Compagnie des chemins de fer de l'Est, relative à un chemin de fer international devant franchir le Rhin, en un point à déterminer ultérieurement, — que cette grosse affaire fût très-avancée à cette date. En 1856, dans son rapport au conseil général du Bas-Rhin, le préfet annonçait que des difficultés déplorables arrêtaient encore l'exécution d'un projet qui surexcitait au plus haut degré les vœux de son département. Au surplus, le traité international à intervenir, dont il était question dans le décret précité, ne fut passé que le 2 juillet 1857, et promulgué le 24; on y lit que « l'empereur des Français et le grand-duc de Bade, également animés du désir de faciliter et d'accroître les relations entre leurs États, convaincus de l'urgente nécessité d'augmenter à cet effet le nombre des moyens de communication actuellement existants

sur le Rhin, sont convenus de régler l'établissement des nouveaux ponts, bacs ou passages réclamés par les besoins commerciaux des deux pays; » que, « considérant dès aujourd'hui l'établissement d'un pont fixe, entre Strasbourg et Kehl, comme une mesure absolument indispensable pour étendre les relations commerciales entre la France et l'Allemagne et donner aux transports internationaux des chemins de fer respectifs tout le développement qu'ils comportent, » les deux souverains conviennent de procéder immédiatement à la construction de ce pont, tout en se réservant néanmoins la faculté de prendre aux abords les dispositions propres à assurer la sécurité des frontières. Ce ne fut enfin qu'au mois de juin 1858 que furent échangées les ratifications de l'accord définitif, dont les bases techniques et financières, dans le détail desquelles ce n'est point ici le lieu d'entrer, avaient été préparées par une commission mixte. Mentionnons en terminant, comme se rattachant directement au point de vue où nous place cette étude, les complications, traduites nécessairement par des retards dans la construction, que le génie militaire dut introduire dans le tracé du chemin de fer de Strasbourg à Kehl; il en a été à peu près ainsi dans presque toutes les villes fortifiées.

Je n'ai pas besoin de dire qu'en 1842, tant à la Chambre des députés qu'à la Chambre des pairs, les divers orateurs qui prirent part à la discussion de la question, alors toute nouvelle, des chemins de fer, subirent l'influence des idées que nous avons vues avoir cours en Allemagne. Sans m'arrêter à cette discussion mémorable, je me bornerai donc à faire connaître l'opinion d'un homme dont le savoir et l'expérience devaient être d'un grand poids dans la solution du problème. « Le système défensif, disait le général Pelet, est pour nous une question de simple jugement et de souvenir, qu'il est inutile de compliquer par des théories stratégiques et par de longues démonstrations. En 1814, les masses ennemies, sorties presque simultanément des trouées de Bâle et de la Sarre, tendirent constamment à se rejoindre, l'une par Nancy et Joinville, l'autre par Vesoul, Langres et Bar-sur-Aube. Pendant notre lutte glorieuse, l'ennemi a constamment agi sur deux lignes, la Haute-Marne et la Seine. Les opérations de 1814 se renouvelleront certainement à la première guerre de coalition. Le temps avait manqué à l'Empereur pour réunir tous les moyens de la défense, le temps, ce grand élément des affaires humaines; vous pouvez le remplacer, vous pouvez le multiplier considérablement par la vitesse. » Le fantôme de l'invasion fut ainsi évoqué à plusieurs reprises et représenté parcourant pour la troisième fois la même route et dans le même but.

Par une conséquence naturelle de la configuration topographique de la France, si favorablement divisée, comme je le rappelais en com-

mençant, en un certain nombre de grands bassins, qui ne permettaient pas au tracé des divers chemins de fer de s'écarter notablement de celui des grandes voies ordinaires de communication, toutes nos lignes principales rayonnent, au point de vue stratégique, sous des angles à peu près égaux, de Paris vers nos frontières. Ces lignes, qui traversent aujourd'hui le territoire dans toute son étendue et sont incessamment reliées par des transversales, donnent ainsi à la tactique, soit pour l'attaque, soit pour la défense, d'admirables moyens de suppléer, par une concentration rapide, à l'insuffisance présumée des forces sur un point déterminé, et d'y former presque instantanément de grands rassemblements militaires, auxquels l'ennemi, quel qu'il fût, ne pourrait opposer le plus souvent qu'une résistance tardive, s'il ne possédait pas derrière lui les mêmes moyens d'action. Une invasion étrangère, telle que celles qui mirent fin aux grandes guerres de l'Empire, présenterait donc à l'Europe coalisée de nouveaux obstacles, d'autant plus insurmontables qu'on sait d'ailleurs qu'en pareil cas tout l'avantage résultant des communications rapides appartiendrait exclusivement à la résistance, tandis que l'agression verrait devant elle se détruire, à chaque pas, tout ce qui fait la force de la défense et ne pourrait, par conséquent, l'utiliser ensuite à son profit.

Cette hypothèse conduit naturellement à se poser la question que formulait ainsi, dans la discussion parlementaire de 1842, le général Delort : « Quand les nations posséderont des chemins de fer, à qui profitera la rapidité? » Et l'honorable pair résumait parfaitement, selon nous, le caractère spécial de l'utilité militaire de ces voies de communication, quand il s'écriait : « Ce ne sera qu'une combinaison nouvelle dans l'art si compliqué de la guerre, qui doit, comme la poudre, la mousqueterie, l'artillerie, favoriser tour à tour les armées belligérantes. » Non, il ne faut pas croire que les voies ferrées puissent modifier essentiellement les principes généraux des grandes opérations de la guerre. Puissants moyens de transport, quand elles sont placées en arrière du théâtre des événements, leur destruction est immédiate, par l'un ou l'autre des adversaires, aussitôt après le commencement des hostilités, eu égard à la difficulté de les défendre et à la facilité de les annihiler. Jadis les coureurs de l'ennemi s'attachaient à intercepter les convois, maintenant ils seront employés à paralyser l'usage des chemins de fer par l'enlèvement de quelques rails, la destruction de quelques ponts.

Quoi qu'il en soit, si l'influence des voies perfectionnées est plus restreinte que certains esprits n'ont paru le supposer, elle est encore assez étendue pour que le gouvernement, — à l'instar du reste de ce qui a été fait à l'étranger, — ait dû s'en préoccuper dans la rédaction du ca-

hier des charges des concessions, où se trouve maintenant une disposition ainsi conçue : « Si le gouvernement avait besoin de diriger des troupes et un matériel militaire ou naval sur l'un des points desservis par le chemin de fer, la Compagnie serait tenue de mettre immédiatement à sa disposition, pour la moitié de la taxe du tarif fixé par le présent cahier des charges, tous ses moyens de transport. » On sait que, dans les autres cas, les militaires ou marins, leurs chevaux et leurs bagages, ne sont assujettis qu'au quart de cette même taxe[1]. Cette suspension complète, pour un envoi urgent d'hommes et de matériel, du service d'un chemin de fer, n'a point eu lieu pendant la guerre de Crimée et n'a guère eu lieu que théoriquement lors de la campagne d'Italie. Je veux dire par là que le gouvernement a bien requis quelques Compagnies de mettre à sa disposition tous leurs moyens de transport, mais qu'en fait elles ont pu faire face aux exigences militaires en restreignant seulement leur service public : cette suspension partielle et momentanée a même donné naissance, entre le ministre de la guerre et les Compagnies, à un débat qui s'est finalement terminé par une transaction. Fallait-il, comme le demandait l'un, taxer au quart du tarif les transports de troupes, et ainsi ne pas tenir compte de la réquisition? Ne devait-on pas, au contraire, comme le voulaient les autres, prendre cette réquisition pour point de départ et taxer les transports à la moitié du tarif? Les deux parties se sont arrêtées à une base intermédiaire de calcul, qui a été simplement la moyenne des prix correspondants aux prétentions opposées.

II

CONDITIONS TECHNIQUES DES TRANSPORTS DE TROUPES PAR CHEMINS DE FER.

Les plus récentes applications des chemins de fer aux transports militaires de toute nature ont, je m'empresse de le dire tout d'abord, non-seulement atteint, mais encore dépassé les prévisions des stratégistes. Il est fort curieux, à cet égard, de comparer les deux dernières des études successives que M. de Chasseloup la Motte avait consacrées

[1] Depuis le 31 décembre dernier, tous les transports militaires sont réglementés par un arrêté qu'ont pris en commun les ministres de la guerre et des travaux publics. Ce code des relations de l'administration de la guerre et des Compagnies des chemins de fer en France est, du reste, de la part de celles-ci, l'objet d'un pourvoi contentieux devant le conseil d'État.

aux chemins de fer, considérés uniquement au point de vue des transports de la guerre. L'une, datée de mai 1859, représente en quelque sorte la théorie, dont elle formule plus ou moins timidement les propositions; l'autre, datée du mois de décembre suivant, rassemble les résultats d'une pratique à laquelle n'ont manqué ni la précipitation, ni la multiplicité des conditions élémentaires, et en constate glorieusement les conclusions. Un simple rapprochement entre les chiffres des deux publications montre que les bases de calcul, telles que le nombre des trains par jour, la vitesse et la charge de ces trains, le nombre des véhicules par train, le nombre d'hommes, de chevaux et de voitures par train ou par véhicule, avaient été prises, dans le projet, inférieures aux limites réelles. Le lecteur nous saura peut-être quelque gré, avant d'établir, par des renseignements incontestables, la puissance de locomotion que la tactique peut aujourd'hui emprunter à l'industrie, de lui donner un rapide aperçu des difficultés de tout genre auxquelles il fallait porter remède.

En premier lieu, il a fallu déterminer à l'avance ce qu'on peut appeler l'unité de transport pour chacune des armes qui constituent la force militaire de la France. Ces données premières une fois obtenues, on a dû calculer le temps nécessaire à l'embarquement et au débarquement des troupes de toute sorte aux gares de départ et d'arrivée. Dans les différents pays de l'Europe, des hommes spéciaux se sont préoccupés à juste titre des moyens de concilier, avec la promptitude qu'exige le service d'un chemin de fer, l'ordre et même l'hygiène des hommes et des chevaux. En France notamment, M. de Coynart a résumé les conséquences de ses nombreuses observations expérimentales sur la matière, dans trois règlements spéciaux, approuvés le 6 novembre 1855[1] par le ministre de la guerre, et où les moindres difficultés pratiques du transport des troupes de toutes armes sur les chemins de fer sont prévues et résolues de la manière la plus satisfaisante. D'une exécution que rendent encore plus facile des figures explicatives, dessinées par M. de Coynart et par un capitaine d'artillerie, M. Caron, ces véritables petits traités exigent seulement, pour donner les excellents résultats qu'ils sont appelés à produire, quelques exercices propres à prévenir les tâtonnements et les pertes de temps qu'engendrerait inévitablement la confusion. Il a fallu ensuite tenir compte de l'intervalle à observer entre les trains successifs et de la vitesse à laquelle il convenait de les faire marcher, pour en obtenir tout à la

[1] Déjà, le 16 septembre 1851, l'administration de la guerre avait promulgué trois règlements *provisoires*, en quelque sorte théoriques, dont l'expérience a fait, comme elle s'y attendait, ressortir les lacunes et les imperfections. L'application en grand qu'a occasionnée la campagne de Crimée avait définitivement montré les modifications que ces premiers règlements devaient recevoir.

fois l'arrivée dans un aussi bref délai que possible, et la régularité de marche si indispensable à tant d'égards. Ces éléments généraux, dont il est aisé d'apprécier l'importance et auxquels il conviendrait d'ajouter des précautions d'administration purement militaire qui nous entraîneraient hors de notre cadre naturel, permettent alors d'évaluer, pour une distance et une durée de trajet préalablement indiquées, le matériel roulant nécessité par le transport d'un corps de troupes d'un effectif déterminé, non-seulement en ce qui concerne chaque fraction du corps d'armée, mais encore relativement à ce corps tout entier.

Ce qui précède suffit à montrer qu'il nous faudra, comme on l'a sans doute pressenti, considérer successivement l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie et le train des équipages militaires, ou plus exactement les transports d'hommes, de chevaux et de matériel, car ce que nous avons à dire des hommes à pied s'applique nécessairement à toutes les armes, de même que les observations que nous aurons à présenter à propos des chevaux s'appliqueront également à ceux destinés à être montés ou à ceux employés comme bêtes de trait.

Le poids officiel d'un de ces petits héros dont le pantalon garance peut sans exagération être considéré comme un symbole, ainsi que le montrait encore récemment notre expédition de Syrie, est de 88 kilogrammes, en ajoutant au poids de l'homme celui de ses armes et bagages[1]. Si on laisse de côté les officiers, auxquels sont affectées des voitures de première classe ou de deuxième, il est évident que le transport de l'infanterie se fait au moyen des voitures de troisième classe; parfois aussi, comme cela est arrivé lors de la campagne d'Italie, on l'embarque dans des wagons à marchandises couverts ou découverts, appropriés par une addition de bancs; le règlement, dont la limite a même été dépassée dans cette circonstance, tolère qu'un tiers du matériel soit ainsi disposé, à la condition que la moitié au moins des hommes transportés soit assise; dans ce cas, si le trajet est long, on fait passer à tour de rôle le personnel d'un matériel dans l'autre. Quoi qu'il en soit à cet égard, la capacité du véhicule est utilisée de telle sorte que le dixième au moins des places reste vide pour recevoir les sacs portant marmites, bidons et gamelles; deux places

[1]

Soldat d'infanterie de ligne.	68 k.
Fusil, sac, giberne.	20
Total égal.	88 k.

Le poids d'un chasseur à pied, armé et équipé, n'est que de 84 kilogrammes; celui d'un soldat d'artillerie à pied ou du génie est de 89.

sur dix sont même réservées, quand il s'agit des grenadiers et gendarmes de la garde impériale, des sapeurs et des musiciens. Chaque homme a son fusil entre les jambes; l'importance de ce détail sera mieux appréciée si j'ajoute, d'après M. de Coynart, que des canonniers, qui n'avaient pas conservé leurs armes, réunies dans un fourgon à bagages où elles risquaient d'ailleurs d'être détériorées, ont dû, après avoir passé plus d'une demi-heure à chercher leur bien, partir en s'armant au hasard. Finalement, un bataillon sur le pied de guerre, comprenant moyennement 770 hommes, occupera 28 véhicules, dont 5 pour les officiers, les chevaux de selle ou de bât, la cantine, les instruments de musique, etc.; le poids utile du train sera de 80,000 kilogrammes. L'expérience a constaté qu'un tel bataillon peut être embarqué en moins de 17 minutes, en maintenant l'ordre de bataille des compagnies et des sections, aussi bien que dans un casernement ou un campement. A cet effet, et conformément au règlement de 1855, le chef d'une troupe doit la grouper, suivant les exigences du terrain où elle doit s'embarquer dans un convoi de chemins de fer, la diviser en fractions correspondantes à la capacité des wagons, la disposer en files, placées en face des compartiments qu'elles doivent occuper, et où elles montent avec des précautions minutieusement prévues, qui, ponctuellement exécutées, donnent pour résultats un placement rapide et bien ordonné des hommes et de leurs sacs. Tels sont les avantages de l'automatique régularité, qu'un bataillon, qui, abandonné à ses inspirations, avait mis 40 minutes à s'embarquer, n'en mit que 20 après une étude du règlement, et arriva à exécuter cette manœuvre en 12. Les haltes, les repas, les débarquements, s'opèrent de même.

Il est assez remarquable que ce ne soit pas les Anglais, dont on connaît l'amour pour les chevaux, qui aient trouvé le meilleur moyen de faire voyager ces animaux par les chemins de fer. Ce ne sont pas non plus les Français, qui ont trop servilement copié le matériel britannique; ce sont les Allemands. Le point mérite qu'on s'y arrête quelques instants, car le transport de la cavalerie avait primitivement été jugé impraticable par les écrivains militaires. M. de Pœnitz regardait, en 1844, comme incontestable que la cavalerie devait renoncer à l'usage des voies ferrées; en consacrant un chapitre aux « difficultés de transport de la cavalerie par les chemins de fer, » il annonçait n'avoir d'autre but que de ne pas laisser de lacune dans son ouvrage. Suivant lui, un régiment de cavalerie de 750 hommes réclamerait l'emploi de 150 wagons et d'une douzaine de locomotives; il déclarait d'ailleurs « absolument impossible, quelque arrangement qu'on adoptât, de laisser cavalier et cheval réunis. » M. de Pœnitz, excellent écuyer sans doute en sa qualité d'officier saxon, n'avait que le tort de se prononcer trop

vite et trop carrément, car il se rendait parfaitement compte des conditions d'un problème dont les difficultés ont été bientôt résolues par ses compatriotes. Tous les chevaux, disait-il, ne peuvent sans danger voyager en chemin de fer : le bruit des machines locomotives les effraye et les inquiète, au point de les rendre malades pendant plusieurs jours ; les wagons-écuries, où les chevaux sont plongés tout à la fois dans l'isolement et dans l'obscurité, sont très-irrationnellement construits, le cheval, animal naturellement timide, ayant besoin pour être calmé de la présence du cavalier. « La question, ajoutait-il, et nous appelons l'attention du lecteur sur ce détail qui côtoie la difficulté la plus sérieuse, est de savoir s'il vaut mieux ranger les chevaux en une seule ligne, la tête tournée vers un côté de wagon, ou bien, par trois devant et trois derrière, la tête tournée vers le milieu de la voiture. » Il est bien entendu, disait-il encore, que les chevaux resteront bridés, sellés et harnachés ; nous verrons au contraire qu'il a expressément fallu renoncer à cette apparente simplification. Dans un autre chapitre intitulé : « Comment la cavalerie peut cependant se servir des chemins de fer, » M. de Pœnitz proposait, assez timidement il est vrai, d'embarquer seulement sur ces voies la majeure partie des hommes, les selles et les bagages des régiments, et de faire conduire les chevaux nus en main par le reste des hommes, sur le pied d'un cavalier pour quatre chevaux. Il serait sans aucun intérêt de suivre l'inventeur de ce système bizarre dans ses développements, ainsi que dans ceux qu'il donne au sujet d'un transport de troupes sur les chemins de fer, au moyen de leurs propres chevaux, remplaçant les locomotives, — système auquel il consacre plusieurs chapitres. Cette seconde idée, du moins, peut, exceptionnellement et dans une circonstance donnée, être susceptible d'une application heureuse, mais, à coup sûr, elle ne saurait l'être normalement, de l'avis de quiconque s'est rendu compte du terrain inégal qu'une voie ferrée offrirait aux pieds des chevaux, et de la fatigue que leur occasionnerait une marche dans de semblables conditions.

On a longtemps cru en France que l'usage des chemins de fer pour le transport des chevaux était en effet contestable. En 1842, à la Chambre des pairs, M. Mathieu de la Redorte, sans nier l'utilité stratégique des nouvelles voies de communication, se refusait à la regarder autrement que comme un élément secondaire, « tant qu'on n'aurait pas trouvé le moyen de transporter les poudres (nous reviendrons tout à l'heure sur cette question spéciale) et les chevaux. » Depuis cette époque, de nombreux accidents arrivés à des chevaux de luxe, animaux fort délicats comme on sait, n'ont fait que corroborer cette opinion, qui n'est exacte que dans certaines limites. Les Compagnies de chemins de fer se sont laissé faire maints procès, qu'elles ont quelque-

fois perdus, bien qu'elles fussent innocentes des fautes qu'on était trop disposé à leur reprocher, en voyant sortir d'un wagon-écurie, malade, tremblant, courbaturé, parfois même pris d'un accès de vertige, un cheval qui y était entré, quelques heures auparavant, en parfait état; le fait tenait autant à la susceptibilité de l'animal qu'à la disposition vicieuse du matériel. D'autres fois, des chevaux placés dans des wagons à bestiaux, qui sont les meilleurs véhicules pour ce genre de transport, à la condition que les animaux y soient en nombre suffisant pour se maintenir mutuellement, se sont battus et blessés, uniquement parce qu'ils avaient trop de place. L'expérience n'a point été perdue pour l'administration de la guerre, qui regarde justement le problème comme résolu à son entière satisfaction, attendu qu'elle a peut-être fait maintenant transporter une centaine de mille de chevaux et n'a constaté qu'exceptionnellement des avaries sérieuses. M. de Coynart rend parfaitement compte de l'état réel des choses et résume ainsi les observations qui avaient presque immédiatement été faites par les Allemands, auxquels, je viens de le dire, doit revenir tout l'honneur d'avoir trouvé le meilleur système du transport des chevaux par chemins de fer. Cette analyse sera, en même temps, la réponse aux doutes que s'était posés M. de Pœnitz.

On sait qu'un wagon-écurie se compose de trois stalles longitudinales, précédées, dans un matériel perfectionné, d'une sorte de coupé où se tient le palefrenier, qui surveille le cheval, lui donne à manger, et dont la présence est excellente à tous égards. L'entrée dans cette boîte obscure n'est pas du goût de l'animal, qui résiste plus ou moins et qu'il faut quelquefois y introduire de force ; une fois installé, il subit à chaque station, dans un sens ou dans un autre, des oscillations longitudinales qui lui sont extrêmement désagréables, et contre lesquelles il essaye de se roidir : quand le train démarre, il est jeté en arrière ; quand le train s'arrête, il est jeté en avant. On voit que M. de Pœnitz passait à côté de la difficulté, lorsqu'il se posait la question de savoir s'il était préférable de faire voyager un cheval la tête en avant ou la tête en arrière. Dans un wagon à bestiaux, le cheval est placé perpendiculairement à la direction de la voie. Il n'y a pas lieu, disons-le tout d'abord, de se préoccuper du mouvement de lacet, parce qu'il est d'autant plus fort que la vitesse est plus considérable et que les chevaux sont généralement transportés à petite vitesse. Cette fois, la rupture d'équilibre qu'il doit forcément éprouver à chaque station, affectant les articulations de l'animal dans un sens perpendiculaire à leur mouvement normal, ne présente plus un caractère pénible pour lui. En outre, le cheval n'est point isolé, ce qui a bien son importance : d'une part, ainsi que je l'ai déjà dit, il est essentiel que les animaux soient serrés dans le wagon, — qui en contient au moins 5 et au

plus 9, suivant la capacité du véhicule et le genre de cavalerie[1], — et ne puissent s'y mouvoir; d'autre part, trois ou quatre hommes accompagnent ces chevaux. Les wagons-écuries à stalles ne sont donc plus qu'exceptionnellement employés par l'administration militaire, à titre d'appoint, par exemple.

Les chevaux ne sont pas séparés de leurs brides, qui leur sont seulement ôtées durant la marche, par suite de la difficulté qu'il y aurait à les reprendre à l'arrivée. Mais ils doivent être dessellés, non-seulement parce qu'il est aujourd'hui bien reconnu qu'en principe les chevaux doivent être nus le plus longtemps possible, mais parce que les harnachements ainsi transportés se détériorent. « Une batterie de parc, raconte spirituellement M. de Coynart, a conduit 5,000 kilogrammes de pierres à 729 kilomètres, pour avoir la satisfaction d'écorcher plusieurs chevaux sous le ventre et d'avarier sensiblement bon nombre de selles ou de chabraques. » En effet, les selles, mises au nombre de 60 dans un fourgon à frein, servent à lui constituer ce lest indispensable qu'il est barbare d'obtenir avec des pierres; dans chacun des fourgons à selles se placent en outre cinq hommes. L'enlèvement des harnachements, le transport dans le véhicule, l'embarquement et le débarquement des selles et des chevaux, grâce à des règles éminemment logiques, toutes tracées d'avance, et au rôle assigné à chaque homme, se font avec un ordre et une rapidité remarquables. Si l'on peut aborder le train tout formé, ce qui est nécessairement rare, l'entrée et la sortie des chevaux s'opèrent sur tous les points à la fois; dans le cas contraire, on embarque ou débarque le plus possible d'animaux en même temps. La double opération exige naturellement, comme accessoires, des ponts en bois, qui se placent devant l'ouverture du wagon et qu'il est bon d'avoir dans tout train de cavalerie, pour le cas où il s'agirait de débarquer en pleine voie. La portion de la troupe qui ne se met point avec les chevaux ou avec les selles est transportée dans les mêmes conditions que l'infanterie; elle est renouvelée à toute grande halte. Un escadron de cavalerie, fort de 160 hommes et de 140 chevaux, emploie un train de 29 véhicules, dont 20 pour les chevaux et 80 hommes; les 9 autres sont pour le reste des hommes, les officiers et leurs montures, les selles, la cantine, etc.; le poids utile du train n'est pas moindre de 100,000 kilogr. On comprend maintenant que, si le matériel exigé pour le transport de la cavalerie est considérable et si ce

[1] Le poids officiel d'un cheval est, suivant l'arme :

	sellé.	dessellé.
Cavalerie de réserve.	600 k.	560 k.
— ligne.	506	473
— légère.	424	394

transport demande à être réglementé avec précision (ce qui est fait, en France, depuis 1855 et même depuis 1851), il n'offre pas de difficultés insurmontables, comme on l'avait supposé. La question de temps elle-même a été heureusement résolue : bien que les chevaux doivent être préalablement dessellés et que leur harnachement doive être méthodiquement placé dans des wagons, 10 minutes suffisent pour charger 150 selles ; à son arrivée à destination, grâce à la simple précaution de mettre à la craie, sur les panneaux des véhicules, des indications permettant à chaque homme de retrouver presque instantanément son cheval et sa selle, un escadron peut aisément être mis à cheval en 25 minutes; mais il faut toujours plus de temps pour l'opération inverse.

Le transport de l'artillerie, des équipages militaires et du matériel roulant du génie, présente des difficultés plus sérieuses que celui de la cavalerie. Le grand nombre des chevaux d'attelage, le poids énorme des bouches à feu [1], de celles mêmes qui sont en usage pour les batteries de campagne, le nombre et les dimensions variées des voitures, les matières encombrantes et explosibles qui forment l'approvisionnement de l'artillerie, etc., exigent encore plus de précautions et de régularité. Après les détails dans lesquels je suis entré au sujet de l'infanterie et de la cavalerie, je n'ai rien à ajouter ici pour le transport des hommes et des chevaux [2]. Quant au matériel, l'usage des grues installées dans toutes les gares principales, et le grand nombre de wagons plats existant sur les divers réseaux de chemins de fer, facilitent singulièrement, non-seulement l'embarquement et le débarquement des pièces de canon et des caissons, mais encore ceux des équipages de ponts, des forges de campagne, des chariots d'ambulance, etc.; il faut en outre des ponts en bois pour relier les wagons au quai par un plan incliné, des madriers, des poutrelles, des cordages, etc. Les deux trains des voitures d'artillerie sont séparés et placés tout montés sur des wagons plats, de telle sorte que la répartition des poids soit convenable et que rien ne soit en saillie au delà des tampons de choc de ces wagons; enfin on consolide l'ensemble de manière à obtenir toute la stabilité possible, et il est recommandé par le règlement d'examiner avec soin les chargements, aux stations où le convoi s'arrête. Les wagons plats reçoivent, suivant leur longueur, deux voitures de campagne, une voiture et demie ou une voiture seulement; les conditions du chargement sont pour ainsi dire mathé-

[1] Un canon de 24 pèse 2,740 kilogrammes; un de 16, 2,000; un obusier de 24, 1,200, etc.

[2] Un cheval de selle pèse 548 ou 520 kilogr., suivant qu'il est sellé ou non ; — un cheval porteur ou sous-verge pèse nu 503 kilogr., et harnaché, 551 ou 526 kil.; les chevaux d'attelage gardent leurs harnais, qui sont convenablement relevés.

matiquement précisées, afin que cet immense attirail n'occasionne que le moins longtemps possible l'encombrement des gares de départ et d'arrivée, notamment pour le matériel du train des équipages militaires, dont la nature exige un mode particulier d'embarquement ou de débarquement, et qui ne peut pas toujours se manœuvrer à bras d'homme : une grue l'enlève alors de terre et le place sur le véhicule dans la position qu'il doit y occuper.

En résumé, une batterie de 12, comprenant, sur le pied de guerre, 208 hommes, 216 chevaux, 6 bouches à feu, 30 voitures, etc., exige deux trains de 29 véhicules, dont 16 pour les chevaux et une partie des hommes, 6 pour l'autre partie, les officiers, les selles et les bagages, et 7 plates-formes pour le matériel spécial de l'artillerie. Le poids utile de chacun de ces trains n'est pas moindre de 96,000 kilogrammes. — Une compagnie du train des équipages (246 hommes, 318 chevaux, 66 voitures) exige trois ou quatre convois semblables.

J'ai dit plus haut qu'un orateur d'une de nos Chambres législatives regardait, en 1842, comme impraticable, le transport des poudres par chemins de fer. Cette opinion était partagée par un autre pair, M. N. Daru, qui, dans l'ouvrage que nous avons déjà eu occasion de citer, disait, après avoir tenté d'établir l'absence de proportion, pour la cavalerie et à plus forte raison pour l'artillerie, entre le développement des moyens de transport et le résultat obtenu : « D'ailleurs, il faut ajouter que, pendant la marche des machines, les étincelles sortant de la cheminée et la braise ardente tombant du foyer présentent des chances d'explosion que l'on braverait sans doute en cas de besoin, mais auxquelles on ne s'exposera pas toutes les fois qu'on pourra faire autrement. » Il est vraisemblable que les deux honorables membres de la Chambre haute n'eussent point été aussi affirmatifs s'ils eussent connu le fait curieux que rapporte M. de Coynart[1], faisant observer, à ce sujet, combien est exacte la fermeture des coffres des voitures d'artillerie. Lors d'un incendie qui consuma, à Lunéville, les écuries d'un quartier occupé par une batterie du 12e régiment, des voitures à coffres chargées, parquées à peu de distance, et qu'on ne voulait pas déplacer de peur d'effrayer les habitants, restèrent impunément exposées aux flammèches, qu'un lieutenant faisait simplement tomber au fur et à mesure avec son mouchoir. Ceci se passait en 1838; mais, depuis cette époque, et particulièrement à l'occasion des guerres de Crimée et d'Italie, plusieurs millions de tonneaux de munitions de guerre ont traversé toute la France sans qu'aucun danger exceptionnel se manifestât. « Tels furent les soins qui présidèrent

[1] *Emploi militaire des chemins de fer.*

à ces opérations, lit-on dans un rapport officiel sur les transports militaires de l'expédition de Crimée, que 3,000,000 de kilogr. de poudres, 70,000,000 de cartouches d'infanterie, 270,000 cartouches montées pour bouches à feu de campagne, 7 à 8,000 fusées de guerre toutes chargées et une immense quantité d'artifices, arrivèrent à destination sans que l'on ait eu à déplorer le moindre accident. » L'expédition de 1859 a droit au même témoignage. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les circonstances pressantes faisaient souvent négliger, non les précautions indispensables, mais certaines prescriptions réglementaires. Maintenant, aux termes d'un arrêté pris en commun, le 15 février dernier, par les ministres de la guerre et des travaux publics, les barils ou caisses de poudre doivent simplement être chargés dans des wagons couverts et fermés, dont le plancher a un prélart imperméable; chacun de ces wagons ne peut contenir un chargement d'un poids supérieur à 5,000 kilogrammes, et le nombre que peut en recevoir un convoi ne doit pas dépasser dix. L'insuffisance du matériel spécial primitivement exigé avait bientôt fait tolérer l'emploi d'un matériel ordinaire, et la nécessité d'expédier le plus vite possible les munitions de guerre avait conduit à porter finalement à 20 le nombre de wagons de poudre qui pouvaient faire partie d'un train. On se bornait à les placer à l'extrémité opposée à la locomotive et à les faire suivre de trois véhicules ordinaires, ainsi que le prescrit toujours le règlement.

J'ai dû, pour fixer les idées, considérer l'unité tactique au point de vue du transport par chemin de fer; mais il ne faudrait pas conclure de là qu'il y eût nécessité absolue de procéder avec cette symétrie aux mouvements militaires. Il est positivement dit, au contraire, dans les arrêtés ministériels du 6 novembre 1855, que, « toutes les fois que la troupe à transporter exige plusieurs trains, on doit proportionner ceux-ci à la force des moteurs, » et ne plus tenir aucun compte du partage en régiments, bataillons et compagnies, escadrons, divisions ou pelotons, batteries, demi-batteries, sections ou pièces. Les données précédentes ne doivent être considérées que comme permettant d'établir, à l'avance, le nombre de trains et de véhicules qu'il serait nécessaire d'appliquer au mouvement d'un corps d'armée, dont les unités se reformeraient, d'ailleurs, au point de destination. Quant à la rapidité avec laquelle peut s'opérer aujourd'hui, par les voies ferrées, un tel mouvement, à des distances qui exigeaient antérieurement un délai presque toujours dépassé par des incidents imprévus, elle sera bien démontrée, lorsqu'on comparera tout à l'heure le temps employé par cette opération à celui que prenait la translation d'un effectif aussi considérable, dirigé par les routes ordinaires et voyageant par étapes. De plus, au point de vue de la

justice distributive, une guerre, qui ne doit affecter que l'intérêt général, a ainsi lieu sans imposer de charges spéciales pour les régions traversées.

Ce fut au mois de mai 1849 que l'on vit, pour la première fois, un corps d'armée transporté par les chemins de fer sur le théâtre d'une guerre imminente. Il s'agissait d'un corps russe de 30,000 hommes, avec une cavalerie proportionnée et 60 bouches à feu, destiné à seconder l'armée autrichienne dans la répression de l'insurrection hongroise. Cantonné en Pologne, ce corps fut transporté en Hongrie par des chemins de fer polonais, prussiens et autrichiens, dont l'ensemble pouvait présenter les 850 kilom. qui séparent Varsovie de Pesth. Bien que ce fait, — au sujet duquel précisément l'Autriche devait, suivant un mot célèbre, étonner le monde par la grandeur de son ingratitude, — soit acquis à l'histoire, il ne peut, au point de vue spécial où nous place cette étude, donner aucune indication intéressante. Les mesures adoptées pour effectuer ce transport, l'importance du matériel dont il nécessita l'emploi, sont restées inconnues. Le temps même que prit cette opération considérable ne peut être apprécié qu'au moyen de conjectures, faute de savoir exactement si les lignes parcourues étaient, dans tout leur développement, pourvues de deux voies ou d'une simple voie. M. de Coynart suppose[1] que le transport de cette armée russe put exiger environ 65 trains, partant à une heure d'intervalle et marchant avec une vitesse moyenne (arrêts compris) de 25 kilomètres à l'heure; que, dans ces conditions spéciales, le temps total employé dut être de quatre jours environ, et que le matériel utilisé, en admettant à cet égard une complète analogie entre les chemins de fer allemands et les nôtres, fut à peu près composé de 65 machines locomotives et de 1,800 véhicules de toute espèce. Cet écrivain militaire ajoute que si, pour obéir à des circonstances impérieuses, les 65 convois se sont succédé de demi-heure en demi-heure et ont marché à une vitesse de 35 kilomètres, l'opération a pu être menée à bonne fin en moins de trois jours. L'armée autrichienne fit aussi un grand usage des chemins de fer, à la fin de l'automne de 1850, pour se concentrer sur la frontière de Bohême, lors d'un de ces fréquents moments de brouille entre les deux têtes de l'aigle allemand, et, en 1854, dans les provinces polonaises de l'empire; mais on manque également de renseignements positifs sur ces grands mouvements militaires.

Dans sa première étude, M. de Chasseloup la Motte s'est posé théoriquement le problème curieux du transport par chemins de fer d'un corps d'armée de deux divisions d'infanterie et d'une brigade de ca-

[1] *Transport d'une armée russe sur les bords du Rhin par les chemins de fer.*

valerie, formant avec les accessoires un effectif de 23,645 hommes, 4,407 chevaux, 30 bouches à feu et 374 voitures de toute espèce. Il a reconnu que le poids total à transporter ainsi s'élèverait à 5,306,000 kilogrammes et exigerait la mise en marche de 60 convois successifs (de 89,000 kilogrammes de poids utile), comprenant ensemble 1,714 véhicules de diverse nature, et, pour une longueur hypothétique de trajet de 1,250 kilomètres[1], absorbant un nombre total de 600 locomotives, qui seraient assujetties à un parcours de 125 kilomètres seulement par relai. Il est à remarquer que, les 60 trains partant à une heure d'intervalle et marchant à la faible vitesse de 25 kilomètres à l'heure, le nombre de 1,714 voitures, fourgons, wagons à bestiaux et wagons plats dont il vient d'être parlé, ne peut être réduit par les retours à vide, en raison de la grande longueur du parcours et du temps (50 heures) qu'il emploiera pour chacun de ces 60 trains; il n'en est pas de même des 600 locomotives, auxquelles il convient, d'ailleurs, d'en ajouter 200 pour le service de réserve et de renfort. Les retours des machines, qui commenceraient après un laps de temps pouvant être évalué à 20 heures, soit au quadruple de la durée du parcours d'un relai, permettraient finalement de faire le service de cette série de 60 trains consécutifs au moyen de 25 à 30 locomotives, pour chacun des 10 relais, soit de 250 à 300 en totalité. Ainsi, dans ces conditions, en 4 jours et demi, on transporterait plus de 23,000 soldats avec chevaux, armes et bagages, à la distance de 1,250 kilomètres, tandis que le même corps, voyageant par étapes sur les routes ordinaires, n'eût pas employé moins de 50 journées de marche, indépendamment de la fatigue imposée aux hommes et aux chevaux, et de l'usure inévitable du matériel. Si la vitesse était portée de 25 à 35 kilomètres, le trajet en chemins de fer ne demanderait plus que 4 jours. Il ne prendrait même que 2 jours trois quarts, quand, pour chacune de ces vitesses, on échelonnerait les départs de demi-heure en demi-heure au lieu de les échelonner d'heure en heure. Dans les conditions les plus modestes, il ne faudrait pas 4 jours à un corps de 23,600 hommes pour franchir les 807 kilomètres de distance entre Berlin et Vienne!

Il n'est pas hors de propos de faire observer que, le temps nécessaire pour le transport du corps d'armée par chemin de fer étant égal au temps pris par la série des départs, augmenté de la durée du trajet du dernier train, il est beaucoup plus avantageux de précipiter la succession de ces départs que d'accélérer la vitesse. La rapidité, qui

[1] Je prends cet exemple, parce qu'il représente à peu près la plus grande distance entre deux points extrêmes du territoire français : en effet, on compte 1,276 kilom de Lille à Perpignan, et 1,243 de Cherbourg à Marseille.

ne s'obtiendrait d'ailleurs qu'aux dépens de la charge des trains, pourrait présenter des inconvénients, et même des dangers au cas d'un mouvement de longue durée; au contraire, les limites qu'imposent les conditions d'embarquement des troupes, notamment de la cavalerie et de l'artillerie, sont fort supérieures à celles du service même du chemin de fer.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des conjectures auxquelles peut donner naissance la multitude des renseignements que M. de Chasseloup la Motte a recueillis dans l'Appendice de sa première Notice, car j'ai hâte de me placer sur le terrain solide des faits accomplis. Je me bornerai à signaler, parmi ces renseignements, les cartes des chemins de fer de l'Europe et de la France, complétées par l'indication des principales places de guerre, directement ou indirectement desservies, et par celle des distances en kilomètres qui les séparent, ainsi que le tableau comparatif des durées, pour vingt directions différentes, des mouvements, par chemins de fer ou par étapes, d'un corps de troupes de la force de celui que je viens de considérer. Il est seulement regrettable que cette comparaison curieuse ne soit pas complétée par un aperçu des dépenses que peuvent entraîner de semblables opérations.

III

LES CAMPAGNES DE CRIMÉE ET D'ITALIE.

Quoique la guerre d'Orient ait fourni, pour la première fois, aux deux principales nations de l'Europe l'occasion d'appliquer les découvertes les plus récentes de la science et de l'industrie aux grandes opérations militaires et maritimes, on ne peut pas tout à fait citer ce grave incident de notre politique extérieure comme exemple de l'influence des chemins de fer sur la stratégie moderne. On voit bien dans le Rapport adressé, le 8 septembre 1856, à l'Empereur par le ministre de la guerre, sur l'ensemble des dispositions administratives auxquelles a donné lieu la guerre d'Orient, que, si la ligne de Paris à la Méditerranée n'avait point existé, « les opérations de la guerre auraient certainement beaucoup perdu de leur ensemble et de leur rapidité; » — que le transport du matériel d'artillerie de l'armée durant le siége de Sébastopol[1] « eût été certainement impossible il y a peu

[1] Ce matériel immense, dont le poids n'était pas moindre de 50,000,000 de kil.,

d'années encore ; » — que les retards et les impossibilités n'ont fait place à la régularité des embarquements à Marseille que grâce à la réunion de ce port aux principales villes de France. Il n'y a là qu'un fait dont chacun se rend compte instinctivement.

Un seul épisode des transports militaires de 1854 et 1855 peut être noté, en passant, comme le plus singulier procès administratif qui se puisse imaginer. Par un traité du 9 décembre 1852, les cinq grandes Compagnies de chemins de fer s'étaient engagées vis-à-vis de l'État à se charger d'exécuter les transports généraux de l'administration de la guerre; elles avaient, en conséquence, choisi un agent commun et l'avaient accrédité auprès de cette administration, pour en recevoir toutes les communications concernant l'exécution de leur traité. Il paraît que cet intermédiaire n'avait pas des idées bien nettes sur le rôle de pure centralisation qu'il avait à jouer. Les transports dits à *grande vitesse*, — c'est-à-dire effectués à la vitesse des trains omnibus de voyageurs, — avaient été l'objet d'une omission dans le traité de 1852, qui avait dû être complété à la fin de 1853 par une convention supplémentaire : l'agent général des Compagnies de chemins de fer, agissant en leur nom, y stipulait que, conformément au tarif maximum du cahier des charges de toute concession, le prix du transport des marchandises à grande vitesse serait de 0 fr. 40 par tonne et par kilomètre. En 1854 et 1855, sur la demande de l'administration et en raison des circonstances exceptionnelles de la guerre de Crimée, les Compagnies avaient, par un louable patriotisme, consenti à réduire ce prix à 0 fr. 28, en faisant formellement observer que cette réduction de 0 fr. 12 était admise dans l'intérêt de l'État et pour faciliter, autant qu'il dépendait d'elles, une entreprise nationale. Nonobstant cette réserve naturelle, qui ne laissait ainsi prise à aucune ambiguïté, l'agent général des Compagnies émit la prétention exorbitante d'être intervenu en son nom purement personnel, et de profiter de la réduction de prix que je viens d'indiquer. Il eut la hardiesse de demander au conseil d'État, qui rejeta, bien entendu, sa requête, l'annulation de la décision ministérielle liquidant, sur la base d'un prix kilométrique de 0 fr. 28 seulement par tonne la somme due pour les transports de la guerre opérés à grande vitesse par chemins de fer.

Il n'y a donc à rappeler, en ce qui concerne la France, que l'arrivée à Marseille, par le chemin de fer de Paris à la Méditerranée, de la majeure partie du personnel et du matériel embarqués pour l'Orient. A ce même point de vue, je ne puis mentionner, pour l'Angleterre,

comprenait 1,676 bouches à feu de tous calibres, 2,083 affûts, 2,740 voitures, 2,128,000 projectiles et 4,000,000 de kilogr. de poudre.

que la construction immédiate par nos alliés de ce petit chemin de fer de Balaclava à Kamiesh, qui a rendu de si grands services aux assiégeants de Sébastopol. Néanmoins la campagne de Crimée a paru mettre en présence, avec une évidence incontestable, l'ancien et le nouveau système de guerre. Les armées arrivant du fond des provinces septentrionales du vaste empire de Russie, épuisées par des marches forcées, où elles avaient à peine pu recevoir le secours du primitif *arabas* des Tartares, se heurtaient, sous les murs de la place assiégée, contre les troupes françaises et anglaises, transportées sans fatigues, avec armes, bagages et munitions, de Marseille et de Malte, sur le littoral de la Chersonèse, y trouvant une flotte formidable pour base d'opérations et recevant, par cette voie toujours libre, des renforts et des approvisionnements. Certes, ce n'est pas amoindrir la gloire acquise par les armées alliées sur les plateaux d'Inkermann et de Traktir que de constater l'avantage assuré aux adversaires de la Russie, malgré la distance de 3,200 kilomètres qui les séparait de leurs territoires, contre une puissance n'ayant à sa disposition aucun des perfectionnements de la tactique moderne. Aussi a-t-on vu le gouvernement du tzar, aussitôt après le rétablissement de la paix, faire tracer en toute hâte l'immense ligne de fer qui doit relier la presqu'île criméenne aux provinces du centre de l'empire, par Moscou, Kharkoff et Théodosie, avec embranchement sur la Baltique par Orel, Mohiloff, Dunabourg et Riga.

La campagne d'Italie a, au contraire, pleinement fait ressortir les avantages que la stratégie moderne pouvait être en droit d'attendre de l'emploi des chemins de fer pour les transports militaires. Si nous n'avons pas, pour apprécier ces avantages, la ressource d'un rapport ministériel, comme celui auquel nous venons d'emprunter quelques résultats, nous possédons du moins un document officiel propre à fournir des renseignements pratiques d'un véritable intérêt sur le sujet que nous tentons d'aborder dans cette étude. Je veux parler de la seconde des Notices de M. de Chasseloup la Motte, qui abonde en chiffres précieux concernant l'importance, les conditions techniques et l'influence, sur le service normal des Compagnies concessionnaires, des transports militaires opérés par chemins de fer, à l'occasion de cette guerre dont nous voyons aujourd'hui se dérouler les conséquences diverses et fatales, prévues ou imprévues.

Ce fut à la date du 20 avril 1859 que commencèrent en France les premiers mouvements de troupes, que l'imminence d'une lutte inévitable avec l'Autriche allait appeler au delà des Alpes. Plusieurs corps reçurent simultanément l'ordre de se rendre vers les frontières des États sardes, d'autres vers Marseille et Toulon, pour y former des camps d'observation. Le 29 du même mois, l'armée autrichienne,

passant le Tessin, donnait le signal des hostilités contre le Piémont, et, deux jours après, les premières colonnes françaises faisaient leur entrée à Turin. Comment, dans un si court délai, avait pu s'opérer le transport de ces premières forces? Deux divisions d'infanterie avaient traversé les Alpes, l'une par le mont Genèvre, l'autre par le mont Cenis; dans le même moment, les troupes que le chemin de fer de la Méditerranée avait conduites à Marseille et à Toulon, où les attendait une escadre, débarquaient à Gênes, tandis qu'une partie de la cavalerie française entrait en Piémont par la route de Nice. Bref, moins d'un mois après les premiers départs de Lyon et de Paris, c'est-à-dire vers la fin de mai, grâce au secours des voies ferrées, l'armée française comptait sur le théâtre de la guerre près de 150,000 hommes, 28,000 chevaux et tout le matériel nécessaire à un pareil rassemblement de forces. Au moment où la paix inattendue de Villafranca fut signée, le 11 juillet, plus de 225,000 hommes et de 36,000 chevaux avaient été transportés de nos diverses garnisons en Lombardie et sur les bords du Mincio [1].

Si l'on considère que, pour obtenir une semblable agglomération de troupes, il avait fallu tirer de toutes nos places de l'intérieur et particulièrement de celles de l'est et du nord de la France, non-seulement les corps organisés, mais encore les munitions et les approvisionnements de toutes sortes, sans lesquels il eût été impossible d'entrer en campagne, on peut apprécier quelle prodigieuse activité dut être imprimée, dans cette circonstance, au trafic de notre réseau de voies ferrées. Indépendamment de ce service, qui n'admettait aucun retardement, les moyens de transport avaient dû être assurés aux 130,000 militaires en congé, qui, rappelés au dernier moment sous les drapeaux, durent pour la plupart rejoindre leurs corps déjà en mouvement, en se dirigeant, isolément ou par convois, à travers les départements. Aussi le chiffre des transports militaires effectués par tous nos chemins de fer, pendant cette courte période, atteint-il le total énorme de 603,782 hommes et de 129,127 chevaux, auquel il faudra ajouter le matériel de l'artillerie, les bagages et les accessoires

[1] Les chiffres exacts se trouvent dans le tableau suivant, relatif aux seules parties nécessairement parcourues du réseau de la Méditerranée :

	Hommes.	Chevaux.
Trains du service ordinaire.	48,857	3,192
Trains extraordinaires (447).	180,541	33,465
Totaux.	229,398	36,657

Il n'y a plus alors à défalquer de ces totaux que quelques-uns de ces doubles emplois dont je reparlerai, mais dont l'ensemble doit être ici relativement insignifiant.

Les 447 convois spéciaux ont transporté un poids total de 43,500,000 kilogr.; ce qui donne une moyenne de 97,000 kilogr. par train.

de toute nature, — qui durent être en proportion considérable, si l'on en juge par la seule ligne de Paris à Culoz, sur laquelle ne furent pas transportés moins de 12,800,000 kilogr. de bagages et de munitions, et 3,500 voitures. Au premier aspect, ces derniers chiffres peuvent paraître exagérés, quand on les compare aux premiers, qui ont servi à fixer les idées sur la force numérique des troupes françaises mises en mouvement pour la campagne d'Italie, pendant la période de 86 jours comprise entre le 20 avril et le 15 juillet. Mais on pressent qu'il faut tenir grand compte des doubles emplois occasionnés par les troupes voyageant en corps ou en détachements, et même par les soldats ou marins se rendant isolément à leurs postes, avant d'avoir rejoint les lignes aboutissant aux points de sortie, c'est-à-dire à Culoz, Grenoble, Aix, Marseille et Toulon.

Le mouvement a eu son maximum d'intensité durant le dernier tiers du mois d'avril, — qui offre, pour le réseau de la Méditerranée, une moyenne quotidienne de 7,600 hommes et de 450 chevaux, — et durant le mois de mai. Sur la ligne de Lyon, 302 convois spéciaux (composés généralement d'une trentaine de véhicules [1], mais assez souvent aussi de quarante à cinquante wagons et emmenant alors, soit 939 hommes d'infanterie, soit 195 cavaliers et 170 chevaux, etc.), ont été mis en marche pendant les 86 jours considérés ; dix-neuf fois sur vingt, ils n'étaient remorqués que par une seule machine locomotive, ordinairement à marchandises. Suivant les besoins du service militaire, la Compagnie de Lyon supprimait une plus ou moins grande partie de

[1] La répartition de ces véhicules se fait comme il suit :

Véhicules à voyageurs.	3,473
d° marchandises.	6,513
Total.	9,986

Sur 100 véhicules à voyageurs, on comptait 48 wagons à marchandises pourvus de banquettes, 1 voiture de première classe seulement, 13 de deuxième et 38 de troisième.

Le nombre des véhicules à marchandises se décompose ainsi :

Wagons-écuries et surtout à bestiaux	3,305
Fourgons	2,053
Trucs	1,155
Total égal.	6,513

En considérant la période si chargée du 20 au 30 avril 1859, on reconnaît que les 26 trains (6 militaires, 20 civils) du service quotidien exigeaient la présence successive, à la gare de Paris, de 518 véhicules. Bien qu'elle en possédât alors 7,000 environ, la Compagnie de Lyon n'aurait pu avoir ce matériel sous la main, même avec l'aide des retours des trains vides, sans un millier de véhicules que lui ont prêté, par l'intermédiaire du chemin de fer de ceinture, les quatre autres grandes Compagnies.

son service régulier : le 25 avril, par exemple, jour où cette Compagnie a transporté 12,148 hommes et 655 chevaux, la gare de Paris expédiait 11 trains de voyageurs (sur 18), 2 convois de marchandises (sur 5), 3 trains militaires de passage, 14 trains semblables à destination de l'Italie, soit en tout 30 trains (5 par 4 heures). Trois jours après, la Compagnie d'Orléans transportait 7,260 hommes et 568 chevaux en 24 heures, sans modifier en rien son service normal.

Je ne puis évidemment que signaler au lecteur l'existence d'une série volumineuse de tableaux, qui termine la seconde Notice de M. de Chasseloup la Motte, série à laquelle j'ai d'ailleurs emprunté quelques-uns des chiffres saillants qui pouvaient servir à fixer les idées. On peut y voir, pour la période comprise entre le 20 avril et le 15 juillet 1859, le mouvement général par réseaux des transports militaires, le mouvement quotidien sur les lignes de Lyon à Genève, Grenoble, Aix, Marseille et Toulon; le nombre également quotidien de trains spéciaux du chemin de fer de Paris à Lyon, et leur influence sur le service ordinaire; on y trouve même, pour cette ligne, l'indication des principaux trains de troupes (nombre d'hommes, de chevaux et de voitures; poids des bagages, munitions, vivres, etc.; nombre de véhicules de toute catégorie; vitesse de marche, etc.), ainsi que le détail de la journée du 25 avril, qui a été exceptionnellement marquée par l'expédition de convois spéciaux. Mais nous devons nous arrêter un instant sur la curieuse carte figurative du mouvement des transports militaires, effectués par de tels trains, sur les diverses lignes de notre réseau, vers le théâtre de la guerre. Elle est conçue dans un système de représentation graphique qui permet d'embrasser d'un coup d'œil tous les détails de ce mouvement. Le long de chacune de ces lignes, principales ou secondaires, sont figurés les transports d'hommes et de chevaux par des bandes teintées, dont les épaisseurs sont en relation avec l'importance de ces transports. On a ainsi, sous les yeux, une sorte de carte hydrographique de la France, où les embranchements seraient des ruisseaux, les lignes mères des rivières, grossies par de nombreux affluents et descendant toutes vers Paris, qui serait la source d'un fleuve gigantesque se jetant dans la Méditerranée. Notre comparaison serait du reste plus exacte si, faisant un emprunt à l'anatomie du corps humain, nous avions parlé de vaisseaux, d'artères et de veines, car le réseau des chemins de fer français était bien alors le canal par lequel allait s'écouler le sang généreux de nos soldats, pour commencer cette conquête de l'unité italienne qu'a reprise en sous-œuvre l'audacieux *condottiere* dont les triomphes, favorisés par tant de causes multiples et complexes, sont aujourd'hui une menace pour la tranquillité de l'Europe. On voit, par cette carte figurative, toutes les villes de France envoyer

leurs contingents armés, qui, la plupart, se dirigent vers Paris et se réunissent à Lyon, pour se répandre en Italie, les uns par terre (de Culoz, Grenoble et Aix), les autres par mer (de Marseille et Toulon). Traduit en chiffres, ce mouvement se détaille de la manière suivante :

Points de sortie.	Hommes.	Chevaux.
Culoz.	72,800	16,200
Grenoble.	13,700	3,700
Aix	9,600	»
Toulon.	28,400	700
Marseille.	56,100	12,900
Totaux. . . .	180,600	33,500

En résumé, la statistique des transports militaires effectués en 1859 par les chemins de fer français à l'occasion de la guerre d'Italie, telle qu'elle nous a été conservée par M. de Chasseloup la Motte, est venue confirmer, par des enseignements incontestables, toutes les conjectures que l'on pouvait former, pour les opérations stratégiques, au sujet de l'heureux développement de la puissante industrie moderne. Lorsqu'on a vu ces précieuses voies de communication servir, en dix jours de temps, à transporter, à plus de 800 kilomètres, une armée entière, avec les lourds *impedimenta* qu'elle traîne après elle, et lui faire franchir ainsi, — sans qu'elle laissât en arrière ni malades, ni éclopés, ni retardataires, sans qu'elle éprouvât même aucune détérioration de matériel, — une distance qui eût exigé, par le système ordinaire des étapes, au moins deux mois de marches pénibles, on peut affirmer que le problème de l'application des voies ferrées aux transports militaires est complétement résolu. — La campagne d'Italie a, en outre, fourni quelques exemples des conditions toutes spéciales dans lesquelles s'exerce le concours de la pacifique industrie aux opérations de la guerre. Quand l'Autriche envahit brusquement le Piémont, sans profiter, d'ailleurs, autrement des avantages du rôle qu'elle prenait si résolûment, elle fit une tentative vers la Sesia et s'empara de Verceil, qui ne fut pas défendu ; son premier soin fut de rompre le pont du chemin de fer qui conduit de cette ville à Alexandrie, et de mettre à profit son occupation pour enlever les rails, afin de paralyser l'effet de cette voie rapide. Lorsque, dans la matinée du 20 mai, le général Urban s'avança de Montebello, l'une de ses colonnes suivait la grande route, l'autre marchait sur la chaussée du chemin de fer, où elle fut arrêtée par une section d'artillerie qu'y avait promptement établie le général Forey ; dès le soir même, l'évacuation de nos blessés du combat de Montebello avait lieu par le chemin de fer de Voghera. Quelques jours plus tard, l'armée française, se dirigeant vers le Tessin par Novare, se servait de la voie ferrée

pour se porter rapidement sur Casal par la rive droite du Pô, et y effectuait le passage de ce fleuve. — Enfin, un fait remarquable prouve la sagesse des instructions qui règlementent désormais le service des transports militaires; c'est l'absence totale de sinistres sur les chemins de fer français pendant les guerres de Crimée et d'Italie. Malgré la prodigieuse activité qui régna sans relâche, en 1854, 1855 et surtout en 1859, sur nos voies ferrées, activité que j'espère avoir caractérisée par des chiffres, aucun accident sérieux n'a eu lieu sur ces immenses convois qui traversaient incessamment la France entière, transportant de Strasbourg, Metz, etc., à Marseille et Toulon, des troupes de toutes armes et leur matériel varié, ainsi que d'immenses approvisionnements de munitions de guerre. C'est seulement au retour de l'armée d'Italie qu'on eut à déplorer deux accidents ayant occasionné mort d'homme, l'un sur la ligne sarde de Genève, l'autre sur la ligne française de Lyon à Paris.

L'art militaire du commencement du dix-neuvième siècle, quelque perfectionné que nous l'eussent laissé les guerres de l'Empire, a donc reçu des modifications radicales qui doivent nécessairement en altérer les conditions les plus essentielles. Ce serait notamment en vain que l'on voudrait contester aujourd'hui l'influence que doivent exercer, sur la stratégie, les nouveaux moyens de communication que la science et l'industrie ont mis à la disposition de l'homme, — les chemins de fer à vapeur et la télégraphie électrique. Il est démontré aujourd'hui que, soit au point de vue d'une guerre offensive, soit au point de vue de la défense de leur territoire, toutes les nations de l'Europe doivent désormais faire entrer en ligne de compte de la puissance réelle dont elles disposent le développement plus ou moins avancé de leurs voies ferrées. Celles-ci ne seront plus dès lors de simples instruments de commerce et de civilisation, mais encore des engins gigantesques de résistance et d'attaque, comme autrefois les places fortes, les camps retranchés, les arsenaux de la marine, et enfin les forces de toute nature sur lesquelles s'était fondée, depuis le moyen âge, la prépondérance des grands États. Cette vérité incontestable, dont tous les gouvernements européens comprennent aujourd'hui la portée, méritait donc d'être soigneusement étudiée, à l'aide des excellents matériaux qui ont été recueillis depuis quelques années; il suffisait de les combiner avec les documents de l'histoire et surtout avec les données théoriques, dont les hommes compétents possèdent désormais une connaissance approfondie. On signale souvent la différence qui existe entre le nouveau et l'ancien système de guerre, par suite des changements successivement opérés dans l'organisation du personnel

chargé de verser son sang sur les champs de bataille, et dans l'établissement du matériel de destruction : ne convient-il pas d'examiner aussi les conditions actuelles du transport de ce personnel et de ce matériel? Montrer quelle pouvait au juste en être la puissance, tel est le but que je me suis proposé d'atteindre dans cette étude. La guerre est, sans doute, un fléau que la civilisation moderne tendra de plus en plus à expulser du droit des gens; mais le temps n'est point encore venu, ce me semble, où le retour de cette épouvantable calamité ne puisse pas être prévu. Les questions orageuses que la diplomatie ne cesse de soulever permettent, sans trop charger de nuages sombres l'horizon politique, d'entrevoir le moment où la force des armes peut derechef être appelée à trancher le nœud de quelques problèmes que la raison humaine paraît décidément impuissante à résoudre. Quoi qu'il en soit à cet égard, il ne faut pas désespérer de l'avenir : les chemins de fer, pour être utilisés, à un moment donné, dans ces relations internationales *sui generis* qui se résolvent en luttes armées, n'en sont pas moins, surtout et avant tout, destinés à assurer, par la rapidité des communications, l'échange des intérêts pacifiques entre les peuples !

E. Lamé Fleury.

PIERRE CORNEILLE

ET

JEAN-BAPTISTE DIAMANTE

Il vient de paraître à Madrid un ouvrage qui maintient l'érudition espagnole dans le rang qui lui appartient et qui place un nom nouveau parmi ceux qui, en Europe et en Amérique, s'occupent avec succès de l'histoire du théâtre en Espagne.

Cet ouvrage, couronné par la Bibliothèque nationale de Madrid, qui prend et qui gardera, j'espère, la noble habitude de mettre au concours des questions ou des travaux d'un grave intérêt, a été imprimé aux frais de l'État; il a pour titre :

Catalogue bibliographique et biographique de l'ancien théâtre espagnol depuis son origine jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, par don Cayetano Alberto de la Barrera y Leirado.

Qu'est-ce d'abord que don Cayetano Alberto de la Barrera y Leirado? Je vais, je crois, surprendre un peu le lecteur, en disant que c'est un pharmacien. Mais en Espagne, où ces contrastes n'ont rien d'étrange, nul ne s'est étonné de voir un pharmacien, c'est-à-dire un homme qui par état sait beaucoup de chimie et d'histoire naturelle, prouver qu'il savait aussi l'histoire littéraire. Chez nous (mais nous sommes, nous, d'impitoyables logiciens), le public aurait commencé par se défier : il eût eu peur qu'un si savant homme ne maniât pas d'une main aussi sûre ses fioles que ses livres. En serait-il de même en Espagne? Rien n'autorise à le croire. Ce qu'il y a de certain, cependant, c'est que don Alberto de la Barrera, partagé entre la profes-

sion dont il vivait honorablement et les livres, sa passion favorite, a fini par donner tout son cœur aux livres. Il n'a pas vendu sa pharmacie, il a fait quelque chose de plus espagnol : il l'a louée à bon escient, et, satisfait d'en tirer le peu dont il a besoin pour vivre, il s'est réfugié au troisième étage d'une maison modeste, où il passe des jours et bien des heures de la nuit à fouiller des parchemins, à interroger des textes, à déchiffrer des manuscrits, et, faisant une réalité de ce fauteuil imaginé par Alfred de Musset, il se donne à lui-même le spectacle de ces comédies innombrables qui, depuis deux siècles, ont été représentées sur toutes les scènes de l'Espagne.

Qui le surprendrait dans son cabinet, j'allais dire dans sa citadelle, trouverait un homme d'une cinquantaine d'années, ayant la franche et honnête physionomie d'un savant du seizième siècle, y compris l'orthographe, où un peu d'archaïsme ne lui déplaît pas. Une seule chose, au premier aspect, révèle en lui l'homme de notre temps, c'est le képi du milicien, dont il ne se sépare jamais, fidèle jusqu'au bout à l'emblème de ses opinions comme à ses opinions elles-mêmes. Dans tout le reste, c'est un ancien. Quelques lignes de lui, détachées d'une lettre qui m'a été communiquée, le peindront au moral.

« Je l'ai dit dans mon prologue, je suis persuadé que mon œuvre contribuera en quelque manière à relever et à illustrer nos gloires littéraires. Je ne me mettrai donc pas en frais de modestie. Vous vous étonnez de mes travaux allemands, comme les appelle P.; mais il faut considérer que ces travaux et d'autres encore sont le fruit de onze ans d'une incessante activité, sans distraction d'aucun autre souci, ni presque d'aucune autre occupation, particulièrement depuis ces cinq dernières années, où je ne me suis laissé détourner par aucune espèce d'obligation, n'ayant de relations qu'avec un très-petit nombre de personnes, relations d'ailleurs qui ne sont ni très-fréquentes ni très-suivies, surtout en ce qui est des usages incommodes de la société, que je n'ai jamais appris ni ne pense jamais apprendre. Joignez à cela ma passion pour les livres, une mémoire excellente, une curiosité infatigable, et, si vous vous dites, en outre, que mes premières études m'ont porté vers les sciences naturelles, dont le commerce donne le goût et l'habitude de la classification et de l'analyse, vous comprendrez comment ce genre de travaux littéraires a dû m'être particulièrement facile et m'agréer plus que nul autre. Vous seriez étonné de voir les additions que j'ai déjà faites à mon livre et que j'y fais incessamment. »

Comprenons-nous, à notre tour, comment un excellent pharmacien peut devenir un très-savant bibliophile?

Deux mots maintenant sur le livre lui-même. La partie essentielle de l'ouvrage est un dictionnaire où viennent se ranger, par ordre al-

phabétique, chacun avec sa notice et l'indication de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits, tous les poëtes qui, en Espagne, ont travaillé pour le théâtre. La biographie est plus ou moins étendue, selon l'importance de l'auteur ou l'abondance des renseignements. Que d'écrivains dont on ne savait que le nom retrouvent ici leur postérité et leur histoire! Combien d'œuvres anonymes y reprennent le nom de leur père! On saura désormais dans quelle bibliothèque publique ou privée telle pièce oubliée ou inédite de Lope de Vega, de Tirso ou de Calderon attend un retour de fortune ou le bon plaisir d'un éditeur. Que de mystères tout à coup révélés! et quelles révélations nouvelles vont sortir de celles-ci! L'ouvrage à peine vient de paraître, et déjà les matériaux nouveaux abondent et se pressent dans les mains de l'auteur. Il le disait lui-même tout à l'heure, et j'en donnerai bientôt une preuve éclatante.

Le dictionnaire forme la première partie du Catalogue et en est de beaucoup la plus considérable. La seconde est une table, divisée elle-même en plusieurs sections, de toutes les pièces, comédies, tragédies, *autos*, *zarzuelas*, etc., dont il est parlé dans le dictionnaire, avec le nom de l'auteur et la date de l'ouvrage, quand elle a pu être connue.

Que don Cayetano de la Barrera veuille bien me le pardonner, mais, la première fois que j'ouvris son excellent livre, j'avais devant les yeux et dans la pensée un autre nom que le sien, celui de notre grand Corneille. Depuis que je vis en Espagne, je suis poursuivi de l'idée de marquer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici les emprunts que le théâtre français a faits à l'Espagne, et, en attendant que j'en aie le loisir, je vais quêtant tout ce qui se rattache à ce sujet. Chaque jour m'apporte un peu de lumière, un texte nouveau, une indication précieuse, quelque solution inattendue. Je vais ainsi de *Venceslas* à *Héraclius*, et de *Don Juan* à *Horace ;* mais le *Cid* surtout ne me quitte pas.

Corneille a beaucoup imité Guillen de Castro, et il le dit avec loyauté. Mais il ne parle que de Guillen de Castro et de quelques *romances* dont Guillen de Castro s'était lui-même inspiré, et Voltaire veut qu'il ait eu à un autre poëte espagnol, Juan Bautista Diamante, plus d'obligation encore qu'à Guillen de Castro. Tout semble, au contraire, s'accorder pour prouver que c'est bien plutôt Diamante qui aurait imité, traduit Corneille. Pour moi, le doute n'a jamais existé; mais aux arguments littéraires manquait encore la preuve matérielle, et c'était elle que je cherchais.

Voltaire est le premier, il a été longtemps le seul qui ait parlé de Diamante. L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid*, ne prononce même pas le nom de Guillen de Castro, encore moins celui de Diamante.

Elle n'avait garde, on verra pourquoi. Les pamphlets du temps, en vers ou en prose, réclament en faveur de Guillen de Castro, dépouillé, disent-ils, comme le paon de la fable; aucun ne se souvient de Diamante. Les Espagnols eux-mêmes n'ont jamais, en aucun temps, pris grand souci de la chose, et aujourd'hui, on le verra, leur langage est le nôtre. La critique chez eux a fait assez de progrès pour que, revenus déjà à une appréciation complétement juste des faits dans la question de *Gil Blas*, ils se contentent, en ce qui est du *Cid*, de la loyale déclaration de Corneille, laissant Voltaire, plus Espagnol qu'eux-mêmes, prendre fait et cause pour Diamante.

Le commentaire de Voltaire sur Corneille a trouvé d'énergiques redresseurs. C'est aujourd'hui un lieu commun que ce commentaire, plein d'observations justes, de fines remarques, d'aperçus ingénieux, a pris sur la gloire de Corneille pour faire vivre sa petite-fille. Ce nom et cette gloire n'ont pas besoin de moi pour se défendre. Je voudrais seulement, sur un seul fait, rétablir l'entière vérité. Si Corneille en sort plus grand et Voltaire amoindri, c'est un malheur dont je suis d'avance consolé.

Voltaire dit dans la préface du *Cid* : « L'Espagne avait deux tragédies du Cid, l'une de Diamante, intitulée *el Honrador de su padre*, qui était la plus ancienne, l'autre, *el Cid*, de Guillen de Castro, qui était la plus en vogue. »

Mon Dieu ! voilà qui semble parfaitement ingénu; rien de plus simple, de plus inoffensif. Mais Voltaire excelle à donner un air innocent à ses plus noires malices. Ici, par exemple, il est très-clair que, s'il reste prouvé que Diamante est antérieur à Guillen de Castro, le *Cid* de Corneille ayant d'ailleurs plus d'analogie avec la pièce du premier, il sera démontré que Corneille, qui n'en dit rien, a surtout imité celle-ci. C'est pourquoi il importe avant tout de prouver que Diamante est de beaucoup d'années postérieur à Guillen de Castro.

Mais faisons, entre parenthèses, une petite remarque, et ne passons rien à Voltaire.

Comment lui, qui affecte de si bien savoir le titre de la pièce de Diamante, et qui l'énonce même en espagnol (*el Honrador de su padre*) sait-il si mal le titre de l'œuvre de Guillen de Castro, qu'il appelle négligemment *el Cid*, quand nul n'ignore que Guillen de Castro a intitulé sa pièce *las Mocedades del Cid*, la *Jeunesse du Cid?*

J'ouvre toutes les biographies, et j'y trouve que don Guillen de Castro y Bellvis, né à Valence, dans la conquête même du Cid, mourut à Madrid le lundi 28 juillet 1631, à l'âge de soixante-deux ans, c'est-à-dire cinq ans avant l'apparition du *Cid* de Corneille, qui, représenté en 1636, fut imprimé au commencement de l'année suivante.

Juan Bautista Diamante, né d'un père Castillan et d'une mère Por-

tugaise, vivait encore en 1674; c'est du moins la conclusion qui ressort de quelques lignes qne lui a consacrées Nicolas Antonio. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune de ses pièces ne fut imprimée avant 1659, époque à laquelle *el Honrador de su padre* parut dans un recueil de pièces de divers auteurs. Lui-même ne donna que plus tard l'ensemble de ses œuvres, dont la première partie fut publiée en 1670, la seconde en 1675. Le manuscrit autographe de l'une de ses pièces, qui se trouve dans la bibliothèque de M. le duc d'Osuna, porte la date de 1657. Il est donc très-vraisemblable que Diamante a écrit vers le milieu du dix-septième siècle, et telle est l'opinion universelle en Espagne. Une dernière preuve à l'appui de cette conjecture, c'est la date même de l'époque à laquelle ont vécu les contemporains, disons plus, les collaborateurs de Diamante : Moreto, Matos Fragoso, Lanini Sagredo, Andres Gil Enriquez, Francisco de Avellaneda, Juan Velez de Guevara, qui tous étaient de très-jeunes gens, quelques-uns des enfants, à l'époque où mourut Guillen de Castro.

Mais le débat, au fond, n'est pas entre Diamante et Guillen de Castro. Voltaire continue :

« On voyait dans toutes les deux une infante amoureuse du Cid, un bouffon appelé le valet gracieux, personnages également ridicules; mais tous les sentiments tendres et généreux dont Corneille fait un si bel usage sont dans les deux originaux. »

Je ne ferai ici qu'une remarque, c'est que le *gracioso*, qui tient en effet trop de place dans *el Honrador de su padre*, n'existe dans aucune des deux parties des *Mocedades del Cid*.

« Je n'avais pu encore déterrer le *Cid* de Diamante, quand je donnai la première édition des commentaires de Corneille; je marquerai dans celle-ci les principaux endroits qu'il traduisit de cet auteur espagnol. »

Je vois en effet au bas de chaque page du *Cid* des vers espagnols cités en note. Mais, chose étrange après ce qu'on vient de lire, de toutes les citations, une seule, la première, appartient à Diamante, toutes les autres sont de Guillen de Castro. Pourquoi cela? Ne serait-ce pas que Voltaire se serait vite aperçu que les notes allaient être plus longues que le texte, et qu'il ne s'agissait pas de citer quelques vers isolés, mais des scènes entières, mais des actes complets? Jaloux comme il aurait dû l'être de la gloire de la France et de l'honneur de Corneille, ne devait-il pas se demander s'il n'y avait pas là quelque mystère à éclaircir?

« Quand le *Cid* parut, dit spirituellement Fontenelle, le cardinal en fut aussi alarmé que s'il avait vu les Espagnols devant Paris. » Voltaire, qui mieux que personne était fait pour les repousser, n'eut aucun scrupule de les mettre au cœur de la place. Sans plus exami-

ner, il accuse Corneille d'avoir traduit Diamante. C'était même, à ses yeux, non une traduction, mais un véritable plagiat; car Corneille, qui avait avoué publiquement ses emprunts à Guillen de Castro, s'était bien donné de garde de parler de Diamante.

Mais n'y avait-il pas dans ce silence même quelque chose qui parlait éloquemment en faveur de Corneille? A qui ce vieux Romain avait-il donné le droit de le croire coupable d'une dissimulation qui équivalait à un mensonge? Voltaire avait-il déjà oublié cette sublime apostrophe de Géronte à Dorante : « *Êtes-vous gentilhomme?* » et les vers magnifiques qui suivent :

Où le sang a manqué si la vertu l'acquiert,
Où le sang l'a donné, le vice aussi le perd.
Ce qui naît d'un moyen périt par son contraire;
Tout ce que l'un a fait, l'autre le peut défaire,
Et dans la lâcheté du vice où je te voi,
Tu n'es plus gentilhomme, étant sorti de moi.
... Laisse-moi parler, toi, de qui l'imposture
Souille honteusement ce don de la nature;
Qui se dit gentilhomme et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit et ne le fut jamais.

Que Voltaire aille chercher ces vers dans la comédie d'Alarcon, dont le *Menteur* est imité, il y trouvera les mêmes idées, la même scène, les mêmes reproches; mais ce cri sublime de la loyauté indignée, on ne l'y entend pas : il sort de l'âme du grand Corneille.

Mais enfin, si des arguments de cet ordre n'étaient pas de ceux qui touchaient Voltaire, la simple justice voulait qu'il examinât le livre qu'il avait dans les mains. On a vu que *el Honrador de su padre* avait été imprimé pour la première fois en 1659. Voltaire, par hasard, avait-il découvert quelque édition plus ancienne? J'en doute; mais, dans ce cas, il eût été à propos de le dire. Si cette date ne l'a point frappé, c'est qu'il a supposé peut-être que Corneille avait pu voir représenter l'œuvre de Diamante. Mais où? Je m'explique que Molière, dans sa vie errante, aventureuse, ait pu, sur la frontière d'Espagne, assister dans quelque grange à la représentation du *Don Juan* de Tirso de Molina. Mais Corneille, on connaît sa vie simple, retirée, casanière. Ce dernier des Romains vivait d'ordinaire comme un humble bourgeois de Rouen. — Bien, répondra Voltaire, Corneille n'a jamais vu représenter la pièce de Diamante, mais il a pu la lire. Ce sera donc en manuscrit, puisque nous venons de voir qu'avant 1659 elle n'avait pas été imprimée. Ceci nous ramène au nœud même de la question, la date précise de la naissance de Diamante. J'ai hâte aussi d'y arriver, croyez-le bien. Mais qu'on me permette de revenir encore une fois à Voltaire.

Voltaire aura beau dire, il ne sera jamais un simple commentateur. Il a beau se faire petit et se réduire à ce modeste rôle, il ne saurait empêcher qu'on ne voie en lui l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*. On pourra lui refuser les parties élevées du génie poétique, on ne lui contestera pas un sens délicat, une entente profonde de procédés de l'art, un merveilleux savoir-faire. Le poëte qui, dans *Zaïre* et dans la *Mort de César*, avait si bien ou si mal, comme on voudra, imité Shakspeare, devait savoir mieux qu'un autre distinguer, à de certains signes, une imitation d'un original. Corneille, je le sais, est un de ces imitateurs qui s'emparent des choses avec une telle puissance, qu'ils se les rendent aussitôt propres, à ce point même que, ce qui ailleurs n'était naturel qu'à demi le devient tout à fait sous leur plume. Mais l'œil de Voltaire ne devait pas s'y méprendre. Dans le *Cid*, par exemple, Corneille emprunte à Guillen de Castro des traits vifs et rapides auxquels il prête une plénitude qui les achève, et on sent, en comparant les deux poëtes, que le second a complété ce que le premier avait trouvé, mais avec une telle vigueur d'expression, qu'il semble avoir inventé lui-même ce qu'il n'a fait que perfectionner : c'est une création nouvelle dans la création première. Lorsque ensuite on lit les mêmes choses dans la pièce de Diamante, on leur trouve une mollesse, une langueur qui trahit l'effort, et un travail pour dire autrement ce qui deux fois déjà avait été bien dit. C'est un examen qu'il faut avoir fait soi-même, scène par scène, vers par vers. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si Corneille a imité Diamante, étant prouvé d'ailleurs que ce dernier est venu après Guillen de Castro, il faut dire également que Diamante avait d'abord imité Guillen de Castro; car, dans les situations principales, les trois poëtes se font écho l'un à l'autre. Seulement, chez Diamante, l'écho va s'affaiblissant toujours. Je ne veux pas lui contester ici son mérite. Il jouit en Espagne d'une assez grande réputation, due en partie à *el Honrador de su padre*. Mais, dans cette pièce même, il tombe ou languit dès qu'il se sépare de ses deux émules. Il a çà et là, dans le corps de l'ouvrage, d'assez fiers accents. Mais tout à coup, et comme s'il craignait qu'on ne vînt à lui reprocher d'avoir imité ou traduit, il cherche une voie nouvelle, et Dieu sait où elle le mène! Vous vous souvenez de la scène où le roi, pour éprouver Chimène, feint d'avoir reçu la nouvelle de la mort de Rodrigue. Dans Corneille, comme dans Guillen de Castro, l'erreur ne dure qu'un moment, et la critique a trouvé que c'était déjà trop pour la gravité de la tragédie. Diamante, lui, trouve que ce n'est pas assez, et, s'emparant de l'idée, il en tire tout son dénoûment, véritable dénoûment de comédie, et qui compromet bien autrement l'honneur de la scène tragique et l'héroïque grandeur du sujet. Voilà, ce me semble, à quoi Voltaire devait reconnaître l'imitateur qui s'évertue à chercher du

nouveau, et qui, à tout prix, change pour faire mieux. Pour qui compare Corneille et Diamante, il est évident que l'un a moins imité l'autre qu'il ne l'a traduit. Mais ce seul mot de traduction, rapproché du silence obstiné de Corneille, ne devait-il pas être pour Voltaire un trait de lumière et lui rappeler ce passage de Fontenelle dans la vie de son oncle? « Corneille avait dans son cabinet cette pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hors l'esclavone et la turque; elle était en allemand, en anglais, en flamand, et, par une exactitude flamande, on l'avait rendue vers par vers. Elle était en italien, et, ce qui est plus étonnant, en espagnol. Les Espagnols avaient bien voulu copier eux-mêmes une pièce dont l'original leur appartenait. » Cette traduction, cette copie, était évidemment celle de Diamante.

Mais la Harpe parla comme Voltaire. C'était, comme on le sait, son habitude, et la tradition s'établit. M. de Puibusque, dans son excellente *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, a osé, un des premiers, lui rompre en visière, mais en historien qui raconte et ne prend pas le temps de discuter. Du moins dit-il nettement que Diamante, venu après Corneille, et il en donne pour preuve la date de la première édition de sa pièce, s'est borné à traduire notre grand poëte. M. Philarète Chasles, dans ses belles et rapides études, avait posé nettement les mêmes conclusions.

Je regrette de n'avoir pas sous la main un très-beau Mémoire lu, il y a quelques années, à l'Académie de Rouen, par un ancien inspecteur général de l'université, M. Viguier. Sauf un jugement trop sévère peut-être sur l'*Héraclius* de Caldéron, nous n'avons rien en France d'aussi solidement pensé sur le théâtre espagnol et d'aussi exact sur les imitations que Corneille en a faites. En ce qui concerne Diamante, si j'ai bonne mémoire, les conclusions de M. Viguier sont les mêmes que celles de M. de Puibusque et de M. Chasles.

L'Espagne, il y a vingt ans, n'en était encore qu'au doute, mais un doute loyal et tout disposé à se laisser convaincre. « Nous nous garderons bien, écrit notre savant ami don Eugenio de Ochoa, d'assurer que Corneille ait traduit Diamante, d'abord parce que Corneille n'en dit rien, et ensuite parce que nous ignorons si Diamante a composé *el Honrador de su padre* avant que Corneille ait écrit le *Cid* ou depuis. Tant que nous ne pourrons nous appuyer sur aucun document authentique pour décider lequel des deux a copié l'autre, le doute subsistera pour nous. Il n'est pas probable que Diamante ait copié Corneille, mais il ne l'est pas non plus que Corneille, dont la bonne foi est notoire, si en effet il eût copié Diamante, en eût fait mystère. Ce qui vraiment est fort étrange, c'est que Voltaire, qui a tant écrit sur le *Cid*, n'ait pas pris la peine de vérifier l'époque à laquelle parut la comédie de Diamante. » Voilà qui est parler en critique sincère et

en bon Espagnol. Mais, s'il ne manquait que la connaissance de cette date au docte éditeur de la collection espagnole de Baudry, il ne doit plus douter aujourd'hui, et près de lui Corneille a gagné son procès.

Don Juan-Bautista Diamante a définitivement perdu le sien auprès de don Cayetano Alberto de la Barrera. On jugera si j'étais impatient de consulter le nouvel oracle, *plus sûr que celui de Calchas*. J'ouvre donc le précieux Catalogue à la page 123, et je lis : « Juan-Bautista Diamante, un des plus féconds et des plus renommés poëtes dramatiques qu'ait produits l'Espagne dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On ignore la date de sa naissance, mais on peut la fixer avec assez de vraisemblance entre 1630 et 1640. Notre poëte commença à travailler pour le théâtre vers 1657. Il est possible que son premier ouvrage ait été *el Honrador de su padre*, qui parut imprimé dans la première partie d'un recueil de comédies de divers auteurs, Madrid, 1659, et dans lequel on remarque des beautés de premier ordre, au travers de ses nombreuses irrégularités. Diamante avait sous les yeux, en écrivant cette pièce, *las Mocedades del Cid*, de Guillen de Castro, et l'imitation qui en a été faite par Corneille, et il a pris de l'un et de l'autre ce qui lui a paru bon. »

Voilà, j'espère, qui tranche nettement toutes les questions. Mais Voltaire dira, et d'autres avec lui, je le crains, que ce sont là de pures affirmations, dénuées de preuves précises. Je le sentais confusément en lisant ce passage avec une joie qui n'était pas sans trouble. Toutefois un érudit aussi consciencieux que don Alberto de la Barrera n'avait pu avancer légèrement de tels faits. Il devait avoir gardé par devers lui les preuves d'une assertion aussi clairement formulée. Vivant à cent lieues de Madrid, je me hasardai à lui faire dire par un ami commun que, compatriote du grand Corneille, j'étais tout disposé à l'en croire sur parole, mais que je serais heureux qu'il voulût bien me faire connaître ce qui l'avait amené à conclure que Diamante fût né entre 1630 et 1640.

Au bout de quelques jours, la réponse suivante me fut communiquée :

« Votre question ne pouvait venir plus à propos. Juste au moment où elle m'arrive, je tiens dans mes mains ce bon Juan-Bautista Diamante. Car voici plusieurs jours que je m'occupe à extraire les pièces d'un procès qui lui fut intenté en 1648 et qui vient d'échapper par bonheur au sort qui le menaçait, car on allait en faire des paquets. Les faits intéressants que j'en ai tirés me sont arrivés trop tard de quelques jours pour pouvoir être insérés dans le dernier appendice ou supplément de mon ouvrage. Je m'étais servi, pour écrire l'article qui le concerne, des faits qui se trouvent dans Barbosa Machado et dans

Nicolas Antonio, et de ceux que j'ai pu moi-même trouver ailleurs. Voyant que, dès 1658, il prenait déjà le titre de licencié, comme cela résulte du manuscrit autographe de sa comédie *el Veneno para si*, qui existe dans la bibliothèque de M. le duc d'Osuna, j'ai calculé que sa naissance pouvait avoir eu lieu de 1630 à 1640; je ne m'étais trompé que de quatre ans : il était né à Madrid en 1626. C'est ce qui résulte d'un interrogatoire signé de sa main et dont l'original fait partie du procès que j'ai sous les yeux. »

Et don Cayetano Alberto de la Barrera pousse l'obligeance jusqu'à joindre à sa lettre une copie du précieux document. On me permettra d'en donner, à mon tour, une minutieuse traduction :

« En la ville de Alcala de Hénarès, le vingt-huitième jour du mois de septembre 1648, en vertu d'un ordre du seigneur recteur, moi, notaire, je me présentai à la prison des étudiants de cette université, en laquelle je fis comparaître devant moi don Juan-Bautista Diamante, écolier en ladite université et détenu dans la susdite prison, de qui je reçus le serment devant Dieu et sur une croix qu'il promettait de dire la vérité, et lui demandai ce qui suit :

« Lui ayant demandé comment il se nomme, quel âge il a, quelle est sa condition et où il est né ;

« A quoi il répond qu'il se nomme don Juan-Bautista Diamante, qu'il est étudiant de cette université et sous-diacre, qu'il est né dans la ville de Madrid et qu'il a vingt-deux ans, à quelque chose près.

« Et moi, notaire, ayant vérifié que ledit Juan-Bautista a moins de vingt-cinq ans et plus de quatorze, je le préviens et le requiers d'avoir à se nommer un procureur au procès qui puisse assister à son interrogatoire. »

Quel était ce procès? Les biographes prétendent que, dans sa première jeunesse, Diamante avait embrassé d'abord le métier des armes. Peut-être en avait-il gardé certaines habitudes peu compatibles avec les mœurs plus sévères de sa nouvelle carrière. Peu nous importe, au surplus. Nous parlons ici devant un autre tribunal, c'est le *Cid* qui est en cause, nous plaidons pour le grand Corneille contre Voltaire, et il nous semble que ce document retrouvé si à propos donne pleinement gain de cause à notre illustre client.

Diamante, né en 1626, pouvait-il avoir écrit avant 1636, c'est-à-dire avant l'âge de dix ans, *el Honrador de su padre*, une pièce où la critique espagnole signale des beautés de premier ordre, et qui seraient d'autant plus surprenantes que, dans l'hypothèse de Voltaire, il ne les aurait empruntées de personne? Calderon, je le sais, composa à treize ans son premier drame, *el Carro del cielo;* mais il avait treize ans et non pas dix; mais ce drame ne figure pas dans ses œuvres; et puis c'était Calderon, et je n'ai lu nulle part que Diamante

ait été un de ces génies précoces qui font violence aux lois de la nature.

Il me vint, malgré tout, un dernier scrupule : quand on veut avoir raison contre Voltaire, ce n'est pas trop d'avoir raison deux fois. Je me demandai donc si le Diamante qui a écrit des comédies était bien le même qui figure au procès de 1648. Malgré l'identité du nom et des prénoms, il n'était pas impossible qu'il eût existé deux Diamante. Que faire? J'eus de nouveau recours à don Cayetano Alberto de la Barrera, et lui exposai la difficulté. Il eut la bonté de me répondre ce qui suit :

« J'eus le même doute qui vous est venu, quand j'examinai ces documents, mais toute incertitude disparut bientôt. L'identité de Juan-Bautista Diamante, sous-diacre en 1648 et prêtre en 1656, et de Diamante, écrivain dramatique, me fut démontrée jusqu'à l'évidence par cette double observation, d'une part, que Barbosa Machado déclare expressément que le poëte était fils de Jacome Diamante, Espagnol, et d'une mère Portugaise, et, d'autre part, que le clerc mis en cause était bien le fils de Jacome Diamante et de sa première femme, Magdelena de Acosta (nom portugais *da Costa*), comme il ressort de nombreux documents qui figurent au procès, et en particulier d'une pétition signée par Jacome lui-même. »

Je me réjouis d'être parvenu, si en effet j'y ai réussi, à éclaircir ce point de notre histoire littéraire, et, dans ma petite campagne contre Voltaire, je suis un peu honteux, je l'avoue, d'avoir eu pour auxiliaire un compatriote de J. B. Diamante. Tout le génie du monde ne devait pas autoriser l'auteur des Commentaires à porter atteinte avec tant de légèreté à une gloire si haute, et à atténuer, même indirectement, par une révélation qui ne s'appuyait d'ailleurs sur aucune preuve sérieuse, ce dicton du dix-septième siècle : *Beau comme le Cid!*

ANTOINE DE LATOUR.

LE RATIONALISME

EN ANGLETERRE

Essays and Reviews, 1861.

I

Tandis que la protestante Angleterre suit en Italie, avec des yeux réjouis, les progrès des attaques dirigées contre le pouvoir temporel du saint-siége, des symptômes menaçants, des signes de caducité et de ruine, se produisent au sein de son Église nationale. N'étaient la gravité des circonstances et les conséquences que le fait, considéré dans sa cause, entraîne pour nous catholiques, nous n'aurions point de raison de nous affliger beaucoup. Nous donnerions sans embarras à l'opulent dignitaire de l'Église unie d'Angleterre et d'Irlande un avis charitable : « Milord, dirions-nous, qui regardez avec tant de bonheur, de votre fenêtre, battre le voisin que vous n'aimez pas, prenez donc garde : votre maison brûle ! » Nous dirions avec quelque satisfaction, assis sur la terre ferme du catholicisme : « C'est le protestantisme qui sombre ! » Interrogeant son principe, le libre examen affranchi du respect de la tradition et de l'autorité de l'Église, nous verrions sans étonnement l'accomplissement des solennelles prophéties de Bossuet, qui, en plein dix-septième siècle, avait prédit les conséquences historiques de la réforme. Le rejet d'un seul livre de la Bible devait entraîner celui de tous les autres : en niant l'autorité de l'Église romaine, on ne pouvait accepter longtemps l'autorité d'une Église

nationale ; en introduisant le doute sur un seul article de la foi, on les ébranlait tous.

Mais, nous l'avouons sans détour, nous répugnons à prendre des airs de satisfaction et de triomphe. Sans être inquiet sur les destinées immortelles de l'Église, nous ne voyons point sans tristesse mettre en question, aujourd'hui, d'un bout à l'autre de l'Europe, les principes et les faits sur lesquels repose le christianisme tout entier. Car il ne s'agit point en Angleterre d'une querelle entre la *haute* et la *basse* Église. Ce ne sont point les *orthodoxes* qui reprochent aux *non-conformistes* les conséquences ridicules qu'entraîne la doctrine de l'inspiration privée dans l'interprétation des Écritures ; ni les *méthodistes* qui raillent les airs d'autorité et la mission prétendue apostolique de l'épiscopat anglican. Non, la question est placée plus haut. Elle touche tous les chrétiens. Le christianisme est-il ou non un fait surnaturel? Voilà la grande cause introduite de nouveau en Angleterre, aussi bien qu'en Allemagne, en Italie aussi bien qu'en France, devant une société déjà matérialiste dans ses mœurs, incertaine dans sa foi religieuse, enivrée du progrès de sa science, rêvant des destinées nouvelles et chimériques. Selon nous, depuis son établissement, le christianisme n'a point traversé de crise aussi terrible que celle qui marquera la fin du dix-neuvième siècle. Le dirons-nous? Ce n'est point, si critique qu'elle soit, la situation du chef de l'Église, mal défendu par ses sujets, menacé par son voisin dans la garantie séculaire de son indépendance, protégé par des amis incertains dont la retraite serait fatale, et dont le séjour, sans cesse remis en question, laisse planer sur une situation, déjà pénible, les menaces de l'avenir ; ce n'est pas même la perspective d'une persécution de plus dans les annales de l'Église ; non, ce n'est point tout cela qui nous inquiète davantage et remplit notre âme des plus amères et des plus légitimes anxiétés : ce sont les symptômes presque universels de l'affaiblissement de la foi chrétienne, moins encore dans le peuple que dans le monde des sciences et des lettres, minorité si l'on veut, mais minorité qui, à la longue, détermine les opinions de la foule ignorante. Les violences exercées contre les droits temporels du saint-siége ne sont en réalité qu'un des symptômes de la marche progressive de l'incrédulité.

Sans doute, le dix-huitième siècle a agité le problème redoutable de la divinité du christianisme qu'une foi héréditaire de dix-sept cents ans avait résolu, et le dix-huitième siècle n'a pu faire accepter ses solutions passionnées. Mais il faut s'aveugler ou rester ignorant de ce qui se passe autour de soi, dans la région des idées, pour méconnaître que l'attaque est reprise aujourd'hui dans des conditions différentes et avec des armes plus puissantes.

Avant l'ère moderne, l'Église avait deux ennemis principaux devant elle : la superstition idolâtrique et l'hérésie. Le paganisme, presque entièrement extirpé de l'Amérique, a fui devant les pas des missionnaires, jusque dans l'extrême Orient et dans les sables brûlants de l'Afrique; quant à l'hérésie, elle s'agite impuissante, et, semblable aux grands fléaux morbides à leur déclin, elle semble avoir perdu sa force contagieuse. Il n'en est pas ainsi de l'incrédulité. Elle subsiste dans toute sa puissance et sa force expansive. C'est un volcan qui s'est ouvert sous nos pieds. Le dix-septième siècle a pressenti l'irruption qui a désolé le dix-huitième. Pascal éprouvait un indéfinissable malaise et je ne sais quelle vague terreur qui se traduit dans l'inquiétude fébrile de ses écrits. Ce génie ardent et divinateur s'élançait bien au delà de l'horizon de son siècle. Il se posait des problèmes qui étonnaient ses contemporains; il répondait à des appréhensions que personne n'avait ressenties. Bossuet entendit le *bruit sourd* de l'incrédulité souterraine. Fénelon en fut effrayé; et, avant que le mal se fût manifestement révélé, il trouva opportun d'écrire son *Traité de l'existence de Dieu*. Enfin, au dix-huitième siècle, la terre trembla, le volcan s'ouvrit un large cratère, la lave de l'irréligion se répandit comme un torrent, engloutissant en France nos institutions catholiques. Aujourd'hui, le même abîme, cet Etna du monde moral, dont les grondements n'avaient jamais complétement cessé, nous menace d'une nouvelle irruption.

L'Angleterre, qui avait nourri, au dix-huitième siècle, les déistes et les athées dont Voltaire et les encyclopédistes furent en Europe les bruyants échos, semblait, depuis les malheurs de notre première Révolution, malheurs qu'elle avait d'abord déchaînés et ensuite impuissamment combattus, rougir de son rôle antichrétien pendant le règne politiquement heureux, moralement désastreux, du roi Georges II. Depuis longtemps elle donnait en Europe l'exemple du respect pour le christianisme, et d'une réserve honorable dans les discussions religieuses. Ces belles apparences, où se complaisait l'orgueil britannique, étaient trompeuses. L'Angleterre se préparait à reprendre son ancien rôle. Ce ne sont point, sans doute, les idées de Hume, de Bolingbroke, de Collins, que prétendent exhumer les théologiens d'Oxford et de Cambridge; mais ils ne travaillent pas moins, quoique par d'autres systèmes, à renverser le christianisme.

Nous étions accoutumés, depuis soixante ans, à tourner nos regards vers l'Allemagne, pour y suivre les phases du combat de l'incrédulité contre la foi : peut-être faudra-t-il regarder désormais au delà de la Manche pour y suivre les péripéties de la même lutte devenue bien plus dangereuse. Les Allemands, avec leur science pesante, avec leur érudition insupportable à notre ignorance, avec leur génie à la fois

téméraire et métaphysique, fatiguent l'attention des rares Français qui abordent la lecture de leurs livres obscurs et indigestes. Mais voici que les Anglais prêtent au rationalisme allemand la mesure, la clarté, l'originalité, et parfois l'humeur heureuse de leur génie.

On conçoit le danger que créent chez nous ces qualités des nouveaux combattants : c'est le génie du rationalisme allemand doublé du génie anglais.

Il faut d'autant plus y prendre garde que l'anglomanie religieuse est, en France, de toutes les époques. La différence des symboles, la rivalité des nations, n'y mettent pas un obstacle aussi grand qu'on pourrait le croire. L'histoire le constate. Les déistes français copiaient, ou du moins adoptaient les idées des déistes anglais, pendant que les théologiens catholiques de notre pays reproduisaient les travaux des ministres anglicans. Paley et Lardner ont eu autant de succès en France qu'en Angleterre. En lisant les écrits apologétiques du cardinal de la Luzerne et de Duvoisin, on retrouve à chaque page les idées et les arguments des apologistes anglais. Chose singulière! l'influence des Paley, des Lardner, des Norton, a duré plus longtemps chez nous que dans leur patrie. Ces savants estimables ont perdu depuis longtemps déjà leur prestige dans les universités d'Angleterre ; et on dirait que nous ne nous en sommes pas aperçus en France. Naguère, en 1858, un membre de l'Institut, M. Vallon, a publié un livre, *De la croyance aux Évangiles*, basé presque tout entier sur les œuvres de Lardner et de Paley. Le mouvement remarquable qui, depuis 1830, entraîne la France religieuse vers le moyen âge, devenu chez nous l'idéal du catholicisme, ne s'est pas moins fait sentir en Angleterre et particulièrement dans l'université d'Oxford. Si l'on excepte le point de la souveraineté spirituelle et temporelle du pape, les différences pour le reste sont moins grandes qu'on ne le supposerait. L'apparition des *Tracts for the time* fut pour le protestantisme un événement correspondant exactement à l'apparition des thèses liturgiques du R. P. dom Guéranger, et des théories, nouvelles en France, du journal l'*Univers*. En regard des ultramontains de notre pays, se dressent les puséystes d'Oxford ; et plusieurs de ceux-ci ont passé dans les rangs de ceux-là. Cette correspondance d'idées est moins l'effet de la volonté et de l'imitation que celui de la sympathie secrète des intelligences, et le résultat d'une situation donnée.

L'apparition du rationalisme anglais a donc son importance réelle, même pour la France catholique. S'il ne constitue pas un danger pour notre clergé, bien plus occupé de son saint ministère et des événements politiques que du mouvement des idées, il peut devenir un écueil pour la foi des intelligences actives et curieuses.

II

Un livre qui ne présente absolument rien de remarquable pour la forme, publié sous le titre insignifiant d'*Essais et Revues*, a été mis en circulation, vers le milieu de l'année dernière, en Angleterre, et ce livre, très-éloigné de prétendre au bruit, encore moins à un scandale, qui aurait aisément pu devenir compromettant pour ceux qui l'auraient causé, préoccupe aujourd'hui la presse anglaise, pour ainsi dire autant que les événements politiques du moment. Sept écrivains, tous ecclésiastiques, excepté un, y ont inséré, sans concert, assure-t-on, des travaux qui résument l'esprit de leurs leçons dans les universités, ou de leurs sermons dans les temples. Cet écrit, d'une composition lâche, plein de répétitions et de longueurs, a néanmoins été lu de presque tout le monde en Angleterre ; on assure qu'il est parvenu aujourd'hui à sa dixième édition. Tous les journaux anglais, toutes les revues hebdomadaires ou mensuelles, en ont fait l'objet de longs articles. Tous les partis se sont émus. Le haut clergé lui a infligé une censure dont l'impuissance se trahit par le caractère individuel qu'elle revêt. Le chef de l'université d'Oxford, à laquelle plusieurs des auteurs des *Essais et Revues* appartiennent, a reculé devant des mesures officielles. L'épiscopat anglican, en présence de la popularité de l'ouvrage, appuyé par la jeunesse des universités et par d'autres suffrages plus significatifs et plus élevés, n'ose tenter une mesure semblable à la double *convocation* qui, en 1836, condamna le docteur Hampden accusé de sabellianisme, et le dégrada, et qui, en 1844, frappa M. Ward, accusé d'enseigner une doctrine *trop romaine*[1].

[1] Au mois de décembre 1860, professeurs et laïques, réunis à Oxford dans le but de procéder à l'élection d'un professeur de sanscrit, organisèrent une attaque contre cet ouvrage, qui n'était encore qu'à sa deuxième édition, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires. Bientôt après parut dans le *Quarterly Review* un article d'une violence extrême, non-seulement contre ce livre, mais contre les auteurs, les sommant de sortir de l'Église. On vit alors des réunions du clergé, dénonçant ce travail, que plusieurs de ses membres n'avaient pas lu; les prédicateurs tonnant du haut de leurs chaires contre ces « athées; » des écrits de tout genre leur reprochant ce qu'ils avaient dit et ce qu'on les soupçonnait de croire, si bien qu'à la fin on tint pour avéré que les ministres de l'Église anglicane ne voyaient dans la Bible qu'une fable, qu'une imposture dans le christianisme, et allaient jusqu'à nier l'existence de Dieu.

Jusque-là, universitaires et prélats, à peu d'exceptions près, s'étaient tenus à l'écart; mais au mois de janvier 1861 parut une lettre, écrite on ne sait par qui et livrée à la publicité on ne sait comment, qui était censée reproduire l'opinion de tout le banc des évêques; bien que deux d'entre eux eussent écrit dans le sens des au-

Cependant les *Essais et Revues* attaquent presque par tous les points la doctrine officielle des trente-neuf articles, ruinent la foi à la doctrine de Jésus-Christ et aux miracles, à l'inspiration de l'Écriture, en un mot celle que l'on était accoutumé de supposer aux dix-neuf vingtièmes des chrétiens en Angleterre.

Ce qui ajoute à l'importance de l'événement, que plusieurs revues comparent à une révolution religieuse, c'est l'importance des fonctions exercées par les auteurs des *Essays*. Signataires des trente-neuf articles, ils occupent presque tous les plus hautes fonctions du clergé actif et enseignant.

Le Dr Temple, dont le travail sert comme d'introduction au livre, est le chapelain ordinaire de la reine et maître en chef de l'école royale de Rugby. Il a été régent au collége de Baillol, aujourd'hui le plus célèbre collége d'Oxford; et ensuite il a rempli les fonctions de principal de l'institution préparatoire de l'État à Kneller-Hall. Il est le successeur immédiat de l'évêque actuel de Londres, dans la direction de l'école de Rugby, qu'il dirige aujourd'hui avec un grand éclat.

Le Dr Rowland, auteur connu du livre intitulé la *Piété raisonnable* (*Rational Godliness*), est vice-principal d'un collége où le clergé welche est préparé à recevoir l'ordination.

M. Baden Powel, décédé depuis peu professeur à Oxford, est l'auteur de deux ouvrages, sous forme de leçons, d'où le surnaturel de l'Ancien et du Nouveau Testament est complétement éliminé.

M. Wilson, en dernier lieu *fellow* du collége Saint-Jean, à Oxford, émut grandement, il y a quelques années, l'université par la hardiesse de ses doctrines.

M. Goodwin, le seul des sept auteurs qui ne soit pas membre du clergé, est un membre distingué de l'université de Cambridge.

Les deux derniers ont été régents de l'université d'Oxford. M. Pattison, élu dernièrement recteur de Lincoln, comptait, avant de passer

teurs incriminés, qu'un troisième ignorât l'existence du document, et que deux autres exceptassent du blâme trois des cinq auteurs qui étaient seuls en cause.

La convocation d'Oxford, qui, à la demande de quelques membres trop zélés, se réunit quinze jours après pour porter un jugement sur l'ouvrage, montra plus de modération. Plusieurs des membres ne s'y rendirent pas. Plusieurs étaient d'avis qu'on passât outre; un seul parla, le vice-chancelier, et ce fut pour protester contre l'inconvenance et l'inopportunité de cette regrettable mesure. La majorité ne condamna pas moins le livre, tout en déclarant qu'elle ne l'avait pas lu.

Encouragé par cette décision, le clergé envoya une protestation au primat. Malgré des efforts de tout genre, cette protestation ne put réunir qne la moitié des signatures des vingt mille ministres de l'Église, cinq parmi les trente doyens, trois parmi les hauts dignitaires de l'université, un nombre égal parmi les douze professeurs de théologie, à peine quelques-unes dans l'état-major du corps enseignant.

Cette démarche n'a eu jusqu'à présent aucun résultat définitif.

(*Revue germanique*, mai 1861.)

dans le camp rationaliste d'Oxford, parmi les rédacteurs de la *Vie des Saints*, publiée par le Dr Newman.

M. Jowett, le dernier et le plus remarquable, est placé à la tête des professeurs éminents qui ont fait de Baillol le premier collége incontestablement d'Oxford. La générosité de son caractère, son dévouement à ses fonctions, ses talents, lui ont concilié le respect de tous, et même la chaude affection du grand nombre de ceux qui ont été en relation personnelle avec lui. Ses commentaires sur les Épîtres de saint Paul ont acquis une grande notoriété en Angleterre.

Tels sont les auteurs qui ont entrepris de faire servir une science incontestée au renversement de toute religion révélée.

Il importe de prendre en considération le rang, le caractère et les fonctions des écrivains des *Essays and Reviews*, pour se rendre compte de l'impression profonde produite par ce livre, et pour se faire une juste idée de son importance. Son contenu tout seul ne le laisserait pas soupçonner; car, au fond, rien ne ressemble moins à des découvertes et à des révélations. On peut même dire que des professeurs aussi éminents d'universités si célèbres auraient pu être mieux renseignés sur ce qui se passe en ce moment en Allemagne. On croirait qu'ils ignorent complétement les travaux de l'école de Tubingen, presque tous relatifs néanmoins aux questions de critique biblique soulevées par les docteurs anglais. Ce ne peut être là du dédain pour des idées qu'ils n'agréeraient pas, car l'attitude offensive des Baur, des Knobel, des Hitzig, des Hilgenfeld, des Zeller, a frappé toute l'Allemagne; et les raisonnements de ces savants viendraient utilement au secours d'affirmations assez mal étayées.

III

On comprendra que des doctrines aussi nettement formulées que celle des *Essais et Revues*, professées à la fois par sept écrivains, ne se sont point produites tout à coup, et qu'elles doivent avoir leur histoire. Elles ne datent pas d'hier en Angleterre : elles ont eu leur croissance et leurs progrès. Si leur publication surprend sans défense les membres les plus élevés de l'Église anglicane, et ne leur laisse presque aucun moyen de les combattre avec succès, parce qu'elles trouvent partout dans les esprits un appui trop puissant, ce doit être assurément leur faute. L'Église officielle a été avertie : elle était dès longtemps en demeure de prendre ses mesures. Car, dans

les pays de libre examen et de liberté religieuse, il existe des moyens coercitifs nombreux auxquels les réformateurs, qui accusent la tyrannie romaine, n'ont point toujours renoncé. Les évêques anglicans, aujourd'hui si perplexes, auraient dû depuis longtemps aviser. Les opinions des *Essays* ont déjà été plus d'une fois publiquement discutées en Angleterre; et les sept écrivains ont raison de prétendre qu'ils n'ont agi ni par ruse ni par surprise. Ils ont publié dans un livre ce qu'ils enseignaient depuis longtemps déjà dans leurs chaires de professeurs. Non seulement un membre de leur école, le Dr Donaldson, il y a six ans, réclamait, comme ministre et comme docteur, la liberté d'enseigner ses opinions rationalistes, mais le Dr William, M. Baden Powel, le professeur Jowett, exposaient en public les doctrines que le haut clergé anglais semble entendre aujourd'hui pour la première fois; et ils parlaient avec la double autorité de professeurs et de ministres. Il n'y a point d'archevêque ou d'évêque dans l'Église unie d'Angleterre et d'Irlande qui puisse se plaindre que les assaillants aient cheminé sous le couvert d'une mine souterraine. Ils se sont avancés à ciel ouvert et ont sommé hautement et souvent l'Église établie de se rendre à merci. Si les sentinelles n'ont rien vu, rien entendu, elles ont dû systématiquement fermer les yeux et les oreilles.

En réalité, la réaction violente qui s'est déclarée depuis dix ans, en Angleterre, contre le mouvement puséyste et catholique, était en elle-même un avertissement assez manifeste.

C'est un fait bien connu en Angleterre que l'Église nationale est fondée sur un compromis. Deux éléments contradictoires ont été associés dans la fondation de cette œuvre politique, mais illogique : le principe d'autorité et le principe de la liberté d'examen. Chacun de ces principes a revêtu, à différentes époques, diverses formes, mais la lutte entre eux n'a jamais cessé : l'un a toujours cherché à dominer l'autre. La théorie de l'évêque Laud, consacrant la suprématie de l'épiscopat anglican, a préparé la réaction extravagante des Puritains. A son tour, le dogmatisme rigoureux de ces derniers a donné naissance à ce que les Anglais appellent l'*Église large* (broad Church), laquelle était un asile préparé pour le rationalisme. C'est cette prétendue Église qui a développé en Angleterre l'indifférentisme dogmatique et éliminé graduellement l'élément surnaturel. C'est elle qui a dénoncé hautement l'insuffisance des preuves de la divinité du christianisme, les a réduites à un calcul, à une balance de probabilités.

Il y a donc toujours eu au sein de l'Église anglicane un élément tantôt caché, tantôt manifeste de scepticisme, se dérobant sous de vagues et inconsistantes formules, et à tous les temps s'abritant derrière des fictions légales. Les censures et les condamnations dont il

a été l'objet ont toujours, en définitive, tourné à son avantage et aidé à son progrès incessant. L'opinion, en Angleterre, s'est complétement déclarée pour lui. « Le scepticisme a paradé maintes fois sur les chemins les mieux fréquentés de la littérature anglaise[1]. » Nous parlons ici du scepticisme des membres du clergé anglican reconnus et approuvés dans l'État.

Les prédécesseurs immédiats des auteurs des *Essays* furent Coleridge, Hard, Arnold, qui, les premiers, réagirent au nom du rationalisme contre les doctrines de Pusey et du Dr Newman; Arnold surtout, en ce temps-là directeur de l'école de Rugby, se distingua dans cette lutte. Il exerçait un grand ascendant sur ses élèves; et ceux-ci conservaient les germes de l'incrédulité naissante jusque sur les bancs de l'université, où dominait alors l'élément puséyste. M. Stanley, l'un de ses élèves, devint professeur d'histoire ecclésiastique à Oxford, et le collègue de M. Jowett.

Cette école, formée dans le but de combattre le mouvement conservateur ou plutôt restaurateur du parti puséyste, a imprudemment été flattée et encouragée à son début par le haut clergé anglican. Il redoutait, dans Pusey et ses disciples, des hommes qui faisaient un appel sérieux à l'histoire et aux traditions. Ce fil conducteur menait droit au catholicisme, et il y conduisit effectivement plusieurs de ses promoteurs, notamment le célèbre Dr Newman. Mais il fallait à l'Église *large* une doctrine. Le rationalisme allemand s'offrait de lui-même. Un diplomate allemand, à la fois savant archéologue et philologue, âme ardente et mystique, avait déjà réconcilié quelques esprits avec les doctrines avancées de son pays. Il sut les faire agréer à l'aide du double prestige de la science et de la modération de son esprit sympathique et presque séducteur. Quelques-uns de ses ouvrages circulèrent en langue anglaise dès 1848 et 1854. Le pont était jeté entre l'Angleterre et l'Allemagne. Depuis cette époque, une agence s'est formée pour la traduction des livres allemands; et c'est désormais aux sources germaniques que boivent à longs traits les maîtres et la jeunesse avancée des écoles d'Oxford et de Cambridge. Nous allons donc retrouver l'Allemagne rationaliste en Angleterre.

IV

Nous n'avons point l'intention de réfuter ici complétement le livre dont nous nous proposons de donner l'analyse. S'il fallait ouvrir une

[1] *Revue de Dublin*, février 1861.

controverse sur chacune des erreurs qu'il contient, cette réfutation nous entraînerait bien au delà des limites dans lesquelles il convient de nous renfermer. Ce serait la matière d'un gros volume ; nous nous contentons d'en offrir l'idée à ceux qui se sentiraient le courage de l'entreprendre.

Les auteurs des *Essays* se placent à un point de vue si différent du nôtre, qu'il n'y a presque entre eux et nous aucun point commun. A leurs yeux, le catholicisme n'existe plus; ils l'excluent de leurs discussions comme suranné et indigne du siècle présent. S'ils laissent parfois tomber sur nous un de leurs regards, c'est un regard de pitié *pour nos erreurs obstinées et volontaires*. Nous sommes *une ruine du passé qui encombre un moment leur route*. Le catholicisme est *un dogme glacé et incompréhensible* (*an unmeaning frost-work of dogma*), sans relation avec l'histoire présente de l'homme. Il serait pénible, on le voit, d'entrer en discussion réglée avec des adversaires pareils. Nous nous contenterons le plus souvent du rôle de simple historien. Nous reproduirons avec une grande franchise les paroles et toujours les idées des auteurs des *Essays*.

Bien que les *Essays* n'aient été, à l'origine, dans l'intention de leurs auteurs, qu'une revue dans laquelle les divers articles seraient juxtaposés plutôt qu'ordonnés, cependant on ne peut nier que les sujets traités ne se rapportent l'un à l'autre et forment par leur réunion une sorte d'ensemble. M. Temple semble s'être proposé d'écrire une introduction. Ce sont des vues générales sur le progrès de l'esprit humain, auxquelles il a donné pour titre l'*Éducation du monde*. Il parle à la fois de l'état religieux de la société, avant et après Jésus-Christ. Ses six collègues fractionnent cet immense sujet : l'un parlera de l'Ancien Testament, l'autre du Nouveau ; celui-ci de la cosmogonie de Moïse, celui-là de la crédibilité du christianisme. Enfin, la conclusion du livre aurait dû être les considérations de M. Wilson sur l'Église nationale, précédées de l'histoire de l'Église anglicane de 1688 à 1750, par M. Pattison.

Commençons par l'analyse du travail de M. Temple, placé dans le fait à la tête du livre et ayant pour titre, comme nous l'avons dit, l'*Éducation du monde*.

V

Si la matière peut rester pendant des siècles dans un état stationnaire, dit-il, l'esprit, au contraire, est essentiellement progressiste; non-seulement un enfant de douze ans, aujourd'hui, pourrait devenir

le maître d'un homme de quarante ans d'autrefois, mais encore les connaissances, par leur accumulation, ont grandi à la fois les intelligences et les caractères. L'humanité a eu trois âges distincts, correspondant à trois degrés d'éducation, ayant chacun des lois différentes : le premier âge, celui de l'enfance, a été régi par la loi de Moïse; le second, celui de la jeunesse, a eu pour modèle l'exemple du Christ; enfin, le dernier, l'âge mûr, auquel nous sommes heureusement parvenus, n'a d'autres lois que celles de la conscience. Il arrive pour le monde ce que l'expérience nous montre dans l'homme individu : l'enfant est soumis à des lois qu'il ne comprend pas; le jeune homme est entraîné par l'exemple; l'homme mûr, seul, s'élève à l'intelligence des principes, et les prend librement pour règles de sa vie.

Les premières lois données au monde enfant correspondent à l'état sauvage dans lequel l'histoire, dépouillée de ses légendes, nous le montre d'abord. Elles se résument dans la prohibition du meurtre et dans la défense de se nourrir de sang. C'était alors le règne de la sensualité et de la violence, ayant à leur service la force physique supérieure des premiers hommes. L'impétueux enfant fut mis en classe. Les hommes, se séparant en divers groupes, suivant leurs caractères, leur humeur et leur famille, formèrent la diversité des nations, et chacune d'elles fut, en réalité, à l'éducation du monde ce qu'une classe est dans un collége. L'enseignement y varia selon que chaque nation cultivait des principes divers. Le peuple juif cultiva la religion, telle fut sa mission d'honneur; la loi mosaïque lui fut imposée comme règle positive de culte et de morale : nulle liberté ne lui était accordée, et la raison de la loi ne lui était point donnée. Celle-ci est considérée par M. Temple comme une collection de préceptes disparates, tantôt élevés, tantôt trivialux, que notre siècle, dit-il, ne peut supposer avoir été dictés par Dieu. Ici, le tatouage était défendu; là, une frange bleue aux vêtements était commandée. Ces préceptes, quoique dans un rapport parfait avec la grossièreté du peuple auxquels ils s'adressaient, sont incompatibles avec la dignité de Dieu.

Voilà la hauteur de vue à laquelle s'élève M. Temple dans l'appréciation de la loi de Moïse; il n'a rien découvert de plus dans l'œuvre divine de la législation du peuple hébreu. Voltaire n'eût certainement point parlé avec plus d'ignorance du sujet et plus de légèreté d'esprit. Le maître supérieur de l'établissement de Rugby, s'il veut parler pertinemment des antiquités bibliques, doit se mettre, pour quelque temps encore, à l'école des Allemands. Nous lui conseillons la lecture attentive du *Deuteronomium* de Schultz, professeur à Breslau (1859). Ce livre le fera rougir des lignes qui lui ont échappé.

Un notable progrès, continue M. Temple, s'accomplit par les pro-

phètes. Les préceptes restent les mêmes, mais les *voyants* font un appel à l'équité naturelle, à la réflexion, aux sentiments de reconnaissance envers Dieu et au respect de soi. C'est que l'enfant grandit. La forte leçon de la captivité lui apprend à renoncer tout à fait à l'idolâtrie et au polythéisme. Bien que les sadducéens inclinent au matérialisme, et les pharisiens à la superstition, néanmoins le progrès continue. On en trouve la preuve dans le zèle des Juifs de ce temps pour la prière, et dans l'importance qu'ils attachent à cet exercice élevé de l'âme, *importance que la loi mosaïque n'enseigne nulle part*. Le culte mosaïque consistait exclusivement en sacrifices. Le *Pentateuque*, sans doute, fournit des exemples de prières, mais celles-ci étaient rares et point recommandées. Ce n'est que dans les derniers livres de l'Ancien Testament que le Juif est averti de prier; mais rien ne faisait encore pressentir le zèle futur des pharisiens. C'est seulement pendant la captivité, et loin du temple, que les Juifs ajoutèrent la prière, la méditation de la loi à sa pratique matérielle.

Nous serions tenté d'interrompre encore ici M. Temple, pour lui mettre sous les yeux les psaumes nombreux dans lesquels le roi David exprime les délices que goûtait son âme pieuse à méditer la loi le jour et la nuit. Qu'il relise en particulier le psaume CXVIII : la pensée de la méditation de la loi y revient sans cesse. *Quomodo dilexi legem tuam, Domine!* s'écrie le roi, *tota die meditatio mea est*. Pourquoi Moïse recommande-t-il aux Hébreux de se couvrir de bandelettes portant écrites les prescriptions et les maximes de la loi, sinon pour ramener sans cesse leur esprit à la méditation des préceptes divins? *Erit igitur quasi signum in manu tua, quasi appensum quid, ob recordationem, ante oculos tuos*[1]. M. Temple affirme que les psaumes où le poëte se délecte dans l'étude de la loi sont *tous* postérieurs à la captivité; mais il ne le prouve point, et il passe sous silence Job et le *Pentateuque*[2].

Les Juifs, continue M. Temple, n'ont eu qu'une part très-limitée dans l'éducation du monde. Sous le rapport doctrinal, leur apport se réduit à un dogme, le monothéisme; et, sous le rapport moral, à une seule vertu, la chasteté. C'étaient du moins les points essentiels de leur éducation. Rome a apporté son esprit d'ordre et d'organisation, le génie du gouvernement; c'est par l'effet de ces avantages héréditaires que l'évêque de Rome se placera à la tête de l'Église. Rome sut toujours formuler la loi et la tempérer par des sentences équitables. Le code Justinien a pénétré toutes les législations, et c'est

[1] *Ex.*, XIII, 16.

[2] Voyez la réfutation de ces hypothèses, dans notre ouvrage, les *Prophéties messianiques*.

en se rapprochant de son esprit et de ses formes que la jurisprudence moderne a assuré son autorité et ses progrès. La Grèce a développé la raison et le goût, trouvé les sciences et les arts. Son culte ne fut ni le saint, comme en Palestine, ni la loi, comme à Rome, mais le vrai et le beau. L'Asie, sur les ailes de l'imagination, s'égara dans d'immenses épopées.

Le monde, sorti de l'enfance, se trouve face à face avec le Christ, qui le ravit et l'entraîne par l'autorité de l'exemple. L'*exemple*, voilà l'unique et puissant mobile qui ébranle et enthousiasme la jeunesse. Autre est le monde aujourd'hui; car, « si le Christ retardant sa venue jusqu'à nos jours eût apparu au milieu de nous, il n'eût pas été reconnu comme le messager divin. L'homme mûr cherche sa règle dans sa propre conscience. Jésus-Christ est venu à son heure : plus tôt, les peuples enfants ne l'eussent point suivi; plus tard, le monde grandi lui eût résisté. »

La vie du Christ n'est qu'un grand et magnifique exemple. Voilà pourquoi *les livres du Nouveau Testament ne renferment que peu ou point de doctrine.*

M. Temple veut bien faire deux exceptions. Il reconnaît que l'*Épître aux Romains* et l'*Épître aux Hébreux* dérangent un peu son système. C'est quelque chose, mais assurément ce n'est point assez. Les trois dogmes principaux du christianisme, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, sont comme le *substratum* de tout l'Évangile. M. Temple a oublié, sans aucun doute, le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean. Nous ne parlerons point des autres omissions.

L'âge où l'exemple décide de tout finit avec la jeunesse. Alors commence l'époque de la réflexion. La raison prend le rôle d'un juge et fait de la conscience un tribunal souverain. Elle contrôle le passé et décrète pour l'avenir. Elle révise la loi, corrige, ajoute, retranche, se demandant moins ce qui est beau que ce qui est juste et vrai. La raison descendue dans la conscience est le troisième maître de l'humanité. De même que la jeunesse dédaigne ce qui est puéril, l'homme mûr rejette les illusions de la jeunesse. Si, dans l'enfance du monde, la loi était extérieure, absolue, contraignant l'assentiment, dans l'âge mûr, elle est interne, subjective; et c'est la raison et la conscience qui la font tout entière. L'homme est à lui-même sa loi. C'est le malheur de l'homme faible de chercher en dehors de lui la règle de sa vie. Il demande un frein extérieur pour des passions que sa volonté ne sait point maîtriser; il recourt à la révélation, parce qu'il ne consulte point sa raison. Il recule devant le progrès des sciences et de l'histoire, parce qu'il ne sait point les comprendre. Comme le Juif d'autrefois, il ferme les yeux à la loi nouvelle, pour rester au milieu des ombres de la loi ancienne.

Nous adresserons ici à M. Temple une simple question. La religion ne prétend que deux choses : premièrement, révéler à l'homme ses destinées au delà du tombeau; secondement, l'aider, par les secours qu'elle lui fournit, à user sagement de sa liberté, pour réaliser ses heureuses destinées. Eh bien, le maître en chef de l'école de Rugby pense-t-il que la raison, de quelque manière qu'on l'interroge, nous fournisse beaucoup plus de lumière qu'autrefois sur le sort de l'homme au delà du tombeau? En second lieu, la volonté a-t-elle un empire bien plus puissant qu'à l'époque des Élie et des Antoine, ou, si on l'aime mieux, qu'aux jours des Régulus et des Cincinnatus? Quand les secours moraux de la religion ont-ils été plus nécessaires qu'aujourd'hui pour prévenir la défaillance des caractères? M. Temple oublie que, si la science progresse, l'humanité reste toujours en présence de ses incurables infirmités morales. L'esprit s'enrichit de nouvelles connaissances ; le cœur reste avec sa faiblesse : l'expérience fait progresser les sciences; elle a bien de la peine à nous rendre plus sages.

Veut-on savoir maintenant comment M. Temple, cet homme mûr, use de son droit pour juger le passé, le présent, et même l'avenir du christianisme? Que le lecteur prenne encore un peu patience, et nous allons avoir une idée à peu près complète de cette introduction un peu puérile des *Essays*.

Les Pères de l'Église ne s'aperçurent pas que le Christ n'avait mêlé aucun dogme à la pure morale de son Évangile. Pour le grand malheur de l'Église naissante, ils se prirent à dogmatiser et à définir. Ils troublèrent l'innocente jeunesse de l'humanité. Toutefois M. Temple veut bien accorder que les définitions solennelles des conciles renfermaient quelques parcelles de vérités, bonnes à sauver de la fureur innovatrice des hérétiques. Il y eut donc quelque sagesse chez les Pères de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse ; mais leur erreur fut de vouloir imposer à tous les temps des définitions n'ayant aucune valeur absolue.

Voici maintenant le jugement qu'il porte sur le moyen âge.

Les invasions des barbares replacèrent au quatrième siècle le monde adolescent dans les conditions de l'enfance. Il lui fallut de nouveau des maîtres et une loi de contrainte. L'Église dut faire revivre l'esprit judaïque. La papauté du moyen âge avec ses cérémonies, sa hiérarchie, sa religion tout extérieure, considéra plutôt les actes de la vie que les besoins de l'esprit. Les pénitences, le purgatoire, l'autorité ecclésiastique, n'étaient au fond que le retour à la férule du maître, corrigeant l'écolier en l'honneur du Christ. Il fallait cette discipline pour dompter le Celte et le Germain, et le conduire, en s'adoucissant graduellement, aux principes et aux lumières d'une religion tout intérieure. La papauté était de bonne foi alors. La li-

berté de conscience était-elle possible au temps de Clovis et de ses farouches guerriers ?

M. Temple arrive à la Réforme et aux temps qui la suivirent.

L'éducation des barbares accomplie par l'Église, la Papauté eut le tort de vouloir continuer à faire peser sur l'humanité un joug qui n'était plus nécessaire. La Réforme le brisa. La conscience devint dès lors le guide suprême. La *tolérance* chercha à étendre sur le monde son bienfaisant empire. Que d'obstacles ne rencontra-t-elle pas sur sa route ! Le dogmatisme, son inconciliable ennemi, régnait partout; et, de nos jours encore, il n'a point complétement abandonné le sol libre de l'Angleterre. Mais il n'est pas douteux qu'il ne perde chaque jour du terrain. La tolérance, son heureuse rivale, gagne continuellement dans les esprits cultivés des catholiques, aussi bien que des protestants : elle tend à devenir le lien commun de tous. La maturité de l'esprit anglais commence à tempérer la rudesse de ses principes, auxquels, bien à tort, on avait d'abord accordé l'immutabilité de la vérité. Les perspectives du vrai s'étendent et s'élargissent. Les sciences physiques, les recherches historiques, ont conduit la philosophie bien au delà des limites posées par l'Église et par les Pères. « On a trouvé qu'il existe plus de choses sur la terre et au ciel que la théologie patristique n'en avait rêvé. La connaissance de Dieu par la science de la nature devient un nouveau livre qui prend place à côté de celui de la révélation. »

Toutefois, que le monde ne dédaigne pas la Bible. Elle doit aider tous les progrès, à une condition pourtant, celle d'en saisir le vrai caractère. Il n'y faut point rechercher l'élément dogmatique. C'est une histoire qui ne contient qu'une simple invitation à la vie morale et religieuse qui convient à notre temps. La Bible ne doit pas étouffer, mais évoquer la conscience. Gardons-nous des erreurs passées. La scolastique crut y voir le purgatoire, et Rome, la condamnation de Galilée : de notre temps, plusieurs y découvriraient volontiers l'hétérodoxie de la géologie. La critique, plus sage, nous montre l'identité de la conscience humaine et de la Bible. Donc point de despotisme se couvrant de l'autorité des Écritures : elles n'imposent aucun assujettissement, sinon celui de notre propre conscience, son unique interprète, auquel seul il n'est jamais permis de désobéir.

C'est se rendre coupable de haute trahison contre la foi que de redouter les résultats de l'investigation philosophique, scientifique et historique. Si la géologie prouve que nous ne devons pas interpréter littéralement les premiers chapitres de la *Genèse ;* si les investigations historiques montrent que l'inspiration du Saint-Esprit n'est plus capable de protéger les récits contre le reproche d'inexactitude ; si la critique prouve qu'il y a çà et là des inter-

polations et des légendes, comme dans les autres livres antiques, les résultats ne seront pas méconnus en Angleterre : nous leur souhaiterons la bienvenue. Les méprises, y en eût-il de notre part, vaudraient mieux qu'un acquiescement stupide. Si nous nous sommes trompés jusqu'ici, que l'étude redresse nos fautes; si nous nous sommes querellés sur des mots, que l'on nous montre notre folie; si nous avons imprudemment franchi les limites du vrai, qu'on nous rappelle à l'humilité de la raison. La vie de l'esprit, la vérité, l'emportent sur tout; et le plus grand service que l'on puisse rendre sur la terre, c'est d'y ramener les hommes. Nous ne pouvons obéir plus longtemps, nous, hommes mûrs, aux impulsions de la jeunesse, ni demeurer soumis au régime disciplinaire de l'enfance.

Telle est l'introduction du livre des *Essays*. Elle ouvre une large porte à toutes les témérités de la science. On s'apercevra bientôt que cette porte n'est point trop grande pour toutes les erreurs qui doivent y passer. M. Temple n'a point exagéré son rôle. C'est le plus modéré des sept écrivains ; et cependant le principal de Rugby nie complétement le surnaturel. Point de religion révélée, point de miracles, point de prophéties, point d'inspiration de la Bible, point d'incarnation, point de rédemption. A la place du progrès par le Christ, le progrès par l'homme. Rien n'est plus net. L'introduction est digne du livre. On a dit que l'œuvre de M. Temple, si elle eût été seule, fût passée inaperçue et n'eût soulevé aucune contradiction de la part de l'*orthodoxie* anglicane. S'il en est ainsi, l'orthodoxie anglicane n'est qu'un mot. Nous ne devons point pleurer sur ses malheurs.

VI

Le second travail inséré dans les *Essays*, signé Rowland William, vice-principal, professeur d'hébreu, etc., nous place sur un terrain plus scientifique, en présence d'idées plus nettes et d'un rationalisme plus décidé que l'introduction de M. Temple. On s'y propose d'exposer les recherches et les idées de M. Bunsen sur la Bible, et l'on déclare ne pas en accepter toute la responsabilité; mais il est clair qu'on est bien près d'en partager toutes les idées. Citons les paroles par où débute M. William, nous verrons qu'elles contiennent la négation de tout le surnaturel de la Bible.

« Les dévots aiment à faire ressortir les miracles d'un passé qui, selon eux, ne ressemblerait en rien au présent ; la critique, au contraire, cherche dans les merveilles d'autrefois les lois des événe-

ments d'aujourd'hui. Selon elle, Dieu est toujours présent au monde et son action permanente. Certains géologues expliquent la structure du monde par des révolutions violentes et des convulsions subites; d'autres, au contraire, par l'action séculaire des mêmes causes. Si ces derniers ne prouvent pas que les bouleversements extraordinaires sont impossibles, du moins ils les rendent moins probables. Nous ne croyons pas que Dieu se soit manifesté d'une manière locale et intermittente. Dieu, sans doute, était au milieu des Juifs, mais sans abandonner les autres nations. L'étude consciencieuse des religions de l'Inde, de l'Arabie et même de la Grèce, ainsi que du Latium, constate dans le dogme et le culte de ces peuples des éléments de bien, et point du tout une satanique corruption. De tels résultats agrandissent l'idée de la révélation et la rendent plus respectable. Quel est le danger de montrer les traces du Tout-Puissant, empreintes à la fois et sur la terre de la Palestine et sur le sol des autres nations? Comment des éléments de vérité et de bien qui sont partout dans l'homme contrediraient-ils l'action de Dieu sur le monde? Il n'est point de question plus haute que de savoir si, dans l'histoire, Dieu a conduit l'homme à la foi religieuse par la conscience et la raison, ou bien s'il l'a violemment courbé par la force du miracle. A-t-il renoncé à convaincre l'homme par l'exercice des facultés qu'il lui a données, et nous a-t-il placé dans l'obligation de leur retirer notre confiance? Les nations libres et les penseurs chrétiens ne le croient pas et s'affermissent de jour en jour dans leur conviction.

« Il est remarquable que, parmi les documents explicatifs de la Bible, fournis par les voyageurs modernes Layard, Rawlinson, Robinson, Stanley, il n'y en a pas un qui vienne à l'appui d'un surnaturalisme irrationnel, tandis que des découvertes nombreuses ont confirmé, nous ne voulons pas dire le rationalisme, mais une critique libérale, qui voit à la fois la révélation dans l'histoire du monde et dans la nature. Voilà ce que nous apprennent les découvertes de l'Assyrie et de l'Inde : tel est aussi le verdict porté par les philologues du fond de leurs cabinets. Les travaux de Rawlinson témoignent de cette vérité, bien que l'illustre voyageur ne l'ait nulle part exprimée.

« Les questions soulevées roulent sur la marche du progrès recherché soit dans la Bible, soit dans le monde, sur les investigations scientifiques et historiques, et sur la révélation de l'Ancien Testament comparé au Nouveau. Tout en maintenant les principes de l'ancien anglicanisme, nous avons à réviser quelques-unes de ses décisions, données provisoirement lorsque la lumière n'était pas encore faite. Si nous cédions à la crainte de traiter de pareilles matières, nous renoncerions à la noble prétention d'édifier la vérité ; nous n'aurions

plus qu'à chercher un refuge, soit dans l'Église romaine, ainsi que plusieurs des nôtres l'ont déjà fait, soit dans les ténèbres d'une erreur volontaire. L'attitude de beaucoup de théologiens anglicans en présence du *monstre de l'abîme* est celle des sénateurs dégénérés devant Tibère, qui buvaient la honte dans les coupes de la peur. Même chez ceux qui depuis longtemps ont renoncé à prononcer le *schibboleth* demandé, la confession explicite et franche de la vérité est rare. Les plus lâches sont proclamés les plus sages.

« La gloire de Bunsen est de n'avoir jamais hésité devant sa conscience, ni reculé devant les difficultés d'un problème. Il a éclairé les convictions chrétiennes aux lumières d'une vaste érudition, mis dans leur vrai jour des souvenirs obscurs, reconnu franchement partout l'esprit de Dieu, tout en l'honorant particulièrement dans la Bible comme dans son sanctuaire. Aucun auteur vivant ne pourrait fournir un texte plus favorable à la critique biblique. Laissant de côté certains points relatifs au luthéranisme, nous nous rencontrerons avec lui sur le terrain commun à tous les théologiens. Notre sympathie pour cet illustre savant explique l'exposition que nous allons faire, sans cependant impliquer notre plein assentiment. »

M. William, après ces débuts, qui ne manquent pas de franchise, expose quelques-unes des opinions de M. Bunsen, tirées de son grand ouvrage sur l'Égypte. La chronologie de Moïse est d'abord vivement attaquée.

Il n'y aurait pas de point, selon lui, sur lequel les archéologues de toutes nuances seraient plus d'accord que sur l'opinion d'après laquelle Moïse resserrerait dans des limites trop étroites l'histoire du monde avant Jésus-Christ. Bunsen appuie cette opinion sur le développement acquis avant l'ère chrétienne par le commerce et par la science du gouvernement. Mais son plus fort argument est basé sur la formation du langage. La perfection à laquelle il est parvenu et les différences que présente la langue des diverses races humaines lui semblent un argument péremptoire. Il lui paraît impossible d'admettre l'unité d'espèce pour l'homme, si on place la création à une date aussi rapprochée que quatre mille ans avant Jésus-Christ. Il suppose une série de siècles qu'il évalue à vingt mille années. Voici l'argument qu'il tire de la formation des langues : « Combien n'a-t-il pas fallu de siècles pour dégager la langue française de la langue latine et le latin lui-même des formes rudes et primitives de son berceau? Combien l'anglais ressemble peu au welche, et le grec au sanscrit! Cependant ils appartiennent à une même souche de langue. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour créer les différences qui existent entre ces membres divers d'une même famille, et plus encore entre les familles elles-mêmes des langues parlées sur le globe! Toutes, néan-

moins, sortent d'une même langue. L'identité manifeste des racines, reconnaissable à travers des formes grammaticales très-différentes; les cas ici absents, là au contraire très-développés, plaident en faveur de l'antiquité de l'homme avec autant de force que les diverses couches terrestres proclament l'antiquité de la terre. Si notre langue gaëlique et le sanscrit demandent une origine bien plus éloignée que celle que lui assigne la chronologie d'Ussher, que faut-il penser de l'antiquité du mongolique et de l'égyptien, probablement plus anciens que l'hébreu? L'imagination recule devant des conjectures qui les placent dans la nuit des temps. Nous pouvons constater une ère historique de plus de dix mille ans : eh bien, est-ce trop demander que dix mille ans encore pour la préparation des gouvernements et des civilisations?

Ces arguments de M. Bunsen, reproduits par M. William, ne nous paraissent point décisifs. Ils s'appuient sur une hypothèse invraisemblable, et supposent que l'homme a été jeté sur la terre, complétement dépourvu, sans idées, sans notions, sans parole; qu'il a dû élever, sur la *table rase* de son intelligence, l'édifice de toutes ses connaissances morales, sociales et mécaniques, sans excepter les plus vulgaires et les plus nécessaires à la vie. Le premier homme, en un mot, serait né dans une condition bien au-dessous de celle du sauvage.

De telles suppositions sont gratuites, et contredites non-seulement par l'idée générale de la Providence, mais par les traditions, par la *Genèse*, par les souvenirs de l'Éden des Orientaux et de l'âge d'or des Grecs. Si, à l'origine, les conditions de l'existence humaine avaient été celles que l'on semble admettre, la première question à examiner serait de savoir comment l'homme a pu vivre et se conserver, et comment il a triomphé des causes de mort dont son berceau aurait été entouré.

Quant au langage, on ne comprend guère comment l'homme a pu inventer la parole et créer la première langue. Nous sommes de l'avis de Rousseau : « La parole semble avoir été bien nécessaire à l'homme pour inventer la parole. » Au moins faut-il admettre que l'homme à l'origine a été doué d'une faculté créatrice à l'égard du langage, et d'une spontanéité qu'il a perdue depuis : à peu près comme l'enfant possède une merveilleuse facilité de s'assimiler toutes les langues qu'il entend autour de lui, facilité qu'il perd plus tard, et que la réflexion de l'âge mûr, les efforts de mémoire et d'attention, ne ramènent point. L'enfant modifie son langage avec autant de facilité qu'il l'acquiert : en deux mois, il a déformé ou réformé sa parole. L'humanité naissante a dû participer à ces dons de l'enfant. Les divers langages ont dû se modifier, se composer et se

décomposer avec une grande rapidité. L'extrême division des familles et des nations, l'absence de moyens de communication, les vastes espaces qui les séparaient quelquefois, l'absence complète de grammaire, multipliaient à l'infini les idiomes. Il dut y en avoir presque autant que de familles. Il ne faut donc pas raisonner de cette multiplicité des formes des langues et de la marche des changements qu'elles ont subis, d'après ce qui se passe aujourd'hui dans nos sociétés vieillies agglomérées sur le sol, et toutes soumises plus ou moins aux lois de l'usage et de la grammaire.

M. Bunsen s'appuie encore, pour justifier les vingt mille ans assignés au monde, sur les monuments égyptiens. Mais ces monuments sont diversement expliqués. Le regrettable M. Lenormant, dont ce recueil aime à rappeler le nom respecté, n'y lisait pas les mêmes dates que M. Bunsen. La déconvenue des savants expliquant avant Champollion les zodiaques de Salcette et de Denderah devrait, ce semble, les rendre plus modestes.

Enfin, quant à l'ère *historique* de dix mille ans affirmée par M. Bunsen, il faut reconnaître qu'elle est difficile à découvrir. La première dynastie de la Chine ne remonte guère qu'à deux mille ans avant notre ère, et l'histoire de ce pays ne commence à s'éclaircir qu'à partir du huitième siècle avant Jésus-Christ. L'incertitude qui règne sur la date de la naissance de Zoroastre, sur sa vie, et le doute s'il y a eu un ou plusieurs Zoroastre, montrent bien que, pour la Perse, l'histoire commence encore plus tard que pour la Chine. L'histoire certaine de l'Inde commence à peine avec le bouddha Çakiamouni, dont la vie est environnée de mystère. Les philologues ont remarqué de nos jours que l'on ne trouve dans les livres indiens, avant l'expédition d'Alexandre, aucune trace de l'usage de l'écriture. Or peut-il exister une ère proprement historique sans écriture? C'est sans doute l'Égypte qui, selon M. Bunsen, pourrait revendiquer pour elle les dix mille ans d'histoire. Nous admettons la réalité des trente dynasties des rois égyptiens, dont la dernière expédition scientifique des archéologues prussiens a cru retrouver plusieurs noms sur les pyramides de Chéops et de Chéphren, et sur les monuments de Menkera. Mais tout le monde sait qu'il y a depuis longtemps deux opinions sur ces trente dynasties. Sont-elles simultanées ou successives? La première hypothèse est beaucoup plus probable que la seconde. C'est celle qu'adoptent Lepsius et M. Bunsen lui-même. Selon Lepsius le règne de Ménès remonterait à 3892 avant notre ère, et, selon Bunsen, à 3642. Or aucun souvenir historique antérieur à Ménès ne nous est parvenu de l'Égypte. Manéthon, à qui nous devons la mémoire des trente dynasties, nous déclare que les dieux en personne gouvernaient auparavant l'Égypte. La date de 3645 assignée au règne de Ménès nous paraît de beaucoup

trop ancienne : mais enfin nous sommes encore loin des dix mille ans historiques de M. Bunsen.

VII

Passant de la chronologie à l'histoire, M. William applaudit aux interprétations suivantes des faits racontés dans les premiers livres de la Bible.

M. Bunsen appelle à son secours les traditions de Babylone, de Sidon, de l'Assyrie et de l'Iran pour prouver que notre déluge n'a été qu'un pur phénomène géologique. Ce ne serait point une violation des lois de la nature, violation inadmissible pour la science, mais un combat prolongé entre le feu et l'eau rendant les régions du nord de l'Asie inhabitables, et forçant les nations à chercher ailleurs de nouvelles demeures. On trouverait la date de cet événement dans le fait que l'Iran et la Palestine (Japhet et Sem) en ont gardé le souvenir, tandis que les Égyptiens et les Mongoliens n'en connaissent rien, ayant quitté le berceau du genre humain plus tôt.

Pour apprécier l'origine et la valeur des données bibliques, à moitié idéales, à moitié traditionnelles, sur le commencement de notre race, il convient, dit M. Bunsen, de comparer les documents divers fournis par la *Genèse* et d'observer le retour des généalogies qui se ressemblent : les mêmes traditions et les mêmes noms se reproduisent, à l'aide de légères altérations, comme des traditions nouvelles et des noms nouveaux. Adam donne naissance à Caïn, — Énos donne naissance à Caïnan (Énos et Adam expriment une même idée, l'idée d'homme); — Jared et Irad, Methuselah et Mathusalem sont deux mêmes noms très-reconnaissables de deux mêmes hommes ; — *Seth* et *El* sont d'anciennes appellations de Dieu. *Man* a été le fils de Seth comme Adam le fils de Dieu. Ainsi les premiers récits du *Pentateuque* ne seraient que des lambeaux de traditions recueillies sans intelligence dans des temps divers. Un même fait, une même généalogie, se trouveraient répétés deux fois, parce que l'on n'a pas su en reconnaître l'identité.

Se basant sur ces faits, peu concluants cependant (car peut-on, du retour des mêmes noms dans deux générations différentes, conclure à l'identité de ceux qui les portent?), M. Bunsen affirme que la partie historique de la Bible commence à Abraham. Les récits qui précèdent sont mythologiques. A partir de cette époque seulement, la vie humaine, dit M. William, se développe naturellement et les informations deviennent plus rapprochées.

Bunsen invente une chronologie nouvelle pour l'*Exode* et le livre

des *Juges*. La sortie d'Égypte est placée sous Menephtah, le fils exilé de Ramsès, ce qui paraît plus convenable que dans la splendeur de la dix-huitième dynastie. La sortie d'Égypte, dit Bunsen, n'a pu avoir lieu plus tôt; car le livre des *Juges* devrait parler des conquêtes de Ramsès; elle ne peut avoir eu lieu plus tard; car alors Josué serait entré en collision avec le nouvel empire de Sémiramis. Ainsi sont renversés les songes de Volney et de Brummond. Tout serait pour le mieux, mais le malheur est qu'il ne reste pas même trois siècles entre la sortie d'Égypte, que M. Bunsen place dans l'année 1320 avant Jésus-Christ, et le règne de David en 1048. C'est dans cet étroit espace qu'il faut placer le séjour au désert, Moïse, Josué, les Juges, et Saül et la jeunesse de David.

Bunsen suppose que ce sont des pasteurs syriens qui, forçant Menephtah à reculer dans l'Éthiopie, délivrèrent les Hébreux. Ces bergers de Syrie, vrais Bédouins, étaient parents très-proches de Jéthro mais un peu plus éloignés des Juifs. Ce sont ces pasteurs qui tuèrent les premiers-nés égyptiens. De même que la peste relatée au livre des *Rois* devient, dans les *Paralipomènes*, un ange exterminateur, le Bédouin, dans la *Genèse*, devient un ange libérateur. Le savant Bunsen, on le voit, avait de l'imagination et d'originales fantaisies. Il se pose ensuite les questions suivantes :

Le *Pentateuque* est-il ou non d'une seule main et d'un même temps? Les livres bibliques qui le suivent sont-ils contemporains des événements? La littérature hébraïque tout entière ne ressemble-t-elle pas à un arbre ayant ses racines dans les pensées successives des générations? Les cinq livres attribués à Moïse n'ont-ils point été édités, sinon composés, dans l'intervalle de temps qui sépare Salomon d'Ézéchias? Bunsen adopte l'hypothèse d'une formation successive de la Bible, née des pensées et des préoccupations des temps.

Le *Pentateuque* est plutôt, pour Bunsen, le commentaire, l'interprétation, le développement du système de Moïse que les écrits de ce grand législateur. Des fragments de généalogie, des cantiques, des chroniques, attestent une haute antiquité, mais ces monuments sont incorporés dans un récit postérieur qui, par des allusions à une époque éloignée de Moïse, trahissent le temps des rois. Quelquefois le point de vue du compilateur diffère de celui de Moïse. Bunsen déclare que plus il scrute le *Pentateuque*, plus il est induit à admettre ces combinaisons. « Parce que des critiques peu dévots ont fait les premiers ces observations, ce n'est pas un motif de les rejeter : la vérité historique est placée au-dessus de ces mesquines appréhensions[1]. »

Bunsen expose, dans son livre, *Dieu dans l'histoire*, ce qu'il entend par l'élément directement religieux : il abandonne, dit-il, la lettre

[1] Presque toutes ces questions et celles qui précèdent ont été traitées par nous dans notre ouvrage, les *Prophéties messianiques*. Nous y renvoyons le lecteur.

pour l'esprit de la Bible. La seule connaissance de Dieu, dont la voix n'est que l'écho de notre conscience, lui paraît suffisante pour le salut. L'Écriture sainte ne doit être interprétée que par une raison libre. « Abraham, Moïse, Élisée, Jérémie, ne sont point les ancêtres des Pharisiens, bien que ceux-ci aient hérité du sang des patriarches et des prophètes. Quand le rituel barbare de Syrie commanda à Abraham de sacrifier son fils, le patriarche comprit que le vrai Dieu était plutôt le Dieu de miséricorde que le Dieu du sacrifice : sa confiance n'était que le sentiment de la justice au fond des cœurs. La Bible traduit les principes de la raison et de la justice; et la correspondance de nos cœurs à la vérité est un signe plus certain de foi qu'une déférence aveugle à une autorité extérieure qui étoufferait en nous la vérité. L'élément sacerdotal et égyptien préoccupe peu Bunsen, beaucoup moins que Spencer et Warburton, et moins aussi que Hengstenberg. Aussi le rituel mosaïque ne l'empêche point de découvrir l'élément spirituel caché sous l'enveloppe du mystère et de l'allégorie. Volontiers, Moïse en eût appelé à la loi primitive écrite au fond des cœurs, mais son peuple était trop grossier. » On peut remarquer, en faveur de cette opinion, observe Bunsen, que certains passages de l'*Exode* ont une couleur moins sacerdotale que les livres postérieurs au *Pentateuque*. Le vrai Moïse est moins un Juif qu'un homme ; e sous l'expression du sémite dont les conceptions ne ressemblent point aux nôtres, Bunsen découvre un Dieu juste et les sacrifices spirituels avec lesquels il se plaît.

Bunsen admet une bible avant la Bible. La *Genèse*, le livre de Josué, et peut-être ceux de Job, de Jonas et de Daniel, n'offrent que le développement d'éléments religieux plus simples et préexistants. Il y a, selon M. William, dans Bunsen, un choix de matériaux et une largeur de vue qui peuvent profiter aux plus habiles théologiens. « Les critiques dont ses ouvrages ont été l'objet sont empreintes d'une affectation malhonnête. Rire de certaines démonstrations parce qu'elles sont vieilles, flétrir des découvertes parce qu'elles sont nouvelles, ne peut convenir qu'à des hommes qui ne comprennent rien, ni l'Ancien, ni le Nouveau Testament. »

VIII

Il est dans la Bible un élément de surnaturel bien difficile à écarter. Devant lui se sont arrêtés les déistes du dix-huitième siècle, embarrassés. Nous voulons parler des prophéties. Que pense M. William de ces prédictions fameuses que ses pères regardaient comme une preuve évidente du christianisme? Nous connaîtrons son opinion par

celle de M. Bunsen, dont il adopte presque toutes les idées. « Accoutumés que nous sommes à entendre dire que l'histoire moderne est contenue dans les prophéties comme dans des énigmes, et qu'il ne s'agit que d'en trouver la clef, nous sommes étonnés des lumières, dit M. William, que nous fournit à ce sujet M. Bunsen. La fausse interprétation des prophéties est un héritage des jours où Justin prétendait que les riches de Damas étaient la personnification des Mages, et que les dépouilles de Samarie signifiaient leurs présents; que le roi d'Assyrie était la personnification du roi Hérode. Saint Jérôme pouvait dire alors : « Nul doute que les Chaldéens ne représentent « les démons. » La Sunamite Abisag n'était autre que la Sagesse céleste honorant la vieillesse de David. Les filles de Loth symbolisaient les Églises des Hébreux et des Gentils. Au milieu de ces exagérations, on ne trouve de fondé que le sentiment des premiers Pères, selon lesquels les prophéties des Hébreux tendaient à une plus haute spiritualité que le sacerdoce de Lévi. Mais, quand les Pères, au lieu de se servir de la lettre comme d'un instrument de l'esprit, en firent leur loi et voulurent la mettre dans une harmonie forcée avec les détails de l'Évangile, ils tombèrent dans d'inextricables contradictions. L'interprète le plus raisonnable parmi eux est saint Jérôme, et cependant la lecture de ses livres suffirait seule à leur réfutation. Quand ce Père allégorise à la manière d'Origène, il est au-dessous de celui-ci, parce qu'il ne distingue pas comme lui l'élément historique de l'élément mystique.

« L'intelligence vigoureuse d'Augustin ne compense pas chez lui l'ignorance du grec, qui lui était commune avec la moitié des Pères, et l'ignorance de l'hébreu, que ne savait presque aucun d'eux. La renaisssance des études fit heureusemeut abandonner l'exposition doctrinale et mystique des Pères; on chercha à éviter leurs excès. Érasme entra le premier dans une nouvelle voie; Luther et Calvin firent quelques pas dans la même direction. Grotius y marcha avec fermeté. Dans notre pays, continue M. William, les efforts tentés par les théologiens en faveur des prophéties diminuent plus ou moins l'élément prophétique, selon le degré d'intelligence de ses écrivains. Les mieux inspirés placent la valeur des prophéties dans l'élément moral et le sens spirituel qu'elles renferment. Buttler émet l'opinion que chacune des prophéties de l'Ancien Testament pourrait bien n'être qu'une élucidation de l'histoire contemporaine des prophètes; mais il n'insiste point sur une opinion qui aurait pu être mal venue. L'évêque Chandeler, dit-on, pensa qu'il n'y avait que douze passages de l'Ancien Testament directement messianiques; d'autres réduisent ceux-ci à cinq. Paley n'ose en signaler qu'un. L'évêque Kidder constate, dans l'Ancien Testament, un élément historique entièrement indépendant du Nouveau

Testament. Middleton se prononça fermement pour le même principe. L'archevêque Newcome et d'autres ont prouvé en détail la nécessité de ce système restrictif d'interprétation de la Bible. Coleridge croit que l'idée de la prophétie proprement dite était étrangère aux prophètes. Le Dr Arnold et ses fidèles disciples se prononcent, quoique d'une manière peu consistante, pour la même opinion. Qu'importe que les prédicateurs, par des déclamations toujours faciles du haut de la chaire, et quelquefois favorisées par l'État, aient exagéré la doctrine des Pères à ce sujet, et abusé de la rhétorique pour soutenir le miracle des prophéties? Dawisson et Oriel, malgré leur admirable habileté, se sont perdus dans les syllogismes hypothétiques, qui n'ont qu'un défaut, à savoir, que les prémisses ne sont pas susceptibles de preuves. Aujourd'hui, l'importance que l'on place justement dans l'élément moral de la prophétie répare ces sophismes relatifs au messianisme. En définitive, même en Angleterre, il y a un large abîme entre les arguments de la critique, devenus la conviction de la partie la plus instruite du clergé, d'une part, et le thème public de vulgaires déclamations de l'autre; on peut s'en convaincre en comparant Kidder avec Keithe. Parmi les auteurs les plus récents, le docteur Palfrey, théologien américain, a exposé, en cinq volumes, les difficultés des prophéties; mais, au lieu de restreindre l'idée de la révélation à Moïse et aux Évangiles, il eût mieux fait de chercher une définition élastique de la révélation qui s'appliquât aux Psaumes, aux Prophètes et aux Épîtres. En Allemagne, il y a eu une série d'écrivains du plus haut mérite, à partir d'Eichhorn jusqu'à Ewald, qui rejettent l'élément prophétique de la Bible. L'élément moral des prophéties, au contraire, a été mis progressivement en évidence. Celui-ci s'est élevé, celui-là a baissé dans une même proportion. Même des interprètes conservateurs, comme Jahn parmi les catholiques, et Hengstenberg parmi les protestants, ont émis des opinions marquées au caractère de la liberté et de la raison. On ne peut les comparer, sans rougir, avec ces sentiments orthodoxes qui sont requis chez nous sous peine de dénonciation, mais manquant absolument de justification. »

Voici comment Bunsen s'y prend pour éliminer en détail le merveilleux des prophéties :

Nahum annonce la destruction de Ninive, et Jérémie celle de Tyr. Mais, au moment où ces deux prophètes font leur prédiction, les Babyloniens opprimaient l'Asie et justifiaient les plus noirs pressentiments: Nabuchodonosor, par exemple, rassemblait des armées. Bunsen prétend, après Eisengen, Ewald et Maurer, que le livre des prophéties d'Isaïe est composé d'éléments d'époques différentes. La philologie lui montre des traces d'araméen qui le forcent, dit-il, d'admettre que tel morceau est du sixième siècle avant Jésus-Christ, et que d'autres sont

du huitième. La nature des prophéties qui y sont contenues les ramènerait effectivement à cette époque. Il trouve dans Zacharie trois espèces de style et trois aspects différents de l'état politique. Le libérateur qui, suivant Michée, devait naître à Bethléem, était un guerrier de la race de Juda, ayant pour mission de repousser les Assyriens. Le psaume XXII ne parle point du percement des pieds et des mains du Christ. Si Osée dit : J'appellerai mon fils d'Égypte, il parle de Joseph, fils de Jacob le patriarche, rappelé en effet d'Égypte. L'enfant qui devait naître très-naturellement d'une vierge, sous Achaz, avait pour mission de défendre les Juifs contre les rois Pekah et Rezin. Les soixante-dix semaines de Daniel finissent sous Antiochus Épiphane, en sorte que le livre est une histoire, non une prophétie.

En présence de tels faits, dit M. William, il sert de peu que quelques passages prophétiques restent douteux, et qu'un chapitre du *Deutéronome* annonce, selon Bunsen, la ruine de Jérusalem. Les derniers restes des prophéties tendent à se fondre, ou ils se sont déjà fondus au creuset de la critique. « Si Bunsen, ajoute M. William, eût feint d'ignorer les résultats des études de ses compatriotes allemands, il eût été atteint d'un ridicule qui ne lui eût laissé d'autres ressources que d'aller se noyer dans le Neckar. » Ce savant néanmoins suppose, dans les prophètes, plus que la prévision naturelle et que la clairvoyance qui démêle dans le présent les éléments de l'avenir; mais il n'est pas facile au lecteur de comprendre ce qu'entend le critique allemand, par l'inspiration des prophètes.

« Selon Bunsen, le *serviteur de Dieu* persécuté et mis à mort, dont il est question au chap. LII et LIII d'Isaïe, dans lequel l'Église tout entière a reconnu Jésus-Christ, serait Jérémie. Le professeur William incline à croire que ce serviteur est la personnification du peuple de Dieu, au sein duquel s'élève Jérémie, comme le plus noble représentant des Juifs. Cette opinion a l'avantage de se rapprocher de celle d'Ewald, qui reconnaît dans le serviteur de Dieu l'idéal du petit nombre des Juifs exilés restés fidèles. Sans doute, à son tour, le Verbe incarné a sa représentation dans ce symbole de la justice persécutée ; mais il ne faut pas abuser de cette vérité pour justifier l'interprétation des prophéties par l'histoire du Nouveau Testament.

« S'il est possible, avec quelque probabilité, de donner un nom d'auteur aux derniers chapitres d'Isaïe, il faut les attribuer à Baruch, le scribe, disciple et secrétaire de Jérémie. »

Le livre de Daniel n'émane point de ce saint personnage. Le langage araméen, et surtout ce fait que la description minutieuse du règne d'Antiochus s'arrête à l'année 169 avant Jésus-Christ, ne permet pas de faire remonter la rédaction du livre avant cette époque. L'ouvrage, selon Bunsen, est un souvenir de l'empire assyrien : l'ours était le sym-

bole de Babylone, le léopard celui des Mèdes et des Perses. La quatrième figure signifierait le règne d'Alexandre. Enfin, le livre de Daniel ne renferme aucune prophétie directe de Jésus-Christ. On n'y peut reconnaître que des types lointains du Fils de l'Homme. Cela n'empêche pas que les Juifs ont pu, au temps de Caligula, être fortement excités, par la lecture de Daniel comme par celle de quelques psaumes, à s'armer contre les Romains et à trouver dans ces lectures des causes et des moyens d'exaltation politique et religieuse.

« Il est temps pour les théologiens, ajoute M. William, de reconnaître tout cela, puisque leurs erreurs, étant désormais volontaires, deviendraient honteuses; elles discréditeraient leur parole et seraient cause que leurs disciples, victimes de leur hypocrisie, mêleraient le faux au vrai en matière de foi. »

Toutefois Bunsen entend conserver à la Bible son caractère inspiré. « L'inspiration dans l'homme ne préserve point de toute faiblesse. L'Église anglicane est inspirée, ajoute William, et cependant chacun de nous est faillible. Si vous voulez trouver dans la Bible l'existence d'une infaillibilité absolue, dit-il aux théologiens anglicans, mettez-vous à l'œuvre, vous avez beaucoup à faire. Ce que vous ne pouvez faire honnêtement, c'est de fabriquer une foi avec le mélange impur de vos propres pensées, et de faire violence, en même temps, et à celui qui veut croire et à celui qui veut raisonner. »

IX

Nous venons de voir comment MM. Bunsen et William jugent l'Ancien Testament; voyons maintenant ce qu'ils pensent du Nouveau.

Aux yeux de Bunsen, le Christ est le Verbe de l'Éternel; en lui nous trouvons la perfection religieuse; sans lui nous ne pouvons être sauvés du mal. Toutefois ce langage pieux n'a pour Bunsen qu'un sens philosophique. La *justification* n'est que le repos d'une âme qui se confie en Dieu, et non *un transfert* des mérites du Christ. La *régénération* est le réveil des forces de l'âme. La *résurrection* n'est que la vie spirituelle à un plus haut degré. Le *salut* consiste dans la délivrance du mal et de l'erreur. Le *pardon de Dieu* est le recouvrement de la paix qui ne peut exister avec le péché. Le *feu de la géhenne* est la figure terrible du remords. Le *ciel* n'est point un lieu, c'est l'accomplissement de la volonté divine. Le *royaume de Dieu* n'est pas plus le sacerdoce romain que le sacerdoce et la royauté des juifs, mais le vrai et le bien dans la pensée et dans la vie. L'*incarnation* est la pré-

sence spéciale de Dieu dans Jésus, à la manière dont il était dans saint Paul. Le Fils de David devient le Fils de Dieu par sa sainteté. La *révélation* n'est point confinée dans une époque, pas plus dans le premier siècle de notre ère que dans les siècles qui l'ont précédée. Elle s'accomplit dans tous les temps. Elle nous a été donnée dans des conditions humaines, et nous devons la chercher et la discerner dans la Bible, comme le géomètre cherche la solution des problèmes dans un traité de géométrie. On doit l'appliquer à la vie comme un musicien applique une loi d'harmonie. Tout homme a en lui la faculté de contrôle (*verifying faculty*). Aucun souvenir historique n'est absolument garanti. Accepter la doctrine de saint Paul, par exemple, n'est pas répéter des fictions traditionnelles, ni lire ses Épîtres avec l'inintelligence qui matérialise les symboles et la poésie. Il faut étudier le Nouveau Testament avec l'esprit critique de de Vette et avec la tendresse de cœur de Néandre. Les trois premiers évangiles sont trois formes d'une même tradition, d'abord orale, puis catéchistique. Il a fallu du temps pour que le symbole se transformât en histoire. Le quatrième évangile est le plus authentique, mais encore faut-il savoir l'interpréter. L'*Apocalypse* est une suite de visions poétiques exprimant les effets de la colère divine sur Jérusalem, et n'est pas du tout une énigme. Ce livre montre l'état des esprits lorsque les légions romaines marchaient sur Jérusalem. Il est l'écho des menaces que Jésus, fils d'Ananias, fit à la ville coupable. Ni l'*Épître aux Hébreux*, ni la deuxième de saint Paul ne sont authentiques, au moins dans leur entier.

X

Après avoir passé en revue le canon de nos livres sacrés, Bunsen trace une esquisse des sept premières générations du christianisme. Selon lui, la première liberté apportée par l'Évangile se développe péniblement après Origène, ou plutôt elle est arrêtée par un système à la fois plus ecclésiastique, quant à la discipline, et plus dialectique, quant à la doctrine. Le frais langage du sentiment et du symbole est traduit en articles de foi et en arguments théologiques. C'est Homère traduit en prose de scoliaste.

L'immutabilité de la doctrine n'a jamais existé dans l'Église. Ni Bunsen, ni William, n'admettent que les Pères aient développé régulièrement et logiquement les oracles des Apôtres. La véritable histoire de l'Église montrerait la turbulence et la croissance orageuse de la jeunesse dont parle M. Temple. Ou plutôt l'Église serait une démocratie

avec toutes ses passions : un rigide sacerdoce substitue à la poésie de l'Évangile des symboles qui tantôt représentent la doctrine de Jésus et tantôt l'altèrent. L'interprétation du texte des Écritures lui-même varie sympathiquement avec les changements survenus dans l'Église, et particulièrement celle des passages qui se rapportent à l'ascétisme et au développement du dogme de la Trinité. Les premiers chrétiens croyaient que le cœur était purifié par la foi ; les symboles, l'eau, par exemple, devinrent progressivement les instruments de la purification ; le rite baptésimal, faussement assimilé à la circoncision, devint une forme magique.

« La doctrine de saint Augustin, sur le péché originel transmis aux enfants par leurs parents, est un développement anormal des traditions juives.

« Le sacrifice chrétien, qui est, selon saint Paul, l'oblation de nos âmes et de nos corps, fut à son tour grossièrement défiguré. Le prêtre prit la place de l'assemblée des fidèles, et les signes du sacrement furent considérés comme le corps naturel et les souffrances corporelles du Christ. On plaça de vaines cérémonies au-dessus du renoncement à soi-même. Le fond de la religion chrétienne changea totalement, quoique la forme restât extérieurement la même. La délivrance du mal par la participation de l'esprit du Sauveur fut changée en une doctrine, d'après laquelle on achetait le ciel au prix des souffrances divines. La réversibilité des mérites devint comme un transfert commercial, effectué dans les formes convenues du rituel.

« La doctrine de la Trinité subit une transformation analogue. Ce dogme profondément métaphysique se changea, entre des mains grossières, en une sorte de matérialisme idolâtrique, et en une formule d'arithmétique.

« Bunsen, continue M. Villiam, se plaçant au-dessus des vaines accusations de pélagianisme et de sabellianisme, refuse de croire que le dessein primitif de Dieu ait été altéré par le premier homme dans la création, et qu'une faute individuelle ait troublé les fondements essentiels de l'éthique. Le péché originel n'est pas autre chose que la limite de l'esprit humain, borné par le temps et la matière : c'est l'égoïsme de l'homme se séparant de Dieu. La Trinité ne représenterait que la sagesse, la volonté et l'amour de Dieu, considéré sous le triple aspect de l'esprit, de la volonté et de la conscience. Si cette doctrine ressemble au sabellianisme, au brahmanisme, elle ne diffère néanmoins guère, selon Bunsen, des enseignements de Justin le Martyr, de Tertullien, d'Hippolyte, d'Origène et de l'historien Eusèbe. Si certaines paroles d'Athanase lui-même étaient citées, en taisant son nom, nos orthodoxes ne voudraient pas les entendre : elles leur sembleraient des blasphèmes. Bunsen n'accorde aux conciles généraux

qu'une valeur très-subordonnée. S'appuyant sur les paroles authentiques de l'Écriture et sur les lois immuables données par Dieu à l'esprit humain, il place ses adversaires dans l'alternative d'accorder leur doctrine avec les textes qu'il cite, ou bien de la déclarer contraire aux Évangiles.

« Telles sont les doctrines de Bunsen, dit M. William en terminant son exposition; au milieu de la perplexité et des ténèbres de notre siècle, il a élevé parmi nous la bannière de la vérité et exprimé des pensées qui donnent du courage aux faibles et des lumières aux aveugles. Si l'œuvre protestante doit échapper aux ténèbres du douzième siècle, qui semblent de nouveau se répandre autour de nous, le baron Bunsen méritera d'être placé au premier rang parmi les champions vigoureux de la vérité et du droit. Quelques points de doctrine sont contestables ou en partie erronés, mais ils ne pèsent pas plus qu'un grain de poussière dans une balance. Le reste de l'enseignement de ce noble esprit chrétien garde toute son autorité. Ceux qui ont attaqué les côtés faibles de ses ouvrages ont également cherché à ruiner les côtés forts. Le témoignage que nous lui rendons dans la mesure de notre compétence, c'est que nous avons généralement trouvé beaucoup de raisons pour nous accorder avec lui; mais, nous l'avouons, le plan que nous nous étions tracé ne nous a pas permis de le suivre dans le vaste champ qu'il a parcouru, nous n'en avons point sondé toutes les profondeurs.

« Peut-être que le langage de Bunsen ne conviendra pas également à « tous, lorsque, par exemple, il se demande : « Combien de temps en« core supporterons-nous la fiction d'une révélation extérieure, cette « violation du cœur et de la conscience? » ou bien lorsqu'il dit : « Tout « cela est illusoire pour ceux qui croient, mais qu'est-ce dans la bouche « de ceux qui l'enseignent? » ou bien quand il s'écrie : « Oh! les fous, « qui, voyant les périls imminents de notre siècle, pensent se mettre à « l'abri par de mesquines persécutions! » et quand il répète : « N'est-il « pas temps, en vérité, de déchirer le voile de notre misère, d'arracher « le masque de l'hypocrisie et de détruire cette honte qui mine le sol « sous nos pieds, d'indiquer les dangers qui nous environnent et mena« cent, en vérité, de nous engloutir? » Il y en aura sans doute qui trouveront ce langage trop véhément pour être de bon goût, mais plusieurs aussi trouveront que ces vives paroles répondent aux besoins et au malaise de notre époque.

Nous comprenons, par la nôtre, l'impression douloureuse qu'auront faite dans l'esprit du lecteur ces pages, qui résument, presque toujours dans les termes de l'auteur anglais, les aberrations énormes d'une fraction considérable de ministres et de laïques anglicans. Ces

erreurs sont répétées, à l'heure qu'il est, par tous les échos de la presse dans la Grande-Bretagne. Voilà ce qui est enseigné, avec des déguisements légers, dans les chaires des temples et des universités, où montent, avec la double autorité de ministres et de professeurs, les auteurs du livre des *Essays*.

Il nous était impossible de réfuter ici, l'une après l'autre, chacune des énormités que nous avons indiquées. Ce ne pouvait être la tâche d'une *Revue*. Nous aurons atteint notre but, si nous avons réussi à révéler la situation. Ce qui s'écrit en Angleterre a été pensé en Allemagne; et la France aussi, ne l'oublions pas, a sa part de complicité dans l'œuvre de propagande rationaliste. Nous ne sommes qu'à la moitié de notre tâche de rapporteur. Il nous reste à exposer les idées des auteurs des *Essais* sur des questions moins générales et moins connues, mais traitées par eux dans le même esprit d'hostilité à nos plus chères croyances.

En jetant un dernier regard sur les erreurs que nous avons analysées, nous demandons s'il existe quelque part une justification plus manifeste de ces paroles prophétiques de Bossuet, qu'il faut relire pour découvrir à la fois le principe du mal et son remède. « Lorsque le roi Henri VIII s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettrait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Des sages le prévinrent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et en ses ports même que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres... La source du mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme, n'y trouvant point de plus forts remparts contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du saint-siége et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même son tribunal, où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits, en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte; comme ce n'a été qu'à la condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte

l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant pas de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté serait invincible; et *que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme.* »

L'abbé Meignan.

LA

RÉORGANISATION DU LIBAN

Les sympathies de la France pour les chrétiens de Syrie ne sont ni nouvelles, ni moins populaires aujourd'hui qu'autrefois. Tout le monde, chez nous, tient à s'y associer; personne ne croit qu'on puisse y renoncer sans déshonneur, et, dans des débats récents, les organes du pouvoir ont pris en son nom l'engagement de ne pas laisser affaiblir dans ses mains l'antique protectorat dont les rois de France ont toujours couvert les chrétiens du mont Liban.

Mais qu'est-ce que le protectorat de la France? sur quoi repose-t-il? Sur quoi il repose; mais naturellement sur l'indépendance du mont Liban, que, grâce à lui, les Turcs, pas plus que les autres conquérants musulmans, n'avaient jamais pu entamer.

Si les peuples du Liban eussent subi la domination du gouvernement de Constantinople, il y a longtemps que le protectorat de la France n'existerait plus. D'abord, parce que dans les jours de sa force la Porte Ottomane n'aurait pas souffert qu'une puissance chrétienne protégeât une portion quelconque de ses propres sujets; ensuite, parce que le mont Liban aurait depuis longtemps cessé d'être habité si l'indépendance dont il jouissait n'en avait fait le dernier asile de la liberté et de la dignité humaine, au milieu des riches contrées soumises au joug abrutissant du gouvernement ottoman.

Il importe de bien comprendre ceci : les plaines de la Syrie, naguère fertiles et peuplées, sont devenues, sous la main des Turcs, un stérile désert; tandis que les montagnes du Liban (naturellement arides et sur lesquelles un dicton arabe prétend que Dieu, après la créa-

tion, répandit toutes les pierres qui n'avaient pu trouver place ailleurs), grâce aux efforts persévérants d'une population indépendante, étaient devenues le point le plus peuplé et le plus productif de tout l'empire.

On peut donc le dire avec une invincible autorité, l'indépendanc du Liban et le protectorat de la France sont solidaires ; détruire l'un, ce serait ruiner l'autre, puisque ce serait véritablement lui enlever sa raison d'être.

Ceux qui se reposaient sur les déclarations faites devant les deux Chambres au nom du gouvernement ont dû éprouver une douloureuse surprise en lisant au *Moniteur* la note par laquelle le journal officiel du 12 juin annonçait la signature de l'acte constitutif de la nouvelle administration du Liban. Il résulte en effet de cette note que le Liban sera désormais administré par un gouverneur nommé par le sultan, au lieu de l'être, comme autrefois, par un prince indigène, appartenant à une famille désignée par la nation, et dans laquelle l'autorité héréditaire était seulement soumise à l'approbation du sultan.

Que le futur gouverneur du Liban appartienne à un culte plutôt qu'à un autre, c'est quelque chose de considérable sans doute, mais ce n'est pas cependant l'essentiel; ce n'est pas cela qui décide de l'indépendance ou de la sujétion du pays, de sa fortune ou de sa ruine. Ce qu'il importait de conserver au mont Liban, c'était son antique indépendance ; ce dont il fallait le garantir, c'était de la domination de Constantinople, qui a depuis longtemps ruiné et dépeuplé le plus vaste et le plus bel empire du monde.

Le sultan n'aura pas de peine à trouver parmi ses sujets chrétiens un gouverneur capable d'appliquer au Liban le système administratif qui a ruiné le reste de l'empire. On sait que le gouvernement de Constantinople remet volontiers le maniement des finances à des mains arméniennes, et il n'y aurait pas lieu d'être surpris, si on le voyait confier à quelque habile financier de cette nation le soin de faire passer dans les coffres du sultan tout ce qu'on pourrait reprendre aux Druses et arracher encore aux chrétiens.

Oui, c'est là le plan de la Porte, on peut le tenir pour certain ; le commissaire envoyé pour pacifier la Syrie a parcouru le Liban, il a pu se rendre compte de ce que Druses et Chrétiens pourraient encore fournir au trésor épuisé de son maître, et la poule aux œufs d'or ne tardera pas à être sacrifiée à son insatiable et brutale avidité.

Comment l'Europe, dira-t-on peut-être, aurait-elle consenti à s'associer à un arrangement susceptible de produire de tels résultats ? Le supposer, c'est douter de sa loyauté ou de sa clairvoyance ; dans tous les cas, c'est lui manquer de respect, et c'est peut-être aussi

calomnier la Turquie que de lui prêter de telles intentions. Hélas! quant à la Turquie, il y a longtemps que ceux qui la connaissent savent trop bien qu'on ne saurait jamais prévoir tout ce dont elle est capable en fait d'iniquité, et les personnes qui auraient des doutes à cet égard pourront facilement les éclaircir, soit en lisant les divers récits des derniers événements de la Syrie, écrits sur place par MM. l'abbé Lavigerie, B. Poujoulat et François Lenormant; soit en consultant les discours prononcés dernièrement dans les deux Chambres, non pas seulement par MM. les sénateurs et les députés, mais même par les organes du gouvernement.

Quant à l'Europe, si elle était encore la *chrétienté*, elle aurait le sentiment de ses véritables intérêts, sinon dans toutes les questions qui la divisent, du moins dans cette question orientale si facile à résoudre au profit de tous, et rendue si périlleuse par l'égoïsme de chacun.

S'il n'y avait qu'une Église chrétienne en Europe, il y a longtemps que ses ministres célébreraient la messe à Sainte-Sophie, et que l'Orient, civilisé, peuplé, catholique, vivant dans sa force et son indépendance, au lieu d'être une menace pour la paix de l'Occident, serait au contraire une source de paix, de progrès, de prospérité pour tout le monde.

Malheureusement, il ne dépend de personne, en ce monde, de décréter le retour à l'unité rompue, et nos divisions, en Orient, donnent souvent raison à la barbarie contre la civilisation. C'est ainsi que l'orgueil des Osmanlis, après avoir capitulé avec l'indépendance des chrétiens du Liban pendant des siècles, va obtenir, dans les jours de sa décrépitude et avec le concours des puissances chrétiennes, ce qu'il avait vainement poursuivi au temps de sa plus grande puissance, tantôt par la force, tantôt par la ruse.

L'Angleterre, d'ailleurs, sait parfaitement ce qu'elle veut; elle ne se fait aucune illusion sur la valeur et le résultat des mesures qu'elle recommande et sait faire prévaloir. Il y a longtemps qu'un de ses plus éminents hommes d'État, dans un de ces accès de franchise cynique qui ne sont pas rares chez nos voisins, disait : « Il importe à l'Angleterre que l'empire ottoman s'interpose, comme un marais fangeux, entre l'Occident et nos possessions de l'extrême Orient. »

Le mont Liban cachait dans ses flancs un peuple qui avait conservé la foi de ses pères, le culte de la famille, le respect de la propriété et du travail; c'étaient là des germes dangereux qu'il fallait absorber ou éteindre; n'ayant pu s'en rendre maître, on les livre aux Turcs, qui sauront bien les étouffer.

Mais la Russie, comment s'associe-t-elle à cette politique?

La Russie méprise trop les Turcs et redoute trop l'Angleterre pour

favoriser les projets que ces deux gouvernements forment en commun : elle s'associerait plus volontiers aux entreprises généreuses qui iraient jusqu'à l'affranchissement complet des chrétiens, mais à la condition de placer les sectaires de Photius à la tête du mouvement.

L'Autriche, plus jalouse qu'ambitieuse, appuierait volontiers les intérêts catholiques, si leur succès ne devait profiter à un plus puissant qu'elle, et ce calcul égoïste l'a poussée plus d'une fois à donner la main aux plans qu'elle aurait dû combattre.

Quant à la Prusse, elle a des penchants généreux qui l'empêchent d'embrasser chaudement le parti de l'Angleterre, vers lequel des affinités protestantes la feraient naturellement incliner. En sorte qu'elle demeure neutre et cherche des termes d'accommodement entre les parties, ne redoutant rien plus qu'une collision dont les conséquences lui paraissent plus redoutables qu'à qui que ce soit.

Au milieu de tant d'intérêts contradictoires, le rôle de la France est tout tracé par les plus anciennes traditions de sa politique : protéger les faibles, maintenir le droit des traités et de la foi jurée. Elle peut faire tout cela, et, n'ayant aucune vue égoïste à faire prévaloir, son intérêt n'a aucun sacrifice à réclamer de son honneur.

C'est précisément en se maintenant toujours sur le terrain de ses droits et de ses devoirs, dira-t-on peut-être, que la France a conduit cette négociation, et obtenu pour ses fidèles et antiques protégés du Liban des conditions dont l'injustice des anciens partis pourrait seule méconnaître la valeur.

D'ailleurs, ajoutera-t-on, la question n'était pas entière : la monarchie de Juillet n'avait-elle pas adhéré aux faits de 1840, en rentrant dans le concert européen par le traité des détroits? N'avait-elle pas pris part aux délibérations et aux arrangements de 1842 et 1845, et n'avait-elle pas pas ainsi renoncé à défendre et à protéger l'indépendance du Liban?

En politique pas plus qu'ailleurs, une faute ne saurait en justifier une autre; il y a là une question d'histoire sur laquelle il y aurait beaucoup de choses à dire, et peut-être un jour l'entreprendrons-nous; quant à présent, il peut suffire de constater ce qu'aucun gouvernement n'ignore, c'est que les puissances alliées qui renversèrent les Turcs en Syrie, en 1840, promirent de la manière la plus formelle aux montagnards *que tous leurs anciens priviléges seraient fidèlement respectés par le gouvernement du sultan.*

Pourquoi cette promesse, consignée dans un grand nombre de dépêches et de documents politiques parfaitement connus, n'a-t-elle pas été prise pour base et point de départ des négociations suivies entre les représentants des puissances réunis en conférence à Constantí-

nople? La Porte et l'Angleterre ne voulaient plus en entendre parler. A la bonne heure, mais l'Autriche et la Russie reniaient-elles aussi les promesses faites et acceptées sous la garantie de leur honneur? Il n'y a vraiment pas lieu de leur faire l'injure de le supposer.

En prenant en main la cause de l'autonomie des montagnards du Liban, la France pouvait donc s'appuyer sur une jouissance de plusieurs siècles antérieurement à 1840, et sur les promesses solennelles des puissances signataires du traité du 15 juillet. Rien jusqu'à présent n'indique si cette attitude a été prise par le représentant de la France; toujours est-il qu'elle n'a pas prévalu. Le *Pays* a publié sur les débats intérieurs de la conférence un long article, complaisamment reproduit et chaudement recommandé par son confrère le *Constitutionnel;* mais on y chercherait vainement trace de cette question principale et fondamentale. L'article du *Pays* s'étend longuement sur ce qu'il nomme la question de l'*indigénat* ou du *non-indigénat* du futur gouverneur du mont Liban, en s'applaudissant beaucoup *que la Porte, sans nous accorder l'indigénat que nous demandions, ait renoncé au principe de non-indigénat, qu'il suffisait à la France d'écarter.*

La note du *Moniteur* ne faisait pas pressentir l'exclusion dont parle l'article du *Pays*, elle conduirait même à une conclusion toute contraire, si on tirait des termes dont elle se sert la conclusion la plus naturelle et la plus logique.

En effet, le *Moniteur* s'exprime dans les termes suivants : « Le Liban est replacé sous l'autorité d'un gouverneur unique, qui sera choisi parmi les sujets chrétiens de la Porte, et devra nécessairement appartenir au rite de la majorité. » Or le RITE de la majorité, personne ne l'ignore, c'est le *rite* maronite, et bien qu'il y ait des maronites en dehors du mont Liban, dans le nord de la Syrie et en Chypre, il n'est guère probable que la Porte choisisse parmi eux l'important fonctionnaire dont il s'agit. Ainsi, aux termes du *Moniteur*, on pourrait supposer que l'administration du Liban est réservée à un chef indigène; mais le commentaire du *Journal de l'Empire* dit le contraire, et il y a malheureusement lieu de croire qu'il repose sur des renseignements plus ou moins officiels.

Comment les montagnards du Liban accueilleront-ils l'arrangement qui les fait passer sous l'autorité directe du sultan? Avec soumission, sans doute. Mais comment s'en trouveront-ils d'ici à quelque temps? C'est, hélas! ce qu'il est trop facile de prévoir : après avoir été massacrés par les Turcs et les Druses ils seront dépouillés, ruinés par un chrétien, au nom de la Porte toujours sublime, et qui n'en sera pas plus riche pour cela.

J. DE BERTOU

RESURRECTURIS

AUX POLONAIS

Pologne, encore un flot de ce sang indompté
Si bien connu du Christ et de la liberté!
Ah! jamais tes soldats, tes martyrs que je prie,
N'ont mieux conquis le droit d'avoir une patrie
Qu'à l'heure où, sans frapper et sans parer les coups,
Ces vaillants pour mourir se sont mis à genoux.
Non! pas même en ces jours de croisade sans trêve,
Où l'Occident chrétien s'abritait sous ton glaive,
Ni quand tes fils, hélas! mal payés de retour,
Sous nos drapeaux ingrats tombaient avec amour,
Ni lorsqu'au noir Cosaque ils arrachaient leur ville,
Jamais, en combattant, vainqueurs un contre mille,
Leur sang n'aura coulé, sous le fer ou le feu,
Plus sacré devant l'homme et plus pur devant Dieu!

Laisse dans le fourreau, laisse ta grande épée!
Ta résignation ne sera pas trompée;
Accepte le martyre encor jusqu'à demain.
Nous avons vu le fer à l'œuvre dans ta main;

Et tu n'es pas de ceux qu'un soupçon peut atteindre :
Nul ne t'accusera de ruser et de craindre,
De ne vaincre jamais que par le bras d'autrui,
Et d'insulter plus tard les sauveurs d'aujourd'hui...

Va! tu peux, une fois, prendre pour seules armes
Le deuil et la prière et d'innocentes larmes ;
Ta gloire, et tous ces morts et la France ta sœur,
D'une ombre de faiblesse absolvent ta douceur,
Tu peux tendre au bourreau ta poitrine et ta joue,
Et porter ce gibet, et souffrir qu'on t'y cloue ;
Seule et sans nul secours des peuples ou des rois,
Tu sais, quand il le faut, descendre de ta croix.

Oppose un jour sans honte et sans fierté vulgaire,
Les armes de la paix à celles de la guerre ;
Enseigne aux opprimés de ces coups de vertu
Par où l'on est vainqueur sans avoir combattu.
A toi de nous montrer, victime obéissante,
L'éternité du droit et la force impuissante,
Et l'essor de l'esprit qu'on ne peut étouffer,
Et la vigueur de l'âme usant celle du fer.

Quelle arme les vaincra, ces sublimes rebelles ?
Pour unique arsenal ils ont pris leurs chapelles.
Nourris du Dieu martyr, à ces combats nouveaux
Les hommes s'avançaient plus doux que des agneaux ;
Calmes sous la menace et sans cris de furie,
Opposant aux canons un seul mot : La patrie!
A pas lents, comme on suit le dais et l'ostensoir
Dans une ville en fête escortés jusqu'au soir,
Ils marchaient ; ils chantaient, pareils à des Lévites,
Attendaient, à genoux, les balles moscovites,
Offrant à l'ennemi, d'un geste solennel,
Leurs cœurs pleins de pardon et d'amour fraternel.

Ces cœurs des citoyens égorgés sans murmure,
Voilà de tous les droits la plus solide armure!
Vous l'avez reconquise, et nous la garderons,
La force qui dans Rome a vaincu les Nérons,
La force des enfants et des vierges sereines,
Dont les lions léchaient les pieds dans les arènes,
Dont l'innocent regard lançait une terreur
A tenir hésitant le tigre et l'empereur.
Vous aussi, vous saurez vaincre par le martyre!
Du glaive et du poignard la trempe se retire;
Leur fer va se briser, s'il frappe, une autre fois,
Sur vos fronts revêtus du signe de la croix.

L'Europe, où retentit le tocsin des alarmes,
O Pologne! attendait un éclair de tes armes.
Au bruit de nos canons, les peuples en éveil
Avaient pris ton repos pour le dernier sommeil.
Mais va! dans nul combat, ô fière Varsovie!
Ton sang n'a mieux prouvé ton indomptable vie;
Jamais ton noble espoir, qui sait se contenir,
N'a d'un plus ferme élan bondi vers l'avenir.
Le Christ aux nations donne une âme éternelle.
Pas de joug assez lourd, d'armée en sentinelle,
De rocher sépulcral, scellé comme le tien,
Que ne brise, à son heure, un vrai peuple chrétien.

Moi, je sens qu'un écho de cette sombre fête
A dans l'humble chanteur suscité le prophète:
De ces illustres morts naîtra la liberté;
Chaque goutte de sang a sa fécondité.
Lève-toi du cercueil, dans ta vigueur première,
Lazare aimé du Christ, et revois la lumière!
Rejette le linceul et l'esclavage étroit,
Car tu n'as pas douté de Dieu, ni de ton droit.
Vous vaincrez! J'en atteste, ô soldats pacifiques!
La terre où de vos os vont germer les reliques,

Et les premiers martyrs, ces vaincus immortels,
Par qui le Fils de l'Homme a conquis ses autels.
J'en atteste la croix debout au Colisée ;
L'arbre survit encore à la hache brisée.
Vous vaincrez par l'exil, par ses maux infinis ;
Vous vaincrez par la mort et serez rajeunis.
Tant qu'un sang généreux jaillira de vos veines,
Portez donc votre espoir au niveau de vos peines :
La patrie est vivante et prête à refleurir,
Lorsque les citoyens savent si bien mourir.

Ah ! ce sang est versé pour notre Europe entière !
Entre les cœurs chrétiens il n'est pas de frontière.
La liberté, qu'on souille et qu'on étouffe ailleurs,
Aura par vous des jours et des soldats meilleurs.
Vous avez fait pour elle, ô morts sans représailles !
Plus en ce jour de foi qu'en dix ans de batailles.
La Vierge qu'insulta notre cynique ardeur
Retrouve, enfin, chez vous, sa divine pudeur ;
Grâce à vous seuls, le monde a pu la revoir telle
Qu'il adorait du Christ cette fille immortelle,
Blanche, et douce, et paisible en son chaste maintien,
N'ayant jamais versé d'autre sang que le sien ;
Telle que, dans le cirque, à la mort entraînée,
En face des Césars et de Rome étonnée,
Rayonnante, on la vit, pour ses dogmes nouveaux,
Recruter des martyrs jusque chez les bourreaux.

J'aime à la voir, ainsi, triomphant d'elle-même,
N'ayant courbé son front que sous l'eau du baptême,
Fière devant les rois, humble dans le saint lieu...
Je n'ai compris jamais la liberté sans Dieu.
Va ! la tienne a, pour vaincre une force usurpée,
La croix qui la défend aussi bien que l'épée,
Et l'essaim des martyrs qui jaillit de ton flanc,
Pologne ! et ton nom pur comme ton aigle blanc.

Dans nos jours incertains semés de lueurs sombres,
Où le devoir lui-même est environné d'ombres,
Où le droit, orageux et qui déborde encor,
Roule tant de limon, hélas! avec tant d'or,
Toi seul, peuple martyr, dans la noire mêlée,
Gardas sous l'œil de Dieu ta cause immaculée.
Hormis tes oppresseurs, frappés dans leur orgueil,
Jamais ta liberté ne mit la terre en deuil;
Jamais un droit ne fut, sur des têtes royales,
Offensé par ton droit et tes armes loyales;
Jamais ta noble main n'aiguisa le poignard;
Jamais des vils poisons tu n'as pratiqué l'art;
Jamais tu n'as frappé dans l'ombre et par derrière,
Et fait de l'amitié la ruse meurtrière,
Et parjure, à l'abri d'un encens odieux,
Dépouillé les autels en saluant les dieux...

Poursuis donc, sans faiblesse et sans vaine utopie,
Et tiens ta cause à part de toute cause impie;
Toujours prête à tenter d'héroïques hasards,
Mais ne croyant pas plus aux tribuns qu'aux Césars.
Ils ont tous, en flattant une race oppressée,
Leurs projets tortueux et leur double pensée...
Ne risquez point l'honneur à ce funèbre jeu,
Ne comptez que sur vous, Polonais, et sur Dieu.

Mais vous n'êtes pas seuls livrés aux rois contraires,
Partout, à votre insu, naissent pour vous des frères;
D'invisibles amis, avec vous conjurés,
Sans ligue et sans complot, forment des nœuds sacrés;
Tous ceux dont votre exemple a retrempé la fibre,
Qui, sous un front chrétien, portent une âme libre,
Et font par leurs mépris, calmes et désarmés,
Envier aux tyrans le sort des opprimés.

Oui, loin des parvenus et des foules stupides,
L'honneur, à petit bruit, peuple des Thébaïdes;

On y saura garder le culte qui se perd,
Et des hommes, un jour, sortiront du désert...
Croyez-en le poëte, ami de ces retraites,
Qui lit avec son cœur dans les choses secrètes,
Qui, pareil aux oiseaux, du fond des horizons,
Voit poindre la beauté des futures saisons ;
Qui dans l'âme et la plante, à sa voix fécondées,
Entend courir la séve et sourdre les idées ;
Qui, même en un cachot, saurait dire, à coup sûr,
S'il se forme un orage, ou si le temps est pur.

Je vois, j'entends au loin, dans la sphère des âmes,
Grandir et s'approcher des rumeurs et des flammes,
S'amasser pour demain, en un ciel sans courroux,
Les foudres de l'esprit qui combattront pour vous !
Tôt ou tard la justice à ce monde s'impose ;
Un vengeur imprévu naît à la sainte cause.
Peut-être que, ce soir, au milieu des éclairs,
Un autre Labarum paraîtra dans les airs...
Et le bourreau lui-même, étonné de sa chute,
Tendra sa main sanglante au Dieu qu'il persécute ;
Et, brisant le sépulcre où dort la liberté,
Le grand peuple martyr sera ressuscité.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

Le titre de cette pièce est emprunté du grand poëte Sigismond Krasinski, mort à Paris, il y a deux ans, jeune encore, et depuis longtemps illustre sous cette désignation, le *poëte anonyme de la Pologne*. Plusieurs fragments de ses œuvres, la *Nuit de Noël*, le *Rêve de Cesara*, la *Comédie infernale*, *Iridion*, l'*Aurore*, les *Psaumes de l'avenir*, ont été traduits et publiés en France dans les Revues et dans un livre de Mickiewicz, l'*Église officielle et le messianisme*. Krasinski est aujourd'hui aussi populaire dans son pays que

Miçkiewicz. Ce n'est pas le trait le moins frappant de cette noble race polonaise que son aptitude à s'assimiler cette poésie, à la fois héroïque et mystique, qu'un petit nombre d'esprits serait seul chez nous en état de goûter et même de comprendre. Il est impossible de méconnaître dans les derniers événements de Pologne l'influence de Krasinski. C'est lui qui a prêché, qui a prédit cette résistance par le martyre, devenue la force invincible de la nationalité polonaise. Voici l'hymne Resurrecturis, écrite en 1846, et que l'on dirait faite le matin des grandes journées de Varsovie. Elle est traduite pour la première fois, et nous la devons aux soins d'un autre poëte cher à la Pologne, M. Constantin Gaszynski, intime ami de l'auteur d'*Iridion*, et qui a été chargé de publier sa correspondance. En lisant cette belle pièce, on ne sait qu'admirer le plus, ou de l'inspiration du poëte, ou de l'âme du grand peuple qui fait d'une telle poésie son aliment journalier et qui sait pratiquer de pareilles leçons.

« Au milieu de cette fange pétrie de larmes et de sang qu'on appelle le monde, où nul n'évite son Golgotha qui l'attend, en vain notre esprit s'agite quand la douleur l'a frappé. Contre les orages de la vie, il n'est ici-bas aucun port de refuge.

« A chaque instant, la destinée nous raille; elle précipite les vaillants dans le gouffre ; les saints, les aimés, périssent, les détestés restent vivants. Tout se confond dans une mêlée sans issue. — La mort est proche, — et à peine dans le lointain, sur les flots tardifs des siècles futurs, poind la Résurrection.

« Il faut donc se rendre inerte, insensible, et faire taire sa conscience ! Parmi les assassins se faire assassins, au milieu des criminels devenir criminels!... Mentir, haïr, blasphémer et tuer... rendre au monde ce qu'il nous a fait?... A ce prix nous aurons la puissance, sinon rien ! Mangeons donc et buvons, engraissons notre corps, et, chassant les pensées de notre cerveau, allons grossir le nombre des heureux et des sots !

« Oh ! non, arrête-toi, arrête-toi, ô mon âme ! ce n'est point avec une arme pareille que ceux qui guident l'humanité doivent combattre le mal ! Il n'y a ici-bas que la force du sacrifice qui soit capable d'écraser le sort qui nous écrase. Dans l'histoire du monde, le sacrifice est le lion invincible ; quant à la bassesse et à l'orgueil, ce sont mêmes balayures que le moindre souffle emporte dans le néant.

« Oh ! apprends à te connaître toi-même ! ne cherche point à devenir omnipotent comme celui qui est aux cieux; et ne consens point à croupir comme une brute dans un gras pâturage. De ce côté de la tombe, avant l'aurore de la résurrection, sois la volonté inébranlable, la patience qui, dans l'infortune, parvient lentement à bâtir de rien l'édifice, et qui, indomptée par la défaite, prépare la victoire future et définitive ! Sois la tranquillité au milieu des orages, l'ordre dans le chaos, l'harmonie dans la discordance, — sois le beau éternel dans l'éternel combat de la vie !

« Pour les Pharisiens et les lâches, sois la menace et la colère, ou le silence du mépris. Pour tous les autres hommes, fais-toi l'inspiration angélique et la nourriture qui nourrit les cœurs! Sois pour eux une larme de sœur lorsqu'ils sont malheureux, et une voix virile lorsque leur courage chancelle! Pour les exilés, sois la maison natale; pour les désespérés, sois l'espérance; et pour ceux qui s'endorment d'un sommeil de cadavre, sois la foudre du réveil! Sois toujours et partout la force qui réconcilie, la force du dévouement plus puissante que la mort; et, dans la lutte contre l'enfer de ce monde en démence, sois l'enfer de l'amour!

« Distribue-toi sans cesse à tes frères, sous les espèces de l'enseignement et de l'exemple. Multiplie-toi par des actes vivants; et toi seul tu vaudras des milliers d'hommes. Même dans les fers, ne cesse point d'agir, sache supporter la douleur la plus poignante; sois toute ta nation vivante dans ta seule poitrine! sois le miracle qui unit le ciel à la terre! sois le saint *Labarum* dans l'esclavage!

« Ne te hâte pas de courir vers la mort avant que, pareille au grain confié à la terre, ton idée soit semée et germe dans les cœurs de tes compatriotes; avant que ton martyre soit la certitude de la victoire. Ce sont des insensés qui cherchent à saisir les couronnes de la vaine gloire; les âmes les plus hautes ferment l'oreille à de pareilles séductions.

« Mais, lorsque le tocsin des événements, gémissant alentour, te donnera le signal de l'holocauste, alors seulement, à cet appel de la patrie, agenouillé sur le seuil de l'éternité, quand au fond de ton âme, pleine de contrition et d'humilité, se fera entendre la voix venant de Dieu, — alors lève-toi, et, comme un athlète, arrive au but, secoue de tes pieds la poussière terrestre. Lève-toi, et, rempli d'un amour infini, étends les bras vers le ciel. Lève-toi, et sans bruit, sans deuil, sans amertume, marche à la rencontre des bourreaux, les saluant du regard miséricordieux de ton immortalité. Alors ton sacrifice sera un témoignage fécond pour l'avenir, et ta mort deviendra le germe de la vie pour les autres.

« Ce que ce monde appelait rêves et folies, change-le en réalité, change-le en foi, change-le en droit, en quelque chose de palpable, qui, comme un stylet, s'enfonce profondément dans les cœurs et y reste à jamais, quoiqu'il les touche à peine d'un souffle et d'un soupir... Et le monde, ton meurtrier, tombera lui-même à genoux, en confessant que la force brutale est impuissante à effacer Dieu et la Patrie dans la conscience des nations.

« Car le sang qui aura jailli de ton corps, ayant sanctifié ton idée, cette idée secouera d'en haut la lumière éclatante des jugements de Dieu sur la foule des impies. Et ni les soldats, ni les baïonnettes, ni les mensonges, ni les séductions, ni les rois, ni les peuples, ne prévaudront contre cette idée.

« Et le troisième jour, au-dessus du gouffre des misères passées, sur la tombe de ton martyre, naîtra ce que ta nation attend... apparaîtra la justice! »

M. DE CAVOUR

Près d'un mois nous sépare déjà du jour où, déchirant le voile des bulletins officiels, la nouvelle du mal croissant, puis de la mort de M. de Cavour, est venue surprendre le public de France et d'Europe. Le coup était trop subit, et sur cette tête si inopinément frappée, trop de regards étaient fixés, trop d'intérêts reposaient, la fortune et la renommée avaient jeté trop d'éclat, pour que, dans le premier étonnement, la conscience publique ait pu nettement démêler la nature de l'impression dont elle se sentait pénétrée. Les actes de M. de Cavour donnaient lieu, la veille encore, aux contradictions les plus passionnées : le sort que sa fin prépare à l'Italie reste livré à toutes les incertitudes. Dans cette obscurité qui s'étend du passé sur l'avenir, le silence, un silence recueilli, était le besoin instinctif de tous. Ceux qui ont dû parler, dans cet instant de surprise, soit amis, soit adversaires, n'ont pu trouver que des expressions imparfaites pour rendre le mélange de leurs sentiments.

Une plus mûre réflexion nous permet aujourd'hui de voir clair jusqu'au fond des nôtres, et nous n'y trouvons rien que nous ne puissions montrer au jour. Sur la tombe d'un adversaire dont nous avons sévèrement réprouvé les actes publics, mais sans dénigrer ses talents et sans noircir son caractère, nous n'éprouvons ni joie perverse, ni secret remords : nous n'avons point de triomphe à célébrer et point de rétractation à faire. Dans le coup qui étonne l'Europe, bien des choses nous émeuvent, et plus d'une aussi nous instruit.

Nous nous inclinons d'abord devant la main de qui le trait est parti. La mort, — toute mort en général, — mais principalement la mort d'un homme saisi dans la pleine maturité de l'âge et du talent, dans la pleine possession de la renommée et du pouvoir, est toujours une intervention manifeste de Dieu dans les affaires humaines. Malgré les leçons des siècles et la voix des prédicateurs, malgré l'histoire et Bossuet, toute génération d'hommes a son expérience personnelle à faire pour apprendre sous quel œil vigilant et dans quel cercle étroit il est donné à sa liberté de se mouvoir. Cette expérience tarde souvent à venir : l'action divine se voile pendant de longs intervalles, sans doute pour laisser plus complètement à l'homme le sentiment de son libre arbitre et la responsabilité de ses décisions. Au jour marqué cependant, elle reparaît, et sur la toile où vient se peindre le tableau changeant de la politique, on voit tout à coup passer l'ombre de la main qui tient les fils. La fin d'une vie de qui dépendait la destinée d'un peuple est la plus solennelle peut-être de ces manifestations divines. Ce qui ajoute à la gravité du coup, c'est précisément son mystère. On voit ce que la mort enlève : on ne sait pas ce qu'elle apporte. Est-ce châtiment ? Est-ce justice ? Est-ce miséricorde ? On ne sait ni ce qui a déterminé son choix ni ce qui suit sa sentence. Bien hardi qui tenterait de la dépouiller de cette majesté du mystère, qui voudrait la faire parler quand elle se tait, et surtout lui prêter le langage de ses propres ressentiments. Il n'y a rien à conclure de ses arrêts contre ceux qu'ils atteignent, car, si elle se plaît souvent à anéantir d'un seul coup les succès lentement acquis par l'injustice, on ne peut oublier qu'elle frappe aussi les champions irréprochables des plus justes causes. Ajoutons que pour des chrétiens et pour des catholiques, quand la mort a été précédée d'un instant d'entretien entre Dieu et l'âme sur le seuil de l'éternité, il n'est point permis de tendre une oreille indiscrète pour surprendre ou dénaturer les confidences dont l'Église a daigné se faire l'intermédiaire.

Nous ne pouvons voir non plus sans émotion la fin prématurée de talents si peu communs, tranchés dans leur plein éclat, avant d'avoir porté tous leurs fruits, et privés du temps qui pouvait permettre de corriger leurs écarts. Ce qu'il y a d'irréparable dans une telle perte nous remue jusqu'au fond de l'âme. Nulle éducation, nul effort, ne pourrait artificiellement combiner ou reproduire ce mélange de qualités diverses qui constitue l'homme d'État, et dont M. de Cavour, sans présenter un modèle achevé, réunissait pourtant les principaux traits : la parole au service de l'action, la persévérance et la souplesse, l'ardeur et la patience, les longues prévisions et la promptitude à profiter de l'imprévu ; la passion qui ne détourne jamais le regard du but et le sang-froid qui n'étend qu'à propos la main pour le saisir. Quand

un composé si rare existe quelque part, et qu'il semble tout à coup se dissoudre avec les éléments matériels qui lui servaient d'organe, c'est notre bien à tous, c'est le patrimoine commun de toute une génération qui s'appauvrit.

Après l'homme, donnons aussi quelques regrets à la cause. Regrets d'autant plus légitimes, que cette cause, autrefois bénie du haut du Quirinal, suivie alors par les vœux de tous les cœurs généreux, aujourd'hui dénaturée et méconnaissable, n'existe plus guère que dans nos souvenirs. Il fut un temps, en effet, où nous avions espéré pour l'Italie une indépendance nationale restaurée sur ses bases antiques de foi et de liberté. Ce temps est celui-là même où Camille de Cavour sentit pour la première fois s'éveiller en lui l'ardeur du patriotisme et de l'ambition. C'est en 1847, au moment où l'Italie sortait de son sommeil à la voix d'un pape, que le nom de Cavour fut prononcé pour la première fois. Nul doute qu'à ce moment ce jeune patricien, élevé dans l'étude des institutions constitutionnelles de France et d'Angleterre, ne soit entré, avec le mélange d'élan et de bon sens qui le caractérisait, dans l'esprit de cette politique modérée, amie de tous les progrès, mais respectueuse pour tous les droits, dont Rossi donnait le modèle et qu'il a payée de son sang. Nul plus que M. de Cavour ne semblait fait pour se porter l'héritier d'un tel maître. Il avait la bonne fortune de servir une dynastie antique à la fois et populaire, dont le chef ne s'effarouchait pas du bruit de la liberté politique : il gouvernait une petite nation douée de courage et de prudence, possédant une bonne armée, des finances en ordre, un clergé national et de vieilles lois, ne renfermant dans son sein ni masses révolutionnaires ni profondes divisions de religion ou de caste. Avec de pareils éléments, il était facile, nous le croyons encore, de donner à l'Europe le spectacle d'une liberté digne, de réconcilier avec l'esprit des temps modernes les craintes ou les scrupules des autres souverains de la Péninsule, et de préparer ainsi la race italienne tout entière à soutenir un jour par elle-même, sous le drapeau de ses dynasties nationales, et sans invoquer l'appui d'armes étrangères, le combat décisif de son indépendance. Enfin il était premier ministre d'une nation catholique et constitutionnelle sous le pontificat de Pie IX. C'est assez dire que jamais plus belle occasion de sceller l'alliance de la liberté et de la foi ne fut offerte à un homme plus digne de la saisir.

Comment fut-il infidèle à cette cause qui était la sienne autant que la nôtre? Comment l'a-t-il compromise et défigurée en prétendant en accélérer le triomphe? comment entre ses mains la liberté, au lieu de s'affermir, s'est-elle transformée en un état de révolution permanente? comment l'indépendance nationale a-t-elle tourné à une unité chimérique qui débute par la suppression de Florence et finit par

l'oppression de Naples? par quelle gradation, par quelle descente successive, l'élève du comte Balbo s'est-il trouvé l'associé de Garibaldi? L'histoire expliquera quelque jour cette aberration, quand, le grand drame ayant trouvé son dénoûment, elle devra en raconter toutes les phases. Pour nous, un seul mot résume les torts de ce rare esprit, et ce mot, nous le prononcerons, même en face de sa tombe, non pour la condamnation de celui qui ne relève plus de la justice humaine, mais pour l'instruction de tous ceux qui, retenus sur le champ de bataille de la vie, peuvent y trouver, avec les mêmes luttes, les mêmes occasions de chute et d'égarement.

M. de Cavour s'est rangé de bonne heure dans cette triste école de politiques qui sacrifient les moyens au but et pensent que le mal, un mal limité et temporaire, peut conduire innocemment à un plus grand bien. Parce que son but était généreux, il s'est cru à peu près tout permis pour l'atteindre. Une seule idée l'a dominé; elle était noble : l'affranchissement de son pays. A cette idée il avait dévoué toutes ses passions, toutes ses facultés, tout son être. Mais ce n'était point assez à son gré; ce n'était point assez surtout pour un résultat immédiat et complet, pour arriver à tout tout de suite. Ne trouvant pas à sa disposition la force nécessaire pour achever d'un coup son œuvre, il a cherché partout, à quelque prix que ce fût, d'autres ressources. Ce que la force ne lui donnait pas, il l'a demandé à la ruse ; il l'a demandé aussi, et surtout, à cette puissance mobile et impérieuse, à cet instrument perfide qui éclate sous la main qui le presse et qu'on nomme la popularité. Grossir par artifice le nombre de ses auxiliaires, exalter l'opinion pour s'en servir, ce fut tout son plan de conduite. De là, pour lui, la triste nécessité de nier aujourd'hui ce qu'il voulait faire demain, ou de faire au dernier moment, pour garder la faveur publique, ce qu'il avait déclaré ne pas vouloir : manquant ainsi à chaque occasion ou de fermeté ou de franchise, et ne pouvant échapper à l'alternative d'avoir ou toujours faibli ou toujours trompé. De là aussi cette singularité qu'il n'y a presque pas un des actes dont on lui fait aujourd'hui honneur, ni l'insurrection fomentée dans l'Italie du Nord, ni l'invasion violente des États romains, ni la conquête des Deux-Siciles, dont il n'ait commencé par se défendre comme d'une injure, et que c'est encore de ses propres discours qu'on pourrait extraire les jugements les plus sévères sur sa conduite. C'est à travers cette succession de déguisements et d'entraînements, porté par ce mélange de duplicité et de faiblesse, tour à tour poussant devant lui ou suivant malgré lui un flot de popularité qui menaçait de l'engloutir, s'il s'arrêtait, qu'il est monté au sommet de cette grandeur factice dont il ne s'est jamais dissimulé la faible base, et dont son regard mourant a pu mesurer la fragilité.

Et, après tout, il est mort sans atteindre le but, la conscience et la mémoire chargées des moyens qu'il s'était permis ! Le but, l'affranchissement du sol italien, est peut-être aussi éloigné que jamais, et le souvenir de Venise, rivée à l'Autriche par un traité nouveau, est venu le troubler sur son lit de mort. Mais les moyens, l'anarchie portée dans les plus belles provinces de la péninsule, l'ébranlement de la chrétienté entière menacée dans la personne de son chef, demeurent des faits accomplis et peut-être irremédiables. Que seulement l'œuvre de l'indépendance fût consommée, et M. de Cavour se promettait de trouver dans la fertilité de son génie des ressources pour tout réparer. Ne nous disait-il pas, dans son dernier discours (si voisin de son dernier soupir), qu'il rendrait à l'Église cent fois plus en liberté qu'il ne lui enlevait en pouvoir ? Sans doute aussi les bienfaits de la civilisation devaient compenser pour les Napolitains les maux de la conquête. Que fallait-il pour tout cela ? Un succès complet, pensait-il, et un peu de temps. C'est justement là ce qu'il n'a pas obtenu. Grande leçon pour ne jamais se permettre le mal dans l'intérêt du jour en se promettant de trouver le remède dans le succès du lendemain. Quelque cause que l'on serve, fût-elle plus sainte encore que celle de la patrie, on ne dispose jamais que du moment où l'on vit et des moyens qu'on emploie. Dieu s'est réservé le soin de l'avenir et du but.

Albert de Broglie.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE, roi des Français, par Victor de Nouvion. (Tome IV.)

Le livre dont nous allons rendre compte ne sera pas terminé, une mort prématurée vient de frapper l'auteur peu de temps après la publication du quatrième volume de son ouvrage; et l'œuvre restera incomplète. Telle qu'elle est, cependant, elle aura encore son utilité; ce n'est plus seulement dans des pamphlets où la mauvaise foi et la haine ont entassé les calomnies que la génération nouvelle apprendra à connaître les dix premières années du règne qui a fait jouir la France d'une liberté et d'une prospérité sans exemple : elle pourra fixer son opinion sur un temps qu'elle n'a pas connu en consultant un récit consciencieux. Sans doute l'époque dont M. de Nouvion s'est occupé est encore trop rapprochée de nous pour qu'un historien qui se respecte puisse dire sur les personnes, la plupart encore vivantes, la vérité tout entière; mais le temps est venu où on peut raconter et juger les faits avec une franchise aussi éloignée du panégyrique que de la satire. Ami avoué de la liberté et du régime parlementaire, M. de Nouvion a su au besoin faire taire ses sympathies, et, pour être le défenseur sincère et désintéressé d'un régime vaincu, il ne s'est pas cru obligé à en être le servile panégyriste.

Le volume qui vient de paraître commence à la chute du ministère du 11 octobre et s'arrête à l'avénement aux affaires de celui du 29 octobre.

La période qui s'écoula entre ces deux événements ne fut pas, comme la précédente, agitée par la guerre acharnée des partis contre le gouvernement issu de la Révolution de 1830. Le vote des lois de septembre semblait avoir terminé cette lutte, et on put croire au triomphe d'une dynastie qui, à ses premiers jours, avait surmonté avec tant de prudence et d'énergie les obstacles sans nombre opposés à son établissement. Néanmoins, c'est au

milieu de cette tranquillité apparente que se produisirent deux évènements dont on ne put apprécier d'abord toute l'importance, et qui furent également funestes au gouvernement de Juillet : la coalition et les différends qui, au sujet des affaires d'Orient, séparèrent, en 1840, la France du reste de l'Europe.

M. de Nouvion juge avec une grande équité, à notre sens, la coalition de 1839. On sait qu'à cette époque toutes les fractions de l'opposition, y compris le centre droit et le centre gauche, s'unirent pour renverser le cabinet dont M. Molé était le chef, et que le ministère, soutenu seulement par le centre pur, succomba sous tant d'attaques. Maintenant que ces débats sont si loin de nous, on peut également s'expliquer les tendances des deux partis en présence, et justifier à la fois la politique du ministère et la conduite des hommes éminents qui le combattirent avec une extrême vivacité, malgré leur attachement à la constitution et à la dynastie. Le reproche qui était dirigé contre M. Molé et ses collègues était de ne pas couvrir assez la royauté, de laisser à la personne du prince une trop grande part dans les affaires, et en même temps de s'efforcer d'éteindre dans le pays toute vie publique, en essayant de substituer le pouvoir de l'administration à celui du pays légal. Il y avait incontestablement quelque chose de vrai dans cette accusation. M. Molé, homme d'une grande expérience, tour à tour ministre de l'Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet, appartenait à cette école féconde en politiques éminents qui ne professe aucune doctrine absolue, et croit que les circonstances seules doivent diriger les gouvernements. Le pays lui semblait fatigué par les agitations précédentes, et les conservateurs montraient une grande disposition à abandonner au gouvernement et à l'administration une part de plus en plus grande dans la direction des affaires. Jusqu'où peut aller en France cet abandon de soi-même et cette torpeur, nous l'avons vu, lors du coup d'État de 1851. Sans doute, en 1839, les esprits n'en étaient pas là, et, d'ailleurs, ni M. Molé ni le roi Louis-Philippe n'eurent jamais la pensée de manquer au serment prêté à la Charte ; mais ils sentirent l'un et l'autre, peut-être sans s'en rendre bien compte, que parmi les amis du gouvernement bon nombre étaient las de la discussion. Si cette disposition des esprits, dès lors puissante, avait à cette époque prévalu, comme elle a fait plus tard, il est difficile de bien juger ce qu'elle eût pu produire, car, même sans que le texte de la Charte fût modifié, les libertés publiques auraient reçu une grave atteinte du jour où l'opinion se serait prononcée contre leurs défenseurs. Il est vrai qu'inscrites dans la loi, elles se seraient toujours trouvées intactes au jour du réveil ; mais ce sommeil momentané ne pouvait convenir aux hommes qui, pour conserver leurs droits, n'avaient pas craint de courir les risques d'une révolution. On peut se rendre un compte exact de leurs préoccupations en relisant les deux derniers volumes de la *Démocratie en Amérique*, par M. de Tocqueville. Écrits au milieu des luttes de la coalition, elles ont aujourd'hui un caractère prophétique, et, en décrivant les dangers que peut faire courir à la liberté l'extension du pouvoir central, l'éminent publiciste était guidé par certains symptômes qui commençaient à se produire, et dont sa sagacité prévoyait longtemps à l'avance les conséquences. Néan-

moins, si ces considérations suffisent pour justifier les hommes dévoués au gouvernement parlementaire, qui, pour le maintenir dans son intégrité, eurent recours à des moyens peut-être excessifs, il n'en est pas moins vrai, de l'avis de M. de Nouvion, comme du nôtre, que pour ce gouvernement même la coalition fut un malheur. Il n'avait pas poussé dans le pays d'assez profondes racines pour supporter impunément de pareilles secousses. L'envie, cette passion détestable des nations démocratiques, prit texte des rivalités des personnages les plus considérables des Chambres pour porter contre eux l'accusation banale d'ambition. La foule, toujours disposée à croire ce qui rapetisse ceux qui la dominent, l'accueillit avec empressement, et ceux contre qui elle était dirigée furent amoindris dans l'opinion, au grand détriment de la chose publique.

Les événements de 1840 n'eurent pas des conséquences moins fâcheuses. La guerre avait éclaté entre le sultan et son vassal, le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali. En France, non-seulement le gouvernement, mais encore les Chambres et le public, s'étaient prononcés vivement en faveur de ce dernier; d'un commun accord, notre politique était de fortifier la puissance nouvelle qui s'établissait sur les bords du Nil. L'Angleterre avait un intérêt directement contraire, car elle ne pouvait voir avec plaisir une position importante dans la Méditerranée aux mains d'un homme en état d'en tirer bon parti. Il fallait l'empêcher de grandir, et elle eut l'art d'amener à consentir à ses vues les trois grandes puissances du Nord, qui subirent en cette circonstance l'inspiration haineuse de l'empereur Nicolas. Affaiblir, en l'humiliant, un gouvernement qui donnait le mauvais exemple de subsister en laissant la tribune et la presse libres, c'était un plaisir que des souverains absolus ne pouvaient payer trop cher. Tel fut le sentiment qui présida à la coalition des quatre grandes puissances, en présence de laquelle force nous fut de laisser enlever la Syrie à notre allié Méhémet-Ali.

C'était un grave échec, et la nation le ressentit vivement : elle en fit contre le gouvernement un grief que les anciens partis d'alors, plus libres qu'aujourd'hui dans leurs allures, ne manquèrent pas d'exploiter. Et c'est à cette occasion qu'ils firent valoir avec le plus de succès, contre le gouvernement de Juillet, l'accusation de laisser la France déchoir de son rang en Europe. Cette accusation, jusque-là, avait été bien peu fondée, car l'attitude résolue, quoique pacifique, de notre diplomatie, en contraignant les vainqueurs de 1815 à reconnaître l'existence indépendante et la neutralité de la Belgique, avait obtenu sans effusion de sang un succès qui eût été le prix suffisant d'une guerre heureuse.

Les reproches des oppositions devenaient-ils plus mérités par suite de notre exclusion du concert européen? Ils peuvent à présent être appréciés à leur juste valeur. Oui, le gouvernement avait eu un tort, un seul, mais il était grave : il présuma trop de ses forces, et s'engagea dans une voie où il ne put poursuivre ; sans doute il y avait été poussé par le vœu unanime du parlement et de la nation ; mais le devoir de ceux qui tiennent le gouvernail est de diriger les passions de la foule, de les combattre au besoin, et non de leur obéir. En oubliant cette grande vérité, les hommes d'État de cette époque commirent une faute qui eut les plus sérieuses conséquences.

Ceci accordé, il est juste de reconnaître que la cause de Méhémet-Ali n'était pas celle de la France seulement, mais celle de la civilisation tout entière. Si elle eût triomphé, le hideux spectacle qui, l'année dernière, a affligé nos regards, n'aurait vraisemblablement pas pu se produire, et le sang chrétien n'eût pas inondé les montagnes du Liban. Il doit retomber sur les signataires du traité du 15 juillet 1840, et, grâce à Dieu, pas une goutte n'en doit tacher l'honneur de la France. D'autre part, conserver à Méhémet-Ali le gouvernement viager de la Syrie n'était pas pour nous un ntérêt assez grand pour qu'il fût raisonnable d'affronter dans ce seul but les chances redoutables d'une guerre générale et révolutionnaire. Seul, Napoléon a osé lutter contre toute l'Europe; il y a péri, et notre patrie a payé bien cher son audace. Ce n'est donc que dans un cas de nécessité absolue que nous devons nous exposer à une extrémité si périlleuse. D'ailleurs, quels qu'eussent été nos succès, il nous aurait été bien difficile de faire prévaloir nos volontés aussi loin de nous. Nous le voyons bien aujourd'hui. Il y a quelques années, nous avons soutenu, pour garantir l'intégrité de l'empire ottoman, une guerre qui nous a coûté cent mille hommes et dix-sept cents millions, et, à moins d'être assez vain pour prétendre que de tels sacrifices ont été suffisamment payés par la gloire qu'ils nous ont rapportés, nous devons prétendre à exercer à Constantinople une influence plus grande que celle que nous avions quand nous restions en paix chez nous : en outre, il ne s'agit plus de savoir qui gouvernera le Liban, mais simplement d'empêcher que des milliers de chrétiens ne soient massacrés par de fanatiques musulmans. Néanmoins, malgré la guerre de Crimée et le refroidissement qu'elle a dû apporter dans les rapports de la Russie et de l'Angleterre, il a suffi de la volonté de cette dernière puissance pour que nous ayons évacué Beyrouth plutôt que nous n'eussions voulu, en laissant nos anciens amis, les Maronites, sous la protection suspecte des Turcs.

Le volume dont nous rendons compte contient le récit des deux entreprises du prince Louis-Napoléon à Strasbourg et à Boulogne. Les lois spéciales qui régissent la presse périodique ne nous laissent pas la latitude nécessaire pour apprécier, avec la même franchise que M. de Nouvion, des événements auxquels se trouvèrent mêlés le chef actuel de l'État et d'autres personnes aujourd'hui considérables. Qu'il nous suffise de dire que l'historien n'a pas failli à sa mission et a dit la vérité sans crainte. Il est un seul point sur lequel nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui. Il nous semble trop sévère pour le verdict du jury de Strasbourg. On sait qu'en l'absence du prince Louis, les autres prévenus furent acquittés. Les jurés pensèrent que, le principal accusé étant en quelque sorte amnistié, il n'était pas possible de punir ses complices. C'était, à notre sens, bien raisonner; dans une circonstance exceptionnelle ils rendirent une sentence exceptionnelle, et ils furent fidèles au principe de leur institution, à celui qui assure à sa juridiction une supériorité incontestable; ils consultèrent l'équité plus que le droit, et c'est ainsi que dans un pays libre doit se rendre la justice politique. S'en prendre aux petits quand le grand échappe, c'est violer l'égalité devant la loi. Quand un gouvernement ne frappe pas

un coupable appartenant aux plus hautes régions sociales, si c'est clémence, il la doit à plus forte raison aux simples instruments d'une volonté supérieure; si c'est impuissance, il fait bien mieux de ne pas montrer une ridicule colère qui n'atteint que des gens trop peu importants pour devoir l'exciter.

François de Bourgoing.

LES DEUX JEUNES FILLES LETTRÉES, roman chinois traduit par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, etc. — Paris, 1860, Didier, 2 vol. in-18.

« En traduisant le roman des *Deux jeunes Filles lettrées*, écrit dans sa préface « le savant M. Stanislas Julien, je me suis proposé de faire connaître, pour la « première fois en Europe, un ouvrage qui offre une peinture fidèle, animée « et souvent piquante des goûts et des habitudes littéraires des Chinois. » Aucun livre, en effet, ne pouvait mieux éclairer cette face intéressante de la vie dans le Céleste Empire. On n'y voit que joutes littéraires, tantôt malignes, tantôt amicales et courtoises, et, dans ces tournois de l'esprit, on sent que l'auteur peint autant qu'il invente, que plus d'un de ses personnages a dû vivre et poser devant lui.

Par une institution toute démocratique, la carrière des emplois, en Chine, est ouverte à qui sait obtenir par le concours le titre de lettré dans l'un de ses huit grades; si haut qu'il puisse parvenir, le fonctionnaire ne saurait oublier que son élévation est due aux nobles luttes de l'intelligence.

Dès les premières pages du roman se montre la vivacité de ce souvenir. L'Empereur, qui vient de lire quelques vers anonymes, veut, comme Auguste, charmé de l'élégant distique du poëte mantouan, savoir l'auteur du gracieux morceau. Est-ce une pièce ancienne? Serait-ce une composition de quelque littérateur encore inconnu? Un conseil suprême est assemblé, et l'un des ministres, invité à donner son avis, s'excuse d'avoir perdu, dans les graves occupations de sa charge, cette pratique incessante des lettres qui pourrait faire reconnaître si les vers sont ou non inédits; membre indigne du conseil privé, il a dû, depuis longtemps, cesser de cultiver la prose et la poésie élégante. Le même aveu se trouve quelques pages plus loin dans la bouche d'un messager impérial près du ministère des travaux publics: « Depuis « qu'il est dans sa charge, dit-il, il manie tout le long du jour des registres « arides; il y a longtemps qu'il a quitté les lettres et y est devenu étranger. » Lui aussi se récuse et demande l'indulgence.

C'est ainsi que débute le roman.

Le poëte dont le ministre devait examiner les vers et que le messager impérial était chargé plus tard de défier dans un concours, c'est une enfant de dix ans, Chân-taï. Reconnue comme l'auteur de la pièce anonyme, elle reçoit un sceptre d'or, marque et symbole d'un haut mérite littéraire, puis

une feuille de papier ornée de dragons où le « Fils du Ciel » lui-même a daigné écrire en gros caractères :

FILLE DE TALENT,
ÉMINENTE EN LITTÉRATURE.

Encadré dans une tablette, l'autographe impérial est suspendu au fronton d'un riche pavillon où vient travailler la merveilleuse enfant.

Dès ce jour, sa renommée grandit et se répand dans tout l'empire. Chân-taï compte déjà une foule d'admirateurs et même d'envieux. Pendant que les uns assiégent sa demeure pour obtenir quelques lignes de sa main sur des pièces de soie ou sur des éventails, d'autres cherchent à ruiner son crédit.

On parvient à obtenir du prince de la faire concourir avec l'élite des lettrés ; elle devra composer en écriture vulgaire, ou thsao, en caractères de bureau, réguliers et antiques, improviser des chansons, des poésies, répondre à des questions sur l'histoire ancienne, et les interrogations captieuses ne lui sont point ménagées. La jeune fille « aux fins sourcils, » comme l'appelle le romancier chinois, sort victorieuse de toutes les épreuves ; son écriture vulgaire est rapide et « semblable à des dragons volants. » Elle répond à tout sans hésiter, laissant les docteurs qu'on lui oppose réfléchir longuement, écrire plus lentement encore. Avant qu'un de ses concurrents ait tracé quelques lignes, elle a terminé, tout d'une haleine, un poëme en vers libres sur les nuages aux cinq couleurs, et l'improvisation est digne de la protégée du souverain.

Chân-taï confond ainsi tous ceux qui ont osé défier sa jeune verve. Eux-mêmes vont trouver l'Empereur pour se confesser vaincus : « Ce n'est point, « disent-ils, que vos humbles serviteurs aient manqué de déployer toutes « leurs facultés ; mais, quoique Chan-taï ne soit qu'une petite fille, elle pos- « sède un savoir que le ciel a perfectionné et un talent qui émane d'en « haut. Lorsqu'elle abaisse son pinceau, on dirait qu'elle est soutenue et ai- « dée par les génies. »

Cependant une autre jeune fille vivait obscure dans un village, cultivant les lettres et montrant une précocité merveilleuse. Comme Chân-taï, lorsqu'elle écrivait « les caractères se répandaient sur le papier aussi rapides que la « pluie. » A huit ans, il lui suffisait d'abaisser son pinceau pour composer de la prose élégante, d'ouvrir la bouche pour faire des vers, ainsi que l'illustre exilé de Tomes.

« Svelte et gracieuse comme une déesse du lac Yao-tchi, » elle avait atteint douze ans. A l'époque de sa naissance, son père avait vu en songe une neige rouge tomber dans la maison, et ce prodige était l'annonce du génie de Ling-Kiang-Sioué, qui lui devait son nom.

Jalouse d'éprouver son talent, elle fait malicieusement appel aux poëtes qui voudront bien, dit-elle, donner des leçons à une petite fille.

Un lettré malhabile, déjà vaincu et bafoué par Chân-taï, se présente comme le premier littérateur de l'empire, et, tandis que le pauvre homme, cherchant l'inspiration dans des tasses de vin, s'épuise pour écrire deux mauvais vers, Ling-Kiang-Sioué, riant d'un tel supplice, ajoute d'un

trait à la composition avortée du prétendu poëte ces quelques lignes satiriques :

« La hampe de mon pinceau me pèse mille livres ; une demi-feuille de « papier fleuri me semble avoir mille pieds de long. Quoique j'aie sué sang « et eau, je sens qu'à la fin mes forces sont à bout. »

La guerre est alors déclarée. Song-Sin, le lettré ridicule, a deux ennemies qu'il veut opposer l'une à l'autre. Il fait enlever, par ordre supérieur, Ling-Kiang-Sioué, que l'on donne comme esclave à Chân-taï. Mais sa haine aveugle est trompée. Les gracieuses enfants se comprennent et se chérissent ; en voulant les désespérer, Song-Sin les a comblées de joie. La servante et la maîtresse sont devenues deux tendres sœurs ; leur vie s'écoule douce et et charmante dans l'étude des lettres ; elles écrivent des vers liés sous les arbres en fleurs, ou, comme les bergers de Virgile, joutent en strophes alternées.

Mais, tout d'un coup, Chân-taï voit les traits de Ling-Kiang-Sioué s'altérer gravement, son frais visage s'empreindre chaque jour d'une plus triste pâleur.

Dans son voyage forcé, la jeune fille a visité un temple rouge, antique chapelle du sage Min-tseu-Kiên ; elle venait d'y inscrire quelques vers sur un mur blanchi, lorsqu'elle vit un bachelier sortir du sanctuaire. « La figure « du jeune homme ressemblait au plus beau jade ; son corps pouvait être « comparé à l'or le plus pur. » Il se nommait Ping-jou-heng. Les vers de Ling-Kiang-Sioué sont tombés sous ses yeux ; il s'en inspire et trace auprès, sur la muraille, un quatrain avec les mêmes rimes. La jeune fille les voit, admire cette gracieuse et savante improvisation, cette écriture impétueuse, « qui, « dans son élan, balayerait mille soldats et dix mille courriers. »

C'est à Ping-jou-heng qu'elle ne cesse de rêver depuis cette rencontre, c'est lui qui remplit toute son âme ; c'est dans cette passion ardente qu'elle a perdu, selon l'expression chinoise, « le goût de riz et du thé. »

Le jeune bachelier a un noble compagnon, poëte comme lui et d'une beauté si rare, que, « lorsqu'il souriait, les branches chargées de fleurs n'o- « saient point se croire plus belles. » Les deux amis s'étaient connus en joutant de verve et de poésie ; un même goût les avait rapprochés, un talent égal avait uni leurs cœurs.

Il faut lire le charmant chapitre où les jeunes filles parviennent à attirer dans leur palais les deux étudiants afin de juger elles-mêmes de leur mérite. Pour les voir sans se faire connaître, elles imaginent d'emprunter le vêtement bleu des servantes, et tous quatre déploient dans le concours la grâce un peu précieuse qui caractérise d'ordinaire leurs compositions.

Il serait trop long de raconter les péripéties nombreuses à travers lesquelles le romancier conduit ses héros à une heureuse union. L'Empereur, qui s'est déjà fait le protecteur des deux jeunes filles, apprend le mérite, les succès de Yen-pé-han et de Ping-jou-heng, devenus licenciés ; il laisse éclater l'allégresse « sur sa face de dragon, » heureux que, selon le présage annoncé par l'astre de la littérature, de tels talents se soient révélés sous son règne. Les jeunes poëtes sont unis, et, dans leur vive reconnaissance, tous quatre, faisant courir le pinceau « avec la rapidité du pigeon et du lièvre, » tracent

sous les yeux du Fils du Ciel les vers qu'il leur daigne demander et dont la perfection remplit son cœur de joie.

J'ai mentionné, sans en citer encore, les pièces de vers dont est rempli le roman des *Deux jeunes Filles lettrées*. Que l'on me permette de rapporter quelques mots de l'une des plus remarquables par son caractère tout local et sa brillante fantaisie.

C'est la description que Chân-taï improvise, lors du premier concours, sur un sujet donné, les *nuages aux cinq couleurs*.

« La déesse Niu-wa fondit jadis des pierres de cinq couleurs et répara la « voûte du ciel. Alors des vapeurs bleues, jaunes, rouges, blanches et noires, se « répandirent dans le vide immense. Tantôt elles existent, tantôt elles sont « absentes. Tantôt d'un rouge éclatant, elles dérobent à nos yeux la beauté « du ciel, tantôt elles donnent une teinte d'azur à la voie lactée. Tantôt, « noires comme de l'encre, elles répandent une pluie drue ; tantôt, d'un « bleu foncé, elle se dispersent comme une fumée légère ; tantôt, d'un rose « vif, elles semblent des étendards plantés sur les murs d'une ville ; tantôt, « d'une couleur fauve, elles figurent un bœuf qui flotte au milieu des airs... « Si vous levez les yeux, vous voyez des montagnes, des dragons, du feu, « des plantes qui vous montrent la splendeur des vêtements du ciel. Si vous « réfléchissez, vous reconnaissez les diadèmes de Tcheou, ornés de ciselu- « res d'or et chargés de pierres précieuses dont l'éclat éblouissant rayonne, « du midi au nord. On croit voir un phénix qui couvre le ciel de ses ailes « brillantes. En haut comme en bas, les mêmes beautés étincellent. La « fille du dragon répand ses fleurs au milieu des airs ; elle les arrose avec l'eau « du fleuve céleste (la voie lactée). Tous ces ornements sont tissus par le « maître du ciel ; il n'a pas besoin de l'assistance de sept ministres. Sans « fil ni aiguille, le In et le Yang (les principes créateurs) brodent la parure « du ciel et de la terre ; sans pinceau ni papier, les vapeurs et les nuages « colorés y forment de riches peintures. Leurs nuances sont habilement « assorties, et le noir et le rouge se marient d'une manière heureuse. Leur « éclat élégant rappelle une belle femme qui, assise devant son miroir, « se crée à chaque instant de nouveaux attraits. S'élèvent-ils au haut des « airs, on dirait des dragons qui se battent dans une plaine ; lorsqu'ils sortent « par centaines en nappes bleues et jaunes, on les prendrait pour des dra- « peaux, des roues et des parasols. Tantôt ils ressemblent à un char « traîné au haut du ciel par six dragons ; tantôt ils forment des pavillons, « des palais, des villes, des marchés, ou répandent dans l'air des images « fantastiques ornées de cinq couleurs.... Devant eux, les eaux d'automne, « qui s'étendent comme le ciel, sentent diminuer leur beauté. Le faisan doré « et la poule sauvage se cachent de honte. Ils sont comme le fard ren- « fermé dans une boîte précieuse, comme le jade et la soie déposés dans une « riche corbeille..... »

Pour qui étudie l'antiquité classique, un fait se révèle tout d'abord : on sent qu'un lien intime doit unir les œuvres des écrivains et celles qu'exécuta la main des sculpteurs et des peintres.

Il en est de même pour les textes et les monuments d'art de l'extrême Orient. Les peintures chinoises traduisent pour les yeux les descriptions

des romans, des poésies; mille tableaux surtout rappellent la pièce des *nuages aux cinq couleurs*. Éventails, broderies, boccaros, grès et porcelaines, portent la vive empreinte de la fantaisie qui l'a dictée. On y retrouve les phénix déployant leurs ailes dans le ciel, les dragons se tordant au sein des nuages, les vapeurs bleues, jaunes, rouges et blanches se dispersant comme des fumées. Ouvrez le nouveau roman, et voyez où le poëte place les scènes qu'il décrit; cherchez les noms des fleurs auxquelles il compare l'éclatante beauté de ses héros. C'est ce pays doucement accidenté, ce sont ces mêmes fleurs aux branches flottantes que retrace le pinceau chinois. Vous retrouvez sur les peintures les champs bordés de saules, les jonques, les canaux qui coupent le paysage. Voici la barque qui a porté Ling-Kiang-Sioué au palais de Chân-taï; ce temple rouge sur la colline, c'est celui où la jeune fille a rencontré le bachelier; ces soldats à l'aspect furieux et grimaçant qui nous menacent de leur double sabre, ce sont les satellistes qui, « semblables à une troupe de loups et de tigres, » traînèrent devant le tribunal des rites les époux futurs des deux jeunes filles lettrées.

Chân-taï a tracé sur un papier orné de dragons une pièce de vers qui décrit l'audience impériale dans le Palais d'Or :

« Le coq annonce l'aurore; à l'angle du palais brillent de rares étoiles; six « dragons s'envolent et échappent à la vue. Le Saint Empereur est déjà « assis sur son trône. Au-dessus des deux portes flottent des nuages écla- « tants. Les magistrats des dix mille royaumes, en costume de cérémonie, « présentent leurs hommages. »

C'est là tout un tableau chinois, et nous le connaissons tous. Chacun l'a pu voir cent fois répété sur ces vases modernes qui reproduisent, d'après des originaux souvent inconnus en Europe, les scènes des temps héroïques et les types de l'antiquité.

Cette autre pièce pourrait servir de légende descriptive à plus d'une peinture des porcelaines chinoises qui décorent nos habitations :

« Du haut en bas on ne voyait que des briques émaillées en vert. Les « murs d'enceinte brillaient de l'éclat du vermillon. Les poutres sculptées et « les colonnes peintes étaient ornées de couleurs éclatantes. Sur le pavillon « du Phénix s'étendait un filet rouge. Au haut des arbres gazouillaient de jolis « oiseaux, et dans l'intérieur des balustrades des fleurs renommées exhalaient « les plus doux parfums... »

Les textes et les peintures de l'extrême Orient se complètent donc les uns les autres, comme les marbres des Romains et des Grecs vont de pair avec les écrits des deux grands peuples. Qui veut comprendre l'art du Céleste Empire doit donc étudier sa littérature comme ses tableaux, et nous devons remercier M. Stanislas Julien de nous avoir fait connaître un livre qui satisfait l'érudit en même temps que le curieux et l'artiste.

Aujourd'hui que les objets chinois importés depuis quatre siècles en Europe sont mieux appréciés, recherchés avec plus d'ardeur et bien près d'être mieux connus, on s'estime heureux de rencontrer dans une traduction fidèle et élégante le mot de ces milles problèmes que présentent les peintures historiques figuratives ou simplement ornementales venues de l'extrême Orient. Chaque livre qui se révèle apporte sur les représentations chinoises

des éclaircissements nouveaux, et le roman des *Deux jeunes Filles lettrées* est l'une des sources les plus fécondes où il soit donné de puiser.

Dans leurs étranges et gracieux ornements, les artistes du Céleste Empire introduisent souvent la feuille de papier enroulée sur un bâton à ombilic comme les papyrus d'Herculanum, les pinceaux, l'encre, la pierre à broyer. Ce sont là ces « quatre trésors de l'encrier » dont parle à chaque instant le roman des *Deux jeunes Filles lettrées*. A côté, dans un ting de bronze, figure le jou-i, ou sceptre, ce symbole du mérite littéraire que l'Empereur donne à la belle Chân-taï; et cette réunion d'attributs est comme un signe d'heureux augure fait pour rappeler sans cesse la route qui doit mener l'homme aux grandeurs.

Être le premier des Hân-lin, c'est-à-dire de l'Académie, c'est le souhait commun de qui se donne à l'étude; c'est le vœu qui, dans un texte inédit dont M. Stanislas Julien prépare la publication, se formule pour l'époux d'une fille noble et belle; c'est la récompense que reçoit dans le roman nouveau le jeune poëte Yen-pé-han; interrogeons la vie commune, le même désir vit dans l'esprit de tous.

Une petite fiole de porcelaine, grossière et sans ornements, est tombée dernièrement entre nos mains; quatre mots tracés sur ses flancs nous ont été gracieusement expliqués par le savant sinologue. L'inscription de ce modeste vase, qui, certes, n'a point été fait pour l'ornement d'une riche demeure, souhaite à son possesseur ce haut grade littéraire qui fait monter aux premiers rangs le plus humble citoyen du Céleste Empire.

« *Puisses-tu*, y est-il écrit, *être le premier des Hân-lin!* »

Les traits du roman représentent donc avec exactitude les détails et les aspirations réelles de la vie chinoise. Ils les révèlent en même temps qu'ils les expliquent.

Souvent, dans les scènes d'intérieur, nous voyons les appartements tapissés de nombreuses banderoles couvertes de caractères. C'est là parfois encore un signe de l'amour des Chinois pour les lettres. L'œuvre nouvellement traduite nous apprend que des pièces de vers, des autographes antiques et précieux, sont exposés ainsi dans les demeures.

Pour l'étude des costumes, des étoffes, des formes architecturales, cet élément essentiel de l'intelligence des sujets, aucun livre n'est plus précieux.

Voici, dès les premières pages, la description des coiffures et des diadèmes : le bonnet du mouton divin, du faisan doré; le bonnet à ailes de cigale, à queue de pie, à colonne de fer, à surface dorée, c'est-à-dire celui des censeurs, des favoris, des guerriers, des princes et des astronomes. A chaque instant naissent, pour le lecteur, les confirmations des faits acquis ou les explications nouvelles. Le caleçon de soie appartient aux hommes riches et nobles; le collet bleu aux bacheliers, aux grands le vêtement noir, aux servantes la robe bleue. Cette couverture que nous avons si souvent vue dans les collections de chinoiseries, et où sont brodés les canards mandarins, emblème de la fidélité, c'est celle qui recouvre le lit nuptial et sous laquelle se sont glissés Chân-taï et Yen-pé-han.

Par la réponse d'un bonze qui passe, nous apprenons que les maisons de plaisance de l'Empereur sont couvertes de tuiles d'émail vert, que leurs murs

d'enceinte sont peints en rouge. « Nul n'oserait, ajoute le religieux, usurper une telle décoration. » Voilà déjà de quoi s'expliquer bien des tableaux, de quoi étudier bien des scènes, et souvent on pourrait envier, pour l'étude de l'antiquité classique, des renseignements aussi bien formulés.

Plus d'un, je me hâte de le dire, serait perdu pour nous sans le savoir profond de l'interprète.

Il y aurait souveraine injustice à ne pas dire quelle érudition, quelle sagacité, quelle patience, M. Stanislas Julien a dépensées pour cette œuvre si clairement traduite, si habilement transportée dans notre langue, tout en gardant son caractère, que nos dames savent toutes aujourd'hui l'attachante histoire des *Deux jeunes Filles lettrées*.

Le P. Prémare, auteur de la meilleure grammaire chinoise, qui traduisit à Péking, après un séjour de trente ans, la prose du drame célèbre de l'*Orphelin de la Chine*, s'excuse, dans sa préface, d'avoir passé toute la partie lyrique de la pièce : « Ces vers, dit-il, sont remplis d'allusions à des faits « qui nous sont inconnus et de figures de langage dont nous avons peine à « nous apercevoir. »

M. Stanislas Julien, qui cite cet aveu, a su pénétrer plus loin dans l'étude de la langue qu'il enseigne.

Dans le livre qu'il offre au public, et qui présente à chaque page de ces allusions historiques ou mythologiques dont s'effrayait le P. Prémare, aucun mot ne reste inexpliqué. Les faits les plus antiques, les plus inconnus en Occident, sont familiers au savant traducteur ; aucune singularité ne l'étonne, il sait le mot de chaque problème ; sans son secours, le lecteur n'oserait faire un pas dans la voie étrangement épineuse où l'engage le romancier chinois.

Des exemples feront saisir les difficultés dont se hérisse le texte.

« Elle regarde comme une bagatelle, est-il dit de Ling-Kiang-Sioué, des « vers faits au septième pas.

« Si je pouvais, écrit l'amant de cette jeune fille, obtenir de vos nou- « velles près du Pont Azuré ! »

« Peut-être, songe la belle Chân-taï, peut-être amènerai-je l'occasion d'un « fil de soie. »

« Ils sont réellement, s'écrie l'Empereur, plein d'admiration pour les deux « jeunes lettrés, descendus de la Montagne Sacrée. »

Ces expressions, qui eussent arrêté le P. Prémare et qui étonnent le lecteur européen, le savant M. Stanislas Julien les explique, en les conservant dans le texte, comme il importe de le faire.

Composer des vers au septième pas, c'est, nous dit-il, avoir la verve féconde du poëte Tsao-tsen-Kiên, qui improvisa un poëme après avoir fait sept pas.

La deuxième parole s'explique par une aventure de Feï-hang, qui rencontra près du Pont Azuré la déesse Yung-ing, dont plus tard il devint l'époux.

La suivante est encore relative à un mariage.

« Sous la dynastie des Thang, nous apprend le savant sinologue, Kouo- « youen-tchin était gouverneur général de Tchang-tcheou. Comme il était « d'une beauté remarquable, un ministre, nommé Tchang-kia-tching, vou-

« lut le marier avec une de ses filles. — J'ai cinq filles, lui dit-il, je les pla-
« cerai derrière une tapisserie traversée par cinq fils de soie. Celle dont vous
« aurez tiré le fil deviendra votre épouse. Youen-tchin obtint la cinquième,
« qui était la plus belle de toutes. »

D'après une ode du Livre des vers, descendre de la Montagne Sacrée veut dire être d'origine divine.

Exilé par Constantin, Optatianus Porphyrianus obtint, comme on le sait, sa grâce en écrivant un livre de poésies, chef-d'œuvre de vaine adresse et dont les vers ingénieusement disposés représentaient aux yeux une syrinx, un autel, un orgue, une palme, le monogramme du Christ, un navire voguant, et vingt figures géométriques. Sou-houi, épouse du général Teou-thao, relégué dans un désert, fléchit de même l'Empereur en faisant de ses mains une pièce de soie dans le tissu de laquelle se lisait une ode disposée en forme de labyrinthe. M. Stanislas Julien incline à reconnaître, dans le roman des *Deux jeunes Filles lettrées*, un passage qui rappelle ce fait.

Je laisse aux lecteurs le plaisir de se faire guider par le traducteur au milieu de cent autres allusions, au pilon de jade, à la neige bleue, au lotus d'or, au palais d'or à la perle du cheval-dragon, aux colonnes de cuivre, au dictionnaire des onces suspendues, difficiles problèmes que le savant académicien résout comme en se jouant, par sa connaissance profonde des lettres, de l'histoire et de la religion chinoises.

Chacun de ces traits divers nous initie, par sa nouveauté même, au génie intime d'un peuple si intéressant à étudier dans ses mœurs, ses écrits, ses arts et ses gracieux symboles. Quels que puissent être nos travaux ou nos goûts, nous avons tous et beaucoup à apprendre en tournant les yeux vers cette part de l'Orient qui semble maintenant devoir s'ouvrir plus largement et dont M. Stanislas Julien nous révèle tour à tour, par ses précieuses traductions, l'histoire, la religion, les mœurs, les lettres, les sciences, les arts et l'industrie.

Sachons chercher, dans les études que son savoir nous rend faciles, les leçons de l'expérience, depuis trop longtemps négligées ou perdues.

Un savant maître nous rappelait que Trajan, arrivé victorieux jusqu'au golfe Persique, et voyant un vaisseau qui faisait voile pour l'Inde, s'écriait avec amertume : « Que n'ai-je plus la jeunesse! j'eusse porté mes aigles « jusque dans cette contrée! »

Si l'esprit militaire de Rome ne se fût éteint aux temps du Bas-Empire, si, quatre cents ans après les conquêtes de Trajan, un successeur de ce grand prince eût conçu comme lui l'ambition généreuse d'imiter Alexandre, venu jusqu'à la Chine, il eût pu y trouver florissant cet art de l'imprimerie que l'Occident devait ignorer si longtemps encore [1], et la face du monde eût dès lors changé par les leçons d'une race trop dédaignée.

EDMOND LE BLANT.

[1] Voir le Mémoire de M. Stanislas Julien, intitulé : *Documents sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en bois, de planches en pierre et de types mobiles, inventé en Chine bien avant que l'Europe en fît usage*

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN POLOGNE SOUS LE GOUVERNEMENT RUSSE, par le R. P. Louis Lescœur, prêtre de l'Oratoire. — Paris, Franck et Douniol.

« Un peu d'encre, à l'aide d'une plume, a tout fait... quant à l'avenir, je ne réponds de rien. » C'est le dernier mot de la lettre par laquelle, le 1er novembre 1772, Frédéric de Prusse apprenait à Voltaire le partage de la Pologne[1]. Le courtisan de Ferney répondit au roi : « On dit, sire, que c'est vous qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce qu'il y a là du génie[2]. » Mais l'abjecte et sanguinaire flatterie n'effaçait pas le mot échappé à Frédéric : « *l'avenir!* » Il est vrai que dans le partage des dépouilles, au lendemain des triomphes de l'iniquité prospère, la Providence, elle aussi, prend sa part; et cette part, c'est précisément l'avenir.

Cette part est jusqu'à ce jour demeurée intacte. Dieu même la garde pour la Pologne. De temps en temps l'héroïque victime soulève son linceul, écoute si son heure est venue, et, ne voyant encore ni au ciel ni sur la terre les signes de sa délivrance, se recouche dans le tombeau en repétant le mot de Frédéric : « l'avenir!

Rien ne lasse et rien ne lassera son espérance. Elle ne cesse ni ne cessera d'interrompre la prescription de mort que le despotisme voudrait établir contre elle. L'oubli apparent des peuples ne la découragera pas : on peut dormir quand on sait qu'une main divine s'est chargée du réveil : *Non est mortua puella, sed dormit.*

La Pologne a confié sa nationalité à sa foi. Mais sa foi est un principe d'une consistance immuable et immortelle. Aussi longtemps que les Polonais resteront fidèles à ce principe divin, leurs espérances sont certaines et invincibles. On peut même dire qu'entre eux et le schisme russe le combat n'est pas égal : c'est le combat de l'heure présente contre l'avenir, le combat du temps contre l'éternité.

Ce caractère religieux et saint de la nationalité polonaise lui assure sur le monde une alliance plus puissante que celle d'un peuple : l'alliance de l'Église catholique. Soyons fiers de ce que notre Église de France, en particulier, s'est montrée constamment fidèle à cette alliance. C'est une tradition chez elle, qu'elle couvre de sa grande autorité les droits et les aspirations de la Pologne. Depuis longtemps déjà, nous recueillons avec respect et tendresse les larmes et le sang de cette sœur martyre : dépôt sacré que nous gardons pour le transmettre à ses fils, au jour à venir de leur liberté.

C'est donc avec joie, c'est avec orgueil aussi, que nous achevons la lecture d'un nouveau livre qu'un prêtre français vient d'écrire pour soutenir les religieuses espérances de la Pologne. Le livre du R. P. Lescœur est une de ces bonnes actions que Dieu récompense d'abord par une faveur immédiate : je veux dire la joie et comme le chant d'actions de grâces de la conscience satisfaite.

[1] « *L'exécrable partage de la Pologne,* » a dit M. de Maistre.
[2] *Correspondance de Voltaire,* 18 nov. 1772.

Je pense que l'auteur est heureux d'avoir écrit son livre, et j'ajoute que plus d'une âme lui en enviera le très-solide honneur.

Le P. Lescœur reprend la question polonaise à son origine. Il montre la suite des savantes et cruelles intrigues qui préparèrent le démembrement de la Pologne, le système de division et de corruption suivi dès le principe à son égard, système odieux auquel la politique russe paraît demeurer fidèle, enfin les premières et douloureuses protestations de la nation détruite.

L'auteur traite rapidement cet aperçu historique. Il le suppose, trop volontiers peut-être, suffisament connu de ses lecteurs, et il a hâte d'arriver à l'état actuel de la question, à l'examen de la situation respective de l'Église russe et de l'Église catholique polonaise, au récit détaillé des derniers attentats commis par l'administration moscovite contre la conscience, l'honneur et la liberté de sa victime.

Cette partie du livre présente un très-vif et très-puissant intérêt par le nombre et l'importance des communications que l'auteur a reçues de sources authentiques : il trouvait d'ailleurs de graves auxiliaires dans diverses publications récentes sur l'état de la Russie, telles que le célèbre écrit de M. le prince Dolgoroukow, et les nombreux documents fournis par le P. Theiner. Le P. Lescœur use discrètement de ces précieuses indications, et il les complète par une foule de détails directement reçus de Russie ou de Pologne. Plusieurs des communications ainsi faites à l'auteur sur l'état actuel de la persécution schismatique ont failli coûter cher au dévouement qui les envoie, et ce n'est pas sans émotion, pensons-nous, que le lecteur lira la note suivante, par laquelle le P. Lescœur ouvre le récit de la mission de Dziernowitz : « Ces lettres ont mis plus d'un an à nous parvenir : ceux qui les ont écrites n'ont pu le faire sans courir le risque de la prison, de la confiscation ou de l'exil en Sibérie ; il en est de même de tous ceux qui les ont lues, colportées et expédiées jusqu'à nous. »

Les amis de la cause polonaise doivent remercier le P. Lescœur d'avoir relevé, fortifié, béni une fois de plus leurs espérances, et d'avoir prouvé, avec une vigueur remarquable de logique et de conviction, que l'attachement des Polonais à la religion de leurs pères est le fondement unique et le suprême rempart de leur indépendance nationale.

Ils le remercieront de n'avoir pas hésité à reconnaître et à proclamer l'intégrité de leurs droits, dans un temps où l'habitude de saluer les victoires de la violence a rendu vagues et indécises, dans beaucoup d'âmes, les notions élémentaires de la justice.

Il ne saurait être question, à l'égard de la Pologne, ni d'insurrection, ni de révolte. La Pologne n'est point un parti politique, elle est une nation. Elle a, comme telle, un droit imprescriptible, et, s'il est sage pour elle de discerner les temps, s'il est opportun d'attendre, s'il est plus sûr de laisser aujourd'hui le glaive et d'écouter les conseils de la patience, il est certain, cependant, qu'elle garde l'intégrité de son droit, et avec lui l'usage légitime de toutes les ressources accordées par ce droit aux nations évidemment opprimées.

Quant à ceux que ces paroles étonneraient, parce qu'ils veulent la paix

dans le monde avant tout et à tout prix, nous les prions de considérer que toute paix n'est pas digne des fils de Dieu, mais celle-là seule qui, selon l'expression divine, « embrasse la justice : *Justitia et pax osculatæ sunt.* » La paix qui embrasse l'injustice est le plus hideux et le plus trompeur des fantômes, et l'ordre dans l'iniquité est, au regard de Dieu, le plus affreux des désordres. Tant que la justice souffrira violence sur la terre, que ce soit en Pologne, en Irlande, à Venise, dans le Liban ou dans les États de l'Amérique du Sud, la terre n'aura point, elle ne pourra, elle ne devra point connaître la paix. Dieu aime trop les hommes pour leur permettre de se reposer dans le mal, et la paix est chose trop divine pour accepter d'autre embrassement durable que celui de la justice : « *Justitia et pax osculatæ sunt.* »

L'abbé Henri Perreyve.

LA PHILOSOPHIE DU CREDO, par le P. Gratry, de l'Oratoire. — Paris, Douniol et Lecoffre. 1861.

Si les médecins voulaient bien écrire quelquefois pour les malades, les livres de médecine seraient lus ; mais ils écrivent pour les savants et dans une sorte de langage réservé. Je me permets de dire qu'il en est souvent ainsi des livres de théologie : il ne suffit pas d'être croyant pour les comprendre, il faut être érudit et initié. Je remercie le P. Gratry d'écrire pour ceux qui ne croient pas et pour les croyants qui ne savent pas. Que des juges plus autorisés apprécient dans son nouvel ouvrage, la *Philosophie du Credo*, la sûreté, la profondeur des doctrines, l'exactitude et la rigueur des mots; il recevra, il a déjà reçu à cet égard les plus imposants témoignages, et l'auteur est à bonne école, au sein de la pieuse et savante maison du nouvel Oratoire. La plupart des lecteurs avec moi remercieront Dieu de ce beau livre pour le bien qu'il leur fait, comme on remercie Dieu d'une belle journée qui accroît la vie, ranime la pensée, répand la lumière et la chaleur.

Toute la méthode du P. Gratry consiste à montrer que la foi est belle, ensuite qu'elle est possible, enfin qu'elle est certaine. Il commence par faire désirer ce qu'il finit par faire croire.

Cette méthode est appliquée, dans sept dialogues étendus, aux principaux objets de la foi affirmés dans le *Credo :* Dieu, Jésus-Christ, la Trinité, la rédemption, l'Église, la grâce, la vie éternelle. Ce sont des conversations sur ces grands sujets auxquels on serait impardonnable de ne pas consacrer au moins quelques heures dans une vie, conversations entre un incrédule instruit et de bonne foi, et un croyant éclairé. L'objection est présentée avec la plus entière sincérité, la réponse consiste plutôt à montrer qu'à démontrer la vraie religion. On attaque, en effet, sous le nom de religion, un fantôme créé par l'imagination. Ah ! si la religion était telle que nous la présentent le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, nous la combattrions avec eux de toutes nos forces. Mais ils brûlent tous les matins une effigie qui ne ressemble pas plus à l'Église qu'un mannequin grossier à une créature vivante. On est surpris, ravi, en lisant le P. Gratry, de voir à quel point les questions bien posées, débarras-

sées du préjugé, se transforment et s'éclaircissent. Nous croyons tout haut, sous une forme nette, ce que la plupart des hommes sentent tout bas, sous une forme vague, et l'on s'étonne en découvrant que la foi complète la raison au lieu de la confondre.

On ne refuse pas au P. Gratry toutes les qualités de l'écrivain. Il a un style à lui, à la fois limpide et concentré, exact et coloré, une certaine solidité continue, avec de l'ampleur et de la variété, la logique d'un mathématicien unie à un cœur tendre et à une imagination qui permet de dire de lui ce que M. Mignet a si bien dit de M. de Schelling : « C'est un poëte qui raisonne. » Je ne prétends pas que son nouveau livre ne laisse aucune objection dans l'esprit. Certaines parties me semblent un peu obscures, quelques autres un peu courtes. Mais, cependant, il sort de presque toutes les pages une abondante lumière ; le nuage des préjugés tombe dissipé ; on contemple toute la beauté de la foi ; c'est assez pour décider l'adhésion de bien des âmes, et je défie qu'aucune refuse à la vérité ainsi présentée au moins un tribut d'admiration. Encore un effort, un degré de plus dans la pureté du regard, dans l'intensité de la volonté, et l'on croira, car celui qui admire, aime aussi et désire posséder. Selon le mot du poëte, « aimer, c'est la moitié de croire. »

AUGUSTIN COCHIN.

VARIA, troisième volume. (A Nancy et chez Michel Lévy, à Paris.)

Il y a quelque chose de mieux que de demander la décentralisation, c'est de la mériter. Comment voulez-vous, dit-on, que l'on partage le pouvoir avec les provinces? est-ce qu'il y a des hommes en province? Ainsi la centralisation se plaint et se prévaut peu poliment d'une disette qu'elle a elle-même produite, attirant à Paris toutes les forces intellectuelles, puis s'écriant qu'il n'y en a plus ailleurs, et tirant argument du mal qu'elle a fait. La bonne réponse, c'est que les hommes intelligents que les provinces renferment en si grand nombre s'y fixent et s'y montrent. Plusieurs villes donnent déjà cette réponse ; des hommes remarquables, savants, littérateurs, artistes, par des travaux nombreux avancent chaque jour les affaires de la décentralisation politique, en pratiquant la décentralisation intellectuelle. Nous applaudissons de grand cœur à ces efforts que le succès couronne. Depuis un an, à Nancy, cinq ou six écrivains se sont associés librement, et de leur travail commun sont sortis, sous le nom de *Varia*, un premier, un second, puis, ces jours derniers, un troisième volume. Sans réclame, sans camaraderie, les deux premiers volumes ont parfaitement fait leur chemin. Le troisième ne sera pas moins lu. Il se compose d'une étude historique remarquable *sur les premiers temps de l'empire romain;* d'un morceau plein de faits et d'aperçus élevés, frappants, curieux au plus haut point, sur *l'avenir des nations européennes ;* de quelques pages fermes, généreuses, clairvoyantes, sur le *gouvernement et les partis ;* de spirituelles et utiles observations réunies sous le titre de *droite et de gauche*. Enfin, des *Souvenirs d'Allemagne*, petit roman original, touchant et gai à la fois, figurent à côté d'une judicieuse et pratique appréciation des *réformes judiciaires* que ré-

clame la société française, et le volume s'ouvre par une analyse extrêmement ingénieuse des éléments si rapprochés, quoique si désunis, dont se compose cette société, l'*Aristocratie et la Démocratie*, comparaison présentée, pensée, écrite, avec un talent vraiment supérieur. On voit que la variété des sujets correspond bien au titre des volumes. La variété des talents et des opinions n'est pas moins saillante. Cette réunion d'écrivains ne ressemble pas du tout à ces orchestres de famille dont tous les exécutants accompagnent le même air sur des instruments différents. Chacun reste soi. On sent que les collaborateurs n'ont ni la même origine, ni la même perspective; mais tous ont un même esprit, sincèrement, hautement, pratiquement libéral; c'est le secret de leur union, c'est le premier mérite de leur œuvre.

AUGUSTIN COCHIN.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES PUBLICATIONS POPULAIRES. (S'adresser à M. Lecamus, rue Saint-Dominique, 11.) — L'OUVRIER, journal hebdomadaire illustré. (5 fr. par an, chez Blériot, 55, quai des Grands-Augustins.) — NOUVELLES HISTOIRES, par Eugène de Margerie. (Bray, à Paris.)

Le *Messager de la semaine*, dans un des numéros de ce mois, annonce qu'une *Société pour l'encouragement des publications populaires* vient d'être fondée par M. de Melun et par M. Lecamus. Nulle pensée ne pouvait être plus utile, et nous faisons des vœux pour que tous nos abonnés s'associent à ce projet si opportun. Que de sommes dépensées, que d'efforts heureux et immenses, quelle vertu des maîtres, quel concours de toutes les autorités du pays, pour arriver à apprendre à cinq millions d'enfants à lire! Mais à lire quoi? Le monopole des lectures populaires se partage entre deux classes d'écrivains, ceux qui font rougir et ceux qui font bâiller. Rien de plus rare, cela est bien connu, qu'un bon livre populaire; rien de plus répandu que les mauvais. Honorons et aidons les hommes de talent et de zèle qui se vouent à combler cette déplorable lacune.

Un journal hebdomadaire illustré vient d'être fondé, sous ce très-bon titre, l'*Ouvrier*, pour offrir aux ouvriers des lectures amusantes et honnêtes, à côté des détestables romans ou des journaux haineux que des milliers de colporteurs viennent leur offrir à la porte des ateliers, ou jusqu'au fond des villages. Si ce journal est bon, il aura un grand succès. Mais il ne sera bon que si on lui crée des ressources. Commençons par l'aider, avant de l'apprécier. Nos abonnements serviront plus à ses progrès que nos critiques.

Puisque nous sommes en train de signaler des publications populaires, nommons un nouveau livre de M. Eugène de Margerie, assuré du même succès que les *Cinquante proverbes* et tant d'autres productions de cet écrivain pieux, aimable et pur. Le petit volume est intitulé *Nouvelles Histoires*. Il se compose d'une quantité de petits récits sans prétention, variés, courts, ingénieux, menant à une morale élevée par des sentiers faciles, tour à tour émus ou plaisants, toujours honnêtes, et, ce qui ne nuit pas, élégamment et purement écrits.

AUGUSTIN COCHIN.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

20 juin.

Le principal événement du mois, est-il besoin de le dire, c'est la mort de M. de Cavour. Cette mort inattendue, frappant, au milieu de son œuvre inachevée, l'homme qui, depuis six ans, enchaînait l'Europe à ses ambitieux projets, est un spectacle solennel et plein d'enseignements profonds, devant lequel s'effacent toutes les questions de politique étrangère. Et pourtant, d'une extrémité du monde à l'autre, les problèmes les plus difficiles sont posés, les passions les plus vives sont en présence, les intérêts les plus graves sont en jeu. Pour suivre dans leurs évolutions rapides les idées et les événements qui agitent les deux mondes, il faudrait plus que la plume du chroniqueur, plus que quelques pages à la fin d'une *Revue*. Près de nous, c'est l'Allemagne, troublée, elle aussi, par des rêves d'unité et de conquête; l'Autriche, avançant péniblement dans la voie constitutionnelle, arrêtée à chaque pas par la lutte insensée du libéralisme et de la liberté, par les appréhensions, souvent légitimes, des nationalités inquiètes, par le formalisme plus respectable que sage de la diète hongroise; c'est la Russie, traversant l'intervalle redoutable qui sépare un état social, même mauvais, de l'inconnu, avec un gouvernement irrésolu, qui donne d'une main et retire de l'autre, accordant aux paysans une liberté mal définie qu'ils ne comprennent pas et traduisent par de sanglantes insurrections, refusant aux classes élevées et intelligentes la liberté politique qu'elles comprennent et demandent comme la juste compensation de l'émancipation des serfs; plus loin, c'est le gouvernement turc, menacé d'une dissolution prochaine malgré ses horribles rigueurs et la complicité de l'Angleterre; en Syrie, une solution imcomplète, qui, sous l'apparence de l'autonomie, livre le Liban à la Porte; en Grèce, un pouvoir situé entre son impuissance et l'ardeur de ses peuples, obligé de sévir contre les aspirations naturelles mais irréfléchies de ses sujets, faute de pouvoir les diriger à cause de l'exiguïté de ses ressources et de l'hostilité de la diplomatie européenne; en Amérique et dans l'extrême

Orient, la guerre : ici, guerre glorieuse pour nos armes, et guerre de hordes sauvages et fanatiques ; là, guerre civile et servile s'annonçant avec toutes les passions des peuples libres, tout l'acharnement des combats de volontaires, et menaçant les intérêts de nos industries les plus vitales. Et pourtant toutes les préoccupations si graves que nous inspire l'état du monde s'effacent devant l'émotion produite par la situation nouvelle de l'Italie. C'est de l'Italie, en effet, chacun le sent, que peut partir l'étincelle qui allumera tous les brandons répandus sur la surface de l'Europe ; et de cette étincelle qui sera le maître, maintenant qu'est disparue la main habile qui, jusqu'à présent, avait joué avec le feu, sachant allumer les incendies qui détruisaient les obstacles accumulés sur la route de sa politique, et éteindre ceux qui auraient compromis le succès? Aussi est-ce avec une douloureuse anxiété que nous considérons les terribles éventualités dans lesquelles la mort de M. de Cavour peut précipiter l'Italie. Plus que personne, le ministre mourant a dû ressentir cette angoisse : il avait pu voir au prix de quelles difficultés, de quelles capitulations de conscience, de quelles alliances onéreuses et suspectes, il fallait acheter l'unité de l'Italie; il connaissait la fragilité du lien qui retient le faisceau factice des provinces annexées. Ses dernières pensées ont dû se porter avec amertume sur les stériles déchirements qu'il léguait à sa patrie, sur les redoutables problèmes qu'il lui était refusé de résoudre.

Ce qu'il laisse à ses successeurs, ce n'est pas l'Italie unie et libre, telle que l'avaient rêvée Rossi et Balbo, telle qu'il avait aimé lui-même à la concevoir dans sa jeunesse ; c'est l'Italie déchirée, bien que courbée sous un sceptre unique : c'est Naples désolée par l'anarchie et la guerre civile, Venise attendant vainement le jour de l'affranchissement, la Papauté menacée dans Rome comme dans son dernier asile, les passions religieuses et les passions révolutionnaires excitées, l'Europe monarchique et conservatrice inquiète et mécontente, le sentiment national allemand froissé et prêt à épouser les griefs de l'Autriche, le règne de la véritable liberté retardé pour longtemps. Nous n'avons pas à discuter les actes qui ont amené ce résultat. M. de Cavour et sa politique ont été appréciés ici même avec la supériorité du talent et des convictions profondes ; nous ne voudrions pas atténuer en les répétant les jugements de notre collaborateur. Nous aurions voulu rechercher quelle modification la mort de l'homme d'État apportera dans la politique dont il était l'âme, quelles conséquences aura pour le Piémont et ses conquêtes la mort de celui qui personnifiait sa cause. Mais ici nous nous sentons arrêtés. L'avenir de l'Italie, il ne faut pas se le dissimuler, se décide à Paris encore plus qu'à Turin. Le cabinet piémontais est attaché à celui des Tuileries par les liens de la reconnaissance et par bien d'autres liens encore qui subordonnent les destinées de la Péninsule à l'attitude prise par le gouvernement impérial. Ce qu'il importe donc de savoir, c'est quelle sera cette attitude, quels sont les engagements, les projets,

les conseils dont M. de Cavour emporte le secret dans sa tombe, quelles sont les pensées communes qui lui survivront; or, de ce côté, il y a pour nous des voiles plus difficiles à soulever que les voiles mêmes qui nous cachent l'avenir.

Réduits à puiser nos informations dans les feuilles officieuses, nous y lisons que la reconnaissance du royaume d'Italie par la France est décidée, si elle n'est déjà accomplie. M. Billault l'a d'ailleurs laissé pressentir dans une des dernières séances du Corps législatif, et le nom du *roi d'Italie*, prononcé pour la première fois par un représentant officiel du gouvernement français, a soulevé dans la majorité de l'Assemblée un murmure désapprobateur. L'impression de la Chambre a été, nous le croyons, l'écho fidèle des sentiments du pays.

Si, en effet, des considérations que nous ignorons ont pu déterminer le gouvernement à couvrir l'unité de l'Italie du prestige de son nom, et à prêter à la détresse financière du Piémont le secours du crédit de la France, nul ne verra dans cette résolution un triomphe pour notre politique.

Nous ne reproduirons pas les arguments, déjà si souvent donnés ici même, contre la création, à nos portes, d'un État puissant, auxiliaire naturel de l'Angleterre et notre rival dans la Méditerranée; nous ne répéterons pas tout ce qui a été dit, ici et ailleurs, sur la nécessité du pouvoir temporel de la Papauté, sur le rôle séculaire de la France, sur le danger moral qu'il y aurait à abandonner l'un et l'autre; nous considérerons les choses de moins haut, et nous nous bornerons à rappeler la série d'actes publics et de déclarations officielles qui ont amené ou accompagné la formation du nouveau royaume. Excepté la Lombardie, il n'est pas une des provinces de l'Italie qui n'ait été conquise contre les conseils de la France et au mépris des engagements contractés envers elle. Est-il besoin de citer les dépêches diplomatiques, les circulaires ministérielles, les discours parlementaires qui renferment les blâmes les plus catégoriques dirigés contre les violences piémontaises et qui constatent, à chaque nouvelle annexion, le mécontentement officiel de la France? Ces pièces appartiennent aujourd'hui à l'histoire; elles sont dans la mémoire de tous, et il n'est personne en France qui ne remarque le contraste de leur langage avec le fait de la reconnaissance du royaume d'Italie.

Mais, disent les feuilles officieuses, c'est une simple reconnaissance de fait, avec réserve de tous les droits du Saint-Siége. Hélas! nous savons par expérience la valeur diplomatique de ce mot de *réserves :* les droits des grands-ducs ont été réservés à Villafranca; ceux du Pape ont été réservés avant la guerre, et à Zurich. Le gouvernement français est-il décidé, oui ou non, à soutenir les droits réservés par la force des armes, et à faire de leur violation un *casus belli?* Là est toute la question. S'il n'est pas résolu à agir ainsi, et si le Piémont n'a d'autre danger à courir que le retrait d'un nouvel ambassadeur, il passera outre, comme il l'a déjà fait : il nous don-

nera acte de nos réserves, voire même de notre mécontentement, mais il passera outre.

Quant à la reconnaissance *de fait*, si elle implique l'échange d'ambassades accréditées auprès des deux cours, si elle permet aux Italiens de se recueillir, de contracter en France l'emprunt de 500 millions qui doit les sauver de la ruine, de rassembler leurs forces pour de nouvelles conquêtes, nous ne voyons pas ce qu'ils pourraient désirer de plus : si à la faveur de cette situation nouvelle ils parviennent, suivant l'expression de M. Ricasoli, à « se compléter, » c'est-à-dire à prendre Rome et Venise, à expulser le Pape et à couronner le roi au capitole, soyez-en sûrs, ils se contenteront de la reconnaissance de ce nouveau fait.

Quant à nous, défenseurs du droit contre le fait, nous serons profondément affligés, non-seulement comme catholiques, mais comme Français : nous nous sentirons atteints dans notre dignité nationale, par une sanction même indirecte donnée à un événement accompli en violation des conseils les plus formels du gouvernement de la France et des engagements pris envers lui. Le rapprochement fait par la *Patrie* entre la reconnaissance du royaume d'Italie et celle des États confédérés du sud de l'Amérique ajoute encore à notre répugnance. Ainsi, que l'on combatte sous la bannière de la liberté ou sous celle de l'esclavage; peu importe, la seule condition exigée est le succès : que vous luttiez pour l'indépendance nationale, pour une fantaisie révolutionnaire ou pour la traite des noirs, soyez vainqueurs, vous serez reconnus.

Nous avons hâte de détourner nos regards et de chercher des régions plus favorisées : à l'autre extrémité de la France nous rencontrons un pays dans lequel la pratique sincère des institutions libres a donné au peuple une prospérité, à la dynastie une stabilité que l'on ne trouverait nulle part ailleurs à un plus haut degré. Des élections partielles viennent d'avoir lieu en Belgique, et elles ont augmenté d'une manière sensible le nombre des députés catholiques ; nous félicitons vivement nos confrères de ce succès, non-seulement pour eux, mais pour les principes que nous défendons : ils ont montré une fois de plus tout ce que les idées religieuses peuvent gagner à accepter franchement le concours de la liberté.

L'agitation électorale de nos voisins semble avoir passé la frontière : depuis longtemps les urnes dans lesquelles se décidait le sort des conseillers généraux n'avaient vu un aussi grand empressement et n'avaient été l'objet d'un intérêt aussi vif. Sur beaucoup de points, des candidatures indépendantes se sont produites; et, quoique un grand nombre aient échoué devant l'opposition systématique des agents du pouvoir, on peut dire qu'elles ont moralement gagné leur cause devant le pays. Ici, de véritables succès, là, d'imposantes minorités, ont montré dans beaucoup de départements la tendance des esprits à se réveiller, et le désir croissant des populations de s'occuper elles-mêmes du soin de leurs affaires. Nous nous

félicitons de ce résultat, et, en agissant ainsi, nous le disons hautement, nous ne faisons pas acte de parti. Il est à remarquer que les préoccupations de parti sont généralement étrangères aux élections départementales ; excepté dans les cantons où l'initiative gouvernementale ou celle de quelques journaux les ont excitées, les passions politiques n'ont joué aucun rôle dans le choix des candidats : les hommes qui ne sont que des hommes de parti s'étant systématiquement abstenus, il en résulte que le principal mobile des candidats indépendants a été de sortir d'un isolement qu'ils croient nuisible aux véritables intérêts du pays.

Félicitons donc les hommes indépendants, appartenant à cette foule conservatrice et libérale, qui est la majorité du pays, et qui se sont exposés à une défaite presque certaine pour donner l'exemple, sacrifiant ainsi leur amour-propre à l'accomplissement d'un devoir. Parmi eux il en est qui, à des titres et dans des rangs divers, ont pris part aux affaires sous les régimes précédents : depuis dix ans ils se tenaient à l'écart. Les populations, sous l'impression des sentiments qui ont amené le 2 décembre, ne demandaient qu'une chose à leurs mandataires, le silence et l'absence de toute discussion. Pouvaient-ils se soumettre à ces conditions? Le patronage de l'administration ne pouvait leur convenir davantage. Mais aujourd'hui que le pays, remis de ses frayeurs, semble désirer un contrôle plus sérieux, une part plus directe dans le maniement des affaires, il est bon que ces mêmes hommes lui montrent qu'ils sont toujours prêts à le servir. L'accueil que beaucoup d'entre eux ont reçu des électeurs, même là où ils ont échoué, a montré qu'ils avaient eu raison de solliciter leurs suffrages. Nous voudrions citer les noms de tous ceux qui ont pris part à la lutte électorale, mais l'espace nous manque ; nous nous contenterons des noms les plus significatifs pris sur la liste des candidats heureux ; ce sont MM. de Gontaut-Biron, de Mérode, Plichon, de Vandœuvre, Parigot, de la Rochefoucauld, de Mornay, O'Quin, de Jumilhac, de Witt, du Moncel, de Civrac, Bonneau, de Certaines, Toupet des Vignes, de Lescouët, de Lorgeril, de la Borderie, etc...

Dans quelques cantons, et particulièrement dans les grandes villes, le caractère de la lutte avait été dénaturé : du terrain spécial des intérêts locaux, elle avait été transportée sur le terrain religieux ; il y a eu peut-être là une faute de part et d'autre : faute en offrant, faute en acceptant le combat dans ces conditions. L'administration, en tous cas, a donné le premier exemple, en combattant d'honorables députés dont le seul tort, à ses yeux, était d'avoir défendu, au sein du Corps législatif, la souveraineté temporelle du Saint-Siége. M. A. Lemercier a succombé sous les efforts du gouvernement ; M. Ancel a également échoué, malgré les services éminents qu'il avait rendus à la ville du Havre. MM. Plichon et O'Quin ont été combattus avec une égale ardeur pour avoir, comme les deux précédents, voté l'amendement des 91 en faveur du Pape ; mais, plus heureux que leurs collègues, ils ont triomphé de tous les

obstacles. Pourtant le préfet du Nord avait attaqué M. Plichon dans une violente circulaire, disant que, « s'il était réélu, le canton de Bailleul ferait « en cela l'acte politique d'opposition le plus grand, le plus significatif aux « yeux des partis hostiles, le plus contraire assurément à ses vues d'ordre « et de sympathie pour l'Empereur. » Ainsi voici tout un canton qui est convaincu, de par le préfet, d'avoir fait l'*acte d'opposition le plus grand*, et d'avoir manqué à sa *sympathie pour l'Empereur*. Il nous est impossible de comprendre l'avantage que le gouvernement peut trouver à classer ainsi parmi les adversaires de la dynastie le nombre croissant d'électeurs qui préfèrent un représentant de leur choix à un candidat imposé : il nous paraît au moins imprudent de mettre ainsi en jeu la personne de l'Empereur à propos de tout, qu'il s'agisse d'un amendement à l'Adresse ou d'un chemin vicinal, du Pape ou d'un maire de village. Mais ce n'est pas notre affaire.

Plusieurs avaient espéré que l'administration départementale aurait mis moins d'acharnement à la lutte ; que, prenant au sérieux la circulaire par laquelle M. de Persigny a inauguré son entrée au ministère, elle aurait mis de côté ces manœuvres, ces intimidations, ces actes de partialité évidente qui ont déjà amené de si fréquentes réclamations et finiraient par compromettre la valeur du suffrage universel. Il n'en a été rien; et, s'il faut en croire le discours de M. Billault au Corps législatif, rien ne sera changé à l'avenir. Aussi nous n'en finirions point si nous voulions relever tous les piquants détails qui nous sont transmis par les feuilles de province. C'est M. de Narcillac, sous-préfet de Bar-sur-Aube, signalant M. de Vendœuvre aux maires comme le représentant « de la coalition des partis et du drapeau blanc ; » — M. Jouanno, maire de Napoléonville, insinuant que si les habitants ne votent pas pour M. Royer de Siry, la garnison de cavalerie pourrait bien être enlevée; — le préfet de Loir-et-Cher, à bout d'arguments contre M. Bodin, candidat indépendant de Saint-Aignan, objectant quoi?... sa santé. Dans l'Ille-et-Vilaine, d'après le *Journal de Rennes*, des faits plus graves se seraient passés : on aurait trouvé dans les urnes un chiffre de de bulletins supérieur à celui des votants; enfin les journaux de la Gironde renferment une circulaire de M. Javal, député, candidat indépendant, ballotté dimanche dernier, et qui, en présence des manœuvres dont il est témoin, déclare quitter « une lutte qui lui inspire le plus profond dégoût. »

Terminons cette chronique électorale en signalant les infortunes de M. Havin, directeur politique du *Siècle*, repoussé par le canton de Torigny, malgré le patronage du gouvernement, malgré une lettre de M. Mocquard, dans laquelle il était dit que l'Empereur avait apprécié, lors de la guerre d'Italie, son loyal et patriotique concours.

Pendant ce temps, la session du Corps législatif s'achève : les projets de loi les plus divers se pressent et se succèdent, sollicitant notre attention, tantôt pour les graves intérêts du *bugdet* et de la *presse*, tantôt pour la *caisse des retraites* et le *régime colonial*. Signalons en passant les excellents rap-

ports auxquels ces deux derniers projets ont donné lieu, et qui ont été présentés par MM. Lemercier, de Richemont et Cornudet.

La discussion du budget a été l'occasion de discours brillants et solides : MM. Gouin, Devinck, Ollivier, de Talhouet, ont abordé avec franchise et talent l'étude de notre situation financière. Sans se laisser aller à de vaines appréhensions, ils ont montré les dangers à éviter, les réformes à faire ; ils ont appelé l'attention du gouvernement sur les progrès de la dette flottante, sur les inconvénients du vote par ministère : la commission du budget, plus confiante que les honorables orateurs dans les « ressources inépuisables » de la France, s'est déclarée satisfaite d'une réduction de 700,000 fr. sur les dépenses. Après avoir proposé un premier chiffre de huit millions, la Chambre s'est associée à sa quiétude. Au sujet des crédits demandés, nous avons assisté à de brillantes digressions sur la politique intérieure et extérieure ; les affaires d'Italie et de Syrie, les lois de sûreté générale ont tour à tour été passées en revue ; mais, quel que soit le talent des orateurs, il est difficile que ces joutes platoniques et rétrospectives, que ne doit sanctionner aucun vote et qui sont sans influence sur la marche des affaires, puissent exciter un grand intérêt : elles ont pourtant l'avantage de réveiller le goût de la discussion, d'habituer les esprits au combat, de les amener, mieux préparés, aux luttes sérieuses et suivies d'un effet immédiat. La discussion du projet de loi sur la presse s'est certainement ressentie de cette préparation et de l'influence du goût renaissant du public pour les luttes parlementaires; l'habileté et l'éloquence ont été prodiguées de part et d'autre. M. Keller a fait preuve d'un véritable courage en attaquant les journaux révolutionnaires et en s'exposant, pour remplir un devoir de conscience, au déchaînement qui devait le lendemain accueillir ses paroles. Les accusations qu'il a portées contre le procureur impérial de Saverne, au sujet de la soustraction d'un dossier compromettant pour l'*Opinion nationale*, méritent d'être signalées : la démission de ce magistrat, donnée et acceptée quelques jours après, a une signification et une portée qui n'échapperont à personne. On a remarqué aussi la réponse de M. Ollivier, on a applaudi à la modération de son langage. Nous sommes loin de nous en étonner, mais nous devons repousser, en ce qui nous concerne, le reproche qu'il a adressé aux catholiques de ne vouloir la liberté que pour eux et de la refuser à leurs adversaires. Depuis plus de trente ans la doctrine contraire a été soutenue par nous avec persévérance, et parmi ses défenseurs il en est qu'il ne nous appartient pas de nommer, mais auxquels on ne saurait refuser au moins ni la sincérité ni la notoriété.

M. Ollivier a été mieux inspiré lorsqu'il a fait appel à la justice et invoqué le droit commun en faveur des persécutés, quels qu'ils fussent. Nous prenons acte de ses paroles, car, volontairement ou non, c'est notre cause qu'il a plaidée. Nous ne parlons pas seulement des avertissements et des condamnations sans nombre dont la presse religieuse a eu le privilége, mais des faits

qui, chaque jour, tendent à classer les catholiques parmi les faibles et les persécutés : — les rédemptoristes chassés de Lille et de Dunkerque malgré la parole donnée, — les prêtres du diocèse de Besançon privés de leur traitement par mesure administrative [1], — les prédicateurs surveillés par les gendarmes, — les associations charitables signalées chaque jour par la presse révolutionnaire à la vindicte publique et à la rigueur des lois, — les députés catholiqnes écartés des conseils généraux par le gouvernement ; — nous le demandons sincèrement à M. Ollivier, de quel côté sont les persécuteurs?

Nous demanderons aussi à M. J. Favre de faire une exception en notre faveur, lorsqu'il accuse toute la presse d'être enrégimentée sous la bannière administrative; mais nous lui accorderons volontiers que nous ne nous sentons pas libres, et que la nouvelle loi n'ajoute pas beaucoup à notre liberté. Si elle atténue sur quelques points la rigueur des dispositions pénales qui nous menacent, elle n'ôte rien à l'arbitraire administratif. Tant que l'administration pourra refuser à un journal l'autorisation de paraître ou le supprimer par mesure de sûreté publique, la presse ne saurait être libre. Nous avions espéré, sans nous croire bien exigeants, qu'une partie des attributions réservées aux agents du pouvoir, en matière de journalisme, auraient été données aux tribunaux ; nos espérances ont été déçues, et, s'il nous était resté quelque illusion sur la manière dont la nouvelle loi sera appliquée, M. Billault se serait chargé de la dissiper. L'honorable ministre sans portefeuille, répondant aux aspirations que les décrets du 24 novembre avaient fait naître dans un grand nombre d'esprits, a déclaré que « l'acte du 24 novembre était un acte complet, qui n'aurait pas les conséquences qu'on veut en déduire. » Il a annoncé que le gouvernement comptait maintenir sans modification la loi de sûreté générale, le régime de la presse, le patronage administratif dans les élections, comme « les bases fondamentales sur lesquelles reposent la politique du gouvernement et la sécurité publique. » Nous voudrions, pour le gouvernement que nous aurions l'honneur de servir, des bases plus solides à nos yeux que des lois d'exception et d'arbitraire. M. Billault pense autrement, au moins quant à présent, et sa déclaration, faite avec une certaine solennité, aux derniers jours de la session, ne laisse aucune place au commentaire.

C'est une raison de plus de nous maintenir sur le terrain du droit et d'y soutenir, pied à pied, sous toutes les formes permises la lutte contre les abus et les illégalités. Pendant les trente et quelques années qu'a duré en France ce qu'on appelle le régime parlementaire (pour nous servir d'une expression de M. Billault, qui a évidemment, nous ne savons pour quelle raison, peu de goût à se reporter vers ce souvenir), le droit de péti-

[1] Voyez à ce sujet l'excellente Lettre de M. le prince de Broglie au *Courrier du Dimanche*. 9 juin.

tion existait, et il y avait même à chacune des Chambres une séance réservée, à des temps réglés, pour le rapport des pétitions déposées. Nous ne croyons pas qu'elles aient jamais donné lieu à une discussion de la moindre importance. Quelques officiers en retraite réclamant la liquidation arriérée de leur pension, quelques veuves de fonctionnaires rappelant les titres méconnus de leurs maris, quelques faiseurs d'utopie essayant d'appeler un instant d'attention sur leurs chimères, c'étaient d'ordinaire les postulants qui faisaient usage d'un droit presque oublié du public. Aujourd'hui, il n'y a point de semaine que la séance du Sénat consacrée aux pétitions ne donne lieu à quelque discussion intéressante et parfois orageuse. D'où vient cette différence? Tout simplement de ce qu'autrefois, avec le droit d'initiative et d'interpellation accordé à tous les membres des Chambres, on pouvait être sûr qu'aucune question d'intérêt général ne serait laissée longtemps en oubli, qu'aucun vœu formé par une partie importante de la population ne resterait dans le Parlement sans organe. Aujourd'hui, les membres des Chambres n'ayant d'autre droit que celui de répondre et ne pouvant jamais commencer eux-mêmes un entretien, ceux qui tiennent à les entendre ont pris le parti de les interroger.

Par exemple, sans la pétition adressée au Sénat par un ancien adjoint d'une des mairies de Paris au sujet du décret qui a rendu M. le Préfet de la Seine indépendant et presque souverain dans son département, aurions-nous eu l'avantage d'entendre le discours fort étudié par lequel ce magistrat a passé en revue toute son administration? M. Haussmann doit savoir gré au pétitionnaire en question, M. Montfleury, car sans lui le public ignorerait encore les combats qu'il a dû se livrer à lui-même pour accepter les hautes fonctions qu'il remplit depuis six ans, et les peines de tout genre qu'il rencontre dans l'œuvre de la transformation de Paris, aussi douloureuse, paraît-il pour celui qui l'exécute qu'elle est gênante pour ceux qui la subissent. Si le Sénat n'a pas paru tout à fait aussi ému de ce tableau que M. Haussmann pouvait s'y attendre, c'est sans doute qu'après ces confidences un peu intimes il attendait quelque réponse à l'argumentation serrée par laquelle M. Montfleury et son habile avocat, M. Albert Gigot, ont démontré jusqu'à l'évidence l'inconstitutionnalité du décret attaqué. Cette réponse à peine essayée n'a pas semblé suffisante, car la commission spéciale nommée à ce sujet conclut, nous assure-t-on, dans le même sens que le pétitionnaire. En ce cas, le Sénat usera-t-il, pour la première fois, du droit que la Constitution lui reconnaît de casser un acte administratif? Espérons qu'on ne nous fera pas trop attendre une décision sur ce point, qui pique vivement la curiosité publique.

S'il faut en croire les bruits répandus ces jours derniers, nous serions près de voir se réaliser une éventualité également prévue par la Constitution, mais bien plus inattendue encore. Le gouvernement devrait convoquer par décret la haute cour impériale, pour y faire juger M. le duc de Broglie,

grand-croix de la Légion d'honneur, et prévenu d'une publication dangereuse pour la sûreté de l'État. Tout serait singulier dans une telle affaire : la convocation d'un tribunal qui n'a plus fonctionné depuis la condamnation de MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin, et la prévention de publicité intempestive dirigée contre l'homme d'État le plus mesuré dans sa conduite et le moins porté aux communications indiscrètes que la France possède. Depuis treize ans que M. de Broglie est retiré des affaires, malgré ses habitudes laborieuses et l'activité d'esprit que ses amis lui connaissent, il n'a assurément pas fatigué le public de ses œuvres ; je ne crois pas qu'une ligne de lui ait été mise en circulation.

Il serait singulier qu'il sortît de ce long silence par une publicité incendiaire. En tout cas, si la publication a eu lieu, elle n'a pas fait grand bruit, car le plus intime des amis de M. de Broglie n'a appris son existence que par le récit d'une saisie faite au domicile d'un imprimeur lithographe. Il paraîtrait que M. de Broglie est dans l'habitude d'employer le procédé de la lithographie afin de mettre au net et reproduire, pour son usage personnel, les écrits auxquels il confie le résultat de ses méditations silencieuses. C'est ce qu'il a fait, nous assure-t-on, pour plusieurs traités différents d'économie politique, de philosophie, etc.; c'est ce qu'il a cru pouvoir faire encore dans le cas présent, pour un écrit traitant diverses questions constitutionnelles. Nulle publicité ne devait y être donnée, et, à coup sûr, il n'y en avait pas quand la saisie a été faite, puisque la police a mis la main sur le tirage entier, se composant de cent exemplaires, dont la plus grande partie n'étaient pas complets. Dans de pareilles conditions, quel prétexte pour une saisie, pour une poursuite ? En quoi une lithographie non publiée diffère-t-elle d'un manuscrit déposé dans un bureau?

Où s'arrêterait-on si les poursuites de presse atteignaient non-seulement le fait de publicité, mais l'intention supposée de publier, non-seulement la pensée mise au jour, mais la pensée réservée pour son auteur? La question est donc, comme on le voit, des plus graves, et, une fois soulevée, il est important qu'elle soit résolue. M. le duc de Broglie a intenté une action contre le Préfet de police pour rentrer en possession du livre saisi, en même temps qu'il est lui-même l'objet d'une instruction du parquet. Sa qualité de grand dignitaire de la Légion d'honneur le place sous une juridiction exceptionnelle, composée des magistrats de la Cour de cassation. Il se doit à lui-même d'user de tous les moyens de droit pour déjouer une prétention contraire aux notions les plus élémentaires de la légalité.

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA CONSTITUTION DE 1852

ET

LA SESSION DE 1861

Lettres à un membre du Parlement d'Angleterre sur la Constitution de 1852, par M. Latour du Moulin.

Rien ne démontre mieux le changement radical apporté par le décret du 24 novembre 1860 à notre organisation politique, que l'intérêt nouveau qu'a pris tout à coup l'étude de la constitution de 1852. Avant ce décret, personne ne parlait de la constitution, et, parmi ceux qui l'appliquaient, il en était peut-être qui ne l'avaient pas lue. Cette indifférence a cessé. J'ai essayé un des premiers, aussitôt après le 24 novembre, d'appeler l'attention publique sur la loi fondamentale, qui allait, selon moi, recevoir de la publicité la vie qui lui manquait[1]. Nous avons vu bientôt après, à l'ouverture de la session, des personnages bien autrement écoutés, le président du Sénat et celui du Corps législatif, présenter une sorte de commentaire du nouveau décret; et la différence assez sensible que tout le monde a remarquée entre les deux interprétations a montré quel vaste champ venait de s'ouvrir à la discussion politique. Puisque les chefs des deux grands corps de l'État ne paraissaient pas tout à fait d'accord sur la portée des innovations du 24 novembre, il était assez naturel de chercher, dans le texte de la Constitution, le véritable caractère des institutions qui nous régissent. C'est ce qu'ont fait dans les journaux et

[1] *La Constitution de* 1852 *et le décret du* 24 *novembre* 1860. Paris, Dumineray.

les revues plusieurs écrivains, et en particulier M. Latour du Moulin, député au Corps législatif, ancien directeur de l'imprimerie, de la librairie et de la presse.

Dans cet écrit, l'honorable député a surtout à cœur de développer la pensée qu'il exprime ainsi dès les premières lignes : « Les mesures libérales dont l'Empereur a pris l'heureuse initiative, n'auront pas pour résultat le rétablissement de l'ancien régime parlementaire ; la France, éclairée par l'expérience, a fini par comprendre que ce régime si vanté ne pouvait enfanter que l'agitation et le désordre. » Le mot s'adresse à moi, qui ai dit à peu près le contraire ; je suis donc autorisé à y répondre. Telle est, en effet, la grande question que le décret du 24 novembre a soulevée, quoi qu'on fasse : jusqu'à quel point nous sommes-nous rapprochés de cette forme de gouvernement, qui est pour les uns un objet de prédilection et pour les autres un épouvantail, mais qui semblait pour tous morte et enterrée à jamais? Il y a huit mois, je ne pouvais invoquer que le témoignage de la théorie ; nous avons beaucoup plus aujourd'hui, l'expérience d'une session entière, écoulée sous l'empire du régime nouveau. Or M. Latour du Moulin lui-même, mieux placé que tout autre pour le bien savoir, ne voit-il pas qu'il a y eu cette année une différence essentielle dans la marche du gouvernement impérial, et n'est-il pas infiniment probable que cette différence ira en s'accroissant, par le seul effet de la publicité donnée aux débats des deux Chambres?

Que nous soyons dès à présent en possession de ce qu'on appelait autrefois le gouvernement parlementaire, personne ne le prétend : aussi longtemps que durera le régime actuel de la presse, et surtout tant que la disposition de l'esprit public restera la même, il n'y aura vers la libre discussion des affaires publiques qu'un retour imparfait. J'accorderai même très-volontiers que nous ne reviendrons jamais complétement sur nos pas. Nous aurions demain la charte de 1814 avec la branche aînée des Bourbons ou la charte de 1830 avec la branche cadette, ou même la constitution de 1848 avec sa Chambre unique et son président électif, que ni le régime de la monarchie légitime, ni celui de la monarchie constitutionnelle, ni celui de la république, ne seraient exactement ce qu'ils ont été. Comme le dit très-bien M. Latour du Moulin, la France acquiert à chaque révolution un peu plus d'expérience. La forme des institutions a sans doute beaucoup d'importance, mais ce qui en a encore plus, c'est la manière de les appliquer. La Restauration se souviendrait probablement un peu moins de l'article 14, et l'opposition libérale se montrerait à son égard moins défiante et moins hostile. La monarchie de Juillet tiendrait un peu moins à ses électeurs à 200 francs, et l'opposition réclamerait avec moins de violence le fameux droit au banquet. Les républicains enfin

renonceraient sans doute à ces déclamations furibondes qui ont épouvanté la France et qui l'ont jetée dans les bras du pouvoir absolu.

Une nation est comme l'humanité tout entière, que Pascal compare à *un homme qui vit, qui marche et qui apprend continuellement.* « On n'a plus à craindre aujourd'hui, dit avec raison M. Latour du Moulin, qu'une armée aguerrie, commandée par des chefs en renom, se démoralise, abaisse les armes devant l'émeute, et livre Paris et la France à quelques fanatiques étonnés de leur facile triomphe. » Seulement, l'honorable député ne va pas assez loin dans sa propre idée; il a l'air de croire que cette bonne attitude de l'armée tient à la nature des institutions actuelles, tandis qu'elle serait certainement la même sous toutes les formes de gouvernement. Ce qui fait la résolution de l'armée, ce n'est pas tel ou tel article de la constitution de 1852, qu'elle ne connaît pas, dont elle ne s'informe pas, mais le souvenir de la triste catastrophe de 1848. L'armée s'est malheureusement oubliée ce jour-là; elle le sait, et elle s'est bien promis de ne pas recommencer. Voilà ce qui nous défend contre toute surprise du même genre, beaucoup plus qu'un texte qui a déjà changé et qui peut changer encore. Nous aurions depuis dix ans le gouvernement parlementaire, avec toutes ses libertés, qu'un nouveau 24 Février serait tout aussi impossible. De pareils faits n'arrivent pas deux fois dans le cours d'une génération.

Si c'est là ce que veut dire M. Latour du Moulin, quand il repousse avec tant de vivacité le retour du passé, je suis tout à fait de son avis. Je ne discute même pas avec lui sur les termes, et, si le mot de régime parlementaire ne lui plaît pas, je l'abandonne sans difficulté. Le gouvernement actuel ne doit pas être parlementaire, dit-on, il doit être représentatif; soit, va pour le régime représentatif. L'ancien gouvernement parlementaire avait des défauts qu'il faut tâcher d'éviter; soit encore. Il n'y a rien de parfait en ce monde, et on ne peut être sûr de trouver le bien qu'à la condition de chercher le mieux. Si le gouvernement parlementaire avait duré, il se serait amendé, corrigé, perfectionné, par l'habitude et l'expérience; c'est ce que fait sans cesse, depuis qu'il existe, le gouvernement parlementaire anglais. Au défaut de cette amélioration paisible et successive, cherchons à la remplacer; profitons de toutes les leçons que nous avons reçues, et ayons bien soin de n'en pas perdre une seule, car elles coûtent cher; mais suit-il de là que nous devions faire exception pour le présent à ce besoin de progrès qui nous pousse quand il s'agit du passé?

Les mesures libérales dont l'Empereur a pris l'heureuse initiative: tels sont les termes dont se sert M. Latour du Moulin pour désigner le décret du 24 novembre. Je n'en demande pas davantage; puisque l'initiative de ces mesures *libérales* a été *heureuse*, ne devons-nous pas

travailler, tous tant que nous sommes, à en étendre le bienfait? Il ne faut pas aller trop loin sans doute; mais, dans la disposition actuelle des esprits, ce n'est pas ce danger-là qui paraît à craindre. On nous parle sans cesse de la sagesse et du génie de l'Empereur; mais l'Empereur est un homme, et l'exemple récent de M. de Cavour montre une fois de plus qu'il ne faut pas trop compter sur la vie d'un homme. Le temps n'est-il pas venu, aux yeux de l'Empereur lui-même, de substituer un gouvernement national à un gouvernement tout personnel, et, en fait, ne sommes-nous pas en progrès marqué vers quelque chose qui ne sera pas, si l'on veut, le gouvernement parlementaire, mais qui lui ressemblera beaucoup?

La première question qui se présente est la constitution même du pouvoir ministériel. Ce qui paraît effrayer le plus M. Latour du Moulin dans le fantôme qui l'obsède, c'est la dispute des portefeuilles sur le champ de bataille parlementaire. Ici encore, il s'exagère le danger, et le triomphe des idées contraires est plus grand qu'il ne croit. Quand même nous aurions demain le gouvernement parlementaire tout entier, la lutte pour la possession du pouvoir serait beaucoup moins vive que par le passé. Nous avons vu de tels hommes succomber dans la tâche difficile du gouvernement, et nous en avons vu de tels autres trôner dans les hôtels ministériels, que le titre de ministre a beaucoup perdu de son ancien prestige. Être ministre pour porter un habit brodé, se barioler de cordons et se faire appeler *excellence*, il n'y a pas d'ambition plus mesquine et plus méprisable; être ministre pour faire passer dans les faits une idée qu'on croit utile à son pays est au contraire le plus noble but qu'on puisse se donner : mais l'expérience a montré que les plus grands esprits ne sont pas sûrs de faire ce qu'ils veulent, même au faîte apparent de la puissance et du succès, et des catastrophes éclatantes ont appris à se défier de cette autorité trompeuse qui peut donner des résultats si contraires à ceux qu'on en attend. Les rivalités, les luttes personnelles, ont si mal fini pour tout le monde, qu'on en est las de tous les côtés. Quand M. Latour du Moulin parle encore de *ceux qui espèrent retrouver dans la tribune un marchepied facile pour escalader les hautes fonctions de l'État*, il se sert de mots qui retardent de quinze ans. Il devient alors tout à fait puéril, pour échapper à un danger douteux, de se jeter dans un autre bien plus sûr, en s'obstinant à refuser aux ministres le droit et le devoir de défendre leurs actes devant les Chambres. Les ministres sont toujours responsables, l'article 13 de la Constitution le dit formellement, et, quand même la Constitution ne le dirait pas, la nature des choses le veut. M. Latour du Moulin glisse sur cette question de la responsabilité ministérielle, mais il me permettra d'y insister, parce qu'elle est fondamentale.

Il n'est nullement difficile de concilier la responsabilité constitutionnelle des ministres avec celle du chef de l'État. L'Empereur n'est responsable que devant le peuple français, *à qui il a toujours droit de faire appel*, ce qui veut dire qu'il n'est point justiciable du Sénat et du Corps législatif. Les ministres, au contraire, sont responsables devant le Sénat, *qui peut les mettre en accusation*. La seule différence essentielle, entre la responsabilité ministérielle d'aujourd'hui et la responsabilité ministérielle d'autrefois, c'est qu'elle pouvait autrefois devenir collective et embrasser tout le cabinet, tandis qu'elle est aujourd'hui restreinte aux actes personnels de chaque ministre. *Les ministres*, dit l'article 13, *ne sont responsables que chacun en ce qui le concerne des actes du gouvernement, il n'y a point de solidarité entre eux ; ils ne peuvent être mis en accusation que par le Sénat.* La responsabilité solidaire n'est nullement nécessaire, la responsabilité personnelle suffit ; et ce texte de la Constitution n'est pas resté une lettre morte ; car il a donné lieu à un sénatus-consulte explicatif, pour régler les formalités à suivre en cas d'accusation.

Qu'est-ce que des ministres responsables qui ne peuvent pas se défendre quand on les discute ? Le décret du 24 novembre a fait un grand pas vers la vérité, en créant les ministres sans portefeuille, mais ce pas ne saurait suffire ; tout le monde le sent. Rien ne montre plus la nécessité d'aller jusqu'au bout que la différence de ce qui s'est passé au Sénat et au Corps législatif. La plupart des ministres à portefeuille, étant sénateurs, assistent aux discussions du Sénat. A l'origine, ils respectaient la fiction constitutionnelle qui leur refusait le droit de parler comme ministres, mais, peu à peu, ils s'en sont affranchis, et nous avons vu successivement M. Rouher, M. Rouland, M. Delangle, prendre la parole comme ministres sénateurs ou comme sénateurs ministres. Au Corps législatif, il en est autrement, les ministres à portefeuille continuent à n'y pas paraître, et, quel que soit le talent des commissaires du gouvernement, les discussions s'en ressentent.

Heureusement, M. Latour du Moulin indique lui-même un moyen de sortir de la difficulté. « En partant, dit-il, de ce principe élémentaire, qu'on peut tout ce qui n'est pas formellement interdit par la loi, tous les membres du cabinet, ayant les mêmes droits que les conseillers d'État, peuvent, eux aussi, être désignés comme commissaires du gouvernement. » Il n'y a rien de tel, comme on voit, que d'avoir affaire à des gens d'esprit ; la Constitution interdit aux ministres l'accès du Corps législatif, mais, s'ils ne peuvent pas y entrer comme ministres, ils peuvent y être admis en qualité de commissaires du gouvernement. Puisqu'un décret a pu créer des ministres sans portefeuille, chargés de défendre le gouvernement devant les Chambres,

un autre décret peut donner la même mission aux ministres à portefeuille ; et c'est ainsi que la plus grande différence qui séparait le régime actuel de l'ancien régime parlementaire peut disparaître d'un trait de plume. Nous n'avons aucune voix au chapitre, mais nous désirons bien, pour l'efficacité des discussions législatives, que l'idée de M. Latour du Moulin reçoive son exécution. Il y met, à la vérité, une limite, en exprimant le vœu que les ministres ne soient pas *tous* désignés à la fois pour remplir les fonctions de commissaire. « Le jour, dit-il, où l'exception deviendrait la règle, et où ils se présenteraient tous devant la Chambre, ce ne seraient plus les projets de loi qui seraient en discussion, ce serait le gouvernement. » Mais il semble bien difficile de faire ainsi des catégories entre les ministres, et de désigner les uns sans désigner les autres.

L'honorable député va plus loin : il admet que les Chambres peuvent aujourd'hui, comme autrefois, décider le renvoi des ministres qui ne leur plaisent pas. « Ne sommes-nous pas libres, dit-il, en persistant à repousser les projets d'un ministre, d'indiquer qu'il n'a pas nos sympathies? Croyez-vous que l'Empereur hésite jamais entre le renvoi de l'un de ses conseillers et la dissolution d'une Chambre dévouée, *à laquelle d'ailleurs, il serait possible, que les électeurs confiassent de nouveau leur mandat?* N'est-ce pas l'équivalent du régime parlementaire, dégagé de tous ses dangers, mais conservant tous ses avantages? » Quand on en est là, on ne voit plus de différence appréciable entre les deux systèmes. J'avais donc quelque raison de dire, il y a huit mois : Les ministres n'ont jamais dépendu que du chef de l'État, qui seul avait le droit de les nommer et de les révoquer. Si les Chambres exerçaient autrefois une influence sur la nomination et le renvoi des ministres, ce n'était que par voie indirecte, en acceptant ou en rejettant leurs propositions, *et cette voie leur est aujourd'hui ouverte tout autant que par le passé.* »

On peut répondre, je le sais, que ce qui était autrefois la règle sera désormais l'exception, et que, si le droit des Chambres est resté le même, elles n'en feront pas le même usage ; à quoi je réponds à mon tour que ce n'est pas là une question d'institutions, mais une question de mœurs publiques. Moi aussi, je trouvais dans d'autres temps qu'on marchait avec trop de passion à l'assaut du pouvoir, ce qui ne m'empêche pas de trouver aujourd'hui que le pouvoir n'est ni assez surveillé ni assez contenu, et qu'on ne lui demande pas assez de faire ses preuves. Autant il pouvait être utile alors de rappeler les droits méconnus du prince, autant il peut être utile aujourd'hui de rappeler les droits oubliés des gouvernés. Il n'y a pas jusqu'à l'ambition politique, dont on déplorait autrefois l'excès et dont on déplore aujourd'hui l'absence. Qui songe à devenir ministre de nos jours, et

surtout qui songe à le devenir par les anciens moyens? Plus la condition des ministres est heureuse et paisible, plus on les comble d'honneurs et d'argent, et moins ce titre suprême excite l'émulation : n'est-ce pas là un fait regrettable?

M. Latour du Moulin cite un passage d'un écrit de M. de Carné, où cet ancien député montrait *les abus d'un système qui improvisait homme d'État quiconque était doué d'une parole facile*. Le tableau tracé par M. de Carné était un peu exagéré, mais vrai au fond; il prouve que les partisans les plus dévoués du gouvernement parlementaire ne fermaient pas les yeux sur ses côtés faibles. Mais, encore un coup, ces *abus*, comme on les appelle, tenaient beaucoup plus aux mœurs qu'aux institutions. On avait alors le goût de la parole, et ceux qui savaient bien parler avaient sur les autres un avantage peut-être excessif. Dès l'instant que le public a cessé de croire à la discussion, les orateurs ont perdu leur crédit; ils l'auraient perdu sous tous les régimes. De même, si la France se remet à vouloir qu'on lui parle de ses affaires, la parole reprendra son ascendant, sous la constitution impériale comme sous toute autre. Nous avons déjà vu, cette année, un député inconnu la veille, M. Keller, devenir célèbre le lendemain, parce qu'il a exprimé avec talent des idées qui trouvaient ailleurs des échos, et nous avons vu en même temps un ministre sans portefeuille, M. Billault, acquérir une influence prépondérante, parce qu'il a déployé, pour la défense du gouvernement, la même habileté de parole qu'il montrait autrefois dans l'opposition.

On ne devient pas pour cela homme d'État. Dans un pays de libre discussion, le talent de la parole attire l'attention sur celui qui le possède et lui ouvre une brillante carrière, mais cette unique condition ne suffit pas. Il faut être en état de discuter tous les jours, contre tout venant; et, si la science des affaires ne se joint pas au talent oratoire, on est bien vite réduit à sa véritable valeur. Une parole facile, mais vide, peut séduire un moment, elle ne résiste pas aux chocs répétés des luttes parlementaires. Croit-on que M. Billault, pour prendre toujours l'exemple le plus éclatant de la session qui vient de finir, aurait eu la même supériorité, s'il n'avait pas, depuis plus de vingt ans, l'expérience de la tribune? Dès que le gouvernement impérial a passé du système du silence à celui de la discussion, il a eu besoin d'un orateur, et il n'a pu le trouver que dans un vétéran du passé; voilà qui devrait, ce semble, rendre un peu plus modestes les détracteurs de ce pauvre régime, à qui le présent est forcé d'emprunter ce qu'il a de mieux. Le talent de la parole n'est pas tout sans doute, mais c'est l'indice d'un esprit puissant et cultivé, et, à défaut de signes plus certains, cette épreuve est encore la meilleure pour les hommes publics.

Aime-t-on mieux les hommes d'État bien autrement *improvisés* par les gouvernements qui n'admettent pas la discussion? Dans un pays libre, il faut au moins le talent de la parole; sous un gouvernement despotique, il n'en faut aucun. Sortons de la France pour le moment, et transportons-nous en Autriche, en Russie, en Turquie, partout où la volonté du souverain suffit pour porter un favori aux plus hauts emplois; croit-on que les ministres y soient mieux choisis que dans les gouvernements parlementaires? Pour mon compte, je n'hésiterais pas à préférer, même au risque de quelques abus, ces candidatures publiques, éclatantes, qui font l'honneur et la vie des pays libres, aux intrigues occultes des cours d'Orient; mais je reconnais qu'elles ne rencontreraient en France que bien peu de faveur, dans l'état actuel de l'opinion. Tâchons au moins de saisir un terme moyen entre les deux extrêmes, et, sans prétendre imposer des choix au chef de l'État, ce qui ne se peut pas et ne se pourra probablement pas de longtemps, cherchons des garanties dans l'obligation imposée aux ministres de rendre compte de leur administration devant la publicité des deux Chambres.

M. Latour du Moulin termine son chapitre sur le pouvoir ministériel par ces mots : « Tels sont les ministres sous le nouvel Empire. Ils ne peuvent pas espérer de conquérir un jour l'importance politique de ceux qui n'ont su ni prévoir, ni réprimer la Révolution de 1848; mais rien ne les empêche d'aspirer à la gloire plus solide de Colbert et de Sully. » La compensation serait mince à mes yeux, au moins en ce qui concerne Colbert, car j'admire fort peu ce ministre complaisant qui est mort bourrelé de justes remords pour avoir sacrifié la France à Louis XIV; mais nous avons fait quelques progrès depuis le dix-septième siècle, et les ministres ne sont plus fatalement condamnés à ce rôle humiliant qui révoltait leur propre conscience. Rien ne les empêche, dirions-nous au contraire, d'aspirer à l'importance politique, puisque cette importance réside tout entière dans le sentiment de leur responsabilité. Leurs amis sont vraiment trop modestes pour eux. Quant à ce qui est de prévoir et de réprimer les révolutions, personne ne peut s'en flatter, encore moins les ministres qui obéissent que ceux qui commandent : ceux-ci ont au moins l'honneur de le tenter, et, s'ils n'y parviennent pas, ce n'est pas toujours leur faute. On nous jette sans cesse à la tête la Révolution de 1848; mais il faudrait d'abord se demander à qui revient le plus la responsabilité de cette révolution, de ceux qui n'ont pas pu l'empêcher, ou de ceux qui l'ont faite.

J'ai déjà remarqué ailleurs que l'institution du conseil des ministres, qui paraît tout à fait passée dans les habitudes du gouvernement impérial, était un dérogation considérable aux principes apparents

de la constitution sur la nature du pouvoir ministériel. La création des ministres sans portefeuille en est une seconde. La nomination des ministres sénateurs en est une troisième; car, si les ministres peuvent faire partie de l'une des deux Chambres, on ne voit pas pourquoi ils ne feraient pas partie de l'autre. L'admission des ministres au Corps législatif comme commissaires du gouvernement achèvera la transformation.

Des ministres, passons au Sénat. N'est-il pas évident que, depuis le 24 novembre, le rôle du Sénat a tout à fait changé? Quand il n'y en aurait d'autres preuves que l'exercice du droit de pétition, nul ou à peu près l'année dernière, et cette année si vivant et si actif, on pourrait mesurer par là le chemin que nous avons fait. Cet usage du droit de pétition n'est pas une réminiscence du régime parlementaire, et, sous ce rapport, M. Latour du Moulin doit être content. Sous le régime parlementaire, les membres des deux Chambres ayant le droit d'initiative, et pouvant provoquer à tout moment les explications du gouvernement sur les questions qui préoccupaient l'opinion publique, il était assez naturel que les simples citoyens eussent rarement recours au droit de pétition; depuis que l'initiative est retirée aux deux Chambres, le droit de pétition a pris une importance nouvelle. Il peut sans doute sembler étrange que le premier venu ait un droit que n'ont ni les sénateurs ni les députés, mais il ne faut pas oublier que, dans le système de nos institutions, la nation entière ne cesse jamais d'être investie de la souveraineté. Le droit de pétition doit être universel et absolu comme le suffrage universel, et le législateur de 1852 l'a parfaitement compris, quand il a établi un tribunal spécial pour entendre les réclamations des citoyens. Sans le droit de pétition, le Sénat n'aurait presque rien à faire ; avec le droit de pétition, il devient fort occupé et fort utile.

Ce droit existait sans doute avant comme après le 24 novembre, mais il n'avait pas reçu l'encouragement de la publicité. On a même usé du droit considérable et à peu près nouveau qui résulte de l'article 29 de la constitution : *Le Sénat maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement, ou dénoncés pour la même cause par les pétitions des citoyens.* Un décret impérial, sur les attributions du préfet de la Seine, a été dénoncé comme inconstitutionnel par une pétition, et tout annonce qu'il sera cassé. J'avais donc encore quelque raison de dire, il y a huit mois : « Le Sénat peut-il annuler un décret impérial? Sans aucun doute, car son pouvoir s'étend sur la loi et même sur la constitution. Ce n'est rien moins qu'une haute cour de cassation politique. Il n'y a jamais eu, dans aucune constitution, de garantie plus formelle contre l'arbitraire, *pourvu qu'on en use.* Comme tout le reste de la constitution,

cet article était demeuré dans l'ombre; il en sort aujourd'hui. »

On a parlé de restreindre l'usage du droit de pétition; on ne le pourrait qu'en rendant aux Chambres le droit d'initiative. Après tout, les membres du Sénat et du Corps législatif appartiennent, eux aussi, au peuple souverain; et je ne vois pas pourquoi on leur refuse ce qu'on accorde nécessairement à tout le monde. Le jour où, en dehors de la discussion de l'adresse, chaque membre de l'une des deux Chambres pourra signaler un acte inconstitutionnel ou appeler l'attention sur une question pressante de politique intérieure ou extérieure, le droit de pétition perdra beaucoup de son prix. Quoi qu'il en soit, le Sénat est maintenant sorti pour toujours du rôle primitif que lui assignait la constitution. Avec la discussion de l'adresse et le droit de pétition, il a reconquis presque toutes les attributions de l'ancienne Chambre des pairs; et, par une bizarrerie piquante, l'ordre de questions qui paraissait devoir lui rester le plus étranger est précisément celui dont il s'est le plus occupé. Les questions de politique extérieure n'ont aucun rapport avec la garde de la constitution, et cependant, c'est de Rome et de Syrie que s'est surtout entretenu le Sénat. Pourquoi? c'est qu'il n'est pas plus possible d'empêcher les corps politiques d'examiner les sujets qui préoccupent le public qu'il n'est possible d'empêcher un ministre présent, quand on discute ses actes, de prendre la parole pour les expliquer.

Est-ce à dire que le Sénat soit encore tout ce qu'il devrait être? Non sans doute. M. Latour du Moulin signale une *étrange contradiction*, ce sont ses termes, dans ce fait que la publicité des débats du Sénat n'a pas entraîné la publicité de ses séances. Encore un retour aux anciens usages. La publicité des séances du Sénat achèverait ce qu'a commencé la publicité de ses débats, elle mettrait le premier corps de l'État en communication plus directe avec l'opinion, elle permettrait de le mieux juger et servirait de sanction à la parfaite exactitude des comptes rendus. Des prérogatives plus importantes sommeillent encore entre ses mains. Ainsi il peut poser les bases des projets de loi qu'il considère comme d'un grand intérêt national. Il peut proposer des modifications à la constitution, et, si cette disposition est adoptée par le pouvoir exécutif, y pourvoir par un sénatus-consulte. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de lui donner des conseils, mais il nous semble que la grande majorité de ses membres désire aujourd'hui le rappel du sénatus-consulte qui donne au pouvoir exécutif le droit de faire des traités de douane sans la sanction du Corps législatif, et ce serait bien le cas d'exercer son droit de proposer des modifications à la constitution.

L'honorable député remarque avec raison que, le nombre des membres du Sénat étant limité par la constitution, il pourrait en ré-

sulter, en cas de conflit, un *grave embarras*. Cela est vrai, mais quelle est l'issue? Je n'en vois pas d'autre que de rendre au chef de l'État le droit de nommer des pairs à volonté, comme sous le régime parlementaire ; qu'en pense M. Latour du Moulin, lui qui loue le pouvoir exécutif *de s'être volontairement placé dans une impasse constitutionnelle?* Cent cinquante sénateurs, non compris les hauts dignitaires, c'est en effet bien peu pour représenter une nation de trente-sept millions d'âmes ; mais il ne faut pas se dissimuler que, s'il s'agissait d'un pareil changement, la constitution entière du Sénat serait remise en question. Le droit donné au chef de l'État de nommer des sénateurs sans catégories et sans présentations ne se comprend que par la limitation du nombre ; ce droit deviendrait tout à fait exorbitant s'il était illimité, surtout avec la dotation annuelle de 30,000 francs affectée à la dignité de sénateur. Le Sénat deviendrait le point de mire des ambitions les moins légitimes. La rareté des vacances peut seule mettre une digue à ce débordement. Même aujourd'hui, on devine aisément de quelle multitude de prétentions doit être assiégé le pouvoir, pour une nomination qui n'exige aucune condition et qui donne de tels avantages; et on se demande, si, dans l'intérêt même du gouvernement, il ne serait pas à propos de revenir à des catégories.

Une question d'attributions a été soulevée, il y a plus de trois ans, entre le Sénat et le conseil d'État. Le droit de poser les bases d'une loi implique-t-il celui d'entrer dans tous les détails, comme le pense le Sénat, ou bien seulement d'en rédiger le canevas, comme le soutient le conseil d'État? Le gouvernement a éludé cette question plus qu'il ne l'a tranchée, et, en effet, d'après M. Latour du Moulin, « la solution aurait pu se faire longtemps attendre, puisque, d'une part, le Sénat, qui seul interprète l'esprit de la constitution, était le juge de sa propre cause, et que, d'autre part, la constitution ne rendant les sénatus-consultes exécutoires que lorsqu'ils ont obtenu la sanction du gouvernement, *on se trouvait dans une véritable impasse.* » Encore une impasse ! Quand on sort des traditions suivies après une longue pratique par tous les gouvernements constitutionnels, on s'expose à ces mécomptes, et ce n'est pas sans quelque crainte que j'ai vu M. Latour du Moulin attribuer au Sénat *une action politique supérieure à celle de la Chambre des lords :* qu'elle soit seulement égale, cela suffit.

Il paraît inutile de suivre l'honorable député dans les longs détails qu'il donne sur l'organisation du conseil d'État. Tout le monde reconnaît que le conseil d'État, après avoir occupé un instant le premier rang dans la constitution impériale, est redevenu, au traitement près, ce qu'il était sous la monarchie parlementaire. Il n'en pouvait être autrement, dès l'instant que la parole était rendue aux minis-

tres, avec ou sans portefeuille. M. Latour du Moulin, pour montrer qu'il travaille, lui aussi, à l'amélioration des institutions existantes, indique quelques changements à faire au conseil d'État. Ces changements, n'ayant pas pour but et ne pouvant avoir pour effet de rendre à ce corps un rôle prépondérant, nous intéressent peu pour le moment. Nous n'en sommes pas encore à cet heureux point où il peut être à propos d'examiner si les conseillers d'État doivent être ou non en uniforme dans les séances intérieures. L'important est que le conseil d'État, qui délibère à huis clos, et qui ne se compose que de fonctionnaires amovibles, n'ait qu'une action secondaire sur la marche de l'État, et que son président cesse d'être ce que M. Latour du Moulin appelle, avec plus de vérité que d'élégance, le *factotum* du gouvernement.

Reste le Corps législatif. Ici, il faut l'avouer, nous avons fait beaucoup moins de progrès. Tout a changé depuis le 24 novembre, le pouvoir ministériel, le Sénat, le conseil d'État; le Corps législatif seul n'a pas bougé. Ce corps, le plus puissant de tous, puisqu'il émane du suffrage universel, continue à s'effacer volontairement; il a eu un moment d'éclat pendant la discussion de l'adresse, mais pour retomber aussitôt dans son abnégation habituelle.

Il est évident que le Corps législatif voudrait mettre un terme à l'exagération insensée des dépenses publiques; il ne le fait pourtant pas. Pourquoi? c'est qu'il recule lui-même devant le pouvoir dont il est armé. On voit tous les ans la commission du budget présenter des amendements timides que n'accepte pas le conseil d'État, et venir ensuite, avec une mauvaise humeur visible, mais inefficace, proposer elle-même d'accorder ce qu'elle avait voulu rejeter. Le Corps législatif, privé du droit d'amender, se résigne, et vote le budget en murmurant. C'est ainsi que nous sommes arrivés, depuis six ans, à des dépenses hors de toute proportion avec nos recettes. Ce n'est pas le droit qui manque au Corps législatif, mais c'est la volonté d'en user, car il n'aurait qu'à rejeter une fois le budget tout entier, ou seulement l'un des ministères, le gouvernement se tiendrait pour averti. Ce rejet n'aurait pas la même gravité que dans d'autres temps; quand la Chambre des députés avait le droit d'amender le budget, elle ne pouvait avoir aucun motif sérieux pour le rejeter. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Le rejet du budget n'est plus qu'un moyen de l'amender, puisqu'on n'en a pas d'autre; il n'en résulterait même pas une crise ministérielle.

M. Latour du Moulin lui-même partage cette opinion. « La faculté de repousser un ministère tout entier, dit-il, en cas de nécessité absolue, n'est point illusoire, *car l'usage de cette faculté ne produirait aucune perturbation, ne créerait aucun embarras, le budget étant tou-*

jours présenté une année d'avance, et n'aurait d'autres conséquences que d'en retarder le vote. Ce serait pour le gouvernement une leçon profitable, rien de plus. » De la part d'un homme dont le dévouement ne saurait être suspect, ces paroles ont leur importance. Elles prouvent que le Corps législatif sent ce qu'il doit faire, s'il veut réellement réduire les dépenses publiques ; mais je ne sais quelle crainte vague l'arrête et le paralyse. Le plus grand danger est pourtant dans ce désastreux système financier dont les effets ont pu être déguisés un moment par la richesse accumulée du passé, mais qui ne saurait durer plus longtemps sans avoir des conséquences très-apparentes. Nous savons où mène le régime des anticipations et des emprunts sous les gouvernements sans contrôle : il mène aux finances de l'empire d'Autriche, et ce n'est probablement pas cet avenir qu'on rêve pour l'empire français.

L'honorable député affirme que le Corps législatif n'approuve pas toujours les lois qui lui sont soumises ; il en cite jusqu'à trois exemples. « Pendant la dernière session, dit-il, le gouvernement s'est vu forcé, en présence de l'opposition du Corps législatif, de retirer ou d'ajourner divers projets de loi importants : le projet relatif au rachat du chemin de fer de Graissessac, celui qui concernait les chiffons, et enfin le projet qui modifiait l'organisation des cours impériales et des tribunaux de première instance. » Nous ne demanderions pas mieux que de croire à cette autorité du Corps législatif, mais il est vraiment impossible, avec la meilleure volonté du monde, de ranger le rachat du chemin de fer de Graissessac au nombre des projets *importants*, et quant aux deux autres, le gouvernement a si peu tenu compte de l'*opposition* dont on parle, qu'il a fait par voie de décret ou de traité ce qu'il avait retiré sous forme de loi, et le Corps législatif en a été pour ses frais de résistance. Est-ce là, oui ou non, une situation convenable pour les représentants du suffrage universel?

On dira sans doute que le devoir des corps politiques n'est pas de faire de l'opposition à tout propos, et que leur indépendance, comme leur dignité, peut consister à approuver les projets du gouvernement non moins qu'à les combattre. On a vu, sous le régime parlementaire, des majorités systématiques soutenir tous les actes d'un ministère; mais on oublie, en citant cet exemple, que les majorités systématiques trouvaient leur cause et leur excuse dans les oppositions systématiques. Sous un gouvernement attaqué tous les jours, une sorte de nécessité conduit aux majorités systématiques, et cependant elles n'ont jamais bien réussi en France. A plus forte raison, quand il n'y a pas d'attaque, car on ne peut pas regarder comme une opposition organisée les cinq ou six voix qui protestent dans le

Corps législatif. Rien n'oblige à soutenir à tout prix ce qui n'est pas contesté ; on peut alors sans danger faire la part du bien et du mal dans les actes du gouvernement, accepter le bien, repousser le mal, donner à la fois des appuis et des conseils. Le souvenir du Sénat et du Corps législatif du premier Empire contribue beaucoup, dit-on, *à diminuer le prestige* du Sénat et du Corps législatif actuels. Quel est le moyen d'échapper à cette assimilation fâcheuse? de montrer plus d'indépendance et d'énergie. M. Guizot l'a dit autrefois, on ne tombe que du côté par où l'on penche. Le danger des gouvernements libres, c'est l'excès de liberté; le danger des gouvernements forts, c'est l'excès de pouvoir.

L'honorable député n'approuve pas complétement l'exclusion des fonctionnaires de la Chambre élective. « La Constitution, dit-il, a sagement fait en permettant l'élection, sans condition de cens, de tous les citoyens; *elle s'est peut-être montrée moins équitable* en interdisant l'accès de la Chambre à tous les fonctionnaires sans distinction. » Nous savions bien qu'il y aurait tôt ou tard un retour d'opinion sur cette question, mais nous ne l'attendions pas encore. Le public doit comprendre, quelque jour, de quel précieux élément on se prive en excluant les hommes les plus éclairés par la pratique des affaires; ce qui a fait la supériorité du Sénat sur le Corps législatif, c'est qu'il se compose presque tout entier de fonctionnaires. Pour le moment, le principe contraire subsiste avec l'assentiment de l'opinion, et M. Latour du Moulin rappelle ces paroles de M. le comte de Morny dans une circulaire adressée aux préfets en 1852 : « La situation des fonctionnaires, dans une assemblée élective, est toujours délicate ; en votant dans le sens du pouvoir, ils diminuent leur propre caractère ; en votant contre lui, ils affaiblissent le principe de l'autorité. » Il ne serait pas bien difficile de répondre à cette thèse, mais nous ne l'entreprendrons pas pour le moment. Disons seulement que ce qui est admis comme vrai pour les fonctionnaires publics devrait l'être encore plus pour les chambellans. La phrase de M. de Morny s'applique encore plus aux uns qu'aux autres.

On a parlé un moment d'élections générales pour cette année, il n'en est plus question. On ne saurait ni s'en étonner ni s'en affliger. La France est encore bien inexpérimentée dans l'exercice du suffrage universel, comme on a pu en juger par le nombre immense des abstentions dans les récentes élections départementales, et il n'y a pas trop d'un an pour la préparer à cette grande épreuve. Parmi les questions qu'il est désirable de voir traiter d'ici là, se trouve celle du nombre même des députés. Sous la monarchie parlementaire, chaque arrondissement nommait un député ; suivant son usage en toute chose, la République a exagéré le nombre des représentants,

et il s'en est suivi, par une réaction inévitable, une réduction excessive. Il serait bien à propos de revenir au chiffre primitif, ou du moins de s'en rapprocher; deux cent soixante-dix députés, ce n'est vraiment pas assez. Presque toujours, dans cette réunion de deux arrondissements pour nommer un député, l'un est sacrifié à l'autre. La constitution ouvre une voie pour réclamer; que les arrondissements privés d'une représentation distincte adressent des pétitions au Sénat; il faudra bien qu'on leur donne satisfaction ou qu'on leur dise pourquoi on la leur refuse.

Une autre question qui ne peut manquer aussi d'être soulevée, est celle de l'indemnité accordée aux députés. Une indemnité devient nécessaire ou du moins convenable dans un pays de suffrage universel, où aucune condition de cens n'est exigée; mais 2,500 francs par mois, est-ce bien une simple indemnité? Nous pouvons invoquer ici l'autorité du Corps législatif lui-même. Dans la dernière discussion du budget, on a proposé d'élever l'indemnité annuelle de 1,500 francs allouée aux membres de l'Institut. Le rapporteur, M. Busson, a répondu, avec l'assentiment marqué de l'assemblée, que *les membres de l'Institut trouveraient peu conforme à leur dignité une augmentation qui ferait d'une indemnité un véritable traitement et qui les transformerait en fonctionnaires.* Le Corps législatif ne peut, ce semble, se montrer moins soucieux de sa propre dignité que de celle des membres de l'Institut. Il est vrai que, suivant l'observation de M. Achille Jubinal, les membres de l'Institut ne sont pas toujours *sages;* les députés le sont davantage apparemment, mais est-ce bien en proportion de leur sagesse qu'ils doivent être indemnisés?

La véritable supériorité de la constitution actuelle sur celles qui l'ont précédée, c'est qu'elle peut changer indéfiniment. J'avais déjà remarqué que, tout en ressemblant par les apparences à la constitution de l'an VIII, elle en différait beaucoup en réalité. M. Latour du Moulin constate le même fait et l'attribue avec raison *aux progrès qu'ont faits depuis quarante ans les idées libérales.* Ces progrès sont mêlés de beaucoup d'erreurs et de faux pas qui amènent de temps en temps de brusques mouvements en arrière, mais on finit toujours par se relever et par marcher dans le même sens. Puisque les mêmes institutions, pratiquées en 1804 et en 1861, ont pu changer de nature par ce seul fait qu'elles ont changé de milieu, ne craignons pas de demander les révisions de texte qui peuvent les approprier de plus en plus à notre société actuelle. Le législateur lui-même nous y convie, puisqu'il a eu soin de nous prévenir qu'il avait *laissé aux changements une assez large voie pour qu'il y eût d'autres moyens de salut que l'expédient désastreux des révolutions.* Rien de plus juste que ces paroles. Les révolutions peuvent être quelquefois nécessaires, mais

elles sont toujours regrettables, et, en règle générale, évolution vaut mieux que révolution.

M. Latour du Moulin hésite un peu plus que nous sur l'emploi de ces moyens, mais on vient de voir qu'il ne les repousse pas absolument. La différence ne suffit donc pas pour justifier ses attaques contre le régime parlementaire. « Ceux, dit-il, qu'on appelait les conservateurs sous le règne de Louis-Philippe se montrèrent les aveugles partisans d'un régime dont ils hâtèrent la chute par leur imprévoyante opiniâtreté. » La conséquence à tirer de ces paroles, c'est que les conservateurs du nouveau régime se proposent de ne pas montrer l'*imprévoyante opiniâtreté* qui a perdu leurs devanciers. I est vrai que M. Latour du Moulin, oubliant un peu plus bas ce qu'il vient de dire, qualifie de *funeste* l'adjonction des capacités réclamée par les banquets, et déclare tout net que, *si elle avait été concédée, elle nous eût également conduits à la révolution.* Il n'est pas facile de concilier ces deux jugements : car ce que les conservateurs de 1848 refusaient, c'était précisément l'adjonction des capacités. Il doit m'être permis de signaler ces contradictions, non dans l'intérêt du passé, qui n'est plus en cause, mais dans un intérêt qui nous touche aujourd'hui de plus près.

Oui, la thèse de l'honorable député, qu'il me permette de le lui dire, est contradictoire d'un bout à l'autre. Il veut à la fois accorder et refuser, marcher en avant et rester immobile, changer les termes de la constitution et en conserver l'esprit. Tous ces compromis sont impossibles. Le primitif esprit de la constitution est incompatible avec ces mots du décret du 24 novembre : *voulant donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à notre gouvernement.* Le gouvernement parlementaire est là tout entier, qu'on le veuille ou non, sinon dans ses détails, du moins dans son principe. Dès le moment où cette simple ligne a paru au *Moniteur*, les ministres ont virtuellement cessé d'être des commis; le Sénat, le gardien muet d'une constitution inconnue; le Corps législatif, le dernier et le plus humble des corps de l'État. Si la réalité complète du gouvernement parlementaire n'a pas reparu après cette déclaration, c'est que le public en a perdu l'habitude; mais il y reviendra.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont faibles sans doute, mais non tout à fait nuls. Ce n'est pas tout à fait en vain que les deux Chambres ont laissé percer leur opinion sur les questions extérieures. Je me fais peut-être illusion, mais je me figure que nous avons dû à cette attitude, si timide qu'elle ait pu être, le maintien de la paix. Avant l'ouverture de la session, tout le monde croyait à la guerre inévitable et prochaine ; aussitôt après la discussion de l'adresse, on a commencé à croire à la paix. Garibaldi, tout le premier, s'est senti moins

sûr de lui-même, et ce fameux printemps, qu'il attendait avec tant de fracas, a fini sans qu'il ait pris les armes. Si le décret du 24 novembre avait été rendu un an plus tôt, je doute fort que tout ce qui est arrivé l'année dernière eût pu arriver. Nous allons voir maintenant ce qui va se passer en l'absence des Chambres; je ne serais nullement surpris de voir renaître les inquiétudes un moment suspendues. L'action parlementaire n'est pas encore assez forte pour se survivre, et le gouvernement, privé de ce contre-poids, peut se laisser plus facilement aller à d'autres influences.

A l'intérieur, la minorité de trente-neuf voix qui a protesté dans le Corps législatif contre les 22 millions de l'Opéra, et qui se grossit d'un nombre à peu près égal d'abstentions, ne peut pas être non plus tout à fait inutile; il eût sans doute beaucoup mieux valu que la loi fût rejetée, comme le Corps législatif en avait évidemment la tentation; mais, si la résolution a manqué, l'esprit du vote ne saurait être douteux pour personne. Il suffit de lire le rapport très-expressif de M. Larrabure.

M. Latour du Moulin ne parle pas de ce que les Anglais appellent le *quatrième pouvoir*, c'est-à-dire l'opinion extérieure, représentée par la presse. De la part d'un ancien directeur de l'imprimerie et de la librairie, cette omission est significative. La presse vient de recevoir, après dix ans de compression absolue, un commencement de satisfaction; mais que nous sommes encore loin d'un état régulier et vraiment légal! Il faut réprimer les abus de la presse; qui en doute? Mais tout ce qui tient à la dignité, à l'indépendance de la pensée, mérite le respect. Les hommes qui ont servi les anciens gouvernements laissent volontiers à des hommes nouveaux les rôles actifs dans les institutions nouvelles; ils n'ont plus qu'une ambition, et elle est bien modeste, c'est d'être, dans leur propre pays, des citoyens et non des ilotes, de défendre leurs personnes et leurs propriétés contre les lois de sûreté générale et les exécutions administratives, d'exprimer quelquefois leur humble avis sur les questions d'intérêt général; car, s'ils ont cessé de prendre part à la direction des affaires publiques, ils n'ont jamais détaché leur esprit et leur cœur des destinées de la patrie commune; et, pour exercer ces droits si simples, si élémentaires, il ne leur reste qu'un refuge, la presse. Pourquoi le leur disputer?

Il faut être bien sûr de n'avoir jamais besoin d'aucun conseil, d'aucun avertissement, pour marchander ainsi aux opinions les plus modérées les moyens de se faire jour; les gouvernements les plus éclairés vont au contraire au-devant de ce contrôle, car ils savent qu'en toute chose la discussion libre peut seule dégager la vérité.

Nous venons d'avoir, dans un ordre d'intérêts tout matériel, mais qui a bien son importance, le plus grand exemple qu'on ait peut-être

jamais vu de cette efficacité de la discussion. Il y a deux ans, la seule idée de toucher à l'échelle mobile pour les céréales soulevait des transports de colère à peu près universels dans les deux Chambres ; le Sénat surtout, par une délibération d'une énergie exceptionnelle, avait renvoyé unanimement à *cinq* ministres les pétitions en faveur de ce palladium vénéré de l'agriculture nationale ; et cette année, dans ce même Corps législatif et ce même Sénat, une loi qui ne se contente pas de remanier l'échelle mobile, mais qui la supprime et qui y substitue un système tout opposé, a obtenu la même unanimité. On n'a seulement pas entrepris dans le Sénat de discuter de nouveau la question, tant les idées avaient changé depuis 1859. La *mort sans phrase*, voilà le triste sort qu'a eu ce mécanisme si vanté dans cette enceinte où on l'avait ardemment proclamé, il y a deux ans, comme indispensable à notre puissance militaire et maritime, non moins qu'à notre sécurité agricole et commerciale. Supposons que la discussion extérieure n'eût pas été permise, les consciences n'auraient pas pu s'éclairer par l'examen contradictoire des faits, et ce changement sans exemple dans les convictions de deux grandes assemblées n'eût pas été possible. Ce qui s'applique aux questions économiques s'applique aussi aux questions d'un autre ordre. L'échelle mobile était une loi, et certes, s'il suffisait de la conviction passionnée de ses partisans pour mettre une loi hors d'atteinte, celle-là eût subi moins qu'une autre le choc de la discussion.

On a manqué, il y a dix ans, la plus belle occasion qu'on ait probablement jamais vue de fonder en France la liberté de la presse. L'opinion publique était alors tellement éveillée sur les dangers de la presse, qu'elle aurait fait elle-même la meilleure des polices. Cette disposition s'est un peu affaiblie, mais il en reste assez pour que l'émancipation puisse encore se faire sans secousse. Il n'en sera pas toujours ainsi, et le public pourrait bien finir par s'alarmer du silence des journaux plus que de leur liberté. Ce jour-là, nous tomberons dans toutes les anciennes difficultés.

Je ne suivrai pas M. Latour du Moulin dans la comparaison perpétuelle où il se complaît entre la constitution française de 1852 et la constitution anglaise. Parmi les détails qu'il donne sur les institutions britanniques, la plupart sont vrais, d'autres exagérés ou incomplets. Peu importe au fond. On peut aisément signaler beaucoup d'anomalies dans ces institutions, et, si longue que soit la liste qu'en dresse l'honorable député, on pourrait en ajouter d'autres. Qu'est-ce que cela prouve ? hélas ! que la constitution anglaise est ancienne, qu'elle date de plusieurs siècles, et que la nôtre est toute neuve, puisqu'elle n'a pas encore dix ans, et qu'elle a à peine servi. Que dis-je ? même dans ces dix ans, elle a déjà subi deux refontes, une

première quand elle a cessé d'être républicaine pour devenir monarchique, une seconde quand elle est sortie de l'obscurité pour fonctionner au grand jour. Elle est bien jeune et bien novice, pour faire ainsi la leçon à son aînée, et le membre du parlement d'Angleterre à qui s'adressent ces lettres a dû sourire plus d'une fois à ces assertions tranchantes. La constitution britannique a fait d'une île brumeuse le plus riche et le plus puissant empire du monde; elle a tenu tête à deux grands monarques absolus, Louis XIV et Napoléon, et elle a toujours fini par être la plus forte. Souhaitons à la constitution de 1852 d'aussi glorieuses destinées.

L'honorable député se réfugie dans un lieu commun dont on fait depuis quelque temps un grand usage. « Vous ne devez pas plus être *nous*, dit-il en s'adressant à son député anglais, que nous ne pouvons être *vous*. La liberté, *telle que vous la comprenez*, nous importe moins que l'égalité, et vous vous inquiétez médiocrement de l'égalité, pourvu que vous ayez la liberté. Gardons les uns et les autres ce qui nous convient. » Ainsi, à chacun sa part; aux Anglais, la liberté sans égalité; à nous, l'égalité sans liberté. Voilà un partage qui peut séduire un moment par son air symétrique, mais qui ne sera probablement du goût de personne, car je doute que la démocratie anglaise s'en accommode beaucoup plus que le libéralisme français. Est-il bien sûr que les Anglais fassent si bon marché de l'égalité, et ne pourrait-on pas signaler chez eux une tendance opposée? Ne voit-on pas tous les jours la Chambre des communes dominer davantage dans le gouvernement, et le parti populaire et bourgeois dans la Chambre des communes? Pour prendre la question par son plus petit côté, n'avons-nous pas vu ces jours-ci mourir lord chancelier et président de la Chambre des lords un homme qui avait commencé par les plus humbles emplois? N'en pourrait-on pas citer beaucoup d'autres? A notre tour, sommes-nous bien sûrs de posséder cette égalité qu'on nous promet en échange de la liberté? Les inégalités sociales ne sont-elles pas au contraire beaucoup plus marquées aujourd'hui qu'il y a quinze ans, malgré le suffrage universel? Ne voyons-nous pas, comme par l'effet d'un mécanisme caché, la richesse se concentrer dans un petit nombre de mains et se retirer du plus grand nombre? La condition matérielle, intellectuelle et morale du peuple fait-elle des progrès? Gardons-nous de nous payer de mots et de nous laisser leurrer par des apparences.

Je ne rechercherai pas davantage ce que peut contenir de vrai ce passage de la brochure que je viens d'examiner : « Ouvrez le *Moniteur* de ces dix dernières années, comparez-le à celui des vingt années qui ont précédé l'Empire, et vous verrez quelles ont été, au point de vue du bien-être et de la prospérité générale, de l'impulsion donnée

au commerce et à l'industrie et des améliorations de tout genre, les conséquences du système qui a succédé au régime parlementaire. » Cette étude trouvera plus naturellement sa place quand il s'agira d'apprécier les résultats qui vont être publiés du dénombrement quinquennal de la population.

L. DE LAVERGNE.

HENRI IV ET SA POLITIQUE

PAR M. MERCIER DE LACOMBE[1]

Si notre siècle a détruit quelques illusions (et il en a détruit plus d'une), on peut bien compter, dans le nombre de ces illusions disparues et de ces croyances éteintes, la foi aux jugements de l'histoire. Les sentences de l'histoire, les arrêts de la postérité, étaient choses dont on parlait sérieusement autrefois, et dont on menaçait très-sérieusement ses adversaires. Saint-Just y croyait, et Robespierre, au besoin, s'en faisait une arme. Mais qu'est-ce, aux yeux de notre siècle, que les jugements de l'histoire? Toute l'histoire a été revue avec une intelligence et une critique incontestablement supérieure à celle des siècles passés ; et il en est sorti une incertitude, ou plutôt une dissidence de jugements, tellement complète, qu'elle équivaut, pour parler le langage du palais, à un *arrêt de partage*. Je ne tiens certes pas les opinions opposées pour équivalentes, et je sais parfaitement de quel côté penche à mon sens la balance de la raison et de l'équité; mais je soutiens seulement que, sur tous les points, les opinions sont face à face et se combattent. Quel est le personnage historique sur lequel la masse des gens lettrés ait un jugement à peu près unanime? Quel est le grand homme qui n'ait pas été, à tort ou à raison, déshabillé de son prestige? quel est le grand criminel qu'on n'ait pas tenté de réhabiliter? On a exalté l'antiquité, et puis on l'a déprimée, et puis on la relève. On a honni et méprisé le moyen âge, puis on l'a

[1] 1 vol. in-8, chez Didier.

réhabilité jusqu'à l'apothéose ; puis on se remet à le déprécier. Les saints les plus vénérés ont eu leurs détracteurs ; Robespierre et Marat ont eu leurs panégyristes, et, pour faire cortége à Robespierre et à Marat, Tibère, Néron, Caligula, Commode, Caracalla, ont eu aussi leurs avocats. C'est de Cromwell, si je ne me trompe, que Pope disait que l'histoire le condamnait à l'immortalité. Bien des gens se rencontreront aujourd'hui pour trouver que Cromwell était un grand homme, et que cette immortalité lui est très-confortable. En tout, rien ne ressemble aux contemporains comme la postérité, divisée autant qu'eux, mobile et passionnée autant qu'eux, aveugle et ignorante autant qu'eux, partiale autant qu'eux et pour les mêmes causes.

Aussi les gens du dix-neuvième siècle, grâce à cette illusion détruite, se préoccupent-ils très-peu du jugement de la postérité sur la mémoire. Que deviendra mon âme au jugement de Dieu? voilà ce qui m'occupe et m'inquiète ; voilà quelle peut être la règle, et l'unique règle de ma vie. Mais que deviendront mes mânes ou mon ombre, ainsi qu'on disait au dix-huitième siècle, au jugement de la postérité (admettant même que j'aie joué un rôle et que la postérité s'occupe de moi) : voilà ce qui me doit être profondément indifférent. Être chevalier de la Légion d'honneur et de tous les ordres possibles, être de l'Institut et de toutes les académies possibles, être membre de tous les sénats et de toutes les pairies possibles, avoir des panégyriques, des oraisons funèbres, des statues même équestres ; cela peut faire à un vivant un plaisir plus ou moins grand. Mais à un mort ! Si j'étais grand homme, je déclare que mon ombre ou mes mânes se passeraient très-facilement de tout cela, et je demanderais qu'on voulût bien m'escompter de mon vivant toute la gloire que l'on réserverait à mes cendres. Ce serait peut-être bien encore une satisfaction assez creuse ; mais enfin, je jouirais de cette satisfaction.

Ceci est pour en venir à Henri IV. Henri IV est en effet une mémoire débattue, non pas plus que toute autre, mais comme toutes les autres. Dans notre enfance, quand les orgues des rues nous assourdissaient du *Vive Henri IV* et de *Charmante Gabrielle*, en attendant qu'elles nous assourdissent de la *Marseillaise*, de la *Parisienne*, du *Chant des Girondins*, et de *Partant pour la Syrie*, dans notre enfance, dis-je, on nous servait un Henri IV de fantaisie, dont la tradition avait été précieusement conservée par nos aïeules : un Henri IV bon enfant, bonhomme, excellent homme, naïf, simple, sentimental, pleurant comme l'*Ami des enfants* de Berquin ; un Béarnais d'une candeur et d'une bonté sans égales ; — d'une galanterie extrême, il est vrai, mais cela ne gâtait rien, c'était même un mérite de plus ; — ayant changé trois fois de religion, cela est vrai encore ; mais ce n'était pas non

plus un tort : cela prouvait qu'il savait s'accommoder au temps, qu'il avait le caractère bien fait, et qu'il ne tenait pas à ces choses-là plus qu'il ne faut ; — mais surtout un Henri IV, l'ouverture, la franchise, la simplicité, l'ingénuité même; ce Béarnais était le moins gascon des hommes. Cette persuasion, croyez-le, n'était pas seulement celle de la classe royaliste et des gens qui pensaient bien. C'était la persuasion même des libéraux, du peuple et des gens qui pensaient le plus mal. Les journaux de 1830 inventèrent ce mot d'un homme du peuple, qui, après la bataille de Juillet, interpellait Henri IV sur le pont Neuf et lui disait : « Ce n'est pas toi qui aurais fait tirer sur le peuple, mon vieux! »

Or il est survenu depuis des gens qui se sont permis de penser que Henri IV eût au besoin fait tirer sur le peuple et n'eût peut-être pas eu tort. Ils se sont même permis d'ajouter qu'en tout bien tout honneur, et sans être malhonnête homme pour cela, le Béarnais n'avait pas laissé que d'être un peu gascon. Ils ont osé dire que, sans autrement d'inconvénient, Fleurette, la charmante Gabrielle, la marquise de Verneuil et une centaine d'autres auraient pu occuper une place un peu moindre dans la vie du bon roi; ils ont même trouvé que, s'il eût été protestant un peu plus ferme le jour de la Saint-Barthélemy, ou catholique un peu plus persévérant après la Saint-Barthélemy, il se serait acquis le renom d'un homme plus digne et d'un croyant plus sérieux. Mais, d'un autre côté, ils ont reconnu à Henri IV un mérite que ses panégyristes auraient volontiers méconnu : le mérite d'une rare intelligence politique. Ils l'ont vu habile, souple, rusé; je ne dis pas perfide ni menteur; ils ne lui ont plus trouvé cette ingénuité béarnaise, fruit d'une éducation rustique au sein des vallées pyrénéennes; sous la bonhomie du montagnard, du paysan, du Béarnais, ils ont reconnu la finesse qui appartient presque toujours au paysan, au montagnard, à l'homme du Midi. Ils lui ont vu plus que cela, une profonde connaissance des hommes, et une vive intelligence de son temps; un des grands esprits politiques de la France, pour ne pas dire le plus grand, se plaçant entre Louis XI et Richelieu, plus honnête homme que le premier, plus modéré que le second.

En tout, il y a une chose remarquable. Bien qu'en notre pays, sous tant de rapports, les influences du Nord soient dominantes, que la capitale, et une capitale aussi absorbante, soit située dans le Nord, que les faveurs administratives, les grands travaux, le développement industriel et commercial soient de préférence pour le Nord, notre pays, cependant, est singulièrement sujet, dans l'ordre politique, à se laisser fasciner par les hommes du Midi. Quels hommes ont eu pour lui plus de prestige que le Béarnais Henri IV et l'Italien Napoléon? Entre

qui s'est débattue la Révolution? entre le Languedocien Cazalès, le Provençal Mirabeau et ces autres Méridionaux les Girondins, jusqu'au jour où, avec la Terreur, a triomphé la domination antipathique et violente des hommes du Nord. Sous le régime parlementaire, pour qui ont été les triomphes de la parole et par suite la possession du pouvoir? Sauf un petit nombre d'exceptions, pour des Méridionaux. Le serpent populaire ne se laisse fasciner que par les enchanteurs du Midi.

Mais, du reste, quoi qu'il en soit du prestige exercé par Henri IV, ce n'est pas lui qui fut le véritable héros de son époque et des guerres de religion. A mes yeux, ce n'est ni lui, ni Henri de Guise, ni François de Guise, si généreux pourtant et si brillant, ni ceux-là, ni personne. Je ne connais qu'un héros au temps de nos guerres de religion, et ce héros, c'est la nation française. Je ne crois pas qu'à aucune époque et dans aucune autre crise, nation ait été plus dévouée, plus résolue, plus constante, plus fidèle à elle-même que ne l'a été la nôtre de 1560 à 1593. On parle trop, en général, de l'inconstance des peuples ; après tout, ils veulent assez constamment les mêmes choses, quoiqu'ils ne les veulent pas toujours par les mêmes moyens ni par les mêmes hommes. Ils sont inconstants à l'égard des personnes, par cela même qu'ils sont constants à l'égard des idées. Cela est vrai, même de notre temps et pour notre révolution. Cela est bien plus vrai encore de la crise du seizième siècle. Au seizième siècle, les hommes politiques, les partis, ont eu leurs tergiversations, leurs revirements, leurs arrière-pensées à l'infini. Mais la nation française, elle, a voulu, et a voulu constamment deux choses : rester catholique et rester française. — Rester catholique ! et c'est pour cela que le protestantisme, si populaire dans une portion de la noblesse, si bien accueilli par les hommes de parti, par moment favorisé dans les conseils mêmes de la couronne, soutenu par l'Allemagne et l'Angleterre, n'a cependant jamais pu s'établir. C'est pour cela que, tant que Henri IV est demeuré protestant, sa royauté a été repoussée et eût été éternellement repoussée.— Mais en même temps rester française ! Et c'est pourquoi, au milieu de l'agitation ligueuse la plus violente, la pensée d'un changement de dynastie qui eût amené forcément une royauté semi-espagnole a osé à peine se produire; pourquoi on a d'abord essayé de la royauté fictive du cardinal de Bourbon ; pourquoi, lorsqu'elle a manqué, les Guises eux-mêmes, quelles que fussent leurs ambitions royales, ont été si timides à les articuler hautement; pourquoi, aux états de 1593, à ce moment si décisif pour la Ligue, leur attitude a été si vacillante, leur hésitation si grande à toucher à une couronne que l'Espagne les poussait à prendre, mais que la France, ils le savaient bien, ne devait jamais consentir à leur accorder. Voilà

pourquoi l'abjuration de Saint-Denis a réellement mis fin à la guerre civile, rallié le peuple, le vrai peuple, autour de la seule royauté française qui pût exister, et n'a laissé à part que des ambitieux ou des timorés. Le célèbre arrêt du Parlement de Paris exprimait donc bien l'énergique et constante volonté de la nation : un roi catholique et un roi Français.

Et cette volonté a triomphé. L'Angleterre, qui eût voulu nous rendre protestants, l'Espagne, qui eût voulu nous faire ses vassaux, ont été vaincues l'une et l'autre par l'héroïque persistance, malgré tous les périls et tous les embarras, de notre foi et de notre patriotisme. On l'a dit souvent, mais il est bon encore de le redire : quoi qu'aient pu chanter les plates rimes de la *Henriade*, le véritable vainqueur de la guerre du seizième siècle, ç'a été la Ligue ; ou, si l'on veut, ç'a été la nation française, la bourgeoisie française et surtout la bourgeoisie parisienne, admirablement attachée à ce qui était le principe fondamental de la Ligue, la nécessité d'une royauté catholique. Oui, sans doute, l'Espagne a été vaincue, les Guises ont été mis de côté quoique honorés, les *ultras* de la Ligue sont demeurés pardonnés et non satisfaits; mais le principe de la Ligue, en ce qu'il avait de bon, de vrai, de catholique, de populaire, a été satisfait, et c'est pour lui avoir donné cette satisfaction, pour s'être abaissé devant lui et s'être soumis à lui, que Henri IV a régné. Cette célèbre entrée dans Paris, quoiqu'il ne faille pas l'entendre comme on l'entendait en 1814, où on l'eût volontiers assimilée à l'entrée d'Alexandre dans Babylone, a été véritablement une des grandes et des belles journées de la France. Peu importe comment elle s'est opérée. Que ceux qui avaient les clefs les aient vendues au lieu de les donner, tant pis pour eux! Mais Paris, si énergique et si courageux, ne se serait pas laissé livrer ainsi, s'il ne lui eût convenu de se donner. Et c'est certainement une belle scène que ce roi réconcilié avec son peuple parce qu'il s'était réconcilié avec l'Église; que ce Paris, qui avait si bien résisté au canon des batailles, se laissant gagner, comme Henri IV le disait gaiement et franchement, *par le canon de la messe;* que ce peuple, heureux d'avoir enfin un roi qu'il pût aimer et vénérer; que l'illustre maison de Guise, déjà à moitié réconciliée, et le roi dînant le soir même chez la duchesse de Montpensier; et, seuls, les quelques soldats que l'Espagne entretenait dans Paris, défenseurs excessifs d'un principe qui n'était plus menacé, se retirant piteusement, protégés par un sauf-conduit du roi très-chrétien et à la condition de ne pas revenir.

De ce jour a daté pour notre pays une politique nouvelle, et c'est cette politique seulement, et non la vie tout entière de Henri IV, que M. Mercier de Lacombe vient d'étudier.

On peut l'envisager, et il l'envisage sous trois aspects : le point de

vue religieux, le point de vue européen et le point de vue intérieur.

Au point de vue religieux, Henri IV peut être considéré comme ayant introduit en Europe le principe de la liberté de conscience. Seulement, il faut s'entendre. L'esprit de Henri IV n'était nullement philosophique, et ce n'est pas en vertu d'une théorie ni d'une métaphysique quelconque que Henri IV établit, et, jusqu'à un certain point, fit régner en Europe la liberté de conscience. Sur la question de savoir si le prince, absolument parlant, a quelque droit sur la pratique religieuse de ses sujets, Henri IV, je le suppose, était médiocrement édifié. Je crois même qu'il n'eût pas tout à fait dénié ce droit; car je le vois intervenir très-énergiquement auprès de la république de Venise pour l'engager à réprimer les tentatives de propagande calviniste dans ses domaines; je vois même que ce qu'il concédait à une secte dissidente, il ne le concédait pas à une autre; l'édit de Nantes protégeait les calvinistes et ne protégeait qu'eux. Et dans son *grand dessein*, Henri IV admettait trois religions en Europe, pas plus de trois, et encore dans l'espérance que, grâce à la paix et à la liberté, ces trois arriveraient un jour à n'en faire plus qu'une, c'est-à-dire que le monde deviendrait exclusivement catholique. Il y a mille lieues, on le voit, entre le fils de Jeanne d'Albret et les théoriciens modernes.

Seulement, Henri IV jugeait son temps. Et en France et dans toute l'Europe, on avait largement usé du droit de répression en fait de conscience; on en avait usé, catholiques contre protestants, et encore plus protestants contre catholiques; François Ier avait brûlé Berquin et d'autres, Calvin avait brûlé Servet et d'autres; Henri VIII avait brûlé à la fois luthériens et catholiques; Marie avait brûlé et supplicié; Elisabeth brûlait, tenaillait, torturait, décapitait plus abondamment encore et pendant de plus longues années que n'avait fait sa sœur. Qu'avait-on gagné à cela? Des guerres civiles sans fin, par lesquelles les partis suppliciés avaient protesté contre les supplices, et, vainqueurs, s'étaient mis à supplicier à leur tour. N'était-il pas clair que le principe de la répression des consciences par le pouvoir, de l'unité religieuse établie par la force, principe bon ou mauvais, légitime ou illégitime, philosophique ou antiphilosophique, était, pour le moment et même pour longtemps, inutile, impuissant, funeste; qu'il fallait bien adopter cette idée, ou plutôt cette pratique, profondément inconnue jusque-là, de deux cultes dissidents, vivant à côté l'un de l'autre, sans se rencontrer chaque matin à coups d'épée? Cette cohabitation avait fait horreur aux catholiques; elle faisait horreur plus encore aux protestants là où ils étaient les maîtres. Mais la force des guerres civiles l'amena, et ce fut au milieu des guerres civiles, dans un pays et par des bouches catholiques, en France, qu'elle commença à surgir. Je ne dis pas, et Henri IV ne disait pas, qu'elle fût bonne;

mais je dis, et Henri IV disait, qu'elle était inévitable. On avait guerroyé trente ans, et, au bout de trente ans, le calvinisme restait debout et armé; tout ce qu'on avait pu faire avait été de lui arracher la royauté et de maintenir, malgré lui, la catholicité du trône. Fallait-il maintenant recommencer la lutte et guerroyer trente ans encore, peut-être cent ans, peut-être toujours, pour anéantir le calvinisme après l'avoir découronné? Et ce qui se passait en France se passait en Europe. Fallait-il jeter de nouveau, dans une plus puissante et tout aussi inutile *Armada*, les forces de l'Espagne sur l'Angleterre? de nouveau relever les échafauds et les guerres civiles dans les Pays-Bas? de nouveau armer l'Allemagne contre elle-même, et, dans une lutte dont les chances étaient au moins douteuses, reprendre par l'épée au protestantisme ce qu'il avait conquis par l'épée? Non, et, au rebours, il est bien clair que la paix, souhaitable par elle-même, était souhaitable dans les intérêts de la vérité religieuse. Avec la paix et la mesure de liberté nécessaire à la paix, avec le respect des droits acquis, ou, si l'on veut, des positions conquises, et en même temps avec le principe, comme l'entendait Henri IV, du maintien de l'unité de foi, là où cette unité était demeurée intacte, l'Église catholique n'avait qu'à gagner. Il fallait sans doute que le protestantisme français vît sa liberté reconnue, et qu'on entrât en négociations avec ce redoutable agent de guerre civile; mais, cela fait, et cet exemple inouï donné au monde, la royauté catholique, qui accordait chez elle la liberté aux protestants, pouvait intervenir à son tour dans les pays protestants, et solliciter, pour les catholiques d'Angleterre et des Pays-Bas, une liberté égale à celle des protestants de France. Et en même temps, sans contradiction, de l'aveu de tous, l'Espagne pouvait fermer ses portes à la contagion protestante; l'Italie lui demeurait fermée, et nous venons de dire comment Henri IV avait aidé lui-même à la tenir close.

Le succès, on peut le dire, a répondu à cette espérance. De quelque manière que l'on juge la situation respective des deux religions en France sous Henri IV, le progrès du catholicisme ne saurait être douteux. Henri IV l'avait bien senti, et il exprime plus d'une fois cette pensée. Le catholicisme devait regagner par la parole, au sein de la liberté et de la paix, ce qu'il avait perdu par l'épée. Pendant les douze années du règne politique de Henri IV, à partir de l'édit de Nantes et de la paix de Vervins, les succès de l'Église sont incontestables. La papauté se trouve avoir gagné, au rétablissement de la royauté catholique en France, une situation plus indépendante vis-à-vis de l'Espagne. Ayant à ses côtés deux grandes monarchies orthodoxes, dont l'une pouvait l'appuyer à défaut de l'autre, ou même contre l'autre, elle n'est plus réduite au seul abri de la tutelle castillane, sincère et con-

vaincue sans doute, mais dure, impérieuse, dominante. Le jour où l'absolution de Henri IV fut prononcée par Clément VIII, Rome illumina, Rome se sentait affranchie.

Cette indépendance plus complète de la papauté se fait bien apercevoir dans ses rapports avec l'Église de France. Avec le règne pacifié de Henri IV commence le grand et admirable mouvement de régénération de l'Église de France, cette ère des saints qui remplit toute la première moitié du dix-septième siècle. On ne peut refuser à Henri IV le mérite d'avoir secouru et aidé, dans leurs commencements, ces œuvres merveilleuses de charité et de piété qui se développèrent si admirablement sous son successeur. Saint François de Sales, bien qu'étranger, madame Acarie, bien que ligueuse et veuve de ligueur, le cardinal de Bérulle, d'autres encore, furent les amis, les obligés, les débiteurs de cette mémoire si attaquable, du reste, pour le moraliste chrétien. Et, lorsque je songe au regret que laissa parmi tant de saintes âmes la mort de Henri IV, aux paroles d'affection et de douleur de saint François de Sales, lorsque je le vois oublier les torts de l'homme en pensant aux bienfaits du prince, je me demande s'il faut croire que tant de cœurs pieux ont en vain prié, et si cette reconnaissance des saints n'était pas un prélude de la miséricorde du Seigneur.

Ajoutons ici (ce qui ne prouve, du reste, autre chose que le bon sens de Henri IV) que nul prince plus que lui ne se mit au-dessus des préjugés, déjà accrédités dans les cours et bien plus accrédités après lui, contre l'Église et contre le saint-siége. Si ce ne fut pas le plus parfait catholique, ce fut certes le moins gallican des rois de France. De la même voix et avec la même autorité, il imposait à l'inintelligente obstination des Parlements la liberté des protestants et le rappel des jésuites, et la manière dont il défend ceux-ci témoigne d'un esprit singulièrement net et singulièrement libre de préjugés. C'est aux Jésuites qu'il disait avec tant d'aplomb : « J'ai été de deux religions, et « tout ce que je faisais, étant huguenot, on disait que c'était pour eux; « et maintenant que je suis catholique, ce que je fais pour la reli- « gion, on dit que je suis jésuite. » Au lieu de chercher dans le Code pénal de son temps quelque article 203 et 204, que l'on y trouve toujours lorsqu'on veut les trouver, c'est lui qui, dès 1595, rétablissait les correspondances du clergé avec Rome, comme « chose non-seulement raisonnable, mais nécessaire pour conserver cette hiérarchie ecclésiastique, protectrice de notre sainte religion. » C'est à lui que le pape Clément VIII adressait cet éloge rarement mérité par un roi, « qu'il n'empiétait en rien sur la religion. » (*Nihil sibi de religione adsumens.*)

Remarquez comme, en fait de politique religieuse, le contraste est

complet entre Henri IV et son petit-fils Louis XIV. L'un qui abonde ainsi, sans trop de précautions ni de réserve, dans le sens du saint-siége; l'autre qui, à force de précautions et de réserves, arrive jusqu'au bord du schisme; l'un qui a publié l'édit de Nantes, l'autre qui l'a révoqué. Quel fut le meilleur catholique des deux? J'ai peine à le dire; entre l'amant de Gabrielle d'Estrée et l'amant de mademoiselle de la Vallière, la décision peut être difficile. Mais qui des deux, leur catholicisme également admis, fut le plus à même de comprendre et de bien servir, selon les besoins de son temps, les intérêts de l'Église? La question ne me semble guère douteuse. La politique religieuse de Henri IV, continuée, malgré la guerre de la Rochelle, par le cardinal de Richelieu, arrivait sans violence, sans persécution, par la seule puissance de la parole chrétienne, par la discussion pacifique et par l'apaisement des esprits, à ruiner le protestantisme en France et en Europe; les témoignages en sont certains dès le temps de Henri IV. « Les réformés commencèrent à ne plus faire de progrès, puis ils ne tardèrent pas à éprouver des pertes; ils se plaignaient, dès le règne de Henri IV, de la défection qui se manifestait dans leurs rangs » (Ranke). Au contraire, la politique religieuse de Louis XIV, en même temps que, par la révocation de l'édit de Nantes, elle ravivait le protestantisme européen, ébranlait, par son intempestive guerre contre Rome, les bases de la foi catholique en France. Aussi Rome sut-elle bien à quoi s'en tenir. Somme toute, quoique au premier moment elle se fût effarouchée de l'édit de Nantes, elle n'eut que des paroles d'approbation pour la politique religieuse de Henri IV. De Louis XIV, au contraire, elle n'approuva pas plus l'édit de 1685 que la déclaration de 1682; elle comprit parfaitement que la servitude des protestants ne la dédommagerait pas de la servitude de l'Église, et que guerroyer à la fois contre le protestantisme, dans la personne de ses ministres, et contre le catholicisme, dans la personne du pape, c'était deux fautes au lieu d'une. Grâce à son bon sens natif et à la diversité de ses fortunes, la jaquette grise de Henri IV en savait un peu plus long sur les hommes et sur les choses que l'habit doré de son petit-fils.

Je me suis arrêté davantage sur la question religieuse, que M. de Lacombe nous fait étudier en première ligne; je tâcherai d'être plus court sur le reste, car je n'ai nullement la prétention d'épuiser tous les aperçus que son livre peut fournir et inspirer.

En fait de politique étrangère, le vrai mérite de Henri IV et de son époque me semble être d'avoir détrôné ce que je voudrais ne pas appeler, mais ce qu'on a appelé la politique italienne; cette politique, dont Machiavel a été le professeur plus que l'inventeur, cette politique qui, dès le quinzième siècle, prévalait en Italie, et, par suite, a prévalu dans toute l'Europe, cette politique malhonnête, disons la

chose en un seul mot ; politique athée, qui tient que le but justifie les moyens, qui absout d'avance le mensonge, le manque de parole, la violation des traités, le mépris du droit des gens, le complot, le meurtre, pourvu que la cause soit, je ne dirai pas sainte ou juste (car, dans une théorie pareille, que peuvent signifier ces mots de justice et de sainteté ?), mais seulement pourvu que la cause ait été d'avance acceptée ; exprimons-nous plus simplement : cette théorie qui dégage la passion politique de tout devoir moral et tient tous les crimes permis pour la satisfaction de toutes les ambitions.

Cette politique, l'Italie eut le triste et facile succès de la faire prévaloir au quinzième siècle, et, à des degrés divers, elle a dominé pendant tout le seizième. Presque ouvertement admise en principe, elle a justifié le sac de Rome, l'échafaud de Marie Stuart, l'assassinat des trois Guises, le couteau de Jacques Clément, et bien d'autres crimes. A partir des dernières années du siècle, des influences plus honnêtes ont pris le dessus, et on a commencé à rougir de tels précédents. Certainement, on peut faire bien des reproches à la diplomatie du dix-septième siècle ; mais, du moins, elle n'a jamais admis et justifié le mensonge et le meurtre avec la triste facilité que le seizième siècle mettait à les admettre.

Mais, hélas ! la politique italienne, ainsi bannie et repoussée, n'a pas été anéantie pour jamais; la politique italienne durera autant de temps que durera la perversité humaine. Elle a été, d'une manière plus ou moins avouée, celle de tous les révolutionnaires. Et aujourd'hui encore, l'Italie (ou ce qu'on appelle l'Italie), revenant à ses anciens errements, dressant des statues à Machiavel et le reprenant pour son précepteur, prétend faire à l'Europe le même cadeau qu'elle lui fit au quinzième siècle. L'Italie d'aujourd'hui (ou ce qu'on appelle l'Italie), comme l'Italie d'alors, se trompant d'héroïsme, prend les *bravi* pour des braves. Le sac de Rome en 1527, elle le cite comme un haut fait; le meurtre du duc de Guise, elle le renouvelle par le meurtre de Rossi; le couteau de Jacques Clément, elle l'honore dans le couteau de Milano, et le pistolet de Poltrot dans la bombe d'Orsini ; les impudents mensonges et la déloyauté tortueuse de la politique du seizième siècle, elle les renouvelle par la politique piémontaise des dernières années. Et ces vieilleries renouvelées de Ludovic Sforze, de César Borgia et de Machiavel, s'appellent le progrès, les idées du dix-neuvième siècle, la nouvelle politique, la nouvelle diplomatie, la nouvelle morale, le nouveau droit public, la loi des consciences, la théologie de l'avenir. Et, grâce à la merveilleuse puissance de la presse pour propager l'ignorance et l'oubli, la niaiserie du genre humain, ne reconnaissant pas les haillons qu'elle a dépouillés hier, prend ces guenilles pour des nouveautés, ces sottises pour du génie, et ces malhonnêtetés pour des vertus.

Henri IV et son siècle méritent donc cet éloge. Pourquoi n'en ont-ils pas mérité un plus grand encore? N'eût-il pas été meilleur, n'eût-il pas été possible et plus digne d'en finir complétement avec la politique du siècle précédent et de couper court à ces rivalités héréditaires de puissance à puissance avec lesquelles la guerre ne saurait finir? Pourquoi la paix de Vervins, qui apportait tant de satisfaction et tant de prospérité à l'Europe, n'était-elle, dans la pensée de ceux qui la faisaient, et n'a-t-elle été en effet qu'une trêve? Pourquoi a-t-on éternisé, à la grande joie de l'Europe protestante, cette rivalité des deux grandes dynasties catholiques, cette lutte des deux seules races vraiment royales parmi les grandes monarchies, et cela au profit des royautés parvenues, et si odieusement parvenues du seizième siècle? Pourquoi Henri IV, suivant trop fidèlement la politique de François Ier, a-t-il continué un système de rivalité et d'alliance, qui l'obligeait à tendre la main, lui, roi catholique, aux protestants d'Allemagne; lui, roi très-chrétien, aux Turcs? Pourquoi l'Espagne a-t-elle continué ce système ambitieux et immodéré qui la menait, elle aussi, à se faire, des protestants et des rebelles de France, des alliés publics ou secrets, et qui lui donnait, dans la personne de tous les peuples chrétiens et dans le sentiment de leur indépendance, des ennemis obligés et des ennemis tôt ou tard forcément victorieux? La réponse sans doute serait simple : Henri IV était en défiance parce que l'Espagne le menaçait, et l'Espagne était en défiance parce que Henri IV la menaçait. Le monde n'en finira-t-il pas avec ces menaces et ces défiances? Je ne crois certes pas à l'abolition de la guerre; mais ces guerres de précaution et de prévoyance, ces guerres que l'on fait à autrui uniquement parce qu'autrui pourrait avoir la folie de vous les faire; ces guerres-là, il fut un temps où nous devions les croire finies. Notre siècle avait eu (bonheur singulier, unique depuis qu'il y avait au monde quelque chose pouvant s'appeler l'Europe), notre siècle avait eu quarante ans de paix générale. Pendant quarante ans, et malgré bien des révolutions intérieures, on avait eu le rare bon sens de se dire qu'en face d'un ennemi commun qui menaçait tous les trônes et tous les peuples, sacrifier des millions d'écus et des millions d'hommes dans un petit intérêt d'agrandissement, ou pour empêcher un petit agrandissement possible, était le comble de la folie. Ce miracle de bon sens a duré quarante ans! J'aurais aimé que Henri IV, qui avait tant de bon sens, eût eu, lui aussi, celui-là, et qu'il eût trouvé aussi chez les rois, ses contemporains, un bon sens correspondant au sien.

C'est ce qui fait, au reste, que je ne puis prendre aussi complétement au sérieux que le fait M. de Lacombe, le fameux *grand dessein* de Henri IV. Le rêve de la paix y cache mal le désir de la guerre. Qu'on le prenne au sérieux comme un plan de reconstruc-

tion de l'Europe, très-sagement conçu pour les besoins de cette époque et même pour les besoins de la nôtre, si les manies absolutistes et les antipathies nationales de notre époque pouvaient s'accommoder d'un plan aussi libéral, je le conçois. Mais la paix universelle, mais le tribunal international pour juger les différends des princes chrétiens, mais l'expulsion des Turcs par l'Europe enfin réconciliée à force de s'être battue, je ne puis en vérité croire que Henri IV ait pris cela autrement qu'à titre de rêve. Et, notez-le, cette paix universelle allait commencer par une lutte à mort entre la France et la maison d'Autriche; une lutte à laquelle eût pris part toute l'Europe reposée et fortifiée par douze ans de paix, employant là ses finances restaurées et ses armements depuis longtemps préparés; une guerre qui allait durer dix, vingt, trente, cinquante ans peut-être, dans le seul but de s'embrasser ensuite, d'expulser le Turc à frais communs, et de signer la paix universelle. Mon Dieu! embrassez-vous tout de suite, et chassez tout de suite le Turc; employez à cette guerre civilisée et chrétienne les trésors et les armements de la paix que vous allez employer les uns contre les autres. L'expulsion du Turc facilitera la solution des questions d'influence, de rivalité, d'équilibre, mieux que ne le feraient cinquante ans de guerre entre nations chrétiennes. Voilà ce que Henri IV, ce me semble, devait se dire s'il avait vraiment goût à la paix européenne. La solution de la question européenne était à Constantinople alors comme aujourd'hui.

Resterait à parler maintenant du gouvernement intérieur de Henri IV. Ici, je ne puis être tout à fait de l'avis de M. de Lacombe, parce que je suis tout à fait de l'avis de Henri IV. M. de Lacombe voudrait nous faire voir dans Henri IV un souverain libéral et presque constitutionnel. D'un autre côté, dans ses excellentes études *sur les fondateurs de l'unité française*, mon ami, M. de Carné, reproche à Henri IV de n'avoir été ni constitutionnel ni libéral. Je crois en effet qu'il ne l'a pas été; mais je crois aussi qu'il ne pouvait pas l'être. On n'imite et on ne pratique que ce qu'on connaît. Que connaissait-on en fait de liberté constitutionnelle? Les états généraux n'avaient jamais été une institution régulière du pays; ils n'avaient été qu'un expédient politique ou financier des mauvais jours, expédient dont on était heureux de se passer, comme aux jours de santé on est heureux de pouvoir se passer des remèdes et du médecin. Je tiens Henri IV pour parfaitement absous, sans apologie plus détaillée, comme celle que fait M. de Lacombe, de n'avoir pas convoqué les états généraux. Citera-t-on le Parlement d'Angleterre? C'était sans doute une institution plus assise et plus permanente; mais qui eût pensé, en France, à imiter le Parlement d'Angleterre, avili et asservi comme il l'était alors? Certes, les sujets de Henri IV eussent jeté de beaux cris, et avec

raison, si on eût voulu les rendre libres à la manière dont étaient libres les sujets d'Élisabeth. Qu'y avait-il donc alors en fait de liberté politique? Il y avait une sorte de résurrection viciée de la liberté du moyen âge; l'indépendance féodale ressaisie par des gentilshommes protestants et au profit du protestantisme : un moyen âge calviniste. Il y avait de plus, grâce à la Ligue, dans les cités et dans la bourgeoisie, une énergie municipale puissante, contre laquelle il eût été imprudent de lutter, mais qui, incontestablement, avait ses excès. Il y avait à soumettre l'insubordination féodale des uns, à modérer la liberté municipale des autres. Vis-à-vis de la première, Henri IV fut quelquefois dur, ainsi qu'il le fut pour le maréchal de Biron; c'est qu'il la savait plus menaçante, et le règne de Louis XIII en donna bientot la preuve. Vis-à-vis de l'autre, il fut plein de modestie, de conciliation et de prudence. Le peu qu'il fit pour faire rentrer dans les bornes de la paix publique l'esprit d'indépendance municipale était suffisant sans doute ; mais il est certain qu'il fit peu. Il sentait bien qu'il y avait là une force, par moments sans doute excessive et irrégulière, grâce aux habitudes, si rapides à s'effacer, de la guerre civile, mais une force au fond salutaire autant que vivace : la sûreté des rois, la vie de la nation. Il ne voulut pas saigner la France à blanc.

Il n'en est pas moins vrai que Henri IV était absolutiste. Modéré et plein de bon sens, il tenait peu à être absolu dans les petites choses et dans la vie de tous les jours ; il tenait à l'être dans les grandes choses et les occasions décisives. Il écoutait avec patience, avec plaisir, avec déférence même quelquefois, les remontrances du Parlement; mais, quand le Parlement s'obstinait sur des points qui étaient tranchés dans l'esprit du roi, et qui faisaient corps avec sa politique, comme dans l'affaire des jésuites et dans celle de l'édit de Nantes, il savait très-bien leur dire : « Laissez-moi conduire cette affaire, j'en ai mené d'autres plus difficiles. Ne pensez plus qu'à faire ce que je vous dis. » Devant l'assemblée des notables, à Rouen, il parlait bien de se mettre en tutelle; mais, comme il le disait à Gabrielle, c'était avec son épée au côté, et il fit si bien, que les notables ne firent pas grand'chose. Henri IV aimait son pouvoir autant que roi au monde, seulement il aimait un peu moins que d'autres rois le pouvoir de ses commis.

Combien, après lui, la mesure a été dépassée! et combien la politique de Henri IV me paraît, quoi qu'on en puisse dire, condamner la politique du cardinal de Richelieu! Si roi qu'il fût, Richelieu n'était qu'un ministre, et, si l'absolutisme d'un souverain a été quelquefois modéré, l'absolutisme d'un ministre ne le sera jamais. C'est bien le cardinal qui a aimé le pouvoir de ses commis; c'est lui qui a commencé cette saignée à blanc de la France, continuée

par Louis XIV, continuée par les révolutionnaires, continuée par l'Empire, continuée par tous les gouvernements, tant qu'il restera dans les veines de la France une goutte de liberté. Pour le cardinal, il n'y a pas eu plus de liberté municipale que de liberté politique, pas plus de liberté bourgeoise que de liberté féodale; tout y a passé. Avec le cardinal, il a commencé d'y avoir en France une nation gouvernante et une nation gouvernée, un peuple d'administrants et un peuple d'administrés; ceux-là ayant chaque jour un pouvoir de plus, et ceux-ci ayant chaque jour une liberté de moins. Il n'y a plus eu pour rétablir un peu d'équilibre d'autre ressource que les révolutions.

Henri IV avait autrement compris ce qu'exigent et les intérêts mêmes du pouvoir et le génie de notre nation. Ni l'un ni l'autre, certes, dans notre pays, ne sont enclins à l'affaiblissement du lien social et à la liberté excessive du sujet. Mais il faut au pouvoir un tempérament et une mesure, sinon il abuse et il croule. Il faut à la nation une porte quelconque ouverte à son activité, sinon elle s'ennuie et elle fait explosion. Cette mesure, impossible à définir d'une manière exacte, Henri IV me semble l'avoir saisie mieux que personne; et les douze années de son gouvernement pacifique, de cette monarchie tempérée plutôt que limitée, telle qu'il la pratiquait, me semblent avoir été dans les siècles modernes, comme le temps de saint Louis au moyen âge, l'époque la plus normale de la nation française.

Remercions donc M. de Lacombe de nous avoir fait mieux connaître cette époque que jamais par ce nouveau travail. Je ne dirai pas que ce travail est complet. Peut-on l'être jamais quand il s'agit d'un sujet aussi divers, aussi voisin de nous par le temps, aussi abondant en documents? Peut-on l'être aussi (et ceci n'est pas une critique, mais l'indication d'un défaut inévitable du sujet), quand on sépare l'examen des institutions du récit des événements, la politique de l'histoire? Et, cependant, il était utile que nous apprissions à connaître un autre Henri IV que le soldat d'Arques et d'Ivry, l'aventureux conquérant d'une couronne qu'au fait il n'a pas conquise; que nous connussions aussi le Henri IV souverain, pacificateur, politique et reposé, des dernières années. En l'étudiant, comme il l'a fait, avec sagacité, avec intelligence, avec amour et quelquefois peut-être avec ce genre d'amour qui caractérise le panégyriste et l'apologiste, M. Mercier de Lacombe donne à notre temps une utile leçon. La liberté de 1789 ne laisse pas que d'avoir quelque chose à apprendre de la liberté de 1598, moindre en prétention, plus grande en réalité. La dignité des hommes de 1789, si ces mots-là ne forment pas un contraste trop choquant, aurait tout à apprendre de la dignité des hommes de 1598!

FRANZ DE CHAMPAGNY.

DE LA

CRITIQUE LITTÉRAIRE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Il n'est pas dans la nature et dans les destinées générales de la critique de se développer en même temps que l'art. Chez tous les peuples anciens ou modernes, son histoire s'ouvre à une date bien postérieure à celle de la littérature proprement dite. Et, en effet, comment la concevoir et quel rôle lui donner dans ces époques primitives où la poésie naît d'elle-même comme une fleur du sol, chante d'instinct comme l'oiseau, et semble le souffle naturel de toutes les aspirations, de tous les désirs, de tous les amours qui s'éveillent? De même que, dans la création, la vie végétative précède logiquement la vie animale, de même, dans l'existence physique ou morale des hommes, la vie spontanée précède la vie réfléchie. Avant d'atteindre sa maturité, l'art est, pour ainsi dire, un enfant qui parle et marche sans savoir qu'il parle et qu'il marche; la critique vient ensuite, qui lui donne la conscience de son existence et de ses actes. Elle est l'œuvre de la raison et de l'expérience, qualités de l'âge d'homme, tandis que la poésie est surtout le résultat de l'imagination et du sentiment, qui ne s'épanouissent à l'aise que dans la jeunesse des peuples comme des individus.

Les règles, sauf en ce qu'elles ont d'essentiel et d'inhérent à la nature même de l'esprit humain, ne précèdent point les modèles, car ce ne sont pas des combinaisons abstraites et mathématiques que l'on puisse créer dans le vide, sans point d'appui : elles se manifes-

tent dans les œuvres qui en donnent l'exemple et la révélation; elles éclatent jusque dans leurs erreurs et leurs chutes, où les esprits attentifs vont puiser les principes destinés à servir de guide à ceux qui suivront. Il faut donc que la littérature se soit constituée, qu'elle ait, pour ainsi dire, atteint son point culminant et fourni sa carrière, pour que la critique, œuvre qui *termine* et résume, arrive à son tour. Un homme qui a toute autorité pour en parler, M. Villemain, l'a qualifiée sévèrement en l'appelant « une occupation des littératures vieillies. » Le mot est vrai, si l'on n'oublie pas toutefois que c'est par cette *occupation* que les littératures vieillies se sauvent de la caducité. Non pas qu'elle puisse aider beaucoup à les rajeunir, mais elle peut aider du moins à les conserver. Ce n'est point à la critique qu'il appartient de rallumer le feu sacré dans les foyers éteints, et elle se flatterait vainement de faire mouvoir les ressorts intimes de l'inspiration. Celle-ci, semblable à l'esprit d'en haut, dont parle l'Évangile, souffle où elle veut et ne s'inquiète guère des conseils et de l'appui de personne. Ce n'est que lorsque la source semble tarie que la critique remplit sa tâche, en s'efforçant de substituer au génie l'art et le goût, de suppléer à l'instinct par le calcul, à la nature épuisée par l'*industrie*, d'appeler, en un mot, le jugement, la raison et l'étude au secours de l'inspiration défaillante.

Ainsi ce qu'on a souvent constaté comme un phénomène bizarre, — l'épanouissement de la critique parvenu à son plus haut degré, précisément dans les époques où il ne se produit en quelque sorte plus rien qui soit digne d'elle, — est un fait logique et normal. Alors la littérature tout entière est absorbée dans la critique, et celle-ci devient une littérature à son tour. C'est de cette façon que, nulle sous Périclès, elle envahit tout sous les Alexandrins. C'est ainsi encore que, de la sphère étroite où elle resta blottie chez nous, sous Louis XIV, elle s'éleva, dans la première moitié de ce siècle, à la hauteur où nous l'avons vue.

Mais ici une réflexion bien naturelle se présente à l'esprit. Le siècle de Louis XIV n'est pas une de ces époques primitives dont nous parlions tout à l'heure, où la poésie germe et se développe d'elle-même, c'est l'âge viril de notre littérature, le moment où, parvenue à sa maturité après une longue et laborieuse adolescence, elle se marque au plus haut point des caractères de raison et de réflexion, d'équilibre et d'harmonie, qui forment comme ses qualités distinctives. Il semble que, si la critique n'a rien à voir dans les périodes où l'art naît d'une nature heureusement prodigue, abandonnée à ses inspirations, il n'en doit plus être de même quand il est le fruit d'une culture raffinée et d'une civilisation savante, le produit de l'étude, l'effort de l'esprit replié sur lui-même, et procédant par voie de comparaison et

d'imitation. La littérature latine, imitatrice comme la nôtre, et qui s'en rapproche par d'autres points de contact, a eu ses meilleurs critiques, Cicéron, Horace et Varron, aux plus beaux temps de sa floraison, et ceux-ci comptaient parmi ses premiers écrivains. Dans un siècle, d'ailleurs, où tous les genres littéraires étaient cultivés avec émulation, il ne paraît guère possible que les auteurs ne se trouvassent pas conduits à exposer les principes, à discuter les règles. Aussi, en réalité, cette critique ne manque-t-elle pas alors, comme nous allons le voir. Seulement, plusieurs causes contribuent à en effacer l'importance, à en dérober, pour ainsi dire, l'existence aux yeux inattentifs : c'est d'abord la façon, toute différente de nos idées actuelles, dont elle a été comprise; c'est ensuite qu'elle est disséminée çà et là et comme ensevelie, soit dans de petits traités spéciaux dont la réputation n'a point passé jusqu'à nous, et que le changement des opinions littéraires a fait sombrer dans l'oubli, soit dans des chapitres isolés, des préfaces, des lettres, des *anas* (comme ceux de Segrais, de Ménage et du savant évêque d'Avranches), des ouvrages de circonstance, nés et morts avec l'intérêt du moment. Tels sont les principaux endroits où il faut chercher, et nous y avons trouvé plus que nous ne l'espérions nous-même. Et puis, au dix-septième siècle, la critique se fait dans les salons, les réduits, les *ruelles* : il n'est pas une de ces assemblées, échelonnées du faubourg Saint-Germain au fond du Marais, qui n'écrive son feuilleton à propos du livre ou de la pièce du jour, et qui n'épuise en ses doctes causeries le cercle entier des questions littéraires. Les Aristarques les plus accrédités, les grands juges reconnus de tout auteur, ceux que l'on consultait de toutes parts, étaient souvent des gens qui n'écrivaient pas, comme le silencieux Conrart ou l'avocat Patru. A coup sûr, la critique, en tant qu'elle représente le jugement et le goût, loin de manquer alors, s'affirme au plus haut degré, et il n'en faut pas d'autre preuve que les chefs-d'œuvre des écrivains. Mais il est vrai de dire que, comme art spécial, comme profession, si l'on peut s'exprimer de la sorte, elle est aussi restreinte que le sens et l'esprit critiques se montrent développés. Il en est bien peu, même en tenant compte des noms du second et du troisième ordre, qui en fassent leur occupation exclusive ou même principale, et la plupart de ceux qui ont abordé publiquement la discussion des doctrines littéraires se sont placés à un point de vue absolu, souvent même étroit et routinier, bien propre à exciter la commisération dédaigneuse des grands esthéticiens de nos jours.

Par la position inférieure et subalterne où il a généralement relégué la critique, le dix-septième siècle ressemble donc aux époques créatrices. C'est qu'il fut vraiment créateur lui-même, et profondément original, malgré des apparences qui peuvent tromper les es-

prits superficiels. Son imitation de l'antiquité est quelque chose de purement extérieur; c'est un vernis jeté sur l'épiderme de la littérature, et qui n'en atteint pas l'âme. Dans son culte pour l'antiquité, le siècle de Louis XIV veut paraître l'imiter, même quand il ne l'imite pas : la Fontaine, publiant la première édition de ses fables, l'intitule : « *Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*, » comme s'il s'était borné à versifier en français des apologues empruntés à Ésope ou à Phèdre; il croyait par là donner un passe-port à son livre, en le plaçant sous la protection du goût dominant. A la fin du siècle encore, la Bruyère effaçait humblement son œuvre derrière celle de Théophraste, qu'il mettait en avant sur le titre comme dans le livre. Racine, qui se pose sans cesse en imitateur de Sophocle et d'Euripide, qu'a-t-il pris à celui-ci dans *Iphigénie* et dans *Phèdre?* Les noms et quelques détails de la fable. Mais les passions, la pensée, l'esprit général, le fond du drame, tout cela est à lui, et y a-t-il rien de plus *original*, dans le vrai sens du mot, que ces prétendues imitations, c'est-à-dire de plus imprégné des goûts et des tendances du temps, de l'idée chrétienne, de la politesse galante et de l'amour chevaleresque, du langage et des sentiments de la cour de Versailles? Corneille, même lorsqu'il vient de créer la tragédie la plus fièrement indépendante, n'a d'autre souci que de s'évertuer dans ses préfaces à prouver qu'il a suivi les exemples et les préceptes des anciens. Il était donc logique que le dix-septième siècle, imitateur à la surface, mais original au fond, rentrât dans la loi commune à tous les siècles originaux et créateurs. On peut dire qu'il a prouvé une fois de plus, — d'une part, que le génie, le talent même, peut naître avant le goût, — d'autre part, que le goût, lui aussi, naît parfois, comme le génie, d'une sorte d'instinct de l'esprit, qui n'est pas toujours capable d'analyser ce qu'il produit et de rendre compte de ses opérations. Au temps du *Cid*, il y avait du génie sur la scène française, il n'y avait pas encore de goût, j'entends ce goût sûr et ferme qui allait bientôt dominer; plus tard, à côté du génie il y eut le goût, mais un goût qui n'avait pas encore appris à s'approfondir et se creuser lui-même, et qui se contentait d'être sans se définir, de s'affirmer par ses œuvres sans s'affirmer par ses théories.

Dès les premières années du siècle, Régnier se plaignait avec amertume que la critique se réduisît à des questions de grammaire, et s'emportait en termes caractéristiques contre ces pédants chicaneurs, dont toute la science gisait

A regratter un mot douteux au jugement.

Il eut beau faire, ce fut la tradition de Malherbe qui triompha, et les *regratteurs de mots* affermirent de plus en plus leur empire. En tout temps, ce genre de critique a eu son utilité; il avait alors une importance toute spéciale, par la nécessité de fixer la langue. C'est là aussi ce qui donnait tant de prix aux traductions et aux grammaires. De 1600 à 1650, il n'est, pour ainsi dire, pas un auteur grec ou latin, sans préjudice des italiens ou des espagnols, qui n'ait été traduit trois ou quatre fois : ces versions, qui s'attachaient beaucoup plus à l'élégance du style qu'à l'exactitude littérale, et qui ne reculaient pas toujours devant un contre-sens pour arrondir une période, étaient considérées comme des ouvrages originaux, et avaient presque autant de succès que les romans; elles donnaient la gloire et conduisaient en droite ligne à l'Académie : il suffira de rappeler du Vair, Coëffeteau, les *belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt, et ce fameux Quinte-Curce auquel Vaugelas avait travaillé trente ans. C'étaient des travaux d'assimilation; on faisait passer les anciens dans notre langue, moins pour les révéler au commun des lecteurs que pour se les approprier. Une fois traduits, ces ouvrages grecs ou latins devenaient des livres français, destinés à servir de modèles à leur tour. On ne disait plus l'*Histoire romaine* de Florus, mais l'*Histoire romaine* de M. Coëffeteau. Dès lors, il était naturel que les traducteurs missent beaucoup de leur propre fonds dans ce travail, et habillassent leur auteur à la mode du temps. Cette tendance, jointe à une connaissance très-imparfaite des langues anciennes, en cette époque où les études philologiques étaient loin d'avoir pris tout leur développement, produisit cette multitude de versions malheureuses qui nuisirent à la cause de l'antiquité qu'elles prétendaient servir. Quant aux grammairiens, le besoin général et dominant d'arriver à une constitution définitive de la langue, jusque-là restée en quelque sorte individuelle, ou du moins livrée à l'arbitraire, aboutit à les faire considérer comme les premiers ministres de la critique[1]. On les voit se mêler au mouvement du monde, briller dans les salons, cultiver les lettres; l'étendue même de leur rôle, son influence littéraire et sociale, contribuent à agrandir le cercle de leurs relations comme de leurs études : ce ne sont point des pédants étroits et exclusifs, ce sont des écrivains, comptés et honorés comme tels.

Ce travail exercé sur la langue, et qui, par lui-même ou par les résistances qu'il suscite[2], forme toute une branche de la critique, sur-

[1] Je trouve même leur nom employé, dans le sens latin, comme synonyme de critique, par exemple dans Balzac. Beaucoup, du reste, comme Ménage, et plus tard la Monnoye, étaient à la fois grammairiens, ou du moins philologues, et critiques.

[2] Ce fut toute une guerre civile, comme le dit vers la fin du siècle, où elle durait

tout dans la première moitié du siècle, peut se résumer dans le nom de Vaugelas et dans celui de l'Académie française, qui, à l'origine, fut moins une compagnie littéraire qu'une société grammaticale constituée pour établir et conserver la pureté de la langue. On voulut surtout atteindre le but par l'élimination et l'élaguement, et cette œuvre, où Vaugelas et l'Académie furent directement appuyés par quelques écrivains, comme le P. Bouhours, et indirectement par un grand nombre d'autres, rencontra des contradicteurs acharnés qui soutinrent la lutte pied à pied. On connaît les satires de Ménage et de Saint-Évremond contre cette frénésie d'épuration qui avait pris les académiciens : il faut joindre à ces champions du libre et vigoureux langage du seizième siècle, dont Fénelon devait également plaider la cause beaucoup plus tard, et auquel la Fontaine se montra toujours fidèle, la vaillante amazone mademoiselle de Gournay, Lamothe le Vayer, et Scipion Dupleix, qui, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'élança au combat avec une ardeur toute juvénile pour défendre les vieilles franchises que rien ne devait sauver. Cette division en deux camps s'étend de la grammaire à la critique proprement dite; elle peut servir à tracer les lignes de démarcation entre les esprits du temps; elle indique la diversité de leurs tendances littéraires.

Ainsi, à côté et en dehors de la tradition de Malherbe, qui se continuait en s'affermissant, celle de Régnier résistait avec vivacité. L'histoire littéraire du dix-septième siècle est celle du triomphe progressif de la première sur la seconde, qui toutefois ne fut jamais entièrement domptée. Celle-ci se marque et se transmet surtout dans une série d'ouvrages mordants et positifs, de romans comiques et bourgeois, de facéties satiriques et *réalistes*, qui forment la contre-partie de la littérature officielle et combattent à leur façon la domination chaque jour croissante de l'esprit de cour, de l'élément épique ou chevaleresque. Ch. Sorel, Furetière, Scarron, attaquent de la parole et de l'exemple les idées dominantes, et vont parfois jusqu'à hasarder des ombres de théories. Ces protestations furent impuissantes contre la tendance générale, et l'esprit gaulois dut se laisser absorber dans l'esprit français, comme nous verrons tout à l'heure les efforts de la liberté littéraire se briser contre le principe triomphant de l'ordre et de l'autorité.

Le plus important auxiliaire de Vaugelas et de l'Académie française, dans leur action sur la langue et la littérature, ce fut l'hôtel de Rambouillet, si toutefois il est permis de placer en un rang subalterne cet illustre salon, dont l'influence fut prépondérante, — cette

encore, l'avocat et médecin Alemand dans le titre d'un de ses livres, *Nouvelles Observations, ou Guerre civile des François sur la langue.*

autre académie, plus célèbre encore et non moins recherchée que sa rivale. L'hôtel de Rambouillet ne se borna pas à épurer, il créa. Il rendit au vocabulaire autant de termes et de tournures qu'il lui en voulait enlever, guidé dans ce double travail par une même inspiration, et s'efforçant de modifier le style dans le sens de la délicatesse et de la *politesse*. Ce n'est pas seulement sur la langue, c'est sur toute la littérature, et même sur les mœurs, que s'est exercée cette action de l'hôtel de Rambouillet, qui partait d'un principe plus élevé que celui d'une pure réforme grammaticale : celle-ci n'était que la conséquence naturelle de toute une croisade entreprise pour ramener dans une société grossière le règne des idées chevaleresques, de la galanterie, des cours d'amour. Le travail de l'hôtel de Rambouillet sur la langue un peu abrupte et sauvage léguée par le seizième siècle au dix-septième, et qui avait besoin d'être dégrossie, raffinée, spiritualisée, si j'ose ainsi dire, a été utile et salutaire en principe, mais poussé trop loin. Dans toutes les réformes, le zèle emporte au delà des limites, tant on a peur de ne les pas atteindre. L'hôtel de Rambouillet ne tarda pas à glisser sur la pente qui conduit de la délicatesse à la subtilité, et sa révolution littéraire, tombée dans le ridicule par l'exagération, vers la fin de son existence, acheva de se discréditer par les maladresses et les inepties des coteries secondaires qui cherchèrent à le singer, en outrant ses défauts, sans pouvoir atteindre à ses qualités.

C'est à l'hôtel de Rambouillet et aux petites académies familières formées sur son modèle qu'on doit cette puérilité des discussions littéraires, si fréquentes dans la première moitié du dix-septième siècle, que nous ne pouvons comprendre aujourd'hui et qui nous fait sourire : la guerre contre la particule *car*, attaquée surtout par Gomberville, et sur laquelle Voiture a écrit une lettre à madame de Rambouillet; les polémiques sur le point de savoir s'il fallait écrire *muscadin* ou *muscardin;* les luttes acharnées entre les partisans des deux *Belles matineuses*, entre les jobelins et les uranistes, à propos des sonnets de Voiture et de Benserade[1]. En cette époque de transition, les moindres choses acquéraient une réelle importance, et la passion sincère qu'on apportait dans les questions relatives aux lettres contribuait à les agrandir. Par là même aussi cette puérilité et ce pédantisme s'accompagnaient d'une violence peu en rapport avec la futilité des sujets, violence qui n'était que l'accent d'une conviction profonde, et qui l'emportait bien vite sur l'urbanité dont les combattants s'honoraient de faire profession. On peut même dire que les luttes littéraires du

[1] Vingt-quatre ans après la première apparition du sonnet d'*Uranie*, Balzac écrivait encore sur la question toute une longue dissertation, divisée en treize chapitres.

temps présentent pour la plupart ce singulier phénomène que l'ardeur s'y montre en raison inverse de leur gravité : qu'il me suffise de rappeler ici les batailles qui se livrèrent entre dom Goulu, le prieur Ogier et Balzac, et plus tard entre Girac et Costar, sur la tombe à peine fermée de Voiture. Je ne parle pas des pamphlets du P. Garasse, où il y avait autre chose et plus que des passions littéraires, non plus que des *Factums* de Furetière, entrepris pour la vengeance d'une injure personnelle. C'était un ressouvenir de ces duels entre érudits du seizième siècle, où les auteurs se traitaient réciproquement de *carnifex*, *triparricida*, *porcellus*, *rabidus canis*, *putidus auctor* et *latro sceleratissimus*, à propos d'une divergence sur un signe de ponctuation. La langue française naissante ne s'était pas encore entièrement débarrassée des audaces du latin de la Renaissance, et l'aigre levain des Scaliger et des Scioppius, mal comprimé, surnageait parmi le miel de l'hôtel Rambouillet. Ils sont innombrables alors, ces gladiateurs de plume, comme les appelait Balzac, ces *bravi* de la critique, dont M. Charles Nisard vient de nous présenter les chefs de file dans une intéressante et savante galerie [1]. Il ne fallait qu'un éclair de passion pour communiquer l'étincelle au foyer, et les discussions de la petite chambre bleue, en raffinant outre mesure la délicatesse et la sensibilité littéraires, étaient de nature à allumer, en certaines heures, ces passions et ces fièvres qui éclataient ensuite en luttes peu courtoises.

D'autre part, il est aisé de comprendre comment ces assemblées de beaux esprits devaient inévitablement aboutir au précieux. C'est là l'éternel écueil de la littérature des salons et de la société polie, comme on disait alors. La réunion de ces intelligences cultivées, en multipliant l'une par l'autre la finesse littéraire inhérente à chacune d'elles, arrivait à un résultat d'ensemble dont on pouvait d'avance calculer mathématiquemont la force. Ce qui était d'abord une qualité, se développant sans contre-poids, et incessamment aiguisé par l'exercice et l'émulation, atteignit bien vite à son excès. Le poëte, le moraliste, le romancier, qui va lire son œuvre devant cet auditoire au sens fin et à l'esprit délicat, sachant qu'aucune nuance ne passera inaperçue, que les pensées les plus ingénieuses, les sentiments les plus subtils, seront saisis au vol et compris à demi-mot, cède au conseil des applaudissements, et penche de plus en plus dans le sens où on le pousse. Le caractère qui marque les productions de l'hôtel de Rambouillet nous sert à démêler avec certitude quel devait être celui de sa critique journalière. Il nous reste là-dessus quelques légendes,

[1] Les *Gladiateurs de la république des lettres*, 2 vol. in-8°, Lévy, 1860. Ce que nous louons dans l'auteur de ce curieux livre, c'est l'érudit; quant au critique, nous aurions plus d'une restriction à faire.

fondées sur les récits contemporains, qui ne sont pas très-propres à nous donner une haute idée de la sûreté de ses appréciations : le goût n'était nullement formé alors; il tâtonnait dans l'ombre en cherchant sa voie, et n'avait pas encore trouvé ces fermes principes autour desquels il allait se rallier quelques années après. Les traces écrites ne nous font pas non plus absolument défaut : on les trouvera dans Ménage, dans le *Dictionnaire des Précieuses* de Somaize, dans la *Précieuse* de l'abbé de Pure, un *précieux* lui-même, malgré ses attaques contre les *ruelles*, dont il avait été l'un des hôtes les plus assidus; dans l'*Histoire de l'Académie*, de Pellisson, un esprit tout trempé de bienveillance, qui admire également Chapelain et Boileau; dans le traité sur l'*Origine des romans*, de Huet; dans divers opuscules de Sarasin, qu'il serait pourtant trop cruel de juger d'après son apologie de l'*Amour tyrannique* de Scudéry, laquelle est la préface d'un ami et non l'œuvre d'un critique; dans bien d'autres encore, que nous ne pouvons nommer ou que nous rencontrerons plus loin. Il est vrai que, à côté de ces noms, on en trouverait aisément d'autres qui ont fait preuve d'une valeur plus sérieuse, d'un goût plus sévère et plus sûr, dans leurs jugements littéraires; mais il n'en est pas moins certain que la marque est restée, ne fût-ce qu'au talon, sur la plupart d'entre eux. L'*étoile* de l'hôtel Rambouillet et la fondatrice d'une autre académie presque aussi célèbre, celle des samedis, mademoiselle de Scudéry, a mêlé çà et là la critique littéraire à ses *Conversations*, où nous avons à la fois un reflet du salon qui les a inspirées, et comme une révélation, bien affaiblie et un peu terne, du charme réel exercé par Sapho sur son siècle. Ce sont des causeries, roulant principalement sur des sujets moraux, et où les considérations de même nature et les ressouvenirs de la société polie dominent, même lorsque l'entretien dérive vers la littérature. Il y a pourtant quelques pages de théorie et de critique, celles, par exemple, qui traitent *de la manière d'inventer une fable*, pages à la fois ingénieuses, délicates et vraies, qui ne sont, au fond, qu'une apologie indirecte du *Grand Cyrus*, mais présentée en un tel sens, que Boileau lui-même n'y eût rien trouvé à reprendre.

On en verra également des traces, et de beaucoup plus considérables, dans Balzac, qui est tout à fait l'homme, le héros sérieux de l'hôtel Rambouillet, comme Voiture en est le héros badin et galant, l'*Amilcar*. Balzac a précisément trois lettres adressées à madame de Rambouillet, qui sont trois petits traités sur le vrai caractère des romans, où ne manquent point les remarques excellentes, écrites d'un style à la fois précis et coloré. Du reste, ses idées littéraires étaient plus exactes et plus sensées qu'on ne le pourrait croire, à la fatigante emphase et à la solennité vide de la plupart de ses œuvres. Sans

doute, il n'a ni beaucoup de suite dans la pensée, ni grande force dans le raisonnement; il ne dépasse guère la superficie des choses; mais, dans ces limites, il a rencontré des aperçus justes et vrais. Ses *Dissertations critiques*, par le sens droit et le jugement sain dont elles font preuve, à défaut de profondeur, méritent de nous arrêter un moment. Ses propres défauts ne l'abusent point, et, loin de les ériger en principes, il prêche le naturel, la vérité, une certaine familiarité même au besoin, toutes choses qui nous semblent bien simples aujourd'hui, mais qui l'étaient moins alors, et qu'il s'évertue à prouver longuement. Il n'exagère pas l'importance des règles; mais, sans les mépriser, les met à leur place, et s'efforce toujours de remonter aux vrais principes de l'art. C'est, à coup sûr, une des œuvres critiques les plus remarquables du siècle, malgré quelques singulières erreurs d'appréciation, quand il descend des principes aux personnes, et quelques puérilités où l'on voit reparaître le docteur de l'hôtel Rambouillet. Ce qui nuit surtout à ces dissertations, dont les dernières sont loin d'avoir l'importance des autres, c'est l'abus de l'érudition, la prolixité, la majesté d'un style toujours tendu jusque dans la plaisanterie, la facilité de l'auteur à se payer de mots et à se laisser *piper* à ses phrases, enfin la bienveillance et l'urbanité de l'homme du monde dominant parfois l'impartialité du juge. L'écrivain fait tort au critique. Il s'est quelque part occupé de l'éloquence, et il l'a décrite par ses qualités réelles et caractéristiques, sans s'apercevoir qu'il indiquait justement tout ce qui lui manque; sa définition est exacte, mais elle prouve par sa forme même que, s'il avait l'intelligence de ce que c'est que l'éloquence, il n'en avait ni l'instinct ni le sentiment intime et inné.

Pour le dire en passant, l'éloquence semble avoir toujours particulièrement attiré les regards et excité l'émulation des esprits critiques au dix-septième siècle. C'est un thème sur lequel ils s'exercent à l'envi, et il ne serait pas difficile d'en expliquer la cause. Plusieurs de ceux qui en ont parlé n'en avaient pas même une aussi juste notion que Balzac. Le traité du cardinal Duperron, malgré l'autorité de l'écrivain en pareille matière, n'a pas grande valeur. Écrit d'un style prolixe et lourd, dans une langue arriérée, avec une facilité un peu terne, il exprime quelques idées singulières, et d'ailleurs n'a guère en vue que le perfectionnement de la angue. Le chancelier du Vair est monté plus haut dans son *Traité de l'éloquence française et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse.* Le titre à lui seul dénote un esprit assez juste pour ne se point abuser sur l'état d'un art dont on croyait volontiers, à cette époque, avoir atteint les dernières limites, — assez élevé pour remonter aux principes et chercher le remède au mal. Il rappelle ses contemporains à l'étude et à l'imitation intelli-

gente des anciens, trop négligés alors. Vingt-quatre ans après, la Mothe le Vayer, dans ses *Considérations* sur le même sujet, reprochait de nouveau aux Français d'abandonner l'antiquité, qu'il exaltait à leurs yeux comme le modèle à suivre et le but à atteindre. Et pourtant le sceptique la Mothe le Vayer était imbu du mépris philosophique de Descartes pour l'autorité et pour le passé; il tenait que c'est nous qui sommes, à proprement parler, les anciens, puisque nous sommes les plus éloignés de l'enfance du monde. Mais son sens littéraire le sauvait des conséquences extrêmes de ce raisonnement, qu'il maintenait dans les bornes où il est juste et vrai.

Quelques-unes des lettres de la Mothe Levayer se rattachent à notre sujet. Ce n'est pas, à proprement parler, de la critique; ce sont des ouvrages mixtes, tenant en partie de la causerie familière, en partie de la dissertation érudite, qui se recommandent par l'esprit, l'abandon, une certaine grâce piquante et même un peu rustique, une indépendance enfin qui n'est peut-être qu'un entier scepticisme.

L'enchaînement des idées nous a détourné quelque temps de l'hôtel Rambouillet. Rentrons-y. Mais son histoire se confond par bien des points avec celle de l'Académie. Au fond, les deux assemblées poursuivaient le même but. On y retrouvait les mêmes hommes, non-seulement Voiture, Balzac et quelques autres que nous avons déjà cités, mais Scudéry, Godeau, Conrart, surtout Chapelain, l'un des noms les plus importants de la critique dans la première moitié du dix-septième siècle. Chapelain, que Boileau n'avait pas encore voué au ridicule, était à cette date le critique en titre de l'Académie, celui que l'on reconnaissait d'un commun accord comme l'arbitre et le juge suprême de la république des lettres. On a voulu faire à Chapelain, pour le dédommager du coup mortel porté à sa poésie, une réputation de critique : aujourd'hui surtout, cette concession semble passée à l'état de lieu commun. Mais, en les examinant de près, ses titres perdent beaucoup de la valeur que leur ont prêtée de trop complaisants apologistes. Chapelain débuta dans la carrière par un panégyrique, en style vieux, lourd et embarrassé, de l'*Adone* du cavalier Marin. Rien n'égale le pédantisme naïf de cette préface, avec son luxe de divisions et de subdivisions, et ses interminables catégories. C'est tout un manuel scolaire de poétique, dont le prétexte semble assez mal choisi, et à propos duquel on se rappelle le mot de Rivarol comparant les commentateurs trop zélés des pièces légères à ceux qui attachent une garniture de plomb à des robes de gaze.

Le début n'était pas heureux; tout au plus peut-on plaider les circonstances atténuantes, en le mettant sur le compte de cet engouement pour la poésie italienne qui possédait alors les meilleurs esprits, et qui s'explique tout naturellement par de nombreuses affini-

tés. La littérature précieuse des salons devait trouver son expression idéale dans ce clinquant, ces délicatesses, ces raffinements, ces *concetti*, dont le cavalier Marin résume tous les brillants défauts portés à leur dernière expression. Un tel penchant, du reste, ne contrariait en rien le respect des règles les plus étroites et cet amour d'un scrupuleux formalisme, qui n'en était peut-être même qu'une conséquence logique. La littérature italienne réunissait tous ces caractères : le culte des règles aussi bien que celui de la forme; et de là, sans doute, son influence et sa séduction. Ce sont précisément ces deux points qui ont charmé Chapelain dans l'*Adone*, et sur lesquels il a fondé son enthousiaste apologie. Son erreur s'explique donc aisément, mais elle ne justifie pas le critique.

La liste des gens de lettres proposés par le même aux encouragements de Colbert est une œuvre d'un singulier éclectisme, où les noms les plus disparates, les plus grands et les plus infimes, se trouvent accouplés dans un éloge d'une bienveillance générale, sinon universelle, qui prouve plus en faveur du *bonhomme*, comme disait Boileau, que du juge équitable et éclairé. Pour quelques articles touchés avec assez de justesse, combien d'autres où la louange semble à peu près choisie au hasard ! Cette liste n'est pas très-sensiblement au-dessus de celle du pédant Costar : c'est tout dire. On retrouve mieux l'esprit judicieux que les apologistes de Chapelain s'accordent à lui reconnaître, dans les *Mélanges* extraits de sa correspondance, et dans ses lettres imprimées ou manuscrites. Voilà ce qu'on oppose avec le plus de prédilection au verdict de Boileau et à l'indifférence de la postérité. On peut y signaler sans doute des qualités estimables, mais purement relatives, qui ne s'élèvent guère au-dessus des moyennes régions du bon sens, et n'appartiennent même pas à la critique proprement dite. Les renseignements qu'on y trouve ont fait prendre le change à beaucoup de lecteurs. Et puis il y a la *Pucelle* qui sert de repoussoir, et prête par le contraste un plus grand charme aux moindres beautés.

A mes yeux, l'œuvre qui fait le plus d'honneur à Chapelain, comme à l'Académie naissante, dont il fut le secrétaire en cette circonstance, c'est l'examen du *Cid*, entrepris par ordre de Richelieu. On a souvent loué la modération que sut garder la compagnie, au risque de blesser le terrible ministre, et l'adresse avec laquelle elle accorda, en les menant de front, l'envie bien naturelle de complaire à son protecteur, et les droits de la justice et de la vérité. Ce n'est point là le seul mérite de ce morceau, qui me paraît devoir être placé dans les meilleurs rangs de la critique au dix-septième siècle. Un sens droit et ferme, bien que poussant parfois la sévérité à l'excès, s'y allie constamment à une extrême convenance de langage, et les règles y sont appliquées avec une discrétion qu'on n'eût atten-

dues ni du docte corps, ni du rédacteur qui tenait la plume. Une fois le point de vue admis, il est impossible de ne pas reconnaître la justesse d'esprit et la netteté de jugement qui dominent toute l'appréciation. Les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* sont, du reste, aussi souvent une censure des ennemis de Corneille, particulièrement de Scudéry, que du chef-d'œuvre par lequel a été fondé le théâtre français. Ils disent les erreurs, ils les disent même avec trop d'insistance, en les démontrant parfois d'une manière toute grammaticale; mais ils ne dissimulent pas les qualités, et, en finissant, l'illustre compagnie atténue encore la portée de ses observations, puisqu'elle proclame qu'il y a dans la pièce assez de beautés pour couvrir les défauts et pour expliquer le succès. Il est fâcheux que l'Académie se soit crue obligée, dans cet examen, de suivre pas à pas les *Observations* de Scudéry, ce qui devait inévitablement la faire tomber dans des minuties au-dessous d'elle. Elle avait déployé, au début, une certaine largeur de vues, elle s'était élevée même à des considérations générales sur le fondement et le but de l'art, qui étaient plus dignes du génie de Corneille que ces misérables chicanes sous lesquelles une nuée de rivaux jaloux essayait de le tuer en détail.

L'Académie avait été tout spécialement stimulée à donner sa mesure en cette occurrence. Il s'agissait de montrer ce qu'elle savait faire, d'imposer du premier coup silence aux détracteurs, de répondre dignement à la confiance de Scudéry, qui l'avait prise pour arbitre, et de ne pas prêter le flanc aux récriminations de Corneille; de contenter le cardinal et de ne pas rester inférieure à l'attente publique. Il fallait que son œuvre fût un monument. Cet *Examen* a eu une influence considérable. Il fut le point de départ d'une nouvelle ère au théâtre. Jusqu'au *Cid*, la scène française avait joui des libertés du drame, qui se développaient en paix à côté de la tragédie régulière et classique. Les unités même n'étaient pas encore parvenues à y conquérir le droit de cité. Ces licences avaient dès longtemps choqué Chapelain, esprit correct et méthodique, nourri de la lecture du régulier théâtre italien; et le cardinal de Richelieu, ami en toutes choses d'une sévère discipline, avait partagé ses vues. Mais, malgré la tentative de Mairet, choisi par eux pour donner le modèle de la tragédie classique à la France, le drame, soutenu surtout par l'imitation des poëtes espagnols, persistait encore, et, grâce à l'éclatant succès du *Cid*, il allait peut-être définitivement triompher, si Richelieu et l'Académie n'y avaient mis bon ordre par une condamnation solennelle des principes de Corneille. Une multitude de brochures se chargèrent de préparer ou de confirmer la sentence. Les auteurs se firent « tout blancs d'Aristote » pour accabler leur rival, et il ne se rencontra dans la foule qu'un critique de quel-

que sens, le « bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse, » qui, envisageant les règles dans leur but et dans leur signification philosophique, les réduisit à la question du succès, comme devaient faire plus tard Molière et Racine[1]. Principe élémentaire et libéral qui résume tous les autres, pourvu qu'on le comprenne bien et qu'on l'explique en son sens le plus élevé : « Sçavoir l'art de plaire ne vaut pas tant que sçavoir plaire sans art, » écrivait à ce propos Balzac à Scudéry avec sa recherche habituelle, mais aussi avec cette intelligence littéraire que nous lui avons déjà reconnue, et qui le quittait rarement, même lorsque, comme ici, elle était la condamnation de ses propres livres.

La déclaration officielle de l'Académie décida la victoire de la tragédie régulière, et Corneille passa du *Cid* à *Horace* et à *Cinna*. On connaît, outre ses discours sur l'art dramatique, les examens de ses pièces, qu'il écrivit lui-même avec une bonne foi, une naïveté si touchantes. Rentré dans le giron classique, il n'y est préoccupé d'un bout à l'autre qu'à ranger ses ouvrages dans le cadre aristotélique, à prouver qu'ils sont d'accord avec les règles, et qu'il n'a pas eu tort, au point de vue des principes, d'écrire des chefs-d'œuvre. Ces amendes honorables sont toutefois mêlées de protestations timides, où l'on sent revivre les anciennes aspirations du poëte, et le libre génie de Corneille se soulever contre les liens dont le garrottait le formulaire dramatique. Bien d'autres se débattaient plus vivement contre la tyrannie des unités, et rompaient des lances pour la liberté du théâtre. Il s'éleva autour de cette question toute une guerre de traités et de préfaces, qui, après des péripéties diverses, se termina définitivement par le triomphe des règles. L'abbé d'Aubignac se chargea de rédiger en code les nouvelles lois, dans sa lourde et pédante *Pratique du théâtre*, où il n'est question ni de la poésie, ni de la nature, ni de la passion, ni du sens commun, mais simplement de ce qu'a dit ou de ce que n'a pas dit Aristote, — autorité qui lui tient lieu de tout, de sens commun, de passion, de nature et de poésie, et à laquelle il ne semble même pas soupçonner qu'on puisse rien répondre.

C'est là, du reste, le caractère général de presque tous les traités *ex professo* sur les diverses branches de la littérature. Il n'en est pas un peut-être qui apprenne rien de sérieux et d'utile, pas un surtout que doive ouvrir un poëte. Tous confondent l'érudition avec la critique, et le *magister dixit* est leur raison suprême. Ils se croient irrécusables et irréfutables parce qu'ils savent le grec, ou du moins parce qu'ils jugent le savoir, — car leur confiance en eux et leur assurance

[1] Préface de *Bérénice*.

doctorale sont d'autant plus grandes que leur science réelle est petite, et qu'ils dénaturent souvent ce qu'ils prétendent expliquer. Tous, la Mesnardière, le P. le Bossu, G. Colletet, dans cette série de divers traités qui furent réunis ensuite sous le titre d'Art poétique, se tiennent à la hauteur de l'abbé d'Aubignac : leurs livres ne sont, pour ainsi dire, que des manuels de collége, qui ne se distinguent pas de la *Rhétorique* de Barry, ou du *Traité de la poésie française* du P. Mourgues. Cette *faculté* de la république des lettres s'inquiétait beaucoup plus, comme l'autre, des ordonnances d'Hippocrate que du salut du malade. Pour ces docteurs scrupuleux, les règles d'Aristote sont aussi invariables que la table de Pythagore, et l'art est une science absolue qu'on peut professer par principes et réduire en théorèmes comme les mathématiques. Certains noms et certaines choses étaient à leurs yeux des axiomes fondamentaux, d'une indiscutable évidence, qui servaient de point de départ et d'assises à tout l'édifice, réglé jusque dans ses particularités les plus minutieuses, et ces axiomes n'étaient pas des principes recueillis à la lumière de l'intelligence, mais des formules copiées dans des livres. C'est de très-bonne foi qu'ils appliquent avec rigueur à la poésie de leur temps, jusque dans les détails qui sont le plus profondément empreints de la couleur locale, le système établi par des Grecs morts depuis deux mille ans; et il ne leur vient même pas à l'esprit l'idée que les transformations profondes de la religion, des mœurs, de la civilisation tout entière, amenées par une si longue évolution de siècles, puissent donner naissance à de nouveaux besoins, et rejaillir sur les lettres, qui sont une des faces de la société. Tout s'est modifié de la base au sommet, les idées, les croyances et les sentiments aussi bien que les faits, et ils veulent que la poésie seule, se dérobant à cette loi commune de l'humanité, demeure condamnée à une immobilité éternelle, et enfermée dans d'inflexibles limites qu'elle ne peut dépasser, quand tout le monde les a franchies autour d'elle.

Sans doute, l'essence de l'art est immuable : il y a un beau absolu et un idéal souverain qui dominent toutes les vicissitudes des âges; mais, lors même que le but ne change pas, les chemins varient, et c'est par la diversité des moyens et des formes, par le changement de la discipline et du costume, que l'art, tout en restant inaltérable dans sa substance, s'accommode à la marche de l'esprit humain, dont il est l'expression la plus élevée. Comme les auteurs, les critiques partaient d'un principe que notre siècle révolutionnaire a partout ébranlé, mais qui alors était respecté dans les lettres aussi bien qu'en politique : l'autorité. En somme, l'inspiration de cette critique, si étroite et si méticuleuse, était la même que celle de cette littérature, dont nul ne songera pourtant à nier la grandeur : elle se fondait sur le respect,

l'admiration, l'imitation de l'antiquité, — idée assurément fort légitime, et qui, bien comprise, contenue dans de justes bornes, pouvait être aussi féconde pour celle-là qu'elle l'a été pour celle-ci. Mais il est aisé de concevoir comment la littérature proprement dite, sans parvenir à se constituer sur une base vraiment nationale, fut pourtant sauvée des dangers d'une imitation servile par l'originalité foncière et la valeur propre de ceux qui la cultivaient, tandis que la critique, n'ayant pas les mêmes causes de salut, y succomba, autant par l'infériorité et l'inexpérience de la plupart de ceux qui s'y consacrèrent que par les défauts du système. En outre, quelle que fût la considération accordée à la critique, les écrivains n'en faisaient guère que par accident, et en quelque sorte dans les entr'actes, pour se délasser de leurs œuvres originales, — ceux-là du moins qui se sentaient capables d'œuvres originales. La critique, je l'ai déjà dit, n'existait point par elle-même, mais seulement dans ses rapports directs, étroits, positifs, avec la création littéraire, dont elle n'était que l'humble auxiliaire, chargée de tracer minutieusement sa route, et de marquer tous les endroits par où elle devait passer. Ceux qui s'y étaient fait un grand nom à la Renaissance et au commencement du dix-septième siècle, les Scaliger et les Juste Lipse, aussi bien que les Saumaise et les Casaubon, avaient légué à leurs descendants la tradition de la critique philologique, grammaticale, érudite, dont l'antiquité, d'ailleurs, leur offrait également des exemples avec Aristarque, dès longtemps regardé comme le type le plus parfait de la profession, et avec Aristote. Ménage, Huet, la Monnoye et nombre d'autres marchèrent dans cette voie. Sans doute, la Grèce pouvait leur proposer un autre modèle, à l'esprit plus haut, aux principes plus féconds et plus larges, l'auteur du *Gorgias*, d'*Ion* et de *Phèdre*, Platon. La critique platonicienne, fondée sur le sentiment du beau, sur la notion de l'idéal suprême, est celle qui a dominé dans la littérature moderne, et c'est sur ce fondement que repose la nouvelle science, baptisée par les Allemands du nom ambitieux d'esthétique; mais la critique aristotélique, avec ses catégories exactes, sa méthode rigoureuse, et cette puissante analyse qui, après avoir décomposé tous les objets de nos connaissances, a assigné à chaque genre ses limites précises et sa place, et déterminé les conditions d'existence de toutes les branches du grand tronc, devait mieux répondre aux besoins d'ordre, de discipline, d'unité forte et rigoureuse qui caractérisent le dix-septième siècle. Si, du moins, en choisissant Aristote pour guide, ils avaient pris en même temps son esprit philosophique! Mais ils se contentèrent de lui emprunter ses formules toutes faites, et de les appliquer telles quelles aux créations de l'intelligence.

Aux tendances représentées par l'Académie, et surtout à celles qui

avaient leur principale expression dans l'hôtel de Rambouillet, se rattachent les critiques produits par une société célèbre, qui de tout temps a marqué sa place dans le domaine littéraire. Ils tiennent à l'Académie par le respect des règles, le culte pour la discipline de l'esprit et la correction du style; à l'hôtel de Rambouillet par de certains côtés délicats et subtils qui sentent parfois le *précieux*, par le raffinement du goût et le zèle pour l'épuration de la langue. Un de ceux qui se firent alors le plus de renommée dans la carrière fut le P. Vavasseur, à qui l'on doit surtout un grave traité latin contre le burlesque, dont la solidité judicieuse confine à la pesanteur. Nous ne nous y arrêterons pas, non plus qu'aux ouvrages des PP. Mourgues, de Bretteville, Jouvency, et de bien d'autres encore. Mais les *Réflexions sur la poétique* et *sur l'éloquence*, du P. Rapin, ne peuvent être mentionnées d'une façon aussi sommaire. Comme l'indique le titre, ce dernier ouvrage n'est pas un traité en règle; c'est un recueil d'observations, de remarques, de conseils sensés, qui toutefois manquent un peu d'unité et de précision. L'auteur vise moins à remplir la partie technique du sujet qu'à s'abandonner aux considérations littéraires et morales qui lui sont suggérées par la matière. En un mot, comme il le dit lui-même de ses *Réflexions sur la poétique*, ce n'est pas tant pour instruire que pour exercer les esprits qu'il a donné son œuvre au public, — mot excellent et qui indique le vrai but que devrait toujours se proposer un livre de cette nature. Le P. Rapin s'attache scrupuleusement sans doute à Cicéron, à Quintilien, et surtout à Aristote, qu'il regarde comme « la nature mise en méthode, » et « l'unique source d'où il faut prendre des règles quand on se mêle d'écrire; » mais au moins il met du sien dans l'exposé et dans l'application de ces doctrines : il en a compris l'essence, il en montre la raison, il les explique philosophiquement. Lors même qu'il les suit de plus près, c'est avec une aisance et une liberté remarquables. Parmi les critiques du temps qui se sont bornés à n'être que les reproducteurs de la poétique grecque, ou plutôt latine, il est assurément un de ceux qui ont su le mieux conserver un caractère propre et une certaine largeur de vues.

C'est surtout dans ses *Comparaisons entre divers écrivains de l'antiquité* qu'on peut saisir quelque trace de ce penchant au bel esprit, de ce goût pour la grâce, l'élégance, la gentillesse, aux dépens de la simplicité et de la grandeur, qui ont été notés d'une façon beaucoup trop absolue comme le caractère général de la critique et des œuvres littéraire de la compagnie de Jésus. Ce qui nous autorise à faire cette remarque, c'est la préférence évidente, quoique un peu déguisée, qu'il donne à la finesse, à l'art, à la perfection de la forme, à l'habileté de l'imitation, sur l'originalité vigoureuse et puissante, — à Cicéron sur

Démosthènes, et surtout à Virgile sur Homère, — préférence motivée, d'ailleurs, par des raisons judicieuses, qui dénotent dans l'écrivain un excellent professeur de rhétorique.

En pareil cas, le P. Bouhours eût certes exprimé les mêmes préférences et pour des motifs analogues; mais il l'eût fait en un style moins grave, avec plus de recherche dans la pensée et de coquetterie dans la forme. Esprit agréable et souriant, ingénieux et fin, le P. Bouhours ne cherche pas à sortir du cercle des idées reçues, mais il se garde bien de les présenter sous l'aspect le plus simple. Il s'efforce de renouveler un lieu commun par le changement du point de vue, et se donne beaucoup de mal pour arriver à dire *délicatement* les choses ordinaires. Dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, le charme de la forme l'emporte sur la solidité du fond. Parfois les deux amis habillent la raison en précieuse, et poussent leur causerie jusqu'au *dernier fin*, jusqu'au *fin du fin*. Il y a, par exemple, un entretien sur le *je ne sais quoi* (fort en vogue alors, et qu'on retrouve jusque dans Corneille), dont l'auteur prend à tâche d'expliquer la nature dans les arts et les lettres aussi bien que dans les mœurs; un autre sur le bel esprit, dont il chante les louanges, mais en restituant au mot son véritable sens, défiguré par l'abus. Il ne faut pas se laisser tromper à l'apparence : le fond vaut mieux, quoiqu'il n'y ait pas là une nourriture bien substantielle pour l'intelligence.

Dans celui de ses entretiens qui roule sur la langue française, il est à remarquer que le P. Bouhours loue justement tous les points que plus tard Fénelon souhaitera réformer, en les signalant à l'attention de l'Académie française : l'absence de mots composés, qui se forment par juxtaposition, comme en grec; l'ordre rigoureusement logique de nos phrases, qui les jette toutes dans un moule uniforme; le travail d'élimination exercé sur la vieille langue, travail qui l'a, suivant lui, perfectionnée et enrichie en la dépouillant. Il ajoute, sans prévoir à qui s'adresse son accusation, que ceux qui se plaignent de sa pauvreté ne devraient se plaindre que de leur ignorance. Lorsque le cours de la conversation le conduit à passer en revue plusieurs ouvrages récents, alors la confusion et l'incertitude de ses jugements éclatent dans tout leur jour, et il accouple les noms les plus discordants en un étrange pêle-mêle. C'est là, du reste, un des plus fréquents défauts de la critique du second ordre au dix-septième siècle. Boileau lui-même n'y a pas échappé quand il place Voiture et Benserade, dans son *Art poétique*, à la hauteur des grands écrivains, et, pour ainsi dire, sur la ligne de Racine et de Molière. De pareilles méprises, qui étonnent la postérité, s'expliquent de la part d'un contemporain par l'absence de perspective et d'espace, qui ne permet pas d'apprécier nettement la différence des tailles, et par mille influences du moment,

auxquelles l'intelligence la plus droite ne peut entièrement échapper.

Les défauts du P. Bouhours sont peut-être plus frappants encore dans sa *Manière de penser sur les ouvrages de l'esprit*, fidèle écho des discussions ingénieuses et délicates que devait entendre chaque jour la petite chambre bleue. Tout en se montrant sévère sur quelques points, l'auteur fait sur d'autres de surprenantes concessions; il recommande le vrai avant tout, mais il ne trace pas bien nettement la ligne de démarcation entre le vrai et le faux. Le bel esprit déborde en ces argumentations minutieuses, qui tombent parfois dans la puérilité; on y trouve un entassement d'érudition sur des riens et je ne sais quel pédantisme folâtre. Là encore le sens de l'auteur, quand il n'est pas gâté par les finesses de son goût, est généralement juste et droit; mais ses défaillances deviennent de plus en plus nombreuses.

Le P. Bouhours fut un critique à la mode : il eut les avantages de la réputation et de l'autorité, mais il en eut aussi les inconvénients. Barbier d'Aucour se chargea de troubler par une mordante critique (les *Sentiments de Cléanthe*) le triomphe de son premier ouvrage. Le livre de Barbier d'Aucour représente la critique littéraire de Port-Royal contre les jésuites, comme les *Provinciales* en représentent la critique théologique et morale. Pascal lui-même l'avait déjà précédé sur ce terrain par ses *Pensées sur la littérature*, et son fragment sur l'*Art de persuader*, où l'on trouve les hautes qualités de cet esprit vigoureux et original. Ces dernières pages surtout joignent une rigueur toute géométrique à une simplicité austère et à une complète indépendance de l'autorité des anciens. Comme le grand Arnauld, Pascal, bien qu'adversaire de Descartes, est cartésien sur ce point, ne fût-ce que par l'ardeur de son christianisme. Mais il faut convenir que l'exagération des principes religieux et moraux professés par les jansénistes les rendait peu propres à goûter les jouissances littéraires et à apprécier le beau dans les créations de l'esprit. Ils étaient portés à voir un danger dans les lettres et un ennemi dans l'art, tant que l'art et les lettres n'étaient pas justifiés par une intention strictement chrétienne. Port-Royal, avec son esprit minutieux et sévère, sa roideur et sa sécheresse, représentait la tradition la plus opposée au bel esprit : l'occasion était doublement favorable, lorsqu'il s'agissait de l'attaquer dans la personne d'un jésuite. Aussi Barbier d'Aucour se hâta-t-il de tailler sa meilleure plume et de lancer son pamphlet. C'est si bien une œuvre de parti, qu'il n'y est pas question seulement du livre du P. Bouhours, de son style et de ses idées littéraires, mais aussi de la religion, de la morale et de la doctrine de tous les révérends pères. A proprement parler, il n'y a point là de critique, mais une polémique de détail et toute personnelle, un persiflage spirituel et piquant, quoique un peu long. L'au-

teur a mis bien de la verve et de la mordante ironie dans ce libelle, qui parfois s'éleverait à la hauteur des *Provinciales*, si le sujet pouvait le permettre. Le P. Bouhours trouva un défenseur dans l'abbé de Villars, et, pour lui répondre, Barbier d'Aucour revint à la charge, et écrivit un second volume. Cette fois, c'est beaucoup trop : à la longue, la plaisanterie s'alourdit et le sel s'évapore. Réduit au quart de sa dimension, ce livre serait un petit chef-d'œuvre dans son genre.

C'est pourtant ce même homme qui a fait contre les tragédies de Racine la plate et fade satire intitulée *Apollon vendeur de Mithridate*. Son rival, l'abbé de Villars, l'année même où il entreprenait l'apologie du P. Bouhours, s'attaqua, lui aussi, au poëte par son examen de *Bérénice*, qui eut un retentissement immense, et divisa la ville et la cour. Madame de Sévigné s'en montra enchantée : elle ne prévoyait pas alors que le même écrivain allait bientôt s'en prendre plus rudement encore à *Tite et Bérénice*, de son idole P. Corneille. Par la préface qu'il ajouta à sa pièce en la faisant imprimer, Racine laisse voir qu'il avait été plus ému de cette attaque qu'il ne le voulait paraître. C'est qu'en effet la dissertation de l'abbé de Villars, parmi ses erreurs, ses plaisanteries froides et forcées, a quelques traits qui touchent droit au but. Notre intention n'est nullement d'examiner ici tous les travaux de critique qui se sont produits en divers sens à l'occasion de chaque ouvrage de Racine, comme de Boileau, de Molière et de plusieurs autres écrivains, — diatribes passionnées ou panégyriques poussés à l'extrême, sempiternels parallèles où le besoin du contraste et la séduction de l'antithèse entraînent presque toujours l'écrivain au delà de la justice et de la vérité; ouvrages de circonstance qui n'ont pas survécu à l'intérêt du moment, et qui rentrent dans cette vaste catégorie de la polémique, constituant à elle seule les deux tiers au moins de la critique du dix-septième siècle. Les curieux pourront en prendre une idée dans un livre récent[1], où la question a été traitée avec une conscience extrême et une très-scrupuleuse érudition. Boursault, Visé, Pradon, Segrais, madame Deshoulières, Robinet, non plus que Longepierre et Valincour[2] dans le camp opposé, ne méritent guère de nous arrêter. Nous passerons également sur les variations critiques du fécond Subligny, qui combattit à diverses reprises dans les deux armées. Ce n'est pas que quelques-uns ne se soient distingués dans ces escarmouches, mais nous n'en finirions pas. La multitude des agresseurs de Racine étaient guidés dans leurs attaques soit par leurs relations avec Corneille et sa famille,

[1] Les *Ennemis de Racine*, par M. Deltour, in-8°, Didier et Durand, 1859.

[2] Mentionnons de Valincour ses jolies lettres sur la *Princesse de Clèves*, où il y a de la finesse et de la sagacité, avec un peu de minutie.

soit par les souvenirs de la vieille cour et le culte de l'ancienne poésie, soit par des raisons toutes personnelles et des ressentiments particuliers auxquels Boileau, le plus fidèle ami de Racine, n'était pas toujours étranger.

Ces piqûres de taon, en harcelant le poëte, furent un aiguillon pour lui, et servirent son talent par les blessures qu'elles faisaient à son amour-propre. On reconnaît encore dans cette guerre l'inspiration toujours dominante des principes de l'hôtel de Rambouillet. Cette assertion est justifiée non-seulement par les noms de ses ennemis, mais encore par la nature de quelques-uns des principaux reproches, fort singuliers à nos yeux, qui lui sont adressés, et qui, mieux que toutes les réflexions du monde, en faisant toucher du doigt les idées du temps, expliquent les sacrifices que Racine a dû nécessairement leur faire. Ainsi on l'incrimine d'expressions familières et bourgeoises, de termes bas et rampants ! on l'accuse de violer les règles ! on se plaint que les sentiments délicats et les belles passions manquent à ses tragédies ! Le campagnard qui s'écrie, dans la satire du *Repas ridicule :*

> Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre :*
> Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre,

n'avance nullement une grosse ineptie de rustre ignare, comme nous pourrions croire; c'est un critique qui exprime l'opinion commune des beaux esprits de son temps. Comparé à l'Antiochus de Quinault ou à l'Artamène de mademoiselle de Scudéry, Alexandre était, en effet, un barbare qui n'entendait rien à la galanterie. Racine n'a donc pas poussé la tragédie au ton doucereux et aux fades passions : il serait plus juste de dire, au contraire, qu'il a lutté contre le goût public pour l'en retirer dans une certaine mesure. Si l'abus de l'amour lui a été reproché alors, c'est par des moralistes plutôt que par des critiques proprement dits, et au point de vue religieux plutôt que littéraire, par exemple dans les *Entretiens sur les tragédies de ce temps*, de l'abbé de Villiers, qui est parti de l'idée chrétienne pour apprécier le théâtre, comme avait déjà fait le prince de Conti et comme devait faire Bossuet, mais tous deux d'une façon plus rigoureuse et plus absolue. L'abbé de Villiers ne condamne pas les jeux de la scène; il voudrait seulement en bannir, ou peu s'en faut, l'amour, et il croit qu'ils auraient tout à gagner à cette exclusion, même sur le terrain purement littéraire. Suivant lui, l'art et le théâtre peuvent s'accorder avec la morale religieuse, et, pour tenter cette conciliation, il s'appuie sur l'exemple des anciens et sur quelques-unes des plus belles pièces modernes. Cette vue donne un intérêt

assez élevé à son ouvrage, écrit, du reste, avec sens et justesse, et où l'auteur montre qu'il comprend bien les conditions essentielles et la véritable base de l'intérêt tragique.

Racine répond à ses critiques, dans les préfaces de ses tragédies, presque toujours avec une ironie hautaine et dédaigneuse. C'est une sorte de lutte corps à corps, où tout l'avantage est pour lui; il lui suffit de quelques coups pour s'assurer la victoire. Juge et critique supérieur dans son beau discours académique sur P. Corneille, il se montre en peu de lignes, dans ces pages préliminaires, polémiste redoutable et dialecticien lumineux. Très-soumis aux règles, quoiqu'il s'en inquiète infiniment moins que Corneille, il y rend compte de ses pièces plutôt dans leur accord avec l'histoire, la raison et les grands principes littéraires que dans leur accord avec la poétique de l'école. Il n'a même pas craint d'attaquer en passant la préoccupation exclusive des règles, en tête des *Plaideurs*, et surtout de *Bérénice*. Molière s'est montré plus explicite encore dans sa *Critique de l'École des femmes*, qui ressemble par endroits à un véritable exposé de principes. Il y raille spirituellement les spectateurs scrupuleux qui consultent Aristote pour savoir s'ils doivent admirer une pièce, et se demandent toujours s'ils ont ri dans les règles. La première règle, dit-il, est d'intéresser et de plaire, — proposition fort vraie, sans doute, dans ses limites, comme nous l'avons dit, mais dont il serait facile pourtant d'abuser. Il eût dû ajouter : de plaire aux esprits justes et aux goûts délicats, ce qui suppose de la part de l'écrivain lui-même une règle antérieure et supérieure à celle que Molière prend pour base, comme à toutes les autres, c'est-à-dire le sentiment même des conditions essentielles de l'art et de l'idéal particulier à chaque genre. Dans cette pièce aussi, comme dans toutes celles où il a occasion de toucher aux questions littéraires (en particulier dans les *Précieuses ridicules*, et dans le *Misanthrope*, à la scène du sonnet), il se montre l'intraitable ennemi de la recherche, de l'affectation, de la *grimace*, pour employer un terme dont il a usé jusqu'à l'abus et qui révèle la plus profonde de ses antipathies. Partout on trouve dans ses œuvres, à côté de cette aversion pour le bel esprit précieux, un égal amour du naturel et de la vérité. C'est la réaction contre l'hôtel de Rambouillet qui commence à se marquer avec décision dans le goût dominant, et dont Boileau va bientôt achever la victoire.

De tous les grands écrivains de cette période, qui forme le vrai siècle de Louis XIV, il n'en est, pour ainsi dire, aucun qui n'ait trouvé moyen d'exprimer directement ses idées littéraires. La critique, qui se produit encore assez rarement en ouvrages spéciaux, se mêle du moins par échappées aux œuvres de presque tous les auteurs. On la voit dans la Fontaine, comme nous l'avons déjà vue dans Racine et

Molière; elle se rencontre dans Bossuet même, comme nous la rencontrerons bientôt chez Fénelon. La Bruyère, indépendamment de quelques autres pages disséminées çà et là, a consacré tout un chapitre de ses *Caractères* aux *ouvrages de l'esprit*, et il a rassemblé sous ce titre un faisceau de fines remarques où brillent, comme toujours, sa raison lumineuse et vive et toutes les saillies de son ingénieux bon sens. C'est encore sur le grand principe de l'autorité qu'il fonde le salut des lettres : il élève l'antiquité comme un modèle idéal et proclame qu'on ne peut atteindre à la perfection que par l'imitation des Grecs et des Romains; mais son admiration est raisonnée, elle vient d'un sentiment profond de la beauté dans l'art, non d'une érudition étroite et d'un pédantisme obstiné. Ce n'est pas lui qui fera de la critique un de ces métiers « où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie..., moins de discernement que de lecture. » Il ne demande ses appréciations qu'à lui-même, et ne pense point par le ministère de Longin et d'Horace. Ses réflexions justes et nettes, relevées par le tour piquant de la phrase, qui chez lui donne même au lieu commun le charme de l'originalité et parfois l'attrait du paradoxe, n'abordent guère les théories générales : la Bruyère est surtout un excellent appréciateur des écrivains et des œuvres; ses jugements sont encore une série de *Caractères*, et c'est là surtout ce qui frappe dans son discours de réception à l'Académie, où il a su élever la critique particulière à la hauteur de l'éloquence.

On le voit : à mesure que nous approchons de la fin du siècle, par un progrès naturel les idées littéraires s'expriment avec plus de largeur et de liberté. La querelle commençante des anciens et des modernes allait précipiter ce progrès en jetant dans la circulation des opinions nouvelles, combattues comme d'audacieuses hérésies par les conservateurs et les partisans exclusifs de l'autorité, mais qui n'en firent pas moins leur chemin dans les esprits, et dont leurs adversaires eux-mêmes profitèrent jusqu'à un certain point. Celui qui devait plus tard jouer le rôle d'arbitre et de conciliateur dans cette guerre, Fénelon, esprit ouvert au sentiment du vrai et du beau, dégagé de toutes les subtilités de l'école comme de l'étroite servilité des règles, alliant sans effort la justesse à l'indépendance de l'esprit, et le culte respectueux des modèles au sentiment des besoins nouveaux, s'était montré dès sa jeunesse l'un des critiques les plus intelligents et les plus libéraux de l'époque, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*. Ce livre, imitation de la forme platonicienne, par la vérité et la grâce de la conversation, comme par une certaine insinuation du raisonnement qui rappelle l'*accoucheur des esprits*, s'est aussi inspiré à la même source pour le fond des idées. Fénelon est l'homme des conciliations et des harmonieux tempéraments. Il comprend tout; il dé-

mêle ce qu'il y a de fondé dans les aspirations contraires, et il le réunit sous sa plume. Il veut qu'on étudie l'antiquité, mais avec discernement; qu'on l'imite, mais avec liberté; il en tire des exemples inspirateurs et non des recettes. Il fait sortir les règles de la nature plutôt que des livres; de l'esprit éclairé par l'étude et la méditation plutôt que de l'enseignement des rhéteurs, et il les élargit en les simplifiant. Il veut une éloquence simple, mâle, grave, ayant, en un mot, tous les caractères de la grande littérature du dix-septième siècle, et en même temps il fait la guerre à l'amour exagéré de l'expression noble et générale, à la crainte du détail et de certaines familiarités opportunes, à ces préoccupations qui poussent à l'emphase par peur de la bassesse. Il a parfaitement compris, et il répète que la forme doit sortir du fond, qu'elle n'en est que la naturelle expression et le simple vêtement, modelé sur elle. Fénelon, qui parle avec toute l'ardeur de la jeunesse, ne ménage pas les critiques, et parfois les traits de satire, contre les usages les plus répandus dans la chaire; on devine même çà et là sous ses paroles des allusions fort claires à quelques-uns des plus illustres prédicateurs du temps, dont il censure les défauts avec la confiance de son âge. La Bruyère a écrit, lui aussi, un chapitre sur la *Chaire*, et il s'est rencontré sur bien des points avec Fénelon, surtout dans le blâme.

Ces *Dialogues* roulent à peu près exclusivement sur l'éloquence sacrée, et on peut dire qu'ils sont faits presque autant au point de vue moral qu'au point de vue littéraire. Les idées et les opinions de l'auteur du *Télémaque* apparaissent d'une façon plus nette encore et plus complète dans sa *Lettre à l'Académie*, qui, malgré sa date (1712), appartient directement à notre sujet par toute la vie de son auteur, dont elle ne fait en quelque sorte que résumer la doctrine. Le cadre que cette lettre embrasse l'amenait à se prononcer sur toutes les branches de la littérature; elle exigeait de lui un vaste exposé de principes, qui, sans avoir aucunement la prétention de former une complète théorie de l'art, nous permet du moins d'apprécier ses idées critiques, d'autant plus sûrement qu'on y trouve presque toujours la confirmation ou le développement de celles qu'il avait déjà émises dans ses *Dialogues sur l'éloquence*. Quelques-unes sont très-hardies; d'autres étonnent et font penser aux côtés chimériques qu'on reprochait parfois à ce grand esprit, quoiqu'elles s'arrêtent toujours à temps pour ne pas dépasser les bornes du possible. Quand on voit Fénelon vouloir que la langue se renouvelle aux sources antiques, et par des termes empruntés sans cesse aux langues étrangères; se plaindre que nous ne puissions former de mots composés comme les Latins et les Grecs; quand on l'entend attribuer à la rime,

qu'il trouve dangereuse et désagréable à la fois, la plupart des méfaits de notre poésie; quand il accuse le génie trop uniformément méthodique de notre langue et qu'il cherche à introduire dans la marche de la phrase les inversions du latin, on est tout près de crier à la chimère; mais, après avoir lu jusqu'au bout, on s'aperçoit qu'il ne mesure pas ses espérances à ses regrets, et que, dans ses projets, le réformateur sait poser des limites aux désirs de l'artiste.

C'est l'étude et le culte de l'antiquité qui ont suggéré à Fénelon toutes ces idées; c'est à la même cause qu'il faut rapporter aussi la plupart des autres opinions dont il se fait l'interprète, et en particulier ces attaques contre l'architecture gothique, qu'il avait déjà prise à partie dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et qu'on lui a si souvent reprochées. Il faudrait adresser ce reproche au dix-septième siècle tout entier : à cette date, où l'art n'était pas compris en dehors de l'unité, de l'harmonie, de la régularité, où le sentiment de l'ordre et de la discipline primait tous les autres, on n'était nullement préparé à saisir les beautés étranges et mystérieuses de cette luxuriante architecture, qui semble la négation de celle qu'on admire dans les monuments de l'antiquité. Le moyen âge, dans ses mœurs et ses idées comme dans ses œuvres, resta lettre close pour le dix-septième siècle, et il n'y a pas encore bien longtemps qu'on s'est enfin élevé à l'intelligence de cette grande époque. Et puis Fénelon se met à un point de vue particulier pour condamner l'architecture gothique : il veut que, dans l'art, tout soit non-seulement simple et mesuré, mais « borné à l'usage. » Déjà, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, où le chrétien et le prêtre parlent avant le critique, il imposait à l'orateur un but toujours présent d'instruction et d'utilité, auquel il subordonnait tout le reste. L'utilité, c'est le point auquel il revient sans cesse, et ce mot a quelque chose qui sonne mal à notre oreille dans les questions d'art. A prendre littéralement ses paroles, on peut trouver qu'il se préoccupe trop exclusivement de ramener les productions de l'esprit à la vérité, à la nature, à la raison, à l'utile enfin, sans tenir assez de compte d'un autre idéal que de l'idéal moral. Il est même telle page où il semble réduire l'essence de l'art à sa ressemblance avec les objets qui lui ont servi de modèle. Mais il faut se garder avec lui de cette interprétation judaïque contre laquelle protestent toutes les œuvres, toutes les tendances de ce charmant et vigoureux esprit, qui, comme un arbre privilégié, fut toujours couvert de fleurs à côté de ses fruits. Cette insistance s'explique aisément par la nature des défauts qui dominaient alors dans les lettres et qu'il trouvait le plus urgent de combattre, outre qu'on n'avait pas inventé alors ces belles théories de l'art pour l'art que le dix-septième siècle n'était pas digne de comprendre. Au temps de sa jeunesse, quand il écrivit ses *Dialogues*, le *précieux* n'a-

vait pas encore disparu; au temps de sa vieillesse, quand il composa sa *Lettre*, le *précieux* commençait à reparaître avec Fontenelle et la Motte. Ce fut là qu'il porta la hache. En outre, même à sa plus belle période, l'art du siècle avait un penchant à dépasser la nature par une recherche trop exclusive de la noblesse et de la dignité. Fénelon l'a senti, et il appuie le doigt sur la plaie. En nombre de points, il s'éloigne des idées de la littérature solennelle et des fausses bienséances littéraires; il blâme sans hésitation les habitudes de pompe, d'emphase et d'enflure de notre tragédie, défauts que Corneille et Racine n'ont pas toujours évités, et ce contemporain de Louis XIV, dans son amour de la simplicité et de la nature, trouve des éloges pour les *magots* de Téniers. Il est à remarquer que Fénelon est un des écrivains du dix-septième siècle qui se sont le plus complétement tenus à l'écart des influences persistantes de l'hôtel de Rambouillet : cet esprit si ingénieux et si fin, qui semblait un disciple tout prêt, s'y est mieux dérobé pourtant que des écrivains d'une trempe plus virile, Corneille, Pascal, et même Bossuet.

Nommer Saint-Évremond après Fénelon, c'est toute une antithèse : le hasard des dates l'amène sous notre plume. Ces deux noms si opposés, et qu'on ne pourrait associer sans une sorte de profanation, se ressemblent du moins par la délicatesse du goût littéraire. Non-seulement les lettres n'eurent pas alors de juge plus habile et plus autorisé que Saint-Évremond, mais il est de tous les écrivains du dix-septième siècle celui qui se rapproche le plus du critique de profession, tel qu'on le trouve établi dans le siècle suivant. Il marque la transition entre les deux époques, et d'ailleurs, par la date de sa vie aussi bien que par le caractère de ses écrits, il appartient également à toutes deux. Déjà fort connu des beaux esprits, lorsqu'il dut quitter la France pour l'Angleterre, son exil ne fit que le mettre plus en vue par l'isolement. Il semblait que, de Londres, il présidât encore, dans le salon de la duchesse de Mazarin, à toutes les discussions littéraires. Là-bas, du café de Will, où il trônait au premier rang près du vieux Dryden, il avait l'oreille à tout bruit venant de France, lisait tout nouveau livre et toute pièce nouvelle, et suivait avec attention dans ses moindres symptômes le mouvement des intelligences. De toutes parts on le consultait comme l'oracle familier des lettres : un illustre venait-il de mettre au jour quelque ouvrage, une question intéressante avait-elle divisé les esprits chez quelque marquise, chacun prenait Saint-Évremond pour arbitre, et sa décision faisait loi. Très-facilement accessible à toute requête de ce genre, le résigné proscrit, qui resta jusqu'au bout aussi Français de style et d'idées que s'il n'eût jamais quitté la cour de Versailles, répondait sans pédantisme, avec une grâce légère et un laisser-aller qui excluent toute prétention; et

sa réponse, après avoir franchi la Manche, courait de main en main et faisait les délices des gourmets de salon.

Les dissertations littéraires de Saint-Évremond sont nombreuses, mais généralement courtes : il ne vise pas à épuiser le sujet, se contentant d'exprimer ses vues personnelles et d'ouvrir des aperçus féconds, comme en se jouant à la surface des choses. Il frappe souvent par la justesse, toujours par la délicatesse, la sagacité ingénieuse, la finesse de sa raison. Toutes ses pages portent le même cachet de mesure et de modération, — modération qui est peut-être autant celle de l'épicurien sceptique que de l'homme de goût, — et d'un libéralisme intelligent, fondé sur le sentiment des nécessités d'un nouvel ordre social. Les critiques grammairiens et pédants sont l'objet tout particulier de son aversion. Sans afficher en rien le rôle d'un révolutionnaire, il dédaigne les conventions reçues; il a mis bas toutes les opinions de l'école pour juger uniquement et librement d'après ses impressions personnelles. Quand il se prononce, on peut être sûr que c'est bien son avis qu'il donne et non celui du maître. Nul n'a mieux compris que lui la grande erreur de la critique au dix-septième siècle; on en jugera par quelques citations : « Il faut convenir, dit-il dans sa *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, que la poétique d'Aristote est un excellent ouvrage; cependant il n'y a rien d'assez parfait pour régler toutes les nations et tous les siècles. » Et ailleurs [1] : « Il n'y a personne qui ait plus d'admiration que j'en a pour les ouvrages des anciens..., mais le changement de la religion, du gouvernement, des mœurs, des manières, en a fait un si grand dans le monde, qu'il nous faut comme un nouvel art pour entrer dans le goût et dans le génie du siècle où nous sommes... Si Homère vivoit présentement, il feroit des poëmes admirables, accommodés au siècle où il écriroit. Nos poëtes en font de mauvais, ajustés à ceux des anciens, et conduits par des règles qui sont tombées avec des choses que le temps a fait tomber. Je sais qu'il y a de certaines règles éternelles, pour être fondées sur un bon sens, sur une raison ferme et solide, qui subsistera toujours; mais il en est peu qui portent le caractère de cette raison incorruptible. On en peut dire ce qu'a dit Horace des mots : elles ont leur âge et leur durée, et il seroit ridicule de vouloir toujours régler des ouvrages nouveaux par des lois éteintes... Concluons que les poëmes d'Homère seront toujours des chefs-d'œuvre, non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement, et le jugement réglera la disposition des choses présentes. »

On ne saurait mieux dire. Partout se retrouvent les mêmes idées et les mêmes vues. Il semble que la critique de Saint-Évremond ait

[1] *Sur les poëmes anciens.*

puisé comme un souffle de vie dans les libertés de la littérature anglaise au milieu de laquelle il vivait, servant, pour ainsi dire, de trait d'union entre les deux pays. Çà et là apparaît quelque paradoxe, mais toujours présenté sous ses côtés spécieux, et sans que jamais le lettré et l'homme de goût cessent de se montrer en première ligne. Saint-Évremond a des préjugés et des sympathies qui le conduisent parfois à des illusions singulières : par ses rapports de société comme par les préférences de son esprit, il appartenait au parti de la vieille cour et de l'ancienne littérature : aussi se déclare-t-il partisan outré de Corneille, jusqu'à défendre *Attila*, proclamer en toute occasion *Sophonisbe* un chef-d'œuvre, et ne voir que le résultat d'un caprice injuste de l'opinion dans les échecs successifs de ses dernières pièces. Puis l'absence de sens moral, dont on ne s'aperçoit nulle part mieux que dans son étude sur Pétrone, est encore une autre cause de défaillance pour sa critique, car la morale n'est pas une chose si distincte du beau qu'on a souvent trouvé intérêt à le dire, et elle se rattache par de nombreux points de contact au goût lui-même, dont elle est une des faces. A part ces défauts, dont nous ne dissimulons pas la gravité, Saint-Évremond est vraiment un excellent juge des choses de l'esprit, et qui donne l'idée, sinon tout à fait la mesure, d'un critique supérieur.

A peu près en même temps, et d'un autre côté, quoique sur une voie parallèle, la critique tendait de plus en plus à se transformer par la création du journal, qui allait en faire un instrument si puissant, quelquefois si terrible, et, avant l'invention du roman-feuilleton, la forme littéraire la plus vivante et la plus active. On n'a peut-être pas assez remarqué l'influence profonde exercée par le journal sur la nature et les destinées de la critique : avec lui, elle a dû changer de physionomie, viser aux qualités spéciales que lui imposaient ses nouvelles conditions d'existence, et se faire, pour ainsi dire, toute à tous, par lui, elle a acquis une extension immense; elle est devenue une arme toujours en mouvement, dont la pointe est partout, — une force immodérée qui s'applique à tout, qui mesure tout, qui tient lieu de tout, qui devance et dévore tout, en attendant qu'elle achève de se dévorer elle-même. La multiplicité et la force croissante des journaux, ce moule naturel de l'esprit moderne, cette dernière expression de la prodigieuse puissance de la presse, dont ils ont pris le nom par excellence, ont dû modifier radicalement la critique et en faire une chose nouvelle qui ne se peut plus comparer avec l'ancienne. Mais il y avait encore bien loin des humbles feuilles du dix-septième siècle à nos ambitieuses gazettes, d'abord par la dimension et la périodicité, puis par le public auquel on s'adressait. Ces embryons du journalisme, bornés dans leurs prétentions comme dans leurs res-

sources, ne pouvaient espérer qu'un auditoire restreint, et ne songeaient nullement à haranguer la foule, qui ne les connaissait pas. Leurs lecteurs, tout d'abord, furent à peu près les mêmes que ceux des livres. La critique ne se transforma donc pas avec eux du premier coup, et leur effet n'eut rien de brusque et de tranché. Mais les conséquences que nous avons dites étaient renfermées dans cette innovation comme un fleuve dans sa source, et, à mesure qu'on avance, on les voit se marquer et s'étendre.

Je ne parle pas de la grave *Gazette de France*, qui n'était guère qu'une succursale du bureau d'adresse. Dès 1650, Loret avait créé la *Muse historique*, où il glissait parmi ses burlesques babioles le compte rendu des événements littéraires, la critique — et Dieu sait quelle critique! — des pièces et quelquefois des livres. Loret n'est pas méchant : il admire tout; mais son successeur Robinet a juré une haine à mort à Racine, comme Visé, qui fonda en 1672 le *Mercure galant*, ce journal « immédiatement au-dessous du rien, » instrument de l'envie et de l'ignorance inepte, où les maîtres étaient morigénés par un véritable écolier. Sept années auparavant, la création du *Journal des savants* avait ouvert un champ plus sérieux à la critique, mais la science en avait pris la plus large part, et, par un excès de modestie, les rédacteurs se bornaient en quelque sorte à l'analyse des livres qu'ils eussent dû juger, et visaient à instruire plus qu'à former le goût. A son début, le *Journal des Savants* n'est guère qu'une sorte de catalogue explicatif, de bulletin bibliographique, où chaque titre est accompagné de quelques lignes d'examen; peu à peu, il étend son cadre, et, dans la seconde année de son existence, on le voit soutenir une très-vive polémique avec l'un des auteurs qu'il avait censurés. Quant à la publication périodique de Baillet, les *Jugements des savants*, c'est une laborieuse compilation plutôt qu'une œuvre originale.

Enfin, voici Bayle avec ses *Nouvelles de la république des lettres* (1684). Bayle n'est pas homme à se restreindre en ces étroites limites : il mêle sa personnalité à tout ce qui sort de sa plume. Il a plus d'étendue dans l'esprit, il approfondit davantage, il fait de ses analyses des pages originales, écrites avec cette curiosité, cette abondance, cette vivacité et cette verve à demi voilées qu'il porte dans les questions les plus arides. Toutefois c'est moins les productions purement littéraires que les ouvrages d'érudition, d'histoire, de philosophie, dont il s'occupe de préférence. Il n'est même pas bien difficile de s'apercevoir que Bayle a pour les lettres pures et la poésie une sorte de dédaigneuse indifférence, à laquelle il faut attribuer sans doute le singulier sans-façon de quelques-uns de ses jugements : il nomme Pradon quelque part sur la même ligne que Racine, et je ne suis pas bien sûr qu'il fasse une grande différence entre Perrault et Boileau.

Lorsque Bayle quitta la direction de son journal, son ami Basnage entreprit de continuer l'œuvre sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savants*. Ce fut d'abord une imitation exacte de Bayle, mais il prit par degrés une allure plus libre et plus originale. Basnage, s'il a moins de verve, n'a pas moins de science. Son journal est conçu dans le même esprit et se recommande par le même genre d'intérêt. Il est fâcheux que le sectaire y domine quelquefois le critique, par exemple dans ses jugements sur Fénelon et Bourdaloue. Des caractères analogues se retrouvent encore dans la *Bibliothèque universelle* fondée en 1686 par J. Leclerc, recueil d'extraits substantiels, d'analyses intéressantes et nettes, mêlés d'articles originaux. C'est l'œuvre d'un esprit laborieux, sans éclat, sans grâce, sans chaleur de style, mais en même temps hardi, tranchant, et plein de confiance en lui. La meilleure page du journal est un excellent programme préliminaire dont Leclerc, par malheur, ne tint pas les promesses.

Toutes ces feuilles se publiaient en Hollande ou à Genève, sur la terre classique des protestants et des réfugiés. Toutes, ayant pour auteurs des amis de Bayle, avaient été plus ou moins directement inspirées par son initiative. Il est le pivot central autour duquel tourne le journal littéraire de la fin du dix-septième siècle. Comme Saint-Évremond, les gazetiers de Hollande étaient mieux placés que les autres critiques pour juger les auteurs français : leur éloignement de Paris et leur situation en pays étranger, tout en garantissant leur indépendance, sans les mettre à l'abri de la passion et des préjugés, rétablissaient pour eux dans les rangs des écrivains qu'ils avaient à apprécier cette perspective qui ne s'observe bien qu'à distance, et les affranchissaient de ces mille influences de relations, de haines et d'amitiés, de ménagements et de prudence, auxquelles n'échappent pas entièrement les esprits les plus sincères quand ils s'occupent des auteurs vivants.

Les journaux littéraires rendirent de grands services en jetant dans la circulation des connaissances nombreuses, en supprimant les frontières derrière lesquelles restaient séquestrés les livres de chaque nation, en mettant les esprits en contact avec les idées exprimées sur les divers points de l'Europe, en les accoutumant à mieux juger par voie de rapprochements et de comparaisons. Avec Bayle et ses imitateurs, comme avec Saint-Évremond, qui est un vrai journaliste, la critique a pris déjà un caractère plus aisé et plus libre; son allure est plus souple ; son ton devient moins dogmatique et moins *doctrinaire*, sinon moins assuré. Ce ne sont encore que des nuances, parce que le journal n'est pas définitivement constitué, mais ces nuances sont visibles à un œil attentif.

Au milieu de ces déviations diverses, un homme maintenait fermement la critique sur le terrain de l'autorité et de la tradition. Il luttait contre l'esprit nouveau qui entraînait le siècle finissant, et dont, en dehors des journaux, Perrault s'était fait le principal interprète. D'un bout à l'autre de sa longue carrière, Boileau reste invariable dans ses idées littéraires; il meurt sans avoir fait un pas en arrière ou en avant. C'est le représentant le plus autorisé de la critique du dix-septième siècle, de cette critique aristotélicienne qui y régna longtemps à l'exclusion de toute autre, qui y domina toujours, et que nous essayerons peut-être une autre fois d'étudier chez lui dans son expression la plus parfaite et la plus pure. A Boileau revint naturellement l'honneur de soutenir le poids de la lutte contre l'insurrection de Perrault : il le fit avec une vaillance infatigable, égale à son talent. Grâce à lui, la victoire de l'avenir fut retardée de plus d'un siècle, et, dans le compromis qui suspendit la guerre sans vider la question, les honnuers restèrent au principe de l'autorité. Victoire indécise néanmoins, et achetée par des concessions dangereuses! Boileau mourut à temps avant d'avoir vu renaître l'attaque, dirigée cette fois par des chefs plus habiles, et qui devait amener Fénelon lui-même à tenir la balance égale entre les deux partis. S'il n'emporta pas avec lui dans la tombe la critique que son nom domine et résume dans notre histoire littéraire, il la légua à des successeurs dégénérés qui ne surent pas la défendre, et se débandèrent devant presque toutes les tentatives de révolte. Aujourd'hui cette critique a définitivement cédé la place à sa rivale, et l'*Art poétique* fait partie du Musée des antiques. On l'apprend encore par cœur dans les colléges, et on a raison, parce qu'il est toujours utile d'apprendre d'excellents vers, et parce que les préceptes généraux dont Boileau s'est fait l'interprète mériteront éternellement d'être médités; mais la partie technique n'est plus que le souvenir d'une littérature disparue, et les professeurs de rhétorique eux-mêmes ne songent plus à en appliquer rigoureusement les règles.

VICTOR FOURNEL.

DEUX DYNASTIES FRANÇAISES

CHEZ

LES SLAVES MÉRIDIONAUX

AUX QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

Il n'y a pas de spectacle plus curieux dans l'histoire que celui de l'influence exercée par la France dans tout le monde alors connu, et particulièrement en Orient, au moyen âge, à la suite des croisades. Non-seulement à cette époque comme aujourd'hui, et plus encore, le français était partout la langue de la société policée; non-seulement la jeunesse accourait des quatre points de l'horizon pour s'instruire dans les écoles de Paris; non-seulement les idées, les mœurs et l'influence morale de notre pays rayonnaient dans toutes les directions et dominaient dans la chrétienté, mais encore la France possédait dans les lointaines régions du Levant une puissance effective qu'elle ne pourra probablement jamais reconquérir. C'étaient des Français qui avaient fondé et soutenu le royaume de Jérusalem ainsi que les principautés d'Antioche et d'Édesse; pendant un demi-siècle des enfants de notre patrie s'étaient assis sur le trône des Césars de Byzance. Et même, après la chute trop rapide des grandes monarchies que nous venons de nommer, quelle étendue n'était pas demeurée au pouvoir des Francs? Dans la Grèce entière, dans une portion de l'Albanie, dans toutes les îles de l'Archipel, en Chypre et jusque dans l'Arménie, on voyait dominer des princes et des seigneurs français dont le bras aguerri formait la meilleure défense de l'Europe contre l'invasion de plus en plus menaçante de l'islamisme.

Je n'ai pas ici l'intention de tracer de nouveau l'ensemble de ce

magnifique tableau de l'influence et de la domination française en Orient pendant les siècles du moyen âge, surtout après qu'il a été esquissé avec tant de talent dans les pages mêmes de ce recueil par notre ami et collaborateur M. H. Mercier de Lacombe. C'est une portion seulement, et une très-petite portion de cette grande histoire que j'ai entrepris d'étudier d'une manière spéciale. Quoique l'une des plus curieuses, elle est peut-être de toutes la moins connue. Il s'agit de l'autorité que deux dynasties d'origine française exercèrent successivement sur une fraction des Slaves méridionaux dans une principauté que représente encore en partie le Monténégro.

Personne, jusqu'ici, n'a raconté d'une manière étendue et complète les annales que nous allons essayer de reconstituer. Il nous a donc semblé que le public pourrait trouver quelque intérêt à ces faits, qui, bien que se passant sur un théâtre lointain, se rattachent cependant d'une manière directe à la France. Nous croyons aussi qu'en faisant voir comment le Monténégro doit à des princes français l'origine de son existence politique, nous réussirons peut-être à augmenter dans quelques esprits la sympathie que mérite si bien la cause de cette peuplade héroïque, qui, depuis quatre siècles, a su, par des efforts incessants, préserver sa foi et sa liberté contre les envahisseurs musulmans.

I

Le voyageur qui descend le Rhône et qui parcourt la Provence se détourne ordinairement de sa route pour aller visiter, à peu de distance d'Arles et de Saint-Remy, dans un site d'une grandeur sauvage, bien fait pour encadrer cette scène de désolation, une ville morte, un Pompéï du moyen âge et de la renaissance : c'est la ville des Baux. Abandonnée un jour par ses habitants, qui descendirent fixer leur demeure dans les plaines voisines, on n'y rencontre plus que quelques mendiants, campés plutôt que logés dans des palais déserts. Aucun édifice n'y a été détruit; tout est resté debout : les églises, l'hospice, admirable construction du treizième siècle, les maisons; il semble que la main de l'homme n'ait pas osé s'attaquer à un lieu frappé d'une malédiction divine. Le temps seul y a poursuivi son œuvre, faisant crouler les toits, tomber les portes et les fenêtres des monuments que personne ne réparait plus. Les pas du visiteur retentissent, dans le silence d'une solitude absolue, sur le pavé des rues, et ces demeures délaissées paraissent comme le repaire d'une légion de spectres qui auraient remplacé les vivants.

C'est sur le penchant d'un pic escarpé que se développe en amphithéâtre ce cadavre de cité. Au sommet, dominant le tout, s'élève la masse sombre et formidable d'un château, désert comme la ville. La demeure des fiers barons n'est plus habitée que par des essaims de corneilles qui s'envolent en croassant lorsqu'on en approche.

Mais ce n'est pas seulement aux curieux de l'ancienne architecture, aux amateurs du pittoresque et du fantastique que se recommandent ces ruines, peuplées par l'imagination des habitants d'alentour d'une multitude de revenants et de sorciers. On ne saurait rencontrer un lieu qui éveille plus de souvenirs de gloire et de splendeurs passées. Cette aire d'aigle, si fièrement posée sur un roc des Alpines, a été le berceau d'une race de vaillants chevaliers qui a rempli pendant trois siècles le monde du bruit de ses exploits, et qui, par le droit de la valeur et de la renommée, s'est assise sur plus d'un trône. Avec celle des Blacas, la maison des Baux a été la plus ancienne et la plus illustre de la noblesse de Provence dès le temps des troubadours. Au douzième siècle, elle était assez glorieuse, assez puissante, assez fortifiée par de grandes alliances, pour pouvoir disputer à Raymond Bérenger la possession du comté de Provence. Forcés d'abandonner cette prétention, les barons des Baux n'en demeurèrent pas moins les premiers vassaux de ce comté, princes d'Orange, vicomtes de Marseille, et possesseurs d'une infinité d'autres châteaux et seigneuries, qui leur constituaient un État presque indépendant.

Lorsque Charles d'Anjou s'empara du royaume de Naples, parmi les nombreux chevaliers provençaux qui l'accompagnèrent dans ses nouveaux domaines, était un cadet de cette glorieuse famille, Bertrand de Baux, qui devint la souche d'une nouvelle branche, dont l'éclat et la puissance éclipsa ceux de ses aînés. Transplantée à Naples, et bientôt en Orient, à la suite de la fortune des princes angevins, la maison des Baux occupa la première place après les souverains dans la monarchie dont le génie politique de saint Louis avait conçu la formation à l'orient de l'Europe, pour lui servir de boulevard. Comtes de Montescagiosa, de Squillace, d'Avellino, ducs d'Andria, bientôt princes de Tarente dans le royaume de Naples, grands sénéchaux de Sicile jusqu'au jour à jamais funeste qui substitua les Aragonais aux Français dans ce pays, les descendants de la famille des Baux possédèrent un moment la principauté d'Achaïe, et l'un deux, marié à l'héritière des dominateurs latins de Byzance, alla même jusqu'à prendre le titre d'empereur de Constantinople et de Romanie.

C'est à cette maison provençale que se rattachaient les premiers souverains indépendants de la principauté dont le Monténégro est le dernier débris, souverains dont nous avons entrepris de raconter l'histoire, bien qu'elle n'offre presque, dans ses débuts, qu'une sèche

nomenclature de personnages et de dates. La généalogie première de ces princes est assez obscure ; dans ce que nous en connaissons, il manque plusieurs degrés de filiation, et ce n'est que par conjecture que l'on peut attribuer leur origine à un fils cadet de Bertrand de Baux, qui aurait été s'établir en Albanie. Les auteurs et les documents slaves leur donnent le nom de Balscha, les chroniqueurs latins et italiens celui de Balsa ou Balza. Mais, malgré les obscurités de leur filiation, malgré la forme un peu différente de leur nom, leur parenté avec la famille française, dont nous avons rappelé les grands souvenirs, a été établie par du Cange avec la sûreté incomparable de critique qui lui est ordinaire.

« Il est très-probable, dit-il, qu'ils étaient originaires de la maison des Baux, qui s'habitua dans l'Albanie au temps que Charles premier du nom, roi de Sicile, le roi Charles, son fils, et Philippe, prince de Tarente, fils du dernier, possédèrent la ville de Duras (Durazzo) et une bonne partie de l'Albanie, d'où ils prirent le titre de seigneurs de cette province. Le nom de Balsa ou Balza confirme ceci, étant celui dont les Italiens se servent pour exprimer l'illustre famille des Baux, qui s'habitua au royaume de Naples, d'où les Sclavons ont formé celui de Baoscia (lisez *Balscha*); joint que l'étoile à plusieurs raies qu'Orbini donne aux Balsa pour armes lève toute la difficulté qu'on pourrait former sur cette origine, étant celle que porte la maison des Baux. C'est peut-être pour cette raison, et ensuite de ce que la maison d'Anjou posséda l'Albanie, que les grands seigneurs de ces contrées se vantaient d'être issus des nobles familles de France ; à cause de quoi il y a eu, depuis ce temps-là, une correspondance et une alliance mutuelle entre ces deux nations. De même, les Topia se disaient issus de Charlemagne, et, pour marque de leur origine, ils montraient la figure de ce grand prince, gravée sur une pierre vive au château de Croïa, qui leur appartenait. Les Ducagini (Doukadjins) se disaient issus du fabuleux Griffon de Hautefeuille. Ce qui montre évidemment qu'ils tiraient leur extraction des Français [1]. »

L'Albanie du Nord, bien que presque sauvage aujourd'hui, est en effet une sorte de France orientale. Catholique ardente, et même passionnément latine, la vieille terre des Illyriens, immortalisée dans les guerres chrétiennes par le bras de Skanderbeg, n'a pas oublié ses liens avec l'Occident, et surtout avec notre pays. L'Europe ignore pour ainsi dire son existence, et ne cherche pas à pénétrer ce qui subsiste encore de grandeur chevaleresque et de promesses d'avenir sous la couche de barbarie que la domination ottomane a répandue sur le peuple albanais. Depuis le règne de Louis XIV la France semble

[1] Du Cange, *Histoire de l'empire latin de Constantinople*, éd. Buchon, t. II, p. 285.

avoir négligé complétement ce pays, qui offre plus de sympathies et de points de contact avec elle qu'avec toute autre nation, et le laisse exclusivement abandonné à l'influence autrichienne. Non-seulement notre politique a presque abdiqué tout rôle en Albanie, non-seulement aucune de nos congrégations religieuses n'y possède d'établissement, mais c'est à peine chez nous si l'on se doute que cette contrée occupe une place sur la carte d'Europe. Quel est le catholique de France qui sait que sur la côte de l'Adriatique, entre la Boïana et le Schkoumbi, habitent un million de nos frères dans la foi, ramenés à l'unité de l'Église romaine depuis le pontificat d'Innocent III? Qui a jamais entendu parler des Mirdites, des Doukadjins, des Clementi, des Hotti, des Castrati, ces fières tribus semi-indépendantes, la terreur des musulmans, qui devraient nous être aussi connues et aussi chères que les Maronites de la Syrie?

Cependant lorsque, chose bien rare, quelque voyageur français se hasarde à mettre le pied sur le sol sauvage de l'Albanie, partout on l'accueille comme un frère et comme un compatriote. Dans chaque village, le chef ou le seigneur lui dit en le recevant que lui aussi il a dans ses veines du sang des chevaliers francs; il lui montre des meubles, de vieilles armures féodales que ses ancêtres ont apportés de l'Occident, et il lui raconte mille traditions de famille altérées par les siècles, mais qui toutes se rapportent à la France.

Ce n'est pas là, du reste, une vaine prétention; la présence des Français en Albanie au treizième siècle, l'établissement de nombreuses familles seigneuriales d'origine franque dans cette contrée, sont des faits d'histoire incontestables.

Charles d'Anjou, après la mort de Mainfroi, réclama des droits à la possession de Corfou et de toute la partie de l'Épire située entre Avlona et Boutrinto, domaines apportés en dot à Mainfroi par sa femme Hélène Comnène, fille de Michel, despote d'Épire. En 1271, une armée conduite par Jean de Cléry et par Thomas et Garnier Alaman, occupa ces districts en son nom. C'était un premier pas vers la possession de cette partie de l'Orient. Bientôt des circonstances nouvelles lui permirent de s'y étendre.

Depuis la fondation du second royaume de Servie, l'Albanie septentrionale avait été soumise au sceptre des princes Némanides. Sous le règne du troisième prince de la dynastie, Étienne II, l'archevêque Sabba, enfant de la maison royale, que l'Église catholique et l'Église grecque vénèrent comme un saint, avait ramené les Slaves méridionaux dans le giron du catholicisme, et, pendant plusieurs générations, les rois de Servie, en marque de cette union avec Rome, avaient ceint, au jour de leur sacre, une couronne envoyée par le pape[1]. Dans la

[1] *Glasnik* de Belgrade, 1856, 8e cahier.

seconde moitié du treizième siècle, le roi Miloutin Étienne Ourosch II rompit avec cette tradition catholique de sa famille pour embrasser le schisme oriental, malgré les représentations du pape Nicolas IV, qui lui adressa plusieurs lettres citées par Farlati dans son *Illyrie sacrée*.

Alors les seigneurs albanais, fermement attachés à la foi romaine, se décidèrent à se séparer du roi de Servie et à se retourner vers le prince angevin. Ils lui envoyèrent des députés, en lui offrant de se soumettre à son autorité. Charles accepta cette offre volontaire en février 1292, et, par des lettres patentes, confirma les priviléges de l'Albanie [1]. En 1320, Miloutin s'étant mis à persécuter les catholiques, les barons albanais, ayant à leur tête Mancoul Moussachia, comte de Clissani, André Moussachia, maréchal du royaume d'Albanie, et Vladislas, comte de Dioclée et de Primorie, soutenus par Philippe de Tarente, Mladen, ban de Bosnie, et Charles, roi de Hongrie, déclarèrent la guerre au prince serbe, le vainquirent et le forcèrent à reconnaître de nouveau l'autorité du pape.

Peu de temps après, Étienne Ourosch III, relevant la puissance de la couronne de Servie, soumit de nouveau l'Albanie septentrionale à son sceptre, et réduisit les rois de Naples à la possession de la seule ville de Durazzo. Mais les quarante ans de la domination des princes angevins avaient été suffisants pour que l'influence française s'introduisît dans le pays d'une manière ineffaçable. D'ailleurs, dans cet espace de temps, un grand nombre de gentilshommes français et napolitains, parmi lesquels comptait le fils de Bertrand de Baux, avaient passé en Albanie, y avaient acquis des châteaux et des seigneuries, et s'étaient alliés aux anciennes familles nationales.

Le fils du souverain, qui avait reconquis l'Albanie, Étienne Douschan, surnommé *Silni* ou le *Puissant*, vit sous son règne l'apogée de la puissance des Serbes, puissance éphémère dans une étendue aussi grande que celle où il la porta, et que son immensité même amena rapidement au déclin. Il fit la guerre avec succès aux Grecs, aux Turcs, aux Hongrois, aux Bulgares, conquit l'Épire, la Macédoine, la Thessalie, une partie de l'Archipel, toute la Bulgarie. Le titre de roi de Servie ne convenant plus à d'aussi vastes États, il se proclama empereur de Roumélie, Slavonie et Albanie, et créa dans sa cour les mêmes charges qu'à celle des empereurs de Constantinople. La mort le surprit en 1356, au moment où il se préparait à marcher contre cette dernière ville et à substituer définitivement, en Orient, un empire slave à l'empire grec.

[1] Buchon, *Nouvelles Recherches sur la principauté de Morée*, Rec. de diplom., p. 316, dipl. n° XII.

Pour gouverner plus facilement ses immenses domaines, Étienne Douschan y avait créé des grands feudataires, à l'exemple des empereurs latins et des empereurs grecs restaurés à Byzance. La Rascie, l'Étolie, la Macédoine, l'Albanie, la Bulgarie, formaient autant de principautés vassales de sa couronne. Sur les frontières des populations slaves et albanaises, ou schkypes, Douschan avait institué un de ces grands fiefs, appelé Zéta, habité presque dans la même proportion par des hommes des deux races, dont la capitale était Scutari (la Scodra du roi Gentius vaincu par les Romains), et qui comprenait les villes de Dougla, Drivasto, Dagno, Dioclée ou Podgoritsa, Antivari, Dulcigno, Alessio, c'est-à-dire, outre le Monténégro de nos jours, le midi de l'Herzegovine, la partie du pachalik actuel de Scutari qui embrasse les districts de Podgoritsa, de Scutari, de Zappa et Zadrima, d'Antivari, d'Alessio, ainsi que les montagnes habitées par les tribus semi-indépendantes des Malisors jusqu'au fleuve Drin.

C'est dans cette contrée que se développa la puissance du rameau de la maison provençale des Baux, dont nous avons entrepris d'exposer l'histoire dans ce travail. Nous avons déjà dit plus haut quelle nuit absolue enveloppe plusieurs des degrés de filiation de cette race. On ne la voit reparaître au jour que vers l'année 1356. Les descendants des vieux barons des Alpines, non plus connus sous leur nom véritable et originaire de Baux, mais désignés par l'appellation slavisée de Balschas, possédaient alors simplement quelques châteaux dans la Guégarie ou portion la plus septentrionale de l'Albanie. Ils avaient même donné à l'un de ces châteaux le nom de la cité de Provence d'où ils tiraient leur origine, nom qui s'est conservé dans le village de Balsch, auprès de Scutari. La dissolution rapide de la monarchie serbe après la mort d'Étienne Douschan, et les troubles sanglants qui furent la conséquence de cette mort, permirent à l'un d'eux, qui portait le prénom de Balscha, assez habituel en Albanie, et identique à son nom de famille, d'acquérir un certain pouvoir. Il fit la guerre successivement aux diverses maisons seigneuriales de son voisinage, leur prenant des villes et des châteaux. Ce n'est même pas à cela qu'il se borna : il combattit son suzerain, Étienne Ourosch V, empereur de Servie et fils d'Étienne Douschan, qui voulait s'opposer à ses empiétements dans l'Albanie[1]. En 1365, il s'unit aux Ragusains et fit avec eux, pendant deux ans, une guerre heureuse au seigneur d'Ouschitsa, dans la Dalmatie, Nicolas Altoman, vassal, comme lui, de la couronne de Servie[2].

Balscha mourut en 1367, laissant trois fils, Straschimir, Georges,

[1] Du Cange, t. II, p. 286.
[2] Medakovitj, *Pobiestnitsa Tsrnogorié*, p. 22.

et un second Balscha. Tous les auteurs qui ont écrit jusqu'ici l'histoire du Montenegro placent dans l'année 1368 la mort de Balscha Ier; cependant nous voyons, par des lettres patentes conservées aux archives de Vienne[1] que, dès le 17 janvier de cette année, ses trois fils étaient en possession du pouvoir et faisaient acte de souveraineté. C'est donc certainement à la fin de 1367, ou, au plus tard, dans les premiers jours de 1368, que le premier connu de la branche slave de la maison des Baux descendit dans la tombe.

Les trois jeunes princes se partagèrent la couronne et exercèrent en commun la souveraineté paternelle. Un de leurs premiers actes fut de revenir au giron de l'Église catholique, que leurs ancêtres, bien qu'étant d'origine latine, avaient abandonnée depuis plusieurs générations pour le schisme oriental, probablement à l'époque où Étienne Douschan, non content de s'être séparé de Rome, s'était mis à persécuter les catholiques. Il existe une lettre du pape Urbain V, datée de Montefiascone, le 25 mai 1368, et portant la suscriptiuo : *Nobilibus viris Strazimiro et Georgio ac Balse fratribus Zupanis Zente*[2]. Le souverain pontife y félicite ceux-ci de leur conversion, les engage à persévérer et leur recommande très-vivement de respecter les catholiques de leurs environs, particulièrement les gens de Cattaro, avec lesquels, d'après la lettre pontificale, les trois jeunes princes faisaient une guerre dont la conduite était laissée à Georges.

Bientôt leur activité belliqueuse trouva une occasion favorable de se déployer. Le roi Étienne Ourosch V avait été tué en 1367, l'année même où Balscha Ier mourait, par un de ses principaux vassaux, nommé Voukaschin; Straschimir, Georges et Balscha II, se déclarant contre l'usurpateur en faveur de l'héritier légitime Lazare, petit-fils de Douschan, enlevèrent Scutari, occupée, depuis la mort d'Étienne Ourosch, par Tvartko, lequel venait de s'arroger le titre de roi de Bosnie, au lieu du simple titre de ban, qu'il portait jusqu'alors, et conquirent toute la Zéta, dont le voïvode était un des plus ardents parmi les partisans de Voukaschin[3]. Des succès aussi rapides effrayèrent ce dernier, et il sollicita instamment la paix des jeunes souverains de la Zéta; une des garanties en fut le mariage de Georges avec la fille de Voukaschin[4]. Mais cette union ne fut pas de longue durée. L'usurpateur du trône de Servie étant mort en 1371, Georges répudia sa fille

[1] Acte pour la suppression du péage de Dani. — Paul Karano-Tvartkovitj, *Srbskii Spomenitsei*, n° 63. — Miklosich, *Monumenta serbica*, n° 161.

[2] Raynaldus, *Annal. Eccles.*, t. XXVI, p. 169.

[3] Orbini, *il Regno degli Slavi* (*Pesaro*, 1601), p. 287.

[4] Orbini, p. 287.

pour épouser Théodora, tante par alliance de l'empereur Manuel Paléologue [1].

Continuant le cours de leurs exploits, les trois frères attaquèrent Charles Topia, seigneur napolitain, petit-fils naturel, par sa mère, du roi Louis de Tarente, lequel avait passé en Albanie, après la mort de ce roi, et y avait rapidement acquis de vastes domaines [2]. Les Balschides lui enlevèrent la cité de Croïa, qui, dans le siècle suivant, devint, sous Skanderbeg, la capitale de la principauté d'Albanie.

Un accommodement entre les deux familles termina la lutte, et Charles Topia épousa Catherine, fille de Balscha Ier [3]. Après cela, les princes de la Zéta entreprirent une guerre acharnée contre la puissante famille des Doukadjins, venue comme eux avec les princes angevins, laquelle était alors maîtresse de toute la Mirdita et des vallées des Dibres. Mais cette guerre fut funeste à l'Albanie, car les Doukadjins, vaincus par les Balschas, commirent la faute immense, dont ils se repentirent eux-mêmes amèrement plus tard, d'implorer le secours des Turcs, et de les inviter à entrer dans le pays.

Il n'y avait pas encore vingt ans que les Osmanlis avaient pour la première fois franchi l'Hellespont, et déjà la Thrace entière leur était soumise. Les sultans avaient transporté leur capitale à Andrinople, et, de là, menaçaient à la fois l'empire grec et le royaume de Servie. Toutefois ils attendirent encore quelques années avant d'apparaître d'une manière prépondérante en Albanie.

Strachimir mourut en 1373; il laissait un fils, Georges II, qui fut immédiatement associé à ses deux oncles. C'est ce qui ressort d'un acte donné à Raguse, le 30 novembre 1373, par Georges Ier, acte dans lequel il se déclare ami et allié de la république de Raguse, ainsi que son frère Balscha et son neveu Georges; les conditions de l'alliance y sont exposées et le prince de Zéta y promet l'extradition de tous ceux qui, dans ses États, se rendraient coupables de quelque crime envers les négociants ragusains; enfin il confirme l'exemption d'impôts qui leur avait été accordée par Étienne Douschan [4].

Vers le même temps, Louis, prince de Navarre, ayant épousé une des filles de la reine Jeanne de Naples, se fit donner la ville de Durazzo comme dot de sa femme, et prépara une grande expédition pour conquérir l'Albanie et la Zéta. Déjà son avant-garde était passée de l'autre côté de l'Adriatique, lorsqu'il mourut subitement au moment de s'embarquer. Les chevaliers et les soldats descendus à Durazzo, demeurant

[1] Phrantzes, I, 19.
[2] Orbini, p. 288.
[3] Orbini, p. 290.
[4] *Srbsk. Spomen.*, n° 64. — *Mon. serb.* n° 173.

sans chef, se mirent à guerroyer pour leur propre compte avec les seigneurs albanais du voisinage, et particulièrement avec Charles Topia. Georges Balscha se hâta de réunir les meilleures troupes qu'il put trouver dans le pays et accourut au secours de son beau-frère. Il comptait prendre d'assaut Durazzo, mais, après plusieurs engagements, il reconnut que tous ses efforts se briseraient contre la valeur des chevaliers français, navarrais et napolitains, qui s'étaient mis en campagne pour soutenir Louis de Navarre. Changeant alors de tactique, il entra en négociations avec eux et leur offrit une forte somme d'argent pour évacuer Durazzo. La proposition fut aussitôt acceptée que faite, et les aventuriers quittèrent Durazzo, laissant l'Albanie en paix[1].

Ce danger une fois écarté, les trois descendants de Bertrand de Baux, qui semblaient ne penser qu'à chercher des occasions de guerre, tournèrent leurs armes contre la famille Moussachia, l'une des plus anciennes et des plus puissantes de l'Albanie. Chalcondyle raconte qu'ils tuèrent à la chasse Biagio Matarango, chef de cette famille[2]; Orbini donne une version un peu différente et prétend qu'après plusieurs combats sans succès, ils attirèrent Matarango dans une entrevue sous prétexte de faire la paix, et que là, s'étant saisis de lui et de son fils, ils le jetèrent dans une prison[3]. Quoi qu'il en soit, à la suite de cette trahison, les princes de Zéta s'emparèrent de tous les domaines des Moussachia dans l'Albanie moyenne, c'est-à-dire de la région appelée encore aujourd'hui de leur nom Moussaché ; ils enlevèrent, en outre, à divers seigneurs, un certain nombre de forteresses dont les deux plus importantes étaient Avlona et Bérat.

Une rupture avec Charles Topia fut la conséquence de cet accroissement de territoire. Mais dans cette nouvelle lutte la fortune des combats ne fut pas si favorable aux Balschides. Georges, fait prisonniers, n'obtint sa liberté qu'en promettant de demeurer désormais l'allié de Charles Topia. Restaient son frère et son neveu qui n'avaient rien promis. La paix entre eux et les Topia fut négociée et conclue en 1376 par l'entremise de la république de Raguse et de son délégué Matteo di Bodaza[4].

Cette guerre était à peine terminée qu'une autre éclatait du côté de la Bosnie.

En 1374, Nicolas Altoman, prince d'Ouschitsa, et beau-frère de l'empereur Lazare de Servie, avait été dépouillé de ses États par une

[1] Orbini, p. 289.
[2] Chalcondyle, IV, p. 111, éd. de Paris.
[3] Orbini, p. 289.
[4] Orbini, p. 290.

confédération composée de son beau-frère Lazare, de Louis, roi de Hongrie, et de Tvartko, roi de Bosnie. Fait prisonnier dans un combat et ayant eu les yeux crevés, il était cependant parvenu à s'enfuir et s'était réfugié dans la Zéta, auprès des Balschides, auxquels il avait cédé, en échange de cet asile, les districts qui lui étaient demeurés fidèles, c'est-à-dire les territoires de Trébinié, Canali et Draschevitsa[1].

Quelques années après, Tvartko, ayant pris le titre de roi de Rascie, réclama des descendants de la maison des Baux les districts que leur avait cédés Nicolas Altoman, ceux-ci refusèrent de se conformer à cette sommation, et les Ragusains, les grands arbitres des différends entre les Slaves méridionaux, ayant échoué dans leurs efforts pour maintenir la paix, on eut recours aux armes. Tvartko fit soulever contre les Balschides les provinces en litige. Mais Georges, pour se venger, accourut avec son beau-frère Charles Topia, à la tête d'une armée de dix mille hommes, enleva la forteresse d'Onogoschto, pénétra dans la Bosnie jusqu'à Névésinié, y mit tout à feu et à sang, et revint chargé de dépouilles à Scutari, où il mourut trois mois après[2]. Orbini place sa mort au 13 janvier 1379; cependant nous croyons que l'on doit la fixer quelques mois plus tard. En effet, la guerre avec Tvartko appartient certainement à l'année 1379, comme on peut s'en assurer par sa coïncidence avec d'autres événements de l'histoire de Bosnie, et c'est d'ailleurs seulement le 20 novembre de cette année que nous voyons, dans un diplôme conservé aux archives de Vienne, Balscha II, devenu le chef de la famille, confirmer, à l'occasion de son avénement, les priviléges accordés aux Ragusains dans la principauté de Zéta par son frère Georges[3].

Balscha, qui se trouvait ainsi maître du souverain pouvoir, était, dit Orbini, très-inférieur comme habileté à ses deux aînés; mais il était brave; et d'ailleurs, dans les premiers temps de son règne, il profita des conséquences de la politique de ses frères. Dès la première année qui suivit la mort de Georges, la ville de Castoria, forteresse d'une haute importance sur la frontière de l'Albanie et de la Macédoine, fut livrée à Balscha II par Hélène, veuve du roi Marko Kralievitj, le fils de Voukaschin, à condition qu'il l'épouserait et répudierait sa première femme, qui était fille du despote de Belgrad d'Albanie ou Bérat[4]. Mais cette Hélène était une femme sans mœurs; ses désordres devinrent, au bout de quelques mois de mariage, tellement scandaleux, que Bals-

[1] Orbini, p. 284.
[2] Orbini, p. 291-292.
[3] *Srbsk. Spomen.*, n° 67. — *Mon. serb.*, n° 183.
[4] Orbini, p. 290.

cha la fit d'abord enfermer dans une prison, puis la répudia, tout en gardant la ville qu'elle lui avait apportée en dot.

Vers le même temps, la république de Raguse, reconnaissante des services que lui avaient constamment rendus les princes de Zéta, inscrivit Balscha II sur le livre d'or de sa noblesse, et chargea un de ses magistrats d'aller annoncer cet honneur au prince à qui elle l'avait accordé [1].

En 1385, Balscha trouva moyen d'ajouter une nouvelle conquête à ses États. Profitant des désordres du royaume de Naples et de la mort du roi Charles en Hongrie, il emporta d'assaut la ville de Durazzo [2] et prit le titre de ce duché [3].

Ce fut le point suprême de la puissance de cette famille provençale transplantée au milieu des Slaves et des Albanais. La décadence ne se fit pas longtemps attendre.

Quelques mois seulement après la prise de Durazzo, le fameux Khaïr-Eddin, beyler-bey de Roumélie pour le sultan Mourad Ier, envoya une armée de quarante mille Turcs envahir l'Albanie. Balscha réunit les troupes qu'il avait sous la main, et, se joignant à Ivanisch, second fils de Voukaschin, marcha contre les Ottomans. Les deux armées se rencontrèrent près de Bérat, dans la plaine de Saura, sur les bords de la Voïoussa (l'Aoüs des anciens). Les conseillers de Balscha voulaient différer la bataille et attendre des renforts, considérant le petit nombre des chrétiens par rapport aux Turcs. Mais le prince impatient n'écouta pas leurs avis et engagea le combat. L'armée chrétienne, écrasée par les masses musulmanes, fut taillée en pièces. Balscha lui-même périt dans le plus fort de la mêlée avec Ivanisch, et sa tête fut apportée comme un trophée à Khaïr-Eddin [4].

Orbini place en 1383 la bataille de Saura, mais on ne saurait la mettre que dans l'été de 1385. Les faits relatifs à la conquête de Durazzo ne permettent pas d'en fixer la date plus tôt, et, joints à celui de la mort de Khaïr-Eddin, au commencement de 1386 [5], nous reportent forcément en 1385 pour le combat où Balscha II perdit la vie.

Georges, fils de Straschimir, sortit alors du château de Durazzo, dans lequel son oncle le tenait enfermé depuis quelque temps, craignant de trouver en lui un compétiteur, et saisit les rênes du pouvoir.

[1] Orbini, p. 293.

[2] Orbini, p. 292.

[3] *Srbsk. Spomen.*, n° 70. — *Monum. serb.*, n° 192. Acte qui accorde aux Ragusains dans le duché de Durazzo les mêmes priviléges que dans la Zéta. 24 avril 1385.

[4] Orbini, p. 292-293.

[5] Hadji-Khalfa, *Tables chronologiques*, p. 174. — Cf. de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. I, p. 200, de la traduction française.

Nous pouvons fixer la date de son avénement, grâce à un acte du 27 janvier 1386, dans lequel, prenant le titre de seigneur de Zéta et de Primorie, c'est-à-dire de la côte d'Albanie, il confirme à cette occasion les priviléges accordés antérieurement aux Ragusains par Straschimir, Georges et Balscha II[1].

En arrivant à la puissance souveraine, le jeune prince se trouva en présence des plus graves complications à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ce fut d'abord contre les ennemis intérieurs qu'il se tourna.

La plupart des seigneurs de la Zéta supérieure, profitant de la mort de son oncle, s'étaient soulevés contre la maison des Baux ou Balschas, et appelaient dans le pays Tvartko, roi de Bosnie. Les chefs de cette rébellion étaient d'abord deux gentilshommes appelés Nicolas et André Zachet, puis un parent de la famille princière nommé Étienne de Maramont, d'une maison française établie dans la Pouille, que les trois fils de Balscha Ier avaient appelé dans la Zéta en lui donnant la seigneurie du Tsernogore, et qui, se fixant parmi les populations slaves, y avait pris le nom d'Étienne Tsernoievitj ou *Fils du noir*[2]. Outre l'alliance de Tvartko, les révoltés avaient recherché celle des Doukadjins, toujours prêts à se venger sur les Balschides de leurs défaites antérieures. Georges marcha contre eux, les vainquit, accorda la paix à Étienne Tsernoievitj; mais, s'étant emparé de la personne d'André et de Nicolas Zachet, leur fit crever les yeux. Puis, afin de s'assurer un secours contre les Doukadjins, il fit alliance avec le tsar de Servie Lazare, dont il épousa la fille Iouvelitsa, veuve du prince de Valachie[3].

Il se tourna ensuite contre les Turcs; mais, de ce côté, ses armes ne furent pas heureuses. A Khaïr-Eddin avait succédé, dans le commandement des troupes ottomanes d'Europe, Timour-Tasch. Poursuivant les avantages remportés par son prédécesseur, le nouveau beyler-bey de Roumélie envoya encore une armée en Albanie. Cette armée ravagea tout le pays jusqu'à Durazzo, pénétra dans les districts de Boudva et d'Antivari, parvint même dans la Zéta supérieure jusqu'à Ostrog, mettant partout sur son passage les campagnes à feu et à sang, et enlevant des milliers d'esclaves dans les populations al-

[1] *Srbsk. Spomen.*, n° 71. — *Monum. serb.*, n° 194.

[2] Du Cange, *Empire latin de Constantinople*, t. II, p. 291.

[3] Orbini, p. 293. — L'historien ragusain appelle cette femme *Despina*, prenant son titre de δέσποινα pour son nom propre. Celui de Iouvelitsa est fourni par un curieux *piesme* (*pieçn, pieçnia*, en slavon : hymne, chanson de gestes) sur la bataille de Kossovo, extrait par M. Mérimée d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, et inséré par lui dans un recueil de pastiches habilement faits des poésies serbes, intitulé *la Guzla*. Dans ce *piesme*, par un anachronisme qui ne doit pas arrêter, le prince de Zéta, gendre de Lazare de Servie, est appelé Georges Tsernoïevitj, au lieu de Georges Balscha.]

banaise et slave. Georges, reconnaissant l'impossibilité de lutter en rase campagne, fit replier ses troupes dans les forteresses les plus susceptibles d'une longue résistance, et lui-même se réfugia dans la ville de Dulcigno, sur la côte de l'Adriatique. Puis, quand il vit que la première ardeur de dévastation des Turcs était passée, il essaya d'entrer en négociations avec eux. Après bien des pourparlers, après bien des présents offerts à leurs généraux, il parvint à obtenir la paix, mais ce ne fut qu'aux plus dures conditions[1]. Georges dut céder au sultan Castoria, Bérat, Durazzo et Scutari. Il est vrai que ces deux villes lui furent presque aussitôt rendues par Mourad Ier, grâce à l'habileté d'une jeune fille de la maison des Balschides que le prince de Zéta avait envoyée pour le harem du sultan et qui avait pris une haute influence sur l'esprit de Mourad.

Ce fut à la suite de ces événements que Georges, cherchant à se procurer l'appui tout-puissant de Venise, accorda, le 28 février 1388, aux marchands vénitiens, de trafiquer librement dans ses domaines, sans être soumis à payer aucun droit[2].

L'année 1389 marque dans l'histoire des Slaves méridionaux une date aussi décisive et aussi funeste que l'année 1453 dans celle des Grecs. C'est en cette année que le royaume de Servie, très-affaibli déjà par les divisions intestines depuis la mort d'Étienne Douschan, succomba définitivement sous le cimeterre des Osmanlis.

Le *tsar* ou empereur Lazare avait été déjà obligé, quelques années auparavant, de reconnaître la suzeraineté du sultan en se contentant du titre de *kral* ou roi, et même il avait dû fournir un corps de Serbes à l'armée de Mourad. Mais, en 1388, profitant de ce que le sultan était occupé en Asie, Lazare de Servie et Schischman, roi de Bulgarie, secouèrent le joug qu'ils n'avaient accepté qu'à regret et réclamèrent leur indépendance les armes à la main.

Mourad laissa passer un an presque entier sans agir contre eux; mais, au commencement de l'été de 1389, il lança sur la Bulgarie une immense armée, qui, en quelques mois, dispersa les troupes de Schischman et plaça son royaume sous l'autorité directe du padischah. Il rejoignit en personne son armée et marcha contre les Serbes. Après quelques engagements qui ouvrirent cette partie de la campagne, les deux armées turque et chrétienne se rencontrèrent dans la plaine de Kossovo (*Kossovopolié*, la plaine des Merles), sur les confins de la Servie et de la Bosnie.

L'armée ottomane était de beaucoup inférieure à celle des chrétiens, qui se composait des contingents des princes et seigneurs de Servie, de

[1] Orbini, p. 293.
[2] Milakovitj, *Istoria Tsrnogorié* (Zara, 1856), p. 36. — *Monum. serb.*, n° 490.

Bosnie, d'Herzegovine, de Zéta et d'Albanie. Toutes les fractions de la race serbo-dalmate avaient envoyé leurs meilleurs soldats pour cette lutte solennelle. Mourad rassembla ses généraux et délibéra avec eux pour savoir si on livrerait bataille, malgré la supériorité numérique des chrétiens.

L'incertitude n'était pas moins grande dans le camp des princes chrétiens coalisés avec Lazare. Un conseil de guerre avait été tenu par eux et l'avis avait été ouvert par plusieurs généraux d'attaquer les Turcs pendant la nuit; mais cette proposition avait été combattue vivement par un seigneur albanais nommé Georges Castriote, qui avait prétendu que, les ténèbres favorisant la fuite de l'ennemi, il lui serait facile d'échapper à une destruction complète.

Le combat s'engagea au point du jour. Du côté des chrétiens, Lazare commandait le centre, son neveu, Vouk Brankovitj, l'aile droite, et Tvartko, roi de Bosnie, l'aile gauche; du côté des Turcs le sultan Mourad en personne était au centre et les ailes étaient conduites par ses deux fils. Le premier choc fut terrible; des deux côtés, la fureur et le courage étaient égaux; l'aile gauche des Ottomans fut même un moment enfoncée, mais Bayezid y courut et rétablit le combat.

« Déjà, dit l'historien turc Sead-Eddin, les lames brillantes comme le diamant avaient été changées, par le sang qu'elles avaient versé, en lames de la couleur de l'hyacinthe; déjà l'acier des javelots s'était tranformé en rubis étincelants, et le champ de bataille, jonché de têtes et de turbans aux mille nuances, en un immense carré de tulipes. Tout à coup un noble serbe, Milosch Kobilovitj, s'ouvre un chemin à travers les morts et les combattants. En passant au milieu des tchaouschs et des gardes du sultan, il s'écrie qu'il veut lui révéler un secret important. Mourad ordonne qu'on le laisse approcher; alors le Serbe se prosterne comme pour baiser les pieds du sultan et lui enfonce son poignard dans le cœur. Les gardes se précipitèrent sur l'assassin; mais celui-ci, doué d'une force et d'une agilité prodigieuses, en tua plusieurs, et parvint, après d'incroyables efforts, à échapper trois fois à la foule des assaillants. Mais enfin, n'ayant pu atteindre son cheval, qu'il avait laissé sur le bord de la rivière, il succomba, vaincu par le nombre, et fut massacré[1]. »

Malgré sa blessure mortelle, Mourad eut encore assez de force pour donner les ordres qui décidèrent du sort de la bataille. Lazare, fait prisonnier, fut conduit dans la tente du sultan, qui expira en prononçant l'ordre de mettre à mort son ennemi.

Tel est le récit des historiens turcs sur la mort du sultan Mourad. Les traditions serbes[2], d'accord avec le témoignage de Jean Ducas, donnent des faits une version un peu différente.

[1] De Hammer, t. I, p. 284, trad. franç.
[2] Engel, *Geschichte von Servien*, p. 344.

D'après ces traditions, la veille de la bataille de Kossovo, Lazare donna un grand festin à tous les généraux de son armée. A la fin du repas, lorsqu'on se mit à porter les toasts, ou *sdravitsas*, le roi, s'adressant à Milosch Kobilovitj ou Obilitj, contre lequel on lui avait porté plusieurs dénonciations, lui dit : « Bois à ma santé dans ce vase, quoiqu'on t'accuse de vouloir nous trahir. » Milosch répondit : « J'accepte la *sdravitsa* et je te remercie ; demain à l'aurore je te donnerai la preuve de ma fidélité. » Au point du jour, Milosch fait seller son cheval et s'élance au galop vers les tentes du sultan. Il insiste pour qu'on l'introduise en sa présence, disant qu'il a des secrets de la plus haute importance à lui révéler. Mourad, averti, ordonne qu'on le fasse entrer au plus tôt. Alors Milosch, feignant de s'incliner pour baiser le bas de sa robe, lui porte un coup de poignard. Le sultan tombe blessé à mort, et Milosch profite du premier mouvement de stupeur pour s'élancer hors de la tente. Mais les janissaires se mettent à sa poursuite, l'atteignent et le massacrent.

Alors l'armée turque, brûlant de venger son souverain, se jette, conduite par Bayezid, avec une fureur inexprimable sur les Serbes. Ceux-ci résistent vaillamment pendant quelque temps, mais la trahison de Vouck Brankovitj décide la journée en causant la déroute de l'armée chrétienne. Lazare essaye en vain de rallier les fuyards; il est fait prisonnier et conduit à Bayezid, qui ordonne qu'on lui tranche la tête pour venger la mort de son père. Mais le kral de Servie a eu du moins la consolation d'apprendre de la bouche de Bayezid l'exploit de Milosch et la mort de Mourad; en s'agenouillant pour recevoir le coup mortel, il s'écrie : « Béni sois-tu, mon Dieu, « puisque tu as permis qu'avant mon trépas je visse étendu mort l'en- « nemi de tous les chrétiens ! »

La bataille de Kossovo finit toute résistance de la part des Serbes. Bayezid cependant, après cette journée, ne fit pas de la Servie un eyalet soumis à son autorité directe. Il se contenta de la réduire à l'état de vasselage, et le fils du roi qui avait péri à Kossovo, Étienne Lazarevitj, en reçut de lui l'investiture, mais avec le simple titre de despote au lieu de celui de roi. Tous les pays qui avaient envoyé leur contingent à l'armée de Lazare suivirent l'exemple de la Servie et reconnurent la suzeraineté du sultan.

Seul, le souverain de la Zéta, qui s'était distingué par sa valeur dans la fatale bataille, ne voulut pas se soumettre à cette humiliante condition, et, malgré la faiblesse de ses États, prétendit se maintenir entièrement indépendant. Aussi la Zéta devint-elle le refuge de tous les hommes généreux qui ne voulurent pas accepter la situation de vassaux du musulman.

Cette conduite hardie devait naturellement attirer sur Georges II

la colère de Bayezid. Son pays fut envahi par des armées très-supérieures en nombre à celles qu'il pouvait y opposer, et, malgré tout le courage de ses soldats, il fut bientôt serré de si près, qu'il se vit obligé, en 1394, d'implorer le secours des Vénitiens, secours qu'il dut payer par la cession des villes de Durazzo et de Scutari [1].

La défaite et la prise de Bayezid par Timour, à la suite de la bataille d'Angorah, en 1402, ainsi que l'ébranlement que la puissance ottomane reçut de cet événement, permit aux chrétiens orientaux de se reposer pendant quelques années. Dans cet intervalle, Georges de Zéta mourut et son fils Balscha III lui succéda.

Ce dernier était déjà sur le trône, lorsqu'en 1410, à l'avénement du sultan Mousa Chélèbi, le fameux Evrenos-Pacha, dernier survivant des compagnons d'Orkhan, déjà presque centenaire, envahit la Zéta à la tête d'une puissante armée; il fut repoussé [2].

Orbini [3] prétend que Balscha était le troisième fils de Georges, et qu'il ne monta sur le trône que parce que ses deux aînés, Joitj et Ivanisch, étaient morts du vivant de son père. Cependant nous voyons, par un acte du 3 mai 1416 [4], qu'Ivanisch était vivant et portait le titre de knèze ou comte de Tsettinié, dans le Tsernogore, tandis que Balscha était prince de Zéta. Nous devons en conclure à une erreur dans le livre du chanoine de Raguse et faire de Balscha le second et non le troisième fils de George II.

Nous ne savons pas si c'était ce Balscha ou son père qui occupait le trône, lorsqu'en 1406 la Seigneurie Vénitienne céda les villes de Boudva et d'Antivari à la principauté de Zéta [5]. Ce qui est seulement certain, c'est que, vers 1411 ou 1412, le fils de Georges II, enorgueilli par son succès sur Evrenos-Pacha, déclara la guerre à Venise et enleva aux généraux de la république la ville de Scutari; mais il échoua devant la citadelle [6].

Les Vénitiens, apprenant cette nouvelle, envoyèrent aussitôt sur la côte d'Albanie Marino Caravelo avec des navires et des troupes. Malgré les ressources militaires mises à sa disposition, le général vénitien n'agit pas par les armes. Mais il sut si bien faire par ses intrigues et par l'or qu'il répandit, que tous les seigneurs de la Zéta se déclarèrent pour lui et que Balscha n'eut que le temps de s'enfuir avec sa mère [7].

[1] Orbini, p. 294.
[2] Vatslik, la *Souveraineté du Monténégro et le Droit des gens moderne de l'Europe*, p. 13.
[3] P. 294.
[4] *Monum. serb.*, n° 263.
[5] Andritj, *Geschichte des Fürstenthums Montenegro*, p. 7.
[6] Orbini, p. 294.
[7] *Ibid.*

Mais Benedetto Contarini, qui avait succédé à Marino Caravelo dans le commandement de l'armée d'Albanie, perdit bientôt la situation des Vénitiens dans le pays par les exécutions arbitraires qu'il fit faire de plusieurs seigneurs de la Zéta. Balscha fut rappelé par toute la population, et, en 1413, un an seulement après avoir été chassé, il rentra dans ses tats héréditaires, d'où il expulsa les troupes de Venise [1].

En 1419, sur l'instigation de son parent Étienne de Maramont, ou Étienne Tsernoievitj, fils du seigneur de ce nom que nous avons vu se révolter contre Georges , il rompit l'alliance traditionnelle qui avait régné, depuis 1386, entre sa famille et la république de Raguse, alliance que Straschimir, Georges Ier, Balscha II et Georges II avaient toujours religieusement observée. Les négociants ragusains qui se trouvaient sur le territoire de la Zéta furent dépouillés et expulsés [2].

Deux ans après, en 1421, alscha se trouva en face d'une redoutable invasion turque, conduite par le sultan Mohammed Ier en personne. Devant ce danger, le prince de la Zéta fit implorer le secours de Venise. On lit dans la chronique de Jean Bembo, à la date de 1421 : « La mère de Balsa, qui avait été le seigneur de beaucoup de lieux en « Albanie, arriva le 21 juillet à Venise, et recommanda les États et « les peuples de son fils au Doge et au Sénat, qui la comblèrent « d'honneurs. »

Cependant, les secours demandés n'arrivant pas, Balscha se décida à marcher contre Mohammed avec ses seules troupes. Le succès justifia son audace et l'armée du sultan fut vaincue et dispersée [3].

Après cet exploit éclatant, Balscha se rendit dans la Rascie pour y voir son oncle, le despote Étienne Lazarevitj, laissant, pour le temps de son absence, le gouvernement à Étienne de Maramont ; mais, parti déjà malade de Scutari, il mourut dans la route [4].

Avec lui s'éteignit la branche de la maison des Baux établie parmi les Slaves.

II

Balscha III étant mort, Étienne de Maramont, qu'il avait chargé

[1] Orbini, p. 294.
[2] *Ibid.*
[3] Vatslik, p. 13.
[4] Orbini, p 294.

du gouvernement de ses États, ne se sentit pas en sûreté dans le pays et s'enfuit dans la Pouille, d'où son frère était venu, sur l'invitation des fils de Balscha Ier. Les Vénitiens s'emparèrent alors, sans coup férir, de toute la Zéta[1]. Mais ils ne la gardèrent pas bien longtemps.

Étienne Lazarevitj, despote de Servie, entra dans la contrée avec une armée et en chassa les Vénitiens, qui ne purent garder que les cinq forteresses de Scutari, Boudva, Dulcigno, Antivari et Durazzo[2]. L'année suivante, les Serbes mirent le siége devant Scutari. Cette entreprise échoua, les Vénitiens étant parvenus à gagner à prix d'argent la plupart des seigneurs de la Zéta, et Massarasch, voïvode d'Étienne, fut obligé de se retirer avec des pertes considérables.

En 1423, Étienne vint en personne pour venger cet échec avec son neveu, Georges Voukovitj ou Brankovitj, fils de Vouk Brankovitj, dont la trahison avait causé la perte de la bataille de Kossovo. Les Vénitiens furent battus et forcés de faire la paix en cédant toute la Zéta au despote de Servie, malgré les Pastrovitj, leurs alliés, qui leur conseillaient de continuer la guerre[3].

Une fois maître du pays, Étienne Lazarevitj en donna, en 1425, l'investiture à Georges Brankovitj, que la république de Venise s'empressa de reconnaître et auquel elle s'engagea à payer mille ducats par an pour le droit de conserver la ville de Scutari. Georges rétablit en même temps l'alliance entre la Zéta et Raguse, rompue six ans auparavant par Balscha III[4].

En 1428[5], Étienne Lazarevitj mourut. Georges Brankovitj, investi du pouvoir du despote de Servie, quitta aussitôt la Zéta pour prendre possession de ses nouveaux États. Étienne Tsernoievitj profita de cette circonstance et reconquit toute la Zéta, presque sans coup férir, avec l'appui de son parent Raditch Senko, voïvode de Chloum dans l'Herzégovine, et gendre de Georges II[6]. Il existe aux archives de Vienne un acte, dont malheureusement la date est perdue, dans lequel deux frères Raditch et Étienne Tsernoievitj, qui s'intitulent châtelains de Drobovnik, le Drobniak d'aujourd'hui, dans le territoire de Chloum, promettent leur amitié aux Ragusains[7]. On serait peut-être autorisé, par suite de ce diplôme, à croire que Raditch, voïvode de

[1] Orbini, p. 295.
[2] Luccari, *Annali di Rausa.* — Orbini, *loc. cit.*
[3] Orbini, *ibid.*
[4] Orbini, p. 296.
[5] Luccari dit, par erreur, en 1425.
[6] Orbini, p. 294.
[7] *Srbsk. Spomen.*, n° 60. — *Monum. serb.*, n° 491.

Chloum, ne portait le nom de Senko que par sa mère, au lieu de descendre en ligne masculine de cette famille, comme le prétend Orbini. Par son père, il aurait appartenu à la famille de Maramont, et aurait été le fils du premier Étienne Tsernoievitj; ç'aurait donc été pour resserrer les liens de parenté de leurs deux familles que Georges II Balscha lui aurait donné sa fille.

Quoi qu'il en soit, Étienne Tsernoievitj, en prenant le sceptre de la principauté de Zéta, fut loin de pouvoir regagner tous les domaines qu'avaient possédés les Balschides.

Les familles seigneuriales de l'Albanie, profitant des troubles qui avaient suivi la mort de Balscha III, s'étaient constituées en principautés indépendantes. Parmi ces familles, les quatre plus importantes étaient les Doukadjins, les Castriotes, les Topia et les Arianites ou Comnènes.

Les Doukadjins occupaient leurs anciens domaines de la Mirdita et des vallées des Dibres, où les Balschides les avaient précédemment combattus. Les Castriotes, sortis de la tribu schkype des Castrati[1], et dont le premier membre connu dans l'histoire figurait avec un poste important à la bataille de Kossovo, étaient devenus maîtres des anciens États des Topia, autour de Croïa et d'Alessio. Quant aux Topia, ils s'étaient fixés dans le Moussaché et dans toute l'Albanie moyenne, depuis le Schkoumbi jusqu'à la Voïoussa, par suite de la guerre où ils avaient, unis aux Balschides, anéanti la puissance de la famille Moussachia. Enfin, les Arianites ou Comnènes possédaient l'antique Épire, depuis la Voïoussa jusqu'au golfe d'Arta. Bientôt, du reste, le dernier représentant de cette famille étant mort en ne laissant qu'une fille, ses domaines passèrent, par suite d'un mariage, à la maison des Topia.

Outre ces quatre familles principales,, possédant de nombreux vassaux, il y avait encore quelques autres maisons nobles, qui, sur un territoire bien plus restreint, ne reconnaissaient pas non plus de suzerain. C'étaient d'abord les Spani, seigneurs de Drivasto et de la région appelée Posripa sur la rive droite du Drin, opposée à celle que tenaient les Doukadjins, puis les seigneurs de Zadrima, dont un, Alexandre Zacharia, se distingua sous Skanderbeg. La maison des Balschides elle-même n'était pas entièrement éteinte. Une branche cadette en subsistait, mais elle avait changé de domicile ; suivant la fortune des Topia, elle était venue s'établir dans l'Albanie moyenne et dominait sur les montagnes des Chimariotes, les monts Acrocérauniens de l'antiquité. Un membre de cette branche figurait dans les armées de Scanderbeg, et Barletius l'appelle Georges Strezius, fils

[1] F. Blanchus, *Georgius Castriotus suis et patriæ restitutus*, Venise, 1636.

de Bals, nom dont nous pouvons avec certitude restituer la forme originale en Djuradj Straschimir Balschitj [1].

Étienne Tsernoievitj se trouvait donc, lorsqu'il reprit le pouvoir, réduit à la possession d'un territoire comprenant seulement le Tsernogore actuel avec les Berdas, les territoires de Boudva, de Dulcigno et d'Antivari, jusqu'à la Boïana, la nahia de Scutari, moins la ville, la Zéta autour de Podgoritsa, et la tribu albanaise des Hotti [2]. Dans ce territoire même, il n'avait pas la cité de Scutari, que les Vénitiens tenaient depuis la mort de Balscha III.

Ce fut pour compenser la perte de cette ville que, dès son avénement, il fonda sur les bords du lac, à l'embouchure de la Moratcha et en face de Scutari, la forteresse de Jabliak, où il établit sa résidence [3]. En même temps, il fortifia Smokovitsa, ouvrit des comptoirs dans les villes de Boudva, de Dulcigno et d'Antivari, seuls ports demeurés en son pouvoir [4], et dans l'île de Kom, sur le lac de Scutari, fonda un magnifique monastère en l'honneur de la Nativité de la Vierge. C'est dans ce monastère qu'après sa mort il fut enseveli [5].

Les premiers temps du règne d'Étienne Tsernoievitj ne furent, du reste, marqués par aucun événement militaire. Le prince de la Zéta, comme tous les seigneurs du voisinage, vivait dans une situation de vasselage vis-à-vis des Turcs. Mourad II, en 1423, avait soumis toute l'Albanie à son autorité, écrasé la résistance de deux Topia, celui d'Épire et celui du pays des Toskhes, enfin forcé Jean Castriote à lui donner comme otage son fils Georges, qui fut élevé à la cour d'Andrinople et reçut des Turcs, à cause de sa valeur, le surnom de Skanderbeg.

Chacun sait comment Georges Castriote, qui jusqu'alors avait servi dans les armées du sultan, et combattu même les chrétiens en plusieurs rencontres, jeta tout à coup le masque en 1443, quitta les troupes de Mourad au début de cette guerre que les Hongrois ont nommée la *longue campagne*, accourut en Albanie, abjura l'islamisme, reprit Croïa, la ville de ses pères, et dressa l'étendard de la lutte contre la Turquie. L'Albanie entière répondit à son appel et se leva en armes pour la défense de la foi et de la liberté. Dans ce mouvement, Étienne Tsernoievitj ne perdit pas un instant pour se déclarer; il accourut un des premiers à l'assemblée générale d'Alessio, dans le commencement de 1444, où Skanderbeg, d'une commune voix, fut proclamé prince d'Albanie.

[1] Barletius, *Fatti illustri di Scanderbeg.*
[2] Milakovitj, p. 55-56.
[3] Medakovitj, p. 29.
[4] *Ibid.*
[5] Miloutinovitj, *Istoria Tsrnogorié*, p. 3.

Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire du Machabée de l'Albanie catholique, de ce héros des guerres chrétiennes devant qui vinrent se briser tous les efforts de Mourad et de Mohammed II. Qu'il nous suffise de rappeler qu'Étienne Tsernoievitj fut constamment associé à ses merveilleux exploits, et que, dans les vingt-quatre ans que dura la guerre, il combattit à ses côtés dans soixante-trois batailles[1]. Pour resserrer encore les liens qui les unissaient l'un à l'autre, le prince d'Albanie lui donna pour femme sa sœur, Marie Castriote. Il mourut en 1467, la même année que Skanderbeg, laissant le pouvoir à son fils Ivan le Noir[2]. Celui-ci, également, avait soutenu, les armes à la main, son oncle Castriote; en 1450, lors du premier siége de Croïa, il avait fait subir, au sultan Mourad II en personne, une défaite terrible dans les défilés de Keinovska; enfin il avait épousé, du vivant de son père, la fille d'Étienne Tvartko, roi de Bosnie.

On raconte que lorsque Mohammed II apprit la mort de Georges Castriote il s'écria, dans l'exaltation que lui causa cette nouvelle : « A « moi maintenant l'Europe et l'Asie! Malheur au christianisme! Il a « perdu son épée et son bouclier! »

Ce fut par l'Albanie qu'il voulut commencer ses conquêtes; mais Skanderbeg, avant de mourir, avait placé son fils sous la tutelle de Venise, et le sultan trouva le pays dans un tel état de défense, qu'il dût se retirer sans avoir rien entrepris. Mohammed se retourna d'un autre côté et vint assaillir les Vénitiens dans l'Eubée et dans la Morée, qu'il leur enleva en se souillant des plus odieuses atrocités. On connaît l'histoire du meurtre de Paul Erizzo, provéditeur de Négrepont, couvert par une capitulation dans laquelle Mohammed avait garanti sa vie, celle de sa fille, déshonorée et assassinée après, et cette autre histoire des cinq cents prisonniers faits à Modon, que le sultan fit scier entre deux planches.

Ivan le Noir avait profité des années de repos laissées à l'Albanie et aux contrées environnantes par les guerres d'Eubée, de Morée et d'Asie, pour accroître notablement son territoire. Il avait rompu avec son beau-père, Étienne Tvartko, et lui avait enlevé, dans l'extrémité méridionale de l'Herzégovine, Risano, Draschevitsa, Konavlié, Trébinié, Popovo et les districts qui dépendaient de ces villes[3]. En même temps, par des incursions répétées sur le territoire ottoman, il avait opéré en faveur des Vénitiens des diversions dont la Répu-

[1] Miloutinovitj, p. 2. — Vasilié, *Istoria o Tsernoïé Gorié* (Moscou, 1754), p. 15.

[2] Il règne, dans les traditions serbes et monténégrines, une certaine confusion à propos des surnoms de ce prince, confusion tenant à ce qu'il était à la fois *Tsernoïevitj* par sa famille, et surnommé lui-même *Tserny*, le Noir.

[3] Vatslik, p. 9.

blique, en 1474, le récompensa par son inscription sur le *Livre d'Or*[1].

Mais le danger devait bientôt revenir plus menaçant que jamais contre lui. C'était l'Herzégovine qui, parmi les contrées limitrophes de ses États, devait succomber la première. Étienne Kossaritj, duc (*herzeg*) de Saint-Sabba, vassal du royaume de Bosnie, était mort en 1467, la même année que Skanderbeg et qu'Étienne Tsernoievitj. Ses deux fils aînés s'étaient partagé ses États : Vladisav avait reçu l'Herzégovine supérieure, et Vlatko la contrée de Chloum, c'est-à-dire la partie orientale de l'Herzégovine inférieure. Mais il y avait un troisième frère, Jarko, que son père avait envoyé comme otage au sultan Mohammed, en 1453, lorsqu'il avait imploré sa médiation pour apaiser une révolte de Vladisav et de Vlatko. Peu après son arrivée à la cour de Stamboul, Jarko avait embrassé l'islamisme et était devenu l'un des favoris de Mohammed; plus tard, il fut gendre et grand vizir de Bayezid II. Jaloux de voir ses frères maîtres des domaines paternels, il excita le sultan à conquérir le duché de Saint-Sabba. En 1476, une armée fut dirigée contre l'Herzégovine ; et Vladisav fut forcé de s'enfuir en Hongrie, Vlatko réduit à la possession de quelques châteaux, et tout le pays réuni à l'empire ottoman, dans lequel il forma le sandjak d'*Hersek*.

A la fin de la même année, Mohammed réalisa le plus ardent de ses rêves, l'entrée du croissant en Italie. Le 1er novembre 1476, une grande bataille eut lieu dans les environs de Gradisca et de Fogliana, vers l'extrémité du golfe de Venise, entre les Turcs, conduits par Omar-Beg, et les Vénitiens, que commandait Geronimo Novello. Vainqueur, le général ottoman exerça dans le Frioul d'horribles cruautés : de l'Isonzo au Tagliamento, tout fut réduit en cendres; un immense incendie dévorait les villes et les campagnes. N'ayant pu forcer les portes d'Udine, Omar se consola en saccageant tout le pays. Du haut de leurs tours, les Vénitiens virent leurs villas et leurs fermes livrées aux flammes. Cependant la résistance des places fortes obligea les Turcs à se retirer enfin, en enlevant un énorme butin.

Mohammed résolut de tenter, par un autre côté, la conquête de l'Italie; mais il lui fallait posséder les ports de l'Albanie, pour y embarquer ses troupes. La soumission de ce pays fut résolue. Quoique l'Albanie eût perdu le bras invincible qui la défendait, quoique toutes les forces de la Turquie fussent concentrées contre elle, il fallut encore deux ans pour la réduire.

La première campagne, en 1478, fut presque entièrement remplie par le siége de Croïa, où les restes des compagnons de Skanderbeg

[1] Andritj, p. 14

déployèrent un courage digne de leur ancien chef, mais furent à la fin accablés par le nombre. A la fin de l'année, ce fut Scutari, défendue par les Vénitiens, sous la conduite de l'héroïque Antonio Loredan, que Mohammed vint assiéger en personne. Le général de Venise avait déjà repoussé, dans la même ville, une attaque des Turcs en 1474; il se montra, dans ce nouveau siége, à la hauteur de sa réputation.

Malgré le feu incessant d'une formidable artillerie, qui, en un mois, lança 2,534 boulets, du poids de trois à onze quintaux, la ville, non-seulement résistait, mais ses défenseurs causaient à l'ennemi de très-grandes pertes. Déjà deux assauts avaient enlevé à Mohammed l'élite de son armée, le drapeau de Saint-Marc flottait toujours sur les murailles criblées de projectiles. Et cependant Scutari ne renfermait que 1,600 citoyens, 250 femmes et 1,600 soldats vénitiens, qui rivalisaient tous de courage dans la défense.

Furieux, confus de ses échecs, Mohammed resta deux jours entiers enfermé dans sa tente, invisible pour tous. Ce fut là qu'il résolut de convertir le siége en blocus et d'attendre de la famine une victoire que ses batteries ne pouvaient pas lui procurer. Il partit donc, laissant devant la place Ahmed-Evrenos-Pacha avec 40,000 soldats.

Réduits à dévorer d'abord les chevaux, puis les chiens, les rats et les vieux cuirs, les défenseurs de Scutari ne faiblissaient pas. Mais Venise avait reconnu qu'il lui serait impossible de sauver cette place. Giovanni Dario, secrétaire de la République, vint proposer la paix au sultan.

Mohammed attendait ce moment avec impatience. Il avait besoin de se réconcilier avec Venise pour exécuter ses projets sur Naples, sur Rhodes et sur l'Égypte. Aussi la paix fut-elle signée, le 26 janvier 1479 aux conditions suivantes : Scutari serait livrée au sultan; la Seigneurie Vénitienne renoncerait pour toujours à ses prétentions sur Lemnos et sur Négrepont et remettrait à Mohammed la forteresse de Calamata, près du cap Matapan. En outre, Venise devait envoyer annuellement à la Porte 8,000 ducats d'or pour prix du droit de trafiquer dans la Mer Noire. Mais, en échange, le sultan rendait à la République toutes les villes qu'elle possédait avant la guerre, en Morée, en Dalmatie et en Albanie, à l'exception de Scutari et de Croïa.

En vertu de ce traité, la garnison de Scutari, réduite par les pertes du siége à 450 hommes et 150 femmes, évacua la ville et traversa l'armée turque aux cris d'admiration de ses ennemis.

Ivan Tsernoievitj avait fait, pendant toute la durée du siége, avec ses faibles forces, de véritables prodiges pour essayer de débloquer Scutari. La place une fois tombée, la colère des Turcs se tourna contre

lui. En 1480, toute la côte orientale du lac était conquise par les musulmans, et Jabliak enlevé au prince de Zéta, sans que les Vénitiens, oublieux de ses services, voulussent écouter les appels qu'il leur adressait.

Comment auraient-ils, d'ailleurs, pensé à soutenir le petit prince qui régnait sur une poignée de Slaves, lorsque, oubliant tout pour jouir de la paix qu'ils venaient d'obtenir, ils laissaient se passer en Italie des événements bien autrement menaçants pour l'Europe?

Mohammed venait, en effet, d'exécuter son plan d'invasion dans le royaume de Naples. Ahmed-Pacha, parti d'Avlona, était débarqué en Calabre sous les murs d'Otrante. Après dix-sept jours de siége, le 11 août 1480, malgré la belle résistance de la garnison et la bravoure du commandant Giovanni Francesco Zurlo, la ville fut emportée d'assaut. Sur les 22,000 habitants, 12,000 furent massacrés, les jeunes filles enlevées, les femmes, particulièrement les religieuses, soumises aux derniers outrages; les prêtres égorgés dans les églises; l'archevêque écorché vif, le commandant scié entre deux planches. A la nouvelle de tant d'horreurs, l'épouvante fut générale en Italie, chacun ne songea plus qu'à fuir devant le conquérant. Un moment même, le pape Sixte IV eut l'idée de se réfugier en Provence et de transférer une seconde fois le Saint-Siége à Avignon.

L'héroïsme des chevaliers de Rhodes et de leur grand maître Pierre d'Aubusson sauva l'Europe; et enfin, Mohammed mourut, en 1481, le 3 mai, jour de l'exaltation de la Sainte Croix, jour que la Providence avait paru choisir exprès pour rendre plus frappante, par cette coïncidence, la mort d'un des plus implacables ennemis du nom chrétien.

Ivan profita de cet événement pour tomber sur les Turcs et reconquérir Jabliak[1]. En 1482, menacé de nouveau par des forces supérieures, il négociait avec Venise pour obtenir des secours qui lui permissent de tenir la campagne avec avantage, et il invoquait l'appui des princes chrétiens de l'Occident. Mais ses efforts étaient inutiles, il demeurait abandonné[2]. Peu de temps après, cependant, il parvint à renouer son alliance avec les Vénitiens. Voici de quelle façon.

Malgré l'exiguïté de son territoire, Ivan s'était acquis, par son courage, une telle réputation, que plusieurs princes avaient désiré comme un honneur d'entrer dans sa famille. C'est ainsi qu'il avait marié une de ses nièces à un hospodar valaque nommé Radoul, et une autre au despote de Servie, Georges Brankovitj. Lui-même, de son union avec la fille d'Étienne Tvartko, avait eu deux fils, Maxime et

[1] Vatslik, p. 14.
[2] Medakovitj, p. 30-31.

Georges. En 1484, il maria l'aîné à la fille du doge de Venise, Giovanni Mocenigo.

Cette alliance, qui promettait d'heureux résultats pour la puissance des princes de Zéta, eut, au contraire, une issue funeste. Elle forme le sujet de la plus développée et de la plus belle des rapsodies historiques contenues dans le recueil de M. Karadzitj. Ce *piesme*, égal en étendue à un chant de l'*Iliade*, est demeuré populaire à la fois dans le Monténégro et chez les Serbes du Danube; deux versions en existent, assez différentes sur certains détails. Le *Mariage de Maxime* (tel en est le titre) est des chants slaves le plus connu en Occident, grâce à la traduction allemande de Talvi, d'après laquelle M. le baron d'Eckstein et madame Voïart l'ont transporté deux fois dans notre langue, et grâce à la belle étude qu'y a consacrée le poëte polonais Mickiewicz.

La date précise des événements rapportés dans cette poésie est assez facile à fixer. On y parle d'un voyage d'Ivan Tsernoievitj à Venise; or nous savons d'ailleurs que le prince de la Zéta se trouvait dans cette ville, en 1483, lorsque Bayezid II acheva la conquête de l'Herzégovine et enleva les derniers châteaux restés au voïvode Vlatko, dans le pays de Chloum. Déjà, lors de l'expédition de Mohammed II dans cette contrée, Ivan avait perdu la plupart des districts qu'il tenait en Herzégovine. Cette fois, le sultan crut le moment favorable pour diriger une tentative contre le Tsernogore et la Zéta, qu'il pensa moins capables de lui résister en l'absence de son prince. Mais Thomas, knèze de Zéta, prévenu à temps de l'arrivée de l'ennemi, occupa les défilés et repoussa les Ottomans avec des pertes si considérables, qu'ils durent renoncer à l'entreprise[1].

Ce fut probablement à la suite de cette attaque qu'Ivan céda aux Vénitiens, plus en état de le défendre que lui, moyennant quelques milliers de ducats payés en échange, le seul territoire qu'il eût conservé dans l'Herzégovine[2].

A la fin de 1483 ou au commencement de 1484, et à son retour, il fit bâtir à Tsettinié, dans la Montagne Noire, un grand monastère dédié à la Sainte Vierge et construit sur le plan du couvent de Santa Maria Dolorosa d'Ancone[3]. Par un acte en date du 4 janvier 1485[4], il l'organisa définitivement et assigna pour l'entretien de ce monastère les fermes sur le mont Lovtchen, dites encore de nos jours Ivanbegovina, d'après son nom.

[1] Vatslik, p. 14.
[2] Medakovitj, p. 33.
[3] Vatslik, p. 36.
[4] Miloutinovitj, p. 3-9. — *Tchasopis vlastenského museum*, Prag., 1829, l. IV, p. 122 sqq. — Szafarzyk, *Wiener Jahrbücher*, t. LIII, Anzeigeblatt, p. 15.

De tous ces faits il résulte que le mariage de Maxime Tsernoievitj ne put avoir lieu qu'en 1484, ou plutôt encore au commencement de 1485. Quant aux détails de ce mariage et aux événements qui en furent la conséquence, nous citerons le piesme qui en a conservé le souvenir.

Ivan le Noir écrit au doge de la grande Venise[1]. « Apprends, ô doge ! que près de moi a fleuri le plus brillant œillet, comme près de toi la plus belle rose; veux-tu que nous unissions l'œillet à la rose? » Le doge vénitien répond une lettre flatteuse à cette demande, et Ivan se rend à sa cour, emportant trois charges d'or, pour demander solennellement, au nom de son fils, la main de la belle Latine. A la cour du doge, il prodigue son or, en distribuant de riches présents, et les Latins conviennent avec lui que le mariage se fera aux vendanges suivantes. « Cher doge, dit en partant Ivan, qui cependant était un sage, cher doge, tu me verras bientôt revenir avec pour escorte six cents garçons d'honneur (*svati*) choisis parmi les plus beaux de mon pays ; s'il y en a parmi eux un seul qui soit plus beau que mon fils, ne me donne ni dot ni fiancée. » Le doge réjoui lui serre la main et lui présente la pomme d'or, symbole d'hyménée. Ivan retourne dans ses États.

Il part, l'orgueilleux père, après cette somptueuse promesse; quand il arrive à sa demeure, sa fidèle épouse est à la fenêtre, attendant son retour avec impatience. De loin elle le voit venir; elle accourt à sa rencontre, baise le bord de son vêtement, prend ses armes qu'elle baise aussi avec respect, et le conduit dans la maison, où elle lui présente, pour se reposer, un fauteuil d'argent.

L'hiver arrive sur ces entrefaites; il se passe gaiement. Mais voilà qu'au printemps[2], Maxime, le superbe Maxime, qui faisait l'orgueil de ses parents, est atteint de la petite vérole; la terrible maladie l'abandonne enfin, mais le laisse défiguré. Ivan se rappelle alors avec douleur l'engagement qu'il a pris avec le doge; cependant, comme s'il lui restait encore une chance d'espoir, il assemble les *svati* aux approches de l'automne ; mais, en les regardant l'un après l'autre, il lui est aisé de reconnaître qu'au lieu de les éclipser tous par sa beauté, son fils est maintenant le moins beau de tous. Désespéré à ce spectacle, le prince de la Montagne Noire congédie les jeunes gens qu'il avait rassemblés et ne veut plus entendre parler de fiançailles.

La saison des vendanges se passe, puis une autre, et une autre encore. Tout à coup[3] arrive un navire avec un message du doge. La lettre disait : « Lorsque tu enclos de haies une prairie, il faut que tu la fauches ou que tu l'abandonnes à un autre, afin que son herbe fleurie ne périsse pas sous la neige. Lorsqu'on a obtenu la main d'une jeune fille, il faut la venir chercher, ou lui rendre sa liberté pour qu'elle puisse contracter une autre union. »

[1] En 1483.
[2] Printemps de 1484.
[3] Ceci nous rejette, on le voit, à 1485.

Jaloux de tenir sa parole, Ivan se décide à aller à Venise; il réunit ses nobles frères d'armes de Dulcigno et d'Antivari, les Drekalovitj, les Koutchi et les Bratonojitj, les faucons de Podgoritsa et de Bielopavlitj, les Vassoïevitj et toute la jeunesse, jusqu'à la verte Lim. Il veille à ce que les guerriers viennent chacun avec le costume particulier de sa tribu, et que tous soient parés le plus somptueusement possible. Il veut, dit-il, que les Latins admirent la magnificence des Serbes. Car ils possèdent bien des choses, ces nobles Latins : ils savent forger avec art les métaux précieux, tisser des étoffes éclatantes ; mais il leur manque ce qu'il y a de plus digne d'envie, le front élevé et le regard dominateur des Monténégrins.

Voyant les six cents svatis rassemblés, Ivan leur raconte l'imprudente promesse qu'il a faite au doge et la punition céleste qui l'a frappé dans la personne de son fils, atteint de la petite vérole; puis il ajoute : « Voulez-vous, frères, choisir parmi vous un jeune homme qui puisse représenter la beauté dont mon fils était doué et qu'il a perdue? Celui-là tiendra dans la cérémonie nuptiale la place de Maxime ; celui-là épousera en apparence la fille du doge, et, pour prix de ce service, gardera la moitié des présents de noce qui lui seront offerts comme au véritable fiancé. » Tous les *svatis* applaudissent à cette ruse, et le jeune voïvode de Dulcigno, Obrenovo Diouro [1], ayant été reconnu le plus beau de l'assemblée, est prié d'accepter le travestissement. Il s'y refusa longtemps, et, pour l'y faire consentir, il fallut le combler des plus riches présents.

Enfin tout est réglé : les six cents garçons d'honneur s'embarquent sur des navires parés de guirlandes de fleurs ; bientôt ils s'éloignent de la côte et voguent vers la grande Venise. Ils arrivent dans cette ville et descendent au palais ducal. Huit jours se passent en fêtes somptueuses, en divertissements de toute sorte et en banquets homériques. A la fin de la semaine, le doge se présente au milieu des jeunes Monténégrins et leur demande quel est le fiancé Maxime. Tous lui montrent Diouro, et le doge lui remet la pomme d'or avec une toque ornée d'un diamant « qui brille comme le soleil. » Les fils du doge apportent à celui qu'ils croient leur beau-frère des armes d'une grande valeur comme présents de noce, et la dogaresse lui donne une chemise tissue de fin lin et de fil d'or. « Au col est un serpent brodé « avec tant d'art, qu'on le croirait vivant; il porte à son front une « pierre précieuse dont la lueur suffit pour éclairer la chambre nup- « tiale. »

« Puis on voit apparaître le frère du doge, le vénérable Jerdimir [2]. Il s'avance

[1] De même que pour le nom de Maxime, il n'y a pas accord complet dans les traditions sur le nom du beau voïvode son rival. Le plus souvent, il est appelé Diouro; mais d'autres versions du même poëme le nomment Milosch Obrenbegovitj.

[2] Nous n'avons pas besoin de prévenir que ce personnage est entièrement de l'invention du poëte. Le doge Giovanni Mocenigo n'avait plus de frère en 1485.

appuyé sur un bâton d'or; sa longue barbe tombe jusqu'à sa ceinture et des larmes coulent sur cette barbe blanche. Sept fois le vieillard a été marié. Mais aucune de ses femmes ne lui a donné d'enfant, et il a adopté la fille du doge. Il s'approche de Diouro, et lui met sur les épaules un vêtement dont la doublure seule a coûté trente bourses d'or; quant au reste, on ne peut en calculer la valeur.

Les Monténégrins reprennent le chemin de leur pays, et la jeune mariée apprend en route que son véritable fiancé n'est pas le beau Diouro, mais le fils d'Ivan, Maxime le défiguré. Elle ne se plaint pas de ce changement, elle ne s'effraye point d'être unie à Maxime. « Si son visage « n'est plus beau, dit-elle, ses yeux sont purs et clairs, son esprit « droit, son cœur noble. » Mais elle veut qu'il réclame les présents qui ont été faits à Diouro, surtout la chemise d'or, à laquelle elle a elle-même travaillé pendant trois ans, nuit et jour, avec tant d'ardeur qu'elle a manqué y perdre la vue.

« Écoute, dit-elle à Maxime en pleurant de dépit, dussent mille tronçons de lance devenir ton cercueil, il faut que tu combattes pour reprendre ce trésor, sinon je retourne la bride de mon cheval, et je le pousse jusqu'au rivage de la mer. Là, je cueillerai une feuille d'aloès; avec sa pointe je déchirerai mon visage, et avec le sang qui coulera de mes joues, j'écrirai à mon père une lettre que mon faucon portera rapidement à la grande Venise, et mes fidèles Latins accourront ici pour me venger. »

Ici la version des Serbes et celle des Monténégrins s'écartent l'une de l'autre. Les riverains de la Save et du Danube donnent raison au guerrier albanais, prétendent que Diouro consentit à remettre tous les dons qu'il avait reçus, à l'exception de la toque des doges, de la chemise d'or et du vêtement de Jerdimir. Les Tsernogortses le montrent au contraire comme voulant tout garder, au mépris de ses engagements.

Maxime, transporté de fureur, frappe les flancs de son coursier noir avec son fouet à triple lanière; il le frappe avec une telle force, qu'il lui déchire la peau. Le noble animal bondit comme un tigre et porte son maître auprès de Diouro. Maxime traverse de sa lance la tête de Diouro. Le beau voïvode tombe mort au pied de la montagne.

Glacés de surprise et d'horreur, les svatis s'entre-regardèrent quelque temps; enfin, leur sang commença à bouillonner, et ils se donnèrent des gages, gages terribles qui n'étaient plus ceux de l'amitié, mais ceux de la fureur et de la mort. Tout le jour, les chefs de tribus combattirent les uns contre les autres, jusqu'à ce que leurs munitions fussent épuisées et que la nuit fût venue joindre ses ténèbrres aux vapeurs sanglantes du champ de bataille. Les rares guerriers qui survivent marchent jusqu'aux genoux dans

le sang des morts. Voyez avec quelle peine un vieillard s'avance. Ce héros, méconnaissable sous le poids de la douleur qui l'accable, c'est Ivan le Noir. Dans son désespoir sans remède, il invoque le Seigneur : « O Dieu ! dit-il, envoie-moi un vent de la montagne qui disperse les nuages, afin que je puisse voir ce qui reste des miens après le combat. » Dieu exauce cette prière ; il envoie un coup de vent qui dissipe le brouillard, et Ivan peut alors au loin voir toute la plaine couverte de chevaux et de cavaliers taillés en pièces. D'un monceau de morts à l'autre, le vieillard s'en va cherchant partout son fils.

Un des neveux d'Ivan, Ioane, qui gisait expirant, le voit passer près de lui; il rassemble ses forces, se soulève sur le coude et s'écrie :

« Ivan, mon oncle, tu passes bien fièrement, sans demander à ton neveu si elles sont profondes, les blessures qu'il a reçues pour toi ! Qui te rend à ce point dédaigneux? Sont-ce les présents de la belle Latine? » Ivan, à ces mots, se retourne, et, fondant en larmes, demande au Tsernogortse comment son fils Maxime a péri. « Il vit, répondit Ioane, il s'enfuit vers Jabliak, sur son cheval rapide, et la fille de Venise, répudiée, s'en retourne vierge chez son père. »

On croirait lire un épisode du dernier chant des Niebelungen, et cependant ce récit n'est pas une fiction; à part quelques traits que le poëte y a ajoutés, il ne représente que la réalité historique. En effet, c'est un des caractères distinctifs et un véritable fléau des peuples divisés en tribus ou en clans d'une organisation toute patriarcale, que ces guerres intestines et acharnées, où une tribu entière se croit obligée d'honneur à défendre et à venger un de ses membres, lors même qu'elle reconnaît que les torts ont été de son côté. L'histoire des Highlands de l'Écosse est remplie de luttes semblables qui souvent n'ont pas des motifs moins futiles.

Le meurtre de Diouro par Maxime et la véritable bataille qui s'ensuivit eurent les plus funestes conséquences. Ces événements consommèrent la séparation qui tendait à se faire, depuis la mort de Balscha III, entre les Serbes du Monténégro et de la Zéta, professant le schisme oriental, et les Albanais Guègues, catholiques ardents, appartenant même au rit latin. Les Balschides avaient pu tenir sous leur domination l'Albanie presque entière et en même temps les districts slaves qui entourent le lac de Scutari, grâce à cette circonstance que, rentrés au giron de l'Église catholique, sous le pontificat d'Urbain V, comme nous l'avons vu plus haut, ils avaient cependant continué à observer le rit slavon, ce qui faisait qu'ils ne blessaient le sentiment religieux d'aucune des deux fractions des peuples qui habitaient leur empire. Mais les Tsernoievitj, qui leur avaient succédé, étaient schismatiques, bien que descendant de la famille française et catholique des Maramont, et cela avait été une des principales causes qui avaient décidé les seigneurs catholiques de l'Albanie septentrionale presque

entière à répudier la suzeraineté des princes de la Zéta et à se déclarer indépendants lors de l'avénement d'Étienne. Quelques tribus catholiques, telles que les Hotti et les habitants des districts de Dulcigno, de Boudva et d'Antivari, étaient cependant restés soumis à la domination des Tsernoievitj, mais l'obéissance n'était que précaire, et les haines de tribus qu'engendra le combat de 1485, venant se joindre aux antipathies religieuses, achevèrent de rompre tous liens entre ces Schkypétars latins et leurs voisins de race serbe. Il en résulta un antagonisme ardent entre les deux populations, antagonisme que des siècles de souffrance et d'oppression communes sont parvenus à eflacer en partie, parmi les tribus soumises à l'autorité turque, mais qui subsiste aussi vivant qu'au quinzième siècle entre les nations indépendantes des Monténégrins et des Mirdites de l'Albanie.

Maxime, l'auteur de la discorde, ne pouvait plus vivre en sûreté à côté de l'Albanie, dans laquelle il avait soulevé contre lui des haines et des projets de vengeance implacable. Il s'enfuit à Constantinople, et, renonçant à la foi de ses pères, embrassa l'islamisme. En échange de cette apostasie, il reçut du sultan le titre de pacha et le gouvernement de Scutari, dont ses descendants demeurèrent les maîtres jusqu'en 1833, époque où le dernier représentant de cette famille, Moustapha-Pacha, révolté contre la Sublime Porte, fut vaincu par le vizir Méhémet-Reschid-Pacha et expulsé de son pachalik.

Telle est, du moins, la tradition générale au Monténégro et dans le nord de l'Albanie : c'est celle que M. Cyprien Robert a adoptée. Cependant, comme le père de Diouro, pour éviter la vengeance de Maxime, devenu musulman, avait également embrassé l'islamisme et reçu du sultan Bayezid II le gouvernement d'un sandjak, quelques personnes, en Albanie, prétendent que la famille des pachas héréditaires de Scutari, ou *Bouschattli*, descend de ce voïvode, nommé Obren-Beg, de son second fils, Ivan Obrenbegovitj, et non de Maxime Tsernoievitj. Mais cette opinion, à laquelle paraît se ranger M. Hecquard dans son ouvrage récent sur la haute Albanie [1], ne semble pas fondée, et les prétentions constamment élevées par les pachas de Scutari sur la Montagne Noire, non-seulement comme agents de la Porte, mais comme descendants des souverains nationaux, donnent une grande autorité à la tradition que nous avons adoptée.

L'opinion la plus vraisemblable pour la descendance d'Ivan Obrenbegovitj, qui prit, en embrassant l'islamisme, le nom de Mahmoud, est celle d'après laquelle les pachas héréditaires d'Ipek se rattachaient à cette race. Telle était, du moins, leur prétention jusqu'à une époque très-rapprochée de nous [2].

[1] *Description de la haute Albanie*, p. 433.
[2] Hecquard, p. 432.

Frappé à la fois par l'abandon de ses sujets albanais et par l'apostasie de son fils aîné, Ivan le Noir reconnut l'impossibilité de lutter avec les forces qui lui restaient contre la puissance ottomane dans les plaines. Il prit donc une résolution sublime dans son désespoir. Il incendia sa ville de Jabliak, évacua Podgoritsa et toute la vallée inférieure de la Zéta, quitta l'ancienne et fertile résidence de ses pères, et se retira, suivi de ses plus fidèles compagnons, dans les hautes montagnes qui n'avaient jusqu'alors été habitées que par quelques bergers, comme, sept siècles auparavant, Pélage s'était retiré dans les Asturies.

De son refuge Ivan fit un camp, et de ses compagnons une cohorte de soldats toujours armés contre les ennemis de la foi. D'un commun accord, ils décidèrent que celui qui abandonnerait son poste de bataille serait dépouillé de ses armes, revêtu d'habits de femme, et promené ainsi, une quenouille à la main, par tout le pays, pour y être livré sans défense aux insultes et à la risée générale[1]. Pas une légende ne rapporte que ce châtiment terrible, pire que la mort pour les hommes qui le prononçaient, ait été, pendant quatre siècles, une seule fois mérité.

Ivan fixa sa résidence à Tsettinié, dans la Katounska-Nahia, où il établit aussi le siége épiscopal. L'évêque de Tsettinié prit alors le titre de métropolite de la Zéta, et le premier, appelé Bessarion, fut nommé par un diplôme d'Ivan[2]. Le fils d'Étienne Tsernoievitj s'occupa aussi avec activité de fortifier le territoire de Tsernogore, auquel il s'était restreint. Les passages du côté de l'Herzégovine furent fermés par des redoutes, une forteresse fut bâtie à Obod, au débouché de la vallée de la Koutchka, une autre à Tsettinié, une troisième, enfin, nommée Sokol, sur une montagne escarpée. Les ruines de cette dernière sont maintenant appelées par les Monténégrins *Ivanovgrad*, c'est-à-dire « le fort d'Ivan[3]. »

Enfin, pour assurer la paix intérieure de ses États et leur énergique défense contre les Turcs, Ivan le Noir, qui avait eu par le combat de 1485 un exemple fatal des désastres qu'engendraient les discordes intestines des tribus, fit jurer par ses compagnons de mettre fin à ces querelles fratricides, de s'abstenir même de *tchétas*, ou expéditions individuelles, sur le territoire ottoman, et d'attendre à l'avenir le signal du prince pour combattre tous ensemble dans un commun effort l'ennemi de la chrétienté[4].

[1] Cyprien Robert. — Marmier.
[2] Andritj, p. 13.
[3] Miloutinovitj, p. 10-12. — *Glasnik* de Belgrade, 1er cahier, p. 194.
[4] *Srbski Lietopis*, IVe partie, p. 65.

Ivan mourut en 1490, cinq ans après sa retraite dans la Montagne Noire, sans avoir été depuis lors inquiété par les Turcs, qui hésitaient à attaquer un pays défendu d'une manière aussi formidable par la nature. La mémoire de ce prince, à cause de ses exploits, est demeurée, dans les traditions des Monténégrins, entourée d'une auréole poétique et mystérieuse.

Son second fils, nommé Georges, lui succéda. Aucun exploit militaire important ne marqua le règne de ce prince, mais il dota le Monténégro d'un grand nombre d'utiles institutions. Il fit surtout beaucoup pour l'instruction de ses sujets. Par ses ordres, une imprimerie fut organisée dans le château d'Obod, et des presses de cette imprimerie sortit une collection de livres liturgiques slaves, qui sont les premiers monuments typographiques que l'on connaisse en caractères cyrilliens. Un certain nombre d'églises du Tsernogore les possèdent encore aujourd'hui. La suscription de ces livres a été reproduite, d'abord par M. Vouk Karadzitj [1], puis par M. Miklosich [2]; elle porte qu'ils sont imprimés « par l'ordre du seigneur Georges Tsernoievitj, l'an de Jésus-Christ 1494, de la création du monde 70002, le quatrième jour de janvier. » Le lieu d'impression n'y est pas indiqué, mais la tradition constante place ce lieu dans le Monténégro [3].

Du vivant de son père, Georges III avait, comme son frère Maxime, recherché l'alliance d'une famille vénitienne. Les traditions du Tsernogore prétendent que sa femme était aussi de la famille des Mocenigo, et MM. Cyprien Robert, Wilkinson et Marmier, ont accepté leur témoignage. Nous croyons cependant qu'il y a sous ce rapport, dans les *piesmes* tsernogortses, une erreur provenant d'une confusion entre les deux frères. Le *Livre d'Or* de Venise mentionne le mariage d'un fils unique du prince de Monténégro avec une jeune fille de la famille d'Erizzo. M. Cyprien Robert a pensé que cette mention s'appliquait au mariage de Maxime; elle nous semble au contraire ne pouvoir se rapporter qu'à celui du prince Georges. La désignation de *fils unique* ne peut pas convenir à l'aîné des fils d'Ivan le Noir, tandis qu'elle a pu être prise par le second de ses fils, lorsque l'apostasie du premier l'eut rejeté du sein de la famille. D'ailleurs, le premier mariage n'ayant été, comme il résulte du poëme que nous avons cité, ni consommé, ni même célébré, le second seul a dû être inscrit sur les registres de la République vénitienne.

Il est probable, quoique les historiens slaves n'en disent pas un mot, et quoique les chroniqueurs français ne mentionnent pas for-

[1] *Primieri srpsko slavenskoga iezika*, p. 11.
[2] *Monum. serb.*, n° 461.
[3] V. Boué, la *Turquie d'Europe*, t. IV, p. 394.

mellement à cette occasion le Tsernogore, que Georges Tsernoievitj ne dut pas rester indifférent aux projets que Charles VIII, en 1495, lorsqu'il conquit le royaume de Naples, forma d'envahir l'Albanie et l s contrées environnantes et de les soulever contre les Turcs [1]. On dit que les *peuples esclavons* de cette région étaient prêts à fournir leur concours au roi de France, et l'on aurait vraiment droit de s'étonner que les belliqueux habitants de la Montagne Noire, toujours prêts à combattre les Ottomans, ne fussent pas au premier rang parmi ceux de ces peuples qui entrèrent dans la conjuration, et qui, avec les Albanais, chargèrent l'archevêque de Durazzo, Paolo Angelo, de venir en leur nom solliciter le roi.

Georges III ne régna que sept ans ; en 1497, il mourut, laissant le trône à un autre prince, nommé comme lui Georges, lequel était probablement son fils. Ce fut sous le règne de ce nouveau souverain que le fils rénégat d'Ivan le Noir reçut le titre de pacha de Scutari ; et son premier acte fut une agression contre le Monténégro.

Au moment de la mort de Georges III, le prédécesseur de Maxime à la tête du pachalik, Frious-Bey, avait déjà manifesté l'intention de profiter du trouble inséparable d'un changement de règne pour envahir le Tsernogore. Mais le sultan était alors en paix avec Venise, et Frious craignit d'amener une rupture intempestive, dont le premier résultat eût pu être sa disgrâce. En conséquence, il s'adressa au marquis Trevisano, commandant de Cattaro pour les Vénitiens, et lui demanda si la République s'opposerait à ce qu'il s'emparât des États de Georges Tsernoievitj. Trevisano répondit que, liée par un traité avec les princes du Monténégro, la Seigneurie de Venise prendrait fait et cause pour ce pays, et considérerait comme une déclaration de guerre tout acte hostile à l'indépendance des montagnards [2]. Le projet de Frious, ainsi entravé, n'eut pas d'autre suite, et Maxime ne le reprit qu'après la rupture amenée, en 1498, entre la Porte et Venise par l'attaque des Turcs contre Lépante. Mais, arrêté par son neveu à l'entrée du pays, dans la plaine de Lieschk, il dut, après une défaite sanglante, renoncer à sa tentative.

Imitant l'exemple de son oncle et de son père, Georges IV avait épousé une Vénitienne. Cette union l'attirait fréquemment en Italie, et c'est ainsi qu'il fit, le 22 octobre 1499, dans la ville de Milan, un testament qui fut traduit en italien le 20 avril 1514. Une copie fort ancienne du texte italien de ce testament existe à Zara, entre les mains de M. Jean Koukoulievitj ; elle a été publiée dans la collection d'archives slaves imprimée dans la capitale de la Dalmatie [3].

[1] Commynes, t. II, p. 399-403, édition de la Société de l'Histoire de France.
[2] *Srbski Lietopis*, IIIe partie, p. 40. — Medakovitj, p. 35.
[3] *Arkiv.*, t. II, p. 41. — Milakovitj, p. 76. — *Monum. serb.*, n° 466.

Enfin, la délicate patricienne à laquelle s'était uni Georges Tsernoievitj, n'ayant pu s'habituer à la vie rude et sauvage des montagnes, parvint à décider son époux à abandonner ses États et à renoncer au pouvoir souverain pour aller vivre au milieu des délices de Venise.

C'est de cette façon que finit, en 1516, la domination de la famille française de Maramont, devenue en slave Tsernoievitj, sur le Monténégro. Le pouvoir semi-ecclésiastique et semi-civil des *vladikas* se constitua dès lors dans le pays. Il a duré depuis le seizième siècle jusqu'au règne du prince Daniel, assassiné l'année dernière à Zara par une main que soudoyait l'or de la Turquie.

Camerarius[1] complète l'histoire de Georges IV en nous faisant connaître ce qu'il devint après sa retraite, et par quelle triste apostasie il termina sa vie. D'après cet auteur, Georges, qu'il appelle Carlovitz au lieu de Tsernoievitj, après être demeuré quelque temps à Venise, fut arrêté pour des propos tenus contre le gouvernement de la République. Parvenu à se sauver, il se réfugia d'abord en France, puis à Rome. Enfin, il se persuada qu'il lui serait plus avantageux de se retirer à la cour du sultan, et qu'il pourrait obtenir de lui de rentrer dans une partie de ses domaines. Il vint donc à Stamboul, et, pour obtenir la faveur du padischah, il y embrassa la religion mahométane. Ainsi l'indigne descendance d'Ivan le Noir, de ce héros de la résistance chrétienne contre l'invasion musulmane, que, grâce à son origine, notre pays peut réclamer avec orgueil comme un de ses enfants, s'éteignit tout entière dans l'apostasie, infidèle à la foi comme aux traditions de gloire de ses pères.

François Lenormant.

[1] *Narrat. Turc.*, p. 62.

LES

LÉGENDES DE LA SUISSE

Dans les montagnes du Doubs, à quelques lieues de la jolie vallée de Pontarlier, il est un lac près duquel j'ai souvent erré dans une indolente rêverie, et que j'aspire, chaque année, à revoir dans les beaux jours d'été. Ce n'est point un de ces lacs qui étonnent le voyageur par leur étendue, comme les grands lacs de Suède ou de l'Amérique du Nord, ni un lac coquet, brillant, et, pour ainsi dire, perpétuellement endimanché, comme celui de Genève ou de Thun, ni un lac sombre, silencieux et froid, comme ceux qui se forment, par la fonte des glaciers ou la fonte des neiges, sur les sommets des Alpes ou les arides plateaux de la Norvége. C'est un lac d'un caractère agreste, sans éclat et sans prétention, calme et doux, comme une bonne pensée. Des collines ondulantes entourent le vallon où se déploie sa nappe azurée; des forêts de sapins le voilent de plusieurs côtés, comme un rideau mystérieux. A l'une de ses extrémités, une bande de terre le rejoint, comme un pont, à un autre lac, d'un aspect plus sévère, près duquel les barons d'Arlay, les sires de Châlons, fondaient, au douzième siècle, l'abbaye de Sainte-Marie. Sur l'une de ses rives, s'élèvent les rustiques maisons du village de Malbuisson; sur l'autre, le village de Saint-Point, illustré jadis par un noble prieuré de l'ordre de Saint-Benoît : çà et là, de larges bâtiments agricoles, avec leur toit allongé, comme ceux des chalets de la Suisse, et quelques jolies maisons, construites dans une riante enceinte, pour les heureux patriciens de Pontarlier.

En hiver, ce lac apparaît dans son cercle de neige, comme une glace de Venise dans un cadre d'argent ; au printemps, c'est une vaste pelouse parsemée de fleurs, qui l'enlace comme un collier d'opales, de rubis et d'émeraudes. Quand une fraîche brise l'agite, son onde flottante s'épanche avec un murmure mélancolique sur des touffes de gazon ou des bouquets de myosotis, et décore d'une frange d'écume le tronc des vieux frênes. Dans les beaux jours d'été, l'hirondelle ne se lasse pas de voleter à la surface de ce lac; la bergeronnette s'y abreuve en sautillant et en gazouillant; l'agile demoiselle y ouvre ses ailes diaphanes, et le papillon, dans un de ses caprices de papillon, ne craint pas de le traverser. Dans son cristal limpide, il reflète alors l'azur du ciel, le clocher d'une honnête paroisse, les fleurs des jardins, les verts rameaux des bois, les épis dorés des champs de céréales, les actives cohortes de moissonneurs, les belles vaches dont la clochette résonne dans le pâturage et la barque qui, d'un village à l'autre, transporte un joyeux couple d'amoureux ou une honnête famille de paysans.

Près de là, au pied d'un cirque de rocs, surmonté d'une couronne de sapins, est un bassin de granit, évasé comme une coquille, et, dans ce bassin, une eau profonde, claire, transparente; on l'appelle la *Source bleue*, et ce mot est seulement trop prosaïque pour désigner ce diamant des bois. Sur la terre humide qui l'entoure, s'étend une ceinture de mousse veloutée, et l'eau pure qui s'échappe à petits flots de son réservoir coule en murmurant sous des feuilles de menthe et des rameaux de framboisiers.

Cette source bleue et ce lac de Saint-Point sont pour moi une image des légendes populaires. Ainsi qu'une eau limpide, ainsi qu'un pur miroir, ces légendes nous représentent la nature distincte d'un pays, la physionomie, les occupations habituelles, le caractère particulier d'une population; le passé y apparaît à côté du présent; la tour en ruine du belliqueux manoir près de la pacifique habitation du laboureur, et l'ogive du vieux couvent près de l'église champêtre, récemment construite. Ceux-là ne les connaissent guère, les instructives légendes, qui ne les considèrent que comme des contes d'enfants; le poëte qui se plaît à les lire, le voyageur qui les recherche dans les différents lieux qu'il parcourt, s'étonnent de tout ce qu'elles renferment de fictions ingénieuses ou d'enseignements naïfs, et l'ethnographe sait bien qu'elles lui sont d'un grand secours pour l'aider à retrouver l'origine et la filiation d'un peuple.

Cependant elles ont été longtemps ignorées, oubliées, ou tout au moins fort négligées. Les latinistes de la Renaissance, les élégants écrivains du dix-septième siècle, les beaux esprits et les philosophes matérialistes du dix-huitième siècle, ne pouvaient prendre goût à ces

productions sans art, à ces humbles émanations des esprits incultes, des croyances ingénues : pâles violettes des bois, roses mystiques des monastères, poésies primitives du pâtre et de l'ouvrier.

En réalité, l'étude des légendes ne date guère que du commencement de ce siècle. Les frères Grimm, ces deux célèbres philologues, ont surtout puissamment contribué à la développer et à la propager; à leur exemple, d'autres érudits allemands ont interrogé les souvenirs du vieillard, scruté les archives des paroisses, et par la tradition, verbale ou écrite, ont recueilli les légendes des diverses principautés de l'Allemagne. Le même travail s'est fait en Danemark, en Suède, en Norvége, dans le royaume britannique, surtout en Irlande, dans les Pays-Bas et dans plusieurs de nos provinces de France.

En Suisse, M. J. Wyss est l'un des premiers qui entreprirent de faire connaître quelques-unes des histoires populaires de son pays. Dernièrement, trois autres écrivains, plus patients que M. Wyss ou plus hardis, en ont publié un assez grand nombre [1].

Leurs collections nous donnent un cycle de légendes d'un caractère particulier, très-distinct de celui qui se manifeste en d'autres contrées. On ne retrouve là ni l'exubérance d'imagination qui éclate entant de couleurs brillantes et de scènes dramatiques dans les contes de l'Orient, ni les sombres fables mythiques des régions scandinaves, ni la variété de fictions idéales et de touchantes aventures des légendes germaniques, ni la féerique image et les religieuses traditions de la verte Érin, ni la chevaleresque ardeur de France ou d'Espagne.

Les légendes helvétiques sont simples et calmes, comme l'existence habituelle de ceux qui les ont adoptées et se les sont transmises. Les phénomènes des Alpes, les différentes scènes des saisons, y reparaissent constamment; le merveilleux s'y montre quelquefois, mais dans des proportions modérées, dans une alliance étroite avec les incidents de la vie réelle, et, pour ainsi dire, comme une émanation même de la nature; comme les feux follets qui, le soir, voltigent dans les prairies marécageuses; comme les vapeurs qui s'élèvent du sein des vallées, montent le long des bois et se déroulent sur les flancs des montagnes; comme les nuages échevelés qui courent éperdus sous le souffle des vents, ou les nuées d'argent, les nuées diaphanes qui, dans un jour serein, se balancent mollement sur un ciel de pourpre.

C'est le sentiment de la nature qui anime et colore la plupart de ces légendes helvétiques ; les hommes qui les ont faites étaient les en-

[1] Kohlrusch, *Schweizerisches Sagenbuch*. 1 vol. in 8°. Leipzig, 1854. — Rochholz, *Schweizersagen aus dem Aargau*. 2 vol. in 8°. Aarau, 1856 — Th. Vernaleken, *Alpensagen*. 1 vol. in 8°. Vienne, 1858.

fants de la nature; ils vivaient sous son influence, comme des fils dociles sous le rire joyeux ou le regard austère d'une mère. Dans l'isolement de leur hameau, pendant les longs hivers, dans leurs stations d'été sur les montagnes, ils admiraient naïvement les divers spectacles qui s'offraient à leurs regards. Dans leur placide ignorance des idées intellectuelles des grandes villes et des théories scientifiques, ils expliquaient par la conception d'une puissance mystérieuse, par une fable, l'action extraordinaire des éléments, le phénomène géologique ou météorologique qu'ils ne pouvaient comprendre. Dans la candeur de leur esprit, ils associaient à leurs émotions tout ce qui se mouvait, palpitait, bourdonnait ou se développait silencieusement autour d'eux.

Dans leurs légendes, les eaux, les bois, les plantes, ont le sentiment de la vie : il y a des arbres qui pleurent et qui saignent quand on les abat; il y a des chapelles solitaires, voire même des châteaux orgueilleux, dont l'existence est liée à celle de quelques modestes arbrisseaux qui les entourent; si l'arbrisseau meurt, l'édifice s'écroule. Sur les Alpes, croît une petite fleur, à quatre feuilles et à quatre pétales blancs, qu'on appelle fleur du bonheur; à celui qui la possède, tout réussirait en ce monde : désirs d'ambition, désirs de fortune et les désirs d'amour les plus turbulents et les plus décevants. Mais cette fleur magique ne se trouve que sur les cimes escarpées, et on ne peut la cueillir que dans la nuit de la Saint-Sylvestre, quand le ciel est noir et la terre couverte de neige : nul homme encore ne l'a trouvée ; nul homme ne doit jouir d'un bonheur complet.

Dans ces mêmes légendes, les animaux ont des facultés que les zoologistes des écoles scientifiques n'ont pas encore eu l'habileté de reconnaître. Les oiseaux se souviennent du passé, annoncent l'avenir et sont quelquefois les instruments intelligents de la justice de Dieu.

A chaque printemps, des cigognes revenaient nicher dans un village de l'Argovie; les habitants de ce village aimaient à les voir, et, dès leur bas âge, les enfants apprenaient à les respecter. Un jour pourtant, un brutal paysan, pour faire parade de sa force, lança une pierre à l'un de ces innocents oiseaux et le tua. L'année suivante, les cigognes ne revinrent plus à leurs nids accoutumés, ni la seconde, ni la troisième, ni la quatrième année ; on les voyait, à l'époque habituelle de leur retour, passer au-dessus du village; elles semblaient le regarder un instant tristement, puis elles s'éloignaient; mais, dans l'hiver de la cinquième année, celui qui avait tué une de leurs compagnes étant mort, les cigognes reparurent quelques mois après et reprirent possession de leur ancien gîte.

Dans une enceinte de rochers déserts, des voleurs égorgent saint

Meinrad; aucun être humain ne les avait vus, et ils comptaient bien que leur crime resterait impuni; mais deux corbeaux étaient là, qui vivaient habituellement près du saint ermite, et qui, le voyant étendu par terre, baigné dans son sang, se mettent aussitôt à la poursuite des assassins; ils les poursuivent par monts et par vaux, silencieux, inflexibles comme les Euménides. En vain les meurtriers, remarquant, dans le trouble de leur conscience, l'étrange persistance de ces témoins de leur crime, essayent de leur échapper en se glissant, le soir, dans des ravins, en se cachant dans des forêts. Le lendemain, en se remettant en marche, ils voient s'ouvrir, près d'eux, les ailes noires des oiseaux vengeurs; ils espèrent que le mouvement d'une ville les délivrera de cette obsession; ils se rendent à Zurich, et là, au beau milieu de la place, les corbeaux, qui n'ont cessé de les accompagner, se perchent sur le toit d'une maison en croassant, en poussant des cris lamentables. Les meurtriers croient entendre une voix implacable qui dénonce leur scélératesse à tous les passants; ils regardent les corbeaux et pâlissent, et, dans la frayeur qui les saisit, confessent eux-mêmes leur crime; dans la cité même où ils croyaient trouver un refuge, ils furent exécutés, et le corps de leur sainte victime fut transporté au couvent de Reichenau.

« Du temps que les bêtes parlaient, »

a dit la Fontaine, qui les fait si bien parler! Dans la nuit de Noël, les bêtes jouissent réellement de la parole et causent entre elles amicalement. Un paysan, qui voulait s'assurer de la véracité de cette croyance populaire, entra, au milieu de cette nuit solennelle, dans son étable; ses bœufs broyaient tranquillement le foin placé dans leur râtelier. Un instant après, l'un d'eux dit à son voisin :

— Nous allons avoir encore, cette semaine, un rude travail.

— Comment donc? répliqua l'autre; toutes les récoltes sont finies, et nous avons charrié les provisions de bois pour l'hiver.

— Oui, mais nous serons obligés de conduire un cercueil au cimetière, car notre maître mourra cette semaine.

A ces mots, le paysan épouvanté jeta un cri et tomba évanoui. A son cri d'alarme, les gens de la maison accourent près de lui, le relèvent et le couchent dans son lit. Le lendemain, il racontait à sa famille ce qu'il avait entendu, et, quelques jours après, un chariot attelé de deux bœufs le transportait au cimetière.

Les serpents ont aussi de singulières facultés; ils forment une sorte de république monarchique, gouvernée comme celle des abeilles, par une reine. Comme la vouivre de Franche-Comté, cette reine porte sur la tête une couronne de diamants, qui grandit, chaque année,

pendant dix ans, et, lorsqu'elle va se baigner, elle la dépose au bord de l'eau. Mais malheur à celui qui oserait s'emparer de ce trésor : « Terrible est la colère du roi ! » dit la Bible; terrible aussi est la colère de cette souveraine ! Un sifflement lui suffit pour rassembler une légion de bêtes venimeuses dont la moindre blessure est mortelle. Mais, si la race des serpents ne pardonne pas l'offense qu'elle a subie, elle se souvient aussi du service qui lui a été rendu.

Une vieille chronique rapporte que, lorsque Charlemagne était à Zurich, il fit annoncer, dans la ville et les environs, qu'à l'heure de ses repas, tous ceux qui auraient une plainte à lui adresser ou un acte de justice à lui demander n'auraient qu'à sonner une cloche suspendue à une colonne devant sa demeure : à l'instant même ils devaient être admis en sa présence.

Un jour que le magnanime empereur était à table avec ses vaillants chevaliers, la cloche retentit d'une façon inaccoutumée. Charlemagne ordonne à ses valets de lui amener ce nouveau solliciteur; ils reviennent, un instant après, annoncer qu'ils n'ont vu personne. Cependant la cloche retentit une seconde et une troisième fois plus fortement que la première, et l'on ne voit encore personne; mais, en y regardant de plus près, un des valets distingue un serpent qui se suspendait au cordon de la cloche pour la faire vibrer. En apprenant quel étrange pétitionnaire venait invoquer son secours, Charlemagne se leva et s'avança sur le seuil de la porte, disant que, si l'occasion s'en présentait, il devait rendre justice aux animaux tout aussi bien qu'aux hommes. En face de l'éminent maître de tant d'États et de tant de peuples, le chétif reptile s'incline avec respect, puis le regarde d'un air suppliant et se met à ramper du côté du lac, et se retourne, après avoir pris cette direction, pour voir si l'empereur le suit.

Le bon empereur le suit pas à pas : arrivé près d'une cavité rocailleuse, le serpent s'arrête, et Charlemagne découvre la grotte humide où l'infortuné serpent avait couvé ses petits. Cette grotte était occupée par un animal monstrueux; Charlemagne le fait tuer, et le serpent rentre avec un frémissement de joie dans sa demeure. Le lendemain on le voit reparaître au palais, non plus cette fois pour implorer une équitable protection, mais pour témoigner sa gratitude à son bienfaiteur ; il se glisse dans la salle à manger, se lève à la hauteur de la table et dépose, dans la coupe impériale, un diamant d'un éclat sans pareil.

La chronique ajoute que ce diamant, extrait des entrailles de la terre, était un talisman au moyen duquel on pouvait s'assurer à tout jamais l'amour que l'on souhaitait. Charlemagne le donna à sa femme, qui n'aspirait qu'à être aimée de lui par-dessus tout; dès ce moment,

il se sentit attiré vers elle par un charme indicible et insurmontable, il ne pouvait se séparer d'elle et oubliait ses guerres, ses projets de conquêtes, ses plans d'administration, au grand étonnement de ceux qui l'avaient vu si belliqueux et si entreprenant.

Elle mourut, la belle impératrice; mais, quelques heures avant sa mort, elle avait pris soin de garder le diamant dont elle connaissait le merveilleux pouvoir. Charlemagne continuait à l'aimer; il ne permit pas qu'elle fût ensevelie; il voulait la garder constamment près de lui jusqu'à ce qu'enfin le sagace archevêque Turpin, soupçonnant, dans une telle passion, quelque sortilége, s'avisa d'en chercher la cause. On découvrit la pierre magique cachée sous la langue de la morte, et, à peine l'eut-on enlevée, que Charlemagne, passant la main sur son front comme s'il s'éveillait d'un rêve, s'écria :

—Que vois-je? un cadavre hideux! qu'on l'emporte dans un caveau!

Que d'idées philosophiques au fond de ces contes des anciens temps! Combien d'hommes restent ainsi attachés, par un fatal prestige, à une femme dont le cœur a cessé de répondre à leur amour; une heure vient où le prestige disparaît, et, alors, ils reconnaissent avec un sentiment de honte leur folle hallucination.

Dans les légendes de la Suisse, les lacs, les fontaines, les rivières, ont, comme les montagnes, les bois et les animaux, une teinte de merveilleux : ici par l'effet d'un événement mémorable; ailleurs par un épisode dramatique ou par un miracle.

A la surface du lac de Morgarten, on voit, dit-on, éclater des taches de sang le 16 novembre, au jour anniversaire de la bataille que les premiers confédérés de l'Helvétie livrèrent là, en 1315, à l'armée de Léopold d'Autriche.

Dans un des districts de l'Argovie, une jeune, belle et vertueuse châtelaine, poursuivie par de féroces ennemis, se sauve dans les montagnes, gravit, dans l'obscurité de la nuit, un sentier escarpé et tombe dans l'Aar; mais le fleuve compatissant ne l'engloutit point; il l'aide à se relever; il la porte légèrement sur ses flots; il la porte par ses longs circuits jusqu'au pied d'une demeure où elle trouvera un doux refuge. Le soir, à la clarté de la lune, parfois on distingue encore sur le courant de l'Aar la trace lumineuse des pas de cette noble femme dont le peuple de l'Argovie vénère la mémoire.

Sainte Verena a aussi cheminé debout sur les flots de l'Aar, et les cloches des églises sonnaient d'elles-mêmes, la nuit comme le jour, dans les villages devant lesquels elle passait, et, à l'endroit où elle s'arrêta, du sein d'un sol aride, elle fit jaillir une source limpide qui coule encore et guérit diverses maladies.

A d'autres encore se lie une leçon de morale ou une touchante histoire.

Un avare, un cruel bailli, a opprimé sans pitié les gens soumis à son pouvoir : une veuve éplorée le conjure de lui accorder un délai pour s'acquitter d'une de ses redevances. Le bailli, pour toute réponse, ordonne à ses satellites de conduire cette femme en prison. La malheureuse, réduite au désespoir, le maudit et appelle sur lui la punition de Dieu. Aussitôt le ciel se couvre de nuages noirs, l'ouragan se lève, la foudre éclate, la terre tremble et s'entr'ouvre; le château de l'impitoyable bailli s'abîme dans un gouffre béant, et à sa place apparaît une vaste et profonde nappe d'eau.

Ainsi que les naufragés de la vie qui, dans les souvenirs du passé, sous les flots des années, s'obstinent tristement à rechercher les vestiges du bonheur dont ils ont joui, le sombre châtelain erre, dit-on, la nuit, au lieu où s'élevait sa demeure, la cherche du regard dans l'onde qui l'a engloutie, puis soupire et s'éloigne.

Dans un autre village, une jeune femme meurt quelques jours après avoir accouché d'un fils; on l'ensevelit dans le cimetière, séparé de son habitation par un ruisseau. Le soir même, les gens du village entendent des gémissements qui se prolongent pendant plusieurs heures. La nuit suivante, les mêmes plaintes recommencent; tout le monde les écoutait, tout le monde en était ému, et personne ne pouvait en expliquer la cause. A la fin, un vieillard s'avise d'aller regarder du côté du cimetière et s'aperçoit que le pont par lequel le village se rejoignait à l'enceinte funèbre avait été accidentellement brisé. Il était facile alors de comprendre d'où provenaient les mystérieux gémissements. La femme qui meurt en couches doit revenir, dit la légende populaire, chaque nuit, pendant six semaines, visiter son enfant. La pauvre mère qu'on venait d'enterrer avait voulu revenir près de la couchette de son fils, et, le pont étant rompu, elle n'avait pu traverser le ruisseau, et elle se désolait dans son deuil. On se hâta de placer quelques planches sur le cruel ruisseau. Le soir même, les lamentations cessèrent. La bonne mère sortait de sa tombe, rentrait dans son lit maternel, et, dans le silence de la nuit, se penchait comme un ange gardien sur le berceau de son enfant.

Jadis, le pays de Suisse était, disent les savants, tout entier englobé dans l'immense Océan. Les flots de la mer s'élevaient à quinze cents toises au-dessus des prairies sillonnées à présent par la charrue du laboureur. Les hautes montagnes, qui maintenant divisent au loin les collines et les vallées, apparaissaient alors comme des îles éparses sur les vagues. Les rocs élevés ont gardé les traces de l'eau qui les a inondés. On y trouve des pétrifications de plantes et de coquillages qui jadis ont dû vivre et s'épanouir dans la profondeur des flots. S'il faut en croire le livre que Justi a composé sur la formation du globe, et Wagner, le savant auteur de l'*Historia naturalis Helvetiæ*, on aurait

même découvert, dans une des cimes de l'Oberland, les débris d'un navire avec ses mâts et ses ancres et les ossements de quarante hommes d'équipage pétrifiés. « Le doigt de Dieu, dit l'illustre Zschokke, a laissé son empreinte dans les diverses couches des montagnes, et du sein de nos grottes souterraines la voix de la nature nous révèle qu'avant de devenir le séjour d'une peuplade humaine la terre helvétique a éprouvé plus d'un bouleversement total. »

Dans des temps plus rapprochés de l'époque actuelle, l'état physique de la Suisse était encore différent de ce qu'il est aujourd'hui ; de beaux arbres croissaient là où l'on ne voit plus que de chétifs arbrisseaux, et l'on cultivait des terrains qui maintenant ne produiraient pas un grain de seigle. Dans le Valais, on a trouvé les restes d'un pont en pierre à un endroit où l'on ne distingue pas à présent une issue et des traces de routes sur des cimes qui ne touchent plus qu'à des abîmes. Haller raconte que, dans sa jeunesse, il voyait encore chaque été reverdir des montagnes qui, plus tard, se sont couvertes de neiges éternelles. Dans un district du canton de Lucerne, où nul être humain n'oserait se hasarder à passer l'hiver, on a découvert les vestiges d'un hameau et d'un moulin. Entre le Faalhorn et le Rœtthihorn, dans un large espace perpétuellement revêtu d'un épais amas de neige, il y avait autrefois de grands arbres et un village florissant. On dit qu'une jeune fille de ce village, ayant un matin trouvé près de la fontaine un glaçon, l'apporta à son père comme une curiosité. Le père lui dit en secouant la tête :

— C'est là une triste chose à voir ! c'est l'indice des changements qui nous menacent, le signe des jours sombres et froids.

En des phases singulières de la vie des peuples, l'homme inexpérimenté s'étonne d'une nouvelle manifestation, et il n'en devine pas le sens; le vieillard, qui voit de loin, y discerne avec douleur le pronostic des jours sombres et froids que ses enfants devront souffrir.

Une ancienne tradition rapporte qu'une cité considérable s'élevait autrefois sur le Matterhorn, à l'ouest du mont Rose. Un jour, Abasvérus, passant par cette ville dans un de ses perpétuels voyages de juif errant, dit à ceux qui s'étaient rassemblés autour de lui avec surprise :

— Quand je reviendrai ici pour la seconde fois, là où l'on voit à présent des maisons et des rues, on ne verra que des arbres et des amas de pierres; quand je reviendrai pour la troisième fois, toute la montagne sera couverte de neige et de glace.

Le juif errant a gravi trois fois, ajoute la tradition, à la cime du Matterhorn, et sa prédiction s'est réalisée : le sol fécond, le sol paré d'une fraîche verdure et animé par une active population, n'est plus qu'un désert de neige.

Les légendes suisses attribuent à une punition de Dieu ces révolutions géologiques.

Les habitants de la Blumisalp et de ces autres belles montagnes où des essaims d'abeilles produisaient un miel aromatique, où des vaches superbes paissaient toute l'année dans de gras pâturages, emplissaient d'un lait onctueux les seaux de la fermière, où le laboureur obtenait par un facile travail d'abondantes récoltes, ont été aveuglés par l'éclat de leur fortune et égarés par l'orgueil, ce péché de Satan; ils se sont enivrés de la jouissance de leur richesse; ils ont oublié qu'à la possession des biens de ce monde est attaché un devoir, un rigoureux devoir d'hospitalité et de charité. Au lieu de faire un sage et juste emploi de leurs trésors, ils ne s'en sont servis que pour se plonger dans une indigne mollesse ou dans des tourbillons de fêtes voluptueuses : ils ont fermé leur oreille aux supplications du malheureux, chassé le pauvre du seuil de leur demeure, et Dieu les a punis.

Un de ces mauvais riches s'était fait construire, sur la pente verdoyante de la Blumisalp, une maison splendide pour y demeurer avec une courtisane. Le lait le plus pur était versé chaque matin dans la baignoire de cette femme, et les escaliers des terrasses de son jardin étaient faits, dit la naïve légende, non point avec des blocs de granit, mais avec de beaux et bons fromages. Le Sardanapale des montagnes avait hérité de tous les domaines de son père, et, tandis qu'il en faisait un tel usage, sa vieille mère, reléguée au fond de la vallée, vivait dans la misère.

La pauvre vieille, ayant froid, ayant faim, vient un jour invoquer sa pitié, et il la repousse rudement ; elle lui dit qu'elle est faible et ne peut plus travailler, qu'elle est seule dans sa cabane, indigente, sans secours, infirme, sans appui ; elle le prie de lui accorder seulement les miettes de ses festins et un refuge dans ses étables à côté de ses animaux, et il lui ordonne de se retirer; elle lui montre ses joues ridées par la douleur, plus encore que par l'âge, ses bras amaigris, ses bras qui l'ont porté quand il était petit, et il la menace de la faire chasser par ses domestiques.

Alors elle s'éloigne, la malheureuse ; elle redescend vers sa cabane. Si cruel que soit l'outrage qu'elle vient de subir, elle ne peut maudire le fils qu'elle a enfanté, qu'elle a nourri et bercé; mais, tandis qu'elle chemine d'un pied débile, le front baissé, des sanglots qu'elle ne peut contenir s'échappent de son cœur oppressé, et des larmes amères coulent de ses yeux. Dieu compte ces larmes de la mère outragée.

A peine était-elle arrivée dans le vallon que l'ouragan éclate : le fils ignominieux voit son habitation frappée par la foudre, ses trésors, ses bestiaux, consumés par les flammes; lui-même ne peut

échapper à ce feu du ciel; il y périt avec sa honteuse compagne, et les champs dont les riches produits ne servaient qu'à solder ses débauches sont couverts d'une masse de neige qui ne fondra plus, et à la place où sa mère implorait vainement sa compassion l'ébranlement du sol a creusé un abîme, et là où sont tombées les larmes de cette mère désolée on voit à présent tomber goutte à goutte les larmes froides des glaciers éternels.

Une quantité de traditions de la Suisse nous présentent, dans des scènes dramatiques, ce même châtiment du vice et des duretés du cœur; et cette pensée morale, cette ferme croyance en une justice providentielle, ce dogme d'expiation, nous le retrouvons dans toutes les légendes populaires de l'Europe.

Il a été bon et souffrant et religieux, le peuple du moyen âge qui faisait ces légendes, et toutes ses vibrations du cœur, et toutes ses émotions de joie, de gratitude, de piété, de douleur, se reflètent dans ces récits fictifs qu'il compose naïvement et qu'il raconte dans les veillées du soir, et transmet, comme l'héritage de sa pensée, à ses enfants.

Dans l'élan de sa reconnaissance, il idéalise, il consacre la mémoire de ceux qui l'ont aidé dans ses travaux et consolé dans ses peines; mais il cloue au pilori de son histoire, il flétrit d'une tache indélébile, les avares, les usuriers, les juges prévaricateurs, les larrons, les assassins, les impies, tous les mécréants, les vices, les crimes ou les égarements qui le révoltent, et les maîtres iniques qui outragent sa religion ou oppriment sa faiblesse.

Dans cette juridiction des peuples, le foyer de famille est son tribunal, et sa légende est sa sentence. S'il ne peut voir punis sur cette terre ceux qui l'ont trompé, appauvri, écrasé, il les dévoue aux châtiments d'un autre monde; il les livre à l'enfer; il les condamne à des supplices que Dante lui-même n'avait pas imaginés, et il ne doute pas que ces supplices ne leur soient infligés par la main de Dieu.

Dans les nuits d'hiver, au milieu du sifflement des vents, il distingue des aboiements de chiens et des cris lamentables : c'est le féroce chasseur qui, dans la frénésie de sa chasse, dévastait autrefois, sans pitié, le champ du pauvre ou profanait les saints jours de fêtes, et qui, en expiation de ses crimes, doit courir par monts et par vaux, par le froid et la neige, jusqu'au jour du jugement dernier.

Dans la profondeur des lacs, parfois, à la clarté de la lune, il entrevoit la pointe d'une tourelle, la crête d'un rempart : c'est le château d'un rapace seigneur qui ne songeait qu'à amasser de l'argent, par toutes sortes d'exactions, et qui a été englouti avec ses trésors.

Sur la pente des montagnes, on entend des soupirs et des gémissements qui annoncent une grande fatigue : c'est un bailli cruel qui

asservissait les bûcherons aux plus rudes travaux, et qui doit endurer les tourments de Sisyphe : chaque jour, il est obligé de porter ou de traîner, jusqu'au haut d'une cime escarpée, un tronc de sapin qui, lorsqu'il croit atteindre son but final, lui retombe sur la poitrine.

Telle a été la vengeance du peuple; mais, par malheur, elle ne lui a pas toujours suffi : plus d'une fois il a pris les armes; il s'est révolté contre ceux dont il avait longtemps supporté avec patience le pouvoir; il a ravagé les domaines de ses maîtres, démoli leurs châteaux, et, dans l'aveuglement de sa rage, égorgé l'innocent avec le coupable.

Sanglantes jacqueries! horribles guerres des paysans! effroyables désordres des révolutions! « Malheur, malheur! dit Schiller, quand, au milieu des populations, l'étincelle a longtemps couvé; quand la foule, brisant ses chaînes, cherche par elle-même un affreux appui; alors la révolte, suspendue aux cordes de la cloche, la fait gémir dans l'air, et change en instrument de violence un instrument de paix!

« Liberté! égalité! voilà les mots qui retentissent. Le bourgeois paisible saisit ses armes; la multitude inonde les rues et les places; des bandes de meurtriers errent de côté et d'autre; les femmes deviennent des hyènes et se font un jeu de la terreur; de leurs dents de panthère, elles déchirent le cœur palpitant d'un ennemi : plus rien de sacré, tous les liens d'une réserve pudique sont rompus; le bon cède la place au méchant, et les vices marchent en liberté. Le réveil du lion est dangereux, la dent du tigre est effrayante; mais ce qu'il y a de plus effrayant, c'est l'homme dans son délire. Malheur à ceux qui prêtent à cet aveugle éternel la torche, la lumière du ciel! elle ne l'éclaire pas; mais elle peut, entre ses mains, incendier les villes, dévaster les campagnes. »

Il est triste d'arrêter sa pensée sur ces avalanches des révolutions humaines, bien plus longues et plus désastreuses que les avalanches des Alpes!

J'en reviens aux légendes.

Les Suisses ont, comme les anciens peuples de l'Orient, des légendes mythiques d'animaux fabuleux, symboles grossiers des forces brutes de la nature, et des légendes de différents génies représentant le principe du bien et du mal; comme tous les peuples d'Europe, ils ont un grand nombre d'histoires de diableries et de sorcelleries. Leur diable est, comme celui des contes d'Allemagne, de Suède, d'Irlande, un pauvre diable qui fait vraiment un piteux métier : il se donne une peine extrême pour subvenir aux folles dépenses d'un prodigue, ou pour satisfaire aux besoins d'une communauté; il va chercher des trésors dans les entrailles de la terre; il taille des routes sur les rochers; il construit des ponts sur l'abîme, le tout afin de gagner

une âme, et cette âme lui échappe par la ruse de ceux qui l'ont employé à leur service. A la place de la créature humaine sur laquelle il comptait, on lui livre un chien ou une chèvre; s'il essaye de protester, on l'asperge d'eau bénite, et il s'enfuit tout honteux de sa déconvenue.

Les sorcières sont plus malignes; elles apprennent, dans leurs réunions du sabbat, de très-vilaines choses, et leur inimitié est fort dangereuse; elles peuvent plonger une mère dans la désolation en faisant mourir son enfant, et ruiner un pâtre en jetant un maléfice sur ses bestiaux. Comme Médée, leur antique reine, elles ont des passions ardentes; comme les sorcières de Macbeth, elles composent des mixtures infernales; mais, tôt ou tard, elles sont découvertes dans leurs ténébreuses opérations; elles sont arrêtées, conduites en prison, appliquées à la torture; alors elles avouent leurs promenades nocturnes du samedi, leurs relations familières avec Satan, tous les crimes qu'elles ont commis, et elles sont brûlées sur la place publique pour l'édification des fidèles et la consolation de ceux dont elles ont navré le cœur ou anéanti la fortune.

L'inflexible juge de Dôle, l'illustre Boguet, combien il en a fait brûler, au dix-septième siècle, dans notre province de Franche-Comté! Il y en avait qui comparaissaient à son tribunal avec un visage si doux et une expression si candide, qu'à les voir on était tenté de les considérer comme d'innocentes bergères; mais l'ingénieux Boguet ne se laissait point prendre à leurs belles apparences; il les interrogeait avec un tel art, il les enlaçait dans un tel réseau de fines questions, qu'elles finissaient par déposer leur masque et par avouer qu'elles avaient eu de fréquentes accointances avec Vert-Bois et Bois-Joli. Vert-Bois et Bois-Joli étaient les galants pseudonymes de Satan. Dès que l'habile magistrat avait obtenu cette première confession, le procès était bientôt résolu et l'arrêt prononcé.

Dans les traditions mythiques de l'Helvétie, il y a peu de figures de géants. C'est dans les plaines d'Allemagne que les géants se dressent de toute la hauteur de leur énorme stature, jouent avec des rochers comme avec des grains de sable, enlèvent en se promenant le laboureur avec son valet, sa charrue, ses chevaux, mettent tout cet attirail dans leur poche et l'apportent à leur petite fille comme un léger jouet d'enfant.

Mais, au milieu des Alpes, le peuple a devant lui les éternels géants des montagnes qui rapetissent à ses yeux toute idée d'un géant humain.

C'est peut-être par un effet de cette impression que son esprit se complaît dans l'image d'une foule d'êtres alertes, actifs, ingénieux, mais tout petits. On les appelle, dans la Suisse française, des *servants*.

et, dans la Suisse allemande, des *maennlein*, des *toggeli*, des *twirgi;* ils sont disséminés dans tout le pays. L'hiver, ordinairement, on ne les voit guère; ils vivent alors pour la plupart dans des grottes mystérieuses; mais, dès que le printemps revient, ils sortent de leur retraite, se dispersent gaiement dans les bois et dans les vallées, gravissent les montagnes, s'asseoint au foyer du chalet, et il en est qui, toute l'année, restent dans la maison du laboureur ou du pâtre.

Il est, au Mogol, des follets
Qui font office de valets,
Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage
Et quelquois du jardinage.

Les servants de la mythologie suisse sont plus occupés que ces follets du Mogol dont parle la Fontaine. Ils travaillent dans les champs, surveillent la grange et l'étable, et s'occupent aussi du ménage; lorsqu'il en est besoin, ils vont puiser de l'eau à la citerne, fendent le bois, entretiennent le feu de la cuisine, et souvent bercent les petits enfants; toujours occupés des intérêts de celui auquel ils se sont dévoués et toujours en éveil, ils vont, viennent, trottinent, c'est une bénédiction; et, pour les récompenser de tant de bons services, il suffit de placer pour eux chaque jour, sur une tablette très-propre, une tasse de lait : il en coûte plus cher pour nourrir un chat paresseux qui ne fait que se lécher les pattes ou dormir au soleil.

Tous les maennlein ne se dévouent point ainsi exclusivement à la prospérité d'une maison; la plupart, au contraire, ne peuvent s'astreindre à demeurer longtemps sous le même toit : ils aiment la liberté; mais, s'ils se retirent loin des villages, sous le dôme des forêts ou sous les voûtes d'une caverne rocailleuse, ce n'est point pour y vivre dans l'oisiveté. Un de leurs plus grands plaisirs est de travailler, et avec leur bienveillance et leur générosité de caractère, c'est pour l'homme qu'ils travaillent : tantôt ils secondent le berger dans sa tâche; ils l'aident à conduire ses troupeaux par d'étroits défilés sur les hautes montagnes, et, si une de ses vaches vient à s'égarer, ils vont eux-mêmes la chercher et l'empêchent de tomber dans les précipices; tantôt ils s'associent à la tâche du faneur ou du moissonneur et abrégent considérablement sa besogne; car, malgré leur petite taille, ils sont très-forts et accomplissent de pénibles labeurs; tantôt ils font eux-mêmes une récolte, lorsque, dans une de leurs sages prévisions, ils la croient exposée à quelque désastre. Un matin, un paysan que ces petits bonhommes avaient pris en affection voit, à sa grande surprise, son blé à moitié fauché; le lendemain, tous ses épis étaient abattus, liés en gerbes et transportés dans sa grange. Puis, un orage

éclatait qui aurait complétement anéanti la moisson, si elle était restée sur son terrain. Les maennlein avaient, trois jours d'avance, pressenti cet orage. Ils savent une foule de choses, ces gentils maennlein : ils connaissent les plantes qui guérissent les blessures, et celles dont l'homme peut faire une salutaire potion en diverses maladies et celles qui sont le plus favorables au bétail; ils connaissent aussi certains pâturages secrets que nul pâtre ne peut découvrir; quelquefois ils y conduisent les vaches amaigries et débiles et les ramènent à leur propriétaire dans un état superbe; quelquefois, par leur puissance surnaturelle, ils opèrent, en restant invisibles, une partie de leurs bonnes œuvres : ils déposent discrètement, près de la jeune fille qui va se marier, une parure de noce; près du bûcheron fatigué, une boisson rafraîchissante; près du pauvre laboureur, un mets appétissant et réconfortant; mais, comme ils se plaisent à s'allier ouvertement à l'homme, le plus souvent, ils n'usent point de leur faculté magique et se réjouissent de vivre pleinement avec lui.

Le soir, quand ils ont si bien agi et si bien travaillé, ils s'assoient au penchant d'une colline sous les verts rameaux de sapin, et, comme d'honnêtes ouvriers, satisfaits de leur journée, ils se mettent à chanter.

Leur chant a un charme singulier et indéfinissable qu'on ne peut comparer à celui d'aucune musique humaine. Quand on entend, dans la solitude de la montagne, résonner leurs douces et vagues et légères modulations, on dirait le souffle caressant de la brise dans les roseaux de Syrinx, le soupir des eaux, le murmure des bois réunis en un même accord harmonieux ; on dirait les voix mêmes, les voix mélodieuses de la nature exhalant, dans son recueillement du soir, sous le ciel étoilé, un hymne d'amour et une prière.

Les maennlein de la Suisse, comme les *strœmkarlar* de la Suède, enseignent quelquefois leur chant à ceux qui leur inspirent une affection particulière. Ainsi, quand un pâtre de l'Oberland étonne les voyageurs par l'habileté extraordinaire avec laquelle il fait retentir son *alphorn ;* quand la jeune batelière de Thun ou de Brienz ravit un cercle d'auditeurs par la pureté et la flexibilité de sa voix, il faut croire que ni l'un ni l'autre n'a reçu des leçons d'un maître vulgaire : c'est un savant maennlein qui leur a révélé quelques-uns de ses secrets.

Mais ils ne fréquentent plus, comme autrefois, les villages et les chalets, ces bienfaisants maennlein; ils deviennent rares, par plusieurs raisons, disent les bonnes gens de l'ancien temps. En premier lieu, s'ils sont naturellement bienveillants, serviables, généreux, ils ont aussi l'esprit irritable et vindicatif : très-sensibles à un témoignage de gratitude, ils ne le sont pas moins à une injure, et une

grossièreté suffit pour les faire partir de la maison ou du domaine où ils se plaisaient à résider. Or ils ont été plus d'une fois offensés par des rustres ou des étourdis, et ils se sont éloignés tristement en silence. Ensuite, ce qui les attachait surtout au paysan suisse, c'était son honnêteté de caractère, sa simplicité dans les habitudes journalières de la vie, sa droiture dans toutes les affaires, et l'on est forcé de reconnaître qu'au temps actuel ces vertus patriarcales sont un peu altérées. Enfin, il paraît que toutes ces cohortes de touristes de différents pays, qui, chaque été, traversent à pied, à cheval, en litière, les montagnes, jadis si calmes de la Suisse, impressionnent très-désagréablement les maennlein, que les bateaux à vapeur les offusquent, et que les chemins de fer les épouvantent.

Voilà pourquoi ils se sont, l'un après l'autre, retirés dans leurs demeures souterraines en s'écriant, dit-on : « O bœse Welt ! o bœse Welt ! (O méchant monde ! ô méchant monde !) » Ils étaient les représentants de la vie rurale et pastorale dans sa pureté primitive; ils n'ont pu, comme les hommes, transformer leur caractère et s'assouplir à d'autres mœurs : ils ont disparu.

On dit que leurs demeures sont très-brillantes : le cristal et les pépites de métaux précieux y étincellent de tout côté; ils y vivent paisiblement en famille; ils y font d'une main habile les divers ustensiles qui leur sont nécessaires et y façonnent, comme les nains scandinaves, d'élégants bijoux. Autour de leur habitation s'étendent de verts pâturages où ils conduisent de belles petites vaches qui leur donnent un lait exquis.

Ainsi ils conservent, dans les entrailles de la terre, la satisfaction du travail et les innocentes joies de la vie agricole; seulement, ils ne voient plus l'homme; s'ils le regrettent, il a, de son côté, plus d'un motif pour les regretter. Des parois de leurs demeures, jadis, ils détachaient parfois des lingots d'or ou d'argent et les lui donnaient. C'était pour récompenser une action honorable ou pour réparer le désastre d'une famille que les maennlein faisaient un tel usage des richesses de leurs grottes. Les légendes suisses racontent, d'une façon amusante, ces générosités, tandis qu'au contraire elles joignent toujours une idée grossière ou une image sinistre à la fortune qui enflamme la cupidité de l'homme et qu'il essaye d'acquérir, non point seulement par un honnête et patient labeur, par un sage esprit d'ordre, mais tout d'un coup par une entreprise audacieuse.

Ainsi c'est le serpent, le fatal reptile du paradis terrestre, qui porte sur sa tête une couronne de diamants; c'est le démon qui achète, avec des sacs de ducats, une âme débile; c'est un farouche usurier qui, en punition de tous ses méfaits, est condamné à gémir sous ses piles d'écus jusqu'au jour où on viendra lui enlever ce fardeau

métallique qui l'oppresse; mais l'espoir de sa délivrance ne lui est accordé qu'une fois dans un siècle au milieu de la nuit de Noël. Celui qui veut tenter cette aventure doit avoir le courage de prendre entre ses mains une clef fulminante que lui présente un affreux chat noir, et d'avancer en silence vers une tombe, et de soulever une pierre sur laquelle repose un crapaud : que si, dans le cours de son opération, il profère seulement un mot, un cri, tout est perdu : la pierre retombe sur la fosse ténébreuse; et l'usurier doit attendre encore, pendant un nouveau cycle de cent ans, une main plus ferme, un courage plus résolu.

Ailleurs, c'est une belle jeune fille, enchantée dans une caverne, sur des monceaux de perles, d'émeraudes et de saphirs ; mais, pour l'affranchir des liens magiques qui l'enchaînent dans cette caverne, il faut l'embrasser trois fois, et elle n'apparaît, à celui qui a conçu ce chevaleresque projet, que sous la forme d'un animal immonde, dont les yeux dardent un regard effrayant, et dont le museau exhale une odeur infecte.

Près de Reinach, dans le canton d'Argovie, s'élève une colline couverte de broussailles, qui renferme une quantité de trésors. Un soir, un pauvre berger, passant sur cette colline, aperçoit une femme revêtue d'une longue tunique blanche, qui, d'un geste impérieux, sans prononcer un mot, l'engage à la suivre ; il la suit, et elle le guide en silence, par un étroit sentier, à travers des taillis épais jusqu'auprès d'un roc solitaire voilé par de sombres rameaux. Là, elle lui fait signe de se baisser, et, au beau milieu du roc, il découvre une cassette en fer pleine de pièces d'or. Elle l'invite du regard à puiser dans cette cassette. Il obéit machinalement, et, en se relevant, il voit une énorme meule de moulin, suspendue sur sa tête par un fil, et la maudite femme qui tient des ciseaux à la main et s'apprête à couper ce fil. Alors une terreur panique le saisit; il rejette précipitamment par terre l'argent qu'il avait déjà amassé et s'enfuit.

Toutes ces fictions populaires ne sont-elles pas un curieux enseignement? Ne nous offrent-elles pas, dans leurs diverses scènes, un symbole, ou des trames ténébreuses, ou des témérités que suscite l'appât de la fortune, des profonds dégoûts qu'il faut savoir surmonter pour la conquérir et des mortelles anxiétés inhérentes souvent à sa possession?

Aux diverses traditions que je viens d'énumérer il faut joindre quelques histoires de village : l'amour s'y montre, non point tel qu'on le voit souvent dans le beau monde des grandes villes, oublieux et mobile, mais tel que les âmes fermes le conçoivent, fidèle à ses promesses, inébranlable jusqu'à la mort. J'en choisis deux exemples, en raison de leur caractère essentiellement helvétique.

Une jeune fille, après avoir longtemps, énergiquement résisté à la volonté d'un tuteur qui exerce sur elle l'autorité absolue d'un père, finit par se résoudre, en apparence, à épouser un homme qui lui est odieux. Il y en a un autre qu'elle aime du fond du cœur, et à celui-là elle a juré de ne vivre que pour lui. La veille de son mariage, elle le prie de la sauver de l'union qu'elle abhorre.

— Soyez tranquille, lui dit-il; ceux qui veulent nous désunir en ce monde nous réuniront à jamais dans l'autre.

Il s'en va, le lendemain matin, sur les Alpes, et, à l'heure où déjà les cloches annonçaient la cérémonie nuptiale, où l'on pressait la jeune fille d'achever ses préparatifs pour se rendre à l'église, il s'avance vers elle, il lui présente un beau bouquet de fleurs bleues, un bouquet de tiges d'aconit, choisies parmi les plus vénéneuses; elle le respire avec force, puis le lui rend; il le respire de même, et tous deux meurent empoisonnés par la même plante.

L'autre histoire doit également émouvoir les bonnes gens à qui une vieille femme la raconte le soir à la veillée.

— Écoute, dit un fier baron suisse à un de ses jeunes vassaux, tu as eu la hardiesse de lever les yeux sur ma fille, l'audace de l'aimer et l'insolence de lui déclarer ta passion. Je pourrais te châtier comme tu le mérites; mais ma fille dit aussi qu'elle t'aime, et me supplie d'avoir pitié d'elle et de toi. C'est ma fille unique : je me laisse attendrir. On te dit alerte et vigoureux ; on dit qu'à la lutte, à la course et dans les autres jeux du village, c'est toujours toi qui l'emportes sur tes rivaux. Eh bien, tu vois cette montagne sur laquelle un de mes ancêtres a fait planter une croix, si tu peux, sans t'arrêter une seule fois, une seule seconde, si tu peux porter ma fille jusqu'au haut de cette sommité, je t'accorde sa main. Acceptes-tu?

— J'accepte.

— A demain!

— A demain.

Le lendemain, les paysans du village se réunissent au pied de la montagne pour assister au mémorable spectacle qui leur a été annoncé. Le jeune homme est avec eux, un peu ému, mais encouragé par ses compagnons et sentant palpiter en lui-même un cœur résolu. Le baron s'avance, à cheval, regrettant peut-être l'engagement qu'il a pris, mais espérant que l'audacieux plébéien échouera dans son entreprise; à côté de lui est sa fille, pâle et tremblante, et priant Dieu d'assister celui à qui elle veut confier sa destinée.

Au mot d'ordre prononcé d'une voix farouche par son père, l'amant fidèle la prend dans ses bras avec une touchante expression de respect et de tendresse; il la prend et se met à marcher d'un pas lent, mais assuré; il gravit la montagne par le sentier escarpé et ne

s'arrête pas. Il va, il va, et les paysans qui le suivent du regard applaudissent à sa force, et le visage du baron se rembrunit. Cependant il doit cheminer sur un terrain sablonneux qui s'éboule, puis poser le pied sur des roches glissantes. A l'un de ces endroits difficiles on le voit hésiter; il fait un circuit et ralentit sa marche et paraît trébucher. Un cri de pitié s'élève du milieu de la foule qui l'observe, et dans les yeux du baron étincelle un rayon de joie cruelle. Mais la jeune fille murmure une douce parole à l'oreille de celui qu'elle appelle son fiancé, puis lui passe la main sur le front, et il se ranime; il franchit vigoureusement une rude aspérité, puis, de nouveau, il paraît fatigué, épuisé; il ne pose plus que péniblement un pied devant l'autre. Alors la jeune fille incline encore vers lui sa tête, le regarde avec ses doux yeux bleus, puis lève les bras en l'air comme pour se rendre moins lourde. Ses forces se ravivent par la suprême puissance de l'amour; il traverse les broussailles épineuses, il gravit les pointes de rocs aigus, il surmonte tous les obstacles de son âpre chemin, il arrive enfin à la cime de la montagne; là, il reste un instant debout dans la joie de son triomphe, puis s'affaisse et tombe avec son doux fardeau. Des applaudissements enthousiastes ont salué sa victoire; une clameur douloureuse retentit quand on le voit tomber.

Le baron s'élance à cheval vers la sommité de la montagne et trouve les deux amants immobiles, enlacés dans les bras l'un de l'autre au pied de la croix, à laquelle de leurs lèvres entr'ouvertes ils semblaient adresser une dernière prière.

— Qu'on les sépare! crie-t-il d'une voix impérieuse à quelques paysans qui l'ont suivi.

L'un d'eux s'approche, se met à genoux, et, prenant entre ses mains les froides mains de la jeune fille et du jeune homme, dit au baron :

— Dieu ne veut pas qu'ils soient séparés. Ils sont morts!

Un grand nombre de légendes populaires des divers cantons de la Suisse proviennent assurément d'une autre contrée; pour en retrouver l'idée première, il faudrait la chercher très-loin, en Allemagne, en Scandinavie et jusque dans les régions de l'Orient, *vagina* des races européennes et de leurs primitives traditions; car la légende voyage comme la poussière fécondante qu'une chaude brise transporte de dattier en dattier, dans les oasis du désert de Sahara, comme la graine que le vent enlève au calice des fleurs et dissémine sur différents terrains, comme les noix de cocotier que l'Océan roule dans ses flots et jette sur les rives d'une île où elles germent. Et la légende se modifie, prend une autre forme en s'implantant sur un nouveau sol, comme le voyageur qui adopte le langage et la coutume du pays où il s'établit.

D'autres traditions mythiques, morales, religieuses, romanesques, appartiennent essentiellement à la Suisse. A quelle époque ont-elles été composées et par qui? il serait difficile de le dire; l'historien et l'ethnographe s'appliquent pourtant, par une judicieuse raison, à en rechercher la date, car elle peut leur servir à constater l'époque d'une migration ou de quelque autre mouvement social. Quant à celui qui, le premier, a raconté ces naïves ou ingénieuses fictions, dans quel village, dans quel chalet solitaire pourrait-on découvrir son nom? Il ne songeait point à produire une œuvre littéraire; il ignorait la gloire des palmes académiques, les marchés de la librairie, les bénéfices du feuilleton, et relatait tout simplement à un cercle d'amis ce qu'il avait entendu peut-être relater déjà par un de ses naïfs compagnons, en termes moins lucides, ou ce qu'il avait éprouvé lui-même. Mais pourquoi m'arrêter à faire cette remarque? Si quelque homme a eu l'art de donner une forme plus précise à certaines traditions, en réalité, toutes ces traditions, toutes ces fables mythologiques, toutes ces images des phénomènes de la nature, ne sont point l'œuvre d'un seul âge ni d'un seul individu : c'est l'œuvre de tout un peuple et l'œuvre graduelle de plusieurs générations.

En Allemagne, M. Cl. Brentano a publié un recueil de poésies populaires auquel il a donné le titre de *Wunderhorn* (cor merveilleux). Les légendes héréditaires, les chants ingénus, les fictions primitives de différentes nations, c'est en effet le cor merveilleux qui, d'âge en âge, retentit jusqu'à nous, nous étonne par ses singulières vibrations et nous fait rêver.

X. Marmier.

LE RATIONALISME

EN ANGLETERRE[1]

DEUXIÈME PARTIE

M. PATTISON. — LES APOLOGISTES CHRÉTIENS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET LES DÉISTES.

Les travaux de MM. Temple et William, que nous avons analysés dans un premier article, nous ont offert une vue d'ensemble de la lutte du rationalisme contre la révélation; ils nous ont montré l'adhésion à peu près complète des écrivains des *Essais et Revues* aux doctrines de l'Allemagne.

Aujourd'hui, nous allons agiter une question moins générale et traitée à un point de vue anglais. La révélation va être attaquée sur le terrain de l'Église anglicane, dans la personne de ceux de ses membres qui ont entrepris de la défendre. Le combat va surtout s'engager entre l'*Église haute* et l'*Église large*, c'est-à-dire entre les défenseurs des 39 articles tels qu'on les entendait au temps de l'évêque Laud, et le parti rationaliste, qui veut réduire à une lettre morte, sans valeur doctrinale ou légale, ce symbole des croyances de l'ancien anglicanisme, cette charte de la religion réformée dans le Royaume-Uni. Les écrivains des *Essais et Revues* entreprennent d'anéantir jusqu'au prestige qui a entouré si longtemps les théologiens et les apologistes anglais du dix-huitième siècle, ceux dont l'autorité a protégé jusqu'ici l'anglicanisme. Nos voisins étaient si fiers autrefois quand ils citaient les noms de Locke, de Tillotson, de Lyttleton, de Buttler, de Lardner, de Paley! En France, même, on aimait à invoquer leur témoignage.

[1] Voir le *Correspondant* du mois de juin 1861.

Eh bien, au dire de la nouvelle école, la gloire de ces Pères de l'Église anglicane était surfaite; il faut, d'après les *Essais et Revues*, renoncer désormais à l'argument fourni par leur autorité. Si depuis trente ans l'Église haute n'avait mis de côté toute fierté et ne s'était elle-même suicidée, on pourrait dire qu'elle subit en ce moment l'humiliation d'assister à une véritable levée de boucliers pour détruire la gloire de ces hommes qu'elle a jadis tant vantés.

M. Pattison a entrepris l'histoire de la théologie en Angleterre pendant le dix-huitième siècle. Son travail est incontestablement l'un des plus curieux des *Essais*. Nous repoussons la plupart de ses jugements, mais, à côté d'exagérations et d'injustices manifestes, il révèle le côté faible des apologistes protestants, côté laissé souvent dans l'ombre et qu'il est instructif de considérer. Nous allons analyser l'article remarquable du docteur Pattison, recteur actuel du collége de Lincoln à Oxford, puséyste converti à l'Église large, et comptant autrefois parmi les rédacteurs de la *Vie des saints* publiée par Newman.

I

Les trente années qui suivirent la paix d'Utrecht (1714) furent une des époques les plus heureuses pour la fortune matérielle de l'Angleterre; mais, considérées au point de vue moral et religieux, dit Pattison, il faut les compter parmi les plus désastreuses qu'elle ait traversées. L'historien ecclésiastique est obligé de regarder ce temps comme celui de la ruine de la religion et de la morale, un âge sans poésie, dont la philosophie était sans profondeur, dont les hommes publics étaient sans caractère, dont la lumière était sans chaleur et sans amour. Mill et Carlyle s'accordent dans ce point avec le docteur Newman.

L'anglican candide supprime entièrement aujourd'hui cette période de l'histoire. Cependant on ne connaît bien la pensée d'un siècle qu'en cherchant son principe et son germe dans l'âge précédent. Il y a, dans le progrès de la théologie, une loi de continuité qui ne peut être méconnue. Si nous voulons comprendre la situation présente de l'Église au dix-neuvième siècle, il nous faut remonter au dix-huitième. Des premières années de celui-ci date le progrès graduel et l'empire du rationalisme, c'est-à-dire, suivant M. Pattison, de la *suprématie de la raison*. On dit que le rationalisme est chez nous, continue le même écrivain, une importation de l'Allemagne; cependant

celui qui considère de haut la marche de la pensée pendant le dix-huitième siècle n'a pas de difficulté à reconnaître qu'à travers toutes les discussions, au fond de toutes les controverses, dans tous les partis, en un mot, se retrouve, acceptée, la suprématie de la raison en matière de religion. La philosophie de Kant n'a pu que mettre en lumière et donner une forme scientifique, une position reconnue, à ce principe qui a longtemps guidé, sans qu'on s'en rendît compte, la théologie aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne. Le rationalisme ne s'est pas produit à l'état de secte antichrétienne, placée en dehors de l'Église et hostile à la religion. L'anglican, le socinien et le déiste, revendiquaient également l'évidence rationnelle pour eux. On se disputait pour savoir si les miracles étaient conformes ou non à la raison, mais chacun voulait avoir pour lui ce *criterium* souverain. Tout le monde admettait les principes d'une religion naturelle, et c'était sur ce fondement que l'on cherchait à établir la religion révélée. Il était difficile de tracer une ligne nette de démarcation entre les déistes et les sociniens : Tolland admettait tout ce qui, dans le Nouveau Testament, lui paraissait conforme à la raison. Leibnitz disait que Tolland n'avait pas mauvaise intention et s'efforçait seulement de rendre la religion moins spéculative et plus pratique. De rares écrivains professaient l'athéisme sous le nom de rationalisme, on tâchait généralement de tenir une voie moyenne entre le symbole de Nicée et l'athéisme. On allait bien loin; car on mutilait le christianisme, afin de le rendre plus rationnel; et, après l'avoir ainsi déformé, on le donnait comme une preuve de la vérité de la Bible. L'idée qu'exprime le titre du traité de Locke, le *Christianisme raisonnable*, a été la seule thèse théologique admise et soutenue en Angleterre pendant une grande partie de ce siècle.

Si l'on veut assigner une date à ce mouvement rationnel de la pensée, on peut dire qu'il commença après la révolution de 1688 et qu'il n'a décliné qu'au moment de la réaction puséyste contre la réforme, vers l'année 1830. Le christianisme raisonnable de Locke marque donc le commencement du rationalisme, et les *Tracts for the Times* en annoncent la fin ; c'est là ce qu'on peut appeler, d'après Cave, le *seculum rationalisticum*. Le rationalisme n'était pas une hérésie particulière : il occupait tout le champ de la théologie. On n'avait qu'une seule pensée, c'était de prouver, par la raison, la vérité du christianisme. Tous les traités, tous les sermons et même les recherches philosophiques, la littérature et la philologie, tout ce qui s'écrivait, en matière religieuse, se rapportait aux *évidences* de la religion chrétienne. Bentley, l'astronome Newton, s'accordaient en ce point avec les théologiens de profession. Il n'y avait plus de théologie spéculative et dogmatique proprement dite ; l'exposition de la vérité religieuse au

point de vue de la pratique chrétienne ne fut entreprise que par un petit nombre de théologiens obscurs. Quiconque avait un mot à dire sur la religion disposait ses pensées sous la forme d'une réponse aux objections des incrédules. Le christianisme semblait n'exister qu'afin d'être prouvé.

La raison, qui d'abord s'offrait comme la base du christianisme, s'offrit naturellement à le remplacer. On ne parlait point de la foi acquise pour construire sur elle comme sur une base solide; on n'arrivait jamais jusque-là. Les preuves de la foi occupaient seules les esprits. On ne cherchait dans la Bible qu'une chose : les preuves de la révélation. Même l'école évangélique, appelée aujourd'hui méthodiste, elle dont le but était surtout de ranimer le sentiment religieux, négligeait pour la polémique la tâche qu'elle s'était proposée. Les méthodistes aussi avaient leur plan rationnel du christianisme. On s'évertuait à établir par la raison que la mort du Christ était nécessaire pour satisfaire à la justice divine.

Le *siècle rationaliste* peut être divisé en deux périodes, presque d'une égale durée; l'année 1750 peut être regardée comme la séparation de ces deux époques. Elles se distinguent en ce que la première s'est particulièrement proposé de développer les preuves internes du christianisme et la seconde les preuves externes. Dans la première, on s'efforça de montrer que rien dans la révélation n'était contraire à la raison; dans la seconde, on exposa les preuves historiques de l'authenticité, de l'intégrité des Évangiles. On se trompe lorsqu'on dit que le siècle entier n'eut d'autres occupations que celles de citer incessamment les apôtres à comparaître pour se purger du crime de fourberie. Ce n'a été que l'école de Lardner, de Paley et de Whately, c'est-à-dire, l'école de la seconde période, qui s'est livrée exclusivement à ces ridicules investigations judiciaires.

II

Il y aurait déjà plus d'une observation à faire sur cette entrée en matière de M. Pattison. Le recteur de Lincoln se fait du rationalisme une idée fausse. Le rationalisme n'est pas la suprématie de la raison en matière de religion; car, à ce compte, l'erreur qui porte ce nom serait souverainement raisonnable. Le rationalisme est tout simplement l'abus de la raison, comme le philosophisme est l'abus de la philosophie. Le chrétien peut, sans être rationaliste, chercher à se rendre compte de sa foi. Sans doute, celle-ci a pour motif immédiat

la véracité de Dieu et pour règle l'autorité de l'Église; mais la foi admet et suppose aussi les motifs de crédibilité. En d'autres termes, lorsque je sais que Dieu a parlé et qu'il a établi l'Église son interprète, je ne peux ni discuter la parole de Dieu, ni lui donner le sens qu'il me plaît, mais examiner très-sérieusement, en suivant les lois du raisonnement et de la critique, si Dieu a réellement donné aux hommes une révélation, et s'il a positivement établi une autorité enseignante régulatrice de la foi. Tant que le théologien se tient dans ces sages limites, il n'est point rationaliste. L'exposition des preuves de la révélation et de l'autorité de l'Église sont ce que les théologiens appellent le *prodrome* de la foi. Ces notions élémentaires de la théologie ne sont point d'aujourd'hui : elles étaient aussi familières à saint Augustin qu'aux apologistes modernes.

Le reproche à adresser au dix-huitième siècle n'est donc pas d'avoir recherché les preuves internes et externes de la révélation, mais de les avoir souvent mal recherchées; voilà ce qui est fréquemment arrivé chez les protestants, particulièrement en Angleterre. Ils ont exagéré les droits de la raison, en la faisant juge de la parole de Dieu; ils ont confondu la lumière surnaturelle de la révélation avec la lumière naturelle de l'intelligence humaine; et, par là, ils sont devenus rationalistes. M. Pattison suppose que l'avénement du puséysme a détruit le rationalisme, parce que, depuis, en Angleterre, on a, pour ainsi dire, abandonné, chez les protestants, les preuves extrinsèques de la religion chrétienne, et concentré l'étude sur les dogmes, sur leur valeur philosophique et leur application morale. On s'est disputé sur le culte, les cérémonies : mais le rationalisme ne peut-il pas se mêler à ce nouvel examen? Il s'y est mêlé en effet d'une manière déplorable, non-seulement au sein de l'*Église large*, mais aussi dans l'Église haute. Il ne faut donc point supposer, avec M. Pattison, que le rationalisme soit mort en Angleterre en 1830. Il est vrai qu'après cette époque les Anglais ont eu leurs *traditionalistes* protestants, comme nous avons eu nos *traditionalistes* catholiques, empiétant comme ceux de France sur les droits de la raison et d'une légitime recherche de la vérité; mais le traditionalisme anglais a eu le sort du nôtre : il n'a point vécu et a seulement prêté des armes au rationalisme qu'il prétendait détruire.

Il convenait, avant d'analyser l'exposition que fait M. Pattison des doctrines de la première moitié du dix-huitième siècle, d'attirer l'attention du lecteur sur des confusions qui eussent pu l'égarer. Aux yeux du recteur de Lincoln, il est impossible d'établir la foi par le raisonnement, c'est-à-dire d'assigner des motifs de crédibilité satisfaisants à la révélation. Chercher ces motifs, c'est faire du rationalisme.

Nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de juste dans la *qualification de rationaliste* (*seculum rationalisticum*), appliquée au dix-huitième siècle; mais c'est une injustice de confondre dans un même reproche tous les apologistes chrétiens sans distinction.

III

Le temps de la controverse sur la valeur intrinsèque du christianisme a, selon M. Pattison, des limites bien déterminées. Elle commence en 1699, avec l'évêque Worcester. De 1720 à 1740, le déisme est à son apogée; il s'éteint vers le milieu du siècle. Alors les opinions de Hume n'excitaient déjà plus ni curiosité ni contradiction; son traité *De la nature humaine* (1739) vint au monde mort-né et personne ne s'en occupa. Bolingbroke mourut en 1751, ce fut le dernier déiste de profession. Quand son exécuteur testamentaire Mallet fit imprimer ses ouvrages, en 1754, ceux-ci trouvèrent le public mal disposé. Nulle part, le déisme n'attirait plus l'attention.

Voici comment M. Pattison expose les débats. Ils sont résumés avec assez d'impartialité et présentent un grand intérêt historique et doctrinal. C'est un chapitre traité à un point de vue nouveau, et où tout n'est pas à condamner. Nous n'avons pas craint de nous y étendre. La physionomie du dix-huitième siècle est assez bien rendue. Les torts des apologistes y sont mis en lumière et même exagérés.

Le rationalisme du commencement du dix-huitième siècle identifiait la révélation et la raison. Celle-ci était la pierre de touche et toute la substance de celle-là. La religion de la nature, écrite dans les cœurs, devait contrôler les livres du Nouveau Testament. Tillotson, archevêque de Cantorbéry, s'exprimait ainsi dans ses sermons : « Tous nos raisonnements touchant la révélation sont nécessairement pris aux sources de la raison, et celui qui désire sincèrement faire la volonté de Dieu ne peut se laisser tromper par de vaines prétentions à une religion révélée. Si on lui propose une doctrine comme venant de Dieu, il la *juge* d'après les connaissances qu'il possède de la nature divine et de ses perfections; si elle y est en tout conforme, il l'admet; autrement il la repousse, un ange vînt-il du ciel pour la lui faire accepter. Buttler, évêque de Durham, tenait un langage analogue. Les non-conformistes parlaient de la même manière. « La raison que Dieu a mise dans l'homme, bien qu'on ait pu en abuser, doit juger toutes choses, c'est elle qui doit guider nos

jugements sur Dieu, sur nos devoirs, et nous délivrer de tous nos préjugés. » Enfin, Warburton, montrant à la fois son dédain et son ignorance de la théologie catholique, affirme que l'image de Dieu, à laquelle l'homme a été créé, ne consiste que dans la faculté que nous avons de raisonner. Ces citations expriment toute la doctrine de Locke, formulée ainsi par lui-même : « La raison est la révélation naturelle par laquelle le Père éternel de la lumière, fontaine de toutes sciences, communique au genre humain la portion de vérité qui nous est dévolue. La révélation est encore la raison naturelle, agrandie par une série de découvertes communiquées immédiatement par Dieu *et dont la raison garantit la vérité*. C'est par là que nous savons qu'elles sont vraies. De telle sorte que celui qui bannit la raison pour suivre la révélation éteint la lumière qui le guide à la fois en philosophie et en religion. Autant vaudrait fermer les deux yeux pour mieux voir, dans le télescope, la lumière d'une étoile invisible. »

Ainsi, croire à la religion, c'était, pour les théologiens protestants du dix-huitième siècle, croire *uniquement* à la raison. Toutefois ils établissaient deux étapes sur la route de la foi. La religion purement naturelle était la première. En y allant, les théologiens de toutes nuances voyageaient de compagnie. C'était seulement lorsqu'ils étaient arrivés que les déistes et les apologistes chrétiens se séparaient. Les premiers trouvaient que la lumière de la raison, qui les avait guidés jusque-là, n'éclairait plus rien au delà. Les écrivains chrétiens, au contraire, déclaraient que la raison leur découvrait la vérité de la religion révélée. Alors se posait la question de la suffisance ou l'insuffisance de la religion naturelle ; c'était l'objet des plus vives controverses. La notion naturelle du droit et du devoir, disaient les déistes, est si parfaite, que Dieu n'y peut rien ajouter ; elle détermine tous nos rapports entre le Créateur et nos semblables. Supposer que Dieu a créé des relations artificielles et a donné à l'humanité des préceptes positifs, c'est renverser la notion de la morale : celle-ci n'est rien autre chose que les conditions de notre existence présente, conditions qui n'échappent point à l'homme intelligent et attentif. On ne peut admettre l'hypothèse qu'un Dieu est descendu parmi nous pour apporter des préceptes arbitraires et nous parler du sein d'une lumière douteuse. Tel était le terrain sur lequel se plaçait le grand champion du déisme, Tindal. Telle est l'idée fondamentale qui reparaît dans le titre du traité qu'il publia en 1732 : le *Christianisme aussi ancien que la création, ou la Religion de la nature promulguée par l'Évangile.*

Les défenseurs du christianisme repoussaient cette identité *absolue* du christianisme et de la nature ; ils jetaient un pont entre la ré-

vélation et la raison ; mais, dans toutes leurs évolutions, ils se rapprochaient beaucoup de leurs adversaires.

Ils faisaient reposer le christianisme sur la nature et considéraient la connaissance philosophique de Dieu comme le point de départ du système. C'était logique, puisque, selon eux, la révélation s'adressait à la raison, formait un résumé de nos idées rationnelles sur Dieu, et ne faisait qu'ajouter de nouveaux développements. Ces développements, ces déclarations nouvelles, n'étaient point placés en dehors de la raison : bien que divinement communiquées, les vérités révélées étaient rationnellement et intrinsèquement démontrables. Les vérités révelées étaient donc de l'ordre rationnel. Le christianisme était un plan particulier dans le plan général de la Providence; le plan total était d'une même pièce et parfaitement uniforme. « Peu importe, disait Warburton, la manière dont les rapports de l'homme avec Dieu soient connus, soit par la raison, soit par la révélation; nos devoirs dérivent des relations considérées en elles-mêmes et non de la manière dont elles nous ont été manifestées. Les articles de foi et les devoirs, connus d'abord par la raison, deviennent surnaturels par la révélation. Nos rapports avec le Rédempteur ne sont point artificiels, mais aussi réels que ceux qui nous lient au créateur et au conservateur du monde; et les obligations qui résultent de ces deux ordres de rapports sont de même nature. »

Il était difficile aux théologiens qui faisaient une aussi large part à la raison de prouver *à priori* la nécessité de la révélation. Cependant ils tentèrent de le faire. Ils montraient les faiblesses et les obscurités de l'antiquité païenne, l'ignorance profonde des sauvages de l'Amérique, les folies des plus sages philosophes, et reproduisaient une partie des arguments des sceptiques. Mais ils prenaient garde de trop abaisser la raison. Ils n'oubliaient pas qu'ils en avaient besoin pour construire les preuves du christianisme. Les uns accordaient plus, les autres moins, à la raison : tous voulaient la respecter. Ils reconnaissaient tous la réalité de la religion naturelle. Celle-ci n'avait sans doute régné nulle part; mais, à leurs yeux, la religion naturelle ressemblait au *Contrat social* de Rousseau, fiction qui s'imposait à l'esprit de quiconque voulait construire une démonstration logique du christianisme. Le texte de saint Paul (*Rom.* II, 14), interprété si différemment par les théologiens, était alors accepté dans son sens littéral.

Les déistes et leurs adversaires pensaient également que le but de l'intervention divine, dans la révélation, ne pouvait avoir été que d'assurer la bonne conduite de l'homme en ce monde ; ils affirmaient que le dogme de la vie future ne servait qu'à cela ; et que l'autre monde, s'il existe, n'a point d'autre relation avec la vie présente.

S'abstenir du vice, cultiver la vertu, nous acquitter convenablement sur la terre du rôle dont nous sommes chargés, supporter les maux de la vie avec résignation, user modérément des plaisirs : voilà certes une grande chose; et peut-être n'y a-t-il que peu de gens sur la terre satisfaisant parfaitement à toutes ces conditions; mais l'expérience du dernier siècle a évidemment montré que cet idéal de la vie, quels que soient les motifs mis en avant pour déterminer les hommes à s'y conformer, n'est au fond qu'un épicuréisme plus ou moins voilé, dans lequel le ciel a son rôle et sert de moyen pour conduire les hommes à un honnête comfort.

Les théologiens du dix-huitième siècle prétendaient néanmoins tous à l'orthodoxie : ils n'étaient en effet ni arminiens, ni calvinistes. Ils ne s'inquiétaient guère de savoir si c'est la foi qui sauve ou bien les œuvres. Ils avaient adopté le langage et les idées des philosophes moralistes. Ils ne parlaient point du péché, mais du vice ; du mérite des œuvres, mais de la vertu. La vie était réglée par la raison, d'après l'idée philosophique de l'homme et de ses rapports, et aussi par la considération des conséquences heureuses ou malheureuses des actes de la vie : voilà ce qu'on appelait la religion. La foi n'était point une qualité interne et surnaturelle de l'homme. C'était la règle extérieure de la vie. Les preuves logiques de l'existence et des attributs de Dieu étaient regardées comme le fondement de nos obligations. Le reste importait peu.

Les prédicateurs ne citaient guère l'Écriture. M. Pattison cherche à les justifier. « Il ne faut point oublier, dit-il, qu'avant la réforme il était de mode de citer à tout propos l'Ancien et le Nouveau Testament. Les allégories, les allusions mystiques, fondées ou non, les mots latins de la Vulgate souvent mal entendus ou détournés de leur sens, tout était alors accepté sans contradiction. Ces procédés n'eussent point été de mise au dix-huitième siècle : le texte devait être pris dans son sens littéral, et la citation bien amenée. On composait un sermon en consultant le bon sens et la raison : c'était une réaction complète contre le sermon puritain du dix-septième siècle. Ce n'était plus le temps des pieuses imaginations, de l'allégorie, des sens mystiques et contournés; la pratique simple du devoir était recommandée au nom de la sagesse et de la prudence; c'était l'homme du monde parlant au monde. » Collins disait de saint Paul : « J'ai un grand respect pour lui : c'était un homme de sens et un parfait gentleman. » Collins eût pu dire la même chose des prédicateurs de son temps. Ils se ressemblent tous : ils s'appliquent à employer le langage de la bonne société de l'époque et à parler exactement des réalités de la vie présente. De tels discours étaient polis comme marbre, mais ni moins froids, ni moins inanimés.

Non-seulement la chaire, mais toute la littérature théologique de ce siècle, était montée au même ton. Les théologiens ne publiaient pas des traités métaphysiques adressés à des savants, mais des ouvrages agréables, à mettre sous les yeux de la bonne société. C'était un genre littéraire dans lequel les lecteurs prenaient la place des écrivains et les écrivains celle des lecteurs. Ceux-ci ne lisaient point pour s'instruire, et ceux-là ne cherchaient qu'à s'inspirer de ceux qui les lisaient.

Les théologiens acceptaient la condition de prévenus ; ils comparaissaient à la barre de leurs adversaires. Les déistes étaient leurs accusateurs et le public le jury. Le temps n'était plus où Baxter parlait de l'autre monde comme un homme qui y aurait vécu et se donnait presque comme un exprès envoyé du ciel pour dire ce qui s'y passait. Le prédicateur ne revendiquait aucune mission divine et ne cherchait à convaincre ses auditeurs que par la force d'une plaidoirie. « Le théologien allait par les rues, une planchette au cou, sur laquelle était imprimée une démonstration bien raisonnée de l'existence et des attributs de Dieu ; et il mendiait l'assentiment des passants dans le jargon nouveau de la cour (*The new court-jargon*). » Jamais le public ne s'entretint plus souvent de religion. Il prenait au sérieux son rôle de juge. Quand Collins visitait lord Barrington, comme ils étaient l'un et l'autre hommes de lettres et se piquaient de bien raisonner sur l'Écriture, ils avaient coutume, après leur dîner, dit leur biographe, de se réunir autour d'une table où était déposé un exemplaire grec de la Bible. Bolingbroke ne se trouvait guère en compagnie de la comtesse d'Huntingdon sans discuter quelques-uns des problèmes de la théologie, et le déiste montrait une déférence extrême pour l'opinion de la noble lady. L'évêque Buttler croyait nécessaire de tracer à son clergé la ligne de conduite à suivre dans les sociétés sceptiques où la religion était le thème intarissable des conversations. Tindall abandonna le catholicisme, dit le médecin qui le traita dans sa dernière maladie, par suite des arguments qu'il avait entendus dans les cafés. On parlait religion partout, comme, au siècle d'Athanase, on s'entretenait de la consubstantialité du Verbe. Les universités étaient envahies par l'esprit du temps. Berkley trace le portrait suivant du philosophe théologien à la date de 1732 : « Lysicle souriait et disait : Vous vous rappelez, Euphranore, ces philosophes du moyen âge avec leur bonnet carré et leur longue robe ; mais, grâce au temps heureux où nous vivons, le règne du pédantisme est passé. Nos philosophes sont d'un genre bien différent de ces savants qui pensaient arriver à la science en fatiguant leurs yeux à lire des textes effacés, et en se séquestrant des cercles du monde pour méditer dans la solitude et la retraite. Les savants sont aujourd'hui les hommes les

mieux élevés du siècle : ils connaissent le monde : ce sont des gens de plaisir et de fashion, de fins gentlemen.

« Euph. — Je connais peu les hommes dont vous me parlez, mais, franchement, je ne les aurais jamais pris pour des philosophes.

« Crit. — Tout le monde eût été comme vous autrefois. Mais on s'était étrangement mépris sur la vraie méthode qui conduit à la science. On supposait qu'elle consistait à suivre les cours ennuyeux d'une académie. Parmi les découvertes du temps présent, une des principales est de s'être aperçu que cette méthode est plus propre à arrêter qu'à promouvoir le progrès des connaissances.

« Lys. — Je comprends qu'un jeune garçon de quatorze ans, élevé à la moderne, fait meilleure figure et sera bien plus considéré dans un salon ou dans une assemblée de gens bien élevés qu'un jeune homme de vingt-quatre ans qui se sera traîné longtemps sur les bancs des écoles et des colléges. Il doit dire de meilleures choses dans un meilleur langage; et il aura pour lui les plus aimables de tous les juges.

« Euph. — Mais où croyez-vous qu'il se sera formé?

« Crit. — Là où mes pères si graves n'auraient jamais voulu mettre le pied : dans les salons, dans les cafés, dans les tavernes, dans les cabarets. C'est là que l'on agite librement toutes les question de religion, de morale et de politique. On y entend de bonnes leçons assaisonnées d'esprit, de railleries, de traits charmants. Trois ou quatre sentences d'un homme de qualité, dites d'une belle manière, font plus d'impression et instruisent davantage qu'une douzaine de dissertations dans le langage sec et ennuyeux des académies. »

M. Pattison ajoute encore d'autres remarques critiques au tableau peu flatteur qu'il trace de l'état de la théologie protestante en Angleterre au commencement du dix-huitième siècle.

La forme des controverses pour et contre le déisme, a jeté, dit-il, un grand discrédit sur les belligérants et sur leur cause ; ils ne savaient pas discerner exactement ce qu'ils prouvaient de ce qu'ils ne prouvaient pas. Le ton d'assurance qu'ils prennent en toute occasion diminue singulièrement l'autorité de leurs écrits. Sans doute, la littérature théologique du dix-huitième siècle ne renferme pas les bouffonneries des théologiens du siècle précédent; mais elle conserve un air de vulgarité qui la met fort au-dessous des autres écrits du même temps. Les théologiens prenaient un ton arrogant et presque bravache. M. Pattison les représente avec un air gaillard, parcourant les promenades une cravache à la main. Quand Warburton argumente, continue-t-il, on le dirait toujours prêt à bâtonner son adversaire, qui est toujours pour le moins un athée, un infidèle, un blasphémateur, un schismatique, etc., etc. On ne pouvait parler avec

calme sur un sujet religieux ; la théologie était une arène. Les évêques excitaient les jeunes gens à l'étude, dans le but unique d'y trouver des armes pour battre les adversaires. Cependant la controverse religieuse ne peut convenablement être transformée en une lutte de barreau. Celle-ci est essentiellement partiale et n'a pour pour but que de faire valoir les arguments d'une des parties. Le rôle des théologiens devrait être bien plutôt celui du juge que celui de l'avocat.

A de rares exceptions près, dans l'époque hanovrienne, la théologie revêt les caractères violents d'une guerre de partisans. Les apologistes avaient évidemment quitté le tribunal de juge pour se placer à la barre de l'avocat ; ils étaient impatients devant le moindre doute qu'on leur opposait et ils refusaient toute apparence de raison à la partie opposée. De cette manière, ils passaient par-dessus les plus sérieuses difficultés et n'avaient pas même la conscience de la valeur réelle de leurs propres arguments. Le manque de sincérité dans le raisonnement, la volonté de ne pas voir les difficultés, la détermination de cacher tout ce qui leur était contraire, l'habitude où ils étaient de prendre le ton d'autant plus haut que leurs raisons étaient moins convaincantes, faisaient en réalité des apologistes chrétiens une classe d'écrivains très-propres à perdre la cause qu'ils prétendaient servir. Quelle pénible impression, par exemple, ce défaut de sincérité ne dut-il pas produire sur la jeunesse du temps, sur les esprits candides et élevés, sur tous ceux qui sentirent que « *l'amour de la vérité pour* « *la vérité est la plus belle des qualités et le principe de toutes les* « *vertus !* » (Locke.)

La sincérité de l'esprit est plus rare qu'on ne le pense ; et il est tout aussi facile, disait Buttler, de fermer les yeux de l'intelligence que les yeux du corps.

On disputa de part et d'autre avec fureur, mais sans convaincre personne. C'est la remarque de Casaubon. Quand il visita pour la première fois Paris, on lui dit, en montrant la Sorbonne : *Voici l'édifice où les docteurs disputent depuis trois cents ans ! — Et pourtant*, ajouta Casaubon, *ils n'ont jamais convaincu personne.*

Lorsque le professeur Fraser appelle ce temps-là l'âge d'or de la théologie, il faut croire qu'il veut plutôt parler de l'éloquence de la chaire que des controverses de théologie. « Il était autrefois d'usage, dit M. Pattison, de qualifier d'éloquents nos grands prédicateurs de ce temps; mais aujourd'hui est-il un anglican qui voulût s'exprimer de la sorte? Je ne parle pas des membres des autres communions. Les noms qui commandaient jadis un hommage universel parmi nous, les Souths, les Barrow, les Tillotson, les Sherlock, sont bien près du ridicule. La faveur du public est inconstante à l'égard des littérateurs, mais beaucoup moins qu'envers les théo-

logiens : il n'y a dans la sphère théologique, en Angleterre, ni règles, ni guides, pour diriger l'opinion de notre siècle. Bossuet, Bourdaloue et Massillon, ont survécu à une douzaine de révolutions politiques ; tandis que chez nous, bien que nous n'ayons pas eu de révolutions depuis 1660, il n'y a pas encore de théologie classique ; l'Anglais se contente des préjugés de sa secte et ne connaît pas d'autre mérite. La supériorité de l'intelligence désigne un homme à l'animosité : il n'y a pas de journaliste aujourd'hui, dans la haute Église, qui ne se rue insolemment contre Locke, le père de la théologie du dix-huitième siècle, et le plus grand nom que nous ayons parmi les théologiens. Les plus ménagés sont les moins connus : *qui n'a pas de lecteurs n'a pas d'adversaires.* Les principaux écrivains dans la controverse du déisme, quel que soit le parti auquel ils ont appartenu, ont expié l'attention dont ils ont été l'objet par un oubli universel. »

IV

Tel est le caractère et telles sont les mœurs de la théologie en Angleterre pendant la première moitié du dix-huitième siècle, selon M. Pattison. Le portrait n'est point flatté ; mais du moins est-il ressemblant ? Nous savions bien que ce n'est point dans les rangs des protestants qu'il faut aller chercher les vrais défenseurs de la révélation ; mais est-il vrai que les apologistes anglicans, jadis tant vantés, aient aussi complétement trahi la cause qu'ils prétendaient servir ? Nous ne le croyons pas. M. Pattison semble calomnier ici les apologistes chrétiens de son pays dans l'intérêt de l'*Église large.* L'écrivain du livre des *Essais* croit atteindre plus sûrement la révélation en frappant d'abord ses défenseurs. Afin d'entrer dans la place, l'ennemi cherche à enlever les sentinelles et à se débarrasser de la garnison. Voltaire aussi voulait à tout prix écarter les défenseurs du christianisme. Warburton, évêque de Glocester, venait de publier, avec beaucoup de succès, son ouvrage, la *Légation divine de Moïse démontrée.* Voltaire prétendit y trouver la confirmation de la plupart des erreurs qu'il débitait sur l'histoire sacrée ; et il prodigua les éloges les plus flatteurs à l'évêque de Glocester. Celui-ci fut dans l'obligation de décliner publiquement ces louanges calomnieuses. Alors le philosophe de Ferney, changeant tout à coup de ton à l'égard de Warburton, l'accabla d'autant d'injures qu'il lui avait donné d'éloges.

La même chose arriva à Tillotson, au sujet de son traité *De la règle de la foi.* « Quelques critiques, voyant qu'il n'avançait que des principes

ondés sur le simple raisonnement, voulurent, dit Feller, le faire passer pour un homme qui ne croyait à rien de ce qui n'est pas à la portée de la raison ; mais ils ne faisaient pas attention que la raison est l'arme la plus sûre et la plus convenable contre les incrédules. »

Nous savons qu'un écrivain opposé à l'autorité de l'Église, professant une foi arbitraire et décidant de tout d'après des lumières particulières, ne peut combattre l'incrédulité d'une manière ferme et conséquente. Mais, nous le demandons encore, M. Pattison n'exagère-t-il pas le mal et ne dissimule-t-il pas le bien? Le recteur de Lincoln fait un grand reproche au même Warburton, si loué d'abord et puis si maltraité par Voltaire, du ton de ses écrits, et des injures prodiguées en général par les apologistes à leurs adversaires ; mais n'est-ce pas là un défaut général du temps où ils vivaient? M. Pattison est bien forcé d'avouer que, même à la Chambre des communes, on employait alors un langage souvent très-blessant. L'adversaire politique n'avait ni sagesse, ni connaissance, ni vertus publiques. La satire de Pope ne connaît pas de milieu : l'homme qu'il peint est un modèle ou un monstre. Les amis sont des types de toutes les vertus ; les ennemis, les types de tous les vices. Pope lui-même ne faisait qu'imiter ceux qui l'entouraient ; toute la différence, entre eux et lui, consiste dans la supériorité du génie qui brille dans tous ses écrits.

Il y a plus, on compte des théologiens qui ont présenté à cette époque d'admirables modèles de discussion calme, honnête et convaincante ; tel fut Buttler. L'archevêque Whately disait : « Un homme religieux doit certainement désirer que les preuves du christianisme soient trouvées satisfaisantes ; mais un homme sage ne prendra pas légèrement ses désirs pour des réalités ; il pèsera avec d'autant plus de conscience la force des raisons, que les questions importent davantage. » Cet homme sage, dit M. Pattison lui-même, était Buttler. Il ne plaisait pas aux exagérés apologistes anglicans ; ceux-ci ne le trouvaient ni assez vigoureux, ni assez énergique. Cet homme modéré, qui se rendait parfaitement compte de l'obscurité où Dieu tient certaines questions, ne pouvait comprendre l'impatience et la véhémence de ses collègues. Buttler ne doutait point, ainsi qu'on l'a affirmé, mais il possédait la sage réserve du juge. Pitt disait du livre principal de cet écrivain, l'*Analogie* : « C'est un ouvrage dangereux ; il soulève plus de doutes qu'il n'en résout. » Ce qu'il y a de vrai dans ce jugement, c'est que, pour un esprit qui n'a jamais nourri d'objections contre la révélation, un ouvrage où ces objections sont exposées, quelle que soit la solution qu'on leur donne, produit une impression pénible. — Toujours est-il que la discussion de Buttler était franche et sincère. M. Pattison, qui sait tout cela, aurait dû être moins véhément dans ses reproches.

Il est une autre accusation plus grave et mieux fondée contre les théologiens du dix-huitième siècle. N'ont-ils point confondu quelquefois la raison et la foi, les lumières naturelles de l'homme et les lumières surnaturelles apportées par la révélation ? N'ont-ils point exagéré les droits de la raison dans l'examen légitime des preuves de la religion ? L'homme a le droit et le devoir de s'assurer que Dieu a parlé, que Dieu a établi son Église ; mais il ne peut ni ne doit discuter la parole de Dieu ; il ne peut prétendre contrôler les mystères à la lumière de sa faible raison privée. Les apologistes anglais se sont-ils toujours tenus dans ces sages limites ? N'ont-ils pas abaissé la religion jusqu'à un vulgaire niveau ? M. Pattison est bien près de la vérité lorsqu'il dit :

« On cherchait une nouvelle base à la religion révélée. La réforme avait détruit l'autorité de l'Église catholique ; et rien de solide n'avait remplacé ce fondement séculaire : ni l'autorité de l'Église anglicane, ni l'inspiration du Saint-Esprit, ni la lecture de la Bible. Il fallait mieux. On crut trouver une base à la religion dans la raison. On entreprit de démontrer la vérité du christianisme. Les mystères ne furent plus considérés que comme des vérités jadis voilées, mais désormais accessibles à la raison. « Le mot μυστήριον, disait l'archevêque Whately, ne désigne pas, dans le Nouveau Testament, ce qui est incompréhensible, mais ce qui était jadis caché et ce que nous savons maintenant. » Il n'y avait plus besoin d'opération secrète de la grâce, ni de préparation du cœur pour croire au christianisme ; le raisonnement seul y conduisait. On excluait non-seulement le mystère, mais le sublime, la poésie de la religion. La religion était froide comme un syllogisme et n'avait pour rôle que celui de fournir des motifs à l'éthique : rôle également contraire à la dignité du dogme et de la morale. C'était humilier et contredire la conscience. On ne relevait pas le monde sensible, on matérialisait le monde invisible. C'était une théologie utilitaire ; elle avait pour devise cette parole de Bacon : *Intellectui non plumæ, sed plumbum addendum et pondera.* Les apologistes anglais ressemblaient aux stoïciens du temps d'Épictète, d'Antonin et de Plutarque : c'étaient des hommes pratiques, moralisant par des moyens pratiques et dans un langage vulgaire. »

Ce qui a droit de nous étonner, c'est que M. Pattison, qui a si bien saisi le défaut des théologiens protestants en Angleterre, entreprenne ensuite leur apologie. « Ces erreurs, dit-il, avaient leur bon côté. Elles délivraient le monde des visionnaires et des spéculations creuses d'une métaphysique trop subtile... Ce serait, dit-il ailleurs, un tort de bannir le sens commun aussi bien de la religion que de tout autre sujet. Aujourd'hui, quand l'orthodoxie de la haute Église menace, comme au quinzième siècle, d'étouffer complétement le sentiment

religieux, quand l'Église d'Angleterre ne sait plus qu'invoquer des formules usées qui ont perdu depuis longtemps toute espèce de sens; il ne faut pas insister pour montrer l'abus du bon sens dans le siècle dernier. Il y a des temps et des circonstances dans lesquels l'idée religieuse gagne à être soumise au même contrôle que les affaires ordinaires de la vie et à être discutée « *coram populo.* »

Non-seulement M. Pattison, absout les théologiens, mais il veut justifier aussi les déistes, qu'il avait également condamnés.

« Les objections que les déistes faisaient à la révélation n'étaient pas des chimères, des rêves de cerveaux malades, mais de solides arguments. Elles mettaient en évidence les points par où le système de la révélation choque et contredit la raison humaine. Le temps n'affaiblit pas les objections contre les miracles ; leur force est la même aujourd'hui. Le débat n'était point frivole. Qu'importe qu'elles paraissent vulgaires? Un disciple de Platon les eût méprisées, et Origène aurait pu dire, comme autrefois en répondant à Celse : « La foi qui « serait atteinte par de telles raisons est une foi déjà bien malade. » Mais ces objections étaient la voix spontanée de la conscience des hommes pratiques étrangers aux systèmes et aux illusions de la métaphysique. Il y a des gens qui sourient de pitié en parlant de la frivolité des arguments du dernier siècle ; mais ne peut-on pas dire que les réponses des apologistes n'étaient pas moins frivoles? La frivolité était le vice du temps ; et elle prêtait sa forme à tout, même à la vérité. Toutefois elle n'excluait point la philosophie. La philosophie, a dit Thomas Reid en 1764, n'a, au fond, d'autre racine que le sens commun ; elle y puise sa séve et sa nourriture. Si on l'en sépare, elle est comme une plante qui se flétrit et meurt. Nous avons vu expirer le grand mouvement philosophique de l'Allemagne parce qu'il avait divorcé avec le monde réel. Les esprits sains ont abandonné un système qui dédaignait les sentiments et les besoins réels de l'humanité.

« S'il y eut un temps où la philosophie fut contrainte d'abandonner les superbes hauteurs, ce fut le milieu du dix-huitième siècle. Les spéculations métaphysiques étaient discréditées; les subtilités de la scolastique étaient tournées en ridicule, bien que l'heure du scepticisme fiévreux et égoïste ne fût pas encore venue. Burk était bien loin de mépriser l'esprit de cette époque. Nos pères, disait-il, étaient penseurs plus solides que nous : ils préféraient le bon sens aux connaissances acquises; et leurs études, quoique différentes des nôtres, valaient bien celles de nos jours... C'était au nom du bon sens que le public déclarait l'éternité des peines une absurdité, et l'extermination des cananéens une cruauté brutale. C'est parce que l'on s'est éloigné de la raison commune que la haute Église occupe aujourd'hui une posi-

tion semblable à celle de l'Église romaine, proposant un dogmatisme glacé et inintelligent sans relation avec l'histoire actuelle de l'homme. Dans ce système, la vie religieuse est tout artificielle et tout à fait étrangère aux vertus morales de la vie réelle. Parmi nous, dit Rémusat, « un homme religieux est trop souvent un homme qui se croit « entouré d'ennemis, qui voit avec défiance ou scandale les événe- « ments et les institutions du siècle, qui se désole d'être né dans « les jours maudits, et qui a besoin d'un grand fond de bonté innée « pour empêcher ses pieuses aversions de devenir de mortelles « haines. » Ce système est également fatal à la morale du peuple et à la vraie théologie : il enferme la vertu dans le cloître et la religion dans les livres, il engendre une sainteté de caste et une philosophie pétrifiées dans la tradition, mais il ne met rien de vivant dans l'esprit et le cœur du peuple.

« Oui, le dix-huitième siècle abaissait le niveau moral jusqu'à celui de la prudence et de l'honnêteté d'un monde tout terrestre, mais du moins il persuadait la morale à tous comme la règle nécessaire de la vie. L'honnêteté, voilà le thème de la chaire, de la presse et des salons. Ce n'était point une vaine phraséologie; tout était là profondément réaliste. Il n'y avait alors rien qui ressemblât au scepticisme qui, cinquante ans plus tard, s'est répandu sur le continent. Le rationalisme du dix-huitième siècle était solide. Jamais raison ne fut moins extravagante. »

Comment expliquer les contradictions de M. Pattison abaissant et élevant tour à tour le dix-huitième siècle, dans la personne des théologiens et des déistes ? Elles s'éclairent par la lutte qui s'agite dans cet esprit flottant entre des sentiments généreux et une théorie fausse de la religion. Le recteur de Lincoln ne peut voir sans dégoût la religion abaissée jusqu'à n'être plus qu'un instrument de police morale, que le moyen d'un honnête comfort, que la légitimation de l'épicuréisme d'une vie sans aspirations élevées, sans consolations divines, sans espérance d'immortalité. Mais, d'autre part, parce que M. Pattison repousse la foi aux miracles, à la révélation, au surnaturel de l'ancienne loi et de la nouvelle, il veut louer ceux qui ont nié ou bien affaibli la vérité d'une religion positive appuyée sur le miracle. La position fausse et contradictoire qu'il a prise apparaît en ce qu'il aspire à une religion élevée au-dessus du monde terrestre, entraînant avec elle les âmes dans une sphère inaccessible aux cupidités et aux intérêts égoïstes de ce monde, et qu'il ne veut cependant reconnaître à cette religion que des racines toutes terrestres.

Le lecteur va se convaincre de cette vérité par l'analyse que nous allons faire de la partie du travail de M. Pattison relative à l'histoire de la théologie pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle.

V

Les déistes et les athées avaient commencé leur agression contre le christianisme en cherchant à prouver que ses dogmes étaient absurdes en eux-mêmes, antisociaux, ridicules, etc. Les théologiens les avaient attaqués sur ce terrain, et les avaient réfutés. Il suivait de cette réfutation que la révélation était possible en elle-même; mais était-elle certaine comme fait? Voilà la question qu'il restait à examiner. Ce fut l'occupation des apologistes pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle. La marche des idées était logique ; c'était le progrès naturel et la conséquence du mouvement de la pensée dans la première période. Après les preuves internes, devaient nécessairement venir les preuves externes. Ce n'était point assez que le christianisme ne renfermât rien dans son dogme et dans son culte de contraire à la raison, il fallait que le fait de la révélation fût prouvé par l'histoire. On passa de la possibilité du christianisme à sa démonstration. La première manière de considérer le christianisme était bien supérieure : elle faisait entrer l'esprit dans la considération du dogme et de la morale évangéliques, tandis que la seconde avait l'inconvénient de susbituer complétement une question d'archéologie à l'étude doctrinale des Évangiles, et d'omettre les consolations divines qui sont au fond du christianisme. Les démonstrations de ce genre, appelées *évidences* ou motifs de crédibilité, occupent ce qu'on peut appeler la période des George (1750 à 1830). « Alors la presse n'attaquait presque plus la religion, dit M. Pattison, dont nous continuons à analyser les idées, il n'y avait plus de déistes en Angleterre. Mais le clergé les supposait toujours devant lui. Construire des démonstrations du christianisme était un exercice ingénieux et comme la littérature sérieuse du temps. Ce n'était là toutefois qu'un semblant de théologie, une mode archéologique incapable de réveiller le scepticisme dormant dans les profondeurs de la société. De telles démonstrations ne sont point des instruments tranchants, elle ne touchent ni ne blessent personne. C'était, si l'on veut, une escrime qui avait sa grâce dans un siècle où l'art littéraire consistait à écrire des hexamètres latins. L'école orthodoxe n'osait plus maintenant scruter la révélation dans son contenu. La période précédente avait éliminé la pratique de la religion ; la période des George perdit jusqu'à l'usage des spéculations rationnelles.

« Il faut bien le dire, la recherche des origines historiques du chris-

tianisme est une étude bien secondaire, comparée à la philosophie de ses doctrines; mais, à cette époque, on n'avait ni assez de goût, ni assez de science, pour entrer avec succès dans un genre plus élevé de considérations. Gibbon seul touchait aux vraies difficultés. N'ayant devant lui que des contradicteurs peu sérieux, leur humiliation parut lui suffire.

« Aucun Anglais ne refusera de s'associer à l'admiration exprimée par Coleridge pour l'esprit et le cœur de Paley, dont la grâce est incomparable, dont le talent de persuasion est toujours délicat et aimable; mais, ainsi que l'ont remarqué les apologistes de notre temps, il habite toujours un monde de convention. L'objet de ses démonstrations est hors de proportion avec la base étroite sur laquelle il le fait reposer ; les conséquences dépassent de beaucoup les prémisses. Les leçons de Herbert Marsh, à l'université de Cambridge, puisées à des sources étrangères, et d'ailleurs n'ayant été imitées par personne, sont le seul exemple d'une recherche vraiment critique et loyale des origines et de la composition des livres canoniques. Cette investigation consciencieuse, introduite par un évêque professeur de théologie, ne prit point pied dans l'Église d'Angleterre. On la repoussa, non par la conviction de son impuissance, mais par la crainte qu'elle ne menât trop loin.

« On ne pouvait peut-être attendre mieux des hommes de la fin du dix-huitième siècle. Le sens critique des choses antiques avait disparu des Universités; le passé discrédité était regardé avec aversion. Le mépris que les *philosophes* français professaient pour l'histoire est un fait notoire : un des plus graves, d'Alembert, manifestait le désir qu'on effaçât du souvenir des hommes la mémoire du passé. La même manière de voir prévalait dans notre pays. Hume écrivait, en 1756, que les Anglais, en fait d'histoire, étaient à la fois absurdes et barbares, et l'éditeur Millar n'avait vendu, pendant le cours d'une année tout entière que quarante-cinq exemplaires de l'histoire de Hume. L'oubli dans lequel l'antiquité chrétienne était tombée jusqu'à l'apparition du mouvement historique de 1830 est un fait bien connu. Les matériaux historiques et le génie critique faisaient en même temps défaut.

« Ce qui est vrai pour un homme en particulier est vrai pour un siècle. Quand un siècle est occupé à prouver sa foi, c'est un signe que ce siècle doute, et souvent a cessé de croire. Cependant il y a des différences à établir sous ce rapport, suivant que l'on puise les preuves à une source ou à une autre. S'occupe-t-on uniquement à établir l'intégrité et l'authenticité des livres de l'Écriture; néglige-t-on leurs leçons religieuses et recherche-t-on exclusivement des coïncidences problématiques : c'est là du rationalisme dans sa forme la plus gros-

sière et la plus abaissée. Au contraire, le contenu de la révélation est-il examiné avec liberté et raison, j'entends avec cette raison qui emprunte son criterium à la philosophie, et qui s'applique à discerner par l'idée qui est au fond du dogme si c'est Dieu qui parle ou non, le théologien se relève ; il approche de son but ; mais il se place encore à un faux point de vue. *La raison s'est donné une tâche impossible quand elle a entrepris de prouver une révélation divine :* il faut exposer l'Évangile, en déduire les conséquences légitimes, y chercher les vrais rapports de Dieu avec l'humanité ; mais non des arguments critiques d'un fait qui ne peut être démontré. »

VI

L'appréciation que M. Pattison fait ici des apologistes chrétiens de la seconde moitié du dix-huitième siècle nous paraît encore plus injuste que la critique amère avec laquelle il a poursuivi les théologiens anglicans de la première.

Lardner et Paley sont des savants fort judicieux qui ne méritent assurément pas le dédain qu'on leur témoigne. La partialité avec laquelle on les juge, l'exécution sommaire à laquelle on les soumet, sont une révoltante injustice qui ne s'explique que par l'esprit de secte, la légèreté des néo-critiques et l'orgueil impatient de la nouvelle école d'Angleterre. Lardner fut un vaillant champion de la religion révélée. Il combattit à côté de Clarke au nom de la raison et de l'érudition ; il a démontré le fait surnaturel du christianisme. La netteté de ses conceptions, la vigueur de ses raisonnements, les aperçus pleins de finesse de sa critique, le placeront toujours à un rang distingué parmi les défenseurs de l'authenticité de nos Évangiles. Tandis que Clarke démontrait la haute raison des enseignements chrétiens, Lardner prouvait leur divinité par la critique et l'histoire. Son principal ouvrage, *the Credibility of the Gospel history*, traduit en hollandais, en latin et en allemand, justifie son succès. Le malheur de Lardner fut d'être né dans l'hérésie. Tout en reconnaissant hautement Jésus-Christ pour le Messie, il professa en effet le socinianisme.

M. Pattison n'est pas moins injuste envers Paley qu'envers Lardner, Paley, dont presque tous les ouvrages sont arrivés à la dixième et même douzième édition : c'était non-seulement un élégant écrivain, mais un critique éminent. Quiconque a lu son livre *Horæ paulinæ, ou de la Vérité de l'histoire sainte selon saint Paul, prouvée par la comparaison des épîtres qui portent son nom avec les Actes des Apôtres*, en a

admiré à la fois l'érudition et le raisonnement. On peut critiquer comme trop artificielle sa démonstration de la vérité de l'histoire évangélique, mais le livre est plein d'observations aussi judicieuses que décisives. Ce n'est point M. Pattison qui lui enlèvera ce mérite par des affirmations sans preuve.

Nous pourrions faire des remarques semblables à l'occasion de bien d'autres apologistes estimables qui ont honoré l'Angleterre et auxquels le monde chrétien s'est plu à rendre hommage. Qu'on nous permette de le dire : il y a aussi peu de patriotisme que de justice de la part de l'*Église large* à faire litière de la réputation des Abbadie, Addison, Tillotson, Beattie, Buttler, Leland, Erskins, Lardner et Paley.

Sans doute la critique moderne, l'étude comparée des langues, les découvertes archéologiques de tout genre, ont vieilli et même infirmé quelques-uns des arguments de ces illustres champions du christianisme; mais ce qui n'a pas vieilli, c'est le vigoureux bon sens qui fait le fond de leurs ouvrages. Le plus grand malheur de ces apologistes estimables est d'être nés protestants, de n'avoir point connu la vérité tout entière et d'avoir été conduits par là à des concessions regrettables et même à des erreurs dogmatiques qui déparent leurs excellents ouvrages.

M. Pattison commet une nouvelle erreur en jugeant de l'apologie chrétienne en général d'après les seuls apologistes anglais. La révélation a été défendue et bien défendue par les théologiens catholiques, dont M. Pattison semble ignorer l'existence. Il suppose que la cause entre les déistes et les chrétiens n'a été plaidée qu'en Angleterre. Il se trompe. La théologie catholique, après le concile de Trente, s'occupa d'établir positivement le dogme, sans cesser d'en montrer l'excellence et la profondeur. Débarrassée des subtilités et comme de la rouille de l'ancienne scolastique, elle continua ses hautes spéculations. Elle brilla du plus vif éclat. Ce fut le temps des Melchior Canus, des Maldonat, des Becan, des Aguirre, des deux Soto, des Sylvius, des Gonet, des Lugo, des Lessius, des Vasquez et des Suarez, des Bellarmin, des du Perron, des Pétau, des Thomassin, des Bossuet, des Bourdaloue.

Sans doute la théologie eut un caractère dogmatique et positif beaucoup plus prononcé qu'autrefois. Le bien de l'Église le demandait, et cette nouvelle direction des esprits enrichit la théologie. Il fallait bien conserver debout cet édifice doctrinal contre lequel se ruaient les Luther, les Calvin, les Zwingle et l'armée des novateurs du seizième siècle. Les sociniens niaient tous les mystères; ils attaquaient tout, la Bible, l'herméneutique traditionnelle, l'histoire ecclésiastique, les Pères, la théologie sacrée, et employaient à cette œuvre les armes nouvelles de la science. Les catholiques devaient les combattre sur le terrain de

la science et avec les mêmes armes. Dieu pourvut aux besoins de son Église, et de toutes parts apparurent de vaillants apologistes. Toutes les sciences vinrent apporter leur tribut de lumières et de force à la dogmatique chrétienne.

L'incrédulité, née de la réforme, voulait établir partout l'hostilité et l'incompatibilité de la science et de la foi. Luther niait la légitime intervention de la raison dans la théologie, et, par une contradiction manifeste, il soumettait tout au libre examen de l'esprit privé. Il livra à la fois au ridicule la philosophie catholique et la théologie. Il provoquait ainsi la raison à se séparer de la foi. La science devenait forcément rationaliste, et la théologie était contrainte à abdiquer. C'est aux principes posés par Luther qu'il faut attribuer cette séparation de jour en jour plus marquée entre la révélation et la science : ce n'est point à Descartes, ainsi que l'ont pensé plusieurs écrivains de ce siècle.

La théologie proprement apologétique compte, au dix-huitième siècle, d'illustres représentants. Nous n'en nommerons que quelques-uns: Bullet, Houtteville, Nonnotte, Guénée, Brenna, Valsecchi, Spedalieri, Feller, Bergier, dont les travaux ont été fortifiés de nos jours par ceux des cardinaux de la Luzerne et Wiseman, par Mgr de Frayssinous, le P. Lacordaire et une foule d'auteurs catholiques estimables.

Nous n'avons point à porter un jugement sur les apologistes catholiques au dix-huitième siècle. Il nous suffira de dire qu'en général ils ont su éviter les erreurs des apologistes anglicans. Ainsi, par exemple, ils n'ont point confondu le domaine de la foi avec celui de la raison. Leur polémique fut très-sensée; mais, si l'on excepte celle de l'abbé Guénée, peu brillante. Ils se bornèrent à répondre aux objections qui leur furent adressées, et ils manquèrent à la fois d'initiative, de largeur et de synthèse. Le souffle inspirateur ne vint point. On ne peut néanmoins, sans injustice, leur reprocher d'avoir omis, dans un siècle où l'archéologie chrétienne était si négligée, de nombreux éléments de démonstration que les progrès du temps ont fait connaître : il est certain que les apologistes catholiques accomplirent consciencieusement et noblement leur devoir. Dieu, qui exige le zèle et le courage quand il s'agit de défendre sa cause, n'impose point les œuvres de génie.

VII

Il ne nous reste plus qu'à exposer les conséquences déduites par M. Pattison de l'histoire de la théologie en Angleterre pendant le dix-huitième siècle. Ces conclusions d'une histoire partialement écrite

n'ont, à nos yeux, d'autre valeur que celle d'indiquer nettement le but que poursuivent les auteurs des *Essais et Revues*.

L'histoire de la théologie au dix-huitième siècle servira principalement, dit M. Pattison, à montrer ce que le raisonnement peut ou ne peut pas en matière de religion. Il est peu important de rechercher si les objections des déistes et des sociniens furent réfutées victorieusement ou non par les apologistes chrétiens. Peut-être ne serions-nous pas très-éloigné de la vérité en disant que la défense, à tout prendre, valait l'attaque; que, même sur le terrain du raisonnement, les preuves du christianisme peuvent être arrangées de manière à balancer devant la raison l'improbabilité du surnaturel; que même « il y a trois chances contre une pour la révélation. » Il est certain que si les événements politiques n'avaient pas donné à la pensée une nouvelle direction, la controverse entre déistes et chrétiens eût duré indéfiniment. On aurait pu continuer bien longtemps à faire l'objection et à donner la réplique. Car les uns et les autres ressemblaient en ce point aux bergers de Virgile : *Et cantare pares, et respondere parati.*

Toute l'utilité du débat a été de convaincre les esprits que le problème, tel qu'il était posé, restait insoluble : ou bien le christianisme n'est qu'un mot, ou bien il faut l'établir autrement que par le raisonnement, la critique et l'histoire. L'argument social et utilitaire, tout aussi bien que les preuves d'authenticité et de véracité du Nouveau Testament, appliquées à la religion, l'abaissent jusqu'à la transformer en une théologie bourgeoise et vulgaire ,*home baked theology*. Les prédicateurs du dix-huitième siècle ont donné la mesure de leur impuissance en prenant cette conclusion définitive : « *Il est prudent de croire à Dieu et à Jésus-Christ;* car, si Dieu existe, il pourra nous punir éternellement d'avoir nié son existence et méconnu son envoyé. » Vraiment, si la religion avait pour mission d'abaisser au lieu d'élever les esprits, elle ne parlerait pas autrement.

Sans doute le dix-huitième siècle a réussi à renforcer les vérités de la morale naturelle par des arguments que le stoïcisme antique n'avait point trouvés. Mais le dix-huitième siècle n'a pu aller au delà. Quand il a voulu prouver que le christianisme était surnaturel, là a commencé son embarras et s'est déclarée son impuissance. Il dut se résigner à rejeter le surnaturel au dernier plan, et à ne l'appuyer que sur des arguments boiteux et insuffisants. La raison a fait son œuvre en dressant un code de morale. En voulant faire plus, elle a montré, par son insuccès, la nécessité d'un moyen plus puissant qu'elle pour établir une religion. La carrière parcourue par l'école apologétique, ses succès lorsqu'elle a exposé la morale du christianisme, ses défaites quand elle a voulu établir le surnaturel, ont enrichi l'histoire de la théologie d'une expérience concluante et d'une leçon péremptoire.

Ni les preuves externes, ni les preuves internes du christianisme, n'appartiennent à la vraie théologie. Procéder par elles dans l'appréciation du christianisme, c'est à peu près comme si on se plaçait le plus loin possible d'un objet afin de mieux l'apercevoir. La théologie la plus haute est un procédé contemplatif et spéculatif par le moyen duquel l'esprit s'élève dans un monde supérieur au nôtre; c'est une sorte de vision, on dirait la vision béatifique. Ce n'est point une aride et inutile argumentation. A son degré inférieur, la théologie est la morale elle-même réglant la vie des hommes dans leurs relations temporelles et transitoires d'ici-bas.

C'est pour avoir méconnu sa nature et ses limites que la théologie en Angleterre était tombée au dernier degré de décadence et de radotage au commencement de ce siècle. Coleridge l'a relevée; devant lui, les apologistes anciens ont tout à coup cessé leurs démonstrations, arrêtés comme par la baguette d'un enchanteur. La théologie a recouvré une seconde jeunesse.

La conclusion de tout l'article de M. Pattison est donc qu'il est impossible de prouver par l'autorité de la raison et de l'histoire le fait de la révélation chrétienne. La théologie peut tout au plus, en se servant des Évangiles, construire un code à peu près convenable de morale sociale; au delà, elle est impuissante.

Nous voilà donc condamnés à vivre ici-bas sans religion.

Non, dit M. Pattison. Il existe *une haute théologie*, *un procédé contemplatif et spéculatif par le moyen duquel l'esprit s'élève dans un monde supérieur et jouit déjà*, *sur la terre*, *d'une sorte de vision béatifique*. M. Coleridge a proclamé cette religion nouvelle, qui ne s'appuie ni sur le *raisonnement*, ni sur l'*histoire;* il a magiquement réduit à l'immobilité la théologie surannée de l'Angleterre.

— Un système religieux qui n'est ni une révélation positive et générale, ni le résultat du raisonnement, n'est point un fait nouveau dans l'histoire, c'est le mysticisme. C'est la religion très-ancienne des théosophes de l'Orient et des néo-platoniciens. Est-ce donc à ce rêve que nous ramènent Coleridge et son école?

Nous n'osons le dire. La logique nous le ferait supposer ; et cependant la phrase par laquelle M. Pattison termine son travail jette l'esprit dans un vague qui n'autorise qu'une conclusion, à savoir, que le recteur de Lincoln ne le sait pas lui-même.

« Il faudrait, dit-il, rechercher sur quelle base doit désormais re-
« poser la religion. Est-ce sur l'autorité ou sur la lumière intérieure ?
« Est ce sur la raison ou sur l'Écriture? Est-ce sur la combinaison de
« ces quatre éléments? Cette recherche serait aussi difficile que pro-
« fitable. »

Chercher et douter, en matière de religion, jusqu'à plus ample

informé, telle est donc la conclusion dernière du recteur du collége de Lincoln à l'université d'Oxford.

En présence du scepticisme des nouveaux théologiens anglais qui détruisent tout et n'édifient rien, laissant l'esprit sans lumière et le cœur sans espérance, nous nous retournons vers Celui qui, il y a dix-huit siècles, a apporté la foi au monde sceptique et mourant. Son regard attristé semble dire aux chrétiens demeurés fidèles en ce siècle, trop riche en scandales : *Vous aussi, voudriez-vous m'abandonner? — Seigneur*, répondit autrefois le chef des Apôtres, *vers qui pourrions-nous aller? Vous avez les paroles de la vie éternelle.* Les chrétiens d'aujourd'hui, en s'attachant aux pas du même Maître, marcheront à la lumière de l'histoire et de la raison, en compagnie des plus nobles et des plus belles intelligences qui pendant dix-huit siècles ont honoré l'humanité. Ils ne quitteront point la route splendide par laquelle leurs pères ont marché, le cœur ferme, à leurs immortelles destinées ; ils ne se jetteront pas dans les voies désolées et sombres du scepticisme et du néant. *Numquid et vos vultis abire? — Domine, ad quem ibimus; verba vitæ æternæ habes.*

L'abbé Meignan.

LES TURCS, LES RÉFORMES

ET LES TRAITÉS

I

Abdul-Medjid est mort le 25 juin dernier.

Il était le trente et unième sultan de la dynastie fondée par Osman, il y a cinq cent cinquante-deux ans. Bien que son fils Mourad, l'aîné de ses quatorze ou quinze enfants, soit âgé aujourd'hui de plus de vingt ans, c'est l'oncle de ce dernier, Abdul-Aziz, qui lui a succédé au trône de Stamboul. C'est une dérogation au Coran, qui dit que la couronne appartient au fils aîné du souverain. Pour éviter les conséquences quelquefois fâcheuses d'une régence, les Ottomans ont décidé que le successeur du sultan serait l'aîné de la famille impériale, choisi, au besoin, dans la branche collatérale. Cette règle n'a pas toujours été suivie. Mahomet Ier était le plus jeune des quatre fils de Bajazet Ier; cependant Mahomet Ier devint (1405) seul maître de la Turquie après avoir fait étrangler ses frères. Moustapha IV, fils aîné d'Abdul-Hamid, monté sur le trône en 1808, fut assassiné par les ordres de son frère Mahmoud, qui régna à sa place. S'il y a chez les Turcs une règle à peu près positive dans leur droit politique touchant l'hérédité à la couronne, cette règle est écrite dans le *Kanounamé* ou code de Mahomet II. Nous y lisons ces mots : « La plupart des légistes ont déclaré que ceux de mes illustres fils et petits-fils qui monteront au trône pourront faire exécuter leurs frères afin d'assurer le repos du monde. *Le désordre est plus pernicieux que le meurtre*[1]. » Puis la

[1] Hammer, *Hist. de l'Emp. ottom.*, t. III, livre XVIII, p. 304.

mesure s'étendit aux neveux des sultans. Et cette horrible prudence, dont les annales de la Turquie portent la sanglante empreinte, est restée en vigueur jusqu'à nos jours. Les fils des sultanes mariées à de grands dignitaires de l'empire sont condamnés à mort dès leur naissance. Mais nous n'avons pas à retracer ici le tableau de ces épouvantables égorgements d'enfants, qui plaçent la Turquie tout à fait à part dans les fastes des crimes de ce monde.

Abdul-Medjid (l'esclave du glorieux) avait seize ans quand il succéda (2 juillet 1839) à son père Mahmoud II. Huit jours auparavant (24 juin), Ibrahim-Pacha avait détruit, dans les plaines de Nézib, l'armée ottomane, commandée par Afiz-pacha sous la tente duquel nous nous étions reposé dans les montagnes du Taurus, au mois de septembre 1837. A peine Mahmoud II avait-il expiré que le capitan-pacha Akmed, attribuant la mort de ce souverain à un crime, et trahissant son nouveau maître, conduisait la flotte turque à Méhémet-Ali, dans le port d'Alexandrie. L'empire, que les réformes de Mahmoud avaient jeté dans des voies inconnues, était donc sans armée de terre, sans marine, sans finances; et un enfant était placé à sa tête ! L'attitude d'Ibrahim était menaçante. Maître de la Syrie, il pouvait l'être bientôt de l'Anatolie et de Constantinople. L'intervention armée de l'Europe, en 1840, empêcha l'écroulement du trône des sultans. La France et l'Angleterre lui rendirent le même service quinze ans après.

Abdul-Medjid avait l'horreur du sang; on dit qu'il s'enfermait des journées entières dans son palais quand il savait que des arrêts de mort devaient être présentés à sa signature. Il n'avait rien ni de la vigueur d'esprit de son père, ni de sa férocité, cette férocité que Mahmoud laissa éclater contre les Grecs de Constantinople, en 1821, au moment où leurs frères de l'Hellade commençaient à briser, les armes à la main, un joug exécrable. Abdul-Medjid tenait bien plutôt de la nature de son aïeul Abdul-Hamid, ce sultan musicien et calligraphe dont l'incurie servit si largement les intérêts de Catherine II, devenue, sous le règne de ce pauvre prince, maîtresse absolue de la Crimée.

Il paraîtrait, d'après ce que nous entendons dire, que le nouveau sultan aurait un esprit et un caractère trempés à la façon du sanglant destructeur des janissaires. On nous montre Abdul-Aziz vigoureux de corps et d'intelligence. Les uns prétendent qu'élevé par un vieil uléma, il nourrit dans son cœur la haine du nom chrétien et qu'il est ennemi de toute idée venue d'Europe; les autres disent, au contraire, qu'il est disposé à marcher sur les traces de son père et de son frère, les deux sultans réformateurs. Un ministre anglais a paru peu confiant dans la situation que la mort d'Abdul-Medjid pouvait faire à la Turquie. L'état actuel de ce pays a paru plus sombre à lord John Russel qu'il

ne l'était au début du règne qui venait de finir. Il a ajouté : « Peut-être surgira-t-il un sauveur pour la Turquie, un homme qui, aux intentions droites et honnêtes d'Abdul-Medjid, saura unir la fermeté de Mahmoud, et, en introduisant les idées européennes, pourra s'affranchir des préjugés de ses sujets asiatiques. *Mais où nous faudra-t-il le chercher*[1] ? »

La gravité de la situation a également frappé lord Strafford de Redcliffe, qui a, pendant plusieurs années, régné en vrai sultan à Constantinople. Il n'a pas connu personnellement Abdul-Aziz, « parce qu'il était impossible à un représentant d'un pays étranger de rompre la réserve et la solitude qui entourent les princes de la famille impériale ; s'il est vrai que le sultan actuel ait un caractère décidé, violent, et qu'il soit environné de gens qui seraient portés vers la réaction, il faut que des conseils lui soient donnés, et *personne n'est plus apte à les lui donner que l'Angleterre.* »

C'est bien naturel ! l'Angleterre est si désintéressée dans la question !

On ne paraît pas avoir les mêmes soucis de ce côté-ci de la Manche. On y dit que « les populations se montrent remplies de confiance dans les intentions généreuses du nouveau souverain, aussi bien que dans sa ferme volonté de les mettre à exécution.[2] » Pourquoi donc l'avénement d'Abdul-Aziz n'aurait-il pas été accueilli avec joie par les populations musulmanes? Si un surnom est donné à ce padischah, ce sera, assurément, celui de *désiré*. Oui, Abdul-Aziz était désiré par tous les *vrais croyants;* ils n'avaient vu dans Mahmoud et dans Abdul-Medjid que des sultans *giaours* (infidèles); ils voient dans Abdul-Aziz l'espoir de l'empire, l'espoir de l'islamisme, que les deux derniers sultans avaient mis en péril par leurs *innovations impies*, et la nouvelle de l'élévation au trône du second fils de Mahmoud a été particulièrement saluée à Damas, la cité meurtrière des pauvres chrétiens, par des cris de joie qui tenaient du délire.

On nous assure, sans sourciller, que « le règne qui commence promet de réparer les désastres du règne qui vient de finir, et qu'Abdul-Aziz est un prince qui a le sentiment de sa mission et la dignité de son rang[3]. » C'est superbe, mais ce n'est pas tout encore! Il n'y a plus absolument rien à redouter pour la Turquie. Il n'y a plus de question d'Orient depuis que la France et l'Angleterre ont bombardé Sébastopol! On écrit ces choses tout comme si la Crimée avait cessé d'appartenir à la Russie, si les forts du nord de Sébastopol n'étaient pas restés intacts,

[1] Chambre des lords, séance du 28 juin.
[2] *Moniteur universel* du 27 juin.
[3] *Constitutionnel* du 27 juin.

comme si des lignes de formidables forteresses n'étaient pas en ce moment construites sur les deux rives de Kertch et sur le promontoire de Polowst, comme si toutes les défenses des côtes de la Circassie n'étaient pas toujours debout, comme si, enfin, le cours du Dniéper, du Danube, du Don, cours qui semble entraîner vers la mer Noire les populations russes, avait changé de direction ! Non, il n'y a plus de question d'Orient! et elle paraît cependant si effrayante à la diplomatie, qu'elle y touche à peine du bout des doigts! De même on avait osé dire que la Turquie était malade. Erreur manifeste ! « La Turquie est pleine de vitalité, et le souverain qui vient d'être mis à sa tête est doué d'une volonté énergique. Celui-là ne promet pas de réformes, il en opère ! et on suit avec un intérêt profond ce monarque de trente ans sur qui pèse aujourd'hui la responsabilité de la chute ou de la régénération D'UN GRAND PEUPLE [1]. »

Les Turcs « un grand peuple ! » Ceci est tout nouveau. Montesquieu pensait que les Turcs étaient, de tous les hommes de la terre, les plus propres à posséder inutilement de grands empires. Le général Sébastiani estimait, il y a trente ans, que la Turquie n'était plus qu'un cadavre.. « Depuis un siècle, a dit Rizzo Néroulas [2], la Turquie est comme une tabatière garnie de brillants qui ne contient que des immondices, et c'est la Russie qui a levé le couvercle. » Ce ne sont là probablement que des calomnies : *Les Turcs sont un grand peuple !* Mais la plume n'a-t-elle pas tremblé dans votre main en écrivant ce mot presque au lendemain des horreurs de Djeddah, de Candie et de la Syrie, horreurs que les Turcs seuls ont réellement accomplies, car au Liban, par exemple, les Druses n'étaient que les ignobles instruments de la politique turque ! Demandez à nos soldats, à nos officiers tristement revenus de Syrie, ce qu'ils pensent de ce *grand peuple* : ils vous diront qu'il battait des mains quand les idolâtres traînaient notre drapeau dans la fange, qu'ils ont outragé, à Damas, à Beyrouth, à Saïda, les consuls de France. « Catholique sincère, » vous n'avez pas trouvé un mot de pitié pour ces pauvres chrétiens, vos frères, que ce *grand peuple* dépouille et assassine.

Pour nous, rien n'est changé au fond par la mort d'Abdul-Medjid. La situation du « grand malade » reste la même. Examinons-la avec quelques détails.

[1] *Constitutionnel* du 1er juillet.
[2] *Histoire de la Grèce.*

II

Il y a eu un temps où l'empire turc s'étendait depuis Gran, ville située au confluent d'une rivière de ce nom et du Danube, à une quarantaine de lieues de Vienne, jusqu'à Bassorah, ville bâtie au-dessous du point de réunion du Tigre et de l'Euphrate, non loin du golfe Persique, et depuis la Crimée jusqu'au delà de la Mecque, aux côtes de Barbarie et au désert de Memphis.

Un diplomate qui serait venu proposer, alors, de garantir l'intégrité de la Turquie eût été pris pour un fou. De son côté, la Turquie aurait répondu par un immense éclat de rire à une proposition pareille. A l'apogée de sa puissance, elle n'avait nul besoin de mettre en pratique une restriction de Mahomet qui consiste à ne signer des traités avec les *infidèles* que dans le cas où les *musulmans auraient quelque chose à craindre de leur côté*[1].

Loin de vouloir garantir la moindre parcelle des terres que l'islamisme avait envahies en Europe, la chrétienté ne songeait qu'à le frapper, à le refouler. A la suite de la guerre contre les Turcs, suscitée par les papes, l'empire ottoman perdit, au congrès de Carlowitz (janvier 1699), toute la Hongrie, la Transylvanie, Asof et dix lieues de territoire aux environs de cette ville, l'Ukraine, la Podolie et la Dalmatie. Le traité de Constantinople (1784) lui enleva toute la Crimée. L'insurrection sainte des Hellènes lui arracha la partie de la Grèce qui, du nord au sud, va depuis les bords de l'Hellade jusqu'au cap Matapan, et, de l'est à l'ouest, depuis le cap de Marathon jusqu'à celui de Tonèse, plus les îles de Négrepont, de Statho, Skopléos, Chelidromia, Sarakino, Palagnissi, Ioura-Nisi, Skyro et toutes les Cyclades, limites trop étroites pour le royaume de Grèce, disons-le en passant, et que les événements qui se préparent sauront bien étendre, il faut l'espérer.

La Turquie avait l'Algérie : elle ne l'a plus ; elle régnait en souveraine dans la Servie, dans la Valachie, la Moldavie, l'Herzégovine, le Monténégro ; elle n'y règne plus que nominalement, et elle est si peu maîtresse en ce moment des pays tunisiens, que la France ne permet pas aux vaisseaux turcs de mouiller dans le canal de la Goulette, bien que le bey paye l'impôt au sultan et qu'il reçoive de celui-ci son investiture.

[1] Le Koran, ch. III, v. 27.

Dans l'espace de cent trente et un ans (de 1699 à 1830), la Turquie a perdu cinq ou six royaumes, plus de trente provinces et une vingtaine d'îles. Maintenant la diplomatie voudrait lui laisser ce qui lui reste. Ce qui l'effraye sans doute, ce n'est pas la puissance de la Turquie, mais sa faiblesse. Le lendemain de la mort du « grand malade » l'épouvante, et elle veut absolument qu'il vive ! Quelle besogne ! Et c'est pour cela que de 1854 à 1855 la France a dépensé deux milliards en Crimée et le sang de cent mille de ses soldats; que l'Angleterre, qui a aussi perdu de vaillants hommes dans cette guerre, y a jeté deux milliards et cinq cents millions ; que, seulement pour maintenir leurs armées sur le pied de guerre, l'Autriche et la Prusse ont dépensé : l'une plus de seize cents millions, l'autre quarante millions. Le Piémont y a englouti quatre-vingts millions; mais le Piémont regrette peu cet argent : n'est-ce pas, en effet, par le chemin de Sébastopol qu'il est arrivé à Milan, à Florence, à Modène, à Parme, à Naples? Mais les comptes du Piémont ne sont pas encore définitivement réglés.

L'Angleterre, qui n'a pas l'habitude de répandre son or et son sang en pure perte, a gagné aussi quelque chose dans la guerre de Crimée : il y avait dans la mer Noire une flotte qui l'offusquait ; cette flotte n'existe plus. Elle aurait voulu la destruction d'une autre flotte, celle de Cronstadt. La France, mieux avisée, ne voulut pas rendre ce nouveau service à son alliée.

Le produit net de la guerre de Crimée, pour la France, a été le nom de Sébastopol donné à un nouveau boulevard de Paris, le nom de l'Alma à un pont jeté sur la Seine et quelques drapeaux de plus placés dans la chapelle des Invalides. De la gloire ! Mais la France en regorge ! Quand deux hommes sont en procès, celui des deux qui le perd est condamné aux dépens. L'usage voulait aussi, autrefois, que le vaincu, dans une guerre, en payât les frais. On en a fait grâce à la Russie pour la guerre de Crimée. Mais n'insistons pas trop là-dessus : n'a-t-on pas dit que « la France est assez riche pour payer sa gloire? »

J'espère qu'il me sera donné d'essayer, un peu plus tard quelques remarques, quelques considérations sur la guerre de Crimée, sur la destinée probable de Constantinople au point de vue des intérêts généraux de l'Europe, et aussi plus particulièrement au point de vue géographique de cette ville, que la Russie convoite depuis près d'un siècle. Je ne veux envisager aujourd'hui qu'un côté, côté multiple cependant, de la question orientale, à savoir si l'empire ottoman, avec la nature de ses réformes, avec sa religion, son impuissance démontrée, doit demeurer dans la grande famille européenne où il a été reçu, et si, par conséquent, le traité sur lequel repose sa fragile existence peut rester debout.

Une seule pensée a présidé à ce traité : la conservation intégrale de l'empire ottoman. Il était d'ailleurs la conséquence rigoureuse de la guerre de Crimée, faite dans le but de conserver ce misérable empire. Une des choses de ce temps qui étonneront le plus les générations futures, ce sera assurément le congrès de Paris garantissant au padischah l'intégrité de son territoire, tandis qu'il s'élaborait, au sein même de ce congrès, un travail qui devait aboutir à la dépossession violente du pape et de quatre autres souverains chrétiens.

III

« Je crains la France quand elle combat sur terre, dit un proverbe « oriental; je crains l'Angleterre quand elle combat sur mer ; je crains « l'Autriche quand elle lance ses escadrons, et *je crains la Turquie « quand elle fait de la diplomatie.* » Tous les hommes d'État n'ont pas eu de la Turquie une si haute idée. Pour ne citer qu'un seul témoignage, je rappellerai ce que disait M. de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople, dans une lettre au duc de Choiseul, ministre de Louis XV. C'était à propos du traité du 6 juillet 1771, où l'illustre Thugut, ambassadeur d'Autriche, exigea de la Porte onze millions deux cent cinquante mille florins pour frais de la guerre qui venait de se terminer, et, de plus, la cession à l'Autriche de la Petite-Valachie. « M. de Thugut, écrivait M. de Saint-Priest, a su persuader aux « Turcs qu'il leur était personnellement favorable. Il ne manquait « plus à leur *bêtise* que d'acquitter de toute imputation celui qui a été « l'instrument du traité du 6 juillet 1771. Je crois M. de Thugut aussi « subtil que les Turcs le sont peu[1]. »

Pour rester dans notre temps, il nous faut cependant reconnaître une chose ; c'est que, dans ces dernières années, et avant même la guerre de Crimée, la diplomatie ottomane, ayant à sa tête Réchid-pacha, a déployé une incontestable habileté pour arracher la Turquie à la pression moscovite, et pour la rattacher à la politique générale de l'Europe. Il ne restait plus qu'à faire consacrer par un traité solennel cette idée toute nouvelle dans l'histoire ottomane. Elle trouva un facile accès dans l'esprit des diplomates occidentaux, qui craignaient, autant que les diplomates turcs, l'influence toujours croissante de la Russie à Constantinople. Ce fut aux conférences de Vienne (1855) que le grand vizir Aali-pacha, fortement appuyé par M. Drouyn de Lhuys,

[1] Hammer, *Hist. de l'Emp. ottom.*, t. XV.

proposa formellement d'admettre l'empire ottoman dans le concert des grands États chrétiens. Cette exorbitante proposition reçut un triomphe complet dans le congrès de Paris. L'article 7 du traité du 30 mars est ainsi conçu :

« S. M. l'empereur des Français, S. M. l'empereur d'Autriche, S. M. la reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, S. M. le roi de Prusse, S. M. l'empereur de toutes les Russies, S. M. le roi de Sardaigne, *déclarent la Sublime Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen.* Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. »

Pour surcroît de précaution, la France, l'Angleterre et l'Autriche signent, le 15 avril 1856, le traité par lequel ces trois puissances « garantissent, conjointement et séparément, l'intégrité de l'empire « ottoman. » Le traité ajoute que *toute infraction à ces stipulations sera considérée comme un* CASUS BELLI. Or le cas de guerre fut manifeste par la prise de possession de l'île de Périm par l'Angleterre. L'infraction au traité était flagrante. Personne n'a rien dit, et c'est ainsi que, dès les premiers moments, le traité du 15 avril a pu être impunément violé.

Revenons à l'article 7 du traité du 30 mars. « Le droit public » est évidemment ce qui règle l'existence et les rapports des États entre eux. On sait, pour le rappeler en passant, comment ce droit a été respecté en Pologne, à Cracovie, dans les Pays-Bas, et surtout, en dernier lieu, en Italie. Le concert européen exige, si je ne me trompe, le concours commun, une action commune; et, d'après l'article 7 du traité du 30 mars, la Turquie est de toute nécessité admise dans les conseils de l'Europe. Le congrès de Paris n'a pas dit que cette admission serait bornée aux seules affaires de l'empire turc. Pourquoi serait-il exclu des délibérations qui embrasseraient d'autres intérêts que les siens propres? Pourquoi la Turquie ne figurerait-elle pas dans quelque grand congrès chrétien où on stipulerait sur le principat du Pape? Rassurons-nous, cependant; un concert qui d'abord devait s'exécuter à six, peut bien, après tout, se passer d'une voix. Le Piémont a-t-il été appelé quand il s'est agi d'envoyer en Syrie une armée chargée de protéger les chrétiens que les Druses et les Turcs égorgeaient? Pas le moins du monde. Le Piémont a protesté, dit-on, mais on a passé outre.

IV

Voilà la Turquie admise dans le concert européen. Mais, en ouvrant ainsi la porte au sultan, la diplomatie occidentale s'est-elle rendu un compte exact de la religion des Turcs, cette religion sur laquelle repose toute leur existence ? Il y a lieu d'en douter. Les membres du congrès auraient pu trouver dans le Koran de nombreux textes qui repoussent le concert dans lequel l'Europe admettait la Sublime Porte[1].

Je n'en citerai que quelques-uns :

« Que les croyants ne prennent point pour amis ou pour alliés ou pour « patrons des infidèles ! ceux qui le feraient ne doivent rien espérer de la « part de Dieu... O croyants ! ne formez de liaisons intimes qu'entre vous. « Les infidèles ne manqueraient pas de vous corrompre ! Leur haine perce « dans leurs paroles, mais ce que leur cœur recèle est pire encore. Il vous « suffit d'avoir Dieu pour patron, il vous suffit d'avoir Dieu pour aide ! Ne « prenez point pour amis les juifs et les chrétiens. Ne cherchez point « d'appui chez les hommes qui ont reçu l'Écriture » (le Pentateuque et l'Évangile).

Invoquant à sa manière le témoignage d'Abraham, quand le père des croyants tonnait contre les idolâtres, Mahomet veut que ses disciples disent aux *infidèles :*

« Nous vous reniens ! Et l'inimitié et la haine s'élèvent entre nous pour « toujours ! »

Les commentateurs du Koran ne sont pas moins explicites à cet égard que Mahomet lui-même[2]. « N'accordez pas, ô croyants ! » disent-ils, « votre amitié aux infidèles, parce que l'amitié est un lien qui ne « peut se combiner avec la haine que vous devez ressentir pour eux ! « L'abaissement des infidèles est dans ce monde une œuvre pie. L'is-

[1] Voici l'indication de ces textes : Koran, ch. II, v. 99, 103, 114 ; ch. III, v. 27, 114 ; ch. IV, v. 47, 54, 55, 115, 116, 137, 138, 139, 143 ; ch. V, v. 56, 62, 63, 83, 84, 85 ; ch. IX, v. 23, 28, 29, 30, 31 ; ch. LVIII, v. 22 ; ch. LX, v. 1, 2, 3, 4.

[2] Dans mon livre, la *Vérité sur la Syrie*, j'ai cité, p. 230 et 231, une proclamation récente des musulmans où on lit ces paroles : « Ne redoutez pas les nations impies ! *nous avons jeté entre elles et nous la haine qui durera jusqu'au jour de la résurrection !* » Ces paroles ont été évidemment prises dans le Koran.

« lamisme ayant aboli toutes les religions antérieures, tous ceux qui « ne sont pas musulmans sont des rebelles [1] ! »

Telle est la loi des musulmans. Elle est *sacrée*. Mahomet, « l'en- « voyé de Dieu [2], » la leur a donnée. Ceux qui l'ont adoptée « suivent « la lumière descendue du ciel [3]. » Mahomet « est le sceau des pro- « phètes [4]. » Le Koran est une révélation qui lui a été faite par l'ange Gabriel, qu'il a « vu distinctement au sommet du ciel [5], » c'est une religion. Qu'est-ce donc que l'article 7 du traité du 30 mars, et quelle valeur peut avoir le hat-houmayoun qui ose assimiler les *vrais croyants* aux *infidèles*, à côté d'un verset du Koran, du fait de la religion elle-même?

« Le gouvernement impérial, » a dit un ministre turc dans une brochure [6] que nous aurons souvent à citer dans ce travail, car elle nous donnera la mesure exacte des idées ou des mensonges de la Turquie contemporaine, « le gouvernement impérial avait reconnu la « nécessité d'améliorer le sort des chrétiens en Orient et d'établir « dans le Koran une démarcation entre la partie religieuse et la partie « législative, de façon qu'il ne pût entraver la marche de la civi- « lisation et du progrès. » Mais la « partie » qui concerne les chrétiens dans le Koran est essentiellement « religieuse. » Les textes que je viens de citer le prouvent suffisamment. Ce côté-là du livre de Mahomet est tout dogmatique. « L'égalité civile, » a dit un honorable député qui connaît les Turcs et l'Orient [7], « est une idée chrétienne; elle « est la négation du principe constitutif de la société musulmane, qui « a pour base la supériorité inaliénable du vrai croyant et l'infériorité « éternelle de l'infidèle [8]. »

Oui, l'abaissement du chrétien est un dogme, et, en y touchant, on blesse tout ce qu'il y a de plus intime, ou de plus sauvage, si l'on veut, dans la conscience musulmane. Ni le hat-houmayoum ni le traité du 30 mars n'ont pu tenir contre les oracles de l'islamisme. Les ulé-

[1] Nous pourrions multiplier ces citations. On en trouvera un très-grand nombre dans un curieux travail inséré dans le *Journal asiatique* (tomes XVIII et XIX, années 1851 et 1852), traduit de l'arabe en français, par M. Betin, drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

[2] Koran, ch. XLVIII, v. 29.

[3] Ch. VII, v. 156.

[4] Ch. XXXIII, v. 40.

[5] Ch. LIII, v. 4; ch. LXXXI, v. 19 et 23.

[6] Fuad-Pacha, la *Turquie devant l'Europe*, p. 11.

[7] M. Plichon, séance du Corps législatif du 8 juin 1861.

[8] Dans sa brochure, Fuad-pacha, voulant prouver que le Koran n'est pas un obstacle à la civilisation, se garde bien de citer les versets que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur ; il se contente de rappeler des paroles de morale générale prises dans le Koran, paroles qui ne sont, après tout, qu'une réminiscence

mas de Damas les ont particulièrement frappés d'anathème dans des réunions secrètes dont j'ai parlé ailleurs [1].

Mais ce n'est pas la première fois, dira-t-on peut-être, que la Porte ottomane contracte des traités avec les puissances chrétiennes; quel décret islamique les a condamnés? — Certes, les traités ne manquent pas. On en compte plus de quatre cents depuis la fondation de l'empire ottoman jusqu'à nos jours [2]. Mais, remarquons-le, ce n'est qu'après que la Turquie a senti sa faiblesse en présence des États européens qu'elle a consenti à inscrire les mots de *paix éternelle* en tête des traités qu'elle contractait avec les chrétiens, car la *paix éternelle* est en opposition avec les paroles du Koran : « O croyants! faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu, ni au dernier jour, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre (Mahomet) ont défendu, et à ceux des hommes des Écritures (les chrétiens) qui ne professent pas la croyance de la vérité. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'il payent le tribut (capitation), tous, sans exception, et qu'ils soient HUMILIÉS [3]. »

Quant aux décisions qui frappent de réprobation les traités conclus entre les musulmans et les chrétiens, on pourrait en citer. Un sultan de Stamboul pose au grand mufti la question suivante : le padischah est-il tenu à l'observation d'un traité qu'il a signé avec les infidèles? « Réponse : Nullement. Ce traité doit être rompu quand cette rupture peut amener un avantage durable ou seulement passager. On ne peut supposer un obstacle dans la loi [4]. »

Ne perdons pas de vue, d'ailleurs, que c'est la première fois depuis l'existence de l'empire ottoman que les puissances européennes l'ont admis dans leur famille, et qu'une charte émanée de la Sublime Porte proclame, contrairement à la loi de Mahomet, l'égalité de tous ses sujets chrétiens ou musulmans. L'islamisme a répondu à cette charte

de l'Évangile, car tout ce qu'il y a de bon dans le livre de Mahomet vient du livre divin des chrétiens. Fuad-pacha n'entre nullement dans les profondeurs des textes islamiques, quand il dit « que le Koran laisse la plus large porte ouverte à la conciliation, à la fusion des races. » C'est le contraire de cette assertion qui est la vérité. A Dieu ne plaise que nous niions les difficultés énormes que rencontre la Porte pour appliquer les nouvelles mesures au sein des populations chrétiennes, difficultés sur lesquelles Fuad-pacha insiste d'une manière toute particulière! Loin de nous aussi de méconnaître les abus enracinés dans certaines communautés chrétiennes de l'Orient, à l'égard des impôts dont les patriarches grecs frappent leurs ouailles! Mais ces désordres prennent précisément leur source et dans l'impuissance de l'empire ottoman pour les réprimer, et dans la religion de Mahomet, qui réprouve toute égalité civile entre les *vrais croyants* et les *infidèles*.

[1] La *Vérité sur la Syrie*, p. 417.

[2] Hammer, *Hist. de l'emp. ottom.*, t. XVII, p. 104 et suiv.

[3] Ch. IX, v. 29.

[4] Hammer, *Hist. de l'emp. ottom.*, tom. VI, liv. XXXVI, p. 338.

de mensonge par les massacres de Candie, de Djeddah et de la Syrie.

Il nous semble résulter de ce simple exposé que l'admission « de « la Sublime Porte aux avantages du droit public et du concert euro- « péens » n'est pas praticable : le Koran et les *felwas* séparent la société musulmane de la société chrétienne. Les musulmans nous détestent parce que nous sommes à leurs yeux des infifièles, des idolâtres même. Il nous appellent *Muschriddins*, c'est-à-dire, polythéistes, parce qu'ils voient la pluralité des dieux dans notre mystère de la sainte Trinité. Les chrétiens, a dit Mahomet, ont pris leurs docteurs et leurs moines, et le Messie, fils de Marie, plutôt que Dieu, pour leurs Seigneurs; et cependant il leur a été ordonné de n'adorer qu'un seul Dieu, hormis lequel il n'y a point d'autre Dieu. Loin de sa gloire les *divinités* qu'ils (les chrétiens) lui associent [1] ! »

V

Après avoir établi l'incompatibilité qui existe entre l'esprit islamique et la civilisation européenne, il nous faut examiner si cet esprit d'exclusion et de violence a été, nous ne dirons pas changé, mais, au moins adouci, modifié par les réformes accomplies sous les règnes de Sélim III, Mahmoud II et Abdul-Medjid. Sélim III paya de sa vie ses très-bénignes innovations. Mahmoud II échappa, on ne sait comment, au sort de Sélim III, et, d'ailleurs, la cause de sa mort dans son kiosque de Boulghourlou (1er juillet 1839) n'a jamais été bien connue. L'amiral Achmed-pacha, qui conduisit la flotte turque à Méhémet-Ali, à cette époque, attribua publiquement la mort de Mahmoud à un crime. De nos jours des placards affichés sur les murs de Stamboul ont menacé de mort le sultan Abdul-Medjid, et personne n'a oublié cette conspiration de 1859, dont le dénoûment devait être l'embarquement de Sa Hautesse dans un navire destiné à sombrer. Le 7 janvier 1858, Réchid-pacha, le grand promoteur de la civilisation occidentale, mourut subitement à Constantinople. La cause de cette mort, qui remplit d'étonnement le monde diplomatique, n'a pas été plus déterminée que celle du sultan Mahmoud. Les ulémas ne permirent pas l'autopsie du cadavre du vizir.

En quoi ont donc consisté jusqu'ici les réformes des padischahs et des vizirs? à remplacer le turban par le tarbouch; le cafetan ou la robe flottante par la redingote; le large pantalon par le pantalon étriqué

[1] Le Koran, ch. IX, v. 31.

des Européens; les babouches rouges et pointues par les bottes noires et les souliers vernis. Les plus notables infractions au Koran dans les réformes ont été, d'une part, les images de Mahmoud II et d'Abdul-Medjid, reproduites sur la toile, chose défendue par la loi sainte, et, d'autre part, le vin, dont ces deux sultans ont fait un usage immodéré. La boisson proscrite par Mahomet avait délabré la santé de Mahmoud, et son fils et son successeur, épuisé par les habitudes du harem, ne cherchait plus, aux derniers jours de sa vie, à ranimer ses forces qu'en abusant des alcools irritants[1]. Les sultanes ont dépensé des millions pour l'ameublement à l'européenne de leurs kiosques, et le trésor public, ne pouvant pas suffire à payer toutes ces folles prodigalités, a failli faire banqueroute aux fournisseurs de Lyon et de Paris. Quelques vaisseaux hors d'état de soutenir une lutte sérieuse (car, depuis Lépante, la marine ottomane ne s'est plus relevée), sont tristement mouillés dans la Corne-d'Or. Des régiments mal équipés, incomplets, font l'exercice à douze temps, et attendent régulièrement deux années la solde qui leur est due. A Constantinople s'élèvent des écoles nouvelles où l'on improvise des hommes qui ne sont ni chrétiens, ni musulmans. La moitié des terres de l'empire est inculte faute de bras et faute de bonne volonté. La fortune publique ne peut plus suffire à ses engagements. On a vu le premier versement de l'emprunt Mirès tomber dans les mains des eunuques et des odalisques au lieu de payer l'arriéré de la solde militaire. La monnaie turque est tellement altérée, qu'elle n'est plus reçue qu'avec répugnance, et le papier-monnaie ou *caïmès* n'a pas cours. La confiance est perdue, le commerce est aux abois, et l'industrie est à peu près nulle. Dans les villes importantes les douanes sont affermées, et payées à la Porte une année à l'avance. L'avenir est mangé. La police est mal faite, l'impôt insuffisant et mal perçu, les districts mal administrés, et la justice mal rendue[2].

Prenez au sérieux, après cela, les paroles de lord Palmerston, quand il vient dire, du haut de la tribune, que « nul pays en Europe « n'a fait, depuis vingt ans, autant de progrès que la Turquie elle-« même[3]. » On sait ce que valent ces paroles dans la bouche d'un mi-

[1] Deux jours avant sa mort, le 23 juin, Abdul-Medjid sortit en voiture pour faire une promenade. Il se fit apporter de quoi restaurer ses forces. *Un certain vin de Bourgogne paraît avoir contribué à produire un désordre intestinal, que Sa Majesté crut devoir combattre avec de la bière.* (Lettre de Constantinople insérée dans la *Presse* du 6 juillet 1861.)

[2] Paroles textuellement copiées dans la brochure de Fuad-Pacha, la *Turquie devant l'Europe*, page 21. L'aveu est précieux à recueillir.

[3] Ces burlesques paroles ont été d'ailleurs empruntées à Fuad-Pacha. (Voir la *Turquie devant l'Europe*, p. 23.)

nistre de la nation qui s'est proclamée la *première puissance musulmane du monde!*

Fuad-pacha, voulant révéler au monde les progrès de la Turquie, dans la civilisation, ne trouve rien de plus éclatant à citer qu'un pont jeté sur la Corne-d'Or, entre Galata et Péra, et des lignes de bateaux à vapeur sur le Bosphore, s'arrêtant aux stations du modeste village comme devant les palais de marbre des grands de l'empire. « Eh bien, » s'écrie triomphalement le ministre civilisateur, « là, le pacha, « le haut fonctionnaire, s'est trouvé l'égal du plus humble musulman, « du plus modeste chrétien; l'égal, devant ses trois piastres! »

C'est bien, cela, ô vizir! c'est, en effet, plus commode de passer de Galata à Stamboul sur un pont que de traverser la Corne-d'Or en caïque, et c'est très-agréable de contempler les splendeurs du Bosphore du haut d'un bateau à vapeur; mais donnez-nous autre chose, donnez-nous la paix, la sécurité pour nos chrétiens! faites que les agents de la Sublime Porte ne complotent plus leur ruine; que les soldats du sultan ne les égorgent plus en masse! que les jeunes filles chrétiennes ne soient plus outragées par vos *nizam* ou conduites en captivité par les Bédouins et les Kurdes! Empêchez vos pachas de rire aux éclats au spectacle des Druzes traînant dans la boue le drapeau de la France, de la France qui a sauvé votre empire il y a quelques années! Que les Turcs cessent de se conduire en traîtres et en assassins à l'égard des chrétiens, et alors vous pourrez, tout à votre aise, venir nous vanter vos progrès!

Fuad-pacha, qui proclame la tolérance de la Sublime Porte à l'égard des cultes non musulmans, croit trouver un argument sans réplique en faveur de son gouvernement en disant qu'on chercherait vainement, dans les annales de l'empire turc, une guerre contre les Albigeois, une Saint-Barthélemy, les émigrations populaires et les ruines qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes [1]. L'homme d'État de la Turquie s'aventure beaucoup trop ici; il a trop lu les plates histoires de notre pays, et n'a pas assez lu l'histoire de sa propre patrie. Il oublie que la tolérance n'occupe aucune place dans l'œuvre de Mahomet, que le prophète arabe pratique toujours la violence, que les annales musulmanes sont remplies d'exécrables horreurs contre les chrétiens, et que l'islamisme eut aussi ses déchirements religieux. Nous lui ferons remarquer une différence entre ce qu'il reproche à notre foi et ce que nous rappelons à la sienne; cette différence, la voici : au fond des événements qu'il nous jette à la face, nous rencontrons la politique humaine et jamais la religion elle-même, jamais l'action directe de notre Église; dans les déchirements entre les sectes

[1] La *Turquie devant l'Europe*, p. 42.

musulmanes, c'est au contraire la religion seule qui apparaît et qui directement et officiellement se baigne dans le sang. Fuad-pacha est mal inspiré dans ses imputations : il expose l'islamisme, qu'il veut servir, à de terribles représailles. Si ce ministre turc, qui a un grand renom de littérature et de science en Turquie, avait eu le temps d'ouvrir les livres de Seadeddin, de Solakzadé, d'Eboulzfazl, livres déposés dans les principales bibliothèques de Stamboul, il aurait vu comment Sélim Ier traitait les musulmans *Schiis*, qui sont les protestants de l'islamisme. Après avoir fait dresser des listes où figuraient les noms des Schiis depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de soixante-dix, *plus de quarante mille de ces hérétiques au cœur infâme*, dit Seadeddin (t. IV, f. 233), *furent égorgés ou condamnés à une détention perpétuelle par les ordres du glorieux padischah.* Et c'est à cause même de ces épouvantables égorgements que les historiens ottomans ont donné à Sélim Ier le surnom de *Juste.* En fait de sang versé injustement et sous tous les prétextes imaginables, les Ottomans ont surpassé et surpassent encore toutes les nations de la terre. A cet égard ils sont complets ! nous condamnons, quant à nous, les violences qui se rencontrent dans notre histoire ; nous ne les bénissons pas comme font les Turcs avec leurs sanglants souvenirs de religion. Nous ne suivrons pas Fuad-pacha dans sa manière de nous opposer les crimes de la Révolution française : ces rapprochements ne sont pas sérieux, et ne supposent pas une connaissance bien profonde de la société française, qu'il n'aime pas.

VI

Il nous faut maintenant constater par quels actes la Turquie a marqué sa bienvenue dans le concert européen.

La proclamation du hat-houmayoun, cette charte, fruit de la guerre de Crimée, qui « constitue, » selon Fuad-pacha, « la conquête pacifique la plus noble des armées alliées en Orient et la récompense la plus légitime de leur puissant concours. » La proclamation de cette charte fut accueillie, en 1856 et 1857, par les cris de rage des vrais *croyants;* des milliers de chrétiens payèrent de leur vie la joie qu'ils avaient montrée en présence d'une mesure qui semblait leur promettre la fin de leurs misères. « Il y a deux ans déjà, » disait M. de Saulcy en plein Sénat, le 14 mai dernier, « il y a deux ans déjà que M. le ministre des affaires étrangères a dû recevoir de Chypre des renseignements qui lui disaient que cette île était incessamment parcourue par des émissaires partis de la Mecque et venus pour y prêcher le massacre des chrétiens. »

Ces émissaires, nous le savons, nous aussi, étaient, non-seulement en Chypre, mais à Candie et sur d'autres points de l'empire ottoman. La conspiration organisée à la Mecque et que Constantinople n'ignorait pas éclata sanglante, en 1858, dans toute la Turquie.

Ne pouvant plus supporter une oppression exécrable que Vély-pacha faisait peser sur eux, les Candiotes se lèvent en armes[1]. L'évêque Calixte, de Sydonia, refusant au gouverneur d'ordonner aux chrétiens de déposer les armes, est condamné à la bastonnade par Vély-pacha; dans son supplice, le martyr demande à boire; on lui apporte un breuvage, et il meurt quelques instants après dans des convulsions attroces (20 mai 1858). « Répandez partout le bruit qu'il est mort (l'évêque) d'une attaque d'apoplexie, afin que le peuple ne croie pas à autre chose, » disait Vély-pacha à ses officiers et à ses soldats.

Pendant que les musulmans pillaient les églises, les couvents de Candie, qu'ils violaient les femmes et les jeunes filles, qu'ils égorgeaient les vieillards et les enfants, les soldats turcs, commandés par Méhémet-pacha, refusèrent non-seulement de faire feu sur les égorgeurs et les voleurs, mais ils leur prêtèrent main-forte dans leur œuvre de dévastation et de mort.

En même temps que ces crimes s'accomplissaient à Candie, les musulmans mettaient la Bosnie à feu et à sang. Des milliers de Bosniaques ne sauvèrent leur vie qu'en cherchant un refuge sur le territoire autrichien. Puis l'Arabie s'agitait. Becket-Hafer, à la tête de ses bandes, protestait contre les réformes du sultan de Stamboul, et le déclarait indigne de l'héritage religieux des kalifes. « Ce trouble religieux mérite d'être signalé, » disait, à cette occasion, un journal de Paris[2]; il ajoutait : « Les droits religieux du chef des Ottomans sont incontestables. Leur *maintien* importe à la tranquillité des pays d'Orient. » Qu'était-ce à dire ? Fallait-il que l'Occident s'armât pour défendre le pouvoir spirituel du sultan, comme il s'était armé pour défendre son pouvoir temporel à Sébastopol?

A Erzeroum, la populace musulmane, voyant les récoltes compromises par la sécheresse, croit qu'un peu de sang chrétien apaisera le ciel irrité, et elle demande le sacrifice d'un *giaour*. Le cadi (juge), n'osant pas autoriser un assassinat, fait déterrer un chrétien inhumé dans la matinée et fait décapiter le cadavre en putréfaction (juin 1858). Quelques jours après les chrétiens de Sauta, gros bourg situé à quelque distance d'Erzeroum, sont pillés et massacrés par les musulmans.

Le 15 juin 1858, M. Page, consul anglais à Djeddah, est mis en morceaux. Le consul de France, M. Éveillard et sa femme, sont hachés.

[1] Voir le *Correspondant* du mois de mai 1861.

[2] *Le Pays, journal de l'Empire*, du mois de juillet 1858.

Leur héroïque fille reçoit un coup de sabre en défendant ses parents et ne doit elle-même son salut qu'à un employé militaire que sa famille avait récemment comblé de bienfaits. Le cadi prononce une sentence de mort contre le chancelier du consul de France, M. Émerat, parce qu'il avait tué deux musulmans en combattant les assassins! Quatorze négociants très-riches sont égorgés et leurs comptoirs vidés. La Porte Ottomane n'a pas encore payé les indemnités promises aux victimes. Quand les meurtres furent accomplis, Namick-pacha, gouverneur de Djeddah, arriva dans cette ville, venant de la Mecque, où il était allé faire son *namas* (prière) [1]. N'oublions pas que l'Angleterre, qui avait eu son consul assassiné à Djeddah, n'attendit pas, pour en tirer vengeance, la décision de l'Europe, qui, aux termes de l'article 9 du traité du 30 mars, ne permet à aucune puissance d'agir séparément dans les affaires de la Turquie : le *Cyclops* lança ses bombes sur la ville coupable. La France n'a pas montré tant de hardiesse en Syrie, où ses nationaux ont été immolés et son drapeau déchiré et traîné dans la fange.

Au bruit du massacre de Djeddah, les musulmans de Gaza envahissent le quartier franc, le pillent et tuent les chrétiens qu'ils y rencontrent (août 1858). Vers la même époque, un derviche fameux avait organisé à Smyrne un complot dont le but était l'extermination des chrétiens, qui, disait-il, *causeraient la ruine de l'islam si on n'en finissait pas bientôt avec eux.*

Voilà ce qu'un ministre de la Sublime Porte a appelé *quelques troubles* survenus dans l'empire ottoman, et qu'on a eu le tort d'attribuer à l'inexécution du hat-houmayoun de 1856 [2].

A ce don de joyeux avénement de la Turquie dans le concert européen, il nous faut ajouter la ville chrétienne de Damas, ville de trente mille âmes, réduite en cendres au mois de juillet 1860; plus de cinq cents villages du Liban brûlés, deux cents millions de francs perdus. Seize mille chrétiens assassinés et plus de trente mille déjà morts de misère ou de désespoir ! Quels chiffres ! allons, diplomates

[1] Abdul-Aziz, que des écrivains naïfs présentent déjà comme un prince réformateur, ami de la justice et de la civilisation, vient de confier à ce même Namick-pacha le portefeuille de ministre de la guerre. On ne saurait plus impunément se moquer des puissances, dont les représentants à Djeddah furent impitoyablement égorgés à la suite d'un complot dans lequel Namick-pacha était gravement impliqué. Le corps diplomatique à Constantinople a demandé des explications touchant cette récente nomination de Namick-pacha. Le grand vizir, Aali-pacha, a répondu que le choix personnel du sultan avait été motivé par l'intelligence et la probité de Namick, très-apte à opérer des réformes dans l'armée. On ne sait pas encore si le corps diplomatique a été satisfait par cette réponse.

[2] Fuad-pacha, la *Turquie devant l'Europe*, 1858, p. 8.

occidentaux, rédigez des protocoles, faites des traités pour la conservation de la Turquie et pour l'admettre « aux avantages du droit public et du concert européen ! » Et toi, Angleterre, proclame bien haut les vertus des Druses et les progrès toujours croissants des Turcs dans la civilisation ! Et toi, Turquie, viens nous dire par la plume d'un de tes plus audacieux représentants : « La Porte a-t-elle repoussé ou repousse-t-elle la civilisation occidentale ? Est-elle l'ennemie de l'élément chrétien qui l'a soutenue ? non ! elle témoigne *par sa bonne foi*, par des faits accomplis ou en voie d'accomplissement, par *des actes irrécusables de sa bonne volonté*, de sa courageuse persévérance dans ses aspirations vers la civilisation occidentale [1]. » C'est après Alep, après Candie, après les horreurs de la Bosnie, après Djeddah, qu'un Turc a publié ces paroles !

Donc, pas de modification apportée dans l'esprit islamique par les réformes, par les traités, mais, au contraire, accroissement de fanatisme, de haine, contre les chrétiens. La loi religieuse, qui est l'essence de cet esprit, a-t-elle été abrogée ? et abroge-t-on une religion ? les Turcs détestent-ils moins les giaours depuis qu'on les a habillés à l'européenne et admis publiquement dans la grande famille des États chrétiens ? Il n'y a pas bien longtemps que notre consul à Alep se trouvait dans le divan du pacha de cette ville. Celui-ci l'accabla de politesse. Puis le consul se retira. Quand il fut parti, le pacha dit à ses gens : « Balayez cette place où ce chien s'est assis ! » Et les gens du pacha époussetèrent la place du divan où le représentant de la France avait reçu, avec les paroles pleines de courtoisie du représentant de la Porte, le chibouk et le café de l'hospitalité [2].

Les vices constitutifs de la société ottomane ont-ils été détruits ? La polygamie, fléau de la famille, n'y existe-t-elle pas toujours ? Les femmes qui peuplaient le sérail d'Adbdul-Medjid et les harems de ses pachas ne sont-elles pas toujours achetées à beaux deniers comptants?

Un des côtés les plus curieux de l'esprit musulman, et aussi des réformes entreprises pour civiliser l'empire ottoman, c'est le caractère même des Turcs élevés dans les capitales de l'Europe. Ils sont retournés dans leur pays plus Turcs que jamais. Namick-pacha, autrefois élégant Parisien, a été l'homme de Djeddah ; Vély-pacha, ancien ambassadeur en France, a présidé aux horreurs de Candie, et Akmed-pacha, brillant élève des écoles de Paris et de celles de Vienne, avait organisé les massacres de Damas. Comment expliquer ce fait ?

Un jeune effendi avec lequel j'ai voyagé au mois de décembre der-

[1] La *Turquie devant l'Europe*.

[2] Cette anecdote m'a été racontée par un témoin oculaire, M. Derighelo, chrétien d'Alep, aujourd'hui agent consulaire de France à Saïda.

nier, de Beyrouth à Marseille, et à qui je demandais une explication là-dessus, me fit une réponse qui mérite d'être citée :

« Que voulez-vous? me dit-il, non sans quelque hésitation, car il pensait qu'il n'allait pas me faire un compliment, que voulez-vous? « nous voyons dans vos grandes cités tant de choses peu édifiantes, « qu'il nous semble que nous n'aurions rien à gagner à les préférer à « nos habitudes, à nos usages, à nos mœurs! »

Il convint cependant avec moi, je dois le dire, que ce serait s'enfoncer dans une mer d'erreurs que de juger toute notre civilisation par ses côtés les plus misérables.

Là ne saurait être, à mon sens, l'explication véritable du fait que je signale. Outre la haine du Turc contre le chrétien, haine que sa religion lui apprend en venant au monde, il y a pour lui dans la supériorité de notre civilisation un sentiment de jalousie stupide dont il ne se défend pas. Et puis, n'a-t-il pas vu, dans cet invincible acheminement de nos idées vers l'Orient, un danger réel pour l'empire des sultans? Que si l'Orient musulman se transforme, ce ne sera pas, assurément, à l'aide du Koran, qui repousse tout appui, toute idée venant des infidèles, mais bien par le christianisme, qui fait une guerre incessante à la barbarie. « La civilisation européenne, » a dit un écrivain illustre qui avait étudié sur les lieux la Turquie et ses réformes, « la civilisation européenne aura été pour les Turcs comme « la robe de Nessus pour Hercule ; elle n'a fait jusqu'ici qu'allumer un « feu qui ne peut plus s'éteindre, et qui finira par les consumer [1]. »

VI

Revenons au traité du 30 mars, sur lequel repose l'existence de l'empire ottoman tout entier.

Je cite l'article 9 de ce traité :

« S. M. I. le sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman (le hat-houmayoun du 18 février 1856) qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman, spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. *Il est bien entendu*

[1] Michaud, *Correspondance d'Orient*, t. III, p. 250.

qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit auxdites puissances de s'immiscer, SOIT COLLECTIVEMENT, SOIT SÉPARÉMENT, DANS LES RAPPORTS DE S. M. LE SULTAN AVEC SES SUJETS, NI DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE SON EMPIRE. »

Ou les mots n'ont pas de sens, ou ceux que je viens de souligner signifient que toute intervention des puissances est interdite dans les affaires de la Turquie. La Porte Ottomane l'avait si bien compris ainsi, que ce n'est qu'à son corps défendant (et ceci, nous le tenons d'une bouche officielle) qu'elle a consenti à signer la convention du 5 septembre 1860, par laquelle l'Europe envoyait en Syrie une armée destinée à protéger les chrétiens qu'on égorgeait. La Porte était dans son droit, droit écrit en termes formels, comme on vient de le voir. Mais ce pauvre traité du 30 mars repose sur un terrain si mouvant, qu'on ne peut pas, en vérité, le faire tenir debout par tous les points. Il est, à l'heure présente, violé de la façon la plus flagrante. Mais, pourrait-on dire peut-être, cette violation n'existe pas, puisque la convention du 5 septembre a été faite du consentement de toutes les parties contractantes. Cela est évident, sans que nous perdions de vue, cependant, la résistance notoire de la Turquie à cette convention. Nous ne constatons pas moins ce fait, que l'article 9 du traité du 30 mars n'a pas pu tenir contre les événements, tant le maintien de cet article était impossible. Maintenant il est notoirement annulé. N'est-ce pas, en effet, s'immiscer dans les affaires de la Turquie que d'envoyer dans une de ses provinces une armée chrétienne? La pleine indépendance de l'administration ottomane a-t-elle été respectée quand on a nommé des commissaires européens chargés de rechercher l'origine et les causes des événements de la Syrie, de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection, et celle des *agents de l'administration*, de provoquer la punition des coupables, d'apprécier l'étendue des désastres, de travailler à la réparation des pertes constatées, de concerter des arrangements propres à assurer, à l'avenir, l'ordre et la sécurité en Syrie, et à conjurer le retour des mêmes calamités? Car telles sont les instructions données par tous les cabinets à leurs représentants, à Beyrouth[1]. Bien plus, à Constantinople, c'est, en quelque sorte, sous les yeux du sultan que ces mêmes commissaires, unis cette fois aux ambassadeurs, ont délibéré sur le sort d'une province faisant partie intégrante de l'empire turc! Encore une fois, l'article 9 du traité du 30 mars est virtuellement abrogé, et par l'intervention collective des puissances dans les affaires de la Syrie, et par les déclarations formelles du gouvernement français en plein Sénat.

[1] Documents diplomatiques de 1860, p. 216 et 217.

Je l'ai déjà dit, la guerre de Crimée ayant été faite au profit du Turc (car à quoi doit-il d'être encore à Constantinople comme gouvernement, sinon à la guerre de Crimée), cette guerre ayant été faite au profit du Turc, le traité qui l'a suivie devait constater le but qu'on s'était proposé, et le traité fut turc. L'Angleterre, la France, la la Prusse, l'Autriche et la Porte ottomane ne paraissaient animées au congrès de Paris que par un sentiment unique : frapper au cœur l'influence russe en Turquie; la France se rendit-elle un compte bien exact de l'acte auquel elle prêtait les mains? Comprit-elle que l'article 9 du traité du 30 mars était un piége que la politique anglo-turque lui tendait? Quelle était donc la pensée de cette politique: la France exerçait depuis des siècles un protectorat réel, incontesté sur les catholiques du Levant; l'article 9 atteignait directement ce protectorat, en stipulant qu'à l'avenir les puissances ne pourraient agir, soit séparément, soit collectivement, dans les rapports du sultan avec ses sujets.

Y a-t-il dans l'article 9, dans tout le traité, une réserve, une seule, pour les droits antiques de la France en Orient? non. La Prusse et la Sardaigne et même l'Angleterre, qui n'ont jamais eu aucun intérêt chrétien à protéger dans l'empire ottoman, figurent dans ce traité au même rang que la France, qui, jusque-là, avait été le seul espoir des catholiques orientaux. Et cependant les anciennes capitulations ont par elles-mêmes une telle force, que Fuad-pacha n'a pu les considérer comme entièrement abolies par le traité du 30 mars. « Avec leur *maintien*, ces capitulations telles qu'elles existent, a-t-il dit, l'exercice des nouvelles lois, la mise en œuvre d'institutions bienfaisantes et régulières sont impraticables [1]. » Toutefois nous ne ferions pas connaître toute la pensée de l'écrivain ministre à cet égard, si nous ne citions pas un autre passage de son travail. Partant de ce principe que l'obstacle unique de la Turquie dans sa marche vers la civilisation est l'ingérence perpétuelle des consuls dans les affaires du sultan, Fuad-pacha dit : « La Porte élève la juste prétention de voir cesser de fait un ostracisme qui, depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le traité de Paris, a *dû cesser de droit*, et désire que l'Europe s'habitue à être *conséquente* avec elle-*même* [2]. »

Nous ne nous arrêterons pas à combattre ici « cette prétention » de la Porte à être absolument maîtresse chez elle par rapport à ses sujets chrétiens, qu'elle n'a jamais su protéger, et qu'elle a, dans ces derniers temps, sciemment voués à la ruine, à la mort ; nous n'avons qu'à examiner la question de savoir si, dans la situation générale de de l'empire turc, le traité du 30 mars peut oui ou non subsister.

[1] La *Turquie devant l'Europe*, p. 24 et 25.
[2] *Idem*, p. 28.

Au fond, ce traité ne peut être qu'un acte synallagmatique. En recevant communication de la charte ottomane et en en constatant la « haute valeur » dans le traité, l'Europe, dans la personne de ses mandataires à Paris, s'est portée garant des immunités et des droits que le sultan accordait, par cette charte, aux chrétiens de son empire. Du moment que la Turquie a forfait à ses engagements, le pacte est rompu, et le droit d'intervention de l'Europe demeure incontestable. Elle intervient donc, mais elle intervient collectivement aux termes de l'article 9 du traité, et cette intervention ne produit et ne peut produire rien de bon. Pendant que le Liban brûlait (je tiens ce fait de la bouche de notre consul à Beyrouth), pendant que le Liban brûlait l'été dernier, et que les Druses, unis aux soldats turcs, égorgeaient les chrétiens, les cinq représentants de l'Europe obligés d'agir collectivement, conformément à l'article 9 du traité de Paris, ne purent jamais s'entendre sur la rédaction d'une note à envoyer à Kourchid-pacha, qui à cette heure même dirigeait les bras des incendiaires et des assassins. Voilà ou mène l'action collective dans les affaires d'Orient, et l'histoire, tout en frappant de réprobation le crime de la Turquie, aura le droit de demander compte à l'Europe des flots de sang versés dans le Liban et à Damas.

La convention du 5 septembre donna lieu, de la part de l'Angleterre et de la part de la Turquie marchant à sa suite, là comme partout, à des tiraillements que tout le monde connait; mais là on finit par tomber à peu près d'accord, singulier accord qui faisait de la France le commissaire de police ou le gendarme de l'Europe, et cela, sans liberté d'action, sans autorité! Mais cette convention et la position qu'elle faisait à la France, qui l'avait signée, étaient une conséquence rigoureuse du traité de Paris : on agissait collectivement, c'est-à-dire on n'agissait pas du tout. Puis sont venues les railleries de l'Angleterre : « L'expédition de Syrie, a dit le *Morning-Post*, était une faveur que l'Europe accordait à la France : l'Europe est à bout de ses faveurs, » ajoutait le journal de lord Palmerston. En effet, la France s'est vue obligée de quitter la Syrie quand l'Angleterre l'a demandé.

Et vous croyez qu'un traité qui place un pays comme le nôtre dans une position pareille soit supportable, et qu'il ne doive pas être déchiré ? Il le sera, il l'est déjà !

Les chrétiens du Levant cessent, d'après le traité du 30 mars, d'être placés sous la protection exclusive d'une puissance européenne quelconque. C'est l'opinion de Fuad-pacha, et M. de Royer, dans son rapport au Sénat, à l'occasion de la péttion en faveur des chrétiens de Syrie, l'avait tellement compris de cette manière, qu'il fit de grands efforts pour prouver que la France « n'avait, par ses traités, ses

capitulations d'autrefois, aucun droit de protection exclusif et direct sur les populations chrétiennes du Levant et plus spécialement sur les Maronites. » Nous n'avons pas à rappeler ici l'étonnement qu'excita dans les esprits cette façon de comprendre l'honneur de la France et son antique prépondérance en Orient. La presse indépendante et la discussion du Sénat ont fait justice de ce rapport. Telle fut l'impression de cette assemblée, que le gouvernement dut employer un expédient parlementaire pour empêcher le renvoi de la pétition au ministre des affaires étrangères, renvoi qui eût été une mise en demeure d'agir en Syrie contrairement à la volonté de l'Angleterre. Loin de mettre en doute ou même de nier l'antique protectorat de la France en Orient, comme l'avait fait M. de Royer, M. Billault déclare que *c'est en vertu* de ce *protectorat que l'Empereur avait provoqué les mesures nécessaires pour remédier à la situation de la Syrie.*

Mais quelle impression produisit sur le Sénat la lecture de la dépêche de M. Thouvenel à M. de Lavalette! Cette dépêche tenait-elle grand compte du traité du 30 mars, lorsqu'après avoir dit qu'une fois l'obligation de la France remplie de rappeler nos troupes le 5 juin, nous rentrions dans « notre entière liberté d'appréciation et « de conduite ? Nous serons donc les maîtres, » ajoutait le ministre, aux applaudissements de l'Assemblée, « d'examiner, en dehors de « toute stipulation spéciale, les événements qui viendraient à surgir « en Syrie, et nous n'avons pas à dissimuler à la Porte *que des tradi-* « *tions séculaires nous imposeraient le devoir de prêter aux chrétiens* « *du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions*[1]. » Et comme si une pareille déclaration n'eût pas été assez formelle, M. Billault s'écriait : « Affranchie de son mandat (la convention du 5 sep- « tembre), la France reconquiert toute sa liberté personnelle ! »

La convention du 5 septembre liait le gouvernement français ; mais l'article 9 du traité du 30 mars, qui interdit à toutes les puissances contractantes de s'immiscer, soit séparément, soit collectivement, dans les rapports du sultan avec ses sujets, la lie-t-elle moins ? Écoutez ce que dit l'Angleterre à cet égard :

« Nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots de l'interprétation qu'a donnée lord Stratford aux récentes notes de M. Thouvenel et du prince Gortschakoff sur les résultats que pourrait avoir le renouvellement des massacres de Syrie. Selon lui, « ces ministres se réservent, dès que de nouveaux troubles éclateront en Syrie, de réoccuper cette province sans subir le frein d'une nouvelle convention. »

« Nous attacherions peu d'importance à cette interprétation si elle n'é-

[1] *Moniteur* du 15 mai 1861.

manait pas d'un diplomate consommé qui a, pendant trente ans, appris à connaître la politique de la France et de la Russie à Constantinople. Mais nous avons peine à imaginer que la France et la Russie soient disposées à déchirer le traité de 1856, en vertu duquel nulle puissance n'a le droit d'intervenir en dehors des autres, et à répudier la loi et les traités, pour s'engager dans une voie de violence qui équivaudrait à une cessation des relations diplomatiques avec l'Angleterre.

« Nous voulons donc espérer que les craintes de lord Stratford sont dénuées de fondement. Par le traité de 1856, les cinq grandes puissances se sont déclarées collectivement protectrices des chrétiens de la Turquie et ont reconnu que ce droit de protection ne doit s'exercer que par une action ou une délibération commune.

« Le système politique établi dans ces conditions il y a cinq ans, afin d'empêcher le retour des événements qui nous ont entraînés dans une guerre avec la Russie, en 1854, ne court pas, nous l'espérons, un pareil danger.

« Si nous devions partager l'opinion de lord Stratford, nous ne donnerions pas grand'chose de la paix du monde[1]. »

Nous ne donnerions pas grand'chose de la paix du monde ! C'est presque une déclaration de guerre ! Mais ne la prenez pas trop au sérieux. Au début de la guerre d'Italie, lord Palmerston ne disait-il pas que l'Angleterre ne souffrirait jamais le déchirement des traités de 1815 ? Ils l'ont été, et l'Angleterre, qui a trouvé son profit dans la guerre d'Italie, n'a plus rien dit. Il en sera de même du traité du 30 mars, moins stable encore que les traités de 1815 ! Mais l'Angleterre n'a pas été la seule à s'émouvoir des déclarations du gouvernement français dans la séance du Sénat du 15 mai. Lorsque arriva à Constantinople la nouvelle de ces déclarations du gouvernement français, Aali-pacha, ministre des affaires étrangères, protesta dans ses conversations avec les ambassadeurs contre la pensée de la France de reprendre, le cas échéant, son antique droit de patronage sur les catholiques du Levant, et particulièrement en Syrie. Il fut sur le point de déposer sa démission entre les mains du sultan ; l'idée seule de ne pas brouiller la Porte ottomane avec la France dans les circonstances présentes, arrêta le vizir dans sa détermination. Mais ces velléités de résistance ne sauraient donner au traité du 30 mars la force qui lui manque.

VIII

Avec ses apparences de civilisation, apparences qui cachent tant de

[1] *Morning-Post* du 3 juin 1861.

misères, le gouvernement turc est assez semblable à ces maisons, à ces citadelles, à ces remparts de ville que les Ottomans ont coutume de couvrir d'une couche de chaux vive pour donner le change aux étrangers qui passent ; pénétrez dans une de ces maisons, elles sont solitaires et nues; examinez de près ces citadelles, elles n'offrent à l'intérieur que des débris amoncelés ; entrez dans ces villes, elles sont dévastées ; Herculanums des solitudes de l'Orient, ces cités sont veuves de leurs habitants, dont on reconnaît les traces en apercevant çà et là des tombeaux ouverts et des temples renversés. Le gouvernement turc, c'est l'édifice vermoulu autour duquel l'ouvrier a placé des étais pour un jour ; c'est Dagon tombant la face contre terre devant l'arche du Seigneur[1], et, ici, l'arche sainte, c'est le souffle puissant du christianisme balayant au loin les mensonges du Koran. Le gouvernement turc, c'est moins que la statue de l'Écriture, car sa tête n'est pas d'un or très-pur, et sa poitrine et ses bras ne sont pas d'argent, mais son ventre et ses cuisses sont d'airain, et ses pieds sont d'argile. Qu'une pierre se détache de la montagne, qu'elle frappe la statue dans ses pieds, et la statue deviendra « comme la menue « paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été[2]. » Le gouvernement turc, c'est encore le fruit symbolique que le voyageur trouve dans les champs désolés de Jéricho ; à sa maturité ce fruit présente un certain éclat, puis, tout à coup, la chair et les graines qu'il renferme se changent en une poussière noire. Oui, le gouvernement turc est tout cela, et je demande quelle durée, quelle efficacité peuvent avoir des traités signés avec lui, et si l'on peut, enfin, le faire participer « aux avantages du droit public et du concert européen ! »

Nous ne saurions mieux terminer ce travail qu'en citant les lignes suivantes sorties d'une plume célèbre :

« On peut différer d'opinion sur ce qui reste encore de force et de vie probable à ce grand malade; mais personne ne croit sérieusement qu'il guerisse. Sa mort, plus ou moins prochaine, plus ou moins naturelle, est un fait qui domine la situation, un pressentiment qui trouble toute l'Europe... Je n'hésite pas à dire que la maladie irrémédiable et la mort inévitable de l'empire ottoman sont des faits certains; dont l'explosion définitive peut être plus ou moins prochaine, mais dont, soit qu'ils lui plaisent ou qu'ils lui déplaisent, toute politique sensée doit tenir, dès aujourd'hui, grand compte[3]. »

Notre opinion sur l'état de la Turquie, sur la religion qui lui sert de base se trouve ainsi appuyée, et par les attestations de l'histoire, et

[1] Les *Rois*, liv. I, ch. v.
[2] Daniel, ch. II.
[3] M. Guizot, IVe volume de ses *Mémoires*.

par les jugements des penseurs politiques les plus illustres. De tels témoignages nous dispensent de réfuter les fantaisies de certains écrivains qui proclament en ce moment la régénération de l'empire ottoman, parce que le nouveau sultan a réduit, à ce qu'il paraît, sa liste civile, et qu'il a mis aux arrêts nous ne savons quels pachas déprédateurs.

B. Poujoulat.

MÉLANGES

LES DE LACROIX

HISTOIRE DU TEMPS DE PIERRE LE GRAND ET D'ÉLISABETH PÉTROWNA.

Du temps que le tsar Pierre Ier habitait encore Moscou, Saint-Pétersbourg n'étant pas fondée, c'est à dire dans les premières années du dix-huitième siècle, il fréquentait, de préférence à tout autre, le quartier des étrangers, appelé la *Slabode allemande* (le faubourg des Allemands), nom gardé jusqu'ici par cette partie de la ville, bien que les indigènes y soient en majorité. Lefort y avait son palais, grande et lourde maison qui subsiste encore et sert de succursale à une école militaire. Les étrangers appelés par le ministre favori du tsar, Allemands et protestants pour le plus grand nombre, vivaient là entre eux, suivant leurs rites, en gardant l'usage presque exclusif de leur langue. Les mœurs de cette colonie plaisaient au souverain, qui en préférait la simplicité un peu familière à la servilité révérencieuse et semi-orientale du peuple russe. Avec eux, Pierre se faisait homme, et, en même temps que le costume, quittait les allures byzantines qu'avaient prises ses prédécesseurs ; il causait avec tous et entrait dans toutes les maisons.

Entre les familles qu'il fréquentait le plus assidûment était celle d'un Français appelé Monce de Lacroix [1], qui exerçait la profession de bijoutier — d'autres disent de négociant en vins. Il était venu là récemment de Riga. C'était, selon toute apparence, un de ces protestants que l'injuste et impolitique révocation de l'édit de Nantes avait contraints de chercher un refuge dans les États du Nord et à y demander des ressources à l'industrie.

[1] Nous ne savons pas exactement l'orthographe de ce nom. Il est écrit *Munce* dans la traduction des *Lettres d'une dame anglaise* (lady Rondeau), 1776, in-8°; mais cette traduction, faite en Hollande, n'est pas une autorité.

Monce de Lacroix [1] avait plusieurs enfants, un fils en bas âge, et deux filles charmantes, à qui il avait fait donner une éducation distinguée. Marie, l'aînée, dont la beauté était majestueuse et l'esprit élevé, attira d'abord l'attention du tsar, qui en fut vivement épris; mais il rencontra auprès d'elle une résistance constante et respectueuse. Avec le temps cet amour se changea en une estime dont la famille de Lacroix eut bientôt des preuves. En effet, Pierre ayant transporté, après 1703, le siége de son gouvernement à Saint-Pétersbourg, il y appela les deux sœurs, qu'il pourvut d'emplois à sa cour, et maria l'aînée à un de ses principaux officiers, le général Balk.

Ce mariage devait amener d'illustres alliances et d'effroyables malheurs. Anna de Lacroix, la seconde des deux sœurs, était d'une beauté plus séduisante encore que l'aînée. Le tsar ne parut pas la remarquer d'abord; mais, quand ses regards s'arrêtèrent sur elle, il l'aima plus qu'il n'avait fait de sa sœur. Son amour pour elle fut une passion véritable. A en croire les Mémoires du temps, c'est à cette passion qu'il faut attribuer la précipitation qu'il mit à faire casser son premier mariage et à reléguer dans un couvent sa femme, Eudoxie Lapoukhine, avec laquelle il vivait depuis longtemps d'ailleurs en désaccord. Il ne tint donc qu'à la fille du bijoutier français de devenir impératrice de Russie.

Elle l'eût mérité, dit un contemporain, non-seulement pour son exquise beauté, mais pour la haute distinction de son caractère ; spirituelle et simple, sans coquetterie, sans caprice, elle était encore de bon conseil. Pierre, qui l'appréciait sous tous ces rapports, lui offrit à plusieurs reprises son cœur et son trône. Chose inouïe ! l'un et l'autre furent refusés. Mais ce qui n'est pas moins étrange, c'est que l'autocrate, à qui la résistance était peu connue, n'en éprouva point de ressentiment et continua à aimer la belle étrangère et à soupirer pour elle en secret comme un berger de roman.

En secret n'est pas précisément le mot. Si l'amour de Pierre Ier pour Anna de Lacroix n'éclatait pas en public, les courtisans l'avaient pénétré de bonne heure et en suivaient le développement avec un intérêt jaloux. L'ambitieux Mentschikoff, qui craignait toute influence rivale, ne fut pas sans doute un des derniers à surveiller la passion de son maître, et la crainte qu'il avait d'Anna de Lacroix fut la cause, jusqu'ici peu connue, de l'intrigue qui mit Catherine dans le lit du tsar. On sait ce que, avant d'être impératrice, cette fille d'auberge avait été à Mentschikoff ! A quoi tiennent les choses ! et qui pourrait dire ce qu'eût été la fin du règne de Pierre le Grand, et, par suite, l'œuvre de civilisation à laquelle il travaillait, si, au lieu de la femme perdue qu'on lui fit épouser, le tsar avait placé à côté de lui sur le trône la belle et noble fille de l'émigré français ! Mais elle n'eût point fait le compte de certaines ambitions.

D'ailleurs, la fière beauté avait le cœur pris, et au tsar de toutes les Rus-

[1] Monce de Lacroix était-il gentilhomme? L'aristocratique beauté de ses enfants porte à le croire.

sies elle avait préféré un des représentants étrangers établis à sa cour. Le comte Kaiserling, ambassadeur de Prusse à Saint Pétersbourg, était le rival préféré de l'empereur. A quoi le devait-il ? Était-il plus jeune, plus spirituel, plus beau ? On ne sait ; les Mémoires du temps, d'ailleurs très-confus et souvent inconciliables, n'offrent aucun renseignement à cet égard. A quelque cause qu'ait tenu ce choix étrange, il n'était pas douteux, et, quelque soin que prit mademoiselle de Lacroix pour cacher au tsar, dont l'affection jalouse ne cessait de la poursuivre, l'amour qu'elle portait à l'ambassadeur, le tsar en eut connaissance, soit par une lettre interceptée, soit de toute autre façon, et se livra, en l'apprenant, à la plus violente colère. Effrayé des conséqueuces que le ressentiment de l'autocrate pouvait avoir pour mademoiselle de Lacroix, Kaiserling, en homme d'honneur, se hâta de l'épouser, mais secrètement, et de lui assurer ainsi la protection de son nom et de son titre.

Les choses en étaient là depuis quelque temps, lorsqu'un accident fortuit vint éclairer complétement le tsar et briser le bonheur de mademoiselle de Lacroix. Pierre faisait alors construire, en face de Saint-Pétersbourg, la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul. Un jour qu'il était allé en visiter les travaux, suivi de tout le corps diplomatique, il dut, pour revenir, passer sur un pont provisoire, et, à ce qu'il paraît, assez mal établi. Ce pont s'écroula, et l'ambassadeur de Prusse tomba à l'eau. Malgré les efforts qu'on fit pour le sauver, il se noya. Quand on le retira, l'empereur fit chercher dans les poches de son habit les papiers qu'elles pouvaient contenir, et les fit mettre sous scellé. Comme on était occupé de ce soin, une miniature tomba d'entre les papiers : c'était le portrait de mademoiselle de Lacroix. Pierre, tremblant et dont tous les soupçons venaient de se réveiller, se jeta sur les papiers que l'on cachetait, les parcourut d'un regard flamboyant, et dans le nombre trouva des lettres de mademoiselle de Lacroix, du style le plus passionné et le plus tendre, et qui ne laissaient aucun doute sur la nature des liens qui l'unissaient au malheureux ambassadeur. « A l'instant même, raconte lady Rondeau, qui tenait ces détails de la personne même chez qui se passa la scène que nous allons raconter, à l'instant même il quitta la compagnie et se rendit chez une amie de mademoiselle de Lacroix, où il espérait la trouver. Ne l'y rencontrant point, il ordonna qu'on l'allât chercher sur-le-champ. Lorsqu'elle fut entrée, il ferma la porte sur eux trois, et lui demanda pourquoi elle venait d'écrire au comte Kaiserling. Elle nia le fait. Alors il produisit le portrait et les lettres. Lorsqu'elle entendit de sa bouche la mort du ministre prussien, mademoiselle de Lacroix fondit en larmes. Cependant le tsar lui reprochait son ingratitude avec un tel transport de colère, que mon amie, ajoute lady Rondeau, attendait à tout moment qu'il allait l'assassiner. Mais tout à coup sa colère tomba, et il se prit lui-même à pleurer. — Je vous pardonne, lui dit-il, parce que je sais trop cruellement par moi-même tout ce qu'il y a d'impossible à vaincre certaines inclinations. Bien que vous

ayez été infidèle à ma tendresse, je ne saurais vous haïr, ajouta-t-il, et je me déteste de me trouver si faible. Toutefois je serais trop méprisable si je continuais à vous voir. Ainsi ôtez-vous d'ici, tandis que je puis retenir ma passion dans les bornes de l'humanité. Je pourvoirai à tous vos besoins, mais je ne veux jamais vous revoir. »

Pierre tint sa parole; mademoiselle de Lacroix ne reparut jamais devant le tsar, mais le tsar ne l'oublia jamais. Peu de temps après, il la maria à un fonctionnaire qui avait un emploi dans un gouvernement éloigné, où elle le suivit. On ne sait plus rien d'elle; seulement quelques Mémoires rapportent que, à une époque que l'on ne fixe pas, elle se retira à Moscou, où elle vécut dans une retraite pleine de dignité[1].

Voilà, certes, une élévation et une délicatesse de sentiments qu'on n'était guère en droit d'attendre du prince qui venait d'épouser une fille de régiment. Mais Pierre était une nature pleine de contradictions, ou plutôt une nature que Dieu avait faite noble et que l'absolutisme du pouvoir déprava. Quel péril pour une âme qu'une volonté sans limites et sans contrôle ! Quand on voit, dans l'histoire, les fruits habituels de cette faculté de tout désirer et de tout obtenir, il faut admirer des despotes qui, comme Pierre le Grand, échappent à l'idiotisme ou à la folie, ou qui, du moins, n'en sont atteints que par intervalles. Nonobstant de fréquents accès de violence et de débauche, le tsar Pierre avait conservé intactes plusieurs belles facultés, notamment la fidélité en amitié. Au moment dont nous parlons, il venait d'en donner une preuve à l'endroit de la famille de Lacroix.

Monce de Lacroix avait, nous l'avons dit, outre ses deux filles, un fils plus jeune, qui était encore un enfant à l'époque où le tsar habitait Moscou. Cet enfant était resté avec son père dans cette maison de la Slabode allemande où Pierre s'était plu jadis à aller causer familièrement avec l'émigré français, et il grandissait là avec toutes sortes de qualités charmantes. Beau comme ses sœurs, il était intelligent, affectueux, dévoué. Pierre s'en souvint, — fatal souvenir! — et l'appela à la cour quelque temps après son mariage avec Catherine. Le jeune de Lacroix eut là pour guide l'aînée de ses sœurs, que son mariage avec le général Balk avait lancée dans la voie des honneurs, et qui venait d'être placée, en qualité de secrétaire, auprès de la nouvelle impératrice. Il fut ainsi naturellement présenté à Catherine.

Cette créature corrompue, qui devait continuer sur le trône les désordres de sa vie de cantinière, fut singulièrement frappée de la beauté du jeune homme. Aussitôt des manœuvres que toute la cour remarqua, moins l'empereur toutefois, furent mises en jeu pour faire entrer le bel étranger dans la maison particulière de Catherine. Madame Balk était trop ambitieuse pour ne pas se prêter à cette intrigue. Catherine la mena avec art, et, en peu de

[1] On a cru pouvoir conclure de quelques lettres récemment retrouvées de mademoiselle de Lacroix au tsar que les choses avaient fini moins honorablement pour elle. Mais en vérité rien n'autorise à le supposer.

temps, Willim-Ivanitch (c'était le nom du jeune de Lacroix) devint page, puis gentilhomme de la chambre de l'impératrice. Si cette fortune corrompit ses mœurs, elle ne gâta point ses sentiments ; il resta bon, simple, désintéressé, et ne se servit de sa faveur que pour ses amis. Tout le monde l'aimait ; aussi plusieurs années se passèrent-elles sans qu'aucune indiscrétion de cour ouvrît les yeux à l'empereur.

A la fin cependant, une révélation en forme, éclairant quelques paroles échappées à la princesse Élisabeth, alors enfant, vint apprendre au tsar la réalité de son déshonneur conjugal. Le 8 novembre 1724, il feignit de partir pour Schlüsselbourg, mais, après quelques heures d'absence, il rentra inaperçu au palais d'hiver qu'habitait l'impératrice, et se convainquit que la dénonciation n'avait rien exagéré. Il déjeuna pourtant avec calme au palais même. Mais, le lendemain, Willim de Lacroix fut jeté en prison ainsi que sa sœur, madame Balk, et le premier valet de chambre de l'impératrice. Dans le premier moment, Pierre, plus irrité peut-être contre la sœur du coupable que contre tout autre, — n'avait-elle pas odieusement trahi sa confiance et son amitié? — voulut la tuer de sa main. Repnin, qui était témoin de la scène, arrêta son épée. Il y eut donc un procès en forme, mais il fut rapidement conduit. En six jours tout fut fini, et Willim de Lacroix fut condamné à être décapité. Le premier jour de l'instruction, il s'était évanoui; mais, au moment de mourir, il se montra plein de courage et pria. En quittant la prison pour se rendre au lieu du supplice, il embrassa ses domestiques, qui fondaient en larmes, et leur distribua tous ses vêtements et ses bijoux, ne gardant que son manteau de fourrure : on était au 16 novembre! Arrivé sur la place du Sénat, il écouta sans trouble sa sentence : elle portait qu'il était condamné à mort « pour usure. » Le moment fatal venu, il embrassa le pasteur qui l'accompagnait, lui donna sa montre, enrichie du portrait de l'impératrice entouré de brillants, et demanda pour toute grâce au bourreau de vouloir bien lui abattre la tête d'un seul coup. La chose eut lieu ainsi, et cette tête jeune et belle resta tout le jour sur le billot où elle avait été tranchée, et où Pierre la montra lui-même à Catherine, qu'il conduisit en traîneau sur le lieu de l'exécution[1].

Quoique tremblant pour elle-même, l'impératrice eut cependant le courage de demander grâce pour la sœur du malheureux de Lacroix. En l'entendant ainsi élever la voix en faveur de sa complice, Pierre entra en fureur, et d'un coup de poing brisa une magnifique glace de Venise : « Tu vois, « s'écria-t-il, il ne m'a fallu qu'un coup pour briser ce miroir. Eh bien, « d'un seul coup aussi, je puis te rejeter dans la boue d'où je t'ai tirée! —

[1] Par un raffinement qui sent le Tartare, Pierre fit mettre cette tête dans un bocal d'esprit-de-vin qu'on plaça par ses ordres dans la chambre de Catherine. Donnée ensuite par l'empereur comme curiosité naturelle à l'Académie des sciences de Pétersbourg, cette triste relique y resta parmi les collections jusque vers la fin du règne de Catherine II, que la princesse Daschkoff, nommée *directeur* de l'Académie, l'enleva et lui fit donner la sépulture.

« Oui, répondit Catherine avec un sang-froid spirituel, vous avez d'un seul « coup brisé un des plus précieux ornements de votre palais ; croyez-vous « que ce palais en soit plus beau? »

Cette fine réplique ne calma pas l'empereur ; il roula longtemps des projets de vengeance dans sa tête. Mais punir comme elle le méritait sa femme, c'eût été déshonorer ses filles, qu'il aimait passionnément! Cette considération, que firent valoir Ostermann et Tolstoï, ses deux principaux confidents, l'arrêta. Quant à madame Balk, le souvenir de l'amour qu'il avait eu pour elle quand elle n'était que mademoiselle de Lacroix, tempéra son ressentiment; au lieu du knout, auquel elle avait été condamnée, la coupable confidente de Catherine fut exilée avec ses deux fils en Sibérie, d'où elle revint à la mort du tsar pour reprendre à la cour, avec ses enfants, sa vie d'ambition et d'intrigues.

Outre ces deux fils, la générale Balk avait une fille qui avait hérité de la beauté et de l'esprit des de Lacroix. Nathalie Féodorowna était la plus belle, la plus séduisante femme de la Russie. Pierre le Grand, qui l'admirait et l'aimait de cette affection invincible qu'il avait pour les de Lacroix, la fit entrer dans l'une des plus illustres familles de la Russie, celle où il avait pris lui-même sa première épouse. Toute jeune, elle fut par lui mariée (1718) à l'adjudant général Étienne Lapoukhin.

Elle devait expier cruellement cette fortune.

Tout le monde sait les révolutions de palais qui remplissent l'histoire de Russie après la mort de Pierre le Grand. Cinq souverains se succèdent en moins de quinze ans, presque à l'insu de la nation. Les factions de cour se renversent l'une l'autre, et les grands partant pour l'exil ou en revenant se croisent incessamment sur les chemins de la Sibérie. Par goût autant que par position, la petite-fille de Monce de Lacroix se trouva mêlée à la plupart de ces intrigues. La dernière à laquelle elle prit part eut pour elle une cruelle issue.

Un aventurier français, le chirurgien Lestocq, secondant les desseins du comte de la Chétardie, ambassadeur de Louis XV à Saint-Pétersbourg, avait mis sur le trône de Russie une fille de Pierre le Grand et de Catherine, Élisabeth Pétrowna (1741). Cette femme, d'une rare beauté, mais plus dissolue encore que belle, avait trouvé Nathalie Lapoukhine dans les rangs du parti aristocratique qui lui était opposé, et la rivalité politique des deux femmes s'était augmentée de la rivalité de leur beauté. Toute belle qu'elle fût, l'impératrice avait dû se l'avouer, elle l'était moins que sa sujette. La situation était donc périlleuse pour madame Lapoukhine, et elle l'aggravait comme à dessein par l'imprudence avec laquelle elle se jetait dans les complots.

C'était en 1743, l'Autriche, supplantée par la France, et qui avait fait de vains efforts pour contre-balancer son influence auprès d'Élisabeth, ne rêvait à rien moins qu'à renverser cette princesse et à la remplacer par le jeune

Ivan III, arraché du trône par la dernière révolution et alors prisonnier dans la forteresse de Schlüsselbourg. Le comte de Botta, ministre d'Autriche en Prusse, organisait et dirigeait dans ce but un complot dont madame Lapoukhine était l'âme et dans lequel elle avait entraîné, avec son mari et son fils, le cortége nombreux de ses adorateurs. Grâce à la vigilance de Lestocq et à la stupide ivrognerie des Lapoukhin, père et fils, la conspiration fut découverte. Jetés en prison, les chefs du complot et leurs adhérents furent jugés avec d'autant plus de sévérité qu'ils avaient de nombreux complices parmi les juges. La législation russe, encore aujourd'hui très-barbare, était alors empreinte de l'ingénieuse cruauté des codes byzantins. Nathalie Lapoukhine, son fils et son mari, furent condamnés à avoir la langue coupée et à périr sur la roue. Mais l'impératrice, « dans sa maternelle clémence, » daigna commuer leur peine, dit le rescrit officiel : ils durent seulement avoir la langue coupée, recevoir vingt coups de knout, être ensuite exilés en Sibérie et perdre tous leurs biens. Cette « grâce » leur fut annoncée au pied de l'échafaud.

Aussitôt la lecture de cette sentence achevée, l'un des bourreaux s'approcha de madame Lapoukhine et lui enleva sa mantille. En se voyant ainsi demie-nue sous les regards d'une foule immense et avide de curiosité, la pauvre femme pâlit, des larmes jaillirent de ses yeux. Elle essaya, mais vainement, de se couvrir la poitrine de ses mains. Un mouvement de compassion courut dans la foule. Alors le bourreau la prit brusquement à deux bras, la renversa sur le dos et l'assura sous ses genoux. Des cris déchirants éclatèrent de toutes les parties de la place.

Madame Lapoukhine, à demi-morte, fut étendue tout de son long sur l'échafaud et fortement retenue. Puis, selon que le portait la condamnation, on lui coupa la moitié de la langue, et, l'ayant grossièrement pansée, on l'assit sur un tombereau. « Qui veut de la langue ? cria le bourreau avec un rire brutal : en voilà, et pas cher. »

Il fut fait de même pour tous les conjurés, et, le supplice terminé, on les conduisit dans des tombereaux à dix verstes de Pétersbourg, où il leur fut permis d'embrasser leurs enfants et leurs proches avant de prendre le chemin de la Sibérie.

Madame Lapoukhine fut de toutes les victimes du complot celle qui avait été le plus maltraitée et qui souffrit le plus. Jamais elle ne recouvra l'usage de la parole; des sons inarticulés, des signes, furent les seuls moyens qu'elle eut de communiquer avec le monde. Elle y rentra cependant à l'avénement de Pierre III; et telle était la puissance d'agrément dont l'avait douée la nature, qu'après vingt ans de larmes et d'exil, elle continuait à plaire. Son mari et son fils aîné étaient morts en Sibérie ; mais il lui restait trois filles et deux fils, qui, pour la plupart, relevèrent leur fortune par de belles alliances et de beaux emplois. La petite-fille de l'exilé français avait porté dans le sang de Rourick, dont descendent directement les Lapoukhin, les dons de

la beauté et de l'esprit, qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Les femmes issues d'elle ont compté presque toutes parmi les plus belles de la Russie, et quant aux hommes, plusieurs ont été des écrivains distingués.

Nous nous trompons peut-être, mais il nous a semblé que, outre le jour assez nouveau que ces faits jettent sur la figure de Pierre le Grand, les destinées à la fois si brillantes et si tragiques de cette famille des Lacroix, entièrement inconnues chez nous, offraient un chapitre curieux à ajouter à l'histoire des Français à l'étranger. Nous devons tout ce que nous en avons dit aux renseignements recueillis par M. Sémevski dans un savant Mémoire sur la conspiration de 1743, publié par le *Rouskiy Viestnick*, la meilleure des Revues russes.

P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

UN GRAND PEUPLE QUI SE RELÈVE. — Les *États-Unis en* 1861, par le comte Agénor de Gasparin. Paris, Michel Lévy, 1861.

Il faut une conviction robuste, un mépris profond des préjugés vulgaires, pour oser consacrer quatre cents pages à démontrer que le États-Unis, en 1861, sont *un grand peuple qui se relève*. Je partage, au moins jusqu'à un certain degré, la confiance généreuse de M. de Gasparin, et je veux le remercier de l'avoir exprimée. Les États-Unis sont un grand peuple qui se relève, parce qu'ils sont un grand peuple qui se repent.

Il en est ainsi du moins dans la question de l'esclavage. Jusqu'ici, j'ai essayé de le montrer ailleurs, depuis le commencement de la confédération, le Nord, bien que plus peuplé, plus riche, plus intelligent, plus puissant que le Sud, s'était laissé battre et avait toujours cédé. Le Sud, plus uni et plus audacieux, avait obtenu la majorité dans les élections, dans les fonctions, dans les votes législatifs; il avait obtenu le droit de posséder des esclaves, le droit de les poursuivre, le droit d'employer à cette chasse inhumaine les juges et les autorités de la fédération, le droit d'introduire l'esclavage dans les nouveaux territoires, le droit de forcer le Congrès à les recevoir comme États ; il réclamait le droit de ressusciter ouvertement la traite, il nourrissait l'espoir d'annexer les possessions à esclaves de l'Espagne. L'élection du président Lincoln a, grâce au ciel, mis un frein à la fureur de ce flot.

Cette élection a été parfaitement régulière et constitutionnelle. Elle ne devait pas, elle ne pouvait pas conduire directement à l'abolition de l'esclavage, puisque le président n'a aucune autorité sur les *institutions intérieures* des États. Cependant le Sud n'a pas voulu supporter ce résultat légitime des lois fondamentales de la république. Il a démembré la patrie, déchiré la Constitution, déclaré la guerre.

Ainsi se trouvent engagées, au prix de violences qui déshonorent les

États-Unis, et de souffrances qui ont leur contre-coup dans l'univers tout entier, deux questions à la fois et non pas une seule, la question de l'esclavage, la question de la démocratie.

Avec M. de Gasparin, j'ai bon espoir pour la question de l'esclavage. Si le Sud est vainqueur, l'esclavage est circonscrit ; si le Nord est vainqueur, l'esclavage est battu. Si la séparation doit durer, avec quelles forces les États pourront-ils empêcher la fuite de leurs esclaves, lorsque, sans crainte d'être poursuivis, ils franchiront l'immense frontière du Nord, qui sera comme un Canada plus vaste et plus rapproché ? Quelle figure auront dans le monde ces contrées déshonorées, cette république négrière, fondée non-seulement avec des esclaves, mais à cause de l'esclavage, ayant pour armoiries un fouet et une chaîne ? quel débarras, quel soulagement, quelle réhabilitation, quel essor, au contraire, pour les États du Nord ! Si l'union l'emporte, ce triomphe donne à la majortté qui a nommé Lincoln un nouveau point d'appui, de nouveaux droits, et, à moins d'une impardonnable faiblesse, la paix ne se fera pas sans des garanties contre l'invasion naguère menaçante et croissante de l'esclavage.

Déjà, cette guerre entre frères pour l'asservissement d'autres frères a soulevé la conscience universelle; le dix-neuvième siècle en a assez de l'esclavage; les *slaveholders* du Sud ont autant d'ennemis en Europe et le président Lincoln autant d'alliés qu'il y a de cœurs généreux. L'opinion s'était un peu endormie; elle se réveille ; il s'élève comme un ouragan au fond des âmes chrétiennes du monde entier contre les abominations de la servitude. Il retentit dans les paroles ardentes, dans l'ironie indignée, dans l'éloquence de M. de Gasparin.

Je ne suis pas aussi confiant que lui dans les effets de la crise actuelle sur la politique et les forces respectives des nations civilisées, mais surtout sur l'avenir de la démocratie : immense problème, qui embrasse indirectement, avec les destinées de l'Amérique, celles de l'Europe, où les sociétés semblent emportées vers les formes américaines. Faut-il se réjouir ou s'affliger de l'avertissement qu'elles reçoivent? Est-ce un avertissement ? N'est-ce pas l'Amérique, au contraire, qui va se modeler sur l'Europe ? N'y aura-t-il pas un pas de fait vers la concentration ? Le pouvoir unitaire et militaire ne va-t-il pas profiter du grand schisme politique des États ? Est-ce donc une pente forcée qui fait glisser tôt ou tard le pouvoir des masses irresponsables dans les bras d'un pouvoir un et illimité ? Où est M. de Tocqueville pour observer ce solennel et sanglant ébranlement de l'œuvre de Washington ?

M. de Gasparin aime à croire qu'avant l'affranchissement des esclaves de l'Amérique du Nord nous allons assister à l'affranchissement de sa politique et il croit que la force des caractères, trempés par la foi chrétienne, résistera et tiendra tête aux emportements de la démocratie transformée en démagogie. Il trace, des défauts et des qualités du caractère américain, un portrait remarquable, il montre où l'on allait, il voit un symptôme de réaction et de progrès dans l'élection de ce président Lincoln, ancien batelier, ancien ouvrier, ancien commis, aujourd'hui souverain, qui adressait à ses concitoyens, en les quittant, ces belles paroles : « La tâche qui m'est échue est plus

grande que celle d'aucun autre président depuis Washington... J'espère que vous, mes amis, vous prierez pour moi... — Nous prierons pour vous ! »

Nous ne partageons pas toutes les espérances de M. de Gasparin ; mais de quel cœur nous partageons les désirs et les vœux qui s'échappent abondamment de sa plume éloquente ! La lutte sera confuse, laborieuse, mêlée d'incidents horribles, et surtout longue. N'allons pas faiblir, croire avec un empressement puéril ou avec une joie coupable à la ruine d'une si grande nation, et sachons préférer les combats, les divisions, à la quiétude dans le mal. « Si vous voulez être justes avec les États-Unis, dit généreusement M. de Gasparin, comparez-les à d'autres pays où existe aussi l'esclavage... C'est triste, profondément triste, c'est la vue des nations chez qui les crimes ne font plus de bruit.... Les États-Unis sembl aient être sur le point de perdre cette faculté, à laquelle rien ne survit plus, la faculté de s'indigner. »

AUGUSTIN COCHIN.

GHEEL, *ou une Colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté*, par M. Jules Duval. — Paris, Guillaumin.

Dans l'intérieur ou dans le voisinage de nos grandes villes, le regard se heurte contre des murailles élevées, interrompues de loin en loin par des portes massives que de lourds verrous tiennent toujours closes. On aperçoit par-dessus les toits de vastes bâtiments d'un symétrie pesante et monotone. A l'intérieur, la symétrie non moins pesante et non moins monotone de règlements invariables, partage la journée et commande les mouvements d'hommes de tous les âges. Ils se promènent, oisifs, sous la surveillance d'agents salariés, dans des cours mal ombragées, sur le sable, entre des murs plâtrés, ou bien ils rentrent dans d'étroites cellules grillées, sans vue, sans ornement, sans attrait; ils sont séparés de tout rapport avec le monde et ne reçoivent d'autre visite que celle du médecin. Il en est de jeunes qui vivront ainsi quarante ans, il en est de vieux qui mourront là. Ces gens ne sont pas des condamnés, et cependant ils ne sont pas libres; ils ne se ressemblent pas, et pourtant ils ont la même vie; ils ne se conviennent pas, et pourtant ils sont réduits à être en société. Mais, s'écrie-t-on, il y a de quoi devenir fou !

Ces grandes maisons, au contraire, sont des asiles destinés par la civilisation au traitement et à la guérison des fous. On croit être fou soi-même quand on en sort, après une visite d'une heure. Espère-t-on sérieusement guérir ceux qui habitent toujours là ?

Oui, on l'espère, et on y travaille avec un savoir et un dévouement dignes d'éloges. Ces maisons, sujets d'effroi, sont néanmoins un progrès. Autrefois on enfermait et on enchaînait les fous avec les condamnés : en les emprisonnant pour en débarrasser les regards et pour s'en défendre, la société ne pensait qu'à elle, nullement à eux. Il existe encore en Europe, j'en ai vu, d'odieuses maisons, des ménageries humaines, où les fous vivent sans soin, comme dans un autre réservé aux bêtes, traînant dans le désespoir et l'abru

tissement une horrible existence, dont la mort est la seule fête. Mais notre siècle, humain et sagace, s'est occupé des fous. Des hommes savants ont analysé leur pauvre cerveau, rallumé les derniers feux de leur raison éteinte, renoué ou démêlé les fils de leurs idées en désordre, et, les plaçant sous un traitement plus intelligent dans un milieu plus agréable, ils sont parvenus à rendre à ces infortunés, frappés de la plus mystérieuse et de la plus cruelle infirmité qui menace notre espèce, quelquefois l'esprit, au moins un peu de soulagement et de bonheur. On a dit de l'illustre Pinel, on peut redire de Ferrus, de Lélut, d'Esquirol, de Voisin, de Baillarger et de plusieurs autres, qu'ils ont *élevé le fou à la qualité de malade*, qu'ils ont dans l'insensé respecté l'homme, qu'ils ont en quelque sorte salué dans ce sépulcre vivant la place où l'âme a passé et où elle peut ressusciter encore.

Il s'est trouvé aussi des cœurs chrétiens et charitables qui ont obéi à l'étonnante vocation de soigner les fous. Voulez-vous voir réunis à la fois le néant et la grandeur de l'homme : le fou, l'idiot, quoi de plus affreux? Le chrétien qui s'est librement consacré à soigner toute sa vie les fous, un saint Jean de Dieu, se laissant croire fou, afin d'assister les fous et d'être enfermé avec les fous, quoi de plus sublime? Les savants ont été, sont encore nombreux en France, mais les fous le sont bien davantage, et, si l'on peut supposer que, derrière les grandes murailles que j'ai décrites, il se trouve un Pinel ou un Jean de Dieu, on est bien forcé de se dire que la plupart des aliénés ne sont pas placés dans ces mains si rares. On se demande si l'on ne pourrait pas, sans attendre des bienfaiteurs exceptionnels, imaginer pour ces malheureux un régime général moins dur, moins semblable à une captivité douloureuse.

Dans un ouvrage excellent, que l'on ne saurait trop répandre, un écrivain très-distingué, M. Jules Duval, nous apprend que ce régime existe. Il y a en Belgique, dans la Campine, près d'un embranchement du chemin de fer de Malines à Anvers, une grosse commune nommée Gheel, composée d'une petite ville et de sept hameaux, habitée par 11,206 habitants, répartis en 1,913 maisons, dont 617 servent de libre demeure à environ 800 aliénés. C'est le cinquième de tous les aliénés de la Belgique [1].

Ces malheureux vivent, comme nos enfants trouvés, pour un prix qui est pour les indigents, de 65 à 75 centimes par jour [2], en pension chez des *nourriciers*. Plus de la moitié s'occupent aux champs ou chez les artisans; ils sont seuls aliénés au sein d'une famille raisonnable, ils se promènent dans les rues ou dans la campagne. Les fous dangereux ont seuls aux pieds des entraves qui les gênent sans les blesser, et qu'on espère supprimer. Le peu d'intelligence qui leur reste est occupé, leur manie est à l'aise. Habitués à les voir, les habitants, les enfants même, ne se moquent pas d'eux. « Il semble, dit avec charme M. Duval, qu'entre les êtres qui n'ont pas encore leur raison et ceux qui l'ont perdue s'établisse quelque alliance, comme une confraternité d'âge et de goûts. » La surveillance de toute une population, unie à une

[1] Population générale (1858). 4,623,197
Aliénés. 4,508
dont 3,195 indigents.

[2] P. 119.

surveillance spéciale, prévient les écarts des fous ou leur évasion, en même temps que les abus de leurs nourriciers. Si l'on met de côté les incurables, les guérisons sont de 50 à 60 pour 100. La durée des séjours est fort longue, la mortalité est inférieure à la mortalité générale, les accidents sont fort rares. Comme dans les pays où tous les habitants savent à l'avance affronter les orages et diriger le gouvernail, à Gheel les habitants sont *aliénistes* en naissant; une jeune fille calme un fou, et l'on a vu une mère apaiser un furieux en lui plaçant son enfant dans les bras[1]. L'honneur, l'intérêt, la pitié, l'habitude, s'unissent et s'échauffent au souffle de la religion, et voilà comment 800 fous, au lieu d'être détenus sous la clef d'une centaine d'infirmiers, vivent en plein air, en famille, en liberté, au milieu de dix mille paysans qui les recherchent, les occupent, les soignent et les respectent.

Qui a fondé cette colonie singulière et touchante ? Personne. Quand a-t-elle commencé ? Il y a peut-être mille ans. Au seizième siècle, Jean et Henri de Mérode fondaient à Gheel un chapitre près d'une église, approuvée au quinzième siècle par le pape Eugène IV, consacrée au quatorzième siècle et commencée au douzième en l'honneur d'une sainte à peine notée sur nos calendriers, sainte Dymphne. L'apôtre des Gaules, saint Martin, avait là une chapelle depuis le septième siècle, et la fille convertie d'un roi païen d'Irlande, poursuivie d'un amour incestueux par son père, s'y refugia avec le prêtre Gerrebert, auquel elle devait la foi. Ce misérable roi les poursuivit, et, de sa main furieuse, il décapita Dymphne et Gerrebert. A cette touchante martyre de la pureté, on recommanda de pauvres fous qui furent soulagés, et depuis ce temps jusqu'au dix-neuvième siècle, depuis l'époque où on marchait nu-pieds jusqu'au jour où on s'y rend en chemin de fer, le pèlerinage de Gheel attire et soulage les insensés. La science est venue se loger à côté de la foi, elles vivent unies, se rendant des services mutuels, et c'est ainsi que dans ce coin de l'Europe Dieu et les hommes ouvrent les bras à des malheureux qui semblent ailleurs abandonnés du ciel et chassés de la terre.

Si tels sont les bienfaits de la colonie de Gheel, il semble bien désirable de l'imiter; mais, si telle est son histoire, il semble bien difficile de la reproduire. Le succès est dû à des circonstances que les croyants appellent miraculeuses et que les savants jugent au moins exceptionnelles. Cependant cela peut être évidemment tenté. M. Jules Duval a réuni les renseignements les plus minutieux, il les a discutés avec autant de savoir que de bonne foi, il les a présentés avec une méthode excellente, dans un style ferme, avec des couleurs attrayantes; on trouve à chaque page un esprit judicieux, et on sent un cœur ému. Conformément à l'avis de l'un des hommes les plus expérimentés de l'Europe en ces matières, M. Ducpétiaux, et du savant médecin de Gheel, M. Parigot, M. Jules Duval est convaincu que le système suivi dans la colonie belge peut être essayé partout, et de préférence dans les provinces où une population robuste, laborieuse, chrétienne, offre quelque ressemblance avec les vigoureux et pieux Flamands de la Campine. En Suisse ou en Bretagne, en Silésie ou en Irlande, on rencontre ces populations, déjà pleines d'un respect

[1] P. 78

presque superstitieux pour l'*innocent*. On peut profiter de ces dispositions, choisir une localité salubre, y amener des médecins éclairés, ajouter ce qui manque à Gheel, mais va y être construit, une infirmerie pour les cas graves; associer à l'œuvre quelques prêtres patients et dévoués, et ainsi préparer à l'insensé, sorti de nos prisons coûteuses, une vie en famille, un repos des champs, des occupations et des impressions salutaires, un essai de la liberté, tout à fait favorables au retour de sa raison ou au moins à la consolation de son malheur.

M. Jules Duval aura puissamment contribué, par un dévouement désintéressé, puisqu'il s'adresse à des infortunés qui ne se doutent pas du bien qu'on leur souhaite, à faire imiter Gheel, à le faire aimer, à le défendre. La dernière page de son livre montre à merveille le but de l'écrivain, en même temps que son talent.

« Gheel, dit-il, est un type un peu rustique, il est vrai, mais presque complet, de traitement rationnel, où la liberté, le travail et les affections se combinent, pour le soulagement des âmes et des corps, avec les influences de la nature et les croyances consolantes. Il autorise l'esprit humain à condamner les murs, chaînes de pierre qui ne pèsent guère moins sur les pauvres victimes de la peur et de la méfiance que les antiques chaînes de fer.

« Cet humble bourg contient, à l'adresse de toutes les consciences, une leçon, éloquente dans sa simplicité, de tendre dévouement envers nos frères les plus malheureux, parce qu'ils sont les plus déchus. Il montre comment la charité peut devancer et compléter la science. Aussi, dût la critique regretter encore quelques lacunes qui se comblent de jour en jour, doit-il être beaucoup pardonné aux habitants de Gheel, parce qu'ils ont beaucoup aimé toute une portion de l'humanité souffrante que le monde dédaigne et repousse. La religion les bénit, la raison les justifie et le cœur les admire. »

AUGUSTIN COCHIN.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS, par M. Guizot, tome IV, in-8 Paris, Michel Lévy, 1861.

Le quatrième volume des Mémoires de M. Guizot embrasse la politique intérieure de la France de 1836 à 1840, et résume à grands traits la politique générale de l'Europe de 1832 à 1840. Ce volume, hâtons-nous de le dire, soit à raison des événements qu'il retrace, soit à raison de la hauteur et de la sagesse des appréciations qu'il renferme, ne le cède ni en intérêt ni en valeur à ceux qui l'ont précédé.

Les difficultés que le gouvernement de Juillet dut surmonter pendant cette période n'étaient plus les mêmes que dans ses premières années. Si l'échauffourée de Strasbourg, l'attentat d'Alibaud et la prise d'armes de Barbès au 12 mai 1839, attestent qu'il a encore à se préserver des violences et des attaques à main armée, c'est surtout sur le terrain de la légalité, dans les

Chambres, que ses ennemis transportent leurs efforts ; c'est là aussi qu'ils espèrent lui porter des coups funestes, en s'aidant du concours momentané de quelques-uns des amis les plus sincères de la monarchie de 1830, adversaires passionnés de certaines combinaisons ministérielles.

Nul ne sait, comme M. Guizot, faire revivre ces luttes parlementaires où il a joué un rôle toujours important, parfois même le premier; nul ne sait en montrer avec autant de sérénité d'esprit les grandeurs et les faiblesses.

Quelque intérêt que nous ayons trouvé dans cette partie de l'ouvrage, nous avouons toutefois nos préférences pour les chapitres consacrés à la politique extérieure ; ils sont traités avec cette profondeur de vues et cette parfaite connaissances des hommes et des choses que tous s'accordent à reconnaître chez M. Guizot.

L'illustre homme d'État commence par indiquer les caractères généraux du droit public européen. Au moment même où ce droit est si audacieusement nié, il en proclame la sainteté avec une inaltérable foi dans son triomphe.

« Ces salutaires maximes ont été mises de nos jours aux plus rudes « épreuves. Tantôt on les a outrageusement foulées aux pieds pour donner « un libre cours aux passions qu'elles ont précisément pour objet de con- « tenir; tantôt on en a scandaleusement abusé pour servir des desseins « qu'elles condamnent expressément. Nous avons assisté aux plus immenses « guerres entreprises sans motif légitime, par une ambition égoïste et déré- « glée et pour réaliser des combinaisons arbitraires et frivoles sous un air « de grandeur. Nous avons vu une propagande envahissante porter au loin « ses violences et sa tyrannie au nom de la liberté. De grands gouvernements « ont opprimé l'indépendance des petites nations pour maintenir chez elles, « comme chez eux-mêmes, les principes et les formes du pouvoir absolu. « D'autres se sont joués des droits et de l'existence des pouvoirs établis, « sous prétexte de rétablir les droits des nations. Des conspirateurs ré- « volutionnaires ont réclamé le principe de son intervention pour cou- « vrir leurs menées contre la sécurité des États..... Le droit (le droit public « européen) n'a pas péri dans ces échecs ; malgré les grandes et nombreuses « atteintes qu'il a reçues, à raison même de ces atteintes et de leurs fu- « nestes conséquences, ses maximes sont devenues et deviennent de jour « en jour plus précises et plus pressantes ; c'est de leur empire seul « qu'on peut espérer, autant que le permet l'imperfection des choses hu- « maines, le maintien habituel de la paix et de l'indépendance naturelle « comme de la sécurité des États... Le respect du droit public européen est, « pour tout gouvernement régulier, un devoir impérieux et une prévoyance « nécessaire; *de nos jours l'ambition qui remue le monde*, au mépris de ce « droit, et pour la seule satisfaction de ses désirs, est aussi étourdie que « criminelle. »

M. Guizot expose les difficultés que rencontrait le gouvernement du roi Louis-Philippe dans ses rapports avec les puissances continentales, et nous fait connaître les hommes avec lesquels la diplomatie française devait compter. Au premier rang se place naturellement M. de Metternich. « Nul « homme n'a porté en lui-même autant de mouvement intellectuel en se

« vouant à défendre l'immobilité politique. » Il se « contenait toujours sé-« vèrement dans les étroites limites du possible, tout en ayant l'air de se « jouer dans les vastes régions de la pensée ; il se complaisait à développer « sur toutes choses des goûts, des idées, des systèmes ; mais, dès qu'il en-« trait dans l'action politique, c'était le praticien le moins hasardeux, le « plus attaché aux faits établis, le plus étranger à toute vue nouvelle et « moralement ambitieuse. » L'empereur Nicolas est jugé par M. Guizot avec une sévérité qui nous paraît n'avoir rien d'excessif. « Nul souverain peut-« être n'a exercé dans ses États et en Europe autant d'empire en ayant si « peu fait pour l'acquérir, et en en faisant un si médiocre emploi. L'empe-« reur Nicolas n'était ni un grand militaire, ni un grand politique, ni un « grand esprit, ni même un grand ambitieux; il n'a ni agrandi ses États ni « fait faire à ses peuples, en prospérité, en civilisation, en lumières, en « puissance et renommée européenne, de grands progrès, et pourtant il a « régné au dedans avec force, au dehors avec éclat... C'était un grand ac-« teur royal qui avait plus de goût aux effets de théâtre qu'aux événements « du drame. »

M. Guizot retrace ensuite, avec autant d'autorité que d'exactitude, les complications extérieures auxquelles le gouvernement français dut faire face ; il explique nettement le caractère des troubles qui, en Espagne, suivirent la mort de Ferdinand VII, la nature des droits que la reine Isabelle tenait du testament de son père et des lois du pays, enfin la différence des points de vue sous lesquels cette question pouvait s'envisager, suivant que l'on consultait isolément les intérêts de l'Espagne ou que l'on considérait ceux de la France.

Mais, au-dessus de toutes les questions qui divisèrent l'Europe et préoccupèrent sa diplomatie, planait alors comme aujourd'hui celle de la destinée plus ou moins prochaine des vastes contrées soumises, en Europe, en Asie et en Afrique, à la domination turque, la question d'Orient, en un mot, à laquelle M. Guizot a consacré de longs et lumineux développements. La question d'Orient surgissait, à cette époque, de luttes engagées entre le sultan Mahmoud II et le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, dont M. de Prokesch appréciait si bien la valeur respective lorsqu'il disait à M. de Bois-le-Comte : « Méhémet-Ali est un réformateur ; il remplace par des institutions meilleures les vieilles institutions qui passent. Mahmoud est un révolutionnaire ; il détruit et ne met rien en place. » Une première guerre met le suzerain et son vassal aux prises, en 1833. Les Russes entrent à Constantinople pour protéger cette capitale contre les armes victorieuses d'Ibrahim ; quelques mois après, la paix signée entre les deux parties belligérantes était suivie du traité d'Unkiar-Skelessi, conclu entre la Russie et la Turquie, par lequel la Turquie s'engageait à fermer ses mers intérieures aux autres puissances européennes, pour prix de l'assistance morale et militaire que la Russie lui promettait en cas de nouvelles attaques.

En 1839 la guerre recommença entre Mahmoud et Méhémet-Ali, et des négociations s'ouvrirent immédiatement entre la France et l'Angleterre pour aviser à y mettre promptement terme. Il est nécesaire de suivre le fil de ces négociations pour se rendre un compte exact des tristes événements qui mar-

quèrent l'année suivante. En 1839, la diplomatie française semblait obéir à une double conviction : la première, c'est qu'un accord entre la France et l'Angleterre existait sur les points les plus importants de la question, et la seconde, que l'influence française en Orient était uniquement menacée par la Russie, qui mettrait à profit les clauses du traité d'Unkiar-Skelelssi, si l'Europe tout entière ne s'y opposait. Aussi, au lieu d'agir vigoureusement à Constantinople et à Alexandrie pour amener la fin de la crise, le cabinet du 12 mai 1839, les nombreux documents cités et analysés par M. Guizot l'établissent, s'appliqua presque uniquement à combiner l'action de la France et de l'Angleterre, sans s'apercevoir que rien de bon ne pouvait sortir de cette combinaison, puisque les deux puissances cherchaient chacune la solution contraire. C'est ainsi que, lorsque la Russie, qui n'était nullement disposée à attirer sur elle une coalition générale, renonce à se faire l'intermédiaire entre les deux parties belligérantes, comme on lui en avait attribué l'intention, et sacrifie même les prétendus droits qu'elle disait tenir du traité, le gouvernement français s'applaudit d'un résultat qui était cependant un premier pas vers une coalition contre sa politique. En effet, en même temps que les causes de dissentiment s'effaçaient entre la Russie et l'Angleterre, elles s'aggravaient entre cette dernière puissance et la France, qui ne pouvait fonder de grandes espérances sur la Prusse et l'Autriche, peu bienveillantes pour elle. Le traité d'Unkiar-Skelessi abandonné par la Russie, il ne restait plus en ce moment à résoudre que les rapports du vice-roi d'Égypte avec le sultan, et la France était seule favorable à Méhémet-Ali; elle marchait donc vers l'isolement où elle avait espéré confiner la Russie, et les actes de sa diplomatie, il faut le reconnaître, avaient contribué à l'y conduire. Lorsque, dans le premier mois de l'année 1840, M. Guizot vint prendre possession de l'ambassade de Londres, lors que quelques jours après M. Thiers fut appelé à la direction de nos affaires étrangères, l'alliance des grandes puissances de l'Europe contre la France existait déjà en fait.

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui voudront se rendre promptement un compte exact des intérêts véritables de la France en Orient, à lire les remarquables chapitres de M. Guizot, dont ils nous reprocheront peut-être de ne leur donner qu'une idée fort incomplète.

HENRY MOREAU.

LE CURÉ D'ARS, *Vie de M. J. M. Vianney*, par l'abbé Monnin, missionnaire. — 2 vol. in-8 et in-12, chez Douniol.

Il semble que peu de siècles aient jamais été moins que le nôtre favorables à l'art des hagiographes. Quoi de plus contraire au développement de la sainteté que cette fièvre d'agiotage, ce luxe dévorant, cet insatiable appétit de perfectionnement et de bien-être matériels qui restera le trait distinctif de notre âge? Pourtant nous savons des hommes — et nous avons le bonheur d'être de ceux-là — qui peuvent dire : « Nous avons vu un saint, de nos yeux, et nous lui avons parlé; un saint dont la vie merveilleuse nous rend pleinement croyable tout ce que nous avions lu de plus étrange dans

les Bollandistes ; un saint qui réunissait dans sa personne l'effrayante austérité des Pères du désert, la sublime naïveté de saint François d'Assise, la charité de saint Vincent de Paul, et qui, comme ses devanciers, en échange de vertus héroïques, avait reçu du ciel le don des miracles. Ce saint, dont la cendre n'est pas encore refroidie, est celui dont M. l'abbé Monnin vient d'écrire l'histoire, M. J. M. Vianney, curé d'Ars; et c'est avec un vrai sentiment de reconnaissance envers Dieu que nous ajoutons que ce grand homme, à peine mort, a trouvé un historien digne de lui.

Ce n'était pas là une œuvre facile. Comment faire accepter à nos contemporains le saint curé d'Ars, tel que nous l'avons connu, avec sa physionomie tout entière, sans rien diminuer de cette figure, à la fois touchante et austère, en qui revivait si parfaitement, avec toutes ses grâces, mais aussi avec toutes ses rudesses, la divine folie de la croix? L'auteur, témoin oculaire et irréprochable de beaucoup des choses qu'il raconte, a pris le bon parti, celui d'exposer simplement les faits comme il les a vus et comme il les sent; il n'a rien voulu retrancher ni de l'admiration qu'ils lui inspirent, ni des austères leçons qu'ils renferment. Aux lecteurs prévenus ou délicats, l'auteur n'a accordé que ce qui était de leur droit rigoureux : une scrupuleuse exactitude, des témoignages irrécusables et faciles à vérifier, car la plupart des témoins sont encore vivants, et ils se comptent par milliers. Si cependant, malgré la sincérité parfaite de l'auteur et l'authenticité absolue de son récit, l'esprit de quelque lecteur se révolte, il n'y a qu'à plaindre le lecteur et à constater avec reconnaissance que ce n'est pas sans un miséricordieux à-propos que la Providence a ménagé à notre âge de semblables exemples : ne faut-il pas que la corruption matérialiste qui menace d'anéantir l'ordre surnaturel soit ébranlée par les mêmes coups qui ont sapé le monstrueux édifice de la corruption romaine ?

C'est en effet aux plus austères habitants de la Thébaïde qu'il faut remonter pour trouver les modèles de la pénitence héroïque à laquelle le saint homme se condamna toute sa vie. Du pain noir et de l'eau avec des pommes de terre qu'il faisait cuire le dimanche et qui duraient toute la semaine; un sommeil de plus en plus court, ordinairement réduit à deux heures, sur un lit impossible, quand ce n'était pas sur le plancher de son grenier; et, sans parler des autres pénitences, un jeûne continuel qui allait quelquefois jusqu'à se borner à faire trois repas en une semaine : voilà pour la mortification.

Par ce que le saint se retranchait à lui-même, on peut juger de ce qu'il donnait à Dieu et aux hommes. Faute d'espace, nous ne dirons rien de l'ardeur de sa foi, de sa prière continuelle, de ses yeux toujours trempés de larmes toutes les fois qu'il parlait de Jésus-Christ et de son amour pour les hommes, de ce langage enfin que l'on croyait dérobé à sainte Thérèse ou à saint François d'Assise. Mais comment ne pas rappeler le merveilleux apostolat auquel il put se livrer pendant les trente dernières années de sa vie, et cela sans jamais quitter sa pauvre paroisse de cinq cents âmes? Il faut en lire dans M. Monnin les incroyables détails.

C'est entre 1825 et 1830 que la réputation de sainteté du curé, franchissant de bien loin les limites de sa paroisse et de son diocèse, commença à amener

à Ars un prodigieux concours de pèlerins de tous pays. A partir de 1848 surtout, ce concours, qui durait toute l'année et en toutes saisons, devint vraiment extraordinaire. Que diront certains lecteurs en apprenant que des services spéciaux de voitures publiques et d'omnibus furent créés à Lyon et à Villefranche pour amener les voyageurs au petit village d'Ars, et que jamais messageries n'atteignirent plus promptement à une plus fabuleuse prospérité? « On a calculé, dit l'auteur, que par les seuls omnibus qui mettent le village en communication avec la Saône et la gare de Villefranche, il était arrivé, dans le cours d'une année ordinaire, plus de quatre-vingt mille pèlerins. » Comment le saint prêtre pouvait-il satisfaire aux exigences de cette multitude? Beaucoup, on le conçoit, étaient obligés de se borner à le voir passer ou à l'entendre, car il prêchait tous les jours. Mais ceux qui voulaient lui parler en particulier avaient le plus souvent besoin d'user largement de cette patience si difficile qui consiste à attendre. Chacun passait à son tour. Du moins le saint homme n'épargnait rien pour satisfaire tout le monde. « Sur les dix-huit ou vingt heures qui composaient sa journée de travail, il ne prenait que le temps de prier dans le missel et dans le bréviaire, et de faire à midi un semblant de repas. » Les portes de l'église s'ouvrait communément à minuit, jamais plus tard que deux heures. A peine ouvertes, elles étaient envahies par des pénitents qui avaient passé les premières heures de la nuit sous le porche à attendre le curé; à partir de ce moment, le saint appartenait aux fidèles jusqu'à sept heures du soir en hiver et à neuf heures en été. Et cette vie a duré sans interruption plus de trente ans !

On ne s'étonnera pas que Dieu ait accordé des dons merveilleux à un serviteur si héroïque. Aussi l'auteur a-t-il dû consacrer deux longs chapitres — mais ce sujet mériterait un livre — aux miracles de guérisons corporelles et spirituelles opérées dans cette humble église. Ce livre, nous l'espérons, sera un jour écrit, et le concours qui continue aujourd'hui sur le tombeau de l'homme de Dieu nous fait croire que la liste de ces merveilles est bien loin d'être close.

Mais la merveille des merveilles, à Ars, c'était le saint curé lui-même. Il faut lire l'ouvrage de M. Monnin pour comprendre une fois de plus combien Dieu est admirable dans ses saints. Ce bon curé, d'une instruction incomplète, qui avait, comme saint Vincent de Paul dans sa jeunesse, gardé les troupeaux, qui n'avait reçu de la nature que des facultés ordinaires, où avait-il puisé cette science merveilleuse des âmes, ces intuitions plus rapides et plus sûres que celle du génie, cette éloquence improvisée qui unit parfois l'éclair de Bossuet à la grâce de saint François de Sales et à l'onction de saint Bernard? D'où lui venait en même temps cette politesse exquise, ces reparties si fines, cette amabilité sans égale? Nous voudrions citer; mais il vaut mieux renvoyer au livre de M. Monnin : on y trouvera une grande abondance de faits, la seule explication qu'on puisse admettre, je veux dire l'action visible de la grâce sur une âme prédestinée.

Ces parties capitales de la vie du saint curé nous remettent en mémoire deux pages écrites par deux philosophes contemporains : l'une trouve dans l'histoire de notre saint une confirmation éclatante, l'autre une péremptoire réfutation.

La première, que nous citons avec un orgueil filial, est du R. P. Gratry. « Nul doute, » écrit-il au cinquième livre de sa *Logique*[1], dans un chapitre qu'aucun traité de philosophie n'avait présenté jusque-là, « nul doute que, « par la pureté du cœur, l'innocence ou conservée ou recouvrée par la « vertu, la foi et la religion, il n'y ait dans l'homme des capacités et des « ressources d'esprit, de corps et de cœur que la plupart des hommes ne « soupçonnent pas. C'est à cet ordre de ressources qu'appartient ce que la « théologie nomme la science infuse, les vertus intellectuelles inspirées que « verse dans notre esprit le Verbe divin quand il habite en nous par la foi « et l'amour. »

« C'est par ce procédé, dit très-sagement M. Monnin, que M. Vianney s'est « élevé tout seul à l'école du Saint-Esprit. » C'est par là que cet ignorant, que le P. Lacordaire voulut venir entendre, arrivait aux triomphes suprêmes de l'éloquence évangélique.

L'autre page appartient à l'auteur de *Madame de Longueville*. Un peu embarrassé du côté merveilleux que présente la vie de la sœur Madeleine de Saint-Joseph, dont les Carmélites demandaient la béatification, l'écrivain s'exprime ainsi :

« Elle avait un de ces grands cœurs qui font les héros en tout genre, et « qui sont la première source des miracles. Elle en fit donc, comme sainte « Thérèse. Comme elle, elle eut ses extases, ses visions. C'est le cœur qui « échauffait en elle l'imagination, et c'est là, en effet, le foyer sacré de toutes « les grandes choses. Quelle philosophie que celle qui viendrait proposer « ici ses misérables objections! Prenez-y garde : elles tourneraient contre « Socrate et son démon, aussi bien que contre le bon ange de la mère Made- « leine de Saint-Joseph. Ce bon ange-là était au moins la vision intérieure, « la voix sainte et vraiment merveilleuse d'une grande âme transfigurée[2]. »

Il est impossible, comme on le voit, d'éconduire plus poliment les faits de l'ordre surnaturel. Mais, pour se rendre compte de la valeur de tels arguments appliqués à la vie des saints, il n'y a qu'à lire, entre autres, les chapitres consacrés par M. Monnin aux guérisons et conversions obtenues à Ars. En présence de ces guérisons subites opérées par une bénédiction ou un attouchement sur des enfants incurables[3], on se demande ce qu'a à faire ici *le cœur qui échauffe l'imagination*, etc., et l'on ne peut s'empêcher de s'écrier : « Quelle philosophie, que celle qui se contente de pareils arguments pour rayer les miracles de l'histoire du monde! »

Nous regrettons de n'avoir pas l'espace nécessaire pour louer l'historien du curé d'Ars. Cette œuvre, qui peut être encore améliorée par l'auteur, nous semble cependant définitive. Personne n'écrira la même vie avec une plus parfaite connaissance du sujet, un style plus élevé, plus ému, plus élégant, plus pieux, en un mot plus digne du sujet. L'auteur aura la récompense qu'il cherche : son livre fera naître la foi et la charité dans les âmes, et, en faisant connaître et aimer le saint, il continuera son apostolat.

L. Lescœur,
Prêtre de l'Oratoire, I. C.

[1] *Les vertus intellectuelles inspirées.*
[2] *Madame de Longueville*, par M. Cousin, I, 92.
[3] Notamment t. II, p. 136, 161 et 164.

ŒUVRES ET CORRESPONDANCES INÉDITES DE J. J. ROUSSEAU, publiés par M. Streckeisen-Moultou. 1 vol. in-8, chez Michel Lévy.

J. J. Rousseau est jugé à tous les titres, comme écrivain, comme moraliste, comme homme, et les exhumations qu'on nous donne aujourd'hui de lui ne sauraient le remettre en question. Ce volume, préfaces, avertissements, notices, introductions déduites, est du reste assez mince. Il se compose d'une cinquantaine de lettres, de deux très-courtes *Nouvelles*, d'un projet de constitution pour la Corse et de quelques fragments de politique et de philosophie peu étendus. Tout cela est, selon l'éditeur, de la meilleure époque de Rousseau et par conséquent se recommande pour la double maturité de la forme et du fond. Nous nous permettrons d'en douter, au moins pour les deux Nouvelles. Ce sont des compositions dans le goût des *contes moraux* de Marmontel et écrites du style que voici :

« Claire était charmante sans être belle, ou du moins sa beauté avait plus « d'élégance que de régularité ; elle n'excitait pas l'admiration, mais elle tou- « chait, sans qu'on sût pourquoi. Ce pourquoi était qu'avec des traits com- « muns, ses regards, son geste, sa physionomie, annonçaient une âme sen- « sible, et qu'une âme sensible, pour celles qui *le* sont, est le premier et le plus « puissant de tous les charmes. Quant à ceux qui ont le sens intérieur moins « *exquis* et *qui* ne s'affectent, pour ainsi dire, que par règle et méthode, « Claire n'eût été pour eux qu'une personne ordinaire qu'on est étonné « d'oublier difficilement, quoiqu'on ne voie point de raison de s'en souve- « nir..... Il lui échappa quelques larmes qu'elle s'efforçait de cacher. Mar- « cellin (son amant) s'en aperçut pourtant ; il en fut ému jusqu'au fond du « cœur : et deux gouttes d'eau presque imperceptibles furent la source de « bien des orages. »

C'est ce joli trait de la fin, sans doute, qui aura fait recommander les *Amours de Claire et de Marcellin* pour la *fraîcheur* et la *grâce*. Le Dorat, à ce qu'il paraît, est encore en faveur à Genève.

Après ces pastorales, auxquelles s'appliquerait à merveille ce que Rousseau dit lui-même dans ce volume des *idylles* de Saint-Brisson (voyez page 401), le morceau le plus amusant est le *Projet de constitution pour la Corse*. Vers 1766, Paoli ayant, ou à peu près, affranchi son pays du joug des Génois, fit demander à Jean-Jacques un plan de constitution. Voltaire, probablement jaloux qu'on ne se fût pas adressé à lui, fit courir le bruit que cette demande était une mystification que lui-même avait arrangée pour prendre le philosophe génevois au piége de sa vanité. Rousseau, naturellement soupçonneux, quand ce bruit lui revint, resta longtemps dans une affreuse perplexité. Il craignait mortellement le ridicule. Cependant ses appréhensions n'étaient pas fondées ; on avait bien réellement demandé à Rousseau une charte constitutive pour la Corse, et ce n'est pas l'un des traits les moins curieux du dix-huitième siècle que cette conviction, chez des hommes d'ailleurs intelligents et graves, que la philosophie pouvait donner des lois

aux peuples. Rousseau en était plus convaincu qu'un autre, et il faut voir comme il prend son rôle d'Épimenide au sérieux. L'occasion était belle pour lui de mettre en pratique ses théories. Il allait avoir à expérimenter sur un peuple neuf où à peu près. En effet, si les tyrannies qui les avaient écrasés l'une après l'autre n'avaient pas laissé trace d'organisation politique chez les Corses, en revanche, il y restait une organisation religieuse intacte. C'était un embarras pour Rousseau. Un autre aurait songé peut-être à en faire la base des nouvelles institutions à donner à la Corse, ou, du moins, à y chercher, à titre d'œuvre traditionnelle, quelques renseignements sur les instincts de la nation : Rousseau s'en garde bien ; la religion du pays est comme non avenue pour lui, ou, s'il s'en occupe, c'est comme d'un obstacle qu'il faut tourner dans la crainte des inconvénients qu'il y aurait à l'attaquer directement. Il ne veut pas qu'on touche à la religion : ce sera le devoir du gouvernement d'en détourner peu à peu les citoyens.

« On les détournera de la superstition (la religion n'est jamais nommée autrement dans cet écrit) en les occupant beaucoup de leurs devoirs de citoyens, en mettant de l'appareil aux fêtes nationales, en ôtant beaucoup de leur temps aux cérémonies ecclésiastiques pour en donner aux cérémonies civiles, et cela peut se faire avec un peu d'adresse, sans fâcher le clergé, en faisant en sorte qu'il y ait toujours quelque part, mais qu'elle soit si petite, que l'attention n'y demeure point fixée. »

Du reste, la constitution qu'il propose est républicaine et égalitaire. Les lois y « commandent au cœur doucement et n'y tyrannisent pas la volonté. » (Page 127.) Seulement il y a défense d'aller en carrosse et ordre de se marier. (Pages 114-193). La nation est divisée en trois classes, mais l'inégalité y est toute personnelle. La première est celle des *citoyens;* la deuxième celle des *patriotes;* la troisième, celle des *aspirants*. Pas d'autre occupation que celle de l'agriculture; pas d'autre commerce que l'échange des produits. A cet égard, il y a dans ce projet de constitution pour la Corse des choses faites pour réjouir le cœur de M. Proudhon. L'infâme capital y est très-malmené.

Tout ce morceau est écrit, cette fois nous le reconnaissons, dans le grand ton de Jean-Jacques; Rome et la Grèce y sont souvent invoquées concurremment avec la Suisse, et l'apostrophe y est d'un emploi fréquent : « Corses, « voilà le modèle que vous devez suivre pour revenir à votre état primitif... « Noble peuple, je ne veux pas vous donner des lois artificielles et systématiques inventées par les hommes, mais vous ramener sous les seules lois « de la nature et de l'ordre, qui commandent au cœur et ne tyrannisent pas « la volonté. »

Nous ne saurions partager l'admiration de l'éditeur pour les quatre *Lettres sur le bonheur*, thèse déclamatoire et vide; mais nous sommes tout à fait de son avis sur les soixante lettres inédites qui terminent le volume; elles sont pour la biographie de Rousseau et pour l'histoire littéraire du dix-huitième siècle d'un réel et piquant intérêt. C'est non-seulement sur les dispositions inquiètes et l'hypocondrie du philosophe qu'elles offrent de nouveaux détails, mais sur les soins anxieux qu'il donnait à ses ouvrages, à leur correction typographique, à la composition et à l'exécution des gravures dont ils étaient quelquefois ornés. On y verra aussi avec quel soin il composait

ses moindres billets, les retouchant, les recopiant et les suivant de la pensée avec alarmes dans toutes les mains par où ils pouvaient passer. Plusieurs de ces lettres déjà publiées se retrouvent ici avec des variantes curieuses. Mais ce qui, après son humeur soucieuse, y éclate le plus, c'est sa susceptibilité d'auteur. Il y a telle lettre à Bitaubé qui s'était permis une critique de sa *Profession de foi du Vicaire savoyard*, où le malheureux auteur du poëme des *Bataves* est traité comme un faquin, tout ministre qu'il est du saint Évangile.

Cette publication ne changera donc rien à l'opinion qu'on a de Jean-Jacques Rousseau. Qu'à Genève et dans la famille d'un ami du philosophe, on ait pensé autrement, celà se conçoit; mais la critique doit se défendre de tout fétichisme.

P. Douhaire.

REVUE DE L'ANNÉE, RELIGIEUSE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE, tableau annuel des principales productions de la théologie, de la philosophie, de l'histoire et de la littérature; publiée sous la direction de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet. 1 fort vol. in-12. Paris, Lecoffre.

Nous avons donné des encouragements à cet ouvrage lorsqu'il n'était encore qu'en projet et qu'on voulut bien nous en communiquer le plan : nous lui devons aujourd'hui des éloges. Il dépasse en effet notre attente. C'est non-seulement un livre bien conçu, mais un livre généralement bien fait. Et certes, ce n'était pas chose facile. L'objet que s'était proposé M. Duilhé de Saint-Projet n'était rien moins, au fond, que l'histoire intellectuelle de l'année 1860. Présenter les idées sur lesquelles a vécu cette période confuse, agitée et assez stérile au demeurant, dans leur mouvement d'ensemble et les apprécier en détail dans les œuvres où elles se sont produites, telle était la tâche qu'il s'était imposée. Et cette tâche, il l'a remplie, nous le répétons, avec beaucoup plus de succès qu'on ne pouvait l'attendre d'une tentative neuve et en quelque sorte improvisée.

S'il n'est pas traité avec un égal soin dans toutes ses parties, ce tableau des travaux de l'esprit dans l'année dont quelques mois seulement nous séparent est du moins largement et complétement esquissé. Nul détail important n'en est omis, et les parties, considérées au point de vue de l'auteur, y sont bien graduées. Depuis les spéculations les plus idéales de la philosophie jusqu'aux productions les plus réalistes et les plus mercantiles de la littérature et de l'art; depuis la polémique religieuse et politique provoquée par les événements publics, jusqu'aux discussions scientifiques des corps savants; de la théologie au feuilleton, et de la jurisprudence au vaudeville, sans omettre la poésie et l'histoire, tout y est résumé et jugé à sa place, selon sa valeur propre ou son importance relative. Que si quelques détails ne sont qu'indiqués, tandis que d'autres sont l'objet d'un ample développement, c'est le résultat du plan que s'était tracé l'auteur. Bien qu'il ait eu en vue la plus large portion du public intelligent, c'est néanmoins pour les hommes religieux, pour les catholiques, que M. Duilhé a principa-

lement écrit. Or, pour de tels lecteurs, toutes les productions de l'année ne sauraient exciter le même intérêt. On ne doit donc pas s'étonner si, dans la *Revue de l'année*, les travaux de droit, de médecine et de chimie, par exemple, occupent moins de place que les ouvrages d'histoire politique ou religieuse, les livres de philosophie et de morale, les écrits relatifs aux entreprises des princes ou des peuples contre les traités et les traditions sur lesquelles repose la constitution et la paix de l'Europe.

C'est par l'histoire de la grande mêlée des brochures suscitées par la question romaine que s'ouvre la *Revue de l'année*. Grâce aux citations bien choisies que l'auteur de l'article emprunte aux écrivains qu'il analyse, ce chapitre est dramatique et piquant. La multitude et la variété des noms qui se pressent là ajoutent à l'intérêt. Là défilent, sous la conduite de l'intrépide et infatigable évêque d'Orléans, prélats, journalistes, hommes de cabinet, hommes d'État, marchant ensemble, et sous la variété de leurs couleurs politiques, à la défense de leur commune foi. L'histoire trouvera un jour, dans ce chapitre, de précieuses indications. Elle n'y regrettera qu'une chose, la date précise de chaque manifestation. Ces dates exactement relevées offriraient, parfois, d'importantes simultanéités.

Après le chapitre des manifestations catholiques, en 1860, vient celui des travaux apologétiques en France et à l'étranger dans le courant de la même période. Les conférences de Notre-Dame, quelques-uns des cours de la Sorbonne, les ouvrages de M. le prince de Broglie et de M. l'abbé Cognat; les travaux d'exégèse de MM. Crélier et Meignan, sont justement signalés. Les travaux du même genre publiés à l'étranger sont l'objet d'indications moins complètes. Il y a là une lacune que nous invitons le directeur de la *Revue de l'année* à combler dans ses publications à venir. L'Angleterre et l'Allemagne catholiques font, dans cet ordre d'études, de grands et ingénieux travaux que les catholiques français sauront gré à M. Duilhé de leur faire connaître. Ce qu'il nous a donné cette année sur les publications protestantes en France, bien qu'extrêmement curieux, n'est pas complet non plus. C'est un chapitre qui devra être développé ou enrichi, dans les prochaines années.

Nous ne parlerons de la revue des publications philosophiques, et des écoles ou débris d'écoles qui subsistent chez nous, que pour appeler l'attention sur cet habile résumé. Personne n'en sera surpris quand nous dirons qu'il est dû à la plume de M. l'abbé Cognat.

C'est aussi une esquisse parfaite, en son genre, que l'histoire du roman en 1860, par M. V. Fournel. Dans son appréciation de l'année dramatique, M. de Bornier est, à notre avis, d'une bien grande indulgence. La revue de l'histoire manque de vues d'ensemble et d'unité. Nous nous abstiendrons pour tout ce qui concerne la jurisprudence et les sciences physiques; mais nous voulons en finissant recommander un chapitre hors cadre et qui ne sera pas le moins recherché : nous voulons parler de celui que la *Revue de l'année* consacre aux journaux et aux revues. C'était le complément obligé de cette histoire des idées de 1860. Comme toute l'activité de l'esprit se porte de plus en plus vers ce genre d'écrits, peut-être, une autre année, sera-t-il convenable, de commencer par là.

Une autre année, disons-nous... Oui, une autre année; car nous espérons que l'entreprise de M. Duilhé sera appréciée comme elle le mérite, que le nombre considérable d'approbations qu'elle a obtenues des chefs de l'Église s'augmentera du succès de ce premier essai, et que le courageux directeur continuera son œuvre dans l'esprit large et élevé dans lequel il l'a commencée.

P. Douhaire.

ENTRETIENS SUR L'HYGIÈNE A L'USAGE DES CAMPAGNES, par M. le docteur Descieux. Paris, Paul Dupont, 1861.

Il faut estimer et louer, entre toutes, les œuvres qui semblent inspirées par l'unique désir d'être utile et de faire le bien. Moins l'auteur a voulu tenir de place dans les lignes qu'il écrit, plus il importe de faire valoir, aux yeux de tous, et les louables intentions qui l'ont animé, et la richesse des connaissances qu'il possède, et le talent qu'il a mis en usage. A tous ces titres, il nous sera permis de recommander le livre de M. le docteur Descieux. M. Descieux habite la province. L'exercice de sa noble profession l'appelle souvent dans les campagnes et l'a mis en possession d'observations recueillies avec une sagacité rare et qu'il présente avec une entière compétence. Il connaît mieux que personne ces populations vaillantes et laborieuses, profondément attachées au sol, et demandant aux travaux des champs leur salaire de chaque jour. Il sait leur caractère, leurs mœurs, leur manière de vivre, et, par conséquent, les conditions sanitaires sous l'influence desquelles elles sont placées. Aucune des causes habituelles qui viennent altérer ou détruire la santé de ces bons paysans n'échappe à sa longue expérience. Aussi M. le docteur Descieux s'est-il dit avec beaucoup de raison que, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, mieux vaut prévenir que réprimer. Certes, le Code pénal est une utile et nécessaire invention; mais honneur surtout à la loi quand, à force de sollicitude pour l'éducation morale de l'homme, elle arrive à multiplier les loisirs des juges criminels. La médecine pratique et répressive, pour ainsi parler, est tout à fait indispensable; mais honneur surtout à la science quand, à la faveur de sages préceptes vulgarisés par avance, elle obtient pour ses adeptes un heureux amoindrissement de clientèle.

Les instructions qui composent les *Entretiens sur l'hygiène* ont d'abord fait l'objet d'un cours à l'école de Grignon. Plus tard, l'honorable professeur fit connaître aux ouvriers de Montfort-l'Amaury les bienfaits de son enseignement. Aujourd'hui il appelle à profiter de ses conseils les habitants des régions les plus éloignées, qui pourront étudier dans son livre l'art de se bien porter. Celui-là, certes, n'est pas le moins important de tous les arts, et combien cependant en ignorent non-seulement la pratique, mais jusqu'à l'existence!

Remercions aussi M. le docteur Descieux de ces vues élevées et vraiment morales qui dominent tout le sujet. Il venge noblement la science du re-

proche si mal fondé d'ailleurs de matérialisme et d'irréligion. La science véritable n'a point cette désolante présomption de ne rien vouloir en dehors de son domaine et de nier ce qu'elle ne peut atteindre. Parce que nul opérateur n'a senti palpiter une âme sous son scalpel, est-ce à dire que l'âme ne soit pas? En arriver à cette conclusion n'est pas d'un savant, mais d'un fou. D'un autre côté, l'âme souveraine et directrice du corps exerce sur chacun des organes une action dont il faut savoir tenir compte. M. Descieux, en philosophe chrétien qu'il est, a parfaitement apprécié les relations nécessaires de la morale avec l'hygiène. C'est par là que sa doctrine, si familièrement exprimée et mise à la portée des esprits les plus simples, prend du caractère et de la hauteur. Au-dessus des prescriptions qui résultent de la nature des choses, il fait planer les préceptes de l'Évangile, et démontre avec autorité comment, en pratiquant la vertu, en restant fidèle à l'observation du devoir, l'homme s'assure à lui-même les meilleures chances de conserver le bien le plus précieux peut-être parmi les périssables, la santé. Dans les passions, dans les égarements et les désordres, il signale d'incessantes causes de maladies et de mort, et, parlant, par exemple, de l'hypocrisie, « encore un vice, s'écrie-t-il éloquemment, que le corps nourrit d'un lambeau de sa chair. »

Cette lumière supérieure répand un heureux jour sur toutes les pages du volume. M. Descieux a donc des titres incontestables à la reconnaissance publique, et l'on peut affirmer hautement qu'en écrivant ce bon livre, il a fait une bonne action.

Ernest Gervais.

MÉDITATIONS A L'USAGE DE LA JEUNESSE, pour tous les jours de l'année et les principales fêtes, par l'abbé A. E. Pagès. — Paris, Adrien Leclère et Vaton.

Le livre de M. l'abbé Pagès a reçu de S. E. le cardinal archevêque de Paris une approbation qui le recommande aux familles pieuses beaucoup mieux que tous les éloges.

Nous nous bornerons donc à faire connaître quelques-uns des caractères de ce modeste et excellent ouvrage.

L'auteur y remplit toutes les promesses de son titre. Ce sont bien des *méditations* qu'il nous donne, sérieuses, recueillies, pieuses, tournant à la pratique et finissant en bonnes résolutions.

Ce sont encore des méditations *à l'usage de la jeunesse.* Tout y est simple, droit et ferme en bon sens. L'auteur ne cherche pas à élever tout à coup son jeune disciple au septième degré de l'oraison : il s'efforce de lui faire admirer la sagesse de Dieu, la douceur de Jésus-Christ, la justice de sa loi, et lui inspire en terminant des résolutions telles que celles-ci : « Je mortifierai ma langue. » — Et encore : « Je m'appliquerai à moi-même ce que j'entendrai dans les sermons. » On voit que nous sommes en pleine simplicité pratique : tant mieux ! nous avons tous besoin de cette vertu !

Ce sont enfin des méditations *pour tous les jours de l'année,* c'est-à-dire

reproduisant avec fidélité la variété admirable de l'*année ecclésiastique*, avec ses jours de deuil et de joie, d'allégresse et d'austérité, de pénitence et de sainte gaieté, avec les solennités de ses saints et le passage régulier des grandes fêtes qui mesurent le temps et prédisent l'éternité.

L'enfant chrétien qui, docile à l'avertissement de M. l'abbé Pagès, consacrera chaque matin huit à dix minutes à la méditation préparée pour lui, trouvera dans cette grande et forte habitude le secret d'une vertu solide, élevée, courageuse. Il prendra le goût des choses de Dieu, l'amour des saintes lettres, et cette tendre et invincible sagesse qui faisait dire au Psalmiste : « Combien j'aime votre loi, Seigneur ! elle est une méditation de tout le jour ! Vous m'avez rendu prudent et fort contre mes ennemis par la présence continuelle de vos commandements ! Je suis devenu plus savant que ceux qui m'enseignaient, à force de méditer votre loi ; je suis devenu plus sage que les vieillards, à force de chercher votre volonté ! Seigneur, vous avez gardé mes pieds de toute voie d'égarement, par l'amour de vos saintes paroles : je vous suis demeuré fidèle; je n'ai cessé de vous aimer ! Combien douces sont vos paroles à mon cœur, plus douces que le miel à mes lèvres ! Je connais votre loi, Seigneur, et je la comprends : c'est pourquoi je fuis toute voie d'iniquité. »

Le livre de M. l'abbé Pagès sera très-utilement donné en lecture spirituelle dans les colléges et les maisons d'éducation aux enfants de dix à quinze ans. Mais plusieurs feront bien de le lire toute leur vie.

L'abbé Henri Perreyve.

L'Angleterre, qui montre tant de zèle pour la cause des nationalités en Italie, ne trouve plus cette cause aussi sacrée quand il s'agit des populations qu'elle s'est annexées ou que les traités ont rangées sous sa suzeraineté. C'est ainsi que les Grecs des îles Ioniennes lui demandent en vain à se réunir à leurs frères du royaume de Grèce. L'Angleterre refuse de prêter l'oreille à cette organisation, et dissout le Parlement pour ne pas l'entendre. Cependant la demande des députés est bien l'expression des vœux du peuple Ionien, et la manifestation en est légale et parfaitement conforme aux prévisions de la Constitution jurée par l'Angleterre. C'est ce que démontre M. François Lenormant dans une brochure spirituelle et pleine d'intérêt, sous forme de lettres, à lord John Russell (in-8, chez Amyot, 8, rue de la Paix). Ce court et substantiel écrit édifiera une fois de plus sur la sincérité des sentiments que professe le gouvernement anglais en matière politique. P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

20 juin.

Deux et trois font cinq, et quatre font neuf..., etc., c'est à peu près par cette arithmétique que le *Moniteur* résume les travaux de la session législative, close le 27 juin, en indiquant le nombre des lois qui ont été proposées et votées. Ce n'est pas là un éloge suffisant. L'assemblée qui dans le moins grand nombre de jours vote le plus grand nombre de lois, est celle qui les discute le moins, voilà tout, et cette statistique, très-utile en matière de rendement des machines, va mal aux puissances intellectuelles.

La session qui vient de finir a eu, selon nous, deux mérites. Elle a résolu des questions importantes, notamment la question de l'*échelle mobile* et celle du *pacte colonial*, deux institutions dont nous ne ferons assurément pas l'oraison funèbre. Elle a voté des lois utiles, comme la loi sur la *télégraphie privée*, la loi sur la *caisse des retraites*, et plusieurs autres. Elle a en outre, à plusieurs reprises, satisfait l'opinion par une bonne attitude, qui est, bien que fort incomplet, un véritable progrès dans l'usage des libertés publiques.

Cette attitude est le fait de quelques hommes, encore en minorité ; ils ne forment même pas un groupe ; ce sont d'honorables individualités ; mais c'est déjà beaucoup assurément que les grands intérêts puissent compter, au Sénat, au Corps législatif, sur quelques voix indépendantes, sans être agressives, qui ne craignent pas de dire hautement la vérité. Nous sommes fiers que ce bon exemple soit parti des catholiques. Sans rappeler quelle satisfaction, quelle fierté, nous avons éprouvées au moment du vote des amendements relatifs à la question romaine dans la discussion de l'adresse, nous ne craignons pas d'affirmer que ce vote mémorable, intervenant à l'heure que Garibaldi avait donné à ses volontaires pour rendez-vous, a

éclairé le gouvernement français, arrêté l'Italie, rassuré le Saint-Siége, et puissamment contribué à éviter la guerre en Europe au printemps de 1861.

Il est vrai, le Corps législatif a moins bien fini sa session qu'il ne l'avait commencée ; selon le proverbe anglais popularisé par lord Palmerston, qui commence en lion finit en agneau. L'adresse et le budget sont les deux grands jours du pouvoir parlementaire. Ce que nous pensons de l'adresse, nous l'avons assez dit ; reste le budget.

Le budget, les questions financières soulevées par la loi des chemins de fer, les obligations trentenaires, les travaux de Paris, ont été l'objet de discussions très-faibles et très-insuffisantes. Si nous exceptons M. Gouin et deux ou trois membres expérimentés des anciennes assemblées, le Corps législatif, cela est évident, ne compte pas de financiers. La discussion de la loi sur les chemins de fer n'a été que l'explosion de ce qu'on nommait autrefois l'intérêt de *clocher*, de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui l'intérêt de *station*. Il est parfaitement juste que les départements dénués de chemins de fer en désirent et en demandent ; les gens qui n'ont pas voiture seraient très-tentés aussi de réclamer, s'ils voyaient leurs voisins pourvus par le gouvernement de chevaux et d'équipages. Mais il serait bon de se demander s'ils ont de quoi nourrir les chevaux et charger les voitures. On voudrait des chemins de fer dans des pays où il n'y a ni voyageurs ni marchandises. On ne se demande pas si le budget et le crédit public ont les épaules assez fortes pour porter des poids indéfiniment croissants, si des compagnies nouvelles se formeront pour des embranchements secondaires, si les compagnies anciennes les accepteront, s'il est prudent d'accroître leur puissance, s'il est juste d'augmenter leurs charges.

On croit répondre à tout en montrant l'empressement du public à souscrire à tous les emprunts. L'émission des obligations des compagnies de chemin de fer par la Banque, l'émission des obligations trentenaires par l'État, ont été quatre ou cinq fois couvertes. On s'écrie : Voyez quelle est la confiance du public! voyez quelle est la richesse! La forme des emprunts par souscription publique est entrée dans nos mœurs, et elle est, en effet, bien en rapport avec l'état des fortunes dans notre société démocratique. Mais de trop fréquents appels ont des inconvénients sérieux. La confiance du public ressemble à la confiance qu'il avait dans la loterie ; il voit un jeu, non pas un placement, dans la souscription, la prime entre pour beaucoup dans son patriotisme, et on ne saurait trop rappeler ce mot d'un paysan après le second emprunt destiné à la guerre de Crimée : « Ce n'est pas le roi Louis-Philippe qui nous aurait ainsi donné deux emprunts en un an ! » La richesse de la France est admirable ; elle paye tous les impôts, elle couvre tous les emprunts, elle alimente toutes les affaires. Ce que trente ans de paix et de liberté, ce que dix ans d'ordre, d'industrie et de chemins de fer ont produit de ressources et d'épargnes, dépasse assurément tout ce que l'on pouvait calculer. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'argent qui se rend

dans les mains de l'État, sous l'attrait de si fréquents appels, se retire d'ailleurs; on ne trouve plus d'argent pour le commerce ou pour les travaux locaux ; on prête aux Compagnies sans s'intéresser, sans s'associer à leurs travaux; des grèves d'ouvriers attestent de profondes souffrances; sur plus d'un point, l'industrie s'arrête. Cette situation est due sans doute à des causes bien complexes. Mais avons-nous tort de penser que la centralisation de l'argent entre les mains de quelques compagnies et de l'État nuit à la distribution normale des capitaux dans toutes les branches de l'activité du pays? Quelle tentation pour un gouvernement que cette facilité d'emprunter! C'est la gloire d'un ministre, ce serait la ruine d'un fils de famille, que d'inventer une nouvelle manière d'avoir de l'argent. Mais à quelles conditions onéreuses ! Le crédit de l'État y gagne-t-il ? Comparez le taux de sa rente à celui des rentes des autres nations? Voilà un fonds de plus, l'obligation trentenaire: n'écrasera-t-elle pas les cours de la rente, ou n'en sera-t-elle pas écrasée? S'il est bon, désirable, urgent, de terminer notre réseau de chemins de fer, ne pouvait-on aller moins vite, introduire ce salutaire élément de tout ce qui doit être solide, le temps, et le Corps législatif ne se serait-il pas honoré en discutant plus complétement des questions si importantes ?

Il se serait plus honoré aussi, nous répétons le mot, en accordant plus d'attention à la loi sur la presse, et moins d'applaudissements au ministre qui venait signifier aux députés la prolongation de leur mandat, mais le rétrécissement définitif de leur rôle et la continuation de leur tutelle. Au même moment, les élections pour les conseils généraux apportaient le fait à l'appui de la doctrine. Il est clair que le Corps législatif n'a pas été aussi courageux à la fin de la session qu'au commencement. Mais il est bien plus clair encore que le gouvernement n'a pas été aussi libéral en appliquant le décret du 24 novembre qu'il l'avait été en le rédigeant.

Ce décret fait sans doute au pouvoir une situation qui n'est pas tenable. Il a mis en relief l'éloquence, l'habileté, la variété du talent des ministres sans portefeuille, cela n'est pas contestable, et cela n'est pas surprenant; les orateurs et les soldats, formés à bonne école, sont nombreux en France : *rem militarem et argute loqui*, César définissait ainsi nos ancêtres. Mais une autre chose a été mise en relief encore bien davantage, c'est que l'interpellation valait mieux que la pétition, c'est que la responsabilité des ministres valait mieux que la responsabilité unique du chef de l'État. Il n'est pas décent, il n'est pas possible que la personne de l'Empereur soit toujours en cause. Il n'est pas décent, il n'est pas possible que la question de confiance personnelle soit toujours posée aux représentants du pays. Il ne s'agit pas de témoigner sa confiance ou sa défiance, il s'agit de remplir son devoir chacun dans son rôle. Entrez dans un bureau du ministère des finances, et dites au contrôleur qui revoit les chiffres du caissier : « Est-ce que vous n'avez pas confiance dans votre collègue? » il vous répondra : « Je ne suis

pas ici pour faire du sentiment, mais pour faire de la comptabilité; j'ai confiance dans mon collègue en particulier, mais je me défie de la nature humaine en général, quand elle n'est pas surveillée; donc je surveille, et je suis là pour cela; l'action de mon contrôle est souvent inutile, la présence de mon contrôle est toujours nécessaire; remplissons chacun notre mandat sans nous en rapporter à autrui. » De même les grands pouvoirs de l'État ne sont pas là pour fermer pieusement les yeux, mais pour les ouvrir constamment. Encore une fois, il n'est pas bon que l'Empereur soit toujours exposé aux attaques, mais il n'est pas bon que les députés soient toujours obligés de montrer leurs votes comme de nouveaux serments.

Chaque nouvelle session rendra plus choquant ce résultat de nos institutions, si bien analysées dans ce numéro même par M. de Lavergne. Mais, jusqu'à ce que le pouvoir prenne l'initiative de leur remaniement, qui n'appartient qu'à lui, le décret du 24 novembre devrait au moins être appliqué à la lettre. Or les députés qui l'ont pris au sérieux se sont trouvé dans la situation connue de Gilblas vis-à-vis de l'archevêque de Grenade. Le prélat lui avait demandé la vérité, puis il l'a congédié pour l'avoir dite. Quoi! voilà un homme dont le nom, les actes, les alliances, ne rappellent que l'attachement le plus complet à l'Empire, un homme aimé et honoré entre tous, M. Lemercier ; voilà son collègue, M. Plichon, signalé dans toute sa vie par son courage, sa loyauté, son patriotisme ; voilà un autre député, homme nouveau dans la politique, ancien dans les services publics, M. Ancel, maire et bienfaiteur d'une grande ville, conseiller général pendant treize ans, élu à l'unanimité président de la Chambre de commerce : ils ont voté selon leur conscience dans une question qui intéresse au plus haut degré la conscience, au lendemain d'un décret qui recommandait la franchise, et, pour cela, rien que pour cela, ils seront combattus, remplacés, transformés en factieux! Il est impossible, surtout au point de vue du gouvernement, de ne pas déplorer de pareils excès qui conduisent toujours la France à être partagée en deux camps, et à sembler aux yeux du monde une nation qui ne sait que brûler alternativement de la poudre ou de l'encens.

Quoi qu'il en soit des lacunes du décret du 24 novembre et de ses conséquences, il existe, il durera, il ne peut être remanié, même dans l'intérêt du pouvoir, que dans un sens plus libéral. Sachons nous en servir, ne soyons pas abattus au premier essai; signalons et réclamons sans faiblesse et sans passion ce qui le contredit ce qui lui manque, en premier lieu ce qui manque au régime de la presse.

Les condamnations ou les avertissements qui ont frappé divers journaux, la *Gironde*, l'*Espérance*, le *Journal de Rennes*, depuis un mois, sont un signe suffisamment caractéristique de la condition où cette précieuse liberté, si largement définie par l'art. 11 de la déclaration des droits de l'homme de 1789, se trouve encore malgré la dernière loi. Un autre signe nous a été révélé par le fameux procès Mirès, qui a tant occupé le public.

Ce n'est plus la liberté, c'est la moralité de la presse dont ce procès donne la mesure.

Puisque cette affaire n'est pas encore terminée, nous nous abstiendrons, fidèles à la réserve que l'on a l'habitude, en France, de garder sur une procédure dont la justice est saisie, de dire notre opinion sur le fonds de la prévention. On nous fera l'honneur de supposer que cette opinion n'incline pas à la mollesse. Mais, en attendant que le jour de l'exprimer soit venu, nous ne tairons pas notre impression sur quelques incidents de la première instance, qu'on ne saurait nous blâmer de qualifier, puisqu'ils sont spéciaux et terminés.

Voilà plusieurs années que durent les affaires qui ont ému la justice. Comment aucun journal ne les a-t-il pas signalées, interrogées, discutées? La réponse est dans une lettre de M. Mirès à M. de Pontalba, son ministre en service fort extraordinaire à Rome. Il lui écrit le 8 décembre 1859 : « Si vous échouez, c'est la guerre, la guerre, que nous devons faire, et nous aurons dans la publicité de fameux auxiliaires, car *vous savez les innombrables journaux dont nous disposons*, et dont nous nous servons seulement pour nos intérêts. » Quand on songe que le gros public apprend la question romaine et l'affaire de Pampelune ou celle des gaz de Marseille depuis deux ans par ces innombrables journaux, on ne doit pas être surpris qu'il ait vu les affaires de Rome si en noir, et les affaires Mirès si en beau.

Nous ne pouvons pas ne pas relever encore, en l'honneur des hommes qui s'occupent dignement d'industrie et de commerce, ce mot de M. Mirès : « Monsieur le président, je ne puis faire entendre ces choses à des juges; mais, si j'étais devant des gens d'affaires, ils me comprendraient aussitôt. » Non, non, il n'y a pas deux langages; dans les affaires solides et sérieuses, on ne comprend pas le moins du monde les *comptes d'attente et d'application*, la libre disposition des dépôts, la raréfaction des titres, la glorification des affaires perdues, et tous ces procédés qui rappellent trop cette réponse d'un financier poursuivi pour avoir tenté de corrompre de hauts fonctionnaires, peu avant 1848 : « Je ne sais ce qu'on me veut, je n'ai pas fait autrement les affaires depuis quarante ans. » Si nous avions quelque titre pour parler au nom de la grande, loyale et respectable industrie, nous protesterions contre cette prétendue science réservée, inconnue des juges, inconnue aussi du vrai monde des affaires, réservée au demi-monde.

Nous avons un peu plus qualité pour nous étonner, comme avocats, et, je le dirai, comme chrétiens, de la manière de plaider des défenseurs. Elle consiste à chanter la noblesse et les vertus des clients; on croirait, en entendant la biographie de ces messieurs, lire une page de la vie des saints. Eh quoi! pourrait-on condamner un homme qui porte des armoiries et qui fit des aumônes? Si votre client a des vertus et des ancêtres, répondrons-nous, que ne leur demeurait-il fidèle? J'aurais aimé pour cette fois que sa main droite n'ignorât pas et ne démentît pas ce que faisait sa main gauche. Il n'a pas

l'excuse ni d'une mauvaise nature, ni d'une mauvaise éducation, ni d'une mauvaise fortune; dans la voie où il s'est engagé, le tribunal lui reproche le dernier pas, la morale lui demande compte du premier. « Que diable, dit Molière, allait-il faire dans cette galère? » Nous n'appliquons ce reproche à personne, nous l'adressons aux avocats; ils ne plaideraient pas autrement, si M. de Monthyon était juge. J'aimerais mieux une discussion serrée des faits dans un langage plus modeste.

Un autre procès, celui du baron de Vidil, auquel on reproche un crime d'une énormité telle, que la mémoire ne rappelle rien de semblable, va se dérouler, et reporter forcément l'esprit vers cette douloureuse année 1847, où les crimes de famille succédèrent aux scandales financiers. Le régicide même ne manque pas pour remettre la *Gazette des tribunaux* en vogue, puisqu'un misérable a tiré sur le roi de Prusse. Ces forfaits ramènent tristement la pensée vers l'état moral des sociétés de l'Europe. On dit : Ce sont des faits isolés. Cela ne peut se dire de l'affaire Mirès, assurément; mais il n'y a pas, dans l'ordre moral, de faits isolés, en ce sens que les attentats exceptionnels, œuvre d'un seul être, révèlent la situation morale du milieu auquel il appartient. On peut être certain que, lorsque la morale baisse, cela est dû à l'une de ces trois causes, ou plutôt à toutes trois : la presse n'est pas assez libre ni assez pure, la justice n'est pas assez forte, la religion n'est pas assez respectée.

Puisque cette réflexion nous amène à parler de la religion, sans insister davantage sur des procès à peine commencés, nous remercierons Dieu sincèrement de ce que le clergé de France se recrute, de ce que les Églises se remplissent, sous la grêle de calomnies et d'injures qui pleuvent sur tout ce qui est catholique. Les journaux qui nous traitent si mal s'étonnent que le Pape ne s'empresse pas de se confier à une prétendue liberté dont ils seraient les gardiens. Raisonnons donc un peu avec ces journaux.

Voici le royaume d'Italie reconnu par la France. Était-il si pressé de reconnaître un royaume, dont un cinquième appartient à l'Autriche, dont un cinquième a été pris au mépris de nos traités, dont un autre cinquième est gardé par nos troupes, dont une quatrième partie, quoique réunie par un vote unanime, est en pleine guerre, au point que tous les lieutenants civils se découragent, et qu'il faut envoyer un lieutenant, le sabre au poing, contre des *brigands* inconnus avant l'annexion? Il eût été assez prudent d'attendre encore. Du moins le *Moniteur* nous a déclaré que cette reconnaissance n'entraînait pas l'*approbation rétrospective* de la politique piémontaise. Mais, en recevant le général Fleury, le roi Victor-Emmanuel lui adresse ces paroles : « Je suis heureux de voir que mon auguste allié *approuve la ligne politique* suivie par mon gouvernement. » Nous sommes habitués à ce dialogue depuis deux ans. On sait l'histoire d'un sourd qui, lorsqu'on lui faisait des reproches, répondait toujours : « Vous m'encouragez, n'est-ce pas? je vous remercie, » et continuait à ne faire qu'à sa tête. Le roi Victor-Emmanuel est ce sourd. Il

aurait bien tort d'agir autrement. Il commence toujours par être désavoué, mais il finit toujours par être approuvé. Pendant que M. Thouvenel répond aux ministres d'Autriche et d'Espagne, en refusant la proposition fort raisonnable d'ouvrir sur les affaires du Pape une conférence catholique, mais en promettant derechef que le Pape sera respecté, M. Ricasoli, successeur de M. de Cavour, déclare nettement qu'on n'ira à Rome qu'avec l'agrément de la France. Nous en sommes là, ne sachant comment choisir entre ces affirmations, habitués à voir les paroles du Piémont se réaliser, mais hésitant néanmoins à déclarer avec M. John Lemoine (*Débats* du 18 juillet) que la reconnaissance de l'Italie *est le fonds vrai de la politique française.*

Tous les journaux italianissimes s'écrient d'une voix commune qu'il faut résoudre la question du pouvoir temporel. Nous sommes bien de cet avis. Ils ajoutent que le catholicisme n'est pas essentiellement lié à ce pouvoir. Puis ils nous adjurent d'accepter d'autres conditions d'indépendance; lesquelles?

Avec le *Siècle*, avec l'*Opinion nationale*, comment discuter? Ils ne tiennent pas du tout à ce que l'Église soit indépendante à Paris, ils lui refusent la propriété, le salaire, l'association, la publicité, la propagande, en un mot l'existence; ce n'est plus qu'un service obligatoire des pompes funèbres. Comment voudraient-ils que l'Église fût indépendante à Rome[1]?

Dans les *Débats*, un nouveau rédacteur, M. Yung, dans le *Temps*, M. Scherer, méritent plus d'attention. Leurs articles se ressemblent beaucoup. S'ils se composent de quatre colonnes, il y en a trois destinées à nous prouver que nous sommes battus. En vérité, nous le savons bien. On insiste surtout sur ce point que, sans un secours étranger, le Pape ne pourrait pas tenir deux jours dans Rome. Cela revient à dire qu'un faible ne peut se défendre contre un fort sans le secours d'un autre fort. Ils ajoutent que cette situation est déplorable, nous en convenons. Ils nous demandent pourquoi nous n'en accepterions pas une meilleure; nous sommes tout prêts. Puis, dans les dernières lignes de la dernière colonne, ils déclarent que le progrès, le dédommagement, c'est l'*Église libre dans l'État libre*, et ils se hâtent de clore l'article sur ces mots.

Bien loin que cette formule nous effraye, nous rappelons que M. de Cavour l'a prise à M. de Montalembert, et nous savons bien ce qu'elle signifie à nos yeux. Mais comment l'entendent nos adversaires? Qu'ils précisent, qu'ils tracent le programme, qu'ils éclairent l'opinion, qu'ils décident le pouvoir, qu'ils persuadent la Papauté. Quoi! on veut qu'elle imagine elle-même le régime par lequel sera remplacé celui dont elle est en possession; on lui demande comme aux propriétaires expropriés de Paris : « Que voulez-vous pour votre maison? » Je veux qu'on me la laisse. Nous avons le droit de dire

[1] M. Joseph de Rainneville, qui a si noblement combattu à Castelfidardo aux côtés du général Pimodan, a réfuté les sophismes de l'un des écrivains de l'*Opinion nationale*, dans une piquante brochure intitulée : *M. About et sa Lettre à M. Keller.*

à nos adversaires : « Donnez-nous votre programme de liberté de l'Église, puis faites-le accepter par le gouvernement, en tous pays. Jusque-là vous remplacerez une réalité, assurément imparfaite, mais une réalité, par une chimère, et l'Église n'est libre que dans votre esprit. Nous sommes fondés à ajouter que si le droit antique de la Papauté paraît ruiné, il en est de même du droit public de l'Europe, de ces fortes maximes, produit laborieux des siècles, que M. Guizot vient de rappeler avec une précision éloquente au début du quatrième volume de ses *Mémoires*, osant, en dépit de leur échec éphémère, dire et prouver que « de leur empire seul on peut espérer, autant que le permet l'imperfection des choses humaines, le maintien habituel de la paix et de l'indépendance mutuelle comme de la sécurité des États. » Que nos adversaires ne soient donc pas si fiers de leur victoire, ils en sont encore plus embarrassés. Rien n'égale la facilité avec laquelle on fait le mal, si ce n'est la difficulté avec laquelle on l'organise.

On commence à s'en apercevoir à l'autre bout du monde. Les États qui se sont séparés de l'Union américaine, se séparant en même temps de la morale universelle et de l'estime des autres nations, sont au moment de voir la guerre, qu'ils ont injustement et honteusement provoquée, se déchaîner avec ses horribles conséquences. Le Congrès s'est réuni le 4 juillet, et à la suite d'un message un peu long, mais très-élevé, très-résolu, très-loyal, le président Lincoln lui a demandé quatre cent mille hommes et quatre cent millions de dollars pour pousser la guerre en avant. « Un gouvernement doit-il donc être nécessairement trop fort pour les libertés de son peuple, ou trop faible pour le maintien de sa propre existence? » demande-t-il tristement. Pour lui, il est bien décidé à maintenir le pouvoir qui lui a été confié, il s'écrie que « chaque homme a autant de puissants motifs de préserver ses libertés qu'il en avait, à l'époque de la révolution, pour les établir. » Il rappelle les faits, les principes, dépeint l'enthousiasme de ces régiments, « où il ne se trouve pas un soldat qui n'y ait rang de son propre et libre choix. » Il accuse ces citoyens rebelles qui ont effacé de la Constitution la formule « *Tous les hommes sont égaux*, » et qui n'ont pas voulu respecter le scrutin, « ce légitime et paisible successeur des balles; » il termine par ces belles paroles : « Ayant ainsi choisi notre cause sans artifice et avec des intentions pures, renouvelons notre confiance en Dieu et marchons en avant sa craintes indignes des cœurs virils. » Qui refuserait, en entendant ces paroles patriotiques et loyales, de s'écrier : Courage, Lincoln, courage!

Il va sans dire que nous ne formons pas des vœux moins ardents pour l'union des provinces de la monarchie autrichienne. Aux États-Unis, tous les torts sont d'un côté, il est difficile de transiger. En Autriche, on ne s'explique pas comment les Hongrois, puisqu'ils acceptent l'union *personnelle* avec l'Empereur, ne lui reconnaissent pas le droit d'avoir délégué à une assemblée une partie des prérogatives de sa personne; mais, d'un autre côté, on comprend très-bien que cette brillante nation ne veuille pas sacrifier ses

franchises anciennes à une centralisation même parlementaire. Il y a donc de bonnes raisons des deux côtés, c'est le cas d'aboutir à une transaction, et nous serions désolés qu'elle fût rendue impossible par la retraite de MM. de Vay et de Scezcen.

Tout trouble en Hongrie fait trembler pour le repos de l'Europe. On croit qu'il n'y a là qu'une révolution d'aristocrates; mais les bonnets rouges et les talons rouges se touchent de près, et les maggyars de M. Deak seraient promptement débordés par les Hongrois qui entourent Garibaldi. Où s'arrêterait le feu, s'il prenait si près de l'Orient? Ce ne serait pas le nouveau sultan Abdul-Aziz, malgré ses bonnes intentions, qui l'éteindrait. Il aura beau renvoyer le harem, tant qu'il n'aura pas congédié la Turquie tout entière, l'Europe ne sera pas rassurée par ses promesses; tant d'autres ont été enterrées avec son frère, dont la mort n'a pas fait plus d'effet, après vingt-deux ans de règne, que s'il n'avait jamais vécu !

Terminons cette revue incomplète des événements du mois en revenant à la France, pour réparer une omission et signaler deux mesures utiles prises par le gouvernement, mesures d'ordre très-différent.

L'une est la circulaire de M. de Persigny, en date du 27 juin, qui établit des réunions de préfets. C'est reconnaître qu'il y a des intérêts qui dépassent les frontières des départements. Pourquoi n'arriverait-on pas à réunir aussi quelquefois plusieurs conseils généraux, à l'image des anciennes assemblées provinciales, dont M. de Lavergne raconte en ce moment l'histoire si curieuse et si peu connue?

L'autre est la lettre de l'Empereur, en date du 1er juillet, qui interdit l'enrôlement des noirs sur les deux côtes de l'Afrique; procédé équivoque dont les origines, comme le *Correspondant* l'a démontré, ressemblaient aux origines de la traite. L'Angleterre nous reprochait de favoriser ce procédé, et nous refusait de recruter chez elle des Indiens libres. Plus conséquente, elle nous permet ce recrutement, et nous ne pouvions pas ne pas obéir, non pas à l'Angleterre, mais à l'humanité. Seulement, nos colonies préfèrent de beaucoup et avec raison les noirs aux Indiens et aux Chinois. La mesure ne serait donc pas complète, et elle serait nuisible aux colonies, si l'on ne se décidait à faire plus d'efforts pour retenir les anciens affranchis, et plus d'efforts aussi pour créer en Afrique des centres de commerce, d'agriculture et de population libre. Nous prenons, comme chrétiens et comme Français, le plus vif intérêt à cette grande question d'humanité.

On ne sait pas généralement que nous devons la difficile et heureuse négociation du traité pour le recrutement des Indiens à un délégué très-habile de l'île de la Réunion, M. Imhaus; que M. Imhaus doit à cette négociation ses relations avec M. de Persigny, alors ambassadeur à Londres, et enfin qu'il doit à ses relations le poste de directeur de l'imprimerie et de la librairie à la place M. le vicomte de la Guéronnière, qui passe au Sénat.

Rendons en terminant un hommage de respect profondément sympathique

au prince Adam Czartoriski, le noble patriarche de l'indépendance polonaise. Il fut pendant près d'un siècle le grand représentant d'une grande cause. Sa popularité personnelle a puissamment soutenu en Europe la popularité de la Pologne. Sans royaume, il était presque roi; il inspirait assez de vénération, il exerçait assez d'influence, pour qu'on se sentît, en face de ses vertus, de ses malheurs, de son rang, de son âge, tenté de le saluer, comme un souverain dans l'exil, du nom de Majesté. Il meurt, mais sa cause n'est pas morte; après l'avoir servie plus de quatre-vingts années, il est mort en s'écriant : Pologne! je te bénis!

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

Un prix de 500 francs a été fondé en 1860, par M. le baron de Damas, pour la meilleure étude sur l'état actuel de la famille en France et sur les moyens d'y rétablir la solidarité d'honneur et de vertu, sans s'écarter des idées de 1789. M. le baron de Damas avait confié à la Société d'économie sociale la mission de juger les Mémoires présentés au concours et de décerner le prix en mai 1861; mais, aucun des quatorze concurrents n'ayant rempli complétement les conditions du programme, la question est remise au concours pour l'année 1862. M. le baron de Damas, voulant mieux indiquer l'importance qu'il attache à la question posée, a doublé la somme affectée au premier concours; la Société d'économie sociale, de son côté, y ajoute 500 francs, ce qui porte la valeur totale du prix de 1862 à 1,500 francs.

Les monographies destinées à ce concours devront être adressées, dans la forme ordinaire, avant le 31 décembre 1861, terme de rigueur, *au Secrétaire général de la Société d'économie sociale, quai Malaquais, n° 3, à Paris.*

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

NAPOLÉON A ERFURTH

L'ENTREVUE AVEC GOETHE ET WIELAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX.

Le 14 octobre 1806, les habitants de Weimar se réveillaient au bruit de la canonnade d'Iéna. Il était alors sept heures du matin. Goethe marchait à grands pas dans son jardin. En proie à quelles émotions, on le devine. A moins de trois lieues de sa demeure allaient se décider les destinées de l'Allemagne, et parmi les combattants de cette journée, peut-être au nombre de ceux qui n'en devaient pas voir la fin, figurait son ami le plus cher, le souverain de ce petit pays, dont les arts de la paix avaient porté la gloire aux quatre coins de l'Europe, et que le volcan de la guerre menaçait maintenant d'engloutir. Le canon gronde, la fusillade se rapproche; pour Weimar comme pour Charles-Auguste, tout est à redouter. Les rancunes de Napoléon sont implacables, et Weimar, à plus d'un titre, les a encourues. Pépinière d'esprits indépendants! centre de mauvais vouloir et de résistance! dernièrement encore madame de Staël, exilée de Paris pour son opposition de salon, qui déplaisait tant, n'avait-elle pas, ainsi que Benjamin Constant, son compagnon d'infortune, trouvé là l'hospitalité la plus sympathique? Quant au duc Charles-Auguste, il était aisé de pressentir le sort qui l'attendait, au cas où la victoire se déciderait une fois de plus pour le héros superbe qui, peu de jours auparavant, l'avait si impérieusement sommé de se détacher des drapeaux

de la Prusse *dans les vingt-quatre heures* [1] ! Cependant, à mesure que la journée s'avançait, la détonation semblait diminuer; il y eut même, vers trois heures, un intervalle de calme si prononcé, qu'on se mit à table comme d'ordinaire; mais à peine touchait-on aux premiers morceaux que la canonnade se fait entendre dans le voisinage. Goethe se lève et sort: les balles sifflent à ses oreilles, l'armée prussienne bat en retraite à travers la ville. Pour se rendre au château, où la duchesse Louise peut avoir besoin de ses services, l'ami de Charles-Auguste ne s'avance qu'en franchissant une forêt de baïonnettes qui marche. Goethe avait le courage des grandes natures, ce courage à la fois instinctif et raisonné qui jamais ne fait défaut à l'occasion. A l'armée de Brunswick, où, bien des années plus tôt, il avait suivi son duc sur les champs de bataille, il s'était montré, comme ce jour-là, froidement et simplement imperturbable [2]; incapable de l'ébranler au physique, le danger le moralisait, il en sortait plus recueilli, plus homme de devoir. On eut du fait un noble témoignage en cette circonstance : Goethe, depuis des années, vivait en illégitimes relations avec une personne qu'il avait rendue mère. Un matin qu'il se promenait dans le parc (1788), la sœur d'un pauvre diable d'homme de lettres que ses nombreuses élucubrations n'avaient pu sauver de la misère, Christiane Vulpius, s'approcha pour lui demander quelque grâce. C'était une sorte de Bettina bourgeoise, jolie à ravir : des lèvres roses, la

[1] Napoléon, en effet, fut impitoyable; nous avons vu dans une précédente étude publiée ici-même (*Mémoires d'un diplomate allemand. — Correspondant* du 15 juillet 1860) en quels termes, en pénétrant comme la foudre dans le palais ducal, il aborda la noble femme de Charles-Auguste : « Je briserai votre mari ! » et la vérité est qu'il tint parole. Les troupes du duché accompagnèrent le vainqueur d'Iéna sur tous les champs de bataille de l'Europe, — de Madrid à Moscou, — tandis que l'infortuné souverain rentrait chez lui dépossédé, et n'ayant pour se consoler de tant de misères que le spectacle des comédiens ordinaires de l'Empereur jouant les chefs-d'œuvre de la scène française sur le théâtre où s'étaient naguère produits les chefs-d'œuvre de l'art national. Notons encore que l'empereur de Russie ayant désiré se rendre compte du champ de bataille d'Iéna, ce fut le duc de Weimar que Napoléon lui choisit pour guide.

[2] Charles-Auguste ayant reçu un commandement dans l'armée prussienne, Goethe se fit attacher à lui, « voulant, comme il dit, voir aussi le monde par ce côté ! » Le 27 septembre 1792 il écrit de Sainte-Menehould à son ami Knebel au sujet de cette campagne : « Ce que j'ai appris là en quelques semaines m'a beaucoup donné à réfléchir, et pour longtemps encore ! Je suis bien aise d'avoir vu de mes propres yeux et de pouvoir me dire un jour, quand on parlera de cette importante époque : *Et quorum pars minima fuit.* » Ce fut ainsi qu'il assista l'année suivante au siége de Mayence, mêlant les études d'optique et les productions littéraires à l'agitation de la vie des camps, et jouissant, au bruit de la canonnade, des splendides nuits étoilées, du paysage romantique des contrées du Rhin pendant les beaux mois d'été, et surtout de ces admirables levers du soleil, comme il n'en avait jamais tant vu depuis qu'il était au monde. (Voir sa correspondance avec Jacobi.)

joue en fleur, de longues et abondantes tresses blondes, beaucoup d'élégance dans la taille, et avec cela un air de jeunesse, de naïveté, de franchise, un charme éblouissant! Goethe resta émerveillé, et, chaque fois qu'il la revit, fut captivé davantage par l'amabilité toute naturelle de cette enfant, non moins que par son aptitude à comprendre les questions de science. Bientôt elle l'aida dans ses études de botanique. Lui-même, en quelques vers d'une exquise saveur, a raconté cette rencontre forestière et ce qui s'ensuivit. « Il allait à travers bois, ne cherchant rien, et voilà qu'il découvre à l'ombre une fleurette, tendre comme un œil bleu, rayonnante comme une étoile. —Il s'apprêtait à la cueillir, mais elle, doucement:—« Est-ce pour me voir me flétrir que tu me cueilles?» Et lui alors—de détacher soigneusement du sol jusqu'aux moindres racines, et de porter la jolie fleur dans son jardin, et de l'y transplanter en lieu paisible, pour qu'elle y fleurisse à jamais. » — Trois jours après la bataille d'Iéna, Goethe conduisait à l'autel Christiane et régularisait ainsi devant Dieu et devant les hommes une situation peu en harmonie avec la dignité dont il s'efforça toujours d'entourer son existence[1]. Plusieurs veulent que cet acte se soit accompli en prévision de l'entrevue d'Erfurth. Il se peut en effet que Goethe, ayant toute raison de supposer que Napoléon l'interrogerait sur les conditions de sa vie de famille, se soit mis en mesure de n'avoir point à rougir devant l'Empereur. Néanmoins, quelle que soit l'influence que l'idée de cette entrevue ait exercée sur l'esprit du poëte, je persiste à croire que le projet de ce mariage était dès longtemps arrêté d'avance, et qu'au moment de la bataille d'Iéna les calamités publiques, comme aussi les dangers qui pouvaient menacer sa propre existence, lui firent un devoir d'accomplir ce projet du jour au lendemain.

Cependant l'année 1808 amena le congrès d'Erfurth. Au cœur même de l'Allemagne abattue, deux puissants monarques étrangers, l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre, venaient se rencontrer, et derrière ces dispensateurs suprêmes, accourus d'occident et d'orient pour décider des destinées du monde, les princes allemands, les souverains nationaux allaient former le chœur. Je ne crois pas qu'un

[1] Les belles dames du cercle esthétique de Weimar affectèrent longtemps de ne voir dans la pauvre Christiane qu'une sorte de Thérèse Levasseur, ou tout au plus de *bonne ménagère*. Prenons : bonne ménagère, et déclarons-nous satisfait. Ce qu'il y a de certain, c'est que Goethe eut pour cette personne un attachement des plus profonds, et que, lorsqu'elle mourut, son désespoir ne se posséda point, chose fort caractéristique chez un homme d'ordinaire si parfaitement maître de lui-même. Ce triomphe, qui d'ailleurs est loin d'être le seul, suffirait à la gloire de la pauvre Vulpius, et telle noble comtesse n'en obtint jamais tant, dont les lettres aujourd'hui sont lues de tous, et qui passa le meilleur de sa vie à tâcher de rendre son nom inséparable de celui du grand poëte.

pays puisse subir un plus cruel abaissement, et les historiens de cette navrante période ne me paraissent point assez insister sur l'humiliation de cette défaite, bien autrement douloureuse pour le patriotisme allemand que la terrible journée d'Iéna, dont elle fut d'ailleurs le résultat nécessaire et prévu. La compagne héroïque de Frédéric-Guillaume III, la reine Louise, ne s'y était pas trompée; sa ferme raison politique, jointe à son instinct de femme supérieure, ne lui avait jamais laissé ignorer quel sort finirait tôt ou tard par atteindre la Prusse, séparée de l'Autriche et livrée à la merci de la Russie, toujours prête à passer du côté du plus fort. « La Prusse contre l'Autriche! qu'adviendra-t-il alors à l'Allemagne[1]? » Mais revenons à notre mise en scène. Weimar reprenait vie. Au silence de mort qui suit les grandes catastrophes avait insensiblement succédé le retour des anciennes habitudes, et maintenant (septembre 1808) c'était plus que le mouvement ordinaire : des allées et venues de têtes couronnées et d'altesses traversant la résidence ducale pour se rendre au congrès. Le 24, arrivait le grand-duc Constantin, précédant d'une journée seulement l'empereur Alexandre; puis toute cette foule bruyante et chamarrée prenait, le 27, la route d'Erfurth, où l'attendait l'empereur Napoléon.

Goethe, jusqu'au 29, resta seul à Weimar. L'auteur de *Faust*, on le sait, n'appartint jamais à cette classe de gens qui se pressent. Il fallait qu'on vînt à lui, et ce fut Napoléon qui fit les avances. Appelé par son duc à Erfurth sur les vives instances de l'Empereur, à peine débarquait-il que Maret s'emparait de sa personne et l'entraînait au grand lever impérial.

I

C'était donc en septembre 1808. Napoléon et Alexandre, environnés d'un cortége de rois, trônaient dans Erfurth, à quelques lieues de Weimar. Pour distraire l'auguste assistance des travaux du Congrès, l'Empereur avait fait venir de Paris ses comédiens ordinaires, et, trois fois par semaine, Talma jouait les chefs-d'œuvre du répertoire devant un parterre de têtes couronnées. Au premier rang du parterre étaient assis sur des fauteuils les deux empereurs causant familièrement; derrière eux, à quelque distance, étaient les rois, puis

[1] *Luise, Koenigin von Preussen*, p. 388.

venaient les altesses souveraines et les princes héréditaires. Partout des uniformes, des plaques et des grands cordons. Les officiers d'état-major et les commis principaux de la chancellerie remplissaient les loges du rez-de-chaussée, tandis qu'aux premières figuraient les princesses et leur suite, ainsi que les dames étrangères. Un poste nombreux de la garde impériale faisait le service à l'entrée, saluant l'arrivée des empereurs de trois roulements de tambour, et de deux seulement l'arrivée des rois. Un jour, la sentinelle, voyant arriver l'équipage de gala du roi de Wurtemberg, se méprit sur la qualité du personnage et venait d'ordonner le triple salut d'honneur, lorsque l'officier qui commandait, s'apercevant de la bévue, s'écria d'une voix rauque : « Silence donc! taisez-vous, ce n'est qu'un roi ! »

Ce fut à cette occasion que Napoléon et Goethe se rencontrèrent.

Goethe arriva à Erfurth le 29 septembre, et, le soir même, il assistait à la représentation d'*Andromaque*. Le lendemain, il y eut grand dîner chez le duc de Weimar, puis on se rendit au théâtre, où fut joué *Britannicus*[1]. Le *Moniteur* du temps, après avoir nommé l'illustre spec-

[1] Sur le personnel de la Comédie-Française à cette époque, on ne lira pas sans intérêt le passage suivant, que j'extrais des Mémoires du conseiller W. Dorow, personnage diplomatique et littéraire de l'époque : « J'ai vu hier le *Britannicus*, de Racine, et cette représentation m'a vivement impressionné. Le caractère de Néron, admirablement saisi par le poëte, est rendu par Talma avec une perfection dont aucun procès-verbal ne saurait donner une idée. Si jamais Néron fut tel que l'histoire et Tacite nous l'ont peint, il faut que son attitude, l'air de son visage, et tout, jusqu'à ses moindres gestes aient été ce que Talma nous représente. C'est, à vrai dire, le triomphe de l'art. Vous voyez, dans ses nuances les plus délicates, le caractère faible et mobile du tyran. Quelle scène que celle de Néron avec sa mère ! Il n'entend rien, ni les exhortations d'Agrippine ni ses reproches; il joue avec la frange de son manteau, va d'un côté à l'autre du fauteuil, et son impatience, l'air effaré de son visage, vous disent que le meurtre est désormais résolu ! Ce qu'est Talma dans cette magnifique scène, il l'est dans tout le reste de l'ouvrage. Le grand acteur brille là comme un soleil au milieu de son entourage, qui, je dois le reconnaître, est excellent. Madame Raucourt joue Agrippine avec ampleur et majesté, et mademoiselle Bourgoing est charmante dans Junie. Quiconque n'a jamais vu l'empereur Napoléon ne saurait mieux s'adresser qu'à Talma dans ce rôle de Néron; comme ressemblance, c'est frappant ! A propos de mademoiselle Bourgoing, personne fort à la mode et d'ailleurs jamais à court de reparties spirituelles, on raconte en ce moment une assez piquante anecdote. Il paraît que l'aimable comédienne habitait naguère un hôtel tout voisin de celui du maréchal Soult; les deux jardins n'étaient séparés que par une grille. La maréchale aime les serins, mademoiselle Bourgoing aime les chats. Or voilà qu'un beau matin un de ces chats impertinents s'avise de mettre la patte sur un gentil serin, et vous le croque en présence de sa maîtresse, qui entre en fureur. Mademoiselle Bourgoing était dans son jardin; la maréchale la prend pour une femme de chambre et l'accable des plus vertes injures, auxquelles la comédienne réplique naturellement en vraie servante de Molière. La querelle terminée, mademoiselle Bourgoing remonte chez elle et s'habille, quand tout à coup on lui remet un billet de la duchesse exigeant bonne et prompte justice : le message était

tateur, ajoute : « Il parait apprécier parfaitement nos acteurs et admirer surtout les chefs-d'œuvre qu'ils représentent. » Le 2 octobre, Goethe rendit visite à l'Empereur, et le trouva déjeunant. Talleyrand et Daru se tenaient debout à ses côtés, Berthier et Savary par derrière. Napoléon, dont les yeux ne l'avaient pas quitté, se leva, et lui frappant légèrement sur l'épaule : « Vous êtes un homme ! » s'écria-t-il, parole à coup sûr la plus flatteuse qu'un tel poëte pût entendre et qui produisit sur son être une impression profonde. « Quel âge avez-vous ? demanda l'Empereur. — Soixante ans, Sire. — Vous êtes très-bien conservé. » Puis, après une pause : « Vous avez écrit des tragédies ? »

Ici, M. Daru, se mêlant à la conversation, parla avec chaleur des œuvres de Goethe, et ajouta qu'il avait traduit le *Mahomet* de Voltaire. « Ce n'est pas une bonne pièce, » reprit Napoléon ; et il commença la critique de *Mahomet*, qu'il condamna surtout comme n'offrant qu'une infidèle peinture de ce conquérant. En suite de quoi, il amena la conversation sur *Werther*, qu'il n'avait pas lu moins de sept fois et qui l'avait accompagné en Égypte. « Après diverses remarques, d'ailleurs fort justes, rapporte Goethe, il prit à partie un passage du livre, et me demanda comment j'avais pu écrire une chose si contraire à la nature. Cette opinion fut développée avec une grande clarté. J'écoutai d'un air calme et répliquai en souriant que j'ignorais si l'objection m'en avait jamais été faite auparavant, mais qu'elle me semblait parfaitement juste ; le passage était faux, sans doute, mais peut-être devait-on excuser le poëte d'avoir mis en œuvre cet artifice pour atteindre plus aisément et plus simplement son but. L'Empereur parut satisfait et revint au drame de *Werther*, dont il poursuivit la critique en homme qui a étudié le théâtre tragique avec le véritable esprit d'investigation d'un juge au grand criminel et qui mettait le doigt sur le faible qu'ont les Français de s'écarter de la nature. Il désapprouvait toutes les pièces où le destin joue un rôle. « Ces pièces, disait-il, appartiennent à une époque obscure. Au reste, « que veulent-ils dire avec leur destin ? La politique est le destin ! »

L'entrevue dura environ une heure. Napoléon mit beaucoup d'intérêt à s'informer de ses enfants et de sa famille, et se montra on ne peut plus gracieux, demandant à chaque bout de phrase : « *Qu'en dit monsieur Goët?* »

Lorsque Goethe se fut retiré, Berthier et Daru entendirent Napoléon répéter : « VOILA UN HOMME ! »

signé : Élisabeth de Dalmatie ! Aussitôt mademoiselle Bourgoing prend la plume, réclame modestement un peu d'indulgence pour l'infortunée caméristé, et signe à son tour *Iphigénie en Aulide*. Huit jours d'arrêt furent le châtiment dont l'Empereur paya cette épigramme. »

(Wilhelm Dorow, *Erlebtes aus den Jahren* 1791-1827. Dritter Theil. S. 96.)

Quelques jours après, l'Empereur vint à Weimar, où de splendides fêtes eurent lieu en son honneur. Grande chasse sur le champ de bataille d'Iéna, bals à la cour et spectacle de gala, où fut représentée la *Mort de César*, Talma jouant Brutus.

Pendant le bal, Napoléon eut une longue conversation avec Goethe et Wieland. Il parla de la littérature ancienne et moderne, toucha à Shakspeare, auquel il ne comprenait rien, et dit à Goethe :

« Je suis étonné qu'un grand esprit comme vous n'aime pas les genres tranchés. »

Goethe aurait pu répondre que les *grands esprits* sont au contraire généralement tout autre chose que *tranchés;* mais il avait trop de goût pour s'aventurer dans aucune espèce de controverse avec un empereur. Après avoir, non sans éloquence, discouru quelque temps sur la tragédie, Napoléon l'engagea à composer une *Mort de César*, mais dans un plus grand style que l'ouvrage de Voltaire.

« Ce travail, ajouta-t-il, pourrait devenir la principale tâche de votre vie. Dans cette tragédie, il faudrait montrer au monde comment César aurait pu faire le bonheur de l'humanité si on lui avait laissé le temps d'exécuter ses vastes plans. »

Étrange coïncidence quand on songe que Goethe avait en effet jadis médité de faire de Jules César le héros d'une de ses tragédies. Il n'y a naturellement point de conjectures à former sur ce qu'eût été un pareil ouvrage; mais ce que nous pouvons donner comme certain, c'est que, bon ou mauvais, il n'y aurait pas le moins du monde été question de ce *genre tranché* que Napoléon admirait tant.

Cette scène entre Goethe et Napoléon, prise au moment où l'Empereur dit au poëte ce mot si grand : « Vous êtes un homme, » serait, à mon sens, un excellent motif de tableau. M. Ingres, par exemple, en ferait un chef-d'œuvre du genre de son *Louis XIV et Molière* que possède la Comédie-Française. Je me souviens d'avoir vu à Milan, il y a quelques années, à une exposition de la galerie Brera, un certain cadre d'un M. Gerosa, ainsi désigné dans le catalogue : « *Napoléon s'entretient avec Goethe et Wieland.* » Comme peinture, c'était détestable, et cependant la critique, autant que j'en pus juger, se montra pleine d'indulgence pour l'artiste, auquel un appréciateur assez en renom, M. Rivani, s'empressait de reconnaître au moins le mérite « d'avoir su représenter le grand empereur autrement que parmi les horreurs d'un champ de bataille. » Rien de plus juste au fond que cette observation, et j'aimerais assez que l'on nous fît voir en peinture l'homme dans Napoléon, — le *Napoleone in pace*, pour me servir de l'expression du critique milanais; — mais encore faudrait-il que le héros fût un peu mieux réussi et n'eût pas cette tête de mouton dont il avait plu à M. Gerosa de gratifier le maître du monde causant

de chose et d'autre dans l'intimité. D'ailleurs, la situation ainsi traitée ne conservait aucun sens historique. Napoléon n'eut avec Goethe, comme avec Wieland, que des tête-à-tête, jamais il ne lui arriva de les rassembler pour tenir avec eux une sorte de cercle de famille; et cependant, malgré la pauvreté de l'exécution et l'invraisemblance du sujet, cette peinture parlait à l'esprit et captivait fortement l'intérêt. D'où je conclus que cette scène « Goethe et Napoléon, » historiquement traitée par un maître comme M. Ingres, nous vaudrait un tableau de genre qui serait un chef-d'œuvre!

Une proposition plus acceptable que celle d'écrire une tragédie à son âge fut la proposition que l'Empereur fit à Goethe de l'accompagner à Paris.

« Venez à Paris, je l'exige de vous; là vous trouverez un cercle plus vaste pour votre esprit d'observation ; là vous trouverez des matières immenses pour vos créations poétiques. »

L'invitation présentée en ces termes avait de quoi séduire un homme qui ne connaissait pas encore la capitale de la France. M. de Müller racontait qu'au premier moment ce voyage fut discuté, qu'on en supputa soigneusement les dépenses, et que Goethe alla lui-même jusqu'à s'informer des usages de la société parisienne; mais bientôt les inconvénients l'emportèrent, et son âge avancé déjà lui servit d'excuse. Le 14 octobre Goethe et Wieland reçurent la croix d'officier de la Légion d'honneur, et les deux empereurs quittèrent Erfurth.

Longtemps l'auteur de *Werther* affecta de se taire sur ce qui s'était passé entre lui et Napoléon, et des années s'écoulèrent avant qu'il consignât le souvenir de cette entrevue dans les quelques lignes d'un style froid et laconique qui se trouvent dans ses *Annales*. En attendant, la curiosité, on le soupçonne, ne laissa pas d'être fort éveillée à l'endroit de ce passage de *Werther* que Napoléon avait indiqué comme peu naturel. Chaque fois qu'on l'interrogeait à ce sujet, Goethe éludait spirituellement la réponse, et mettait une certaine malice à renvoyer les questionneurs au livre, afin d'éprouver, disait-il, leur sagacité à deviner les énigmes. Le brave Eckermann lui-même dut en prendre son parti et subir comme un simple mortel cette innocente mystification dont l'illustre vieillard s'amusait à payer la banale enquête des gens. Goethe persista si bien dans ce jeu de cache-cache, que les curieux allèrent, de guerre lasse, s'adresser au chancelier de Müller, qui livra le secret là-dessus comme sur tous les autres points de cette histoire.

Ce que Napoléon reprochait au roman, c'était le manque d'unité dans les motifs qui poussent Werther au suicide. Ainsi il aurait voulu qu'au lieu de se compliquer d'un tourment d'ambition déçue, la mélancolie du héros de Goethe procédât seulement de son infortune amoureuse. L'objection était spécieuse, Goethe lui-même un instant s'y laissa

prendre; toutefois, en réfléchissant, il ne tarda pas à reconnaître que Napoléon avait mal jugé. Rarement les actes d'une si haute gravité résultent d'une seule et unique cause. En même temps que le motif principal, qui ressort tragiquement aux yeux du public, d'autres motifs moins en évidence ont presque toujours concouru. Plus souvent qu'on ne le croit les souffrances de l'âme sont complexes. L'ambition et l'amour forment les deux mobiles de Werther, et, si l'on y regarde de près, on surprendra même dans cet amour beaucoup de vanité. Que l'ambition de Werther soit le moins du monde couronnée, et vous le verrez faire contre-poids à son amour; qu'il avance dans sa carrière, que ses succès amènent la société à compter davantage avec lui, et sa flamme pour Charlotte, ayant trouvé là un dérivatif, en sera sinon entièrement refroidie, du moins assez calmée pour n'apparaître plus qu'au second plan. Mais, hélas! comme de ce côté les dédommagements n'arrivent point, sa passion n'a bientôt plus d'autre objet que son amour, et il s'y abîme. Une foule de vexations antérieures, de déboires et d'affronts, plus amèrement ressentis peut-être qu'il ne convient, par sa nature douloureusement susceptible, ont aigri son humeur, exaspéré son esprit, et, pour emprunter un terme à la pathologie, surexcité son système nerveux jusqu'en ses dernières fibres. De quelque côté qu'il se tourne, il ne voit que souffrances, iniquités, misères; aucune issue pour sortir de cette horrible impasse, aucune, si ce n'est la mort. Il mourra donc; mais, en vrai personnage de roman, qui ne dédaigne pas le coup de théâtre, c'est à la plus idéale de ses passions, à son fiévreux amour pour Charlotte, qu'il rapportera l'immolation d'une existence devenue impossible. Werther, on le voit, n'est rien moins qu'un de ces héros tout d'une pièce, comme les voulait Napoléon, et il n'y a rien, que je sache, de *tranché* dans son *genre*. Aussi Goethe avait-il raison de dire que Napoléon lui faisait l'effet d'avoir étudié *Werther* plutôt en juge d'instruction examinant un dossier qu'en homme qui connaît le cœur humain.

II

Genre tranché! chefs-d'œuvre issus de la volonté impériale, et qu'on décrète par ordonnance mise au *Moniteur*, comme on décrète la victoire! Dire : Je veux que mon siècle soit une grande époque pour les lettres et pour les arts, autant vaudrait dire : Je veux qu'il fasse beau demain. Vous prophétisez le soleil, et le lendemain il pleut à verse.

Les conditions sociales agissent bien autrement que les conditions politiques sur le développement des lettres et des arts, et c'est se charger d'une singulière thèse que de prétendre faire remonter à la Révolution et à l'Empire l'origine du glorieux mouvement de notre époque, lequel fut le résultat des jours de calme de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Napoléon avait rétabli l'autorité de l'État ; mais que d'années devaient s'écouler avant que ces forces bouleversées par la Révolution en vinssent à s'organiser de nouveau ! Une ère littéraire, une période illustre dans les arts, donne à supposer avant tout dans la vie sociale le calme, la liberté, ce bien-être général résultant de la vérité d'une situation. Les grandes périodes viennent un peu comme le beau temps, sans jamais pouvoir être précisées.

Tout le monde connaît le mot de ce grenadier des Pyramides : « Mettons au milieu de ce carré les ânes et les savants ; » la plus naïve et la plus amère épigramme que l'on ait peut-être jamais faite contre la littérature et les arts de cette époque. Des soldats par devant, des soldats par derrière, puis au milieu les savants, les lettrés, en compagnie des ânes.

C'est certes une bien magnifique chose que celle que nous appelons la *gloire nationale*, et cependant, si vous voulez un moyen infaillible d'abaisser et de pervertir les arts d'un pays, vous n'avez qu'à leur imposer le but de servir uniquement à la gloire nationale. L'art véritable, l'art sacré, ne procède que de l'amour et de la recherche du beau, de cette aspiration mystérieuse qui nous porte à reproduire dans l'infiniment petit de l'œuvre humaine cette splendeur et cette harmonie qui éclatent dans la création. En ce sens, rien ne saurait être plus dérisoire que ces prix décennaux et toutes les récompenses de même espèce à l'aide desquelles un gouvernement s'efforce d'*encourager* les lettres et de susciter les hommes de génie. Comme si quelques milliers de francs qu'on donne à distribuer à une académie y pouvaient quelque chose ! L'art véritable n'a pas de ces préoccupations de lauréat. Il crée, comme on disait autrefois : *pour l'amour de Dieu !* Sébastien Bach, un des plus grands cerveaux que la musique ait produits, avait pour cachet et signature trois lettres mystiques qui se retrouvent au frontispice de ses partitions, et qu'en se mettant au travail il traçait tout d'abord sur la feuille de papier réglé. Ces trois lettres mystiques étaient S. D. G. *Soli Deo gloria.*

On n'a point assez tenu compte de l'immense élément théâtral que la Révolution fit pénétrer dans la vie sociale. Le peuple français se mit alors à jouer au Romain comme autrefois jouaient au berger les courtisans de Trianon. Le démagogue en guenilles, affublé d'un masque de Brutus et portant sa tête sur l'autel de la patrie, meurt en ayant

non pas une prière pour le souverain Juge, mais un calembour pour la galerie! Ce héros-là n'est pas moins théâtral que le marquis et le prince qui montent en pirouettant l'escalier du même échafaud. Et cet élément dont je parle n'eut pas seulement pour conséquence de nuire au vrai théâtre à cette époque, mais il devait encore, en quelque sorte, rendre impossible dans l'avenir la mise en scène des héros de la Révolution. Quels essais voyons-nous qui aient réussi dans ce genre? Et pourtant, si jusqu'à présent cette grande époque n'a rien fourni, ce n'est certes pas faute que nos dramaturges l'aient exploitée. Car, Dieu merci, nous en avons eu assez, et à la Porte-Saint-Martin et à l'Odéon, et à la Comédie-Française, des Camille Desmoulins, des Robespierre et des Charlotte Corday! Malheureusement, les auteurs ne s'étaient pas avisés que, pour réussir au théâtre, tout ce monde-là était de son naturel même trop théâtral.

Lorsque Napoléon recueillit l'héritage de la Révolution française (*cum beneficio inventarii*), il n'eut garde d'omettre cet élément, qui fonctionna bientôt avec succès dans son empire. Le théâtral ne tarda pas à tout envahir ; si bien que de la vie publique, où il avait pris droit de bourgeoisie, on le vit réagir peu à peu sur les arts. Mauvaise affaire, en vérité; car là où la mise en scène court les rues, les comédiens de profession n'ont guère qu'à se croiser les bras. Il n'y a pas une tragédie, pas un opéra, pas un dithyrambe de cette époque, qui, pour l'intérêt, la splendeur, la nouveauté poétique, vaille le moindre de ces spectacles prodigués au peuple incessamment : fêtes nationales à propos d'une victoire, d'un baptême, d'un traité de paix; pompes nuptiales et pompes funèbres, dont l'éclat dépassait à coup sûr tout ce qu'on peut voir au théâtre, et auxquelles le génie de l'histoire servait de machiniste. Pour venir de Strasbourg à Paris, en se conformant au code imprescriptible d'une pompe théâtrale qui ne désarmait pas même devant la tombe, le convoi du maréchal Lannes mit quarante jours! Si la tragédie, sous l'Empire, ne fila qu'un assez piteux coton, il faut avouer, en revanche, que la comédie ne fila rien du tout. Lors de la grande distribution des prix décennaux, les membres du jury appelés à se prononcer sur les divers ouvrages composés dans ce genre de 1800 à 1816, déclarèrent qu'ils n'en estimaient aucun digne d'obtenir les honneurs du triomphe; tout au plus en trouvèrent-ils un dans le nombre capable d'être distingué. C'était le *Tyran domestique*, d'Alexandre Duval, auquel cependant il manquait, pour obtenir une mention honorable, « de la verve comique, une intrigue bien nouée, un style naturel et « des vers qui fussent harmonieux. » Excusez du peu! et tâchez, si vous pouvez, de me dire ce qu'avec des restrictions pareilles un ouvrage, jugé le meilleur du concours, pouvait encore avoir de bon.

La tragédie était tombée si bas et la comédie de même, que la comédie, à bout de voies, imagina de s'égayer aux dépens de la tragédie, et la parodie fut inventée. *Brunehilde*, la *Mort d'Adam*, le *Triomphe de Trajan*, *Tamerlan*, *Abel*, toutes ces pièces pompeuses et solennellement ridicules où l'étiquette voulait qu'on s'en allât bâiller chaque soir officiellement, furent travesties à tour de rôle, et formèrent bientôt le principal répertoire comique du temps.

N'oublions pas l'opéra-comique, qui fut encore peut-être ce que le théâtre en France eut de meilleur dans cette période. L'immense succès de la *Cendrillon* d'Étienne et de Nicolo, au lendemain de la paix de Vienne, cet élan de la nation française, alors à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, pour un fabliau mis en chansonnette et représenté par la *petite* Saint-Aubin, restera comme la plus réjouissante satire du grand style et de la grande littérature de cette grande époque. Quel bonheur, en effet, d'échapper pour un moment à l'emphase obligée, au *genre tranché*, et d'avoir là sous la main un agréable enfantillage pour se distraire de toute cette boursouflure épique, lyrique et dramatique!

Tel fut le secret de la prodigieuse vogue de *Cendrillon* et de l'opéra-comique en général pendant la période napoléonienne; cela reposait l'âme et l'esprit. Comparé au style du moment, ce petit genre, encore que maniéré, nous paraissait simple et naturel. Qui se souvient des hexamètres de Luce de Lancival? Qui songe, si ce n'est M. Sainte-Beuve, à fouiller aujourd'hui dans ces catacombes ridicules de la littérature *d'État?* Quelques tableaux de David, la *Vestale*, de Spontini, chefs-d'œuvre marqués à trop d'endroits du mauvais goût régnant, voilà tout l'art de cette époque, art que sa fausse grandeur, voisine de l'enflure, rendait caduc dans son principe même; — de sorte qu'on pourrait presque dire que dans le domaine de l'imagination le plus vivace et le plus clair produit de cette grande époque serait encore quelques romances et chansons de Dalayrac, de Méhul, de Dellamaria, de Boïeldieu et de Nicolo, restées populaires au théâtre, et qui sont dans toutes les mémoires; — art tout de réaction, et qui emprunte au contraste une bonne partie de son succès. Ce qui se jouait alors au boulevard répondait aux règles, préceptes et conditions de la poétique en honneur. Là, le style théâtral de l'époque se mêlant à l'emphase naturelle du genre, on en arriva à cette inimaginable combinaison, qui fut la vraie sublimité du vieux mélodrame, si magnifiquement bouffon dans sa solennité prétentieuse, et dont Frédérick-Lemaître, en un jour de génie, fit jaillir un éclat de rire qui dure encore.

A l'Ambigu-Comique, à la Gaîté, ce n'étaient que brigands et pères nobles de tragédie. Ce bon *M. Germeuil* n'avait qu'un tort, celui de

débiter en prose des tartines auxquelles il ne manquait absolument que la rime pour mener leur auteur à l'Académie. La forêt Noire jouissait au mélodrame des mêmes priviléges que le fameux portique grec dans les tragédies de Racine et de Campistron. Pas un assassinat, pas un vol, pas un rapt, pas un attentat à la pudeur, qui ne se commît dans la forêt Noire, théâtre ordinaire et inévitable de tout acte de brigandage digne de quelque intérêt. A ce point qu'une belle dame du temps, rencontrant à Baden le prince de Furstenberg, n'en revenait pas quand on lui dit qu'elle avait devant les yeux le seigneur de la forêt Noire, et s'écriait dans son naïf étonnement : « Mais c'est qu'il n'a pas du tout l'air d'un sauvage ! »

Par la sérénité de son langage, comme par la fatalité qui semblait poursuivre sa race, ce bon *M. Germeuil* vivait à cette époque dans les régions abstraites où se meuvent les descendants d'Astrée et de Dardanus. Aussi la censure avait-elle pour habitude de s'occuper très-peu de ce qu'il pouvait dire, et de le laisser, lui et ses infâmes assassins, rabâcher tout à leur aise. Autre chose était des théâtres de vaudeville, où souvent un coq-à-l'âne maladroit coûtait fort cher. Un soir, Brunet, demandant de la lumière, s'avisa de dire, en faisant allusion aux nombreuses têtes couronnées qui étaient en visite chez nous en ce moment : « Comment, on m'apporte de la chandelle quand il y a à Paris tant de Sires ! » Et pour cette calembredaine d'une assez inoffensive niaiserie, Jocrisse fut mis à l'ombre pour huit jours. L'Empereur, quand il assistait au spectacle, entendait laisser au public sa pleine liberté d'action et ne voulait point que sa présence gênât personne. Si la pièce était mauvaise, si le comédien déplaisait, on sifflait ni plus ni moins que si Sa Majesté n'eût pas été là. Il arriva même que maintes fois la salle empêcha la pièce d'aller jusqu'au bout. Napoléon, assis dans sa loge, souriait et laissait faire. Ces mouvements tumultueux du parterre rentraient d'ailleurs dans la catégorie de certaines traditions républicaines qu'il lui convenait de respecter. Il ne lui répugnait pas de lâcher parfois la bride au bon public, se réservant de maintenir dans l'ordre et l'obéissance son fameux parterre de rois.

III

On conserve précieusement à Weimar, à côté du manuscrit de *Goetz de Berlichingen*, le manuscrit original des *Élégies romaines*, où se rencontrent divers passages qui furent plus tard omis ou modifiés dans la publication. Quiconque aura parcouru, avec l'intérêt qu'ils méritent, ces curieux feuillets, se souviendra peut-être de quelques

vers inédits qu'il faut traduire ici, car ils ont trait à ces tribulations que Goethe eut à supporter, à propos de Werther et Charlotte, à cette triste et douloureuse impression que, sa vie durant, ce grand succès lui laissa dans l'âme. « Hélas ! s'écrie le poëte dans un amer retour vers le passé, que de fois je les ai maudites, ces pages insensées, produit des souffrances de ma jeunesse ! Non ! quand Werther serait mon propre frère et que j'aurais sa mort sur la conscience, non ! son ombre vengeresse ne mettrait pas à me poursuivre un plus cruel acharnement ! » Goethe revient, en maint endroit, sur les malentendus qu'il y eut à cette époque entre le public et lui, et sur cette mortelle angoisse qu'un homme éprouve en voyant ses propres créations lui réapparaître à l'état de spectres nocturnes, et, d'une voix sourde et menaçante, lui demander des comptes qu'il n'est pas toujours certain de pouvoir rendre. Riemer raconte que Talma, visitant Goethe en 1815, l'aborda par cette question banale qui l'horripilait tant, et lui demanda, comme aurait pu faire le premier *philistin* venu, si *Werther* était bien, en effet, une histoire réelle, en un mot, si c'était *arrivé !* Goethe fronça le sourcil, et répondit qu'entre les personnes intéressées dans cette histoire, il fallait apparemment qu'une eût survécu, sans quoi on n'en aurait rien pu savoir ! Ce n'était point tout, et d'autres plus graves sujets d'ennui devaient l'atteindre. J'entends parler du reproche, au fond trop mérité, qu'on ne lui ménagea pas : d'avoir, par ce fameux exemple, avivé l'exaltation fiévreuse de tout un monde attaqué des mêmes souffrances, et poussé jusqu'à leur dernier terme, jusqu'au suicide, tant d'âmes découragées que le mal d'Hamlet usait sourdement. « On m'adresse une foule de compliments, qui se terminent d'ordinaire par cette question : « Nous préparez-vous quel-« que chose dans le même genre ? » A quoi je réponds : « Que le ciel « me préserve de me retrouver jamais dans la situation de pouvoir « écrire un pareil livre ! » On sait, par les Mémoires de Bourrienne, que le roman de Goethe figurait parmi les quelques volumes de choix composant la bibliothèque de campagne de Napoléon ; mais ce que bien des gens ignorent peut-être, c'est qu'au nombre des intimes histoires écloses chez nous sous l'influence de *Werther*, il s'en trouve une, publiée en 1814, sous le titre de *Marie, ou les peines d'amour*, et dont l'auteur n'était autre que le roi Louis de Hollande, frère de l'empereur Napoléon Ier.

Pline raconte qu'un certain Gaditanus s'était épris d'un si furieux enthousiasme pour la gloire de Tite Live, qu'il vint du bout du monde à Rome exprès pour contempler en face son héros, et sitôt après l'avoir vu s'en retourna [1]. Il était écrit que, sous ce rapport, les temps

[1] « Nunquamne legisti Gaditanum quemdam, Titi Livii nomine gloriaque com-

modernes n'auraient rien à envier à l'antiquité, et ce fut un Anglais qui fit revivre ce bel exemple. Un jour, Goethe voit entrer chez lui un *gentleman* de bonne mine qui l'aborde hardiment par ces mots : « Vous êtes l'auteur de *Werther*, et je viens ici parce qu'il m'eût été impossible de refouler davantage le désir que j'avais de faire votre connaissance. Je ne vous répéterai point ce que vous avez nécessairement dû entendre des millions de fois, bien qu'à vrai dire il y en ait encore de par le monde de plus fanatiques de votre ouvrage que moi. Mais, quand je songe à toutes les conditions qu'il vous a fallu remplir pour écrire un tel livre, je demeure véritablement confondu. » Et là-dessus notre excentrique d'offrir à Goethe un *shakehands* vigoureux et de déloger sans plus de cérémonie[1]. Ouvrez les *Notes de voyage*, et vous le verrez se débattre en Italie contre toute sorte d'importunités de ce genre. « J'irais aux Grandes-Indes, écrit-il, que ce fléau m'y poursuivrait encore ! » A Rome, il se plaint de ne pouvoir se soustraire « *aux mânes irrités de l'infortuné jeune homme !* » et à Palerme un chevalier de Malte qu'il rencontre chez le vice-roi lui tient d'emblée ce langage : « Vous me paraissez Allemand, monsieur ; oserai-je vous demander des nouvelles d'un certain.... Attendez, j'ai oublié son nom; mais vous comprendrez de qui je veux parler.... il s'appelle.... l'auteur de *Werther*. »

N'importe comme avec un pareil esprit ; toute chose est à considérer, Goethe fut un moment à se demander si c'était bien Napoléon qui avait tort. Néanmoins cette irrésolution dura peu, et, après un sévère et définitif examen, dans lequel il fit comparaître Werther au tribunal de sa propre conscience de poëte, il jugea que l'ouvrage était bon et devait rester tel qu'il était. Constatons ici que Goethe fut extrêmement flatté de l'attention dont il se vit l'objet dans cette entrevue d'Erfurth. Vraies ou fausses, les critiques d'un tel personnage ont de quoi préoccuper un poëte, fût-il le plus grand de tous, et l'idée que ce petit livre trouvé dans la poche de tant de malheureux suicides avait

motum, ad visendum eum ab ultimo terrarum orbe venisse, statimque ut viderat abiisse. » (Lib. II, ep. III.)

[1] Même histoire arriva à Schiller, qui la raconte en ces termes dans une lettre à Koerner : « Un monsieur à figure ratatinée pénètre jusque dans ma chambre, demandant si je suis bien le conseiller Schiller; je lui réponds que oui. — Je viens d'apprendre, poursuit-il, que vous étiez ici, et je n'ai pu réprimer l'envie que j'avais de voir l'auteur de *Don Carlos*. — Vous me comblez, monsieur, et je suis votre serviteur; mais ne puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler? — Vous ne me connaissez pas; mon nom est Vulpius! — En ce cas, mille pardons, monsieur ; mais une affaire... — Pour Dieu, ne prenez point la peine de vous excuser, je vous ai vu et j'ai tout ce que je voulais. »

(Schiller, *Briefwechsel*, s., p. 105.)

accompagné par le monde le héros d'Aboukir et d'Arcole était de nature à réconcilier Goethe avec Werther. La malveillance a beaucoup déclamé à ce propos sur le prétendu *servilisme* du poëte de Weimar, lequel ne se targua jamais, que je sache, d'être républicain. Or Napoléon, avec des attentions de cette espèce, était venu à bout de consciences plus farouches, et Goethe, en sa qualité de patricien de la ville impériale de Francfort, professant dès l'enfance la plus haute déférence vis-à-vis des têtes couronnées, devait assez naturellement s'y laisser prendre. On ne cesse de revenir sur une anecdote la plupart du temps faussement interprétée et que je répéterai à mon tour, ne fût-ce que pour en rétablir la vraie signification. Voici l'histoire telle que la raconte Beethoven dans une lettre écrite de Tœplitz à Bettina au moment où il venait de faire la connaissance de Goethe (1812). « Permis aux rois et aux princes de créer des professeurs et des conseillers privés, de conférer des titres et des cordons; mais ce qui n'est pas en leur puissance, c'est de faire des grands hommes, des esprits qui s'élèvent au-dessus du vulgaire. A cette prétention-là il leur faut, bon gré, mal gré, renoncer, et c'est pourquoi les grands hommes doivent être tenus en honneur. Lorsque deux hommes, tels que Goethe et moi, passent ensemble, c'est aux grands et aux puissants de comprendre ce qu'il y a d'élevé en nous. Hier, à la promenade, nous rencontrâmes la famille impériale. Du plus loin que nous l'aperçûmes, Goethe me quitta pour se ranger de côté. Quant à moi, j'étais résolu à ne faire aucune espèce d'avances. *J'enfonçai mon chapeau sur ma tête, boutonnai ma redingote jusqu'en haut et continuai à marcher les bras croisés à travers l'épaisseur de la foule.* Les princes et les pages formaient la haie; l'archiduc Rodolphe ôta son chapeau, et l'Impératrice salua la première. *Tous ces gens-là me connaissent.* Je vis, à mon grand amusement, la procession défiler devant Goethe ; il tenait son chapeau à la main, et saluait de son air le plus gracieux. Je me suis rudement moqué de lui et l'ai traité sans quartier. »

Reste à se demander si cette indépendance de l'auteur des Symphonies ne portait pas le caractère d'une effroyable ostentation, et si Goethe, obéissant aux lois de la plus simple politesse, n'agissait pas au contraire comme tout galant homme eût fait à sa place. Il se peut que depuis quelques années les choses aient bien changé, mais à cette époque il était aussi naturel d'ôter son chapeau devant un membre de la famille souveraine qu'il peut l'être de saluer une personne de connaissance. Beethoven pas plus qu'un autre n'ignorait ces règles élémentaires du savoir-vivre, mais il répugnait à l'excentricité de son tempérament de se mouvoir dans l'orbite des conventions sociales, et nous serions, pour notre part, tout disposé à lui pardonner ses ca-

prices[1]. Quant à Goethe, homme du monde, ministre, et si l'on veut aussi courtisan, il lui était permis de prendre d'autres allures plus conformes à son éducation, à la position qu'il occupait, à ce sens parfait du comme il faut qu'il tenait de la supériorité même de sa nature.

Napoléon et Goethe se rencontrèrent encore à des fêtes données par le duc Charles-Auguste dans son palais de Weimar (6 octobre 1808). Après le dîner, auquel assistèrent les deux empereurs, les quatre rois, la reine de Westphalie, le grand-duc Constantin, le prince Guillaume de Prusse, le duc d'Oldenburg, le prince héréditaire de Meklembourg-Schwerin, le duc et la duchesse de Weimar, les princes de Bénévent, de Hatzfeld, etc., etc., il y eut un grand spectacle, et les comédiens français, venus à la suite de Napoléon, représentèrent la *Mort de César*, de Voltaire. L'effet fut prodigieux. Talma, qui jouait Brutus, se surpassa. A ces vers de la fin du premier acte, où César, répondant à Antoine qui l'engage à se défier davantage des sénateurs, s'écrie :

> Je les aurais punis si je les pouvais craindre,
> Ne me conseillez point de me faire haïr;
> Je sais combattre et vaincre, et ne sais point punir.
> Allons, n'écoutons point ni soupçons ni vengeance,
> Sur l'Univers soumis régnons sans violence...

à ce passage, on eût dit qu'une étincelle électrique parcourait la salle. Tout le monde se sentit ému. Après le spectacle, il y eut bal

[1] Tout homme qui fait de la pensée l'objet de ses occupations, artiste, poëte ou savant, obéit à deux lois : celle de sa nature individuelle et celle que l'esprit de son temps lui impose. Beethoven, une des individualités les plus extraordinaires qui se soient produites, n'aurait jamais atteint au développement intégral de ses facultés, si Dieu ne l'eût créé musicien. La musique fut pour sa personnalité intellectuelle et morale ce que la destinée est pour les autres. Sa surdité, le seul événement, la seule catastrophe de sa vie, uniforme d'ailleurs, sa surdité remplit tout, explique tout, excuse tout. Triste, solitaire, maugréant contre un monde loin duquel le jette son infirmité, hypocondriaque et misanthrope, vieux garçon, qui jamais des jouissances de l'amour ne connut la plénitude; stoïcien au cœur sensible et magnanime, personnage bizarre, grondeur, bourru, colérique, et gauche à tel point qu'il ne pouvait toucher au moindre objet sans le briser aussitôt, et en même temps doué d'un génie surhumain, animé du souffle créateur, tel fut Beethoven. Qui ne connaît cette histoire de la Symphonie héroïque (1803)? Le manuscrit du chef-d'œuvre, soigneusement revu et corrigé, allait être envoyé en France, à l'adresse du premier consul, lorsqu'on apprend que Napoléon s'est fait empereur. Beethoven, qui était, ou plutôt qui se croyait républicain, car j'ai toute raison de croire qu'en fait d'idées politiques le grand artiste n'ait jamais obéi à une conviction bien nettement définie; — Beethoven, dans un accès de colère, impitoyable et sans s'épargner les jurons et les invectives, mit en pièces la symphonie, dont les fragments lacérés jonchèrent longtemps le parquet de son cabinet de travail, et qui ne se releva d'une si chaude

dans les grands appartements du château; bal inouï, flamboyant, bien digne des étranges splendeurs de cette époque mythologique. Jamais on n'avait vu tant de rois et tant de reines, de ducs souverains et de duchesses. Quel luxe dans cet Olympe! des flots de perles, des ruisseaux d'émeraudes et de diamants, et — dominant tout — la figure pâle et mélancolique de l'empereur Alexandre, l'arbitre du moment. Napoléon portait l'uniforme des chasseurs de la garde, et se montrait fort empressé auprès des dames, mais sans réussir toujours dans sa façon de les complimenter. Le grand homme, on le sait, avait parfois une galanterie à brûle-pourpoint qui ne ménageait rien :

« Je n'aurais jamais cru, dit-il en abordant une aimable et charmante personne du cercle de la duchesse; en vérité, je n'aurais jamais cru qu'il y eût à Erfurth de si belles femmes. Mais peut-être n'êtes-vous pas née à Erfurth?

— Non, sire, répondit madame de Recke, je suis de Stettin.

— Ah! Prussienne alors?

— Oui, sire, et Prussienne de cœur et d'âme.

— Très-bien! il faut avant tout être de son pays. »

Et là-dessus il lui tourna le dos.

Après s'être un moment entretenu avec Goethe, il vint droit à M. de Müller[1], et lui demanda où donc était Wieland, et comment il se faisait qu'il ne l'eût point encore aperçu.

M. de Müller répondit que Wieland, à cause de son grand âge, vivait éloigné du monde, mais que, puisque Sa Majesté désirait le rencontrer, on s'empresserait de l'aller querir. Qui fut bien étonné? ce fut le pauvre vieux Wieland en voyant s'arrêter à sa porte le carrosse ducal. Il vint pourtant, et se laissa bénévolement conduire à l'Empereur, qui, après quelques gratulations plus ou moins banales, lui demanda quel était celui de ses écrits qu'il tenait pour son chef-d'œuvre.

alerte que pour prendre un nouveau titre. Austère et irréprochable dans ses mœurs, il exige des autres les mêmes vertus, et, portant plus loin l'intolérance, il blâme Mozart d'avoir traité dans *Don Juan* un sujet si scandaleux. Jean-Jacques! toujours Jean-Jacques! Il prend le monde en aversion, tourne le dos à ses amis, erre par la campagne, méditant à l'écart ses symphonies, qui sont les rêveries sublimes d'un *promeneur solitaire*.

[1] Le chancelier de Müller, à qui nous devons ces détails, l'un des serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués de la maison grand-ducale de Saxe, et qui fut l'ami personnel de Goethe et des diverses illustrations de cette période. Nous aimons aussi à nous aider, — en ces retours trop fréquents peut-être vers une étude qui nous charme, — d'autres souvenirs précieusement amassés par nous dans la pratique déjà longue de l'agréable et bienveillante société où survit la tradition familière d'un âge qui fut *héroïque*, et dont l'un des plus nobles et des plus spirituels représentants s'éteignait naguère dans la personne de M. le baron de Gersdorff.

« Sire, répondit l'honnête Wieland, je n'y mets point tant d'importance, et pense n'avoir jamais fait de chef-d'œuvre, ayant écrit tout simplement les choses qui me venaient au cœur.

— J'entends, poursuivit l'Empereur; mais dites-moi, je vous prie, lesquels sont ceux de vos ouvrages que vous avez composés avec le plus de prédilection. »

Wieland alors nomma *Agathon* et *Oberon;* puis soudain l'Empereur, abordant des sujets plus relevés, se lança à travers les discussions historiques, et, renouvelant ce que deux ans plus tôt il avait à Berlin adressé à Jean Müller, il demanda à Wieland quel siècle lui semblait avoir été le plus heureux pour l'humanité. Jean Müller avait dit, on le sait, le siècle des Antonins; quant à Wieland, il répondit que la question était fort difficile à résoudre.

« Les Grecs, ajouta-t-il, eurent à diverses périodes de très-heureux jours, à ne considérer que l'état de leur civilisation et de leurs libertés. Rome, à côté d'empereurs exécrables, en eut aussi d'excellents, qui méritent d'être nommés des génies de l'humanité. D'autres peuples et d'autres États comptent également des sages parmi leurs souverains. Mais, en somme, l'histoire me paraît se mouvoir en cercle. Le bien et le mal, la vertu et le vice, vont alternant incessamment, et c'est l'œuvre de la philosophie de chercher partout le bien pour le mettre en évidence, et nous rendre ainsi le mal supportable.

— A merveille, reprit l'Empereur; mais il n'est pas juste non plus de peindre tout en noir comme a fait Tacite. C'est là un peintre habile, je vous l'accorde, un coloriste vigoureux et séduisant, mais qui ne songe qu'à l'effet qu'il va produire. L'histoire ne veut point d'illusions; elle doit éclairer, enseigner, et non pas se contenter de nous donner des impressions personnelles, des tableaux. Tacite n'a point assez approfondi les causes; il n'a point suffisamment développé les secrets motifs des événements; il n'a point assez scruté le mystère des actions et de l'esprit des temps, étudié leur mutuel enchaînement pour livrer à la postérité un jugement impartial et sain. Pour qu'un jugement soit tel, il faut consentir à ne voir les hommes et les peuples que dans les conditions de l'époque et des circonstances où ils ont vécu, et qui, nécessairement, ont dû déterminer leurs actes. Les empereurs romains n'étaient point, tant s'en faut, ces horribles monstres que Tacite nous a décrits, et, à ce point de vue, je lui préfère de beaucoup Montesquieu, qui est à la fois plus équitable et plus vrai. »

Ensuite l'Empereur se tourna vers la religion chrétienne, son histoire et les motifs de sa rapide propagation.

« J'y vois, observa-t-il, une éclatante réaction de l'esprit grec contre l'esprit romain. Vaincue par la force brutale, la Grèce reconquit le sceptre intellectuel, s'appropriant et cultivant la semence sa-

lutaire que la Providence avait, pour le bonheur de l'humanité, répandue de l'autre côté des mers. Après tout, — et ici il se rapprocha de Wieland de manière à n'être entendu de personne[1], — après tout, c'est encore une grande question de savoir si Jésus-Christ a jamais existé! »

A ces mots, Wieland, qui jusqu'alors s'était contenté de prêter une oreille attentive, se ravisa soudain, et, d'un ton chaleureux :

« Je n'ignore pas, Sire, qu'il y a des gens qui en doutent; mais on ne s'arrête point à de telles folies; autant vaudrait douter de l'existence de César ou de celle de Votre Majesté. »

L'Empereur regarda Wieland dans le blanc des yeux, et, lui frappant sur l'épaule :

« Bien, très-bien, s'écria-t-il; les philosophes auront beau s'ingénier à bâtir des systèmes, ils n'en trouveront pas de meilleurs que le Christianisme, qui réconcilie l'homme avec lui-même, et garantit aux États l'ordre et la paix publique, en même temps qu'il donne à l'individu espérance et bonheur. »

Napoléon, qui se sentait en verve et d'humeur à parler de toutes choses *et de quibusdam aliis*, eût très-volontiers prolongé l'entretien; mais Wieland donna à entendre que son grand âge ne lui permettait pas de se tenir debout plus longtemps, ce qui lui valut d'être peu après gracieusement congédié.

Quant à la singulière observation avancée par l'Empereur au sujet de l'existence de Jésus-Christ, il est impossible de la prendre un seul instant au sérieux. Napoléon, ayant souvent ouï parler du prétendu athéisme de Wieland, surnommé fort improprement par quelques-uns le Voltaire allemand, aura voulu savoir à quoi s'en tenir sur les croyances religieuses de l'auteur d'*Agathon* : de là cette question qui, si elle ne pouvait s'expliquer ainsi, serait parfaitement saugrenue.

Pendant le bal, Napoléon s'entretint encore une fois avec Goethe et lui fit part de nouveau du vif intérêt qu'il portait au progrès de la tragédie, laquelle, selon ses idées, ne devait pas seulement passer pour la plus noble école des rois et des hommes d'État, mais pour quelque chose de plus haut que l'histoire.

Le lendemain, après une brillante chasse sur le champ de bataille d'Iéna, les majestés retournèrent à Erfurth, où, le 13 octobre, la troupe française termina ses représentations en donnant *Bajazet*.

[1] Excepté de M. le chancelier de Müller, qui, sans y prendre part, assistait à l'entretien, n'en perdant pas une parole.

IV

Wieland, dont la physionomie ressort ici du tableau, très-digne à la fois et quelque peu malicieuse, le bon Wieland n'avait pas moins de soixante-quinze ans à cette époque, et, certes, c'était la peine d'avoir vécu soixante-quinze ans pour assister à pareil spectacle. « Vous me demandez, écrit-il à ce propos à son ami Bottiger, vous me demandez si Napoléon, qui, deux heures durant, s'est entretenu avec Goethe à Erfurth, a daigné s'enquérir de mon humble personne, et quel effet il a produit sur moi. En réponse à la première des deux questions je vous dirai : Oui, l'Empereur a désiré me voir, et c'est notre duchesse qui fut chargée par lui de me forcer à comparaître, car je m'étais jusque-là défendu comme un beau diable d'aller figurer à ce bal du 6 octobre donné en l'honneur des deux empereurs. J'y vins donc un peu après dix heures, dans un carrosse de la cour. A peine étais-je là, que l'Empereur s'approcha de moi, et, notre duchesse m'ayant présenté, il s'entretint avec moi, et fort longtemps. Il faisait, du reste, presque à lui seul, tous les frais de la conversation. Deux fois seulement il s'éloigna pour quelques instants, laissant la place d'abord à l'empereur de Russie, puis au roi de Bavière, mais revenant toujours, si bien qne la conversation se prolongea ainsi jusqu'à minuit, heure à laquelle, ne pouvant plus supporter la fatigue de rester debout sur mes vieilles jambes, je dus, contre toutes les lois ordinaires de l'étiquette, demander d'être congédié.» On voit, par le ton simple et naturel de cette lettre, que l'honnête Wieland, très-flatté peut-être au fond de l'âme d'un tel accueil, n'en avait pas le moins du monde la tête tournée. C'était, du reste, un personnage assez curieux que ce bonhomme : courtisan émérite et fort expert dans l'art de frayer avec les rois, aimable, insinuant, sachant dire de l'air qu'il faut les choses agréables, sans jamais se laisser glisser jusqu'à la flatterie. La duchesse Anne-Amélie, nièce du grand Frédéric et mère de Charles-Auguste de Saxe-Weimar, dont il fut le précepteur, l'avait formé à la vie des cours. De toutes les bonnes fées que le poëte d'*Oberon* devait évoquer par la suite, il n'y en a pas de plus digne d'hommages, de plus doucement bienfaisante. Sur un signe d'Anne-Amélie, qui l'avait deviné en lisant un écrit de philosophie pédagogique, le pauvre Wieland, jusque-là cahoté par tous les sentiers perdus de la littérature allemande, vint à Weimar avec son bagage de romans et de vers dont aucun libraire ne voulait, et l'on vit un de ces exemples trop

rares en ce monde, du pouvoir mettant juste la main sur l'aptitude la plus vraie et la plus digne. Se figure-t-on l'enfant des Muses (comme on disait alors) transporté tout à coup du désert de son existence vagabonde dans cette oasis du palais de Weimar; du fond de cette tabagie méphitique d'étudiants bravaches et dépenaillés, dans la solitude élyséenne d'une de ces vastes salles de marbre qu'éclaire à travers d'épais rideaux de soie un jour mystérieux, et dont le silence n'est interrompu que par le bruit de ses vers qu'une jeune princesse écoute avec ravissement, disons mieux, qu'elle savoure, comme par un soir d'excessive chaleur on savoure un sorbet? Est-il je le demande, un sort plus doux pour un poëte? Wieland ne se sentait pas d'aise, et, de son côté, la jeune princesse s'applaudissait chaque jour davantage d'avoir trouvé le philosophe selon son cœur, l'homme de ses prédilections littéraires. De tous ceux qui vinrent plus tard, aucun, même entre les plus grands, n'eut à ce point sa confiance.

On le voit, le poëte ici se doublait d'une façon de chambellan, et, tout homme et homme de lettres qu'il fût, l'auteur d'*Oberon* supportait sans trop d'éblouissement l'approche des soleils. Son grand âge, d'ailleurs, lui donnait certains droits dont il savait user avec un tact plein de malice. Que dire aussi de cette bonhomie sous laquelle se cachait un si narquois sourire, et qui lui venait en aide comme leur surdité vient en aide à certains sourds qui ne veulent pas entendre? « Le roi Frédéric est un grand monarque, écrit-il à Merk (16 juin 1786); mais le ciel me préserve de vivre jamais sous son sceptre, j'allais dire sous son bâton.» M'est avis que le *bonhomme* en pensait autant du grand empereur, même après les deux entretiens d'Erfurth et de Weimar, ce qui ne l'empêchait pas de comparer Napoléon à Scipion, à Paul-Émile, à Sylla, à Marius, à Sertorius, à César, en un mot à tous les illustres mortels que les sept siècles de Rome ont produits, et dont il réunissait en sa personne les principaux traits; il est vrai qu'en manière de restriction à la louange, le naïf et candide vieillard ajoutait: Quel dommage qu'un si puissant génie ait si peu fait pour le bien de l'humanité, et que, somme toute, on ne doive l'envisager que comme un de ces fléaux dont Dieu se sert pour châtier nos crimes, « *flagellum et non deliciæ generis humani!* »

Il se publiait alors en Allemagne un almanach, le *Calendrier de la guerre*, où cette fameuse rencontre fut consignée avec vignette enluminée au frontispice, représentant les deux illustres interlocuteurs. Une lettre de Wieland donne même à ce sujet certains détails assez caractéristiques. « Que de remercîments j'ai à vous adresser, mon cher Bottiger! écrit-il (20 décembre 1809); votre article est un chef-d'œuvre de composition et de savoir-dire. A vous parler franchement, peut-être n'en fallait-il pas moins pour me réconcilier avec

vous, car je ne cache pas que le premier aspect du titre : *Napoléon et Wieland*, et surtout l'abominable indication qui l'accompagne, provoqua chez moi une colère des plus vives, et que, si j'eusse été pour le moment le Jupiter Ceraunius, et tenu le moindre carreau dans ma vieille patte, vous, votre éditeur et votre damné dessinateur, eussiez risqué de passer un fort mauvais quart d'heure. Napoléon, et *Wieland*, l'ogre et le *scarabée!* A quoi pensiez-vous, mon cher Bottiger, d'aller faire un pareil rapprochement, impertinent déjà pour nous autres, bons et naïfs Allemands, et qui ne saurait manquer de me couvrir de ridicule aux yeux des Français, nos chers amis? Et votre vignette ! votre horrible vignette, où je me vois figurer en habit marron, gilet blanc et guêtres montantes, dans l'attitude emphatique d'un avocat plein de mots et de gestes, et se préparant à répliquer par les plus belles choses au discours que lui tient la *partie adverse*, tandis que Napoléon, avec sa figure commune et débonnaire, ressemble à un invalide de sa propre garde *allumant* un pékin de savant au récit des grandeurs et magnificences de l'empire français! Le pire est que tout cela vous a un faux air de ressemblance qui, sans exprimer ce qu'il voudrait exprimer, trahit en même temps l'intention de l'artiste et son impuissance. — Mais en voilà assez sur ce sujet, et ne parlons plus de ce *scandalo magnatum*, qu'on oublie du reste bientôt en lisant votre excellent article, auquel, je le répète, Allemands et Français ne sauraient reprocher que son titre.»

V

Dans cette rencontre mémorable, l'effet que ces deux hommes produisirent l'un sur l'autre fut également profond des deux côtés, et, si l'Empereur conserva du poëte un grand souvenir, l'idée que Goethe emporta de Napoléon ne fut certes pas moindre. J'ajouterai que lorsque, cinq années plus tard, éclatèrent les événements de 1813, Goethe, toujours sous l'impression de cette entrevue d'Erfurth et de l'immense personnalité qui s'y était révélée à lui, se montra d'abord très-sceptique à l'endroit du triomphe de la cause nationale. Une lettre qu'il écrivait de Dresde à Koerner, dont le vaillant fils marchait déjà sous le drapeau des volontaires, prouve à quel point l'influence agissait souverainement encore : « Oui, s'écrie-t-il, levez-vous, secouez vos chaînes! quant à moi, je tremble! pour vous l'homme est trop grand! Vous ne les briserez pas, vos chaînes, et ne ferez que vous les enfoncer plus avant dans les chairs ! » Qu'on ne s'y trompe

pas cependant, et qu'on n'aille point attribuer au manque de patriotisme cette juste défiance d'un vaste esprit, dès longtemps prémuni contre les chimères de l'enthousiasme, et que ses études naturelles et ses méditations historiques avaient habitué à voir au delà des frontières respectives des nations. D'ailleurs, quoi d'étonnant que l'âge et les rudes épreuves d'une période si fertile en catastrophes eussent quelque peu refroidi la source de l'enthousiasme? et je sens plus le découragement des temps que l'indifférence à l'endroit des idées de patriotisme et de liberté dans les paroles qui lui échappent après la bataille de Leipzig. « A moi aussi l'Allemagne me tient à cœur, et je ne cède à personne la cruelle part d'amertume dont m'ont abreuvé les misères de mon pays. Quand je pense à l'Allemagne, à ce qu'elle est, à ce qu'elle devrait être, les sentiments qu'éveillent en moi certaines comparaisons sont tels, que je demande à passer outre ; et c'est à la science, à l'art, que j'ai dû bien des fois de pouvoir planer au-dessus des étroites limites des nationalités, pour contempler d'en haut le monde et l'humanité. Mais, hélas! cette consolation, si grande qu'elle soit, ne saurait pourtant, chez un homme de cœur, remplacer la conscience d'appartenir à une nation puissante et forte, à un peuple qu'on estime et qu'on redoute, et j'ai besoin pour me satisfaire de me mettre devant les yeux l'avenir de l'Allemagne, et de me dire qu'il faut avoir foi dans cet avenir. »

Je n'ai point l'intention de me porter ici l'apologiste des qualités morales de l'illustre poëte de Weimar. Les mortels de cette classe obéissent à des règles de conduite particulières, et, pas plus que les papes et les rois, ne sont justiciables de simples tribunaux ordinaires ; mais ce que je voudrais établir, c'est que ces dix dernières années ont mis en lumière d'irrécusables témoignages devant lesquels l'opinion publique a dû naturellement se modifier. A ce point de vue, l'ouvrage de M. C. H. Lewes[1] est excellent comme résumé de toutes les informations nouvelles, et je le recommande sincèrement à certains critiques français, qui naguère, toujours à propos de *Werther*, enfourchaient héroïquement le *dada* traditionnel pour s'en aller en guerre rompre une lance contre l'*égoïsme* de Goethe. Que ces honnêtes gens, dont la montre aujourd'hui retarde, se fassent expliquer les lettres aux amis de Leipzig, où respire tant de conviction généreuse et de cordiale sympathie, la correspondance avec madame de Stein, empreinte d'un platonisme si ému, et surtout qu'ils prennent leçon, s'ils peuvent, de ses rapports avec Schiller ; car c'est là que Goethe fut vraiment grand, là que son âme se montra l'égale de son intelligence[2]. Lorsque deux

[1] *The Life and Works of Goethe*, by G. H. Lewes. 2 vol. Londres.

[2] Rappelons à ce propos la sentence si juste de Quintilien, qu'on fera bien de méditer, surtout au sujet de Goethe : « Modeste et circumspecto judicio de tantis

poëtes éminents, deux penseurs de premier ordre, ont vécu et travaillé longtemps à côté l'un de l'autre, il s'établit nécessairement entre eux une émulation dans les idées et dans les principes qui devient tôt ou tard de la rivalité. De cette rivalité, dans la sphère ordinaire, naissent l'envie et les mauvaises passions. Mais supposez deux hommes au-dessus du vulgaire, s'aimant et s'estimant, et vous aurez le plus noble spectacle auquel on puisse assister. Tels furent Goethe et Schiller, le *plus beau duo*, pour me servir de l'expression d'un écrivain allemand[1], que deux esprits aient jamais *vécu*. Quand Schiller vint à Weimar pour la première fois, c'était le marquis de Posa, avec ses rêves, ses chimères et ses mystérieux tressaillements! Goethe comprit aussitôt ce qui manquait à l'équilibre de cette généreuse et puissante nature. Il apaisa ses fiévreuses angoisses, modéra ses impatiences, et pour commencer lui donna un de ces emplois qui subviennent aux nécessités de chaque jour et procurent à la pensée du poëte une véritable indépendance. Goethe fut pour Schiller plus qu'un ami, presque un père. Et quand ce noble génie, que les lois mêmes de son organisation condamnaient à dévorer l'espace, eut disparu dans son tourbillon de gloire et de lumière, avec quelle touchante et simple dignité il en mène le deuil! comme est grande et sincère sa douleur! comme il s'y complaît cette fois, lui d'ordinaire si prompt à surmonter ces sortes d'émotions!

On dirait que l'âme du divin poëte est devenue dans le ciel de Goethe une étoile radieuse et mystique; il tient ses yeux attachés sur elle, il l'interroge et la consulte; Schiller est toujours là, vivant, au sein de l'atmosphère qu'il respire, et, s'il parle de lui, c'est au présent, comme d'un être dont l'activité n'a point cessé de rayonner. « Schiller m'apparaît à cette heure, comme il était jadis, comme il sera toujours, dans l'absolue possession de sa nature supérieure. Il est grand à la table de thé comme il eût été grand au conseil d'État; rien ne le trouble, rien ne l'embarrasse, rien n'engourdit ou ne rabaisse l'essor de ses idées; ce qu'il a de généreux dans l'âme se dégage librement, sans hésitation ni arrière-pensée! — C'est que c'était un homme, celui-là, un homme tel qu'il faudrait être! Nous autres, au contraire, nous dépendons toujours de quelque chose; les personnes, les objets qui nous entourent, exercent sur nous une influence dont nous sommes esclaves. Cette cuiller à thé nous incommode, parce qu'elle est d'or quand il faudrait qu'elle fût d'argent, et c'est ainsi que, paralysés par toute espèce de considérations, nous n'arrivons jamais à manifester avec quelque liberté ce qu'il pourrait y avoir de

viris pronunciandum, ne, quod plerisque accidit, damnent quod non intelligunt. »

[1] M. Gustave Kühne, *Portraits et Silhouettes*, p. 111.

grand au fond de notre nature. Nous ne sommes que les esclaves des objets environnants, et paraissons petits ou considérables, selon que ces objets font que nos ressorts se contractent ou se dilatent. »

Il est une autre opinion très en vogue chez les esprits superficiels, et qu'une connaissance plus approfondie du caractère de Goethe devait tôt ou tard modifier profondément : j'entends parler de l'idée qu'on se fait en général de sa manière d'envisager la question religieuse. « Pour orthodoxe, il ne l'est pas ; mais ce n'est chez lui ni orgueil, ni caprice, ni affectation ; il évite de se prononcer sur les points essentiels et laisse à chacun la liberté de ses convictions. Sans aller à l'église ni pratiquer, il professe envers la religion chrétienne une haute vénération, et ne contesterait au besoin que la forme dans laquelle les théologiens nous la présentent. » On remarquera que c'est Kestner qui parle, et qu'il ne s'agit encore ici que du Goethe de Wetzlar et de Francfort, lequel n'est qu'un damoiseau quand on le compare à celui de Weimar, dont le dernier mot en si grande matière reste pour nous toujours cette admirable lettre, écrite sur le tard à la comtesse Bernstorff, et où se trouvent, entre autres passages de la plus religieuse émotion, celui-ci, qu'une Swetchine ne désavouerait pas : « Ayons sans cesse présente devant les yeux l'idée de l'éternité, c'est l'unique moyen de nous aguerrir contre les souffrances temporelles [1]. » J'en dirai autant des reproches mille fois adressés à l'auteur d'*Egmont* et d'*Iphigénie* par les écrivains libéraux de son pays, d'avoir manqué de patriotisme. Il est vrai que Goethe ne témoigna qu'une assez médiocre sympathie pour le mouvement qui, de 1807 à 1815, entraîna l'Allemagne. Mais Goethe appartenait-il bien à cette époque ? Son Allemagne à lui était une Allemagne plus ancienne, l'Allemagne d'autrefois. On est de son siècle avant d'être de son pays, et le sol que nous foulons sous nos pieds n'est que notre patrie physique ; la patrie intellectuelle, la vraie patrie, c'est l'âge qui nous a vu naître, qui nous a portés dans son sein et faits ce que nous sommes. A ce compte, les études sur la jeunesse des grands hommes ont un charme inexprimable ; vous les voyez dans leur milieu naturel : aimant, luttant, vivant de la vie de chacun, avec cette seule différence que chez eux la prédestination se manifeste déjà par ce je ne sais quoi d'original et de fort dont sont marqués leurs moindres actes.

Jérusalem [2] et Goethe, rêveurs tous deux, tous deux épris de l'idéal, semblent nés sous la même étoile. A vingt-trois ans, les voilà l'un et

[1] Voir, dans nos *Écrivains et Poëtes de l'Allemagne*, le chapitre sur la comtesse Auguste Stolberg, où cette admirable pièce est citée en entier.

[2] Ainsi se nommait, on le sait, le compagnon de jeunesse dont le suicide consommé sous les yeux même de Goethe, durant cette orageuse période de Wetzlar, devait inspirer, sinon le roman de Werther, du moins sa catastrophe.

l'autre embarqués à travers les orages d'une de ces passions qui sont au début de l'existence l'épreuve fatale et décisive. Jérusalem, secrétaire de la légation de Hanovre, aime éperdument la femme du ministre qu'il a pour chef; Goethe, jurisconsulte et poëte, aime la fiancée de son ami Kestner. Au premier écueil qui s'offre, Jérusalem se perd; Goethe surnage, et, comme Camoëns, aborde à la rive, son roman de *Werther* dans la main : à lui la vie et l'avenir ; quant à son compagnon, les flots l'ont englouti, et, si le nom de cet infortuné est parvenu jusqu'à nous, c'est grâce à l'équipage qu'il montait et sur lequel Wolfgang naviguait aussi. Période de trouble et de tendance qui prépare la maturité, crise héroïque d'où l'homme se dégage! Les deux portraits de Goethe que M. Lewes a mis au double frontispice de son remarquable ouvrage répondent admirablement, selon moi, à cette idée de transformation. En tête du premier volume figure l'auteur de *Werther*, l'étudiant de Leipzig et de Strasbourg, profil charmant que décore une suprême distinction, œil doux et pénétrant, front superbe où respire la santé d'une âme que les premiers combats de la jeunesse ont laissée en pleine possession d'elle-même! Au second volume, c'est le même homme à soixante ans de distance, tel que l'ont fait les évolutions normales d'une carrière vouée à l'exercice des plus hautes facultés humaines : l'œil, s'il a moins d'éclat, a plus de profondeur ; le front, plus vaste, a remplacé le calme d'autrefois par cet air de majesté olympienne qui sera désormais son caractère dans l'histoire. Après avoir consulté le physique, observez le moral, et vous trouverez au dedans les mêmes gradations qu'au dehors, la même conséquence, la même unité. Et si le corps a pu sans péril ni souillure traverser les divers tourbillons de l'être, l'intelligence, elle aussi, a parcouru toutes les sphères de ses domaines, passant de l'art à la critique, de la critique aux plus ardues spéculations de la science, donnant son heure à chaque chose et complétant, avec ordre et méthode, l'ensemble de cette physionomie qui faisait dire à M. Cousin, revenant sur ses souvenirs de Weimar : « J'ai vu Goethe, et je me suis donné le spectacle d'un grand homme ! »

Henri Blaze de Bury.

LE RATIONALISME

EN ANGLETERRE

TROISIÈME PARTIE [1]

M. POWEL : LES MIRACLES. — M. JOWETT : L'INTERPRÉTATION DE LA BIBLE.

I

Les miracles sont-ils possibles? Prouvent-ils l'intervention surnaturelle de Dieu? Telles sont les questions spéculatives introduites dans les *Essays and Reviews*, par M. Powel, nous n'avons pas besoin de dire dans quel but.

Il y a bien longtemps déjà qu'on a cessé en France et en Allemagne d'agiter de tels problèmes. Ils passionnèrent le dix-huitième siècle ; Rousseau les rendit populaires. Mgr de Beaumont, la Sorbonne, dans sa fameuse censure, Bergier, les théologiens, répondirent victorieusement aux déistes qui niaient à la fois la possibilité du miracle et sa force probante. La question fut examinée sous toutes ses faces. On ne s'arrêta que lorsque la discussion fut complétement épuisée.

Il ne viendrait assurément à l'idée de personne chez nous et chez nos voisins d'outre-Rhin de rouvrir de tels débats. Ils n'ont plus depuis longtemps qu'un intérêt archéologique ; et, si nos manuels de théologie renferment un chapitre consacré à établir l'autorité des

[1] Voir le *Correspondant* des mois de juin et de juillet 1861.

miracles, c'est uniquement parce que la méthode scolastique ne dédaigne aucun des éléments didactiques, aucune des défenses passées ou présentes de la vérité chrétienne.

Comment se fait-il que M. Powel ait eu l'idée de recomposer le plaidoyer d'une cause dès longtemps jugée? Est-ce que chacun n'a pas pris irrévocablement son parti sur ce point longuement débattu pendant cinquante ans? Comment les auteurs des *Essays* y ramènent-ils leurs lecteurs? On serait tenté de croire que c'est à un manque d'à-propos et à une méconnaissance de la situation des esprits qu'il faut attribuer ce retour au passé. Nous pensons néanmoins que cette manœuvre, si rétrograde qu'elle nous paraisse, a sa raison en Angleterre. Le rationalisme y est beaucoup moins avancé que chez nous. Si les savants d'Oxford eux-mêmes trahissent déjà dans leurs écrits beaucoup d'inexpérience et une infériorité manifeste par rapport aux questions soulevées aujourd'hui par la critique, à plus forte raison le public anglais ignore-t-il la phase nouvelle dans laquelle est entrée la polémique religieuse. Bien que le déisme ait eu son berceau dans la Grande-Bretagne, les incrédules jusqu'ici y avaient été justement impopulaires ; et le mal n'a pas fait là autant de progrès qu'ailleurs. Au dix-huitième siècle, le bon sens de la nation se déclara contre les déistes. Tandis que la frivolité française tressait des couronnes aux *philosophes*, leur décernait la gloire d'avoir arraché le monde aux ténèbres et au fanatisme de la superstition, le peuple anglais, presque seul, gardait une attitude froide et sensée. La nation protesta hautement contre l'impiété qui mettait en péril les bases mêmes de l'ordre social. Elle déclara franchement la guerre à la Révolution, et, lorsque le sacerdoce français, transporté en masse, aborda ses côtes, elle l'accueillit avec respect et générosité. Lorsque nos pères dans la foi quittèrent le foyer hospitalier de la Grande-Bretagne pour revenir en France, ils racontaient avec admiration les sentiments chrétiennement sympathiques qu'ils avaient trouvés partout dans le pays d'Henri VIII et d'Élisabeth. Le méthodisme et le puséysme, quel que soit le jugement que l'on porte sur leurs doctrines, ont entretenu et parfois ravivé les croyances religieuses héréditaires. Lorsqu'il y a vingt ans Bunsen arriva en Angleterre, il fut saisi d'un sentiment profond d'admiration en comparant le pays d'outre-Manche à celui d'outre-Rhin. Il écrivait à ses amis : « Quelle différence entre les universités d'Oxford, de Cambridge, et celles de Heidelberg, de Tubingen et de Berlin ! En Angleterre, professeurs et élèves ont conservé la foi en Jésus-Christ. Notre scepticisme allemand révolterait les esprits. Un homme irréligieux perdrait ici toute influence. »

Nous reconnaissons qu'on ne pourrait plus en dire autant aujourd'hui : depuis Coleridge et la réaction de l'*Église large*, l'état des

choses a bien changé. Ce qui n'était qu'une imperceptible et obscure minorité est devenu un parti puissant qui aspire en ce moment à la domination. Il conseille à la vieille Angleterre d'abandonner les fortes croyances qui assurèrent longtemps chez elle la vigueur des esprits, et qui se mêlèrent, non sans grandeur, à son patriotisme. Toutefois la masse de la nation n'a pas encore pleine conscience de ce qu'on lui propose : des doutes assurément fort légitimes s'élèvent dans les esprits. Il reste à l'*Église large* beaucoup d'obstacles à vaincre. La foi au surnaturel, par exemple, bien qu'affaiblie par un schisme trois fois séculaire, n'est point éteinte ni chez les méthodistes, ni chez une partie du clergé fidèle à la foi des trente-neuf articles. Beaucoup d'anglicans croient encore aux miracles de l'Évangile et à la résurrection de Jésus-Christ. Les auteurs des *Essays* ne s'y méprennent pas ; et dans cette terre d'Angleterre, appelée jadis l'île des Saints, ils ne détruiront point sans peine les vieilles racines de la foi première, heureusement vivaces. Ce qui le prouve, c'est la manière dont débute M. Powel, les précautions dont il juge prudent de s'entourer, et surtout l'amertume de certaines paroles. On voit qu'il se trouve en présence d'une opposition vive et très-susceptible à l'endroit d'une foi qu'elle veut conserver.

Voici le commencement de son article.

II

« .... Nous nous proposons dans cet essai d'offrir au lecteur quelques remarques générales sur l'état présent de la discussion religieuse. Dans les écrits qui traitent de ces matières, il faut confesser que nous trouvons trop souvent de l'acrimonie, là où conviendraient si bien le calme et la modération. Ce sont trop souvent des avocats qui plaident et non des juges impartiaux qui instruisent une cause et la jugent. On révèle un manque complet de sympathie pour ceux qui touchent à de réelles difficultés et n'apprécient point, comme la foule, les preuves du christianisme. Les théologiens donnent à croire par là qu'ils n'ont jamais étudié profondément le sujet, ou, ce qui est encore pire, qu'ils ont regardé comme une impiété de l'approfondir. Si cependant ces théologiens en appellent à une sincère discussion, pourquoi entravent-ils sa liberté? Il est absurde de prendre la peine de poser une thèse et de développer des preuves, si l'on doit anathématiser quiconque ne trouvera pas la démonstration suffisante ; de prodiguer les épithètes d'incroyant et de sceptique, et même de mettre en suspicion la mora-

lité des contradicteurs. Mieux vaudrait assurément se déclarer tout de suite infaillible. Si un écrivain expose des difficultés dont les théologiens n'ont pas conscience, et s'ils ne veulent pas donner une sérieuse attention à son livre, qu'ils le laissent; il n'est point fait pour eux; mais, s'il en est d'autres qui partagent nos doutes et réclament des solutions, qu'il nous soit permis de les leur offrir.

« Il est important de distinguer entre le sentiment et la raison, entre l'amour de la religion et son évidence, entre les faits extérieurs et la conscience. S'il s'agit de constater des faits, il faut en appeler à l'évidence des témoignages, contrôlés uniquement par la saine critique et le jugement d'un esprit libre et impartial; il faut distinguer entre la doctrine, considérée en elle-même, et le fait extérieur sur lequel on l'appuie, et ne point mêler ensemble deux ordres d'arguments qui ne doivent venir que l'un après l'autre, la doctrine pouvant être excellente et l'autorité extérieure qu'on appelle en témoignage pouvant être défectueuse. Pourquoi donc voyons-nous continuellement les avocats d'une révélation extérieure et de l'évidence historique en revenir sans cesse à des questions de conscience et de sentiment, décrier l'exercice de la raison, accusant d'aveuglement et de perversité morale ceux qui parlent ou écrivent au nom de la critique et de l'évidence? Si la foi et le sentiment sont réellement la seule base solide de la religion, comment se fait-il que les théologiens déclarent en même temps les faits externes essentiels à leur cause? Si, réellement, ils admettent qu'il y a là une question de critique, qu'ils ne nous fassent point un crime d'aller au fond des choses. Il s'agit ici de logique et non de piété. Nous trouvons certaines expressions stéréotypées parmi ces théologiens, lorsque la critique soulève, devant eux, une difficulté ou un motif de doute. On nous dit sur tous les tons : « Ce sont là des sujets « qui ne peuvent être démontrés. Vous devez vous contenter d'une « preuve générale, ou des probabilités que comporte la nature de la « question ; ne recherchez point trop curieusement ces choses; il suffit « que vous ayez l'évidence morale et générale des doctrines; une cri- « tique trop rigoureuse soulèvera des difficultés auxquelles on ne « pourra peut-être pas toujours répondre d'une manière satisfaisante ; « un esprit sceptique et pointilleux fera sans cesse de nouvelles objec- « tions ; quand vous en aurez réfuté une, il en présentera une autre. « C'est en vain que vous chercherez à convaincre la raison, à moins « que la conscience et la volonté ne soient disposées à accepter la « vérité. » Parler de la sorte, n'est-ce pas douter de sa cause? Ne découvrez-vous pas sous cette phraséologie le même défaut que le scepticisme transcendantal trouve au christianisme, celui de manquer de preuves? Ce sont là des expédients, plutôt que des motifs sérieux de croyance. Nous l'avouons, les théologiens peuvent être sérieusement

alarmés des conséquences, dangereuses selon eux, de certaines opinions sur le christianisme ! Mais est-ce là une raison de prendre, en présence de leurs adversaires, le ton de la supériorité, de s'estimer les seuls gardiens de la vertu et les censeurs autorisés de la justice ? Ne vaudrait-il pas mieux parler simplement, comme des hommes sans préjugés, appliqués à éclaircir des questions qui ont leurs difficultés, plutôt que de commencer par se déclarer tout d'abord convaincus, et d'annoncer bruyamment que la question est posée entre le vice et la vertu, et non entre l'erreur et la vérité ? Les théologiens rendent avec eux la discussion impossible, si toutes les objections sont impies, toutes les raisons alléguées contre eux, choquantes et immorales. Notre but n'est point toutefois d'engager une controverse, nous voulons seulement exposer les divers arguments, nous rendre compte de leur valeur et de leur tendance. »

Au fond, M. Powel, quoi qu'il en dise, a l'intention non d'exposer l'état de la controverse, mais d'y prendre un parti décidé. Il prélude, dans les paroles que nous avons citées, à une polémique fort agressive, à une attaque méthodique habilement conçue. Dans la situation d'esprit où se trouve l'Angleterre, il a paru utile de jeter le doute sur la croyance aux rapports surnaturels de l'homme et de Dieu. Ce n'est qu'après avoir ébranlé la foi à l'action immédiate et miraculeuse du Tout-Puissant, foi vive encore dans l'ancien pays des quakers, que les collègues de M. Powel pourront ensuite procéder avec succès, au nom de la critique négative, à l'élimination des prodiges du christianisme. Voilà, ce nous semble, la raison pour laquelle M. Powel reprend aujourd'hui en Angleterre la thèse du dix-huitième siècle, sur la possibilité et la force probante des miracles.

On peut s'attendre à voir chez nous les anglomanes poser bientôt les mêmes questions. Déjà M. Réville écrivait, il n'y a pas un mois, dans l'organe quotidien du protestantisme en France, dans le *Temps* : «Que les partisans d'une révélation miraculeuse ne se récrient pas ! *Qui dit miracle dit ignorance;* en d'autres termes, on conclut à la cause surnaturelle d'un fait quelconque dans le cas seulement où il paraît impossible de lui assigner une cause naturelle. Or, comme jamais on ne connaît entièrement la nature, on ne peut jamais affirmer non plus l'impossibilité absolue d'une cause naturelle à propos d'un événement inexpliqué. Il est donc clair que la *stipulation* du miracle se confond pour chaque cas particulier avec un aveu d'ignorance. » Ainsi, quoique la question spéculative des miracles soit vieillie, elle n'est pas sans importance, même chez nous. Qu'on nous permette d'y revenir. M. Powel ne rajeunit guère la discussion et n'apporte aucun argument nouveau. Cependant nous croyons important, pour nous catholiques, de ne point tout à fait glisser sur une thèse aussi grave. Puisque le

livre des *Essays*, qui fait tant de bruit, la reprend aujourd'hui, ne dédaignons pas d'en dire un mot. Nous n'exposerons point *in extenso* les arguments de M. Powel, et quelques mots suffiront pour y répondre. La théologie élémentaire de nos séminaires fournit ici des réponses péremptoires.

On se souvient que M. Pattisson a commencé, dans l'article que nous avons précédemment analysé, par amoindrir, autant qu'il l'a pu, l'autorité des théologiens qui ont soutenu le combat contre les déistes. M. Powel va s'attaquer à leurs arguments.

L'auteur anglais se donne bien gratuitement un ridicule qu'il aurait dû éviter. Dans la manière solennelle dont il entre en matière et dont il pose la question, il tend à faire croire que jusqu'à lui la question de la possibilité des miracles n'a été qu'incidemment traitée. Nous ne comprenons pas comment un auteur qui veut être grave oublie qu'en Angleterre, aussi bien qu'en France, la possibilité des miracles et leur force probante ont été discutées pendant un demi-siècle. Est-ce méprise ou artifice? Il est vrai que M. Powel était professeur de géométrie à l'Université d'Oxford, et que sans doute il connaissait mieux les problèmes d'Euclide que l'histoire de la théologie. Nous eussions désiré un adversaire mieux informé, ne serait-ce que pour piquer davantage l'attention du lecteur.

III

Qu'est-ce qu'un miracle? Considéré en lui-même et abstraction faite de son auteur et de son but, c'est une dérogation aux lois de la nature. Il est bon d'observer en passant que le miracle n'est pas, en réalité, une violation des lois de la nature. Nous voyons continuellement des lois physiques, plus hautes et plus puissantes, restreindre l'action de celles qui sont moins générales et moins énergiques. C'est ainsi que la mécanique est dominée par la dynamique, que les forces chimiques cèdent aux forces vitales, et que celles-ci sont modifiées par la volonté, quelquefois même par la seule imagination. Dieu peut donc, à plus forte raison, sans introduire une anomalie réelle et violer l'ordre premièrement établi, mettre exceptionnellement en mouvement tel agent naturel et supérieur qu'il lui plaît, ou modifier, par sa seule volonté, le cours ordinaire de ses lois et produire le miracle. Cette observation s'adresse à ceux qui répugnent à admettre les miracles, parce que, disent-ils, ils introduiraient une perturbation et un désordre dans la nature. Le miracle est en parfaite harmonie avec l'ordre de l'univers. C'est tou-

jours une loi plus haute qui modifie une loi moins élevée. M. Powel nie la possibilité des miracles, même ainsi entendus. « Le principe, dit-il, qui sert de base à la méthode inductive est celui de l'ordre et de la constance dans le domaine naturel. L'étude du monde physique, à mesure qu'elle s'élargit, la méthode inductive, dans la proportion où elle devient plus rigoureuse, montre, avec une puissance croissante, la faiblesse de l'hypothèse des interruptions ou des variations des lois de la nature. C'est la vaste série d'actions et de réactions réciproques et constantes qui constitue la légitimité des inductions de la science. C'est le jeu immuable de ces causes qui forme la seule garantie des généralisations et des conclusions des sciences naturelles. Voilà les principes d'après lesquels il faut régler aujourd'hui nos croyances en matière de miracles; nous ne devons point appliquer d'autres règles aux faits, quelles que soient d'ailleurs leur provenance et leur nature...

« ... La question de la possibilité des miracles ne peut être décidée par des lieux communs, des généralités touchant le gouvernement divin du monde et la foi à la toute-puissance divine, par des considérations banales sur leur certitude historique. Dans un siècle de recherches physiques comme le nôtre, tous les esprits cultivés sont plus ou moins imbus des leçons de la philosophie inductive; tout le monde reconnaît l'impossibilité où sont deux atomes de matière de s'attirer ou de se repousser autrement que d'après des lois physiques déterminées; ils sont soumis à la loi générale de causalité qui déroule éternellement et fatalement ses invariables conséquences.

« La foi à l'intervention divine dépend essentiellement de l'idée que l'on se fait des attributs de Dieu. On disait autrefois que tout homme croyant à l'existence de Dieu devait admettre la possibilité des miracles; mais on sait maintenant que cela dépend du degré du théisme de chacun et des nuances de cette doctrine. La raison seule peut décider du parti que l'on prend sur cet important sujet, et non la révélation; autrement on tomberait dans un cercle vicieux. Les prétendues perfections de Dieu énumérées dans nos manuels de philosophie sont manifestement empruntées à la révélation, c'est-à-dire précisément à l'autorité mise en question. *Rien n'est impossible à Dieu*, tel est en effet le langage de la Bible. C'est sur ce principe mal entendu que l'on appuie la foi aux miracles.

« Il faut compter avec ceux d'entre les philosophes qui prétendent que la perfection de Dieu consiste dans l'immutabilité, et dans le gouvernement du monde par des lois générales et invariables.

« Le grand principe de Paley était : « Croyez en Dieu, et tout le « reste devient facile. » Mais il y a maintenant des écrivains montrant la foi la plus entière aux perfections de Dieu, tels que Ster-

ling, Emerson le professeur F. W. Newman, et qui pensent que la foi aux miracles, c'est-à-dire la suspension des lois de la nature, est complétement inconciliable avec des principes strictement théistes.

« C'est parce qu'on n'a pas compris la nature qui se pondère, qui se soutient, et se développe par sa propre puissance, qu'on a eu recours au dogme péripatéticien, supposant une force motrice en dehors du monde physique. Cette chimère, bien que victorieusement réfutée, est, par une infatuation singulière, reproduite de nouveau, comme un argument sans réplique en faveur de la possibilité des miracles. Ce sont de profonds physiciens en vérité que ceux qui l'exposent pompeusement dans leurs livres! Pour reconnaître la valeur scientifique de leurs connaissances mécaniques, il suffit de dire qu'ils nous enseignent que la nature entière est semblable à un moulin qui ne peut être mis en mouvement que par l'application d'une force motrice.

« Le fait lui-même de la création est-il un miracle? Il est bien connu maintenant et l'on peut dire, protégé par l'autorité du nom de Owen, que la création est seulement un autre nom pour exprimer un mode de production que nous ignorons. Un autre savant, auquel on n'a point répondu et auquel on ne répondra point, a établi que les nouvelles espèces en zoologie proviennent, soit de leurs éléments inorganiques, soit de formes éternelles et organisées, ou bien qu'elles doivent leur naissance à la génération et aux développements spontanés. M. Darwin, ce naturaliste dont l'autorité est incontestable, vient de faire paraître un ouvrage sur l'origine des espèces expliquées par le procédé de sélection. Il établit sur des fondements incontestables que l'origine des nouvelles espèces est due à des causes naturelles. Ce livre est appelé à produire bientôt une véritable révolution en faveur du grand principe du développement spontané des grandes forces de la nature. »

IV

Les raisons au nom desquelles M. Powel combat la possibilité des miracles se résument dans les suivantes : 1° Si les miracles sont possibles il n'y a plus de philosophie inductive. Son principe, à savoir : la constance des lois de la nature, est détruit. 2° La perfection divine peut consister dans l'immutabilité de Dieu. 3° La doctrine d'un Dieu créateur et conservateur de l'univers peut être remplacée par des

forces spontanées, inhérentes à la matière. L'hypothèse d'un premier moteur et d'une puissance souveraine, créant les animaux suivant leurs espèces, est renversée par les découvertes de MM. Owen et Darwin.

Il n'est pas difficile de répondre. Les apologistes du dix-huitième siècle ont fait justice de la plupart de ces difficultés. Comment peut-on dire, par exemple, en thèse générale, que l'exception détruit la loi ou la rend douteuse? C'est une loi que le tombeau garde sa victime; et, selon le poëte, *l'avare Achéron ne lâche point sa proie.*

La constance de cette loi est-elle donc détruite parce que Jésus-Christ a repris la vie au fond du tombeau et qu'il a rendu Lazare à ses sœurs éplorées? Parce que la mer s'est affermie sous les pas de saint Pierre, devient-il douteux qu'un corps plus pesant que l'eau y est submergé? Les lois de la nature sont constatées par le miracle bien plutôt qu'elles ne sont détruites, et la science n'a point à craindre que le miracle vienne infirmer ses observations. La nature abandonnée à elle-même suit invariablement ses lois; mais Dieu conserve ses droits.

En second lieu, l'immutabilité de Dieu n'est pas seulement possible, elle est réelle. Le Tout-Puissant ne change point de volonté quand il daigne faire un miracle; en même temps qu'il a posé la loi, il en a prévu et voulu l'exception, faisant également servir l'une et l'autre à ses desseins éternels.

Enfin, la substitution de forces spontanées et éternelles de la matière à l'action d'un Dieu créateur et conservateur n'est autre chose que le matérialisme des athées du dix-huitième siècle. C'est le système rajeuni du baron d'Holbach et d'Helvétius. Ce matérialisme qui avilit l'homme n'explique pas le monde. L'athéisme est un système douteux que repousse la raison et la conscience. Quant aux créations spontanées, l'Institut de France nous a dit naguère ce qu'il fallait en penser. Elles restent à l'état d'hypothèse gratuite. Citons les paroles de M. de Quatrefages, membre de l'Académie des sciences : « Il devient bien difficile de s'expliquer comment cette doctrine (celle des générations spontanées) peut compter encore quelques partisans parmi des hommes dont d'ailleurs le mérite est très-réel. Au reste, leur nombre diminue rapidement, et la plupart d'entre eux répètent sans doute l'exclamation que nous avons entendue sortir de la bouche d'un chimiste très-habile qui avait eu longtemps une foi entière aux générations spontanées : *Encore une illusion qui s'en va!* » Enfin, nous renvoyons le lecteur aux articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, par le même auteur, M. de Quatrefages. Ce savant consciencieux prouve à la fois l'unité de l'espèce humaine et la fixité des espèces zoologiques[1].

[1] « Pour moi, dit ce savant, dans un ouvrage très-récent et très-intéressant, inti-

Ceux de nos lecteurs qui connaissent l'état présent de la science à l'endroit des questions soulevées par M. Powel auront la mesure de la légèreté des affirmations solennelles de l'écrivain anglais.

Il suffit d'indiquer ici une réfutation que les limites de ce travail ne nous permettent pas de développer.

V

M. Powel continue son argumentation; et les miracles, fussent-ils possibles, ne peuvent, selon lui, être certifiés. Il serait difficile et même impossible de constater un prodige. M. Powel reproduit à ce sujet toutes les objections du dix-huitième siècle contre les miracles, même celles qui sont les moins plausibles.

Un miracle, dit-il, est un fait surnaturel; or ce qui est surnaturel ne peut être l'objet d'un témoignage. — Qui croira que la résurrection d'un mort ne puisse être prouvée parce qu'une puissance surnaturelle seule est capable de rendre la vie? Ne suffit-il pas, pour avoir la certitude du prodige d'être assuré de la vérité seulement de deux faits : de la mort réelle et de la vie qui la suit chez le même individu? Lazare est mort depuis trois jours. Les signes évidents de la dissolution cadavérique se sont manifestés. Voilà la mort. Lazare se lève, marche, parle, etc. Voilà la vie. Rien de plus facile à constater.

Mais alors, dit M. Powel, on ne saura jamais si le prodige est ou n'est pas au-dessus des forces de la nature. On le voit bien, c'est la série des objections du dix-huitième siècle, rapportées très-fidèlement par nos manuels de théologie. Le lecteur n'attend pas de nous cette exhumation inutile du passé.

M. Powel va si loin, qu'il tient pour impossible tout ce qui est inexplicable à l'homme dans le présent ou du moins tout ce qu'il ne pourra pas expliquer dans l'avenir, en sorte que la mesure de la raison humaine est la mesure même de la puissance de Dieu.

titulé : *Unité de l'espèce humaine*, et où il a reproduit les articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'espèce est quelque chose de primitif, de fondamental..... Il ne se forme pas d'espèces nouvelles, et la parenté des dérivés d'un même type spécifique peut toujours être reconnue par voie d'expérience, quelles que soient les différences très-réelles qui les séparent. En conséquence, je crois pouvoir donner de l'espèce la définition suivante : — *L'espèce est l'ensemble des individus, plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue des familles.* » M. de Quatrefages ne fait du reste ici que confirmer la doctrine des Buffon, des Cuvier, des Candolle, des Blainville.

« Il en est, dit-il, qui s'arrêtent encore à l'idée de Spinosa et qui prétendent que nous sommes entourés de miracles dans la nature et que, de tous côtés, on rencontre des phénomènes qui ne peuvent être expliqués et limitent la puissance de l'investigation de la science Tels sont les préjugés de ceux qui n'ont point compris la puissance de la philosophie inductive. Les bornes de la nature existent seulement là où nos connaissances présentes les placent ; les découvertes de demain changeront et élargiront ces limites ; les incontestables progrès des recherches, un peu plus tôt, un peu plus tard, démêleront et expliqueront ce qui semble le plus merveilleux. Ce qui est aujourd'hui le moins connu deviendra accessible aux esprits les plus vulgaires, comme tant de choses qui, il y a peu de siècles, étaient tout aussi ignorées et sont maintenant parfaitement comprises. »

M. Powel va plus loin encore, il refuse toute autorité à des témoins sincères qui affirmeraient avoir vu, de leurs propres yeux vu, un miracle. C'est la parole de Voltaire : « Si l'on m'assurait qu'un mort est ressuscité à Passy, je me garderais bien d'y courir. Je deviendrais peut-être aussi fou que les autres. »

« La nature des lois de la probabilité et celle de la certitude, dit M. Powel, ont été trop peu recherchées. L'influence des convictions antécédentes sur les témoignages des faits n'a pas été assez étudiée pour qu'il soit permis d'en faire une sage application.

« Après l'événement, surtout quand celui-ci est extraordinaire, si on interroge ses souvenirs, ceux-ci reproduisent les impressions, les idées produites par l'émotion, la surprise, l'étonnement : impressions que la soudaineté du fait n'a pas permis de corriger selon les règles d'une saine observation. Ainsi il arrive, sans que ni la bonne foi ni la sincérité soient mises en question, que, vu les émotions d'un témoin, la probabilité qu'il s'est trompé l'emporte sur celle des événements.

« En outre, la question ordinaire du témoignage, de sa valeur, de ses défauts, se complique de celle de nos convictions antérieures. Ces convictions dépendent de lois supérieures à tout témoignage ou du moins d'un ordre différent.

« Si, aujourd'hui, un fait extraordinaire était constaté par des hommes sans préjugés, placés au-dessus de tout soupçon d'imposture, la seule conclusion qu'on en tirerait serait qu'il y a dans le fait des circonstances inexplicables pour le moment, mais personne ne douterait qu'il n'eût des causes naturelles que plus tard on découvrirait par l'effet du progrès de la science. C'est là ce qui fait qu'aujourd'hui presque personne n'attend plus de miracle et que ceux que l'on raconte sont communément discrédités.

« Il y a sans doute encore des gens qui croient aux miracles, mais

cette croyance se trouve dans un rapport exact avec leurs préjugés. La foi aux prodiges est restreinte à ceux qui se sont opérés dans le sein de la communion à laquelle ces personnes sont attachées. Chacun ne veut admettre de miracles que dans son église : il loue les siens et raille les autres.

« On sait que les disciples de M. Irving, il y a quelques années, firent beaucoup de bruit avec le miracle des langues qui se renouvelait chez eux. Ce n'était point une question de souvenirs, de témoignage historique, de récits exagérés ou fabuleux. Le fait fut observé attentivement ; et plusieurs personnes tout à fait sans préjugés et même sceptiques attestèrent elles-mêmes le fait. Elles furent pleinement convaincues qu'en faisant la part de l'illusion et de la fraude possibles, il était certain qu'il y avait là des manifestations étranges; mais aussi peu on niait le fait, aussi peu aussi on croyait au miracle, excepté, toutefois, ceux qui étaient immédiatement intéressés ou influencés par des vues particulières. Même en accordant que les faits ne pussent être expliqués par des affections nerveuses ou par d'autres raisons physiologiques, aucun esprit cultivé ou sans passion ne doutait qu'il ne fallût les attribuer à des causes naturelles. »

Ainsi, suivant M. Powel, le miracle, fût-il constaté, n'existerait pas.

Laissons l'écrivain anglais exposer la suite de sa thèse.

VI

« Les prétendus miracles de Jésus-Christ n'avaient d'autre but à ses yeux que celui de se faire écouter et non de créer la foi. Quelques théologiens sont allés plus loin et ont regardé les miracles comme des moyens destinés aux esprits grossiers (θαύματα μώροις) dont parlait le Sauveur, lorsqu'il disait : « Cette génération perverse de-« mande des signes, et il ne lui en sera pas donné. » Jésus s'appliquait à guérir par condescendance, et uniquement parce que le Messie, selon les Juifs, devait guérir les malades, d'après les Écritures. Jésus-Christ refusait souvent les prodiges qu'on lui demandait, et il déclarait qu'ils n'étaient pas nécessaires aux cœurs droits et aux esprits intelligents.

« Les miracles de Jésus-Christ ne faisaient absolument aucune impression aux pharisiens, qui les attribuaient aux mauvais esprits ; et le Christ n'y attachait pas d'importance (Luc, XXIV, 21-25). Quand Jésus-Christ en appelait à ses œuvres, c'était comme subsidiaire-

ment. Il attirait ses disciples par son caractère et par sa doctrine, signes si convaincants, que ceux qui l'écoutaient disaient : « Nul n'a « parlé comme cet homme. »

« Le docteur J. H. Newman lui-même, dans son premier *Essai* sur les miracles, ne reconnaissait à ceux de l'Évangile qu'une force probante relative aux temps où ils avaient été faits, force qu'ils n'ont plus à présent. Paulus, Rosenmuller et A. Coquerel, s'accordent à dire que les prodiges qui ont servi à fonder la foi ne peuvent plus être invoqués pour la conserver dans les esprits. Cela est si vrai, qu'aujourd'hui, dans les pays mêmes où la foi aux miracles est le plus répandue, on ne verrait point en eux des signes garantissant la vérité d'une doctrine et servant de preuves à des communications divines. La foi constante à des miracles sans cesse renouvelés en diminue d'ailleurs singulièrement l'effet. Le missionnaire Henry Martyn raconte que, lorsqu'il invoquait devant les mahométans persans les miracles de l'Écriture, on lui opposait des miracles parallèles : « Nos scheiks, disaient ces mahométans, ont le « pouvoir d'en faire autant : ils ressuscitent aussi les morts. » C'est l'argumentation des Juifs, en présence des miracles invoqués contre eux. Ils ne prenaient pas même l'embarras de s'informer si les faits étaient réels ou non, sachant bien qu'ils ne prouvaient rien.

« Les miracles, il est vrai, ont été considérés tout autrement au commencement de ce siècle. Une école d'écrivains, à la tête desquels s'est placé Paley, regarde les prodiges comme la seule preuve extérieure capable de certifier la révélation ; mais on reconnaît généralement aujourd'hui que ces théologiens sont tombés dans l'exagération. Des apologistes zélés de la doctrine chrétienne ont affirmé que ces preuves extérieures manquent complétement de valeur. Les puséystes, qui avaient de si grandes prétentions d'orthodoxie, ont déclaré souvent que la révélation chrétienne n'a besoin ni de preuves internes, ni de preuves externes (*Tracts for the Times*, n°s 85-100). Il n'est point nécessaire, en effet, d'en rechercher aucune. Cette école disait que les preuves extérieures du christianisme n'ont d'autre utilité que celle de motiver la condamnation des incrédules. Les *démonstrations* ne sont qu'une sorte d'exercice scolastique, une concession faite aux intelligences curieuses (*British Critic*). Ainsi, d'une part la haute orthodoxie anglicane n'hésite pas à désavouer les anciennes preuves alléguées en faveur du christianisme, rapportant toute chose à l'autorité de l'Église, et, de l'autre, les plus modérés les discréditent par un ton général d'hésitation causée par l'antagonisme de la raison et de la foi.

« Les méthodistes à leur tour, eux qui affirment énergiquement la vérité littérale de la Bible, cherchent uniquement des preuves dans

l'impression que le livre sacré produit sur l'esprit. Les raisonnements, à leurs yeux, sont presque des péchés. Parmi les penseurs sans philosophiques préjugés, nous trouvons l'indication de vues pareilles. Ainsi, un critique, écrivant expressément pour la défense du christianisme (*Revue d'Édimbourg*, n° 144), parle de cette accumulation de témoignages historiques, que le dernier siècle appelait faussement les preuves de la religion. Coleridge, si zélé défenseur du christianisme, en parlant des preuves externes sans cesse alléguées en sa faveur, s'écrie : « Les preuves du christianisme ! je suis fatigué de ce « mot. Faites qu'un homme sente le besoin d'être chrétien, et vous « pourrez vous en rapporter sûrement à sa propre conscience. »

« A leur tour, Paley et Lardner, c'est-à-dire les plus décidés défenseurs des miracles, n'ont-ils pas été les premiers à repousser l'assertion qui en fait une preuve absolue des communications divines, lorsqu'ils ont affirmé que la certitude du christianisme repose dans l'union et la combinaison du témoignage externe des miracles avec l'excellence interne de la doctrine, c'est-à-dire en reconnaissant que pratiquement la doctrine est la pierre de touche de la vérité des miracles?

« La Bible, enfin, autorise elle-même ce jugement quand elle nous montre de faux prophètes qui font des prédictions et des miracles. A quoi servent les prodiges qu'ils opèrent, s'ils prêchent l'idolâtrie? (*Deutéronome*, XIII, 1.) « Si un ange descendu du ciel, disait saint Paul « aux Galates, vous prêche un autre Évangile, repoussez-le. » « Les « faux prophètes et l'Antechrist, dit à son tour Jésus, produiront des « miracles et des signes qui tromperaient, si c'était possible, des élus « eux-mêmes. » Ainsi, selon l'Évangile lui-même, l'indignité de la doctrine discrédite les miracles les plus apparents. N'est-ce pas là un appel en dernier ressort à la conscience de chacun?

« Si, dit le Dr Newman, les miracles sont le vrai *criterium* de la vé- « rité du christianisme, alors au milieu de tant de difficultés qu'ils « soulèvent, la condition du fidèle est inférieure à celle du sceptique « artificieux, qui aura ici tous les avantages. Il ajoute : « Quelle est la « valeur d'une foi de seconde main? Est-ce qu'un témoignage extérieur « peut dominer la conviction interne? Est-ce qu'une vérité morale peut « dépendre d'un miracle constaté par les sens? » (*Phases of the faith*, p. 154.) Les impressions internes et morales l'emportent évidemment sur les impressions externes et sensibles.

« Si l'on objecte que le sens interne peut nous tromper; on peut répondre que les sens externes, à leur tour, sont sujets à l'erreur. Saint Paul, continue Newman, ne propose point de discuter la certitude des miracles, comme Paley. Selon l'apôtre, toute évidence est *esprit*, cet *Esprit* qui juge les choses spirituelles. Les apôtres ne s'en allaient

point proclamant partout des miracles ; ils parlaient à la conscience de chacun.

« Le raisonnement de l'apôtre n'était point celui des apologistes de notre temps.

« Tels sont été aussi les arguments de Döderlein, de de Wette, de Wegschneider, qui tous prétendent que l'on doit juger une doctrine en elle-même par ses caractères internes.

« En un mot, de tout cela il faut conclure l'inutilité des miracles. Toute attestation extérieure est superflue si elle répond à la voix de notre conscience ; et cette même attestation doit être rejetée si elle est contraire à nos convictions morales. Ainsi tout le monde est disposé aujourd'hui à n'admettre d'autres preuves de la religion que l'évidence intrinsèque seulement, et à n'accepter l'Évangile que parce qu'il répond aux convictions de notre esprit.

« Telles sont les pensées qui préoccupent et dominent aujourd'hui. Bien différentes des questions posées autrefois, celles-ci affectent la conception même de la révélation. Tout ce qui contredit les lois reconnues du monde physique, tout appel à l'autorité des âges passés, aux traditions, est d'un bien léger poids dans la discussion : même des arguments de cette sorte porteraient grand préjudice à la cause que l'on prétendrait servir. C'est le résultat des progrès accomplis dans les sciences et dans la connaissance plus exacte du monde physique qui a produit ces résultats. On est arrivé à des idées plus hautes, à une notion plus juste de Dieu et de l'histoire.

« Tout le monde reconnaît qu'en dehors de l'ordre physique, de la sphère de l'intelligence et de la science, s'ouvre la région sans bornes de la foi. Chacun tient pour légitimes les aspirations des croyants à l'intelligence des mystères les plus chers du monde invisible et spirituel. Un homme éclairé, tout en réclamant pour la science le domaine du monde physique, accorde à la foi le domaine spirituel. Nous ne sommes point les ennemis des spéculations chrétiennes; mais nous leur défendons le terrain de la science.

« Les convictions religieuses n'ont pas besoin de merveilles extérieures et se légitiment par le miracle plus grand d'une âme convertie et régénérée.

« Après tout, les preuves externes du christianisme ont peu de poids auprès de la généralité des croyants. Il est probable qu'il y en a bien peu, parmi ceux-ci, qui sentent la force des preuves intrinsèques de la religion; mais un bien plus petit nombre encore reconnaît les preuves extérieures de la révélation. On croit, dans les sphères sociales où, l'on est disposé à ne pas raisonner du tout, ou bien dans celles où les spéculations morales et philosophiques étant absolument rejetées, tout est rapporté au pouvoir souverain de la grâce divine.

« Toute vérité claire et positive est du domaine de la science; mais les vérités mystérieuses du monde invisible appartiennent à la foi. Il est généralement admis que beaucoup de points importants de doctrines religieuses, exposés sous la forme de figures et de paraboles, s'accordent bien mieux avec la foi que les faits prétendus historiques.

« Est-ce à dire que nous rejetons toute révélation? Assurément non, mais nous admettons une révélation sans miracles. Les miracles, qui devraient, selon Paley, faire accepter la révélation, empêchent aujourd'hui d'y croire.

« Le témoignage de gens nombreux et respectables n'est point un motif de croyance quand il porte sur des faits absurdes et irrationnels. Si par hasard on voulait encore nous faire croire à l'existence des sorciers et des sirènes, on ne réussirait qu'à nous persuader de l'illusion des témoins affirmant de pareilles absurdités. Les sens doivent toujours être contrôlés par la raison.

« Terminons. Le miracle est impossible, puisqu'il ne peut prendre place dans la chaîne des causes et des effets qui constituent la nature. Il ne peut être que le produit d'un raisonnement faux, de l'illusion et de l'imagination. Il peut, si l'on veut, entrer dans le domaine de la foi ; mais alors il revêt le caractère du mythe et du symbole. Il est donc sage de ne plus s'appuyer sur l'autorité des miracles pour persuader les vérités de la religion. La religion a, Dieu merci, d'autres preuves. C'est l'assentiment donné à sa morale et aux principes les plus élevés de ses doctrines, assentiment qui se fortifie tous les jours. En ce sens, demeurons fermes dans la foi, non dans une *sagesse humaine*, mais dans le pouvoir de Dieu. »

VII

Résumons. La substance de l'article de M. Powel consiste en ceci.

Premièrement les miracles sont impossibles. Nous avons prouvé que les arguments de l'auteur anglais étaient impuissants à prouver cette proposition. Nous ne reviendrons point sur ce point acquis à la discussion. Secondement, M. Powel prétend que le témoignage des miracles n'a jamais eu la puissance de persuader personne, que ni les prophètes, ni Jésus-Christ n'ont voulu prouver par eux la divinité de leur mission; la démonstration de la divinité d'une religion par le miracle est une invention de Paley et de Lardner.

Enfin tout le monde, en Angleterre, rejette aujourd'hui la preuve des miracles.

— Est-il vrai que ni les prophètes, ni Jésus-Christ, ni aucun des peuples anciens, n'ont vu dans le miracle le signe d'une intervention divine? Pour soutenir cette proposition, il faut nier toute l'histoire du passé. Si nous n'avions cité à dessein les paroles mêmes de M. Powel, on voudrait croire que nous le calomnions en lui attribuant d'avoir apporté en preuve de sa thèse une semblable affirmation. Tout homme tant soit peu instruit, fût-il un professeur de géométrie, devrait être à l'abri d'une erreur historique aussi grossière. Est-ce que le Pentateuque, les psaumes et les prophètes ne contiennent pas en cent endroits des paroles comme les suivantes, toutes les fois qu'il s'agit de ranimer la foi et de commander l'obéissance? « *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai retiré de la servitude d'Égypte; c'est moi qui vous ai fait traverser la mer Rouge à pied sec, qui vous ai nourris miraculeusement dans le désert, qui ai fait sortir l'eau du rocher, qui ai révélé ma loi à mon serviteur Moïse au milieu de la foudre et des éclairs.* Que M. Powel relise le psaume CXIII, *In exitu Israel de Egypto*, il verra que la foi des Hébreux dans Jéhovah était basée sur la conviction de l'impuissance des dieux des nations et sur la croyance au pouvoir du vrai Dieu commandant aux montagnes, aux eaux de la mer, à toute la nature.

Jésus-Christ aussi en appelait de sa doctrine aux prodiges qu'il opérait : « Si vous ne croyez pas à mes paroles, disait-il, croyez à mes œuvres. » Il a donné le miracle de sa résurrection lorsqu'il l'a prédite, comme une preuve de sa mission divine, dans un texte formel, dont M. Powel cite le commencement et supprime la fin. « Il ne sera donné d'autre signe à cette génération incrédule que celui du miracle de Jonas, » c'est-à-dire celui du fils de l'homme sortant, le troisième jour, vivant d'un tombeau. Saint Paul, qui justifie son titre d'apôtre par les prodiges qu'il opérait devant les chrétiens, n'a-t-il pas dit : « Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine? »

Mahomet, il est vrai, a déclaré, pour cause, qu'il n'avait pas été envoyé pour faire des miracles; mais n'est-il pas évident qu'il prétendait justifier la foi en sa personne par les prodiges fabuleux de sa vie? Il est certain que les musulmans, scheiks ou autres, croient autant à l'autorité des prodiges que les chrétiens eux-mêmes. En se vantant d'avoir dans leur religion des prodiges aussi éclatants que les nôtres, ils entendent prouver par là, bien que les faits allégués par eux soient des fables, que la religion de Mahomet est aussi divine que celle du Christ. Il faut en vérité avoir une crédulité bien autrement grande que celle qu'exige la foi aux miracles, pour croire que

la force probante des miracles ait été inventée par Paley. Nous sommes honteux, en réalité, d'avoir à combattre d'aussi puériles objections. On nous dit que personne en Angleterre ne croit plus aujourd'hui à l'autorité des miracles, et l'on prouve en effet, par des textes, que cette foi est bien chancelante au sein de l'Église anglicane, même chez les puséystes et les méthodistes. Que prouve le fait? Une seule chose, à savoir que le protestantisme anglais est en plein désarroi, que la foi au surnaturel y diminue, et que le christianisme est trahi par ceux-là mêmes qui se donnent la mission spéciale de le défendre.

Nous croyions l'anglicanisme moins malade ; mais nous n'avions pas besoin des informations de M. Powel pour savoir que l'Église réformée de France comptait aussi des incrédules. En fin de compte, que peuvent les dénégations des hérétiques français et anglais contre la foi du genre humain tout entier? Il a confessé et confessera toujours « que Dieu, maître du monde, peut le gouverner à son gré, soit par les lois générales que sa sagesse a posées, soit par telles exceptions qu'il pourrait lui convenir, un jour, pour une fin providentielle, d'y apporter. » Clovis, dans la mêlée de la bataille de Tolbiac, voyant fléchir les rangs de ses vaillants guerriers, demanda un miracle au Dieu de Clotilde. Le marin, au milieu des flots d'une mer en fureur, alors que sa barque est menacée de disparaître au sein de la tempête, sentant que tout est perdu, laisse échapper de sa main la rame devenue inutile ; tendant vers le ciel ses mains suppliantes, il cherche à obtenir un miracle de Celui à qui les flots et les tempêtes obéissent. Il n'est donné à aucun sophiste sur terre, pas plus dans notre siècle que dans un autre, d'arracher au cœur de l'humanité la foi consolante au gouvernement paternel de Dieu pour mettre à sa place des causes aveugles et brutales régnant impitoyablement sur le monde, au sein de la nuit désolée de l'athéisme.

VIII

M. JOWETT : DE L'INTERPRÉTATION DE LA BIBLE.

Le travail de M. Jowett est divisé en quatre parties. Dans la première, il apprécie l'histoire de l'exégèse; dans la seconde, il combat le dogme de l'inspiration de la Bible, et particulièrement celle du Nouveau Testament; dans la troisième, il cherche à légitimer ses attaques; dans la quatrième, il pose des conclusions pratiques.

Ce travail est considéré comme le mieux écrit des *Essays*, et cette appréciation nous paraît juste. M. Jowett, nous l'avons déjà dit, jouit d'une grande considération à Oxford, et les attaques qu'il dirige contre la Bible ont douloureusement ému tous ceux qui, parmi ses amis, croient encore à la divinité du christianisme et à l'autorité de nos saintes Écritures. Il est triste, en effet, de voir la science et le talent attaquer l'œuvre de Dieu, qu'ils ont mission de défendre. M. Jowett représente cette nombreuse classe d'esprits, d'ailleurs élevés, qui se sont laissé séduire aux fausses apparences de la science germanique. Au lieu d'examiner à fond chacune des prétendues découvertes des exégètes d'outre-Rhin, ils se sont effrayés de la masse des difficultés savantes qui leur ont été présentées. Faibles, mais sincères, la loyauté de leur caractère est une séduction de plus en faveur de l'erreur. Il importe à ceux surtout qui, par devoir, cherchent à préserver les âmes, de s'appliquer à bien connaître les difficultés qui entraînent cette sorte d'esprits. Dans sa sincérité, M. Jowett nous semble une âme qui se confesse. Seulement il lui manque une chose fort importante assurément, à savoir, cette salutaire défiance de ses propres jugements, qu'on appelle l'humilité. Nous nous bornerons à analyser son travail et à le faire suivre de courtes réflexions. Il est impossible de reprendre l'une après l'autre les objections accumulées contre notre foi chrétienne. Nous ne pouvons indiquer de loin en loin que le principe des réponses. Nous nous proposons surtout de faire connaître le livre des *Essays*. Voici comment M. Jowett comprend l'histoire de l'exégèse.

IX

« On sait l'étonnante, mais incontestable variété des interprétations du texte de la Bible. Tandis que ce livre sacré demeure toujours le même, les écrits de ceux qui le commentent semblent refléter l'image mobile du monde et de l'Église. On regarde comme naturel et comme nécessaire que les mêmes mots représentent des idées contraires aux yeux du protestant et aux yeux du catholique. L'Allemand adopte un sens, et l'Anglais un autre. Jamais l'ultramontain ne s'accordera avec l'anglican dans l'interprétation des passages relatifs au purgatoire et à la primauté de saint Pierre. Derrière ce désaccord se cachent la différence des symboles, et l'idée que chacun se fait de la révélation.

« Cette variété d'interprétations constitue un phénomène qui n'est pas particulier à notre temps : l'histoire de l'Église le montre à toutes les époques. Au temps de la réforme comme aux siècles d'Arius et

de Pélage, le Nouveau Testament fut un véritable champ de bataille, ou, si l'on aime mieux, un arsenal où chacun cherchait ses armes. Les aspects divers sous lesquels la Bible présente la vérité étaient exploités par les partis opposés. On y trouvait la foi justifiant sans les œuvres et la foi justifiant avec les œuvres, c'est-à-dire la formule protestante et la formule catholique. Les commentaires de l'Épître aux Romains, de la première Épître aux Corinthiens, de la troisième Épître de saint Jean, gardent les traces des longs combats de diverses générations de croyants. L'usage que les Pères de l'Église, et que Luther et Calvin ont fait de la Bible, affecte aujourd'hui encore nos idées et nos opinions théologiques.

« Une autre cause de la multitude des interprétations est le progrès de l'esprit humain lui-même : à mesure que le temps marche, les interprétations varient suivant l'état général de la littérature et de la science. Ce n'a point été sans peine et tout d'un coup que le genre humain a compris la Bible; ses pages semblent s'être couvertes comme d'ombres diverses, selon les temps et les circonstances. C'est seulement le monde vieillissant qui a pu se rendre compte du livre de sa jeunesse, ou, pour parler plus exactement, c'est maintenant seulement qu'il commence à le comprendre et à sentir les difficultés réelles de cette tâche. L'enfance du monde ressemble à celle de l'individu : l'une et l'autre laissent peu de traces de leur conscience première. Plus souvent que nous ne le supposons, les fortes paroles et les grands sentiments, pensées qui respirent, mots qui brûlent, cessent d'être compris : ils fuient dans une sorte de clair-obscur où les générations ont peine à en saisir la vraie signification.

« Que de pages de l'histoire sont enveloppées de ténèbres et ne reçoivent plus aujourd'hui qu'une interprétation conventionnelle, alors qu'elles sont restées toujours dans la mémoire de l'humanité! Un temps arrive dans lequel les hommes, ayant perdu la naïve fraicheur de la pensée, tournent à la rhétorique : ils ne sentent point et n'écrivent point comme les âges créateurs. Ils sont en quête de méthodes pour appliquer les idées des temps passés aux besoins et aux lacunes des temps présents.

« Il y a eu une époque où l'interprète des Écritures marchait dans les voies fleuries de l'allégorie et nourrissait son esprit de pieuses et ingénieuses imaginations. D'autres hommes sont venus qui, au contraire, restreignaient l'aimable liberté de l'Évangile à l'application rigide des règles de la logique. Les premiers se plaisaient à commenter poétiquement l'Ancien Testament; les seconds préféraient l'austérité de doctrine qu'ils cherchaient dans le Nouveau.

« Depuis la renaissance de la littérature on a vu des interprètes de l'Écriture tomber dans une erreur d'une nouvelle espèce, à savoir

l'usage déplacé et pédantesque de l'érudition classique. L'examen minutieux des mots a souvent fait perdre de vue la pensée elle-même.

« On a pu observer aussi la tendance à envelopper les systèmes de philosophie à la mode dans une phraséologie biblique, comme si l'on pouvait mettre le vin nouveau dans des vaisseaux vieux.

« Mais la cause la plus commune d'erreurs a été, à toutes les époques, ce qu'on peut appeler la rhétorique.

« Rien de plus ordinaire que la tendance à exagérer, à amplifier dans les sermons les mots les plus simples dans un but d'édification, et afin d'agir, sinon sur l'esprit, du moins sur le cœur et la conscience. La nourriture spirituelle ressemble à celle du corps, il faut qu'elle soit d'un certain volume pour nourrir. Mais cette tendance à exagérer pour édifier a eu une influence fatale sur l'interprétation de l'Écriture. Le prédicateur dépasse presque nécessairement les limites du vrai, ses sentiments débordent son texte. En outre, il n'a pas le temps de faire des recherches suffisantes pour assurer l'exactitude de sa parole. A force d'écrire et de répéter les mêmes choses, il finit par se les persuader à lui-même, sinon à ceux qui l'écoutent. Il faut parler sur un sujet donné en temps déterminé; et dès lors on se touve dans l'obligation, pour suffire à la tâche, de substituer sa propre parole à celle de Jésus-Christ et des apôtres. Ce n'est point l'explication de telle parole sacrée qu'on se propose, mais de traiter tel sujet : il faut, bon gré, mal gré, que celui-ci se rapporte à celle-là. Tantôt il adoucit la parole évangélique, tantôt il l'exagère; il violente, afin de l'adapter à ses vues, la lettre des prophéties. Ceux qui ont l'expérience d'écrire des sermons comprendront la justesse de nos observations.

« Le phénomène que nous signalons, si commun qu'il soit, n'en est pas moins fatal. Il est besoin d'attention pour s'en rendre compte. Cependant l'on peut aisément se convaincre de ce qu'il y a d'absurde dans un double sens donné au même mot, et à supposer que les auteurs du premier et du second siècle écrivaient pour le dix-neuvième.

« Ce n'est guère que pour la Bible que l'on remarque cette variété extrême d'interprétation. Les Vedas et le Zendavesta, quoique remplis d'obscurités plus grandes encore que celles de la Bible, sont interprétés, en Europe, selon des règles fixes, et commencent à être compris d'une manière uniforme.

« Certainement la littérature profane n'est pas la Bible; mais, quoique son objet soit différent et qu'il faille pour l'interpréter une faculté, une illumination divines, ou du moins un grand amour du vrai; néanmoins, par le côté extérieur, par la signification des mots, la connexion des phrases et la pureté des textes, l'interprétation de la

Bible ne diffère pas de celle des autres livres. L'imagination et les passions ont joué un grand rôle dans les interprètes du livre sacré. On s'est efforcé de découvrir le sens vrai de la Bible, mais de maintenir un sens traditionnel convenu. La grammaire elle-même n'a pu demeurer tout à fait impartiale. Tantôt on a discuté sur l'article, tantôt sur la préposition, pour défendre les doctrines. Même les défauts littéraires sont devenus des beautés inspirées. Bref, on a construit avec de la paille plutôt qu'avec les pierres solides de la vérité. Voilà la méthode de l'exégèse dans les âges passés.

« Bien différente est celle de la critique moderne. L'interprète sensé s'applique uniquement à découvrir les textes originaux et la pensée antique. Il veut comprendre ce que les auditeurs de Paul comprenaient, quelle pensée les mots dont il se servait éveillaient dans leur esprit. Il se transporte au premier siècle, il se place parmi les disciples des apôtres. Il vit en Galilée et à Jérusalem, il se mêle aux fidèles des Églises de Corinthe et de Rome. Ses yeux sont fixés sur le précurseur, sur l'anachorète ceint d'une peau de mouton, ou sur l'apôtre qui sent dans sa chair l'aiguillon du péché. Toutes les secondes vues des théologiens ne sont rien pour lui : il ne se guide point à leur clarté trompeuse. Il sait que la Bible renferme des choses que nous ne pouvons plus comprendre; mais il ne suppléera point à notre manque de connaissances par les conjectures des Pères de l'Église. N'ayant devant lui que des fragments, il ne voudra pas construire une histoire complète. Il n'a point de théorie pour l'interprétation; un petit nombre de règles seulement le préserve des erreurs communes. Il lit l'ouvrage tel qu'il est, et non tel que les commentateurs l'ont fait.

« Rien ne serait plus propre à mettre sur la voie d'une saine exégèse que l'histoire de l'herméneutique de l'Écriture. Il faudrait remonter aux origines et noter les causes d'erreur dans le cours des âges. On montrerait les folles prétentions de ceux qui, monopolisant le Saint-Esprit, n'ont pu s'élever au-dessus de leur temps et de ses passions. Il faudrait distinguer les époques depuis Origène et Tertullien jusqu'à Jérôme, Augustin, Abélard, saint Thomas d'Aquin, apprécier la Renaissance, Érasme, le père de la critique, Calvin, Bèze, traverser le temps de Grotius, d'Hammond, et enfin arriver jusqu'à de Wette et Meyer, nos contemporains. Nous verrions l'âge allégorique d'Alexandrie, les époques mystique, théologique, rhétoricienne, altérer successivement la Bible. Puis le quinzième et le seizième siècle nous montreraient le réveil du sentiment critique. L'exégèse alors s'avance lentement, mais sûrement, dans les voies de la philologie et de l'histoire, aidée par les sciences naturelles et l'étude de la littérature antique. L'histoire de l'herméneutique ferait voir comment le mot *inspiration*, exprimant d'abord la haute estime que l'on faisait de la

parole et des écrits des prophètes, est devenu un mot technique désignant aujourd'hui ce qu'il n'avait point d'abord exprimé. Combien d'autres exemples ne trouverait-on pas de changements et d'altérations par lesquels les sentiments erronés des anciens commentateurs sont devenus nos propres théories à nous-mêmes! On verrait à quel point l'explication des textes a été modifiée suivant les siècles et les circonstances.

« En matière d'exégèse, deux grands pas ont été faits dans les temps modernes, à savoir, aux jours de la réforme et aux nôtres. Le sentiment de la critique historique s'est généralisé, et en matière d'herméneutique l'esprit d'examen arrive aujourd'hui à des résultats qui rappellent la révolution dans les idées qui s'accomplit au quinzième et au seizième siècle. On commence, dans le monde instruit, à se demander non plus seulement le sens des passages bibliques, mais avant tout ce qu'est la Bible elle-même. Ce n'est pas une exagération de dire que celui qui aujourd'hui veut étudier sérieusement les textes sacrés a vingt chances contre une de saisir mieux l'esprit et l'intention des auteurs sacrés que ne l'ont fait tous les controversistes ensemble des premiers siècles.

« L'histoire de l'exégèse dégoûterait à jamais de la manie de système. Quand on aurait passé en revue les innombrables explications, toutes contradictoires, des bêtes apocalyptiques, des cornes, de l'*homme du péché*, etc..., on ne serait pas tenté d'ajouter la sienne. Quand on aurait vu comment on a altéré le sens du premier chapitre de la Genèse, on se déciderait à s'abstenir de nouvelles falsifications. »

X

L'histoire de l'herméneutique, en dehors de l'interprétation doctrinale de l'Église, offre donc, suivant M. Jowett, l'*Histoire des variations* des diverses sectes chrétiennes. Bossuet l'avait ainsi comprise. Que devrait conclure le professeur d'Oxford? Au lieu de poser des règles impuissantes à sauvegarder l'unité dans l'avenir, il faudrait qu'il confessât une vérité que le protestantisme n'a jamais voulu entendre, à savoir, la nécessité d'une autorité souveraine dans l'interprétation des Écritures. Cette autorité est celle de l'Église et de la tradition. Si les contemporains de la rédaction des Évangiles n'ont pas compris ce livre divin, est-ce que toute la science des professeurs de grec à Oxford pourrait y parvenir? Si ce sont les passions et les rivalités humaines qui obscurcissent la Bible, ainsi

que l'affirme avec raison M. Jowett, n'est-ce pas une autorité infaillible, placée au-dessus de toutes les passions, qui pourra maintenir le sentiment du juste et du vrai? Tout ce que M. Jowett exprime de sensé, relativement à l'interprétation de l'Écriture, a été dit il y a longtemps; et tout cela n'a point rendu les partis plus sages. Nous croyons aux progrès accomplis en philologie et aux ressources nouvelles offertes à l'exégèse par l'étude des antiquités comparées; mais, en dépit de ces avantages, la Bible continuera à être livrée sans fin aux appréciations contradictoires, si l'on n'admet une autorité règle de la foi.

Voici maintenant les doctrines nouvelles de l'Église large touchant l'*inspiration* des Écritures.

XI

« Une des questions les plus importantes que le chrétien puisse examiner est celle de l'*inspiration* des Écritures. Tous les chrétiens reconnaissent que la Bible est inspirée, mais ils sont loin de s'accorder entre eux sur le sens qu'il convient de donner à ce mot. On craint de définir ce qu'il faut entendre par là, de peur de mettre au jour un mal caché, de l'irriter au lieu de le guérir. On soulèverait des difficultés qu'on se sent incapable de résoudre. Cependant rien n'est plus dangereux que les mots mal définis.

« Le mot *inspiration* a reçu des degrés de signification plus nombreux et plus variés qu'aucun autre mot de la théologie. Il y a une inspiration absolue dominant l'écrivain et une inspiration de suggestion; une inspiration qui n'exclurait pas l'erreur, et une inspiration préservatrice de l'erreur; une inspiration organique des mots, par laquelle la personne inspirée deviendrait l'organe passif du Verbe; et une inspiration qui laisse l'écrivain sacré à lui-même et n'exerce qu'une action médiate. Il y a une inspiration qui communique absolument le fait, et une autre inspiration qui ne dépasse pas la connaissance ordinaire des événements humains. Il y a une inspiration qui implique l'infaillibilité en matière de doctrine, mais n'exclut point l'erreur en matière de faits. Enfin, de notre temps, on a admis une inspiration appelée *prophétique* et qui conviendrait également aux écrits des apôtres et à leur vie. Cette inspiration a le Saint-Esprit pour principe et pour garantie; mais elle n'est pas différente par sa nature de l'inspiration des simples chrétiens. Ce qui la distingue est seulement son degré d'intensité.

« Plusieurs de ces définitions s'écartent de la signification et de la dérivation du mot *inspiration;* elles ont pour but d'éviter des difficultés, mais toutes ont peut-être le défaut de définir ce qui ne peut l'être exactement. Les Évangiles et les Épîtres ne contiennent rien qui puisse légitimer ces définitions; il n'y a rien dans les écrits des apôtres qui fasse supposer que les fondateurs du christianisme aient eu une autre mission que celle de prêcher et d'enseigner. Nul texte ne prouve qu'ils ont été préservés des erreurs et des inexactitudes auxquelles les autres hommes sont sujets. Saint Paul écrit comme un docteur chrétien, montrant toutes les émotions, les appréhensions et les vicissitudes de l'âme humaine. Il parle sans doute avec autorité, mais il hésite dans les cas difficiles. Plus d'une fois il s'est corrigé lui-même, ainsi qu'il lui est arrivé en parlant de la seconde venue du Christ. Saint Luc écrit son Évangile à la manière de ceux qui l'ont précédé, cherchant à coordonner les faits qui sont arrivés jusqu'à lui : son évangile répond aux paroles qui lui servent d'introduction. Sans doute, personne n'écrit avec plus de sincérité; mais l'exactitude et l'accord des faits laissent beaucoup à désirer. Les quatre évangélistes sont loin d'avoir les mêmes opinions sur les mêmes faits : l'un suppose que la ville originaire des parents de Jésus était Bethléem (Matthieu, II, 1, 22); l'autre se prononce pour Nazareth (Luc, II, 4). Les généalogies sont en désaccord. Un évangéliste mentionne les larrons blasphémateurs; un autre raconte l'histoire du larron pénitent. Les évangélistes ne s'entendent ni sur le jour ni sur l'heure du crucifiement. L'histoire de la femme qui répand des parfums sur les pieds de Notre-Seigneur est racontée dans les quatre évangiles avec des variantes considérables. Ce n'est là qu'un petit nombre d'exemples des différences qui existent entre les traditions des premiers siècles touchant la vie de Notre-Seigneur. Mais celui qui désire approfondir le caractère des livres sacrés ne doit point s'effrayer de dresser un catalogue complet de toutes les différences et contradictions. Qu'il suppute leur poids total : cela importe; car il est clair que plus les différences et les contradictions seront nombreuses, plus elles auront d'autorité. Un biais qui suffirait à tourner une seule de ces difficultés ne pourrait réussir également à les esquiver toutes. Il faut remarquer que ces différences et ces contradictions se trouvent dans des récits fort courts et en partie identiques, dans un cycle restreint de traditions au delà duquel les Pères des premiers siècles ne s'aventurèrent jamais : ce qui, pour le dire en passant, ne s'accorde guère avec cette parole de saint Jean : « Toutes les choses que Jésus a dites et faites n'ont pas été écrites, car le monde entier ne pourrait contenir les livres qui les rapporteraient. » (Saint Jean, XX, 30; XVI, 25.) Les contradictions et

les différences sont d'autant plus graves que les récits sont plus courts et qu'ils se rapportent davantage l'un à l'autre. Il faudrait en outre avoir le courage de constater minutieusement tout ce qui, dans les prophéties de l'Ancien Testament, n'a pas été accompli : le manque d'accomplissement montrerait combien il est dangereux de confondre la lettre de la Bible avec l'esprit.

« La question de l'inspiration s'éclaircira d'elle-même par deux considérations.

« Premièrement, c'est l'Écriture qui doit nous informer elle-même de la nature de l'inspiration et fournir les éléments de la définition. Il n'y a point de sources meilleures d'informations, et nous n'avons nul droit de faire une définition arbitraire. Qu'est-ce que l'inspiration? On doit répondre : Ce que l'Écriture nous déclare. Il ne faut exclure des moyens d'arriver à la définition cherchée aucun des livres sacrés. Le livre d'Esther, le Cantique des cantiques, nous guideront aussi bien que l'Évangile de saint Jean. La notion de l'inspiration doit se concilier avec le mélange de bien et de mal de l'Ancien Testament, mélange qui n'exclut aucun livre sacré de la faveur divine. L'inspiration comporte aussi bien l'idée imparfaite du Dieu de l'Ancien Testament que l'idéal divin tracé par saint Jean; elle s'accorde avec les inexactitudes et les contradictions des Évangiles, des livres des Rois et des Paralipomènes, et les fautes du langage des Épîtres de saint Paul; car tout cela est l'Écriture. Il ne faut point la faire autre qu'elle n'est. L'hypothèse de la révélation progressive se concilie avec ces paroles du Sauveur : « Moïse agit de la sorte à cause de la dureté de vos cœurs, » et ce texte de l'Ancien Testament : « Le proverbe n'aura plus cours dans Israël. » Tout ce qui est progressif est nécessairement imparfait, au moins à son commencement. Telle est la demi-civilisation par rapport à la civilisation complète, la loi par rapport à l'Évangile. Il n'y a pas plus de raison de nier l'imperfection des récits que l'imperfection de la grammaire dans la Bible.

« Secondement, ce qu'il faut considérer, c'est que l'idée que l'on doit se faire de l'inspiration doit se concilier avec les contradictions de la Bible et de la science.

« Le même fait ne peut pas à la fois être vrai et non vrai; les mêmes mots ne peuvent pas avoir des sens opposés. Le même fait ne peut pas être vrai pour la foi et faux pour la science. Il est ridicule de supposer vrai que le soleil tourne autour de la terre et que la terre tourne sur son axe; que le monde ait à la fois existé et non existé pendant les immenses périodes de temps prouvées par la géologie. Il faut renoncer à concilier la religion immobile et la science progressive. A mesure que la science agrandit son domaine, il faut que la religion élargisse le sien. Il est temps de mettre fin à un malen-

tendu qui a brouillé les deux amies. A mesure que l'on connaîtra mieux la nature, on comprendra mieux son Auteur. Jadis on plaçait la providence de Dieu dans le miracle, c'est-à-dire dans l'interruption des lois de la nature; aujourd'hui on l'aperçoit mieux dans la majestueuse harmonie et dans la conservation de l'ordre du monde.

« Devons-nous lutter contre la science, sans autre but que celui de nous maintenir encore quelque temps sur l'ancien terrain théologique, espérant que la génération présente passera avant que nous soyons forcés à la retraite? Presque toutes les personnes sensées sont d'accord sur l'antiquité reculée et les millions d'années qu'il faut concéder à la terre. Les mieux informés sont d'avis que la chronologie de Moïse place le berceau du genre humain quelque mille ans trop tard. Les découvertes récentes de la géologie ouvrent des perspectives nouvelles relativement à l'origine de l'homme, et il pourrait se faire qu'un jour on reconnût que les hommes ont eu diverses origines sur divers points du globe; ou, comme d'autres disent, que l'on pût retrouver plusieurs des anneaux manquant à la chaîne des existences animales, à l'aide desquels on arriverait à de nouvelles inductions touchant l'origine de l'homme.

« Ces faits, il est vrai, ne sont pas encore prouvés. Des conjectures de ce genre sur le passé n'ont point la certitude des résultats de la chimie et de la physiologie. Les dernières hypothèses surtout manquent de démonstration. Mais, en attendant, ce serait une mauvaise politique de prétendre barrer le chemin à la science au nom de l'inspiration; on n'y réussirait pas. La géologie et la philologie comparées gagnent sans cesse du terrain. Beaucoup de faits, à l'état d'hypothèse il y a vingt ans sont devenus des vérités aujourd'hui, et les hypothèses de nos jours peuvent aussi être confirmées. Doit-on engager la religion dans ces débats et faire dépendre sa vérité du verdict qui sera porté? Il n'est pas permis de risquer un tel enjeu. Ce serait là prendre une grande responsabilité et méconnaître la nature de l'Évangile. On ne peut opposer à la chronologie certaine des monuments antiques les dates douteuses de la Bible. L'idée que l'on doit se former de l'inspiration doit être assez large pour ne point contrarier les résultats des recherches historiques. L'importance de celles-ci n'est point précisément de s'accorder avec le récit biblique, mais de révéler les desseins de Dieu envers l'humanité. La chronologie des monuments d'Égypte ne doit pas détruire la révélation, pas plus que les découvertes des inscriptions de Ninive ne doivent en confirmer la vérité religieuse. De quelque manière que l'on introduise dans la théologie ces éléments nouveaux de critique, on fera injure à la religion, qui ne dépend pas des découvertes de l'archéologie. Est-il

à croire que le christianisme profitera du déchiffrement des noms de quelques rois d'Assyrie et de Babylone, contemporains des dernières époques de l'histoire des Juifs? Pas le moins du monde : il n'a rien à y gagner, pas plus qu'il n'a rien à perdre aux apparences de contradictions entre le récit de l'Exode et les indications que fournissent les murs d'un temple égyptien remontant, dit-on, à quinze cents ans avant le Christ.

« Faisons une nouvelle observation importante pour élucider le sujet. L'importance de l'Écriture ne dépend pas de l'opinion que l'on peut se former de son origine. Autre est la valeur intrinsèque de l'Écriture, autre la question de l'inspiration. Quelle que soit l'idée que l'on ait de cette dernière, on peut s'accorder sur la première. Si l'idée d'inspiration disparaissait entièrement, aucun fait dans la sphère de la nature, de l'histoire, de la philologie, aucun événement de la vie humaine, aucun rapport entre Dieu et l'homme n'en serait affecté. Le mot inspiration est d'origine récente : on ne le trouve pas dans les premières confessions de foi de la réforme; les discussions qui s'y rapportent ne datent que de deux ou de trois siècles. Pourquoi débattre une question que les Pères de l'Église ont laissée dans le vague? Que l'exégète aille droit son chemin, et qu'il ne s'inquiète pas de l'inspiration, c'est-à-dire d'un mot que les progrès des connaissances humaines et les résultats des études de la Bible éclairciront, sans qu'il s'en mêle et s'en embarrasse.

« Mais, si l'on tient à résoudre dès à présent la question de l'inspiration, il est absolument nécessaire de rechercher l'origine des trois premiers évangiles, question délaissée en Angleterre depuis le temps de l'évêque Marsh. On a fermé les yeux sur la difficulté du problème.

« Jusqu'à ce que toutes ces questions soient éclaircies, il est impossible qu'on s'accorde, non-seulement sur la question de l'inspiration, mais encore dans l'interprétation de l'Écriture. »

XII

En lisant les attaques dirigées par M. Jowett contre l'inspiration de la Bible, attaques non avouées, mais fort mal dissimulées par le prétexte d'élucider la question, le lecteur aura remarqué que les protestants d'aujourd'hui se sont bien éloignés de la doctrine de leurs pères. Non-seulement ceux-ci admettaient sans hésitation l'inspiration de la Bible, mais encore tout chrétien qui la lisait avec foi était, selon eux, éclairé lui-même par la lumière immédiate du Saint-Esprit. C'était le

temps de l'inspiration individuelle de tout pieux disciple de Luther et de Calvin. Aujourd'hui, les mêmes protestants ne veulent pas même admettre l'inspiration de la Bible. C'était bien la peine, vraiment, de faire un si grand crime à l'Église catholique de ne pas remettre indistinctement entre les mains de tous les fidèles un livre semé, dit-on, de contradictions et d'erreurs! Jamais le protestantisme ne s'était infligé à lui-même un plus cruel démenti. On avoue maintenant que les apôtres n'avaient point mission d'écrire, mais seulement de prêcher et d'enseigner. Que conclure, sinon l'autorité apostolique de l'Église enseignante? La Bible n'est donc plus la seule règle de foi? Pendant trois cents ans, les protestants ont donc fait aux catholiques une guerre insensée? Au temps de Bossuet, l'Église réformée aurait reculé devant de tels aveux.

Que cette justice tardive, rendue aujourd'hui par les protestants à l'Église catholique, la console des nouvelles attaques dirigées contre elle! Un jour viendra, où ses ennemis d'aujourd'hui la justifieront encore. Elle se vérifiera dans l'avenir comme elle est justifiée dans le passé et dans le présent, cette parole prophétique des Écritures : « *Mentita est iniquitas sibi.* »

« C'est, dit M. Jowett, la Bible qui doit prouver elle-même son inspiration. » Il est vrai qu'elle le fait, ne serait-ce que par cette parole de saint Paul à Timothée : « *Omnis scriptura divinitus inspirata,* » etc.; mais, si les apôtres avaient reçu pour unique mission de prêcher et d'enseigner de vive voix, comme l'avouent aujourd'hui les théologiens anglais, l'Église doit être admise sans doute à déclarer au nom de Jésus-Christ les vrais caractères de la Bible. Or, dès le temps des Justin, des Irénée et des Origène, l'Église enseignait comme un dogme de foi l'inspiration du Nouveau comme de l'Ancien Testament. M. Jowett invoque, quoique avec précaution, contre le dogme de l'inspiration, les erreurs chronologiques et géologiques de l'Ancien Testament, et les origines incertaines ainsi que les contradictions du Nouveau. Ce n'est point ici le lieu de discuter chacune de ces questions. Dans un prochain article, nous parlerons de la géologie selon la Bible. Quant aux contradictions anciennes ou nouvelles dont parle M. Jowett, elles n'ont point le caractère que l'on suppose. Nous renvoyons le lecteur aux articles publiés par nous l'année dernière sur l'école de Tubingue, et dans lesquels nous avons touché ces matières en nous proposant d'y revenir.

Baur a traité ces sujets en plus grande connaissance de cause que ses disciples d'Angleterre, encore bien novices. On doit cette justice à M. Jowett d'avoir senti lui-même à quel point ces doctrines nouvelles, et, selon nous, très-fausses, offensaient les chrétiens. Voici comment il se justifie.

XIII

« Il est probable que les vues exposées dans les pages précédentes seront censurées comme une exposition libertine des difficultés de l'Écriture. On dira que ce genre de recherches critiques ne convient qu'à un petit nombre; qu'il ne faut point les déposer dans des livres qui tombent sous les yeux de tous; qu'avec de telles questions introduites dans le public on scandalise ses frères infirmes dans la foi; qu'on éloigne les âmes peu éclairées et ouvertes aux préjugés, pour lesquelles, néanmoins, selon le langage touchant de saint Paul, Jésus-Christ est mort. Il est vrai qu'en brouillant ensemble l'intelligence et le cœur, on peut amener chez plusieurs la désertion des principes de la vie chrétienne, principes qui, portant en eux-mêmes leur propre garantie, devraient rester étrangers à des influences extérieures. Nous l'avouons, un grand dommage peut résulter d'un fait semblable : nul ne peut admettre en même temps deux opinions contraires sans un grand malaise d'esprit. Ce serait donc se charger d'une grave responsabilité, et cela doit faire réfléchir l'écrivain théologien; mais, à côté de cette responsabilité, il en existe une autre : c'est un devoir aussi rigoureux de dire la vérité que de travailler à la conserver. La majorité du clergé, les instincts semi-sceptiques, semi-conservateurs de la plupart des laïques, des intérêts personnels, peut-être, plaident pour les idées conservatrices. Mais d'autres intérêts plus élevés demandent satisfaction et font entendre un langage plus digne. *L'honnêteté est la meilleure des politiques, et la vérité seule rend l'homme moral et libre.* Sans doute, on peut objecter que le vrai perd son caractère bienfaisant pour ceux qui ne seraient pas capables d'en faire un bon usage; et qu'aucun homme raisonnable n'introduira devant des hommes illettrés une question comme celle de l'origine des Évangiles. Mais on peut répondre qu'on ne peut maintenir dans un état satisfaisant le sentiment religieux des foules qu'à la condition de la liberté de la pensée et de la science parmi les hommes instruits. Dans ce conflit de raisons, le jugement de chacun peut seul décider. On va voir par ce qui suit que ce n'est point la légèreté ou quelque autre sentiment inconvenant qui nous a conduit à révéler les difficultés qu'offrent à la critique les livres sacrés.

« D'abord, ces difficultés sont plus connues qu'on ne pense; elles appellent d'elles-mêmes l'attention, non-seulement du savant, mais de tout homme intelligent qui lit le Nouveau Testament, soit en grec,

soit en anglais. La manière dont on les explique ne satisfait ni le sentiment public, ni le sentiment privé ; les personnes sensées dont l'esprit s'applique aux matières théologiques s'aperçoivent à chaque instant que les observations de leur propre esprit sont identiques avec celles des autres, sans qu'il y ait l'ombre d'un concert. La vérité est que tous sont conduits à un même résultat par des causes semblables; et ces causes constituent le fond des tendances de l'éducation et de la littérature de notre siècle, quoique personne ne veuille parler de matières dont la gravité semble en effet conseiller le silence. Il en résulte que le scepticisme, comme un feu caché, dévore les âmes, étend chaque jour ses ravages dans les esprits. La défiance est probablement d'autant plus grande que l'on s'efforce davantage d'en cacher les causes. Si vous fermez votre porte à la critique lorsqu'elle vient y frapper, le doute aussitôt entre par la fenêtre. L'esprit d'une jeunesse généreuse et bien élevée s'efforce incessamment de remonter aux principes des choses. C'est faire outrage à ces nobles dispositions des âmes, c'est jeter en elles les ferments d'une incurable défiance, que de laisser entrevoir qu'il existe un livre, la Bible, renfermant le *fruit de la science*, fruit défendu, auquel il ne leur est pas permis de goûter librement. N'est-ce pas ce même système de réticences qui fait que les ministres de l'Évangile, eux-mêmes, sont impuissants et comme livrés aux mains de leurs adversaires? Ils ne savent que répondre à l'industriel et même à l'artisan qui, par son bon sens naturel, a découvert ou répète les objections de la critique. Comment pourrait-il en être autrement? ces ministres sont tenus dans l'ignorance de l'État réel des choses.

« En second lieu, puisque le temps arrive où il ne sera plus possible d'ignorer les résultats de la critique biblique, il importe de mettre le christianisme en harmonie avec eux. C'est se méprendre assurément beaucoup que de croire que des objections reconnues sérieuses pourront être toujours écartées comme des médisances de la part des mécréants. Quoi de plus absurde que d'attribuer à l'athéisme et à l'immoralité des observations que tout homme intelligent peut faire par lui-même? Il serait étrange, en vérité, et presque incroyable, que l'Évangile, qui au premier jour servit à combattre les vices de l'humanité, fût aujourd'hui un obstacle à la plus haute et à la plus rare vertu de l'homme, à l'amour du vrai; que le grand objet du christianisme, l'amélioration des mœurs, fût remplacée chez les chrétiens dégénérés par la crainte de changer leurs opinions. Ce serait là une singulière interprétation des fins que le Christ s'est proposées par sa mort. La religion chrétienne est dans une fausse position quand elle lutte contre toutes les tendances de la science; une telle attitude ne peut être conservée longtemps et ne peut finir que par la disparition définitive

de l'influence religieuse sur les classes instruites. Ce serait un grave objet de considération que de rechercher si l'Angleterre n'est point arrivée déjà au premier degré de cette dissolution religieuse dont l'Italie et la France offrent le spectacle malheureux. Les raisons qui le font penser ne sont point les circonstances extérieures et défavorables dans lesquelles se trouve notre Église, ainsi que plusieurs autres communions protestantes, mais le progrès des idées et l'embarras de nos docteurs chrétiens. Il fut un temps où l'Évangile, offert aux nations, se répandait comme un souffle de vie sur le monde vieillissant : c'était seulement, alors, les objections du cœur qui formaient obstacle à l'adoption de l'Évangile; les esprits les plus élevés trouvaient dans le christianisme, non-seulement la règle de leur vie, mais le ressort énergique de leur intelligence. Est-il donc impossible que la religion chrétienne, au lieu de travailler péniblement à rétrécir l'esprit humain, se fasse assez large pour embrasser toutes les pensées de l'homme sur la terre? Serait-il vrai que, depuis la réforme, l'intelligence aurait déserté les voies de la religion; et que, dans les pays protestants, on conserverait aussi peu d'espérance de réconcilier la science et la foi que dans les pays catholiques?

« Ceux qui croient possible de restaurer la foi désirent vivement dégager le christianisme de tout soupçon de déguisement et de mensonge. Ils veulent conserver les livres sacrés comme un témoignage pour tous les siècles des sentiments les plus élevés du cœur humain, comme la source inspirée de la vérité et le chemin à une meilleure vie. Mais, en même temps, ils veulent s'affranchir de certaines apologies de la Bible, comme d'étais embarrassants et nuisibles. Ils espèrent qu'après une époque agitée de transition, après les changements nécessaires apportés dans l'interprétation de la Bible, celle-ci reprendra son autorité pour le bien de l'homme et la gloire de Dieu. Bien qu'interprétée comme les autres livres, d'après les mêmes règles d'évidence et de critique, la Bible restera toujours bien différente des écrits profanes : elle ressemblera bientôt à un tableau restauré, retrouvant l'éclat des premiers jours; elle recouvrera un nouvel intérêt et un nouveau genre d'autorité à cause de la vie qui est en elle. On en considérera l'esprit, non la lettre : elle aura l'autorité de la parole aux premiers jours du christianisme, et ressemblera à un livre nouvellement retrouvé. Plus l'intelligence de la Bible sera fondée sur la science et la raison, plus l'homme s'établira au centre du principe progressif de la révélation. L'harmonie entre la vie de l'homme et l'Écriture sera plus grande qu'elle n'a jamais été. On peut déjà se former une idée de ce que l'on verra lorsque le christianisme ne se montrera plus hostile aux convictions de l'esprit humain. L'âme, fatiguée de controverses, lasse de sa propre inquiétude et des mouvements

nécessités par le progrès accompli, rentrera en elle-même et y jouira d'un délicieux repos.

« Pour arriver à ce résultat, il faut laisser la religion et la science, chacune libre dans sa sphère. Le théologien éclairé ne craint pas que des recherches qui ont la vérité pour objet déplaisent à Dieu et que la religion ait rien à perdre par suite des investigations humaines sagement dirigées.

« On objectera que l'on jette ici le dédain et le mépris sur les interprètes des siècles passés. Il n'en est rien. Les Pères, les mystiques catholiques, aussi bien que les premiers réformateurs, ont fait preuve, dans leurs commentaires, d'un génie dont les temps présents n'offrent pas d'exemple. Mais leurs commentaires ne sont pas la Bible : celle-ci a servi de texte au développement et à l'exposition de leurs idées et de celles de leur siècle. Ce sont des prédicateurs, des prophètes, si l'on veut, non des interprètes de la Bible. Saint Thomas d'Aquin et saint Bernard suivaient les voies de la patristique et de la scolastique ; Luther et Calvin recherchaient partout la confirmation des principes de la réforme qui renouvelait l'Europe. Il ne faut point les incriminer d'avoir été les hommes de leur temps. Soyons, au même degré, les hommes du nôtre.

« On blâmera notre maxime : l'Écriture doit être interprétée comme un autre livre. Nous répondons que, sans doute, la Bible diffère des autres livres sous plus d'un rapport. Mais, avant tout, il faut en saisir le sens. Quelques règles d'interprétation particulières à la Bible peuvent sans doute introduire utilement à l'exégèse ; mais, nous le répétons, il faut traduire avec la méthode que l'on emploierait pour Sophocle et Platon. Il n'est pas besoin de gros livres pour l'exposer. Observer la syntaxe, la valeur des mots, les règles de la dérivation, en un mot les prescriptions du sens commun, revenir à une méthode naturelle ; voilà comment nous entendons ce principe : la Bible doit être interprétée comme un autre livre.

« Quel sera, se demande en finissant M. Jowett, l'effet de la critique moderne sur la théologie et sur la vie ? Ceci, dit-il, échappe à notre appréciation, mais bien des choses concourent à un même résultat. Il existe une opposition réelle entre le passé et le présent, la raison et le sentiment, la foi et la science. C'est en vain que le vieux calviniste veut élever sa famille dans la foi de ses pères ; ses enfants échappent à l'étroitesse et à la rigueur du dogme. Faut-il s'inquiéter de ce phénomène ? Non, car le vrai et le bien sont toujours associés; même en cette vie, ils sont comme enchaînés l'un à l'autre; ce ne sont que les formes d'une seule et même chose.

« Le Nouveau Testament peut encore réunir toutes les fractions de la société chrétienne; il peut créer une même vie dans les âmes, si

l'on consent à ne plus chercher dans les Évangiles une christologie dogmatique. Que les missionnaires, au milieu des nations païennes, abandonnent un dogmatisme étroit, et un grand obstacle à la diffusion du christianisme aura cessé; l'Écriture pénétrera plus profondément au fond des cœurs, dépouillée des formules théologiques par lesquelles on la traduit.

« Les grandes divisions de l'Europe en Églises et en sectes commencent à perdre leur importance. Les progrès de la politique, le rapprochement de toutes les nations, apportent un changement notable dans l'opinion de l'Angleterre en ce qui touche la communion romaine. Les divisions religieuses ne doivent point être perpétuelles; les hommes aspirent partout à l'unité du sentiment religieux. Le principe essentiel du christianisme contraste avec les définitions contradictoires qu'on en a données jadis. Les hommes religieux de tous les pays se comprennent mieux chaque jour; les barrières de séparation tombent. On est bien près de ne condamner que les erreurs morales, et de laisser en paix les sectes et les partis. Le temps arrive où l'on renoncera à chercher dans la Bible un point d'appui pour les dogmes particuliers qui divisent les fractions de la grande famille chrétienne. La Bible est la sublime poésie de la morale éternelle d'où jaillit la vie. »

La pensée qui termine cet article de M. Jowett se retrouve à la fin de tous les travaux des *Essays*. Elle exprime l'espérance de l'*Église large* de conclure la paix universelle sur les ruines de la théologie dogmatique. Plus de christologie, plus de rédemption, plus d'Église : ces vœux reviennent sous toutes les formes. La religion ne doit plus consister que dans le sentiment; c'est une poésie; l'esprit n'a rien à y voir. La science n'a aucun point commun avec la foi. Il y a plus : elle en détruit toutes les racines, elle en ruine l'autorité.

Plus de miracles, plus d'inspiration des Écritures.

Pour nous convaincre de la disparition prochaine de la foi chrétienne, qui pendant dix-huit siècles a régné sur les plus beaux génies dont puisse jamais s'honorer l'humanité, sur les cœurs les plus nobles et les âmes les plus belles ; pour nous prouver que les miracles sont impossibles et la Bible un livre tout profane, il faudra une argumentation plus jeune que celle de M. Powel et plus forte que celle de M. Jowett. Ils n'apportent l'un et l'autre, contre le christianisme, aucun fait concluant. Des affirmations ne sont pas des preuves. Est-ce donc en rapprochant habilement et en grossissant des difficultés contre les miracles et contre l'inspiration de l'Écriture, — difficultés la plupart anciennes, qui n'ont arrêté ni les Origène, ni les Augustin, ni les Bossuet, — que l'on parviendra à arracher le christianisme tra-

ditionnel du milieu des sociétés modernes? Ceux qui entretiennent une telle espérance présument assurément trop de l'ignorance et de la légèreté des esprits d'aujourd'hui. Depuis dix-huit cents ans on annonce les funérailles prochaines de l'Église : elle a survécu et survivra à tous les faux prophètes. Ce n'est point dire, certes, que les gardiens de la foi puissent se dispenser de donner la plus sérieuse attention aux erreurs particulières à notre siècle, et négliger de s'appliquer à en préserver les intelligences. Loin de là : nous sommes profondément convaincu de la nécessité, pour les catholiques, de se rendre compte de la situation religieuse. Il ne convient ni de dissimuler ni d'exagérer ce qu'elle offre de grave. On n'appliquera intelligemment le remède qu'autant que l'on aura la pleine conscience du mal. C'est principalement pour révéler celui-ci que nous avons exposé, avec une entière franchise, le mouvement rationaliste de l'Angleterre, mouvement qui, parti de l'Allemagne, traversant la France, envahit l'Europe tout entière. Les symptômes du mal se révèlent de beaucoup de manières et notamment dans les péripéties de la question romaine ; ses racines sont dans l'antagonisme faussement supposé entre la raison et la foi, le progrès social et la révélation.

L'abbé Meignan.

La fin au prochain numéro.

DE

LA MORALE SOCIALE

Il existe, entre l'économie politique et la morale proprement dite, une science intermédiaire qui me paraît réaliser l'accord tant de fois cherché de la morale et de l'économie : je l'appelle la morale sociale. Je vais montrer que cette science est possible, quoiqu'elle n'ait pas encore été faite comme je la comprends ; j'en indiquerai les divisions et la méthode. J'aboutirai à cette conclusion, que la morale sociale est de notre temps le dernier mot des sciences philosophiques et le seul but sérieux qu'elles puissent se proposer.

I

Il y a, de nos jours, entre la philosophie et l'économie politique, une sorte de terrain neutre où ni l'une ni l'autre n'est disposée à s'aventurer. Le philosophe n'aime point à descendre du haut de sa contemplation, il se renferme volontiers dans le sanctuaire étroit de la conscience ; il creuse toujours, sans se demander si, à mesure qu'il descend, les horizons du jour et du soleil ne vont pas en se rétrécissant derrière lui jusqu'à disparaître. Rendra-t-il des oracles du fond de sa caverne? Se mêlera-t-il de gouverner les hommes qu'il a pour ainsi dire perdus de vue? Le sens commun le traiterait d'utopiste, et, ce

qu'il y a de pis, le sens commun aurait raison contre lui : aussi les philosophes font-ils profession de n'être point des économistes.

De leur côté, les économistes font profession de n'être point philosophes. Si la philosophie n'ose pas aller si loin dans l'expérience, l'économie politique se garde bien de remonter aussi haut dans les principes. Toutes les fois que dans ces problèmes ardus et compliqués elle voit poindre une question morale, elle se hâte de l'écarter, et, pour ne pas faire de confusion ou d'hypothèse, elle la renvoie aux sciences spéculatives, à moins qu'elle ne la tranche par un empirisme sans miséricorde. Entre les entêtements de l'économie qui ne veut point lâcher les faits de peur de perdre terre, et les timidités de la philosophie qui craint de compromettre les principes en les exposant au contact des réalités, j'aperçois un espace vide : or rien n'appelle les combats comme l'indécision des frontières; c'est un système réciproque d'invasions perpétuelles qui se bornent de part et d'autre à parcourir le terrain sans l'occuper, et à le ravager sans le conquérir.

Une science nouvelle doit combler cette lacune ; cette science doit aller sans effort de la philosophie qu'elle achève à l'économie qu'elle absorbe : cette science, c'est la morale sociale.

Je donnerai ici quelques courtes explications sur la marche et la portée pratique de la philosophie, afin de montrer comment la morale sociale la continue.

Admettons que la philosophie, quelque forme qu'elle ait revêtue, quelque système qu'elle ait produit, quelque prétention qu'elle ait professée, n'est au fond que l'effort de l'homme pour connaître par la réflexion ce qu'il affirmait par l'instinct. Sa tâche est d'abord de vérifier et d'asseoir, puis d'étendre et d'approfondir nos idées. Voilà pourquoi elle procède avant tout à un inventaire exact de nos facultés. Ce premier recensement, c'est l'œuvre de la psychologie. Elle cherche ensuite à se rendre compte du mécanisme de nos facultés ; elle reconnaît bien vite que les unes sont faites pour saisir le vrai, les autres pour accomplir le bien ; elle distribue ses recherches entre la logique, science du vrai, et la morale, science du bien.

Chacune de ces deux sciences a un côté théorique et un côté pratique.

Au point de vue de la spéculation, la logique s'occupe de distinguer l'erreur de la vérité, de déterminer les conditions de la certitude, de découvrir les lois qui président au libre développement de notre intelligence, les excès dont elle doit se garantir, les efforts qu'elle doit faire. Elle trace pour ainsi dire le programme exact et complet des progrès intellectuels qu'on est en droit d'attendre de l'humanité. Mais cela ne suffit pas : il faut que ces enseignements

aboutissent, que ces prescriptions soient obéies et ces progrès réalisés. Voilà pourquoi la logique a une partie pratique.

Cette partie pratique est double : son action s'exerce tour à tour sur l'avancement des sciences et sur l'amélioration individuelle des esprits. Sur l'avancement des sciences d'abord ; et, pour atteindre ce résultat, elle entre dans le détail de chaque ordre de connaissances ; elle en institue ou en réforme les méthodes ; elle discute les conditions particulières de chaque ordre de vérités. Ce salutaire effort l'introduit au cœur même de chaque science particulière, et lui permet de traiter avec elle sur le pied de la supériorité. C'est ainsi que chaque progrès des méthodes spéculatives a enfanté un nouvel essor de leurs découvertes et dans l'ordre pratique la conquête féconde d'inépuisables résultats.

A côté de cette impulsion grandiose que la logique imprime par l'intermédiaire des sciences à tout le système de la civilisation matérielle, je la retrouve exerçant une action personnelle et immédiate sur l'intelligence de chaque individu. Elle ne lui propose pas seulement des règles générales dont la contemplation se satisfasse, mais des exercices pratiques dont l'intelligence s'empare, auxquels elle se rompt et qui lui communiquent une souplesse, une vigueur, une promptitude inaccoutumées. Sous la direction d'un maître habile, cette gymnastique morale suffit non-seulement à entretenir, mais au besoin à rendre la santé de l'esprit ; elle forme et rectifie le tempérament intellectuel ; elle assouplit les ressorts rebelles, repose les facultés surmenées, les remet chacune à leur place et les habitue à se prêter les unes aux autres leur appui, au lieu de s'opposer leurs prétentions. Je reconnaîtrai entre mille un esprit ainsi équilibré, comme à l'attitude aisée d'un jeune homme les leçons et les exemples de maintien qui l'ont formé. La logique, comme on le voit, prend pied dans le monde des réalités, elle pénètre dans la civilisation par les sciences et en nous-mêmes par la méthode.

Il en va de même de la morale : cette science a aussi son côté théorique et son côté pratique.

Considérée au point de vue purement spéculatif, la morale nous apparaît comme renfermée tout entière dans des définitions et des principes ; elle classe les vertus et les vices, elle pose les limites abstraites des devoirs et en organise la hiérarchie. Une morale qui s'arrêterait là n'existerait guère que sur les cahiers ou dans les discours des philosophes ; elle n'aurait rien à démêler avec le perfectionnement de l'homme. Il ne suffit pas, en effet, de lui dire ce qu'il aurait à faire, il faut encore lui apprendre comment il en viendra à bout. Les dissertations de morale, quand elles ne vont pas jusqu'à la pratique, risquent de troubler l'intelligence et de diminuer la volonté,

bien loin d'affermir notre esprit et notre vertu ; on use son énergie au choix des résolutions ; on dépense sa force à retourner tous les partis : puis, lorsqu'il s'agit d'entreprendre et de porter jusqu'au bout le poids d'une action un peu longue et un peu persévérante, on se sent défaillir. L'esprit, tout puissant dans la délibération qui prépare une entreprise, laisse souvent la volonté sans courage dans la détermination qui l'exécute.

Aussi la morale a-t-elle serré de plus près le monde de l'action ; elle a voulu donner à chacun de nous une sorte de règlement de vie. L'idéal de la morale philosophique a toujours été non pas seulement de suffire à la contemplation des sages, mais de pourvoir aux besoins du premier venu. Je n'examine pas avec trop de rigueur si elle en est venue à bout ; je ne veux pas non plus soulever la question bien autrement délicate de savoir si, dans l'ordre de la vie individuelle, elle est faite pour y réussir. Je me borne à constater ses prétentions et ses efforts.

Ici nous touchons à la morale sociale ; nous allons la voir se détacher de la philosophie et apparaître à nos regards avec son objet, son but, sa méthode.

La morale s'applique tour à tour à l'individu et à la société : à l'individu elle assigne des règles de conduite, à la société les lois de son développement.

Cette dernière application de la morale constitue la morale sociale ; cette science a été souvent essayée dans l'antiquité et dans les temps modernes, il est curieux de s'expliquer pourquoi ces tentatives n'ont pas abouti.

Ces tentatives rentrent toutes dans l'un des deux points de vue que voici :

Les philosophes de l'antiquité se sont dit : « Rien de plus simple que de faire la science de la société : ce qui est vrai de l'individu est vrai du corps politique ; il n'y a qu'à étendre par voie de généralisation la morale individuelle pour en faire la morale sociale. Toutes les défenses qu'on intime, tous les devoirs qu'on prescrit, toutes les obligations qu'on impose au premier venu, il suffit de les agrandir pour avoir en effet découvert la vraie loi du monde politique ; la société, réunion d'individus, ne saurait être différente de l'individu lui-même ; le tout ne peut jamais être autre chose que la collection des parties. »

Malgré les rigueurs de la forme, le fond du raisonnement ne laisse pas d'être faux. Il ne suffit pas ici de tenir compte des phénomènes qui se développent isolément dans les individus ; il se manifeste dans le corps social d'autres faits qu'il est indispensable de connaître, et ces faits ne sont pas observables ailleurs.

Par exemple, c'est dans la société que naît, que se développe, que se répand la richesse. La reproduction, l'échange, la consommation, ne sont, à bien prendre, qu'une suite de phénomènes toujours renouvelés et qui deviennent à leur tour de véritables causes.

Le moraliste qui veut établir les lois de la société ne saurait donc prétendre raisonnablement à lui donner des conseils pratiques, s'il ne tient compte de tous ces faits, s'il ne les appelle à figurer comme éléments essentiels du problème social dans les études qu'il entreprend ou les solutions qu'il propose.

Parler de la société sans tenir compte des phénomènes économiques, c'est imiter un moraliste qui prétendrait tracer à l'homme une règle de conduite sans avoir nul égard aux circonstances où l'homme se trouve. Bien que le principe du devoir soit fait pour ne point fléchir et pour demeurer impassible dans la région de l'absolu, il n'est pas douteux que les devoirs eux-mêmes varient avec les positions, les tempéraments, les situations. Ce serait folie d'enseigner les mêmes obligations au vieillard dont le corps tremble, à la jeune fille qui s'épanouit en son printemps, à l'homme fait qui s'affermit dans l'âge viril : le moraliste le plus sévère doit considérer ici l'âge, la force, tout l'ensemble des conditions physiques, non pas pour en faire des principes, non pas même pour y plier les principes, mais pour les accommoder à la mesure du possible. C'est sans doute une entreprise séduisante que de rêver la morale des purs esprits; malheureusement, c'est une entreprise chimérique et qui n'a rien à démêler avec le monde réel. Telle a été l'erreur des philosophes anciens lorqu'ils ont abordé la morale sociale ; ils se sont obstinés à regarder la société comme un être moral de tous points semblable aux personnes ; de sang-froid ils lui ont dit : « Tu n'as qu'à pratiquer ce que nous enseignons à nos disciples, tu n'as qu'à prendre pour toi les prescriptions des devoirs particuliers. Le dernier mot de la science sociale, c'est la connaissance de l'individu. » Ils n'ont pas vu que réduire la société à ce point de vue étroit, c'est en faire un être abstrait et qui n'existe plus. Elle non plus n'est pas un pur esprit, tellement qu'il suffise d'en étudier l'aspect moral et les perspectives psychologiques ; elle aussi a un corps. L'utile y figure assez largement pour qu'il soit difficile au regard le plus distrait de n'en être pas prévenu et comme rempli. Il ne s'agit donc pas de tracer des règles idéales pour une société chimérique, de la réduire à ses éléments moraux et d'y plier tout le reste ; il faut la prendre comme elle est avec tous les phénomènes économiques qui s'y manifestent : non qu'il faille chercher dans ces phénomènes économiques la loi qui préside au développement social, pas plus que le moraliste ne doit demander aux instincts organiques d'un individu la règle de son de-

voir, mais parce que de part et d'autre on doit tenir compte des faits et chercher des résultats vraiment pratiques dans l'accord des principes avec les réalités.

On le voit, ce n'est point méconnaître ni critiquer le génie des anciens que de proclamer l'insuffisance de leurs tentatives en matière de morale sociale. Comment auraient-ils pu tenir compte des phénomènes, alors que ces phénomènes n'avaient pour ainsi dire attiré l'attention de personne, alors que l'économie politique elle-même n'existait pas?

Après les philosophes de l'antiquité sont venus les économistes modernes. Tandis que la philosophie ancienne n'avait pas même songé à créer la science philosophique de la société vivante, l'économie politique moderne a tout fait pour l'écarter et pour l'anéantir.

« La morale philosophique, ont-ils dit, n'a rien à démêler avec les phénomènes qui se manifestent au sein des sociétés, pas plus qu'il ne lui appartient d'intervenir pour ralentir ou pour précipiter le mouvement des sphères célestes. L'astronomie est une science de faits; les lois de cette mécanique supérieure se découvrent à l'observation qui les saisit parce qu'elles existent, elles ne s'imposent point à la réalité par un raisonnement *à priori*. Il en va de même, poursuivent-ils, des phénomènes sociaux : ils nous apparaissent d'abord isolés, sans lien les uns avec les autres. Une science attentive à force de recueillir et de comparer ces faits épars aboutit à les grouper en séries; elle constate des lois; à ces lois elle assigne des causes; mais ces causes comme ces lois existent déjà, abstraction faite des recherches auxquelles elle se livre. Son rôle se borne à les découvrir et à les mettre en relief; elle ne saurait avoir la prétention d'y rien changer, pas plus que l'astronomie ne saurait troubler la distance qui sépare la terre du soleil ou régler à son gré la marche errante des comètes. »

Cette argumentation n'est tolérable qu'à une seule et unique condition; c'est qu'il ne sera plus question de la liberté et de son intervention dans le monde. Quelque part qu'on veuille bien faire à l'action des causes secondes et des circonstances extérieures, il n'en est pas moins vrai qu'à tout prendre la société n'est que le développement même de l'activité humaine. Si le monde extérieur est le cadre, ou, pour dire plus encore, le moule dans lequel cette activité s'offre à nos regards, l'être moral n'est plus la matière informe qui s'y précipiterait au hasard entraînée par son propre poids le long d'une pente inexorable : la liberté se possède et se retient; elle subit les conditions extérieures, mais en même temps elle réagit contre elles. Voilà pourquoi la société, pas plus que l'individu, ne peut se regarder comme un pur effet : elle se sent et se proclame une cause. Ces phé-

nomènes que vous vous contentez de saisir sur le vif dans le milieu social, vous les prenez, dites-vous, tels qu'ils sont et tels qu'ils apparaissent; vous n'avez point la prétention d'y rien changer et d'y rien reprendre; vous les acceptez comme les nombres qui expriment les relations de distances ou les espaces parcourus dans le monde des astres. Vous avez tort. En effet, la loi des forces physiques ne change pas, le soleil parcourt le même orbite et le système tout entier persiste dans le même mouvement. Il n'en va pas de même dans le monde moral et particulièrement dans la société. Sans doute, les faits qui vous apparaissent sont bien tels que les saisit l'observation et que les formule la statistique; sans doute ils se renouvellent aussi souvent que vous l'avez constaté, sans doute ils ne sont point différents de ce que vous les avez vus; mais à quoi sert l'observation et comment peut-elle vous conduire à des lois, si ces faits, expression et développement de l'activité humaine, sont libres de ne pas se produire ou de se produire autrement? si, dans les mêmes circonstances et sous l'empire des mêmes conditions, il ne tient qu'au libre arbitre de s'engager dans d'autres voies et d'inaugurer une tout autre série de phénomènes? Pour interdire à la morale le droit de dire le dernier mot sur les sciences sociales, il faudrait ôter à la liberté le noble privilége d'être la dernière et la vraie cause dans l'ordre des événements humains.

Je sais bien d'où vient la résistance de l'économie politique. Si l'étude pure et simple des phénomènes sociaux ne peut conduire à la loi qui les gouverne, s'il faut demander cette loi à un ordre de considérations étranger, il en résulte cette conséquence que l'économie politique et toutes les sciences sociales sont impuissantes à se suffire; que, par delà les phénomènes qu'elles constatent et les découvertes qu'elles revendiquent, il y a lieu d'invoquer une philosophie supérieure, seule capable de juger les faits en dernier ressort, et, par delà ces faits, de saisir les principes qui doivent les dominer et les contenir.

Ainsi l'économie sociale cesse d'être ce qu'elle a été trop souvent, et, il faut bien le dire, ce qu'elle est peut-être encore aujourd'hui dans l'esprit de beaucoup de gens, une protestation vivante contre les enseignements d'une morale trop sévère, un appui tout préparé à des doctrines plus complaisantes, une science plus jeune et plus accréditée destinée à recueillir l'héritage de la vieille morale qui s'en va. « N'est-il pas vrai, disent ces disciples immodérés, que les préceptes de la sagesse antique se trouvent aujourd'hui singulièrement dépassés au milieu de notre civilisation? N'est-il pas vrai que la vieille prétention de gouverner les sociétés par les mêmes lois que les individus est à cette heure aussi ridicule qu'impuissante? Oserez-vous bien

recommander aux nations modernes la modération des désirs, la sobriété, l'économie? Oserez-vous bien leur faire, en face de leurs richesses, le panégyrique de la pauvreté volontaire? N'ont-elles plus qu'à se repentir de leurs efforts industriels, et doivent-elles mettre à se priver de l'utile l'ardeur qu'elles apportaient naguère à le créer? Votre morale, ajoute-t-on, ne peut donc s'en prendre qu'à elle-même du mauvais vouloir qu'on lui témoigne et de l'éloignement dans lequel on la tient. A quoi bon l'appeler et la faire intervenir dans les questions d'économie sociale et politique, sinon pour la voir descendre au milieu des faits qu'elle ignore, avec ses prétentions surannées et ses principes inacceptables? Elle a tant construit de sociétés dans le vide, qu'elle en a perdu l'intelligence et jusqu'au sentiment des réalités politiques. En supposant même qu'une morale mieux conduite et plus sensée, une morale familiarisée avec les faits et moins habituée au jeu puéril des abstractions, pût rendre ce service aux sciences économiques, de leur apporter des principes, où trouver parmi les philosophes un système qui se soit donné la peine d'entrer dans le détail de ces phénomènes et qui condescende à ne pas ignorer la société? Nous l'avons cherché, disent-ils, et nous ne l'avons pas trouvé. »

Ces arguments, et beaucoup d'autres semblables qu'on omet ici, aboutissent tous à consommer le divorce entre l'économie et la morale. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il leur arrive de soupirer chacune de leur côté après un retour, et de jeter un regard de tristesse sur l'impuissance de leur isolement et de regret sur leur fécondité perdue. Je ne veux point donner tous les torts à l'économie politique. Les moralistes de profession doivent ici avouer et déplorer leur ignorance des faits économiques. Si la morale sociale n'est guère plus tentée ou pratiquée dans les temps modernes que dans les temps anciens, il faut s'en prendre beaucoup moins encore à la résistance des économistes qu'à l'immobilité des philosophes.

II

La morale sociale n'est pas une science vague dont on se contente d'entrevoir la possibilité ; l'idée qu'elle représente et qu'elle applique est assez précise pour en laisser voir au premier coup d'œil les progrès et les divisions.

Si la morale sociale n'est que la morale appliquée par voie de déduction aux sociétés, non point telles que la théorie les imagine,

mais telles que la réalité les présente; si le premier de ses devoirs est de tenir compte des faits pour leur imposer avec plus d'autorité des principes à respecter et des préceptes à suivre, il en résulte que c'est dans la réalité elle-même que nous devons trouver les divisions de la morale sociale telle qu'elle a été définie plus haut.

Jetez les yeux sur une nation; c'est le côté extérieur qui frappe d'abord nos regards dans un peuple comme dans un individu. A peine les hommes sont-ils réunis que les besoins matériels crient et que les bras se mettent en mouvement, afin de pourvoir à l'apaisement et à la satisfaction de ces besoins. De là le phénomène général de la production. La richesse n'est pas seulement produite, mais elle se distribue et se consomme. Le moraliste ne saurait deviner ici ce qui se passe; pour le savoir, il n'a point d'autre ressource que l'étude directe et immédiate de la société. Toutefois la connaissance de ces phénomènes économiques n'est point le but auquel il doit arrêter ses recherches; il n'étudie ce qui est qu'en vue d'aboutir à ce qui doit être; il n'est donc pas tenu d'accepter les réalités pour des principes et de courber la tête devant le fait accompli. Il lui suffit de tenir compte dans une juste mesure de ce qu'il a observé; il lui suffit de ne pas oublier que les règles les plus absolues et les plus inflexibles sont faites pour recevoir un certain tempérament ou tout au moins une certaine appropriation pratique, toutes les fois qu'elles sont appelées, de la théorie, dans le domaine plus étroit et moins libre de la réalité. Je donne à cette première partie de la morale sociale le nom de morale économique. La morale économique n'est ni l'économie politique des matérialistes, ni la morale abstraite des philosophes; c'est la morale appliquée aux sociétés et appelée d'abord à leur donner des principes et des lois en tant qu'elles produisent, échangent et consomment l'utile.

Dès que la richesse apparaît et se multiplie, il se manifeste un phénomène nouveau. La production et l'accumulation de l'utile ne sauraient avoir lieu en dehors d'une société civilisée; il faut qu'il règne dans les rapports des citoyens entre eux une certaine harmonie, une certaine sécurité, une certaine permanence. En dehors de ces conditions, l'état social demeure dans une fluctuation telle, qu'on ne peut plus songer ni à la constitution, ni à l'accroissement du capital. La richesse n'est donc point aussi indépendante qu'elle en a l'air; elle est timide dans sa toute-puissance, ou plutôt elle peut tout par les autres et rien par elle-même. Ce besoin d'un abri l'a conduite à reconnaître l'urgence d'un sacrifice; elle sait qu'elle doit, dans la mesure de la justice et de ses besoins, payer le bon ordre et la protection. On appelle impôt cette prime levée par la société. L'impôt se justifie à la fois par le consentement qui l'accorde et par le motif

moral qui l'impose. De là une nouvelle série de phénomènes sociaux. Toute contribution doit être fondée en principe, égalisée dans sa répartition, justifiée dans son emploi. Le vote des impôts, leur perequation, le contrôle des dépenses publiques, ce sont là autant de phénomènes qui sollicitent l'attention la plus sérieuse de l'économiste. Alors intervient le philosophe : il ne saurait, ici pas plus qu'ailleurs, accepter les réalités pour des principes; il y a là toute une nouvelle application de la morale à instituer. J'appelle *morale financière* cette seconde partie de la morale sociale. La morale financière est tenue de donner des principes et des lois aux sociétés en tant que ces sociétés sont appelées à régler la part contributive que les richesses doivent pour le maintien des conditions administratives et politiques dont elles ont besoin.

La richesse ne peut se produire et se multiplier que dans une société réglée ; elle pourvoit elle-même à cette nécessité par le sacrifice permanent d'une partie de ses capitaux ou de ses revenus; elle achète ainsi avec l'ordre public le maintien de ses conditions d'existence. Toutefois ces conditions peuvent se trouver réalisées et maintenues dans une mesure inégale et par des moyens différents. Il y a lieu de distinguer dans une société deux ordres de fonctions : les fonctions administratives et les fonctions politiques. Les premières sont limitées aux rapports que le pouvoir entretient avec le développement industriel et moral de l'activité publique; les secondes regardent la nature même et l'organisation de ce pouvoir. De là les deux dernières divisions de la morale sociale : la morale administrative et la morale politique.

A côté des faits qui se rattachent à la production et à l'impôt, l'économiste voit, à mesure que la société se développe, se multiplier les rapports qui existent entre le pouvoir public et les citoyens. Les conditions d'existence des nations deviennent plus complexes; leurs besoins se multiplient, se raffinent; l'État a plus à faire à mesure que le public devient plus exigeant, à mesure que se multiplient les agents dont il s'entoure. Tantôt c'est la société qui pousse à cette centralisation ; tantôt, par un mouvement contraire, la nation s'efforce de suffire par elle-même aux nécessités qu'ailleurs elle remettrait entre les mains du pouvoir. Voilà une troisième série de faits dont il convient de tenir compte. La science de l'administration qui les constate et en décompose le mécanisme est appelée, comme tout à l'heure l'économie politique proprement dite, à fournir de précieuses lumières à la morale ; celle-ci, de son côté, est tenue de découvrir les principes de justice et de droit qui doivent dominer toute combinaison et toute organisation de ce genre. J'appelle *morale administrative* cette troisième division de la morale; elle comprend deux parties essentielles :

d'une part, elle règle les rapports des citoyens avec les agents appelés à remplir celles des fonctions économiques qui s'accomplissent par les soins et sous la surveillance de l'autorité, au lieu de s'accomplir par la libre initiative et sous la responsabilité des individus ; d'autre part, elle détermine les rapports des agents eux-mêmes avec l'autorité qui les nomme et les révoque. A ce dernier point de vue, son devoir est de leur garantir tour à tour une certaine mesure d'indépendance contre les abus de pouvoir de l'État et une protection suffisante contre les exigences ou les caprices du public.

L'administration est appelée à pourvoir à celles des fonctions économiques qui ne s'accomplissent point par les individus. Le pouvoir situé au-dessus et en dehors de l'administration proprement dite a une tâche différente et plus haute; c'est à lui de pourvoir aux conditions essentielles, aux conditions morales sans lesquelles la société ne saurait subsister. Il faut que, dans toute nation, il y ait une certaine somme d'indépendance, de paix, de justice, de sécurité ; là se trouvent pour tous les peuples le secret de leur destinée et l'origine de leur grandeur. Or, suivant les temps et les lieux, le point de départ ou l'organisation des gouvernements, ils sont plus ou moins aptes à accomplir dignement ces fonctions souveraines. Il leur arrive souvent de laisser péricliter cet héritage sacré de l'autorité légitime. Placés comme ils le sont entre la double alternative de tendre le pouvoir jusqu'au despotisme ou de le relâcher jusqu'à l'anarchie, ils hésitent pour la plupart entre les tentations de la tyrannie qui les enivre et les avances de la popularité qui les perd. De là ces innombrables formes de gouvernements qui s'offrent aux regards du politique et de l'homme d'État. Ce sont autant de faits dont le moraliste doit tenir compte. Il faut qu'il regarde ce qui est avant de chercher ce qui doit être, et qu'il sache dans quelle mesure le droit et la justice absolus peuvent entrer dans l'organisation d'une nation. Cette quatrième science est la *morale politique :* elle est tenue de se prononcer sur l'essence même du pouvoir, sur les formes qu'il est autorisé ou réduit à prendre, sur les devoirs et les droits qu'il a à accomplir ou à respecter, sur la responsabilité morale qu'il accepte vis-à-vis de la nation, enfin sur les obligations que la nation, à son tour, contracte envers le pouvoir, sur le fondement et la mesure de l'obéissance. La morale politique est, à vrai dire, le dernier mot de la morale sociale ; tout le reste aboutit là. Les faits économiques, financiers, administratifs, demeurent dans une dépendance visible du système politique. Les gouvernements ne sont point des effets, comme le demande le socialisme ou comme le rêve l'anarchie, ce sont des causes toutes-puissantes ; ils ont à répondre de leur inactivité comme de leur énergie et encourent une responsabilité égale à s'abstenir comme à se prodiguer.

La morale sociale est donc, à vrai dire, une science complexe dont le développement comporte quatre sciences particulières; elle aborde successivement les faits économiques, financiers, administratifs et politiques. Elle arrive ainsi au but qu'elle s'est proposé; elle donne des lois pratiques aux sociétés, leur assigne des principes et des règles de conduite, leur fait entrevoir par delà les réalités qu'elles traversent l'idéal qu'elles poursuivent à leur insu. Malgré la portée de ses recherches, la précision de son but le lui rend facile à atteindre; sa méthode est, comme on va le voir, un heureux accord de l'observation et du raisonnement.

III

La morale sociale est une science dangereuse; il a été donné à peu d'hommes d'y procéder avec quelque sûreté et quelque mesure; la fausse idée qu'on s'était faite le plus souvent de son objet et de son but ne pouvait qu'égarer sa méthode et rendait impossible tout résultat complet et sérieux. Les philosophes ont fait profession d'ignorer ce qui se passe dans les nations et de les recommencer sur les plans étroits de leur sagesse personnelle. Depuis la république de Platon jusqu'à la reconstruction des mondes imaginée par Fourier, chaque siècle a eu son rêveur politique. Je ne puis m'empêcher ici d'admirer la robuste confiance des théories. Je me représente un savant en face du monde matériel, éludant la difficulté d'en découvrir les lois par la prétention de les inventer, réglant la distance des astres par des calculs *à priori*, assignant des proportions arbitraires aux éléments qui entrent dans la formation de tel ou tel corps composé. Quelle valeur pourrait avoir un semblable système? Serait-il bien nécessaire d'avoir achevé la science et trouvé le dernier mot de l'univers pour prouver son néant à cette chimère, pour démontrer que le monde peut être appris, mais non pas supposé? Cependant tel a été le sang-froid des meilleurs philosophes, qu'ils n'ont point désespéré de leurs constructions morales; sous ce prétexte que la liberté, elle aussi, était un des éléments des sociétés humaines, ils se sont adressés hardiment à elle pour en obtenir une seconde création et faire toutes choses nouvelles au point de vue de leurs doctrines.

Cependant la société existe comme le monde physique; la liberté humaine, à laquelle ils adressent des requêtes si exorbitantes, n'a point dormi jusqu'au jour où ils l'interpellent; elle s'est dévelop-

pée au milieu des circonstances où elle se trouvait, tantôt se laissant aller aux influences bonnes ou mauvaises, tantôt se repliant sur elle-même et résistant aux événements du dehors. Nul ne peut faire que ce qui a été ne soit pas et qu'il n'y ait pas autour de cette liberté un monde tout entier qui a ses phénomènes, ses lois, ses habitudes. La prétention de n'en point tenir compte dans un système économique et social n'est pas autre que la prétention d'instituer une physique ou une chimie intuitives; il n'est pas nécessaire d'avoir épuisé l'étude des phénomènes sociaux et d'en avoir achevé la science pour être en droit d'imposer à tous ces systèmes une fin de non-recevoir. On ne saurait prendre pour des preuves les analogies complaisantes et les rapprochements tardifs qu'ils tirent après coup de la réalité. C'est en vain qu'ils triomphent lorsque leur idéal offre quelques traits lointains de ressemblance avec ce que nous observons : il est trop commode de faire appel à la théorie toutes les fois que l'expérience vous dément, et de se prévaloir de l'expérience toutes les fois qu'un heureux hasard la met au service de la théorie. La méthode de démonstration *à priori* est aussi fausse dans les sciences sociales qu'elle peut l'être dans la plus rigoureuse des sciences d'observations proprement dites.

De ce qu'on ne peut se passer de l'observation dans les sciences sociales et politiques, il n'en saurait résulter, au nom d'aucune logique, qu'on puisse s'y réduire à cette même observation. C'est là l'autre extrémité et l'autre erreur. Ne voir dans le monde social que des faits et ne point chercher l'âme de ces faits, ce serait s'en tenir dans le monde physique au catalogue des phénomènes sans remonter à l'essence des causes. Ce serait plus encore. Dans l'univers matériel, la loi qui exprime et la cause qui produit la succession des phénomènes sont une loi et une cause fatales dont la volonté de l'homme ne saurait ni suspendre le cours ni modifier l'action. Au contraire, dans le monde social, ce qui arrive pourrait souvent ne pas arriver. Bien qu'il y ait des enchaînements de causes et d'effets auxquels parfois l'activité individuelle ne peut rien ou presque rien, il n'en est pas moins vrai que, par un certain côté et un certain endroit, la destinée des peuples demeure dans leur main et à portée de leur volonté. On ne saurait donc accepter ce qui est pour ce qui doit être, ni réduire la science à pousser les nations dans le sens où elles se développent. Ici, c'est l'observation elle-même qui nous introduit à une recherche supérieure ; c'est elle qui nous montre des faits contradictoires chez des nations diverses, et la plus constante expérience tout à coup démentie par des événements imprévus ; c'est elle qui nous jette dans cette incertitude soudaine et qui, entre des partis opposés, nous laisse sans choix et sans principes. Il y a donc lieu, par

delà ce qui est, à rechercher ce qui doit être; par delà l'observation qui analyse les faits, à invoquer le raisonnement qui découvre et utilise les principes. La morale sociale évite ainsi l'inqualifiable orgueil de prétendre deviner le monde et la dangereuse tentative d'y ensevelir toute sa méthode. Son point de départ n'est ni dans les phénomènes qu'elle constate, ni dans les principes qu'elle invoque, pas plus que la matière ne se réduit à l'esprit ou l'esprit à la matière; elle mène de front les faits qu'elle subordonne aux principes et les principes que, dans la pratique, elle mesure aux faits. Par là elle échappe au double péril, ou d'imaginer le monde sur le plan de ses pensées, ou de réduire la société à cette part qu'en aperçoivent nos yeux et qu'en touchent nos mains. Elle comporte ainsi toutes les prudences, toutes les recherches, tous les détails de l'analyse la plus minutieuse et la plus inquiète, comme aussi toutes les aspirations et tous les nobles désirs de la raison la plus avancée : son double mérite est de réduire l'importance de la première et de contenir l'impatience de la seconde.

IV

Je regarde la morale sociale ainsi entendue comme le véritable but de la philosophie tout entière : seule elle me paraît capable de répondre aux besoins de notre siècle et aux destinées futures de la science, quelque éloignée encore qu'elle puisse être du rôle qui l'attend et qui la réclame, quelque négligée qu'elle soit et des économistes et des philosophes.

Il faut dire la vérité, c'est à Descartes qu'il faut attribuer le premier tort de cette négligence. Descartes a été dans toute la force du terme, un spéculatif. Je ne prétends ici lui donner ni tort ni raison; je me contente de rapporter un fait. On n'ignore pas avec quel acharnement il se défendait d'avoir voulu réformer quoi que ce fût à l'ordre établi de son temps, avec quelle vivacité il faisait ses réserves contre toute extension de sa doctrine dans le monde de la pratique, avec quelle prudence il mettait à part du milieu dans lequel il vivait ses contemplations intérieures rigoureusement renfermées dans le domaine de la pensée pure. Il a fallu qu'une illustre princesse vînt le solliciter pour lui faire écrire le charmant petit traité de morale que l'on connaît; mais le reste du système ne sort point pour cela du parti pris; le premier soin qu'il recommande à ses disciples, c'est de ne point se poser en réformateurs. C'est une sorte de séparation du spirituel et du

temporel, aussi chimérique dans le fond que toute prétendue séparation absolue de ce genre ; comme si le spirituel n'engageait pas toujours le temporel, de même que l'âme décide pour le corps ! La prudence de Descartes n'a point empêché sa doctrine de franchir comme un torrent l'étroite enceinte du *poêle* où il la croyait renfermée avec lui, et de déborder sur le monde. Toutefois il lui est resté quelque chose de son caractère primitif. Elle s'efforce encore de faire bon ménage avec toutes les doctrines et toutes les susceptibilités ; elle n'a point renoncé à se tenir à l'écart des sociétés qu'elle habite, et, pourvu qu'on lui laisse la liberté des principes, elle ne revendique point la poursuite des conséquences ; elle a conservé les mêmes traditions de respect envers ce qui est établi, et, en fait de science sociale, elle est encore aussi jalouse de ne rien compromettre qu'insoucieuse de rien établir.

La conséquence d'une telle conduite se lit dans la plupart des révolutions que nous avons subies. Il ne suffit pas de donner aux hommes les principes. C'est jouer un jeu dangereux et souvent terrible que de les abandonner à la fortune de leurs raisonnements lorsqu'il faut tirer des conséquences de ces principes, surtout lorsqu'il s'agit de ces doctrines délicates et élevées où la moindre déviation au départ est faite pour jeter l'esprit dans les écarts les plus inattendus et les plus inévitables. Quel n'aurait pas été l'étonnement de Descartes s'il avait pu prévoir Spinosa ! et cependant chacun sait, pour emprunter le mot de Leibnitz, que Spinosa s'était borné à *cultiver certaines semences de la philosophie de monsieur Descartes*. Ces erreurs sont autrement fréquentes et probables lorsqu'il s'agit, pour une intelligence médiocre ou simplement ordinaire, de redescendre des spéculations qu'elle entend mal aux faits dont elle est prévenue. Comment veut-on qu'elle commente les principes avec assez de fermeté et poursuive les raisonnements avec assez de rigueur pour résister à la tentation d'accommoder les doctrines aux impatiences des désirs et des besoins ?

Pendant que les philosophes gardaient le silence, les sophistes sont venus qui ont occupé le terrain et qui y ont dressé leurs batteries ; ils ont invoqué avec fracas quelques-uns des immortels principes de la philosophie cartésienne, mettant plus de soin à s'en faire un titre auprès du public qu'un appui auprès de la vérité, spéculant à l'ombre de ce grand nom, perdant la philosophie dans le mystère de leurs rêveries ou le délire de leurs passions. Spectacle étrange que dans notre siècle les utopistes, pour ne pas les appeler autrement, soient à peu près les seuls qui s'occupent de l'organisation des sociétés et des phénomènes qui s'y passent ; les vrais philosophes ont grand soin de ne pas se risquer dans ces régions redoutées : que d'aventure ils se trouvent face à face avec quelques-

uns de ces problèmes, leur premier soin est d'en détourner leur pensée, de baisser les yeux et de retourner discrètement s'ensevelir dans leur monde intérieur. Il n'est point défendu de croire que tout irait mieux, pour la vérité en théorie et pour la justice en pratique, si les rôles étaient changés, si les observateurs d'en bas se piquaient un peu moins de métaphysique transcendantale, s'ils apportaient un peu plus de réserve, je dirais presque de pudeur, dans leurs assertions doctrinales, et si en même temps les philosophes condescendaient un peu plus à jeter leurs regards sur ce qui se passe dans les sociétés, à faire arriver les spéculations de leurs recherches jusqu'aux nécessités de la pratique.

Je ne veux pas avoir l'air d'ignorer quel scrupule retient ici les philosophes et d'où vient leur éloignement systématique toutes les fois qu'il est question de mettre le pied dans le domaine des faits politiques. Ils craignent que le contact des passions et des intérêts humains ne trouble la sérénité de leurs recherches et n'égare le désintéressement de leur esprit ; ils se disent qu'après tout c'est à la lumière de la conscience que s'éclaire le monde du dehors, qu'il vaut mieux demander la vérité à ce foyer où elle se concentre qu'aux faits matériels où elle se disperse; que le contact des réalités n'est point sans danger même pour les esprits les plus fermes; que, dans cette mêlée de la vie, les passions, les intérêts, les préjugés, se font sentir de plus près; que la philosophie est exposée à y perdre en désintéressement et en élévation plus qu'elle n'y saurait gagner en précision et en exactitude.

Ces appréhensions peuvent être fondées, et cependant il convient de ne point perdre de vue les avantages qu'entraîne pour la spéculation elle-même cette intimité avec les faits économiques et sociaux. L'étude de l'homme en société est la contre-épreuve de la philosophie solitaire. Les imperfections qui échappent à la vue sur un modèle en petit se trahissent souvent avec éclat lorsque l'œuvre a été reproduite en grand. Il en arrive de même dans l'étude de l'homme. C'est dans le milieu social que se développent et rayonnent les forces intérieures de l'âme; c'est là qu'elles portent leurs fruits, qu'elles se traduisent en actes considérables et permanents. Regarder les faits de l'âme à travers le milieu social, c'est les regarder en quelque sorte à travers un microscope qui les grossit ; c'est les voir plus considérables et par conséquent les voir mieux. L'étude de la société devient ainsi la vérification des découvertes et des enseignements psychologiques. Qui sait si bien des erreurs n'auraient pas été découragées ou prévenues par la simple précaution de voir jusqu'où portait dans la société telle dénégation ou telle affirmation que mal à propos on avait cru purement abstraite?

Pendant que les philosophes s'abstenaient, laissant aux économistes proprement dits le soin de créer et de répandre les sciences sociales, il arrivait à ces derniers d'oublier ou tout au moins de négliger la seconde partie de leur tâche. Plus ils apportaient de zèle et d'intrépidité à constituer cette science, si neuve encore, des faits sociaux, plus leur langage perdait de vue le public : il devenait moins clair en devenant plus précis; les termes techniques se multipliaient; chaque pas que leur science faisait en avant n'était qu'un intervalle de plus ajouté à la distance qui la séparait déjà de la masse des auditeurs. C'est peut-être là un des écueils de toute science qui se constitue : elle n'est d'abord que l'apanage du petit nombre; elle semble créée et mise au monde plutôt pour la satisfaction des adeptes que pour l'avantage du public. Il n'appartient qu'à une science achevée et affermie de franchir hardiment cette demi-obscurité, de se produire à la lumière du grand jour, d'appeler le regard en le défiant, de satisfaire par sa simplicité les esprits qu'elle saisit par sa hardiesse. Je ne sais si l'économie politique est en mesure d'arriver bientôt à cet épanouissement définitif; jusqu'à présent elle n'a guère adressé la démonstration de ses découvertes et l'enseignement de ses doctrines qu'à des esprits déjà préparés; elle sait qu'elle a pour l'entendre des oreilles façonnées d'avance aux spécialités de son langage. Déchargée ainsi du souci de se conquérir des auditeurs, résignée à ne réunir autour d'elle que des disciples déjà dégrossis, elle demeure volontairement lettre close pour la généralité du public intelligent. Qu'une question d'économie politique soit soulevée par un manifeste ou un traité, qu'au milieu des intérêts qui crient moins de leur souffrance que de leur peur il s'agisse de faire la réserve des principes et la part des intérêts, on s'aperçoit avec stupéfaction que les docteurs mêmes et les chefs d'emploi ne savent pas le premier mot de leur rôle, que les plus vulgaires arguments ne sont pas même compris, que les preuves les plus élémentaires sont à peine suivies, que personne n'a par devers lui ce petit fonds d'idées et de doctrines qui permettrait de comprendre sinon de découvrir, et de suivre des enseignements sinon de professer une doctrine. L'économie politique a encore quelque chose à faire; il lui faut avouer qu'elle ne s'en tire pas mieux que la philosophie et qu'elle n'est pas encore parvenue à la popularité.

Il n'y a pas bien longtemps encore, les sciences physiques et naturelles en étaient où nous en sommes aujourd'hui; l'Académie des sciences demeurait un sanctuaire interdit aux profanes; il n'en transpirait au dehors que des rumeurs vagues et pour ainsi dire légendaires. On savait en gros qu'il y était question des lois et des phénomènes de la nature, mais la science n'y apparaissait qu'à travers le nuage des formules et la lointaine perspective d'expériences inin-

telligibles ou impraticables. Quelle transformation et quel essor tout à la fois! Quel soin de rendre observables les expérimentations les plus délicates et limpides les explications les plus compliquées! Depuis que les sciences d'observation sont sorties, pour n'y plus rentrer, du domaine obscur des conjectures, depuis qu'elles ont renoncé aux spéculations hypothétiques et qu'elles ont réellement mis la main sur la nature et sur ses lois, comme elles ont changé d'attitude, comme elles se sont faites simples et sincères! Tandis qu'un alchimiste aurait frémi d'être compris d'un profane, les plus hauts génies tournent les termes techniques, et, pour s'en passer, dépensent toutes les ressources et tous les artifices de l'expression : le public cherche dans les journaux les comptes rendus de l'Académie des sciences ; il les lit, il les comprend, il les goûte. Il me semble que les sciences sociales ont à franchir ce dernier pas, il leur reste à tomber dans le domaine public. L'étude de la morale sociale me paraît destinée à hâter cet heureux résultat; le côté par lequel l'économie politique est surtout capable d'occuper les esprits et de s'emparer des intelligences, c'est son côté moral; il appartient ainsi à l'économie politique de consolider les principes auxquels se lient l'existence et la grandeur des nations; les difficultés qu'elle paraît soulever contre eux sont autant de combats qu'elle livre pour les défendre; elle est faite pour vaincre ou pour mourir avec la morale que tour à tour elle invoque ou protége. Établir cette solidarité non pas dans les démonstrations de la science, mais dans les jugements de l'opinion, c'est hâter le véritable avenir des sciences morales et politiques; elles sont nées pour devenir, plutôt encore que la chimie et la physique, des sciences populaires, accessibles, utiles à tous. Au fond, la morale sociale n'est que la double application de la philosophie et de l'économie politique au gouvernement des peuples.

V

J'ai gardé pour la fin une considération à laquelle j'attache une importance particulière. Son application à la société me paraît le véritable but de la philosophie moderne ; cette science a méconnu son rôle et sa portée toutes les fois qu'elle s'est proposé un autre résultat et qu'elle a professé d'autres espérances.

Avant la venue du Christ, nulle religion n'avait eu la prétention de régler la conduite des hommes. Quelle conception étrange qu'un culte de la divinité où l'idée de la moralité était absente, où la pra-

tique personnelle de la piété n'impliquait ni amélioration ni sacrifice! Parmi tous les ministres des cultes païens, il n'est venu à la pensée d'aucun de dire aux adorateurs du dieu rassemblés dans le temple : « Soyez meilleurs : c'est le premier holocauste envers celui que vous implorez. » Voilà pourquoi le rôle de la philosophie était si personnel. Dès que la morale n'avait rien à démêler avec la religion, dès que chacun restait livré aux inspirations chancelantes de sa propre conscience, la philosophie se sentait appelée à prendre en main la direction de ces âmes abandonnées. Où chercher une idée de la vie et de ses devoirs? C'était à l'âme à se replier sur elle-même pour se connaître, pour se saisir et pour se faire sa voie. Le gouvernement moral de la conduite individuelle était donc en définitive le dernier mot et comme le couronnement de toute la philosophie antique; à elle seule, l'homme pouvait demander la règle de ses actions et le courage de son devoir. Avec le christianisme le point de vue a changé. Ses adversaires les plus systématiques et les plus prévenus s'accordent avec ses apologistes les plus ardents et ses disciples les plus fidèles sur l'excellence de sa morale; ils sont les premiers à proclamer que la morale de l'Évangile a laissé derrière elle toute la morale du genre humain, qu'elle représente et formule le seul idéal accessible à notre nature. Dès que la philosophie renonce à découvrir une morale à la fois plus humaine dans les devoirs qu'elle nous impose, plus divine dans l'enthousiasme qu'elle nous inspire et les forces qu'elle nous communique, je ne vois pas pourquoi cette science s'épuiserait plus longtemps à chercher ce qu'elle sait et à démontrer ce qu'elle croit : les peuples ne se tournent plus vers elle pour lui demander individu par individu ce qu'ils ont à croire et à pratiquer; les peuples chrétiens ne viennent plus discuter à son école les innombrables définitions du souverain bien qui exerçaient à Rome la patience de Cicéron. Elle est la première à reconnaître qu'elle s'estimerait heureuse de pouvoir égaler par ses démonstrations la sublimité des doctrines que le cœur accepte sur les attestations de la foi. La philosophie n'a donc plus le même intérêt que jadis à poursuivre à travers l'étude de nous-mêmes la recherche de la morale privée; ses efforts manquent ici de but et par conséquent d'utilité : le rôle qui l'attend dans la pleine lumière du christianisme n'est plus celui auquel elle se sentait réduite dans les ténèbres du paganisme antique.

Si la morale de l'Évangile est complète en ce qui concerne l'individu, si elle lui donne tour à tour le conseil et le moyen de pratiquer tous les devoirs dans la sphère de la vie privée, je ne vois pas que le christianisme se soit prononcé avec la même décision ni expliqué avec la même ampleur sur les sociétés humaines. S'il me prescrit de rendre à César ce qui lui appartient, le problème est posé, il n'est

pas résolu; il n'a pas, que je sache, la prétention de l'être dogmatiquement. A ce point de vue tout reste à faire, et la philosophie voit s'ouvrir devant elle un horizon sans limites. Ce ne sont plus, comme il arrive pour la morale privée, des questions vidées et répondues sur lesquelles il existe un enseignement défini, accepté, pratiqué; ce sont des problèmes pendants et tout pleins de mystères et d'inquiétudes; ce sont pour les peuples des souffrances de chaque jour, et pour les nations des incertitudes de toutes les heures. Ce ne sont plus seulement les intelligences mal instruites et mal préparées, mais les plus fiers esprits qui chancellent ou qui hésitent lorsqu'on les met aux prises avec ces difficultés. Voilà la tâche à laquelle la philosophie est inévitablement appelée. Il faut qu'elle fasse pour la morale sociale et politique ce que ses illustres devanciers s'efforçaient d'accomplir dans la sphère de la morale privée; il faut qu'elle trace d'une main ferme les principes philosophiques du développement social; qu'elle fasse rentrer dans leurs lois morales les phénomènes de l'économie, de l'impôt, de l'administration, de la politique, imprudemment séparés des considérations supérieures qui les légitiment et les limitent. La morale sociale existe : elle répond aux destinées de la philosophie, aux besoins de notre siècle, à la capacité de nos esprits; elle a un objet, un but, une méthode; elle satisfait les aspirations légitimes de l'économie politique en utilisant ses données; elle vérifie en les appliquant les principes de la philosophie spiritualiste.

Antonin Rondelet.

SOUVENIRS DE VOYAGE

DEUX VILLES MORTES

WISBY.

Je me promenais un jour assez désœuvré sur les beaux quais de Stockholm, ayant quelque loisir dont je ne savais que faire. J'avais très-suffisamment admiré la ville de Birger Jarl et de Waldemar Ier.

Je connaissais, comme celui qui l'a bâti, ce palais des rois de Suède, dont l'architecture italienne frissonne sous les brumes du Nord; je savais par cœur le livret du Musée, j'avais consciencieusement étudié les beaux pastels de la Vénitienne Rosalba Carriera, et les dieux de la mythologie scandinave, taillés dans le marbre de Carrare par le ciseau de Fogelberg; le Djurgaard n'avait plus de secrets pour moi, et ses détours m'étaient familiers comme les allées du bois de Boulogne.

C'était le moment de partir.

Aussi, en attendant le paquebot qui devait me ramener en Europe (comme on dit à Stockholm), je regardais souvent la vaste mer roulant ses vagues d'émeraude de Cronstadt à Tornéo, de Copenhague à Riga.

Ce jour-là, au milieu des petites gondoles qui font à Stockholm le service des gondoles à Venise (on appelle Stockholm la Venise du Nord), et que manœuvrent si habilement les batelières dalécarliennes,

j'aperçus une grosse barque pontée et mâtée comme un brick de commerce. Elle portait la même voilure que des joegts robustes avec lesquels les Norvégiens bravent les écueils de leurs terribles côtes, depuis Christiansand jusqu'au cap Nord. La barque était, comme on dit, en partance; on entassait les colis sur le pont; les petits mousses montaient en chantant dans les cordages, les matelots tendaient les voiles; la chaîne de l'ancre s'enroulait autour du cabestan, et les passagers, après avoir échangé des adieux avec ceux qui restaient, mettaient déjà le pied sur la passerelle d'abordage.

Je n'ai jamais pu voir partir un vaisseau sans aussitôt me sentir au cœur un ardent désir de quitter le rivage et de partir avec lui. Celui-là semblait m'attirer plus encore que tout autre, car j'avais lu sur sa poupe l'*Ostrogoth*, et, un peu au-dessous, Gotland.

Perdue dans un repli de la mer Baltique, l'île de Gotland était depuis longtemps dans mes vœux de voyageur, et pourtant elle était si loin de tout, sans être sur la route de rien, que je n'avais jamais espéré la voir. L'occasion était trop bonne pour qu'un touriste de profession pût se permettre de la négliger.

Je pris donc passage sur l'*Ostrogoth*.

Une heure ou deux nous courûmes des bordées dans le beau fjord de Stockholm, et bientôt la haute mer nous berça sur son vaste sein.

J'allai m'asseoir à côté du matelot qui tenait la barre. C'était un véritable fils de ces anciens Scandinaves, qui s'appelaient eux-mêmes les rois de la mer; il avait l'œil de ce gris-vert changeant que la vague, trop longtemps contemplée, semble donner aux matelots. De longs cheveux roux, déjà grisonnants, tombaient par mèches droites et encadraient sa face large et puissante.

Nous eûmes bientôt fait connaissance et nous causâmes.

— Vous allez à Gotland? me dit-il.

— Oui.

— Les étrangers n'y vont guère!

— Je vais partout.

— Pour vendre?

— Non.

— Pour acheter alors? Je vous plains, car on ne fait guère de commerce à Gotland! Les vieux jours sont passés.

— Je n'achète pas plus que je ne vends: je vais pour voir.

— Alors tout est bien, et vous ne perdrez pas votre temps.

— C'est donc beau, Gotland?

— Quand Dieu eut fini le monde, répondit le matelot en lâchant coup sur coup deux ou trois bouffées de tabac, il s'aperçut qu'il lui restait encore un peu d'argile dans la main; et, cependant, il avait déjà

créé l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique! Comme il ne voulait rien perdre : « Que ferais-je bien de cela? » se demanda-t-il. Il regarda au-dessous de lui l'Oster Sjon (la Baltique), et il jeta dans ses flots verts la boulette d'argile. Gotland fut créé; Gotland, qui est comme un abrégé des quatre autres parties du monde! L'île enchantée, véritable paradis du Nord, eut pour elle seule des forêts, des lacs, des rivières, des vallons frais, des montagnes superbes... tout enfin! Vous voyez maintenant, monsieur, si vous avez raison d'aller à Gotland.

De tels récits étaient bien propres à enflammer l'imagination d'un touriste, et je trouvai longues les vingt heures qu'il me fallut passer sur les vagues capricieuses. Ce ne fut donc point sans un vif sentiment de plaisir que j'aperçus aux lueurs douteuses et pâles du matin une grande masse, d'abord indistincte, où bientôt des rochers blancs et une ville noire apparurent confusément dans la verdure des grands arbres.

Cette terre, c'était l'île de Gotland, le but de mon voyage; cette ville, c'était sa capitale, l'antique cité de Wisby, florissante autrefois, maintenant abandonnée, dont le commerce et la vie se sont retirés tout à coup, comme on voit parfois la mer délaisser un point de ses rivages, et faire une solitude inanimée du port que visitaient les vaisseaux de tous les peuples.

Située à peu près au milieu de la mer Baltique, et se développant sur une longueur d'environ quatre-vingts milles, par trente de large, l'île de Gotland, située sur le chemin des navigateurs qui vont de Russie en Suède ou de Suède en Allemagne, Gotland offrait aux navires battus par les flots orageux de la Baltique l'abri de ses ports toujours sûrs. Aussi, pendant ces longues périodes d'invasion qui virent les peuples rouler comme des torrents sur l'Europe, Gotland servit de point d'arrêt à ces immigrations, qui allaient devant elles, sans trop savoir où les poussaient leur instinct et leur fortune. Elles s'y reposaient quelque temps, et repartaient bientôt pour accomplir leur lointain pèlerinage et repeupler le monde. Mais elles y laissaient toujours des traces de leur passage. Maintenant encore, le laboureur qui fouille le sol ramène au jour, avec le soc de la charrue, ces *magna ossa* dont parle le poëte, et qui lui rappellent des générations évanouies et plus puissantes que la sienne; il y retrouve aussi de précieuses monnaies marquées à tous les coins du monde, Anglo-Saxons, Goths et Visigoths, Persans, Arabes et Sarrasins, et que se disputent avidement les opulents numismates de notre Europe.

Il n'y a dans toute l'île que cette ville de *Wisby*, dans le port de laquelle nous abordâmes.

A quelle époque fut-elle fondée? c'est ce qu'il serait maintenant mp ossible de déterminer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que,

dès le dixième siècle, c'est-à-dire plus de deux cents ans avant l'établissement de la Ligue hanséatique, c'était une des plus importantes places de commerce de l'Europe septentrionale. La célèbre ligue que nous citions tout à l'heure y établit de ses comptoirs, et devint pour l'île entière la source d'une incalculable richesse. Le code maritime de Gotland fut célèbre dans tout le moyen âge : on l'avait traduit en sept ou huit langues, et il avait force de loi chez tous les peuples qui faisaient le commerce avec le Nord. Mais cette prospérité fut passagère, comme l'est tout ce qui vient de l'homme. Une guerre avec le Danemark commença la ruine de Wisby : Valdemar III, en prenant la ville d'assaut, lui porta un coup dont elle ne se releva point. Copenhague regorgea des richesses enlevées à ce puissant entrepôt de la Baltique. Aujourd'hui la ruine est consommée, et, malgré les deux ou trois mille habitants qui ne parviennent point à peupler sa vaste solitude, Wisby est une *ville morte*.

Elle n'en présente pas moins au voyageur qui vient à elle du côté de la mer un aspect grandiose et saisissant.

De hautes murailles crénelées, presque intactes, flanquées de tours massives et carrées, délimitent nettement son enceinte. Je n'ai pas rencontré dans toute l'Europe une seule ville qui ait conservé au même degré la forte empreinte du moyen âge. Pour retrouver un point juste de comparaison, il faut que mon souvenir retourne jusqu'à Jérusalem, enfermée, elle aussi, dans une ceinture de tours, de bastions et de créneaux. Mais ici s'arrête toute similitude. Jérusalem présente toujours à l'esprit une idée d'incomparable beauté, beauté grave et mélancolique, comme il convient à une reine dans les fers, esclave, mais reine encore ! Les murailles de Jérusalem, découpant leur silhouette aux vives arêtes sur le fond tranché et cru d'un azur implacable, que déchire la flèche aiguë des minarets, s'offrant à vous à travers l'ardente réverbération des rochers, vous donnent les éblouissements du vertige. Aussi, quelque symbole que l'on récite, et quelque foi que l'on proclame, on sent au fond de son cœur que ses murailles ont vu s'accomplir la plus grande des choses divines et humaines ; que l'histoire de cette ville est l'histoire du ciel et de la terre, et que, du haut de ce Golgotha, dominant la sainte Sion, le Christ laissa tomber, avec le sang et l'eau de son côté, les semences de la moisson d'amour et de charité, mûrie sous le feu des persécutions, qui nourrit encore le monde !

Wisby ne nous offre ni cette grandeur ni cet éclat : les facteurs de la Hanse ne sauraient lutter avec les lions de Juda, ni les rois de Danemark avec les souvenirs de David et de Salomon. Le bleu pâle et mélancolique du ciel du Nord ne peut pas davantage se comparer à l'éclatante lumière orientale. Mais, tel qu'il est, avec ces longues mu-

railles, si admirablement conservées, et décrivant un arc immense dont la corde est formée par le rivage même de la mer; avec ses trente-six tours ou bastions, avec ses portes garanties par des fossés, des courtines, des escarpes et des contrescarpes, avec les grandes ruines de ses dix-huit églises, toutes diverses de forme et d'aspect, et dominant fièrement les amas de maisons qui se pressent à leurs pieds, Wisby silencieux, froid et sombre, ne produit pas une médiocre impression sur l'esprit du voyageur qui le contemple de loin.

Nous ne conduirons point le lecteur dans toutes ces églises, consacrées à des saints avec lesquels le calendrier du Nord est plus familier que le nôtre : saint Lars, saint Drotten, saint Olaf, saint Goran. Nous n'étudierons point non plus trop minutieusement ces églises, qui offrent à l'artiste de nombreuses et belles variétés de l'architecture du dixième, du onzième, du douzième et du treizième siècle. Nous retrouverions chez nous des spécimens aussi beaux de ces divers styles. Une pourtant m'a frappé : on l'appelle dans la langue du pays *Helige ands Kirkan* (c'est-à-dire église du Saint-Esprit); elle passe pour la plus ancienne des églises de la ville, et elle est d'une forme que je n'ai point eu l'occasion de rencontrer ailleurs. Elle est octogone, à deux voûtes, et présente à la voûte du chœur principal une curieuse ouverture, dont personne à Wisby n'a pu m'expliquer l'usage. Ce que je voudrais rendre ici, c'est l'effet singulier que produisent ces églises, dans un remarquable état de conservation, dont le gros œuvre n'a nullement souffert, dont les toitures sont intactes pour la plupart, mais dont les portes sont arrachées, dont les fenêtres sont brisées, dont les autels sont dépouillés de leurs antiques ornements, et qui présentent partout l'image de cette désolation brutale qui ne vient point du temps, — car le temps donne aux ruines qu'il fait la poésie et la majesté, — mais de l'homme.

Tout à l'entour de ces églises, de belles et larges rues nous montrent des maisons à pignon sculpté, dans ce genre d'architecture que l'on appelle encore aujourd'hui l'architecture allemande, et comme on en trouve de si curieux échantillons, à Hanovre dans la vieille ville, et surtout à Nuremberg. Ces maisons, qui abritaient autrefois les riches marchands de la Hanse, sont aujourd'hui complétement abandonnées, et rien ne trouble autour d'elles la solitude et le silence. Il semble toujours que les maîtres sont en voyage et que, d'un instant à l'autre, ils vont arriver ; mais on les attend toujours et ils ne viennent jamais.

De très-beaux couvents, occupés jadis par les franciscains, sont maintenant déserts : on se promène sous les arceaux de leur cloître sans rencontrer les austères et graves figures qui les peuplaient autrefois. Mais, si les religieux rentraient demain à Wisby, ils retrouve-

raient leurs chapelles, leurs cellules, dans le même état où leurs pères les avaient laissées jadis, quand la réforme les chassa.

Il en est du château, que l'on appelle *Wisborg-Slott*, comme du cloître : les murailles sont debout, intactes ; les bastions ne semblent point avoir souffert l'injure d'un assaut, et les embrasures qui regardent la mer sont toutes prêtes à recevoir les canons. Au cloître, il ne manque que des moines ; il ne manque que des soldats au château.

La petite bourgeoisie, assez pauvre, car ni le commerce ni l'industrie ne sont plus là pour la soutenir de leurs inépuisables ressources, habite d'humbles quartiers et semble se faire justice à elle-même, en ne se regardant plus que comme la gardienne de la ville illustre fondée et enrichie par ses pères.

Tout autour de Wisby, vers le nord, vers le sud et vers l'est, s'étendent de vastes et belles campagnes sillonnées d'admirables routes; les campagnes sont assez bien cultivées et voient prospérer toutes les végétations des climats tempérés : chose unique peut-être dans les îles de la Baltique, le raisin y mûrit en plein air.

Je ne pouvais parcourir Gotland tout entière, bien qu'averti par mes guides que j'y trouverais encore un assez grand nombre de couvents et d'églises : je me fis conduire au point le plus élevé de l'île, sur la colline de Högklint, pour embrasser du regard un plus vaste horizon. J'aperçus en effet, dans ces belles campagnes, de nombreux clochers, qui pointaient entre les cimes des grands arbres. C'était l'heure où, chez nous, le son des cloches bénies envoie à la Vierge mère cette salutation recueillie sur les lèvres d'un ange, et qui lui porte les hommages, les prières et l'amour de la terre. Mais le son argentin et mélancolique ne traversa point l'éther silencieux : les tristes églises restèrent muettes.

Je demeurais toujours au sommet de mon observatoire, les yeux attachés sur Wisby, dont je voyais toujours les tours, les murailles et les clochers. Si le ciel du matin m'avait paru pâle et presque effacé, celui du soir développait à mes yeux des splendeurs sans pareilles. Le soleil majestueux descendait lentement dans les profondeurs de la mer, s'attardant à la cime des vagues enflammées. Le ciel, vers le couchant, gardait des teintes ardentes : on eût dit une palette radieuse sur laquelle les plus vives couleurs se fondaient et s'embrasaient. L'éclatante lumière qui flottait à l'horizon dans une bande de pourpre foncé allait s'éteindre au zénith en de légers flocons orangés qui ménageaient la transition avec l'azur sombre. De grands nuages aux aspects étranges, chariots aux roues étincelantes, trônes d'or, palais aux architectures fantastiques, croulant sous le vent, s'élevaient de la mer et montaient dans le ciel. Et la vieille ville,

d'autant plus sombre qne l'atmosphère autour d'elle était plus lumineuse, découpait ses grandes lignes noires sur ce fond resplendissant.

II

LES BAUX.

Que le lecteur nous permette maintenant de le transporter à mille lieues de là, sur le rocher des Baux.

Après quelques semaines d'excursions dans cette belle Provence, que le Brun, surnommé Pindare, — sans que l'on ait jamais su pourquoi, — appelait une gueuse parfumée, nous arrivâmes à Arles, ce portique français de l'Italie, tour à tour ville grecque et ville romaine, et qui garde le souvenir et la trace de deux civilisations dans la beauté de ses monuments et dans la beauté de ses femmes. Comment ne pas s'arrêter dans cette noble cité, élevée par César au rang de colonie Julienne, où Constantin résida, et dont il voulut faire, avant Byzance, la capitale de son immense empire? Nous ne voulions que passer, et nous fûmes involontairement retenu par cet aspect d'une mélancolie pleine de charme, qui semble prêter aux choses une pensée émue et tendre. Nous marchions comme au milieu d'un musée, dans cette enceinte de murailles ébréchées qui entoure une collection de ruines; à chaque pas, l'ombre amie du passé semblait se dresser devant nous. Nous nous arrêtions avec des joies d'antiquaire et d'artiste devant des débris de colonnes et de sarcophages, devant des tronçons mutilés de tous les âges et de tous les styles : tantôt au milieu de cet amphithéâtre, le frère puîné du Colysée de la ville éternelle; tantôt devant les débris du palais de Constantin; plus souvent sous les longs arceaux de ce beau cloître de Saint-Throfime, où nous retrouvions les dernières formules du vieux latin, mêlées et confondues dans le style roman qui commence.

L'hôte affectueux qui nous avait reçu comme on accueille un ami était visiblement heureux de l'attention sérieuse que nous accordions à ces vénérables restes des temps évanouis, et il nous remerciait du plaisir que nous éprouvions. Un matin que nous nous promenions avec lui dans ce cimetière, aujourd'hui chrétien, des Alyscamps, jadis consacrés aux dieux mânes :

— Puisque vous aimez tant les vieilles choses, me dit-il, il faut que vous me donniez encore un jour, je veux vous conduire aux *Baux*.

— Et qu'est-ce que les *Baux*? lui demandai-je.

— Une ville morte! me répondit-il.

Quelques heures après, un char-à-bancs qui, pour n'être pas sorti de chez le faiseur à la mode, n'en était pas moins suspendu sur d'élastiques et puissants ressorts, attelé de deux de ces petits chevaux de la Camargue auxquels M. de Pontmartin et les courses des *Angles* donneront bientôt une célébrité toute française, nous emportait à travers une plaine fertile, couverte d'abondantes moissons, que çà et là coupaient de vastes prairies, et par une route ombragée de lentisques, d'arbousiers et de chênes-verts.

Bientôt nous aperçûmes dans la distance les premiers contre-forts de ce rameau détaché des Alpes qui, sous le nom d'Alpines, s'avance en ondulant vers le sud-ouest jusqu'à cette grande plaine de la Crau, sur laquelle une pluie de pierres est tombée jadis : ainsi du moins le racontent les anciens du pays, lesquels vous montrent encore les pierres pour que vous ne puissiez pas douter de la pluie!

A l'horizon, qu'elles semblaient fermer, des crêtes arides dessinaient sur le ciel leur silhouette bizarre : ici des pics aigus, dentelés, taillés en obélisques; plus loin des dômes d'une énorme convexité; là des masses pendant sur le vide; puis d'étroits défilés, s'ouvrant et serpentant dans l'intervalle des monts.

Après avoir assez longtemps poursuivi cet horizon, qui fuyait devant nous, comme font toujours les horizons de montagnes, nous nous trouvâmes tout à coup en face d'un mamelon isolé, qui jaillissait de la plaine, comme une île sort du sein des flots.

« Voilà les Baux! » me dit en étendant la main vers l'est mon compagnon de voyage.

Mes regards suivirent la direction qu'il m'indiquait et s'arrêtèrent bientôt sur un ensemble de tours et de murailles, perchées, pour ainsi parler, sur la cime d'un roc, tours penchées et croulantes, murailles entamées par de larges brèches, et dont les puissants débris couvraient les flancs de la montagne, assez semblables à des torrents de rochers roulant des flots de pierres. C'était un spectacle comme l'imagination d'un fantaisiste peut en rêver, mais comme il est donné à bien peu d'hommes d'en contempler jamais.

Nous attachâmes nos chevaux au tronc d'un chêne vert, et nous commençâmes à monter par des sentiers touffus qui bientôt nous cachèrent la ville.

Quand nous la retrouvâmes, elle se déroulait devant nous tout entière.

— J'avoue, dis-je alors à mon compagnon, que vous entendez assez bien la mise en scène; mais quand je serais un peu averti, je n'en admirerais pas moins, au contraire!

— Alors, me répondit-il, écoutez : je vais vous raconter l'histoire des Baux.

Et, tout en s'arrêtant assez souvent pour reprendre haleine, car la montée était âpre, il me fit le récit qui va suivre.

Balthio, *Batio*, *Baucio*, telles sont les diverses dénominations sous lesquelles les anciens écrits désignent le château des *Baux*. Ce nom, en se généralisant dans le langage local, est devenu une sorte de nom commun qui sert en Provence à désigner tout sommet escarpé. On sait que le mot ligurien *baou* a la même signification.

Les origines de la ville des *Baux* se perdent dans ce qu'on est convenu d'appeler poétiquement la *nuit des temps*. L'imagination méridionale a profité de cette incertitude pour entourer les obscurs commencements de l'antique cité de toutes les poésies de la légende[1].

Les uns racontent gravement que les descendants des rois Mages vinrent des Indes dans la Grèce, où ils fondèrent un château, dans lequel ils déposèrent la couronne de l'un d'eux, le roi Melchior ; puis ils s'allièrent aux Grecs et aux Latins. Vers la fin du quatrième siècle, un de ces princes, nommé Balthasar, sous le règne de Théodore, empereur d'Orient, abandonna ses terres, et, emportant ses trésors, suivi de sa femme et de ses enfants, passa la mer et aborda en Provence. Séduit par la beauté charmeresse du noble pays, il bâtit sur une roche, à trois lieues d'Arles, un château auquel il donna un nom dérivé du sien (Balthasar, Balthio, Batio, Baucio, Baux)..... Il n'est pas nécessaire d'être de première force en étymologie pour suivre les métamorphoses du même mot dans ces diverses formes.

Une autre conjecture, moins poétique peut-être, mais en revanche plus probable, assigne pour fondateur au château des Baux la famille non moins illustre que puissante des Balthes, dont les rois Goths et Visigoths prétendaient descendre. On sait que les Balthes s'établirent dans la Provence vers le sixième siècle. Lors de la prise d'Arles par Éric, roi des Visigoths, les Arlésiens se retirèrent sur les hauteurs des Baux, d'où l'ennemi les chassa bientôt. Un seigneur de la maison des Balthes, qui avait eu pour sa part la pente méridionale des Alpines, aurait bâti le château, autour duquel plus tard se groupa la ville.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'au dixième siècle que nous voyons la ville des Baux entrer dans la certitude historique. Elle est mentionnée, pour la première fois, par l'archiviste dom Chantelou, à l'occa-

[1] M. Jules Canonge, l'archéologue enthousiaste chez qui la science ne tue pas l'inspiration, le poëte ému chez qui l'imagination n'opprime jamais le sens droit de l'historien et du critique, a fait de la ville des Baux le théâtre d'un de ces poëmes dans lesquels revit le Midi avec ses splendeurs éclatantes.

sion d'une charte de l'abbaye de *Montmajour*, dont on admire encore les nobles ruines à quelques lieues d'Arles. D'après ce document, Pons, aïeul de Guillaume Ier, vicomte de Marseille, et sa femme, Profèta, sont désignés comme étant les fondateurs de l'illustre maison des Baux.

A partir de cette époque, nous pouvons suivre d'année en année les seigneurs des Baux : nous les trouverons mêlés à la vie turbulente de la Provence féodale ; tantôt vassaux soumis des rois d'Arles, tantôt souverains indépendants, levant bannière et battant monnaie, mais agrandissant toujours leur puissance et rehaussant l'éclat de leur noblesse par la richesse et la splendeur de leurs alliances. Les rois mêmes comptaient avec eux. Au douzième siècle, leur puissance est déjà formidable, ils possèdent soixante-dix-neuf villes, bourgs ou châteaux, et, en 1446, ils obtiennent de l'empereur d'Allemagne, Conrad III, l'inféodation de toute la Provence.

La gloire des lettres ne manquait pas plus que la gloire des armes à cette illustre maison. Elle accueillait et fêtait les troubadours venus d'Espagne et d'outre-mer ; eux-mêmes avaient le talent de chanter comme de vaincre. Guillaume des Baux, prince d'Orange, est cité au premier rang parmi les meilleurs poëtes provençaux. Ce même Guillaume fut couronné roi d'Arles et de Vienne.

Nous ne suivrons pas dans ses diverses péripéties l'histoire de la famille des Baux ; elle est à peu près celle de toutes les grandes maisons féodales : elle donne des prélats à l'Église, des héros à la guerre, des poëtes et des muses aux jeux floraux, des négociateurs à la diplomatie, des religieux aux cloîtres, des abbesses aux couvents, des épouses aux rois [1].

[1] Le *Correspondant*, dans un récent article (*Deux dynasties françaises chez les Slaves méridionaux*, n° du 25 juillet 1861) où les connaissances historiques s'unissent à un esprit critique des plus remarquables, a étudié l'histoire brillante et chevaleresque d'une portion de l'illustre famille des Baux, transplantée dans l'Albanie au temps de Charles Ier, roi de Sicile. Princes souverains chez les Slaves méridionaux, nos héroïques compatriotes opposèrent plus d'une fois le rempart vivant de leur poitrine aux invasions des Turcs, et versèrent leur sang pour l'Europe et la foi chrétienne, — comme les Hongrois et les Polonais, — ces martyrs. La couronne tomba de leur tête vers le milieu du quinzième siècle; mais la famille survécut à la dynastie, et gagna les limites lointaines de l'Europe orientale. Tout récemment encore nous avons retrouvé en Moldavie des rejetons du vieux tronc ; s'il ne porte plus de fruit, il a toujours des fleurs : la dernière fille de l'illustre maison qui fut la gloire de la Provence a gardé quelque chose des rois et des reines dont elle descend :

« *Atavis edita regibus !* »

Madame la comtesse Bildeman a pour elle la poésie et la beauté : n'est-ce pas être encore deux fois souveraine?

Mais voilà qu'au seizième siècle, quand partout s'accomplissait le grand œuvre de l'unité de la France, Bernardin des Baux, commandeur de l'ordre de Jérusalem, et l'un des meilleurs capitaines de son temps, sur terre et sur mer, et qui s'illustra pendant la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, fit don de sa principauté au roi de France. Ce fut là, pour les Baux, le commencement de la décadence. La principauté fut dès lors classée parmi les terres que l'on appelait *adjacentes*, et elle releva d'Arles pour le spirituel et le temporel.

A partir de ce moment, le château des Baux servit de refuge à tous les mécontents, et plus d'une fois, à l'abri de ses murailles, les factieux fomentèrent les troubles qui agitèrent le pays. Aussi, quand la main puissante..... et peut-être imprévoyante de Richelieu promena son niveau terrible sur la France féodale, elle s'appesantit sur les Baux. L'antique ville fut démantelée. Mais, comme la forte patience du moyen âge l'avait taillée en grande partie dans le roc vif, il fallut, pour rompre ses masses compactes, l'irrésistible violence de la poudre, qui déchire les flancs de la terre et dompte les plus dures substances. Aussi la ville est tombée par vastes fragments ; des pans de muraille, écroulés ensemble et se tenant encore, couvrent le sol de leurs vastes débris, attestant par la grandeur du ravage la grandeur de l'effort et celle de la résistance.

Cette ruine ne ressembe à aucune autre.

Louis XIII, après qu'il eut, pour satisfaire aux rancunes de son ministre, abattu les murailles et décapité les tours de la vieille féodalité provençale, céda la terre des Baux, érigée en marquisat, à l'un des ancêtres de ces princes de Monaco qui viennent d'abandonner à la France un des derniers lambeaux de leur souveraineté. Cette cession, que rien ne nécessitait, fut le coup de grâce porté à la ville des Baux. Les Arlésiens l'envahirent et la dépouillèrent. C'est ainsi que le corbeau s'abat après l'aigle.

Le château des Baux avait duré près de douze siècles. Pendant cette longue période, ses possesseurs avaient reuni tous les titres qui peuvent flatter l'orgueil humain. Ils avaient été ducs d'Andrie, de Nardo et d'Ursin, princes de Tarente et princes d'Orange, consuls-podestats de la ville d'Arles; sénéchaux et capitaines généraux de Piémont et de Lombardie; grands justiciers, grands amiraux du royaume de Naples.

Ils portèrent aussi les titres de comtes de Provence, rois d'Arles et de Vienne, princes d'Achaïe, comtes de Céphalonie et de Néophante, empereurs de Constantinople, et, selon la parole d'un historien, ils soutinrent leurs prétentions par l'épée ; ils commandèrent des flottes et des armées, et firent plus d'une fois pencher la balance où se pèsent les destinées des peuples et des rois.

Leur État fut le premier qui se constitua en Provence, et, de tout temps, ils se regardèrent comme les égaux de leurs souverains : lors de l'hommage prêté à Frédéric Barberousse, la maison des Baux fut comptée en effet parmi les États de Provence qui ne reconnaissaient point d'autre juridiction que celle de l'empire.

La ville des Baux contenait au treizième siècle une population florissante de quatre mille habitants ; elle n'abrite plus aujourd'hui qu'une centaine de paysans vivant assez misérablement. Son territoire appauvri ne produit guère que des herbes sauvages, des *buissons* maigres et des lierres, que les filles de celles qui furent jadis chantées par les troubadours cueillent sous le soleil, et vont vendre aux villes du voisinage. Sur ces mêmes collines où brilla jadis l'écusson des princes des Baux — qui portait d'un côté un cavalier tenant un bouclier et s'avançant l'épée haute ; de l'autre, en champ de gueules, une comète à seize rayons d'argent, souvenir des rois Mages, leurs problématiques ancêtres, fidèle et brillante image de leur destinée, — un berger hâve, aux traits flétris, couché parmi les ronces, la tête appuyée sur une pierre dont la mousse envahit les fines sculptures, suit d'un œil triste ses moutons, qui tâchent de vivre en tondant l'herbe avare entre les ruines.

Mon guide, que je n'avais pas interrompu, parlait encore lorsque nous arrivâmes au sommet de la montagne.

La ville des Baux se déroulait devant nous tout entière. Je ne sais vraiment ce qui se passa en moi à ce moment ; mais il me sembla que je lisais une page de la Bible, aux livres des Prophètes, et que leurs saisissantes images venaient de prendre à mes yeux une réalité frappante pour me donner l'idée de leurs visions sublimes. Jamais, pas même dans ces mornes solitudes de l'Asie, où je me suis plus d'une fois trouvé face à face avec des ruines immenses semant au loin le désert des débris de capitales écroulées, je n'avais vu le tableau d'une grandeur plus désolée. Et pourtant, quelle ville dut jamais être plus puissante que cette ville des Baux, une ville presque monolithe, taillée dans le vif même du rocher, et dont la masse vaste et compacte est sortie de la montagne, comme une statue sort d'un bloc de marbre, imposante, avec ses murailles crénelées, ses églises dont les tours pyramident dans l'air, ses donjons superbes, son château fermement assis sur la crête altière, et dont les fondements de granit descendent d'un seul bond jusque dans les entrailles du globe !

Et cependant la ville superbe n'est plus qu'un amas de décombres ! La montagne qui la porte a vu tomber l'orgueil de ses nobles forêts ; sa fertilité s'est promptement épuisée, et aujourd'hui ses tristes habitants, qu'elle ne peut plus faire vivre, semblent se contenter de ne pas mourir.

Nous entrâmes dans la ville morte par une brèche, comme des conquérants, et nous gravîmes une rue à pic qui montait tout droit avec la colline. C'était jadis la principale rue de la ville : l'herbe pousse entre les pavés disjoints. La plupart des maisons étaient encore debout, mais penchées, appuyées les unes contre les autres : une pierre enlevée eut jeté à bas toute une rue. La plupart de ces maisons étaient sans portes et sans fenêtres ; à l'intérieur les murailles lézardées, humides, se couvraient de végétations verdâtres. Il n'y en avait point une sur trente qui fût habitée. De temps en temps, nous voyions passer une figure pâle, un spectre douloureux, un homme chargé d'un fardeau et montant péniblement ; tantôt c'était une femme que nous apercevions accroupie sur un seuil misérable ou bien assise dans l'embrasure d'une fenêtre mutilée, laissant tomber de ses mains l'aiguille paresseuse, et nous jetant un regard vague. Je ne sais quelle impression pénible tombait sur moi, c'est à peine si j'osais regarder ces tristes créatures, qui semblaient n'avoir pas plus de réalité que les ombres vaines rencontrées jadis par les héros antiques dans leurs visites aux enfers.

Tout d'abord je cherchai l'église, car il semble que de telles misères rapprochent de Dieu, et que, pour fuir la terre, notre pensée ne peut aller qu'au ciel.

L'église aussi était une ruine!

Jamais, depuis sa naissance dans la crcèhe de Betléhem, entre l'âne et le bœuf, le Fils du Très-Haut n'était descendu dans une plus humble demeure : la voûte surbaissée semblait près de tomber sur vous, mal soutenue par de lourds piliers déjetés; l'autel n'était qu'une pierre, et c'était la terre même que foulaient nos pieds. Ah ! nous étions bien loin des splendeurs et des pompes de l'Église triomphante; mais ne trouvez-vous point qu'en face de cette austérité, au sein de ce dénûment, le cœur s'épanche avec plus de confiance et de tendresse dans le sein du Dieu des pauvres, des petits et des faibles, du *bon Dieu?*

En sortant de cette église, je m'enfonçai résolûment dans une gorge que l'on nomme la *gorge d'Enfer*, et qui est certes la bien nommée : c'est une succession de voûtes sous lesquelles il faut ramper, de grands blocs entassés les uns sur les autres, et d'anfractuosités, ténébreuses retraites des hiboux et des chauves-souris; partout des roches tourmentées, entassées les unes sur les autres, ou projetant sur le vide leurs arches gigantesques, portent sur leurs entablements des espèces de jardins aériens, où mille plantes, qui se réjouissent d'un peu de terre, oubliée par hasard, s'épanouissent dans leurs végétation luxuriante : c'est la seule gaieté de la nature, au milieu de tant de tristesses.

Le château, merveilleusement situé sur une roche coupée à pic vers le sud, occupait une admirable position. Richelieu ne l'a point épargné, il semble avoir épuisé sur lui tous les terribles moyens de destruction dont il disposait. Non-seulement l'œuvre des hommes a été détruite, mais la roche elle-même sur laquelle le château était assis a éclaté sous l'effort de la mine. Toute cette pente est recouverte, ou, pour mieux dire, hérissée de débris.

On voit encore deux des grandes sculptures qui ornaient jadis la façade principale.

L'une représente une femme et un vieillard avec une inscription fruste; il m'a été impossible de la déchiffrer.

L'autre nous montre trois grandes figures longuement drapées, à la manière antique.

Quelles sont ces figures? A défaut de l'histoire qui se tait, écoutons la tradition.

« A l'époque où la ville des Baux était occupée par les Romains, nous dit un homme du pays, les trois Maries, débarquées et errantes en Provence, y vinrent demander l'hospitalité ; repoussées, elles se reposèrent sous le château, au pied de cette pierre. Quelque temps après, une épidémie se déclara dans la ville. Or une épidémie sur la roche des Baux était chose extraordinaire, car le seul bien dont elle a constamment joui et que n'a pu lui enlever la destruction, c'est la pureté de son climat. On dut chercher à cette calamité une cause surnaturelle, et on la trouva dans l'hospitalité refusée aux saintes sœurs; c'est pour les apaiser que fut faite cette sculpture où elles sont représentées. Tous les ans nous la parons de guirlandes de buis et nous venons processionnellement devant elle prier. Ce que tout le monde a pu voir, et ce qui est une chose bien merveilleuse, c'est que, ce jour-là, les trois figures semblent sortir du rocher et paraissent vivantes. »

S'étonnera-t-on de ces naïfs et poétiques récits, si l'on a lu le beau livre consacré par le R. P. Lacordaire à la bienheureuse Marie-Madeleine et à ces miracles des premiers âges de la foi chrétienne, dont la Provence heureuse garde encore un si vif et si touchant souvenir?

Quoi qu'il en soit, ces deux blocs sculptés comptent parmi les plus curieux monuments de l'art dans le Midi de la France. Tout frappe en eux, et leurs dimensions gigantesques, et leur présence sur ce sol bouleversé, et leur origine mystérieuse ! En apercevant ces majestueuses figures, on se sent frappé du même étonnement rêveur que vous inspirent ces granits cyclopéens, tout à coup rencontrés dans le désert.

Le rocher des Baux est dominé par une immense terrasse, d'où l'œil embrasse un des plus vastes et des plus magnifiques panoramas

qui se puissent imaginer. Vers l'est, les contre-forts des Alpes, arrondissant leurs croupes nombreuses ; au sud, la Camargue avec ses troupeaux bondissants et le vaste Rhône entr'ouvrant ses deux bras humides pour embrasser un delta fertile ; enfin partout la belle Provence avec ses villes, ses villages, ses prairies, ses marais, ses métairies à demi cachées sous les verdures, ses plants d'oliviers pâles.

Je ne sais combien d'heures nous passâmes en méditation au milieu de ces grandes ruines. La nuit tombait du ciel, apportant à la terre le calme et la paix qu'elle répand sur le monde. De toutes parts, nous voyions venir à nous, remontant vers leurs masures, les habitants des Baux qui regagnaient leurs maisons : les hommes chassant devant eux leurs troupeaux ; les femmes courbées et gémissantes sous un faix de branchages, pendant qu'au-dessus de leur tête les hirondelles, poussant de petits cris joyeux, s'ébattaient dans la lumière empourprée des derniers rayons.

Il nous restait encore une longue route à faire ; il fallut partir; bien à regret nous redescendîmes la colline. Quand nous fûmes au pied, je me retournai pour contempler une fois encore cette vision du passé : elle avait complétement disparu. Un linceul de brume enveloppait le cadavre de la ville morte.

Louis Enault.

LES

ORIGINES DU BOUDDHISME

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX[1].

Der Buddhismus, seine Dogmen, Geschichte und Literatur, von W. Wassilief, Professor der chinesischen Sprache an der kaiserlichen Universität zu St-Petersbourg (traduit du russe, 1860)[2].

> li sæviant in vos, qui nesciunt quanto labore veritas acquiritur.
>
> S. Augustin.

Quoi qu'en ait pensé un savant illustre, l'ascète indien qui a donné son nom au bouddhisme était loin de prévoir l'étonnante propagation de son œuvre, sa durée à travers les âges, les transformations de tout genre qui l'attendaient à son passage d'une école à une autre école, d'un peuple à un autre peuple, d'un climat à un autre climat, dans ce monde asiatique où le règne de ses idées remplace encore sur tant de points le règne de la vérité. Le Bouddha n'était pas moins éloigné de supposer que, peu de siècles après sa mort, on élèverait des temples en son honneur, qu'on adorerait ses reliques et ses images, et que sa protestation indirecte mais réelle contre le cérémonial

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1860.

[2] Ceux qui ne peuvent lire l'ouvrage de M. Vassilief ni dans la langue russe où il a été écrit, ni dans la traduction allemande due à un savant indianiste, M. Benfey, apprendront avec plaisir qu'une traduction française du même ouvrage doit être publiée prochainement. L'auteur de cette traduction est M. la Comme, ancien professeur à Moscou.

brahmanique et contre le sacerdoce de naissance et de caste aboutirait à une hiérarchie basée sur les incarnations, couronnée par l'omnipotence du grand Lama divinisé, et à un culte dont les fêtes nombreuses et les splendides cérémonies dépassent de beaucoup toutes les pompes du brahmanisme. Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'esprit humain, au point de vue religieux, et en particulier pour l'apologétique chrétienne, d'étudier le bouddhisme dans les développements successifs qui l'ont fait tel que nous le voyons aujourd'hui, après vingt-quatre siècles d'existence dans ces vastes régions encore si étrangères à la civilisation chrétienne, quoique enserrées désormais de toutes parts et pénétrées, d'année en année davantage, par son action puissante. Je sais bien que tout le monde aujourd'hui connaît ou croit connaître le bouddhisme. Depuis une trentaine d'années, il n'a pas été écrit une histoire générale des peuples où la religion du Tibet, de la Chine, de la Mongolie, de l'île de Ceylan, de l'empire Birman et de ce curieux royaume de Siam dont Paris vient de voir passer les ambassadeurs, portant sur leurs riches costumes les effigies bouddhiques, n'ait été présentée dans ses principaux linéaments, sans compter les monographies spéciales dont elle a été l'objet. Mais, si l'on me permet de le dire, ce n'est qu'une idée extrêmement vague, inexacte et incomplète que l'on se forme en général de la religion bouddhique; ceux-là même, et ils sont bien rares parmi nous, qui lisent le texte de ses livres sacrés peuvent s'y méprendre facilement. Ces livres, en effet, n'ont-ils pas tous la prétention de contenir la loi ou de donner l'histoire du législateur? Chaque livre ne promet-il pas le bonheur et le salut à quiconque le lira « avec un esprit pur » ou « l'enseignera clairement aux autres? » Tout livre bouddhique n'est-il pas la « perle » des discours et le « roi » des enseignements du fondateur? Tout naturellement le traducteur d'un livre bouddhique se croit en présence de la vraie physionomie du bouddhisme, et les écrivains de seconde main, construisant leur système sur des documents partiels, ne se doutent pas qu'en les généralisant ils attribuent au bouddhisme entier un mélange de récits et de doctrines où des écoles diverses sont plus ou moins représentées.

Pour rendre impossible à l'avenir une telle méprise, il faudrait faire l'histoire complète de la religion bouddhique sur des documents beaucoup plus considérables que ceux dont la science européenne a pu disposer jusqu'ici. En attendant qu'un tel travail devienne possible, il nous est permis de mettre à profit toutes les études nouvelles qui sont capables d'élargir le cercle de nos idées sur ce vaste champ. Parmi les derniers résultats se place la théorie de M. Vassilief sur l'ensemble du bouddhisme, et c'est en prenant pour guide le savant

professeur de Saint-Pétersbourg que je voudrais appeler l'attention des apologistes sur les trois principales évolutions de ce système philosophique et religieux : le bouddhisme ancien ou le « petit véhicule, » le bouddhisme nouveau ou le « grand véhicule, » et le mysticisme. Si ce travail avait pour résultat de faire pressentir combien de nouveaux aperçus peuvent encore être le fruit de recherches nouvelles dans ce domaine où se trouveront toujours beaucoup de points obscurs, nous croirions déjà avoir rendu quelque service à l'apologétique chrétienne, dont le regard ne saurait demeurer étranger à l'étude d'une religion qui enveloppe dans ses mensonges et ses ténèbres tant de peuples appelés à vivre comme nous de lumière et de vérité !

Commençons par le bouddhisme ancien, que nous désignerons, avec M. Vassilief, sous le nom de petit véhicule (*Hinayâna*).

I

Ce nom donné au bouddhisme primitif est une création du bouddhisme nouveau. Il est évident que la religion bouddhique, à sa naissance et dans ses premiers développements, ne pouvait prendre elle-même un nom qui eût été une note d'infériorité infligée à l'unique moyen de salut qu'elle avait la prétention d'apporter au monde. Elle aurait pu tout au plus prendre le simple nom de véhicule, mais ce nom lui-même n'a pas dû se trouver dans le premier vocabulaire des pénitents de Çâkyamouni. Il est loin toutefois de manquer de raison dans l'application qu'en ont faite les nouvelles écoles. En effet, aux yeux de la philosophie bouddhique, qu'est-ce que le monde ? Un immense océan qui porte la douleur et la mort dans ses flots tumultueux? Placé sur le rivage où mugit la tempête, qu'est-ce que l'homme doit faire? Tendre de tous ses efforts vers le « port de la délivrance, » vers les « rivages de l'éternel repos. » C'est le moyen offert à l'homme par le bouddhisme pour accomplir son passage, qui est présenté sous l'image d'un véhicule matériel (*Yâna*). Ce nom, les nouveaux bouddhistes l'ont aussi donné aux écritures canoniques, dont la méditation assidue conduit, selon eux, à la délivrance finale. Nous verrons, en parlant du grand véhicule, avec quel superbe mépris ses sectateurs regardent le petit véhicule, si humble dans ses commencements. Ce sont, pour mieux dire, deux bouddhismes distincts, dont l'un est devenu peu à peu la contradiction formelle de l'autre, quoique le dernier ait été de bonne heure contenu en germe dans le premier et qu'il revendique la même origine et le même berceau. Exemple frap-

pant de cette inflexible loi de dégradation dont l'apologétique a toujours eu à constater l'implacable action sur les religions humaines! Parmi ces religions, s'il en est une qui soit graduellement arrivée au formalisme le plus grossier, après être partie de l'idée la plus élevée, la plus morale que l'homme, se confiant à lui-même et demeurant étranger à la connaissance d'un être supérieur à lui, pût concevoir et proclamer, évidemment c'est le bouddhisme. Pour établir une démonstration plus éclatante de cette vérité, pour mieux comprendre ce que l'esprit religieux des peuples que le bouddhisme a convertis à son système, ce que les doctrines étrangères avec lesquelles il a été obligé de compter en ont fait dans le cours des âges, essayons d'abord de le saisir dans sa forme primitive.

Je ne reviens pas à ce sujet sur ce que j'ai dit de l'impossibilité actuelle de retracer l'histoire réelle du fondateur[1], quoique le livre de M. Vassilief m'en offre l'occasion en me fournissant des témoignages autorisés que je pourrais citer à l'appui de mon opinion. Je fais seulement observer que l'ombre qui nous dérobe la vie et la vraie physionomie du Bouddha Çâkya enveloppe en même temps le berceau et les origines du bouddhisme. En effet, si l'on ne peut faire l'histoire de Çâkyamouni avec des légendes, en distinguant le vraisemblable de l'impossible et du fantastique, on doit dire la même chose de l'histoire des premières institutions et des premières doctrines bouddhiques.

Il est permis toutefois d'admettre la règle posée déjà dans cette matière par la critique et de regarder comme plus voisin des commencements ce qui est plus simple. Nous arrivons ainsi d'abord à ce qui regarde les institutions bouddhiques, à la nouvelle vie religieuse, à la nouvelle forme d'ascétisme cultivée dans l'Inde par le bouddhisme et inaugurée par le moine des Çâkyas et ses premiers disciples.

Un caractère éminemment distinctif du bouddhisme, caractère qui lui donne, parmi les religions humaines de l'ancien monde, une originalité si frappante, une physionomie unique, c'est d'avoir été fondé par la parole et les exemples d'un homme. Cet homme s'était-il volontairement séparé de la royale destinée qui lui était offerte par sa naissance, ou bien des événements politiques, comme on pourrait le conjecturer d'après certains témoignages récents, l'avaient-ils violemment jeté loin d'un trône écroulé dans le sang, et porté à prendre le chemin de la retraite et de la solitude? Nous n'en savons rien; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Çâkyamouni, en sortant du désert, ne s'est donné ni pour un sauveur, ni pour un prophète, ni pour un thaumaturge, quoique quelques-uns, trompés par les légendes, lui

[1] Dans le *Correspondant* du 25 août 1860.

aient attribué cette prétention. Il ne s'est même pas posé en réformateur des institutions brahmaniques, contre lesquelles son œuvre allait cependant réagir avec tant de puissance! Au milieu des ascètes qui le suivent, il n'est qu'un ascète lui-même. C'est le Mouni de la famille des Çâkyas, l'ascète de la race gaûtamide; ce qui ne nous empêchera pas de le considérer, avec la légende, au milieu des siens, « comme l'éléphant au milieu de ses petits, comme le lion au milieu des animaux des bois, comme le soleil entouré de ses milliers de rayons, » et ce qui est plus touchant, « comme un bon médecin au milieu de ses malades. » En effet, quoique simple anachorète parmi ses premiers adeptes, c'est Çâkya cependant qui dirige la communauté naissante. C'est lui qui instruit. Ce sont ses exemples qui deviennent la règle de la vie bouddhique, c'est lui qui convertit à la nouvelle doctrine les brahmanes, les marchands, les maîtres de maison qui le suivent. De bonne heure, des disciples s'attachent à lui par un lien plus intime et deviennent les prédicateurs de ses idées. On connaît la légende du Lalistavitara concernant ces cinq brahmanes qui, après l'avoir suivi dans la solitude, s'étaient séparés un jour de lui, mécontents, scandalisés de le voir infidèle à ses premières austérités. On sait comment il finit cependant par se faire de ces cinq personnages « de bonne race, » autant de disciples « remplis d'amour, de foi et de respect. » Écartées les circonstances de la conversion qui appartiennent au merveilleux, ces cinq convertis, devant lesquels le Bouddha fit jaillir de son corps, dit la légende, une lumière éclatante dont la splendeur enveloppa tous les mondes, furent les premiers prédicateurs du bouddhisme, du vivant du fondateur.

Ici se pose la question des cloîtres bouddhiques, qui devaient jouer un si grand rôle dans la religion sortie des idées de Çâkyamouni. Est-ce le célèbre anachorète qui en fut lui-même le premier organisateur? Assurément je ne demanderais pas mieux que de voir les monastères surgir et se multiplier autour de lui comme le supposent des écrivains enthousiastes, qui, étudiant les origines du bouddhisme trop à la hâte, ont pris de pures légendes pour de l'histoire; mais, du vivant de Çâkyamouni, rien ne vient nous révéler l'institution cénobitique dont on parle. Au contraire, à part l'impossibilité pour le fondateur de donner la vie du premier coup à une organisation monastique proprement dite, plus d'une circonstance particulière au bouddhisme naissant nous montre clairement que la vie en commun dans les mêmes cloîtres et sous la même discipline n'a été qu'une institution postérieure.

Ainsi le séjour au cimetière pendant la nuit, les longues méditations sous les arbres dans le silence des bois, ne sont-ce pas déjà là autant d'usages qui nous indiquent d'une manière évidente l'isole-

ment dans lequel vivaient les premiers Religieux? N'en est-il pas de même de cette habitude où était le Bouddha de rentrer chaque jour dans le jardin d'Anathapindada, d'où il était obligé de sortir pour aller recueillir à la ville l'aumône quotidienne? Aux preuves fournies par de tels faits s'en ajoute une autre qui me semble péremptoire : je veux parler de cette coutume des mendiants de Çâkya d'aller, dans la saison des pluies, demander un abri aux demeures des paysans. Une coutume de ce genre, mentionnée par le Vinaya, remontant certainement au berceau du bouddhisme, n'eût-elle pas été incompatible avec la vie du cloître? N'est-il pas manifeste que, tant qu'elle a duré, le cloître bouddhique n'a pas existé?

A l'appui de cette opinion, citerai-je les noms donnés aux premiers bouddhistes et portés d'abord par le Bouddha lui-même? Ces noms, *Çramana* (qui dompte ses sens, qui vit de mortifications), *Bhikchou* (mendiant), ne sont-ils pas empruntés, en effet, au langage brahmanique, où ils désignaient uniquement ces anachorètes libres, ces moines indépendants, ces philosophes isolés, ces gymnosophistes, comme les Grecs les ont appelés, que nous montre l'Inde brahmanique? Il me semble que ces noms, en passant dans le bouddhisme, ont conservé, durant un temps plus ou moins long, leur signification primitive quant à la manière de vivre des nouveaux religieux qu'ils servaient à désigner désormais.

Les traditions nous montrent d'ailleurs les premiers disciples de l'ascète des gaûtamides à peine distingués des ascètes brahmaniques, et la différence entre ces deux espèces d'ascètes, le brahmane et le bouddhiste, est assez peu tranchée, selon l'observation de M. Burnouf, pour qu'à la vue d'un mendiant de Çâkya, les concierges de l'époque, les gardiens de maison, le prenant pour un mendiant brahmane, ferment la porte du maître, récemment converti à la nouvelle doctrine. Les excès du régime hiérarchique dont le brahmanisme donnait le spectacle avaient porté le Bouddha à répudier toute hiérarchie; il a bien plutôt pensé, par conséquent, à établir la communauté bouddhique sur les bases d'une simple confrérie religieuse qu'à inaugurer lui-même la future suprématie des grands lamas telle qu'elle devait se produire au Tibet, où elle est devenue le principe d'une véritable idolâtrie.

Que Çâkyamouni, en présence de l'accroissement continu de sa secte, où trouvaient un égal accueil les petits et les grands, les pauvres et les riches, les ignorants et les savants, les çoûdras et les brahmanes, ait conçu l'idée de la vie cénobitique, c'est ce qu'il est raisonnable de supposer. La vie religieuse, ouverte à tous indistinctement, ne pouvait demeurer longtemps ce qu'elle était dans le brahmanisme, qui en faisait le privilége exclusif des sages et des lettrés. Constituée sur des bases

populaires, démocratiques et égalitaires, comme on dirait aujourd'hui, elle appelait une règle, une discipline; elle demandait, en un mot, la vie cénobitique substituée à la vie de la solitude et du désert; et nous pouvons bien regarder le Bouddha comme l'inspirateur d'une substitution que son œuvre universaliste rendait de plus en plus nécessaire. Avec ce rôle ainsi ramené à de plus justes proportions, Çâkya est déjà, dans le monde ancien, une assez grande figure monacale, sans avoir été, pour l'ascétisme indien, ce que devait être, huit siècles plus tard, saint Pacôme pour l'ascétisme chrétien, ainsi que l'ont prétendu certains écrivains trop en quête des analogies forcées, trop amis des comparaisons à effet entre l'histoire du bouddhisme et l'histoire du christianisme. Que l'on dise si l'on veut que Çâkya a rempli le monde de cloîtres et de moines, mais que l'on explique en quel sens on parle. Sur le chemin des comparaisons, il est difficile de s'arrêter, nous avons déjà eu l'occasion de le constater, et nous en rencontrerons encore plus d'une preuve. Ainsi, après avoir comparé le Bouddha à saint Pacôme, on devait avoir la fantaisie de le comparer en second lieu à saint François d'Assise. C'est ce que l'on n'a pas manqué de faire. Il faut avouer toutefois que le parallèle ici n'est pas également dépourvu de motifs dans tous ses points.

En effet, n'est-ce pas le Bouddha qui, par son exemple, aussi bien que par sa parole, a fondé la mendicité parmi les siens? Plus tard, la mendicité sera soumise, dans le bouddhisme, à une organisation merveilleuse; en attendant, n'est-elle pas devenue, grâce au jeune prince qui l'a épousée et prêchée, la compagne indispensable de la mortification bouddhique, qui se traduit dans la vie du Çramana par le jeûne, par les longues veilles au cimetière, les longues méditations sous les arbres et à ciel découvert, par les vêtements malpropres et déchirés, par les haillons arrachés aux égouts et aux tombeaux, par la tête totalement rasée, enfin par une complète séparation du monde? En parlant de Çâkya, il est donc permis de porter ses regards vers le grand instituteur de la vie mendiante telle que la comprend le christianisme. Mais, pour moi, ce qui me frappe surtout ici, ce ne sont pas les analogies, ce sont les différences. Je ne parle pas, bien entendu, des différences essentielles, radicales, que le christianisme établira toujours et nécessairement entre le philosophe et le saint. Ces différences-là, comme on a pu le remarquer, je laisse à chacun la tâche aisée de les constater. Cette tâche ne rentre pas dans le but purement historique que je me propose en ce moment. Une des différences que je veux dire, et qu'il importe de signaler, c'est que, tandis que saint François d'Assise propose la vie d'aumônes à ceux qui sont appelés à l'embrasser comme une perfection de plus dans l'ordre monastique, le Bouddha, lui, fait de la mendicité une condition de salut.

Au commencement, on ne devenait bouddhiste qu'en se faisant mendiant. Point ne suffisait de se raser la tête, de jeûner, de vivre au cimetière, de porter un suaire infect et tombant en lambeaux, de dire un éternel adieu à sa femme, à ses enfants, d'ensevelir sa vie dans un perpétuel célibat et une entière répudiation « du siècle; » non, à tout cela il fallait ajouter le vase aux aumônes, le riz mendié.

Voilà donc la première société bouddhique exclusivement composée de mendiants.

J'ai signalé une des différences qui séparent le Bouddha et saint François d'Assise. J'aurais pu montrer la même différence entre le fondateur du bouddhisme et le célèbre cénobite de l'île de Tabène. Celui-ci a compris la vie cénobitique comme un pas de plus dans la voie de la perfection religieuse, tandis que celui-là a fait de la vie religieuse, comme de la mendicité, une indispensable condition de succès pour la conquête de la délivrance finale, c'est-à-dire du Nirvâna.

Comme on le voit, le bouddhisme naissant est beaucoup moins universaliste en réalité qu'en intention. Il prêche le salut pour tous, à la bonne heure! mais la méthode qu'il indique est-elle également accessible à tous? Comment le monde tout entier se composera-t-il exclusivement de Çrâmanas et de Bhikchous, d'ascètes et de mendiants? Je pourrais ajouter que la participation des femmes à la vie religieuse, dont j'ai eu occasion de faire honneur au bouddhisme, n'est devenue que plus tard, dans la communauté, un usage régulier et général.

Au reste, le bouddhisme primitif a reconnu de bonne heure que la mendicité suppose la charité, et que la charité s'accommode parfaitement de la richesse, qui est le lot des hommes « du siècle; » et, en raisonnant ainsi, le bouddhisme ancien ouvrait sa communauté aux hommes du siècle; en d'autres termes, il introduisait dans son sein un élément qui lui avait manqué jusque-là, l'élément laïque. Il gardera ses Bhikchous, mais il aura en même temps ses *Danapati* ou ses donneurs d'aumônes. Aux premiers, il imposera le monastère; aux seconds, il laissera toutes les douceurs de la vie séculière. Grâce à la charité quotidienne des riches du monde, je parle ici le langage du bouddhisme, les pauvres du cloître pourront compter sur leur riz de chaque jour, et il leur sera défendu de quêter le riz du lendemain.

Mais, on le comprend de reste, l'austérité bouddhique allait se trouver environnée de périls dans ce contact incessant avec l'opulence et la mollesse du siècle. Le religieux bouddhiste, accueilli avec faveur chez le riche, ainsi que nous le voyons, splendidement fêté et nourri chez les grands, qui tiennent à honneur de le recevoir, à la cour des princes, où il est admiré autant que vénéré; le Bhikchou, dis-je, en de telles conditions, ne sentira-t-il pas renaître en lui sa nature sensuelle? Préférera-t-il longtemps la maigre nourriture du couvent, car

il faut bien qu'il y revienne, aux douceurs de la table hospitalière? En présence des splendeurs mondaines, sa vanité mal comprimée n'aura-t-elle pas à rougir des haillons du moine? Ce ne sont pas toutefois les règles formulées dans le Vinaya qui justifient, dans les commencements, les réponses que nous pourrions donner à ces questions, et que tout le monde suppose. L'idée bouddhique de la pauvreté volontaire devait survivre à la pratique. Que dis-je? elle y survit encore. Les Vinayas, c'est-à-dire les codes des lois disciplinaires, ont subi de nombreuses transformations, mais sans transiger avec la rigueur des principes fondamentaux. Les monastères bouddhiques, dont la France peut, en ce moment, dans le Céleste Empire, constater la propreté et la beauté, ne rappellent pas plus le couvent primitif que les cinq mille idoles du Bouddha, semées dans la ville de Péking et ses environs, ne reproduisent par leurs riches ornements les premières statues érigées au fondateur; mais les règles monastiques n'en demeurent pas moins les mêmes dans leurs points principaux. Seulement, et il est à peine nécessaire de le dire, l'esprit des antiques observances est souvent tenu en échec par les tendances nouvelles. Il y a une ballade chinoise qui me revient à l'esprit à ce sujet. Elle se trouve reproduite dans l'ouvrage plein d'intérêt dont notre illustre sinologue, M. Stanislas Julien, vient d'enrichir le trésor de nos documents bouddhiques. C'est la Religieuse bouddhiste qui pense au monde. Il faut avouer que c'est bien son droit, car, si les portes du cloître se sont fermées sur elle, ç'a été en vertu, non de son libre choix, mais de son horoscope. La jeune religieuse, dit la ballade, entre dans le temple; elle tient dans sa main un chapelet de perles blanches, et ses yeux sont mouillés de larmes. « Pauvre jeune fille! — s'écrie-t-elle — quel malheur pour moi d'avoir quitté le monde! Je suis dans la fleur de mon printemps, et je n'ai point d'époux!... Il ne fallait pas me traîner dans un cloître, où tous les matins on adore Kouan-in et Fo (Bouddha)... » Suivent les longues plaintes que la vierge bouddhique exhale sous la lourde chaîne de son célibat forcé et nous arrivons aux regrets suivants, qui répondent à leur manière aux questions précédentes :

« Les femmes du monde, continue la nonne malgré elle, se nourrissent de mets délicieux, et les saveurs les plus exquises réjouissent leurs palais. La pauvre religieuse n'a que du riz insipide, d'autre breuvage que du thé amer. Les femmes du monde s'habillent d'étoffes moelleuses tissues d'or et de soie. Cette triste esclave n'a d'autre vêtement qu'une tunique de laine formée de pièces grossièrement cousues. » En reportant sa pensée vers ses sœurs, que « de jolis enfants, d'une voix caressante, appellent leur mère, » elle avait dit aussi : « Elles ont leurs noirs cheveux, et montrent ce que peuvent

l'adresse et le désir de plaire. Des fleurs nouvellement cueillies se balancent légèrement sur leur tête, et des anneaux d'or pendent à leurs oreilles[1]. »

Je le demande, n'y a-t-il pas là une preuve de ce que nous disions tout à l'heure, à savoir que les principes ont été maintenus en dépit de l'esprit contraire ? Le riz insipide, le thé amer, la tunique grossière, autant de prescriptions de l'ancienne discipline qui se retrouvent dans le bouddhisme lamaïque du Céleste Empire ; la pauvre Religieuse et ses convoitises, et même ses légitimes soupirs, voilà l'esprit révolté contre la règle. Au moins, ici, il y a de la franchise, la jeune Religieuse ne dissimule rien, ni dans ses plaintes, ni dans ses actes. En effet, le matin, « elle brise sa chaîne importune, « comme le poisson brise la soie qui le retenait captif. » D'autres, au contraire, enfreindront les prescriptions du Vinaya, mais ils chercheront à colorer leur infidélité. Les musulmans échappent à l'interdiction qui pèse sur le vin, en le buvant sous le nom de tisane. C'est en buvant l'eau-de-vie exactement au même titre, que les Bhikchous ont fini par se griser sans trop de scrupule, en dépit du quatrième précepte de leur décalogue : « Ne bois pas de liqueurs fortes. » Mais nous n'en sommes pas encore à suivre les Bhikchous sur la pente rapide où ils devaient glisser jusque dans l'oubli le plus profond de leurs institutions primitives. C'est de celles-ci seulement que nous nous occupons, et nous les trouvons de bonne heure ballottées par le flot croissant de la mollesse indienne, contre laquelle les lois disciplinaires les plus formelles et les plus menaçantes ne pouvaient longtemps les défendre efficacement. Nous rencontrons aussi, il est vrai, d'énergiques protestations contre les premières infidélités et les premières défections. Témoin le concile de Vaïçali, qui tonne contre les scandales naissants et s'occupe bien plutôt des désertions dont les exemples se multiplient que de controverse sur la dogmatique encore si peu fixée de l'époque.

Mais, quoi que fassent les conciles, l'austérité bouddique devait trouver dans l'immense accroissement de ses adhérents, au sein du monde asiatique, au nord, au midi, une cause incessante et irrésistible de transformation dans les premières coutumes disciplinaires. Ainsi, en pénétrant dans les régions septentrionales, le bouddhisme primitif rencontrait un climat et une nature beaucoup moins en rapport avec ses institutions que le climat et la nature de son chaud et riche pays natal, le Maghada. Là où les pluies sont fréquentes, froides, irrégulières, comment ne pas finir par abriter la

[1] Voyez les *Avadânas*, traduits du chinois par M. Stanislas Julien, tome II, p. 167-174.

vaste tonsure du Bhikchou en la couvrant d'un bonnet fourré? Comment ne pas venir au secours de ses pieds nus, à l'aide de fortes chaussures? D'ailleurs, le bouddhisme s'est proclamé lui-même, de bonne heure, ami des nouveautés raisonnables à ses yeux. Il n'a pas tenu longtemps à se singulariser au milieu des usages dont il ne pouvait éviter le contact en passant d'un peuple à un autre[1]. « Tout ce qui s'accorde avec le bon sens, avec les circonstances, s'accorde avec la vérité et doit servir de règle; et ce n'est pas autre chose que nous a enseigné le Bouddha, notre maître. » C'est dans cette élastique philosophie que les anciens bouddhistes eux-mêmes ont trouvé une amnistie aisée en faveur des variations et des changements disciplinaires que leur imposaient, du reste, soit les conditions climatériques, soit les lois étrangères ou les coutumes locales avec lesquelles ils avaient à compter. Il ne faut pas s'étonner après cela que le bouddhisme moderne ait voulu profiter des merveilleuses créations du génie contemporain. On ne doit pas s'étonner davantage que la première dogmatique elle-même, en se formant au contact de mille doctrines diverses, ait fini par renfermer de nombreuses bizarreries et d'inconcevables contradictions, quoique partie d'un ensemble d'idées extrêmement simples au fond. C'est ce qui fait que quand le bouddhisme nous offre quelques parcelles d'or dans ses conceptions doctrinales, elles disparaissent toujours presque entièrement dans un alliage grossier qui en compromettout le prix.

Ce sont ces idées que nous avons à étudier maintenant. Je voudrais indiquer leurs destinées et leurs développements successifs dans les différentes périodes du petit véhicule, avant de les retrouver dans le grand véhicule, transformées et souvent à peine reconnaissables sous leur dernier travestissement.

II

Dans ce dessein, ramenons d'abord nos regards vers le Nord de l'Inde, où s'éteint au pied d'un arbre, dans le silence d'une forêt, cet austère Mouni dont la jeunesse glorieuse avait été saluée par l'admiration sympathique des grands et des rois, mais qui, en vieillissant, avait vu la solitude se faire autour de lui. Que va-t-il rester de cet homme étonnant, autre chose qu'une cendre refroidie, dont on évoquera ensuite le souvenir quand le bouddhisme voudra créer dans sa

[1] Au Japon, les prêtres bouddhistes se distinguent encore aujourd'hui des Sintoos par leur tête rasée et découverte.

communauté le culte des reliques? Je ne parle pas du long, de l'immense retentissement qui attendait dans l'avenir la mémoire et l'œuvre de Çâkya. Je ne parle pas non plus de cette première communauté fondée par lui et arrosée de ses sueurs. Je demande quel corps de doctrine va laisser le Bouddha mourant, ou plutôt, — car c'est en ces termes qu'il convient de poser la question, — si le fondateur laisse après lui un corps de doctrine clairement et formellement constitué? En cherchant à répondre à cette question, il y a un écueil à éviter, écueil contre lequel les premiers historiens du bouddhisme ont souvent omis de se prémunir. L'écueil dont je parle, c'est la facilité avec laquelle on peut prendre, dans les livres bouddhiques, des dogmes postérieurement ajoutés pour des idées appartenant à la doctrine primitive. Pour se mettre à l'abri d'une telle méprise, dont le résultat désastreux est de jeter une confusion étrange dans les études bouddhiques, il faut d'abord fermer l'oreille aux prétentions du bouddhisme nouveau, du mahâyâna, concernant l'origine de sa vaste littérature sacrée. Laissons-le environner ses écritures canoniques d'une vénération qui serait vraiment admirable si l'objet en était plus digne. Laissons-le rattacher sans nulle exception tous ses soûtras aux lèvres mêmes de Çâkyamouni et regarder chacun d'eux comme le dépositaire par excellence de la doctrine primordiale. En second lieu, secouant le joug des préjugés qui ont régné jusqu'à présent parmi les indianistes eux-mêmes sur l'authenticité des écrits du bouddhisme, la critique doit chercher à voir historiquement si la longue chaîne de ces écrits remonte véritablement à un premier anneau solide. Telle est la question importante qui s'impose d'elle-même, et avant tout, à notre sérieuse attention. Mais, hélas! nous ne pouvons qu'en indiquer rapidement les principaux aspects, choisis parmi ceux qui, appartenant au fond même de notre sujet, nous permettront d'entrevoir la situation de la communauté bouddhique au moment où elle sort de son berceau.

Le premier anneau des écritures bouddhiques n'est pas le même pour tous les orientalistes qui se sont occupés du bouddhisme, soit au point de vue de l'archéologie épigraphique, comme M. Prinsep, soit au point de vue de l'histoire de cette religion et de ses livres, comme M. Burnouf, pour ne parler que de ces deux savants illustres. Aux yeux du premier, le point de départ des écritures authentiques du bouddhisme, ce sont les rédactions qu'il suppose avoir été faites du vivant même de Çâkyamouni; selon le second, le premier anneau nous serait offert dans une rédaction générale de l'Abidharma, des Soûtras et du Vinaya, sortie du concile de Radjagriha et ayant servi de base aux rédactions successives des conciles suivants. Eh bien, examinons de près ces deux opinions. La respectueuse réserve que

nous imposent les autorités sur lesquelles elles s'appuient ne saurait nous empêcher d'en discuter la valeur et la solidité. Examiner avec une modeste indépendance est une chose plus digne de la célébrité et du génie des maîtres de la science que le parti pris de tout accepter sans contrôle.

C'est dans ses savantes recherches sur l'origine de l'alphabet sanscrit, que M. Prinsep a eu l'occasion d'émettre l'opinion qu'il formule ainsi : « Je commence, dit-il, avec le sixième siècle avant l'ère chrétienne, parce que je suppose que l'alphabet que nous possédons, et que nous regardons comme celui dont les bouddhistes se servaient une couple de siècles plus tard, était celui dans lequel leurs livres sacrés ont été écrits par les contemporains du Bouddha lui-même, qui mourut en l'an 543 avant Jésus-Christ. »

Évidemment, s'il en était ainsi, nous pourrions supposer que le bouddhisme, au lendemain de la mort de son fondateur, possédait, en même temps que sa cendre vénérée, un corps de doctrine complet, renfermé dans des monuments impérissables. Mais comment partager l'opinion de M. Prinsep? En la proposant d'une manière aussi formelle, sur quel fait historique l'éminent paléographe s'appuie-t-il? Et si, comme le supposent MM. Vassilief et Max Müller[1], l'introduction de l'écriture, dans l'Inde, était postérieure aux premiers développements du bouddhisme?

Je sais bien que parmi les plus anciens livres du canon bouddhique il en est un où l'art d'écrire est, je ne dirai pas mentionné, mais célébré avec une pompe singulière. Tous les indianistes ont nommé le Lalitavistara. Des vingt-sept chapitres dont se compose ce soûtra célèbre, le dixième a pour titre : « La leçon d'écriture. » Ce curieux chapitre, pour le dire en passant, a plus d'un point de ressemblance frappante avec l'évangile apocryphe de l'*Enfance*[2]. Le jeune Siddharta est conduit à « l'école d'écriture. » Je laisse de côté les circonstances féeriques dont la légende environne la marche de l'enfant, qui arrive à l'école sous une pluie de fleurs jetées en son honneur du haut des terrasses, des balcons et des belvédères par les femmes de Kapilavastou, couvertes des plus brillantes parures. Quand le futur Bouddha se présente devant le maître d'école, celui-ci, ne pouvant soutenir

[1] Dans son *Histoire de l'ancienne littérature sanscrite*, M. Max Müller a consacré de nombreuses pages à la question, si vivement agitée aujourd'hui, de l'introduction de l'écriture dans l'Inde. J'avais étudié ce travail en vue du sujet qui nous occupe. Mais voilà que M. Goldstücker est venu infirmer les conclusions de son confrère, dont la théorie n'est à ses yeux, dans plusieurs parties, qu'un « splendide paradoxe. » Il y a de quoi me rendre moi-même fort circonspect sur le point en litige. L'éminent éditeur du *Mânava-Kalpa-Soûtra* (London, 1861) n'est pas homme à parler sans pouvoir prouver.

[2] *Evangelium Infantiæ* (Sike, p. 143).

l'éclat qui environne son élève, tombe la face contre terre, et il ne se relève qu'à l'aide d'un esprit céleste qui se tient ensuite dans l'étendue des cieux. Le jeune prince ayant pris une feuille à écrire faite de bois de sandal : « Eh bien, maître, dit-il, quelle écriture m'apprendras-tu ? » Et l'enfant nomme soixante-quatre sortes d'écriture. « Je ne connais pas même le nom de toutes ces écritures, répond avec modestie le précepteur émerveillé, qui, du reste, ajoute la légende, à la couronne devenue visible sur la tête de l'enfant avait reconnu le « dieu. » Mais ce livre ne saurait fournir à la critique aucune preuve de l'introduction de l'écriture dans la société bouddhique avant l'époque du troisième concile, auquel il doit probablement la rédaction sanscrite que nous possédons. Le Lalitavistara appartient au bouddhisme nouveau, au grand véhicule. La leçon d'écriture, à elle seule, nous avertit que nous sommes en présence, non du Bouddha humain, mais d'un Bouddha déjà divinisé. De l'emploi régulier de l'écriture consacré à la littérature bouddhique, il n'y a réellement dans l'Inde, au temps du Bouddha, aucune trace apparente[1]. L'opinion de M. Prinsep ne repose donc très-probablement que sur un anachronisme, et l'on s'explique assez que M. Weber, en la citant, n'ait pu s'empêcher de manifester son étonnement d'une façon un peu vive, malgré sa grande admiration pour le génie paléographique de l'un des principaux fondateurs des études indiennes[2].

Eh bien, c'est cette opinion qui s'est plus ou moins reflétée jusque dans les recherches les plus autorisées d'ailleurs concernant les origines du bouddhisme ; et je ne doute pas qu'elle n'ait contribué pour beaucoup à faire regarder, par quelques-uns, ces origines, en réalité si voilées et si confuses, comme plus certaines que celles du christianisme. Ces considérations nous amènent à examiner l'idée qu'Eugène Burnouf s'est faite, de son côté, de l'authenticité des écritures bouddhiques en général et de leurs développements successifs.

Le point de départ, pour l'illustre auteur de l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme*, c'est la première assemblée des Bhikchous, qui se seraient réunis, selon la tradition, non loin de la ville de Radjagriha, dans le Magahda, l'année même de la mort du fondateur, sous la présidence de son successeur immédiat, Maha Kacyapa, pour composer un recueil complet de la doctrine. Ce ne sont pas les détails qui manquent pour donner à cette réunion un caractère historique; mais

[1] « Si ce n'est le mot *soûtra*. M. Goldstücker fait remarquer avec raison que ce mot a pour correspondant direct celui de *band*, employé, en allemand, pour désigner un volume, un livre. (Voyez le paragraphe *Sûtra* : — String — « band » — *book*, p. 24 du *Mânava*, etc.)

[2] *Indischen Skizzen*, p. 130.

nous n'avons pas à nous en occuper. Je ferai seulement observer que le concile aurait eu le temps de mener à bonne fin beaucoup de discussions et de difficultés, s'il fallait s'en rapporter à ce que l'on nous dit de sa durée, qui n'aurait pas compté moins de sept mois. Assurément, si les choses s'étaient passées dans ses nombreuses séances, de la façon que l'on suppose, les cinq cents Religieux qui le composaient se seraient séparés, à la fin de leur long travail, sur un immense résultat acquis aux destinées de la doctrine de Çâkyamouni. En effet, le concile aurait donné à la communauté une rédaction écrite des trois parties de la loi : les sentences et les discours du fondateur, la discipline et ses observances, la dogmatique et la philosophie. Le président du concile, Kacyapa, aurait rédigé lui-même la troisième partie, Oupâli la seconde, et Ananda la première. Ajoutons que cette première rédaction des écritures bouddhiques, faite dans des circonstances aussi solennelles, aurait servi, dans un avenir prochain, de base d'autant plus solide à la seconde rédaction, que les auteurs de celle-ci auraient presque donné la main aux auteurs de celle-là, grâce aux présidences successives de Kacyapa et d'Ananda, le cousin et le confident de Çâkyamouni.

Effectivement, la seconde rédaction des livres sacrés aurait eu lieu cent dix ans seulement après la mort du fondateur; or, selon la tradition, Kacyapa aurait dirigé la communauté durant dix ans, et Ananda, son successeur dans la même dignité de patriarche, durant quarante ans, ce qui ne laisse qu'un espace de soixante années entre les rédacteurs du premier concile et les rédacteurs du second, entre les derniers contemporains célèbres de Çâkya et les sept cents religieux réunis à Vaïçali, au temp d'Açôka, le roi célèbre qui fit monter le bouddhisme sur le trône de Pâtalipoutra.

Mais que de problèmes insolubles se groupent d'eux-mêmes autour de la première rédaction et viennent en infirmer à nos yeux la valeur historique, en suscitant les doutes les plus légitimes sur sa réalité supposée !

Et d'abord, quelle que soit l'origine de tous ces ouvrages, leur étendue prodigieuse, dans leur forme actuelle, ne prouve-t-elle pas avec évidence qu'ils sont les produits successifs de plusieurs âges, et que les bouddhistes, durant longtemps, les ont remaniés et transformés selon les exigences diverses des nouvelles écoles ?

Mais je n'insiste pas sur cette considération, car tout le monde admet avec M. Burnouf, que déjà quatre cents ans après la mort de Çâkya, existaient des livres tout à fait nouveaux, introduits, comme le dit l'écrivain, par l'autorité souveraine du troisième concile, tenu probablement à l'occasion de la division définitive du bouddhisme en dix-huit sectes. Mais, sans descendre jusqu'à l'époque des grandes

luttes, et en laissant de côté la question des livres nouveaux, qui se rattachent, si l'on veut, à la troisième rédaction du canon bouddhique, ne rencontrons-nous pas de grandes difficultés quand il s'agit de la première et même de la seconde rédaction? « L'autorité du dernier concile, dit M. Burnouf[1], quelque grande qu'on la suppose, n'a pu aller jusqu'à détruire les livres antérieurs pour leur en substituer de tout à faits différents. » Et l'éminent écrivain ajoute que pour les conciles qui se réunissaient dans le dessein de faire cesser des divisions funestes, le grand point était beaucoup moins de rédiger des livres nouveaux que de faire prédominer l'interprétation des anciens livres. Mais ces anciens livres, ces écritures antérieures, où en sont les vestiges? Nulle part. Quel concile en fait mention? Aucun. Le troisième concile ne produit pas les écritures du second, le second n'invoque pas celles du premier, celui-cine par le d'aucun document de ce genre.

La troisième assemblée, dis-je, ne se réfère pas aux écritures de la seconde, elle ne songe même pas à les demander. Je n'agite pas la question de savoir s'il faut distinguer, oui ou non, le concile placé par M. Burnouf sous le règne de Kanishka, de celui qui aurait été, selon M. Lassen[2], le grand événement du règne d'Açoka, en l'année 246 avant notre ère. Je considère seulement comment le concile va procéder à la rédaction du nouveau recueil qui doit émaner de ses nombreuses sessions. Or, après qu'on eut décidé devant tous les Religieux réunis que le bouddhisme serait propagé désormais dans les nations étrangères par des missions organisées, et quand, grâce à la pieuse intervention du roi, les coutumes religieuses, un instant compromises, eurent été solennellement ramenées à leur pureté primitive; alors, dis-je, je vois le président choisir, séance tenante, dans l'immense assemblée, les mille Religieux les plus renommés par leurs vertus et leur science et qui possédaient le mieux les véritables traditions, et cela, pour travailler à l'aide de leurs lumières, de leurs souvenirs et de leurs conseils, à une révision générale de la doctrine.

Je ne sais pas si je m'abuse, mais, en un pareil choix, il me semble saisir un fait de la plus grande importance au point de vue où nous sommes placés, un fait bien capable, quoique laissé jusqu'ici dans l'ombre, de jeter un grand jour sur la question qui nous occupe. Je vais plus loin. Ce choix attentif et exclusif de docteurs versés dans la connaissance traditionnelle de la loi, je le regarde comme un indice certain que la doctrine existait alors, non pas dans des livres antérieurs, comme le suppose M. Burnouf, mais seulement dans la mémoire des anciens Bhikchous, et qu'il s'agissait par conséquent dans le synode des Mille, comme il a été appelé à cause du nombre des

[1] *Introd. à l'hist. du boudd. ind.*, p. 578.
[2] *Indische Alterthumskunde*, vol. II, p. 232-233.

Religieux qui le composaient, bien plutôt de faire appel au souvenir de ses membres vénérables et de chercher dans leur science éprouvée une base solide pour le recueil à rédiger, que de réviser et d'interpréter des écritures déjà existantes. Dans cette hypothèse, qui me paraît reposer sur une circonstance concluante, les soûtras développés que nous avons entre les mains et que nous regardons comme émanés du troisième concile seraient les premiers monuments écrits et réguliers de la littérature bouddhique. C'est d'ailleurs dans cette hypothèse que s'explique le mieux une transformation de la doctrine primitive aussi manifeste que celle dont témoignent les Mahâyâna soûtras. Il s'ensuivrait que le bouddhisme ancien n'aurait vu s'introduire dans sa communauté les premiers monuments scripturaires qu'à l'époque où la religion de Çâkya montait sur un trône, devenait une religion officielle, nationale, et entrait dans la phase splendide où, cessant d'être une simple protestation contre le cérémonial brahmanique, contre l'ancienne mythologie védique, contre la hiérarchie des castes, elle allait elle-même bâtir des temples, instituer un culte, diviniser son prophète, adorer ses reliques et créer une hiérarchie et un sacerdoce à sa façon.

Telle est notre manière de voir. Si elle est contredite par l'opinion de M. Prinsep, qui attribue les premiers livres sacrés du bouddhisme à des rédacteurs contemporains du Bouddha; si elle n'est pas en harmonie avec la théorie de notre grand indianiste français, selon lequel un recueil de la doctrine aurait été rédigé par écrit dans le premier concile, selon lequel encore la rédaction générale de la doctrine attribuée au troisième concile aurait eu pour point de départ et pour fondement principal des livres antérieurs; si, dis-je, l'opinion que je viens d'émettre sur l'absence totale de documents écrits dans les deux premiers siècles bouddhiques est en désacord avec d'illustres autorités, elle a pour elle, entre autres témoignages, les études nouvelles de M. Vassilief, fondées sur les immenses matériaux que l'éminent professeur a patiemment recueillis au centre même du bouddhisme tibétain et du bouddhisme chinois. J'en laisse juge le lecteur. « Les Bouddhistes, dit M. Vassilief, voulant montrer que leur doctrine a été transmise par une chaîne non interrompue depuis son fondateur, la font remonter à un recueil composé tout entier dans un pacifique concile tenu l'année même de sa mort. Dans ce recueil, se rencontre le prétendu soûtra rédigé par Ananda, qui commence ainsi : « Ce discours a été une fois entendu par moi; « et le Bouddha se trouvait alors à tel endroit, au milieu de telles per- « sonnes. » C'est précisément ce grand empressement à nommer le lieu et les personnes, pour satisfaire la critique, qui éveille déjà les doutes les plus sérieux sur la vérité de cette tradition. Un recueil réel de la

doctrine, composé si peu de temps après la mort du Bouddha, évidemment n'aurait pas eu besoin de faire appel à de semblables données. Il est certain que cette forme fut la première en usage quand on commença, dans les conciles, à rédiger la doctrine transmise jusque-là par la tradition orale. Pour le dire en passant, cette forme est la meilleure preuve qu'il n'existait aucun document écrit antérieurement. » Puis l'auteur ajoute : « C'est en outre dans le premier concile que les Vinayas auraient été présentés et réunis par Oûpali en même temps que les Abidharmas auraient été rédigés sous la direction personnelle de Mahâkâcyapa. Si l'on considère ce dernier genre d'ouvrage, où l'on rencontre, non pas les paroles du Bouddha, mais de longues discussions psychologiques, il semble à peine possible d'en admettre l'existence à l'époque supposée, même dans une forme différente de celle qui nous est parvenue[1]. » Comme on le voit, au témoignage du savant sinologue de Saint-Pétersbourg, le premier anneau de la chaîne des écritures bouddhiques court grand risque de n'être qu'une fiction, si on le prend dans le premier concile. C'est une opinion très-voisine de ce témoignage que nous offre, de son côté, M. Weber, lorsqu'il trouve fort difficile d'admettre que des rédactions écrites soient sorties des deux premiers conciles[2]. Selon le savant professeur de Berlin, il serait possible que le but principal du troisième concile, dont nous avons parlé, eût été de rédiger pour la première fois par écrit les anciennes traditions. Parmi les raisons qui inclinent M. Weber à penser ainsi, il en est une dont la justesse n'échappera à personne, c'est que le bouddhisme se serait difficilement divisé en dix-huit sectes différentes, comme il l'a fait, si sa doctrine avait reposé dès le commencement sur un monument scripturaire. La preuve, c'est que, depuis ce grand déchirement, rien de semblable n'est venu jeter la perturbation dans sa marche, malgré les puissantes causes de désunion que renfermait pour toujours son éclectisme doctrinal.

Aux différentes preuves dont l'indication sommaire vient de passer sous nos yeux, ne pouvons-nous pas en ajouter une dernière, non moins concluante, selon nous, quoique d'un autre ordre, et qui nous donne au reste l'occasion de montrer le bouddhisme primitif sous un de ses caractères le plus historiquement liés à son berceau et à sa première forme? Je veux parler de la dénomination de Çravâkas ajoutée, dans l'origine, à celle de Çramanas et de Bhikchous, pour désigner les membres de la nouvelle communauté.

Je sais bien que plus tard ce nom sera pris dans des sens divers.

[1] *Der Buddhismus*, p. 41.
[2] *Histoire de la littérature indienne*, traduite par M. Sadous, p. 421.

Il en est ainsi de la terminologie bouddhique : les mots restent, mais le sens varie. Le nom de Çravâkas, par exemple, désignera un jour, dans l'échelle de la perfection bouddhique, ceux que la vénération publique aura placés au premier degré ascendant. En ce sens tout conventionnel, les Çravâkas seront les Religieux qui auront accompli la loi, médité et pratiqué en ascètes fidèles les « quatre vérités sublimes. » Au degré supérieur se placeront les Pratyêka-Bouddhas, Bouddhas égoïstes par droit de dignité, n'ayant mission ni d'enseigner ni de sauver; le troisième et suprême degré nous offrira les Bôdhisattvas, personnages aux mérites innombrables, Bouddhas en puissance, Bouddhas messies, futurs sauveurs, au cœur plein de compassion et de miséricorde pour le monde où ils doivent s'incarner un jour. Mais laissons de côté, pour le moment, les significations futures du mot, prenons-le dans le sens littéral de son étymologie, celui où il a certainement été entendu par le bouddhisme ancien, à l'époque où il était donné sans aucune distinction à tous ses adeptes. Or, dans cette acception originelle, le mot veut dire tout uniment « auditeurs[1]. » Tant que le langage de la dogmatique nouvelle ne viendra pas assigner à ce mot un nouveau rôle, il nous montrera dans les religieux de Çâkya autant d'auditeurs qui ne reçoivent la doctrine que des lèvres du maître.

III

Toutefois gardons-nous bien d'exagérer les difficultés. Si le bouddhisme est dans une impuissance complète de présenter à la critique européenne, je ne dirai pas des livres écrits, mais des fragments de livres remontant aux premiers siècles de son existence, il nous est permis cependant de regarder comme très-rapprochées de son berceau certaines parties de ses soûtras les plus simples[2]. C'est ainsi que nous sommes autorisé à voir, dans le système des « quatre vérités, » au moins les vérités fondamentales de l'enseignement de Çâkyamouni et de la première prédication bouddhique. Si le moine des gaûtamides, au sortir de sa retraite d'Ourouvilva, parlant à ces foules que mentionnent les légendes, offrant à tous, au peuple et aux

[1] On le rencontre cependant quelquefois avec le sens causatif. Mais cela ne change nullement la valeur de la preuve, car ceux qui *entendent* supposent ceux qui *font entendre;* l'auditeur suppose le prédicateur, et *vice versa.*

[2] On peut voir, dans l'*Introduction à l'Hist. du budd.* (p. 36 et 104), la judicieuse distinction établie par Burnouf entre les soûtras attribués à Çâkya et ceux qui se sont produits plus tard.

rois, « sa loi de grâce; » si le généreux anachorète, dis-je, a prêché quelque chose des doctrines que le bouddhisme lui attribue, évidemment c'est la doctrine des quatre vérités (*Aryâni satyâni*). En effet, si l'on dégage cette doctrine de toutes les idées étrangères qui sont venues s'y mêler nécessairement durant la longue période de sa transmission orale; si l'on met de côté les conceptions subtiles que les différentes écoles du grand véhicule n'ont pas manqué d'y ajouter dans la suite, rien ne nous empêche de la placer sur les lèvres de ce Bouddha du petit véhicule, de ce Bouddha humain qui n'a été, même après sa mort, pour ses premiers adeptes, qu'un Mouni assez pur, assez austère, assez transformé par la mortification, pour avoir vu se rompre enfin devant lui le fatal cercle des renaissances. Cependant, il ne faut pas s'y tromper. Si dégagées qu'on les suppose des subtilités supérieures dues aux développements successifs de la philosophie bouddhique, les « quatre vérités sublimes » sont essentiellement indiennes, et par là même peu intelligibles à quiconque n'est pas familiarisé avec les idées d'une nation qui a fait de la transmigration des âmes le point central de sa dogmatique et de sa morale.

Les quatre vérités sublimes, pour parler le langage du bouddhisme, nous pouvons les résumer ainsi : la douleur, l'enchaînement, le renoncement, la voie. La douleur, c'est le partage inévitable de tout homme ici-bas. Si le bouddhisme s'était arrêté à constater ce fait, évidemment la première des quatre vérités sublimes pourrait être rapprochée de la parole de Job : « La vie de l'homme sur la terre est un combat; » mais il n'en est pas ainsi. Le bouddhisme a voulu définir la douleur, et devant la définition qu'il en donne tout prestige s'évanouit ; on voit que, s'il connaît la douleur physique, il s'élève à peine à la douleur morale. Ce n'est pas tout. Chose qui ne s'explique que par la manière étrange dont il conçoit cet univers, non dans son ensemble harmonieux, mais dans ses rapports avec les personnalités qu'il renferme : aux yeux du bouddhisme, toute existence est douleur, dans le sens le plus illimité du mot; toute existence est douleur, parce que tout change, tout est non-éternel, tout vieillit; et la preuve en est que tout porte avec soi le signe de la composition, de l'enchaînement ou de la dépendance d'une cause.

Nous arrivons ainsi à la seconde vérité sublime, l'enchaînement ; et nous voyons déjà ce qu'il faut entendre par ce second point de la doctrine primitive. Évidemment, c'est cet enchaînement, c'est cette dépendance d'une cause où sont tous les êtres, qui est dans l'idée du Bouddha la cause de la douleur. L'homme est dans la douleur parce qu'il est enchaîné aux passions, au désir, à la faute; toute existence est souffrance incommensurable, parce que toute existence est dans la dépendance d'une cause. Cette seconde vérité pourrait jeter

l'homme dans le désespoir; au frontispice de la vie, le bouddhiste pourrait lire :

> Per me si va nell'eterno dolore :
> Lasciate ogni speranza voi che'ntrate.

Mais cette vérité terrible reçoit son correctif consolateur pour le bouddhiste d'une autre vérité qui est la troisième dans la théorie de Çâkya. C'est le renoncement. Plus tard, et sans sortir du petit véhicule, les bouddhistes agiteront la question de savoir si l'homme peut arriver par la seule moralité à sortir définitivement du Sânsara, du cercle de la douleur, de la loi des renaissances. En attendant, le problème est résolu par la première croyance. Oui, selon la doctrine primitive des quatre vérités sublimes, l'homme peut, par un moyen purement moral, s'affranchir de la dépendance, de l'enchaînement aux passions, et par là même s'arracher aux tourments qui en sont les conséquences fatales. Ce moyen, nous venons de le nommer, c'est le renoncement. Il consiste à se défendre contre toute impression extérieure, contre toute sensation. Le renoncement est non-seulement l'instrument de la délivrance, il est en même temps la voie par laquelle on doit parvenir au but indiqué, le Nirvâna. Considérées dans leurs notions primitives, telles qu'elles sont sorties peut-être de la conception du Bouddha, les quatre vérités méritent peu, comme on le voit, à les juger même avec l'esprit du bouddhisme, le titre de sublimes que les sectateurs du grand véhicule leur ont pompeusement donné. En elles, il n'y a rien de sublime ni d'abstrait. Tout est simple dans le moyen comme dans les causes. Ajoutons, avec M. Vassilief, que fort simple aussi est le but; à la condition, bien entendu, d'envisager dans sa notion primitive l'état suprême auquel tend le bouddhisme, et de laisser de côté les acceptions nombreuses et souvent contradictoires dans lesquelles est présenté le Nirvâna, tant par les écoles schismatiques qui sont venues plus tard jeter le trouble dans la doctrine primordiale, que par les sectes du grand véhicule, bien autrement fécondes encore en transformations.

En effet, l'état suprême dont la conquête ardue est l'unique objet de toute la morale et de tous les efforts du bouddhisme primitif, le Nirvâna, pris dans sa conception primitive, n'est autre chose que l'anéantissement complet. Arriver au Nirvâna, aux yeux des premiers bouddhistes, c'est sortir pour toujours du rang des existences. C'est, dans toute la sombre rigueur du mot, cesser d'être; c'est conquérir l'extinction absolue de la personnalité humaine.

Il y a une objection qui se présente en face de la définition que le bouddhisme primitif a donnée de l'éternelle récompense réservée à

ses élus, s'il nous est permis d'employer ici ce mot. Pourquoi le bouddhisme ancien honorait-il ses morts de titres pompeux, si, selon sa pensée, le néant était leur éternel partage? Avant de répondre, que l'on me permette d'indiquer par un exemple le soin avec lequel le bouddhisme, dans son enseignement public surtout, désignait en effet et proclamait la dignité suprême promise au religieux accompli, au seuil du Nirvâna. Dans une parabole où l'on veut prêcher le courage et la persévérance dans l'œuvre du salut et montrer combien la conduite « des hommes du siècle » est souvent stupide, il est dit : « Ils « emploient mille moyens et déploient un zèle prudent pour obtenir « le fruit du Bouddha; mais, comme ils éprouvent de grandes diffi- « cultés, ils se relâchent et reculent. Il vaut mieux que l'homme forme « le vœu modeste d'obtenir le fruit des Çrâvakas; il s'affranchira « promptement de la vie et de la mort, et arrivera à la dignité d'Arhat[1].»

Maintenant, voici la réponse à l'objection, qui se fortifie encore des paroles que l'on vient de lire. La contradiction entre la collation de la dignité d'Arhat faite au bouddhiste après sa mort et l'anéantissement dont l'abîme est supposé s'ouvrir devant lui, cette contradiction est moins réelle qu'apparente. Sans doute les Arhats, c'est-à-dire ceux qui ont achevé leur pénitence et sont entrés par là dans le Nirvâna, ne sont pas des êtres ayant seulement dépouillé l'enveloppe qui les empêchait d'agir et conservant leur propre substance après leur entrée dans un monde nouveau; sans doute, leur personnalité s'est évonouie comme une lumière qui s'éteint, mais qu'importe au bouddhisme? Les titres d'honneur qu'il confère à ses morts, il les confère non pas en vue de leur état présent, — c'est un éternel néant, — mais en jetant ses regards sur la vie précédente, dont ils ont été assez heureux de s'affranchir, de manière à ne plus reparaître dans le cercle des renaissances et d'être à jamais délivrés de l'existence. C'est à M. Vassilief que j'emprunte cette manière de comprendre ces dignités suprêmes décernées à des êtres parvenus au non-être[2]. L'éminent historien ne se laisse pas emporter, comme on le voit, sur les traces de M. Kœppen, par le plaisir peu sérieux de comparer les *saints* du bouddhisme aux saints du catholicisme, le culte rendu aux élus du ciel, au culte rendu aux *élus* du néant. Cette hagiologie bouddhique, dont on comprend si peu le sens, on en pourrait voir la valeur dans la bizarre notion que le bouddhisme primitif s'était faite de l'homme, notion qui exclut l'idée même de l'âme comprise comme nous la comprenons, puisque l'homme, dans cette notion, se réduit seulement aux cinq *skandas* ou attributs qui se réunissent quand a lieu sa naissance. Ce sont ces skandas que le bouddhiste aspire à détruire, à brû-

[1] Les *Avâdanas*, t. II, p. 40.
[2] *Der Buddhismus*, p. 101-2.

ler par la renonciation, pour échapper à la renaissance et pouvoir dire avec cet homme qui, s'il faut en croire la tradition, s'était fait religieux du temps de Çâkya : « Dégoûté de la forme, de la perception, de l'idée, des concepts et de la connaissance, dégoûté de tous ces attributs, de tous ces accidents qui ont la condition de périssable, je suis détaché, affranchi. L'existence est anéantie pour moi, j'ai rempli les devoirs de la vie religieuse, j'ai fait ce que j'avais à faire; je ne verrai plus une nouvelle existence après celle-ci. »

Voilà le but suprême du bouddhisme primitif ! Cette conception du Nirvâna, qui, du reste, a soulevé tout d'abord, comme on pourrait le montrer, la conscience indienne, devait subir de nombreuses variations en descendant le cours des âges. Les bouddhistes ne placeront pas toujours l'éternelle récompense dans un éternel néant. Viendront des écoles, comme nous le verrons, qui croiront, elles aussi, que tout est vide, mais en ne laissant pas d'admettre l'existence et l'éternité du principe pensant; conception qui pourra conduire le bouddhisme aux confins du dogme divin de la spiritualité de l'âme humaine et de son immortalité. De très-bonne heure même, nous voyons dans l'histoire du bouddhisme un Nirvâna mitigé qui vient remplacer ainsi le Nirvâna absolu de la première doctrine bouddhique. M. Vassilief l'indique sous le nom de : « Nirvâna avec un reste. » C'est l'état d'un Bouddha ou d'un Arhat, qui, ayant étouffé en soi toute impression extérieure, et s'étant déjà enfoncé avec ses sens dans le Nirvâna, demeure cependant quelque temps encore dans le monde, enseignant aux autres à suivre ses exemples et dévoilant à ceux qui l'écoutent les « sublimes idées de la religion bouddhique. »

Mais nous n'avons pas encore à nous occuper des différentes manières dont le bouddhisme comprend la destinée finale de l'homme[1]. Nous ne parlons que du petit véhicule. C'est au Nirvâna du petit véhicule que nous devons borner notre présente étude, en faisant remarquer en terminant quelles épaisses ténèbres cachent le visage de Dieu à cette philosophie religieuse contenue dans la théorie des quatre vérités, à cette philosophie dont l'effort suprême est de détruire tout l'homme pour l'arracher à la souffrance et le faire sortir du fatal Sansâra ! Chose singulière, et qui montre combien l'anéantissement progressif de toute activité spirituelle et physique est une doctrine profondément enracinée dans les entrailles mêmes du bouddhisme, c'est toujours le même but lugubre qu'il poursuit inflexible-

[1] M. Foucaux, mon savant ami et maître, prépare en ce moment une étude sur le Nirvâna. Ce nouveau travail, puisé aux sources sanscrites, tibétaines et chinoises, ne saurait manquer d'éclaircir plus d'un problème important dans cette curieuse question.

ment dans chacune de ses évolutions les plus marquées! La théorie du renoncement, dans sa conception la plus sombre, la plus destructive, ne se retrouve-t-elle pas jusque dans le Mahâyâna (le grand véhicule), quoique son effort, à lui, soit de donner à chaque être, à chaque existence, l'essor le plus illimité, la latitude la plus absolue?

De la doctrine des quatre vérités, telle que nous venons de la voir dans le petit véhicule, telle que le grand véhicule la comprendra à son tour, ressort avec une sinistre clarté la preuve qu'en définitive, malgré son double système de l'expiation et de la récompense, le bouddhisme place l'homme et l'univers entre les mains souveraines de l'inéluctable sort, si l'on peut désigner par ce nom, dit M. Vassilief, l'idée dominant la nature physique et la nature morale, l'idée des causes et de leurs effets. Le bouddhisme est donc fataliste à sa façon. L'expiation, il la prêche, mais sans avoir l'idée de l'éternelle justice. La récompense, il la vante, mais sans montrer l'éternel rémunérateur. Elle est à ses yeux comme la germination qui sort de la semence. C'est une éclosion qui se manifeste d'elle-même. C'est le produit spontané du renoncement.

On se représente aisément comment une pareille théorie finit par décolorer la vie humaine aux yeux du bouddhisme. N'empoisonne-t-elle pas les quelques grandes idées qui peuvent percer dans les principes de sa philosophie morale? Nous avons dit précédemment[1] que la morale bouddhique avait su faire une large part aux devoirs de la famille. C'est sa gloire. Mais que deviennent ces grands devoirs sous l'écrasante idée qu'il s'est faite de l'homme enchaîné à l'aveugle tyrannie du sort? Ce qu'ils deviennent, c'est un apologue qui va nous le dire. J'emprunte encore cette citation aux *Avâdanas* traduits par M. Julien, cette mine si riche en saisissants commentaires de la doctrine bouddhique.

Un père et son fils (on suppose une famille bouddhiste) labouraient ensemble. Un serpent venimeux ayant fait mourir le fils, le père continua à labourer comme auparavant. Il ne regarda point son fils et ne pleura point.

« A qui appartient ce jeune homme? demanda un brahmane.

— C'est mon fils, répondit le laboureur.

— Puisque c'est votre fils, dit le brahmane, pourquoi ne pleurez-vous pas?

— Quand l'homme vient au monde, repartit le laboureur, il fait un premier pas vers la mort; la force de l'âge est le signal du déclin. L'homme de bien trouve sa récompense et le méchant sa punition. La douleur et les larmes ne servent de rien aux morts. Maintenant, seigneur, entrez en ville. Ma maison est située en tel endroit. Passez-y, et dites que mon fils est mort; puis prenez mon repas et apportez-le-moi.

[1] Dans le *Correspondant* du 25 août 1860.

— Quel est cet homme? se dit le brahmane. Son fils est mort, et il ne s'en retourne pas! Le cadavre gît à terre, et son cœur reste insensible à la douleur! Il demande froidement de la nourriture; il n'a pas d'entrailles; c'est une dureté sans exemple. »

Le brahmane entra en ville, se rendit dans la maison du laboureur, et vit la mère dont le fils était mort. Il lui dit alors :

« Votre fils est mort, et votre mari m'a chargé de lui apporter son repas. » Le brahmane ajouta : « Comment ne songez-vous pas à votre fils? »

La mère du jeune homme répondit au brahmane par cette comparaison : « Ce fils n'avait reçu qu'une existence passagère; aussi je ne l'appelais point mon fils. Aujourd'hui il s'en est allé sans moi, et je n'ai pu le retenir. C'est comme un voyageur qui passe dans une hôtellerie. Aujourd'hui il s'en va de lui-même; qui pourra le retenir? Telle est la situation d'une mère et d'un fils. Que celui-ci s'en aille ou vienne, s'avance ou s'arrête, je n'ai point de pouvoir sur lui; il a suivi sa *destinée primitive* et je ne pouvais le sauver. »

Le brahmane parla ensuite à la sœur aînée du défunt : « Votre jeune frère est mort, lui dit-il; pourquoi ne pleurez-vous pas? »

La sœur aînée répondit au brahmane par cette comparaison : « C'est, lui dit-elle, comme lorsqu'un charpentier est entré dans une forêt. Il coupe des arbres, les lie ensemble, et en forme un grand radeau qu'il lance au milieu de la mer; mais aussitôt survient un vent impétueux qui chasse le radeau et en disperse les débris; puis les flots entraînent les poutres de l'avant et de l'arrière, qui, une fois séparées, ne se rejoignent jamais. Tel a été le sort de mon jeune frère. Réunis ensemble par la destinée, nous sommes nés tous deux dans la même famille. Suivant que notre existence doit être longue ou courte, la vie et la mort n'ont point de temps défini; on se réunit pour un moment, et l'on se sépare pour toujours! Mon jeune frère a terminé sa carrière, et chacun de nous suit sa destinée. Je ne pouvais le protéger ni le savoir. »

Le brahmane parla ensuite à la femme du défunt : « Votre mari est mort, lui dit-il; pourquoi ne pleurez-vous pas? »

Cette femme lui répondit par une comparaison : « C'est, lui dit-elle, comme deux oiseaux qui volent et vont se reposer au sommet d'un grand arbre; ils s'arrêtent et dorment ensemble. Puis, aux premières lueurs du jour, ils se lèvent et s'envolent chacun de leur côté pour chercher leur nourriture. Ils se réunissent, si la destinée le veut, sinon ils se séparent. Mon époux et moi, nous avons eu le sort de ces oiseaux. Quand la mort est venue le trouver, il a suivi sa destinée primitive, et je ne pouvais le sauver[1]. »

Voilà ce que le bouddhisme, en plaçant au-dessus de l'homme, comme sa loi suprême, l'inexorable sort, voilà ce qu'il a fait des grands sentiments de l'âme humaine. Il a détruit dans leur source divine les regrets toujours si doux dans leur amertume. Il a sup-

[1] Les *Avâdanas*, t. I, p. 8.

primé les larmes aux yeux de l'épouse en deuil, aux yeux de la mère en présence du corps inanimé de son enfant. Nous savons comment il les a supprimées aux yeux du père qui retrouve enfin son fils longtemps perdu. La parabole de « l'enfant égaré, » que nous aurions pu rapprocher de la parabole du laboureur sans affection, se montre à nous sous une couleur d'autant plus sombre qu'elle rappelle en plus d'un point la parabole de l'enfant prodigue. Que la parabole de la « bonne loi » pâlisse et s'efface devant la parabole de l'Évangile, rien de plus simple : c'est une conception humaine en présence d'une image divine. Mais, dans la scène de la reconnaissance, le père de l'enfant égaré s'éloignerait moins du père de l'enfant prodigue sans cette glaciale théorie du destin qui ferme également le cœur humain aux grandes émotions de la joie et aux saints épanchements de la douleur.

Mais soyons indulgents envers ceux qui ne pleurent pas, parce que les larmes n'auraient pour eux ni motif ni objet; qui ne pleurent pas, par la raison, hélas! qu'ils ne connaissent pas le Dieu qui a pleuré et a béni les larmes. Le jour où les fils de Çâkya entendront sortir des lèvres de Jésus le mot divin : — Bienheureux ceux qui pleurent! — ce jour-là, ils sauront, eux aussi, s'attendrir et pleurer. En attendant, ceux-là seulement séviront contre vous, ô Bouddhistes! qui ne savent pas au prix de quel labeur s'acquiert la Vérité!

L'abbé Auguste Deschamps.

ÉTUDES COLONIALES

ILE DE MAYOTTE

I

En jetant un coup d'œil rapide sur l'histoire, sur l'état présent et sur l'avenir d'une petite île perdue au milieu de l'Océan, où flotte pourtant le drapeau de la France, nous voudrions montrer ce que notre pays peut attendre du développement raisonné de ses possessions lointaines et de l'énergie de ses enfants. Nous entendons dire souvent que la nature de notre esprit français est impropre à la colonisation, que nous n'avons pour cela ni l'aptitude ni la persévérance nécessaires. L'histoire de ce qui s'est passé à Mayotte nous paraît éminemment propre à prouver combien cette opinion est injuste, et à indiquer les véritables causes de la lenteur de notre développement colonial. Les efforts accomplis, les résultats obtenus sur ce petit coin de terre excitent un vif intérêt. Ils sont un motif d'encouragement et d'espérance pour ceux qui se demandent si nous ne pouvons pas ce que d'autres ont réalisé.

Ecquid non potero quod isti et istæ?

Pourquoi les Français d'aujourd'hui ne pourraient-ils faire ce qu'ont fait leurs pères, ce que font leurs voisins et leurs rivaux?

II

Mayotte appartient au groupe des Comores. Située au milieu du canal de Mozambique, au sud-est des autres îles, elle est la plus rapprochée de Madagascar, dont elle est distante de 60 lieues marines. Sa superficie est de 40,000 hectares, celle tout au plus de certains cantons de France. Formée par un soulèvement volcanique, son contour échancré offre presque partout aux navires des abris parfaitement sûrs. Les mouillages sont défendus des violences de la mer par une ceinture de coraux, muraille qu'on franchit facilement par un certain nombre de passes très-aisées à défendre ou à obstruer en temps de guerre. Si les sommets aigus de l'île sont un peu dénudés, les terres accumulées dans les vallées offrent un sol profond et d'une fertilité inépuisable. Les petites rivières qui ne tarissent jamais, refoulées à leur embouchure par la marée montante, forment sur le rivage des marais qui se peuplent de ces arbres pressés et enchevêtrés connus sous le nom de palétuviers. Presque partout la végétation tropicale se montre dans toute son exubérance et offre aux regards ses bois, ses lianes, ses forêts, ses fleurs, ses herbes élevées.

Pendant huit mois de l'année, les vents alizés du sud-est purifient et rafraîchissent l'air. De décembre en mai, le vent N. O. accumule les nuages, les pluies sont fréquentes, la chaleur forte; mais jamais l'ouragan, ce fléau des plantations de Maurice et de Bourbon, ne fait sentir ses fureurs.

Les navires qui vont dans l'Inde et qui en reviennent en choisissant la voie du canal de Mozambique passent tous devant Mayotte. C'est tout auprès qu'en 1809 l'amiral Duperré enleva le *Windham* et le *Ceylon*, deux vaisseaux de la compagnie des Indes, qui complétèrent l'escadre de cinq navires qu'il avait formée de ses prises.

Une telle situation, avec des rades abritées et défendues, ont fait penser que Mayotte pourrait devenir un point militaire important; le voisinage de Madagascar, du Mozambique et de Zanzibar, en font au moins un centre indiqué pour le commerce de la grande île et de la côte d'Afrique, trafic qui donne de gros bénéfices aux traitants, et dont l'orseille, la gomme, l'écaille, l'ivoire, les peaux, le riz, les bestiaux, d'une part, et, de l'autre, tous les produits manufacturés de l'Europe, forment les nombreux éléments.

La population de Mayotte est composée, en majeure partie, de

Mahoris, race musulmane d'origine arabe, auxquels se sont joints des Anjouannais venus pour chercher du travail, des Saklaves émigrés de Madagascar ou des noirs amenés de la côte d'Afrique. Les Mahoris sont d'un caractère doux, très-bons marins, quoique fort indolents. Pour naviguer, le compas leur suffit; ils connaissent les vents et les courants et se retrouvent à merveille dans tout le canal, sur les côtes de Madagascar et du continent africain.

L'île fut longtemps administrée, comme les autres Comores, par des sultans indigènes. Ses rapports avec Madagascar étaient constants. Elle avait à souffrir fréquemment des incursions des terribles Betsimsaraks, qui traversaient le canal sur de frêles embarcations, avec l'audace des anciens Normands, pour piller les Comores, enlever les habitants et les réduire en esclavage. Les Mayottais prenaient part aux luttes de la *grande terre*, cherchant toujours l'appui des souverains hostiles à cette tribu de pillards.

En 1825, Madi, l'héritier présomptif de Mayotte, s'était uni, par les liens étroits de la fraternité malgache[1], avec Andrian-Souli, le souverain des Saklaves, qui, par ses fautes et son imprévoyance, amena la ruine de sa nation. Le jeune prince mayottais avait recueilli son ami battu en plusieurs rencontres par les Hovas et l'agent anglais Hastey. Il l'avait ramené à Madagascar, l'avait aidé à remporter plusieurs avantages sur ses ennemis et ne l'avait quitté que pour aller occuper le trône de son père, devenu vacant.

C'était un poste dangereux que ce trône. Presque tous les sultans qui y étaient montés étaient morts assassinés. Aussi, se souciant peu de courir les mêmes chances, mais ne voulant pas céder la place à un ennemi, le nouveau chef envoya son fils Buona-Combe proposer la couronne à Andrian-Souli. La place valait mieux que celle de souverain dépossédé, et la proposition fut agréée. Mais Madi avait trop bien prévu son sort. Avant le retour de son fils, il avait déjà péri, frappé par son propre frère. L'assassin fut chassé; Buona-Combe, fidèle aux idées de son père, remit le pouvoir à Andrian, et se contenta d'une partie de l'île qui lui fut assignée comme domaine privé.

Beaucoup de Saklaves suivirent la fortune de leur ancien chef et vinrent s'établir auprès de lui. Plus laborieux que les gens de Mayotte, leurs cultures excitèrent bientôt la jalousie. Andrian, fort amateur d'eau-de-vie, n'était pas trop scrupuleux sur les moyens de s'en procurer. Ses sujets musulmans, un peu pillés, trouvaient d'autant plus odieuse cette passion si contraire aux lois du Coran. L'irritation était

[1] En mêlant, suivant l'usage, leur sang dans un vase et buvant chacun la moitié du mélange. Les alliances ainsi faites sont regardées comme sacrées.

grande. Un coup de fusil tiré sur les bœufs de Buona-Combe suffit pour allumer la guerre. Buona, battu, se retira à Moheli, autre île du groupe, dont le chef prit fait et cause pour lui. De là une suite interminable de pillages et d'hostilités suivis de succès divers. En dernier lieu, Andrian était resté maître chez lui; mais l'île était dévastée, la population entière s'était retirée sur l'îlot de Zaoudzi, de nouvelles luttes étaient imminentes. Dans de telles circonstances et fatigué d'une vie aussi agitée, le vieux chef ne demandait que du repos et la faculté de pouvoir se livrer en paix à son vice favori; le hasard le servit à souhait.

III

C'était en 1840; le gouverneur de Bourbon, M. l'amiral de Hell, observait de près tout ce qui se passait à Madagascar. Cette belle terre, dont la propriété nous avait été reconnue par les traités de 1815, nous échappait de plus en plus. La tribu des Hovas, avec l'aide de l'Angleterre, avait successivement étendu sa domination sur la plus grande partie de l'île. Après avoir abandonné Tintingue, Foulpointe, Fort-Dauphin, notre pavillon ne flottait plus qu'à Sainte-Marie, petite île pourvue d'un beau port, mais insuffisante pour assurer l'approvisionnement de Bourbon en bestiaux et en riz, trop éloignée par sa position sur la côte orientale des points où luttaient encore les Saklaves, nos alliés. Il était d'un extrême intérêt pour nous de soutenir ces derniers restes d'une puissante peuplade, sinon ouvertement en faisant une expédition, du moins en nous établissant à côté d'eux, et en les empêchant d'être entièrement absorbés par les Hovas.

Divers bâtiments furent chargés de missions d'exploration dans cette pensée. Vers le mois de septembre 1840, l'amiral de Hell avait expédié son aide de camp, M. Passot, et la corvette la *Prévoyante*, sur la côte N. O. avec des instructions analogues. Le navire mouilla devant la petite île de Nossi-Bé, que remplissait alors une foule de Saklaves fugitifs, vivant sous la terreur d'une invasion des Hovas, mais se querellant comme les émigrés et les Saklaves de tous les temps. La jeune reine Tsoumeka avait imploré déjà l'assistance de l'iman de Mascate. Elle lui avait même offert de lui céder ses droits et ses États s'il la délivrait de ses ennemis. Deux cents hommes étaient en effet partis de Zanzibar : réunis aux Saklaves, ils avaient remporté un premier succès; mais, dans ce faible contingent, l'armée et la marine, le chef de la troupe et le commandant du navire, s'étaient pris de

querelle, en étaient venus aux mains, puis étaient partis pour ne plus reparaître. La position était pire qu'auparavant. L'arrivée du navire français fut un bonheur inespéré; sa présence et les avis du commandant[1] dissipèrent les craintes, calmèrent les rivalités. La reine et tous les chefs supplièrent M. Passot et M. Jehenne de rester près d'eux et de faire, en prenant possession du pays, ce que l'iman avait promis et négligé d'accomplir.

Nossi-Bé n'est séparé de Madagascar que par un chenal étroit; c'est un point d'une défense facile, sinon contre une attaque européenne, du moins contre une agression des indigènes : il est voisin de tout le pays hostile aux Hovas, la rade est superbe; tout à peu près répondait au programme. Les deux officiers acceptèrent donc, en réservant l'approbation du gouverneur de Bourbon. Ils partirent en emmenant une députation de chefs chargés de présenter la requête de leurs concitoyens et en laissant pour protéger et rassurer les indigènes la gabarre la *Lionne*, qui venait d'arriver sur les lieux.

La reine avait demandé que le navire passât par Mayotte, où la députation ferait connaître à Andrian-Souli la résolution prise. C'était un acte de déférence envers le vieux chef de cette famille royale des Voulamênes, pour laquelle les Saklaves ont toujours professé un respect si profond[2]. Nous avons déjà dit quel était l'état des choses à Mayotte et la situation d'esprit du souverain. Andrian saisit l'occasion et offrit à son tour de céder ses domaines à la France. Ses députés se joignirent à ceux de sa nièce, et la *Prévoyante* les emmena tous à Bourbon.

Le gouverneur venait précisément de recevoir une dépêche de France où on lui recommandait « le choix dans ces parages d'un port « de refuge et de carénage susceptible en même temps de recevoir « des frégates[3]. » La guerre avec l'Angleterre, un moment imminente, faisait sentir plus cruellement la privation de l'Ile de France, autrefois le sûr appui de nos croiseurs. Quoiqu'ils n'eussent fait qu'y passer, les avantages de Mayotte, comme point militaire, n'avaient point échappé à M. Jehenne ni à M. Passot. Ils avaient communiqué leurs impressions à l'amiral de Hell, qui les réexpédia peu après avec la mission de prendre possession de Nossi-Bé, d'obtenir d'un autre chef voisin l'îlot de Nossi-Mitsiou et la province de Vohémare sur la grande terre, enfin d'examiner Mayotte de plus près, d'en faire l'hy-

[1] M. Jehenne, alors commandant de la *Prévoyante*, aujourd'hui contre-amiral.

[2] Ce respect était tel que, dans un combat, jamais un Saklave n'eût osé porter un coup, même pour se défendre, à ceux des membres de cette famille qui pouvaient se trouver dans le parti ennemi. En malgache, *Voulamêne* veut dire petit-fils de l'or.

[3] Dépêche du ministre du 25 septembre 1840.

drographie, de vérifier les droits d'Andrian-Souli et de traiter avec lui. En même temps il écrivait en France, en pressant le gouvernement de rendre ces occupations définitives.

M. Passot s'acquitta scrupuleusement de sa mission; il prit possession de Nossi-Bé[1], et, par un traité passé avec Andrian-Souli[2], il fut convenu, sauf ratification du gouvernement français, que le vieux chef céderait son île et qu'on lui ferait en échange une rente viagère de 5,000 fr.

Lorsqu'on reçut en France les dépêches de l'amiral de Hell, les craintes de guerre n'étaient plus à l'ordre du jour. L'occupation de Nossi-Bé fut approuvée; mais pour Mayotte, « quoique ce fût un des « plus beaux ports qu'on pût créer dans ces parages; que notamment, « sous le rapport des moyens de défense contre une division ennemie, « cette île constituât une position militaire et maritime supérieure à « Nossi-Bé, » la chose fut ajournée, « parce qu'on ne pouvait invoquer « de droit sur les Comores, archipel distinct; que l'occupation dé- « passait les moyens dont on pouvait disposer et qu'elle pourrait « donner lieu, sous le rapport politique, à des difficultés auxquelles « il importait de ne s'exposer qu'après en avoir bien compris toute la « portée[3]. »

Cette crainte était d'autant plus vive que l'Angleterre s'est toujours opposée à toute tentative d'accroissement colonial de la part de la France. Lord Grenville s'était déjà chargé d'appuyer, près du gouvernement français, la réclamation de l'iman de Mascate au sujet de Nossi-Bé. On en avait démontré le peu de valeur, en rappelant les faits et nos droits bien établis sur Madagascar. On craignait de n'avoir pas pour Mayotte de motifs aussi péremptoires.

M. de Hell, fort d'une généreuse conviction, insista près du gouvernement métropolitain, montra pour Nossi-Bé l'impossibilité de se défendre si Mayotte n'était occupé, fit parvenir les renseignements minutieux que lui fournirent les marins de la station, et maintint toujours un bâtiment près d'Andrian-Souli pour modérer son impatience et constater les droits de la France dans le cas où une autre puissance voudrait la supplanter[4]. Les instances de M. de Hell, celles de l'ami-

[1] 5 mars 1841.

[2] 25 avril 1841.

[3] Dépêche du 12 avril 1841.

[4] Cette précaution ne fut pas inutile. En 1842, le capitaine Freemantle, commandant le *Rôdeur*, de Sa Majesté Britannique, avait été expédié à Mayotte, pour reconnaître l'île et les avantages de sa position. Il y trouva le commandant Protet, qui l'arrêta en lui faisant connaître la cession faite par Andrian-Souli. Néanmoins, lorsqu'on prit possession, il était temps d'agir : six bâtiments anglais étaient réunis au Cap, et allaient en partir pour nous précéder à Mayotte.

ral Bazoche, son successeur, les nouvelles vues de politique coloniale, décidèrent enfin le gouvernement à ratifier le traité. L'avis en fut immédiatement transmis à Bourbon. M. Passot, parti de Saint-Denis le 29 mai, avec trente soldats d'infanterie de marine et dix canonniers, arriva à Mayotte le 13 juin et reçut le gouvernement des mains d'Andrian-Souli. Le suffrage universel ne fut pas consulté, mais une proclamation, adressée aux habitants, leur apprit que « le règne du « roi des Français était celui de l'équité et de la justice, que les « peuples qu'il gouvernait étaient aussi nombreux que les étoiles du « ciel, qu'ils bénissaient chaque jour son nom, priant Dieu et le *grand* « *Mahomet* de prolonger une vie qui leur était chère. » Le nouveau régime devait amener infailliblement la prospérité commerciale de l'île et la fortune des Mayottais, qu'on engageait à se montrer dignes d'un si grand bienfait et à se rendre *dans leurs mosquées pour remercier Dieu et leur prophète de cet heureux changement.*

La prise de possession de Mayotte n'était point un fait isolé, elle concordait, nous l'avons dit, avec l'application de nouvelles théories coloniales. On en était alors, plus encore qu'aujourd'hui, au suprême découragement à l'égard des colonies. On s'en prenait à elles-mêmes de leur existence précaire, des embarras qu'elles donnaient ; on les regardait toutes comme une charge, comme une proie assurée en cas de guerre maritime. L'idée d'acquérir de nouveaux territoires propres aux cultures tropicales et à la production des denrées exotiques était formellement exclue. On avait résolu de se borner à créer, dans les diverses mers du globe, quelques positions insulaires d'une défense facile et pouvant servir d'abri aux croiseurs de la marine de guerre et de refuge aux bâtiments de commerce. C'est dans cette pensée que le pavillon français avait été planté aux Marquises et à Tahiti dans les mers du Sud, à Basilan dans les mers de Chine. A défaut de Maurice, que les Anglais avaient pris, de Bourbon, qui n'avait pas de port, Mayotte était le point choisi pour l'entrée des mers de l'Inde.

Mais, en s'y établissant, le gouvernement entendait renoncer à toute entreprise ultérieure sur Madagascar[1]. La pensée qu'on en avait eue en 1841 était fort éloignée en 1843[2]. Les gouverneurs de Bourbon, soit par tradition, soit qu'ils fussent influencés par le désir ardent de leurs administrés, avaient toujours poussé à l'intervention de la France et au maintien des droits sur cette grande île. On leur retira, pour leur ôter tout prétexte d'action, le commandement de la station navale qu'ils avaient eu jusque-là, et, de plus, l'autorité supérieure sur les trois points de Mayotte, de Nossi-Bé et de Sainte-

[1] Instructions au commandant supérieur de Mayotte, 19 septembe 1843.
[2] Dépêche du ministre des affaires étrangères.

Marie, qu'on réunit en un gouvernement à part. Cette mesure de défiance eut de tristes résultats, et, pour sa part, Mayotte en ressentit cruellement les effets. A la tête d'un personnel considérable, d'une colonie tout organisée, disposant de nombreux navires, les gouverneurs de Bourbon eussent pu établir de fréquentes relations avec les possessions nouvelles et parer à leurs besoins ; ils se seraient proposé leur prospérité comme un but à atteindre. Au lieu de cela, on les rendit indifférents à leur développement.

Mayotte et Nossi-Bé, languissant dans leur isolement, commencent à peine à sortir de l'état d'abandon ainsi créé pour elles.

IV

Un crédit supplémentaire de 212,000 fr. et un *quantum* prélevé sur les allocations précédentes de Bourbon devaient faire face, la première année, aux dépenses de la colonie.

M. Rang, capitaine de frégate, le premier commandant supérieur nommé, fut chargé de dresser un plan de colonisation et de fortifications. On devait déterminer ensuite les travaux à exécuter et arrêter un budget normal plus considérable s'il y avait lieu ; Mayotte eût été bien favorisée si ce budget s'était élevé toujours et s'élevait encore à ce qu'on avait fixé d'abord.

M. Rang, pour dresser son projet, devait réunir une commission présidée par lui et composée de trois officiers appartenant, l'un à l'artillerie, l'autre au génie, le dernier à la marine. Si les effets qui suivent les travaux d'une commission sont souvent attendus longtemps lorsqu'on est près du pouvoir qui décide, c'est bien autre chose, on peut le penser, lorsqu'on en est à trois mille lieues. En 1846, les conclusions n'étaient point encore définitivement approuvées, et une partie des travaux décidés alors est encore à l'état de projet.

Six mois après son arrivée, M. Rang, allant visiter les ruines de Chingoni, ancien chef-lieu de l'île, tomba frappé d'une attaque d'apoplexie dont il mourut en quelques heures.

Il laissait un plan de la ville et du port, il avait établi de bonnes relations avec les Comores, s'était fait aimer de la population ; mais, faute de temps, faute de moyens, les choses n'avaient guère avancé sous sa direction. Une partie seulement de la garnison était logée à terre, le reste continuait à coucher sur la *Dordogne*, que ses voies d'eau empêchaient de bouger. On n'avait pas même de maçon

pour réparer le four de ce bâtiment, où l'on faisait le pain pour tout le monde. On avait commencé une jetée; faute de chalands, on allait avec des pirogues prendre des pierres pour les laisser tomber sur place.

M. Passot, promu au grade de chef de bataillon, obtint, après M. Rang, le commandement supérieur. Se trouvant en France au moment de sa nomination, il avait fait arrêter, avant son départ, le plan d'une partie des constructions à faire. A son arrivée à Mayotte[1], les travaux furent menés un peu plus activement, mais les plus urgents ne furent peut-être pas les premiers entamés. La principale rade de Mayotte est placée entre la terre et deux îlots : l'un, assez petit, celui de Zaoudzy; l'autre, un peu plus grand, nommé Pamanzy. D'après les projets arrêtés, on devait faire de Zaoudzy une citadelle qui renfermerait désormais tous les établissements du gouvernement, et mettre sur Pamanzy la ville, qu'on ne voulait point placer sur l'île principale. Mais, avant notre occupation, pendant la guerre, la population tout entière s'était agglomérée sur Zaoudzy. Plus de 1,700 habitants y occupaient 350 huttes de paille. Pour faire place nette, on eut l'idée de leur bâtir des maisons en pierres sur Pamanzy. Ces constructions, que l'herbe recouvre encore aujourd'hui, n'ont jamais été achevées; mais elles absorbèrent alors un temps et des efforts qui eussent dû se porter ailleurs. Il n'y avait encore ni caserne ni église quand on construisit une mosquée.

Lorsqu'on voit dans les pays avancés d'immenses constructions surgir en quelques mois, on comprend difficilement des années passées à accomplir des travaux de bien moindre importance. L'absence de ressources toutes créées explique cette différence. Pour y suppléer, il faut cet esprit fertile, cette promptitude de jugement qui ont illustré la Bourdonnaye ou d'autres fondateurs de colonie. Il faut aussi cette liberté d'action que les formes administratives entravent souvent. On comprendra qu'on n'ait pas été vite à Mayotte, si l'on songe qu'on faisait venir du dehors tout ce qui était nécessaire aux besoins. En 1852, par exemple, neuf ans après la prise de possession, on expédiait encore de France, par bâtiments, les briques nécessaires aux constructions ou réparations, tandis qu'en deux mois un chantier de briquetiers belges en eût fait à prix réduit ce que la colonie en aurait consommé en dix années.

En 1849, on avait achevé la mosquée, une batterie, la jetée de pierres sèches qui réunit les deux îlots, une habitation pour le commandant supérieur. On avait monté quatre pavillons en bois, envoyés de France pour les officiers et les employés[2]. Les tranchées et les

[1] 12 janvier 1846.

[2] Rapport de l'amiral Febvrier des Pointes.

terrassements des fortifications, commencés mais abandonnés par le triste motif que nous dirons, étaient envahis par l'herbe et méconnaissables. Le stationnaire-ponton le *Dromadaire* n'avait plus un approvisionnement de carénage à bord, le service du port allait en décroissant, et le moindre bâtiment eût trouvé difficilement à réparer une avarie légère à Mayotte[1]. La caserne, l'hôpital, l'église, étaient seulement commencés[2]; on les a terminés depuis; rien de plus n'a été construit.

En 1850, une route de ceinture très-importante pour l'île fut entreprise; elle en est toujours restée aux trois premiers kilomètres. L'État, cependant, avait un moyen simple d'exécuter les travaux de viabilité et d'assainissement, pour lesquels il ne faut que du monde, et non des ouvriers exercés. Toute une population était à sa disposition.

En arrivant à Mayotte, nous y avions trouvé l'esclavage établi. La France ne pouvait conserver une institution qu'elle réprouvait et que tous ses efforts tendaient à supprimer dans ses autres colonies. L'introduction des esclaves avait été interdite dès l'origine. En 1847, la Chambre des députés vota une indemnité de 461,000 fr. à répartir entre les Mayottais propriétaires. Une population de 2,733 personnes fut ainsi rendue à la liberté; mais la loi, voulant que chaque esclave contribuât lui-même pour une part à son affranchissement, décidait en même temps que tout libéré devait rester soumis envers l'État à un engagement de cinq années. Les anciens maîtres émigrèrent, pour la plupart, vers les autres Comores, afin de se faire servir et nourrir comme ils en avaient l'habitude. Dans la crainte un peu chimérique que leurs anciens serviteurs ne les suivissent, en s'échappant, l'autorité locale prit sur elle de n'exiger aucun engagement de travail. Non-seulement la colonie fut ainsi privée d'une ressource précieuse, mais il s'ensuivit une série de désordres et un vagabondage auxquels il fut difficile de porter remède plus tard. Le travail est le meilleur de tous les moyens d'organisation. Le port achevé, des routes ouvertes eussent amené les conséquences ordinaires résultant de communications plus faciles; mais des travaux d'assainissement surtout eussent peut-être détourné la cruelle épidémie qui désola l'île et dont il est temps de parler.

Quoique tout auprès de Madagascar, on avait d'abord cru Mayotte d'une grande salubrité. Les premières années avaient prouvé que la fièvre y existait, mais moins grave et moins tenace qu'à la grande terre. L'hivernage de 1847 avait été déjà rude. M. Vrignaud était resté le seul

[1] Lettre de M. Livet, commandant supérieur en avril 1850.
[2] Rapport de l'amiral Febvrier des Pointes.

chirurgien assez bien portant pour donner ses soins à soixante-quinze ou quatre-vingts malades. Au commencement de 1849, lorsqu'on ouvrit, près de la jetée de Pamanzy, les tranchées pour les fortifications, la maladie prit le caractère pernicieux et sévit avec une violence inconnue, à laquelle ne résistèrent pas même les gens du pays. L'amiral Febvrier des Pointes, venu pour passer l'inspection générale, trouva tout le monde atteint; tous les hôpitaux encombrés de militaires, d'officiers civils, d'habitants, d'indigènes. Il lui fallut de toute nécessité renoncer à son inspection des personnes. L'hôpital n'était, comme les casernes, qu'une réunion de cases couvertes en paille. On avait pris en plus, vu le nombre des malades, les magasins voûtés placés sous le véritable hôpital encore en construction. Les indigènes étaient entassés sans lits ni matelas [1]. Ajoutez à cela la nostalgie, la mauvaise qualité des vivres [2], et l'on comprendra ce que dut être la mortalité. Plus du huitième de l'effectif fut enlevé et près de la moitié dut être renvoyée comme incapable de supporter le climat. L'année 1849 tout entière se passa sans diminution dans le mal, et le commandant supérieur, M. Livet, un brave et vigoureux officier du génie [3], écrivait encore dans le premier trimestre de 1850 :

« Il n'est pas, pour les Européens, d'acclimatement possible dans « nos établissements, le degré d'altération de leur santé se mesure « au temps de leur séjour. Le conducteur des ponts et chaussées est « parti pour Bourbon et de là pour France. Au lieu de trois gardes du « génie, je n'en ai que deux, dont l'un est constamment malade et dont « l'autre vient d'être rudement atteint. La plupart des écrivains « comptent actuellement autant de maladie que de présence dans les « bureaux, et ce n'est que par le dévouement des fonctionnaires que « les divers services se soutiennent encore. »

Mais ce dévouement s'usait avec la santé [4], Mayotte n'était plus, pour la garnison et les employés, qu'un séjour empoisonné auquel on était condammé sans espoir de distinction ou de récompense [5], sans autre perspective que la fièvre ou la dyssenterie.

La nouvelle de cette épidémie arriva en France au moment où allait se discuter, dans l'Assemblée nationale, une question grave. On s'oc-

[1] Rapport d'inspection de l'amiral Febvrier des Pointes.

[2] Il est arrivé de n'avoir à Mayotte que de la farine rebutée à Maurice, et les vivres se gâtaient, faute de magasins convenables.

[3] Mort glorieusement depuis dans la dernière expédition de Chine.

[4] Les deux colonies n'étant pas sous la même direction supérieure, les troupes et les employés de Mayotte n'alternaient pas avec la garnison et les fonctionnaires de Bourbon, et ne pouvaient se refaire dans cette île, comme on l'a à peu près établi depuis.

[5] En 1849, aucune décoration, aucune promotion, n'avait encore été la récompense de services rendus à Mayotte.

cupait de choisir un lieu pour la translation des bagnes. Le rapport était déposé. On avait hésité entre Cayenne et Mayotte, et l'on avait préféré Mayotte, surtout à cause de la salubrité. La nouvelle de l'épidémie fit changer d'avis : Cayenne fut désigné pour la déportation.

La cruelle épreuve que traversa la colonie amena pour elle des résultats plus graves. Le mal était dû surtout aux mauvaises conditions matérielles où l'on se trouvait placé. Sans vouloir s'en rendre compte, on se prit à l'attribuer uniquement au climat, et même à contester tous les avantages qui avaient déterminé l'occupation. Sous l'impression du triste spectacle qu'il avait sous les yeux, le contre-amiral commandant la station navale alla jusqu'à proposer en France l'évacuation pure et simple de l'île[1]. Heureusement, cet avis ne fut pas suivi. En 1850, à l'achèvement des casernes, à l'arrivée de meilleurs vivres, avec la fin de l'hivernage, l'épidémie cessa; mais on abandonna, pour ainsi dire, Mayotte à ses propres forces. Les travaux qui devaient en faire un point militaire et un centre commercial furent totalement arrêtés. La production des denrées coloniales, qui ne devaient être qu'un accessoire, devint, grâce à l'énergie persévérante des colons français, le principal intérêt de l'île; mais, avant d'en parler, nous avons quelques mots à dire sur les mesures prises pour la colonisation et sur ses débuts.

V

Au commencement, les céréales, l'éducation du bétail, quelques cultures de vivres, paraissaient le but exclusif vers lequel on devait diriger la population locale. Il suffisait d'assurer, pensait-on, l'approvisionnement abondant de la garnison et des bâtiments ; on ne songeait à l'industrie coloniale que pour attirer un noyau d'Européens nécessaires à la sûreté de l'île. Le système des concessions, alors en honneur en Algérie, fut adopté dans ce but. La terre ne manquait pas; elle appartenait presque en entier à l'ancien souverain. L'État l'avait remplacé dans ses droits et pouvait disposer de près de 12,000 hectares.

Au lieu de vendre en choisissant les acheteurs, puis de s'en rapporter à l'intelligence et à l'activité individuelle, on croyait, en 1844, arriver plus vite en cédant la terre avec l'obligation de la mettre en valeur dans un temps donné et d'y faire des travaux déterminés, sous

[1] Rapport de M. Febvrier des Pointes.

peine de déchéance. Les vices de ce système se montrèrent à Mayotte les mêmes qu'ailleurs : incertitude prolongée, formalités sans fin, frais inutiles pour satisfaire aux clauses, immixtion de l'État dans les affaires particulières, obstacle à la liberté et à la constitution du crédit, difficultés quant aux droits des créanciers et des héritiers. Mille circonstances rendaient impossible l'exécution des conditions. Si on l'eût rigoureusement exigée, tous les concessionnaires de Mayotte eussent été évincés. Mais l'administration des colonies, dirigée par un homme éclairé, se montra moins sévère et plus intelligente que certains commandants supérieurs. Le système fut modifié à plusieurs reprises, notamment en 1845, 1847, 1851. En 1854, il y eut interruption dans les concessions en attendant une dernière ordonnance.

La première concession fut accordée à deux honorables maisons de Nantes, qui unirent leurs intérêts sous le nom de Compagnie des Comores. Une terre vierge extrêmement fertile, de grandes facilités données par le port que le gouvernement se proposait de créer, l'augmentation du prix du sucre, la certitude d'avoir à bon compte un grand nombre de travailleurs libres[1], alors que les autres colonies avaient la charge et les soucis du travail esclave, étaient autant de chances de succès.

M. Ciret, ancien président de la Chambre de commerce de Nantes, un des gérants de la Compagnie, partit pour Mayotte. Il devait s'établir sur l'une des concessions. Un colon habile de Maurice, M. Noël, devait en conduire personnellement une autre. Lorsqu'on songe aux peines que donne, même en Europe, la constitution d'un établissement agricole ou industriel, à l'habileté nécessaire pour diriger une affaire tenant de l'un et de l'autre ; on se demande ce que ce doit être, dans un pays où la terre est en friche, où l'on doit bâtir pour se loger, où l'on n'a sous la main ni ouvriers d'art, ni ressource d'aucune espèce.

En arrivant, M. Ciret s'établit dans une case couverte en feuilles de rafia, réunit des travailleurs et se mit à défricher. Dès l'abord, il rencontra une première difficulté : la canne se plante par boutures[2]; c'est la partie supérieure du roseau qu'on emploie de préférence à cet usage. Mais, à peine coupée, la canne fermente, et une bouture fermentée ne peut plus germer. Mayotte, n'ayant pas de canne, ne

[1] 10 fr. de gages et 5 fr. de nourriture étaient le maximum du prix d'un mois de travail; à ce taux, on pouvait, au début, se procurer autant d'ouvriers qu'on pouvait en désirer.

[2] Sur des lignes parallèles espacées de 5 pieds. — Sur chaque ligne, on creuse, à 2 pieds de distance, des trous de 6 pouces à 1 pied de profondeur, dans lesquels les boutures sont placées.

pouvait fournir le plant nécessaire. Il fallut aller le chercher à Zanzibar, à Bourbon et à Maurice. Quelque rapides que fussent les traversées, tout arriva souvent hors d'état de servir. Les plantations de la Compagnie furent par suite retardées de deux années; mais ces efforts eurent au moins l'avantage d'éviter les mêmes peines et les mêmes frais à ceux qui, plus tard, vinrent planter à leur tour.

Débarqué à Mayotte le 5 janvier 1846, M. Ciret avait voulu commencer à fabriquer en 1848 et être en pleine marche en 1849. Il aurait pu, dès cette époque, produire quelques centaines de milliers de sucre, car il avait, malgré tout, réussi à planter et à mener à bien 26,000 gaulettes[1] de canne; mais l'épidémie trompa ses espérances, dont la réalisation devait être encore bien éloignée.

Sans se laisser détourner de son but par les tristes nouvelles de France, par les désordres qu'entraînait dans les autres colonies une émancipation subite, M. Ciret avait, en 1848, commencé à construire son usine avec quatre maçons seulement, cherchant à s'en procurer d'autres, mettant lui-même la main à l'œuvre. Il pensait pouvoir *rouler* l'année suivante; mais ses ouvriers prirent la fièvre, ses travaux n'avançaient que lentement. En 1849, ce fut bien autre chose.

M. Noël, frappé dans ses plus chères affections de famille, quitta la colonie. Trois employés de la Compagnie sur quatre partirent de même. Le mécanicien, arrivé au début de l'épidémie, et atteint par elle, dut être renvoyé à Bourbon. Mais rien ne put abattre l'énergie de M. Ciret. Il ne s'arrêta pas. « C'est un courage héroïque; il est mû « par un autre mobile que l'intérêt, » écrivait le commandant supérieur, « car l'intérêt ne saurait produire une pareille abnégation ni « alimenter de semblables efforts. Avec une santé ruinée, avec la fièvre « en permanence, il va chaque jour à la grande terre; s'il ne peut se « tenir debout, il travaille à ses écritures. Cet état de maladie dure « depuis six mois et plus. Qui peut en savoir l'origine? M. Ciret se « cache quand il est malade. » Et M. Livet ajoutait encore : « C'est « toujours la même âme de bronze; mais le corps n'y est plus, ses « traits portent l'empreinte de souffrances invétérées. Le rappel avant « la réussite lui paraîtra peut-être plus dur que la mort même, mais « il n'y a pas un instant à perdre pour le remplacer. »

M. Ciret s'indignait contre une telle pensée et contre ceux auxquels l'humanité l'inspirait. « Je n'ai donné à personne le droit de dire « que j'étais malade, répondait-il; j'ai tenu tête à la fièvre, et les « champs de canne m'ont souvent reçu lorsque j'étais épuisé; mais je « n'ai pas voulu changer d'air, ce qu'on déclarait indispensable. Il « s'agissait de la construction de l'usine et du succès de l'entre-

[1] 60 ou 62 hectares

« prise; ma surveillance a été d'autant plus active que j'étais moins « secondé. »

Au commencement de 1850, M. Ciret avait réussi à terminer son usine, grand bâtiment de 100 mètres de long; des cannes étaient prêtes; mais ce que l'énergie et le travail de manœuvres ne suffisent pas à accomplir n'était pas fait. Pour broyer les cannes, cuire, faire cristalliser, en un mot fabriquer le sucre, il faut des machines, des chaudières, des appareils que des ouvriers habiles peuvent seuls suffire à monter et à entretenir. En France, on trouve ces ouvriers en grand nombre; mais, aux colonies, ils sont rares : ils l'étaient plus encore maintenant. Ils ne se souciaient pas, surtout les plus habiles, de venir à Mayotte, et ce fut l'obstacle que ne put vaincre M. Ciret. Un second mécanicien, venu en avril 1850, souvent malade, peu adroit, ne finit de monter sa première machine qu'en décembre, au temps où des pluies diluviennes rendent impossibles le transport des cannes, le séchage du sucre. Cette campagne aurait pu compenser les pertes précédentes, mais on eut cinq tonneaux de sucre seulement à donner au navire frété d'avance pour emporter la récolte. En 1851, un nouvel ouvrier devint comme paralysé et finit par mourir d'hydropisie l'année suivante. En 1854, un autre, venant de France, ne devait passer que trois mois à Bourbon; il resta dans cette colonie, manquant à ses engagements. Celui qui se trouvait sur les lieux laissa une basse température se briser, et, faute de cet appareil, 255,000 livres de sucre restèrent dans les cannes. Il serait trop long d'énumérer jusqu'au bout les contre-temps de cette nature.

D'autres causes encore pouvaient lasser les courages les mieux trempés. Chaque année, un peu plus de sucre s'était produit, mais jamais assez pour former le chargement d'un navire. A la demande du commandant supérieur, les bâtiments de l'État en portèrent quelquefois à Bourbon, mais leurs dispositions ne leur permettaient d'en prendre qu'une petite quantité, et leur passage était rare. Les navires de commerce, même frétés en entier, ne consentaient pas volontiers à venir. En 1853, M. Ciret fut obligé de charger des sucres sur un bâtiment anglais pour les envoyer à Nantes. L'impossibilité de les expédier par pavillon national ayant été reconnue, on consentit, mais avec peine, et à la demande de la direction des colonies, à les laisser entrer sans surtaxe.

Ces difficultés successives avaient forcé M. Ciret de négliger la deuxième concession : il n'y pouvait planter des cannes lorsqu'il en avait déjà, en 1852, vingt-trois hectares fermentés sur pied à Koeny[1];

[1] Koeny est la première habitation de la Compagnie des Comores, la deuxième se nomme Debeny. — Debeny possède aujourd'hui une belle usine, comme Koeny.

pour obéir aux conditions de la concession, il fut obligé de faire des cultures onéreuses, de planter des cocos, pour ne pas être évincé. Il l'eût été, néanmoins, si en France on n'avait trouvé injuste de déposséder l'homme auquel la colonie, à vrai dire, était redevable de son existence.

Parler des établissements de la Compagnie des Comores et de M. Ciret, c'est en réalité faire l'histoire de la colonisation à Mayotte dans les premières années. Des autres habitations fondées avant l'épidémie, une seule a également traversé cette redoutable épreuve. C'est celle d'Issondzou, créée en 1848 par M. Sohier de Vaucouleurs, jeune capitaine au long cours, commandant un navire de la maison Ciret.

Plus tard, le travail reprenant à Bourbon, la canne donnant de gros bénéfices, de nouvelles concessions à Mayotte furent demandées. MM. Hallez et le Restif obtinrent chacun 500 hectares. Deux simples ouvriers européens, MM. Artaud et Leroy, en prirent cinquante-quatre, à la mise en valeur desquels ils consacrèrent leurs économies en se mettant à travailler eux-mêmes à la tête de leurs engagés. En 1853, M. Dupérier, négociant éminent de Paris, connu par sa loyauté et son intelligence, dont la famille avait habité Saint-Domingue, résolut, dans un but de patriotisme bien plus que d'intérêt, de contribuer pour sa part au succès de la tentative coloniale entreprise par la France. Son propre frère, M. de Cougnacq, partit et éleva à Dzoumogué une sucrerie modèle aussi perfectionnée que nos meilleurs établissements du Nord et du Pas-de-Calais.

Presque chaque année, depuis, de nouveaux concessionnaires se sont présentés sans se laisser décourager par les délais auxquels le système employé soumettait l'acceptation de leurs demandes, et maintenant, il reste à Mayotte bien peu de terre à donner. Ces établissements nouveaux et anciens ont subi tout à la fois les mêmes traverses : la plus grande difficulté est toujours venue des machines. Il n'est pas une usine dont, par le défaut de moyens, le montage n'ait été retardé ou le fonctionnement arrêté au moment important. Peu à peu, les habitations devenant plus nombreuses, les ouvriers se sont multipliés, et l'on a pu s'entr'aider davantage ; néanmoins les accidents sont toujours difficiles à réparer et peuvent encore causer de graves mécomptes.

Les expéditions sont devenues plus faciles lorsque l'île a produit de quoi charger un navire tout entier. Mais la question des travailleurs, qui ne paraissait pas devoir être soulevée, a été une difficulté plus sérieuse et la cause de bien des pertes.

La culture de la canne à sucre est de toutes les industries la plus productive. Un hectare de bon terrain, bien soigné, donne 110,000 ki-

los de cannes et 10,000 kilos de sucre; mais il est une condition indispensable pour que cette culture soit possible. Les colons, à la fois producteurs et fabricants, doivent avoir à leur disposition des ouvriers nombreux et à bon compte. Ils ne suffiraient pas, sans cela, à l'entretien rigoureux, aux sarclages fréquents, aux travaux pressés de la récolte et de la manipulation. La richesse de tout pays tropical où l'on peut aisément se procurer la main-d'œuvre est assurée. Mayotte, au début, était favorisé à cet égard. Les boutres arabes y amenaient de Madagascar et des îles voisines des indigènes qui s'engageaient à bas prix. Mais, à partir de 1852, les colons de Bourbon et de Maurice, dont les cultures réclamaient un plus grand nombre de bras, vinrent sur les lieux mêmes recruter aussi. Cette concurrence, très-légitime, était très-rude pour les établissements de Mayotte, les uns débutant, les autres ne marchant que progressivement avec un capital épuisé par les épreuves précédentes. Les noirs, engagés dans leurs foyers, ne venaient plus s'offrir d'eux-mêmes à Mayotte. Pour aller les chercher, il fallait, ou noliser un navire européen trop cher pour le nombre relativement restreint des engagés nécessaires, ou expédier un boutre arabe, dont le patron ne pouvait rien faire sans avances et partait en les emportant si on avait le malheur de lui en confier. De plus, les infractions aux engagements, impossibles à Bourbon, étaient fréquentes à Mayotte : l'engagé, plus près de chez lui, disparaissait souvent sur un bateau en partance ou en enlevant une pirogue le lendemain même du jour où il avait reçu la prime. Les gens de l'île, eux-mêmes, ne respectaient guère plus leurs contrats, et souvent le personnel faisait presque entièrement défaut, alors que l'usine, à la fin en bon état, eût pu broyer immédiatement les cannes sur pied, et, plus tard, celles qu'on devait planter.

Cet état de choses eût été un obstacle absolu, sans l'intervention de l'autorité locale. Un grand nombre d'indigènes, la plupart anciens esclaves, n'ayant ni terres ni moyens d'existence, vivaient de rapines et dans l'oisiveté la plus absolue. M. Vérand, le commandant supérieur dont la direction ferme et intelligente a le plus fait pour la prospérité de Mayotte, leur donna le choix de quitter l'île ou de prendre des engagements de travail. Une police faite aussi bien que le permettaient des moyens imparfaits assura le respect des conventions réciproques de la part des engagés et des planteurs. La colonie fut débarrassée d'un élément de désordre, et les travaux y gagnèrent.

Ces mesures, certains griefs plus justes de quelques travailleurs qui n'avaient point été payés régulièrement, furent l'occasion d'une insurrection peu sérieuse et bien vite réprimée. Un ancien chef Saklave, auquel le gouvernement faisait une pension, en fut le pro-

moteur. Les Saklaves sont bien meilleurs ouvriers que les Mahoris, mais il sont naturellement turbulents. Déjà, dix ans auparavant, on avait été obligé d'user de rigueur contre un de leurs chefs[1], et cette fois encore on comptait peu de Mahoris parmi les insurgés. M. Verand était à Nossi-Bé au moment où le mouvement éclata. Il accourut à Mayotte. Il n'avait que peu de troupes, il négocia, fit droit aux plaintes légitimes, détacha la partie honnête de l'insurrection, puis agit avec vigueur. Avec la garnison, renforcée d'un détachement de matelots[2] commandé par M. Lagrange, devenu aujourd'hui gouverneur de Sainte-Marie, il ramena l'ordre, malheureusement troublé, pendant trois mois, au moment le plus important de l'année[3].

A partir de cette époque, la position commença à s'améliorer. Pour rendre le recrutement à l'extérieur plus facile et plus régulier, les commandants des bâtiments de guerre surveillants passèrent des traités avec les autorités indigènes des Comores ou de Madagascar, et même avec les chefs réellement indépendants de la côte soi-disant portugaise du Mozambique. Malheureusement, des faits regrettables qui ont eu lieu ont fait interdire depuis les engagements pour Bourbon. Les colons de Mayotte, dont les opérations n'avaient mérité aucun blâme, ont été un peu plus favorisés; ils sont autorisés à tirer, des Comores, mais des Comores seulement, les ouvriers dont ils ont besoin. Si ces travailleurs sont loin de valoir les Cafres, ils n'en sont pas moins une ressource précieuse. Mais, comme il est toujours difficile de les faire venir, comme les bâtiments anglais coulent impitoyablement tous bateaux arabes chargés d'engagés, sous prétexte que ce peuvent être des esclaves, le gouvernement français a autorisé les colons de Mayotte à acheter des boutres, qui, montés par des Mahoris sujets français et appartenant à des Français, portent notre pavillon, et peuvent se livrer sans inquiétude aux opérations de recrutement sous le contrôle de l'administration. Bourbon, de son côté, par suite d'une convention récente passée avec l'Angleterre, pourra trouver dans l'Inde de nombreux coolies et sentira moins le besoin d'en demander à d'autres pays. Les ateliers n'auront donc plus la même difficulté à se monter; mais le nombre des travailleurs, quoique déjà beaucoup augmenté, suffit à peine au développement des exploitations; le travail ne sera assuré que le jour où Mayotte possédera une population fixe, régulière, laborieuse, suffisant à tous ses besoins.

[1] En 1845, à la mort d'Andrian-Souli, des Saklaves voulurent choisir pour prince son fils Bangala. L'autorité s'opposa à cette élection, contraire aux traités. On exila un chef chez lequel une fabrique clandestine de zagaies fut découverte.

[2] 120 ou 150 hommes en tout.

[3] Août 1856.

L'histoire de chaque habitation, séparément, ne serait, comme celle de Koeny dans les premières années, qu'un témoignage répété du courage et de la persévérance de nos compatriotes. Plusieurs y ont succombé. En 1855, M. Ciret avait été remplacé, sur sa demande, dans sa gestion; mais il n'avait pu demeurer oisif, et s'était livré à l'exploitation d'une petite concession moins importante. D'un âge déjà avancé quand il était parti pour Mayotte, et usé par les fatigues, il mourut en 1857. L'année suivante mourut aussi son successeur, M. de Cambourg, cœur aussi déterminé, esprit plus calme, membre vigoureux de cette noblesse bretonne dont tant d'enfants ont autrefois, par la lutte et par le travail, contribué à doter la France de colonies qu'elle n'a pas su garder. Il était resté trois ans dans le pays, et succomba pour n'avoir voulu céder ni à la fatigue ni à la maladie. Son jeune fils, âgé de dix-neuf ans, pouvait quitter Mayotte, où ne le retenait aucune obligation. Il tint à honneur de ne pas laisser souffrir les intérêts confiés à son père. Pendant dix-huit mois, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur, il administra avec une habileté supérieure à son âge les deux habitations de la Compagnie des Comores. Mayotte perdit enfin M. de Cougnacq, mort à Bourbon d'une insolation, et divers ouvriers, soldats vigoureux de l'entreprise.

Aucun colon, depuis 1850, n'a encore obtenu tous les résultats qu'il est raisonnable d'espérer, mais aucun ne s'est rebuté. Les leçons du passé sont mises à profit; chaque année la production augmente. Elle a été de 5,000 kilos en 1851; de 1,365,000 en 1859; elle a dépassé 2 millions pour 1860, et ne s'arrêtera plus dans sa marche progressive. Les habitations de la Compagnie des Comores donneront à elles seules 500,000 kilog. en 1861. Les navires ne manquent plus à ces transports et viennent directement de France apporter et prendre des chargements.

Dix-sept concessions, comprenant une étendue de 8,000 hectares, renferment neuf sucreries qui fonctionnent et manipulent non-seulement leurs cannes, mais encore celles des planteurs qui se contentent de produire. D'autres vont s'élever. L'augmentation des revenus commence à donner les bénéfices longtemps attendus et permet de faire les sacrifices nécessaires. Les plus récentes concessions ont été données à de riches colons de Bourbon qui croyaient autrefois qu'à Mayotte on ne pouvait récolter que la fièvre et qui arrivent, apportant leur expérience et leur argent. Il ne faut pas se plaindre si ces ouvriers de la dernière heure reçoivent autant et plus que les autres : le succès seul est important et celui de tous les colons est solidaire. La prospérité agricole de cette colonie naissante est aujourd'hui assurée; mais il est un autre progrès sur lequel il est permis de compter.

Mayotte, comme nous le disions au commencement de cet article, est destiné à devenir un entrepôt du commerce européen avec la côte d'Afrique et avec Madagascar. Ce commerce se fera sur une grande échelle par les navires qui viendront de France charger des sucres, et se répartira en détail par les petits caboteurs indigènes d'une côte à l'autre.

Le commerce de troque, qui se fait aujourd'hui par les navires anglais et américains dans les petits ports de la côte d'Afrique, se fera plus aisément avec un entrepôt européen à portée. C'est là surtout l'avenir de cette petite colonie; mais la prospérité agricole en était la base nécessaire. Il dépend de l'État de rendre ce mouvement plus rapide et plus sûr.

VI

L'expérience de l'Algérie, l'exemple des établissements anglais, nous ont enseigné ce que nous aurions su si les traditions coloniales n'étaient interrompues chez nous depuis si longtemps. Dans toute colonisation nouvelle, l'État a sa tâche, l'activité individuelle a la sienne. C'est à tort qu'en Algérie on a voulu, pour aider les colons, bâtir leurs maisons, défricher leurs champs, leur fournir des instruments, diriger leur culture. L'intervention de l'État dans les affaires privées est aussi nuisible qu'elle est indispensable pour celles d'un intérêt général. C'est à l'État de pourvoir aux nécessités morales et matérielles sans lesquelles une société ne peut ni s'établir, ni se constituer. C'est à lui de donner satisfaction aux besoins religieux, d'organiser la justice, de maintenir l'ordre et la sécurité, de constituer la propriété, de créer les voies de communication, de rendre faciles et rapides les relations avec la métropole, toutes choses pour lesquelles l'action particulière est insuffisante. Les colons de Mayotte et leurs coïntéressés en France ont accompli leur part avec persévérance et énergie.

Si l'État, il faut le dire, n'était resté en arrière pour la sienne, le progrès eût été plus rapide; bien des pertes, bien des mécomptes, eussent été évités. Je n'accuse personne, bien entendu, et l'on ne saurait rendre plus de justice que moi au dévouement de la plupart des commandants supérieurs qui se sont succédé dans le commandement de notre colonie; mais ils étaient enfermés dans les limites de leurs instructions et de leur budget.

En France, on était encore dans l'incertitude sur l'avenir de cette possession; on se préoccupait peu des besoins de ces hardis pionniers qui, confiants dans la protection de la mère patrie, allaient exposer leur fortune et leur vie pour créer une nouvelle colonie française. On ne se rendait pas compte de tout ce qu'eussent pu produire quelques sacrifices peu considérables faits à propos.

La principale chose dont Mayotte ait eu à souffrir est le défaut de communications régulières avec Bourbon, et, par suite, avec la France.

L'amiral Bazoche, consulté au début sur les mesures à prendre pour la colonisation, avait demandé qu'un brick à voiles, naviguant avec un armement commercial, fut spécialement et uniquement consacré à faire le courrier entre les deux îles. Il était clair que la colonie nouvelle ne pouvait se constituer qu'à la condition de trouver dans celle qui était plus anciennement établie tout ce qui lui était nécessaire. Le bâtiment fut acheté, mais une autre destination lui fut donnée. Les navires de la station navale, assez nombreux au début, faisaient au moins quelques visites à Mayotte; mais ils furent réduits de sept à deux, et même plus tard à un seul.

On décida cependant qu'un petit bâtiment à vapeur serait attaché spécialement à ce service; mais il fallut en faire construire un exprès, le *la Bourdonnaye*. Il fit, à son premier voyage, des avaries, resta longtemps au Brésil, fut obligé de revenir en France, et deux années se passèrent dans ces péripéties.

Et, pendant ce temps, les colons étaient sans lettres des années entières; des fournitures ou des machines demandées arrivaient après des délais ruineux, les envois d'argent coûtaient 18 pour 100. Mayotte se trouvait dans un isolement d'autant plus complet, que rien n'y attirait encore les navires de commerce.

C'est dans ces conditions que la colonie a dû se former, et il faut s'étonner qu'elle ait pu le faire, que les intéressés ne se soient pas découragés, et qu'on ait pu arriver au point où l'on est aujourd'hui.

On commence à comprendre l'importance que vont prendre ces établissements; depuis le commencement de cette année, deux petites goëlettes portent chaque mois la correspondance et les passagers aux îles Seychelles, où s'arrêtent les paquebots anglais de la ligne de Maurice à Aden. Elles font cette traversée aisément, grâce à la direction des vents, qu'elles ont toujours en travers.

Lorsque va être organisé le service des lignes françaises sur la Chine et sur Bourbon, il y a lieu d'espérer qu'une station aux Seychelles permettra aussi les mêmes communications par navires français.

C'est là un grand bienfait, et, si ces communications eussent été établies précédemment, Mayotte serait depuis dix ans bien plus

avancé que nous ne le voyons aujourd'hui. On n'eût jamais manqué d'un ouvrier habile au moment précis, d'une pièce de machine alors qu'elle était indispensable. La maladie n'eût pas été à craindre. Un mois de l'air pur de Bourbon, respiré à temps, en eût fait disparaître tous les germes. Les avis nécessaires pour les frets eussent pu être donnés, les chargements assurés d'avance. Les gens de Bourbon se seraient portés à Mayotte plus tôt et avec plus de confiance. Nombre d'entre eux, au moins, y resteraient pendant la saison des travaux et s'en retourneraient passer chez eux l'hivernage. Les correspondances avec la France seraient plus rapides, et que de pertes eussent été évitées par là ! Quelquest ravaux d'intérêt commun sont aussi à faire, et il faut pour cela peu d'efforts.

Deux routes, d'un développement de 20 kilomètres, entreprises depuis le commencement, qu'on ne peut même pas rendre partout carrossables, ne sont pas à moitié achevées. Les palétuviers et les marécages subsistent encore, et pourtant presque partout, à cause de la faible hauteur du fond, de petites digues, peu coûteuses, pouvant se fermer à marée haute, s'ouvrir à mer basse, suffiraient pour les détruire[1].

On n'accusera pas le gouvernement anglais de s'attribuer le rôle réservé à l'action particulière, et cependant on le voit multiplier ces communications et ces correspondances pour tous les points nouveaux ouverts à l'activité des émigrants et accomplir ces premiers travaux d'utilité générale.

En revanche, il laisse aux colons une large part de liberté dans la gestion de leurs propres affaires, bien sûr que personne n'a plus d'intérêt qu'eux à les bien administrer. Chez nous, c'est tout le contraire, et les principes de centralisation du pouvoir ont été pour les colonies longtemps poussés à leur extrême limite. Il y a peu d'années encore, le budget se faisait tout entier à Paris. Un progrès a été réalisé. Les dépenses qui ne concernent ni la solde des troupes, ni l'administration supérieure, ni les services généraux, et qui sont spéciales à chaque colonie, sont décidées sur les lieux. Ces dépenses sont celles qui intéressent le plus les colons et qu'il serait juste d'arrêter avec leur concours.

Mayotte n'a pas, à cet égard, le privilége du moindre département

[1] Pour beaucoup de ces assainissements, les colons feraient la moitié des frais. M. Ciret le proposait pour le marais de Koeny dès 1847. Ces travaux faits, Mayotte ne serait pas plus malsain qu'un autre point : sa position insulaire, sa constitution montagneuse, les vents réguliers qui changent l'air, en sont une garantie. Lorsque le sol si longtemps en friche sera partout mis en culture, la fièvre disparaîtra complétement ; l'état sanitaire s'est déjà beaucoup amélioré. De meilleurs vivres, de meilleurs logements, plus d'aisance, ont produit des résultats sensibles et fait disparaître toute crainte de nouvelle épidémie.

ou de la plus petite commune de France. Le budget local y est bien arrêté sur place, les colons peuvent être consultés; mais le gouverneur est libre de le faire ou de le négliger à son gré, et seul juge responsable du meilleur emploi des fonds.

Depuis 1843, onze gouverneurs titulaires ou intérimaires ont occupé ce poste. On ne peut disconvenir que beaucoup d'entre eux n'aient été, par la force des choses et la brièveté de leur séjour, bien peu au fait des besoins du pays. Les intérêts de la colonie seraient bien mieux sauvegardés, les dépenses nécessaires seraient seules prises sur les petites ressources dont on dispose, des traditions précieuses s'établiraient, si le budget était arrêté par un Conseil colonial dont les chefs de l'autorité seraient les présidents naturels, où ils auraient leur très-légitime influence et qu'il serait facile de composer aujourd'hui d'hommes aussi honnêtes qu'expérimentés.

La tâche ne serait point diminuée pour un gouverneur actif et habile, il aurait au contraire à sa disposition, et de plus près, le concours et les lumières de tous les administrés. C'est ainsi seulement que peuvent se réaliser les nombreuses améliorations qui restent à faire. La première de toutes est de préparer les moyens de créer une population dévouée, attachée au pays. L'immigration de Chinois ou de coolies qui ne viennent que pour repartir un jour ne fondera rien. Mais les Cafres et les Malgaches, qui fuient volontiers un pays d'où la violence et le désordre éloignent toute paix, se fixeront sans peine là où ils trouveront les conditions indispensables à l'homme, l'ordre, la famille, le bien-être par le travail, la sécurité de l'avenir. Ils ne sont pas musulmans comme les Mahoris et sont plus attachés au travail de la terre. Ils écoutent volontiers la parole du missionnaire, ils sont bons chrétiens, une fois convertis. A Mayotte même, où les Européens ne sont guère plus de cent soixante, ils apprennent vite notre langue. Les colons peuvent les fixer en les constituant en villages et en familles, en les faisant passer de l'état d'engagés à celui de petits fermiers, en les intéressant à la culture par un partage des fruits, et surtout en multipliant les moyens d'instruction morale et religieuse, en étendant les bons soins, les bons exemples, en constituant une véritable société chrétienne sous un patronage éclairé.

Mais tout cela ne se peut qu'avec le concours de chacun et l'initiative de l'autorité.

Plus de protection et plus de sacrifices pour ce que la colonie ne peut accomplir, plus de liberté en même temps pour ce qu'elle peut faire par elle-même, une direction plus efficace dans le sens moral, qui constitue une population laborieuse et attachée au sol : voilà les moyens, pour l'État, d'assurer à ce petit établissement une grande

prospérité, et, qu'on n'en doute pas, cette prospérité est d'un intérêt réel pour notre pays.

Nossi-Bé, favorisé par sa position, et Sainte-Marie, grâce à l'intelligence et au dévouement de son gouverneur, font chaque jour de nouveaux progrès, comme Mayotte. Que ces trois petites îles continuent à se développer, qu'elles deviennent des centres d'activité agricole et commerciale comme elles sont en voie de le faire, et la perte de Maurice sera de moins en moins sensible. Nos navires de commerce ne resteront pas compromis et nos bâtiments de guerre impuissants en temps de lutte.

Ces trois points seront autant de postes avancés pour l'accomplissement d'un plus grand œuvre. L'expérience qu'on y aura faite apprendra ce que le pays pourrait attendre d'une possession comme Madagascar. Des relations plus suivies, plus fréquentes, avec cette magnifique terre, l'exemple rapproché d'une civilisation plus morale et plus avancée, y augmenteront notre influence pacifique, et, le jour où la France se déciderait à y planter son drapeau, toute une population de colons actifs et expérimentés se trouverait prête.

Ce sont de riches et grandes colonies de cette nature qui seules peuvent faire reprendre à notre pays son rang maritime. Les esprits superficiels en déclarent tout d'abord la création impossible, sous prétexte que, trop attaché au sol, le Français n'émigre pas, que les capitaux ne s'aventureront jamais dans de semblables entreprises; toutes choses contredites par l'abandon de nos campagnes et les spéculations bien autrement aventureuses qu'on voit chaque jour entreprendre[1]. Les hommes plus réfléchis s'effrayent en examinant les conditions faites actuellement à la colonisation et en voyant combien elles diffèrent de celles d'autrefois. Pour les convaincre, l'exemple est nécessaire et le succès de nos nouvelles créations peut seul nous montrer si nous pouvons tenter de nous étendre encore, et nous enseigner dans quelles conditions il faut le faire.

Lorsque les colonies avaient le monopole du marché français et ne redoutaient aucune concurrence, ni étrangère, ni métropolitaine, lorsque leurs produits n'acquittaient qu'un droit insignifiant, lorsque l'esclavage leur assurait le travail, tout pays tropical pouvait être mis en valeur. Aujourd'hui, l'on peut réussir encore, mais il faut choisir. Si défricher la Guyane est presque impossible, les pays peuplés comme Madagascar, la côte d'Afrique, la Cochinchine, offrent un vaste champ à notre activité et à notre ambition.

[1] Trois millions ont été dépensés sur les diverses habitations de Mayotte en un temps où la foi aux entreprises coloniales était ébranlée; qu'on fasse fortune là ou ailleurs, et l'on ne manquera ni d'hommes ni d'argent.

Espérons qu'en effet nous verrons un jour notre pays, libre et tranquille au dedans, grandir encore au dehors, partout riche et puissant, remplissant ce grand rôle chrétien et civilisateur que lui a dévolu la Providence.

A. Benoist d'Azy.

MÉLANGES

DE L'ESPRIT DU CLERGE EN LOMBARDIE

Les journaux révolutionnaires ont fait grand bruit il y a quelques mois d'une protestation des chanoines de la cathédrale de Milan contre la circulaire du vicaire capitulaire, qui défendait au clergé de s'associer par aucune cérémonie religieuse à la fête du *Statut*. Cette protestation, qui a scandalisé à juste titre le monde catholique, n'a du reste causé de surprise qu'à ceux qui ignorent les dispositions du clergé lombard, travaillé depuis plus d'un siècle par les doctrines jansénistes et façonné dans des officines spéciales aux maximes du joséphisme autrichien. On ne comprend pas assez en France ces dispositions affligeantes, dont la protestation du chapitre de Milan n'est qu'un symptôme partiel, et qui ont été signalées dans une récente allocution non encore publiée du souverain Pontife. Aussi, comme il nous semble qu'il n'y a rien à gagner à dissimuler un mal de ce genre, et que la publicité en est peut-être le meilleur remède, nous n'hésitons pas à faire connaître les renseignements fournis, à cet égard, par une lettre que nous adresse un homme parfaitement au courant de la situation.

Voici les principaux fragments de cette lettre :

Vous ne pouvez vous expliquer l'avilissement actuel de notre clergé : c'est le résultat de causes anciennes et récentes, peu connues ou mal appréciées chez vous, et que je veux vous signaler.

I. La première de ces causes est le jansénisme. Le jansénisme en est chez nous maintenant au point où il en était chez vous avant que votre Église fût régénérée par la persécution. Joseph II fit tous ses efforts pour introduire ici les idées fébroniennes, et fut efficacement secondé dans cette entreprise par le grand-duc Léopold. On établit dans ce but, à Pavie, un *Portique* (collége) *théologique* où devaient être envoyés, au lieu d'être élevés dans les séminaires particuliers de leurs diocèses, tous les jeunes gens qui se destinaient à la carrière ecclésiastique. Les professeurs de cet établissement appartenaient tous à la secte janséniste, et avaient pour chefs deux jansénistes célèbres, Tamburini et Zola. C'était le temps où l'on cherchait à soustraire toutes les affaires aux ministres et aux magistrats pour les concentrer dans les mains du souverain. Le libéralisme d'alors consistait, comme celui de nos démocrates modernes, à renforcer le pouvoir, et les esprits les plus avancés, Beccaria, Carli, Verri, Parini, applaudissaient quand, par un simple décret, on abolissait le Sénat, les municipalités, les maîtrises, etc. — Lisez à ce sujet un chapitre de l'*Abbé Parini*, de M. César Cantù, sur le libéralisme italien au dix-huitième siècle. — La centralisation paraissait être de la liberté, et peut-être en était-ce, en effet, depuis que l'arbitraire des gouverneurs militaires avait supprimé tous les priviléges, même ceux du clergé, traité le Pape comme un prince étranger, et établi chez nous cet édifice de servitude que vous possédiez déjà, vous autres, sous le nom de *libertés de l'Église gallicane*.

Les peuples qui les possédaient, ces *libertés*, passaient pour libéraux ; et, dans ma jeunesse, j'ai entendu louer comme étant seuls des libres penseurs les élèves du Portique théologique de Pavie.

Pendant la durée du royaume d'Italie, le clergé, persécuté dans son chef et dans ses membres, se relève quelque peu. Cependant les décisions capitulaires de 1810, à propos du synode de Paris, sont toutes dans le sens du pouvoir.

Après 1815, le gouvernement autrichien, qui s'était incorporé les idées joséphistes, travailla à les propager dans tous les diocèses. Dans ce but, il établit que chaque séminaire particulier enverrait ses meilleurs élèves au *séminaire de perfectionnement* de Vienne, pour y être formés à l'esprit des maximes impériales qui s'y enseignaient. En outre, chaque diocèse devait envoyer quelques élèves au séminaire théologique de Milan, où régnaient les doctrines jansénistes sur la grâce et l'autorité ecclésiastique.

Toutefois l'empoisonnement des esprits ne se faisait pas ici sans résistance ; certains élèves, ceux du diocèse de Brescia particulièrement, qui sortaient des mains du saint évêque Nova, arrivaient munis d'objections puissantes, et, soit en secret, soit en public, faisaient une vigoureuse opposition aux idées qu'on cherchait à leur inculquer.

Cette opposition, il faut le reconnaître, était en grande partie nationale et venait surtout de l'antipathie pour l'Autriche. On haïssait doublement celle-ci :

on l'accusait d'avoir asservi, non-seulement le pays, mais l'Église, en lui donnant des évêques sans indépendance ou en les empêchant de correspondre avec Rome.

Deux hommes, deux écrivains, se mirent à la tête de cette opposition catholique contre l'Autriche : ce furent Manzoni et Cantù. C'étaient deux convertis. Manzoni avait été en religion un élève de Grégoire, du chanoine Tossi et du Génevois de Gola, le panégyriste de frà Paolo ; il dut sa conversion à l'abbé de Lamennais, dont il traduisit, comme on sait, le livre *De l'indifférence en matière de religion*. Quant à César Cantù, il s'était formé à l'école des encyclopédistes, et principalement à celle de Gibbon. Ses premiers écrits s'en ressentaient, notamment son *Histoire du diocèse de Côme*, où il manifestait un grand mépris pour les moines ; jamais pourtant il n'approuva l'invasion du pouvoir civil dans le domaine de la religion, et, sous ce rapport, il attaqua toujours ouvertement, et sans crainte d'irriter le gouvernement autrichien, la politique de Joseph II et de Léopold, son frère.

Ces deux écrivains étaient très-lus par les jeunes gens, qui s'inspiraient chez eux de sentiments très-différents de ceux qui avaient prévalu jusque-là. Mais combien peu, même parmi ceux qui les goûtaient, avaient la force de s'affranchir des préjugés de leur éducation première et des idées régnantes ! Manzoni et Cantù étaient d'ailleurs fort mal vus du gouvernement et de l'archevêque de Milan, qui, Allemand de naissance et tout dévoué à l'Autriche, s'entendait avec elle pour combattre leur influence.

Il n'y avait donc dans tout cela, vous le voyez, rien de bien propre à disposer l'esprit du clergé en faveur du Saint-Siége et à le ramener, de ce côté, à des sentiments meilleurs que ceux dont il était imbu.

Vint 1846, et le clergé se trouva à la tête d'un mouvement qui se faisait au nom du Pape. Mais bientôt il en fut réduit à se déclarer contre le souverain Pontife, ou du moins à le plaindre.

Depuis que le Piémont s'en est emparé, la situation de la Lombardie diffère beaucoup de celle de la Toscane et de celle de l'Ombrie ; en Lombardie, la défaite de l'Autriche avait été désirée par tout le monde, par les prêtres comme par les laïques, et tout le monde, les prêtres non moins que les laïques, ont contribué à l'amener. La conquête s'est faite, du reste, à la manière antique. Le fait n'a eu pour sanction ni délibération, ni suffrage universel, ni aucune comédie politique d'invention moderne. Le clergé a accepté le nouveau gouvernement pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme le résultat de la guerre, mais il l'a accepté franchement, et, lors de la proclamation de Victor-Emmanuel, il prit part de bon cœur à la joie commune. Cependant il s'abstint de ces adhésions empressées qui se multipliaient alors de toutes parts, et ne se livra à aucune démonstration spéciale. Cela fut trouvé insuffisant, et le gouverneur Vigliani se plaignit de la froideur des prêtres, dans une circulaire brutale, où il prétendait leur tracer leurs devoirs, et leur déclarait que, au cas où ils oseraient lui résister, il avait un moyen de les

plier à l'obéissance. Il n'y eut pas un ecclésiastique, ayant du cœur, qui ne s'indignât de ce langage; mais la crainte et les espérances n'en ont pas moins eu leur effet ordinaire sur les individus.

II. Après le jansénisme et toutes ses entreprises, c'est le dernier Concordat de l'Autriche avec Rome qui a le plus contribué à la situation présente du clergé lombard.

Dans les derniers temps de sa domination, l'Autriche avait fait avec le Saint-Siége un Concordat qui, mal interprété et mal exécuté, est devenu, en grande partie, cause du mal qui règne ici aujourd'hui. Ce Concordat n'était point aussi rétrograde qu'on l'a dit. D'abord, pour ce qui est de la justice, il n'établissait ou ne restaurait aucun privilége : les ecclésiastiques étaient en tout soumis aux tribunaux ordinaires. Seulement, en cas de délit, l'évêque devait être informé de l'arrestation des prévenus, et, s'il y avait condamnation à mort, le procès devait lui être communiqué avant l'exécution. Des chambres épiscopales devaient connaître, quant au droit, des mariages et des bénéfices. Les prêtres et les évêques pouvaient communiquer directement avec Rome, publier en toute liberté des livres et des circulaires pastorales, établir des couvents, des congrégations, des sociétés pieuses, etc. Ce Concordat ne jetait donc pas le trouble dans la société; il en complétait plutôt l'ordre en rendant la liberté à la religion. Puis il y avait quelque chose d'édifiant à voir le successeur de Joseph II et de François Ier professer un sincère respect pour le souverain Pontife et le traiter comme le représentant de l'autorité divine.

L'effet produit par ce Concordat sur l'esprit de la masse religieuse, dans la Lombardie et les États vénitiens, avait été bon. Aussi avait-il irrité profondément les fauteurs du Piémont, qui ne pouvaient se dissimuler que ces nouveaux procédés de l'Autriche envers l'Église ne fussent de nature à relever sa popularité. Il fallait donc se hâter de rendre cela suspect. C'est ce qui fut fait avec beaucoup d'art. Le mot fut donné à toutes les sociétés secrètes de dénigrer le Concordat, de le ridiculiser, de l'attaquer sur toute la ligne des journaux, enfin de le représenter comme une chaîne nouvelle ajoutée à celles qui pesaient sur ces contrées. Le complot réussit; l'opinion s'étant laissé prévenir, on n'étudia point le Concordat en lui-même, et les catholiques moins que personne; on se tint pour dit qu'il était mauvais, comme tout ce qui venait de l'Autriche. Soit donc préjugé, soit crainte de l'opinion publique et peur de passer pour partisans de l'Autriche, les catholiques, les prêtres eux-mêmes, et les meilleurs, prirent l'habitude de ne parler du Concordat que pour s'en moquer. De là à blâmer et à trouver injuste le pouvoir correctionnel que cette convention accordait aux évêques dans les délits purement ecclésiastiques, il n'y avait qu'un pas : il fut vite franchi, et des dispositions à la révolte se manifestèrent promptement.

Les évêques, de leur côté, dans ces circonstances, se montrèrent assez peu habiles à profiter de la position qui leur était faite. Au lieu de travailler,

avant tout, à consolider la liberté qui leur était rendue, ils s'occupèrent à réglementer des choses du dernier ordre, le vêtement, la coiffure, le cérémonial, etc., etc. Leur prétention à contrôler la presse, que la loi autrichienne avait déclarée libre, causa aussi une irritation fâcheuse. L'évêque de Bergame voulut soumettre à sa censure la gazette de cette ville ; sa prétention fut repoussée. L'évêque alors interdit la lecture de ce journal à tous les membres de son clergé, et l'éditeur, pour vivre, fut obligé d'en passer par où voulait l'évêque.

Le Concordat, d'ailleurs, — et ce fut là le plus grand mal ! — le Concordat ne fut exécuté qu'à moitié. On établit les *cours matrimoniales*, qu'il avait instituées, mais il ne fut jamais question des *cours bénéficiales*. L'administration, où survivaient des traditions joséphistes, reprenait d'une main ce qu'elle était forcée de lâcher de l'autre, et, chose étrange ! elle se vit secondée dans ses tentatives par la cour de Rome elle-même. Le Concordat avait aboli la condition du *placet* pour la nomination des curés : Rome le remplaça par quelque chose de pire ; ordre vint, en effet, aux évêques de s'entendre au préalable avec le pouvoir civil pour tous les choix qu'ils auraient à faire. C'était perdre d'un seul coup tout le bénéfice du Concordat et se mettre dans une position inférieure à la précédente.

De cette façon, le Concordat devint odieux à tout le monde, et le meilleur acte du gouvernement autrichien en Italie lui nuisit plus que n'avaient fait ceux dont c'était la réparation. Loin de fortifier le gouvernement qui en avait généreusement pris l'initiative, il avança sa ruine, au contraire. C'est une conviction générale encore aujourd'hui, et que les événements postérieurs n'ont pas détruite, que l'Autriche est tombée en Lombardie pour avoir fait le Concordat.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer étaient, selon moi, nécessaires pour vous faire comprendre, en France, la situation présente du clergé lombard. Longtemps le clergé lombard a gardé le silence ; mal vu dans l'opinion, poursuivi par les journaux ou par le gouvernement, il n'eût osé en appeler au public et employer la voie de la presse. A la fin pourtant un docte et pieux ecclésiastique eut ce courage. M. X..., ancien secrétaire de Mgr Radeski, archevêque de Milan, fonda dans cette ville un journal intitulé le *Conciliateur*, dont le titre même indiquait l'esprit. Soumission au gouvernement, affranchissement de la patrie, liberté de l'Église : telle était sa devise. Ce programme nous souriait. Mais bientôt, hélas ! le journal y fut infidèle. Les couleurs religieuses qu'il avait arborées déchaînèrent immédiatement contre lui la fureur des journaux du pays ; ses bureaux furent envahis par la canaille, et son rédacteur insulté publiquement. De ce moment, soit peur, soit prudence, le *Conciliateur* devint un organe soumis du gouvernement, et porta le dévouement au pouvoir jusqu'à prétendre justifier ses actes les plus injustes. C'est ainsi qu'on l'a vu publier une série d'articles pour établir qu'il est non-seulement licite, mais que c'est un devoir d'enlever au Pape son pouvoir temporel.

Tel a été, d'autre part, le scandale causé par son approbation de la loi piémontaise sur le mariage civil, que les évêques lombards ont cru devoir protester dans une lettre pastorale écrite de concert, et destinée à être lue dans toutes les Églises. Cette lettre a amené de tristes révélations. Ainsi l'on assure que, dans le diocèse de Bergame, aucun curé n'a voulu lire cette lettre. A Milan, un mauvais journal accusa un curé de l'avoir lue et d'en avoir accompagné la lecture d'un blâme exprès de la loi sur le mariage civil. Le curé se crut obligé de réclamer dans le journal même contre cette accusation et de lire lui-même en chaire sa réclamation. Si vous lisez l'*Armonia*, de Turin, vous y verrez souvent le *Conciliateur* attaqué comme trop dévoué au pouvoir et trop vacillant dans ses doctrines politiques et religieuses[1]..

Ajoutez à ce que je viens de vous dire cet autre détail, que les prêtres hostiles au précédent gouvernement ont tous été décorés ou élevés à des postes supérieurs par celui d'aujourd'hui, et que le seul prêtre qui soit au Sénat est un élève de l'*école de perfectionnement* de Vienne.

Il s'est formé à Milan une sorte de *cercle ecclésiastique*, et la plupart des personnes qui le composent font partie de la rédaction du *Conciliateur*. Les membres de ce cercle ont adressé au Conseil supérieur, relativement au mariage civil, un Mémoire conçu dans le sens des articles publiés par ce journal et contenant une approbation un peu entortillée, mais formelle au fond, de la loi que les catholiques condamnent. Une chose à remarquer encore, c'est la tendance de ce groupe et du journal dont il était l'organe à blâmer les évêques et à taxer leurs actes d'ignorance, d'imprudence ou de fautes. Que si ce système, suivi d'attaques contre les évêques, contraste avec les procédés anciens du jansénisme, qui n'avait que des flatteries pour l'épiscopat, n'en soyez pas surpris, la tactique au fond est la même : seulement on voulait, au siècle passé, tourner l'aristocratie de l'Église contre les Papes ; aujourd'hui, c'est la démocratie ecclésiastique que l'on veut détacher d'eux en excitant chez les prêtres et chez les fidèles la haine instinctive, et plus particulièrement développée à notre époque, des supériorités en tout genre. La manœuvre a commencé par les journaux laïques, à qui, dans l'ignorance où ils sont généralement des choses de l'Église, le Concordat et les questions qu'il soulève ont fourni ample matière à déclamer contre les évêques.

Les choses maintenant vont plus loin : voici qu'il vient de paraître un livre qui demande que les ecclésiastiques inférieurs et les fidèles eux-mêmes soient admis à participer à la nomination des évêques...

J'aurais beaucoup d'autres détails à vous donner sur l'état de la religion dans ce pays. Mais je veux me borner ici à ce qui concerne le fait de la protestation des chanoines de Milan. Ce que je vous ai dit suffit pour vous expli-

[1] Ce journal vient de suspendre sa publication à la suite du blâme prononcé contre lui par le souverain Pontife dans sa récente allocution. Le *Conciliateur* a annoncé sa suspension en termes respectueux. Voir l'*Ami de la Religion* du 6 août.

quer le scandale de cette manifestation et vous donner une idée des périls auxquels la religion est exposée ici.

Je dois ajouter pourtant que, s'il y a des signes inquiétants de plus d'une sorte; que si, par exemple, la Société de Saint-Vincent de Paul est ici peu répandue, peu hardie, peu entreprenante; que si, dans le haut clergé, il règne çà et là un esprit assez peu rassurant : en revanche, le clergé inférieur est, en général, plein de foi, de zèle et de vrai sentiment chrétien, et le peuple profondément attaché au catholicisme.

Pour extrait : P. Douhaire.

LE RECENSEMENT DÉCENNAL EN IRLANDE

The Census of 1861, *presented to both Houses of Parliament.*

Avec leur énergie habituelle, nos voisins ont mené rapidement à terme la grande et laborieuse opération de leur recensement décennal. C'est le 1er avril que les informations et les enquêtes ont commencé : les résultats en ont été déposés au mois de juillet sur les bureaux des deux chambres du Parlement. En ce qui touche l'Irlande, ces résultats sont d'une inappréciable importance : ils tranchent définitivement par l'autorité des chiffres officiels des questions qui demeuraient douteuses depuis dix ans, et sur lesquelles se livraient des controverses sans issue.

Comme le recensement de 1831, et à la différence des deux qui l'ont immédiatement suivi (1841 et 1851), le recensement de 1861 indique à quelle Église ou à quelle secte religieuse appartient chacun des sujets du Royaume-Uni. Grâce à cette indication, une des difficultés soulevées récemment sur la situation actuelle de l'Irlande se trouve résolue.

Depuis le dernier recensement, la presse protestante en Angleterre et en Irlande avait accrédité l'opinion, trop facilement acceptée sur le continent par plusieurs publicistes de grande autorité [1], qu'un des résultats de la famine et de l'émigration avait été de rétablir à peu près l'équilibre numérique entre les protestants et les catholiques irlandais. On voit immédiatement la conséquence qu'en tiraient avec joie les défenseurs de l'Église anglicane : c'est que le scandale de l'établissement protestant au milieu et aux dépens d'un peuple catholique disparaissait graduellement, et que bientôt il n'y aurait plus lieu d'attaquer par ce côté l'œuvre d'Henri VIII et d'Élisabeth.

Les enfants perdus de la presse tory et orangiste allaient même plus

[1] Par exemple, M. Léonce de Lavergne, dans son *Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, 3e édit., p. 411.

loin. Ils commençaient à contester hardiment à l'Irlande son titre de *catholique*[1]; autant, il y a dix et vingt ans, ces mêmes journaux s'étaient opposés avec fureur à ce que l'élément de la dénomination religieuse figurât parmi les indications du recensement officiel; autant, aux approches du recensement de 1861, ils sollicitaient par des clameurs répétées l'introduction de cet élément. Ils en faisaient la matière d'un défi adressé aux catholiques. « Nous verrons bientôt, disaient-ils avec un air de triomphe, quels pas im- « menses a faits dans ce pays l'œuvre de l'évangélisation[2], voici que les pro- « testants sont presque égaux en nombre aux catholiques : pourquoi les « journaux romanistes se taisent-ils là-dessus? Ils ont peur; ils ne vou- « draient pas qu'on les comptât, qu'on mît à nu leur faiblesse et qu'on fît « voir les progrès prodigieux du protestantisme. — Oui! nous défions les « journaux ultramontains de se joindre à nous pour demander l'indication « de la dénomination religieuse, » etc., etc.

Les journaux ultramontains ont accepté le défi : la demande pour l'indication de la dénomination religieuse a été unanime; les résultats en ont déjà été mis sous les yeux des représentants de la nation.

On ne pouvait pas opposer de réponse plus courte, plus péremptoire, plus triomphante, aux sarcasmes et aux défis du vieux parti protestant.

Le nombre total des personnes professant la religion de l'État, c'est-à-dire appartenant à la haute Église, était en Irlande, le 7 avril dernier, de. 678,661

Le nombre total des personnes appartenant aux cultes protestants dissidents (presbytériens, baptistes, méthodistes, mormons, quakers, irwingiens, etc.), ainsi qu'à la religion juive, était de. 595,899

Le nombre total des catholiques était de. 4,490,583

Voici, pour chacune des quatre provinces, le détail du recensement :

	Catholiques.	Église établie.	Cultes protestants dissidents.	Juifs.
Leinster.	1,246,253	171,234	21,843	266
Munster.	1,416,171	76,692	10,336	1
Ulster.	963,687	390,130	556,537	54
Connaught. . .	864,472	40,605	6,861	1
Total. . . .	4,490,583	678,661	595,577	322

Maintenant voici les conclusions qui se déduisent directement de l'étude de ces chiffres.

Si on compare les catholiques à tous ceux qui sont ne pas catholiques (protestants de toute dénomination et autres), les catholiques sont trois fois et demi plus nombreux (4,490,583 à 1,274,560).

Si on compare les catholiques aux protestants de l'Église établie, ce qui est l'unique question lorsqu'il s'agit du maintien et de la dotation de cette Église en Irlande, les catholiques sont dans la proportion de *six* à *un*.

[1] Le *Mail*, le *Packet*, le *Warder* (journaux torys et orangistes). Now, we shalls ee what a misnomer it is to speak of *Catholic* Ireland.

[2] Now it will be seen that such vast strides has evangelisation made that the Protestants we numerally equal to the Catholics, or very near it..... We challenge the ultramontane journals to the demand of denominational census...

Si on ne prend que la seule province du Munster, elle compte à elle seule plus de catholiques qu'il n'y a de protestants de toutes les sectes et de juifs dans l'Irlande tout entière (1,416,171 à 1,274,560).

Les résultats du recensement sont plus curieux encore et d'un plus vif intérêt pour la province d'Ulster, qui était réputée jusqu'à ce jour, et à très-juste titre, la forteresse du protestantisme en Irlande.

Les protestants de l'Église établie sont dans cette province au nombre de. .	390,130
Les dissidents au nombre de.	556,591
	946,721
Les catholiques de l'Ulster figurent dans le recensement pour le chiffre de.	963,687
Soit en leur faveur une majorité de.	16,966

Allons à des détails plus particuliers encore. Quand on a été en Irlande, on sait les souvenirs qui se rattachent aux villes de Londonderry dans l'Ulster, de Bandon dans le Munster. Londonderry est célèbre par le siége qu'en firent les jacobites en 1689, par l'énergique défense du général orangiste Walker, et par le succès qui couronna l'intrépidité des assiégés. La levée du siége de Derry est un anniversaire que les loges orangistes célèbrent religieusement au mois d'août, et où l'on fait retentir aux oreilles des papistes les chants les plus insultants, souvent accompagnés de provocations plus brutales encore [1].

En vain cependant Walker, du haut de sa colonne, semble présider encore à la défense de la cité; en vain les *apprentice* Boys resserrent chaque année leurs rangs, et par l'immortel Guillaume III jurent de maintenir la suprématie protestante : l'impitoyable statistique constate que Derry est sérieusement entamée : les papistes ont forcé les portes, et ils ne tarderont pas à être maîtres de la position; comptez :

Protestants de l'Église établie.	3,499
Presbytériens, autres dissidents et juifs.	5,040
TOTAL.	8,539
Catholiques à Derry.	11,954

Voilà les progrès d'*évangélisation* que vantaient le *Mail* et le *Packet!*

La petite ville de Bandon (Munster) n'est pas moins illustre dans les traditions protestantes. C'est sur les portes de cette ville qu'on lisait encore au siècle dernier cette inscription significative :

Turk, jew or atheist
May enter here, but no papist [2].

[1] Il y a peu de temps, un enfant a été tué d'un coup de fusil venu des rangs d'une procession orangiste. Dans une circonstance semblable l'année dernière (c'était pour fêter l'anniversaire de la bataille de la Boyne), plusieurs catholiques ont été grièvement blessés : l'un d'eux, qui avait reçu plusieurs balles, est mort après quelques semaines de cruelles souffrances et en pardonnant à ses assassins.

[2] « Turcs, juifs ou athées peuvent entrer ici, mais non les papistes. » Ce à quoi un catholique répondit par ces deux autres vers :

Who ever wrote this, wrothe it well
For the same is written on the gates of Hell.

« On a eu raison d'écrire cela ici, car la même chose se lit sur les portes de l'enfer. »

Or voici les proportions des diverses communions religieuses dans la cité qui tenait à honneur d'être comme la capitale et le foyer du protestantisme dans le Sud :

Protestants de l'Église établie	1,561
Dissidents	369
TOTAL	1,930
Catholiques	4,390
Soit en leur faveur une majorité de	2,460

En somme, les progrès du pur Évangile en Irlande sont loin de répondre et aux vœux de ses plus chauds partisans et aux efforts de toute sorte dont ils secondent l'œuvre lente et difficile de la conversion des catholiques. Si les proportions des deux éléments se sont modifiées depuis trente ans, cela est uniquement dû aux terribles désastres dont l'Irlande a été le théâtre, et qui, en effet, ont surtout frappé la partie catholique de la population[1].

Le protestantisme ne saurait s'en faire gloire : il n'a jamais rien conquis en Irlande, sinon des terres et de l'argent; et maintenant son empire sur les âmes diminue, là même où depuis trois siècles il avait établi une domination absolue et sans rivale. Les journaux orangistes ne voulaient plus qu'on dît la *catholique* Irlande; et voici que les statistiques du Parlement s'opposent à ce que l'on dise le *protestant* Ulster. Ainsi, à aucune époque de son histoire depuis plus de trois siècles, l'Église anglicane en Irlande n'a réussi à établir l'équilibre tant désiré entre les revenus qu'elle reçoit et les services qu'elle rend. Scandaleuse dès le commencement, la disproportion se montre toujours telle, et, en présence du recensement de 1861, on peut lui répéter cette vigoureuse apostrophe que lui adressait lord Macaulay en 1845 :

« Vous en êtes au même point qu'il y a deux siècles, et non-seulement « vous n'avez rien gagné sur le domaine de l'antique foi; mais vous ne vous « défendez qu'à grand'peine et avec un succès équivoque dans vos propres « frontières, dans votre *English pale*[2]. »

ADOLPHE PERRAUD,

Prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

[1] Voici d'après les mêmes statistiques l'échelle de décroissance de la population irlandaise :

En 1841	8,175,124
En 1851	6,552,385
En 1861	5,764,543

Ainsi, en vingt ans, l'Irlande a perdu par la famine et par l'émigration près de deux millions et demi d'habitants (2,410,581). Chose singulière, ce que l'Irlande a perdu en vingt ans est précisément ce que l'Angleterre, l'Écosse et le pays de Galles ont gagné depuis dix ans.

1851	17,927,605
1861	20,061;725
Augmentation	2,134,120

[2] Not victorios over the domain of the old faith, but painfully aud with dubious success defending your own frontier, your own *English pale*. (House of commons, april 23 th. 1845.)

BIBLIOGRAPHIE

L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, étude historique, par M. Vitet. Paris, Michel Lévy, 1 vol. in-8°.

Un nouvel ouvrage de M. Vitet est toujours une fête pour les amateurs de la saine et bonne littérature, pour ceux qui ont le goût des arts, qui les sentent et s'y intéressent. Le volume que nous annonçons ne fait point exception à cette règle.

Il n'est personne qui ne se souvienne de la belle étude sur Lesueur; elle date déjà d'un assez grand nombre d'années, et elle est toujours restée aussi vraie, aussi ingénieuse, aussi originale qu'au premier jour de son apparition. Jamais le tableau du mouvement de l'art français au dix-septième siècle, de ses diverses tendances, des causes qui l'ont jeté hors de sa véritable voie, indiquée par Lesueur, dans celle que Lebrun avait ouverte, n'a été exposé avec un plus grand talent de style et un sentiment plus exquis des lois et des conditions de la peinture. L'*Étude sur l'Académie royale de peinture et de sculpture* est comme un complément que M. Vitet vient d'ajouter à sa *Vie de Lesueur*.

C'est en effet l'origine de cette institution, fondée en 1648 au nom de la liberté de l'art, et détruite en 1792 comme un privilége, que nous raconte l'éminent critique. Nous sommes au début du règne de Louis XIV, alors que Lesueur et Lebrun vivent tous les deux, et que la peinture française hésite encore entre leurs influences opposées.

Le livre commence par un tableau de la situation des artistes avant la fondation de l'Académie. On y voit quelles difficultés incessantes, procès, saisies, amendes, suscitait la corporation des peintres, sculpteurs, enluminiers, doreurs et vitriers, aux peintres et aux sculpteurs qui, pénétrés du sentiment moderne de la dignité de l'art, ne voulaient pas se résoudre à la

situation de simples marchands de leurs œuvres, s'affilier à la maîtrise et mettre enseigne sur leur porte.

Institutions profondément libérales au treizième siècle et indispensables pour l'émancipation de l'art et de l'industrie laïques, les jurandes et maîtrises, particulièrement celle qui voulait régler l'exercice de l'art, c'est-à-dire de la chose la plus libre du monde, étaient devenues au dix-septième siècle des institutions surannées, oppressives et tyranniques, et déjà commençait contre elles la lutte qui devait se terminer par leur suppression totale en 1789. La concentration de l'industrie entre les mains de corporations privilégiées était dès lors un mal; mais ce qui était bien plus funeste, ce qui ne pouvait vraiment plus durer, c'était la confusion dans un même corps de tout ce qui se servait des couleurs ou du ciseau, quel que fût le but pour lequel il l'employât. La subordination naturelle et volontaire des artisans aux véritables artistes qui existait au début de la maîtrise avait disparu avec le temps, et, comme les premiers sont nécessairement toujours beaucoup plus nombreux que les seconds, ils formaient la majorité dans la corporation, où ils faisaient complétement dominer le côté mercantile et industriel. Au lieu d'être une association d'artisans dirigée dans une voie toujours plus haute par les artistes, la maîtrise n'était plus, au seizième et au dix-septième siècle, qu'une association d'industriels et de marchands, où quelques peintres et quelques sculpteurs, perdus au milieu de la foule des ornemanistes, des barbouilleurs d'enseignes, des peintres en bâtiment, des doreurs, des vitriers, étaient obligés de subir leur loi, de s'assimiler à eux, d'accepter l'humiliante condition d'avoir boutique ouverte, dans laquelle, en un mot, l'art était complétement subordonné au métier.

Il y avait bien, pour les artistes qui ne voulaient pas se soumettre aux conditions de la maîtrise et qui cherchaient à s'émanciper, la ressource des brevets de peintres et sculpteurs ordinaires du roi et des princes du sang. Mais la faveur royale elle-même n'était pas une protection suffisante. La maîtrise avait ses droits et ses priviléges inscrits depuis longtemps dans les lois du pays, et la condition des brevetaires n'était établie nulle part. Aussi les maîtres ne se faisaient-ils pas faute de leur intenter à chaque instant des procès, et les tribunaux, attentifs seulement à la question de droit, donnaient presque toujours tort à la cause de l'émancipation de l'art. La lutte s'envenimant de plus en plus à mesure que les vrais artistes, au spectacle des Académies de l'Italie, prenaient un plus haut sentiment de leur dignité et cherchaient à s'affranchir des entraves de la maîtrise, celle-ci, en 1646, profitant de l'affaiblissement du pouvoir royal, avait poussé ses prétentions jusqu'à demander, par une requête au Parlement, que le nombre des peintres et sculpteurs brevetaires du roi fût réduit au chiffre de six, qui ne pourrait être excédé, et que ces peintres et sculpteurs, s'ils n'étaient pas maîtres, n'eussent pas, sous peine de 500 livres d'amende et de confiscation, le droit de travailler pour un autre que le roi.

Cette exorbitante prétention donna naissance à l'Académie par laquelle la maîtrise devait être ruinée.

Menacés d'un asservissement complet, les peintres comprirent qu'ils ne pouvaient résister à une corporation aussi puissante que la maîtrise qu'en lui

opposant la force collective d'une autre association. Vingt-six peintres et sculpteurs, parmi lesquels étaient Lebrun, Lesueur, Sébastien Bourdon, Lahire, Errard, Philippe de Champaigne, Sarrazin, Guillain, Van Opstal, se réunirent et formèrent, sous le patronage de M. de Charmois, conseiller d'État, une Académie sur le modèle de l'Académie de Saint-Luc à Rome, pour réunir les véritables artistes qui ne voulaient pas faire du métier et du commerce, en face de la maîtrise, et donner l'enseignement aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière de la peinture et de la sculpture. Le 20 janvier 1648 cette association fut officiellement fondée et reconnue par le conseil de régence sous le titre d'*Académie royale de peinture et de sculpture.*

Tout ne finit pas à cette fondation. La nouvelle Académie, dans ses premières années, eut à passer par des phases bien diverses, à soutenir bien des luttes avec l'ancienne corporation, qui essaya de se rajeunir en formant à son tour une Académie de Saint-Luc. Des peintres célèbres qui n'avaient pas été appelés aux réunions chez M. de Charmois, Vouet et Mignard, prêtèrent l'appui de leurs noms à la maîtrise. Un moment même on essaya d'un rapprochement. L'Académie et l'ancienne maîtrise opérèrent une fusion, que les prétentions exorbitantes des barbouilleurs industriels rendirent bientôt impossible à maintenir. Tout cela se passait au milieu des troubles de la Fronde; la royauté n'était pas assez forte pour appuyer efficacement sa nouvelle création, et la vieille corporation détrônée trouvait un secours puissant dans l'esprit d'opposition alors général. Enfin l'ordre se rétablit dans le pays, et avec l'ordre une de ces passions d'absolutisme, qui de temps à autre saisissent la France au sortir des troubles civils. L'astre de Louis XIV se leva sur l'horizon, et la main puissante du grand roi commença la reconstitution de la France en détruisant tous les ferments de désordre, mais en ruinant en même temps ce qui restait des anciennes libertés. Dans cette œuvre de réorganisation les Académies eurent une part très-importante, et celle de peinture et de sculpture fut définitivement constituée en 1664 sous le patronage de Colbert et du chancelier Séguier.

Mais entre l'esprit de l'Académie royale de 1664 et celui de la première Académie de 1648 il y avait autant de différence qu'entre la politique des deux époques. C'est un fait que M. Vitet met le premier en lumière et qui fait de son livre une véritable révélation pour l'histoire de l'art français. L'Académie de 1648 était une institution libérale où l'on sentait un reflet de l'esprit de Lesueur; elle n'avait de but que celui de relever l'art, de l'émanciper des anciennes chaînes, et de donner aux artistes la possibilité de vivre en dehors de la maîtrise sans être inquiétés par elle. L'Académie de 1664, au contraire, était une institution d'absolutisme conforme à l'esprit de Lebrun, elle faisait succéder un privilége à un autre privilége et prétendait monopoliser entre les mains de ses membres l'enseignement des arts du dessin.

Tels sont les principaux faits que comprend la nouvelle étude de M. Vitet. On ne saurait, du reste, l'analyser; il faut la lire tout entière. L'éminent écrivain a mis en œuvre des documents déjà publiés, mais fort peu connus, les *Mémoires de Testelin* sur la fondation de l'Académie, édités par M. de Mon-

taiglon, et les documents judiciaires imprimés par l'Académie elle-même en 1693 dans un volume presque introuvable aujourd'hui, documents réunis de nouveau presque tous en pièces justificatives à la fin du travail de M. Vitet. Mais, avec la qualité propre aux esprits créateurs, il a su tirer de ces documents, que d'autres avaient pu connaître avant lui, des données entièrement nouvelles et qui serviront désormais de base aux études de ceux qui voudront s'occuper de cette période de l'histoire des arts dans notre pays.

On se tromperait, au reste, si l'on croyait que M. Vitet a fait uniquement dans ce livre une œuvre d'érudit. Son travail a aussi une grande importance pratique. Il en est de l'ancienne Académie de peinture comme de beaucoup d'autres institutions de la vieille France que l'on a supprimées sans avoir mûrement réfléchi à ce qu'on mettrait à la place. Après avoir détruit l'Académie au nom de la liberté, quand on a dans une époque de démocratie reconstitué l'Institut, on n'a pris de la vieille institution que le côté aristocratique, l'état-major, et on a négligé le côté libéral de l'Académie, les sages dispositions qui la mettaient en rapport constant avec les jeunes artistes et l'associaient à toutes les phases du mouvement des arts. Aussi, quand on voudra réorganiser, comme il sera nécessaire un jour, l'Académie actuelle des beaux-arts et notre école, qui ne répondent pas d'une manière suffisante aux besoins, il faudra beaucoup puiser dans les anciens règlements de l'Académie de peinture et sculpture, et surtout dans les traditions de cette première époque libérale de l'Académie dont M. Vitet nous fait connaître le véritable caractère.

Parler du style, de l'agrément, de l'intérêt du livre que nous annonçons, est une chose inutile. Il suffit de dire qu'il est digne de son auteur.

M. Vitet nous permettra seulement de lui adresser une observation en terminant ce compte rendu beaucoup trop court. Le livre qu'il vient de donner au public n'est en réalité que le premier chapitre d'un ouvrage plus étendu, d'une *Histoire complète de l'ancienne Académie*. Cette histoire est un beau et vaste sujet, car c'est celle de tout l'art français au dix-huitième siècle. Les amis de l'art, après ce volume, l'attendront et la réclameront de M. Vitet. Qu'il consente à ne pas tromper cette attente. Le sujet est digne de lui; lui seul est en état de le bien traiter, impartialement, sans engouement, en demeurant fidèle aux grands principes de l'art, en rendant une complète justice à nos peintres et à nos sculpteurs du dix-huitième siècle, sans céder aux caprices de la mode qui les exalte aujourd'hui pour les décrier demain.

François Lenormant.

HISTOIRE DU DROIT CRIMINEL DES PEUPLES MODERNES, considéré dans ses rapports avec les progrès de la civilisation, depuis la chute de l'empire romain jusqu'au dix-neuvième siècle, par Albert du Boys, ancien magistrat (tome troisième). Paris, Auguste Durand[1].

M. Albert du Boys poursuit sa tâche avec autant de soins que de zèle, et nous sommes heureux d'annoncer ce nouveau volume à ceux des lecteurs du *Correspondant* qu'intéresse l'étude approfondie de la législation et de l'histoire. Ils y trouveront, non moins que dans les précédents, le mérite des recherches savantes et des expositions lumineuses, et, à un plus haut degré, celui qu'y ajoutent, indépendamment de la volonté et du talent de l'auteur, l'importance et l'unité du sujet. Il est, en effet, exclusivement consacré à l'examen des institutions judiciaires de l'Angleterre au moyen âge, de ces institutions qui, beaucoup moins altérées par le progrès moderne que celles du continent, et devenues, dans la forme définitive qu'il leur a donnée, l'objet des éloges les plus emphatiques et des critiques les plus acerbes, fixent plus particulièrement l'attention du jurisconsulte et du publiciste, en même temps qu'elles présentent à leur observation plus d'ensemble et moins d'obscurité. Cette dernière assertion est contraire à l'idée qu'on se fait communément de la législation britannique; mais elle est démontrée pour quiconque a lu M. du Boys, aussi bien par la facilité qu'on éprouve à le comprendre et à le suivre que par l'explication qu'il donne des causes historiques de ce fait : — une féodalité, non pas formée peu à peu, comme en France et en Allemagne, des débris épars çà et là et recueillis dans des proportions diverses d'une souveraineté en dissolution, mais importée tout d'un coup par la conquête et organisée sur la base la plus favorable à la concentration du pouvoir; — les traces du gouvernement des empereurs, moins fortement empreintes que dans la Gaule, entièrement effacées par une suite d'invasions; — l'influence du droit romain énergiquement combattu dès le principe et finalement écartée par le sentiment national; — celle du droit canonique peu sensible, au moins en ce qui touche aux formes de procédure : — autant de circonstances qui se réunissent pour simplifier les questions si prodigieusement compliquées ailleurs par le concours successif ou simultané d'une foule d'éléments distincts, souvent contradictoires, qui, dans leur action immédiate, se heurtent et semblent s'exclure, et à chacun desquels on ne parvient qu'à grand'peine à faire exactement sa part dans l'appréciation des résultats plus éloignés.

Dès qu'on parle du droit criminel anglais, la pensée se porte sur l'institution du jury, objet de tant de controverses. L'auteur a étudié avec un soin tout spécial ses origines et ses développements, et a répandu un jour précieux sur cette matière, encore imparfaitement connue parmi nous.

Il est assez généralement admis de voir dans le jury l'expression pure et simple de cette maxime juridique du moyen âge : *Nul ne peut être jugé*

[1] Voir le *Correspondant*, t. XXXIV, p. 641, et t. XLV, p. 641.

que par ses pairs, et c'est une des réponses souvent adressées parmi nous à ceux de ses détracteurs qui le repoussent comme un produit exotique, qu'il a jadis germé sur notre sol, que les *rachimbourgs*, appelés du sein du peuple à siéger dans le plaid, étaient de véritables jurés; que les Anglais n'ont fait que conserver avec plus de soin un système originairement commun à tous les peuples de l'Europe occidentale, et qu'en le recevant de leurs mains, nous n'avons point fait un emprunt, mais recouvré un bien perdu. Cette idée est tellement naturelle, que M. du Boys lui-même, tout scrupuleux qu'il est dans la constatation et dans la qualification des faits, a paru confondre en quelque sorte, dans un passage au moins de son premier volume (p. 194), l'intervention des rachimbourgs dans les jugements avec celle des jurés. Ajoutons qu'elle est doctrinalement vraie, en ce sens que le jury, tel qu'il existe maintenant et tel qu'il est depuis longtemps considéré par nos voisins, répond à ce même besoin de participation des citoyens à l'administration de la justice, de garantie contre l'influence exclusive d'une magistrature officielle et permanente, auquel les coutumes judiciaires de nos ancêtres donnaient satisfaction.

Mais, il faut le dire, elle est historiquement fausse, et ce n'est pas en vue de ce besoin que s'est constitué le jury anglais. Non que la Grande-Bretagne n'eût anciennement connu et pratiqué le régime qui faisait concourir au jugement les délégués du peuple avec ceux du souverain; mais, outre que ces délégués paraissent avoir eu dès l'origine ce caractère d'assesseurs permanents qui fut substitué plus tard par Charlemagne en la personne des *scabii* à la mission accidentelle et transitoire des rachimbourgs (voir tome Ier, p. 194, et tome II, p. 70); outre qu'ils étaient, ainsi que ces derniers, appelés à statuer, non sur le point de fait seulement, mais sur tout l'ensemble de la cause, les empiétements de la monarchie nouvelle, issue de la conquête normande, avaient profondément altéré cette partie du vieux droit national et fait accepter une justice émanant exclusivement du trône pour la conservation de la *paix du roi*. Et le jury ne naquit point d'une réaction directe et systématique contre ce principe, mais des nécessités pratiques et journalières de l'instruction.

Pour bien comprendre ceci, il faut voir dans le livre même comment une procédure qui répugne à nos idées modernes en matière d'enquête, mais dont l'usage, attesté par les capitulaires, avait, dix ans avant la conquête, prévalu tout à la fois chez les Anglo-Saxons, encore indépendants, et chez les Normands, leurs futurs vainqueurs, confiait au juge le soin de *choisir* les témoins (*meliores eligantur*, dit Charlemagne) avant de recevoir leur déclaration sous la foi du serment; — comment, se généralisant en Angleterre sous Guillaume et ses successeurs, d'abord dans les affaires civiles, puis dans les enquêtes ouvertes pour la réduction du *domesday-book* ou cadastre dressé par les conquérants à l'effet d'asseoir et de répartir l'impôt, elle s'introduisit de là dans l'instruction criminelle, et, donnant pour auxiliaires aux juges ambulants (*justitiarii itinerantes*) dans la recherche des infractions à la paix du roi, seize chevaliers de chaque comté obligés par serment à dénoncer toute personne soupçonnée de quelque méfait, constitua dans sa forme rudimentaire le jury d'accusation; — comment enfin les

épreuves du feu et de l'eau, auxquelles on n'avait pas cessé d'avoir recours pour trancher définitivement la question de culpabilité, ayant été solennellement abolies par le quatrième concile de Latran, et le Saint-Siége, ayant réclamé l'exécution de ce décret pendant la minorité d'Henri III, les ministres du jeune roi, ne sachant ou n'osant déterminer un nouveau mode de jugement, abandonnèrent ce soin à la discrétion des juges; et comment ceux-ci, effrayés à leur tour de la responsabilité qui leur était laissée, imaginèrent de la partager avec les citoyens, en appelant, à l'instar du jury d'accusation, un second jury dans le voisinage du lieu où le crime avait été commis à leur fournir les éléments des sentences qu'ils avaient à rendre : pas décisif dans la voie déjà tracée, après lequel le jury existe dans toutes ses branches, non en vertu d'un acte législatif dont on puisse assigner la date, mais par un travail progressif qui s'est opéré dans l'ombre, et dont l'effet seul frappe nos yeux, tout étonnés de voir que du système des preuves légales, auquel appartenaient essentiellement les témoins choisis, est sortie la négation la plus radicale de ce système, formulée dans le jugement par jurés.

Cependant il reste beaucoup d'autres pas à faire pour porter cette institution au degré de perfection qu'elle doit atteindre un jour, et rien n'est plus curieux que de suivre avec l'auteur les tâtonnements qui, après avoir présidé à sa naissance, accompagnent son développement et la font passer graduellement de l'état d'expédient à celui de principe; que de voir disparaître avec le temps, et l'obligation de prendre les membres du jury parmi les voisins de l'accusé, et l'exclusion des témoins à décharge, et la responsabilité personnelle des jurés, et la nécessité, maintenue jusqu'au règne de Georges IV, du consentement de l'accusé, pour rendre le jury compétent en matière capitale: toutes choses qu'explique le caractère primitif des jurés, et qui perdent leur raison d'être à mesure que ces derniers revêtent plus complétement celui d'appréciateurs souverains du point de fait.

On nous pardonnera sans doute d'être entré dans plus de détails peut-être qu'un simple bulletin n'en devait admettre. Notre excuse est dans le sujet même et dans l'intérêt qui s'attache à un mode de jugement célèbre entre tous; que l'admiration passionnée des diverses familles d'une grande race recommande à l'attention, sinon à l'imitation des autres peuples; qui, transporté en France, y a su résister à beaucoup de préventions, et à une expérience de soixante-dix ans, dans des conditions plus ou moins favorables, et dont nous croyons pouvoir dire sans lui attribuer une valeur exagérée, qu'il est, à notre époque, un élément essentiel de la liberté politique; — qu'il entretient, là où elle a disparu, les notions du devoir civique et du concours de tous à l'œuvre sociale; — que ses inconvénients mêmes, suivant une ancienne et judicieuse doctrine de M. Dupin[1], le rendent préférable à tout autre à l'égard de certaines classes de délits; — que pour les crimes ordinaires, si ses résultats, envisagés isolément, sont souvent loin d'être exempts de reproches, il n'en donne pas moins, à tout prendre, une

[1] Conclusions du 5 mai 1847 sur la question de l'action civile en matière de presse (Recueil de Dalloz, 1847, Ire partie, pp. 120 et 121).

moyenne de répression telle que le comporte l'état de notre société et de nos mœurs ; — qu'enfin le fait seul de son existence prolongée dans un pays y rend son remplacement presque impossible, et que, dans les affaires graves, après qu'on a pris l'habitude de voir la responsabilité de la sentence disparaître sous l'anonyme d'un tribunal fortuit et éphémère, cette même responsabilité, retombant de tout son poids sur un petit nombre d'hommes, toujours les mêmes et placés en vue du public, ne serait ni supportée par eux ni acceptée par l'opinion.

Nous regrettons de ne pouvoir donner au moins une idée de bien d'autres parties du travail de M. du Boys; — de celle notamment qui, après avoir dépeint le despotisme organisé par les rois normands à l'époque même où la monarchie capétienne se dégageait à peine des étreintes de la féodalité, montre comment, par la loi providentielle des réactions, et sous l'influence du principe électif et du principe d'association, soigneusement conservés par nos voisins, les successeurs de Guillaume ont vu leur autorité limitée par les restrictions et les garanties les plus sérieuses qui aient jamais été opposées aux envahissements du pouvoir, tandis que les descendants de Philippe Ier ont fini par réunir dans leurs mains toutes les prérogatives de la souveraineté la plus absolue; — de celle qui décrit la perturbation jetée dans le droit anglais par la tyrannie politique et religieuse de cette maison de Tudor, prédestinée, ce semble, à faire oublier par sa cruauté froide et raffinée les sauvages boucheries des Plantagenet ; — de la conclusion dans laquelle l'auteur résume les traits les plus saillants du tableau qu'il vient de mettre sous les yeux du public, et, avec une impartialité rare et difficile à garder quand il s'agit de l'Angleterre, fait la part du bien et du mal, comparant souvent la législation britannique avec la nôtre pour en faire mieux ressortir les mérites ou les défauts ; — d'un appendice sur l'esclavage, le servage et le paupérisme, où abondent les faits curieux et les rapprochements instructifs. Mais nous avons mieux encore à faire, c'est de conseiller la lecture entière du livre comme seule capable de faire apprécier tout ce qu'il contient d'excellent. Nul ne se repentira, nous en sommes sûr, d'avoir suivi ce conseil.

E. de Fontette.

DES VICISSITUDES POLITIQUES DE LA FRANCE, par M. R. de Larcy, ancien dépu é. Paris, 1860, in-8.

Un homme qui s'est fait distinguer dans nos anciennes assemblées politiques par la netteté de ses vues, la droiture de ses intentions, son esprit de conciliation et un inébranlable attachement aux idées conservatrices et libérales, M. de Larcy, a consacré les loisirs que lui a faits la disparition momentanée des institutions parlementaires à la recherche des causes qui ont empêché la France de trouver dans ces institutions les conditions d'ordre et de liberté sans lesquelles sa dignité et sa civilisation courent le plus grand

péril. M. de Larcy a demandé au passé ce qu'il pouvait offrir : des enseignements et non des institutions.

« On ne doit pas, dit-il, étudier les choses d'autrefois avec la prétention « de les ressusciter : il est des ruines que le temps ne relèvera jamais. Mais, « si le passé était mieux connu et apprécié de la même manière, on serait « beaucoup mieux préparé à s'entendre sur les difficultés du présent... « Pourquoi la France n'a-t-elle pas su concilier son passé et son avenir? les « traditions et le développement de ses destinées? N'est-ce pas là, en effet, « la cause de tous nos malheurs? Le principe de liberté n'ayant pu se com- « biner à temps avec le principe monarchique, une révolution a éclaté, et « c'est précisément au fait même de cette révolution qu'il faut imputer l'in- « succès des diverses entreprises tentées alors et depuis pour établir en « France la liberté politique. Séparées l'une de l'autre, la monarchie et la « liberté ont également succombé. Ces deux grandes traditions nationales, « qui auraient dû se prêter un mutuel appui, n'ont rencontré à la fin, dans « leur isolement, que faiblesse et impuissance. Tel est le double enseigne- « ment qui va ressortir de cette étude. »

M. de Larcy passe rapidement en revue l'état des personnes et des distinctions sociales chez les nations germaines et chez les Francs, la situation respective des Francs et des Gallo-Romains après la conquête, la part de l'élément germanique et de l'élément romain dans les sociétés modernes, les assemblées politiques sous les deux premières races, le parlement féodal des premiers Capétiens, l'institution des pairs de France et son double rôle politique et judiciaire, et enfin les états généraux.

Il retrace les actes les plus importants de chacune de ces assemblées des représentants de la nation, et explique comment elles ne réussirent pas à conquérir définitivement une autorité politique permanente. Seule, la province du Languedoc connut le gouvernement représentatif et ne cessa de le pratiquer jusqu'en 1789 ; mais son exemple et son influence furent stériles pour le reste de la monarchie.

M. de Larcy attribue surtout aux vices de l'organisation de l'aristocratie française l'insuccès des trop rares tentatives qui eurent pour objet de donner des bases stables à la liberté politique. La féodalité carlovingienne n'aspirait qu'à gouverner ses fiefs dans la plus entière indépendance du pouvoir royal et à y exercer l'autorité la plus absolue. La féodalité apanagère représentée par différentes branches de la maison régnante eut absolument les mêmes prétentions, et ses chefs attachèrent fort peu de prix au retour des états généraux, car ils ne tenaient en aucune façon à un contrôle dont ils auraient les premiers ressenti la gêne.

La féodalité apanagère s'éteignit avec le quinzième siècle, et fit place à une troisième aristocratie qui occupe à son tour une place importante dans nos annales. A sa tête étaient les chefs des grandes maisons de France, qui aspiraient à prendre les plus belles provinces à titre de gouverneurs, et à s'y attribuer toutes les prérogatives de la royauté. La Réforme vint à propos pour donner à ces ambitions un prétexte de troubles civiles. Catholiques et protestants se disputent à l'envi les lambeaux de l'autorité royale. Les uns et les autres réclament parfois la convocation des états généraux, plutôt

pour arracher des concessions à l'autorité royale que pour assurer aux représentants de la nation un concours régulier dans l'administration du pays, car ils avaient tout à redouter de la puissance des états. Quelques hommes plus dévoués à la France déploraient amèrement ces dissensions sans but et sans grandeur.

« Ces regrets, dit M. de Larcy, étaient ressentis dès cette époque ; le pru-
« dent Commines les avait exprimés sans détour, et on en retrouve le té-
« moignage dans les *Mémoires* de Tavannes, âme ardente et fière, mal faite
« pour la servitude.

« Heureux, s'écrie-t-il, les Castillans et les Anglois, au pays desquels il
« ne s'impose pas sans leur consentement ! Les François feroient beaucoup
« plus par eux, si doucement ils se pouvoient reglisser à ce privilége dont
« ils ont joui, et qui leur étoit conservé par les assemblées d'états gardia-
« teurs du bien public... Ce n'étoit pas par l'entreprise des huguenots, à
« Amboise, qu'il falloit regagner cette liberté ; c'étoit faire les affaires de
« MM. de Condé, de Montmorency et de Chatillon, non celles du roi et du
« public. Les assemblées d'état doivent être procurées généralement de
« tout le peuple et non des particuliers, princes ou seigneurs, qui ne dé-
« sirent ces assemblées que par leur intérêt ; étant satisfaits, ils abandonnent
« le public. » *Auquel n'étant pas satisfaits, ils abandonnent les états*, eût été plus exact. Les ambitieux, qui voulaient se faire un instrument de ces assemblées, s'apercevaient bientôt que l'institution ne s'y prêtait guère. Au milieu des discussions générales et publiques, les pensées personnelles étaient mal à l'aise. Aussi ceux-là mêmes qui avaient demandé les états s'en dégoûtaient bien vite. De là tant d'avortements.

« Tavanne n'en met pas moins ici le doigt sur la plaie de la vieille société française. La haute aristocratie n'avait pu se constituer en un corps vraiment politique, et seule pourtant elle pouvait donner l'impulsion décisive. »

Lorsque les ligueurs traitèrent avec Henri IV, des indemnités individuelles suffirent à les désintéresser. « Les 32 millions de livres, ajoute M. de Larcy, comptés aux gouverneurs de villes et de provinces furent la rançon de la France, et, quoiqu'ils l'eussent oubliée dans le marché, elle dut encore s'estimer heureuse d'être délivrée à ce prix. »

En 1595, au moment où Henri IV luttait avec peine contre l'Espagne, « le duc de Montpensier aborda le roi à Saint-Quentin, et lui proposa, de la part des principaux seigneurs français, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de leurs gouvernements, droit d'hérédité, et sans être obligés à rien envers le roi qu'à l'hommage lige... De tous les sentiments qui agitaient l'esprit du roi, ce prince ne montra au duc de Montpensier que celui d'une grande compassion de lui voir faire un personnage si indigne de lui... Il était d'ailleurs si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, et si déterminé à périr mille fois plutôt que de couvrir de cette infamie la famillle et la dignité royales, qu'il n'eut pas même la pensée de répondre un seul mot sur le fond de la proposition. »

Les *Mémoires de Sully*, auxquels nous empruntons, comme M. de Larcy, cette citation, ne nous montrent pas des sentiments plus désintéressés et plus

patriotiques chez les chefs protestants. « Ce sera, écrit le fidèle serviteur d'Henri IV, une honte éternelle pour le duc de Bouillon, du Plessis-Mornay, d'Aubigné, Constant, Saint-Germain et quelques autres, mais surtout, je le répète, pour Lesdiguières, d'avoir souscrit à un *Mémoire*, dont l'existence n'a été que trop bien prouvée, dans lequel on jetait les fondements d'une république calviniste au milieu de la France, libre et absolument indépendante du souverain. Je sais bien que ces termes ne se trouvent pas dans le *Mémoire*, mais les termes ne sont rien là où est la réalité ; et je fais ces personnes elles-mêmes juges de ce qu'on peut entendre par l'établissement d'un corps dont les chefs sont aussi exactement liés ensemble que séparés d'avec les autres, et de conseils provinciaux qui prennent la loi d'un conseil suprême général, cet appui qu'on y cherche chez l'étranger, cette obligation de prêter certains serments, enfin l'exclusion qu'on y donne à tout catholique romain et à tout officier particulièrement attaché au roi, des charges, des dignités et des affaires du nouveau parti. »

Henri IV accorda aux chefs de l'aristocratie protestante des concessions analogues à celles qu'avaient obtenues les ligueurs.

« Les parties prenantes dans ces tristes contrats, dit M. de Larcy, ne réclamaient certes pas les états généraux ; Henri IV les avait promis, mais à peu près tout le monde et lui-même semblaient en avoir perdu le souvenir. » Ce grand roi était certainement plus libéral que ses contemporains ; il réunit deux fois les notables, souffrit les remontrances des parlements et des magistrats municipaux, respecta les libertés provinciales et communales ; aussi, suivant l'heureuse expression de M. de Larcy, peut-on dire que, « sous son règne, le vrai tempérament de la souveraine puissance, la première des libertés publiques, ce fut le caractère du roi. »

Cependant la puissance souveraine, même avec un tempérament de ce genre, est loin d'être du goût de M. de Larcy.

« Tout cela ne suffit pas, il est vrai, à donner à la France des institutions dont elle-même, il faut le dire, n'avait pas un assez ferme et suffisant désir, et, quoique le mal ne fût irréparable que beaucoup plus tard, comme le dernier anneau de la chaîne ne pouvait entièrement se séparer du premier, il nous fâche que, même à deux siècles de distance, 1589 puisse paraître responsable de 1789. »

Après la mort d'Henri IV, les grands seigneurs reprirent leurs projets, et les protestants et les catholiques se liguèrent pour affaiblir la couronne, qui, trop faible pour résister ouvertement, eut recours aux négociations et signa le traité de Sainte-Menehould, par lequel Condé obtenait le château fort d'Amboise et 400,000 livres, Mayenne 300,000 livres et la survivance du gouvernement de Paris ; le duc de Nevers, Mézières ; MM. de Bouillon, de Longueville, de Rohan, des avantages analogues. Les états généraux de 1614 arrêtèrent un peu le mal. « Par cela seul que les opinions se débattaient au grand jour et sous les regards du public, l'égoïsme était mal à l'aise, il se cachait sous l'esprit de corps, et l'esprit de corps finissait par céder à l'intérêt général. Ce n'est pas dans une assemblée d'états que les conditions de Sainte-Menehould auraient pu être stipulées. Poussés par un commun sentiment d'émulation et de pudeur, on y voyait les nobles répudier l'abus des pensions et

les officiers de justice la vénalité des charges. » Nous partageons sur ce point l'avis de M. de Larcy, et, comme lui, nous reconnaissons que, ces idées ayant malheureusement fort peu cours au dix-septième siècle, la royauté seule pouvait sauver la société française du démembrement qui la menaçait. On sait avec quelle résolution et quelle habileté Richelieu, soutenu par la confiance absolue de son roi et par le concours d'une bourgeoisie riche, éclairée et patriotique, reprit l'œuvre interrompue par la mort d'Henri IV. On peut ne pas approuver tous les moyens employés par ce grand homme d'État, on peut même déplorer le sort de quelques-uns de ses ennemis; mais ces ennemis, il avait le droit de le dire, étaient ceux de l'État, et leur triomphe eût été une calamité publique.

M. de Larcy pense que la liberté politique aurait pu s'établir en France à la fin du règne de Louis XIV, et que ce fut la dernière occasion pour notre pays de réformer son gouvernement et d'échapper ainsi aux conséquences d'une révolution qui devait faire disparaître d'un seul coup toutes nos anciennes institutions. La nécessité de donner à l'autorité royale des limites qui fussent à la fois pour elle un contre-poids et une garantie avait d'ailleurs frappé les hommes vertueux qui se groupaient autour du duc de Bourgogne, et plaçaient sur sa tête des espérances trop vite, hélas! déçues. M. de Larcy termine son ouvrage par des détails curieux sur les plans d'une politique qui peut être difficilement appréciée à sa juste valeur, puisqu'elle est restée à l'état de simples projets.

HENRY MOREAU.

L'EXPÉDITION DE ROME EN 1849, par M. Léopold de Gaillard. — Paris, Lecoffre, 1861.

L'important ouvrage que M. de Gaillard, à l'aide de documents inédits réunis par un travail intelligent et assidu, vient de consacrer à l'histoire de l'expédition de Rome en 1849, est déjà connu des lecteurs du *Correspondant* par des extraits qui ont dû certainement leur inspirer le désir de posséder tout le livre.

Quand cinquante années se seront écoulées, lorsque nos successeurs jetteront un regard sur les événements agités de notre temps, lorsqu'ils chercheront à résumer tout un siècle dans trois ou quatre faits principaux, je crois que l'expédition de Rome leur paraîtra l'un de ces faits, une date notable et comme un point culminant. Qu'une petite armée relève un petit trône, ce n'est rien d'important; que quelques milliers de soldats français, conduits par un vaillant chef, prennent une ville, chassent des révoltés et respectent, jusque dans l'ivresse du combat, les personnes et les pierres, les existences et les monuments, ce n'est qu'une victoire de plus à la française, ce n'est rien d'extraordinaire. Mais l'expédition de Rome a un autre caractère, une autre portée. Elle termine ces années 1847, 1848, 1849, que l'on peut appeler l'année des constitutions, l'année des révolutions, l'année

des réactions. Elle occupe précisément le milieu du dix-neuvième siècle, elle a pour but de restaurer un souverain qui est en même temps, comme Pontife, le centre du monde moral; elle relève sa royauté au nom de principes qui sont la base de l'ordre politique, elle garantit son indépendance, qui assure celle des croyances religieuses dans le monde. C'est la France, à soixante ans de Robespierre et de Voltaire, sous une seconde République gouvernée par un second Napoléon, la France qui ne défend pas ses rois et s'élance au secours d'un pape contre une autre République. Lorsqu'on verra, dix ans après, la France, redevenue monarchique, ne pas empêcher et finir par reconnaître les entreprises d'un roi qu'elle a aidé contre le roi qu'elle a restauré, on sera très-embarrassé de ce contraste, et l'histoire se demandera laquelle des deux politiques fut la politique française, auquel des deux moments la France a servi ses intérêts et suivi ses traditions.

Les jugements seront divers, ils le sont déjà. Les uns appelleront la restauration du Pape une croisade, les autres un attentat, ceux-ci n'y verront qu'un entraînement éphémère et regrettable, ceux-là soutiendront que ce fut un acte très-politique et très-national. On fera dater de cette expédition de funestes conséquences, ou bien on exaltera l'esprit qui l'a inspirée. Ces contradictions extrêmes, nous les entendons déjà tous les jours, et tant de changements mêlés à tant de divergences menacent de défigurer cette page de nos annales contemporaines. Encore un peu de temps, et elle passerait à l'histoire entièrement méconnaissable. Il était tout à fait nécessaire qu'une main habile, impartiale et ferme, vînt en quelque sorte prendre l'empreinte de la vérité vivante, avant qu'elle fût ensevelie sous l'amas des mensonges et des contradictions. C'est cette empreinte que M. de Gaillard a su fixer.

Ce double courant qui se produit dans les jugements, il existait déjà dans les volontés, au moment où fut commencée l'expédition de Rome. Il faut lire dans le livre M. de Gaillard ce conflit d'intentions contradictoires qui se traduisit alors en violents débats et en déplorables hésitations dans l'Assemblée, dans le cabinet, et jusqu'au fond d'une même âme. Avec un art extrême, avec une grande force d'évidence, il nous montre dans la politique de 1831 et de 1847 les racines de la politique de M. Thiers et de M. de Falloux, héritière de celle de M. Guizot, de M. Périer, de M. Laffitte lui-même; mais en même temps il découvre dans la politique de 1849 les semences de la politique de 1859. Il y a des moments où l'honneur militaire et le cri de la conscience l'emportent et font taire toute hésitation, comme l'instant où après l'odieux assassinat de M. Rossi (15 novembre 1848), le général Cavaignac dit à M. de Corcelle : *Il faut voler au secours du Pape!* ou comme le jour où le président de la République écrit noblement au général Oudinot, après l'affaire du 30 avril 1849 : *Notre honneur militaire est engagé, je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte.* Il y a d'autres heures où le sentiment de la gloire nationale et les joies de la foi religieuse couvrent et effacent toute autre pensée, comme la séance (25 octobre 1849) où M. de Montalembert s'écria : *L'Église est plus qu'une femme, c'est une mère!* ou comme la journée (15 juillet) où le général Oudinot, entre M. de Corcelle et M. de Rayneval, entra dans Saint-Pierre, après avoir relevé l'étendard des clefs au sommet du fort Saint-Ange.

Mais combien d'heures d'incertitude et de luttes à côté de ces beaux moments! Quel mérite revient aux ministres qui ont su décider le chef du gouvernement et leurs collègues, aux orateurs qui ont su entraîner les votes, aux diplomates qui ont renoué persévéramment des fils toujours rompus ou embrouillés, au général qui a tant souffert personnellement du vague des instructions, du conflit des attributions, sans laisser un instant péricliter entre ses mains l'honneur français et l'intérêt catholique!

Il y a dans l'histoire de l'expédition de Rome deux ou trois histoires, celle des hommes et celle des événements, l'histoire parlementaire, l'histoire diplomatique, l'histoire politique. M. de Gaillard n'a négligé aucun côté de ce tableau si rempli. Il a consulté toutes les pièces et tous les souvenirs; on lui a tout dit, et il a tout compris, il a tout reproduit avec une impartialité animée, beaucoup de feu dans le récit, de couleur dans le style, un soin des détails qui va peut-être quelquefois un peu loin et transforme trop l'histoire en journal, un souffle soutenu de patriotisme et de foi.

C'est le 17 avril 1849 que le général Oudinot partit pour Rome, c'est le 12 avril 1850 que le Saint-Père y rentra. M. de Gaillard a voulu s'arrêter là, sans céder à la tentation de sortir de ce passé, de cette histoire ancienne dont presque tous les acteurs sont vivants, pour entrer dans les émotions du présent. « J'ai voulu choisir, dit-il très-bien, le moment où l'on peut tout savoir et celui où l'on peut tout dire. » Mais le mérite n'est pas seulement dans le moment, il est surtout dans l'écrivain. Ce livre est un procès-verbal véridique et éloquent, écrit sous la dictée des témoins et avec le contrôle des pièces par un juge intelligent; il a sa place dans la collection des meilleurs volumes de l'histoire de France; on ne pourra plus comprendre les événements qu'il rapporte sans le consulter, ni les défigurer sans le craindre, ni les oublier sans le relire.

AUGUSTIN COCHIN.

LA JOURNÉE DES MALADES, par M. l'abbé Henri Perreyve. — Paris, Douniol, 1861.

Ce que l'on appelle le *monde* est cette réunion restreinte des heureux, des bien portants, des riches et des lettres, qui mènent en effet toutes choses ici-bas; tout semble fait par eux et pour eux, la littérature et le commerce, la politique et les arts, la science et les plaisirs; eux seuls vivent, le reste ne compte pas. Ils sont pourtant le petit nombre, le petit monde; le grand nombre, le vaste monde, c'est la foule de ceux qui passent ici-bas sans nom, sans éclat et sans histoire, au sein de l'épreuve, en dehors de la fortune, du bonheur, ou de la santé; ce sont les travailleurs, les pauvres, les malades, les affligés. Mais le monde des heureux et le monde des éprouvés ne sont pas aussi séparés qu'ils le semblent; le passage est continuel de l'un à l'autre; on retombe sans cesse du bonheur dans l'infor-

tune, de l'opulence dans le dénûment, de la santé dans la souffrance; et, en se plaçant à ces trois portes, — la pauvreté, la maladie, la douleur, — la religion chrétienne est bien assurée de voir tôt ou tard passer et venir à elle tous les humains, quel que soit leur sentier, quel qu'ait été leur point de départ. Confiants dans les ressources d'une puissance étendue, ou dans les recherches d'une science profonde, les ennemis de la religion croient qu'ils triompheront d'elle au premier coup, à la première objection; elle les attend à la première larme.

De toutes les épreuves, la maladie est la plus universelle, la plus inévitable, elle pourrait être la plus instructive. La souffrance du corps est la leçon de l'âme. Quand on est terrassé par la visite de la maladie, quand on sent cet être mystérieux qui prend possession de votre être, l'habite, le parcourt, le tourmente et le consume, on comprend qu'on a besoin du secours de l'Auteur de la vie, on entrevoit les horizons glacés qui la terminent, et qu'il faudra toucher, franchir un jour. Cette épreuve mène au désespoir et à la peur, ou elle conduit au calme et à l'espérance, selon qu'on prend ou non la religion pour guide. Mais à travers combien d'abattements et d'impatiences parvient-on à ce courage qui domine le mal! comme il est nécessaire d'être soutenu, remonté, consolé! que les heures semblent lourdes et longues! Qui nous aidera, qui nous apportera autre chose que de stériles paroles, sortes de potions calmantes de l'âme qui l'endorment sans la fortifier?

Le malade a bien besoin d'un ami; mais les amis ordinaires ne lui suffisent pas : il faut cet ami complaisant que l'on reçoit et que l'on laisse, que l'on gronde et que l'on rappelle, qui parle sans faire de bruit, cet ami qu'on appelle un bon livre. M. l'abbé Henri Perreyve a voulu donner à tous les malades cet ami.

Son livre n'est pas évidemment destiné aux malades trop abattus pour lire, mais à ceux dont les souffrances traînent dans l'ennui, l'incertitude et l'impuissance d'une interminable langueur, à ces blessés qui, la tête libre et le corps bien portant, sont cloués sur un lit pendant des mois entiers, à ces jeunes gens qui ne se consolent pas de voir la fièvre interrompre les beaux rêves de leur ambition printanière, à ces pauvres femmes retenues par de continuelles souffrances dans une vie décolorée. Ministre de Celui qui a dit à tous ces affligés : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et dans l'accablement, et je vous soulagerai[1]; » soulagé lui-même parce qu'il est venu malade au divin Auteur de ces douces paroles, M. l'abbé Perreyve s'est efforcé d'aider tous ceux qui souffrent dans leur corps à venir aussi à Jésus-Christ.

Le matin, la journée, le soir, voici la division du livre, coupé en plus de trente chapitres très-courts, à la mesure des quarts d'heure de la journée du malade, qui ne peut en lire beaucoup à la fois. Ce ne sont ni des sermons ni des causeries; ce sont des méditations très-variées de forme, et dont le ton tient le milieu entre la conversation et la prière.

On est étonné de la profonde expérience que ce livre révèle des moindres

[1] Matth., XI.

particularités, des dispositions habituelles, de ce qu'en un mot on peut appeler les *mœurs* de la maladie. Voilà bien la rémission pleine d'espoir qui suit le matin, les longs ennuis et les vagues préoccupations de la journée, l'effroi et l'agitation du soir; on sent que l'auteur a passé par là; comme il le dit très-bien, « ce dont il parle a été souffert avant d'être écrit. »

Le mérite de ce livre en est aussi le défaut. C'est trop la journée d'un seul malade, du malade jeune, dérangé dans ses rêves d'avenir, mais dont la vie est pourtant plutôt arrêtée que menacée; il est retenu à la chambre; à peine au lit, il guérira; il s'impatiente plus qu'il ne s'inquiète; il va être, il est déjà convalescent. Il est vrai, M. Perreyve a ajouté d'excellents chapitres sur la *maladie du pauvre*, les *souffrances de luxe*, la *maladie dans l'exil*. Mais je cherche encore un chapitre pour le père qui se sent en danger, sachant qu'il laisse de jeunes enfants dans l'abandon; un chapitre pour la maladie de ceux qu'on aime; un chapitre pour le malade à l'hôpital, derrière des rideaux d'emprunt, à côté de gens qui meurent, loin de sa maison où les siens l'attendent et attendent son salaire; un chapitre pour l'infirme, ce malade qui le sera toujours, qui doit se préparer à vivre sans bras ou sans yeux, sans entendre ou sans marcher; un chapitre pour le soldat tombé sur le champ de bataille loin de la patrie.

Dans des éditions futures, ou dans des livres séparés, je demande à l'auteur de penser à ces affligés vers lesquels le dirigent son devoir et son penchant. Que son livre aille soutenir le jeune malade de Millevoye, qu'on le lise à Hyères, aux eaux, sous des rideaux de soie, cela ne suffit pas, je le sais, à son cœur; et, comme la maladie fait passer toutes les existences sous un dur niveau d'égalité, il aimera que sa voix aille aussi consoler ceux qu'on délaisse, il aimera que son livre devienne le compagnon de l'hôpital ou de l'ambulance et puisse être déposé comme un cordial près du chevet du pauvre.

Je me permets, puisque j'exprime des critiques ou plutôt des désirs, de demander encore à M. Perreyve d'employer un peu moins souvent le style direct, l'interpellation, forme littéraire qui a vieilli, si ce n'est dans les sermons; or un sermon n'est point ce qu'il veut faire au malade, et, pour que son livre plaise à toutes les pages au malade, il faut que le prédicateur soit caché par l'ami.

Faibles lacunes, minces défauts, dans un livre utile, agréable et solide, que tous les médecins pourraient prescrire à la suite de leurs ordonnances, s'ils ont quelque souci de l'âme de leurs malades. Il renferme des trésors de doctrine sous une forme simple, des élans de poésie contenue, des leçons voilées par l'affection, un langage à la fois tendre et sensé, religieux et fraternel. La forme en est soignée, souvent charmante; on sent que ce livre tombe d'une main qui semble se faire légère et attentive pour panser des plaies douloureuses, d'une bouche dont les paroles ont quelque chose d'intime, de tempéré, de discret, d'ému, proféré à demi-voix dans la chambre d'un malade. Ou plutôt l'auteur se retire, disparaît, et il ne reste que le dialogue de celui qui souffre avec son crucifix.

La *Journée du malade* commence par une admirable introduction du P. Petétot, et elle se termine par les versets des saintes Écritures, spécialement à

l'usage des malades, réunis comme ils l'ont été par Ozanam dans un petit livre que j'aime à rapprocher de celui-ci. M. l'abbé Perreyve a donc appuyé ses consolations et ses conseils, d'une part sur l'expérience de l'un des prêtres les plus respectés de l'Église catholique à notre époque, et d'autre part sur les promesses infaillibles de la foi. Comment le malade ne serait-il point soulagé en trouvant réunies par un art plein de charme, à chaque page de ce petit manuel, compagnon de ses tristes journées, ces trois choses : la vérité, l'affection, l'espérance?

AUGUSTIN COCHIN.

CAUSERIES ET MÉLANGES, par mademoiselle Julie Gouraud. — Paris, Douniol, 1861.

La presse quotidienne a porté si loin les limites de son domaine, que son royaume s'est naturellement divisé en provinces qui ont chacune leur régime, on pourrait dire leur langue à part. Le feuilleton, si humble en ses débuts, s'est senti lui-même à l'étroit. Il s'est fractionné à son tour, et, à côté de la critique du théâtre, nous avons celle de la société. Pendant que la critique continue à chercher le monde au théâtre, la *chronique* essaye de retrouver le théâtre dans le monde, et ce dernier, grâce à des indiscrétions que la malignité favorise, a eu bientôt ses drames, ses comédies, ses vaudevilles. Le public a dans chaque journal son correspondant à jour fixe qui le tient au courant des caquetages de la ville et de la cour. Le scandale est une mine que chacun exploite au profit de ses abonnés et de sa caisse, et l'ancienne courtoisie française, si réservée dans ses malices, s'arrange comme elle peut de ce procédé photographique appliqué à la vie privée. C'est encore une manière de nous rapprocher de cette triste société américaine, à laquelle il semble que, chaque jour, nous ayons plus à cœur de ressembler.

Rien de ce qui précède, je suis heureux de le dire, ne m'est suggéré par le recueil que mademoiselle Julie Gouraud donne au public de ses causeries répandues dans le *Journal des jeunes personnes*. L'auteur de tant de livres ingénieux couronnés par l'Académie n'avait garde d'oublier que son public est de ceux qu'il faut respecter avant tout, et n'a eu aucune peine à éviter ce qui aurait pu blesser l'ombrageuse et légitime susceptibilité des mères. Mais le recueil de mademoiselle Gouraud ne mérite pas seulement d'être remarqué pour ce qu'elle a eu le bon goût d'en écarter, il le mérite aussi pour les précieuses qualités et la grande variété qui le distinguent. C'est une revue de l'année, où tout a sa place : les cérémonies de l'Église aux jours de fête, les modifications successives qu'apporte dans les habitudes le retour de chaque saison, la joie ou les douleurs de la famille, et ce qu'on ne saurait dérober à l'attention éveillée de la jeune fille elle-même des événements politiques, scientifiques, littéraires, qui agitent la société où elle vit : le tout entremêlé de sages conseils, d'aimables récits qui servent de corollaire à la démonstration de la prudence de ces conseils, de jolis pro-

verbes dialogués qui donnent à l'enseignement moral le charme et l'intérêt de la vie et les surprises de l'action; de courtes dissertations philosophiques, des pages choisies d'histoire, des traductions heureusement appropriées des langues étrangères ; enfin, et comme pour désarmer, en passant, Boileau et Molière, d'utiles recettes de ménage. La critique des œuvres nouvelles a son chapitre dans ces causeries; car enfin les jeunes filles parlent littérature comme tout le monde, et je ne vois pas grand mal à cela, si elles ne s'occupent que de la bonne. Mais ne vous alarmez pas; mademoiselle Gouraud ne leur laissera pas même soupçonner qu'il puisse y en avoir une mauvaise. Tout le monde voyage aujourd'hui. Il y aura donc aussi dans ce volume une part faite aux récits de voyages; les jeunes lectrices de mademoiselle Gouraud y apprendront, sans s'en douter, à voyager elles-mêmes avec fruit.

J'ai dit, je crois, *sans s'en douter*, et ce que je crains, au contraire, c'est qu'elles ne s'en doutent quelquefois. Car je me permettrai de reprocher à mademoiselle Gouraud de ne pas toujours prendre assez le soin de substituer la causerie véritablement familière à l'enseignement direct. Cet enseignement, je me hâte bien vite de le dire, n'a jamais rien de pédantesque. Il est constamment sur un ton aimable et enjoué. Mon amendement se bornerait donc à demander timidement la suppression de quelques mots, tout au plus de certains tours qui semblent appartenir à l'école plutôt qu'au salon de famille. Je reconnais trop parfois sous les artifices du langage la parole de l'institutrice, quand j'aimerais à ne rencontrer que celle de la mère. Mais n'est-ce pas faire un grand éloge du livre de mademoiselle Gouraud que de dire qu'il a souvent l'accent maternel?

ANTOINE DE LATOUR.

CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE à l'usage des gens du monde et des catéchismes de persévérance, par M. Martin de Noirlieu [1].

M. le curé de Saint-Louis d'Antin vient de publier le résumé des conférences qu'il a faites autrefois à l'École polytechnique. Il a donné à son livre le titre de *Catéchisme philosophique*. Ce titre énonce son but. Dans un temps comme le nôtre, où l'on se hâte de vivre, où chacun veut arriver vite, on aime les résumés, les dictionnaires, la science toute faite. Ils sont rares, les hommes qui ne craignent point les gros livres, et, s'il est une étude où les *in-folio* effrayent, c'est surtout celle de la religion. Vous adressez-vous aux gens du monde, comme le fait le livre dont nous parlons, soyez bref net et précis. Asseyez la vérité sur sa double base de l'autorité et de la raison; posez vos principes, et que les conséquences en découlent simplement. C'est ce qu'a fait M. Martin de Noirlieu.

Son livre n'a pas la prétention de dire des choses nouvelles, ni même de

[1] Chez Maillet, libraire-éditeur, rue Tronchet, 15.

les dire d'une manière neuve, *nec nova nec nove*. Son thème est l'éternelle vérité, les principes immuables révélés à l'homme pour rendre ses voies directes en ce monde : à quoi serait bonne la nouveauté de la forme? Le vice dominant de notre époque par rapport à la vérité religieuse, il faut bien le dire, c'est l'ignorance qui engendre l'indifférence. Aussi le *Catéchisme* est-il le livre le mieux fait pour instruire. Combien d'esprits qui, sans la chercher, n'attendent pourtant que la lumière pour entrer généreusement dans le chemin du bien? Un autre défaut de notre temps, à moins que ce ne soit une qualité (et ceci en est une aux yeux de beaucoup), c'est de refuser la foi qui ne s'appuie pas sur la raison, base imparfaite sans doute, puisque la raison seule n'arrive jamais ni à deviner, ni à pénétrer les mystères, base capable cependant de produire la certitude externe. M. le curé de Saint-Louis d'Antin l'a compris; de plus, il le fait comprendre, et, en même temps qu'il donne pour fondement à la foi le principe d'autorité, il fait leur part légitime aux droits de la raison. Pour lui, la foi et la raison sont deux ruisseaux qui découlent de la même source, et voilà pourquoi il nomme son livre *Catéchisme philosophique*.

Ce qui distingue, en outre, ce livre de beaucoup d'autres du même genre, c'est la facilité de style et la brièveté. Hommes du monde que le devoir semble appeler ailleurs, et qui ne pouvez vous passer de Dieu ni de religion; jeunes gens, qui avez appris autrefois et oublié peut-être bien vite les vérités essentielles, prenez ce livre; il est court et ne vous retiendra pas longtemps; il est clair, vous le comprendrez aisément, vous y puiserez l'envie de connaître mieux cette doctrine, qui contient la solution de tous les problèmes sérieux de la vie, et peut-être vous viendra-t-il le désir de feuilleter, disons mieux, d'étudier les ouvrages où les questions ici esquissées sont traitées plus à fond.

Que M. Martin de Noirlieu nous permette, en terminant, une observation qui lui prouvera que nous avons lu son livre attentivement. Si l'ordre en est parfait, si le cadre paraît complet, si nous sommes heureux d'y trouver même un chapitre auquel nous ne nous attendions pas : *De la lecture de l'Écriture sainte*, il y a bien çà et là quelque lacune et quelques inexactitudes de langage. Citons seulement les chapitres : *De la nature de la foi* et *La raison et la foi*. Ces chapitres nous paraissent incomplets. Ce sont là des questions sur lesquelles nos frères séparés nous attaquent, et où les catholiques entre eux sont quelquefois en désaccord. C'était une raison, ce semble, pour les exposer plus longuement et plus catégoriquement.

N'est-il pas, d'autre part, inexact de dire : « Tout ce que nous pouvons voir et connaître n'appartient pas à la foi[1]. » Nous connaissons l'existence de Dieu même par la raison, et cependant c'est bien le premier article de notre foi : Je crois en Dieu.

Pour offrir ainsi quelques imperfections, le livre de M. l'abbé Martin de Noirlieu n'en reste pas moins un résumé solide et lumineux de la doctrine catholique.

L'abbé L. Picard.

[1] Chap. IX. *De la nature de la foi.*

LA PAPAUTÉ ET LA CIVILISATION, par M. l'abbé Laforêt, in-8°. Paris. Casterman.

M. l'abbé Laforêt a entrepris sur l'histoire de l'Église un travail analogue à celui qu'il a publié sur les dogmes théologiques[1], c'est-à-dire une exposition conçue en vue de notre temps, et faite pour répondre à ses besoins particuliers. Chaque siècle, à l'égard de la foi, est en proie à des obscurités, des erreurs, des préventions à part, qui tiennent généralement à des circonstances historiques, et où l'apologétique, à moins de se condamner à la stérilité, doit nécessairement prendre son point de départ. Tel siècle, plein de foi, s'est épuisé à subtiliser sur le dogme, et n'a enfanté que des hérésies; tel autre, livré à l'action, a laissé s'éteindre en lui le flambeau de la vie spéculative. Les écarts de morale ont été la faiblesse de celui-ci; l'esprit de schisme a été le mal de celui-là. L'infirmité du nôtre est l'inquiétude; une sourde angoisse tourmente toutes les âmes; on n'a plus cette résolution d'idées qui a caractérisé d'autres époques : on est inquiet et on cherche. Le passé est surtout fouillé avec ardeur, parce qu'un secret instinct indique qu'il est, à beaucoup d'égards, l'explication du présent et la révélation de l'avenir.

M. Laforêt, qui connaît cette disposition actuelle des esprits, s'en est préoccupé dans tous ses travaux; il l'a eue présente à l'esprit en écrivant ses *Dogmes théologiques*, et c'est d'elle qu'il s'est surtout inspiré dans le livre qu'il commence aujourd'hui. Ce livre, qui paraît par articles, dans la *Revue de l'Université catholique de Louvain* et se publie par livraisons, n'en est encore qu'au début, mais on peut juger déjà qu'il sera digne de son savant auteur. Son objet est une apologie historique de la papauté. Rappeler la place que les papes ont occupée dans les révolutions par lesquelles a passé le monde depuis dix-huit cents ans, apprécier leur action dans les grandes crises et montrer le vrai caractère de leur influence sur le développement des sociétés modernes : tel est le but que s'est proposé M. Laforêt. Voici, du reste, comment il explique lui-même sa pensée : « Je voudrais, dans ces *Études*, répondre, sur le terrain de l'histoire et de la raison, aux accusations et aux jugements de tous les détracteurs de la papauté; je compte le faire en rappelant le véritable rôle qu'elle a joué dans le passé, en mettant en lumière la glorieuse mission qu'elle remplit au sein des sociétés modernes. Le moyen le plus sûr de juger du rôle réservé à la papauté dans l'avenir, c'est d'étudier son passé, c'est d'observer l'action qu'elle a exercée particulièrement jusqu'ici sur la société européenne; la nature, le caractère de cette action nous fera comprendre si, comme l'affirment la plupart des incroyants, la papauté peut jamais arrêter l'essor de la civilisation et du progrès des

[1] Ce savant ouvrage, que nos lecteurs connaissent pour en avoir lu ici plusieurs chapitres que l'auteur avait bien voulu nous communiquer à l'avance, a d'abord été publié par volumes séparés. Une édition complète en a été donnée, il y a un an bientôt, en 4 vol. (Louvain et Paris, chez Casterman), avec une brillante introduction, par Mgr l'évêque de la Rochelle.

peuples. La question du rôle futur de la papauté veut, pour être résolue sérieusement, être éclairée par l'histoire : le passé est le flambeau de l'avenir. »

Ce n'est pas néanmoins une histoire des papes que M. Laforêt a entrepris d'écrire, mais une suite d'études sur les faits ou les périodes de cette histoire que l'ignorance ou la prévention ont méconnus et défigurés. Descendant avec ses lecteurs le cours orageux de l'histoire des temps chrétiens, M. Laforêt s'arrête aux endroits où le flot se heurte aux obstacles et subit des remous, en recherche la cause, toujours religieuse au fond, l'expose sous son véritable aspect ou la rétablit sous son vrai jour.

Fréquentes sont ces stations. La première a lieu presque au départ. A peine, en effet, dans un tableau tout empreint de la couleur des récits du temps, l'auteur nous a-t-il mis en face de la société chrétienne des catacombes, qu'il suspend sa narration pour établir, contre les rationalistes et les dissidents, le caractère réel de cette société, née de la foi au Christ et non issue du mouvement naturel du temps ; — déja hiérarchisée pour la prière et l'action, et non pas groupée, comme on l'a dit, d'après les instincts d'un grossier communisme. L'action constituante de la papauté sur cette communauté naissante, son action bienfaisante au dehors sur la condition du pauvre, de la femme, de l'enfant, de l'esclave, sont l'objet d'autant de chapitres savants remplis de vues élevées, et souvent nouvelles. A ce titre, nous signalerons, comme offrant un intérêt tout actuel, le chapitre relatif à l'esclavage. Répondant à ceux qui, au lieu de remercier l'Église d'avoir apporté au monde la glorieuse charte de la fraternité, l'accusent, parce qu'elle n'a pas poussé les esclaves à l'insurrection, de n'avoir pas été trop antipathique à l'esclavage, et d'avoir vécu avec lui sans trop d'impatience et de scandale : « Ces hommes, écrit M. Laforêt, oublient que l'organisation tout entière de la vieille société romaine reposait sur l'esclavage, et que par conséquent le ruiner, avant d'avoir profondément modifié la nature de l'ordre social, c'eût été ruiner la société ; puis ils ne comprennent point que l'esclavage, tel que l'Église l'entendait et le tolérait, avait subi une transformation radicale. Il fallait, avant de pouvoir songer à faire disparaître l'esclavage, réhabiliter le travail, le rendre honorable et digne d'un homme libre ; il fallait relever l'âme de l'esclave, la purifier, la discipliner, la faire passer, si je puis le dire, de l'état d'âme de brute à l'état d'âme humaine, afin qu'elle pût porter sans péril le poids de la liberté ; il fallait assurer le sort de l'esclave affranchi, qui, n'ayant pour toute ressource qu'une liberté chimérique, eût été exposé à périr de misère et de faim ; il fallait, par une transformation graduelle des habitudes sociales et des lois, faire trouver au maître, dans des conditions nouvelles, quelque dédommagement à la perte de ses esclaves ; il fallait, en un mot, changer le caractère, et modifier la distribution et le rapport de tous les éléments sociaux. »

Quelque courtes qu'elles soient, les citations que nous venons de faire suffisent pour donner une idée des aperçus et du langage de ces études sur la papauté. La partie que nous en avons sous les yeux, et que l'auteur a intitulée la *Papauté dans les catacombes*, s'arrête malheureusement au quatrième siècle. Une seconde partie, qui va jusqu'aux entreprises des rois

lombards contre les papes et offre ainsi plus d'une analogie avec ce qui se passe en ce moment au delà des Alpes, a paru dans la *Revue de l'Université de Louvain*. Nous y avons remarqué aussi plus d'un point de vue frappant, plus d'une rectification de faits victorieuse; mais nous n'oserions en parler sur la foi seule de notre mémoire; nous y reviendrons quand M. Laforêt, complétant son travail, nous mettra à même de l'apprécier d'une manière plus étendue et plus sûre. Espérons que ce sera bientôt.

P. Douhaire.

Sous ce titre nouveau, les *Semaines littéraires*, M. A. de Pontmartin vient d'ajouter à la série de ses *Causeries du samedi* un volume de critiques (in-12 raisin, Michel Lévy) où l'on retrouve naturellement toute la grâce et toute la finesse habituelles à l'auteur, mais où s'accusent plus vivement cette fermeté et cette austérité d'appréciation que nous avons signalées dans ses derniers écrits. A mesure qu'il avance dans sa carrière de critique, et peut-être aussi à mesure que le mal se révèle plus profond et plus effronté dans les lettres, M. de Pontmartin devient plus sévère, ou du moins donne à l'exposition de son blâme une forme moins ménagée. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons; nous l'en louons, au contraire ; nous l'approuvons également du nouveau titre qu'il a pris : celui de causeries n'allait plus au ton de ses jugements, ni peut-être un caractère plus grave des ouvrages pour lesquels il semble se réserver désormais exclusivement.

Un homme connu pour son infatigable dévouement à l'art religieux, un musicien à la fois professeur habile, compositeur suave et archéologue exercé, M. Félix Clément, vient de publier (1 vol. grand in-8°, avec planches gravées. Paris, Adrien Leclère et Cie) une *Histoire générale de la musique religieuse*, que recommandent une science originale et un sentiment profond du sujet. Ce savant ouvrage comprend deux parties : l'une historique et l'autre critique. Dans la première, M. Clément fait l'histoire de la musique de l'Église, c'est-à-dire de ce chant grégorien si mal connu, si dédaigné, si travesti depuis trois ou quatre siècles, et qui est cependant tout un art; la seconde comprend l'examen des réformes essayées de nos jours et antérieurement pour ramener ce chant à sa pureté primitive ou le remplacer dans les églises. Nous en reparlerons bientôt, non pour entrer dans la polémique où ce livre s'engage, mais pour signaler les curieux et touchants morceaux de poésies chrétiennes que l'auteur exhume et dont il fait si bien comprendre l'esprit.

P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

20 août.

Les journaux de toute nuance, l'armée de papier qui a pris depuis deux ans le gouvernement romain pour point d'attaque, vient, pendant le mois dernier, de livrer comme un nouvel assaut. Nous avons beau être habitués aux injustices de cette polémique, elle réserve toujours des surprises à notre indignation.

Je suppose que le sultan Abdul-Aziz annonce que, las d'entendre signaler la faiblesse de son Empire, il se dispose à réorganiser son armée, qu'il va la recruter sans imposer la conscription à ses sujets, en bannir l'indiscipline et la fraude, et prendre pour ministre des armes un officier d'un grand nom, autrefois attaché à l'armée française, signalé pour sa bravoure par nos maréchaux, béni par nos soldats, qu'il a soignés dans les hôpitaux, un homme d'une vie irréprochable et d'une fidélité inflexible. De quelles acclamations ne saluerait-on pas le souverain musulman, dans les colonnes de cent journaux, habitués à cacher les fautes et à exalter les intentions de ce sultan de Constantinople, que les cours de l'Europe, par leurs conseils, leurs traités, leurs ambassadeurs, leurs subsides, maintiennent en vie depuis tant d'années, au profit de je ne sais quel équilibre en ruines! Ce triste empire ottoman, l'humanité demande qu'il meure, l'expérience affirme qu'il est mort; mais la politique veut qu'il vive, elle soutient qu'il vit, et il vit en effet, à l'état d'expression diplomatique et de fardeau tyrannique, et voilà que tous les souverains envoient, en ce moment même, des ambassadeurs ex-

raordinaires pour féliciter la Turquie et Abdul-Aziz de ce que son illustre frère est mort!

Le Pape, le souverain Pontife de notre religion, Pie IX, roi d'un petit État que nous lui avons rendu, cédant au reproche de n'être pas un souverain à la moderne, puisqu'il n'avait pas de canons rayés, a voulu s'entourer d'une petite force indépendante, pour préparer le jour où il n'aurait plus besoin d'un secours militaire étranger. Il a trouvé pour l'organiser un prêtre sans peur et sans reproche, dont les soins infatigables ont réuni une petite armée bien dévouée et bien disciplinée. Cet homme, Mgr de Mérode, décoré en Afrique par le maréchal Bugeaud, signalé en 1849 par le général Oudinot pour son dévouement dans les hôpitaux militaires de Viterbe et de Civita-Castellana, il est tous les jours dénoncé par les journaux comme hostile à l'armée française. Ce Belge, fils et neveu des plus illustres fondateurs de l'indépendance et de la liberté de la Belgique, n'appartenant à aucun parti depuis qu'il est prêtre, et n'ayant pas appartenu au parti légitimiste auparavant, désagréable, on le sait bien, aux hommes dévoués de ce parti qui ont défendu le Pape, il est dénoncé comme l'âme d'une conspiration bourbonnienne contre la France, et d'un vaste complot réactionnaire en Europe. Enfin, on invente ou on réchauffe je ne sais quelle ridicule a ne dot d'une altercation de ce prélat avec M. le général de Goyon, suivie d'un carte avorté. Il ne se trouve pas dans la rédaction des journaux un seul jurisconsulte pour rappeler qu'un ministre qui refuse de livrer un de ses nationaux à un tribunal étranger fait appel à une règle de droit international partout invoquée par les gouvernements qui ont quelque souci de leur indépendance. Il ne se trouve pas parmi tous ces gens tenant la plume un homme yant porté l'épée pour rappeler qu'un militaire ne provoque pas un prêtre, pas plus qu'une femme, parce que l'honneur interdit d'attaquer celui qui ne peut pas se défendre. Non, non, l'anecdote est répandue par un journal dirigé par un écrivain créé depuis officier de la Légion d'honneur; elle court le monde, sans contrôle, sans démenti. A Londres et à Paris, il est décidé, dans les bureaux de dix journaux, que l'on demandera à Rome la destitution de Mgr de Mérode; pourquoi? pour avoir tenu un rôle imaginaire dans une anecdote apocryphe. Il est si commode de ménager respectueusement un souverain et d'attaquer son entourage! C'était, il y a un an, le tour de Mgr le cardinal Antonelli. Il était de mode alors de demander tous les matins sa destitution. Aujourd'hui, il est de mode de vanter sa sagesse, son esprit politique, et sous ce mot on entend bien des choses. Les compliments d'aujourd'hui le blessent peut-être plus que les reproches d'autrefois, ou plutôt, compliments ou reproches, flèches ou bouquets, toutes les paroles des journaux tombent aux pieds des ministres de Pie IX, et les laissent profondément indifférents.

Malheureusement, elles ébranlent des consciences moins fermes, et les journaux savent bien ce qu'ils font. Nous ne nous occuperions pas tant de

leurs violences, si elles n'étaient qu'un spectacle révoltant, mais elles sont de plus à nos yeux un symptôme grave. L'importance attribuée à la scène entre M. de Mérode et M. de Goyon, les applaudissements et la publicité accordée à la circulaire nouvelle de M. Ricasoli, le bruit fait autour d'un pamphlet de M. Liverani, la publication dans le *Journal des Débats* d'une correspondance de Rome que l'*Ami de la religion* semble ne s'être pas trompé en regardant comme une communication de Paris, enfin l'ensemble et l'unanimité des attaques parties de tous les journaux de la coalition multicolore qui relie le *Pays* au *Siècle*, et la *Patrie* à l'*Opinion nationale*, nous paraissent annoncer, quoi? que le départ des troupes de Rome est décidé? Nullement; mais qu'il y a comme un mot d'ordre général pour y préparer l'opinion.

Il est, parmi ceux qui manient ou qui gouvernent la presse, des artistes en conspiration; ils savent bien comment on tâte l'opinion, comment on lui souffle à l'oreille ce qu'on veut qu'elle répète, comment on jette dans son courant ce qu'on veut qu'il répande, comment on se sert d'un article comme d'une sorte d'ambassadeur auprès du public, ambassadeur qu'on fait avancer ou qu'on désavoue selon qu'il réussit ou qu'il échoue; il est des experts en publicité, qui connaissent l'art formidable de transformer, par insinuation ou par surprise, une impossibilité en probabilité, un mensonge en lieu commun. Les grandes institutions ont un corps et une âme, elles sont à la fois un fait et une idée. Si on attaque, si on ébranle, si on abaisse continuellement l'idée, le fait est bientôt menacé lui-même, et il n'est pas de révolution dans les faits qui n'ait commencé par une révolution dans les idées. C'est cette révolution que par tous les moyens et dans tous les journaux on tente, on avance, on soutient ardemment et puissamment contre le pouvoir temporel de la Papauté. Jusqu'ici on n'avait fait que des travaux d'approche ou des combats d'avant-garde; l'ordre d'assaut semble donné sur toute la ligne.

Qu'on le remarque bien, nous ne prétendons pas que cet ordre soit donné par le gouvernement, lequel ne dit pas un mot de ses intentions. Bien au contraire, nous sommes d'accord avec nos adversaires pour lui demander : Que voulez-vous? et pour croire qu'il ne le sait peut-être pas lui-même et qu'il n'a pas de parti pris.

Il serait pourtant bien temps de sortir de cette indécision, de ne pas laisser la France et la Papauté dans cette espèce de captivité à deux qui n'assure pas plus la dignité de l'une que la sécurité de l'autre, de ne pas prolonger une situation qui excite l'Italie sans rassurer la chrétienté, et qui abaisse dans l'esprit des peuples le respect que l'on doit à la majesté de l'Église et à la puissance de la France. Mais, encore une fois, nous ne prétendons pas interpréter, deviner ou provoquer les actes du gouvernement; médiocrement libres de les juger, nous n'avons aucun moyen de les inspirer.

Journal, nous combattons avec les journaux ; nous démasquons leur manœuvre et nous répétons qu'ils préparent tout pour l'abandon de Rome; qu'ils ont résolu de mettre, autant qu'il est en eux, le feu aux poudres; qu'ils veulent donner à l'Empereur l'apparence d'un souverain qui se fait prier, qui se fait faire violence, et qui, plus papiste que l'opinion, se verra contraint de la suivre et de laisser forcer enfin cette main qui couvre encore le Pape, dans Rome, de l'ombre vacillante du drapeau français.

Que résultera-t-il de cette manœuvre ? Nous l'ignorons encore. Le gouvernement français répète qu'il veut garder Rome, et il y a dans la majesté pontificale, il y a dans l'attitude de l'auguste Pie IX, une force morale qui est avant tout une garde puissante. Que les journaux au moins sachent que s'ils font du mal à la Papauté, ils en font encore plus à la presse, dont l'honneur nous touche comme eux. Oui, ils sèment aujourd'hui le mensonge, et il réussit. Il est convenu que Rome est le centre des agitations de l'Italie ; il est convenu que s'il faut soixante et onze bataillons pour asservir l'État napolitain, si Cialdini échoue après San Martino, après Nigra, après Farini, après le prince de Carignan, si l'on se met aux genoux de Garibaldi, qui daignera venir, le 7 septembre, au secours de Victor-Emmanuel, c'est la faute de Rome; il est convenu que la défense de Pérouse était une horreur, et que les fusillades de Cialdini sont une justice. Si le marquis d'Azeglio, qui a eu l'honneur de donner sa démission pour protester contre les enrôlements de Garibaldi, a l'honneur encore de protester contre les *arquebusades*, il est convenu que c'est un original, presque un traître. Eh quoi ! la cause de l'indépendance italienne n'était-elle pas assez belle pour être défendue par d'autres moyens? Le Piémont n'est-il pas assez fort, assez riche en argent, en hommes intelligents, en soldats, en conquêtes, pour qu'on lui dise la vérité? Le Pape n'est-il pas assez malheureux, assez trompé, assez dépouillé, assez faible, pour qu'on lui porte respect? Ne convient-il pas à l'équité de tous les partis de déplorer le sang versé dans l'Italie méridionale, d'appeler les choses par leur nom, et de restituer à l'annexion du royaume de Naples le nom d'invasion armée et de conquête meurtrière? N'est-il pas pour et contre le pouvoir temporel, pour et contre l'unité italienne, des arguments raisonnables et décents, et ne peut-on s'abstenir de la calomnie et de la violence? Non, la raison est trop froide et trop lente, le mensonge fait plus d'effet. On invente des fables, on grossit des hypothèses, on fait croire tout cela et on se frotte les mains. Le jour viendra où les journaux, qui sont écoutés aujourd'hui, seront méprisés, regardés comme des imposteurs ; on applaudira aux rigueurs exercées contre eux ; nul ne les croira, nul ne les défendra, et une des plus grandes forces de la civilisation moderne sera rabaissée, avilie, déshonorée. Courage le vent est favorable et les dieux sont propices; gagnez! des abonnés comme d'autres gagnent des actionnaires, venez à bout du pouvoir temporel de la Papauté, vous viendrez encore bien plus sûrement à bout du pouvoir moral de la presse.

II

Dans quelques jours, les discours de distributions de prix seront suivis des discours d'ouverture des conseils généraux, qui ont bien plus d'importance, mais qui, à notre grand regret, seront publiés trop tard pour qu'il soit possible d'en parler ici. La session a été précédée d'une excellente nouvelle annoncée par une lettre de l'Empereur, la promesse d'une large subvention destinée à l'achèvement des chemins d'intérêt commun, si nécessaires à l'agriculture, et « à l'amélioration des campagnes, plus utile que la transformation des villes. » Nous nous bornerions volontiers à demander au gouvernement à l'intérieur ces deux choses : la sécurité, la viabilité. Mais ces biens semblent d'un ordre très-inférieur aux fonctionnaires de l'ordre moral qui se sont fait entendre dans les distributions de prix.

III

Nous aurions, s'il ne fallait nous borner, bien des choses à noter dans ces discours, notamment dans celui qu'a prononcé, au Concours général, M. le ministre de l'instruction publique.

M. Rouland a eu tous les honneurs de la publicité pendant ce mois. Il a été cité pour sa circulaire relative à la fondation des *Bibliothèques de campagne*, excellente institution si elle se bornait à répandre la lecture sans prétendre inspirer l'enthousiasme. C'est l'idée fixe des ministres de l'instruction publique, idée qu'on a tant reprochée à M. Carnot, de cacher la politique dans les pages de la grammaire; ils croient qu'on peut, avant l'âge de douze ans, battre l'esprit comme on bat la monnaie, à l'effigie d'un souverain; idée naïve et sans suite, en ce qui touche les dispositions des enfants, mais fâcheuse, en ce qui touche le rôle des maîtres. Rien de mieux que d'améliorer leur sort; nous applaudissons à toutes les mesures qui ont cet effet : elles sont fidèles à l'esprit de la loi de 1850, qui a porté à 600 fr. le traitement des instituteurs; mais il importe encore plus de ne pas dénaturer leur rôle.

M. Rouland a été cité encore pour la circulaire par laquelle il demandait, presque au nom du Pape, des prières aux évêques à l'occasion du 15 août, circulaire qui lui a valu la perte de l'estime du *Siècle*.

Enfin, il a prononcé un discours plein de chaleur, à la distribution des prix du Concours général, et ce discours contient des mots qu'il est utile

de noter, parce que M. Rouland est placé dans un de ces postes élevés où l'on voit et où l'on marque d'où vient le vent. Il a parlé des *antiques traditions de l'Université*, et de l'*État enseignant*, de manière à reporter les souvenirs à l'époque où ce dernier mot surtout soulevait tant d'objections. Sont-ce les objections qui ont disparu ou bien les souvenirs? Dans une autre enceinte, M. Dumas exprimait le regret que les *pères de famille égarés* eussent demandé la suppression du certificat d'études, oubliant qu'on n'a pas contesté la supériorité d'un certificat attestant une longue continuité d'efforts sur un examen qui dure une heure, mais seulement la nécessité d'apporter la preuve que ces études avaient été faites *dans un établissement public*. Ce n'est pas le certificat d'études, mais d'études *publiques;* ce n'est pas la commission d'examen, mais cette commission exclusivement composée d'universitaires, que les catholiques ont attaquée. Jamais ils n'ont refusé aucun moyen d'augmenter la force des études, la force des épreuves, et c'est ainsi que les colléges catholiques ont repoussé la *bifurcation*, si vigoureusement attaquée par un discours de M. l'inspecteur général de Wailly; qu'ils présentent avec succès de nombreux candidats aux examens; enfin qu'ils applaudissent à l'organisation, par Mgr l'évêque d'Orléans, de *Cours d'enseignement supérieur*, dont la seconde année vient de se terminer avec éclat; institution unique et excellente, qui fortifie, complète et couronne les études littéraires, et livre à la société, au lieu de bacheliers présomptueux, des hommes faits, habitués au travail volontaire et ayant passé dans l'étude du beau et la pratique du bien l'âge de la dissipation.

On parle en haut lieu de l'*État enseignant* et du *certificat d'études*, pendant que le *Siècle* et l'*Opinion nationale* continuent une campagne acharnée contre la loi du 15 mars 1850. Quel triomphe, quelle revanche pour ces journaux s'ils obtenaient à la fois le désaveu de l'expédition de Rome et la mort de la liberté d'enseignement! Y parviendront-ils? Nous ne voulons pas le croire. Mais ces attaques nous reportent tristement à 1849; comme si les catholiques, qu'on me passe cette expression, avaient, depuis dix ans, joué à qui perd gagne, ils se retrouvent à peu près dans la même situation, à cela près qu'ils avaient pour eux et qu'ils ont contre eux la majorité dans la Chambre et la popularité dans l'opinion.

Il n'y paraît point cependant à entendre toutes les professions de foi religieuses, comprises dans les discours prononcés aux distributions de prix.

Devant les enfants, par une touchante et divine pudeur de l'esprit humain, on dit toujours ce qu'on a de mieux; on cherche à être vrai, touchant, honnête; en un mot, devant les enfants, chaque homme se sent père et chargé de transmettre à l'avenir ce qu'il a reçu ou acquis de plus pur et de plus précieux. Aussi écoutez tous ces discours! Il n'y en a pas un qui ne fasse l'éloge de la religion, de l'Évangile, des vertus chrétiennes.

Or je suppose qu'un étranger, si l'on veut, un des ambassadeurs du roi de Siam, assistant à une distribution de prix, se soit fait lire, le matin du

même jour, le journal le *Siècle*. Il a appris que le Pape opprime l'Italie et conspire contre la France, que les prêtres captent les testaments, que les religieux troublent les familles, que les sociétés charitables veulent renverser le gouvernement, que les Sœurs et les Frères abêtissent les enfants, que la science prouve l'absurdité des dogmes, que le conseil d'État juge des prélats révoltés, que les tribunaux ont à sévir contre des prêtres séditieux, que les journaux catholiques sont frappés par des préfets, que le parti clérical est un monstre à deux cornes, que les croix d'honneur pleuvent sur la poitrine des journalistes qui le combattent et sur celle des écrivains préférés des petits théâtres. Puis il entend MM. les inspecteurs et MM. les conseillers, MM. les recteurs et MM. les ministres, pousser éloquemment la jeunesse dans les bras de la religion.

« De quelle religion s'agit-il ? demande-t-il à son interprète.

— De la religion catholique.

— Qui donc la dirige et l'enseigne ?

— Le Pape, les prêtres, les religieux, les Frères, les Sœurs, les œuvres de charité et les écrivains.

— Mais quoi ! ce sont des monstres et des traîtres. Pourquoi dire tant de mal de gens qui font tant de bien ?

— A cause du pouvoir temporel.

— Qu'est-ce que c'est que cela ?

— Un pouvoir donné aux papes par la France, rendu aux papes par la France, et gardé aux papes par la France.

— Je ne comprends pas très-bien, répond l'ambassadeur du roi de Siam, ni pourquoi vous n'en voulez plus, ni pourquoi vous détestez ceux qui défendent la religion que vous célébrez si haut. Vous traitez votre religion comme les Chinois traitent leurs femmes; ils les aiment beaucoup, mais ils les battent, ils les enferment, et ils tâchent de leur emprisonner les pieds, de peur qu'elles n'échappent à leur subordination. Du reste, ils recommandent à leurs enfants de les chérir. C'est comme cela qu on fait les bons ménages aux environs de Péking. »

IV

Pour terminer, en parlant d'autres sujets, combien nous souhaiterions que l'Autriche fît bon ménage avec la Hongrie ! Jusqu'ici les formes les plus respectueuses et les plus constitutionnelles ont été observées de part et d'autre. La diète hongroise, en adoptant la réponse de M. Deak, l'empereur, en dissolvant la diète, n'ont pas excédé leurs droits. Mais dans quelles conditions va se passer une réélection? qu'en sortira-t-il? Si le résultat

donne raison à la Diète, que fera l'empereur? Ne se trouvera-t-il pas quelque médiateur heureux et puissant entre ce peuple si respectable par son attachement à sa vieille indépendance et ce souverain si intéressant par sa loyale confiance dans les progrès de la liberté? Comme s'il s'attendait à avoir besoin d'appui, en face de secousses imminentes, le jeune empereur semble mettre tous ses soins à s'assurer un puissant allié au dehors, et l'accueil reçu par l'archiduc Maximilien en Angleterre est, à cet égard, un indice extrêmement curieux. Je suppose que plus d'un vieux lecteur de la *Gazette* aura frotté ses lunettes, surpris, en lisant que l'Autriche, dernier rempart, à ses yeux, de la monarchie des temps passés, ne désespère pas de s'habiller à la mode d'Angleterre et se flatte de lui ressembler par plus d'un point. Je suppose aussi que plus d'un jeune lecteur de l'*Opinion* sera demeuré ébahi, persuadé qu'il était que l'Angleterre devait détester l'Autriche puisqu'elle chérit l'Italie.

L'Angleterre réserve bien d'autres surprises aux amants de la logique. Elle suit son intérêt, et cet intérêt est d'avoir sur le continent une grosse alliée, avec une grosse armée, pour surveiller la France, pour dominer l'Italie, pour contenir la Russie, pour diviser l'Allemagne. A cet intérêt sera, pour le moment, sacrifiée Venise. A cet intérêt, surtout éveillé dans la Méditerranée, sont sacrifiées bien d'autres causes, et, notamment, la petite et intéressante nation des *sept îles Ioniennes*, dont M. François Lenormant vient de plaider la cause avec une sûreté d'information, une chaleur de langage et une générosité de sentiments extrêmement remarquables. Il y a là, mises en question, comme en raccourci, comme dans une expérience de laboratoire, toutes les théories politiques qui agitent l'Europe. Êtes-vous pour les nationalités? Pour les traités? Pour les frontières naturelles? Pour le vœu des populations? Allez à Corfou. Tous ces principes y sont violés à la fois. Ce qui n'empêchera pas l'Angleterre de les invoquer tour à tour, ni lord John Russell, à qui M. Lenormant adresse sa lettre, d'aller porter son grand nom et sa vieille renommée dans la Chambre des lords, dont il a toute sa vie combattu les prérogatives.

On verra aussi de nombreux esprits, dans la nation qui a si généreusement aboli l'esclavage dans ses possessions, se réjouir de la défaite qui vient, après de premiers succès, de donner le désavantage aux États de l'Amérique qui soutiennent la liberté et la victoire aux États qui produisent le coton. On avait beaucoup exagéré d'abord cette défaite de Bull's Run près Manassas, qui paraît avoir été suivie de revanches notables. Ne soyons pas si prompts à juger des événements qui dureront, sans doute, fort longtemps. C'est le cas de se rappeler le chapitre de M. de Tocqueville, intitulé : *Ce qui rend les armées démocratiques plus faibles que les autres armées, en entrant en campagne, et plus redoutables quand la guerre se prolonge.* Or on sait que les États du Sud ont une organisation plus aristocratique que ceux du Nord, et que l'habitude de commander conduit plus aisément que l'habitude de

commercer aux entreprises militaires. Mais le premier échec semble avoir redoublé l'enthousiasme au nord; les États limitrophes, le Kentucky, le Missouri, se prononcent pour l'Union. On s'étonne que les esclaves ne se révoltent pas; on oublie ce qu'est, sur de si vastes espaces, cette race douce, ignorante et intimidée. A Saint-Domingue, la guerre a commencé, entre blancs, en 1791, et les noirs ne se sont soulevés qu'en 1793; leur brutalité a mis le comble à des maux qu'ils n'avaient pas commencés, et dont les blancs furent victimes après en avoir été les premiers auteurs. Si le Nord est battu, rappelons-nous-le d'ailleurs, nous aurons à pleurer sur la Confédération, mais non sur l'esclavage; il sera circonscrit, difficile à garder, et de toutes façons frappé à mort. Mais le Nord n'est pas vaincu par un premier échec. « Quand deux grands peuples se font la guerre, dit Bossuet, Dieu veut assurément se venger de l'un, et souvent de tous les deux; mais de savoir par où il veut commencer, c'est ce qui passe de bien loin la portée des hommes. Celui qui réussit le premier n'est pas plus en sûreté, parce que son tour viendra au temps ordonné. » On ne peut s'empêcher de frémir en songeant aux suites probables de ce gigantesque drame, et de penser que, sans parler des vies qui vont être sacrifiées, l'argent qui sera dépensé est deux ou trois fois la valeur des pauvres esclaves. Que ne l'emploie-t-on à les affranchir? Qui donc s'interposera entre les combattants? Où est Franklin, où est Washington, dont le prince Napoléon visitait naguère avec M. Seward la simple demeure de Mount-Vernon? Où est l'esprit patriotique de l'illustre fondateur de l'Union? où est son sage ascendant? O mon Dieu, faut-il donc qu'ici-bas aucun progrès de la justice ne s'accomplisse dans la paix, et les mains de l'humanité ne s'élèveront-elles jamais pures de sang jusqu'à votre trône éternel?

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

Nous devons une mention et des remercîments particuliers à M. Forcade, de la *Revue des Deux Mondes*. Il n'est pas de ceux qui disent : « Que nous importent les catholiques? Nous leur passerons sur le corps, et tout sera dit; il faudra bien qu'ils se résignent. » Il n'aspire pas seulement à nous vaincre; il aspire, comme M. de Cavour, à nous persuader. C'est, en effet, dans l'opinion des catholiques français qu'il importe, suivant lui, que la question du pouvoir temporel de la Papauté soit résolue.

Ce n'est pas tout. Comme Alexis de Tocqueville, M. Forcade reconnaît que l'ultramontanisme français a eu pour cause véritable le souci de l'indépendance de l'Église, menacée par la centralisation exagérée de l'administration française. Il comprend fort bien que nous soyons jaloux de maintenir cette séparation du spirituel et du temporel, « qui a introduit dans la civilisation moderne

un souffle impérissable de liberté. » Il comprend même que nous ayons été logiquement conduits à mettre une importance singulière au pouvoir temporel de la Papauté, « comme à un surcroît de garantie humaine ajouté aux garanties surhumaines de son indépendance. » Car, à ses yeux comme aux nôtres, dans la sphère des choses humaines, la forme suprême de l'indépendance, c'est la souveraineté.

Mais il ne nous en reproche pas moins de nous laisser offusquer sur le caractère *peut-être providentiel* des résultats par le vice des procédés, et de ne point assez rechercher ce que le spirituel pourrait gagner à être affranchi des nécessités du temporel.

M. Forcade, nous le craignons, s'est fait sur tout cela des notions historiques très-contestables et une théorie quelque peu chimérique.

Il affirme que la force morale du Saint-Siége n'a jamais été plus irrésistible qu'au temps où elle avait moins de forces matérielles à sa disposition.

L'histoire de l'Église n'est qu'un long démenti donné par les faits à la thèse de M. Forcade. Cette histoire est pleine de Papes exilés, emprisonnés, martyrisés par les empereurs chrétiens de Constantinople, par les rois goths d'Italie, par les rois lombards. Qui ne sait que ce furent les violences tentées contre la Papauté par ces derniers, dignes précurseurs de la politique d'annexion, qui déterminèrent Pépin à donner la Romagne au Saint-Siége comme garantie extérieure de son indépendance spirituelle? Qui ne sait aussi combien les Papes ont grandi par la disparition des monarques lombards? Qui ne se souvient, par exemple, de la bigamie de Lothaire II, si souverainement réprimée par le grand pape Nicolas Ier, malgré la complicité de trois conciles et de tous les évêques lotharingiens? Est-ce que par hasard cette puissance de Nicolas Ier lui venait de l'acquiescement des *conciles nationaux* et de la popularité d'un *épiscopat électif* ou *du clergé local?*

M. Forcade nomme Grégoire VII. Est ce que ce ne sont point précisément les épreuves subies par ce pontife qui ont inspiré la fameuse donation de la comtesse Mathilde? Est-ce que cette donation n'a point contribué plus qu'on ne saurait le dire à l'indépendance des successeurs de Grégoire VII?

M. Forcade nomme encore Innocent III. Le nom est mal choisi. Est-ce qu'un des premiers soins d'Innocent III ne fut pas en effet de recouvrer les domaines de l'Église, ce qui étendit sa souveraineté d'une mer à l'autre, sur un aussi grand espace de pays qu'en avaient conquis les Romains dans les quatre premiers siècles de la République? Où M. Forcade a-t-il vu que la puissance morale de l'Innocent III en ait été amoindrie, que le prestige de la Papauté en ait été affaibli, que le cercle de l'ascendant spirituel d'Innocent en ait été rétréci?

L'affaiblissement du prestige moral de la Papauté porte une autre date dans l'histoire : il date du jour où un roi de France aida les gibelins d'Italie à mettre la main sur Boniface VIII. Il date surtout de cette captivité d'Avignon qui devait engendrer le grand schisme d'Occident.

Ce n'est pas l'établissement de la principauté temporelle, c'est le souvenir de la captivité d'Avignon, c'est le souvenir du schisme, qui a poussé les cardinaux des siècles postérieurs à exclure de la Papauté les candidats étrangers à l'Italie.

Il est vrai, le quinzième siècle à son déclin et les premières années du seizième ont connu des Papes qui se sont trop associés à la formule de Machiavel: « Arrière de l'Italie les barbares ! » Mais le protestantisme, quoi qu'en dise M. Forcade, a eu des causes bien plus anciennes et bien autrement profondes. Et d'ailleurs, si le seizième siècle a été le siècle de Jules II, de Léon X, de Clément VII, de Paul III, plus princes que pontifes, n'a-t-il pas été aussi le siècle de Paul IV, de Pie IV et de saint Pie V? Sixte-Quint, pour avoir été un grand prince, en était-il un moins grand pape?

Cette partie de l'argumentation de M. Forcade, qui est la plus spécieuse, ne repose donc que sur une étude bien superficielle de l'histoire du seizième siècle ; il suffit de lire le protestant Ranke pour s'en convaincre.

Que si les grandes puissances catholiques ont exercé quelquefois une sorte de *veto* dans le conclave, cela ne tient certes pas à ce que l'Autriche ou la France redoutaient tel candidat comme prince, mais bien parce qu'elles le redoutaient comme Pape. L'abolition du pouvoir temporel n'y ferait donc quoi que ce fût. Tant que le Pape aura sur le monde catholique une action morale quelconque, aucune des puissances catholiques ne sera indifférente au choix du souverain Pontife. Voilà le vrai.

Sans doute le Pape est vulnérable comme prince; on peut saisir son temporel. Mais serait-il donc moins vulnérable s'il n'était plus que le pensionnaire des États catholiques? Qu'y pourrait gagner son indépendance? M. Forcade a beaucoup trop oublié la pression diplomatique exercée sur Clément XIII et Clément XIV pour arracher d'eux un acte tout spirituel, la suppression des jésuites.

Il nous reproche de trop penser au moyen âge. Il se trompe. Nous pensons à ce qui s'est passé depuis moins d'un siècle; nous pensons à Clément XIV, à Pie VI, à Pie VII, à Pie IX.

Est-ce que l'élection d'un Pape, au mois de mars 1800, dans un moment où la souveraineté du Saint-Siége subissait une éclipse, n'a pas été un miracle?

Est-ce que nous n'avons pas vu de nos yeux, il y a moins de cinquante ans, un Pape enlevé de Rome, séparé de tous ses conseillers naturels, mis au secret durant cinq années, jusqu'à ce qu'il eût consenti à se dépouiller de la plus haute de ses prérogatives spirituelles, de celle qui, sans contredit, importe le plus à la liberté de l'Église, jusqu'à ce qu'il eût consenti à se dépouiller du droit d'instituer les évêques?

Voilà ce qui arrive quand le Pape n'est pas souverain ou quand l'Europe ne fait pas respecter sa souveraineté. Voilà ce qui est arrivé en plein dix-neuvième siècle, et ce qui serait infailliblement tenté demain si le Pape de-

venait un sujet piémontais. L'autorité morale du souverain Pontife est trop grande encore dans le monde pour que la force matérielle ne soit pas toujours violemment tentée de s'en faire un instrument de règne.

M. Forcade se croit généreux à l'endroit de Pie IX. C'est une illusion que nous ne saurions lui laisser; loin d'être généreux, il n'est pas même juste. Pie IX n'a point vu briser *avec une insultante joie* les institutions libérales de la France; on ne citerait pas de lui en ce sens une seule parole. S'il a été reconnaissant de l'hospitalité de Gaëte, il n'en a pas été moins ferme, comme pontife, envers Ferdinand de Naples; de même qu'il n'a pas manqué de longanimité à l'égard de Victor-Emmanuel, quand ce prince déchirait le concordat conclu par son père et quand M. de Cavour rappelait de Rome le comte de Sambuy, au moment où ce diplomate catholique allait obtenir la réconciliation de la Sardaigne avec le Saint-Siége. Le comte de Sambuy est vivant; nous nous en rapportons à son témoignage. Mais pour que le roi de Sardaigne devînt roi d'Italie, il lui fallait l'appui de la Révolution, et pour qu'il eût l'appui de la Révolution, il ne fallait pas qu'il se réconciliât avec le Pape. Pie IX a toujours eu les bras ouverts. Mais Victor-Emmanuel aspirait au Capitole. Était-ce donc son droit d'y monter, quoi qu'il fît, avec la bénédiction de Pie IX?

M. Forcade, d'ailleurs, aura quelque peine à persuader ceux de ses lecteurs qui n'ont pas oublié avec quelle conviction et avec quelle logique il défendait, il y a moins d'un an, ses principes, assez différents de ceux qu'il présente aujourd'hui.

Le Secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

UNE

NATION EN DEUIL

De toutes les tristesses inséparables d'une carrière publique, la plus sombre est peut-être celle qu'on subit en jetant un regard derrière soi, à la vue de tant d'espérances trompées, d'illusions perdues, d'efforts impuissants, d'entreprises avortées, de sacrifices inutiles. Mais si, du sein de ce naufrage qui s'appelle la vie, et parmi les épaves funèbres qui parsèment l'océan de nos souvenirs, on découvre un point à la fois solide et lumineux, un rocher d'où brille comme un phare la flamme inextinguible d'une grande cause justement défendue, d'une grande infortune noblement supportée, alors l'âme se rassérène, se relève, et se tourne vers Dieu avec une reconnaissance qui n'exclut pas la mélancolie, mais qui préserve d'un trop lâche abattement.

Cette tristesse dont je parle, qui donc, dans l'Europe actuelle, pourrait ne pas la ressentir, si ce n'est les flibustiers et les fripons? Mais qu'il faut chercher loin et longtemps pour trouver la consolation qui la rend supportable ! Je viens de la rencontrer, je l'ai goûtée dans toute son intensité, en foulant pour la première fois cette terre polonaise qui depuis trente ans attirait mes regards et fascinait mon âme par le double prestige de la justice et du malheur. Je voudrais, en quelques pages écrites à la hâte, entre deux fatigues, essayer de faire partager cette jouissance par les lecteurs de ce recueil, par ceux-là surtout qui se rappellent que, il y a trente ans, la Pologne figurait déjà dans notre programme comme une de ces rares régions où pouvaient fleurir ensemble la religion et la liberté.

Mais d'abord, comment peindre la surprise et la joie qui vous maîtrisent à la vue d'un peuple qui est tout entier sous l'empire d'un sentiment moral? Or il en est ainsi de la Pologne. Qu'on se figure donc (si on le peut, quand on vit à Paris et en 1861), qu'on se figure une nation tout entière qui ne songe ni à s'amuser, ni à gagner de l'argent. Elle songe uniquement à son passé et à son avenir. Elle est tout entière à sa douleur et à son espérance. En présence de cette civilisation moderne qui n'a en vue que le lucre et le plaisir, qui nie la douleur et qui énerve la volonté, elle souffre et elle veut : sa souffrance est incurable, sa volonté invincible. Là tout est grave, triste et sombre; car tout y porte l'empreinte d'une résolution indomptable, celle de n'accepter ni paix, ni prospérité, ni sécurité, et de n'en point laisser à ses maîtres, jusqu'à ce que justice lui ait été rendue. Cette justice est une dette de Dieu : il faut qu'elle soit payée : elle le sera coûte que coûte : tant qu'elle ne le sera pas, nous protesterons, et nul ne nous fera pactiser avec l'iniquité. Voilà la pensée dominante, souveraine, de la Pologne ; voilà ce qui éclate dans le regard, dans la parole, dans le geste de chacun de ses enfants : voilà ce qui revient dans tous les entretiens, dans toutes les prières, dans tous les chants, et qui se résume dans le refrain du fameux cantique dont retentissent en ce moment toutes les églises et tous les carrefours de la Pologne : *Seigneur Dieu, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté!*

Tant que cette patrie et cette liberté ne lui auront pas été rendues, elle en portera le deuil, deuil austère et solennel, qui est à la fois une démonstration et une protestation. Elle dira ainsi au monde qu'elle est malheureuse, parce qu'elle a perdu les biens sacrés et suprêmes qui étaient son droit, et qu'elle ne veut pas être consolée : *Et noluit consolari quia non sunt.*

Mais ce n'est pas le deuil de la mort, c'est le deuil de l'absence. Un invincible espoir se cache et se nourrit sous ses voiles funéraires. Comme cette sainte du temps des croisades qui, lorsque son époux partait pour la guerre, prenait des habits de veuve pour ne les déposer qu'à son retour, la Pologne estime que son veuvage ne sera pas éternel, et qu'un jour viendra où il lui sera donné de reprendre la parure qui convient aux nations victorieuses et libres.

En attendant, ce deuil est complet et universel. Cette nation, naturellement gaie, enjouée, avide de spectacles et de plaisirs, se les interdit tous. Les théâtres sont abandonnés, les jardins publics déserts, les fêtes publiques et particulières supprimées. La danse, de toutes les habitudes la plus populaire et la plus impérieuse pour le Polonais comme pour le Hongrois et l'Espagnol, est sévèrement interdite, jusque dans l'intérieur des familles. Toutes les femmes sont en noir

de la tête aux pieds : naturellement amoureuses de la parure et si bien faites pour elle, elles ont unanimement renoncé à tout autre vêtement. Il y a bientôt six mois que cette attitude a été prise et gardée d'un bout de la Pologne à l'autre, comme un symbole de réprobation et d'indignation, et aussi comme un gage d'union et de réconciliation. Tous les partis qui divisaient et divisent encore la Pologne sont aujourd'hui confondus en un seul ; tous les dissentiments sont suspendus, oubliés, ensevelis sous le deuil de la patrie commune.

Aucune interdiction, aucune violence, aucune cruauté même (et on s'en est permis beaucoup contre les personnes en deuil que rencontraient les soldats russes dans les rues), n'a pu empêcher cette sombre et muette déclaration de guerre. Écoutons-en la formule, telle qu'elle a été transmise sous forme d'avis, d'un bout à l'autre de la Pologne, le 3 mars dernier, au lendemain de la pompe funèbre des victimes de Varsovie :

« Dans toutes les parties de l'ancienne Pologne on prendra le deuil « pour un temps indéterminé ; les femmes pourront porter des robes « blanches le jour de leurs noces. Supportons avec fierté notre infor- « tune séculaire et nos blessures toujours saignantes. Évitons toute « vaine provocation. Prouvons par une indissoluble concorde que « nous sommes la nation du sacrifice. La couronne d'épines, voilà « depuis près d'un siècle notre emblème ! Cette couronne ornait hier « les cercueils de nos frères. Chacun de vous en a compris le sens ; « elle signifie patience dans la douleur, sacrifice, délivrance et par- « don. Nous invitons tout Polonais, quel que soit son culte, à répandre « ces paroles dans les contrées les plus reculées. »

Ainsi rapprochés et confondus dans une douleur unanime, les Polonais de toutes les classes et de toutes les opinions encombrent les églises, et, au mépris de toutes les interdictions de police, les font retentir de ces cantiques funèbres qui sont devenus les cris de ralliement de la nationalité polonaise et le signal d'une révolution telle que notre siècle n'en avait point encore vu.

La première de ces hymnes, qui éclata comme une voix du ciel, à la fois plaintive et vengeresse, dans les rues de Varsovie, le soir du 25 février dernier, devant les Russes ébahis, au moment où les cosaques chargeaient la foule agenouillée, est fort courte : elle a figuré de tout temps dans la liturgie populaire de la Pologne : on la chantait au Salut. Elle est connue sous le nom de *Swienty Boze*, d'après les deux premières paroles du texte polonais. On lui donne pour auteur saint Adalbert, l'apôtre-martyr de la Pologne au dixième siècle[1]. Ce n'est qu'un extrait des Litanies ordinaires. Elle commence ainsi :

[1] Il ne faut pas la confondre avec l'hymne *Boga rodzica*, en l'honneur de la sainte

« Dieu saint, Dieu puissant, Dieu immortel, ayez pitié de nous. »

Voici maintenant le verset qui, modifié ainsi qu'il suit par la foule, a transformé la litanie du dixième siècle en protestation politique. Le texte primitif disait :

« De la peste, de l'incendie et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur. »

A quoi la foule a substitué :

« De la peste, de l'incendie et de la servitude moscovite, délivrez-nous, Seigneur. »

Après quoi l'ancien texte reprend :

« De la mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur.
« De l'esprit de vengeance et de conquête, délivrez-nous, Seigneur.
« Pécheurs que nous sommes, nous vous supplions, Seigneur, daignez gouverner et exalter votre sainte Église.
« Daignez nous rendre notre patrie.
« Daignez nous disposer à faire une vraie pénitence.
« Jésus, ayez pitié de nous.
« Sainte Vierge Marie, reine de Pologne, priez pour nous. »

Le dernier verset se rapporte à la tradition nationale qui a consacré a royauté de Marie en Pologne, royauté officiellement proclamée, en 1655, par la confédération de Tyszowiec, et par le généralissime Étienne Czarniecki, au moment où ce grand homme allait délivrer sa patrie de la plus formidable invasion moscovite qu'elle ait subie jusque-là [1].

Vierge, dont la mélodie et les paroles remontent, par une tradition plus authentique, à saint Adalbert. Après avoir été longtemps, et jusque dans le dix-huitième siècle, le chant de guerre des armées polonaises, cette hymne est tombée en désuétude, et n'est plus guère chantée que dans l'église métropolitaine de Gnesen, devant le tombeau du saint martyr, où nous avons eu le bonheur de l'entendre. Les paroles n'ont rien de remarquable; mais la mélodie est d'une gravité touchante et solennelle, en même temps que d'une originalité incontestable.

[1] Cette proclamation fut ratifiée par le vœu solennel prononcé par le roi Jean-Casimir à Léopol, en 1656, devant le légat apostolique Pierre Vidoni. Le texte de ce vœu, cité par Mickiewicz dans une de ses leçons au Collége de France en 1843, se trouve au long dans l'ouvrage du P. Krasuski, intitulé : *Regina Poloniæ Augustissima Maria*. Kalisz, 1669. En voici quelques passages :

« Magna Dei-Hominis mater et virgo sanctissima! Ego Joannes Casimirus, tui filii regis regum ac Domini mei, tuaque miseratione rex, sanctissimis tuis pedibus advolutus, Te in patronam meam, meorumque dominiorum Reginam hodie deligo, atque me

Les mots : *Daignez nous rendre notre patrie*, sont aussi une addition moderne, et répondent à la pensée qui a inspiré une autre hymne, plus longue et plus belle, et destinée à une popularité encore plus universelle.

C'est le *Boze cos polske*, dont la mélodie ne remonte qu'au commencement de notre siècle, et dont les paroles ont subi une foule de variantes et d'additions, adaptées à l'émotion populaire, mais toutes subordonnées à l'invocation finale de chaque couplet : *Rends-nous, Seigneur, la patrie; rends-nous la liberté.*

J'ai entendu et admiré tous les chefs-d'œuvre de la musique religieuse ou profane, ancienne ou moderne; mais ni les merveilles trop vantées de la chapelle Sixtine, ni les harmonies enchanteresses de Gluck ou de Beethoven, ne m'ont ému et bouleversé comme ce chant, inspiré par le souffle ardent de la foi, de la douleur et du patriotisme, et qui en sonde les mystères infinis. Chaque fois que ces accords vraiment célestes ont frappé mon oreille, soit en chœur, dans une simple église de campagne, où l'orgue alternait avec le chant des paysans, soit qu'une simple voix d'enfant ou de jeune fille les fît résonner dans un jardin solitaire ou près d'un foyer intime, il m'a toujours semblé entendre une mélodie surhumaine. Jamais l'imploration n'a pu inspirer des modulations plus suaves, plus pénétrantes et plus passionnées. Je plaindrais sincèrement celui qui pourrait l'écouter sans que son cœur fût transpercé et sa paupière mouillée, à mesure que ces notes plaintives s'élèvent et retombent une à une, sur un rhythme de plus en plus pathétique, jusqu'au moment où l'invocation finale éclate avec un irrésistible élan d'angoisse et d'ámour. Que doivent donc éprouver ceux qui l'ont entendu sortir, comme un torrent de feu, de la bouche de vingt mille, de cinquante mille chrétiens à la fois, debout et désarmés devant leurs oppresseurs déconcertés, de ces multitudes décidées, non plus à combattre, mais à mourir, et, en mourant, à exhaler avec leur dernier soupir, comme un défi et une protestation suprême, cet appel irrésistible à la toute-puissance vengeresse de Dieu. Car c'est à la fois le cri d'une âme et le cri d'une nation, toutes deux navrées par la

meumque regnum Poloniarum, Ducatus Lithuaniæ et Russiæ, Prussiæ, Masoviæ, Samogitæ, Livoniæ, Czernichoviæ, exercitus utriusque gentis, populos universos Tuæ singulari tutelæ atque patrocinio commendo..... Cum vero magno animi dolore luculenter videam propter gemitum et oppressionem hominum conditionis plebeiæ in regnum meum immissa a supradicto judice, flagella pestis bellorum et aliorum malorum per hoc septennium, promitto in super ac voveo, me serio cum universis pace constituta rationes omnes initurum ut a gravaminibus injustis et oppressionibus populus regni mei eximatur. Fac, o misericordissima Regina ac Domina, sicut eam mentem mihi ad hæc concipienda vota dedi, ita ut gratiam apud tuum Filium ad ea implenda impetrem. »

plus légitime des douleurs, toutes deux enflammées par la foi la plus fervente : cri d'angoisse et de confiance, de reproche et de tendresse, qui veut déchirer la voûte du ciel pour en faire descendre la justice et la pitié éternelles.

A défaut de la musique, je voudrais au moins tâcher de donner, par une traduction aussi littérale que possible, quelque idée des paroles qui, à l'heure qu'il est, triomphent de toutes les prohibitions[1], et tantôt dans le secret des familles, tantôt dans les églises et sur les places publiques, retentissent à travers toute la Pologne, des bords de la Warta jusqu'à ceux du Borysthène, et du pied des Carpathes jusqu'aux rives de la Baltique.

« Seigneur Dieu, toi qui durant tant de siècles entouras la Pologne de splendeur, de puissance et de gloire ; toi qui la couvrais alors de ton bouclier paternel, toi qui détournas si longtemps les fléaux dont elle a été enfin accablée, Seigneur, prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous notre patrie, rends-nous notre liberté !

« Seigneur Dieu, toi qui, plus tard, ému de notre ruine, as protégé les champions de la plus sainte des causes ; toi qui leur as donné le monde entier pour témoin de leur courage, et fait grandir leur gloire au sein même de leurs calamités ; Seigneur, prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté !

« Seigneur Dieu, toi dont le bras juste et vengeur brise en un clin d'œil les sceptres et les glaives des maîtres du monde, mets à néant les desseins et les œuvres des pervers, réveille l'espérance dans notre âme polonaise ; rends-nous la patrie, Seigneur, rends-nous la liberté !

« Dieu très-saint, dont un seul mot peut en un instant nous ressusciter, daigne arracher le peuple polonais de la main des tyrans, et daigne bénir les ardeurs de notre jeunesse. Rends-nous, Seigneur, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté !

[1] L'institut des orphelines que les Russes ont installé dans le château confisqué du prince Czartoryski à Pulawy a été récemment dissous parce que les jeunes filles ont substitué un jour le *Boze cos polske* à un chant pour l'empereur.— La régence de Posen vient d'interdire ce chant dans toutes les écoles de la province : les ecclésiastiques, chargés de la direction des écoles, ont répondu unanimement qu'il leur serait impossible de l'empêcher.

« Dieu très-saint, au nom des plaies sanglantes du Christ, daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères qui sont morts pour leur peuple opprimé; daigne accepter l'offrande de nos larmes et de nos chants funèbres; rends-nous la patrie, rends-nous, Seigneur, la liberté!

« Dieu très-saint, il n'y a pas encore un siècle que la liberté a disparu de la terre polonaise, et pour la regagner notre sang a coulé par torrents; mais, s'il en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, ah! combien doivent trembler ceux qui perdront la patrie éternelle!

« Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, Seigneur Dieu, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté! »

Voilà donc la *Marseillaise* de ces singuliers révolutionnaires! C'en est assez pour faire apercevoir en quoi la cause polonaise diffère et a toujours différé de la cause de la révolution dans le reste de l'Europe.

« *L'agitation polonaise*, disait-on dernièrement dans un de nos journaux soi-disant libéraux, *est essentiellement catholique, tant dans la forme qu'au fond. C'est à ce caractère d'un catholicisme trop prononcé à mon avis, qu'il faut attribuer en grande partie le peu de sympathie de l'Allemagne protestante et philosophique pour le mouvement polonais*[1]. »

Mais, avant d'insister sur ce point, rappelons brièvement les circonstances qui ont produit cette attitude du peuple polonais et qui l'ont amené à faire du deuil et de la prière la manifestation de son indomptable résistance.

Tous les journaux ont raconté cette longue série de démonstrations qui, sous forme de services et de processions funèbres, se sont succédé à Varsovie et ailleurs, d'abord en l'honneur des victimes de la prise de Varsovie (8 septembre), de l'insurrection de 1830 (29 novembre), et de cette bataille de Grochow (25 février), où l'illustre et pieux Skrzynecki, en qui se personnifiait si bien le patriotisme catholique de la Pologne, gagna son bâton de généralissime. Bientôt de nouvelles victimes, produites par les violences des Russes contre ces foules désarmées, ont donné lieu à de nouvelles et plus sérieuses funérailles, et aussi à de nouvelles violences, à des charges de Cosaques, à des feux de peloton contre des masses passives et inébranlables,

[1] *Temps* du 11 août 1861.

parmi lesquelles trente, quarante, cinquante personnes tombaient mortes ou blessées sans émouvoir le reste.

Que faire contre cent mille hommes, femmes, enfants en deuil et sans armes, qui chantent et qui prient? On peut bien en tuer et en emprisonner quelques-uns; mais, à la longue, c'est un métier qui fatigue même les Cosaques, même la police russe.

Tout le monde sait comment la plus importante de ces démonstrations, celle du 25 février, à Varsovie, coïncidait avec la session annuelle de la Société agricole, vaste association organisée et fondée par le comte André Zamoyski, qui a su ajouter un nouveau titre de gloire à l'éclat incomparable de sa maison, en se renfermant dans la vie rurale, seul abri que laissent les pouvoirs absolus aux caractères indépendants. Comme naguère, en Hongrie, le comte Étienne Széchény, il a préparé par trente ans d'efforts obscurs et infatigables l'émancipation et le progrès pacifique de son pays. La Société agricole, qui étendait ses ramifications dans toute l'ancienne Pologne, a conféré au pays tout entier d'inestimables bienfaits : elle a familiarisé la noblesse territoriale avec une forme importante du *self-government* : elle n'a pas hésité à prendre l'initiative de l'abolition des corvées et de la transformation des paysans tenanciers en propriétaires ou fermiers à bail, ces paysans étant depuis longtemps affranchis du servage dans le *royaume*[1] de Pologne proprement dit, comme en Gallicie et en Posnanie. Cette Société, depuis dissoute par le gouvernement impérial, avait d'abord paru au prince Gortchakoff, lieutenant de l'empereur en Pologne, une planche de salut et un moyen de réconciliation; un moment même il confie à une députation présidée par le comte André, le soin de veiller au maintien de l'ordre. Puis les conseils de la violence reprenant le dessus : « J'ai des soldats, dit le prince au comte André. Il faudra que nous nous battions. — Mais non, répond le comte, nous ne nous battrons pas, car nous sommes désarmés; vous ne pourrez que nous tuer. — Voulez-vous des armes? reprend le lieutenant impérial, je vous en donnerai. — Non, nous n'en avons pas besoin : notre droit et notre force morale nous suffisent. »

[1] On appelle aujourd'hui *royaume* cette partie de l'ancienne Pologne (ayant pour capitale Varsovie) qui a reçu ce titre au congrès de Vienne, avec une constitution parlementaire, mais qui comprenait à peine un cinquième de l'antique et véritable Pologne. Rappelons, en outre, pour ceux de nos lecteurs qui l'auraient oublié : 1° que la Pologne méridionale a été réunie à l'Autriche sous le nom de *Gallicie;* 2° la Pologne de l'ouest et du nord-ouest, ou grande Pologne, à la Prusse, qui en a formé deux de ses provinces : le grand duché de Posen et la Prusse occidentale; 3° que la Lithuanie et les provinces du sud-ouest, habitées par les Ruthènes (Wolhynie, Podolie, Ukraine), formant plus de la moitié du royaume des Jagellons, ont été incorporées directement à la Russie et assimilées en tout aux pays moscovites.

Un autre jour, le vaillant défenseur de Sébastopol, qui se trouvait évidemment mal à l'aise dans la cruelle position où le plaçait sa charge, pose au comte Zamoyski cette question : « Que faut-il donc faire ? — *Vous en aller*, » lui répond le comte, qui a été le véritable héros de cette lutte pacifique.

Cette réponse laconique et concluante est répétée peu après au prince avec autant d'à-propos que d'unanimité par la foule des rues. Dans la soirée du 7 avril, lors de la grande manifestation provoquée par la dissolution de la Société agricole, le lieutenant de l'empereur cherchait à employer les moyens de persuasion. A la tête de son état-major, il pénètre lui-même au milieu des groupes, et essaye de les haranguer; il commence son allocution en leur disant : « *Rentrez chez vous ! chacun chez soi !— Nous y sommes, chez nous*, lui crie-t-on de toutes parts; *c'est vous qui n'y êtes pas, c'est à vous de rentrer chez vous !* » Le lendemain, 8 avril, nouvelle manifestation de la foule en deuil; mais cette fois la lance des Cosaques et la baïonnette des fantassins en ont raison. Cinquante personnes périssent dans cette boucherie, où tous les coups sont portés par les Russes et reçus par les Polonais. Mais rien n'ébranle ni ne change la résolution instinctive des masses, où les femmes, comme toujours en Pologne, se montrent encore plus intrépides et plus généreuses que les hommes. Un gendarme ayant laissé tomber son sabre, un jeune homme le ramasse et fait mine de s'en servir : aussitôt une femme le lui arrache des mains et le rend au soldat russe, en disant au jeune Polonais : « Vous oubliez, monsieur, qu'aujourd'hui ce ne sont pas là nos armes. » Une autre femme, une mère, se trouvant presque sous le cheval d'un Cosaque, soulève son enfant, qui se laisse faire, et le jette dans les bras du barbare, en lui criant : « Tu veux tuer des Polonais? en voici un. »

Ainsi, partout et toujours, prendre le deuil pour armure et pour uniforme, des prières et des chants pour armes; fournir des victimes et n'en point immoler; ne pas tuer, mais se laisser tuer : voilà la nouvelle et surnaturelle tactique de cette nation insurgée. « Jamais, dit un témoin oculaire, je ne saurai vous faire comprendre ce mépris de la mort, inouï, enthousiaste, qui s'est emparé de ce peuple, hommes, femmes, enfants. De vieux soldats habitués au feu assurent que jamais, dans une telle proximité, les troupes les plus solides ne sauraient conserver cet héroïsme indomptable et calme qu'a montré tout ce peuple sous les charges furieuses des cavaliers et sous les feux des bataillons renouvelés jusqu'à quinze fois [1]. »

Les événements de cet hiver ont sonné le réveil d'un grand peuple.

[1] Cité par le P. Gratry : la *Paix*, 6e méditation, p. 163.

Mais l'Europe inattentive et distraite n'a guère écouté, n'a guère regardé. Une nation illustre, généreuse, ardente, patriotique, libérale, religieuse, une d'opinion et de croyance, sachant souffrir et sachant mourir, s'est révélée une fois de plus au monde, et le monde, comme s'il était sans cœur et sans pitié, s'est détourné d'elle. Les catholiques et les conservateurs, absorbés par la douleur légitime que leur donnaient Rome et Gaëte; les protestants, les prétendus libéraux, enivrés par le triomphe de la révolution et de l'incrédulité en Italie, n'ont eu, les uns comme les autres, que des sympathies tièdes et intermittentes pour les chances et les efforts de la Pologne. Rien n'est plus curieux à constater que l'attitude embarrassée de la démocratie occidentale vis-à-vis de deux nations héroïques et libérales entre toutes, la Hongrie et la Pologne. Nos démocrates ont un peu plus de sympathie pour la Hongrie, parce qu'elle est moins catholique que la Pologne. Mais, même en Hongrie, le respect presque superstitieux pour le droit, pour la tradition antique, pour la couronne et le royaume de saint Étienne, dont l'intègre Deak est l'éloquent et patriotique champion, déconcerte ces ardents amis du progrès [1]. Et quant à la Pologne, que penser et que faire d'une nation *qui paye le denier de saint Pierre*, comme nous dit dédaigneusement le défenseur officieux de la politique impériale [2], qui nous invite en revanche à réserver nos sympathies pour la régénération d'un *grand peuple*, lequel n'est autre, selon ce docteur, que le peuple turc [3] !

Comment d'ailleurs s'étonner de la froideur de notre presse piémontaise, lorsqu'il se trouve des catholiques pour écrire et même pour imprimer ce qui suit : « Tomber en chantant des hymnes est fort touchant, mais ne relève pas la Pologne [4]. »

Et cependant quel spectacle et quel enseignement pour ceux qui croient encore au droit et à l'honneur, que celui de l'histoire moderne de notre chère Pologne! Près d'un siècle s'est déjà écoulé depuis le premier partage (1773) ; soixante-six ans ont passé depuis qu'elle a disparu du nombre des États indépendants (1795) ; trente ans depuis sa dernière et glorieuse insurrection (1831) : et cependant elle

[1] « Il y a trop de flegme, trop de patience, peut-être même trop de légalité des deux parts. Ce n'est plus un drame qui s'agite : c'est une série d'argumentations, un assaut de jurisprudence et d'archéologie. C'est très-convenable, c'est même très-instructif, mais cela devient froid... Le *factum* de M. Deak aura certainement une très-haute valeur, mais ce ne sera qu'une œuvre de diplomatie. Mieux vaudrait une enclume pour fourbir des glaives. » (Correspondance de Vienne dans l'*Opinion nationale* citée par l'*Universel* du 13 août 1861.

[2] *Constitutionnel* du 14 juin 1861.

[3] *Constitutionnel* du 1er juillet.

[4] Correspondance de Pétersbourg dans l'*Ami de la religion* du 23 août 1861.

vit encore, et le refrain de son chant de guerre : *Non, la Pologne n'a point encore péri* [1], qui a retenti sur tous nos champs de bataille de la République et de l'Empire, est encore vrai. Elle a été frappée, meurtrie, outragée, asservie par d'impitoyables ennemis; religion, législation, éducation, langue, costume, monnaie, industrie, propriété, rien n'a été épargné : et cependant elle n'a point péri. Ses archives et ses bibliothèques ont été transportées à Pétersbourg, ses enfants transplantés dans le Caucase, ses plus beaux domaines confisqués et donnés en proie aux suppôts de la tyrannie étrangère, ses couvents supprimés, quatre millions de ses fidèles (grecs-unis) incorporés de force dans l'église du schisme oppresseur : et la voilà encore debout, inébranlable et invincible, dans sa conscience, dans sa foi et dans sa vertu ! Dépecée en trois morceaux pour être plus sûrement dévorée, elle n'en est pas moins restée une et homogène, et chacun de ses tronçons oppose à l'absorption une insurmontable résistance. Tout a été tenté contre elle, et rien n'a réussi. Disons-le hardiment : rien ne réussira.

Dans sa lutte avec l'iniquité de ses voisins, la Pologne, malgré l'abandon de l'Europe, n'a pas reculé d'une semelle. Ce qu'elle voulait en 1830, en 1815, en 1791, elle le veut encore, elle est résolue à l'obtenir, et convaincue qu'elle l'obtiendra, par d'autres moyens sans doute, mais avec la même résolution et la même unanimité. Prenez un Polonais de n'importe quelle contrée et de n'importe quelle condition ; qu'il ait vécu sous la férule prussienne, sous le bâton autrichien, sous le knout moscovite ; prenez le vieillard, l'homme fait, la mère de famille, la jeune fille, prenez l'enfant à peine debout sur ses petites jambes, chez tous vous trouverez le même sentiment, la même passion, permanente, souveraine, exclusive, une passion légitime, fière et pure; tous vous tiendront le même langage, tous, l'œil enflammé et le cœur palpitant, vous diront ce qu'ils disent à Dieu et ce que disaient leurs pères il y a cent ans : *Rendez-nous la patrie, rendez-nous la liberté!*

Quelle autre nation du monde moderne en est là ? Que reste-t-il à la France de 1789 de son idéal de justice, de progrès et de liberté, de ses généreuses aspirations, de sa juvénile et candide ardeur pour le bien, de sa confiance naïve dans le droit, dans la liberté, dans la raison, dans les assemblées, dans la force unique et suffisante de la persuasion ? Que reste-t-il à l'Angleterre de cette grande et forte politique qui, malgré ses infirmités et son égoïsme, avait à si juste titre excité la confiante admiration du monde; qui, par la parole inspirée de Burke, par la main ferme et inébranlable de Pitt, semblait avoir gravé pour toujours dans tout cœur anglais l'immortelle distinction

[1] *Jeszcze Polska nie zginela.*

entre la révolution et la liberté? Que reste-t-il à l'Allemagne de la mémorable union de ses princes et de ses peuples en 1813, de l'immense et glorieux mouvement national qui la fit se lever comme un seul homme contre l'asservissement de la conquête étrangère? Que reste-t-il à l'Amérique du Nord des institutions et des idées qui nous avaient si longtemps habitués à y chercher l'idéal de l'avenir?

Rien, hélas! ou presque rien.

Mais, si je prends la Pologne telle qu'elle était en 1791, lorsqu'elle s'est donnée son admirable constitution du 3 mai, je vois qu'elle a conservé tous les principes et toutes les vertus dont elle s'honorait alors. Je vois que non-seulement elle n'a rien perdu moralement, mais qu'elle a immensément gagné. Je trouve qu'elle possède et qu'elle montre dans son adversité toutes les qualités qu'on lui reprochait de ne pas avoir, et qui manquent précisément à la plupart des nations européennes : la modération, la prudence, la discipline, la faculté de se contenir et de se dompter soi-même pour mieux dompter ses ennemis, ce *self-control* qui est la première et la meilleure condition du *self government*.

Quand je la compare à notre Occident si vain, et qui a si peu raison de l'être, je la trouve digne d'envie jusque dans ses entraves, et je m'incline devant ces vertus que je cherche en vain au sein des nationalités les moins contestées et les plus admirées.

Quand on vient d'un pays où les beaux esprits s'exercent tantôt à démontrer que le droit de la force est identique à la force du droit, tantôt à extraire de Tacite et de Corneille l'apologétique du césarisme; d'un pays où de pareils écrits trouvent un public et des encouragements officiels, où tous les lettrés décorés et non décorés qui dirigent la grande majorité de la presse, tous ces fiers champions de la liberté de penser, sont unanimes à proclamer comme un exploit patriotique l'acte du général qu'ils félicitent d'avoir donné *moralement* deux soufflets à un prêtre; quand on sort de ce milieu méphitique pour aller respirer un air plus pur, on éprouve un indicible soulagement à trouver des honnêtes gens, même asservis à un despotisme qu'ils n'ont ni créé, ni accepté, ni mérité.

On se retrempe avec délices dans la vie morale d'une nation qui, tout opprimée et enchaînée qu'elle soit, ne respire que pour la liberté, le droit et le sacrifice, une nation dont toutes les répugnances sont légitimes et toutes les aspirations généreuses. On bénit et on envie ce patriotisme chrétien qui ne rêve ni la spoliation, ni l'humiliation de personne, qui n'a pas besoin d'être victorieux pour régner, et dont on peut dire comme Chateaubriand de l'honneur : « Il échappe à la tyrannie; c'est l'âme des martyrs. Les liens l'entourent et ne l'en-

chaînent pas : il perce la voûte des prisons et emporte avec soi tout l'homme. »

Ce qui révolte, ce qui décourage, ce qui effraye le plus une âme honnête au temps où nous vivons, ce ne sont pas les triomphes de la fourbe et de la violence : l'histoire du monde est pleine de ces enseignements pernicieux; mais a-t-on jamais vu un temps où les victoires du mal furent plus rapidement et plus facilement acceptées ? où il y eut moins de sympathie pour les victimes de la fortune, plus d'indifférence pour le courage malheureux, pour le droit opprimé ? où l'écrasement du faible par le fort fut plus promptement rangé parmi les faits accomplis et revêtu du prestige de la *chose jugée?* Voilà le doute qui semble légitime. Il y a eu de pires scélérats, assurément, et surtout de pires tyrans que ceux d'aujourd'hui. Mais la scélératesse heureuse et la tyrannie plausible ont-elles jamais rencontré chez les honnêtes gens tant d'indifférence, tant d'indulgence, et, pour trancher le mot, tant d'approbation ?

Il n'en est pas ainsi de la Pologne. Elle n'a jamais connu la complaisance intéressée, la servile lâcheté des flatteurs du succès. Elle n'a profité d'aucune iniquité, n'a pactisé avec aucun mensonge. A ous ceux qui cherchaient à la corrompre, à l'exploiter ou à l'opprimer, elle a toujours dit ce *Non* énergique et résolu que ne savent plus dire à l'iniquité triomphante ni les peuples ni les rois.

L'indépendance nationale est un bien inestimable; mais n'y a-t-il pas un bien encore plus précieux, plus sacré et dont la perte est plus irréparable encore? n'est-ce pas la moralité nationale? Perdre sa nationalité, bon Dieu ! c'est une calamité dont la seule pensée fait frémir. Mais on peut concevoir et on peut même subir des sacrifices plus douloureux et surtout plus honteux. Il y a quelque chose de pire encore que d'être conquis et asservi par l'étranger : c'est d'abdiquer spontanément la liberté, la vérité et l'honneur pour s'asservir au mensonge et au mal. Quelques pages écrites il y a trois siècles, et intitulées : *De la servitude volontaire*, ont suffi pour rendre le nom de la Boëtie immortel. Ce qu'il flétrissait comme la pire des hontes s'est retrouvé et se retrouvera souvent dans l'histoire des nations comme dans celle des âmes. L'histoire de Pologne, par une généreuse exception, n'en porte nulle part le stigmate.

La Pologne n'a jamais abdiqué; elle ne s'est jamais ni sentie ni déclarée hors d'état de se régir elle-même; elle ne s'est jamais désintéressée de son propre sort pour se livrer, sans devoirs et sans droits, à la sécurité corruptrice du pouvoir absolu. Cette nation humiliée, vaincue et conquise, a ce qui manque à plus d'une nation victorieuse et conquérante ; elle a les mœurs de la liberté. La dignité humaine y est restée debout et entière. Après avoir subi un

siècle de conquêtes et d'oppression, elle est cent fois moins exténuée, moralement et intellectuellement, que telle autre nation qu'on pourrait nommer, après dix ans d'incessantes prospérités.

Par un vrai miracle, au milieu des abattements, des défaillances, des défections dont tous les peuples, et on peut dire tous les hommes publics de l'Europe, ont été complices ou victimes, cette nation si éprouvée, si abandonnée, ne doute pas de l'ordre moral. Elle croit d'une foi inébranlable à la justice de Dieu. Elle se nourrit depuis un siècle d'une espérance toujours trompée et toujours renaissante : *spes ejus immortalitate plena.*

Oui, c'est un miracle, mais un miracle incontestable; il est là sous nos yeux : chacun peut le vérifier, le toucher de ses mains.

Vaincue sur les champs de bataille, grâce à l'abandon de l'Europe, dont elle était le boulevard, grâce au nombre et à l'acharnement de ses ennemis, — elle a trouvé une autre arène où l'odieuse suprématie et la brutale infaillibilité du nombre ne peuvent rien, l'arène où l'on meurt, où les martyrs tiennent lieu de soldats, où il ne s'agit plus de vaincre ou de mourir, mais où l'on est sûr de vaincre dès que l'on sait mourir. « Celui, dit un de leurs poëtes, celui qui meurt dans l'amour transmet, à l'heure du martyre, son âme à ses frères; il survit dans le sanctuaire du cœur humain, et chaque jour, à chaque heure, enseveli vivant, il grandit dans sa tombe[1]. »

A quoi peut-on attribuer cette merveilleuse vitalité de l'esprit national, du courage civil, de la passion libérale chez la nation polonaise, vitalité qu'on ne trouve au même degré chez aucune autre nation contemporaine? Je réponds sans hésiter : à l'absence permanente dans son passé de tout despotisme indigène. Ce despotisme eût préservé peut-être son indépendance; mais il eût tué son âme, l'*âme polonaise*, comme disent leurs chants, cette âme qui a survécu, qui grandit, s'épure et se retrempe chaque jour. Au lieu de passer par cette affreuse épreuve du pouvoir absolu, dont aucune nation antique ou moderne n'est sortie intacte, elle avait maintenu depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à son dernier jour la vie politique, la vie de discussion et de délibération publiques, dans ses diètes et ses diétines, ses cours de justice et ses confédérations, dans toutes ces institutions basées sur le principe électif, sur la publicité des débats et sur l'indépendance des votes. Le respect de la liberté et de la valeur de l'individu, poussé jusqu'à l'excès par le *liberum veto*, constituait l'essence de la nationalité polonaise et opposait une barrière insurmontable au césarisme dynastique ou

[1] Slowacki, cité par le P. Gratry.

démocratique. A l'absence de contre-poids nécessaires, aux excès et aux abus regrettables qui ont discrédité l'ancienne république polonaise, il avait été apporté un remède excellent par la constitution du 3 mai 1791, la meilleure qui soit encore sortie de la main des hommes, mais qui eût été elle-même impossible si un long apprentissage de la vie publique n'avait familiarisé les Polonais avec les avantages de la liberté comme avec ses dangers. On parle toujours des vices de l'ancienne constitution polonaise : je ne les nie pas, et les Polonais ne les ont jamais niés, eux qui passèrent tout le dix-huitième siècle à demander aux philosophes les moyens d'y mettre un frein. Mais je suis encore bien plus frappé des vertus que cette constitution a enfantées et qu'elle leur a léguées, vertus publiques et sociales qu'on cherche en vain chez leurs détracteurs.

Je les vois résister, non pas une fois ou dix fois, mais toujours, mais de génération en génération, à des tentatives aussi diverses que dangereuses. De nos jours, ils ont repoussé avec une héroïque constance la théorie du *Panslavisme*, ce rêve grandiose et pervers de l'unité de toutes les races slaves sous la suprématie moscovite. Quoi de plus séduisant pour un peuple trahi et abandonné par l'Occident, livré depuis tant de siècles à tant d'épreuves par suite de sa lutte contre les Slaves orientaux? Un homme habile, le marquis Wielopolski, s'est fait le persévérant et pernicieux apôtre de ce plan dans son pays. Lord John Russell, avec cette étourderie surannée qui caractérise les hommes d'État actuels de l'Angleterre, s'y est involontairement associé en exprimant, dans son dernier discours[1], le vœu de voir les Polonais s'entendre avec les Russes, ce qui transformerait l'antique rempart de l'Europe en avant-garde de l'Orient, et décuplerait les forces agressives de l'empire russe! Heureusement pour l'Europe, les Polonais ont été unanimes, jusqu'à présent, dans leur répugnance à écouter ces suggestions si périlleuses pour nous.

Ils n'ont pas davantage cédé aux séductions d'un autre genre que tant d'organes divers ont fait miroiter devant leurs yeux : bien-être matériel, prospérité industrielle, débouchés innombrables, progrès indéfini et sécurité absolue des fortunes bien ou mal acquises, tous les avantages qui découlent d'une bonne administration, d'un gros budget et d'une belle dette publique; séductions qu'ont lâchement écoutées d'autres nations plus fortes et moins éprouvées, bienfaits éphémères et équivoques que l'absolutisme promet toujours aux peuples qui consentent à lui sacrifier leur conscience et leur dignité : *Si cadens adoraveris me*[2]!

[1] Discussion sur la motion de M. Pope Hennessy.

[2] « Il ne faut pas, disait Napoléon Ier au baron Bignon, son ministre à Varsovie,

Enfin, grâce au même instinct généreux et pur, ils ont su jusqu'ici éviter les conflits à main armée, braver les provocations les plus directes, et, chose plus difficile encore, résister à tous les entraînements dangereux, à toutes les impulsions étrangères qui auraient voulu, soit précipiter le mouvement national, soit en altérer profondément le caractère.

Il paraît hors de doute que la première excitation du mouvement qui a eu lieu depuis un an en Pologne est venue du dehors, et de la même source d'où a découlé la révolution italienne. Il paraît également certain que depuis les dernières démonstrations, et malgré la victoire morale que la Pologne leur a due, de nouvelles instigations sont survenues sous forme de reproches, ainsi formulés : « Vous êtes d'honnêtes gens, mais vous n'y entendez rien : vous n'êtes pas faits pour organiser une grande cause, vous n'êtes que des moutons. Voyez les Italiens, voilà comme il faut agir. » — Mais les émissaires de ceux qui s'appellent eux-mêmes la démocratie révolutionnaire, et, parfois, la démocratie impériale, n'ont pas encore réussi à altérer le caractère de l'agitation polonaise. Ils ont été entraînés, absorbés, noyés dans le grand mouvement national, où la première place est occupée par le clergé, et où il n'y en a point, du moins jusqu'ici, pour les mauvaises passions, les instincts abjects et les spoliations machiavéliques qui ont déshonoré ailleurs la cause nationale et libérale. Les dernières classes du peuple polonais sont et seront encore longtemps à l'abri des tentations du démon de l'anarchie, s'il faut en juger par cette adresse aux délégués de la Société agricole émanée des ouvriers de Varsovie (fondeurs, serruriers, chaudronniers, et autres des *métiers durs*, comme ils disent), où l'on trouve ce qui suit : « Sans épargner sa personne, il faut aller à la tuerie et montrer au monde ce que nous voulons ; c'est pourquoi nous avons été avec les processions et chanté pour la constitution, et nous le ferons de nouveau quand il le faudra. Et, s'il y a des victimes, on verra que Dieu le voulait. Et nous sommes prêts, s'il en faut davantage, à tirer au sort à qui doit aller au sacrifice, même à tendre la gorge au couteau, ou à mourir sous le knout... On nous dit : Savez-vous ce que c'est que la constitution? Nous déclarons que nous le savons comme nos pères nous l'ont appris, comme c'était sous les rois de Pologne. Ne pas combattre injustetement, mais défendre le sien. Si un pays veut s'unir à nous, c'est bon : sinon la route est libre. Et, en outre, qu'il y ait une loi juste et obéie par tout le monde : que règnent la piété, la probité, l'humanité,

il ne faut pas que les Polonais s'abandonnent à des rêves dangereux... Qu'ils se livrent à des améliorations intérieures, cela vaudra mieux que de poursuivre des chimères qui pourraient compromettre leur sûreté. »

pour tous les hommes également ; qu'il y ait une armée polonaise, ceci absolument[1]. »

Ce langage n'est pas celui de la révolution en France, en Italie ou en Allemagne. D'où vient cette différence ?

Comme l'a déjà proclamé une noble Polonaise dans une lettre admirable dont chaque ligne est une vérité[2], elle vient de ce que la Pologne, possède deux forces qui ne sont nulle part développées et réunies à un aussi haut degré : la *foi* et la *paix sociale*.

Oui, la paix sociale, ce bien inconnu depuis si longtemps en France, et qui semble de plus en plus compromis chez les nations occidentales à mesure qu'elles avancent dans les voies de la civilisation moderne.

En Pologne, comme en Hongrie, la noblesse, c'est-à-dire la grande et la petite propriété, est profondément unie aux paysans, aux masses ouvrières. De même qu'on a vu en 1848 la noblesse hongroise, sans subir aucune contrainte d'en bas, supprimer les charges imposées aux paysans, abandonner spontanément ses priviléges politiques et ouvrir l'accès de la vie publique à toutes les classes qui n'en avaient point encore goûté ; ainsi la noblesse polonaise, chaque fois qu'il lui a été possible de se prononcer sur les destinées du pays, en 1791 comme en 1830, a proclamé la nécessité non-seulement d'émanciper les classes inférieures de tout lien féodal, mais encore de travailler énergiquement à l'amélioration de leur sort. La question si difficile de l'admission des populations rurales aux avantages de la propriété foncière, réglée dans les provinces réunies à la Prusse, par un bienfait incontestable de la législation prussienne, n'a pu l'être qu'avec le concours intelligent et dévoué de la noblesse posnanienne[3]. J'ai dit plus haut tout ce que la Société agricole avait proposé sur ce point essentiel pour l'immense partie de la Pologne soumise à l'empire russe. Dans la Pologne autrichienne, cette division des classes, odieusement exploitée par une police subalterne, avait produit en

[1] Cité par le P. Gratry, *ubi supra*.

[2] Lettre de Varsovie, dans la *Revue contemporaine* du 15 juin 1861.

[3] C'est ce que reconnaît loyalement l'un des plus ardents adversaires de la nationalité polonaise, M. Flottwell, président supérieur du grand-duché de Posen, dans son Mémoire sur son administration, depuis 1830 jusqu'en 1861. Je veux citer ses propres paroles : « Il ne faut pas passer sous silence qu'un grand nombre de propriétaires de biens nobles de cette province ont contribué avec empressement à l'exécution de la loi du 8 avril 1823, par leur désintéressement et par leur juste appréciation du bénéfice qui en est résulté pour la culture du pays en général et pour la productivité de leurs terres en particulier, quoiqu'ils ressentent douloureusement la diminution, qui en est inséparable, de leur autorité sur les habitants de leurs terres. » — *Mémoire du 15 mars 1841*, inséré dans la publication prussienne intitulée : *Situation politique et sociale du grand-duché de Posen, avec document* Paris, Bohne, 1861, p. 57.

1846 les massacres de Gallicie. Elle a disparu devant les efforts patriotiques de la noblesse gallicienne, qui, foulant aux pieds ses légitimes ressentiments, n'a plus songé, dans la diète provinciale de Leopol, qu'à unir ses vœux et ses intérêts à ceux des paysans. C'est ainsi que, dans ces deux nobles royaumes de Hongrie et de Pologne, dont je ne mets certes pas les souffrances sur la même ligne, mais dont je me plais à constater la communauté d'intérêts, de droits et de tendances, les classes supérieures marchent à la tête du mouvement national et offrent à la cause de la liberté les plus généreux sacrifices. Nulle part ne s'allie mieux avec l'égalité sociale cette aristocratie historique, que ces peuples regardent avec raison et avec fierté comme un patrimoine national.

En Pologne, dans ces dernières années, la paix sociale s'est renforcée par un élément dont l'importance ne saurait être prisée trop haut, et qui touche à la fois la politique et la religion. De tout temps les juifs ont trouvé en Pologne un asile contre les persécutions dont ils étaient l'objet dans le reste de l'Europe, et, dès le quatorzième siècle, sous le roi Casimir le Grand, ils y obtinrent des priviléges et des libertés qui leur étaient refusés partout ailleurs. Aussi leur nombre y est-il proportionnellement beaucoup plus considérable que dans aucune autre contrée du monde[1]. Il ne saurait entrer dans mon plan d'examiner ici le rôle qu'ils ont joué dans le passé de la Pologne; je me borne à constater que leur influence a été généralement regardée comme funeste, et que, dans toutes les guerres entreprises contre l'indépendance de la Pologne, notamment dans celle de 1831, les envahisseurs comptaient sur le concours des israélites. Aujourd'hui, tout est changé; le despotisme, qui cherche toujours à diviser pour régner, réunit quelquefois malgré lui et contre lui. L'horreur du joug imposé par l'empereur Nicolas, dans tous ses États, au peuple hébreu; les traitements barbares qu'il a infligés aux juifs en les poursuivant jusque dans le sanctuaire de leurs mœurs domestiques et jusque dans les minuties de leur costume traditionnel, les ont retournés contre la domination russe. Ils sont entrés corps et âme dans le mouvement polonais : on a vu des rabbins à côté des prêtres dans toutes les démonstrations récentes; leur jeunesse s'associe à tous les dévouements comme à tous les dangers de la jeunesse catholique[2], et ils contribuent ainsi à grossir le flot de cet enthousiasme unanime qui fait hésiter, avant de reculer, le flot de la conquête moscovite.

[1] Sur 23 millions d'habitants que renferment les pays compris dans l'ancienne Pologne, il y a 1,983,000 israélites.

[2] Voir, dans le *Journal des Débats* du 17 août, la proclamation de la jeunesse israélite de Varsovie, à l'occasion de l'anniversaire de l'union définitive de la Lithuanie et de la Pologne, le 12 août 1569.

Quant à la foi, à ce bienfait suprême, plus rare et plus précieux encore que la paix sociale, tout démontre que cette source de vie, loin d'être tarie, n'a jamais jailli avec une plus impétueuse abondance de l'âme d'un grand peuple. Il suffit de passer un seul jour en Pologne, d'interroger un seul Polonais (j'entends de ceux que les influences étrangères n'ont pas encore pervertis), pour apprendre quel peut être encore le rôle de la religion chez un peuple moderne. L'Espagne, à l'époque de son héroïque soulèvement contre Napoléon, a peut-être donné le même spectacle ; mais on peut affirmer que nulle part ailleurs en Europe on ne trouvera la religion, je ne dis pas seulement plus honorée, mais plus populaire, plus obéie et mieux pratiquée. Là-dessus, le témoignage des prêtres, en général peu enclins à exagérer le bien, est aussi irrécusable qu'unanime. Ce n'est pas seulement dans les campagnes reculées, dans les populations rurales, que le catholicisme est ainsi le premier aliment et le premier intérêt de la vie polonaise, c'est dans toutes les classes, dans toutes les conditions, c'est dans les villes, et même dans les petites villes (devenues ailleurs la citadelle des esprits forts et du respect humain), que l'universalité des habitants cherche son honneur et son bonheur dans les règles et les habitudes de la vie chrétienne. Sans doute il doit y avoir en Pologne, comme ailleurs, des âmes indifférentes et des âmes hostiles à la religion ; mais on peut hardiment affirmer qu'elles ne sont que des exceptions. C'est le contraire qui est la loi générale, visible et palpable partout. Jamais, pas même dans l'Italie d'autrefois, je n'ai vu prier avec une piété si expressive et si fervente qu'à Cracovie, dans ce sanctuaire de la vie nationale et historique de la Pologne. Cela est vrai encore une fois non pas seulement des pauvres et des femmes du peuple, mais des riches, des jeunes gens, des dames les plus élégantes, des hommes les plus mûrs et les plus considérés, que l'on voit prosternés dans la poussière des églises, sans l'ombre d'embarras ou de respect humain.

Quant à ceux qui seraient tentés de ne pas attacher beaucoup d'importance à ces démonstrations extérieures, je les inviterais à étudier et à constater sur place la moralité supérieure et incontestable de toutes les classes du peuple polonais. Les juges les plus compétents, les plus éclairés, les moins suspects, affirment tous la réalité d'un immense progrès moral et y insistent tous. Les masses populaires et rurales sont restées ce qu'elles étaient, dominées, pénétrées par la piété la plus pratique en même temps que la plus expansive. Le désordre est, on peut le dire, inconnu parmi elles. Plus on s'enfonce dans l'ancienne Pologne, plus ce phénomène prodigieux devient universel. Mais, chose bien plus consolante, plus surprenante et plus significative encore, les mœurs des classes élevées se sont transformées, et cette

transformation s'est opérée dans les trente dernières années. L'amélioration a été constante, et elle est devenue générale. L'habitude du divorce, qui avait donné un si mauvais renom à l'ancienne société polonaise, a complétement disparu. Les scandales de tout genre sont devenus infiniment rares. Un grand malheur, noblement supporté, a purifié, retrempé, relevé toutes les consciences. Les âmes se sont affranchies de la tyrannie du mal en attendant que le pays soit affranchi de la domination étrangère. Tous les rangs, toutes les conditions, tous les âges, se rencontrent et se confondent dans la communauté de la foi, de l'espérance et de la prière. Cette vitalité intacte et féconde de la religion, d'une part, et, de l'autre, le goût et la passion de la liberté, enflammés par un patriotisme aussi enthousiaste que résolu, constituent une atmosphère morale et sociale qu'on a rarement respirée de nos jours. L'*état des âmes*, comme on disait naguère chez nous, y est excellent. Après avoir mis un moment la main sur le cœur de la Pologne, je ne crains pas d'affirmer qu'elle est la nation la plus saine de l'Europe.

La question catholique prime toutes les autres en Pologne, mais aussi la question polonaise est d'une importance vitale pour les destinées de la foi et de l'Église universelle. La catholique Pologne, si longtemps oubliée et méconnue par l'Europe catholique, est encore ce qu'elle a été depuis trois siècles : le boulevard qui sépare le Nord protestant de l'Orient schismatique. L'orthodoxie ardente et persévérante de la race polonaise est une arme à deux tranchants contre un double danger[1]. Sans elle, l'Église n'aurait plus d'asile, plus de sanctuaire, dans tout le nord et tout l'est de l'Europe, depuis le Weser jusqu'au Volga. A l'heure qu'il est, la Pologne est le poste le plus avancé de l'Église militante en Europe, et il en a toujours été ainsi depuis le temps où saint Adalbert a fait d'un hymne à la Vierge le chant de guerre du peuple polonais. C'est elle seule qui fournit aujourd'hui, en Europe, des martyrs; car ce nom appartient de droit à ceux qui souffrent et qui meurent pour la foi, dans les tortures de l'exil ou sous le knout. Je ne dis rien des vexations, des usurpations, des oppressions sans nombre et sans fin que le pouvoir civil a fait subir à l'Église latine; rien non plus de ces confiscations en masse des biens monastiques : la confiscation est le propre de toutes les tyrannies; mais je rappelle l'affreuse persécution infligée, au mépris des stipulations les plus solennelles[2], et à deux reprises différentes,

[1] Voir l'excellent discours de l'abbé Alexandre Prusinowski, à l'association catholique allemande, dite *Piusverein*, à Fribourg, en septembre 1859.

[2] « Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies promet d'une manière irrévocable, en son nom et en celui de ses héritiers et successeurs, qu'elle maintiendra pour des temps éternels les catholiques romains des deux rites dans le libre exer-

par Catherine II en 1796, par son petit-fils Nicolas en 1840, aux Grecs-unis qui formaient la masse de la population des provinces orientales de la Pologne. Sous Catherine, dix mille paroisses, cent cinquante couvents, plus de huit millions de fidèles, sont arrachés à la foi de leurs pères ; sous Nicolas, treize cents paroisses et deux millions de fidèles subissent la loi du plus fort, pendant que leurs prêtres sont jetés en Sibérie et leurs religieuses flagellées comme la mère Makrena[1]. Toutes ces choses ont été racontées, mais sont trop vite oubliées ; il faut les rappeler sans cesse pour montrer à quel point toutes les tyrannies se ressemblent, et comme quoi le catholicisme a au moins autant à craindre l'autocratie que la révolution[2].

Nous sommes loin, Dieu merci, du temps où un catholique qui prenait parti pour la Pologne contre la Russie passait pour un révolutionnaire ; où Grégoire XVI, trompé par la diplomatie, laissait publier le bref de 1832 aux évêques polonais, qui a heureusement disparu de la collection officielle des documents de son pontificat, et que ce pape, si honnête et si consciencieux, a noblement racheté par son intrépide attitude vis-à-vis de l'empereur Nicolas à Rome. Les catholiques français sont aujourd'hui unanimes, si je ne me trompe,

cice du culte et de la discipline, et en même temps de tous les droits qui ont rapport à leur religion. Elle déclare pour elle et ses successeurs que jamais elle n'usera de son pouvoir de souveraine au préjudice de la religion catholique romaine des deux rites dans les pays qui, en vertu du présent traité, ont passé sous sa domination. » (*Traité du* 18 *septembre* 1773). — N'avais-je donc pas raison d'écrire, il y a trois mois, à M. de Cavour, que son roi Victor-Emmanuel s'était inspiré des exemples de Catherine II, quand il motivait son invasion du patrimoine de l'Église par la nécessité d'y rétablir l'ordre moral et de défendre l'autorité pontificale contre la révolution ? On voit que les ennemis de l'Église se suivent et se ressemblent : le mensonge leur sert toujours et partout de préambule à la spoliation.

[1] Voir pour les détails l'ouvrage irréfutable du P. Lescœur, l'*Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe*.

[2] Je dois signaler ici un péril sérieux que fait courir à la cause de la nationalité polonaise ce qu'on appelle la *question ruthène*. Il s'agit des populations *russiennes* qui habitent une partie de la Gallicie, de la Lithuanie et des provinces méridionales de la Pologne, et qui professent toutes le rit grec, soit orthodoxe, soit schismatique. Traitées autrefois avec dédain et trop souvent avec dureté par la noblesse et le clergé du rit latin, ces populations ont conservé des rancunes et des défiances qui doivent éveiller la plus vive sollicitude chez les véritables patriotes polonais. Ce sont les prêtres mariés des deux rits et les fils de prêtres qui fomentent surtout l'esprit ruthénien, en opposition au polonisme latin. En Gallicie cette population paraît avoir rencontré plus d'équité chez le gouvernement autrichien que sous l'ancienne royauté polonaise; de là l'appui que donnent les paysans ruthéniens, membres du parlement autrichien, à toutes les mesures gouvernementales, sous la direction de leur évêque Litwinowicz, qui n'a pas craint de dire à la seconde chambre, au mois de juin dernier, que Marie-Thérèse, en consentant au partage de la Pologne, avait été la bienfaitrice du pays. Ces paroles, si honteuses dans la bouche d'un évêque, n'en sont pas moins significatives.

dans leur sympathie pour la Pologne. Mais il n'en est pas ainsi partout. Les catholiques allemands, sauf quelques très-honorables exceptions, sont d'une ignorance et d'une injustice étrange en ce qui touche leurs frères polonais[1]. Ils semblent se croire solidaires des anciennes iniquités de la Prusse et de l'Autriche, et ne craignent pas d'en endosser la formidable responsabilité. Ils se laissent ainsi une fois de plus traîner à la remorque des protestants, dont nous avons déjà constaté les répugnances instinctives pour la cause polonaise, parce qu'elle est une cause catholique.

Heureusement le catholicisme polonais, quoique attristé et froissé par cette injustice, ne se laisse pas plus ébranler par l'indifférence des uns que par l'acharnement des autres. En outre, il est resté complétement à l'abri de ces déplorables doctrines qui, de nos jours, en France et ailleurs, ont ressuscité l'intolérance à l'état de théorie et d'idéal, avec le fol espoir de rétablir un jour le gouvernement des esprits et des âmes par la contrainte. La Pologne n'avait d'ailleurs, pour s'en préserver, qu'à rester fidèle à ses antécédents, car, de toutes les nations européennes, c'est elle, c'est cette république que les papes ont qualifiée d'*orthodoxe* par excellence, qui, la première, a respecté, chez les juifs et les protestants, la liberté de conscience. Je défie qu'on trouve un catholique polonais qui ne tienne pour la liberté de tous, comme l'unique ressource des honnêtes gens et l'unique sauvegarde de l'avenir. Et, en effet, si jamais elle ne fut plus nécessaire à l'humanité, jamais non plus elle ne fut aussi indispensable à l'Église. Les deux causes, les deux intérêts, sont connexes et indivisibles. Point de liberté civile sans la distinction du spirituel et du temporel, dont l'Église catholique est l'unique gardienne. Point de tolérance à espérer pour l'Église catholique, dans une société comme celle du dix-neuvième siècle, sans le dogme politique de la tolérance universelle. Point de liberté pour nous, si ce n'est en vertu des principes de la liberté universelle.

C'est aussi pourquoi il n'y a pas de pays où le catholicisme (et j'entends toujours un catholicisme fervent et pratique) s'accommode mieux de l'esprit et de la société modernes. Tous les Polonais veulent la résurrection de leur patrie, mais nul ne rêve la renaissance des priviléges aristocratiques ou des exclusions théocratiques qui ont

[1] « J'élève une plainte amère, au nom du peuple polonais, contre les catholiques de l'Europe, et surtout contre les catholiques de l'Allemagne. Cette accusation est justifiée par le peu de cas que vous faites de l'Église catholique en Pologne, et par la profonde ignorance dans laquelle vous êtes par rapport à cette Église... Mais, alors même que vous continueriez à nous oublier et à nous abandonner, nous continuerons et nous persévérerons à monter la garde sous notre croix, et, près de cet autel ou saint Adalbert chantait son hymne à la mère de Dieu, nous chanterons jusqu'au jour de notre résurrection : *Succurre cadenti surgere qui curat populo.* » — Discours de l'abbé Prusinowski, *ubi supra.*

disparu sans retour. Nul, Dieu merci, ne croit à cette prétendue incompatibilité entre le catholicisme et la société moderne, qu'on nous prêche tous les jours avec un si aveugle acharnement, comme si l'esprit moderne était autre chose que l'esprit humain, sous sa forme contemporaine, avec ses infirmités inséparables de tout ce qui est humain, avec certains vices nouveaux, balancés, comme à toutes les époques du monde, par certains avantages également nouveaux; comme si le catholicisme n'était pas fait pour les âmes et les intelligences de tous les siècles, pour celles du dix-neuvième tout autant que pour celles du neuvième ou du dixième.

Personne ne comprenait et ne représentait mieux cette alliance entre le catholicisme et la liberté moderne, dont la Pologne offre le type le plus accompli, que l'illustre et vénérable prince Adam Czartoryski, qui vient de descendre dans une tombe à jamais vénérée, après une vie presque séculaire et consacrée tout entière au service de sa patrie. Seule la religion, dont il était le fils tendre et soumis, pouvait lui inspirer l'abnégation nécessaire pour subir les sacrifices que son patriotisme lui imposait; et personne en Europe n'a sacrifié ce qu'il a sacrifié à son pays et à l'honneur. Lorsqu'à soixante ans, déjà parvenu au comble des honneurs et de la considération, il se mit, en 1830, à la tête de la Pologne soulevée contre ses avis et contre ses désirs, il risquait de tout perdre et n'avait rien à gagner. Victorieuse, la Pologne devait certainement, comme la Belgique, se donner un roi de race étrangère. Vaincue, elle faisait du chef provisoire qu'elle s'était donné la première proie des ressentiments et des convoitises de l'autocrate. Le prince Adam a noblement accepté toutes ces chances et les a toutes subies. Proscrit, condamné à mort, dépouillé de son immense patrimoine, dédaigné trop souvent par les heureux du monde, insulté par les écrivains aux gages de la Russie, méconnu, calomnié, accusé d'ambition dynastique par d'ingrats compagnons d'exil; témoin impuissant des événements qui renversaient tous les trônes de l'Europe sans toucher aux fers de la Pologne; trébuchant toujours d'illusion en illusion, de mécompte en mécompte; aucune épreuve ne lui a été épargnée, mais aucune n'a pu l'abattre. Nous l'avons vu pendant trente ans doux, calme, intrépide, portant le deuil de sa patrie, mais dressant parmi nous la sereine gravité de son front et de ses beaux cheveux blancs, comme un témoignage de ses inébranlables convictions et une protestation contre l'iniquité dont l'Europe était complice. Comme les prophètes que le peuple de Dieu voyait s'élever de son sein au milieu de la captivité de Babylone, ce nouveau Mardochée était une vivante incarnation du droit méconnu, dont la seule présence reprochait aux rois leurs attentats, et prêchait à ses compatriotes la patience avec l'invincible espoir. Le voilà mort à quatre-vingt-douze ans,

et enseveli, non pas avec ses glorieux ancêtres, mais sur la terre étrangère! La disparition d'un vieillard qui succombe sous le poids des années émeut moins au premier abord que celle d'un enfant, d'une jeune mère, d'un glorieux soldat ou de l'homme d'État enlevé à la fleur de l'âge et du talent. Mais cependant quelle leçon que celle d'une vie si prolongée, qui atteint les dernières limites assignées à l'existence humaine, à travers les vicissitudes les plus diverses, sans avoir jamais bronché, jamais dévié du chemin de l'honneur, du devoir, du sacrifice! Soldat de Kosciusko, ministre d'Alexandre, presque roi dans son pays insurgé, plus grand qu'un roi dans l'exil, il a légué à la Pologne, si fertile en héros, l'exemple d'un héroïsme nouveau et digne d'une éternelle mémoire. Nous ne l'entendrons plus redire avec une confiance mélancolique les beaux vers d'Esther :

Je reverrai nos campagnes si chères,
J'irai pleurer au tombeau de mes pères;

mais de son dernier regard il a pu entrevoir la résurrection prochaine de la Pologne, par ces voies exclusivement droites et pures qu'il avait toujours lui-même suivies et dont il était l'éloquent et infatigable avocat. Remercions hautement un évêque français[1] de s'être honoré lui-même en convoquant ses fidèles dans sa cathédrale pour honorer la mort de ce grand patriote, qui fut avant tout un grand chrétien, et qui a imprimé le sceau des fortes croyances, dont sa vie a été le miroir, dans les dernières pages de son testament politique. Puis citons cette page, écrite la veille même de sa mort, comme la meilleure justification de toutes nos assertions sur l'indissoluble alliance de la foi chrétienne avec l'amour de la liberté dans toute âme vraiment polonaise :

« Avec un profond sentiment d'humilité et d'attendrissement, je « remercie Dieu de m'avoir permis de vivre jusqu'à un moment où « l'avenir de ma nation commence à s'éclaircir après un siècle d'in- « certitude. J'ai dans ma longue existence acquis la conviction que, « toutes les fois que la main de Dieu s'est appesantie sur nous, ce « n'était pas pour nous perdre, mais pour nous rendre meilleurs.

« Espérons donc en sa miséricorde, espérons en l'intervention de « notre reine céleste, et dans chacun de nos actes ayons plutôt en vue « le triomphe éternel que ce qui semble promettre un succès passa- « ger.

« Que votre volonté soit faite, Seigneur Dieu tout-puissant.

« Signé : A. Czartoryski.

« Montfermeil, 14 juillet 1861. »

[1] M. Delalle, évêque de Rodez.

II

La vie du prince Czartoryski, dont le premier acte solennel fut la signature de la constitution réformatrice et émancipatrice de 1791, nous amène naturellement à dire un mot des questions diplomatiques et politiques qui sont inséparables de la crise polonaise.

Je n'hésite pas à regarder la Pologne comme le pays le moins révolutionnaire du monde ; mais il faut convenir aussi que c'est le pays du monde où l'on apprend le moins à aimer et à estimer les monarques et les diplomates modernes. De tous les crimes commis par les rois, le plus odieux à mes yeux est le partage de la Pologne, et dans l'histoire prolongée de ce crime inexcusable, rien n'est plus révoltant que le prétexte choisi par la Prusse et la Russie pour amener le second des trois partages. En 1791, au moment même où la Révolution française, trompant les espérances légitimes de tous ceux qui avaient salué ses débuts, substituait la violence, la spoliation et la persécution aux grands et salutaires principes de la Déclaration des Droits, la Pologne, évitant avec un soin scrupuleux tous les excès d'une démocratie sans frein, mais avertie par le partage de 1773 des immenses périls dont elle était entourée, promulgua cette Constitution du 3 mai 1791, qui transformait en gouvernement représentatif sagement modéré ce mélange d'oligarchie sénatoriale et de démocratie nobiliaire où l'on s'accordait à voir la cause principale de ses désordres. Elle substituait en même temps la royauté héréditaire à cette royauté élective qui, depuis l'extinction des Jagellons, lui avait valu tant de maux. Conçoit-on que les deux monarchies voisines, la Prusse et la Russie, toutes deux héréditaires, aient osé prendre les armes dans le but avoué de *rétablir la liberté polonaise*, c'est-à-dire, l'élection des rois et le *liberum veto*, ce droit exorbitant par lequel un seul noble pouvait suspendre et annuler les délibérations de la diète ? De là cette guerre atroce de 1792, faite par Catherine II et Frédéric-Guillaume II, qui se termina par le second partage en 1793. L'Autriche eut au moins l'honneur de n'être point complice de ce raffinement d'immoralité.

La Pologne, réduite à peu près aux dimensions de ce qu'on appelle aujourd'hui le *royaume*, s'insurgea en 1794, sous Kosciuszko, contre ses perfides protecteurs, pour maintenir à la fois et son indépendance et la constitution vraiment libérale qu'elle s'était donnée. Mais, en 1795, la Prusse se hâta de faire la paix de Bâle avec la république terroriste qui venait de faire périr sur l'échafaud le plus honnête des rois, et

accourut au secours de la Russie, afin d'assassiner avec elle la vieille république polonaise, coupable d'avoir voulu se transformer en monarchie libérale. De là le troisième et dernier partage, auquel accéda l'Autriche, victime d'un égarement lamentable, et qui effaça la Pologne du nombre des nations officiellement reconnues.

Comment ne pas ressentir une sorte d'effroi devant les impénétrables mystères des jugements que Dieu laisse accomplir ici-bas? Deux révolutions commencent en même temps. La Révolution française, très-légitime dans le but qu'elle se proposait, se laisse déshonorer par le terrorisme, et aboutit à la dictature : elle n'en a pas moins réussi, non pas, certes, à fonder la liberté, mais à détruire l'ancienne société; et le monde actuel est à ses pieds. La révolution polonaise, qui a écrit son programme dans sa constitution de 1791, aussi supérieure à la constitution française de cette même date que l'est le jour à la nuit; la révolution polonaise, qui n'a connu ni la Terreur ni le césarisme ; qui n'a pas un forfait ni une bassesse à se reprocher; cette révolution a échoué, et aucun des bouleversements dont Napoléon Ier et après lui la démocratie moderne ont gratifié le continent n'a profité à la glorieuse et innocente martyre de la Messaline du Nord.

Ajoutons que c'est la Révolution de 1793 qui, seule, a rendu possible le partage définitif de la Pologne. Celui de 1773 ne fut pas, à vrai dire, un partage, ce fut une conquête, opérée à la suite d'une guerre malheureuse, qui dépouilla le vaincu d'une partie de son bien au profit de ses trois vainqueurs. On l'a assez reproché au gouvernement de Louis XV, et avec raison. — Mais comment croire que le partage de 1795 eût été possible, si Louis XVI était resté en vie et sur un trône rajeuni en même temps que fortifié par les vrais principes de 1789? Quoi! cette France monarchique et libérale qui, sous les auspices de ce roi généreux, venait d'émanciper en Amérique un peuple nouveau, aurait laissé périr en Europe le plus ancien et le plus fidèle de ses alliés? Quoi! cette jeune et généreuse noblesse, les la Fayette, les d'Estaing, les Lévis, les Rostaing, les Noailles, qui avaient été prodiguer leur sang à la cause anglo-américaine, n'auraient pas volé tous encore au secours des Polonais? Quoi! le gouvernement de Vergennes, de Turgot, de Necker, aurait imité la triste faiblesse de celui du duc d'Aiguillon? Non certes, si la France de 1789 ne s'était pas déchirée de ses propres mains, nul n'aurait osé songer au déchirement de la Pologne. Si l'Europe, et l'Angleterre surtout, n'avaient pas été absorbées par une trop légitime épouvante, devant les forfaits de la Convention, si les rois absolus n'avaient pas vu les crimes des républicains éclipser leurs complots, jamais ce crime inouï dans les annales du monde n'aurait été consommé. Si pour la première fois, depuis la mort du Christ, une nationalité chrétienne a été

condamnée à mort et exécutée, c'est encore sur la Révolution dévoyée, sur la Révolution régicide et terroriste, qu'il faut en faire retomber la responsabilité.

La défaite de la Pologne inaugura la série de ces grands désastres, comme on en a tant vu depuis, qui ont donné aux victoires injustes une popularité corruptrice, et écrasé sous le poids des multitudes le bon droit et le courage. Elle a été le triomphe non-seulement de la force, mais de l'hypocrisie. On cherche quelquefois à établir un contraste entre le despotisme sincère, qui avoue ne vouloir régner que par la force, et le despotisme qui veut paraître humain et populaire, en gardant les réalités de la dictature sous les apparences de la démocratie. Je demande qu'on veuille bien me montrer dans le passé, si ce n'est dans le présent, un despote sincère. Je ne l'ai jamais rencontré. Qui dit despotisme dit mensonge. Le mensonge en fait le fond partout et toujours. Les potentats qui employèrent le pouvoir absolu à détruire la Pologne ne manquèrent pas à cette loi. Ils ne parlèrent jamais que de restaurer chez elle l'ordre, et, en dernier lieu, la liberté. Un de leurs panégyristes a trouvé récemment un euphémisme plus agréable encore en parlant des *trois États qui ont coopéré à l'éducation politique des Polonais*[1] !

Dix ans après la consommation du dernier partage, Napoléon parut sur les frontières de la Pologne écrasée et en lambeaux. Il eut deux fois l'occasion de la rétablir, de lui rendre son nom et sa vie nationale. Il ne le voulut jamais. On ne saurait prendre au sérieux la conception bizarre et vicieuse qu'il décora du nom étrange de grand-duché de Varsovie. On le citait ces jours-ci comme un de ces despotes qui ne craignent pas de paraître absolus et tyranniques parce qu'ils ont la conscience de leur force et de leur prestige. L'histoire, écrite par ses apologistes, démontre, au contraire, que personne ne savait mieux que lui le prix du mensonge. Il en sentait le besoin et en usait à outrance. La nécessité et la moralité des fictions politiques une fois admise, le statut constitutionnel qu'il donna à son grand-duché de Varsovie, en 1807, peut passer pour un chef-d'œuvre du genre. « Il est difficile, disait-on dernièrement avec raison, de pousser plus loin l'art délicat de soumettre les peuples au pouvoir absolu d'un seul en leur laissant croire qu'ils gardent la pleine et entière disposition d'eux-mêmes[2]. » Il n'y avait ni liberté de la presse ni liberté individuelle. Quant aux finances et à l'armée, le grand-duché avait l'avantage d'être assimilé aux départements français. Il y avait un Sénat et un Corps législatif où les conseillers d'État votaient

[1] *Situation politique et sociale du grand-duché de Posen*, p. 40.
[2] *Journal des Débats*, 27 juin 1861.

et parlaient tant qu'ils voulaient, mais où les députés n'avaient le droit de parler que s'ils étaient membres d'une commission. Il faut voir dans les amusants récits du baron Bignon, ministre de l'empereur auprès du roi de Saxe, grand-duc de Varsovie[1], la façon dont s'y prenaient les bons Polonais, alors comme aujourd'hui aveuglés par la gloire impériale, pour concilier leur respectueuse docilité envers le maître avec l'invincible besoin de discuter librement leurs propres intérêts. Voici comment ils savaient éluder la constitution napoléonienne qui avait prétendu restreindre les fonctions de la Chambre des nonces à un vote silencieux : tant que le maréchal de la diète présidait la séance, l'ordre prescrit par le statut constitutionnel de n'accorder la parole qu'aux membres des commissions était observé; mais, dès que le maréchal déclarait la séance levée, lui seul s'en allait, tous les membres restaient en place, et une autre séance commençait, où l'assemblée se dédommageait amplement du rôle muet auquel elle avait été condamnée. « Les secondes séances, sans président, dit M. Bignon, étaient d'autant plus vives, que les séances légales avaient été plus calmes. Alors toutes les passions étaient en jeu; alors éclataient les accusations, les invectives même... Dans quelques-unes des séances non officielles, il ne manquait que l'intervention du sabre pour compléter la ressemblance avec la diète d'autrefois[2]. » Là se posaient les questions de cabinet; là se décidaient, au milieu du conflit des passions et des intérêts contradictoires, les votes à émettre dans la séance officielle du lendemain : là se discutaient et se rédigeaient même des adresses au roi, comme celle que ce prince reçut un jour en disant « qu'il ne pouvait l'admettre comme adresse, attendu qu'elle avait été votée hors de la présence du président, mais qu'étant l'ami de tous ses sujets, c'était comme ami, comme père, qu'il la recevait. »

Cette comédie finit avec la campagne de Russie, en 1812. Nous voici au congrès de Vienne, dont l'œuvre diplomatique assurément peu regrettable s'écroule en ce moment, après avoir, sauf quelques changements, duré un demi-siècle. — Il doit paraître puéril de parler du respect dû aux traités, en présence de ce qui se passe aujourd'hui en Italie, en présence du traité de Zurich, violé et annulé aussitôt que publié. On peut cependant toujours s'y référer, à titre de renseignement, ou plutôt d'enseignement, et, s'il est vrai, comme le croient encore quelques âmes naïves, que le droit des gens, le droit public, doive retrouver un jour ou l'autre sa valeur et reparaître, comme le soleil voilé par des nuages, on fera toujours bien de

[1] *Revue contemporaine*, 15 juillet 1861
[2] Bignon, *ubi supra*, p. 75, 77.

ne pas dédaigner les titres même diplomatiques de la malheureuse Pologne.

On le sait et on le reconnaît aujourd'hui ; 1814 fut, pour l'Europe, comme pour la France, une époque d'émancipation encore plus que de restauration. Comme on l'a très-justement expliqué, quand l'édifice élevé par Napoléon Ier s'écroula sous les coups du soulèvement général des nations asservies, il régnait parmi les peuples affranchis un sentiment de justice, il régnait parmi les gouvernements eux-mêmes « un instinct d'honnêteté et de libéralisme, trop vite obscurci, qui ne permit à personne d'oublier la Pologne dans l'œuvre de la restauration européenne[1]. » On aurait compris à la rigueur que l'Europe en voulût à la nation qui avait prêté à Napoléon un concours si fidèle, et dont les soldats, par une contradiction inexcusable, étaient allés combattre pour lui jusqu'en Espagne, en secondant son aggression criminelle contre l'indépendance d'une nationalité au moins aussi respectable que la leur. Mais il n'en fut rien : aucune récrimination ne fut élevée contre les Polonais. On semblait comprendre qu'en les dépouillant de leur patrie on les avait mis à la merci de toutes les tentations. Cependant on n'eut ni assez de courage ni assez d'intelligence pour leur rendre l'existence dont ils avaient été dépouillés. La France, à qui ses désastres faisaient cruellement sentir les bienfaits de la paix et de la liberté, eut au moins l'honneur d'y avoir songé. C'est alors que le roi Louis XVIII, à peine rétabli sur le trône de ses aïeux, fit présenter par M. de Talleyrand cette note célèbre, tant de fois rappelée, et qu'on ne saurait citer trop souvent, tant elle fait honneur à la France d'alors et à la Pologne de tous les temps.

« La France, heureuse d'avoir recouvré ses légitimes souverains, conserve le désir que l'œuvre de rétablissement soit achevée, tant pour elle que pour toute l'Europe ; que l'esprit de révolution disparaisse partout et toujours ; que tous les droits légitimes soient consacrés. C'est pourquoi, entre toutes les questions qui doivent être traitées au congrès, le roi eût regardé comme la première, la plus grande, la plus *éminemment européenne*, et comme hors de comparaison avec toute autre, la question polonaise, s'il eût été possible d'espérer, autant qu'il le désire, qu'un peuple si digne d'inspirer de l'intérêt à tous les autres, par son ancienneté, sa bravoure, les services qu'il a rendus à l'Europe et ses malheurs, pût être remis en possession de son ancienne et entière indépendance. Le partage qui l'a effacé du nombre des nations a été le prélude, en partie la cause, et *peut-être jusqu'à un certain point l'excuse* des bouleversements que

[1] *Journal des Débats*, 21 juin 1861

l'Europe a éprouvés. Mais, lorsque la force des circonstances, l'emportant sur les intentions les plus nobles et les plus généreuses des souverains auxquels les anciennes provinces polonaises sont soumises, a réduit la question sur le sort de la Pologne à une simple affaire de partage et de frontières à discuter entre les puissances intéressées, et à laquelle la France, d'après ses anciens traités, ne prend aucune part, il ne reste plus à celle-ci, *après avoir offert d'appuyer les plus justes prétentions*, que le vœu de voir la Pologne « contente » pour l'être elle-même. »

Il faudra toujours déplorer qu'à défaut d'une émancipation complète, la prétention de l'empereur Alexandre de réunir sous son sceptre toute la Pologne, à titre de royaume séparé, n'ait pas été acceptée par le congrès de Vienne; car la Pologne, ainsi rendue à son intégrité et soumise à un seul maître, en eût eu bien plus facilement raison. Elle aurait eu la situation de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche; et, en supposant même que l'union des deux couronnes se fût maintenue sur la tête des empereurs de Russie, le sort de ce grand pays, plus riche, plus éclairé, plus moral, et proportionnellement plus peuplé que l'empire moscovite, ne pouvait manquer d'être plus prospère. Malheureusement le congrès de Vienne ne sut pas trancher la question en ce sens. Lord John Russell a soutenu[1] que les efforts de lord Castlereagh et du prince de Talleyrand n'avaient été déjoués que par le retour de l'île d'Elbe, dernière et inexcusable explosion de l'égoïsme le plus colossal dont l'humanité ait subi le joug, et qui aurait ainsi été la source de maux aussi irréparables pour l'antique alliée de la France que pour la France elle-même. M. Thiers[2] est d'un autre avis; il affirme que toutes les décisions du congrès étaient arrêtées avant le déchaînement général de colère et de terreur qui suivit la nouvelle du débarquement à Cannes. Quoi qu'il en soit, le congrès, tout en se donnant le tort de sanctionner le partage de la Pologne entre les trois puissances, stipula pour *tous les Polonais* une représentation et des institutions qui assureraient la conservation de leur nationalité. Malgré les dérogations éclatantes que ces fameux traités viennent de subir, tant que leurs dispositions spéciales n'auront point été abrogées par toutes les parties contractantes, il en résulte, aux termes du droit public jusqu'à présent consacré parmi les nations civilisées, des obligations et des droits qui sont le but de toutes les discussions que la question polonaise a suscitées depuis trente ans.

Le malheur, et, disons plus, le crime des monarques européens et en général du parti conservateur en Europe, a été de n'avoir tenu

[1] Séance de la Chambre des communes du 2 juillet 1861.

[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII.

aucun compte sérieux de ces obligations et de ces droits, de n'avoir envisagé la cause sacrée de la Pologne qu'avec animosité ou indifférence ; de n'avoir rien fait pendant les années de paix et de prospérité qui ont précédé la catastrophe de février pour fermer cette plaie toujours saignante, ou au moins pour la panser. Ils ont ainsi justifié, au moins sur ce terrain, toutes les prétentions et toutes les tentatives de la Révolution. Ils lui ont laissé du bien à faire. C'est la plus grande des fautes, et celle qu'ils payeront le plus cher.

La Russie, il faut le reconnaître, fut la seule des trois puissances qui songea, dès 1815, à s'acquitter sérieusement de ses engagements. L'empereur Alexandre donna au *royaume* de Pologne une Charte qui renfermait toutes les garanties dont la Charte de Louis XVIII avait doté la France, y compris la liberté de la presse et l'abolition de la confiscation ; de plus, elle confiait à des assemblées électives l'administration des provinces et des communes, et ne permettait au roi de choisir les membres de la Chambre haute que parmi les candidats présentés par cette Chambre même. Ce n'était donc nullement une fiction comme le statut de 1807; mais, quand Alexandre eut renoncé aux tendances libérales qui le dominaient pendant sa lutte contre Napoléon, la résistance qu'il rencontra dans le Parlement l'irrita; il s'abstint de le convoquer. C'était virtuellement abroger la Charte, qu'il se permit d'ailleurs de modifier au gré de ses opinions nouvelles. Son successeur, Nicolas, fit subir à la Constitution représentative d'autres et plus nombreuses violations qui produisirent la révolution du 29 novembre 1830. Après la défaite des Polonais et la prise de Varsovie, l'empereur Nicolas substitua, de sa seule autorité, à la Charte de son frère et aux stipulations du congrès de Vienne, un statut qui détruisait les deux chambres de la Diète et rétablissait la confiscation, arme et ressource favorite de toutes les tyrannies, mais qui conservait encore un conseil d'État siégeant à Varsovie avec des assemblées provinciales et communales. Ce statut lui-même est toujours resté à l'état de lettre morte, de l'aveu des Russes eux-mêmes[1], et la Pologne russe a été pendant trente ans livrée, pieds et poings liés, à une bureaucratie vénale et oppressive, dont l'un des moindres abus était d'intercepter toute relation entre le souverain et ses sujets, entre le vainqueur et les vaincus.

La Pologne sembla dès lors abandonnée du ciel et des hommes; elle ne revivait que dans ces protestations annuelles dont le parlement français importunait l'indifférente Europe, et qui honoreront à jamais a mémoire de nos assemblées souveraines. Cependant la marche progressive et régulière des idées libérales en Europe, due surtout

[1] Rapport du ministre Tymowski. *Journal des Débats* du 27 juin.

à l'influence de la tribune française et à l'initiative italienne de Pie IX, avait déjà amené de tels résultats, que, vers la fin de 1847, la création d'un gouvernement quasi parlementaire en Prusse faisait déjà appréhender à la Russie de voir la Pologne s'enflammer de nouveau et dictait au comte de Nesselrode cette fameuse circulaire datée du 24 février 1848, où il signalait à l'Europe absolutiste, en les identifiant l'un avec l'autre, deux phénomènes simultanés, l'invasion des institutions représentatives et l'ascendant de la politique française. Cette date fatale signale et explique le point d'arrêt qui s'opéra alors dans le progrès européen. L'émeute du 15 mai, où la première protestation de la révolution déçue contre la conscience irritée de la France osa s'abriter sous le nom de la Pologne, jeta un discrédit absurde, mais prolongé, sur sa cause. Elle s'enfonça la première dans cet oubli injuste et ingrat où la basse inconstance des esprits serviles a depuis enseveli tant d'autres causes et tant d'autres principes.

L'avénement de l'empereur Alexandre II n'avait amené aucun changement efficace à cette situation où languissait encore le pays, quand une inspiration manifestement providentielle l'a réveillé, comme par une commotion électrique, et l'a jeté dans la voie nouvelle où il a trouvé le secret de réveiller l'Europe par l'écho de ses chants funèbres, et, tout en restant lui-même désarmé, a su désarmer et déconcerter ses oppresseurs par le deuil et la prière.

III

En dépeignant l'aspect actuel de la Pologne, nons avons été naturellement conduit à parler de son passé, et nous ne saurions terminer sans jeter un regard sur les chances de son avenir.

Faut-il croire avec un éloquent religieux dont la conviction passionnée nous émeut et nous séduit toujours, même quand nous ne saurions nous résoudre à partager son généreux optimisme, faut-il croire que les nations sont immortelles, et qu'il y a dans le sang des peuples chrétiens une séve surnaturelle qui les rend comme inexterminables[1]? Je n'ose l'affirmer, comme lui, en thèse générale; mais j'y crois fermement quand il s'agit d'un peuple qui, depuis un siècle et au sein des plus cruelles épreuves, a déployé sans interruption une vertu surnaturelle.

L'état actuel du monde est fait pour encourager les espérances de la Pologne et de ses amis. L'Europe moderne est déracinée. Des évé-

[1] Le P. Gratry, la *Paix*.

nements, salués avec enthousiasme par d'aveugles rancunes et par des cupidités non moins aveugles, ont préparé des bouleversements dont notre génération ne verra pas la fin. La Pologne, seule innocente et seule vraiment intéressante parmi toutes les victimes du passé, la Pologne, dont aucun changement ne saurait empirer le sort, est évidemment destinée à profiter de la révolution qui se prépare.

La Russie elle-même ne peut plus, je dirai presque ne veut plus maintenir une situation plus intolérable encore pour elle que pour sa vassale. Elle se sent troublée, incertaine, éperdue. Ses tâtonnements, ses hésitations, ses maladresses, prouvent qu'elle a perdu jusqu'au sentiment de ce qu'elle appelait son droit, jusqu'à la confiance dans cette force matérielle dont elle a tant abusé. La révoltante anomalie d'un gouvernement qui prétend en même temps émanciper ses serfs et asservir ses voisins ne saurait durer indéfiniment. Déjà, les libéraux russes le sentent et le disent, car il y a en Russie des libéraux dont le nombre augmente chaque jour, et, quoique le socialisme et le garibaldisme, s'il faut en juger par les journaux qui leur servent d'organes, les aient déjà singulièrement entamés, ils seront les premiers à vouloir démolir ce rempart qu'élève entre eux et l'Occident la servitude d'un peuple entier[1]. Déjà la jeunesse russe manifeste hautement ses sympathies pour la jeunesse polonaise. Elle songe à tirer profit pour sa patrie de l'affranchissement d'une race sœur de la sienne, et ces dispositions pénétreraient même dans des régions bien moins accessibles aux sentiments généreux, s'il faut en juger par ce mot caractéristique échappé à un très-haut fonctionnaire de l'empire : « Les événements de Varsovie sont comme ces proches parents que l'on pleure, mais dont on hérite. »

Quant à l'Autriche, personne, je l'espère, ne sera tenté de me confondre avec la tourbe de ses détracteurs. Je suis de ceux qui croient à la nécessité d'une Autriche libre et forte pour le salut de l'Europe, et qui forment des vœux sincères pour sa régénération. Je ne voudrais donc parler qu'avec une affectueuse déférence de la grande et illustre monarchie qui cherche à se renouveler par la liberté, et qui, dans le loyal et courageux essai qu'elle fait aujourd'hui du gouvernement représentatif, mérite l'appui et les encouragements de tous les honnêtes gens et de tous les vrais libéraux. Dès aujourd'hui, on est tenu de proclamer l'immense progrès qui s'y est opéré au profit de la publicité, de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, progrès qui fait de l'Autriche actuelle un pays où l'on respire à l'aise, et qui forme un contraste aussi heureux que frappant avec les deux systèmes successivement per-

[1] Voir la *Question russo-polonaise et le budget russe,* par le prince Pierre Dolgoroukoff. Leipzig, 1861.

sonnifiés par le prince de Metternich et par le prince Félix Schwarzenberg. Le *Times*, qui a un jour étonné l'Europe, en expliquant comme quoi l'Angleterre était la première puissance musulmane du monde, aurait plus beau jeu à démontrer comment l'Autriche pourrait et devrait remplacer la France comme la première puissance parlementaire du continent. Toutefois, si c'était ici le lieu, je dirais pourquoi je tremble que les deux Chambres, dont j'ai suivi les débats à Vienne avec une si attentive sympathie, ne deviennent l'instrument de cette centralisation bureaucratique qui a compromis et dépopularisé l'auguste maison de Lorraine, au lieu de servir de garantie et de couronnement au vaste système de libertés fédérales et historiques qu'appellent à la fois les vœux et les intérêts des nationalités si diverses dont se compose l'empire, nationalités dont aucune n'a envie, pour complaire aux bourgeois et aux avocats de Vienne, de se laisser transformer en départements à la française. Je dirais encore en quoi, selon moi, l'Autriche, si bien inspirée dans toutes ses concessions aux provinces slavo-allemandes, se trompe radicalement dans ses relations avec la Hongrie, et, par des alternatives fâcheuses de laisser-aller et de sévérité, court risque de se créer une seconde Italie dans le beau royaume de saint Étienne, qui pourrait si bien devenir le principal foyer de sa puissance régénérée. Mais il faut résister à cette tentation pour se borner à ce qui touche sa position vis-à-vis de la Pologne, et ici on est heureux de pouvoir rappeler que, des trois puissances copartageantes, elle est à la fois la moins coupable et la moins hostile. Les nobles remords de Marie-Thérèse, engagée malgré elle dans cet attentat, la distinguent de l'hypocrisie machiavélique comme du cynisme impie de Frédéric II et de Catherine II, ces dignes idoles de Voltaire, et constituent pour sa race un titre d'honneur, en même temps qu'une sorte d'engagement à prendre la première place dans l'œuvre de réparation. L'Autriche, comme on l'a déjà dit, n'a pris aucune part au second partage de 1793. Pendant l'insurrection de 1831, elle s'est abstenue et a montré, par plus d'un symptôme, qu'elle était disposée à laisser faire tout ce qu'il plairait à la France et à l'Angleterre d'entreprendre pour le salut de la Pologne[1]. Les massacres de Gallicie en 1846 et l'incorporation de Cracovie, exigée par l'empereur Nicolas, en 1847, ont paru sceller de nouveau la solidarité de l'Autriche avec l'œuvre infernale du Partage; mais on peut espérer que ç'a été là le dernier acte de sa vieille politique à l'égard de la Pologne. Aujourd'hui elle semble manifester des dispositions de plus

[1] Voir le très-curieux discours du général comte Ladislas Zamoyzki à Londres, le 11 juillet 1861.

en plus rassurantes et d'ailleurs bien naturelles, car aucune puissance au monde n'est plus intéressée que l'Autriche à la reconstruction d'une barrière telle que la Pologne contre les envahissements de la Russie. Mais, à défaut de cette barrière reconstruite, on conçoit qu'elle doit désirer avant tout que sa part de la dépouille ne devienne pas la proie de la Russie. Si elle n'a pris aucune part sérieuse à la guerre de Crimée, dont la gloire meurtrière a été si stérile pour l'Europe et pour l'Orient, c'est peut-être parce que cette guerre ne devait aboutir à aucune issue vraiment efficace du côté de la Pologne. Dans la récente discussion du Parlement britannique[1], M. Hennessy, qui en a pris l'honorable initiative, a pu affirmer sans être contredit que, au début de la guerre de Crimée, l'Autriche était toute disposée à y prendre une part active, pourvu que les alliés missent à sa disposition un contingent de cent mille hommes, pour l'aider à rétablir la Pologne dans son intégrité. Il a ajouté que la France n'était pas éloignée d'y consentir, mais que l'Angleterre s'y refusa.

A l'heure qu'il est, l'Autriche semble regarder la Gallicie comme une possession provisoire, mais dont elle ne se dessaisirait à aucun prix si c'est à la Russie que cette possession devait échoir. En attendant, il lui est difficile, ou pour mieux dire impossible, de traiter avec dureté ses sujets slaves des bords de la Vistule, lorsqu'elle a un besoin si impérieux de se concilier les Slaves des régions danubiennes. Aussi la patente du 20 octobre 1860, inspirée par un ministre d'origine polonaise, le comte Goluchowski, en répudiant la politique de centralisation absolutiste et bureaucratique qui prévalait depuis le coup d'État du 31 décembre 1851, avait-elle rappelé à la vie officielle l'élément polonais au sein de la diète de Gallicie. L'adresse de cette diète[2] a aussitôt constaté le réveil du sentiment national dans la Pologne autrichienne, en même temps que le degré de liberté publique dont jouissent les assemblées provinciales dans cette monarchie. Appelés par la patente de février 1861 à siéger au Parlement central de Vienne, les députés galliciens y ont pris la meilleure des attitudes. Sous la direction du comte Adam Potocki et de M. Smolka[3], ils se sont entendus avec les députés slaves de la Bohême, qui suivent l'impulsion du comte Clam-Martinitz[4] et de M. Rieger, pour résister aux tendances absorbantes de la bureaucratie allemande, et ils ne se sont associés à aucune des démonstrations récentes contre l'indépendance de la Hongrie.

[1] 2 juillet 1861.

[2] 5 janvier 1861.

[3] Paysan gallicien, qui a été président de la Diète générale de Vienne, en 1848.

[4] Ancien gouverneur de Cracovie, l'un des hommes politiques et des orateurs les plus remarquables de la nouvelle Autriche.

Si les dispositions bienveillantes et conciliantes qu'on voudrait attribuer à l'Autriche envers la Pologne ne reposent jusqu'à présent que sur des hypothèses, l'hostilité de la Prusse n'est malheureusement que trop certaine. Frédéric II a été autrefois l'artisan le plus implacable de la perte des Polonais, et aujourd'hui ils n'ont pas d'ennemie plus acharnée que la Prusse, et derrière elle l'Allemagne tout entière. Car je suis condamné à dire que depuis que cette Allemagne a été mordue au cœur par le démon de la démocratie contemporaine et de l'ambition unitaire, on ne trouve guère trace chez elle de ces sympathies libérales qu'elle témoignait en 1831 avec tant d'effusion à la Pologne insurgée. Je dois ajouter que cette hostilité est réciproque. Tout observateur attentif reconnaîtra que les Polonais soumis à la domination prussienne s'en plaignent avec encore plus d'amertume et d'animosité que leurs voisins n'en mettent à répudier la domination moscovite. Ils avouent qu'ils sont *personnellement* beaucoup plus libres ; mais ils ajoutent que *nationalement* ils sont beaucoup plus menacés.

N'en déplaise à mes amis polonais, c'est la pratique des libertés civiles et politiques dont la Prusse a doté depuis longtemps tous ses sujets, dont les sujets autrichiens jouissent maintenant, mais seulement depuis peu, et dont l'ombre même n'existe pas encore en Russie, c'est cette liberté même qui habitue à sentir avec plus de vivacité et à réclamer avec plus de hauteur les biens et les droits dont on est privé. C'est l'honneur de la liberté, à quelque degré et sous quelque climat qu'elle existe, que d'inspirer ces susceptibilités, qui constatent et entretiennent un degré supérieur de vie dans le corps social, mais qui donnent à la souffrance une expression plus bruyante. C'est ainsi que le riche souffre plus impatiemment les privations auxquelles le pauvre s'est habitué en silence, et que l'homme en bonne santé se lamente de la moindre incommodité bien autrement que le malade toujours étendu sur son lit de douleur. L'abondance des plaintes ne prouve pas toujours qu'un gouvernement soit mauvais : tandis que leur liberté prouve à elle seule la supériorité du pouvoir qui les endure sur tels autres pouvoirs qui imposent et achètent le silence.

Il est toutefois certain que la Prusse, dans les provinces polonaises soumises à ses lois, poursuit la nationalité polonaise par des moyens que les Russes n'emploient pas ou n'emploient plus. Elle travaille systématiquement à exclure les Polonais de tous les emplois, à éteindre la langue polonaise, à introduire le protestantisme et à dénationaliser la propriété foncière. Toutes les places judiciaires, administratives, financières, sont données à des Allemands, et, par une dérogation spéciale à la loi générale du

royaume [1], les *landrathe*, ou premiers magistrats de chaque arrondissement, électifs dans toutes les autres provinces, sont à la nomination directe du roi dans la Posnanie, afin qu'on puisse y nommer des Allemands. Tous les procès se plaident en allemand, tout l'enseignement supérieur et secondaire se donne en allemand. Cette administration prussienne, qui se prétend si zélée pour la propagation de la science, refuse opiniâtrément d'autoriser un gymnase catholique et polonais dans le grand-duché, et interdit aux jeunes Polonais l'enseignement de l'histoire de la Pologne dans les écoles privées comme dans les écoles publiques. Dès que cinq ou six Allemands viennent s'établir dans un village polonais, on érige aussitôt, sous le nom de *système*, une paroisse protestante, à laquelle on agrége les villages voisins, et que l'on pourvoit d'une église enlevée aux catholiques et d'une dotation prise sur les fonds de la province. Mais tout cela offre un moindre péril pour la nationalité polonaise que les atteintes portées systématiquement à la propriété foncière, qui aboutissent, absolument comme en Irlande, à supplanter les propriétaires indigènes et catholiques par des étrangers protestants. La noblesse polonaise a vu depuis longtemps ses propriétés grevées de charges nombreuses contractées au service de l'Etat, du temps de l'indépendance nationale, alors que toutes les fonctions publiques étaient électives ou gratuites. Ces charges se sont aggravées par suite de la conquête, des guerres, de l'abolition des corvées et de l'envahissement graduel des Allemands. Ceux-ci, arrivant avec des capitaux du dehors, ont pu facilement se rendre acquéreurs des terres mises en vente par voie d'expropriation. Le gouvernement prussien est d'ailleurs venu à leur secours avec les fonds de l'État ; son ministre avoue [2] qu'un fonds de roulement de quatre millions de francs est consacré à acheter à bas prix les propriétés polonaises afin de les revendre à des Allemands. Les Polonais avaient organisé une *Société de Crédit foncier* qui a rendu des services essentiels aux propriétaires obérés. Par une mesure qu'il est

[1] Ordre du cabinet du 3 février 1833. — Mémoire précité du ministre Flottewell, page 56.

[2] Mémoire du président Flottewell, page 57. — C'est en tête de ce Mémoire, publié par le gouvernement prussien lui-même, qu'on lit ce programme : « Faire progresser et considérer l'alliage intime de cette province avec la monarchie prussienne, en *écartant successivement les tendances, les habitudes et les penchants particuliers aux habitants polonais* et qui s'opposent à un tel alliage ; par contre, répandre de plus en plus les éléments de la *vie allemande* dans ses rapports matériels et moraux pour qu'enfin, grâce à l'action décisive de la civilisation allemande, soit atteint le but final de cette tâche : l'union complète des deux nationalités. »

C'est ainsi que la Prusse accomplit, de son propre aveu, les engagements pris à Vienne, afin de donner à cette partie de la Pologne qu'elle possède sous le titre de grand-duché de Posen « *une représentation et des institutions nationales destinées à assurer la conservation de leur nationalité.* »

difficile de ne pas taxer d'arbitraire ou de mauvaise foi, le gouvernement a interdit la continuation de cette institution, qui commençait déjà à dégrever la propriété. Il prête lui-même de l'argent aux Allemands, et il interdit aux Polonais de s'en prêter les uns aux autres. Toutes les sources du crédit demeurent ainsi fermées aux Polonais et ouvertes aux Allemands. On se croit assuré d'arriver par ces voies à la germanisation complète du grand-duché de Posen, comme on y a déjà réussi pour la Silésie, province naguère plus qu'à moitié polonaise, et pour la Prusse occidentale, province entièrement polonaise et catholique lors du partage, mais où les quatre cinquièmes des propriétaires sont aujourd'hui protestants et Allemands, tandis que les paysans sont presque partout restés polonais et catholiques. C'est tout à fait, comme on voit, le système suivi et le résultat obtenu par l'Angleterre en Irlande.

La Prusse moderne continue ainsi l'œuvre cruelle et immorale des chevaliers teutoniques, dont le dernier grand maître, Albert de Brandebourg, fonda, en 1525, le duché héréditaire de Prusse orientale, en reniant la foi de ses pères et ses serments de religieux. Rien de plus triste et en général de plus honteux que l'histoire des envahissements graduels du germanisme chez les Slaves, depuis Charlemagne. Les Allemands ont successivement conquis, spolié autant qu'ils l'ont pu, et dénationalisé les populations slaves entre l'Elbe et l'Oder, puis entre l'Oder et la Vistule, puis de la Vistule jusqu'au Niemen, le long de la Baltique. Les chevaliers teutoniques, qu'une inspiration chrétienne avait conduits au treizième siècle, après leur expulsion de la terre sainte, sur les bords de la Vistule, y devinrent le fléau du pays qu'ils avaient conquis et odieusement exploité. Ces prétendus missionnaires de la foi catholique n'ont été que les précurseurs du despotisme protestant[1]. Le peuple allemand, si brave, si intelligent, si riche en vertus et en qualités, n'a pas le don de faire aimer sa domi-

[1] Toute cette histoire est si confuse et si peu connue en France, que la note suivante ne sera peut-être pas désagréable à plusieurs de nos lecteurs :

Les chevaliers teutoniques allèrent s'établir sur les bords de la Vistule, sur un terrain qui leur fut *concédé par un prince polonais,* dans le but de combattre et de convertir les Prussiens et les Lithuaniens, encore païens à cette époque. Mais l'avarice, la cruauté, la luxure, souillèrent trop tôt leur domination, et d'ailleurs, quand la Lithuanie, réunie à la Pologne par suite du mariage du grand-duc Jagellon avec la reine Hediwige en 1387, fut devenue chrétienne, leur existence n'eut plus même de prétexte. Voir le très-curieux ouvrage publié par le comte Dzialynski sur ce sujet.

La Prusse actuelle (non le *royaume* moderne, mais les deux provinces d'*Ost* et *West-Preussen* qui portent ce nom) faisait partie intégrante de l'ancienne république polonaise. La noblesse et les villes se donnèrent à la Pologne pour échapper à l'abominable oppression des chevaliers teutoniques. La Prusse *orientale* ou *ducale* (capitale Königsberg) en devint vassale quand Albert jeta le froc aux orties pour substituer le duché héréditaire de Prusse à l'ordre religieux dont il était le chef. La

nation sur les races étrangères. C'est qu'il ne se contente pas de la soumission d'un peuple : il veut encore lui imposer sa langue, ses mœurs et ce qu'il appelle sa civilisation ; c'est là ce qui explique pourquoi sa domination est plus odieuse aux Slaves que celle des Russes. Il a surtout deux poids et deux mesures, selon qu'il s'agit de sa civilisation à lui ou de la civilisation d'autrui : c'est ainsi que, aujourd'hui même, il prétend revendiquer à l'égard du Danemark, pour ses compatriotes du Holstein et du Schleswig, tous les droits qu'il refuse de reconnaître chez les Polonais et les Hongrois soumis à des souverains allemands. Et l'on se demande en vérité en quoi cette civilisation germanique, personnifiée par les électeurs de Brandebourg, était si supérieure à la civilisation slave, personnifiée par la Pologne? L'une était despotique et protestante, d'une intolérance farouche et pédante, comme celle qui distingue encore les gentilshommes du Mecklembourg et les possesseurs de Königsberg. L'autre était libérale et catholique, tolérante et généreuse, on est tenté de dire trop généreuse, puisque les Allemands protestants, qui occupent et exploitent en si grand nombre les provinces occidentales de la Pologne déchirée, descendent en partie de ceux-là même qui, au nom de la liberté religieuse, ont trouvé un asile dans la catholique Pologne, du temps de la guerre des Hussites et de la guerre de Trente Ans.

Mais non ; il ne faut jamais regretter la tolérance, encore moins la générosité. Que les Polonais restent à jamais fidèles à ces vertus qui leur sont si naturelles ; qu'ils s'en glorifient dans le passé et qu'ils tiennent bon pour elles dans l'avenir! Mieux vaut toujours être persécuté que persécuteur, victime que bourreau.

D'ailleurs, comme en Irlande, la force expansive des libertés politiques, des libertés modernes, accordées, bien à contre-cœur, par le gouvernement prussien aux Polonais, en même temps qu'à tous les autres sujets prussiens, est si féconde et si salutaire, qu'elle seule suffit pour aider les vaincus et les opprimés à lutter, non sans succès, contre les conquérants.

Même dans l'ordre religieux, le progrès récent est sensible. En 1848,

Prusse *occidentale* ou *royale* (capitale Dantzig), fut incorporée au royaume de Pologne et en a fait partie jusqu'au partage.

Au dix-septième siècle, les électeurs de Brandebourg (branche aînée) furent substitués, par la faiblesse de la royauté polonaise, aux ducs héréditaires de Prusse, qui étaient une branche cadette de leur maison. A l'aide des Suédois, ils s'affranchirent de tout lien de vassalité, et substituèrent une nouvelle et formidable puissance allemande, militaire et protestante, à la domination éteinte des chevaliers teutoniques. Au milieu du déluge de brochures publiées sur cette question, il faut en signaler une qui résume en très-peu de pages les atteintes successives portées à la nationalité polonaise : *La Pologne, le germanisme et le czarat de Moscou*, par L. de K. Paris, Dentu, 1861.

il n'y avait dans les diocèses unis de Posen et de Gnesen que quarante séminaristes, il y en a aujourd'hui cent quarante-quatre; il n'y avait que deux maisons de sœurs de charité : aujourd'hui, grâce aux relations directes avec la maison mère de Paris, que la liberté religieuse consacrée par la constitution rend possibles, il y en a douze[1].

D'un autre côté, la vitalité politique du pays trouve un organe et un foyer sérieux dans le groupe des députés polonais qui, au nombre de vingt, siégent à la seconde chambre de Berlin, et obligent périodiquement l'injuste Allemagne et même l'Europe à écouter leurs plaintes. Treize Polonais siégent en outre à la Chambre des Pairs ou des Seigneurs prussiens, laquelle se recrute, non-seulement par hérédité ou par le choix du roi, mais encore par une sorte d'élection tout à fait spéciale et digne d'être imitée partout pour la composition d'une Chambre haute; le pair élu a pour électeurs tous les propriétaires *centenaires*, c'est-à-dire tous ceux qui, sans distinction d'origine, de rang ou de fortune, possèdent leur domaine, grand ou petit, *depuis cent ans*. C'est de là que sort cette Chambre des pairs, essentiellement indépendante et conservatrice, que tout l'effort de la démocratie prussienne tend aujourd'hui à détruire. Cette démocratie d'outre-Rhin est essentiellement outrecuidante et imprévoyante comme ses sœurs; aussi impérieuse et aussi égoïste que le despotisme, elle veut n'avoir rien à respecter et surtout n'admettre aucun frein qui lui rende quelquefois le service de l'avertir et de l'arrêter.

Eh bien, c'est derrière les efforts de cette démocratie prussienne et de toute la démocratie allemande, dont elle est l'avant-garde, que j'aperçois la meilleure chance de l'émancipation de la Pologne. Que mes lecteurs me permettent d'ouvrir ici une parenthèse, un peu longue, mais qui ne sera peut-être pas dénuée d'intérêt.

Pour bien connaître l'Allemagne, il ne faut pas se laisser rouler uniquement sur les chemins de fer, qui font disparaître, non-seulement les distances, mais encore les différences d'un pays à l'autre. Il faut quitter ces grandes voies de la foule, pénétrer dans le cœur des petits États à la recherche de quelque souvenir archéologique ou de quelque paysage solitaire; il faut sillonner le Hanovre, les petits duchés de Saxe, les duchés de Brunswick et de Nassau, la principauté de Waldeck ou toute autre. C'est là que l'on peut apprécier jusque dans ses recoins les plus intimes la prospérité du pays, l'aisance générale et particulière; c'est là qu'on voit, non-seulement l'agriculture, mais la silviculture et l'horticulture portées aux dernières limites du progrès; c'est là qu'on admire la merveilleuse condition des routes et des chemins vicinaux; l'excellence et la régularité du service des

[1] Discours précité de l'abbé Prusinowski, ap. *Revue catholique de l'Université de Louvain*, page 328.

postes; le luxe et l'abondance des attelages rustiques, le luxe et le bon goût des constructions municipales et scolaires jusque dans les moindres villages; le luxe plus grand encore de la propreté; puis des écoles à foison et de tout ordre, des universités aussi libres que florissantes dans les moindres États; et avec tout cela pas l'ombre de passe-ports ni de police politique, une liberté civile et politique beaucoup plus grande que celle dont la démocratie impériale se vante et se contente parmi nous, une presse aussi généralement répandue que peu gênée, si peu gênée, que neuf journaux sur dix attaquent ouvertement tous les jours la constitution actuelle de l'Allemagne. Nulle part enfin aucune trace de ces abus plus ou moins exagérés, ou de cette misère plus ou moins étalée, qui ont servi de prétexte à la révolution dont est sortie l'unité italienne.

Or, malgré tous ces biens incontestables et incontestés, quotidiens et universels, qui constituent le beau côté de la civilisation moderne, et qui font le plus grand honneur aux princes et aux gouvernements allemands, l'Allemagne n'aspire qu'à imiter l'Italie. Elle appelle de tous ses vœux l'unité allemande, c'est-à-dire l'uniformité à la française. Elle aspire à la centralisation bureaucratique, qui fait ce qu'on appelle aujourd'hui les grandes nations. Elle déguise sous le nom de patriotisme allemand le désir passionné d'effacer toutes les traditions de son histoire, de renier le caractère fondamental de son génie national, et de pouvoir dire à la France et à la Russie : « *Facta sum sicut una ex vobis !* »

J'entends d'ici une foule d'Allemands se récrier, invoquer tous les monuments de l'histoire et tous les arguments de la politique pour réfuter mon assertion et nier tout d'abord l'unanimité de tout ce que je prétends constater. A ceux qui me parlent histoire et politique, je me borne à montrer l'Italie ; au Bavarois qui regimbe contre l'idée de s'identifier avec la Prusse, je demande simplement s'il croit qu'en 1850 il y avait un Napolitain, un seul, qui eût jamais prévu que sa patrie serait, dix ans plus tard, la vassale du Piémont. Quant à l'argument du nombre, j'avoue volontiers que, en disant : l'Allemagne, je ne prétends pas dire la majorité numérique des Allemands; mais j'entends désigner la partie influente, remuante, mécontente de la nation : la bourgeoisie, les journalistes, les lettrés, les aubergistes, toute cette foule obscure, mais active, qui prépare les révolutions et qui les accepte dès qu'un groupe de conspirateurs ou de flibustiers les a mis en branle. Je sais qu'il y a beaucoup d'Allemands très-patriotes et très-intelligents, qui ont horreur de l'absorption brutale dont ils sont menacés; je citerai entre autres les deux éloquents frères Reichensperger, au parlement de Berlin, puis le baron Gustave de Lerchenfeld, l'orateur principal de la Chambre des députés de Bavière,

qui a si énergiquement combattu les prétentions du *National-Verein* et du parti de Gotha. Mais, je suis fâché d'avoir à le leur dire, à moins d'un réveil très-imprévu de l'ancien esprit germanique, à moins d'une transformation on ne peut plus improbable de l'opinion publique, ces champions intrépides de l'ancien droit et des véritables intérêts de l'Allemagne auront le même sort que Balbo et ses pareils en Italie. Ils seront désavoués, disgraciés et emportés par le courant démocratique. J'ai lu dans la capitale de la Bavière, celui des États allemands qui résistera le plus vaillamment à la piémontisation de l'Allemagne ces paroles d'un journal qui circule librement dans toute la Confédération : « Si nous avions seulement un Cavour pendant six mois, « l'Allemagne serait faite. » Et je me suis rappelé le mot de Philopœmen à un Achéen qui déclamait contre la constitution fédérative de son pays : « Malheureux! es-tu donc si impatient de voir s'accom- « plir le destin de la Grèce? » Mais, quand on forme de pareils souhaits, on mérite de les voir écoutés, et nous vivons dans un temps où l'on trouve toujours quelqu'un pour exaucer des vœux criminels.

Par qui s'opérera cette transformation, laquelle est la conséquence logique et inévitable de l'unité italienne? Évidemment par la Prusse. C'est elle qui sera le Piémont de l'Allemagne. L'Europe en a déjà l'instinct, et cet instinct deviendra bientôt une certitude. A Dieu ne plaise que je veuille comparer à Victor-Emmanuel l'honnête et loyal roi de Prusse. Sa vie durant, loin de seconder le mouvement, il fera tous ses efforts pour l'enrayer; mais, après lui, qui sait où l'on en sera? Et déjà il ne peut pas empêcher que tous les regards ne soient tournés vers lui, les uns pour courtiser d'avance le futur César, les autres pour étudier le péril. En vue de cette éventualité si naturelle, le duc de Cobourg lui a déjà livré son armée; le grand-duc de Bade lui livre sa politique et sa diplomatie, tandis que le Hanovre et le Wurtemberg sont involontairement conduits à prendre une attitude de défiance qui appelle sur eux les colères de la presse unitaire.

Encore une fois, il faut voir toutes ces choses sur place, car les soins paternels de notre administration nationale nous préservent de toute atteinte trop grave de germanisme, et nous interdisent la lecture des journaux allemands les plus significatifs. Les Français, en si petit nombre, qui aimaient à se tenir au courant du mouvement des idées et des opinions en Allemagne, pouvaient autrefois se renseigner avec fruit dans la *Gazette d'Augsbourg*. J'ai usé de ce droit pendant vingt ans, sans me douter de son prix ni de son danger; et, sans approuver, bien s'en faut, toutes les tendances de ce journal, je lui saurai toujours gré des trésors d'information que je lui ai dus. Mais, depuis quelques années, les grands esprits qui, du haut de l'Olympe du ministère de l'intérieur et de la direction de la presse, président à

la garde des *grands principes de* 1789, ont jugé à propos de nous interdire cette distraction dangereuse. Évidemment les principes de 1789 s'opposent à ce que cinq ou six Français comme moi se licencient au point de puiser aux sources l'histoire des idées et des tendances contemporaines! Mais on se risque quelquefois à faire l'école buissonnière en échappant à de si vigilants précepteurs ; et, dans une de ces escapades d'outre-Rhin, j'ai eu la chance de tomber sur le numéro de la *Gazette d'Augsbourg* du 3 juillet dernier. J'y ai lu en souriant une belle et bonne thèse sur l'incompatibilité naturelle, logique et radicale du germanisme et du césarisme. J'ai bien vite reconnu là mes bons Allemands, les Allemands de ma jeunesse, avec leur naïve et savante crédulité. Quoi! vraiment, cher Germain, vous croyez que l'Allemagne répugne au césarisme? Mais dites-moi donc pourquoi l'on rencontre le portrait de Napoléon Ier, sous toutes les formes, dans toutes les auberges de cette Allemagne qu'il a foulée de sa botte victorieuse pendant dix ans? et cela non-seulement sur la rive gauche du Rhin, mais sur la rive droite, et jusque dans cette ville de Brunswick, capitale des deux ducs qui se firent tuer, l'un à Iéna, l'autre à Waterloo, pour défendre contre lui leur patrie et leur couronne? Dites-moi surtout si les deux héros de l'Allemagne moderne ne sont pas Frédéric II et Joseph II? Et quoi de plus césarien que les guerres et les conquêtes de l'un, que les innovations et les usurpations de l'autre? Quoi! tous vos professeurs et tous vos écrivains[1] sont unanimes pour vanter à votre peuple ces deux hommes, et vous dites que ce peuple ne voudra pas d'un César! Mais il n'y a pas un de vos publicistes démocrates qui n'évoque tous les jours un homme qui commencera par renverser tout ou confisquer tout au profit de l'idée dominante, puis qui se mêlera de tout, qui défera et refera, qui agira et qui pensera pour tous. Cet homme se présentera, gardez-vous d'en douter.

Que l'unité de l'Allemagne soit faite par ce César, ou que, selon la marche ordinaire des choses, ce César soit le produit naturel et légitime de l'unité allemande, peu importe. Cette unité se fera, on peut même dire qu'elle est déjà faite. L'Europe y a consenti d'avance le jour où elle a consenti à l'unité italienne. Reste à en déterminer les conséquences pour l'Europe. C'est sur quoi le *National-Verein* et ses acolytes semblent vouloir fermer les yeux; mais je suis convaincu que, au fond du cœur, en bons et loyaux *soldats de l'idée*,

[1] A ce propos, il faut que je recommande ici un ouvrage tout à fait original et remarquable, sur Frédéric le Grand, par un protestant, Onno Klopp, professeur à l'École normale de filles à Hanovre. Publié en 1860, il a été victime de la conspiration du silence, parce qu'il se met en travers des admirations serviles de la foule. Son livre n'en mériterait que mieux d'être traduit, ou au moins étudié, en France.

ils ont déjà pris leur parti. L'Allemagne, ramenée à l'unité et concentrée dans une seule main, ne gardera pas les limites qu'elle a aujourd'hui. L'Italie a dû livrer, pour prix de son unité, la Savoie et Nice : il ne faut pas que l'Allemagne croie qu'elle en sera quitte à si bon marché! *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Je suis bien obligé de déclarer, en passant, que j'ai horreur de toutes ces annexions, puisqu'un journal anglais très-répandu, l'*Economist*, répété avec empressement par la *Presse*, m'a accusé, ces jours-ci, d'avoir dit que, selon moi, l'annexion de la rive gauche du Rhin serait pour la France un accroissement de pouvoir et de dignité qui me réduirait désormais au silence! N'en déplaise à ces journaux, je suis au contraire de ceux qui ont réprouvé l'annexion de la Savoie, parce qu'ils y ont vu la rançon de la spoliation du pape; je suis de ceux qui ne voient de vraie grandeur et de vraie dignité pour une grande nation que dans le respect du droit et de la faiblesse, et dans le *territoire moral* que l'influence désintéressée de ses idées et de son exemple lui fait conquérir dans l'âme des peuples ses voisins. Mais je ne suis pas de ceux qui prennent leurs préférences ou leurs répugnances pour la loi des événements. Je sais très-bien que ce qui se prépare en Allemagne est aussi peu de mon goût que ce qui s'accomplit en Italie : mais je sais aussi envisager avec calme les conséquences de ce qui arrivera malgré moi, et tâcher de les faire comprendre d'avance à mes amis. Quand on n'est que spectateur, il faut tâcher de n'être pas aveugle, afin de pouvoir rire et pleurer à bon escient de ce que font tant d'acteurs, aveugles volontaires, comme ces libéraux belges qui, en reconnaissant le royaume d'Italie et en adhérant à l'absorption, par un voisin puissant, de cinq petits États indépendants, vont signer et parafer d'avance la suppression du royaume de Belgique.

Je dis donc que l'unité allemande aura pour résultat non-seulement un très-grand changement sur le Rhin, mais encore des changements non moins grands sur la Vistule, et que la Prusse, transformée en Allemagne, ne devra et ne pourra pas garder ce qu'elle a enlevé à la Pologne. Je dis que la Pologne, délivrée de l'étreinte de la Prusse, sera invincible dans la pression morale qu'elle exercera alors et qu'elle exerce déjà sur la Russie. Quant à la Gallicie, elle est trop peu germanisée pour ne pas suivre d'elle-même le sort de la Posnanie. Ici j'applaudis d'avance à ce qui sera l'œuvre de la justice de Dieu et le plus éclatant hommage au double principe de liberté et de nationalité. Je jouis de voir les révolutionnaires allemands démolir de leurs propres mains l'œuvre monstrueuse de leur précurseur Frédéric II, et travailler à la reconstruction de cette vaillante et catholique Pologne qui leur inspire tant de dédain. Je n'éprouve de

ce côté qu'une seule crainte, celle de voir les Polonais, dans l'attente de ce qui se prépare, éprouver et témoigner d'avance trop de sympathie pour leurs auxiliaires involontaires.

Je n'ai parlé jusqu'ici qu'avec admiration et confiance, parce que je n'ai parlé que du présent et du passé Je ne réponds pas de l'avenir. Nul de sait à quoi peut aboutir le mouvement polonais, abandonné par l'Europe religieuse et conservatrice, et exploité par la démocratie occidentale : il peut devenir la honte et le fléau du Nord, comme le mouvement italien, si glorieusemeut inauguré par Pie IX, est devenu, sous d'autres influences, la honte et le fléau du Midi.

J'exprime cette appréhension sous l'impression du souvenir douloureux que j'ai conservé du vote unanime des députés polonais au parlement de Berlin, en faveur de l'amendement de M. de Vincke, qui proclamait la sympathie des démocrates prussiens pour l'œuvre du Piémont en Italie. Je dirai ce que je pense de ce vote avec la franchise d'un dévouement désintéressé, et, comme disait M. de Maistre, avec la *colère de l'amour*. Ce vote a été plus qu'une faute, ç'a été un crime. Ceux qui l'ont émis se sont rendus solidaires, involontairement sans doute, mais publiquement, de toutes les indignités qui accompagnent la destruction du droit ancien en Italie. Ils ont fait plus, il ont donné un éclatant démenti à la cause de leur propre nationalité, qui n'a, Dieu merci, rien de commun avec la nationalité italienne; qui est aussi ancienne que celle-ci est nouvelle, aussi pure que celle-ci est souillée, aussi sainte et aussi légitime que celle-ci est coupable. Les Polonais, inébranlablement dévoués à l'Église catholique, n'ont pas le droit de sympathiser avec une cause dont le principal héros, Garibaldi, traite publiquement cette Église « de la plus horrible des plaies, rendue chronique par dix-huit siècles de mensonges, de persécutions, de bûchers et de complicité avec tous les tyrans [1]. » Les Polonais, victimes irréprochables de tant de générations de bourreaux, doivent rougir de tout contact avec un peuple qui envoie Cialdini et Pinelli pour traiter le royaume de Naples comme les colonnes infernales de la Convention traitaient la Vendée, et comme les généraux de Catherine II traitaient les compagnons de Kosciuszko. Je ne sais pas même si jamais les Russes, comme l'a fait Pinelli à Somma, ont fait fusiller des Polonais, sans jugement et sans confession, en disant : *Ils se confesseront sous terre.*

Si les Polonais avaient le malheur d'approuver ce qui se passe en Italie, c'est-à-dire non plus la délivrance mille fois légitime du joug étranger, mais les attentats les plus révoltants au droit et à l'humanité, mais la destruction de la souveraineté séculaire du pape

[1] Lettre du 16 juillet 1861, à madame Dora d'Istria.

et de l'indépendance également séculaire des Deux-Siciles, ils justifieraient tout ce qui a jamais été fait contre eux. Ils absoudraient tous leurs oppresseurs. Est-ce que, par hasard, les Slaves russes n'ont pas tout autant le droit d'absorber les Slaves polonais que les Italiens du Piémont d'absorber les Italiens de Naples? « Comment voulez-vous, » écrivait le roi Joseph Bonaparte à Napoléon Ier, « que je fasse égorger la moitié de mes sujets pour me faire obéir par l'autre moitié? » Or c'est là précisément la tâche qu'accomplit en ce moment Victor-Emmanuel; c'est celle dont la Pologne, plus qu'aucun autre peuple au monde, doit avoir horreur, à moins qu'elle ne veuille déshonorer sa propre infortune.

Du reste, ces députés polonais ont reçu immédiatement leur châtiment, et c'est ce qui pouvait leur arriver de plus heureux; car il vaut mille fois mieux, pour des honnêtes gens égarés, être punis sur l'heure que de séduire les âmes faibles par de coupables succès et d'être réservés pour de plus tardifs et de plus terribles jugements. Ils croyaient avoir acheté par leur complaisance la sympathie des démocrates prussiens; mais, lorsqu'ils ont voulu à leur tour faire passer un amendement favorable aux droits de leur pays, ils ont vu ce même M. de Vincke, sommé d'appliquer à la Pologne les principes italiens, se retourner contre ses complices de la veille, et leur prouver, en faisant rejeter leurs justes doléances par une majorité dédaigneuse, qu'il n'y avait rien de commun entre la cause polonaise et la cause italienne. Il avait raison; et, malgré eux, il leur a fait honneur et leur a rendu la justice qu'ils se refusaient à eux-mêmes.

Je me sens d'ailleurs rassuré contre cette aberration passagère de ces hommes que je plains et que j'estime encore plus que je ne les condamne, par le souvenir de tout ce que j'ai vu dans leur pays, comme de tout ce que j'ai recueilli dans les enseignements de leurs chefs et de leurs oracles. J'en appelle de leur vaine et coupable illusion à ces paroles du prince Adam Czartoryski la dernière fois qu'il éleva la voix devant ses compatriotes exilés[1] :

« Ne descends pas, ô ma nation! de cette hauteur sur laquelle les peuples et les puissants sont forcés de te respecter... Au milieu de tes cruelles douleurs et du désespoir vers lequel te poussent la trahison et la violence, rejette les tentations de la colère, ne t'abaisse pas à des combats indignes de toi, qui ne feraient qu'accroître tes maux, si même ils ne consommaient pas entièrement ta ruine. Souviens-toi qu'il faut plus d'héroïsme pour aller à la mort en découvrant sa poitrine que pour défendre sa vie le glaive à la main. La plus grande

[1] Discours du 3 mai 1861.

force sur cette terre consiste à ne pas tenir à la vie. Avoir cette force et en même temps être doux et généreux, étranger à toute idée de vengeance, à tout projet de nuire, même à son ennemi, c'est la vertu par excellence et la véritable raison politique. Ferme surtout ton cœur à l'orgueil, car il abaisse et avilit les mouvements les plus nobles; mais sache, ô peuple polonais! que c'est dans l'élévation de tes sentiments, dans la grandeur de tes vertus, que résident et ta force actuelle et tes espérances pour l'avenir. Le martyre pour la foi et la patrie annonce toujours la victoire, car il élève la victime également devant Dieu et devant les hommes. Il n'est pas donné aux hommes de prévoir les événements, surtout quand les faits dont nous sommes témoins sont d'un ordre aussi élevé. C'est la Providence qui a aujourd'hui éclairé et inspiré la nation; c'est d'elle que nous devons attendre du secours, et ce secours ne nous manquera pas. »

J'en appelle encore à ces paroles, les plus éloquentes peut-être que la douleur et la foi aient jamais inspirées, et que la Pologne a recueillies des lèvres de son poëte national, Sigismond Krasinski, dont le nom se trouve sur toutes les lèvres, les vers dans toutes les mémoires, et qui a conquis, depuis sa mort, la plus touchante et la plus légitime des popularités :

« Seigneur, ce que nous te demandons, ce n'est pas l'espérance, parce qu'elle tombe déjà sur nous comme une pluie de fleurs; ce n'est pas la mort de nos ennemis, cette mort est écrite sur les nuages de demain; ce ne sont pas des armes, car tu en as mis dans nos âmes; mais nous te demandons de nous donner une intention pure au fond de nos cœurs. Oui, Saint-Esprit, toi qui nous enseignes que la plus grande puissance, c'est la force du sacrifice, que la plus grande raison, c'est la vertu, fais que nous puissions par l'amour entraîner les peuples vers le but que nous poursuivons. »

Et plus loin :

« Faut-il donc être meurtrier avec les meurtriers, criminel avec les criminels? Faut-il mentir, tuer, haïr, blasphémer? Le monde nous crie : A ce prix, à vous la puissance et la liberté, sinon rien! Non, mon âme, non; pas avec ces armes! Le poids du sacrifice peut seul écraser à son tour le sort qui nous écrase... Oh! non, ma patrie, sois plutôt la patience qui enseigne comment on élève l'édifice pierre à pierre; sois l'inflexible volonté et l'humble recueillement qui prépare la victoire future; sois le calme dans la tempête; sois l'harmonie au milieu des cris de discorde; sois l'éternelle beauté au milieu des laideurs; sois, pour les lâches et les pharisiens, le silence accablant qui méprise; sois pour les faibles la force qui relève les courages; sois l'espérance de ceux qui perdent l'espérance. Dans ton combat contre l'enfer de ce monde qui se dresse contre toi, sois cette force

tranquille et aimante contre laquelle l'enfer ne prévaudra jamais[1] ! »

Ému et enflammé par ces accents sublimes, qui n'ont, Dieu merci, rien de commun avec la théorie ou la pratique des Cavour et des Garibaldi, j'écarte toute sombre prévision et je sens mon cœur inondé d'une inébranlable confiance dans l'avenir d'une nation qui produit des âmes de cette trempe. Et, par un légitime retour sur notre propre passé, à nous amis fidèles et malheureux de la liberté honnête et modérée, de la liberté politique et religieuse en France et dans le monde, je dis que nous n'avons pas failli lorsque, dans les temps aujourd'hui si décriés de la souveraineté parlementaire, nous avons fait servir la tribune de piédestal à la justice pour lui arracher un verdict contre l'oppression de la Pologne. Nous n'avons pas failli quand nous protestions solennellement, à l'aide de la publicité la plus sincère et la plus complète qui ait jamais existé, pour le droit contre la force, quand nous luttions contre l'indifférence et l'oubli, quand nous entretenions la flamme sacrée de l'indignation des honnêtes gens, quand nous empêchions la prescription de s'établir au profit de l'iniquité. Malgré les méprisables dédains dont nous couvre aujourd'hui une presse d'antichambre, nous n'avons rien à regretter. Cette parole célèbre : *La nationalité polonaise ne périra pas*, descendue il y a trente ans du haut du trône constitutionnel, est plus que jamais une vérité. Cette parole, que je répétais alors avec l'ardente inexpérience de la jeunesse, je la renouvelle aujourd'hui avec la conviction enracinée de l'âge mûr. Oui, la Pologne renaîtra. Elle a déjà revécu. Elle a révélé au monde son existence par une victoire morale dont son histoire, dont l'histoire contemporaine n'offre pas un second exemple. Les événements de Varsovie sont une bataille gagnée. Je comprends le deuil que j'ai vu partout ; mais ce ne sont pas des victimes, ce sont des vainqueurs que l'on pleure. La Pologne revivra par eux et comme eux : qu'elle sache seulement rester elle-même. Qu'elle n'imite personne. Qu'elle ne se fie ni aux tribuns ni aux Césars. Qu'elle ne fasse jamais rien qui lui ôte la sympathie des honnêtes gens, des âmes chrétiennes. Cette sympathie est souvent, est longtemps impuissante ; mais toute cause à laquelle elle manque est condamnée à périr dans l'ignominie. Salut donc, ô chère et noble Pologne ! si Dieu prolonge ton épreuve, c'est pour te rendre plus digne d'une glorieuse émancipation. Salut, Niobé des nations ! Salut et espoir, comme au type immortel du droit, de l'innocence, de l'infortune, mais aussi de la force, de la vraie force, de la force morale, la seule qui mérite d'être servie et admirée ici-bas !

CH. DE MONTALEMBERT.

[1] *Psaumes de l'Avenir.*

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CINQUANTE-TROISIÈME

(DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE *)

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu; Art., article.

AALI-PACHA. 62. *V.* Crête.
ABDUL-AZIZ. 570. *V.* Turquie.
ABDUL-MEDJID. 570. *V.* Turquie.
Abolition (L') de l'esclavage, par M. Aug. Cochin. C. R. 195.
ACADÉMIE. Quatre mois de discussion à l'Académie de médecine. Art. de M. Maurice Raynaud. 90.
Académie (L') royale de peinture et de sculpture, étude historique, par M. Vitet. C. R. 791.
ACHMET-PACHA. 62. *V.* Crête.
ADHÉMAR. 27. Citation.
ALAUX (J. C.). 192. *V.* Raison et Religion.
AMÉRIQUE. La crise américaine au point de vue de la production et de l'industrie du coton. Art. de M. Justin Améro. 110.
AMÉRO (Justin). La crise américaine et l'industrie du coton. 110.
ANGLETERRE. Le rationalisme en Angleterre. 348, 545, 660.
ANJOU (Le lieutenant). 37.
ARS. *Le curé d'Ars, vie de M. J. B. M. Vianney*, par M. l'abbé Alfred Monnin. C. R 612.
BADEN-POWELL. 348-660.
BAILLY DE SURCY. Art. nécrologique, par M. F. de Champagny, 161.
BALZAC. 459 et suiv.
BARROT (Odilon). 177. *V.* Centralisation.
BAUDRY (Paul). 157.
BAUX (Bertrand DE). 490.
BAUX (Les). 490-715.
BAYLE. 459 et suiv.
BENOIST D'AZY (A.). L'île de Mayotte. 756.
BERTOU (Comte J. DE). La réorganisation du Liban. 380.
BLAZE DE BURY (Henri). Napoléon à Erfurth; l'entrevue avec Goethe et Wieland. 633.
BOUDDHISME. Les origines du Bouddhisme d'après les derniers travaux. Art. de M. l'abbé Deschamps. 730.
BOUGAUD (L'abbé). 171. *V.* Chantal.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1861.

Bouhours (Le P.). 459 et suiv.
BOURGOING (F. de). Histoire du règne de Louis-Philippe, tome IV. C. R. 398.
Boys (Albert du). 795. *V.* Droit.
BROGLIE (Prince Albert de). L'abolition de l'esclavage. C. R. 195. — M. de Cavour. 393.
Buddhismus (*Der*), *seine Dogmen, Geschichte*, par M. Wassilief. 730.
Bunsen. 363.
Burnouf (Eugène). 730.
Candie. 62.
Castro (Guillen de). 337.
Catalogue bibliographique et biographique de l'ancien théâtre espagnol depuis son origine jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, par don Cayetano. C. R. 337.
Catéchisme philosophique à l'usage des gens du monde, par M. Martin de Noirlieu. C. R. 808.
Causeries et mélanges, par mademoiselle Julie Gouraud. C. R. 807.
Cavour (M. de). Art. de M. le prince A. de Broglie. 393.
Cayetano (Don). Alberto de la Barrera y Leirado. *V.* Catalogue.
Cazalès (L'abbé de). 209.
Centralisation (*De la*) *et de ses effets*, par M. Odilon Barrot. C. R. 177.
CHALAMBERT (V. de). La religion au dix-neuvième siècle. — La raison, essai sur l'avenir de la philosophie. C. R. 192.
CHAMPAGNY (Comte F. de). M. Bailly de Surcy. Art. nécrol. 161. — Henri IV et sa politique. 445.
Chantal (Sainte). *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation*, par M. l'abbé Bougaud. 171. C. R.
Chapelain. 459 et suiv.
Chemins (Les) de fer et les opérations militaires, art. de M. Lamé-Fleury. 305.
Ciret (M.). 756. *V.* Mayotte.
Clément (Félix). 811. *V.* Musique.
Clergé (Le) en Lombardie. 781.
COCHIN (Augustin). M. Ambroise Rendu et l'Université de France. C. R. 182. — 195. *V.* Abolition. — L'Expédition de Rome en 1849. C. R. 197 et 802. — La Philosophie du Crédo. C. R. 412. — Varia. C. R. 413. — Société pour l'encouragement des publications populaires. — L'Ouvrier. — Nouvelles histoires. C. R. 414. — Un grand peuple qui se relève. C. R. 604. — Ghéel. C. R. 606. — La Journée des malades. C. R. 804.
Constitution (La) de 1852 et la session de 1861. Art. de M. Léonce de Lavergne. 425.
Corneille (Pierre), et Jean-Baptiste Diamante. Art. de M. Ant. de Latour. 337.
Crète. Une insurrection en Crète. Art. de M. Léon Thénon. 62.
Critique (De la) littéraire au dix-septième siècle. Art. de M. Victor Fournel. 459.
Czartoryski (Le prince Adam). 825
Daniel (Le P. Ch.). 197. *V.* Devoir.
Daubigny. 157.
Décentralisation (La). Art. de M. Raudot 242.
DESCHAMPS (L'abbé Auguste). Les origines du Bouddhisme. 730.
Descieux (Le docteur). 620. *V.* Entretiens.
Deux dynasties françaises chez les Slaves. Art. de M. F. Lenormant. 490.
Deux (*Les*) *jeunes filles lettrées*, roman chinois, traduit par M. Stanislas Julien. C. R. 402.
Deux villes mortes Art. de M. Louis Énault. 715.
Devoir (*Le*) *du chrétien dans les jours d'épreuve et de combat*, par le P. Daniel. C. R. 197.
Diamante (J. B.). 337. *V.* Corneille.
Doré (Gustave). 157.
DOUHAIRE (P.). Edmond Géning, d'après lady Georgina Fullerton. 5. — L'Église gréco-russe. C. R. 187. — Études de théologie, de philosophie et d'histoire. 190. C. R. — Histoire des massacres de Syrie. C. R. 191. — Le devoir du chrétien. C. R. 197. — Les de Lacroix, histoire du temps de Pierre le Grand. 596. — Œuvres et correspondances inédites de J. J. Rousseau. C. R. 616. — Revue de l'année. C. R. 618. — La Papauté et la civilisation. C. R. 810. — Les semaines littéraires. C. R. — Histoire générale de la musique religieuse. C. R. 811.
Droit. *Histoire du droit criminel des peuples modernes*, par M. Albert du Boys. C. R. 795.
DROUET (Ernestine). La Fille du croyant, poésie. 164.
DUBOIS (Lucien). Sir John Franklin et les

derniers voyages au pôle Nord, IIe partie. 23.
Dubuffe. 157.
Duilhe de Saint-Projet (L'abbé). 618. *V.* Revue.
Duval (Jules). 606. *V.* Ghéel.
Église (L') catholique en Pologne sous le gouvernement russe, par le P. L. Lescœur. C. R. 410.
Église (L') gréco-russe, par le prince A. Galitzin. C. R. 187.
Élections (Les) des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, par M. Henry Moreau. C. R. 197.
ÉNAULT (Louis). Souvenirs de voyages; Deux villes mortes. 715.
Entretiens sur l'hygiène à l'usage des campagnes, par M. le docteur Descieux. C. R. 620.
Erfurth. Napoléon à Erfurth. 633.
Essays and Reviews. Art. de M. l'abbé Meignan. 348, 545, 660.
États-Unis. *Un grand peuple qui se relève, les États-Unis en* 1861, par le comte Agénor de Gasparin. C. R. 604.
Études de théologie, de philosophie et d'histoire. C. R. 190.
Événements du mois.
Mai. La question romaine. — La presse française et étrangère, et la *deuxième lettre* de M. de Montalembert. — Le discours de M. Guizot. — Le *Constitutionnel*, Mgr de Perpignan et Mgr de Cambrai. — M. le ministre de la justice et Mgr de Tours. — Le Sénat et les pétitions. — La pétition pour les chrétiens de Syrie. — Discours prononcés à ce sujet. — MM. B. Poujoulat et F. Lenormant. — M. de Gasparin. — *La Paix*, du R. P. Gratry. — Les élections aux conseils généraux.—Le prix de 20,000 f. à l'Académie française. — *Vie publique de Royer-Collard*, par M. de Barante. 198.
Juin. La mort de M. de Cavour. — Ses conséquences.— M. Billaut et le *roi d'Italie.* — Les candidatures aux conseils généraux. — Détails. — La discussion du budget au Corps législatif. — La loi sur la presse. — M. Haussmann et M. Montfleury. — M. le duc de Broglie et M. le préfet de police. 415.
Juillet. La session législative. Coup d'œil rétrospectif. — La responsabilité des ministres. — La liberté et la moralité de la presse. — Affaire Mirès. — Affaire Vidil. — La reconnaissance du royaume d'Italie et la presse française. — L'*Église libre dans un État libre.* — M. Lincoln. — La Hongrie. — La lettre de l'Empereur sur l'enrôlement des noirs. — M. Imhaus. — Le prince Czartoryski. 623.
Août. La Question romaine. — M. de Mérode et M. de Goyon. — Que veut-on? — Rome et la presse. — Les chemins vicinaux. — Distribution des prix aux lycées. — Discours de M. Rouland. — Discours de M. Dumas. — Le certificat d'études. M. de Wailly et la *bifurcation.* — Un ambassadeur du roi de Siam à une distribution de prix. — L'Autriche et la Hongrie. — Les îles Ioniennes : brochure de M. F. Lenormant. — Les États-Unis. — Une réponse à M. Forcade, de la *Revue des Deux-Mondes*, au sujet de la question romaine. — 813.
Expédition (L') de Rome en 1849, par M. Léopold de Gaillard. C. R. 197, 802.
Fénelon. 459 et suiv.
Flandrin (H.). 157.
Flottewell (Le président). 825.
FOISSET (Th.). Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation. C. R. 171.
FONTETTE (E. de). Histoire du droit criminel des peuples modernes. C. R. 795.
FOURNEL (Victor). De la critique littéraire au dix-septième siècle. 459.
France. Quatre mois de discussion à l'Académie de médecine. 90. — Une visite au Salon de 1861. 157. — La décentralisation. 242. — Les chemins de fer et les opérations militaires. 305. — La Constitution de 1852 et la session de 1861. 425. — Henri IV et sa politique. 445. — De la critique française au dix-septième siècle. 459.
Franklin (Sir John) et les derniers voyages au pôle Nord, IIe part., par M. Lucien bois. 23.
Fullerton (Lady Georgina). 5. *V.* Géning.
Gaillard (Léopold de). 197, 802. *V.* Expédition.
Galitzin (Le prince Aug.). 187. *V.* Église.
Gasparin (Comte Agénor de). 604. *V.* États-Unis.
Géning (Edmond). Histoire du temps d'É-

lisabeth, par M. Douhaire, d'après lady G. Fullerton. 5.
Gérôme. 157.
GERVAIS (Ernest). Entretiens sur l'hygiène à l'usage des campagnes. C. R. 620.
Ghéel, ou une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté, par M. Jules Duval. C. R. 606.
Goethe. 633. *V.* Napoléon.
Goodwin. 348.
Gouraud (Mademoiselle Julie). 807. *V.* Causeries.
Gratry (Le P. A.). 412. *V.* Philosophie.
Guizot. 609. *V.* Mémoires.
Hébert. 157.
Henri IV et sa politique, par M. Charles Mercier de Lacombe. Art. de M. F. de Champagny. 445.
Irlande. Le recensement décennal en Irlande, par le P. Ad. Perraud. 787.
Journée (La) des malades, par M. l'abbé H. Perreyve. C. R. 804.
Jowett, 348, 660.
Julien (Stanislas). 402. *V.* Deux jeunes filles lettrées.
Kane (Le docteur). 39.
Kellet (Le capitaine). 23.
Klopp (Onno). 867.
Krasinski (Sigismond). 390, 871.
Lacordaire (Le R. P). 209 et suiv.
Lacroix (Les de). Histoire du temps de Pierre le Grand et d'Élisabeth Petrowna, par M. P. Douhaire. 596.
Laforêt (L'abbé). 810. *V.* Papauté.
LAMÉ-FLEURY (E.). Les chemins de fer et les opérations militaires 305.
LAPRADE (Victor de). 174. *V.* Questions d'art et de morale. — Resurrecturis, poésie. 385.
Larcy (R. de). 798. *V.* Vicissitudes.
LATOUR (Antoine de). Pierre Corneille et Jean-Baptiste Diamante. 537. — Causeries et mélanges. C. R. 807.
Latour du Moulin. 425. *V.* Lettres.
LAUNAY (F. de). La magie au dix-neuvième siècle. C. R. 196. — Les élections des conseils généraux. C. R. 197.
LAVERGNE (Léonce de). La Constitution de 1852 et la session de 1861. 425.
LEBLANT (Edmond). Les deux jeunes filles lettrées. C. R. 402.
LENORMANT (François). 191. *V.* Syrie. — Deux dynasties françaises chez les Slaves méridionaux aux quatorzième et quinzième siècles. 490. — L'Académie royale de peinture et de sculpture. C. R. 791.
LESCŒUR (Le P. L.). 410. *V.* Église. — Le curé d'Ars, vie de M. Vianney. C. R. 612.
Lettres à un membre du Parlement d'Angleterre sur la Constitution de 1852, par M. Latour du Moulin. Art. de M. de Lavergne. 425.
Liban. La réorganisation du Liban. Art. de M. le comte J. de Bertou. 380.
Louis-Philippe. *Histoire du règne de Louis-Philippe, roi des Français*, par M. de Nouvion, t. IV. C. R. 398.
Lombardie. Le clergé en Lombardie. 781.
Mac-Clintock (Le capitaine). 23.
Magie (La) au dix-neuvième siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges, par M. des Mousseaux. C. R. 196.
Maramont (De). 490.
Margerie (E. de). 414. *V.* Nouvelles histoires.
MARMIER (Xavier). Les légendes de la Suisse. 525.
Martin de Noirlieu (L'abbé). 808. *V.* Catéchisme.
Maury (Le lieutenant). 31.
Mayotte. L'île de Mayotte. Art. de M. A Benoist d'Azy. 757.
Méditations à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Pagès. C. R. 621.
MEIGNAN (L'abbé). Le rationalisme en Angleterre. 1er art. 348. — 2e art. 545. — 3e art. 660.
Melun (Le vicomte de). 209.
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par M. Guizot, tome IV. C. R. 609.
Mercier de Lacombe (Charles). 445. *V.* Henri IV.
Merlin. Le Barde Merlin. Art. de M. de la Villemarqué. 283.
Monce de Lacroix. 596.
Monnin (L'abbé Alfred). 612. *V.* Ars.
MONTALEMBERT (Comte Ch. de). Une nation en deuil. 825.
Morale (De la) sociale. Art. de M. Antonin Rondelet. 695.
MOREAU (Henry). De la centralisation et de ses effets. C. R. 177. — 197. *V.* Élections. — Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps (tome IV). C. R.

609. — Les vicissitudes politiques de la France. C. R. 798.
Morton (Le lieutenant). 31.
Mousseaux (Des). 196. *V.* Magie.
Musique. *Histoire générale de la musique religieuse*, par M. Félix Clément. C. R. 811.
Napoléon à Erfurth : l'entrevue avec Goethe et Wieland. Art. de M. Blaze de Bury. 633.
Nation (Une) en deuil. Art. de M. le comte de Montalembert. 825.
Nouvelles histoires, par M. E. de Margerie. C. R. 414.
Nouvion (Victor de). 398. *V.* Louis-Philippe.
Ouvrier (L'). Journal hebdomadaire. C. R. 414.
Pagès. (L'abbé). 621. *V.* Méditations.
Papauté (*La*) *et la civilisation*, par M. l'abbé Laforêt C. R. 810.
Parry (Edward). 23.
Pattison. 348, 545.
Perchlorure (Le) de fer et ses effets. 90. Art. de M. Maurice Raynaud.
PERRAUD (Le P. Ad.). Le recensement décennal en Irlande. 787.
PERREYVE (L'abbé Henri). L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe. C. R. 410. — Méditations à l'usage de la jeunesse. C. R. 621. — 804. *V.* Journée des malades.
Philosophie (*La*) *du Credo*, par le R. P. Gratry. C. R. 412.
PICARD (L'abbé). Catéchisme philosophique à l'usage des gens du monde. C. R. 408.
Pœnitz (De). 305 et suiv.
Poésie. La fille du croyant, par mademoiselle Ernestine Drouet. 164. — Resurrecturis : aux Polonais, par M. V. de Laprade. 384.
Poggiale. 90.
Pologne. Une nation en deuil. Art. de M. le comte de Montalembert. 825. — Resurrecturis : aux Polonais. 384.
PONTMARTIN (Comte A. de). Questions d'art et de morale. C. R. 174. — 811. *V.* Semaines.
POUJOULAT (Baptistin). Les Turcs, les réformes et les traités. 570.
Prinsep. 730 et suiv.
Province (*De la*), *ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, par M. Élias Regnault. 242. C. R.
Prusinowski (L'abbé). 825 et suiv.
Puvis de Chavannes. 157.
Questions d'art et de morale, par M. V. de Laprade. C. R. 174.
Raison (*La*), *essai sur l'avenir de la philosophie*, par J. C. Alaux. C. R. 192.
Rambouillet (L'hôtel de). 459 et suiv.
Rationalisme (Le) en Angleterre, par M. l'abbé Meignan. 1er art. 348. — 2e art. 545. — 3e art. 660.
RAUDOT. La décentralisation. 242.
RAYNAUD (Maurice). Quatre mois de discussion à l'Académie de médecine. 90.
Régnault (Élias). 242. *V.* Province.
Religion (*La*) *au dix-neuvième siècle, philosophie religieuse*, par J. C. Alaux. C. R. 192.
Rendu. *M. Ambroise Rendu et l'Université de France*, par M. Eugène Rendu. C. R. 182.
Resurrecturis : aux Polonais (poésie). 385.
Revue de l'année religieuse, philosophique et littéraire, publiée sous la direction de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet. C. R. 618.
RONDELET (Antonin). De la morale sociale. 695.
Ross (L'amiral John). 23.
Rousseau (Jean-Jacques). Œuvres et correspondances inédites, publiées par M. Streckeisen-Moultou. 616. C. R.
Rowland (Le docteur William). 348.
Saint-Évremond. 459.
Salon (Une visite au) de 1861. Art. de M. Claude Vignon.
Scoresby. 36.
Scudéry. 459.
Semaines (*Les*) *littéraires*, par M. A. de Pontmartin. C. R. 811.
Slaves. Deux dynasties françaises chez les Slaves méridionaux aux quatorzième et quinzième siècles. Art. de M. François Lenormant. 490.
Société pour l'encouragement des publications populaires. 414.
Streckeisen-Moultou. 616. *V.* Rousseau.
Suisse. Les légendes de la Suisse. Art. de M. X. Marmier. 525.
Swetchine (Madame). Ses lettres à M. de Melun. 209.
Syrie. *Histoire des massacres de Syrie*, par M. F. Lenormant. C. R. 191.

Temple (Le docteur). 348.
THÉNON (Léon). Une insurrection en Crête. 62.
Turcs (Les), les réformes et les traités, art. de M. Baptistin Poujoulat. 570.
Varia (tome III). C. R. 413.
Vély-Pacha. 62. *V.* Crête.
Vicissitudes (Les) politiques de la France, par M. R. de Larcy. C. R. 798.
VIGNON (Claude). Une visite au Salon de 1861. 157.
VILLEMARQUÉ (Hersart de la). Le barde Merlin. 283.
Vitet. 791. *V.* Académie.
Voltaire. 337.
Voyages. Les voyages au pôle Nord. 23.— Les légendes de la Suisse. 525. — Deux villes mortes. 715. — L'île de Mayotte. 756.
Wassilief. 730. *V.* Buddhismus.
Wieland. 633. *V.* Napoléon.
Wilson. 348.
Wisby. 715.
Wrangel (Le lieutenant). 37.
Zamoyski (Le comte André). 825.
Zamoyski (Le comte Ladislas). 825.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CINQUANTE-TROISIÈME.

TABLE

DU TOME DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CINQUANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI.

Edmond Géning.— Histoire du temps d'Élisabeth, par lady GEORGINA FULLERTON. 5
Les Derniers Voyages au pôle Nord (fin), par M. LUCIEN DUBOIS. 23
Une Insurrection en Crête. — Vély-Pacha, par M. LÉON THÉNON. 62
Quatre Mois de discussion à l'Académie de médecine, par M. MAURICE RAYNAUD. 90
La Crise américaine et l'industrie du coton, par M. JUSTIN AMÉRO. 110
Une Visite au Salon de 1861, par M. CLAUDE VIGNON. 157
NÉCROLOGIE. — M. Bailly de Surcy, par M. le comte FRANTZ DE CHAMPAGNY. . 161
La Fille du croyant (poésie), par mademoiselle ERNESTINE DROUET. 164
BIBLIOGRAPHIE :
Histoire de sainte Chantal, de M. l'abbé Bougaud, par M. FOISSET. . . 171
Questions d'art et de morale, de M. V. de Laprade, par M. A. DE PONTMARTIN. 174
De la Centralisation et de ses effets, de M. Odilon Barrot, par M. HENRY MOREAU. 177
M. Ambroise Rendu et l'Université de France, de M. Eugène Rendu, par M. AUGUSTIN COCHIN. 182
L'Église gréco-russe, de M. le prince Augustin Galitzin. 187
Études de théologie, de philosophie et d'histoire, nouvelle série. . . 190
Histoire des massacres de Syrie, de M. F. Lenormant, par M. P. DOUHAIRE. 191
La Religion du dix-neuvième siècle; la Raison, essai sur l'avenir de la philosophie, de M. J. C. Alaux, par M. V. DE CHALEMBERT. 192
L'Abolition de l'esclavage, de M. Augustin Cochin, par M. ALBERT DE BROGLIE. 195
Les Événements du mois. 198

JUIN.

Lettres inédites de madame Swetchine. 209
La Décentralisation, par M. RAUDOT. 242
Le Barde Merlin, par M. H. DE LA VILLEMARQUÉ, de l'Institut. 283
Le Chemin de fer et les opérations militaires, par M. LAMÉ-FLEURY. 305
Pierre Corneille et Jean-Baptiste Diamante, par M. A. DE LATOUR. 337
Le Rationalisme en Angleterre, par M. l'abbé MEIGNAN. 348
La Réorganisation du Liban, par M. H. DE BERTOU. 380
Resurrecturis. — Aux Polonais, par M. V. DE LAPRADE, de l'Acad. franç. . . . 385
M. de Cavour, par M. ALBERT DE BROGLIE. 393
BIBLIOGRAPHIE :
Histoire du règne de Louis-Philippe, de M. de Nouvion, par M. F. DE BOURGOING. 398
Les Deux jeunes Filles lettrées, de M. Stanislas Julien, par M. EDMOND LE BLANT. 402
L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe, du R. P. Louis Lescœur, par M. l'abbé HENRI PERREYVE. 410
La Philosophie du Credo, du P. Gratry. 412
Varia. 413
Nouvelles Histoires, de M. Eugène de Margerie, par M. AUGUSTIN COCHIN. 414
Les Événements du mois. 415

JUILLET.

La Constitution de 1852 et la session de 1861, par M. Léonce de Lavergne . . 425
Henri IV et sa politique, par le comte F. de Champagny. 445
De la Critique française au dix-septième siècle, par M. Victor Fournel. . . . 459
Deux dynasties françaises chez les Slaves, par M. F. Lenormant. 490
Les Légendes de la Suisse, par M. X. Marmier. 525
Le Rationalisme en Angleterre (2e art.), par M. l'abbé Meignan. 545
L'Avenir de la Turquie, par M. Baptistin Poujoulat. 570
Mélanges. — Les de Lacroix. Histoire du temps de Pierre le Grand et d'Elisabeth Petrowna, par M. P. Douhaire. 596
Bibliographie :
Un grand peuple qui se relève, de M. Agénor de Gasparin. 604
Ghéel, de M. Jules Duval, par M. A. Cochin. 606
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, de M. Guizot, par M. H. Moreau. 609
Le Curé d'Ars, de M. l'abbé Monnin, par M. L. Lescœur, prêtre de l'Oratoire, I. C. 612
Œuvres et Correspondances inédites de J. J. Rousseau, de M. Streckeisen-Moultou. 616
Revue de l'année, M. de l'abbé Duilhé de Saint-Projet, par M. P. Douhaire. 618
Entretiens sur l'hygiène à l'usage des campagnes, de M. le docteur Descieux, par M. Ernest Gervais. 620
Méditations à l'usage de la jeunesse, de M. A. E. Pagès, par M. l'abbé Henri Perreyve. 621
Les Événements du mois. 623

AOUT.

Napoléon à Erfurth, d'après des documents nouveaux, par M. Blaze de Bury. 633
Le Rationalisme en Angleterre (3e art.), par M. l'abbé Meignan. 660
De la morale sociale, par M. Antonin Rondelet. 695
Souvenirs de voyage. — Deux villes mortes, par M. Louis Énault. 715
Le Bouddhisme, d'après les derniers travaux, par M. l'abbé Deschamps. . . . 730
L'île de Mayotte, par M. A. Benoist d'Azy. 756
Mélanges. — Le Clergé lombard. 781
Le Dernier Recensement en Irlande. 787
Bibliographie :
L'Académie royale de peinture et de sculpture, de M. Vitet, par M. François Lenormant. 791
Histoire du droit criminel des peuples modernes, de M. Albert du Boys, par M. E. de Fontette. 795
Les Vicissitudes politiques de la France, de M. de Larcy, par M. Henry Moreau. 798
L'Expédition de Rome en 1849, de M. Léopold de Gaillard 802
La Journée des malades, de M. l'abbé Henri Perreyve, M. Augustin Cochin. 804
Causeries et Mélanges, de mademoiselle Julie Gouraud, par M. Antoine de Latour. 807
Catéchisme philosophique, de M. Martin de Noirlieu, par M. l'abbé L. Picard. 808
La Papauté et la Civilisation, de M. l'abbé Laforêt, par M. P. Douhaire. 810
Les Événements du mois. 818
Une Nation en deuil, par le comte de Montalembert de l'Académie française. . 825

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6310